Enjeux socio-urbains du noctambulisme : Les cas de Paris et Madrid au début du XXIe siècle

Florian Guerin

▶ **To cite this version:**

Florian Guerin. Enjeux socio-urbains du noctambulisme : Les cas de Paris et Madrid au début du XXIe siècle. Architecture, aménagement de l'espace. Université Paris-Est, 2017. Français. NNT : 2017PESC1004 . tel-01586048

HAL Id: tel-01586048

https://theses.hal.science/tel-01586048

Submitted on 12 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS-EST

ECOLE DOCTORALE « VILLE, TRANSPORTS ET TERRITOIRES »

Thèse de Doctorat en Aménagement de l'espace et Urbanisme
Lab'Urba

GUÉRIN Florian

ENJEUX SOCIO-URBAINS DU NOCTAMBULISME

Les cas de Paris et Madrid au début du XXIe siècle

Tome 1

Thèse dirigée par : MONNET Jérôme
Co-encadrée par : CRUCES VILLALOBOS Francisco

Soutenance le : 23/02/2017

Composition du jury :

Yves WINKIN, Professeur, Conservatoire National des Arts et Métiers (pré-rapporteur), Président du jury
Catherine DESCHAMPS, Maître assistant HDR, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine-et-Marne (pré-rapporteure)
Jérôme MONNET, Professeur, Université Paris-Est (directeur de thèse)
Francisco CRUCES VILLALOBOS, Professeur, Universidad Nacional de Educación a Distancia, Madrid (co-encadrant de thèse)
Stéphane MARTINET, Adjoint au Maire du XIe arrondissement de Paris, chargé de la prévention, de la sécurité et de la médiation, élu référent nuit (examinateur)
Véronique NAHOUM-GRAPPE, Chercheure associée, Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain, EHESS/CNRS (examinatrice)

Résumé

Titre :
Enjeux socio-urbains du noctambulisme. Les cas de Paris et Madrid au début du XXIe siècle

Résumé :
Le noctambulisme est un phénomène émergeant dans les villes métropolitaines dynamiques, telles que Paris et Madrid. Sortir en ville la nuit est une pratique démocratisée parmi les jeunes urbains, s'extériorisant des lieux marchands et assimilant en quantité alcool, tabac et drogues. Les représentations sociales négatives font référence tant à une problématique de santé publique (nommée la « défonce » des jeunes vulnérables), qu'à une problématique morale du bien « vivre ensemble ». La symbolique nocturne accentue ces traits.
La nuit est devenue un enjeu électoral. Analyser la construction de la politique publique de la vie nocturne rend compte du décalage des acteurs en négociation avec le noctambulisme. La légitimation des dispositifs sociotechniques de répression s'effectue au moyen d'une participation publique biaisée, dont les sortants sont absents. Les résidents-plaignants s'attaquent au bruit des terrasses, les exploitants d'établissements défendent le développement économique de leur activité, les institutionnels encouragent l'attractivité touristique nocturne.
Or, ce phénomène social met en lumière la désynchronisation des rythmes sociaux entre eux et des temporalités urbaines, relative à la troisième modernité. Comprendre comment les sortants publicisent en situation cette désynchronisation permet de mettre à jour les valeurs et normes produites. Il s'agit d'étudier leurs tactiques face à la programmation urbaine, la gestion du stigmate qu'ils portent, les formes de légitimation dans l'investissement ordinaire des nuits urbaines. En leur redonnant la parole, apparaissent des conflits symboliques de cohabitation nocturne, une problématique de reconnaissance de la jeunesse.

Mots-clés :
Noctambulisme ; interactionnisme symbolique ; désynchronisation ; reconnaissance ; publicisation

Laboratoire d'accueil :
Université Paris-Est Marne-la-Vallée
École Doctorale « Ville, Transports et Territoires » (ED 528)
Lab'Urba - Bât. Bienvenüe (plot A)
14/20 bd Newton - Cité Descartes
77447, Marne-la-Vallée Cedex 2

Abstract: Socio-urban issues of night-strolling. The case studies of Paris and Madrid at the beginning of the 21st century

Night-strolling is a phenomenon emerging in the dynamic metropolitan cities like Paris and Madrid. Having party in town during the night-time is a practice democratized among urban young people. They go out of the merchant locations and take a large quantity of alcohol, tobacco and drugs. The negative social representations refer to a public health problem ("stoned" vulnerable young people) and a legal problem of the way to "live together". Night symbolic highlights these dimensions. Night-time has become an electoral issue. Analyzing the construction of a public policy about nightlife reflects the gap between the actors in negotiation and the night-strolling. A biased public participation – without the night-strollers - allows the legitimation of socio-technical systems of repression. Residents-plaintiffs attack the noise terraces, ownerships of night-enterprises defend the economic development and institutional actors encourage night tourism attraction. However, this social phenomenon highlights the desynchronization of social rhythms and urban temporalities, specific to the third modernity. Understanding how young people publicize this desynchronization in situation give elements about norms and values produced. This study deals with their tactics face the urban planning, the management of the stigma they carry, the forms of legitimization in the ordinary placement of urban nights. The symbolic conflicts of nocturnal cohabitation emerge by the voice of night-strollers: a youth recognition problem.

Night-strolling; symbolic interactionism; desynchronization; recognition; publicizing

Título: Urbanos y sociales problemas del noctambulismo. Los estudios de casos de Paris y Madrid a principios del siglo XXI

El fenómeno del noctambulismo surgió en las ciudades metropolitanas dinámicas como Paris y Madrid. Ir de juerga en la ciudad por la noche es una práctica democratizada entre los urbanos jóvenes. Van al exterior de los comerciales de ocio nocturno y toman gran cantidad de alcohol, tabaco y drogas. Las representaciones sociales negativas se refieren a un problema de salud pública (el "drogado" de jóvenes vulnerables) y a un problema moral de como "vivir juntos". Simbólica de la noche acentúa estas dimensiones. La noche se ha convertido en un tema electoral. El análisis de la construcción de la política pública sobre la vida nocturna refleja el desfase entre los actores negociando y el noctambulismo. La legitimación de los sistemas socio-técnicos de represión se efectúan por medio de une participación pública distorsionada, sin los actores del noctambulismo. Residentes-demandantes atacan el ruido de las terrazas, los empresarios de lugares de ocio nocturno defienden el desarrollo económico de sus actividades, los actores institucionales quieren una atractiva turística nocturna. Sin embargo este fenómeno social destaca la desincronización de los ritmos sociales entre ellos y de las temporalidades urbanas, en la tercera modernidad. Entender como esos jóvenes anuncian esta desincronización permite de mostrar los valores y las normas producidos. Este estudio trata de las tácticas frente a la planificación urbana, de la gestión del estigma y de la formas de legitimación de la ocupación ordinaria de las noches urbanas. Los conflictos simbólicos de la cohabitación nocturna aparecen en el discurso de los noctámbulos, un problema de reconocimiento de la juventud.

Noctambulismo; interaccionismo simbólico; desincronización; reconocimiento; hacer público

À ma famille,
le pilier de mes rêves,
le support de mes espoirs,
l'amour de ma vie…

…la nuit n'est nuit que pour nous.
Ce sont nos yeux qui sont obscurs…

(R. Barjavel, 1962)

Table des matières

REMERCIEMENTS 10

INTRODUCTION GÉNÉRALE 13

GUIDE DE DEAMBULATION 16

- PARTIE I - LE NOCTAMBULISME : UN PHENOMENE D'ACTUALITE DEVENU UN SUJET DE RECHERCHE SOCIOLOGIQUE ET URBANISTIQUE. CONCEPTUALISATION, DEMARCHE, TERRAINS D'ENQUETE 19

INTRODUCTION 20
1. LE NOCTAMBULISME ET LA NUIT. INTERROGER LES RYTHMES SOCIAUX ET TEMPORALITES URBAINES 21
1.1. Réinterroger la notion de la « nuit » 21
1.2. Le noctambulisme est un investissement urbain en décalage avec les autres temps sociaux 28
1.3. Le noctambulisme (dé-)synchronise 34
2. LE NOCTAMBULISME ET L'ESPACE PUBLIC. INTERROGER LES RELATIONS SOCIALES ORDINAIRES ENTRE ANONYMES 36
2.1. Réinterroger la notion d' « espace public » 36
2.2. Le noctambulisme est un pseudo contre-ordre social 40
2.3. Le noctambulisme publicise 45
3. LE NOCTAMBULISME ET LA JEUNESSE. INTERROGER UN MODE DE VIE SPECIFIQUE A UN AGE SOCIAL ET BIOLOGIQUE 47
3.1. Réinterroger les notions de « jeunesse » et « jeune » 47
3.2. Revendiquer une reconnaissance sociale par le noctambulisme 50
4. UN MODELE D'ANALYSE DU NOCTAMBULISME. LE PASSAGE DU REGIME UTILITAIRE AU REGIME LUDIQUE DE LA MARCHE URBAINE NOCTURNE 52
4.1. La place de la marche à pied dans le noctambulisme, face aux autres formes de mobilités 52
4.2. Du régime utilitaire au régime ludique de la marche à pied nocturne 55
5. QUESTIONS DE RECHERCHE ET HYPOTHESES 65
6. LA MISE EN ŒUVRE EMPIRIQUE 77
6.1. Le choix des terrains d'enquête 77
6.2. Le choix des techniques d'enquête 81
7. ANCRAGE THEORIQUE 87
7.1. Les choix théoriques opérés 87
7.2. Les idéaux-types du noctambulisme 90

- PARTIE II - DU MYTHE A LA BANALISATION DE L'INVESTISSEMENT DES NUITS URBAINES. LA REPUTATION DU NOCTAMBULISME 97

INTRODUCTION 98
1. LE « MONDE » DU NOCTAMBULISME : UN SYSTEME COMPLEXE DE COOPERATION 100
1.1. La compréhension théorique du noctambulisme en tant que « monde social »/« monde de l'art » 100
1.2. Le « monde » générique du noctambulisme 103
2. LES REPRESENTATIONS SOCIALES SUR LE NOCTAMBULISME : DU MYTHE NOCTURNE A SA BANALISATION 113
2.1. Les valeurs et normes de l'investissement ordinaire nocturne de l'espace public dans la presse écrite 113

2.2. Les représentations sociales des noctambules franciliens face à celles véhiculées par la presse écrite ... 120
3. LE PROFIL DES SORTANTS : DES JEUNES INTEGRES A LA SOCIETE QUI BANALISENT LE NOCTAMBULISME ... 132
3.1. Le phénomène du noctambulisme est sociologiquement conditionné ... 132
3.2. Les trajectoires socio-biographiques des sortants, une histoire de carrières ... 138
CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE ... 146

- PARTIE III - LA STRUCTURATION RETICULAIRE DU NOCTAMBULISME. DES MOMENTS ET DES LIEUX IMBRIQUES ... 147

INTRODUCTION ... 148
1. LES MOMENTS DU NOCTAMBULISME ... 152
1.1. Les temps libre des réjouissances : moments festifs officiels, événements urbains festifs, moments festifs ordinaires ... 153
1.2. Les tactiques des sortants face au conditionnement temporel : la temporalisation au sein du noctambulisme ... 160
1.3. La structuration des temporalités dans le noctambulisme ... 170
2. LES LIEUX DU NOCTAMBULISME ... 180
2.1. Les pôles urbains festifs et de convivialité ... 180
2.2. Les processus de polarisation de lieux festifs ... 191
2.3. Les tactiques des sortants face au conditionnement territorial : la territorialisation au sein du noctambulisme ... 199
2.4. La structuration des territorialités au sein du noctambulisme ... 203
3. LES TRAJECTOIRES AU SEIN DU NOCTAMBULISME : ARTICULER TEMPORALITES ET TERRITORIALITES ... 211
3.1. Articuler les configurations socio-temporelles et socio-territoriales des sortants ... 211
3.2. Le déroulé des trajectoires au sein du noctambulisme ... 214
CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE ... 218

- PARTIE IV - LE MILIEU FESTIF DU NOCTAMBULISME. UN PSEUDO CONTRE-ORDRE SOCIAL DANS LES INTERACTIONS NOCTURNES ET FESTIVES ... 221

INTRODUCTION ... 222
1. LE NOCTAMBULISME EST UN MOMENT COLLECTIF DE REJOUISSANCES ... 224
1.1. La dimension collective de la fête ... 224
1.2. Le rôle du degré de familiarisation aux collectifs ... 226
1.3. La constitution des groupes de sortants ... 229
1.4. Les reconfigurations des groupes de sortants : de l'entre soi à la rencontre ... 233
2. LA QUALITE DES INTERACTIONS ENTRE SORTANTS : LE ROLE DES « EXHAUSTEURS » DE SOCIABILITE ... 240
2.1. L'alcool amenuise le poids des normes de civilité diurnes ... 240
2.2. L'alcoolisation, du vertige à la régulation ... 244
2.3. Les poly-consommations en cadre festif, une culture de la « défonce » ? ... 251
3. L'ART DE LA DRAGUE MODIFIE LES FORMES DE SOCIABILITES ... 257
3.1. L'art de la drague : des interactions retravaillées par les rapports sociaux de sexe ... 257
3.2. L'érotisation de la drague masculin/féminin ... 263
3.3. Enrichir les rapports sociaux de sexe par l'intersectionnalité ... 266
CONCLUSION DE LA QUATRIEME PARTIE ... 276

- PARTIE V - LES AMBIANCES URBAINES NOCTURNES. LE DESIGN URBAIN DONNE PRISE AU LUDO-FESTIF ... 279

INTRODUCTION ... 280
1. UNE ETUDE DE CAS. LE FONCTIONNEMENT NOCTURNE D'UNE RUE COMMERÇANTE PARISIENNE ... 282
1.1. Les obstacles à la marche nocturne dans la RFT ... 283

1.2. Les temporalités des commerces modifient les interactions entre marcheurs et éléments non-humains dans la RFT 285
1.3. Le degré de saleté modifie le confort de la marche nocturne 287
1.4. Les interactions dysfonctionnelles entre marcheur et milieu 290
2. LE ROLE DES AMBIANCES ET DU DESIGN URBAIN DANS LE NOCTAMBULISME 292
2.1. Les critères de choix des lieux de sortie : le rôle des ambiances 292
2.2. Le design urbain modifie le noctambulisme 301
3. LES INTERACTIONS ENTRE LE NOCTAMBULISME ET LE MILIEU URBAIN 308
3.1. Le milieu urbain conditionne le régime de marche nocturne en situation 308
3.2. La marche nocturne produit le milieu urbain en situation 314
CONCLUSION DE LA CINQUIEME PARTIE 319

- PARTIE VI - UNE POLITIQUE PUBLIQUE DE LA VIE NOCTURNE DECONNECTEE DE LA CITOYENNETE DES SORTANTS 321

INTRODUCTION 322
1. LA GESTION INADAPTEE DU NOCTAMBULISME PAR LA REGLEMENTATION ET LA REPRESSION 324
1.1. La gestion des temporalités : la mise en place des politiques des temps de la ville 324
1.2. La programmation publique des supports du noctambulisme 326
1.3. La ville de Rennes. Un exemple du passage d'une politique répressive à la négociation collective 333
2. LA MISE A L'AGENDA POLITIQUE DU NOCTAMBULISME. L'ORGANISATION DE GROUPES D'ACTEURS « CAPTEE » PAR LES POUVOIRS PUBLICS LOCAUX 340
2.1. La mise en association des riverains 340
2.2. L'appel collectif des exploitants 346
2.3. Une émergence « captée » par les pouvoirs publics 349
3. LES SOLUTIONS POLITICO-ADMINISTRATIVES ET LEUR MISE EN ŒUVRE 354
3.1. Les solutions politico-administratives cadrant le noctambulisme, un principe de précaution 354
3.2. Le « tournant Hidalgo » : de la médiation à la régulation 365
4. ACTEURS EN DEBAT, ENTRE ARGUMENTATION ET JUSTIFICATION 375
4.1. Entre prévention situationnelle et répression, les définitions de l'ordre urbain 376
4.2. La politique publique de la vie nocturne se négocie via des positions inégalitaires 387
CONCLUSION DE LA SIXIEME PARTIE 402

- CONCLUSION GENERALE - 405

1. RESUME DES ENSEIGNEMENTS 406
2. LES APPORTS DE LA DEMARCHE COMPARATIVE 409
3. PERSPECTIVES DE RECHERCHE 414

TABLE DES FIGURES 419
BIBLIOGRAPHIE 422

Remerciements

Il est des ouvrages devenus œuvres – au sens arendtien - selon son créateur. Isolé, dans l'intimité, cet être tente d'artificialiser la nature par un processus violent en acte, un arrachement de son essence corporelle. L'objet d'une telle force n'est point tant de s'infliger une souffrance que de poser les jalons d'une conception solide, d'amener à un regard analytique pour l'élévation de l'esprit. Quand bien même l'œuvre est transformée, elle constitue un socle durable à la création d'artefacts à venir. Le créateur ne constitue, cependant, en rien un être suprême, tel que des croyances collectives aiment à évoquer pour se rassurer. Il n'est que son propre créateur suite à une introspection révélant sa place dans le milieu où il est plongé, où l'être sans avoir ne peut prendre place. Ainsi, il n'est pas de création *ex nihilo*, le mythe du penseur isolé dans sa tour d'ivoire surplombant le monde ne peut point subsister. Rechercher semble plutôt être une novation dans le champ broussailleux des pensées sur les réalités : assembler pour œuvrer, tisser des liens pour examiner et créer le désir de scruter plus au fond. Rechercher est un rapport à l'altérité, dans un double processus de support des autres pour supporter au moins un autre. Il ne s'agit point de faire preuve d'humilité de ne pouvoir dire « Je » que sous conditions, replaçant un pas dans les ombres d'autres pas, sans lesquels l'œuvre n'aurait su vivre.

L'un de ces pas est né de celui qui – le premier – apporte son soutien, sa confiance et sa volonté, malgré l'amoncellement de risques et de déboires (Jérôme Monnet). Il a irrigué cet ouvrage de son flot d'idées et de bienveillance. Celui-ci renvoie à l'institution d'accueil, ayant appuyé le projet et accepté ses incertitudes, mais ayant aussi proposé un cadre pour œuvrer (Université Paris-Est, Lab'Urba). Un autre pas m'a aiguillé dans les nimbes d'un milieu méconnu, d'une culture autre devenue une part de moi-même (Francisco Cruces Villalobos), partageant son exigence intellectuelle, appuyant mon double amour pour l'anthropologie et Madrid. Les mots qui suivent découlent de nos échanges, appuyés d'autres penseurs. Il en est ainsi du groupe transversal « Mobilités Urbaines Pédestres ». Par affinité et imprégnation en partie implicite, deviennent accessibles des manières de penser et ouvertures à d'autres milieux disciplinaires (architecture, psychologie, santé, ingénierie, etc.), culturels (dont mexicain via le groupe « Trottoirs ») et institutionnels (notamment celui des collectivités publiques) (Jérôme Monnet, Edna Hernandez, Julie Roussel, Hélène Charreire, Sabine Chardonnet-Darmaillacq, Jean-Paul Hubert, Jean-Michel Auberlet, Paul Salze*, Benjamin Pradel et Anne Jarrigeon). Il en est de même au sein de mes premiers collègues, m'ayant accueilli à l'Institut Français d'Urbanisme (Roxane de Flore*, QianQian Chen, Pedro Gomes, Albine Guitard*, José-Gregorio Hernandez ou Jana Kapickova). Ils ont su m'intégrer et me donner les clés pour avancer. Il ne faudrait pas oublier l'équipe Passerelle, l'autre partie des doctorants ayant constitué mon milieu de

pensée au sein de Bienvenüe (Pauline Silvestre, Rachel Mullon*, Lorraine Peynichou*, Camille Morel, Séverin Guillard, Anne-Laure Pailloux, Morgane Delarc*, Clio Hôte, Nicolas Cuervo, Amandine Mille*, François Valegeas, Garance Clément, Antoine Pauchon, Nathan Belval, Vincent Monnier, Njaka Ranaivoarimanana, Émilie Roudier, Mariana Tournon, Lucille Biarotte, Lise Fournier). Plus largement, c'est un collectif qui s'est créé, où le partage était de mise (Patricia Alvarez, Jérôme Rollin*, Sabine Bognon*, Clément Rivière). N'oublions pas les rencontres fortuites avec des pointures de ce milieu, telles que Marie-Hélène Massot, Alain Bourdin, Marie Delaplace, Claire Hancock, Cécile Cuny ou Gwendal Simon. Enfin, il me faut remercier notre directrice de laboratoire : Christine Lelévrier ; ainsi que le cœur de cette institution : Trofiména Bosch. Pour autant, la pensée s'affranchit des frontières, pour aller vers l'autre. J'évoque ici l'ensemble des rencontres fortuites dans le cadre de projets collaboratifs ou échanges informels, qui ont su me guider et m'apporter leur soutien (Adrien Defrance, Stéphanie Fer, ainsi que Françoise Dureau, les enseignants de l'Université de Rennes 2 dont notamment E. Le Breton et I. Danic, l'ensemble des auteurs de notre ouvrage collectif *Cohabiter les nuits urbaines*, les membres de l'équipe « Anthropologie de la nuit » - MAE-Nanterre, les équipes enseignantes de Marne-la-Vallée). Cela m'a permis de confronter mon regard à celui d'autres, qu'ils soient étudiants (dont la critique rajeunit la pensée) ou Howard Becker réconfortant en m'écrivant "*I had once dreamed of writing my own dissertation on a similar topic! "*. Il en est de même auprès du jury ayant accepté d'apporter une critique de mon travail (C. Deschamps, Y. Winkin, V. Nahoum-Grappe, S. Martinet).

Conclure ces remerciements ici serait un drame méthodologique, un *illusio* de penseur. Cet ouvrage n'aurait pu être sans ceux qui vivent et font les nuits urbaines. Il ne serait que spéculation sans l'appui des nombreux autres qui ont accepté, avec bienveillance, de m'accorder de leur temps. Malgré l'intimité des confessions, ma position de témoin sans doute dérangeante, ils m'ont donné tout ce qu'ils pouvaient pour rédiger ces pages. Il me revient ainsi de citer (conservant leurs pseudonymes) : Samir, Justine, Matthieu, Pierrick, Fred, Louise, Corinne, Pierrette, Guillaume, Cécile, Aziza, Maxime, Alexis, Béatrice, Raphaël, Sandra, Thomas, Jules, les quelques trois cent anonymes ayant répondu au questionnaire, les divers participants aux marches nocturnes et tous les sortants que j'ai pu rencontrer lors des mille et une déambulations nocturnes, dont ces chers Kev', Léo, Mélanie, Jarvin, Jona ou Romina à Madrid, qu'ils soient dealers, fêtards, promeneurs, prostitués, serveurs, cadres, étudiants, vieux, hommes, touristes, jeunes, hétéros, femmes, homos, bis, trans, d'une culture ou d'une autre, avec leurs croyances, leurs manières d'être, de faire et de dire, une diversité incroyable constituant la richesse de l'œuvre. Je me dois également de citer ces êtres qui, du fait de leur fonction ou statut, ont su accorder de l'attention à mes requêtes : T. Charlois, les Pierrots de la nuit, S. Martinet, F. Hocquard, P. Buhagiar, C. Ziwès, G. Jegou, Clément Léon R., le chef d'une Division de la propreté, P. Ducloux, NocheMadrid, J. Merino, Y. Chaouat, G. Pourbaix, la Préfecture de Police, E. Benito, Paris nous appartient,

Le Kiosque, D. Bertrand, un gérant de l'établissements, le Sneg & Co, le Synhorcat, The Ground, Brain, E. Canosa Zamora, SomosChueca, et tous les autres m'ayant apporté du soutien à leur manière.

Cependant, le créateur reste un humain, dans toute sa complexité avec ses multiples facettes identitaires. Or, chacune soutient l'autre et lui permet de s'exprimer, de s'épanouir. C'est pourquoi, cet arrachement à la nature n'aurait été rendu possible sans l'amour inconditionnel de ma famille. Mes parents ont su dépasser le déterminisme de la reproduction sociale, me permettant de réaliser mes désirs, de rendre effectifs mes espoirs. Ainsi, je remercie ma tendre et chère Maman, d'une force, d'une gentillesse et d'une sensibilité véritablement généreuse ; ainsi que mon Papa, présent en ces instants. Je remercie également ma fratrie et leur famille (Alicia, Yoann et Linda, Youna, Maëly), pour leur soutien chaleureux et encouragements attachant. Il en est de même pour mon cher Anthony, m'accompagnant au quotidien avec son humour décalé et sa timide tendresse. Enfin, je me dois de citer l'ensemble de mes amis qui ont su me chérir et m'épauler (Margaux et Raphaël, Maxime et Mickaël, Jean-Michel et Édouard, Gildas, Raphaël, Gérard, Vince, Nicolas R., Laëlana, Nicolas L., Lydia, Nicolas B. T., Julien, Maxence, Alex Adel, Stéphane, Ronan), ainsi que tous les potes croisés lors de nos folles soirées festives.

L'ouvrage couvre l'ensemble de ces êtres, au cœur de sa création, permettant son exposition publique, son appartenance durable au monde commun. Il revient à vous, lecteurs, de le saisir pour agir, pour se sentir libre et divulguer qui vous êtes dans le domaine public, faisant de cet ouvrage une œuvre.

* Un remerciement tout particulier à mes collègues signalés ainsi qui ont accepté de relire la thèse de doctorat.

Introduction générale

Depuis les années 1990, le phénomène du noctambulisme se développe dans la plupart des grandes villes européennes. Parmi les jeunes adultes, le phénomène social du sortir de chez soi pour se retrouver dans l'espace urbain en soirée s'est accru avec acuité. Ce phénomène est rendu visible par les traces liées à la prise massive de substances psychoactives en un court laps de temps et l'investissement ordinaire de l'espace urbain durant le temps habituel du sommeil. Il s'agit d'une pratique oscillant entre convivialité et festivité, s'extériorisant des établissements marchands dédiés, devenant le symptôme d'une jeunesse en train de se faire. S. Tutenges (2009 : 48) note l'universalité du phénomène, en Grande-Bretagne (*binge drinking*), en France (bizutages), en Espagne (*botellón*), en Europe du Nord, etc., qualifié de « *défonce* » entre des jeunes rassemblés dans la rue et écoutant de la musique en sociabilisant.

Ce phénomène du sortir prend part dans le cadre du contexte général d'une intensification des usages nocturnes de la ville, face à la mise en place historique d'un couvre-feu. En effet, l'évolution des modes de vie vers une individualisation de l'être au monde, la désynchronisation des temps sociaux entre eux et avec les rythmes individuels, la perturbation du couple traditionnel travail-loisirs dans la réalisation de soi, sont autant de facteurs encourageant à profiter de manière hédoniste des temps hors travail. Ainsi, le découpage linéaire des activités (travail, loisirs, sommeil) articulé au cycle de vie (enfance, vie active, retraite), est en cours de bouleversement. Ces mutations amènent à une expansion des mobilités et à une diversification des pratiques du temps et de l'espace. La qualité des aménagements urbains nocturnes permet son investissement, tant du fait du développement d'un urbanisme lumière avec la conception d'éclairages nocturnes pour la création de paysages laissant parler l'ombre (R. Narboni, 2015), que du développement de services urbains et marchands (kiosques, bornes de vente, services hospitaliers, etc.). L'ouverture d'équipements publics et d'infrastructures principalement de transports est prolongée au cœur de la nuit. L'idée de la mise en place d'une ville fonctionnant 24 heures sur 24 fait son chemin, dans une « *conquête* » progressive de la ville nocturne par des éléments de la ville diurne (L. Gwiazdzinski, 2005). C'est également toute une animation urbaine qui conquiert cet espace-temps, tant au niveau artistique tels les cracheurs de feu sur le parvis de la cathédrale Notre-Dame, qu'au niveau ludique avec le développement de la restauration et des débits de boisson, festif via les discothèques, bars de nuit, etc., et culturel avec la multiplication des spectacles, théâtres ou cinémas. L'investissement de l'espace urbain se normalise la nuit, il se légalise, se formalise et se démocratise. Cependant, « *toute médaille a son revers : l'intensification des activités nocturnes accroît les conflits d'utilisation ("dormir ou s'amuser ?")* » (M. Lezzi, 2015 : 41).

La « colonisation » de la nuit par les activités sociales et les usagers amène les gouverneurs locaux à prendre conscience des enjeux économiques et marketing de cet espace-temps.

Autrefois réprimé, restreint, cet espace-temps séduit les Villes pour envisager leur régénération. Dans ce cadre, la mise en compétition des métropoles pour l'attractivité urbaine encourage à développer les pratiques touristiques, à la valorisation des espaces patrimoniaux des centres et à la promotion d'un mode de vie, d'une identité de ville. Pour autant, la fabrique institutionnelle de cet espace-temps crée ou dissuade certaines pratiques. Des conflits de légitimité se posent à propos des usages des espaces urbains tolérables au cœur de la nuit (entre la liesse et le sommeil), des valeurs accordées aux pratiques festives (du dionysiaque gratuit à la convivialité marchande) et des formes d'occupation des espaces urbains visibles par les traces des sortants : tags, bruits, déchets, humeurs, etc. Cela produit une régulation différenciée où une même pratique est réprimée ou encouragée par les autorités urbaines, selon qu'elles la définissent comme légitime ou non.

Le droit à la ville la nuit (L. Gwiazdzinski, 2005) se pose tant à l'échelle globale de la politique de la ville qu'à l'échelle d'un événement urbain festif ou de micro-pratiques quotidiennes. La cohabitation des nuits urbaines fait débat, notamment entre des gentrifieurs au profil sociologique de cadres, bien établis dans leur vie et d'âge avancé, et des sortants juvéniles, étudiants ou jeunes actifs, entrant progressivement dans la vie adulte et son lot de responsabilités. Se joue le potentiel de redéfinition du statut des espaces-temps, de leur identification et de leurs contenus par les usages qui en sont fait. Habiter les espaces urbains de nuit interroge la transformation d'un milieu en un lieu de vie et d'expériences, un lieu repéré et repérable. L'usage non convenu ou détourné de l'espace public, les inégalités d'accès à la rue et aux espaces marchands du fait de rapports sociaux de sexe, racisés, culturels ou générationnels, amènent à des formes d'appropriation qui brouillent les frontières entre le privé et le public. L'enjeu sous-jacent porte sur la manière dont sont définis en situation des usages et usagers exclus et inclus, ainsi que les interactions entre ces usagers et leur milieu (« prises » ou *affordances*) (A. Berque, 2000). L'objectif lointain des autorités urbaines est de permettre une cohabitation nocturne apaisée.

Ainsi, le noctambulisme est un phénomène social total, au sens de M. Mauss (1968). À travers l'étude de ce phénomène mineur, c'est l'ensemble de la société qui se déroule. Par ses ramifications, le noctambulisme s'étend à de nombreux domaines sociaux ; il informe sur la société contemporaine. Le noctambulisme donne prise à l'étude de ses acteurs (les sortants), en termes d'interactions sociales entre eux, d'organisation spatio-temporelle du sortir et de formes d'inclusions/exclusions sociales. Il donne également prise à l'analyse du milieu urbain non-humain, en termes de design et d'aménagement, d'ambiances urbaines et de potentialités des polarités plus ou moins attractives. Il donne enfin prise à la compréhension des acteurs non-sortants, en termes d'interactions directes ou virtuelles avec les sortants, de représentations sociales sur le noctambulisme, de gestion du sortir, de moralisation et normalisation du sortir, etc. De fait, le noctambulisme est lié à cinq grandes thématiques :

- la temporalité nocturne investie de manière banale par des activités ludiques, ce qui permet de lire des processus de désynchronisation des rythmes sociaux entre eux et des temporalités urbaines ;
- l'espace public approprié pour des activités ludiques de nuit, ce qui invite à un regard sur les interactions sociales de face à face et formes de familiarité aux autres et à l'espace-temps ;
- la marche urbaine nocturne, en tant que déplacement et activité ludique, donnant lieu à des trajectoires en fonction des polarisations spatiales et à des traces d'une présence humaine accentuée par la prise de substances psychoactives ;
- la jeunesse, en tant que groupe homogénéisé de manière fictive par ceux en étant exclus, mais aux formes d'identification hétérogènes et situationnelles ;
- la gestion urbaine, en termes de réalisation de l'ordre urbain et du vivre ensemble, pour permettre une cohabitation d'usages temporellement différenciés, redéfinissant les usages et usagers (in-)désirables.

Guide de déambulation

L'argumentaire est développé en six parties, afin d'apporter une réponse cohérente à la problématique du noctambulisme. La première partie permet le développement des cinq thématiques précédemment listées et de mettre en lumière l'approche méthodologique mise en place dans le cadre de cette recherche. La troisième, la quatrième et la cinquième parties sont centrées sur le noctambulisme d'un point de vue interne : le déroulé de la pratique selon les sortants et les interactions entre les pratiques des sortants et le milieu non-humain. La seconde et la dernière partie sont centrées sur le noctambulisme d'un point de vue externe : les représentations sociales selon les définitions attribuées au noctambulisme et les formes de régulation du phénomène dans un système d'acteurs complexe.

Le déroulé du noctambulisme d'un point de vue interne

La troisième partie porte sur l'analyse de la structuration réticulaire du noctambulisme (moments, lieux et trajectoires). Il s'agit de nuancer l'idée de la circulation et du mouvement fluide à la base des rythmes socio-urbains « glocalisés ». Les configurations temporelles et spatiales du noctambulisme sont décrites, avant l'analyse des tactiques des sortants permettant la mise en place d'une configuration alter-temporelle et alter-territoriale. La distribution géographique du noctambulisme est analysée selon un système polarisant et le déroulé temporel est analysé en tant que moment ordinaire de réjouissances. Le déroulé des trajectoires du noctambulisme permet de faire lien entre ces deux configurations.

La quatrième partie est relative à une perspective egocentrée sur le noctambulisme, à l'échelle micro. Le noctambulisme est étudié en tant que moment ordinaire de réjouissances en collectif. Un regard sur la structuration des réseaux de sortants et leur pérennisation permet de comprendre comment sont configurés les groupes de sortie. Puis, est mis en lumière le contre-ordre social développé au sein des interactions nocturnes et festives. Enfin, le regard est centré sur les qualités des interactions en fonction des substances psychoactives et de la drague dans l'expérience sociale du noctambulisme, en tant que mise à l'épreuve de soi face à l'altérité.

La cinquième partie est liée à une perspective géocentrée du noctambulisme. Il s'agit de l'analyse des interactions entre le milieu urbain (ambiance et design urbains) et le noctambulisme, à travers une étude de la marche urbaine nocturne. La circulation entre le conditionnement du noctambulisme par le milieu et la production du milieu par le noctambulisme est mise en lumière.

Ces trois parties dressent un portrait du noctambulisme, en tant que configuration globale temporalité-territorialité-activité-altérité.

Négocier la confiance pour réguler l'incertitude

La seconde partie porte sur les représentations sociales liées au noctambulisme. Il s'agit de comprendre les problématiques de légitimité et de reconnaissance par l'analyse des définitions divergentes du noctambulisme, selon les chaînes de coopération entre acteurs du monde du noctambulisme. Face à ces représentations externes, l'analyse du profil des sortants et de leurs trajectoires socio-biographiques permet de banaliser l'investissement des nuits urbaines.
La dernière partie analyse la manière dont les « épreuves de proximité urbaine » amènent à la création d'instruments de domination et de légitimation de groupes et pratiques. Elle interroge la fabrique d'une politique publique de la vie nocturne, en décalage avec la citoyenneté des sortants. L'analyse porte sur la mise en place d'une sphère de négociations pour pallier aux limites de la gestion politique. La compréhension de la constitution des collectifs d'acteurs situe la mise à l'agenda politique de ce phénomène. Ensuite, les solutions politico-administratives sont étudiées pour comprendre leur mise en œuvre, leur efficacité et la manière dont la confiance est négociée. Enfin, le déroulé de la sphère de négociation est critiqué à travers une étude des positionnements et justifications utilisées dans le débat public.
Ces deux parties permettent de revenir sur la reconnaissance d'usages urbains liés à la désynchronisation des rythmes sociaux entre eux et des temporalités urbaines.

Conventions utilisées

- OPP1 : Observation Participante à Paris n° 1
- ODP1 : Observation Directe à Paris n° 1
- OPM1 : Observation Participante à Madrid n° 1
- ODM1 : Observation Directe à Madrid n° 1
- ORP1 : Observation d'une Réunion Publique n° 1
- AP1 : Acteur parisien lié à la fabrique d'une politique publique nocturne n° 1
- AM1 : Acteur madrilène lié à la fabrique d'une politique publique nocturne n° 1
- F1 : Informateur de sexe féminin n° 1
- H1 : Informateur de sexe masculin n° 1.

- Partie I -

Le noctambulisme : un phénomène d'actualité devenu un sujet de recherche sociologique et urbanistique

Conceptualisation, démarche, terrains d'enquête

Introduction

Le noctambulisme est un sujet d'actualité. Sa compréhension scientifique nécessite de l'interroger en tant que sujet de recherche. Or, le noctambulisme est un terme polysémique, signifiant l'être somnambule, le déambulateur nocturne, le fêtard, le couche-tard ou le nuiteux. Ces diverses acceptations ne sont pas étrangères les unes aux autres, mais entrelacées.

L'étude demande de savoir, au préalable, de quel type de noctambulisme il est question : ici, la déambulation ludique. La frontière entre les catégories d'analyse est floue. Il s'agit, de prime abord, d'un sortir la nuit, dans l'espace public, entre jeunes, pour une activité déambulatoire et festive. Cependant, restreindre l'étude à ces dimensions empêche d'en comprendre les nuances, les subtilités. Il importe donc d'interroger les relations entre le noctambulisme et la nuit, l'espace public, la jeunesse et la marche urbaine. Cela permet de problématiser ce phénomène social, en un sujet de débats scientifiques en sociologie et en urbanisme.

Toute recherche s'inscrit dans une histoire et est une histoire. Il convient, ici, de mettre à plat la littérature grise pour voir apparaître les notions de désynchronisation, de publicisation et de reconnaissance. Le modèle d'analyse peut alors être posé, selon la relation circulaire entre milieu urbain et noctambulisme, modifié en situation. La problématisation du noctambulisme découle alors d'une analyse de ses relations avec les enjeux socio-urbains de la troisième modernité.

Une fois les prémisses scientifiques abordées, la démarche méthodologique est déroulée. Il s'agit de justifier le choix des terrains d'enquête et de la comparaison, en tant qu'enrichissement heuristique pour comprendre ce qui relève de l'universalisme et du particularisme du phénomène. Puis, la manière d'aborder les terrains, selon une triple approche (egocentrée, géocentrée, et d'analyse des jeux d'acteurs), est justifiée par la nécessité de recouper les informations et de fiabiliser les interprétations. Enfin, l'ancrage théorique global de l'approche permet de comprendre la manière de lire cette réalité sociale, selon une perspective issue de la philosophie pragmatiste, à savoir l'interactionnisme symbolique. Cela permet de dérouler quatre idéaux-types du noctambulisme, en tant que grille de lecture analytique.

1. Le noctambulisme et la nuit. Interroger les rythmes sociaux et temporalités urbaines

Le noctambulisme se déroule durant la temporalité nocturne. Cela implique d'interroger ce que produit ce caractère nocturne dans l'analyse d'une activité sociale. La nuit est un temps social relatif au temps libre, qui peut être occupé de diverses manières : repos physiologique, travail, divertissement, etc. Ce fait pose la question de la désynchronisation des rythmes sociaux entre eux et des temporalités urbaines, rendue visible à travers le noctambulisme.

1.1. Réinterroger la notion de la « nuit »

La nuit est polysémique

1. Selon la métrique temporelle, la nuit peut être comprise telle une opposition au jour. Il s'agit de la dimension astronomique où la nuit renvoie à l'absence de soleil visible au-dessus de l'horizon, donc, à la période s'étalant entre le crépuscule et l'aube. Ces deux pôles constituent des seuils marquant le passage d'un monde lumineux à un monde ténébreux, d'une chaleur solaire à une fraîcheur nocturne (L. Gwiazdzinski, 2005).
2. En un sens figuré, la nuit peut être comprise telle une opposition à la lumière. Ainsi, dans la littérature, la nuit correspond aux ténèbres de l'esprit, à l'ignorance, d'où le Siècle des Lumières faisant face à la scolastique obscurcissant du Moyen-Âge. La pénombre de la nuit engendre des difficultés sensorielles du fait d'une perte des repères familiers (A. Cabantous, 2009 : 34) ; elle diminue la perception des formes et couleurs, altère l'appréciation des vitesses et distances, augmente la sensibilité aux contrastes et à l'éblouissement (A. Cabantous, 2009 : 35).
3. La nuit peut également recouvrir une dimension symbolique faisant référence à la misère (tels les sans-abris décédés lors des nuits hivernales), à la mort et au tombeau. Les angoisses nocturnes se retranscrivent dans des contes populaires, des récits folkloriques, via la figure du Diable et de la « sorcière » signant un pacte avec celui qui lui fournit ses pouvoirs contre sa soumission (A. Le Bras-Chopard, 2006). S. Challéat (2010) montre le rôle de la littérature, dès l'enfance, sur la construction des perceptions de la nuit, où les récits sont peuplés de personnages issus des angoisses humaines. Les peurs nocturnes ont également été développées dans le roman noir.
4. Cependant, la nuit peut aussi revêtir un aspect d'émulation intellectuelle et poétique. Il en est ainsi des songes et rêveries nocturnes, du processus de création

artistique ou des déambulations nocturnes, où la spécificité nocturne permet d'encourager les innovations. Cela peut s'entendre, de même, dans le processus cognitif, via les « charrettes » et investigations scientifiques, prenant un tout autre aspect de nuit. La nuit – malgré l'éclairage urbain – semble favoriser le processus de formation de l'imagination (F. Germain, 2014 : 48).

5. La nuit est articulée à un ensemble de normes, à des formes de légalité et légitimité. Elle possède une dimension morale, en tant que temps de liberté et de transgression des normes, où l'abandon de soi et l'insouciance est possible. Sous une dimension sociale, elle renvoie à un ensemble de sociabilités spécifiques, ainsi qu'aux confidences, à l'exclusion et au dérangement (avec des figures de la nuit telle que la prostituée). Politiquement, c'est un temps de contestation (la « Noche triste », la « Nuit du 4 août », etc.), de formation des sociétés secrètes et du débat politique. Juridiquement, des réglementations portent spécifiquement sur la période nocturne, tel que le travail de nuit.
6. La nuit est aussi culturelle et dynamique. Des activités sociales ont lieu de nuit, notamment dans le domaine culturel, sportif et ludique (boîtes de nuit, bars de nuit, cinémas, spectacles, expositions nocturnes, concerts, etc.). Elle représente une économie directe et indirecte, avec des emplois, des distributeurs et boutiques en libre-service ; et l'activité sociale de l'amusement, la fête.
7. Enfin, la nuit est fonctionnelle et urbaine, renvoyant aux transports en commun nocturnes, à l'éclairage urbain et monumental, à la mise en spectacle de la ville, aux polarités nocturnes.

Par conséquent, il est aisé de comprendre la diversité des nuits : la nuit hivernale n'est pas la nuit estivale, une nuit parisienne n'est pas une nuit rurale, la nuit d'un sans-abri n'est pas celle d'un cadre supérieur, etc. Ces ensembles d'ambiguïtés sémantiques sont à articuler à une vision empirique, où l'on voit apparaître les conflits qui y sont liés. Deux enseignements peuvent en être retirés. Tout d'abord, la pensée ne porte pas véritablement sur la nuit, mais se déploie à partir de la nuit et la nuit ne peut être appréciée qu'en discourant à partir d'elle :

> « *Il n'en reste pas moins que nous pensons à partir de la nuit. L'aurions-nous oublié, grisés en quelque sorte par la lumière, que la nuit finale nous le rappellerait. Et si celle-ci ne suffisait pas, la (plus) grande proximité de la parole à la nuit nous le rappellerait fermement, entendu que nous pensons toujours à travers les mots* » (G. Leyenberger, 2002 : 13).

Également, et dans la suite des propos de Leyenberger analysant la philosophie hégélienne, la nuit est plurielle, elle correspond à la nuit finale et à la nuit originaire, mais aussi à toutes les pluralités issues de la pensée à partir de la nuit.

Les travaux académiques sur la nuit prolifèrent

Le jour et la nuit, en tant qu'ensembles culturels, correspondent à une représentation cognitive ancrée sur une perception. La dynamique fondamentale de la naissance et du déclin du jour, articulée à celle de la naissance et du déclin de la nuit, est une « boîte noire » des travaux anthropologiques (J. Galinier, A. M. Becquelin, 2010). Pour autant, le langage cosmologique, les normes au principe des actions et les inquiétudes éthiques démontrent la légitimité de l'objet « nuit » en tant qu'objet d'investigation, qui se veut multidisciplinaire. Peu de méthodologies et concepts ont été développés via une « anthropologie de la nuit ». Or, du fait que la plupart des individus dorment la nuit, une activité au moins mentale subsiste. Après l'activité diurne, la nuit n'est pas un lieu de non-sens ou de vide social.

La nuit est investie de multiples usages. Les artistes médiatisent les fantasmes, mythes et croyances collectives portant sur cette temporalité[1] (cf. annexe n° 1). Ce mouvement est lisible dans la littérature[2], où Rétif de la Bretonne (1986) offre un portrait détaillé des nuits parisiennes. La recherche académique a longtemps oublié cette dimension, elle s'y est intéressée récemment, suite au travail pionnier de la philosophe A. Cauquelin qui établit l'offre nocturne parisienne et ses pendants liés à la normalisation, à l'ordre urbain détourné (donc relevant, selon l'auteure, de la déviance) :

> « *Les deux versants du discours nocturne ne collent pas : d'un côté, c'est la libération, le passage à travers la loi, le refus des interdits, l'éclatement des codes (ça va jusqu'à la "transgression", à croire que les noctambules sont tous des iconoclastes) ; de l'autre, c'est la répétition mécanique des dehors dedans, des fermetures de plus en plus fines et plombées (argots, signes de reconnaissance, pattes blanches)* » (A. Cauquelin, 1977 : 101-102).

De fait, les premières études ont porté sur l'aspect sécuritaire, tels que J. Girardon (1980) ayant écrit un essai prophétique sur le sentiment d'insécurité ou J. Delumeau (1978). Également, la thématique de l'éclairage public – liée en partie à la thématique sécuritaire – a fait couler beaucoup d'encre. Il en est ainsi des ouvrages techniques (W. Schivelbusch, 1993 ; B. Ibusza, 1972 ; R. Narboni, 1995), des études portant sur la fabrique d'ambiances nocturnes via un travail équilibré sur l'ombre (S. Fiori, 2000 ; S. Bertin, en cours ; J-M Deleuil, 2009), des réflexions sur la circulation des modèles d'illumination (E. Hernandez Gonzalez, 2010 ; S. Mallet, 2009) ou des travaux sur la pollution lumineuse (B. Mizon, 1994 ; S. Challéat, 2010). En parallèle, des travaux ont porté sur l'économie et le salariat nocturne (J. O'Connor, 1998 ; A. Perrault-Soliveres, 2001 ; D. Vanneste, 2007 ; C. Preiser, en cours), ainsi que sur les rythmes de vie (A. Reinberg, 1998 ; Y. Pelicier, 1980).

La dimension festive fait l'objet d'une attention particulière. Il en est ainsi des travaux du groupe de recherches Jeudevi (2008, 2010) concernant les rassemblements festifs dans

[1] A. Montandon (2013) a analysé des œuvres picturales, en montrant leur rapport avec la société et la culture dans laquelle elles sont produites.

[2] Analysée notamment par M-S Juan (1991), à travers les textes de Nerval, Maupassant, Proust et Aragon.

l'espace public ; des sociologues Y. Bonny (2010, 2011), R-P Desse (2015), C. Moreau et A. Sauvage (2006) s'étant intéressés aux pratiques festives et à leurs régulations. Les psychosociologues P. Buhagiar et C. Espinasse (2001) articulent les sorties nocturnes et potentiels de mobilité. Le collectif Candela s'intéresse à la vie nocturne lilloise (2015), alors que F. Cruces Villalobos (1995) a analysé les significations anthropologiques des fêtes institutionnelles madrilènes et que M. Jarvin *et al.* (1999) ont porté leur regard sur l'espace social du « Café Oz » (Paris). En filigrane, se dessine la problématique de l'alcool, notamment analysée par V. Nahoum-Grappe (2010), D. Farnié (2006) et C. Amador *et al.* (2005) pour le *botellón*, ou encore J. Freyssinet-Dominjon et A-C Wagner (2003) pour l'alcoolisation estudiantine.

Une seconde problématique apparaît à travers les nuisances comme conséquences de la fête, notamment sonores (A. Defrance, en cours ; E. Walker, en cours). Quelques auteurs ont analysé les pratiques de divertissement nocturne du point de vue de populations discriminées, tels que A. Mouchtouris (2003) pour les jeunes résidant en cité d'habitat social ou A. R. Buford May (2014) pour les Afro-américains refusés à l'entrée d'établissements festifs aux États-Unis. Enfin, d'autres auteurs se sont intéressés aux lieux de fête, telles que les discothèques et les bars (B. Réau, 2006 ; C. Salomon, 2007 ; M. Bonte, en cours) ou les espaces publics (C. Comelli, 2015 ; N. Chausson, en cours ; S. Fer, en cours), ainsi qu'au tourisme nocturne et festif (S. Juguet, 2009). Des auteurs ont également porté un regard sur les pratiques de sexualité nocturnes, qu'elles soient homosexuelles (L. Gaissad, 2009 ; R. Boivin, 2013 ; R. Redoutey, 2002) ou relatives à la prostitution (C. Deschamps, 2006, 2011a).

Cependant, des travaux permettent d'apporter une vision davantage globale sur les activités nocturnes, tels ceux du géographe L. Gwiazdzinski (2002, 2005), l'ouvrage collectif issu d'un colloque à Cerisy (C. Espinasse, L. Gwiazdzinski, E. Heurgon, 2005) et celui issu de l'exposition « Paris la nuit » (M. Armengaud, 2013), les travaux de J. Schlör comparant diverses métropoles européennes (1998) ou ceux de W. Straw à Montréal (2014), sans parler du philosophe T. Paquot (1997). Des historiens ont investis ce pan nocturne, tels que A. Cabantous (2009), A. De Baecque (2015) ou S. Delattre (2003). De la sorte, les activités nocturnes sont l'objet d'une littérature qui devient prolifique, preuve en est par le nombre de mémoires de recherche et de thèses de doctorat sur ce sujet.

Le noctambulisme ouvre la « boîte noire » des relations entre l'espace-temps nocturne, le milieu humain et non-humain

L'urbanisme – malgré les usages nocturnes des espaces urbains – a bien souvent privilégié la matérialité physique de l'espace et l'analyse de son vécu diurne, au détriment des temporalités. Ainsi, nombre de spécialités (architecture, géographie, cartographie, aménagement de l'espace, etc.) sont intrinsèquement liées à l'espace ; seules l'histoire et l'archéologie prennent en compte la dimension du temps long, mais davantage via les

ruptures historiques. Dans la réflexion urbanistique, les plans lumière, les outils de gestion du transport ou les réglementations sur le travail de nuit permettent d'aborder les temporalités. La préconisation de H. Lefebvre[3] ressurgit pour insister sur la nécessité de ne pas séparer le temps et l'espace. Développant la « rythmanalyse », l'auteur permet « *la convergence du temps, de l'espace, de l'identité et de la matérialité* » (A. Mrozowski Stephen, 2012 : 121) dans l'analyse de la vie quotidienne. Cette idée est développée à travers trois notions (H. Lefebvre, 1974) :

- L'espace conçu correspondant aux représentations sociales de l'ordre spatial, à la planification d'un espace dominant : la production matérielle ;
- L'espace perçu correspondant à la production spatiale par son appropriation au quotidien : la production de savoirs ;
- L'espace vécu correspondant aux symboles relatifs à un espace habité, dominé : la production de significations.

Néanmoins, la prise en compte de la dimension temporelle eut tendance à isoler ce facteur. Il en est ainsi de l'étude de la réorganisation des temps sociaux face aux temps métriques imposés lors de l'industrialisation de la société. Tels que le notent J-M Stébé et H. Marchal (2007 : 118) : « *Les temps de la vie des citadines et des citadins sont désormais moins segmentés et hiérarchisés entre eux qu'imbriqués les uns dans les autres* ». Face à la programmation industrielle, l'époque contemporaine est marquée par une désynchronisation des temps sociaux entre eux, nécessitant une réorganisation des activités sociales.

Les travaux traitant plus spécifiquement de la temporalité nocturne ont tendance à privilégier la dimension sensible, du fait de ses significations mythico-religieuses[4]. Ainsi, se lit couramment le fait que les nuits s'éprouvent davantage qu'elles ne se prouvent. Sans s'échapper du mode sensible des nuits urbaines, mon objectif est davantage de s'en extirper pour arriver à une compréhension scientifique. Secondement, malgré l'existence de travaux traitant des nuits urbaines de manière assez globale, l'ensemble reste fragmentaire et relatif au rattachement disciplinaire de l'auteur ou à son objet d'étude.

Or, la nuit n'est pas un simple contexte temporel du vécu urbain, ce que le noctambulisme peut permettre de mettre en lumière. Ceci implique d'ouvrir la « boîte noire » de l'analyse des relations spécifiques entre cet espace-temps, le milieu non-humain et l'être humain. Il s'agit d'amener à la conceptualisation de la nuit, notamment urbaine, tels qu'invitent à le faire J. Galinier et A-M Becquelin (2010), ou C. Deschamps (à paraître b). De fait, conceptualiser les nuits urbaines implique de penser autrement que la recherche académique diurne : la nuit révélerait « *d'autres manières d'être ensemble au monde* » (E. Heurgon *in* C. Espinasse *et al.* (dir.), 2005). Il semble nécessaire de se détourner des

[3] Selon la lecture de A. Mrozowski Stephen (2012).
[4] Cf. annexe n° 1.

éclairages illusoires d'une perspective diurne, de préconceptions scientifiques d'un monde autre.

Anthropologiquement, les travaux de U. Hannerz (1983) permettent de mieux saisir cette idée. Travaillant sur la distinction entre une anthropologie *dans* la ville et *de* la ville, l'auteur note le fait que de nombreux chercheurs traitent de phénomènes internes à la ville, vue comme une mosaïque d'éléments difficilement articulés. Or, il se refuse à la réduction d'une anthropologie dans la ville, en proposant une articulation entre les analyses microsociologiques et macrosociologiques, entre une anthropologie du dedans et d'en haut. Cela est rendu possible par une analyse des formes de mobilité (« trafic ») et d'accessibilité, donc, des interactions de face à face, virtuelles et globales. Il s'agit de regarder les interrelations entre des domaines de la vie sociale et leur différenciation croissante. Ceci l'amène à parler de la ville en tant que « *réseau des réseaux* ». L'auteur y introduit, de fait, la notion d'incertitude, notamment dans les interactions en face à face et entre anonymes, où l'autre peu connu mais identifié par des attributs identitaires est celui envers lequel peu de confiance est accordée. C'est cette piste qui est ici suivie pour étudier les relations entre l'espace-temps nocturne, le milieu humain et non-humain.

En effet, la distinction peut être également opérée entre une anthropologie *dans* la nuit et *de* la nuit. La fragmentation des objets relatifs au nocturne reflète une anthropologie *dans* la nuit, ne devenant qu'un contexte de l'étude et empêchant une vision globale et une conceptualisation de la nuit. Tel que l'écrit C. Deschamps (à paraître a), une telle entreprise peut être menée en comparant, au sein des enquêtes menées dans la nuit, ce que produit la nuit dans divers contextes, ses interactions avec de multiples individus et leurs représentations. Il ne s'agit pas de nier le caractère nocturne des phénomènes observés, mais de prendre en compte le fait que ce type de recherches porte également sur la nuit. Il ne s'agit pas, non plus, d'entrer dans une logique de causalité cherchant à découvrir ce qui est dû à la nuit ou au jour dans les phénomènes sociaux. C'est une démarche méthodologique largement remise en cause face à une approche processuelle. L'étude de la nuit permet de montrer le flou de ses seuils, tels que les flous de l'urbain. Ceci pose un certain nombre de questionnements, déjà bien explicités :

> « *À rebours d'un attachement à la puissance évocatrice des porosités nocturnes complexes, les jours et les nuits sont-ils aux temporalités ce que la ville est à l'urbain ? C'est-à-dire l'élément concret, tangible et préhensible d'une étendue infinie et démiurge ?* » (C. Deschamps, *Ibid.*).

Le flou des seuils entre jour et nuit

Ce programme de recherche implique de prêter attention aux seuils entre jour et nuit, des seuils pouvant être ritualisés et poreux, du fait d'une introduction du jour dans la nuit et réciproquement (narration des rêves de jour, etc.). Le passage du jour à la nuit n'est pas linéaire ; il peut être envisagé comme un parcours commençant sur l'un des pôles, puis

passant par un « encore là », « déjà plus », « pas encore là », « déjà là », pour terminer sur l'autre pôle (JP Desclés, 2015). Pour exprimer ce passage, D. Dehouve (2015) utilise la partition des Indiens Tlapanèques (Guerrero, Mexique), où la nuit et le jour ne sont plus des pôles mais des lieux d'échanges (une spécificité non-occidentale). Ainsi, les Tlapanèques divisent le cycle journalier du soleil en trois parties : le « soleil ascendant » (*mi'cha*) entre 02 heures du matin et midi ; le soleil au zénith entre midi et 15 heures ; le « soleil décroissant » entre 15 heures et minuit ; le sommeil inactif ayant lieu entre minuit et 02-03 heures du matin. Les zéniths de la nuit et du soleil sont les moments les plus dangereux, où le fait de sortir est évité. Cette partition modifie les pratiques quotidiennes : travail aux champs et préparation de la pâte de maïs durant le « soleil ascendant » ; rituels aux morts durant le « soleil descendant » ; rituels au soleil et d'installation des autorités politiques avant le « lever du soleil » ; rituels des feux nouveaux allumés en « soleil décroissant », suivis de rituels nocturnes.

Ce parcours du jour à la nuit (et réciproquement) est à interroger dans le noctambulisme, pour comprendre ce que la nuit produit sur la modification des pratiques et rapports sociaux. L'entrelacement des pratiques entre nuit et jour, dans l'Occident contemporain, peut se comprendre en suivant le premier modèle de polarisation sur ces deux ensembles culturels. La négociation du coucher et du lever, le passage entre la fin du travail et le moment du coucher du soleil & le lever du soleil et le début du travail, sont autant de seuils sur lesquels porter son attention. Le système d'interdits de la temporalité nocturne (avec un couvre-feu) n'est plus opérant, où la norme - du Moyen-Âge à la fin de la Renaissance - était d'éteindre le foyer et de fermer la maisonnée pour se retrouver dans l'intime et se protéger de l'extérieur, du Diable, etc. La « révolution nocturne » de la moitié du XIXe siècle, où Paris devient la « Ville lumière » et les aménagements urbains offrent une large place aux divertissements, amène à une frénésie festive toute en lumière. La nuit urbaine est ambigüe, pleine de contradictions. C'est la nuit que la fièvre extatique se libère, où les fantasmagories de l'imaginaire émergent dans un monde remplit de merveilles et de mystères. La transe collective autour d'un feu rituel[5] peut aujourd'hui être symbolisée par le réverbère, la boule à facettes, etc. Elle mène à la libération dramaturgique de sa place sociale via le masque devenant le maquillage, le marquage vestimentaire…

[5] Cela fait référence à l'articulation entre le cycle solaire et le rituel du feu, avec par exemple la fête de la Saint-Jean Baptiste. Une association symbolique subsiste entre le mythe de création du soleil et la confection du feu nouveau, où allumer un feu est un acte créateur préfigurant le développement du cycle solaire quotidien. Les rituels du feu permettent de purifier la portée cosmologique négative des nuits ; ainsi qu'une transgression de l'ordre moral et inversion de l'ordre social couvert sous un masque.

1.2. Le noctambulisme est un investissement urbain en décalage avec les autres temps sociaux

La nuit est un temps social dont la durée varie selon la définition prise en compte, qu'elle soit juridique, astronomique, physiologique, etc. ; un temps mis en opposition avec le temps diurne et la lumière. Interroger un phénomène social prenant corps durant le temps nocturne, nécessite d'interroger comment s'articulent ces temps sociaux et la « nuit » comme signifiant. Le temps est compris telle une durée objectivée, une période nécessaire pour l'exercice d'une action humaine répétitive. L'analyse de cette configuration porte sur la distribution des temps sociaux (et la prééminence du temps libre).

La distribution entre temps de travail et temps des loisirs

Les temps festifs et de convivialité sont articulés à des temps biologiques (temps de récupération physiologique relatif au temps de sommeil) et à d'autres temps sociaux (temps des responsabilités professionnelles du fait de l'activité professionnelle ou des études), qui constituent des temps incompressibles. Considérer la distribution des temps sociaux revient à comprendre comment s'effectue la distribution entre le temps de travail et le temps des loisirs, le temps de la productivité et de ses contraintes face au temps de l'improductivité et de la libération des obligations.

Pour autant, temps de loisirs et temps libre ne sont pas synonymes. Étymologiquement, une opposition se dessine entre le loisir en tant qu'*otium*, c'est-à-dire, en tant que temps d'oisiveté et de repos pour des activités choisies, et le loisir en tant que *negocium*, c'est-à-dire, en tant que temps pour s'occuper des affaires de la cité. Ainsi, le travail serait avilissant et s'imposerait aux êtres humains, soit un état de servitude ; alors que le loisir serait lié à l'idée d'élévation du niveau culturel, soit une activité valorisée. Pour autant, l'instruction et le développement de l'esprit, dans les activités de loisir, dépendent de l'usage effectué du temps libre (*otium* ou *negocium*), étant relatif aux catégories sociales. Il y a ainsi une double hiérarchisation entre temps de travail (notamment manuel) et temps de loisir, ainsi qu'entre activité culturelle et inactivité du temps de récupération ; traversée par une hiérarchisation sociale. De la sorte, des actifs occupés professionnellement pour des activités de cadres, professions intellectuelles et supérieures, par exemple, ont moins de temps libre, mais ils combinent - mieux que les catégories socialement moins élevées - le temps de travail et le temps de loisirs, en diminuant le temps consacré aux activités passives de divertissement, telle que la télévision. Or, les individus s'adonnant à l'*otium* ne contribuent pas à produire de la richesse[6] – des biens et des capitaux – utiles aux autres membres de la société à laquelle ils

[6] Au sens de A. Smith (1776), les causes de la richesse des nations sont liées au travail productif (progressant par la division du travail), à la proportion de la population qui est productive (augmentant du fait de

appartiennent, ni à leur développement personnel ; ce qui est à la source de conflits sociaux avec les producteurs diurnes dormant la nuit (entre ouvriers et aristocrates, entre fêtards et dormeurs…). Or, A. Touraine note (lisant les travaux de F. Khosrokhavar) que :

> « *la jeunesse éduquée et souvent éclairée, mais plus souvent encore au chômage ou sous-employée, et qui, pour accéder au travail, à la liberté et au bien-être, entend chasser ceux qui l'en empêche* [sous-entendu, l'élite dominante] » (A. Touraine, 2013 : 100).

De fait, se lit le conflit entre jeunesse et monde adulte de l'élite dominante, entre *otium* nocturne et productivité diurne : l'*otium* ne permet pas l'interdépendance des acteurs sociaux dans une société à solidarité organique, d'où une problématique de construction de la légitimité de le pratiquer s'il nuit à la production créatrice de valeurs en empêchant la récupération des producteurs. Or, l'*otium* peut constituer une réponse à l'inaccessibilité au monde des producteurs.

La thèse de J. Dumazedier (1962) est que l'articulation entre temps de productivité et temps de récupération n'est plus opérante du fait de la dynamique sociale globale accordant une place prédominante aux temps des loisirs. Il s'agit d'un mouvement de fond indiquant l'émergence de nouvelles valeurs et de nouveaux comportements sociaux, où le loisir est :

> « *un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de plein gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa formation désintéressée, sa participation sociale volontaire ou sa libre capacité créatrice après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales et sociales* » (J. Dumazedier, 1962 : 29).

De la sorte, l'auteur va à l'encontre de la distinction de nature entre culture et loisir, pour la comprendre plutôt en degrés de participation et de qualité. Dans sa définition initiale, l'auteur donne trois valeurs relatives aux loisirs : le délassement (la récupération physique et nerveuse), le divertissement (pour se délivrer de l'ennui) et le développement de la personnalité (l'épanouissement de soi). Néanmoins, le temps des loisirs a pris une importance historique, en tant que « révolution culturelle » silencieuse marquée par la liberté d'être soi, le développement d'autres types de rapports sociaux et l'aménagement d'infrastructures de loisir en espace urbain. Les valeurs liées à cette nouvelle civilisation correspondent à la libération des obligations sociales liées à l'entreprise, à l'école, etc., au désintéressement car le loisir n'a pour fin que lui-même, à l'hédonisme et à l'expression des besoins individuels en libérant de l'ennui et des routines. Cela permet à l'auteur d'autonomiser l'objet « loisir » par rapport à la sphère du travail. Ainsi, un nouvel équilibre est, selon Dumazedier, recherché entre les exigences utilitaires de la société et les exigences désintéressées de l'individu, au profit de ces dernières. Des aspects ludiques

---

l'accumulation du capital) et à l'échange marchand. Il s'oppose ainsi à la conception selon laquelle la monnaie constitue la richesse (du fait d'un excédent de la balance commerciale), en défendant le libre-échange.

peuvent se retrouver dans la sphère du travail (pauses café, jeux en ligne, etc.), et pour la valorisation de son travail. Il y a un brouillage des frontières entre « vrai travail » et « sale boulot » (A. Bidet, 2010). De son côté, la fête – débarrassée de son contenu cérémoniel qui est une forme d'obligation institutionnelle – peut correspondre à cette définition du loisir. En effet, elle est vouée à la recherche du plaisir, de l'événement et hors cadre de travail, scolaire. Cependant, cette vision dépend du type de fête : les fêtes institutionnalisées, les fêtes de famille périodiques ou la marchandisation de la fête, sont autant d'éléments qui amoindrissent le côté ludique, au profit d'une fête en tant que « semi-loisir » selon l'expression de Dumazedier.

Temps de travail, temps libre et temps de sommeil

En France métropolitaine, d'après l'enquête *Emploi du temps* (2010), la moitié d'une journée (11 heures 45 minutes, en moyenne) est consacrée aux « *activités physiologiques (repas, sommeil, toilette)* », le temps de sommeil étant de 8 heures 30 en moyenne par jour. Or, la durée de sommeil a diminué de 13 minutes par jour entre 1999 et 2010 au profit du temps de toilette et de 10 minutes par jour entre 1986 et 1999 ; les salariés ne dormant que 8 heures 10 (soit une heure de moins que les étudiants et lycéens). Le temps de sommeil des Espagnols est relativement similaire à celui des Français, malgré la potentielle sieste[7]. La différence vient plutôt des horaires de coucher et de lever, où quasiment la moitié des Espagnols s'endorment entre minuit et une heure du matin, et 20 % plus tardivement (soit une moyenne de 00 heure 15 en semaine et 00 heure 53 le week-end selon Withings, 2014). Mais, le quart des Espagnols se réveille entre 08 et 09 heures, et 13 % plus tardivement. De leur côté, les trois quarts des Français s'endorment avant 23 heures 30 et se réveillent vers 08 heures 00 (Insee, 2012). À une heure du matin, un Français sur dix ne dort pas et 96 % dorment à trois heures du matin. On peut observer (Figure 1) un décalage plus tardif d'environ une demi-heure le vendredi et le samedi soirs pour le coucher et d'une heure et demie le jour suivant pour le lever.

[7] Elle dure vingt minutes, entre 16 heures et 18 heures. 56.7 % des madrilènes déclarent ne pas faire de sieste et seuls 16.2 % en effectueraient une quotidiennement, selon une étude menée par Asocama.

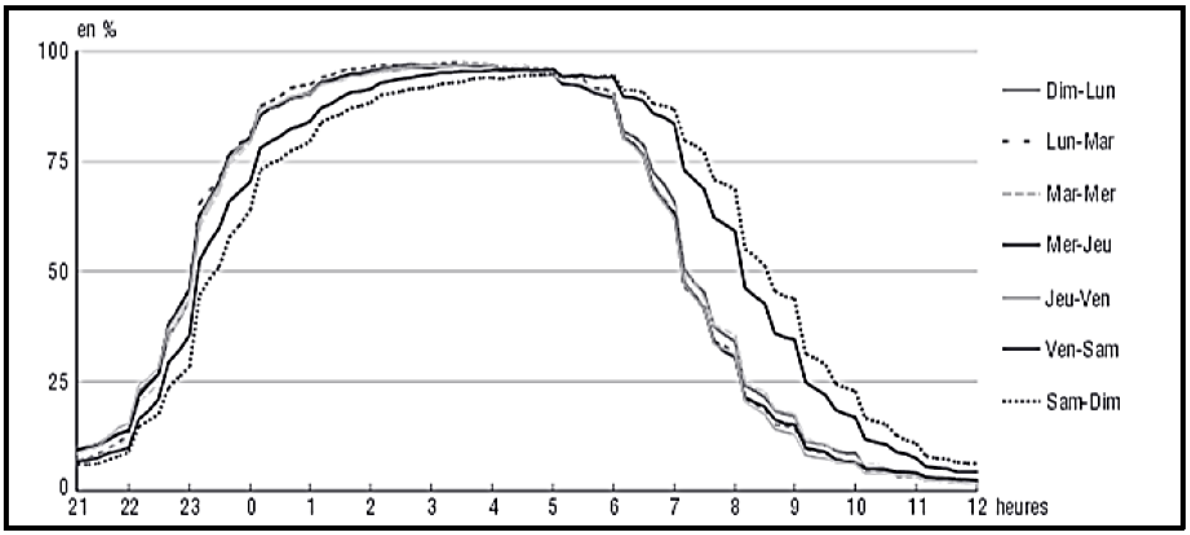

Figure 1 : « Heures de sommeil selon les nuits de la semaine en 2010 » en France métropolitaine, 2012, source : Insee

De son côté, le temps de travail a diminué de 20 minutes par jour chez les actifs entre 1999 et 2010 du fait des politiques de réduction du travail, soit une moyenne hebdomadaire de 23 heures 15 pour l'ensemble des Français interrogés en 2010, 33 heures 15 pour les étudiants et lycéens et 37 heures pour les salariés. Les hommes travaillent en moyenne davantage que les femmes, notamment du fait de la nature des emplois. Mais, entre 1986 et 2010, les hommes actifs ont perdu 3 heures 30 en moyenne par semaine (et les femmes, 15 minutes). D'après l'enquête *Empleo del tiempo* (2011), les actifs espagnols ont un temps de travail hebdomadaire moyen d'environ 36 heures 18 (soit 15 minutes de moins par jour qu'en 2003), dont 34 heures 41 pour les salariés. En se décentrant via une perspective historique plus longue, la diminution du temps de travail est bien plus marquée : de 3.000 heures annuellement en 1840 à 1.500 heures, en moyenne, en 2010 (P. Boisard, 2013 : 13), soit une division par deux du temps de travail dépendant des catégories sociales, des secteurs d'activités ou de critères sociodémographiques (salariat féminin).

Le temps libre, en France, a augmenté en moyenne de 7 minutes par jour entre 1999 et 2010 (4 heures 58 par jour en 2010), soit une moyenne hebdomadaire de 35 heures pour l'ensemble en 2010 (davantage que le temps de travail), 37 heures 15 pour les étudiants et lycéens (4 heures de plus que le temps de travail) et 27 heures pour les salariés (10 heures de moins que le temps de travail). En Espagne, le temps libre hebdomadaire est en moyenne de 34 heures 11 (33 heures 20 dans la Communauté Autonome de Madrid) ; les actifs disposant de 28 heures 21, en moyenne, et les étudiants de 38 heures 30 environ. En semaine, le temps libre (par rapport au temps des études, à l'attention à la famille et au travail productif) se déroule entre 14 heures et 02 heures du matin ; mais surtout entre 16 et 21 heures (33-39 % des répondants) et entre 23 heures et minuit (40-47% des répondants). Le creux entre 21 et 23 heures correspond au dîner. Du vendredi au dimanche, la distribution est similaire avec une plus grande participation entre 16 et 21 heures et entre 23 heures et minuit (42-50 % des répondants).

Globalement, les femmes françaises et espagnoles disposent de moins de temps libre que les hommes : 30 minutes de moins en moyenne par jour en France et 54 minutes en Espagne. Or, elles travaillent moins longtemps. Elles ont cependant un temps physiologique et un temps domestique plus important que les hommes (respectivement, 15 minutes et 1 heure 30 de plus en moyenne). Secondement, le temps libre des actifs a augmenté de 20 minutes par jour entre 1989 et 2010 (soit 2 heures 20 par semaine). Or, plusieurs facteurs jouent sur la quantité de temps libre disponible : les hommes, les plus de 65 ans (puis, les 18-24 ans et les 55-64 ans), les habitants des villes de moins de 10.000 habitants, les vieilles classes moyennes et ouvriers qualifiés, sont ceux qui disposent de davantage de temps libre (les femmes, classes aisées, etc., étant ceux disposant de moins de temps libre). Cependant, la distribution des temps sociaux est spécifique en Espagne par rapport à la France.

Le contenu du temps libre

L'enquête européenne *Quality of life* (C. Kesy *et al.*, Eurostat, 2015) permet d'apporter des éléments sur l'importance des activités ludiques et culturelles. 62 % des Espagnols jugent le travail comme un domaine de vie important, contre 67 % des Français ; soit plus important que les loisirs (respectivement, 42 % et 34 %). L'enquête montre que la corrélation entre « loisirs » et « relations amicales » est forte (coefficient de 0.84). Pourtant, l'épanouissement au travail a tendance à diminuer, notamment du fait d'une pression plus stricte au niveau du respect des délais qui se raccourcissent.

Dans le domaine des loisirs, les Espagnols déclarent aimer se détendre (pour 57 %), faire ce qu'ils veulent (pour 44 %), puis, rencontrer des gens sympathiques (pour 39 %) ; alors que ce dernier item est très important pour les Français (67 %), après la détente (75 %). Il y a une vraie exception française : 63 % des Français voient leurs loisirs comme un moyen d'apprendre de nouvelles choses, soit un taux quasiment deux fois supérieur à celui observé dans d'autres pays. Il semble cependant que la vision du temps libre en tant qu'*otium* ait pris le pas sur le *negocium*, soit un temps libre destiné à des activités passives de divertissement. Ainsi, en Ile-de-France, 57 % des interrogés définissent le loisir comme le fait de : « *se reposer, se détendre, ne rien faire* », alors que 20 % le définissent comme servant « *à se cultiver, à apprendre* » (IAU-IdF, 2004).

Le contenu du temps libre est majoritairement lié à la télévision. Les Français (EDT, 2010) la regardent, en moyenne, plus de deux heures par jour (une durée augmentant avec l'âge). En Espagne (EDT, 2010), le temps dédié à la lecture, à la télévision ou à la radio a augmenté de 19 minutes, soit un total de 3 heures par jour en moyenne. Il semble y avoir eu un report de la baisse du temps accordé à la vie sociale (de 9 points) vers l'information et le monde de l'édition. Les Espagnols utilisent davantage leur temps libre pour être avec leur famille (85 % du temps libre) et regarder la télévision (78 %). Le fait de se promener (67 %) et d'être avec leurs amis (65 %) est important ; davantage que de lire (53 %),

écouter la radio (47 %), aller au cinéma (39 %), aller boire un verre d'alcool (*copa*) (33 %), faire du sport (33 %), sortir avec quelqu'un (26 %), etc. Les Franciliens, de leur côté, dédient la majorité de leur temps libre à la lecture et à la télévision (respectivement, 98 % et 96 % des interrogés franciliens déclarent les pratiquer), notamment au quotidien pour plus des trois quarts des interrogés. Puis, viennent la promenade et la pratique d'un sport, en tant que pratiques majoritairement effectuées et le plus régulièrement. Par conséquent, le domaine familial et les loisirs réalisables dans un logement sont les plus importants en budget-temps, avant les sociabilités plus larges. Puis, viennent les domaines festif et sportif, avant les domaines culturels et politiques, ou le loisir à visée pratique (bricolage, jardinage, …), qui sont peu investis.

Le contenu du temps libre varie selon les catégories sociales (les ressources financières et le niveau de diplôme), ainsi que selon les territoires (les infrastructures urbaines et leur accessibilité plus importante en zone urbaine dense), selon P. Boisard (2013 : 15). Les Parisiens sont plus enclins à adopter la seconde vision du loisir (*negocium*) et fréquentent plus assidument les musées, cinémas, théâtres, restaurants, etc., que les Franciliens non-Parisiens (IAU-IdF, 2004). De leur côté, les 15-24 ans sont les plus grands consommateurs de loisirs et, tout en considérant manquer de temps libre, ils sont plus enclins à adopter la première vision du loisir (*otium*). De fait, le temps libre prend une place prééminente dans la distribution des temps sociaux, via des valeurs de libération des obligations sociales, de désintéressement, d'hédonisme et d'expression des besoins individuels. Bien que les activités intimes de divertissement passif soient les plus pratiquées en termes de durée, l'appétence est plutôt tournée vers des activités de sociabilités et à l'extérieur.

Une des limites des enquêtes *Emploi du Temps* est toutefois à indiquer : elles ne permettent pas de prendre en compte des activités pratiquées simultanément (telles que regarder la télévision en effectuant le ménage) et surtout, ne tiennent pas compte de l'engagement dans ces activités. Or, le degré d'engagement dans un comportement, selon la définition de Kiesler (1971), permet d'articuler l'individu (ses désirs, opinions, représentations, etc.) à ses actes. Dans ce cadre, l'activité de divertissement passif (regarder la télévision) est une forme de « *soumission librement consentie* » (R-V Joule, J-L Beauvois, 2002 : 82), conduisant à réaliser des actes qui ne l'auraient pas été spontanément. Cet acte est privé et moins engageant que sous le regard d'autrui. Il est aisé d'éteindre la télévision, cet acte est peu coûteux après avoir effectué l'acte couteux d'achat de l'équipement et il permet un sentiment de liberté dans le choix du canal, la temporalité de l'écoute, l'écoute plus ou moins soutenue, etc. Mais, l'acte est fortement contraint par l'offre des programmes, notamment. Or, l'activité de convivialité est davantage engageante, notamment si elle a un caractère public. Quitter un moment de convivialité nécessite des rituels de salutations (E. Goffman, 1973), cette activité implique un certain coût financier et la liberté de participer (ou non). Or, cet engagement a tendance à consolider les attitudes des habitués à une pratique.

1.3. Le noctambulisme (dé-)synchronise

Dans le cadre du noctambulisme, envisager les rythmes socio-urbains de ce phénomène permet de penser la nuit au-delà de la simple dimension métrique du temps. Est rendue visible la désynchronisation des rythmes sociaux entre eux et avec les temporalités urbaines. Cela amène des conflits symboliques sur l'usage de l'espace urbain. Il en est ainsi de la cohabitation entre des usages festifs et le sommeil, la convivialité et la fête, la culture et le loisir, le temps nocturne du travail et le temps hors travail, etc.

J. Monnet (2000 : 29-30) estime que la « *ville synchronise* ». Reconnaissant la diversité des temporalités urbaines, l'auteur permet de comprendre qu'un regard d'en haut (une géographie *de* la ville) permet de mettre en perspective les rythmes articulés d'une ville par rapport à ceux fragmentés de ses citadins. Cette synchronisation s'effectue, selon l'auteur, à diverses échelles : entre celle des cycles (économiques, de mouvements de populations, etc.) et des citadins (la conscience du sujet qui unifie les temporalités à diverses échelles).

Prenant acte de ces phénomènes, s'est développé une voie d'analyse relative aux formes de (dé-)synchronisation. Il s'agit de reconnaître la possibilité d'une désorganisation temporelle de la société, contrairement à la rythmanalyse qui évoque les modes de production de la société comme organisateurs d'un temps général. Le temps n'est pas seulement une mesure objective de durée, il est défini par des activités sociales. Or, les individus, par leurs actions, temporalisent, ils fabriquent leurs propres temporalités selon les rythmes sociaux auxquels ils sont soumis. Cela permet d'articuler l'unité temporelle du calendrier social aux opérations opportunistes des acteurs. C'est un processus symbolique continuel de production par les individus, pris dans un temps socio-culturel à multiples dimensions (N. D. Munn, 1992). Le noctambulisme permettrait la mise en place d'une tactique, plus ou moins consciente ou intentionnelle, pour manipuler les temps et rythmes sociaux établis. Il s'agit, pour les sortants, de produire leurs propres manières de temporaliser.

Le chrono-urbanisme prend en compte les modes de vie des citadins et leurs usages différenciés de la ville – simultanéité des tâches, juste à temps, ubiquité, etc. Il permet de prendre acte du fait que des espaces soient occupés par des groupes différents, pour des activités diverses à des temps diversifiés (F. Ascher, 1997). Son intérêt est d' « *identifier les intérêts collectifs en matière d'espaces-temps urbains et élaborer des solutions admises comme d'intérêt général* » (*Ibid.* : 121). Le chrono-urbanisme amène à une gestion adéquate des rythmes collectifs différenciés, à une conciliation d'usages individualisés de la ville. C'est, de fait, une autre manière d'organiser le programme des citadins, des services et des cycles urbains, pour les autorités urbaines :

> « *Le rôle des pouvoirs publics en cette matière est triple : ils doivent tout à la fois rendre accessibles de façon équitable les services publics pour les citadins dont les*

> *horaires sont de plus en plus atypiques et irréguliers ; ils doivent assurer ou rendre possibles les services collectifs permettant aux activités économiques et aux individus de développer de nouveaux rythmes et horaires ; enfin ils doivent coordonner voire réglementer les temporalités privées au nom de l'intérêt général, de la maximisation des économies externes et de la lutte contre les inégalités sociales* » (F. Ascher, 1997 : 120).

Cette méthode de gestion implique la prise en compte des citadins, de leur quotidien et de leur implication au sein du débat public. Il s'agit de dépasser les segmentations bureaucratiques des autorités urbaines pour une meilleure qualité de vie et l'exercice d'une citoyenneté urbaine et, dans le cadre de cette recherche, d'une citoyenneté nocturne (L. Gwiazdzinski, 2013).

Dans le cadre du noctambulisme, il s'agit donc de comprendre comment les sortants temporalisent les rythmes sociaux-culturels et, face à ces tactiques individualisées, comment les autorités urbaines organisent le programme des citadins, des services et des cycles urbains.

2. Le noctambulisme et l'espace public. Interroger les relations sociales ordinaires entre anonymes

Le noctambulisme se déroule dans l'espace public. Cela implique d'interroger ce que produit ce caractère public, notamment en termes interactionnels. Or, l'occupation des espaces publics est temporellement différenciée, avec des formes d'appropriation plus ou moins durables. Chaque usager a un rapport particulier à cet espace, le définissant comme un territoire psychosociologique plus ou moins intime ou anonyme, ce qui pose la question de la publicisation de ces espaces et de la légitimité de cette publicisation. Des questions de cohabitation entre usages temporellement différenciés sont rendues visibles à travers le noctambulisme.

2.1. Réinterroger la notion d' « espace public »

Déconstruire une catégorie d'action publique par la frontière privé/public

Le terme « espace public » est devenu une catégorie d'action publique à partir des années 1980 en tant que :

> « "*Type d'espace présentant un certain nombre de caractéristiques propres" : non seulement comme un espace vide de construction "générateur de tensions entre les éléments du bâti" mais aussi comme un "espace de médiation, vecteur de vie sociale" et comme un "espace inique des valeurs, symboles et signes de la culture urbaine"* » (Plan urbain, 1988 : 111, cité par A. Fleury, 2007 : 34).

Il s'agit d'un espace libre, un espace matériel non bâti mais faisant lien entre deux bâtis. Le lien est physique (la voirie et les espaces verts) et social (entre les habitants – au sens large – de ces lieux). Mais, la frontière du bâti ne prend pas en compte le degré d'accessibilité, c'est-à-dire, de la libre circulation du corps : les administrations, les équipements collectifs, certains espaces commerciaux, certains espaces verts, certains lieux de circulation et de stationnement peuvent être définis comme un espace public d'après M. de Sablet (1988). La ville est pensée à partir de l'automobile selon F. Ascher (2007)[8], ce qui donne le primat à la fonction circulation des rues, alors qu'elles ne sont pas que cela. De fait, l'espace public n'est pas vide ; il mixe diverses activités (espace de transports, civique, de voisinage, marchand, etc.), tel que le montre P. Rebois (*Ibid.*, 2007)[9].

[8] Les limites à cette pensée sont, selon F. Ascher, d'ordre économique et social (nuisances dues aux trafics, destruction de patrimoines urbains), foncier (multiplication des modes de transports et différenciation des vitesses qui obligent à sortir du schéma où une voie vaut pour une vitesse), commercial (la vitrine amenant les passants à l'achat impulsif) et expérientiel (la sérendipité est nécessaire pour avoir le sentiment d'être dans la rue).

[9] L'auteur analyse les rues couvertes de Montréal permettent de relier les grands magasins en protégeant les clients du froid ; des cafés sont présents pour les animer.

Le caractère « public » implique donc une accessibilité libre et gratuite, en opposition aux espaces communautaires :

> « *Les espaces publics ne sont pas des espaces communautaires dans la mesure où ne se retrouvent pas uniquement des gens se ressemblant ou appartenant à la même communauté* […] [Ils] *font tenir ensemble des éléments hétérogènes et, à ce titre, reflètent cette quête du "vivre ensemble". Ils lient la pluralité des individus et des communautés et font accéder différents mondes vécus à une visibilité politique* » (Ghorra-Gobin, 2001b, pp. 13-14, cité par A. Fleury, 2007 : 36).

Ainsi, les attributs d'un espace pour le qualifier de public viennent de son statut foncier (appartenance juridique au domaine public) et du fait qu'il accueille du public. À l'inverse, les espaces ne répondant pas à ces deux attributs ne sont pas publics.

M-P Lefeuvre (2006 : 278) interroge cette ligne de démarcation entre privé et public dans les copropriétés, en se demandant comment les individus opèrent la frontière entre les deux quand aucune limite juridique n'est matérialisée. C'est un programme de recherche intéressant dans le cadre du noctambulisme, afin de comprendre le passage entre la voirie, l'intérieur d'un bar ou d'une boîte de nuit, la terrasse, etc. L'auteure considère, tout d'abord, le flou juridique entre parties communes et parties privées pour les copropriétaires, la frontière de la propriété étant incertaine. Dans ce cadre, la clôture permet de marquer le « chez-soi », mais les degrés de fermeture font varier ce marquage ainsi que les pratiques sociales. Pour illustration, un bar qui ouvre complètement sa façade vitrée sur la rue laisse la musique se diffuser au-delà de l'espace privé du bar, le degré d'ouverture aux clients est maximal, etc. Or, si les individus ne connaissent pas la différenciation entre espaces privé et public, étudier leurs discours ne permet pas de saisir l'attitude face à cette frontière ; contrairement à l'étude de leurs pratiques sous les critères d'accessibilité universelle et de ritualisation, de publicité. L'enjeu principal de cette frontière réside, de fait, dans la méfiance face à l'autre, étranger. Il s'agit du rapport entre le lieu et le contexte immédiat, administratif, etc. Ainsi, la clôture peut permettre de définir les responsabilités face à un territoire, le degré de valorisation d'un bien par une stratégie défensive, la maîtrise des lieux pour l'appropriation et la gestion, la protection en tant qu'enveloppe réelle ou virtuelle dans un objectif sécuritaire. Les Établissements Recevant du Public peuvent être compris comme des espaces publics, contrairement à la définition relative aux urbanistes et à l'action publique.

De l'espace public matérialisé à son vécu

A. Benveniste (*in* J. Brody, 2005) indique que le zoning n'a pas pris en compte le vécu des espaces publics. Les urbanistes et l'action publique ont tenté de rétablir la cohésion sociale dans des espaces de relégation – tels que les grands ensembles construits sur le modèle de la Charte d'Athènes qui efface l'espace public – par une revalorisation des places et rues, de leur gestion, animation ou accessibilité. L'auteur permet de comprendre que les formes

de revalorisation de ces espaces ont pu échouer du fait du décalage entre la symbolique des architectes-urbanistes et l'imaginaire collectif des habitants. Il en est ainsi de la suppression des coursives empêchant les échanges entre familles immigrées qui les utilisaient comme cours intérieures. De fait, l'accessibilité sonore et visuelle chamboule les distinctions des urbanistes et montre la dynamique de la frontière entre espace privé et espace public, au gré des activités sociales ayant cours sur un espace.

La vie sociale se développe en faisant peu cas du caractère juridique d'un espace. Il en est ainsi dans des espaces internes, accessibles à tous et juridiquement privés, tels que les débits de boisson ou salons. De même, la revalorisation de la voirie publique implique que les autorités urbaines fassent appel à des entreprises privées. Il existe également, en ville, une méconnaissance globale sur la qualification juridique de chaque espace traversé par le passant. Traverser une rue à Paris consiste à s'introduire dans un domaine relevant de la juridiction municipale, se balader sur les Quais de Seine amène à s'introduire dans la juridiction des Ports de Paris, passer sous le parvis d'un cinéma MK2 renvoie au domaine juridique de cette enseigne, etc. La frontière entre un espace public et un espace privé est floue : des marges, des passages progressifs s'établissent avec les seuils, les portes et ponts nécessaires. A. Gasnier (2006), ayant étudié des espaces de consommation, note une standardisation du traitement des espaces ouverts, qu'ils soient privés ou publics. Ceci implique une confusion entre ces deux statuts juridiques : l'espace de consommation apparaît comme un espace public. Cette confusion s'atténue lors de la fermeture des espaces de consommation. Or, la fermeture implique une fragmentation urbaine, où les plus défavorisés sont ségrégués (accès à l'automobile, etc.) et l'espace conçu est aseptisé, contrôlé, en décalage avec le vécu des espaces publics urbains.

Afin de dépasser ce flou, E. Charmes (*Ibid.*, 2007) indique la nécessité de distinguer l'usage de la propriété, tout en pointant le fait que la collectivité publique doit garantir les itinéraires traversant. Ainsi, la fermeture d'une rue pour des questions de sécurité est à considérer en fonction de la continuité avec son environnement et des capacités financières des publics demandant la fermeture (pour éviter l'exclusion des plus pauvres). E. Lenel (2014) montre que la revitalisation d'un espace urbain est programmée dans l'objectif de rendre l'espace accessible à tous, de l'anonymiser. Or, l'effet inverse peut se produire : se développe l'affirmation d'un entre soi communautaire parmi ceux s'appropriant un espace. Cela crée un rapport intime à l'espace pour ceux qui se l'approprient, excluant ceux qui ne font pas partie de cette communauté. Ces derniers sont amenés à éviter cet espace, à circuler sans l'occuper de manière prolongée ou à se retirer du lieu.

De la sorte, l'espace est éprouvé, puis perçu et organisé par les individus en fonction de leur mode de vie, amenant à une définition relativiste, situationnelle du statut des espaces. L'« anonymat » est un critère situationnel, où la distance sociale entre chaque individu

varie selon le caractère plus ou moins anonyme[10] de la relation. D. Filâtre (*in* J. Brody, 2005) estime que l'appropriation de l'espace public consiste à marquer l'espace de sa propre identité, où le rapport à la rue et à la ville sont fonction de critères d'identification et de projets. Ainsi, l'espace public n'est pas que le lieu de la proximité ; il est aussi la marque de la citadinité. C'est l'action dans ces espaces qui traduit ses formes d'accessibilité. Le rôle de l'hospitalité est à prendre en compte (S. Bordreuil, *in* J. Brody, 2005). Les citadins sont des êtres relationnels et ces réseaux de sociabilités prennent corps dans l'espace public. Cela permet de redonner au concept de citoyenneté ses lettres de noblesse.

E. Tassin (1991) analyse les divergences et convergences entre l'espace commun et l'espace public, à travers les activités sociales s'y tenant. Alors que l'espace commun correspond à celui de la communauté homogène, du lien entre individus, l'espace public tend à mettre à distance la communauté, à tenir les individus à distance dans une grande hétérogénéité. Cependant, l'excès de communalisme ou de distanciation induit un désinvestissement et un désintéressement, d'où la nécessaire articulation entre conjonction et disjonction dans l'espace public. Un espace est donc public du fait de son caractère d'étrangeté, d'ouverture à l'autre permettant à la communauté du « nous » de devenir politique via la citoyenneté. L'espace public est un espace intervallaire donnant naissance au « vivre ensemble », à une communauté de pluralités en apparence. Or, le communautaire qui s'approprie sur le long terme un espace, envahit cet espace et détruit son caractère public. C'est la publicité qui, par les paroles et actes effectués en public (offerts au jugement du public), permet l'agir politique (la citoyenneté) et le vivre ensemble.

L'espace public n'est pas cantonné au dehors non bâti, à un espace géré par les autorités publiques et sous la juridiction publique, en opposition à l'espace privé. L'étude du noctambulisme permet de comprendre ce rapport à l'espace, selon des critères d'accessibilité, de transitivité et de visibilité. Il s'agit de comprendre comment, en situation, est publicisé un espace, face à l'enfermement, à la communauté et au secret des espaces intimes. L. Lofland (1998) introduit la notion de *parochial* pour définir ce territoire psychosociologique du flou, entre des espaces vécus sous le mode de l'anonymat et des espaces vécus sous le mode de l'intimité.

[10] Anonyme et inconnu sont distingués, l'inconnu pouvant avoir des attributs connus de par notre expérience sociale.

2.2. Le noctambulisme est un pseudo contre-ordre social

Des relations diurnes anonymisées aux relations nocturnes de sociabilités

Le noctambulisme est un phénomène urbain et collectif, interrogeant les formes de civilité urbaine diurne dans son aspect de réjouissances. Or, en contexte urbain, les réseaux de sociabilités sont, d'après les premiers sociologues urbains, plutôt lâches, de faible densité ; contrairement aux formes de sociabilités rurales davantage resserrées et durables. L. Wirth rejoint Simmel dans le regard qu'il porte sur la grande ville :

> « *Signe typique, les citadins se rencontrent dans des rôles fortement fragmentaires. Ils dépendent assurément de plus de monde que les ruraux pour satisfaire leurs besoins vitaux* », mais, « *leur dépendance vis à vis des autres est limitée à un aspect très parcellisé* » (L. Wirth, 1938 : 267).

S'appuyant sur les travaux de M. Weber et de G. Simmel (pour qui la grande ville a pour effet d'intensifier la vie nerveuse), l'auteur note que les contacts en ville sont « *superficiels, éphémères et fragmentaires* » et que, dans un tel contexte, la réserve, l'indifférence et l'attitude blasée doivent être considérées comme des « *dispositions d'immunisation* ». Les relations sociales primaires ont, dans les villes, été remplacées par des relations secondaires entre citadins, superficielles, affaiblissant le poids du contrôle familial et des relations de voisinage. Le citadin se protège par un « droit de réserve sociable » face aux multiples sollicitations urbaines, dont celles des autres, « étrangers » au sens de L. Lofland (1985) : des individus personnellement inconnus mais visuellement tolérables. Les relations basées sur la sympathie sont remplacées par des relations basées sur l'intérêt. D'après E. Goffman (1973), la coprésence sur l'espace public est alors permise par des accords, des arrangements ou des formes de répulsions et de réserves. Les citadins en coprésence s'évitent. Cet évitement est une forme d'« *inattention civile* » ou « *polie* » définit comme le fait de :

> « *Montrer à autrui qu'on l'a bien vu et que l'on est attentif à sa présence (lui-même devant en faire autant) et, un instant plus tard, détourner l'attention pour lui faire comprendre qu'il n'est pas l'objet d'une curiosité ou d'une intention particulière. En faisant ce geste de courtoisie visuelle, le regard du premier peut croiser celui de l'autre, sans pour autant s'autoriser une "reconnaissance"* » (E. Goffman, 2013 : 84).

Il s'agit d'une forme de courtoisie visuelle. Les individus en coprésence montrent qu'ils ont pris en compte la présence d'autres individus, mais, ne souhaitent pas interagir avec eux pour respecter leur droit à la tranquillité.

Face aux normes de civilité urbaine diurne qui prônent le droit à la tranquillité de l'autre tout en reconnaissant sa présence, la recherche montre que des formes de sociabilités spécifiques ont lieu au sein du noctambulisme, entre des groupes faisant lien, partageant cette expérience. Cependant, la sociabilité implique l'exclusion sociale d'autres ; d'où le

regard à porter sur les seuils entre inclus et exclus des sorties nocturnes, des moments de réjouissances dans l'espace public.

Entre sociabilités et exclusions sociales en ville

L'idée de « perte du lien social » est une préoccupation ancienne qui a permis de penser, de conceptualiser le « lien social ». Les premiers sociologues, tels qu'A. Comte et E. Durkheim, sont partis de cette idée. En effet, l'urbanisation durant le XIXe siècle marquée par la croissance des villes tant démographique que foncière, est liée principalement à l'exode rural. Elle a engendré un certain nombre de recompositions familiales avec, notamment, l'apparition de « suicides anomiques » (par défaut de régulation sociale). E. Durkheim se demandait comment retisser les solidarités sociales, le lien social. Dans *De la division du travail social* (1893), E. Durkheim définit deux types de solidarités (mécanique et organique), dont la seconde - caractéristique des sociétés modernes - consiste au fait que la cohésion sociale est fondée sur la différenciation et sur l'interdépendance des individus entre eux par la division du travail.
J-M Le Bot (2002) tente d'enrichir ces conceptions en montrant que, pour poser un contrat au principe du lien social, les êtres humains doivent posséder la capacité de contracter et que l'échange dépasse un contenu spécifiquement économique (avec la communication notamment) : la forme pure de l'échange vise à la socialité. Une conception sociologique, donc, politique, s'avère nécessaire dans la compréhension du lien social : l'échange personnel n'est pas comparable à un flux physique ; les échanges interpersonnels sont bien différents des échanges physiques ou biologiques ; l'être humain tend à la communication et à l'échange. L'auteur considère que les deux faces du lien social sont : l'alliance et le métier. À la base de la sexualité naturelle, se trouve un principe de complémentarité biologique et un principe d'exclusion que sous-tend l'alliance culturelle. De plus, il existe un décalage entre le géniteur biologique et le père social d'un enfant. Cependant, l'alliance est le prototype de la classe : l'interdit de l'inceste divise le groupe social et permet une certaine homogamie. De même, la parentalité est le prototype du métier, c'est-à-dire, d'un service rendu dans le cadre de la division sociale des services et impliquant un principe d'exclusion par la mutuelle dépendance des personnes. L'ambiguïté qui se pose est le fait que l'exclusion soit à la base du lien social. L'auteur s'explique à-travers deux exemples, deux échelles. Tout d'abord, le lien conjugal suppose d'exclure toute autre personne que les conjoints dans les relations sexuelles. Cette frontière sépare le commun de l'intime, la conjugalité de la copulation. Puis, un pays tel que la France ne peut se définir qu'en excluant les autres pays. Ainsi, pour connaître un groupe social, il est nécessaire de savoir quelles personnes il exclut. Seulement, les exclus ne forment pas un groupe homogène et ne peuvent pas saisir un responsable de leur situation sociale.

Les interactions sociales au sein du noctambulisme

L'analyse de l'expérience sociale dans le noctambulisme permet de comprendre comment se structurent les interactions de face à face, soit les épreuves liées à l'altérisation et à l'identification. Le rapport aux autres coprésents est diversifié et multiple, allant de l'indifférence (anonymat) à la reconnaissance mutuelle en tant que parties d'un être festif. Ces actions réciproques sont codifiées selon un « acte de configuration » formel, nommé *formung* par Simmel :

> « *Toute interaction ou toute rencontre sociale prend forme à travers un "acte de configuration" qui lie entre eux les détails hétérogènes qui le constituent de telle sorte qu'émerge une figure reconnaissable, une totalité intelligible pourvue d'une unité et d'une identité, un événement typique standardisé, reproductible au sujet duquel les gens peuvent dire : c'est un x ou un y* » (L. Quéré, 1988 : 81).

La forme de ces relations, selon l'auteur relisant Simmel, est un synthétiseur des interactions, tout en introduisant de la discontinuité dans le « *flux continu de l'expérience vécue* ». Elle permet l'identification de l'individualité et est impersonnelle : standardisée, reproductible quel que soit le sujet. M. Mead est amené à comprendre le séquençage de la réalisation d'une interaction par l'introduction d'une dimension temporelle, chaque mouvement qui s'enchaîne se déterminant. E. Goffman, dans la suite de ces théorisations, analyse les « comportements mineurs » comme constituants de la vie sociétale. Il s'intéresse ainsi aux interactions sociales et à leur ritualisation. L'auteur définit l'interaction telle que suit :

> « *Par interaction (c'est-à-dire l'interaction en face-à-face), on entend à peu près l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres* » (E. Goffman, 2013 : 23).

Il analyse essentiellement les interactions de face à face, entre coprésents, qui se déroulent selon un ordre rituel, telle une cérémonie normativement configurée permettant leur maintien. Cette coprésence implique alors la mise en place d'une situation sociale, soit :

> « *Un espace physique, où qu'il se situe, où toute personne qui s'introduit se trouve exposée dès son entrée à la présence physique immédiate d'une ou plusieurs autres personnes* » (E. Goffman, 2002 : 42).

Les interactions se forment « *dans le jeu des apparences, dans la "danse avec les règles" et les modalités sociales, et donc dans la mise en formes visibles de la réalité sociale* » (S. Pasquier, 2003 : 405).

Dans le cadre de la coprésence festive de nuit, la régulation des actes de la communication est quelque peu modifiée par rapport à la journée. Les interactions non-focalisées permettent de recueillir des informations sur un autre en lui jetant un coup d'œil afin de gérer la coprésence sans l'offenser ou le bousculer. Elles ont tendance à se transformer plus facilement qu'en contexte diurne en interaction focalisée, soit la création d'un cercle

où le foyer de l'attention visuelle et cognitive est unique, orienté vers l'autre. L'attente socialement partagée d'une discipline corporelle (ou retenue), d'une mesure de sa gestuelle et d'une vigilance contrôlée, semble amoindri au profit d'un relâchement maîtrisé du verbe et du corps, permettant de rompre totalement avec le contexte du temps de travail. Cependant, cette focalisation de l'attention et ce relâchement contrôlé dépendent des contextes festifs - chacun étant normé par des définitions de la fête pouvant diverger, en fonction des acteurs coopérant à la réalisation de cette activité sociale -, ainsi que de la carrière biographique. Les jeunes en phase d'expérimentation font preuve d'une plus forte emprise spatiale et de davantage de libération par rapport au carcan normatif. De la sorte, l'occasion sociale (en tant qu'unité socio-psychologique) fournit un cadre de référence où prend place l'engagement, cadré par les propriétés situationnelles. Ainsi, un rassemblement social oblige – au sens conventionnel – à suivre un engagement principal correspondant au respect de la direction donnée lors de l'occasion sociale. Un individu qui passe son temps de soirée à utiliser sur son téléphone portable, par exemple, est sanctionné par le groupe car ne prenant pas acte de sa présence, de même pour deux individus ne se montrant pas prêts pour des engagements de face potentiels, en ne s'engageant que l'un vers l'autre. Refuser un contact avec un coprésent, dans une telle situation, revient à commettre une grave offense ; le cérémoniel oblige à lui ouvrir l'attention, qui peut être clôturée rapidement suite à une parade. Mais, d'autres éléments entrent dans la communication, d'après E. Goffman, tels que le symbolisme corporel, un idiome des apparences et les gestes individuels. Ainsi, les apparences corporelles (vêtements, coiffures, etc., adaptés à la situation), les postures, le niveau sonore (permettre à chaque groupe de s'entendre, augmenter le volume de parole quand on s'adresse à l'ensemble pour une raison légitime, etc.), les expressions émotionnelles, sont conventionnés, mais répondent à des conventions différentes que l'on soit en journée ou la nuit dans la rue, que l'on soit avec des individus familiers ou non, dans un territoire intime ou anonyme.

R. Sennett (1979) tente de compléter la perspective goffmanienne en historicisant la ritualisation des interactions et la présentation de soi. Il définit les évolutions des rapports à l'autre et de la représentation individuelle sur la scène de la ville, à partir d'une étude sur les apparences (centrée sur le vêtement) et le théâtre. Néanmoins, ses idées – parfois séduisantes – ne sont que partiellement prouvées. Cela lui permet de revenir sur le concept d'authenticité des sentiments, soit sur l'intimité en tant que fin et la mise en valeur de la personnification, de la forme face au contenu. Il ne s'agit pas d'un système d'opposition au domaine public, ce qui amène à une confusion sur ce que devrait être (position moralisatrice) le domaine public. La critique appuyée à Goffman vient de son développement sur la tradition du *theatrum mundi*, soit le fait de considérer la vie humaine tel un spectacle de marionnettes manipulées par des divinités, face aux analyses de Goffman qui seraient sans « *scène* », ni « *intrigue* » ou « *expérience* ». Or, une lecture attentive des travaux goffmaniens permet de comprendre les scènes étudiées par l'auteur,

tel que – globalement – la société étasunienne de classe moyenne et – plus spécifiquement – l'hôpital psychiatrique, ainsi que de nombreuses autres scènes le long des descriptions fournies (cafés, etc.) et d'autres cultures telles que les Iles Shetlands. De même, croire en une théorisation statique revient à ne pas saisir la notion de situation sociale qui se veut, dans son essence, relative à un rythme socio-urbain, où les ordres d'interactions se modifient en fonction de ce qu'il se déroule dans le milieu. Il en est ainsi des « alarmes » causant des troubles qui modifient les configurations interactionnelles. Il peut sans doute être reproché à Goffman de ne pas suffisamment tenir compte des expériences individuelles dans un milieu et de la manière dont elles redéfinissent les futures interactions de face à face. Mais, ceci va à l'encontre de ses développements sur la compréhension qu'il a des comportements interactionnels des malades mentaux qui signifient une réaction attendue du fait de leur connaissance du fonctionnement interactionnel (donc ayant dû faire l'expérience de cette interaction). Ainsi, l'idée prescriptive de Sennett de demander un « *retour au masque* » - signifiant une disparition des stratégies individuelles dans les interactions – ne semble pas satisfaisante, ce que N. Herpin défend également :

> « *Sans doute ne l'assume-t-on plus comme une nature mais, de plus en plus, comme le résultat d'un calcul. Goffman ne dit pas autre chose. Et le jeu des anticipations réciproques auquel Sennett fait allusion comme à une délivrance, renvoie au contraire à une conception de l'intimité qui peut être aussi totalitaire que la tyrannie dénoncée par ce livre* » (N. Herpin, 1980 : 309).

Une analyse empirique approfondie permet de mettre en cause l'idée du silence et de la passivité d'une masse de spectateurs dans le domaine public face à des humains-spectacles, le noctambulisme montrant comment ces frontières sont floues, dépendant des situations sociales et contextes de sociabilités et de familiarité aux autres et au milieu. Cela amène à ne pas subir les conventions de l'humain-spectacle, chacun produisant son milieu et se mettant en spectacle ou en retrait à des degrés variables selon ces contextes et situations rythmées. Chaque individu a une multitude de facettes identitaires dont une représentation peut amener à sa mise en scène théâtralisée. La représentation entre dans un jeu de pouvoir dans le domaine public selon le degré du sentiment de légitimité.

2.3. Le noctambulisme publicise

L'interrogation de la notion d'espace public à travers le noctambulisme, amène à envisager les relations sociales nocturnes sous un autre prisme que celui de l'anonymat. L'investissement ordinaire d'un espace urbain correspond à des logiques d'appropriation individuelles, plus ou moins éphémères, mouvantes et aux contours incertains[11]. Ces logiques d'appropriation et de désappropriation amènent à porter le regard sur les formes de cohabitation entre des éléments humains ou non, plus ou moins malléables, plastiques. Une foule est difficilement malléable pour un individu. Il s'agit, de fait, de s'interroger sur les formes d'identification socio-territoriales. En effet, identifier un territoire au point de le faire sien est se l'approprier, selon N. Hossard et M. Jarvin (2005). Cela peut s'effectuer par un acte physique, tel que rester assis sur des marches, ou symbolique, tel que « contrôler » la présence des individus dans un territoire par un pouvoir de domination. La modification de cette attribution signifiée correspond à un détournement de l'appropriation.

Dans le cadre du noctambulisme, les résidents semblent considérer l'espace public voisin comme le leur. Étant un territoire familier et connu, ils désirent maîtriser les usages de leur environnement immédiat. Or, les sortants détournent cette attribution signifiée par les résidents, pour produire leur propre identification, redéfinissant un « chez-eux » hors de l'habitat. En effet, A. Margier (2013 : 86) indique que le « chez-soi » peut se constituer par des formes d'appropriation dans l'espace public. Cette cohabitation de significations est conflictuelle symboliquement : il s'agit d'un conflit de valeurs selon les désirs relatifs à chacun de ces usagers. Ce conflit peut devenir physique et frontal, visible par le fait qu'un résident jette de l'eau par sa fenêtre à la tête de sortants ou des fruits et légumes. Les résidents sont, selon A. Margier, attachés à leur quartier, valorisant la proximité et l'interconnaissance pour une qualité de vie. Or, tout ce qui enfreint cette qualité de vie empêche la formation d'un « chez-soi » dans l'espace public, la réalisation d'un sentiment de confort. De fait, les nuisances sont rejetées en tant que menaces à l'attribution par le voisinage d'un habiter. Il s'agit, pour les résidents, de « *créer un espace de reconnaissance identitaire* » (A. Margier, 2013 : 90).

L'auteur introduit un autre aspect de l'appropriation via la dimension relationnelle. Habiter un espace implique de savoir cohabiter avec d'autres potentiels coprésents réels ou virtuels, donc, de mettre en place des modalités d'ouverture ou fermeture à l'autre. Cela

[11] Cela dépend du degré d'emprise spatiale : une automobile stationnée durant 24 heures fait preuve d'une forte appropriation de cet espace (d'autant plus qu'il est difficile pour un non-utilisateur de la déplacer) qui est légitimée par la place de parking aménagée par les autorités urbaines. Or, cette emprise est moins importante que celle d'un bâtiment, moins malléable qu'une automobile et davantage légitimée par le plan cadastral, d'autant plus si une valeur patrimoniale lui est assignée. Cependant, le marcheur a une emprise faible sur l'espace, d'une superficie équivalant à son corps debout (avec son équipement), d'une grande plasticité (par la flexibilité des trajectoires et le bousculement du corps aisé) et d'une flexibilité extrême (du fait du déplacement), légitimée s'il est sur le trottoir conçu pour marcher et fait partie d'une foule, moins s'il est seul et sur la route.

induit la dimension de la légitimité de la coprésence de l'autre en tant qu'étranger (au sens de L. Lofland, 1985), de sa reconnaissance. Mais, l'appropriation ne se fait pas sans contraintes si l'on tient compte des réglementations portant sur l'usage d'un territoire (A. Gloor *in* N. Hossard, M. Jarvin (dir.), 2005). Il s'agit d'un contrôle social global permettant – aux autorités urbaines – de réaliser l'ordre urbain, d'éviter les débordements et accidents. Ainsi, au-delà des usagers, les autorités compétentes définissent l'indésirable dans l'espace en question à une temporalité donnée. Or, se confronter à l'autre étranger, à son univers de significations, procède d'un véritable enjeu démocratique selon H. Thomas (*in* N. Hossard, M. Jarvin (dir.), 2005), permettant de civiliser un espace public. Cela permet de s'inscrire dans le « réseau des réseaux » de la ville.

Dans le cadre du noctambulisme, il s'agit donc de comprendre comment les sortants territorialisent des espaces urbains et, face à ces tactiques individualisées, comment les autorités urbaines organisent la cohabitation des citadins, redéfinissent les usages et usagers (in-)désirables dans l'espace urbain.

3. Le noctambulisme et la jeunesse. Interroger un mode de vie spécifique à un âge social et biologique

Le noctambulisme se déroule principalement entre jeunes. Cela implique d'interroger cet âge social et biologique, ce qu'il produit en termes de rapports sociaux. Les jeunes sont pluri-identitaires et hétérogènes, ils définissent en situation ce qui est inclus dans la jeunesse ou non. Pour autant, des représentations sociales portent sur la jeunesse en tant que groupe homogène et des expériences sociales sont partagées. Des questions de reconnaissance sont rendues visibles à travers le noctambulisme.

3.1. Réinterroger les notions de « jeunesse » et « jeune »

Les termes de « jeune » et de « jeunesse » ne relèvent pas du même ordre. Pour autant, ils recouvrent tous deux des représentations sociales ayant tendance à homogénéiser ces catégories. La définition de la jeunesse en tant que « réalité naturelle » est un *illusio*, cette définition ayant historiquement évolué (P. Ariès, 1960) et étant culturellement diverse (M. Mead, 1972 [12]). D'ailleurs, C. Van de Velde (2008) développe quatre façons différenciées de devenir adulte par son analyse de quatre pays. En France, la construction sociale de l'adulte consiste, selon l'auteure, à « se placer », c'est-à-dire, à une intégration rapide par le diplôme. La durée de scolarisation implique une dépendance prolongée à la famille, via une cohabitation négociée. En Espagne, il s'agit plutôt de « s'installer », c'est-à-dire, de fonder une famille après avoir obtenu un emploi stable, s'être marié et avoir acheté un logement. Ainsi, « *La jeunesse n'est qu'un mot* », selon les propres termes de P. Bourdieu (1978), souhaitant établir la distinction *a minima* entre les « héritiers » et les « sans avenir » et montrer la pluralité sociale que recouvre cette catégorie. Cela permet à Bourdieu de s'écarter de la définition de la jeunesse en tant qu'âge biologique – telles les catégorisations effectuées à partir des enquêtes statistiques – pour la comprendre en tant que séquence dans une trajectoire de vie. R. Brito Lemus (1996) montre que la compréhension sociologique de la jeunesse doit passer par la déconstruction de cette catégorie en distinguant sa définition biologique et sa définition sociale. Selon l'auteur, il ne faudrait pas confondre le critère démographique de l'âge avec le phénomène sociologique de la jeunesse pour construire une sociologie étudiant les problèmes juvéniles (R. Brito Lemus, 1996 : 2-3).

Or, F. Dubet note que la sociologie de la jeunesse reste cantonnée aux théories classiques : « *les bandes avec l'École de Chicago, la culture adolescente avec le structuro-fonctionnalisme, la reproduction avec le structuralisme "marxisé"…* » (F. Dubet, 1996 : 33). La jeunesse est

[12] M. Mead relève le fait que l'adolescence en crise est une construction sociale qui est fonction des modes de filiation et de parentalité, où c'est le groupe social qui définit les catégories générationnelles et leurs attributs.

considérée comme problématique à travers les phénomènes de déviance, de socialisation ou de politisation, une tendance également espagnole (C. Feixa, L. Porzio, 2004). L'auteur explicite cela par le flou relatif à l'objet même qu'est la jeunesse. La jeunesse est un moment intermédiaire, entre l'enfance et le monde adulte, aux contours flous du fait d'un affranchissement des interdits relatifs aux enfants et de l'accès aux droits des adultes. Pour autant, selon Bourdieu, les « jeunes » ont des intérêts collectifs de génération.

En effet, la jeunesse contemporaine est confrontée à des problématiques spécifiques, tel que le note O. Galland (1991). Par une approche diachronique, l'auteur indique que cette catégorie relève d'une construction sociale. Puis, il recherche les critères de définition de la jeunesse par rapport à l'âge adulte. L'auteur pointe le phénomène d'allongement de la jeunesse : de 10-12 ans à plus de 30 ans. Il montre le rôle de l'allongement du temps des études et de la précarisation des conditions d'existence, liés à une non-concordance entre le départ du foyer familial, l'entrée dans la vie professionnelle et la conjugalité. La situation d'attente, durant la jeunesse, correspond à une situation d'incertitudes, où sa place sociale est à construire :

> « *L'explosion scolaire d'abord, l'avènement de l'Université de masse ensuite a objectivement créé un "désordre", dans le sens où les adultes – et surtout ceux qui n'avaient pas connu eux-mêmes une telle forme d'adolescence – se sont trouvés assez brutalement confrontés à de nouveaux comportements qui, jusqu'alors, n'avaient pas droit de cité tout simplement parce qu'ils n'avaient pas pour ainsi dire d'existence pratique.* […] *Aujourd'hui, ce droit à l'autonomie est totalement acquis en ce qui concerne les mœurs et la culture juvéniles. Il est même accordé de plus en plus tôt aux adolescents. Mais l'indépendance économique est en revanche retardée* » (O. Galland, 1990 : 115-116).

Il n'y a plus de continuum entre les seuils scolaires et professionnels ou entre les seuils familiaux et matrimoniaux. La transmission horizontale a, de fait, pris le pas sur la transmission verticale : les rapports parents/enfants d'autorité deviennent des rapports de négociation et la socialisation se fait quotidiennement avec le groupe des pairs :

> « *Dans ce contexte, les nouvelles formes de rituels imposées notamment par l'école (concours, bizutage, etc.) aboutissent à la production de nouveaux grades dans l'échelle des âges mais leur portée symbolique et pratique s'est décrue* » (C. Hbila, 2012 : 33).

C. Moreau (2010) note le déficit d'agrégation, de transmission des attributs du monde adulte et de la célébration de cette transmission. Ce déficit apparaît lié à cette désynchronisation des trajectoires sociales. Ainsi, la jeunesse est une série d'épreuves, de micro-rituels d'expérimentation, de « petites morts symboliques », des « rites de marge » entre jeunes et initiés par eux. L'existence et le devenir social sont de moins en moins inscrits, le statut est construit. Les nouvelles étapes sont symbolisées par le calendrier scolaire, par les premières fois (vacances entre amis, premières cigarettes, etc.) où les

beuveries se substituent aux ritualisations profanes ou religieuses d'autrefois (F. Dubet, 1996).

V. Nahoum-Grappe (2006) estime que la distanciation entre monde adulte et jeunesse crée des représentations sociales sur la jeunesse. La jeunesse est ainsi relative à la beauté, à la naïveté, à l'impétuosité, en opposition au sérieux. Il s'agit d'un système d'images de la jeunesse, éloigné de l'identification du jeune à la jeunesse. De fait, le jeune joue un rôle, pensant « coller » à l'identité pour autrui attribuée par le monde adulte de ce que doit être la jeunesse (le « nous »), tout en essayant d'être lui-même (le « je ») :

> « *Être jeune, se "sentir" jeune n'est qu'une aperception du dehors, du fond du miroir de l'image sociale de soi devant être jeune. La jeunesse échappe à sa propre dégustation par "le jeune" auquel il manque la différence pour la comprendre pleinement dans sa spécificité. Le "jeune" sait bien qu'il est jeune, il l'entend de tous les côtés, mais c'est un savoir qui reste un pur miroir de l'image socialement prévue pour sa classe d'âge, et le bruit des hormones ou du sang bouillonnant est inaudible de l'intérieur. Le "jeune" est lui-même, untel, il ne sait pas ce que c'est d'être jeune pour autrui, en réalité, même s'il revendique et se déguise en jeune reconnaissable dans la rue et s'affiche comme faisant partie d'un "nous les jeunes"* » (V. Nahoum-Grappe, 2006 : 72).

C. Attias-Donfut (1996) considère ces représentations comme superficielles, médiatisées par des effets de mode et construisant une culture de masse sur les valeurs juvéniles qui sont partagées collectivement. Or, cela lui semble être le symbole d'une fracture intergénérationnelle :

> « *On pourrait voir les regroupements des jeunes et leurs créations propres comme une mise à distance du passé et un moratoire dans la construction de l'avenir. Cet espace du présent représenterait alors un "espace transitionnel"* » (C. Attias-Donfut, 1996 : 20).

En ce sens, la jeunesse crée des connexions nouvelles entre le passé et le futur, dans un présent incertain, en construction.

La jeunesse n'est donc pas un groupe homogène, il existe un éclatement des pratiques, des manières d'être et de se dire « jeune ». Ainsi, F. Bégaudeau et J. Sorman[13] (2010) montrent que les « adulescents » (les jeunes trentenaires) s'identifient à la jeunesse, alors que les plus jeunes ne les incluent pas dans cette catégorie. Se définir jeune est relatif à la situation sociale dans laquelle l'individu se trouve : "*Uno puede ser muy joven para hacer algunas cosas y al mismo tiempo ser demasiado viejo para otras*"[14] (R. Brito Lemus, 1996 : 3). Pour l'auteur, le concept de jeunesse se réfère à un type de conduite, à une *praxis* différenciée de l'individu.

---

[13] La référence citée me permet de retirer cette idée intéressante. Cependant, les auteurs ont tendance à normaliser la jeunesse, malgré l'hétérogénéité des pratiques. Étant journalistes ou écrivains juniors, ils se veulent jeunes et se posent comme anti-intellectuels dans leur style d'écriture. Or, l'ouvrage fait preuve d'un manque de rigueur, d'une synthèse de conceptions diverses et non réinterrogées ; il est remplit de contradictions et prénotions.

[14] « *Chacun peut être trop jeune pour faire certaines choses et, en même temps, trop vieux pour en faire d'autres* ».

Cette déconstruction de la catégorie socialement construite de la jeunesse amène à des questionnements intéressant dans le cadre du noctambulisme. Les rites collectifs de passage intergénérationnels étant en déclin dans notre société, le noctambulisme peut permettre de les recréer entre jeunes s'identifiant tels quels, en tant que micro-rituels du passage d'un âge social à un autre. Plus largement, le noctambulisme pourrait constituer une manière de faire face aux conditions économiques précaires partagées, de revendiquer une reconnaissance - face au monde adulte – pour dépasser un flou identitaire :

> « *Par ailleurs, la conflictualité juvénile a changé de nature. Dans les classes moyennes et parmi la jeunesse scolarisée, les questions identitaires et culturelles liées à l'appartenance de classe d'âge, centrales dans les années 1960, ont laissé la place à des enjeux éducatifs et économiques, liés à l'accès aux études longues et aux modalités d'entrée des jeunes sur le marché du travail.* […] *D'un autre côté, une jeunesse défavorisée, souvent d'origine immigrée, éliminée par l'école, souvent discriminée sur le marché du travail et ségréguée dans des zones urbaines cumulant les difficultés, se manifeste périodiquement par des explosions de violence. Même si le contexte social et économique est un arrière-plan essentiel à prendre en compte pour comprendre ces mouvements, la thématique de la "reconnaissance", la revendication d'un accès à une "dignité" ressentie comme bafouée sont également des éléments centraux à l'origine de ces mouvements sociaux* » (O. Galland, 1990 : 115-116).

3.2. Revendiquer une reconnaissance sociale par le noctambulisme

Pour étudier la problématique de reconnaissance de la jeunesse et des jeunes, la théorisation de A. Honneth (2010) - suite aux travaux de Hegel à Iéna relus par G. H. Mead - est utilisée.

Issu de la troisième génération de l'École de Francfort, l'auteur se situe dans la continuité de la théorie critique. Sa théorie de la reconnaissance prend deux directions : la socialisation morale des individus et l'intégration morale par la société. Il s'appuie dans un premier temps sur les travaux de Hegel qui considère l'établissement des sociétés à travers des groupes en lutte pour le respect de leur propre conscience. Dans un second temps, la théorie du sujet se réfère à G. H. Mead en articulant socialisation et construction de l'identité via les « autruis significatifs » et les « autruis généralisés ». La quête de la reconnaissance est une attente morale : l'être humain cherche à être valorisé par une confirmation d'autrui de ce qu'il pense être ses capacités et qualités morales. Trois sphères permettent à A. Honneth de déconstruire le concept de reconnaissance et son opposé, le mépris. La sphère de l'amour correspond aux relations primaires (amis et famille) où la reconnaissance s'effectue par la sollicitude personnelle permettant de

construire de la confiance en soi ; le mépris est relatif aux sévices physiques. Dans le cadre du noctambulisme, il s'agit des liens développés à l'intérieur des groupes de sortants, entre membres intimes, ainsi que des relations entre la famille et les sortants à propos de la pratique. La sphère juridico-politique est celle des relations juridiques (droits et devoirs) où la reconnaissance se développe par la considération cognitive, les responsabilités morales permettant de construire le respect de soi ; le mépris est relatif à l'exclusion sociale. Concernant le noctambulisme, il s'agit de la construction d'une citadinité nocturne en ville ou de l'exclusion de la vie nocturne – de droit - par les autorités urbaines. Enfin, la sphère éthique correspond à celle de la communauté de valeurs (solidarité), la reconnaissance étant relative aux capacités et qualités permettant la construction d'une estime de soi. Le mépris est lié à l'humiliation, soit une atteinte à la dignité. Par rapport au noctambulisme, cela correspond à la légitimation collective du noctambulisme et des sortants, en tant que phénomène aux valeurs en adéquation avec la société ou à sa non-légitimité et, de fait, à l'humiliation des sortants par ceux ne s'y reconnaissant pas.

Dans le cadre de cette recherche, il s'agit de comprendre comment les autorités publiques définissent le légitime et le désirable dans le noctambulisme et comment se construit la reconnaissance (ou la revendication à la reconnaissance) affective, morale et sociale entre sortants.

4. Un modèle d'analyse du noctambulisme. Le passage du régime utilitaire au régime ludique de la marche urbaine nocturne

Le noctambulisme est une activité ludique, relative à la mobilité. Il s'agit de comprendre le rôle de la marche à pied dans le noctambulisme. Or, la marche n'est pas seulement un déplacement utilitaire, ce régime cohabite avec un régime ludique, modifiant la nature de l'activité principale effectuée. Le milieu joue dans ce passage d'un régime à un autre ; Il s'agit ainsi de comprendre les interactions entre un milieu urbain et une activité sociale, ce qui permet de dessiner un modèle d'analyse du noctambulisme.

4.1. La place de la marche à pied dans le noctambulisme, face aux autres formes de mobilités

Les difficultés des trajectoires au sein du noctambulisme

Lors de leurs trajectoires dans le noctambulisme, les sortants utilisent, en priorité, le métro et le réseau express régional en tant que référentiel pour expliciter le cadrage spatial et temporel de leurs sorties. Ce référentiel est surtout l'objet des négociations du seuil de la fin des moments festifs. En effet, les derniers passages de ces transports en commun marquent la fin des soirées de semaine[15], et pas forcément le dernier métro si des correspondances sont nécessaires. Ce sont plutôt les premiers passages qui comptent le week-end. Au niveau des fins de semaine, ces horaires de service des réseaux de transports ferrés en commun influencent en partie la trajectoire festive, où le fait d'aller en boîte de nuit peut nécessiter de prendre les derniers métros. Il s'agit alors d'un moment de reconfiguration du groupe, où ceux qui ne souhaitent pas passer l'ensemble de leur soirée en boîte de nuit vont rentrer. De même, le creux nocturne du réseau des métros contracte le territoire festif. Utilisant le référentiel diurne du fonctionnement de ce réseau, les sortants notent une contrainte dans leur liberté de déplacements. Pour illustration, ceux qui se rendent aux portes de Paris, dans le but d'y passer une « soirée électro », savent qu'ils y resteront tout au long de la soirée. Le territoire de sortie des Parisiens se trouve alors cadré par la possibilité de rentrer à pied au domicile, du fait du service des métros s'arrêtant plus tôt que la fermeture des débits de boisson ; ou acceptent de passer l'ensemble d'une soirée dans un lieu prédéfini. Ce phénomène a tendance à accentuer la polarisation festive autour des quartiers de résidence des sortants. Concernant les Franciliens, la centralisation des lieux de sortie semble liée à la centralisation du système

[15] Il est aisé d'observer l'importance de ces seuils en se rendant dans une station de métro fréquentée, où les sortants ont une démarche à l'allure rapide (voire courent) pour s'assurer de pouvoir prendre le métro.

de mobilité et à la possibilité de rentrer au domicile en RER pour chaque membre du groupe.

Le bus de nuit (le Noctilien) est posé comme une alternative possible. Pour autant, les Franciliens résidant en grande couronne en ont un avis plutôt mitigé, du fait de l'éloignement de leur arrêt de Noctilien dans Paris par rapport aux polarités festives et de l'information peu lisible. De même, la faible fréquence impose des temps d'attente pouvant s'avérer assez longs, en plus de la durée du trajet plus importante qu'en réseau express régional. Or, l'attente se passe dans la rue, les sortants les plus alcoolisés étant allongés par terre ou sur un muret, du fait de l'absence d'espaces de prévention ou de secours. Ils sont mêlés aux travailleurs de nuit résidant en grande couronne. Les Noctiliens desservant la ville de Paris ont une fréquence plus importante. Néanmoins, la fréquentation semble davantage l'apanage des fêtards, ayant des comportements plus relâchés par rapport à la journée, du fait d'un état d'esprit festif partagé. Ainsi, certains vont continuer à boire de l'alcool dans le Noctilien, voire à fumer du tabac ou du cannabis, …, les rires et cris se laissant entendre dans une ambiance globalement animée surtout en fin de soirée. En fait, le Noctilien est pris, d'après les informateurs, plutôt de manière collective, ce qui permet de gérer l'attente en effectuant un débriefing de la soirée. Le fait de rentrer seul est plutôt relatif à la marche ou au vélo. Cependant, le temps d'attente de longue durée semble ternir le souvenir de la soirée. Les sortants peuvent se retrouver dans des lieux qui leur sont peu connus, à l'identification socioculturelle des habitants du lieu qui leur est étrangère ; le tout formant un sentiment d'insécurité. Ces conditions font que des tactiques sont mises en place pour éviter de prendre le Noctilien, telles que le fait d'attendre les premiers transports en commun en fréquentant un lieu peu couteux ou d'utiliser l'application RATP pour arriver juste à temps. Plus globalement, est pointée la question du défaut d'informations : la cartographie des Noctiliens est peu lisible et peu interconnectée avec les lieux de sortie. En fait, il existe peu de dispositifs d'informations sur les possibilités en matière de mobilité urbaine nocturne dans Paris. De même, il ne semble pas y avoir de panneaux de signalisation permettant de s'orienter dans un quartier spécifique. Ainsi, se déplacer la nuit, du fait de la modification du système des transports en commun par rapport à la journée, nécessite un apprentissage qui se fait sur le long terme.

Face à ces diverses problématiques posées par le système institutionnel des mobilités nocturnes, les sortants utilisent des modes alternatifs de déplacement. Il en est ainsi de l'usage des voitures de tourisme avec chauffeur (VTC), remplaçant la voiture individuelle du fait d'un taux d'alcoolisation trop élevé pour conduire. Ainsi, d'après l'évaluation effectuée pour la société « Heetch » (2016)[16], le service semble l'apanage des résidents de petite couronne (pour la moitié des usagers, contre un tiers étant Parisiens), plutôt jeunes (90 % des usagers ayant entre 18 et 29 ans) et de milieu social élevé (un quart des usagers résidant dans les Hauts-de-Seine). Le service semble utilisé majoritairement le week-end,

[16] Sondage d'opinion réalisé par le cabinet d'études 6-T, entre le 09 et le 24 juillet 2015, auprès d'un échantillon de 4.839 usagers franciliens de Heetch.

entre 02 heures et 06 heures pour la moitié des usagers. Il ne s'agit pas de remplacer le taxi, mais la voiture individuelle. En effet, le taxi reste un mode de transport considéré comme couteux et l'offre est polarisée au niveau des zones festives. Les VTC ne sont pas simplement utilisés pour les trajets entre le lieu de sortie et le domicile, mais également pour se rendre en boîte de nuit. Une autre alternative – pour de plus courtes distances - est l'usage du vélo, vécu comme confortable du fait d'un nombre bien moindre d'automobiles sur les routes. Pour autant, l'usage du vélo en libre-service (le Vélib') est restreint par le fait de devoir payer une caution de 150 euros (pour ceux ne possédant pas l'abonnement annuel). De plus, se pose la problématique du fait de trouver un Vélib' en fonctionnement à proximité d'une polarité festive, au moment où la demande est la plus forte ; ainsi que la problématique inverse de déposer son Vélib' dans une station proche du domicile, au moment où le nombre de places est le plus faible (du fait d'une similitude des trajectoires entre sortants). Il y a, ainsi, un défaut de roulement du nombre de Vélib' mis en circulation en fonction des zones de polarisation festive.

La marche à pied comme alternative face au système des mobilités nocturnes

Face au système institutionnel des mobilités nocturnes, les informateurs franciliens pointent une double forme de ségrégation. Tout d'abord, est pointée une forme de ségrégation socio-spatiale relative au lieu de résidence et à son éloignement des polarités festives, accentuée pour ceux résidant en grande couronne. Puis, est pointée une forme de ségrégation socio-temporelle relative à la temporalité de l'usage de la ville, accentuée pour ceux ayant un vécu nocturne de l'espace urbain. Cette ségrégation peut être rendue visible par la faiblesse ou le défaut des services urbains au cœur de la nuit. Pour illustration, le fait de prendre les derniers métros peut amener à des situations incongrues : des couloirs de métro fermés, des portes d'accès fermées (voire des rideaux de fer baissés alors que le service n'est pas terminé), une présence moindre d'agents des autorités compétentes, des escaliers roulant ne fonctionnant plus, etc. Ainsi, un représentant des usagers de la nuit, Clément Léon R., déclare en entretien :

> « *L'accessibilité à la nuit, elle est, elle n'est pas très attractive à Paris, c'est compliqué, elle est compliquée, parce que pas de transports, pour tout le monde, pour ceux qui travaillent la nuit, pour ceux qui sont les jouisseurs de la nuit, les travailleurs de la nuit, c'est compliqué la nuit à Paris.* […] *il n'y a pas de volonté, il m'a semblé avoir une bonne volonté politique à Paris, avec la nouvelle Mairie* [en évoquant l'élection de A. Hidalgo]*, mais qui s'est avérée un bel enfumage* » (AP3).

La volonté du développement d'un sentiment de « liberté » nocturne, de fluidité spatiale et temporelle, est mise à mal par les horaires restrictifs des transports en commun. Les sortants revendiquent majoritairement : une fermeture plus tardive des débits de boisson afin de fluidifier le déversement des noctambules dans la rue et de mieux gérer le creux

nocturne des transports en commun, ainsi qu'une extension des horaires de métro[17]. Pour autant, les Parisiens - ayant pu se confronter à d'autres expériences de mobilité nocturne en contexte différent - notent la diversité des possibles au niveau du choix des sorties à Paris permettant d'éviter de longues distances pour sortir, ainsi qu'au niveau des modes de déplacement.

La marche à pied est une alternative du fait de l'extrême flexibilité de trajectoires. Cependant, elle n'est pas évoquée spontanément par les informateurs, ne correspondant pas à un mode de transport qui nécessite une démarche pour y accéder et relevant du quotidien banalisé. Pour retourner au domicile, la marche – en tant que déplacement à pied – s'effectue souvent seule, avec une allure rapide, le corps étant renfermé sur soi afin d'éviter le regard avec l'autre. Le fait de traverser des lieux où les commerces sont ouverts est plutôt vécu comme sécurisant. Les informateurs, évoquant des souvenirs liés à ce type de trajectoires de retour à pied, parlent d'une pénibilité du trajet par sa durée, ainsi que d'une fatigue liée à l'activité intense de la soirée précédente. L'accent est mis sur l'attente et la temporalité anormalement longue : plusieurs heures du fait d'une absence ou d'un problème de transports en commun ou publics, telles qu'une absence de Vélib' en station ou la fermeture des métros. Certaines techniques permettent de rendre plus confortables ces retours, tel que le fait de remplacer des chaussures à talons par des ballerines. Dans le cadre du passage d'un lieu festif à un autre, le déplacement à pied est plutôt collectif, à un rythme lent, le corps étant ouvert vers les diverses « prises » qu'offrent le milieu urbain dans lequel elle prend part. Ces souvenirs sont plutôt positifs si vécus en groupe et négatifs pour les retours individuels. C'est ce type d'activité sociale qui est au cœur de la thèse.

4.2. Du régime utilitaire au régime ludique de la marche à pied nocturne

La cohabitation des régimes ludiques et utilitaires dans la marche urbaine nocturne, un modèle d'analyse du milieu urbain

Le déplacement à pied permet de proposer une alternative au système de transports urbains, notamment dans le cadre d'un trajet de retour au domicile. Cependant, il n'est pas

[17] Une étude menée par l'Institut français d'opinion publique (2010) - à l'occasion des États généraux de la nuit à Paris – permet de confirmer les résultats de la présente recherche. Le sondage d'opinion a été passé du 20 au 29 septembre 2010, sur un échantillon de 700 Franciliens ayant entre 18 et 40 ans. La synthèse montre que les transports collectifs sont majoritairement utilisés à l'aller et au retour d'une soirée, par les Franciliens interrogés (respectivement, une moyenne de 78 % et de 68 % des interrogés), un tiers déclarant utiliser la voiture (davantage les 25-34 ans) et un cinquième, la marche à pied (davantage les 18-24 ans). Les taxis ne sont utilisés que, respectivement, par 6 % et 18 % des interrogés (et davantage pour les 35-40 ans). À propos des axes d'amélioration, 61 % des interrogés citent l'extension des horaires de transports en commun (23 % sont pour davantage de stationnements) et 28 % des interrogés citent l'autorisation d'ouverture plus tardive des établissements.

un simple mode de transport, au sein des pratiques festives en zone urbaine dense. En effet, le régime utilitaire coexiste avec le régime ludique[18], dans le cadre d'une marche urbaine reliée à une activité festive et de convivialité. Le régime ludique semble, en certaines pulsations des rythmes festifs, prendre le pas sur le régime utilitaire. La recherche permet de comprendre les conditions d'activation d'un régime par rapport à l'autre, dans le cadre du noctambulisme.

Le régime ludique de la marche urbaine nocturne est à différencier du régime utilitaire du déplacement à pied. Ce dernier relève d'un champ de références théoriques lié aux transports, soit de la compréhension de la marche en tant que mode de transport, au même titre que l'automobile individuelle. Cela implique une réflexivité portant sur la manière de fluidifier le déplacement, d'accroître sa vitesse et de suivre une route tracée pour ce mode de déplacement, en évitant les collisions et en minimisant les obstacles. Il s'agit de considérer la rue et le trottoir, en tant que support du déplacement, au même titre que les réseaux ferrés le sont pour les trains ou les canaux de voies fluviales pour les péniches (J. Monnet, 2016). Cependant, le marcheur n'est jamais exclusivement un piéton. Tel que le propose S. Chardonnet Darmaillacq (2012), il est à replacer sur quatre plans à l'échelle micro :

- le « récep-ton » : la réception visuelle et cognitive permettant de créer des représentations sociales à l'origine des futurs comportements et prises de décision dans l'orientation, la direction, etc. ;
- le « mani-ton » : le plan de la main et de l'échange ;
- le « fes-ton » : le plan du siège et du repos ;
- le « pie-ton » : le plan du pied et du déplacement.

Ainsi, le « véhicule » du marcheur est à analyser dans sa corporéité globale pour comprendre l'activité de la marche qui englobe le déplacement, mais aussi le repos, les interactions sociales, etc. (S. Chardonnet Darmaillacq, 2012 : 436).

La marche à pied nocturne ne fonctionne jamais exclusivement sous le régime du déplacement ou sous le régime ludique ; elle mêle divers modes d'être. Ce phénomène peut être observé dans d'autres moyens de transports, tel que le métro étant investi de manière festive lors des *subparties*[19], l'objet de l'investissement et l'utilisation du métro étant davantage relatifs au moment festif en collectif qu'au déplacement. Néanmoins, la cohabitation des régimes de marche implique la cohabitation, dans un espace urbain densément occupé, de divers régimes de marche entre marcheurs différenciés. Ainsi, la promenade peut, dans un même espace et une même temporalité, cohabiter avec la pause, la course à pied, les déambulations festives, l'investissement du trottoir comme terrasse, etc.

De fait, le marcheur est à replacer dans un « milieu », au sens d'A. Berque (2000), soit la *« relation d'une société à l'espace et à la nature. Cette relation est à la fois physique et*

[18] Le régime ludique consiste en un mode d'activation de la marche liée au temps libre, occupé par une activité de loisir, où l'activité principale de la marche à pied n'est pas le déplacement mais la convivialité et festivité.
[19] Une pratique développée plus tard dans la thèse.

phénoménale ». La société (l'individu social, par extension) interagit avec l'espace physique et l'espace sensible, avec l'environnement et le paysage, soit une articulation ambivalente entre les dimensions sensibles et factuelles, subjectives et objectives. De la sorte, les ressources du milieu deviennent des prises potentielles pour le marcheur. Le fait d'identifier un élément du milieu comme une prise fait cet élément devenir une prise pour le marcheur. Il en est ainsi des rochers devenant, selon l'exemple fournit par A. Berque, des prises pour l'enfant qui grimpe ces rochers. La prise n'existe donc que dans la relation du marcheur au milieu (les propriétés de l'objet restant invariantes) et, par là-même, le marcheur ne le devient qu'en étant plongé dans un milieu dont il transforme des éléments en prises (selon les quatre plans de sa corporéité). La marche peut devenir une ressource pour l'accès aux prises du milieu. Donc, le trottoir n'est pas le seul élément urbain que peut emprunter le marcheur pour se mouvoir et les marcheurs produisent un trottoir urbain en faisant fonctionner un élément de la rue comme tel. Il n'est plus seulement le support du déplacement, mais devient – avec les autres éléments du milieu - le moyen de l'activité de marche et des activités effectuées durant la marche. Le milieu urbain est alors re-signifié par le marcheur selon ses formes d'identification au milieu et à l'activité. En effet, E. Goffman (1973) montre bien que l'individu en acte a une visée, une intention principale qui correspond à son « engagement principal » bien souvent dominant : la marche si le régime utilitaire domine, le loisir durant la marche si c'est le régime ludique qui domine. Cependant, cet engagement est partagé avec des « engagements secondaires », soit des activités pratiquées sur un mode distrait, subordonnées à l'engagement dominant : une dérivation de son engagement principal, tel que chantonner en travaillant si le travail est l'engagement principal. Cette relation de domination/subordination n'est pas systématique. Ainsi, le déplacement en marchant d'un lieu à un autre peut être effectué de façon automatique, l'individu se focalisant alors sur les autres activités effectuées durant la marche, pour redevenir dominant au moment d'une redirection du déplacement, par exemple. La légitimité de suivre certains engagements plutôt que d'autres - et la tolérance par l'autre de la manière qu'a de s'engager un individu social – sont des questionnements relatifs à d'autres dimensions, telles que les identifications de genre, les rapports socio-culturels, etc.

Donc, la marche a lieu dans un milieu urbain qui peut être caractérisé par quatre dimensions (Figure 2) : l'environnement physique (l'aménagement urbain fixe et mobile) et sa gestion ; les usages et types d'usagers (l'(in-)hospitalité urbaine) ; les régulations et normes relatives au contexte (le (dés-)ordre urbain) ; le paysage ou espace sensible (correspondant aux ambiances). Il s'agit du prisme d'analyse utilisé dans cette recherche pour diagnostiquer un espace urbain.

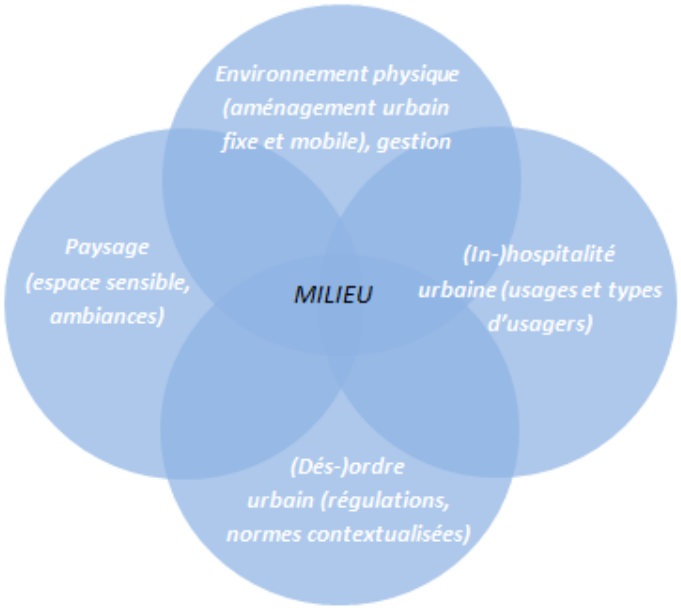

Figure 2 : « Les quatre dimensions d'analyse du milieu urbain », 2016, source : auteur

Les dimensions du milieu urbain au sens de A. Berque (2000) sont :

- l'environnement qui définit des potentiels d'activités et d'usagers dans des espaces temps restreints : l'aménagement urbain, les services publics et marchands, etc. ;
- l'hospitalité qui définit le sentiment de sécurité dans des espaces temps, en fonction de l'identification sociale à l'autre : le rapport à l'autre, les formes d'interactions interindividuelles, les cadres de socialisation, etc. ;
- le paysage nocturne qui définit le sentiment de confort dans des espaces temps : les ambiances urbaines, la dimension sensible ;
- l'ordre urbain qui définit le cadre de déroulement des activités pour permettre leur légitimité : les normes, les régulations, etc. ;
- les mobilités urbaines correspondant à la manière de négocier les passages entre activités, lieux, temporalités et groupes sociaux.

Le passage d'un régime à l'autre, un modèle d'analyse d'une activité sociale

L'analyse de la marche urbaine est multiforme, elle dépend du point de référence pris en compte et, par voie de conséquence, du champ théorique articulé à ce point de référence. Dans le monde de l'ingénierie, la marche à pied est analysée tel un mode de transports, c'est-à-dire, en tant que flux avec une durée, une vitesse, une longueur, un motif, une origine et destination, etc., pouvant entrer en collision avec d'autres flux (d'automobiles principalement). Les analyses portent majoritairement sur les traversées de rue et la manière de sécuriser ces traversées, notamment pour les publics vulnérables (enfants et personnes âgées principalement), tel que peut le faire le groupe de recherche « Géri-

Copie » de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux. Le point d'ancrage porte sur la manière dont est prise la décision de traverser ou non, en fonction des capacités cognitives et physiologiques du « piéton », soit de l'apprentissage de la manière de gérer des interactions avec d'autres usagers (motorisés ou non). La méthodologie utilisée est relative à une modélisation du comportement piéton, sans cesse complexifiée par la prise en compte de la diversité des types d'usagers (piétons, cyclistes, automobilistes, etc.), des situations (luminosité, réflexion, etc.) et des caractéristiques sociodémographiques des usagers. Il s'agit, donc, de s'intéresser à l'articulation entre la socialisation à la traversée (le rôle social) et le désir de traverser (une dimension axiologique). De son côté, le monde médical analyse la marche à pied en tant que mouvement du corps, soit un geste plus ou moins réussi en fonction de l'activité musculaire. Le point d'ancrage porte sur la manière dont est effectué le mouvement, soit l'analyse des forces à l'origine de celui-ci. La méthodologie repose sur la comparaison entre des caractéristiques physiques et l'organisation du mouvement, via une analyse fractale. Il s'agit, donc, de s'intéresser au geste technique (où le bas du corps, à partir du bassin, est l'outil du marcheur). Cependant, des chercheurs du monde de la santé analysent plutôt la marche à pied en tant que moyen pour améliorer sa santé physique, soit une perte de poids, un meilleur fonctionnement cardio-vasculaire, etc. (ce qui intéresse particulièrement le monde des assurances). Leur méthodologie est davantage socio-médico-géographique et relative à l'articulation entre l'état de santé du patient, ses caractéristiques sociodémographiques et son territoire de vie l'encourageant ou non à la marche. Bien que la situation contextualisée du patient et du milieu dans lequel il évolue entre en compte, ce sont des effets techniques, sur sa santé, qui sont mesurés à partir de déterminants environnementaux.

Du côté des sciences humaines et sociales, plusieurs approches sont à prendre en compte. Si ces approches sont catégorisables, la première catégorie concernerait les liens entre le marcheur et la situation dans laquelle il marche (son milieu), que ce soit en termes de confort urbain (ce que la psychologie socio-environnementale [20] et l'architecture permettent[21]) ou d'adéquation entre l'aménagement conçu et les usages (ce que la philosophie urbaine[22] et l'urbanisme[23] permettent). Le regard porte donc sur l'interaction entre des comportements conditionnés par un aménagement et la production sociale du territoire urbain, entre un produit bâti et des attentes sociales et individuelles[24]. Certains travaux centrent surtout l'analyse sur une vision déterministe de l'aménagement face aux comportements humains. La méthodologie est relative à des diagnostics urbains et à une analyse des usages urbains, notamment via l'observation. Il s'agit de s'intéresser à la

[20] Telle que l'approche de J. Roussel (2016).
[21] Telle que l'approche de S. Chardonnet Darmaillacq (2012) précédemment citée.
[22] Tels que les travaux de JF Augoyard (1979) ou M. De Certeau (1990).
[23] Tels que les travaux mexicains prenant corps dans le cadre du projet « Trottoirs » (coordonnés par G. Capron et R. Pérez à la Universidad Autónoma Metropolitana) et analysant les manières dont l'aménagement conditionne le comportement piéton, tout en assurant son sentiment de sécurité et de confort.
[24] Que les travaux du Cresson permettent de repérer (R. Thomas, 2010).

manière dont s'effectue le cheminement et aux conditions urbaines du cheminement, pouvant être lu telle une grammaire, voire une rhétorique (donc la dimension logique, la capacité de signe). La seconde catégorie est relative aux représentations sociales portant sur la marche urbaine et à la manière dont elles conditionnent l'acte de marcher et les attitudes face à la marche. Ce sont plutôt des travaux d'historiens[25] ou de sociologues et géographes[26] qui portent sur ce sujet, permettant de redéfinir la notion même de « marche » et les représentations sociales historiquement construites autour de ce thème. Il s'agit donc de s'intéresser à ce que signifie (dimension logique) la marche et l'acte de marcher, la manière dont se déroulent les interactions entre marcheurs[27]. Cela permet d'apporter une compréhension complexe des phénomènes sociaux actuels, soit une articulation entre la socialisation à la marche (le rôle social) et le désir de marcher (une dimension axiologique), tout en prenant en compte les conditions socio-économico-culturelles de la marche contextualisée. Une dernière catégorie serait relative à l'acte de marcher en soi et à ce qu'il produit. Il s'agit de s'intéresser aux effets de la marche urbaine, notamment en termes politiques (telles que les manifestations à pied interrogées par les politistes), philosophiques (telles que les démarches intellectuelles relatives à l'art de la contemplation), ou esthétiques (telles que les promenades faisant l'éloge d'une écoute de son milieu et de soi[28] ou les marches proposées par des artistes). L'analyse porte sur le processus en acte et ce qu'il permet, ce qu'il produit pour soi, pour la société, etc., dans une volonté de compréhension du monde.

Ce panorama des travaux portant sur la marche urbaine ne se veut pas exclusif et les catégories utilisées ne sont pas homogènes et étanches. Néanmoins, cela permet de noter quelques éléments essentiels pour comprendre la marche en tant qu'activité sociale articulant quatre dimensions (Figure 3).

[25] Tel que A. De Baecque (2016).
[26] Tels les travaux de J. Monnet et de P. Salze (2015-2016).
[27] Tels que les travaux de E. Goffman (1973) permettent de relever, notamment à propos des codes de conduite en public et du déroulement rituel des échanges, bien qu'il ne travaille pas explicitement sur la marche en soi.
[28] Tels que les travaux de P. Sansot (1998).

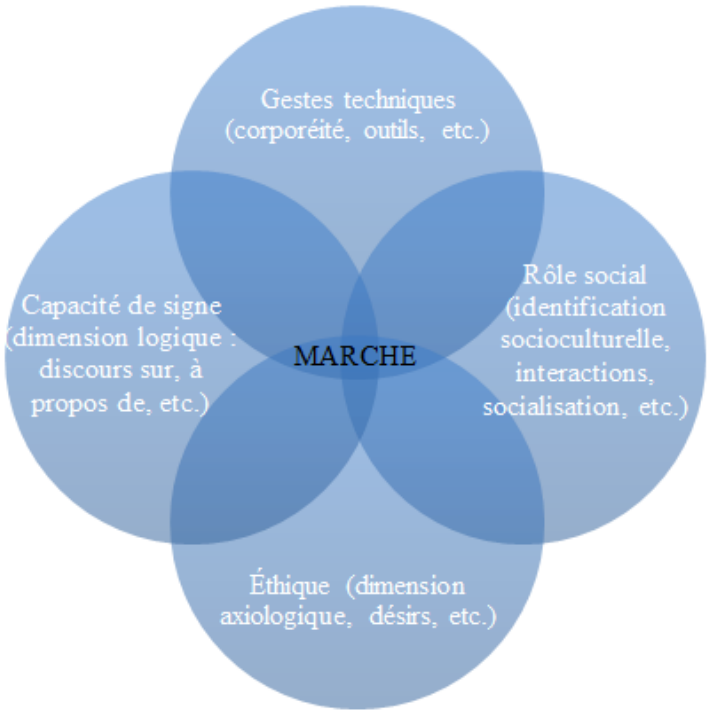

Figure 3 : « Les quatre dimensions d'analyse de la marche », 2016, source : auteur

Ces quatre dimensions permettent d'articuler la marche en tant que :

- geste technique ou mouvement corporel, pouvant être augmenté d'une canne, etc. ;
- rôle social : le rôle que le marcheur croît devoir jouer et que les autres attribuent au marcheur ; le « je » et le « moi » formant le « soi » ;
- signe logique : les discours relatifs à la marche ;
- dimension axiologique : les valeurs de la marche, le désir de marcher, etc.

Ces dimensions sont articulées à des attributs de la marche, des spécificités modifiant son déroulement, tel que le fait de marcher seul ou en collectif, le motif (ou engagement principal) ou l'expérience de la marche. Ainsi, le noctambulisme est à l'interaction entre un régime utilitaire de déplacement, de consommation de l'espace urbain, et un régime ludique de déambulation, de production de l'espace urbain. Le régime utilitaire est caractérisé par un corps fermé sur soi, une direction donnée et des instruments fluidifiant le déplacement ; le rôle social de véhicule sans interaction focalisée ; un désir de fluidité ; la connaissance des trajectoires directes ; etc. Le régime ludique est caractérisé par un corps en prise avec le territoire, sans but ; le rôle social de l'ouverture à l'autre (altérité et hospitalité urbaine), d'identification aux autres étant dans le même état d'esprit ; un désir de surprise ; un savoir en construction ; etc.

Le modèle d'analyse du noctambulisme

L'application du modèle d'analyse de l'activité sociale de la marche permet de dérouler les quatre dimensions liées au noctambulisme :

1. La marche est un ensemble de gestes corporels techniques acquis par l'apprentissage (via l'éducation ou l'imitation) relatif à son environnement social. M. Mauss définit les techniques comme « *les façons dont les hommes, société par société, d'une façon traditionnelle, savent se servir de leur corps* » (M. Mauss, 1950 : 366). La nuit, globalement, la démarche ludique se veut relative à une déambulation, sous la forme de piétinements facilitant les détours du corps et du regard pour se livrer aux diverses sollicitations. Quand le rythme est accéléré, au niveau d'un espace ne présentant pas ou peu d'accroches possibles, les marcheurs manquent de temps pour appréhender le milieu urbain et ses ambiances, il s'opère un resserrement du groupe autour d'un objectif commun de déplacement vers un certain point, ainsi que des regards vers l'autre et ses discussions. Être en collectif encourage à homogénéiser le rythme ; les digressions de rythme et de trajectoire étant davantage notables en cas d'absence d'échanges verbaux. L'échange verbal nécessite l'orientation du corps vers celui auquel on s'adresse, au moins de la tête, et une distance suffisamment proche pour être entendu et ne pas troubler les autres interactions possibles sur place. Néanmoins, au fil de la marche et de la fraîcheur du climat, le rythme ralentit et des sous-groupes de marcheurs ont tendance à se créer suite aux accointances. En période froide, la marche se veut plus rapide et le corps plus renfermé sur soi afin de faire signe d'une nécessité de chaleur, de la recréation d'un cocon. Au-delà d'une préparation pour certains à vivre cette expérience sous le mode « randonnée » (avec des chaussures adaptées, un bonnet, une doudoune, un sac à dos, etc.), c'est l'habitude de marcher et l'éducation à la patience qui jouent des rôles importants.
2. Mais, le fait de marcher exprime aussi un certain « être-au-monde », un rapport à l'autre et au soi, exprimé sous la forme d'un rôle social. Le rôle social du sortant se défini comme étant le rôle qu'il croît devoir jouer et le rôle qui lui est assigné. Ainsi, le rôle attendu, par les autres membres du groupe, est qu'il suive le rythme sans trop imposer de pauses aux autres par l'alcoolisation empêchant une marche au rythme du groupe ou les « prises » urbaines, qu'il soit un interagissant intéressant (ne pas toujours utiliser son téléphone portable, être drôle, etc.) et permette de mener vers un événement. Cependant, cette attente peut entrer en contradiction avec le rôle que les membres du groupe croient devoir jouer, en fonction d'une identification par un trait caractéristique. Donc, ce rôle social attendu renvoie à un ensemble de règles informelles. Elles sont appropriées pour déterminer qui est admis ou exclu du groupe, en fonction de ce que produit le détournement du degré de tolérance.

3. Également, la marche renvoie à un certain nombre de normes marquées par la maîtrise du désir, l'éthique, le vouloir. Des gestes d'énervement et de lassitude se laissent entrevoir, sans être forcément exprimés, en cas de longue déambulation fatigante, sans en voir le but. C'est un véritable travail sur soi, un contrôle de ses désirs immédiats qui est nécessaire mais douloureux, c'est-à-dire, se prouver la capacité d'un dépassement de soi et permettre la réalisation d'une entreprise collective. On peut observer un relâchement du « sang-froid » (selon la définition de M. Mauss). Ce relâchement du sang-froid mène à une forte emprise dans la rue, permise par la densité faible d'autres marcheurs, de commerces, automobiles, etc. Le contrôle du corps, au niveau de sa droiture et de la présentation d'une façade mettant à son avantage, a tendance à s'amoindrir au profit de l'apparition de mouvements désordonnés, d'un lâcher-prise. Cela est relatif à l'émoi : une déstructuration progressive de sa façade présentable (cheveux décoiffés, odeurs de transpiration, joues rouges, etc.), comme forme de résistance (voire de résignation) au désir de s'en échapper pour vivre une nuit festive ou confortable.
4. Enfin, l'acte de marcher amène à une capacité de signe, au langage. La marche collective amène à un discours de partage d'expérience, à la nécessité de verbaliser son vécu. La mise en coprésence d'acteurs différenciés, sous un rôle social commun, en suivant la même technique et partageant les mêmes désirs, permet de mener au dialogue avec l'autre, de s'ouvrir à son univers de significations. De la sorte, le langage porte *sur*, *dans* et *par* la marche : *sur* la fatigue et la douleur, le rythme et la manière de l'effectuer ; lors de la marche et des sollicitations urbaines, *dans* un partage de son regard sur ces sollicitations ; et *par* la marche en tant qu'expérimentation partagée, créatrice d'une cohésion sociale.

En articulant les quatre dimensions d'analyse du milieu urbain et de la marche, cela permet d'analyser le déroulement du noctambulisme. Le milieu influence en situation (configuration espace-temps) le comportement et les représentations sur le noctambulisme et le noctambulisme produit en situation le milieu. Ainsi, le système d'analyse global (Figure 4) peut correspondre à :

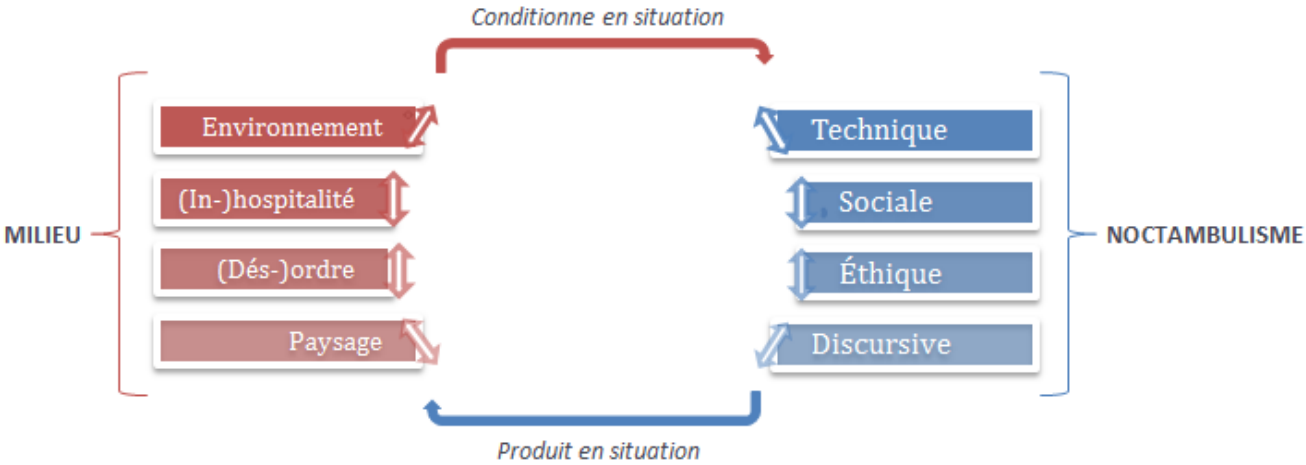

Figure 4 : « Le système global d'analyse du noctambulisme en situation », 2016, source : auteur

5. Questions de recherche et hypothèses

Le déroulé du noctambulisme est lié à la temporalité nocturne, à l'espace public, à la jeunesse et à la marche à pied. Des questions se posent alors en termes de désynchronisation des rythmes sociaux entre eux et des temporalités urbaines, de cohabitation d'usages temporellement différenciés et de reconnaissance des usagers qui habitent cet espace. Se lit un mouvement circulaire entre milieu urbain et activité sociale des sorties, évoluant selon les situations socio-territoriales et socio-temporelles. Comprendre les enjeux socio-urbains de la troisième modernité, permet de problématiser les enjeux du noctambulisme, notamment en termes de désynchronisation sociale.

Les enjeux sociaux-urbains de la troisième modernité

La modernité s'est transformée depuis les années 1960-1970, nécessitant un changement de paradigme pour penser notre monde. Cela revient à considérer une évolution de l'opposition entre tradition et modernité, pour un autre modèle qui se veut être un dépassement ou une continuité (selon les auteurs) des processus en cours relatifs à la modernité. L'interprétation à donner à cette nouvelle phase diverge, suivant que le codage soit positif (la modernité avancée) ou négatif (la postmodernité), c'est-à-dire, selon le fait de considérer la nouvelle phase en tant qu'inflexion de la modernité ou que rupture historique[29].

A. Giddens (1994), tel que U. Beck (2001), se situe parmi les auteurs pensant cette phase historique en termes de modernité avancée. En analysant les caractéristiques de la modernité, il indique les évolutions processuelles en cours. Durant la modernité, selon l'auteur, l'espace et le temps se séparent à travers la standardisation planétaire de la mesure du temps. La « délocalisation » - en tant qu'extraction et restructuration des relations sociales dans des champs spatio-temporels indéfinis - est engendrée par deux mécanismes :

- la « création de gages symboliques » : la logique de la monnaie étudiée par G. Simmel, dont Giddens note un caractère plus profond lié à la confiance envers des instruments abstraits ;
- l'établissement de systèmes experts : le principe de la *licence* et du *mandate* de E. C. Hughes.

A. Giddens articule ainsi la modernité avec la notion de « confiance » à la suite des travaux de Luhmann, en tant que forme spécifique du sentiment de sécurité qui présuppose la conscience du risque, du fait de l'étude des implications des divers choix pour maîtriser les

[29] Penser cette nouvelle phase en tant que rupture historique est relatif à des auteurs tels que A. Touraine (2013) qui définit la situation actuelle en tant que « post-sociale » et « post-historique » (non en tant que fin de l'histoire), cherchant à définir un *« enjeu central non social des conflits sociaux, culturels et politiques »* (A. Touraine, 2013 : 79). L'auteur insiste sur la définition de la situation en tant qu'hyper-modernité (et non postmodernité).

risques. Cette ligne d'analyse (notamment la projection de Giddens vers une société post-pénurie) lui permet de rester dans la continuité des travaux de U. Beck. Pour ce dernier, les impacts environnementaux des développements sociétaux sont nécessairement pris en compte, soit une modernisation réflexive articulant science et technique. Ainsi, selon A. Giddens, la réflexivité de la modernité tient aux informations nouvelles sur les pratiques sociales constamment examinées, une subversion de la raison par une connaissance instable. Cette nouvelle phase historique correspond, finalement, à un savoir sur la modernité, et non à une postmodernité qui signifierait la fin de l'histoire, alors que les institutions modernes se généralisent. Cette modernité délocalisée et réflexive est globalisatrice. Se lit une intensification des relations sociales planétaires, où les événements locaux et lointains s'influencent dans un processus dialectique et les identifications locales se renforcent en parallèle. Les quatre piliers de la globalisation sont alors le système de l'État-nation (conditionné par le niveau de richesse et la puissance militaire), l'économie capitaliste mondiale, l'ordre militaire mondial et la division internationale du travail (diffusion des techniques, technologies de l'information et de la communication, mondialisation culturelle, etc.).

Cependant, la thèse de A. Giddens est de montrer que tout mécanisme de délocalisation interagit avec des contextes d'action relocalisés permettant de les soutenir ou de les saper, ce qu'il montre dans les relations de face à face et la gestion de l'anonymat via les travaux de E. Goffman et la « notion d'inattention civile ». Il y a une forme de confiance instaurée *a priori* dans ces relations de face à face, ainsi qu'envers les systèmes abstraits : liens sociaux stables, connexion entre présent et passé par une pensée projective, stabilisation des relations via des champs spatio-temporels indéfinis au niveau des systèmes abstraits.

La troisième phase correspond à une radicalisation de la modernité via :

- Des développements institutionnels fragmentés et dispersés & un engagement politique possible et nécessaire aux niveaux mondial et local ;
- Une dialectique entre la dispersion et des tendances à l'intégration mondiale ;
- Des processus actifs d'auto-identité réflexive ;
- Une primauté des problèmes mondiaux imposant des prétentions universelles à la vérité (et non une défense de la contextualité des revendications de vérité, ou une vision historique) ;
- Une analyse de la dialectique impuissance/puissance aux niveaux de l'expérience et de l'action ;
- Une vie quotidienne complexe de réactions à des systèmes abstraits, impliquant appropriation et perte.

La problématique qui se pose est relative aux formes d'imbrication entre la distance et la proximité, les mécanismes de personnalisation et de mondialisation, le profit individuel et l'organisation planétaire : l'articulation entre une échelle micro et une échelle macro.

F. Ascher (1995, 2000) est un penseur de cette troisième phase procédant également de son codage positif, en tant que « troisième modernité ». L'auteur permet d'enrichir les travaux de A. Giddens et de U. Beck en analysant les transformations intenses à chaque pilier de la modernité, et leurs articulations, retranscrites dans un contexte urbain en mutations. Le processus de modernisation est défini comme :

- un processus d'individualisation résultant d'une quête de sécurité ontologique. Il comprend la dissociation et l'autonomisation croissante des êtres humains vis-à-vis de l'ici et du maintenant et la connaissance pour repousser les menaces arrivées à la conscience ;
- un processus de rationalisation résultant du processus de « sécularisation » et de « désenchantement du monde » : le recul de l'incertitude en misant sur la Raison, les sciences et techniques, la confiance et l'éthique ;
- un processus de différenciation sociale lié à la division technique et sociale croissante du travail dans une collectivité de liens faibles, faisant cohésion par la solidarité organique.

Néanmoins, et tel qu'a pu le noter A. Giddens, le processus de modernisation ne peut pas s'expliquer par l'un des processus pris isolément, sinon par les interactions entre ces processus.

Selon l'auteur, le processus de modernisation dilate les divers territoires (économiques, cultuels, etc.), soit une homogénéisation de l'accès aux biens et services de plus en plus diversifiés. Pour autant, cette « globalisation » se combine avec une forme de relocalisation, des retranscriptions spécifiques des biens et services en fonction des contextes locaux pour s'insérer dans le marché local. Cela se fait soit sous une forme défensive (répulsion du global), soit sous une forme d'attractivité du global. Au niveau festif, cela se traduit par une multiplication des fêtes en fonction des échelles d'identification territoriale et collective : fêtes de quartier, fêtes municipales, fête d'une association de commerçants, rituels familiaux, d'entreprise, etc. Des événements transversaux sont également créés, tels que la Fête de la musique ou Halloween, où l'occupation de la rue est une composante majeure pour sentir l'identification à une société. Dans ce contexte, c'est tout un marketing urbain qui est développé, s'appuyant sur ces événements et rituels locaux, pour fabriquer une réputation, à l'image de Disney en tant que promoteur urbain. Or, ces « territoires multiformes des usagers » entrent en contradiction avec les territoires de la culture citoyenne, fondés sur la mémoire du lieu, soit une déconnexion entre démocratie, mobilité et proximité. Donc, la « troisième modernité » engendre un double phénomène d'homogénéisation globalisante et de différenciation localisée des biens et services, dans une économie renouvelée.

La traduction spatio-temporelle de ce double processus dialogique d'homogénéisation/différenciation est relative, selon F. Ascher, à l'émergence de « métapoles », soit une « troisième révolution urbaine » [le terme « révolution » semblant être inadapté du fait de la continuité des processus urbains en cours, prenant appui sur de

l'existant]. Dans cette configuration urbaine, les « non-lieux » de M. Augé (1992) sont des « hauts lieux d'espace transactionnel », c'est-à-dire, des espaces de multifonctionnalité. Ainsi, le train (dans lequel un individu peut travailler, téléphoner, etc.) devient un espace symbolisé, signifié en « lieu » (chargé de sens pour ses occupants), une forme d'« habiter »[30]. De la sorte, les territoires ne correspondent plus à une fonction (ou absence de fonction), mais, sont transformés en lieux de pluriactivités. Par exemple, la cuisine est le lieu où préparer à manger, manger, faire les devoirs de l'enfant, etc. C'est une ville mosaïque qui se dessine, où la mobilité semble, pour l'auteur, une clé essentielle, soit une fluidification de l'espace. Le centre géométrique de l'agglomération n'est plus le centre symbolique de la richesse. Ainsi, la « troisième modernité » forme des espaces urbains multipolaires, avec des spécialisations.

Le processus de rationalisation se poursuit pour devenir une réflexivité perfectionnée et étendue dans les sphères plurielles de la vie sociale. Ce processus permet un accroissement des prises de distance - par des évolutions technologiques - et des formes de dissociation entre l'espace et le temps (de désenchâssement, de délocalisation et de désynchronisation), mais, entrant en ambivalence avec un processus de relocalisation réflexive et choisie, plurielle. Le local émerge en tant qu'illusion de tradition pour recréer un entre soi nécessaire à la mise en pratique des valeurs.

Le processus de radicalisation de l'individualisation se poursuit pour la formation d'individus à multiples facettes, le soi étant constitué de subtilités plus importantes et l'identité n'étant plus cristallisable dans une figure stable, unitaire et à référence collective. Les actes individuels sont mieux informés, nécessitent des choix permanents sous forme de rationalité limitée et dépendent d'un plus grand nombre d'interactions. En effet, les individus se doivent de donner du sens à leurs actes, d'où le développement de la confiance en déléguant le choix à un système abstrait. Il y a ainsi une homogénéisation des pratiques et statuts, à articuler avec un élargissement de la palette des spécificités. Les statuts de l'individu ne sont plus congruents, les valeurs et expériences sociales ne sont partagées que momentanément. Cela signifie que l'idée de société à solidarité organique ne fonctionne plus ; le social mute pour fonctionner en réseaux, avec des liens différents, diversifiés, multipliés et spécialisés, dans un paradigme de mobilité (référence faite à J. Urry). Ainsi, la nouvelle société est « hypertexte » et « commutative », chaque individu appartenant à plusieurs champs sociaux et commutant de l'un à l'autre. Les territoires sociaux de la société « hypertexte » sont ceux de la « métapole » (une métropole radicalisée), soit des territoires ouverts, multiples et changeants, fonctionnant de manière réticulaire et régulés par des systèmes institutionnels subsidiaires dans une économie cognitive.

[30] L'« habiter », au sens de M. Segaud (2007) est un trait universel de la relation entre les êtres humains et les espaces. Habiter un espace consiste à lui attribuer des qualités permettant de s'y identifier, de se l'approprier et de le désigner.

Retravailler le paradigme de la mobilité au sein de la troisième modernité

Selon l'expression employée par H. Rosa (2010), la « troisième modernité » se caractérise par une accélération du monde. Cette accélérations est, cependant, ambigüe, du fait que les individus ne disposent pas de plus de temps libre [argument non valide empiriquement] alors que l'évolution des technologies permet une réalisation plus rapide des tâches à effectuer. Il est possible de réaliser de longues distances en moins de temps du fait de l'automobile et des réseaux autoroutiers remplaçant la diligence et les chemins terreux ou pavés, par exemple. Cette pénurie de temps est liée à l'enrichissement matériel dans une société donnée qui augmente, proportionnellement, le rythme individuel (l'allure de la démarche plus rapide pour des Parisiens que pour des ruraux, par exemple) et collectif, du fait d'une augmentation du nombre d'activités. L'accélération du monde en termes technique, social (de la famille et du travail) et de rythmes de vie, n'est pas tant liée aux technologies qu'à l'évolution des attentes sociales et à la perception des obstacles et opportunités pour les réaliser. Or, les acteurs sociaux subissent en partie cette accélération poussée par la compétition économique (la circulation fluide de la monnaie de G. Simmel), la différenciation fonctionnelle (un des piliers de la modernité selon A. Giddens et F. Ascher) et la dimension culturelle d'une promesse de l'accélération (liée à une perspective cosmologique de la finitude humaine singulière, soit la radicalisation de l'individualisme et de la personnalisation). A. Lasén (1997) fournit des clés de compréhension au fait de subir ces temps sociaux, cette « métronomie » mise en place dans la société moderne. D'après l'auteure, l'introduction du « temps disciplinaire » a permis de déraciner les temps sociaux des rythmes naturels, notamment par l'introduction de l'horloge qui fixe des conventions arbitraires (entendues ici comme ne relevant pas de l'Ordre de la Nature) de la durée et des horaires des repas, du sommeil et, surtout, du temps de travail et de la métronomie de la productivité. Lasén replace cette épargne du temps et accélération des activités à la Renaissance italienne (à l'essor des professions indépendantes) et au puritanisme bourgeois anglais et hollandais, où perdre son temps est perdre de l'argent. Ainsi, toute activité improductive, telle que la flânerie, le bavardage, l'excès de sommeil ou les passe-temps sont moralement proscrits. Cela se retrouve dans toutes les couches des activités sociales, qu'elles soient artistiques, économiques ou culturelles. En termes temporels, A. Lasén effectue le parallèle audacieux avec les « institutions totales » goffmaniennes, soit l'imposition d'une routine jusque pour les besoins physiologiques, ancrés dès l'école et acquis tout au long du processus de civilisation (en reprenant les propos de N. Elias).

Le système d'accumulation des vitesses pour la croissance (on voit le lien explicite entre ce modèle d'analyse et celui du capitalisme industriel) engendre une demande d'énergie toujours plus importante pour maintenir un équilibre dynamique, soit le fait de se diriger « droit dans le mur » vers des crises démocratiques, psychologiques, etc. L'acceptation de l'imposition des régulations temporelles permet, pour A. Lasén, l'économie psychique.

Cependant, dans la « troisième modernité », cette pression exogène devient omniprésente et inévitable, une seconde nature pouvant engendrer la fatigue de l'individu étudiée par A. Ehrenberg. Ainsi, les individus privilégient, selon H. Rosa, des activités à faible satisfaction, soit le divertissement garanti à court terme (telle que la télévision…) et, d'après A. Lasén, ils ne sont plus reliés socialement et seulement temporellement par la technique, soit une forme d'aliénation. H. Rosa note qu'il ne s'agit que de potentiels d'augmentation du rythme et que des solutions collectives peuvent être envisagées pour arriver dans une société « post-pénurie » du temps (une dimension à ajouter au modèle de A. Giddens). Il s'agit d'un éloge de la lenteur pour permettre l'autonomie humaine. Bien que cette analyse soit significativement fructueuse et recoupe celle des penseurs de la « troisième modernité » en les enrichissant de ce facteur temporel transversal (ce qui constitue une clé d'interprétation indéniable), H. Rosa semble tomber dans la vision holistique des temps sociaux, où les rythmes correspondent à une répétition régulière et mécanique. Il échoue en l'analyse anthropologique de la succession ou imbrication des temps sociaux, ne considérant le rythme que tel un *tempo*, un ensemble de vitesses d'échanges et interactions.

L'idée de fluidification affiliée à la « troisième modernité » ne prend pas en compte l'appréhension subjective des rythmes. Elle met de côté les dispositions et conditions de vie de l'individu, le sens qu'il donne aux rythmes socio-urbains en fonction du milieu dans lequel se développent ces rythmes. R. E. Park permet dès 1926 de dépasser la vision exclusivement spatiale de la mobilité, en l'articulant aux changements de résidence. La compréhension de l'espace urbain (non en tant qu'espace physique) relève d'une analyse des processus sociaux à l'œuvre dans un milieu urbain, et non d'une réduction d'un rapport social à un rapport spatial où :

> « *Les phénomènes sociaux se réduiraient aux mouvements élémentaires des individus, de la même manière que les phénomènes physiques, les réactions chimiques et les qualités de la matière, comme la chaleur, le son, l'électricité, sont réductives aux mouvements élémentaires des molécules et des atomes* » (R. E. Park, 1926 : 206), omettant la prise en compte des différences qualitatives.

Il décale la perception de la mobilité du déplacement pendulaire au déplacement inter- et intra-agglomération, articulé à la multiplicité des stimulations liées aux formes de communications nouvelles. Ainsi, la mobilité peut déstabiliser l'organisation sociale, tout en diversifiant les expériences urbaines :

> « *La mobilité mesure le changement social et la désorganisation sociale, parce qu'un changement social entraîne toujours un changement de position dans l'espace et que tout changement social, même celui que nous décrivons comme progrès, entraîne une désorganisation sociale* » (*Ibid.* : 206).

Articulé au paradigme de l'accumulation, le paradigme de la vitesse est pourtant utilisé dans l'analyse des déplacements urbains (appelés « mobilités urbaines ») et leur traduction en termes de modes de vie. Ainsi, c'est la figure de l'individu hypermoderne qui

prédomine, soit un individu « *pressé, branché, flexible, se pensant détaché du cadre collectif* » (F. Jauréguiberry, 2003, M. Gauchet, 1999, cités par B. Pradel, 2010 : 60), un individu qui cherche à maîtriser ses temporalités et territoires subjectivés, par la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dans une temporalité globale continue et accélérée. Il s'agit d'un individu « hyper-mobile », fluide, reprogrammant sans cesse ses activités en minimisant les pertes marginales de temps par le don d'être engagé dans de multiples temporalités (voire de multiples territoires par le don d'ubiquité). L'individu de la troisième modernité est alors tyrannisé par le stress de l'urgence, de l'instantanéité, de l'immédiateté et de la réactivité constante (N. Aubert, 2006 ; J. Urry, 1990). Il est possible de se demander s'il ne s'agit pas plutôt d'un fantasme que d'une analyse de la réalité sociale, relatif à la généralisation d'un type sociodémographique d'individu : le cadre supérieur ayant un rapport au temps flexible. Les usages temporels sont davantage différenciés. D'après F. de Coninck et C. Guillot (2007) :

> « *Les enquêtes qualitatives montrent que les individus et les familles effectuent un important travail sur le temps.* […] *Les individus résistent à l'injonction de la flexibilité, de la rentabilisation et de l'improvisation permanente et tentent de regagner des marges d'action en échappant ainsi au simple holisme.* […] *Les individus sont organisés autant qu'ils s'organisent. Ils négocient, ils modifient leurs modes de vie, ils acceptent des contraintes provisoires, mais ils font tout cela sur fond d'un rapport au temps qu'ils tentent de maintenir, au moins sur le moyen terme, au-delà de telle ou telle péripétie particulière. Les individus s'emparent certes des outils techniques à leur disposition, ils construisent également des formes d'outillage social pour pallier certaines contraintes, mais ils font tout cela en tentant d'organiser un rapport au temps qui leur convient. L'individu que nous décrirons est un individu organisé autant qu'organisant* ».

Avoir davantage d'activités dans des temps plus restreints ne signifie pas une fluidification du temps. D'autres auteurs, tel que le montrent C. Gallez et V. Kaufmann (2009), discutent également ce paradigme : il en est ainsi de P. Veltz (2004) discutant la linéarité historique de l'accroissement des mobilités, d'auteurs notant l'investissement des citadins dans leur logement (budget et qualité environnementale) ou les inégalités socio-économiques des mobilités.

Enrichir la notion de rythme social par le vécu

A. Lasén donne une autre dimension aux rythmes sociaux en s'appuyant sur des situations présentes, « *où les donneurs de temps sont les différentes activités et les autres (parents, amis, voisins, etc.)* » (cela ne venant plus d'une réalité exogène), tel que dans les rassemblements musicaux : les affects et sentiments esthétiques sont privilégiés pour « *éprouver quelque chose ensemble, en commun* ». Ainsi, le temps ne détermine plus les

actions, mais, ce sont les actions, dans ces situations émotionnelles, qui imposent leur temporalité dans un présent vécu. Or, le noctambulisme correspond à une pratique collective qui met en place un pseudo contre-ordre social. Il s'agit d'un moment de réjouissances enjoignant à la rencontre conviviale avec l'Autre, une sortie du chez soi comme divertissement privilégié à la télévision, pouvant devenir une exaltation festive. Pour autant, les groupements sociaux conditionnent la manière de vivre cette activité et d'habiter la ville de nuit, en définissant la frontière floue entre inclus et exclus de ces moments. Il en est de même au niveau des configurations temporelles et territoriales – en tant que respiration face à la ville diurne et à son rythme effréné et subis – qui deviennent des rythmes choisis et retravaillés.

Donc, la notion de rythme est à retravailler au-delà de sa compréhension comme une mesure du temps. F. Ascher montre que la « troisième modernité » est caractérisée par, à un niveau étatique, un ordre temporel qui a une forme de régulation basée sur l'ordre temporel familial (correspondant aux vacances scolaires, etc.) remplaçant l'ordre temporel religieux (du fait du déclin des pratiques religieuses). Ainsi, le temps des loisirs prend une importance nouvelle, dans une « civilisation du loisir » (J. Dumazedier, 1962 : 17) : « *l'élément central de la culture* vécue *par des millions de travailleurs* », dont les logiques économiques tirent parti. Cependant, les rythmes sociaux s'imbriquent dans des configurations complexes, où les activités cohabitent et engendrent des difficultés croissantes d'organisation aux niveaux individuel et collectif. Les problématiques de cette imbrication dans une société globalisée ont pu se révéler, notamment, lors du débat français sur l'ouverture des commerces le dimanche et en nocturne. P. Michon (2012) propose une redéfinition de la notion de « rythme » prenant appui sur une conception pré-platonicienne :

> « *La conception traditionnelle, qui fait du rythme, comme disait Platon, un* kineseos taxis*, un "ordre du mouvement", un découpage arithmétique de la durée en intervalles réguliers, ne permet pas de prendre en compte ni même de reconnaître, en dépit de sa généralité apparente, un certain nombre de phénomènes éthiques et politiques, esthétiques, épistémologiques et philosophiques, qui chacun mobilise manifestement une organisation sans que celle-ci relève d'un ordre numérique* » (P. Michon, 2012 : 12).

D'après l'auteur, la « dialectique » [s'agirait-il plutôt d'une relation dialogique ?] entre « discontinu et continu », c'est-à-dire, entre ce qui est mesurable ou non, se perpétue dans la « troisième modernité » en accentuant la dimension non-métrique. P. Michon propose alors d'utiliser le rythme - en tant que *rhuthmos* - en l'articulant aux termes *skhéma*, *morphè*, *eidos*, pour le définir comme « *l'arrangement particulier de quelque chose de mouvant ou de mobile à un moment donné* », et, de se référer au verbe *rhein* pour comprendre l'articulation entre l'arrangement donné et la « manière de fluer ». La vision présocratique permet de comprendre les rythmes sociaux comme des dispositions ou des configurations sans fixité ou nécessité naturelle, qui sont le résultat d'un arrangement

dynamique. Les territoires et rythmes sociaux de la « troisième modernité » ne sont pas donnés, mais, sont redéfinis en situations, selon un système de valeurs (des systèmes d'identification individuels et collectifs). Il en est ainsi du noctambulisme, où les configurations temporelles, territoriales et sociales sont redéfinies en situations, selon des systèmes d'identification singuliers et collectifs.
Les espaces physiques deviennent des espaces symbolisés, « habités », chargés de sens, des « lieux » au sens anthropologique, soit un territoire urbain en forme de mosaïque, où chaque morceau s'imbrique (avec des éléments superposés). Ainsi, les territoires sont produits selon les systèmes de valeur (ou « territorialités ») des acteurs qui influencent leurs actions sur le territoire, mais, ces actions dépendent des potentiels des territoires qui redéfinissent les systèmes de valeur. Il en est de même pour les temps métriques qui deviennent des temps vécus. La relation dialogique des rythmes sociaux correspond à une articulation entre des configurations socio-temporelles et socio-territoriales plurielles, complexes et multi-scalaires, soit un arrangement dynamique et différencié selon le référentiel pris en compte, l'acteur hypermoderne, insaisissable ? Au niveau festif, cela implique une différenciation des moments de rassemblements collectifs, en fonction des formes d'identification territoriales et temporelles, marqués par un investissement de l'espace urbain et le partage de situations émotionnelles au présent ; où le ludique et le divertissement éphémère prennent une place croissante - pour éviter la crise psychologique ?, retrouver une forme d'autonomie humaine face à la passivité et au silence imposés du corps[31] ?

Questions de recherche et hypothèses : le noctambulisme et la désynchronisation des rythmes sociaux dans la troisième modernité

Le fil rouge de la recherche consiste au fait d'interroger le déroulé du noctambulisme dans les centres-villes denses. Il s'agit de comprendre comment ce phénomène permet de lire les formes de désynchronisation sociale à diverses échelles et les conséquences de ces mutations socio-urbaines : les conflits symboliques de cohabitation nocturne en termes de confiance, citadinité et estime sociale.

Une première catégorie de questionnements de recherche est liée aux pratiques des sortants, dans le cadre du noctambulisme. Il s'agit d'interroger la manière dont les sortants temporalisent les rythmes sociaux-culturels et territorialisent les espaces urbains. Cela amène à porter un regard sur les tactiques mise en place pour faire face à la programmation des temporalités urbaines et des lieux de sortie par les autorités urbaines, ainsi qu'à la programmation des rythmes et lieux de sortie par les modes de production sociaux.

[31] En référence aux travaux de R. Sennett (1979).

Du côté des autorités publiques, ces questionnements amènent à interroger la manière dont elles organisent le programme des citadins, services et cycles urbains. Il s'agit d'analyser la prise en compte des citadins dans les micro-logiques de décision politique, la manière dont elles dépassent les segmentations bureaucratiques.
L'hypothèse est que l'investissement urbain nocturne n'est pas exceptionnel. Des routines se dessinent, cet investissement se standardise. D'ailleurs, l'agenda politique semble faire avec cette routinisation par la mise en place d'un urbanisme événementiel. Plus globalement, cela amène à comprendre ce qui est dû au caractère nocturne (ce qui vient *de* la nuit) pour une activité sociale se déroulant *dans* la nuit.

Une seconde catégorie de questionnements est liée aux interactions prenant corps dans le cadre du noctambulisme. Il s'agit de comprendre en quoi les formes de sociabilités sont spécifiques par rapport aux interactions de face à face diurnes dans l'espace urbain. Cela amène à analyser les formes d'exclusion et d'inclusion sociale entre groupes de sortants et entre les sortants et les non-sortants, en fonction des situations sociales, contextes de sociabilités et de la familiarité au milieu.
Du côté des autorités publiques, ces questionnements renvoient à la manière dont elles organisent la cohabitation des citadins. Il s'agit d'analyser comment sont définis les usages et usagers (in-)désirables dans l'espace urbain, les formes de légitimité.
L'hypothèse est que les questions nocturnes sont devenues un enjeu électoral. Cependant, un effet structurel apparaît où les jeunes impliqués sont exclus du débat public, d'autres parlent en leur nom[32]. Les jeunes seraient envisagés comme un acteur fictif et homogène par les autorités publiques (voire le monde adulte), mais ils n'existent pas comme tel. Cependant, cet effet structurel semble évoluer, avec la mise en place, par exemple, d'un Conseil des jeunes au sein de la Mairie de Paris. Plus globalement, cela amène à interroger la multiplicité des facettes identitaires d'un individu et de comprendre les processus de définition de territoires psychosociologiques.

La problématique de la recherche est :

En quoi le noctambulisme publicise-t-il la désynchronisation des rythmes sociaux à l'œuvre dans la troisième modernité, qui est à l'origine des problématiques de reconnaissance des cohabitations nocturnes ?

Au-delà du fait de porter le regard sur un phénomène récent et peu étudié, cette recherche permet d'introduire deux principales originalités. Ces dernières sont inhérentes au noctambulisme et enrichissent la manière d'effectuer de la recherche en sociologie

[32] Il en est de même dans d'autres cadres, telles les politiques publiques mises en place pour l'éducation ou la rénovation urbaine des cités d'habitat social.

urbaine. Il s'agit, tout d'abord, d'introduire une réflexion sur les temporalités du phénomène, traduites en rythmes socio-urbains du fait de l'articulation des temporalités avec les territorialités (et la prise en compte du vécu). Habituellement, les études urbaines ne tiennent pas compte de cette dimension, les phénomènes étant soit essentialisés, soit spatialisés. Ces rythmes ne sont pas ou peu décrits et les phénomènes ne sont pas analysés selon un déroulé dans le temps et l'espace. La seconde originalité est relative à l'introduction d'une réflexion sur l'action publique qui encadre et se construit à partir du noctambulisme. Comprise comme un espace de négociations entre acteurs reformulant le cadre institutionnel, cette dimension est peu présente dans les recherches en sociologie ayant un objet d'étude qui ne concerne pas directement le politique. Il en est de même en anthropologie urbaine contemporaine où cette dimension du politique et de son rôle dans les phénomènes observés (au-delà du contexte) n'est pas véritablement développée. Ce fait est noté dans les synthèses des derniers travaux de ce champs (J. Gutwirth, 1982 ; M. De La Pradelle, 2000), malgré la prise en compte de cette dimension dans les premières monographies (M. Singleton, 2010). Or, les autorités publiques doivent faire face à l'incertitude urbaine, du fait de la flexibilité des comportements (A. Bourdin, M-P Lefeuvre, P. Melé, 2006). Sans être la conséquence d'un désordre, l'incertitude du contexte et des individus mène au renouvellement des formes de régulation liées à des projets collectifs. Il s'agit d'une crise de l'ordre urbain, où la confiance doit se reconquérir, selon les auteurs, en tant qu'état intermédiaire entre la maîtrise et la non-maîtrise du contexte et des comportements.

Certaines dimensions ne sont pas prises en compte dans le cadre de cette recherche. Le cœur de l'analyse porte sur les interactions, qu'elles soient de face à face ou virtuelles, entre des acteurs individuels ou des organisations, au sein d'un contexte global avec lequel ils interagissent. Ce sont, ainsi, des dimensions relatives au déroulé et aux conséquences de ces interactions qui sont étudiées : conflits symboliques, problématiques de reconnaissance, formes d'identification, co-élaboration d'arrangements sociaux. Il s'agit d'une sociologie de la vie quotidienne étudiant « *non pas les hommes et leurs moments mais plutôt les moments et leurs hommes* » (E. Goffman, *in* I. Joseph, 2003). Des thématiques telles que la marchandisation, la déviance ou les relations interculturelles ne sont pas abordées.

En effet, la dimension économique est au cœur des problématiques de la vie nocturne, que ce soit en termes de consommation des clients en fonction des offres plus ou moins formelles, ou de la structuration de l'offre en fonction du contexte institutionnel. De même, la compétition économique entre les métropoles européennes et les retombées économiques directes et indirectes de la vie nocturne sont au principe même de sa reconnaissance politique. Néanmoins, une telle analyse suppose un bagage disciplinaire adapté de sciences économiques et de gestion, et omet le pan de l'analyse qui est ici proposé.

Concernant, la thématique de la déviance – largement développée dans le cadre de l'École de Chicago – elle ne fait pas sens au sein de cette recherche. En effet, les représentations sociales sur la nuit portent un imaginaire de l'insécurité et la mise en place du dispositif de « prévention situationnelle » fait débat parmi les acteurs fabriquant la politique de la vie nocturne. Pour autant, le travail de terrain ne fait pas tant état de violences, de conflits physiques (hormis quelques vols à la tire et rixes liées à la vente de drogue ou à la drague). De même, les sortants ne peuvent pas être considérés, essentiellement, en tant que délinquants, ce que la recherche démontre.

À propos des relations interculturelles, cette dimension est éminemment porteuse d'intérêts heuristiques dans une telle recherche. Néanmoins, elle implique un travail de terrain anthropologique au sein de groupes s'identifiant comme différenciés culturellement. Je n'ai pas réussi à intégrer de tels groupes assez homogènes. Je me suis donc appuyé sur un trait de mon identité personnelle afin d'interroger une autre dimension qui est centrale dans les représentations sociales sur les festivités nocturnes. Ainsi, le noctambulisme de l'homosexualité est une partie intégrante de cette recherche, dont des fils peuvent être tirés afin d'analyser le jeu du *in place / out of place* dans les relations interculturelles, selon la perspective de T. Cresswell (1996). Ces dernières ont été approchées par touches, en fonction des rencontres effectuées durant l'enquête de terrain.

6. La mise en œuvre empirique

Étudier l'espace-temps nocturne implique de créer une situation d'observation spécifique. La nuit doit être pénétrée, expérimentée, mais pas dans un but romantique, plutôt pour la percevoir et la comprendre autrement qu'avec des schèmes de pensée diurnes.

6.1. Le choix des terrains d'enquête

La mise en œuvre empirique a été effectuée dans les villes de Paris et Madrid. Cela signifie un choix à la fois d'un regard sur des métropoles urbaines et d'une comparaison entre deux situations culturelles spécifiques.
Concrètement, l'Histoire et la structure des métropoles parisiennes et madrilènes, ainsi que les représentations sociales localisées relatives au noctambulisme[33], en font des terrains de choix. Paris et Madrid sont deux villes qui se sont développées en parallèle, tout en gardant une spécificité urbaine. Leur proximité géographique et socioculturelle permet d'établir une comparaison pertinente.

Le choix de la comparaison

La démarche comparative est un choix assumé afin d'aller au-delà des évidences, c'est-à-dire, de se libérer des catégories de pensée sociales. Elle est une démarche mise en avant par E. C. Hughes (1996). Selon l'auteur, cette démarche permet d'effectuer des rapprochements inhabituels entre des terrains d'ordre différent, mais confrontés à des problématiques similaires. Par une analyse d'un terrain plus facile d'accès, apparaissent les propriétés d'un cadre de référence à soumettre aux autres terrains. Les rapprochements inhabituels sont aussi l'apanage de E. Goffman - notamment dans *Stigmates* (1975) - pour lequel ce qui peut apparaître comme des effets de style d'écriture est, de fait, une gageure de la connaissance. En rapprochant, les prostitués avec les criminels, les homosexuels ou les musiciens de jazz, l'auteur révèle le cadre de référence structurel de pratiques ou groupes pensés distinctement.
Dans le cadre d'une comparaison entre métropoles, il s'agit également de repérer les propriétés de référence relatives aux problématiques du noctambulisme en effectuant des rapprochements inhabituels, d'où le choix de Madrid au lieu de Londres ou Berlin. Une fois les propriétés repérées dans le noctambulisme parisien et madrilène, il devient possible de les comparer ponctuellement à celui d'autres villes. De la sorte, la comparaison permet de surpasser les prénotions relatives aux particularismes que chaque ville tente de

[33] cf. annexe n° 1 consistant en l'analyse de l'évolution diachronique des représentations sociales portant sur les nuits urbaines.

défendre, telle que l'idée d'une culture festive à Madrid ou de la « ville lumière » parisienne. Cette démarche amène à considérer les universaux du noctambulisme et ses expressions particularistes, donc, d'éviter un ethnocentrisme du chercheur inclus dans la culture qu'il étudie.

La comparaison entre Paris et Madrid, voire d'autres villes, n'est pas effectuée termes à termes dans cette recherche. Il n'est pas possible, dans le cadre des sciences sociales, de reproduire les conditions d'un laboratoire analysant des phénomènes inertes en jouant sur l'expression ou non de certaines variables. C'est pourquoi la comparaison est ici établie sur des éléments comparables, selon la structure du système et le déroulé des processus analysés.

La structure globale de Paris et le noctambulisme

Paris est une commune composée de vingt arrondissements, redevenue autonome administrativement avec l'élection, en 1977, de J. Chirac comme maire de Paris. La réforme de décentralisation du 31 décembre 1982 fait doter chaque arrondissement d'un maire et d'un conseil municipal. Avec J. Tibéri à la mairie, la lutte contre la pollution s'intensifie : couloirs de bus, pistes cyclables et voies sur berge fermées aux automobiles le dimanche. Ceci est poursuivi par son successeur (B. Delanoë) qui souhaite réduire la place de l'automobile dans la capitale au profit des piétons et transports en commun. Un tramway est construit en parallèle du métro et des événements festifs sont encouragés : Nuit Blanche, Paris Plages, etc. Néanmoins, les banlieues parisiennes sont secouées par des émeutes en 2005, un épisode relayé mondialement par les médias.

Aujourd'hui, la densité de la population résidant à Paris est plus élevée que celle résidant à Madrid : 21.289 résidents par kilomètre carré à Paris, contre 5.390 résidents par kilomètre carré à Madrid. Des fractures socio-économiques subsistent, notamment entre l'Ouest et l'Est parisien et entre le centre et la périphérie ; l'axe historique du Louvre à la Défense constituant l'axe des classes socio-économiquement privilégiées. De nombreux projets urbains d'envergure voient le jour tel le réaménagement des berges de Seine ou le Grand Paris.

À Paris, les potentiels de mobilité nocturne dépendent étroitement du système institutionnel des mobilités urbaines. En effet, d'après l'Apur (2010d), le taux d'équipement en automobiles a diminué, dans l'ensemble des arrondissements parisiens, entre 1999 et 2006 (- 0,6 %, pour un ensemble de 537.382 automobiles en 2006). Or, l'évolution démographique du nombre de Parisiens enregistre, sur la même période, une hausse de 0.3 % de Parisiens par an. S'intéressant aux catégories socioprofessionnelles des ménages motorisés, le rapport permet de noter une baisse du taux de motorisation des « ménages cadres et professionnelles libérales » (0.6 automobile par ménage cadre en 2006 contre 0.8 en 1990) qui constituaient quasiment la moitié des ménages parisiens en 2006, face à une hausse du taux de motorisation des ménages retraités. De même, les

ménages parisiens avec enfant semblent davantage équipés en automobile que les ménages sans enfants, notamment pour une utilisation le dimanche ; soit des automobiles ayant une forte emprise en termes de stationnement fixe. Un peu moins de la moitié des ménages déclarent disposer d'une automobile (42 %) ; les taux les plus élevés étant relatifs aux quartiers aisés de l'ouest parisien. Ainsi, les profils sociologiques des ménages équipés correspondent, en négatif, au profil sociologique des sortants. Géographiquement, les polarisations festives du nord-est parisien et de l'hyper-centre correspondent à une zone où les taux d'équipement en automobile sont faibles. Cela ne signifie pas, en soi, que les usagers festifs nocturnes présents ne soient pas équipés, la zone de chalandise pouvant dépasser ce cadre. Pour autant, l'Enquête Globale Transports (de 2010) analysée par l'Omnil (2013) permet de montrer que les déplacements des Franciliens, entre le domicile et les loisirs/visites, sont les plus importants en volume (1.490.000 déplacements) et s'effectuent majoritairement « en marchant » (46 %) ou « en transports collectifs » (36 %), la « voiture » ne représente que 10 % de ces déplacements. Si les touristes internationaux sont ajoutés à ces interrogés, il ne semble pas déplacé d'émettre l'hypothèse que la part de la marche et/ou de l'usage des transports en commun ne puisse que s'accroître.

La structure globale de Madrid et le noctambulisme

La Ville de Madrid a fortement évolué par son ouverture au monde durant le romantisme. Le Palais de Cortes, la *Universidad Central* et les nombreux cafés et théâtres en changent la physionomie. En 1853, la Plaza Mayor est ouverte vers les rues voisines et les styles architecturaux se mélangent. Le chemin de fer au milieu du XIX^{e} siècle et la démolition de l'enceinte de Philippe IV la relient au reste du pays.

Au début du XX^{e} siècle, Des réformes sociales (enseignement public et laïc, divorce, droits des travailleurs) et politiques (autonomie des provinces qui la revendiquent) sont lancées. En architecture, l'art nouveau voit le jour (*Sociedad de Autores*, Ciné Doré), ainsi que des projets éclectiques (palais des Communications) et l'Amérique devient une source d'inspiration (gratte-ciels du *Circulo*, de *Bellas Artes* à l'immeuble de la *Telefonica*). Mais, la victoire du Front populaire aux élections de 1936 cristallise l'opposition antirépublicaine. Madrid reste républicaine et reçoit le soutien des brigades internationales. Les combats sont violents : bombardement de Guernica en 1937 et bataille de l'Èbre en 1938. Sa reddition en 1939 marque la défaite des républicains. Des noyaux de population ont été absorbés : les *Carabanchels* au sud-ouest, *Chamartin de la Rosa* au nord, *Vallecas*, *Vicalvaro*, *Canillejas* et *Fuencarral*. De nouveaux faubourgs accueillent le prolétariat, tels que *las Ventas*, *Tetuan* ou *el Carmen*. Après la guerre civile, Franco adopte une position isolationniste et protectionniste. Une censure sévère est de mise et les bâtiments se veulent imposants (immeuble *Espana*, *Nuevos Ministerios*, *Ministerio del Aire*). Il ouvre le pays aux capitaux et au tourisme. L'axe est-ouest de la *Gran Via* est complété par l'ouverture du *paseo de la Castellana* qui prolonge vers le nord les *paseos del Prado* et *de*

Recoletos. Enfin, Franco désigne son successeur en 1969 : le prince Juan Carlos de Bourbon.

La cité est reconstruite avec un nouveau plan d'urbanisme et l'agglomération est élargie à 23 communes. À la chute de Franco, le roi Juan Carlos nomme un nouveau chef du gouvernement : Adolfo Suarez. Beaucoup d'Espagnols sont arrivés des provinces pauvres (Estrémadure, Andalousie) à Madrid, de 1970 à 1990. Les partis politiques sont légalisés et les premières élections libres ont lieu en 1977. Une Constitution est approuvée par référendum en 1978. L'autonomie en régions est organisée : c'est la création de la Communauté Autonome de Madrid (CAM) en 1982, avec un plan directeur intégrant la protection de l'environnement. La Movida naît du vent de folie libertaire qui souffle alors dans la capitale, dans le quartier de *Malasaña*. À partir de 1977, les jeunes rejettent le corset étroit du franquisme et se lancent dans une frivolité débridée. Dans les années 1980, la consommation de drogue se banalise, d'où une grande énergie et créativité. Le maire socialiste de Madrid, Tierno Galván, soutient les manifestations artistiques et les festivals. En 1992, Madrid est élue Capitale européenne de la culture et le musée *Thyssen-Bornemisza* et le *Centro de Arte Reina Sofia* ouvrent. La société, naguère profondément catholique, approuve des changements radicaux, tel le mariage homosexuel légalisé en 2005.

Cependant, l'élection en 1991 d'Alvarez del Manzano marque la volonté de faire cesser les excès, de ramener silence et bienséance, d'en finir avec la Movida. Bars et clubs de nuit sont strictement réglementés, le *botellón* est interdit. En parallèle, Madrid s'attaque aux embouteillages et à la pollution en enfouissant la M-30. C'est un vaste projet urbain qui s'accorde avec le réaménagement des berges du *rio Manzanares*. La fin du XX^{e} siècle s'est traduite par une expansion sans précédent. Madrid a mené une gigantesque opération de rénovation et d'aménagement, misant sur une main-d'œuvre bon marché issue d'une immigration massive. D'abord venue du Maroc, cette immigration était pourvoyeuse de travailleurs dans l'agriculture et le bâtiment. Puis, l'immigration latine s'est orientée vers les services et l'hôtellerie-restauration. Enfin, la communauté asiatique s'est constituée autour de l'importation de textile bas de gamme et du commerce de gros. En 2007, son taux de croissance est l'un des plus dynamiques (4 %) et le taux de chômage tombe en dessous de 6 %. En 2006, Madrid bénéficie d'un régime législatif particulier par la *Ley de Capitalidad*. Capitale d'Espagne, elle est également la capitale de la CAM. La gestion est confiée à la mairie qui comprend une branche délibérative (assemblée plénière ou *Pleno*) et une branche exécutive (maire, junte gouvernementale, adjoints au maire). Elle parvient à supplanter sa rivale économique : Barcelone. Le secteur public est privatisé : *Telefonica*, *Endesa*, *Repsol* ou *Sacyr*. De grandes multinationales l'ont choisie, comme *British Telecom* ou *IBM*. En 2008, 72 % des 2.000 plus grandes entreprises en Espagne avaient leur siège à Madrid.

6.2. Le choix des techniques d'enquête

Afin d'étudier le noctambulisme dans le monde urbain complexe, j'ai tenté d'articuler une perspective macrosociologique avec une perspective microsociologique. En effet, les phénomènes au niveau micro sont à replacer dans des processus globaux. L'enquête est, de fait, basée sur trois piliers : une approche egocentrée, une approche géocentrée et une analyse de jeux d'acteurs.

L'approche egocentrée du noctambulisme

L'approche egocentrée consiste en une démarche anthropologique pour recueillir des données au sein des groupes de sortants. Il s'agit d'effectuer une observation *in situ* des pratiques, afin de l'éprouver et d'accéder à l'intime. Pour mener à bien cette démarche, j'ai tout d'abord effectué une enquête exploratoire[34] dans le centre-ville de Rennes et le quartier de Montmartre à Paris. L'enjeu consistait au fait de déconstruire l'objet d'étude et d'entrer dans le monde du noctambulisme pour en comprendre les codes, via des entretiens semi-directifs avec les sortants et des observations directes et participantes. Le principal résultat a été de montrer que les relations de sociabilités entre sortants ne sont pas basées sur l'évitement entre anonymes dans l'espace public, mais « hybrides » (entre anonymat et intimité). Or, la qualité des interactions dépend, entre autres, de rapports sociaux de sexe et de la familiarité aux autres coprésents. Un autre résultat a été de comprendre que les territoires de sortie sont spécifiques, selon des critères de bien-être, de perception sensorielle et de conditions pratiques (centralité, mobilier urbain, superficie, etc.). Or, les déambulations – qui laissent des traces – transforment la ville, selon le degré de familiarité des sortants à l'espace traversé.

Ce travail préparatoire m'a permis de construire une enquête par questionnaire[35] afin d'analyser les pratiques de sortie et les représentations sociales sur le noctambulisme à une échelle plus large de sortants. Cette enquête a permis de recueillir 287 réponses de la part de résidents en Ile-de-France. Il s'agissait tout d'abord d'une description du noctambulisme par les sortants. Ainsi, je voulais préciser leur profil sociodémographique, en termes de sexe, d'âge, de conditions de vie, d'origine sociale, de type et de lieu de résidence. Je souhaitais comprendre les temporalités (saisons, jours de la semaine, horaires, fréquence) et territoires (types de lieux fréquentés ou non, raisons de ce choix) de sortie, en fonction des caractéristiques sociodémographiques des sortants. Également, je me suis attaché à demander les activités pratiquées durant les sorties et les formes de sociabilités (types d'accompagnateurs et degré de familiarité, types de rencontres). Dans

[34] Il s'agit du travail effectué lors du mémoire de Master (2012) : « Les jeunes noctambules à Paris et à Rennes. Une micro-écologie des relations en public nocturnes », Institut Français d'Urbanisme, sous la direction de J. Monnet et C. Cuny.

[35] cf. annexe méthodologique n° 1.

le même temps, il s'agissait d'avoir accès aux représentations sociales des sortants (167 répondants) et non-sortants (120 répondants) sur le noctambulisme, selon leurs expériences passées et leur profil sociodémographique (qualifier la pratique, donner son avis, raconter un souvenir). L'enquête par questionnaire m'a permis de dessiner des tendances à propos du noctambulisme parisien contemporain.

Dans un second temps, j'ai mené des entretiens semi-directifs[36] avec des sortants afin d'affiner les résultats quantitatifs et d'éviter le biais d'imposer des univers de significations par le choix des questions et propositions de réponse. L'échantillonnage s'est effectué parmi les répondants au questionnaire, en choisissant des « cas négatifs » :

> « *Plus fondamentalement, le cas négatif aidera une analyse scrupuleuse en suggérant la direction que doit prendre la recherche. L'examen du cas négatif révélera des propriétés différentes de celles de cas par ailleurs similaires, ou bien révélera des processus dont les aspects n'ont pas été entièrement compris* » (H. S. Becker, 1986 : 107).

Puis, l'effet « boule de neige » a permis d'accentuer l'hétérogénéité des profils. Dix-huit informateurs franciliens ont été entretenus afin de comprendre les éléments de rationalisation liés à leur pratique et de replacer le noctambulisme dans leur trajectoire de vie. Il s'agissait de comprendre finement leurs représentations sociales sur la pratique de sortir, au moyen d'un guide d'entretien structuré, et d'obtenir des éléments biographiques pour replacer la carrière dans le noctambulisme en fonction des trajectoires familiales, résidentielles, professionnelles et amicales. Les analyses ont été de trois types : une analyse lexicométrique des termes utilisés pour soulever les éléments de langage significatifs, une analyse thématique transversale entre les entretiens pour repérer les similitudes et différences selon les profils et une analyse diachronique par entretien des trajectoires biographiques.

En parallèle, j'ai mené des observations participantes[37] avec divers groupes de sortants. L'objectif était de mettre à jour l'écart entre le récit et la pratique, ainsi que de comprendre le vécu *in situ* du noctambulisme. L'entrée dans un groupe de sortants s'est effectuée par des informateurs privilégiés étant au courant de ma démarche. Les autres membres du groupe étaient plus ou moins au courant de la recherche. Mais, le suivi sur le long terme a permis de légitimer ma posture et d'éviter le biais de modifications de la pratique par la présence d'un intrus. Il s'agissait de suivre un groupe de sortants tout au long de sa trajectoire festive en une soirée et de répéter l'expérience. À Paris, j'ai ainsi suivi : deux groupes d'étudiants et jeunes actifs homosexuels de classe moyenne (nouveaux et anciens résidents) ; deux groupes mixtes de jeunes actifs de profession intellectuelle supérieure résidant à Paris ; deux groupes de jeunes actifs et étudiants de classe moyenne basse (plutôt féminin pour l'un et masculin pour l'autre). Ces suivis ont été complétés par des sorties épisodiques avec soit un informateur rencontré par les entretiens semi-directifs ou

[36] cf. annexe méthodologique n° 2.
[37] cf. annexe méthodologique n° 3.

informels, soit un individu rencontré dans le cadre d'une soirée. À Madrid, j'ai suivi quatre groupes de sortants : un groupe de jeunes madrilènes de classe moyenne basse, correspondant à la seconde génération d'une immigration venue d'Amérique latine ; un groupe de touristes français de classe moyenne et homosexuels ; un groupe mixte de jeunes actifs étrangers et madrilènes de classe moyenne haute ; un groupe mixte de jeunes actifs madrilènes de classe moyenne et résidant en banlieue. La participation à ces groupes s'est effectuée au gré de l'organisation de sorties, tout au long du travail de recherche. Elle m'a permis d'analyser les manières différentes de se comporter et de sortir, selon les profils et expériences passées, ainsi que de rentrer dans l'intimité des trajectoires biographiques par les nombreux échanges informels. La plupart de ces observations ont été retranscrites dans des journaux de bord, de manière très descriptive au début pour, ensuite, importer davantage d'éléments analytiques.
Le recoupement entre ces trois techniques d'enquête m'a permis d'entrer au cœur de la complexité du noctambulisme. Il est également un moyen de pallier aux limites de chaque technique et de fiabiliser les données, tout en évitant les surinterprétations.

L'approche géocentrée du noctambulisme

L'approche géocentrée consiste en une démarche urbanistique permettant de comprendre la morphologie et le design urbains. Il s'agit d'effectuer un diagnostic en direct des caractéristiques du milieu urbain, afin de comprendre le conditionnement des pratiques de sortie. Cela permet de revenir sur l'espace conçu, la manière dont il a été planifié pour organiser la vie nocturne. Il est intéressant de mettre ces éléments en perspective avec les manières dont les sortants s'en servent et détournent la programmation prévue. Pour mener à bien cette démarche, j'ai débuté par une exploration large des territoires parisiens et madrilènes. L'enjeu consistait au fait de découvrir les lieux de sortie, d'en opérer une première catégorisation et de comprendre comment ils s'incluaient dans un territoire plus large.
Ce travail exploratoire m'a permis de choisir des lieux précis à diagnostiquer[38], en fonction de critères de localisation géographique, de types de lieux de sortie et d'usagers. Il s'agit d'une description du lieu-dit à travers plusieurs dimensions relatives au modèle d'analyse. Tout d'abord, l'ambiance et l'atmosphère du lieu est décrite à travers les éclairages, odeurs, sons et degrés de saleté/dégradations. Puis, les types, la densité et l'état du mobilier urbain sont recensés, en parallèle à l'usage qui en est effectué. Ensuite, les usagers sont décrits selon leur profil sociodémographique, leur densité et emprise sur le territoire, en fonction de leurs activités. Les mobilités et formes de circulations sont recensées à travers l'offre, l'usage qui en est effectué et l'organisation. Enfin, les commerces et services formels et informels sont recensés en fonction du degré d'accessibilité. À Paris, les espaces analysés de la sorte correspondent au centre-ville

[38] cf. annexe méthodologique n° 3.

historique (Châtelet, Saint-Michel et les berges de Seine), à des polarités festives (Bastille, Oberkampf, Le Marais), à des plateformes de mobilités (Montparnasse, Gare de Lyon) et à des espaces ouverts (Tuileries, berges de Seine est, Canal Saint-Martin, parc de la Villette). À Madrid, les espaces analysés sont relatifs à deux polarités festives (*Chueca*, *Malasaña*). Cela permet d'obtenir une image du lieu en une temporalité, qui se doit d'être systématisée pour comprendre son fonctionnement.

Afin de comprendre les liaisons entre ces polarités, j'ai co-élaboré des Marches Urbaines Exploratoires de Nuit[39]. Il s'agit d'une méthodologie participative qui amène à la réalisation d'une radiographie sensible du territoire et d'un diagnostic urbain partagé. En prenant appui sur l'organisation de trois événements internationaux, nous avons recruté soixante-deux participants aux profils sociodémographiques et à l'expérience des nuits urbaines variés. Les participants ont suivis, par petits groupes, un parcours préétablit qui traverse des espaces parisiens aux atmosphères très différentes. En chemin, ils ont remplis un carnet d'exploration, contenant des grilles de relevés (diagnostic urbain fixe ou en marchant), des grilles d'interviews (avec les sortants et travailleurs de nuit) et des grilles de ressentis. Suite à la marche nocturne, les participants ont dessiné des cartes mentales et participé à un moment de partage collectif de l'expérience. Cela permet de relever les représentations mentales relatives au chemin parcouru de nuit et de vérifier les interprétations préalablement établies lors du premier diagnostic urbain. Ainsi, l'influence des caractéristiques identitaires du chercheur est amoindrit, du fait de l'enrichissement par l'expérience d'autres acteurs, qu'ils fassent partie des autorités urbaines, de la société civile, du monde associatif, qu'ils soient des professionnels de la fête, des chercheurs ou des artistes. Ces traversées apportent des clés de lecture du fonctionnement polarisant des territoires à diverses temporalités nocturnes.

Enfin, une recherche intensive a été menée au sein d'une rue commerçante de Paris (RFT), afin de comprendre la place de la marche. Coordonnée par le groupe transversal « Mobilités Urbaines Pédestres », suite à une commande de la Direction de la Voirie et des Déplacements (Mairie de Paris), elle a permis de mettre à jour les rythmes socio-urbains nocturnes à une échelle micro. Suite à un rapide diagnostic territorial et à un relevé commercial, trois techniques d'enquête ont été utilisées pour le versant nocturne de l'étude, en semaine et le week-end. Vingt-neuf suivis de personnes ont été réalisés afin d'analyser les trajectoires des marcheurs, les obstacles et « prises » dans la rue. Des observations directes en neuf points-clés ont permis de relever l'évolution des usages et usagers nocturnes ; complétées par un ensemble de vidéos effectuées systématiquement sur un parcours prédéfini avec une caméra GoPro. En parallèle, quatre-vingt-onze « enquêtes flash » ont été distribuées pour connaître le profil sociodémographique des usagers, leur pratique de la rue et leur degré de satisfaction de l'aménagement. Ce recoupement de données a permis de qualifier le fonctionnement nocturne rythmé de la rue en fonction des mobilités, des interactions entre véhicules (dont le marcheur), de

[39] cf. annexe méthodologique n° 4.

l'animation commerciale, du degré de propreté/saleté et du sans-abrisme. Ce type de recherche intensive a été reproduit dans une moindre mesure dans les autres lieux diagnostiqués.
Le recoupement entre ces trois approches m'a permis d'analyser le milieu urbain à plusieurs échelles, en tant qu'aire urbaine et réseau entre polarités nocturnes.

L'analyse des jeux d'acteurs

L'analyse des jeux d'acteurs consiste en un regard analytique sur la fabrique d'une politique publique de la vie nocturne. Il s'agit de comprendre comment se met en place une sphère de négociations et la teneur des débats publics. Pour entrer dans le jeu politique, j'ai dû rendre légitime ma présence au sein des lieux du débat. De la sorte, cette approche est venue au cours de la recherche, après une connaissance du déroulement du noctambulisme et de ses enjeux politiques via la documentation disponible. Il est intéressant d'accorder une place dans l'analyse à ce domaine, du fait qu'il soit le lieu de production des définitions de la légitimité du noctambulisme, de ses régulations et normes collectivement admises.
La première étape a été d'étudier les représentations sociales externes portant sur le noctambulisme. Pour cela, j'ai analysé un corpus de 167 articles de presse[40] publiés entre 1999 et 2012. En recherchant la connotation imputée au noctambulisme et aux sortants, j'ai pu comprendre les formes de légitimité collectives, les normes imposées de l'extérieur. Il était intéressant de mettre en perspective ces résultats avec les représentations sociales recueillies dans l'enquête par questionnaire. Cela m'a permis d'affiner la compréhension de l'étiquetage social appliqué au noctambulisme et aux sortants, donc, de la direction donnée aux formes de régulation de la pratique.
Puis, j'ai mené des entretiens semi-directifs[41] avec les différentes catégories d'acteurs de la fabrique d'une politique publique de la vie nocturne. Quinze entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de représentants d'associations de riverains, de collectifs représentant les sortants, de syndicats professionnels des établissements de loisir nocturne, de représentants d'associations de prévention et de médiation et de représentants institutionnels à l'échelon municipal et à celui de l'arrondissement, à Paris et à Madrid. Afin de compléter ces informations, j'ai eu des contacts informels réguliers avec douze acteurs-clés de cette sphère de négociation. Ces entretiens m'ont permis de comprendre le positionnement de ces acteurs (leurs formes de rationalisation) face aux positions exprimées publiquement, d'approfondir des questions techniques et de connaître le fonctionnement de leur structure de rattachement. À travers quelques questions subsidiaires et échanges informels, j'ai tenté de replacer ces positionnements dans leur trajectoire biographique professionnelle et personnelle. L'analyse effectuée de ces

[40] cf. annexe méthodologique n° 5.
[41] cf. annexe méthodologique n° 2.

entretiens est thématique, afin de relever les points de divergence et convergence entre ces divers types d'acteurs.

En parallèle, j'ai mené des observations directes[42] des réunions publiques. L'objectif était d'éclairer la manière dont se déroulent les débats *in situ*, en prise avec les problématiques du moment. J'ai ainsi été présent au dernier Comité de suivi des États généraux de la nuit à Paris, aux conférences données lors des « Nuits capitales », aux trois plénières du Conseil de la nuit parisien et aux réunions du groupe thématique « Tranquillité publique ». De même, j'ai participé au second volet des Rencontres européennes de la vie nocturne, à une assemblée générale des « Pierrots de la Nuit » et à un Conseil de quartier dans le XIe arrondissement (Paris) lié aux thématiques nocturnes. Observer ces divers lieux de fabrique d'une politique publique et de débats entre ces acteurs permet de comprendre comment s'effectue la circulation des idées, la mise en place des positionnements et le déroulé des argumentaires. J'ai également observé de près le fonctionnement d'actions de terrain, aux côtés des « Pierrots de la nuit » et du dispositif « FêtezClairs ». Enfin, je me suis imprégné du fonctionnement institutionnel en coulisses, via la réalisation de deux projets avec des acteurs-clés de la politique publique de la vie nocturne. Ceci m'a permis de mettre en perspective les discours formels et publicisés avec des manières de faire et discours informels et peu partagés. Ces observations ont été retranscrites dans des journaux de bord, en mêlant descriptions et analyses.

Le recoupement entre ces approches permet d'obtenir un large spectre des jeux d'acteurs présents et absents de la fabrique d'une politique publique de la vie nocturne. Les divers niveaux d'analyse enrichissent les données et fiabilisent les interprétations en fonction des manières que les acteurs ont de se présenter et d'argumenter selon le milieu où ils évoluent.

[42] cf. annexe méthodologique n° 3.

7. Ancrage théorique

La filiation intellectuelle de ma démarche de recherche se situe entre la sociologie de l'action sociale et la sociologie constructiviste. C. Wright Mills (2006) montre que l'« imagination sociologique » doit permettre la compréhension du monde et de l'être humain par l'articulation entre la biographie et l'histoire. Selon l'auteur, les tendances à la suprême théorie du type parsonien, à l'empirisme abstrait ou à la désarticulation entre histoire et biographie, semblent empêcher au sociologue de réaliser sa tâche, de réaliser l'espoir intellectuel des sciences sociales :

> « *Ce que nous vivons dans des milieux spécifiques et variés, je l'ai dit, est souvent le résultat de changements structurels. Partant, pour comprendre les changements qui affectent de nombreux milieux personnels, il faut les dépasser. Le nombre et la variété de ces changements structurels croissent à mesure que les institutions où nous vivons s'élargissent et s'imbriquent les unes dans les autres. Connaître l'idée de structure sociale et en user avec sagesse, c'est être capable de relier entre eux un grand nombre de milieux. Être à même de les relier, c'est être doué d'imagination sociologique* » (C. Wright Mills, 2006 : 13).

7.1. Les choix théoriques opérés

Les origines de la sociologie pragmatique proposée dans cette recherche

La sociologie proposée ici est proche d'une sociologie pragmatique, faisant référence à l'action sociale. Elle est issue des philosophes pragmatistes américains et de l'École sociologique de Chicago. Il s'agit de donner le primat à l'empirisme en postulant des orientations pluralistes à concilier.

C'est la philosophie de J. Dewey et de G. H. Mead qui a inspiré mon orientation vers l'École de Chicago, donnant un primat à l'action, aux pratiques, à l'expérience. Les conceptions simmeliennes avaient alors influencé G. H. Mead dans sa compréhension de la socialisation en tant que processus interactif. G. Simmel plaçait l'interaction interindividuelle en tant qu'objet d'étude privilégié de la sociologie. Il accordait également, d'où sa proximité avec M. Weber, une valeur centrale à la signification que les acteurs sociaux donnent à leurs actions. Ces deux auteurs proposent une logique compréhensive, face à la logique causale des positivistes. M. Weber recherche la généalogie d'une action selon le type de rationalité mis en œuvre.

Dans la continuité de cette vision théorique, R. Boudon introduit l'*homo sociologicus* qui complexifie l'*homo oeconomicus*. La compréhension de l'agir de l'acteur social est d'abord à rechercher rationnellement, avant de l'attribuer au domaine de l'irrationalité ou à des

causes matérielles. Les acteurs agissent en fonction des croyances qui leur semblent rationnelles, soit un lien entre croyance, attitude et comportement. Ils ont de bonnes raisons de croire dans le contexte qui est le leur. L'agrégation des raisons d'agir fait émerger, selon l'auteur, les phénomènes sociaux. Il élargit la notion de rationalité cognitive pour une rationalité située. Boudon partage également avec Weber l'idée du pluralisme (les motifs d'action sont pluriels) et celle de l'action construite de manière processuelle (l'action collective présente produit le contexte d'une future action collective). Néanmoins, cette perspective a tendance à omettre les propriétés sociales des acteurs et l'origine des situations auxquelles ils participent (P. Riutort, 2004).

La dimension pragmatiste vient également de l'idée de mise en commun au sein de groupes des expériences, représentations et apprentissages relatifs à la résolution de problèmes pratiques (en référence à J. Dewey). Cela amène W. I. Thomas à formuler son théorème faisant référence à la subjectivité des acteurs qui est dans l'intention et dans l'émergence des représentations individuelles et collectives, induisant des comportements. De fait, des questionnements se posent sur la coordination de l'action, l'évitement du conflit, etc.

Les apports de l'interactionnisme symbolique

Entre 1920 et 1935, une tension est apparu entre deux orientations à l'École sociologique de Chicago : privilégier l'ordre moral (avec une attention sur la communication entre les personnes) ou l'ordre écologique (avec une attention sur la compétition entre des populations diverses). La première orientation est issue de la lignée du pragmatisme et s'attache à étudier la dimension subjective des faits sociaux, le sens des actions. La seconde orientation a une dimension davantage objective, s'intéressant aux processus globaux.

E. Goffman et H. S. Becker – de l'École sociologique de Chicago – développent la sociologique pragmatique, s'approchant d'une vision radicale du constructivisme. L'approche est centrée sur les productions des acteurs en situation. Elle permet de redonner de la substance au corps social, construit par des actions antérieures et influençant les actions à venir.

E. Goffman permet de comprendre la construction identitaire selon des mises en scène de soi en situation. La « définition de la situation » est envisagée comme le moment préalable à l'action au cours duquel l'individu examine la situation à laquelle il fait face et réfléchit à ce qu'il souhaite faire. Contrairement au modèle behavioriste où l'action est la réponse automatique à un stimulus, l'action résulte ici d'un point de vue particulier sur une situation donnée. Les acteurs évoluent dans divers milieux et leur bagage social structurant les actions évolue, ce qui peut mener à la perception de contradictions dans l'engagement tels que des écarts au rôle ou des identifications contrariées. Cette

identification est élaborée par les individus, en interaction avec les groupes sociaux de référence et les transformations sociales.

H. S. Becker - à la suite des travaux de E. C. Hughes – porte un regard analytique sur l'action en elle-même, ainsi que sur la dimension subjective de l'action qui provient de la carrière des acteurs. Cette action tient lieu au sein d'une organisation qui met en place des formes de coopérations internes et avec d'autres organisations, portant sur la lutte pour la légitimité de l'action en fonction de définitions divergentes. Les normes sociales sont produites par des entrepreneurs de morale qui étiquettent les actes et acteurs plus ou moins légitimes. Selon les préconisations de E. C. Hughes, Becker établit un équilibre entre les actions, les expériences subjectives et les processus sociaux.

Le principe de base de cette approche théorique est de considérer que la société est en interaction. Dans les années 1960, H. Blumer en explicite les trois principes fondamentaux :

- les humains agissent à l'égard des choses en fonction du sens que les choses ont pour eux ;
- ce sens est dérivé ou provient des interactions de chacun avec autrui ;
- c'est dans un processus d'interprétation mis en œuvre par chacun dans le traitement des objets rencontrés que ce sens est manipulé et modifié.

Les interactions correspondent à la fois à des interactions de face à face étudiées par E. Goffman et à un système d'influences mutuelles. D'après R. E. Park, l'interaction est un processus ayant une dimension historique. Cet intérêt pour l'analyse diachronique, partagé avec E. C. Hughes, permet de replacer l'action sociale en fonction des talents et du caractère de l'individu, mais aussi du contexte historique qui suit sa propre carrière. Les transformations du système social affectent les phénomènes micro, ils modifient les rôles sociaux et positions sociales. Donc, les interactions sont à situer dans un contexte et à étudier selon une perspective multi-scalaire. Elles structurent le milieu social dans lequel un acteur se situe qui, par ses actions, transforme ce milieu. Or, l'acteur n'agissant pas seul, les transformations font l'objet de négociations permanentes, donnant un caractère instable et provisoire aux arrangements établis, aux compromis effectués en face à face et virtuellement.

Dans son ouvrage *Mirros and masks* (1959), A. Strauss tente de fusionner l'approche interactionniste et une approche en termes d'organisation sociale. À travers une perspective psychosociologique, l'auteur articule les structures et les interactions pour comprendre les rapports entre les identités individuelles et collectives. Selon A. Strauss, les perspectives d'un individu prennent naissance dans des mondes sociaux. Cependant, cette émergence est complexe car les mondes sociaux ne sont pas clairement circonscrits ou définis et les individus participent à plusieurs mondes sociaux. De plus, les individus participent à la construction des mondes sociaux auxquels ils prennent part. Donc, leurs

identités sont multiples, processuelles et dialectiques : il n'y a pas de relation systématique entre l'appartenance à un monde et une perspective.

Cette recherche met donc en œuvre une perspective articulant le microsociologique et le macrosociologique, la structure et l'action. Porter un regard sur les structures sociales donne du corps à l'analyse des actions individuelles, mais analyser les formes de réflexivité individuelle permet d'éviter le piège du déterminisme social. L'un et l'autre s'alimentent réciproquement par les interactions (réelles et virtuelles, directes et indirectes) entre acteurs individuels et sociaux. Il n'existe pas de vérité immuable, mais une pluralité de vérités selon les situations des acteurs et leurs contextes sans cesse transformés. Ainsi, la perspective de l'interactionnisme symbolique semble une voie d'analyse fructueuse, notamment dans le cadre d'une démarche empiriste.

7.2. Les idéaux-types du noctambulisme

Les rapports au milieu urbain et à l'altérité selon L. Lofland

Interroger les interactions de face à face en milieu urbain, dans le noctambulisme, permet de mettre en lumière des configurations de sociabilités spécifiques. Ainsi, les potentiels de mobilités sont modulés par des immobilismes choisis et des formes de cohabitation floues articulant un régime ludique et un régime utilitaire de la marche. Néanmoins, les interactions de face à face font également l'objet d'un travail d'identification *de* l'autre et *par* l'autre, amenant à redéfinir l'accessibilité sociale, en termes de rapports sociaux de sexe, de genre, générationnels, de classe et racisés. La problématique de la construction de la légitimité sociale dans l'investissement ordinaire (dans le sens du processus pour se sentir légitime et être rendu légitime) apparaît, en fonction des rythmes socio-urbains. En effet, L. Lofland (1973) a bien analysé le passage entre la domination de l'ordre de l'apparence dans l'identification de l'étranger-citadin et la domination de l'ordre spatial, sans pour autant oublier l'ordre de l'apparence :

> "*In all urban settlements, the skilled city dweller utilizes appearential and locational and behavioral clues to make identifications – each piece of information reinforcing, correcting, or adding to the other*" (L. Lofland, 1973 : 97), trois dimensions que le citadin doit apprendre à coder.

Ces épreuves d'identification et d'altérisation marquent également une évolution dans la familiarité aux espaces et aux temps investis, une expérimentation permettant la création de territorialités et temporalités qui transforment l'activité du noctambulisme.

L. Lofland (1998) analyse ces rapports à l'altérité et au milieu urbain en termes de publicisation en fonction de l'accessibilité à des territoires psychosociologiques, selon trois régimes :

- Le régime de l'intimité entre reconnus, de familiarité ;
- Le régime *parochial* des liens faibles, de reconnaissance communautaire ;
- Le régime de l'anonymat entre étrangers.

L'étude du noctambulisme permet de montrer comment se déroule le passage d'un régime à l'autre, des seuils entre ces divers régimes. Il en est ainsi des relations intimes dans un groupe de sortants aux liens forts (M. Grossetti, 2004), se donnant rendez-vous dans un espace domestique (ou sur une pelouse), communicant par un code de significations partagé et désirant rester dans un entre soi. Cela peut correspondre à la « région postérieure » de E. Goffman (1973), la zone de coulisses de la représentation entre « étrangers » (au sens de L. Lofland) et publicisée. Face aux liens forts, le sortant peut rectifier sa présentation de soi, se détendre, malgré le fait que ce territoire soit moins intime que celui de la chambre à coucher, par exemple. C'est l'un des régimes les moins analysés du fait qu'il ne consiste pas au fait de sortir du « chez soi », l'espace domestique de l'autre en devenant une prolongation (visible, par exemple, par le fait de se servir dans son réfrigérateur ou de se permettre d'aller dans les pièces de vie intimes sans demander la permission).

À l'opposé, les relations entre étrangers dans un espace peu connu du sortant, telle qu'une boîte de nuit dont le public ne correspond pas à son identification personnelle principale, une ville visitée sous le mode festif, un boulevard réservé aux automobilistes ou un espace public méconnu en cette temporalité, conduisent à un sentiment d'inconfort du fait d'une potentielle exclusion par les autres coprésents. Ce territoire correspond à la « région antérieure » de E. Goffman (1973), soit la scène où se déroule l'action en public, impliquant un contrôle de son comportement et de sa représentation, la mise en place d'un « masque ». C'est un régime visible dans le déroulé du noctambulisme (par le fait de presser le pas, de pratiquer une hypercorrection dans le vêtement, de contrôler sa gestuelle, etc.), mais, pas au cœur de la pratique. Certains sortants sont habiles à la maîtrise de ces divers codes et s'adaptent. Ils ont les compétences pour répondre aux attentes sociales des autres coprésents et ne pas troubler l'ordre de l'interaction (en termes de rôle social, tel que « jouer » le gay dans le Marais mais pas la « folle », « jouer » le « sûr de soi et de sa position sociale » dans une boîte de nuit huppée mais pas la « star », etc.), les menant à zapper de l'un à l'autre en fonction des territoires psychosociologiques traversés. Ceux qui ne les maîtrisent pas ou ne souhaitent pas s'y adapter sont à la marge de ces lieux, investissant une place disponible mais périphérique. De fait, le régime le plus courant est le régime *parochial*, soit un régime de reconnaissance entre sortants. L'analyse s'est focalisée sur les degrés de reconnaissance en fonction du degré de familiarité avec les autres et le milieu. Il s'agit d'une maîtrise minimale des codes de signification partagés, dans des territoires psychosociologiques connus (au moins déjà fréquentés) avec des coprésents partageant un minimum de traits communs d'identification.

Introduire de manière transversale l'espace et le temps permet de comprendre la croissance des incertitudes. Ces incertitudes viennent du flou des limites (le modèle d'analyse traditionnel étant caractérisé par des frontières plutôt étanches et faisant sens) dans chaque dimension, qu'elle soit économique, politique, culturelle, sociale, etc. Or, ce flou est dû à la relation dialogique entre des configurations socio-temporelles et socio-territoriales fluides et relocalisées, une relation faite de multiples configurations imbriquées. De la sorte, le temps dépend du territoire, et réciproquement. Si le référentiel pris en compte pour les entendre est basé sur l'humain, c'est-à-dire, sur un être mouvant, se transformant sans cesse dans ces configurations socio-temporelles et socio-territoriales, alors la configuration espace-temps devient insaisissable en soi. Elle nécessite de choisir un point d'accroche et d'articuler divers niveaux d'analyse, dans un modèle complexe mais qui simplifie toujours la réalité empirique. « *Tenir à la fois les fils du temps et de l'espace* » (Équipe MIT, 2005, p. 4, cité par M. Gérardot, 2007 : 2) est, ainsi, le principe des rythmes sociaux qui permettent de comprendre le processus de production de l'urbanité pour des acteurs sociaux à multiples formes d'identifications :

> « *Nous pensons en effet que c'est le rythme qui détermine les modes d'habiter, l'écriture de soi, l'identité spatiale, en un mot, ce qu'Olivier Lazzarotti appelle la "signature géographique" (Lazzarotti, 2006, p. 109) de chaque individu* […]. *De ce fait, nous reconnaissons la multiplicité des temps vécus, les "temporalités multiples du spatial" (Elissalde, 2000, p. 225) et le poids de l'individu dans la création des temps : "les hommes sont responsables des temps qu'ils construisent et qu'ils s'imposent les uns aux autres" (Grossin, 1996, p. 12). La superposition et la juxtaposition des temps donne naissance au processus des interdépendances et des configurations (Elias, 1999), que la rythmanalyse se donne pour objectif d'analyser* » (M. Gérardot, 2007).

De la sorte, se lit une pluralité de rythmes sociaux spécifiques se renouvelant par la réactualisation au présent du vécu de rythmiques passées, pour des individus à multiples facettes « commutant » d'un champ social à un autre.

Les quatre idéaux-types du noctambulisme

L'ensemble des résultats de la recherche permet de dessiner quatre idéaux-types du noctambulisme. Il ne s'agit pas de retraduire une réalité sociale observable, mais de proposer un modèle à la Weber. Ces idéaux-types ne correspondent pas non plus à des usagers, mais à des régimes de la pratique (un usager pouvant passer d'un régime à l'autre). Ils permettent de mieux cerner les problématiques liées à l'action publique suivant le type de noctambulisme ciblé. Les quatre dimensions d'analyse sont :

- La configuration temporelle (de contractée à diffuse) ;
- La configuration territoriale (d'uniformisée à diversifiée) ;

- Les modalités des mobilités (d'un régime utilitaire à un régime ludique, incluant la pause/l'attente) ;
- La configuration d'altérité (de l'anonymat à la familiarité).

L'articulation entre ces quatre dimensions donne les idéaux-types suivant : le noctambulisme de déambulation, le noctambulisme de convivialité, le noctambulisme de tourisme, le noctambulisme marginalisé.

Les noctambulismes de « déambulation » et de « convivialité » correspondent au régime *parochial*. Les conventions du territoire psychosociologique sont respectées (voire déjouées) du fait d'une connaissance minimale de celles-ci et l'identification théâtralisée en fonction de la scène est présentée. Le régime utilitaire se traduit par un déplacement vers un lieu reconnu (où des habitudes ont pu se mettre en place) ; la pause est caractérisée par un lieu familier et accessible à son segment socioculturel (où l'être est plutôt à l'aise) ; le régime ludique se traduit par une promenade dans un espace familier, reconnu, où l'improvisation est contrôlée.

Le noctambulisme de « déambulation / errance » correspond au fait de se laisser happer par les événements potentiels, de permettre l'expression d'un sentiment de liberté temporelle et territoriale. L'improvisation semble alors de mise, soit le fait de créer, de produire spontanément. Elle est collective : il s'agit de s'ajuster à l'harmonie, au *tempo*, au rythme et à l'esprit (ici, festif) collectivement admis. La présence d'un public oblige à une communication : l'improvisation doit faire sens pour l'individu, pour le groupe et pour le public (la déambulation ne doit pas trop s'écarter des chemins légitimes, au risque d'une sanction sociale). Une base commune est décidée au début, correspondant à l'un des thèmes classiques de sortie. Il peut être réarrangé ou composé (cela nécessite de connaître la vie nocturne). Puis, des improvisations sont entamées : il s'agit du moment où l'individu/le groupe crée à partir du thème prédéfini (ce qui est possible même sans connaître les codes de la vie nocturne). Si un *leader* se dessine, le reste du groupe joue son rôle de manière moins prononcée. Ensuite, peut s'observer une évolution de l'atmosphère de la soirée. Ainsi, ce noctambulisme est plutôt marqué par un régime de mobilité urbaine nocturne ludique, constituant le cœur de son activité. Des moments et lieux de pause ont cours, mais de manière improvisée, en fonction des événements, du milieu et de son ambiance.

Le noctambulisme de « convivialité » est un type opposé au noctambulisme de « déambulation / errance ». Il correspond à une pratique cadrée temporellement et spatialement. Il s'agit d'interpréter un thème de sortie tel qu'il est habituel de le faire (aller dans des lieux et durant des temporalités fortement légitimés socialement). Il n'y a pas d'effort de création. L'interprétation varie selon les accentuations, les traits soulignés d'une manière singulière, correspondant au « style » du sortant. Ces pratiques peuvent diviser le milieu dans lequel le groupe sort en deux clans : entre ceux qui improvisent et ceux qui interprètent. Cela correspond à une division entre sortie commerciale (discothèques commerciales, musique commerciale, etc.) et sortie « pure » (tel que dans

les squats). L'un - demandé par le public - est dénigré à l'interne par les habitués des sorties et l'autre - désiré par le corps des sortants - est rejeté par le public. Cependant, au cours de la carrière dans le noctambulisme, il est possible de passer de l'interprétation à l'improvisation. Ce noctambulisme de « convivialité » est plutôt marqué par un régime utilitaire, la trajectoire festive étant décidée à l'avance (seules quelques modifications peuvent advenir suivant l'interprétation personnelle ou collective des trajectoires). Les moments d'attente consistent aux rendez-vous fixés avec d'autres membres du groupe.

Le noctambulisme de « tourisme » correspond plutôt au régime de l'anonymat, les conventions du territoire psychosociologique ne sont pas ou peu respectées du fait d'une méconnaissance de celles-ci et l'identification commune (passe-partout) ou en excès est présentée. Ce type de noctambulisme correspond au fait de diversifier ses expériences nocturnes, tout en contrôlant la perte potentielle de points de repères. Cependant, le passage de lieu en lieu, de groupe socialement identifié en groupe, implique le fait de ne pas s'y intégrer complètement, de ne pas en avoir acquis tous les codes et de ne pas être reconnu comme en faisant pleinement partie. De fait, le pratiquant est « étranger » à l'univers de significations socialement partagé dans chaque groupe, à la situation sociale à laquelle il participe et « *il y a introduit des caractéristiques qui ne lui sont pas propres et qui ne peuvent pas l'être* » (Simmel, 1908 : 53). Le groupe devient tel selon son rapport à l'« étranger » et sa définition de ce qu'est un « étranger », un rapport sous tension mutuelle, entre proximité/attractivité et distance/répulsion. Ce noctambulisme s'effectue à la fois sous un régime utilitaire et ludique, mais laissant de la place aux possibles, tout en étant dans une logique de consommation maximale (donc, avec le moins de pauses possible). Le régime utilitaire se traduit par un déplacement vers un lieu et des coprésents méconnus en cette temporalité (modifier ses habitudes) ; la pause est caractérisée par un lieu non-familier et accessible à tous (tel un lieu de rendez-vous dans un territoire méconnu, seul et mal à l'aise) ; le régime ludique se traduit par une promenade dans un espace de mal-être, où le groupe est perdu.

Le noctambulisme « marginalisé » (par rapport aux sortants inclus dans le système marchand) correspond plutôt au régime de l'intimité, les conventions du territoire psychosociologique sont respectées et l'identification « intime » est présentée. Il est un type opposé au « noctambulisme de tourisme ». Il s'agit d'avoir des expériences nocturnes spatialement uniformes, tout en étant pleinement inclus dans un groupe socio-culturellement homogène. Le pratiquant est un membre du groupe, qui en a acquis les codes et est reconnu comme en faisant partie. Il partage son univers de significations et est caractérisé par une relation de proximité au groupe. Il s'agit d'une forme plutôt communautaire de la pratique. Ce noctambulisme s'effectue sous les deux régimes (ludique et utilitaire), mais en laissant davantage de place aux points de repères familiers, prédéfinis. L'attente et la pause constituent le cœur de l'activité en ces points de repère. Le régime utilitaire se traduit par un déplacement vers un lieu consistant au prolongement

du « chez soi » (création d'un espace propre dans l'espace urbain) ; la pause est caractérisée par un lieu familier et peu accessible à l'autre (lieu interdit et privé tel qu'un parc fermé, un hall d'immeuble, etc.) ; le régime ludique se traduit par une promenade dans un espace propre à soi (à son groupe) et peu accessible aux autres groupes.
L'exercice de typification permet de ne pas essentialiser le territoire : il n'est pas intime, *parochial* ou public en soi, mais, selon la définition que l'individu (ou le groupe) produit en situation, c'est-à-dire, son expérience sociale. Ainsi, le noctambulisme ne se déroule pas dans un espace public mesurable, saisissable sur un plan, mais dans des territoires psychosociologiques constitués en « lieux » habités et « stylisés » par l'individu (au sens d'orientation donnée à l'action du sujet qui a une dimension expressive). Donc, il convient d'aborder le noctambulisme selon des degrés de la publicisation produite en situation. Or, ce territoire psychosociologique est plus ou moins publicisé en fonction des « prises » de l'individu dans ce milieu spatio-temporel : le sujet se l'approprie plus ou moins en fonction des potentiels du lieu. Donc, les noctambulismes, au pluriel, se déroulent dans un milieu situé, dans une configuration publicisant qui lie territoire, temporalité, activité et altérité.

Restriction de l'analyse

Dans le travail de recherche, selon H. S. Becker (2002), la démarche de l'induction analytique implique de redéfinir progressivement la théorie et le phénomène en fonction de la rencontre de cas négatifs. Ce processus permet de définir les cas entrant ou non dans le domaine de l'étude, redéfinissant le contenu des tables de vérité. Censées contenir l'ensemble des cas empiriques, certaines rangées de variables sont retenues en tant que combinaison explicitant le phénomène social en question. Dans ma recherche sur le noctambulisme, je me suis plutôt concentré sur deux types idéels : la « convivialité » et la « déambulation ». Ils permettent davantage la mise en avant de la configuration *parochial* de l'altérité (selon la définition de L. Lofland, 1998). Prenant en compte le régime de mobilité ludique, c'est le type « déambulation » qui est au cœur du sujet, traversé par le type « convivialité » (étant plutôt guidé par le régime de mobilité utilitaire). Ainsi, pour prolonger cette recherche, il pourrait être intéressant de se focaliser davantage sur les deux autres types évoqués en filigrane par leurs liens avec la convivialité et la déambulation : le type « tourisme » (relevant du régime de l'anonymat) qui est évoqué ici à travers l'easyjet-setting et quelques pratiques ponctuelles telle la visite des catacombes parisiens ; le type « marginalisé » (relevant du régime de l'intimité) qui est évoqué ici à travers les marches exploratoires de nuit et les rapports sociaux discriminant. Ce choix ne vient pas, tel que nous invite à le penser H. S. Becker (2002), d'impératifs scientifiques, mais plutôt de problèmes que nous souhaitons mettre à jour. Assumer ce choix, malgré les probables enrichissements de l'étude des autres cas, permet de saisir les limites et potentiels de cette recherche.

- Partie II -

Du mythe à la banalisation de l'investissement des nuits urbaines

La réputation du noctambulisme

Introduction

L'idée de réguler l'investissement ordinaire de l'espace urbain durant la nuit n'est pas nouvelle. Les autorités urbaines ont mis en place depuis des siècles des dispositifs et procédures pour contrôler et quadriller les sociabilités nocturnes. Tels que le montrent A. Cabantous (2009) et S. Delattre (2003), le couvre-feu urbain fut mis en place dès le XIIIe siècle, interdisant toute circulation nocturne après 21 heures ou 22 heures. Le guet bourgeois se chargeait alors de vérifier le respect de celui-ci, ainsi que la fermeture des maisons. Au XVIIe siècle, du fait de l'intensification des usages nocturnes de l'espace urbain - liée à une urbanisation rapide - et du développement des divertissements, un frottement des classes sociales en certains moments tels que les foires ou feux d'artifices, voire les promenades (les courtisanes et duchesses se côtoyant) se développait. Le chahut de groupes juvéniles beuglant, s'injuriant ou se bagarrant animait les charivaris, des jeunes désœuvrés se réunissaient, etc., soit un moment nocturne vécu comme un défi face aux régulations sociales. Les guets-apens et autres formes de délinquance privilégiaient les jardins ; des formes de dégradations urbaines se développaient, contre la bourgeoisie, contre le clergé, contre les sources lumineuses, symboles de la monarchie et de la surveillance.

Ces phénomènes ont entraîné un quadrillage progressif, telles que la surveillance et la répression des jeux de hasard ou la mise aux galères pour les bris de lanternes à Paris. La mise en place d'un système de police urbaine (en 1667 à Paris et en 1768 à Madrid) et de l'éclairage artificiel se fait pour permettre un contrôle social nocturne, symbolisé par la gravure de la médaille de Louis XIV : *Urbis Securitas et Nitor* (sécurité et éclat de la ville). Au début du XVIIIe siècle, la garde de la ville de Paris s'élevait à 300 hommes dont 92 cavaliers ; elle était de 1.190 fantassins et 265 cavaliers en 1789. La Grève, le Pont-Neuf, la place Maubert, le faubourg Saint-Germain puis les faubourgs Saint-Denis, Saint-Martin et de Montmartre faisaient partie de lieux où s'effectuaient des rondes. Le suspect était alors celui qui marchait seul le soir, exhibant un objet en décalage avec son apparence, étant de « mauvaise volonté », de classe populaire, et ne portant pas de lanterne : les jeunes, les domestiques, les étudiants et les soldats. D'ailleurs, le lieutenant de police de Paris a interdit aux soldats, en novembre 1716, de déambuler hors de leur quartier après 18 heures lors de la saison froide et 21 heures lors de la saison chaude. La réalisation d'actes répréhensibles de nuit augmentait la peine du fait de ce critère nocturne. Cette judiciarisation de la nuit remplace les préceptes religieux pour peupler la nuit d'interdits. L'obscurité ambiante des villes empêchait un témoignage fiable, du fait d'erreurs d'interprétation possible, ce que déplora, par exemple, la justice royale espagnole après l'assassinat du patron d'un *bodegón* de Madrid en octobre 1628. Ce quadrillage judiciaire et politique peut, sans doute, s'expliquer par la peur des machinations politiques, des stratégies du secret nocturne, d'un soulèvement populaire. Par conséquent, les Temps

modernes voient se multiplier des types de discours portant sur la temporalité nocturne devenue criminogène, où la réponse face au désordre urbain est répressive. Investir le temps nocturne est immoral.

Pour autant, cette vision négative fut remise en cause dès 1848, où des contradictions voient le jour entre la « *tentation d'un retour au couvre-feu et l'exigence nouvelle d'une nuit accessible à tous* » (S. Delattre, 2003 : 452). Progressivement, les divertissements nocturnes se banalisent. Cependant, ce sont les quartiers excentrés qui subissent les interventions policières, lieux de concentration ouvrière, de la précarité et d'un horizon peu éclairé. Le chaos nocturne est réorienté vers la périphérie, redéfinissant les frontières de la légitimité de l'investissement nocturne de l'espace urbain. Il semble, cependant, que les représentations sociales liées à cet investissement soient toujours opérantes pour certains groupes d'acteurs, le caractère nocturne d'une pratique la redéfinissant comme potentiellement dangereuse, contre l'ordre social et moral.

Cette partie interroge la réputation du noctambulisme. La réputation est relative aux définitions impulsées par des chaînes d'acteurs en coopération au sein de ce monde social. Lire le phénomène à partir de cette conception permet de mettre en lumière l'ensemble des acteurs concernés par le noctambulisme et leur ancrage dans des sphères sociales spécifiques. Or, il s'agit de sphères d'influence produisant des épreuves d'identification spécifiques au noctambulisme, selon leurs interrelations. Mais le noctambulisme est également ancré empiriquement, au sein d'espaces publics qui modifient les jeux d'acteurs entre sphères sociales.

Les acteurs sociaux en interaction sont porteurs de représentations sur le noctambulisme, qui sont construites socio-historiquement. Cela influe le système d'interprétation proposé et la manière d'étiqueter socialement le phénomène. Cette sphère publique critique, au sens de J. Habermas (1992), est interrogée à travers une analyse de la presse écrite. Cette forme de représentation sociale joue un rôle certain dans la publicisation des définitions de légitimité du noctambulisme, selon un angle critique choisi. Deux conditions, selon N. Fraser (2001, 2005), sont indispensables à la mise en place d'une sphère publique critique : la validité de l'opinion publique (qui participe et comment) et le pouvoir des citoyens face à l'État (l'influence). La presse écrite réitère une certaine mythologie liée au noctambulisme, ce qui est visible par l'analyse des représentations sociales actuelles portées par les Franciliens.

Pour autant, l'investissement des nuits urbaines s'est banalisé. Il est devenu une routine de jeunes résidant en zone urbaine dense et ne relève plus de l'exceptionnel. Un regard sur leurs trajectoires sociales et au sein du noctambulisme permet de comprendre qu'ils sont socialement intégrés. Le questionnement porte donc sur ce que produisent les représentations sociales sur le noctambulisme, pour les sortants (gestion de l'étiquetage social) et les non-sortants (attitudes).

1. Le « monde » du noctambulisme : un système complexe de coopération

Le « monde » du noctambulisme permet de lire les divers acteurs sociaux en interaction dans la production des définitions de légitimité du noctambulisme. Partant des travaux de E. C. Hughes, de A. Strauss et de H. S. Becker – dans les domaines de la sociologie des organisations et des groupes professionnels – l'objectif est de comprendre la production des définitions divergentes au sein du « monde » du noctambulisme. Les définitions divergentes des activités nocturnes et festives dans l'espace urbain influencent les épreuves d'identification et d'altérisation au sein du noctambulisme. Or, chaque acteur jouant un rôle dans les chaînes de coopération, peut jouer également un autre rôle dans la scène sociale festive, suivant la multiplicité de ses facettes d'identification. C'est au sein de ces interactions que la réputation du noctambulisme se joue.

1.1. La compréhension théorique du noctambulisme en tant que « monde social »/« monde de l'art »

Selon D. Céfaï (2015), le concept de « monde social » est utilisé chez nombre de sociologues de Chicago (E. Burgess, F. Thrasher, P. Cressey, H. W. Zorbaugh, etc.). Il possède des racines anciennes, en tant que processus de vie sociale pour G. H. Mead et J. Dewey adoptant une perspective écologique. Suite aux travaux de E. C. Hughes sur les groupes professionnels, le concept a été retravaillé par A. Strauss et H. S. Becker.

E. C. Hughes (1951, 1956, 1962), s'intéressant aux relations de service, montre que toute activité humaine organisée doit être rapportée à son environnement social, à la « matrice sociale » permettant son existence. La « matrice sociale » ne correspond pas simplement au cadre institutionnel, mais aussi aux autres salariés, aux destinataires du service, au personnel administratif, aux techniciens, au corps de métier, au monde relatif à ce métier, à des industries connexes, etc. Il s'agit d'un système d'interactions complexe en nombre et en différenciation de statuts. Les formes de coopération sont définies par un ensemble de règles et d'autorisations (*licence* et *mandate*), ces dernières étant appropriées de diverses manières. Cela engendre des divergences de définition dans la conception de l'activité organisée et du rôle que chaque partie doit tenir, soit diverses formes de rationalisation des comportements jugés appropriés en situation. Or, cette matrice n'est pas stable ou figée. Elle se transforme en fonction de changements techniques qui modifient les rôles sociaux : la délégation des tâches demande davantage de compétences et modifie la reconnaissance de ceux recevant ces tâches. Cela amène à la possibilité de créer de nouveaux rôles sociaux, à une modification de la hiérarchie sociale ayant des effets sur le système total. De fait, des tensions naissent - entre les parties coopérant - sur la définition

des erreurs, les combats pour la dignité, etc. Les frontières entre les formes de coopération sont mouvantes, permettant l'élaboration de nouvelles définitions (de besoins, des activités organisées, etc.) et formes de légitimité sociale. Les sorties relatives au noctambulisme, en tant qu'activités humaines organisées, doivent être rapportées à leur « matrice sociale » afin de comprendre les divergences de définitions, les formes de légitimité sociale. Cela implique de relever les divisions techniques, sociales et morales au sein de la « matrice sociale » et les dynamiques des rôles sociaux endossés. Par exemple, un fêtard à un instant *t* ne l'est pas à un autre instant : il prend un autre rôle social et s'appuie sur d'autres régimes de justification pour étayer son discours sur le noctambulisme.

Les travaux de A. Strauss (1991) – à propos des organisations hospitalières et de la gestion des maladies chroniques – permettent de comprendre comment un ordre social est maintenu face aux transformations dans un monde social. L'auteur considère que les règles régissant les activités ne sont pas clairement établies et peu connues tellement elles sont foisonnantes et relatives à des situations diverses, ce qui implique une négociation continuelle. Au sein du noctambulisme (malgré son apparence parfois de désordre chaotique), il est impossible de connaître l'ensemble des accords, règlements, politiques, ententes, etc., constituant l'ordre social des nuits festives urbaines et ayant lieu directement ou non sur le terrain. Les négociations portent sur les objectifs donnés à la rencontre, les possibles (en fonction des rythmes socio-urbains) et la manière de réaliser ces objectifs (via les substances psychoactives, les trajectoires festives, etc.). Les objectifs sont conditionnés par des éléments entrant en interaction sur les différentes scènes sociales, tel le videur d'une boîte de nuit permettant ou non l'entrée dans un établissement festif désiré. Mais, ces négociations varient en fonction des individus entrant dans la négociation (les groupes de sortie, le degré de familiarité dans les interactions de face à face au sein des scènes sociales festives, etc.), des objets de la négociation et des temporalités. La négociation est éphémère pour les ententes les plus implicites nommées « ententes tacites ». Hormis les règles légales, les règles internes ressortent plutôt d'ententes générales que de commandements.

H. S. Becker (2006), à la suite des travaux de E. C. Hughes et parallèlement à A. Strauss - avec qui il a travaillé dans le cadre de la recherche ayant mené à l'ouvrage *Boys in white* (1961) - développe une manière de caractériser les rapports sociaux par la notion de « monde de l'art » (H. S. Becker, 2006 : 58)[43]. Le « monde de l'art » est défini (selon

[43] Selon K. Hammou, le « monde social » au sens de A. Strauss et le « monde de l'art » ne sont pas totalement similaires (K. Hammou, 2012 : 198). La perspective de A. Strauss (s'appuyant sur les travaux de Shibutani) met la dimension symbolique au cœur du monde social, soit une « *aire culturelle* » « *délimitée par les limites d'une communication efficace* » (Strauss, 1992 : 272, cité par K. Hammou, 2012 : 199), alors que la perspective de Becker porte sur « *la capacité d'un maillon à peser sur les chaînes de coopération dont il fait partie* ». Or, H. S. Becker a également travaillé en termes « d'aire culturelle », où le monde n'est que « *le lieu, le cadre, le produit et l'enjeu* » des interactions et activités collectives (D. Cefaï, 2015 : 15). Il développe la manière dont s'effectuent des transformations dans les chaînes de coopération qui impliquent une modification des configurations de significations en situation, donc, des accords conventionnels, ralentissant la production de l'œuvre par la nécessité de se familiariser à cette innovation culturelle et organisationnelle.

P-M Menger, le préfacier) « *comme un réseau d'acteurs coopérant dans l'accomplissement d'activités spécifiques* » (*Ibid.* : 8) via un système de conventions. Selon Becker, les conventions « *portent sur toutes les décisions à prendre pour produire les œuvres, même s'il est toujours possible de revenir sur une convention particulière pour une œuvre donnée* » (*Ibid.* : 53). Dans l'analyse beckerienne, les habitudes et formes de régularités sont explicitées par le changement des conventions, qui sont des formes stabilisées de l'arrangement (ne correspondant pas à un rapport de force). Ainsi, la réputation d'un artiste (ce à quoi Becker s'attache dans son étude, face aux approches classiques de l'esthétique attribuant un don particulier à l'artiste) est issue d'une coopération socialement construite dans une chaîne hiérarchisée mais aux frontières mouvantes. L'intérêt – permettant de décentrer l'étude qui n'est pas une étude de l'art mais d'une organisation collective – est la focale posée sur la chaîne de coopération plutôt que sur l'œuvre d'art ou l'artiste.

Le noctambulisme n'est pas semblable à une œuvre d'art, dans le sens où il ne s'agit pas d'un produit fini, fabriqué et visible concrètement, échangeable et distribuable dans un système de marché. Hormis les événements urbains festifs diffusés d'une ville à une autre selon un processus de marketing urbain, et des composantes de l'activité festive diffusées sous formes de produits entrant dans un système de production et de distribution (tels que l'alcool, la musique, les drogues, etc.), l'activité en elle-même est une forme abstraite, non palpable. L'intérêt, ici, est plutôt de comprendre comment une chaîne de coopération d'acteurs permet la production de cette activité selon un système de ressources matérielles[44] et humaines[45], définissant une orientation donnée générique (et une multitude d'orientations spécifiques selon les types de festivités) via la mise en place de conventions. De la sorte, l'art est une activité collective nécessitant la réalisation d'autres activités[46], l'approbation d'autres acteurs que l'artiste, des ressources, etc. ; tel que peut l'être le noctambulisme en tant qu'activité collective. Il importe de savoir qui a participé à la production du noctambulisme afin de comprendre les jugements externes au système de coopération portés dessus. La valeur accordée au sortant (en dehors du noctambulisme[47]) permet de comprendre la réputation de l'activité. L'œuvre et l'artiste, selon Becker (l'activité et l'acteur, le noctambulisme et le sortant) ont chacun une réputation qui se renforce mutuellement (*Ibid.* : 47). Néanmoins, les mondes de l'art peuvent se transformer, via une réorganisation du système de coopération ; des innovations qui peuvent entrer progressivement dans l'usage selon des faits d'organisation (et non de valeur intrinsèque à l'innovation). Les fêtes nocturnes se sont vues modifier, notamment dans leur contenu (par l'introduction de boîtes de nuit, de

[44] La disponibilité varie en fonction de l'organisation de la production économique, du système de marché et influe sur la production de l'œuvre.
[45] Le « personnel de renfort » prêtant son concours à l'artiste pour la réalisation de l'œuvre, où le degré d'interchangeabilité permet de déterminer les frontières d'un monde de l'art.
[46] Il s'agit d'un « faisceau de tâches » selon l'expression empruntée à Hughes, correspondant aux activités de production, diffusion, consommation et valorisation.
[47] D'où l'intérêt de l'étude des carrières dans le noctambulisme.

nouveaux produits consommables, etc.) et leurs régulations, soit de véritables réorganisations du système de coopération visibles sur le long terme[48].

1.2. Le « monde » générique du noctambulisme

Il est possible d'effectuer un modèle générique du « monde » du noctambulisme. Parler de modèle générique revient à dire qu'il s'agit d'une abstraction reflétant le système complexe dans sa globalité. Concrètement, il existe une infinité de mondes des fêtes urbaines et nocturnes, telles que les *free-party*, le *clubbing*, etc. Le système de coopération produisant ces mondes est repérable dans le système global établi ci-dessous (Figure 5), mais la totalité de ses composantes ne participe pas directement à la production de ces mondes. Se référer aux travaux de Becker permet de comprendre le positionnement à une échelle interindividuelle, où ce n'est pas une structure objective qui détermine d'emblée l'action des autres (tel que les « champs » de P. Bourdieu, 1980), mais, des interactions sociales entre acteurs agissant autour de conventions pour coopérer.

En effet, P. Bourdieu se démarque du structuralisme en critiquant sa représentation trop mécaniste et fixiste de l'action sociale : les agents sociaux n'appliquent jamais mécaniquement et passivement une règle. Il faut, selon Bourdieu, rendre compte de l'action sociale en mettant à jour les règles objectives enserrant les stratégies individuelles et collectives, tout en se méfiant de l'objectivisme ou du subjectivisme. Le concept d'« habitus »[49] lui permet de penser ensemble les logiques d'appropriation des règles sociales et des actions individuelles. D'après l'auteur, dans la plupart des actions sociales, les individus ne sont pas conduits à fournir une explication sur ce qu'ils font, ni sur les raisons pour lesquelles ils le font, ils répondent plutôt à un ensemble de contraintes qui deviennent « naturelles ». Il faut ainsi mettre à jour les conditions sociales de possibilité autorisant ou non tel ou tel acte. L'habitus est à mettre en relation avec le « champ », soit un espace social spécifique disposant d'une certaine autonomie à l'égard de l'espace social global et exigeant un *illusio* (des croyances tacites sur les manières d'agir et de voir au sein du champ) de la part des agents y évoluant. C'est un espace structuré de positions sociales : les agents possèdent un niveau variable de ressources sociales (capitaux), qui est défini par un champ de forces (la position occupée par l'agent n'existe que relationnellement) et de luttes (la hiérarchisation n'étant pas acceptée de tous). Le social apparaît ainsi, à Bourdieu, à un état incorporé et objectivé. Or, cela implique une place prépondérante des

[48] Il est possible d'entrevoir ces évolutions en annexe n° 1 à propos des transformations diachroniques des nuits urbaines festives.

[49] L'habitus est définit comme : « *Système de dispositions durables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est à dire en tant que principe de génération et de structuration de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement "réglées" et "régulières" sans être en rien le produit de l'obéissance à des règles, objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente des fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre et, étant tout cela, collectivement orchestrées sans être le produit de l'action organisatrice d'un chef d'orchestre* » (P. Bourdieu, 1980 : 88-89).

structures et de leur impact sur l'action, négligeant les ratés, les fluctuations et niant l'engagement et l'action interindividuelle coopérante, à la base de la production d'un « monde ».

Le modèle proposé – et décrit par la suite – est centré sur EGO, au cœur du noctambulisme. Tel que Becker écrit, « *les mondes de l'art entament leur déclin quand certains groupes laissent tomber dans l'oubli des conventions qu'ils connaissent et utilisaient pour produire leurs œuvres caractéristiques, ou quand il devient impossible de recruter de nouveaux participants* » (*Ibid.* : 345) : sans sortant, il n'y a plus de noctambulisme. Cela ne signifie pas qu'EGO soit le point central d'intérêt, mais, le créateur de l'œuvre conditionnée par une chaîne de coopération. Le modèle simplifié des chaînes de coopération dans le noctambulisme permet de montrer l'ensemble des acteurs en coopération (et les sous-mondes auxquels ils appartiennent). Dans ce modèle sont ainsi représentés les lieux de sortie ou affiliés (espaces publics avoisinant une offre festive marchande, espaces publics pour une appropriation conviviale, espaces publics des déplacements, transports, espaces de l'intimité) et les acteurs qui interviennent dans ces espaces.

Dans ce type de configuration générique complexe et aux contours flous, le groupe de sortie d'EGO est coprésent avec un certain nombre d'autres groupes de sortie. Cela mène à des interactions en face à face avec une partie des groupes de fêtards (GF). Il peut y avoir une interpénétration entre les deux groupes, formant un agglomérat plus important le temps d'une soirée. La scène sociale de la fête et les groupes de sortie d'EGO sont réglés selon des conventions établies. Ils sont représentés par des associations d'usagers (telles que « Paris nous appartient », « À nous la nuit ! » ou les « Maires de la nuit » non-institutionnels), ayant aujourd'hui peu de portée et d'interactions avec les autres membres de ce « monde », faisant qu'ils agissent peu sur sa production. Le groupe de sortie d'EGO (1/) et l'ensemble des groupes de fêtards (2/) sont en interaction directe avec plusieurs types de scènes sociales dans des lieux de sortie qui constituent le contexte du noctambulisme. Chaque scène entre en concurrence l'une avec l'autre dans la définition de l'activité festive (et les dimensions plus ou moins attractives/répulsives de ces scènes). En portant un regard sur ces diverses scènes du noctambulisme, cela permet de comprendre les acteurs en interaction [les chaînes de coopération] produisant des définitions plus ou moins divergentes du noctambulisme [au-delà des sortants eux-mêmes] liées à leurs représentations et expériences.

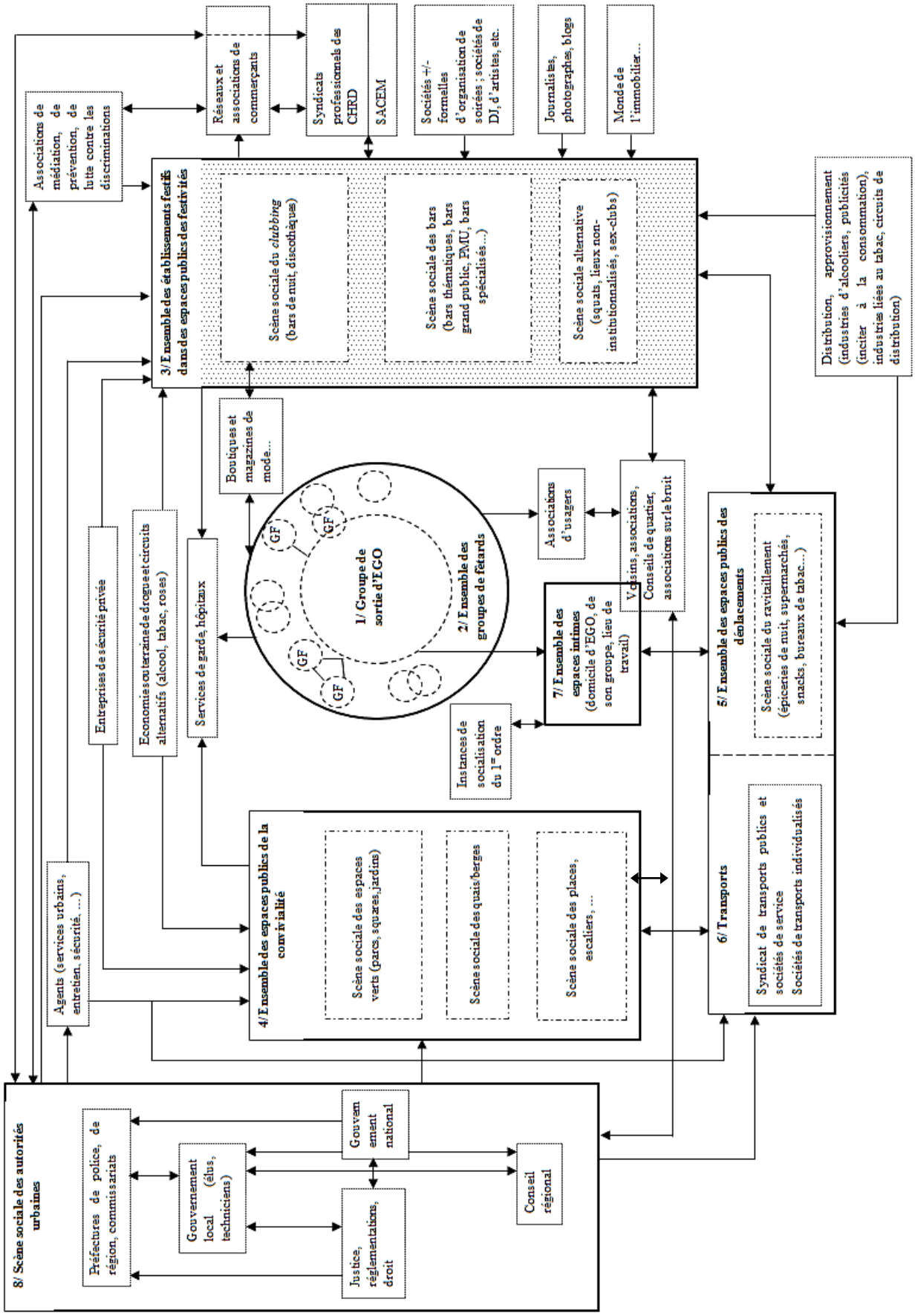

Figure 5 : «Le monde générique du noctambulisme », 2016, source : auteur

Les espaces publics avoisinant une offre festive marchande

Au sein des espaces publics avoisinant une offre festive marchande[50], plusieurs sous-scènes sociales se dessinent (du *clubbing*, des bars et alternative). La sous-scène sociale du *clubbing*, par exemple, est constituée de clubs/discothèques et bars de nuit, c'est-à-dire des établissements festifs affiliés à l'activité de danse (dont EGO ne côtoie qu'une partie du paysage existant). Les interactions d'EGO peuvent se dessiner ainsi :

- Interactions de face à face avec :
  - le « racoleur » se déplaçant dans la rue pour enjoindre des clients à rejoindre l'établissement ;
  - le vigile, contrôlant le droit d'accès et le type de clientèle, en fonction de critères fixés par son gérant qui peuvent être des rapports sociaux de genre, de classe, d'identification culturelle – tel que R. A. Buford May (2014) permet de noter – et de critères relatifs à la présentation de soi des fêtards dont il a la responsabilité , soit une négociation pour gérer la frontière entre intérieur et extérieur en fonction du degré d'alcoolisation, de la prise de stupéfiants, etc. (C. Preiser, 2015) ;
  - le physionomiste contrôlant le type de clientèle accédant au sein de l'établissement en fonction de la « politique de l'établissement » ;
  - le « chuteur », enjoignant les clients fumant à l'extérieur ou sortant de l'établissement à respecter le voisinage en termes de bruit ;
  - le caissier et le vestiaire, amenant à régler le montant nécessaire pour l'entrée et permettant de déposer ses affaires. Cela peut faire l'objet de négociations sur le tarif, en fonction du nombre de membres du groupe (pouvant permettre l'achat d'une bouteille d'alcool au lieu d'une entrée par personne avec ou sans boissons), de l'attractivité du lieu (et de l'horaire d'arrivée), de tactiques employées par les fêtards (se cacher pour tenter de passer sans payer, régler le moins de vestiaire possible en combinant plusieurs articles, etc.) ;
  - le(s) serveur(s) / barman permettant de consommer des boissons alcoolisées ou non. Un jeu peut se laisser apparaître au bar pour se faire repérer rapidement et éviter l'attente relative au nombre de personnes au comptoir (être au plus proche du comptoir, se mettre en hauteur en se servant de la barre pour les pieds, faire un signe visuel au serveur de la main ou de la tête, parler d'une voix forte et assurée, respecter le service…) ; ainsi que pour éviter de payer un verre dans le cas d'une familiarité avec le lieu (se faire remarquer par celui qui peut reconnaître le fêtard, l'embrasser, etc.). Par contre, le verre d'eau nécessite souvent une

[50] Il s'agit de quartiers dédiés à la fête durant le temps nocturne du fait d'une concentration d'établissements, tels que la Bastille, Oberkampf ou *Chueca*.

négociation, surtout si plusieurs sont demandés, malgré la réglementation en vigueur ;

- éventuellement la « dame pipi » qui gère la propreté des toilettes en contrepartie des pourboires laissés par les fêtards, distribue du papier, voire des préservatifs, du *poppers*[51], etc. ;
- les autres clients présents sur place, dans un jeu de séduction, de rencontres amicales ou pour régler un conflit ;
- les potentiels revendeurs de drogue présents dans la boîte de nuit et permettant d'en acheter et consommer sur place.

o Coprésence avec :

- le Disc-Jockey (et les techniciens sons et lumière) qui gère l'ambiance musicale, mais aussi l'activité sur le *dancefloor* : types de danses en fonction des musiques, diffusion d'éléments d'ambiance (fumée, mousse, etc.), affichage d'images ou vidéos, animation de la salle, …, séparé du public par une cabine, les platines et la mise en hauteur ;
- les artistes et performers assurant un spectacle de danse, voire d'érotisme, et n'étant que visibles de loin, en hauteur ;
- les autres serveurs s'occupant des autres clients et du ramassage des verres, séparés du public par l'objet comptoir et par la tenue les différenciant ;
- les autres agents de sécurité s'assurant du bon déroulé de la soirée et agissant en cas de conflit ;
- les autres clients présents avec qui aucune interaction n'est effectuée.

o Interactions indirectes par le biais de l'objet « club » :

- l'organisateur de soirées (en cas d'événement) qui a prévu un certain nombre d'usages et une ambiance globale en termes de milieu perceptif mais aussi d'identification socioculturelle des clients ;
- les riverains en association qui définissent le niveau de décibels tolérable pour eux ;
- le gestionnaire de l'établissement qui définit le règlement interne et s'assure de la bonne gestion globale des soirées ;
- le propriétaire qui définit la « politique de l'établissement » et assure sa pérennité économique (en lien avec le gestionnaire).

Cette sous-scène sociale est produite par les clients, mais aussi par l'ensemble de ce personnel de renfort. Ce dernier – plus ou moins interchangeable – dépend des organisations d'appartenance des acteurs qui définissent des conventions, telles que les associations de commerçants ou les syndicats professionnels (assurant une gestion correspondant à la réglementation en vigueur et à des règles plus informelles permettant

[51] Le *poppers* est un vasodilatateur, sous la forme d'un mélange de liquides volatils (contenant des nitrites d'alkyles). L'usage récréatif consiste à en inhaler pour provoquer de l'euphorie, un sentiment de relaxation et donner des bouffées vertigineuses brèves.

la cohabitation de cet établissement avec un milieu d'habitat) ; la SACEM permettant le respect de la propriété intellectuelle aux artistes créant la musique qui est diffusée ; les sociétés d'organisation de soirées, de DJ, d'artistes mais aussi de sécurité privée, etc., produisant un certain nombre de conventions contractuelles à coordonner avec les conventions de ces établissements ; les industries d'alcooliers et de tabac permettant l'approvisionnement de l'établissement et assurant sa survie économique, ainsi que sponsorisant des événements (et modifiant les conventions en fonction du type de boissons distribuées). Néanmoins, cette scène sociale structurant les usages est appuyée d'une scène sociale basée sur les usagers/clients (les bénéficiaires du service), produisant une autre définition (non marchande, mais, sanitaire et morale) de ce que doit être la fête, telles que les associations de médiation et de prévention (présentes soit en soirée pour distribuer du matériel de prévention et prôner la « bonne » manière de faire la fête, soit en amont, formant l'établissement aux pratiques responsables) voire, de manière indirecte, les services de garde ; les associations de riverains et voisins – en lien avec la scène sociale des autorités urbaines – prônant une fête régulée, afin d'assurer un ordre urbain et de permettre la réalisation du « vivre ensemble », tout en mettant en place un système réglementaire. Ces définitions de la fête marchande et de la fête responsable et régulée, entrent en coopération avec les définitions impulsées par les magazines de mode, les photographes et journaux spécialisés, l'économie souterraine (de drogue notamment) impulsant une autre définition, davantage orientée vers la dimension dramatique (au sens de la théâtralisation) et de vertige (au sens de l'*ilinx*).

De telles chaînes de coopération, faisant interagir une diversité d'acteurs dans la production de la fête et demandant un certain nombre de ressources matérielles et humaines, sont également repérables (à des niveaux moindres) dans les sous-scènes sociales des bars et alternative. Or, ces sous-scènes sociales entrent en concurrence dans l'ensemble formé par les espaces publics de la festivité, impliquant une chaîne de coopération concurrentielle, où chaque acteur tente de défendre son cœur de métier, *sa* définition de la fête nocturne urbaine. Ainsi, sont visibles des problématiques d'autorisation préfectorale pour les *free-party* se déroulant sur un domaine public (au sens administratif) de manière ponctuelle, face à une autorisation accordée quasiment de droit à des événements organisés institutionnellement (par la scène sociale des autorités urbaines) ; le matériel de diffusion sonore étant souvent récupéré par les forces de l'ordre de manière illégale (vu les regroupements faibles en nombre) et la répression étant davantage de mise que la prévention (contrairement aux établissements festifs syndiqués qui ont un appui institutionnel), ce qui peut être la marque d'une hiérarchisation morale – de prestige – des scènes festives pour des divergences très fortes de définition de l'activité festive.

Les espaces publics pour une appropriation conviviale

Au sein de ces espaces publics, plusieurs sous-scènes sociales se dessinent (des espaces verts, des quais/berges, des places/escaliers…). La sous-scène sociale des espaces verts est constituée des squares et parcs, c'est-à-dire des espaces publics affiliés à des activités ludiques et de convivialité. Les interactions d'EGO peuvent se dessiner ainsi :

- Interactions de face à face avec :
  - les autres usagers présents sur place, dans un jeu de rencontres amicales ;
  - des vendeurs informels (de roses, d'alcool, de tabac, de drogue, etc.).
- Coprésence avec :
  - les agents des espaces verts s'assurant du respect de la réglementation spécifique et du bon entretien de ces espaces ;
  - les artistes et performers assurant un spectacle de musique, de jonglage, etc., et permettant l'animation du lieu ;
  - les commerçants éventuels de kiosques qui vendent des glaces, des boissons, etc., permettant de ravitailler les usagers (en soirée et non la nuit) ;
  - les autres usagers des espaces verts (promeneurs, sportifs, dragueurs, etc.) avec qui aucune interaction n'est effectuée.
- Interactions indirectes par le biais de l'objet « espace vert » :
  - le paysagiste qui a aménagé et conçu cet espace ;
  - le propriétaire des lieux (le gouvernement) qui définit la réglementation.

Cette sous-scène sociale est produite par les usagers, mais aussi par l'ensemble de ce personnel de renfort. Ces chaînes de coopération dans la production de la convivialité sont repérables au niveau de la sous-scène sociale des quais/berges et des places, escaliers, …, qui entrent en concurrence. Ainsi, l'accessibilité à ces espaces (ouverture/fermeture, mobilités, etc.) et les dynamiques d'attractivité impulsées par les animations ludiques et commerciales, font que ces scènes sociales mettent en avant des divergences dans la conception de la convivialité et hiérarchisent celle-ci entre la détente/relaxation et la festivité (proche de l'ensemble des espaces publics de la festivité), des éléments qui dépendent étroitement de la volonté du gouvernement local pour favoriser le développement d'un tel lieu.

Les espaces publics des déplacements

Au sein des espaces publics des déplacements, plusieurs sous-scènes sociales se dessinent (des épiceries de nuit, des supermarchés, des snacks et des bureaux de tabac), affiliées à une activité de ravitaillement durant le déplacement. Les interactions d'EGO peuvent se dessiner ainsi :

- Interactions de face à face avec :
  - les vendeurs et le gérant de ces petits établissements, qui assurent l'accueil, la gestion de l'ordre dans leur commerce, le ravitaillement des fêtards (avec des interactions plus ou moins intenses, pouvant se résumer à la demande par le client d'un produit et à sa fourniture par le vendeur) ;
  - les autres clients de ces commerces étroits amenant à des rapprochements physiques et, de fait, à des interactions (au moins pour permettre le passage de l'un ou l'autre).
- Coprésence avec :
  - les auteurs vendeurs s'occupant des autres clients ou de la cuisine, du ravitaillement, etc., séparés du public par l'objet comptoir ;
  - les autres clients présents avec qui aucune interaction n'a été effectuée.
- Interactions indirectes par le biais de l'objet « ravitaillement » :
  - le propriétaire qui définit la « politique de l'établissement » et assure sa pérennité économique (en lien avec le gestionnaire).

Cette scène sociale est produite par les clients (via leurs trajectoires festives amenant au développement de tels commerces), mais aussi par l'ensemble de ce personnel de renfort, dépendant des organisations d'appartenance des acteurs qui définissent des conventions. Ainsi, les épiceries de nuit à Paris[52] entrent en concurrence avec les autres types de commerces vendant des produits alimentaires (les supermarchés - pouvant être ouverts tardivement - et les vendeurs informels). Cependant, leur grand essaimage au sein du maillage festif parisien et l'interdiction de vendre de l'alcool en fin de soirée dans les supermarchés (la plupart étant d'ailleurs fermés après 22 heures), en font le moyen le plus pratique pour s'approvisionner en denrées au cœur de la nuit et à petite distance à pied. L'épicier du coin permet de dépanner, voire de continuer la soirée en cas de manque d'alcool ou de cigarettes (pouvant être vendues à l'unité), avec des tarifs plus élevés que dans les supermarchés ou en bureau de tabac. Ils se fournissent auprès de grossistes relevant du système classique (tel que « Métro »), voire parfois de manière moins claire. La denrée principale est l'alcool : des bières au frais dans les quelques frigos présents, une bouteille de vin (le rayon le plus visible) ou une bouteille ou fiole d'alcool fort ; ce qui leur permet de survivre dans ce contexte concurrentiel.

Or, issus de l'immigration maghrébine (et ayant pris un secteur d'activités de l'ancienne immigration européenne, telle que portugaise) – en concurrence avec une nouvelle immigration pakistanaise s'emparant de ce secteur d'activités -, les gérants et personnels d'une épicerie de nuit ont bien souvent peu de diplômes reconnus, pensant alors ne pas pouvoir trouver un autre emploi. La barrière de la langue est ici dépassée du fait d'un acte commercial éphémère et bref, où seul le tarif a besoin d'être indiqué au client (d'ailleurs, des éléments culturels se retrouvent dans l'ambiance du magasin, surtout à travers la

[52] Dans le cadre de cette recherche, deux entretiens informels ont été menés avec des épiciers de nuit parisiens (2015), avec des difficultés du fait de la peur d'être dans l'illégalité face aux autorités urbaines ; ainsi que de nombreuses observations lors de l'enquête de terrain.

musique diffusée). Il semble s'agir d'une solution de survie, la satisfaction venant de la relation de familiarité avec la clientèle de proximité diurne. Mais, le travail en solitaire, à proximité de contextes nocturnes et festifs, conduit à un certain sentiment d'insécurité, plusieurs épiciers ayant subi des agressions verbales violentes de la part de clients ivres, la clientèle étant majoritairement juvénile. Ils semblent, cependant, souvent accompagnés d'une connaissance de proximité, permettant de surmonter l'ennui d'une nuit et de sécuriser le commerce (voire d'aider en mettant en rayon, etc.), construisant un univers masculin (les gérantes femmes étant plutôt visibles la journée).

Les observations menées à Madrid (auprès des *chino*) et le travail de D. Vanneste (2007) permettent de souligner que ce type de fonctionnement n'est pas typiquement parisien, mais bien un phénomène de société plus global. Cet auteur indique comment ce secteur d'activité devient une niche économique et la nécessité de son fonctionnement en partie informel, soit un commerce ethnique entrant dans la logique d'intégration d'une immigration évolutive. Ainsi, le recrutement communautaire est lié au fait du regroupement de facteurs d'homogénéité assurant le partage d'une mentalité commune et la mise en place d'un espace de confiance, d'un espace linguistique d'échanges et d'une manière d'envisager le travail. Au-delà, le fonctionnement en réseau de connaissances ethnicisées (étant des liens faibles) permet l'obtention d'un emploi (et d'un revenu) pour l'immigré arrivant et un suivi pour ses démarches d'intégration. Ce dernier peut alors ouvrir son propre commerce et intégrer d'autres co-ethniques, et ainsi de suite.

L'ensemble de ces sous-scènes sociales est articulé par la voirie (les rues avec ou sans trottoirs et les places), où se dessinent d'autres types d'interactions telles que :

- des interactions de face à face avec des vendeurs informels (de roses, d'alcool, de tabac, de drogue, etc.), où les revendeurs de drogue, par exemple, se posent seuls à proximité des établissements festifs, cachés sous un porche à peine éclairé et – quand un fêtard passe à proximité – chuchotent « C », « D », … (signifiant cocaïne, MDMA[53], …) pour en vendre au fêtard[54]. Les clients – de tout milieu socio-économique - vont au « four » (lieu d'entreposage), achètent en milieu festif ou se font livrer, puis, ils peuvent partager la marchandise au sein de leur groupe de fêtards. Cependant, ce commerce est conditionné par les forces de l'ordre et la réglementation relative à la consommation de ces substances[55] ;

[53] L'ecstasy ou MDMA (3,4-méthylène-dioxy-méthamphétamine) est une amphétamine qui stimule le système nerveux central. C'est l'une des drogues les plus en vues dans les discothèques parisiennes.

[54] Ce système est une économie souterraine organisée de manière pyramidale et hiérarchisée – de narcotrafiquants très puissants au commerce de détail ou « trafic de fourmi » (Pélicier, Thuillier, 1972 ; T. Sauvadet, 2005). Les revendeurs de drogue attendent les clients avec un certain poids de marchandise conditionnée à vendre, appuyés de « guetteurs » - les plus jeunes et moins formés - qui surveillent les allées et venues suspectes (notamment les forces de l'ordre).

[55] L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT, 2007, 2012, 2013) nous apprend que 15.302 interpellations pour usage-revente et trafic de cannabis ont été effectuées en 2011 (soit 54 tonnes), essentiellement venant du Maroc. En 2010, 7.023 condamnations pour Infraction à la Législation sur les Stupéfiants ont été prononcées du fait du commerce-transport (14 %), 1.710 pour de l'import-export (3 %),

- une coprésence avec des agents de sécurité s'assurant de la gestion de l'ordre urbain ; les autres usagers des espaces publics de la festivité (promeneurs, fêtards, visiteurs, etc.) avec qui aucune interaction n'est effectuée ; les chauffeurs de taxis, de bus et de véhicules de tourisme avec chauffeur qui attendent/passent dans ces espaces publics (dont l'emprise sur la rue peut d'ailleurs être importante, notamment lorsque les chauffeurs de taxis attendent en file indienne) ; les sans-abris qui dorment au cœur de la nuit (davantage visibles qu'en journée du fait de la moindre densité) tentant de se rendre invisible et de se protéger sous des cartons, couvertures, films plastiques… ; les prostitués qui ne sont pas présents au cœur des pôles festifs, mais, entre plusieurs pôles (et non en interaction avec les fêtards qui ne sont pas les clients, contrairement à la ville d'Amsterdam où le « quartier rouge » - haut lieu de prostitution – est l'une des polarités festives, la prostitution devenant un attracteur mis en scène)[56] ;
- des interactions par le biais de l'objet « voirie » : l'éventuel gestionnaire en cas de gestion de site ; les aménageurs urbains ayant conçus l'espace public ; les agents de propreté assurant le nettoyage des espaces urbains (avant et après les nuits festives).

Les espaces intimes

Au sein des espaces intimes, plusieurs sous-scènes sociales se dessinent (le domicile, le domicile d'amis/potes, le lieu de travail), soit des espaces affiliés à la possibilité de se retirer dans l'intime. Dans la sous-scène sociale du domicile, EGO est en interaction de face à face avec les membres de son groupe de sortie ; en interaction indirecte avec ses voisins (riverains voisins, qui sont des collègues dans l'espace de travail, devenant des interagissant directs - en frappant au mur ou en sonnant à la porte - en cas d'intolérance aux niveaux de décibels de l'activité), les passants dans la rue sur laquelle donne le domicile (notamment par la diffusion de la musique, de la lumière, du bruit, etc.) et le propriétaire (pouvant prohiber, notamment à Madrid, l'organisation de soirées festives au domicile).

2.237 pour l'offre et la cession (4 %). 3.382 usagers-revendeurs et trafiquants d'héroïne ont été interpellés en 2010 (hausse de 14 points par rapport à 2009). Les interpellations pour usage-revente et trafic de cocaïne et de crack atteignent 2.786 en 2010. 63 usagers-revendeurs ou trafiquants d'ecstasy ont été interpellés, 900 kg d'héroïne ont été saisis, ainsi que 11.000 kg de cocaïne et 1,9 millions comprimés d'ecstasy.

[56] Les prostituées, à Paris et à Madrid, s'approprient des rebords de commerce ou entrées d'immeubles (où se déroule la passe), immobiles, en se frottant aux autres usagers de la rue. Elles privatisent une partie du trottoir (bruit, spatialisation, mémoire) qui leur est une structure à forte inertie essentielle. La frontière entre intime et anonyme est remise en cause par les déchets dans des espaces partagés, le bruit de l'acte sexuel et la visibilité potentielle. Des confrontations ont lieu avec des fêtards trop alcoolisés (qui ne sont pas les clients), des clients « choisissant » leur fille, d'autres passants ne voulant pas reconnaître les prostituées. L'acte de relier permet au commerce de fonctionner, mais le commerce doit attirer ceux qui relient sous peine de ne plus pouvoir exister. Les prostituées jouent de ces confrontations pour amener à la consommation par un effet de surprise : interpeler le passant, le toucher en lui souriant pour « obliger » au face à face, vendre le service, négocier.

2. Les représentations sociales sur le noctambulisme : du mythe nocturne à sa banalisation

Les divers territoires de sortie connexes au noctambulisme sont traversés d'un ensemble d'acteurs sociaux en interaction. Les chaînes de coopération contribuant à la production du noctambulisme sont complexes et foisonnantes ; chacune importe sa définition de ce que doit être le noctambulisme. Néanmoins, les définitions divergentes de ce que doit être le noctambulisme ne se sont pas construites *ex nihilo*. Elles sont issues de représentations construites socio-historiquement. Une analyse du système d'interprétation proposé par la presse écrite - face aux représentations sociales des sortants - permet de lire comment s'effectue l'étiquetage social du noctambulisme.

2.1. Les valeurs et normes de l'investissement ordinaire nocturne de l'espace public dans la presse écrite

L'idée de l'existence de représentations collectives, c'est-à-dire, issues d'un substrat collectif - non de la somme de substrats individuels - a été développée par E. Durkheim (1898). Durkheim articule la formation des représentations individuelles et des représentations collectives, en s'appuyant sur le fait que les *« faits sociaux sont, en un sens, indépendants des individus et extérieurs aux consciences individuelles* » (*Ibid.* : 293). Il y a donc une forme d'indépendance et d'extériorité des faits sociaux par rapport aux individus, ce qui est rendu visible par les croyances, règles morales et préceptes légaux. Cette substance collective déborde chaque individu, mais, la vie collective en est dépendante et distincte. Les représentations collectives ont pour causes d'autres représentations collectives et non un caractère de la structure sociale.

Selon les psycho-sociologues, ce concept ne semble pas permettre de comprendre l'articulation entre le sujet (qu'il soit individuel ou social) et l'objet interagissant dans une configuration socio-culturelle spécifique. Tel que l'a démontré Moscovici, selon la lecture qu'en fait D. Jodelet (1994 : 12), les « productions mentales » et la vie collective sous ses dimensions matérielles et fonctionnelles sont à articuler. En effet, toute représentation est liée à un objet et à un sujet (individuel ou social) dont les caractéristiques modifient cette représentation. Cela pose trois types de problématiques interdépendantes : les conditions de production et de circulation des représentations sociales (« *Qui sait et d'où sait-on ?* ») ; les processus et états de leurs formations (« *Que et comment sait-on ?* ») ; le statut épistémologique des représentations sociales (« *Sur quoi sait-on et avec quel effet ?* »). Les représentations sociales se formalisent lors d'un processus d'interaction permettant d'accéder à la connaissance. Ainsi, D. Jodelet définit les représentations sociales comme :

> « *Une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* » (D. Jodelet, 1989 : 36).

Il s'agit d'un système d'interprétation régissant notre rapport au monde social et aux Autres, qui oriente notre manière de communiquer avec les Autres et d'agir ; c'est-à-dire, un acte de pensée qui articule les produits ou contenus sociaux (les objets) et les processus d'appropriation de ces produits par un sujet social, où l'objet n'existe, dans la réalité, que par la connaissance qu'en a un groupe social.

La forme ici interrogée est celle de la presse écrite. D'autres formes peuvent être envisagées telles les représentations artistiques (littérature, peinture, cinéma…). Cela n'est pas anodin dans la réception et l'appropriation par les sujets sociaux, l'objet « presse écrite » étant spécifique pour incarner des représentations sociales.

Les représentations externes à propos du noctambulisme : la presse écrite

Afin de comprendre les représentations sociales contemporaines portant sur le phénomène étudié, il semble intéressant d'interroger le regard de la presse écrite. Ce choix vient de la valeur de ce média au regard des travaux de J. Habermas et de l'École de Francfort ; il a une portée significative car supporte les représentations collectives. Dans le cas des festivités madrilènes institutionnelles, F. Cruces Villalobos[57] (1995) a analysé la manière dont la presse écrite construit le contenu des messages. Tout d'abord, l'action est construite comme un événement (le rédacteur devenant un spectateur). Il s'agit d'une description avide de données chiffrées sur le nombre de présents, leur type de participation, l'identité des rôles principaux, les incidents éventuels, le fonctionnement de l'organisation et le coût des activités. Ces données permettent de comparer un événement par rapport à ses éditions précédentes, où la présence d'une « masse » importe davantage que le reste. Également, sont présents un certain nombre d'invariants, où la dimension traditionnelle importe fortement, des rituels et traditions devant être récupérés ou revalorisés afin d'assurer une continuité. Ensuite, le discours passe du registre de la description à celui de la prescription (« ce que doit être »), promouvant une certaine vision de la tradition. Enfin, le comportement festif est naturalisé, via une identité profonde et essentialisée du madrilène où le sentiment ethnique et l'identité locale sont reformulés en un langage universaliste. L'auteur en conclut que l'idée de la fête possède un impératif performatif.

Il s'agit ici de pointer la connotation imputée au « noctambulisme » (ou « noctambulismo ») et à ses acteurs, les « noctambules » (ou « noctámbulos »). Le terme « connotation » est entendu par extension à sa signification originelle (*connotatio*) :

[57] L'auteur a analysé 700 articles de presse entre 1950 et 1977, autour de l'organisation de trois événements majeurs à Madrid (le carnaval, San Isidro et Paloma).

> « *Les connotations, où le pluriel s'oppose au singulier de "dénotation", seraient, dans ce cas, tout ce* [qu'un] *terme peut évoquer, suggérer, exciter, impliquer de façon nette ou vague, chez chacun des usagers individuellement* » (A. Martinet, 1967 : 1290).

L'échelle utilisée est composée de quatre gradients : « totalement positive », « plutôt positive », « plutôt négative », « totalement négative » ; la catégorisation étant relative à ma propre lecture de ces articles permettant de connaître la vision impulsée par le rédacteur.

Afin d'effectuer cette analyse, je me suis appuyé sur un corpus de presse écrite composé de 167 articles (Figure 6), publiés entre 1999 et 2012[58], comportant les termes recherchés dans le corps ou le titre de l'article. Les articles de la presse française (PF) sont tirés de la base de données Factiva[59] (sauf pour *Le Monde*) ; et les articles de la presse espagnole (PE) sont issus de la base de données interne à chaque journal/magazine. Concernant la recherche à propos du terme « noctambulisme », 64 articles ont été sélectionnés, soit l'ensemble des articles évoquant ce terme en région française. Il en est de même pour le terme « noctambule », avec 66 articles ; ainsi que du côté de la presse espagnole (avec, respectivement, 9 et 28 articles). De même, le sens donné à ces termes (en tant qu'activités nocturnes et divertissement & individus se rendant à des parties de plaisir à des heures tardives, fréquentant des lieux de divertissement - le fêtard, le noceur, le consommateur de la nuit) a permis d'effectuer cette sélection. Le type de presse choisi est relatif à une presse généraliste (ou régionale), ayant un tirage large (soit une grande diffusion) et étant diversifiée au niveau de la ligne éditoriale[60].

	Presse française	**Presse espagnole**	**Total**
« noctambulisme » / « noctambulismo »	64	9	73
« noctambule » / « noctambulo »	66	28	94
Total	130	37	167

Figure 6 : « Le nombre d'articles étudiés en fonction de la nationalité de la presse et du terme recherché », 2016, source : auteur

Le terme « noctambulisme » est connoté de manière plutôt positive pour deux tiers des articles étudiés dans la presse française et dans la presse espagnole (respectivement 42 sur 64 articles et 7 sur 9 articles). Cependant, la polysémie du terme modifie la représentation qu'en délivre la presse écrite. Ainsi, quand le noctambulisme est entendu en tant que divertissement nocturne dans des établissements de convivialité, les

[58] Cette plage, entre 1999 et 2012, est relative aux articles disponibles dans la base de données Factiva ; cela permet tout de même de porter un regard contemporain sur treize années courantes. L'analyse ayant été effectuée en 2013, cela explique le choix de 2012 pour la sélection récente des articles.

[59] Factiva est un outil en ligne qui agrège des contenus relatifs à des sources sous licence et gratuites, notamment issues de la presse et des magazines de 200 pays.

[60] Voir la liste complète des titres en annexe méthodologique n° 5.

représentations sociales sont majoritairement positives (soit 29 sur 39 articles pour la PF et 4 sur 5 articles pour la PE). Néanmoins, quand le noctambulisme est entendu en tant qu'activité nocturne dans des espaces urbains et à but festif, ou est indéfini – ce qui est davantage rare - la connotation est partagée (respectivement, 5 articles sur 9 et 8 articles sur 17 pour la PF, conte 0 article et 3 articles sur 7 pour la PE, sont à connotation plutôt positive). Plus spécifiquement, les thématiques à connotation positive sont relatives à des articles annonçant ou décrivant des soirées et événements festifs nocturnes (18 articles sur 19 sont à connotation plutôt positive pour la PF et 1 article sur 1 pour la PE) et à des articles évoquant une découverte urbaine (5 articles sur 8 sont à connotation plutôt positive pour la PF et 2 articles sur 2 pour la PE). Les thématiques à connotation négative sont relatives à des articles évoquant les déboires de célébrités (12 articles sur 17 sont à connotation plutôt négative pour la PF et 1 article sur 2 pour la PE).

Le terme « noctambule » est connoté de manière plutôt positive dans la moitié des articles étudiés dans la presse française (31 articles sur 66) et dans deux tiers des articles étudiés dans la presse espagnole (19 articles sur 28). Ainsi, les pratiquants du noctambulisme semblent davantage légitimés par la presse espagnole que française. Cependant, la polysémie du terme – tel que pour le noctambulisme - modifie la représentation qu'en délivre la presse écrite. Quand le noctambule est entendu en tant qu'individu se divertissant la nuit dans des établissements de convivialité - ou est indéfini - les représentations sociales sont plutôt positives, surtout dans la PE (respectivement, 15 sur 31 articles pour la PF et 18 sur 27 articles pour la PE ; 8 sur 19 articles pour la PF et 2 sur 3 articles pour la PE). Néanmoins, quand le noctambule est entendu en tant qu'individu effectuant des activités nocturnes dans des espaces urbains et à but festif – ce qui est davantage rare - la connotation est plutôt négative, surtout dans la PF (respectivement, 15 articles sur 20 pour la PF et 2 articles sur 4 pour la PE sont à connotation plutôt négative). Plus spécifiquement, les thématiques à connotation positive sont relatives à des articles annonçant ou décrivant des soirées et événements festifs nocturnes (16 articles sur 18 pour la PF et 6 articles sur 6 pour la PE sont à connotation plutôt positive) et à des articles évoquant une découverte urbaine (7 articles sur 9 pour la PF et 2 articles sur 2 pour la PE sont à connotation plutôt positive). Les thématiques à connotation négative sont relatives à des articles évoquant des problématiques de sécurité, les déboires des célébrités et les nuisances sonores dans la presse française (24 articles sur 29 sont à connotation plutôt négative) ; des articles évoquant la littérature ou des problématiques de déchet dans la presse espagnole (3 articles sur 4 sont à connotation plutôt négative).

La ligne éditoriale semble jouer un rôle assez marginal à propos des représentations de la presse écrite sur le noctambulisme et le noctambule. La presse à sensations, gratuite (24H, Le Matin) se démarque par une connotation davantage négative. La presse ayant une connotation partagée (Le Monde, Le Figaro) est une presse de portée nationale et au contenu généraliste.

Le « noctambulisme » et les « noctambules » semblent majoritairement représentés de manière plutôt positive par la presse écrite. Cependant, le « noctambulisme » - bien que moins évoqué que les noctambules – est porteur d'une vision davantage positive que ses pratiquants. Les articles à connotation plutôt positives sont reliés à une définition portant sur le divertissement nocturne dans des établissements de convivialité ; les activités nocturnes dans des espaces urbains et à but festif étant porteuses d'une vision partagée, voire plutôt négative. Il en ressort que les termes « noctambulisme » et « noctambule » renvoient à diverses réalités. Les territoires fréquentés par les sortants de nuit (aménagés pour les loisirs) et qui ont reçu l'aval d'une institution sont mieux perçus que les territoires moins formels. Il semble que les événements organisés par un établissement de loisir nocturne ou une instance politique soient davantage légitimés que les soirées organisées de manière informelle (« rave party », « se poser » dans la rue, etc.). Ceci est le cas, également, pour les soirées portant sur la découverte de la ville sous un autre jour et à destination des non-noctambules. De leur côté, les noctambules avérés, connus ou non, sont plutôt perçus de manière négative ; d'autant plus si ce noctambulisme s'effectue en lien avec une prise de substances psychoactives et dans l'espace public. Ce dernier phénomène semble poser des problématiques de sécurité, de nuisances et sanitaires. Y. Bonny (2010) montre comment la construction de la légitimité de l'investissement festif ordinaire nocturne en ville modifie le rapport à la ville :

> « *L'examen des tensions et conflits relatifs aux pratiques festives des jeunes met ainsi en évidence des divergences significatives de conceptions de "l'espace public" : entre un espace fonctionnel et sécurisé de circulation, un espace esthétisé fait pour être admiré, un espace commercial animé, un espace village tourné vers les familles habitant le quartier et un espace gratuit de convivialité festive, différents imaginaires de l'urbanité et de la citadinité se confrontent à propos d'un même périmètre, se traduisant par des modalités très différentes de marquage de l'espace.* […] *L'espace public ouvert à tous, cela pourrait signifier non pas un espace vide, fonctionnel et étroitement normé, mais un espace plein de la diversité des usagers qui se l'approprient* » (Y. Bonny, 2010 : 90).

Enfin, quelques particularités culturelles sont à prendre en compte. Au niveau de la presse espagnole, les termes de « noctambulismo » et de « noctambulo/a » sont utilisés à propos de l'activité de *botellón* (biture express). Ce phénomène est également visible si l'on étudie la presse anglo-saxonne[61] (moins dans la presse française), où le terme *night-owl* est utilisé pour désigner le noctambule ayant une activité de *binge drinking*. L'objectif est de créer une culture où le fait de boire de manière responsable est la norme. L'accent est mis sur la responsabilisation des consommateurs d'alcool, pour permettre le « bien-vivre », protéger la jeunesse d'elle-même - ou d'adultes qui en profiteraient ? - ; le noctambulisme

[61] SWENEY, Mark (2006), "Will the new government advertising campaign stop binge drinking youth?". *The Guardian*, 14 octobre ; BROOK, Steven, JOHNSON, Chris (2005), "Alcohol ads must lose youth appeal, says regulator". *The Guardian*, 9 juin.

étant considéré comme une activité festive juvénile de consommation importante et rapide d'alcool.

L'étiquetage social opéré par la presse écrite

En considérant les ambivalences de connotation en fonction de la légitimité publique ou non du noctambulisme, il semble que la presse écrite effectue un procès de stigmatisation ou étiquetage[62]. La presse écrite véhicule une labélisation stigmatisant le noctambulisme et les noctambules. Cet étiquetage se laisse entrevoir dans le récit de conflits sociaux : entre les élus à propos des politiques répressives et les usagers ; les riverains en association et les usagers, à propos des « nuisances » (bruits, odeurs, déchets, etc.), des comportements liés à la prise de substances psychoactives (violences, insultes, cris, etc.) et de la représentation que les usagers donnent de la société : un contre-modèle du « jeune » idéal, de la socialisation effectuée par des adultes suivant une morale légitimée collectivement. En effet, ce sont des pratiques et pratiquants jugés différents ; perçus comme attractifs et, simultanément, rejetés, réprimés car à contre-courant de la culture dominante.

La désignation de ce qui fait problème dans une société donnée engendre un étiquetage qui influence la réalité sociale. En effet, ce qui fait problème est changeant, en mouvement, ne correspondant pas à une population marginalisée en soi mais étiquetée comme marginale, ce que je nomme ici un procès de stigmatisation. Il ne s'agit pas de marginalisation du noctambulisme ou des noctambules : le terme « marginal » n'est jamais utilisé. Il ne s'agit pas non plus véritablement d'exclusion. D. Fassin (1996) permet d'apporter un éclairage à propos des trois notions qui sont l'exclusion, la *marginalidad* et l'*underclass*. Il montre que « tout le monde » voit ce qu'est un exclu et peut définir les territoires d'exclusion. Néanmoins, derrière cette évidence, l'auteur se demande comment définir scientifiquement l'exclusion et les territoires d'exclusion, en étudiant l'exclusion française, l'*underclass* étasunienne et la *marginalidad* latino-américaine. Ces trois termes ne recouvrent pas les mêmes réalités, mais ont en commun d'établir une séparation entre ceux qui appartiennent au système et en sont exclus (alors qu'en réalité, il y a une continuité de situations plus ou moins précaires) ; ainsi que d'être imprécis et flous. Ce flou structurel est lié, selon l'auteur, au fait que ces termes ne désignent pas une population donnée, mais « *ce qui est considéré comme posant problème à la société* ». Ils servent à pointer une injustice ou, au contraire, un « coupable », donc un acte politique.

La pratique sociale étudiée n'est pas marginale en soi et les pratiquants ne sont pas des marginaux à la société à laquelle ils appartiennent. Pratique et pratiquants ne relèvent donc pas du domaine de la déviance au sens sociologique classique[63], mais plutôt en tant

[62] En référence à la *labeling theory* de H. S. Becker (1985).

[63] Tel que le montre H. S. Becker, ces études utilisent l'analyse multivariée qui « *présuppose que tous les facteurs qui contribuent à produire le phénomène étudié agissent simultanément ; elle cherche à découvrir la*

que transgression d'une norme socialement établie et de la perception de cette transgression. Il s'agit, telle l'analyse de Becker (1985), de comprendre la qualification d'un acte déviant par des « entrepreneurs de morale » et la manière dont les individus effectuant un acte étiqueté comme tel sont identifiés et s'identifient, font avec cet étiquetage social. De la sorte, une fois l'étiquetage social démontré, il importe surtout de comprendre les conséquences d'un tel processus au niveau de l'action collective.

Deux principales nuances à l'analyse peuvent être apportées. Tout d'abord, on le voit ici, le modèle explicatif des médias se fait en fonction des distinctions entre « minorité » et « majorité » (S. Hall, 2008), où les noctambules (et le noctambulisme) constituent une minorité et ceux qui dorment et les clients des établissements constituent une majorité. Ces deux catégories sont « opposées » l'une à l'autre. Secondement, cette analyse n'informe pas sur la manière dont les représentations sociales véhiculées par la presse écrite sont reçues par les lecteurs. En effet, le schéma de la communication ne se réduit pas au schéma « émetteur-message-récepteur ». Il s'agit de comprendre le public visé, la manière dont il est visé (par la ligne éditoriale, par exemple) et la manière dont le message est compris et repris. Néanmoins, avec G. Philo (1990), se laisse supposer un lien entre le fait de voir et celui de croire. À travers son étude sur la manière dont la télévision traite un mouvement de grève de mineurs, il fait apparaître des différences sociales de lecture. Les expériences de classe (ainsi que le bagage culturel) et le rapport aux médias influencent la manière d'interpréter la presse. Ainsi, l'interprétation des données s'effectue en fonction des croyances précédemment acquises.

De plus, les informations médiatiques ne sont pas garanties contre le processus de manipulation de l'opinion : l'information médiatique est au stade de l'opinion et son traitement ne correspond pas à l'esprit scientifique. Des stratégies médiatiques sont mises en place pour gagner la confiance des lecteurs, pour qu'ils acceptent le récit qui leur est donné. En effet, R. Boudon (1986) montre – via un développement sur les idéologies scientifiques - que les théories scientifiques sont rarement transparentes et que les acteurs ne peuvent pas juger seuls de la vérité de telle ou telle théorie qui devient une « boîte noire ». Ils confient alors à d'autres acteurs le soin d'ouvrir ces « boîtes noires » : communautés scientifiques, médiateurs, groupes spécifiques reconnus. Si un grand nombre d'acteurs a des raisons de trouver ces hypothèses intéressantes, l'effet « idée reçue » est plus fort. Il suffit que la théorie valide des valeurs partagées par le groupe intéressé. De la sorte, si une théorie est jugée intéressante, traitée comme une « boîte noire » et avalisée par des groupes spécifiques, alors elle a de fortes chances d'être simplifiée, radicalisée ou déformée lors de sa diffusion. Ceci dépend des circuits d'influence de la diffusion idéologique. Concernant les sciences sociales, les médias ont tendance à s'emparer d'hypothèses fragiles et non encore validées par la communauté

---

variable, ou la combinaison de variables, qui "prédira" le mieux le comportement étudié » (H. S. Becker, 1985 : 46), soit une analyse causale ne prenant pas en compte les séquençages des modes de comportement.

scientifique. La croyance en une théorie ne vient pas spécifiquement d'un facteur « raisonnable » mais « signifiant » : on y croit car elle fait sens pour nous dans tel ou tel contexte. Donc, les médias opèrent une forme de sélectivité et de condensation sans tenir compte de critères scientifiques qui sont opérant. Ajoutons qu'il ne s'agit pas simplement du contenu mais aussi de la forme, de la manière dont ils montrent les informations et les articulent entre-elles.

2.2. Les représentations sociales des noctambules Franciliens face à celles véhiculées par la presse écrite

La relation avec les médias (le fait de prendre pour argent comptant ce qui est dit ou d'avoir un regard critique), l'habitude de les comparer (et les compétences culturelles), le vécu personnel (la connaissance du sujet, des acteurs mis en cause, etc.) et l'expérience sociale (de femme ou d'homme, de jeune, de policier, etc.) jouent un rôle crucial dans l'interprétation des données. Pour autant, l'individu peut avoir le choix, c'est-à-dire se former à un jugement critique via ses réseaux interpersonnels : les leaders d'opinion filtrent l'information et pèsent sur l'opinion des individus et les groupes de référence relaient l'information (P. Lazarsfeld, 1944). Le schéma de communication « émetteur-message-récepteur » peut être remplacé par le schéma « phase d'exposition - phase d'attention - phase de compréhension - phase de réflexion - phase de mémorisation - phase de changement », où la crédibilité de l'émetteur et la source du message sont essentiels (C. Hovland, I. L. Janis, H. H. Kelley, 1953).

Le rôle de l'expérience dans la connotation du noctambulisme

L'enquête par questionnaire sociologique permet d'apporter des éléments de réponse concernant les représentations sociales des Franciliens interrogés sur le noctambulisme à Paris. Trois questions[64] portent sur la qualification de la pratique de sortir la nuit dans l'espace public et l'opinion sur le noctambulisme. Ces questions ont été posées à l'ensemble des répondants, soit 287 informateurs.

Concernant la qualification de la pratique, les éléments les plus représentatifs sont liés à une vision positive des nuits urbaines :

- La dimension festive est la plus évoquée (157 fois), en premier lieu par ses pratiquants (« fêtard, fêtards »), puis, par l'adjectif correspondant (« festif »).

[64] Les questions posées étaient : *« Donnez trois adjectifs pour qualifier la pratique de sortir la nuit dans l'espace public :* » (43 informateurs n'y ont pas répondu, exprimant la difficulté de trouver des adjectifs) / « *Quel avis avez-vous sur la pratique du noctambulisme ?* », les propositions de réponse étant : « *Totalement négatif / Plutôt négatif / Plutôt positif / Totalement positif / NSP-NR* » (37 informateurs n'y ont pas répondu, sans doute par méconnaissance de la signification du terme) / « *Veuillez préciser votre opinion sur le noctambulisme en entourant le chiffre correspondant (1 = vision très négative du noctambulisme et 10 = vision très positive du noctambulisme)* ».

D'ailleurs, la pratique est qualifiée de juvénile 26 fois (« jeune, jeunesse, étudiants, etc. ») ;

- La seconde dimension la plus évoquée est relative à l'amusement (109 fois), par une diversité d'adjectifs synonymes (« joyeux, amusant, divertissant, agréable, etc. ») ;
- La troisième dimension largement évoquée est relative à la rencontre (61 fois), par une diversité d'adjectifs évocateurs (« social, amical, convivial, etc. »).

Puis, des éléments relatifs au vertige nocturne viennent en second plan :

- La dimension de l'extravagance est évoquée 44 fois, via des termes évoquant la bizarrerie (« décalé, curieux, fou, surprenant, etc. »), notamment par des informateurs déclarant ne pas sortir la nuit dans l'espace urbain. La dimension attractive et surprenante de ces nuits est évoquée 15 fois ;
- La prise de substances psychoactives est évoquée 37 fois, via notamment l'alcoolisation (« alcoolique, alcoolisé, ivre, etc. »). Il est à noter que le terme « alcoolique » est utilisé de manière péjorative par ceux qui ne déclarent pas sortir la nuit.

Les éléments relatifs à une vision négative des nuits urbaines évoquent :

- Le danger cité 22 fois (« dangereux, risqué, etc. »), l'inquiétude citée 8 fois (« anxiogène, inquiétant, insécurisant, etc. ») et l'insouciance citée 10 fois (« inconscient, insouciant, etc. ») ;
- Les conséquences de ces nuits urbaines, notamment en termes de bruit, citées 12 fois (« bruyant, etc. »).

Ces éléments négatifs sont véhiculés par des informateurs déclarant ne pas sortir la nuit dans l'espace urbain.

- Le coût élevé est évoqué seulement 3 fois, dont 2 fois par des individus déclarant ne pas sortir dans l'espace urbain de nuit ;
- La « fatigue » relative à cette pratique est évoquée 13 fois (« fatiguant, etc. »), ce qui peut être articulé au somnambulisme évoqué 7 fois (« insomniaque, etc. »), plutôt par des individus déclarant ne pas sortir dans l'espace urbain de nuit ; ainsi qu'au coucher-tardif évoqué 18 fois (« couche-tard, etc. »).

Enfin, d'autres éléments sont évoqués :

- Le côté poétique, magique et onirique est évoqué 15 fois, plutôt par des individus sortant dans l'espace urbain la nuit ; alors que la dimension de l'errance et de la déambulation est évoquée 13 fois, mais par peu d'individus. De même, la dimension relative à l'évasion (« liberté, libre, etc. ») est peu évoquée (13 fois) et plutôt par des individus sortant dans l'espace urbain la nuit ;
- La dimension du « repos » est tout de même évoquée 30 fois (« calme, détente, etc. »), alors que son opposé, le « dynamisme », est évoqué 21 fois (« actif, dynamique, etc. »). D'ailleurs, le travail nocturne n'est évoqué que 4 fois ;

- Au final, les dimensions relatives à la nuit (« nocturne, nuit, etc. ») et à la soirée sont peu évoquées (respectivement, 19 et 13 fois).

Les informateurs, ayant par la suite déclaré être noctambules parisiens (167 répondants), qualifient la pratique de sortir dans l'espace public la nuit comme une pratique festive, permettant l'amusement et la rencontre ; voire la découverte, l'évasion et la magie. De leur côté, les informateurs déclarant l'inverse, (120 répondants) associent cette pratique – fatigante - avec la jeunesse et l'insouciance, les rencontres et leurs dangers, l'alcool, le bruit et ses risques.

Concernant l'avis porté sur la pratique du noctambulisme (Figure 7), les questions posées étaient relatives à l'hypothèse selon laquelle les non-noctambules effectuent un procès de stigmatisation sur le noctambulisme. De manière globale, la pratique est perçue de manière plutôt positive ou positive par 200 informateurs sur 250 (80 % des informateurs) :

Totalement négatif	Plutôt négatif	Plutôt positif	Totalement positif	NR/NSP	Total
5	45	164	36	37	**287**

Figure 7 : « L'avis des informateurs Franciliens concernant la pratique du noctambulisme » (en effectif), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

La variable « sexe » n'intervient pas, contrairement à la variable « âge » où, au-delà de 34 ans, le poids des informateurs ayant une vision négative est plus important (Figure 8). Cela semble correspondre aux tranches d'âges des individus sortant la nuit dans l'espace urbain. Ces résultats sont similaires si l'on tient compte de la situation socioprofessionnelle de l'informateur.

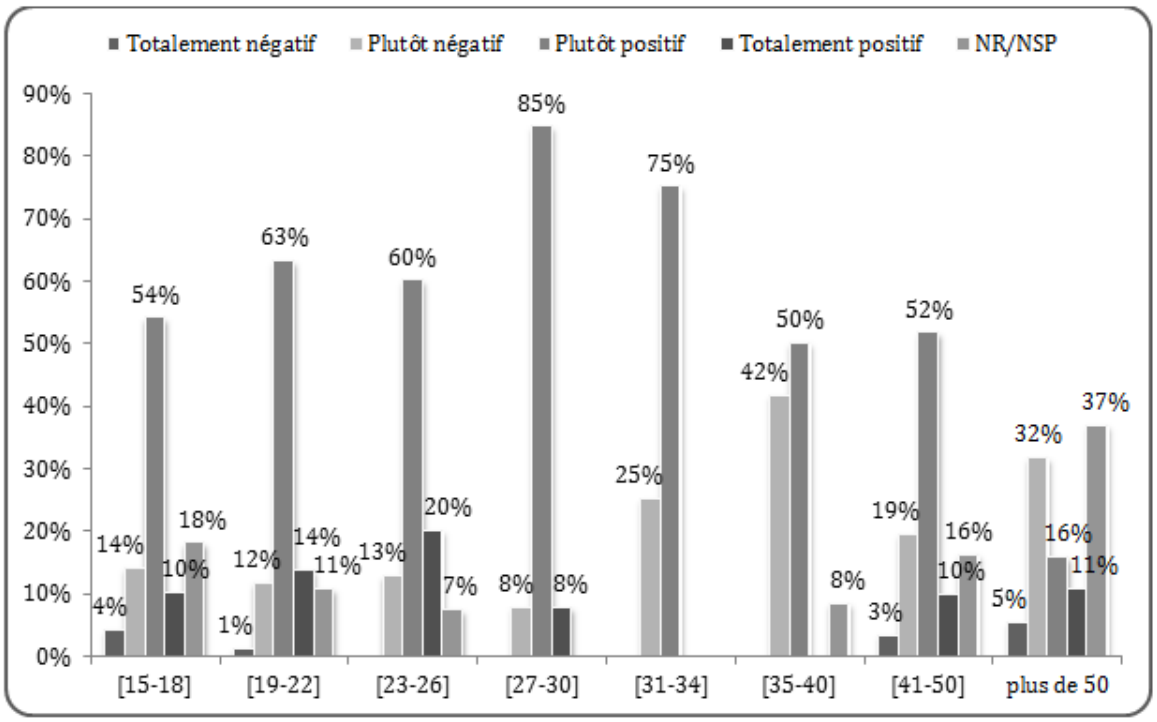

Figure 8 : « L'avis des informateurs Franciliens concernant la pratique du noctambulisme, selon leur âge » (en %), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

Pour autant, le fait de se déclarer « non-noctambule » n'est pas totalement lié à une vision négative du « noctambulisme », alors que le fait de se déclarer « noctambule » signifie une vision positive du « noctambulisme » (Figure 9) :

	Totalement négatif	**Plutôt négatif**	**Plutôt positif**	**Totalement positif**	**NR/NSP**
OUI	0	5	100	33	7
NON	5	39	55	1	25
NR/NSP	0	1	9	2	5
Total	**5**	**45**	**164**	**36**	**37**

Figure 9 : « L'avis des informateurs Franciliens concernant la pratique du noctambulisme, selon la déclaration d'être ou non un noctambule parisien » (en effectif), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

En interrogeant l'opinion des informateurs sur le « noctambulisme » (Figure 10), elle reste globalement positive : 53 % d'entre eux ont une opinion supérieure ou égale à 7 sur 10 et 23 % ont une opinion moyenne de 5 ou 6 sur 10. La moyenne des opinions est de 6.3 sur 10 (et la médiane de 7 sur 10), pour un écart-type de 1.86. Les opinions sont proches, majoritairement situées entre 4.4 et 8.2 sur 10.

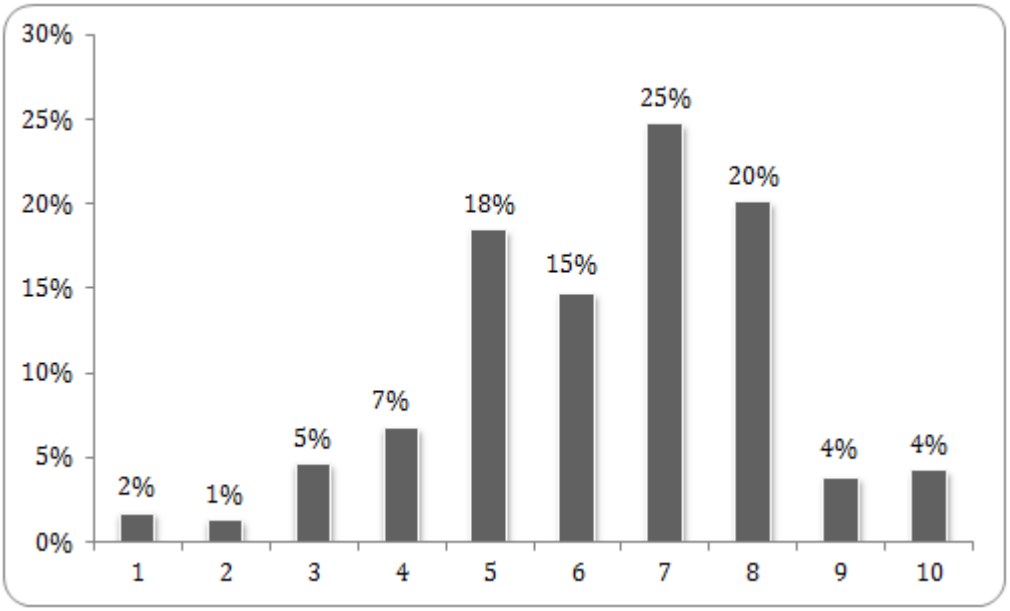

Figure 10 : « L'opinion des informateurs Franciliens concernant la pratique du noctambulisme » (en %), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

Les informateurs se déclarant être « noctambules » ont tendance à avoir une opinion davantage positive que les déclarés « non-noctambules ». Les « non-noctambules » ayant une opinion plutôt positive sur le noctambulisme ont une opinion mitigée : « plutôt positif » (voire « plutôt négatif » pour une minorité) (Figure 11).

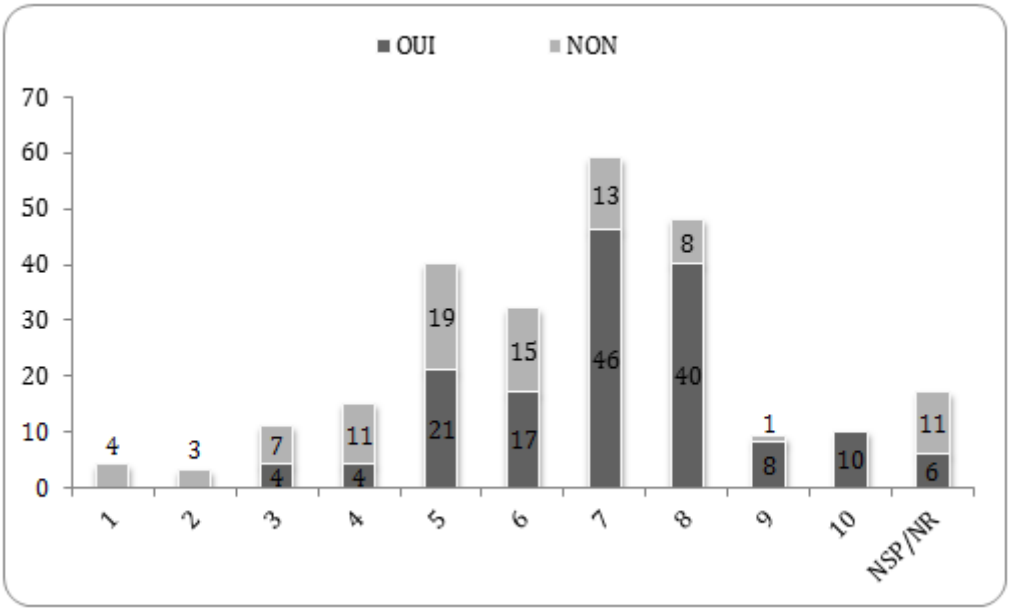

Figure 11 : « L'opinion des informateurs Franciliens concernant la pratique du noctambulisme, selon le fait ou non de déclarer investir l'espace public la nuit » (en effectif), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

De la sorte, l'investissement de l'espace urbain parisien de nuit est perçu de manière positive (via la fête, les rencontres, l'amusement) par ceux qui connaissent cette pratique et la rendent effective. Les déclarés « non-noctambules » ont tendance à avoir une vision davantage négative de la pratique (via l'étrangeté, l'alcoolisme, le danger et les risques, la fatigue, le bruit), ne la connaissant pas par expérience, voire l'ayant expérimenté il y a plus d'une dizaine d'années.

La gestion de l'étiquetage social par les sortants

Une fois le processus de stigmatisation (ou étiquetage social) rendu effectif, il importe de comprendre la gestion de cet étiquetage par les sortants. J-S Bordreuil (1997) considère la gestion du stigmate comme active, effectuée sur le mode du défi ou du déni. En effet, le stigmate - fruit d'un étiquetage social - est vécu et intériorisé. Cependant, son analyse des « figures » de la cité lui permet de montrer que la « misère de position » est sans effet sur la « misère de situation ». Il ajoute que les effets de disqualification sont à nuancer à propos des sentiments identitaires des habitants. Ainsi, diverses facettes de l'identité sont à prendre en compte. À l'inverse, le sentiment d'appartenance est acquis à partir du moment où les résidents (surtout les jeunes) font l'expérience d'être identifiables par leur lieu de vie. La portée du stigmate doit être rapportée à ce qu'il vise et dégrade.
L'enquête par questionnaire sociologique permet de relever les représentations sociales portant sur le noctambulisme des sortants et des non-sortants. Afin d'approfondir l'approche quantitative, une analyse des entretiens semi-directifs de sortants permet de comprendre à quoi sont reliés la nuit et la fête, le sens subjectif que les acteurs donnent à ces termes. Une analyse lexicométrique (via le logiciel Lexico3) permet d'apporter des éléments de compréhension sur la structuration de ces représentations sociales. D'après JC Abric (1987), les représentations sociales sont composées de deux éléments : le noyau central (NC) et le système périphérique (SP). Le noyau central comprend l'ensemble des éléments les plus importants, qui font consensus dans un groupe donné. Ayant un rôle structurant, il est défini par un aspect consensuel et non-négociable de sa composition. Le noyau central détermine la signification de la représentation et son organisation ; il est lié à l'affectivité, à l'idéologie, aux stéréotypes et aux croyances du groupe donné. Le système périphérique est constitué, quant à lui, d'une série d'éléments variables en fonction des individus et des contextes. Ses éléments sont contingents. Il joue le rôle d'interface entre le noyau central et les informations ou pratiques susceptibles d'être remises en cause. De la sorte, deux représentations sociales se distinguent si et seulement si leur noyau central est différent, au moins au niveau d'un élément le structurant. L'analyse d'une représentation sociale peut alors s'effectuer en plusieurs niveaux. Tout d'abord, la structuration du noyau central peut être repérée au moyen d'une analyse de la saillance des items utilisés pour le désigner. Il s'agit de poser explicitement une question aux informateurs, du type : « *À quoi fait référence le terme "nuit" pour vous, personnellement (les mots et situations qui vous*

semblent liés à ce terme) ? », ou de se référer implicitement au discours d'un informateur lors d'un entretien semi-directif. À partir de ce corpus de mots ou situations, il devient possible de repérer les items les plus saillants, constituant le noyau central, et les moins saillants, constituant le système périphérique. Pour cela, il s'agit de calculer le nombre de fois où un terme (ou une situation) a été évoqué, sur la base de l'ensemble des informateurs, et de le rapporter à la distribution statistique de l'utilisation de ce terme (ou de cette situation) pour un individu, en fonction de l'ordre hiérarchique qu'il établit individuellement. Cependant, pour dépasser cette approche essentiellement quantitativiste, il peut être intéressant d'établir des liens entre les items, afin de repérer les éléments ayant une forte connexité (NC) ou une faible connexité (SP).

1. *Une analyse des termes utilisés pour évoquer la pratique : « fête(s) », « soirée(s) », « sortie(s) »*

La pratique liée au noctambulisme est évoquée, par les informateurs, davantage comme une « soirée » que telle une fête ou une sortie.

En effet, le terme « fête(s) » est utilisé par la plupart d'entre eux, mais de manière variée. Le discours de Louise[65] (F2) est davantage caractérisé par la fête que celui des autres informateurs car elle tente d'apporter une définition de la fête de qualité, via la différence entre les fêtes diurnes et nocturnes, la fête organisée ou informelle, la « grosse » et « petite » fête, la fête « hardcore » ou non. Ainsi, la fête est, d'après elle, un moment de décompression nécessaire, procurant un sentiment de liberté ; une expérience sensitive et collective, permettant d'apporter une cohésion au groupe et à la société. De plus, la ville lui semble être davantage qu'un contexte de fête (plutôt un producteur). Mais, il existe des degrés de villes plus ou moins festives. Enfin, se note un sentiment possessif de la fête, en évoquant « mon système de fête », « ma fête ». Du côté des autres informateurs, l'idée de « faire la fête » ressort majoritairement, mais, moins au sens personnel (« je ») qu'impersonnel (« on », « tout le monde », « ils »). Ainsi, la fête n'est pas une activité innée, naturelle, mais bien un construit social : la fête s'organise ou est organisée, notamment au niveau du lieu pour l'effectuer (soit des lieux prévus pour - comme les boîtes de nuit -, soit des espaces génériques pour les plus jeunes) et des moyens pour arriver à un esprit de fête (l'alcool, voire des drogues). Effectuer un début de soirée au domicile de quelqu'un n'est pas considéré comme faire la fête et être sobre ne permet pas l'esprit festif. La fête est considérée comme collective, au sens d'un être-ensemble festif et solidaire, ainsi que de moments de rencontres éphémères avec des inconnus choisis (une certaine forme de liens sociaux électifs). C'est un moyen de décompresser, une soupape positive dans le quotidien, voire un moyen de découvrir le monde adulte. Ainsi, la fête se fait, se fabrique au sens artisanal, elle nécessite de créer un certain état d'esprit positif, tout en respectant des normes interactionnelles et des régulations pour maintenir cet état d'esprit.

[65] L'ensemble des informateurs ayant été interrogés a été anonymisé, notamment par l'utilisation d'un pseudonyme. Ce dernier est créé en fonction de l'âge, du sexe, du milieu social et culturel de l'individu (cf. annexe méthodologique n° 2 pour connaître des éléments du profil sociodémographique).

L'expression « Fête de la musique » revient assez régulièrement également (du fait d'une question posée à propos), où sa particularité de gestion institutionnelle et formelle est plus ou moins bien vécue comme une occasion de faire la fête, mais manquant de tonus et trop dense. La vision négative relève de l'alcoolisation massive de trop d'individus, donnant un sentiment d'insécurité et créant un certain nombre de déchets. Mais, il s'agit de « la » fête, soit une homogénéisation opérée par les informateurs.

Le terme « sortie(s) » a été moins utilisé que les termes fête ou soirée. Les sorties renvoient à une activité qui n'est pas le fruit de leur volonté ou pratique personnelle, mais d'une volonté et organisation exogène à leur individualité, telles les sorties organisées par l'école ; ou en tant qu'activités qu'ils ne pratiquent plus. Néanmoins, ces activités sont plurielles et fréquentes, il existe des « types » différents de sorties avec, pour point commun, le fait de se dérouler hors du domicile (le sien ou celui de proches), pour plutôt aller dans un bar ou une boîte de nuit ; elles sont articulées à la prise d'alcool. Bien que ces « sorties » se déroulent majoritairement dans un contexte festif, elles peuvent avoir trait à d'autres activités qui se veulent nocturnes (telles que faire du roller, du vélo, etc.). C'est plutôt le terme « sortir » qui a été utilisé pour désigner la pratique des sorties nocturnes. Il renvoie à certains traits similaires aux « sorties », dans le sens où il est articulé à un certain type d'espace et de temps. Ainsi, il s'agit bien d'aller hors du domicile, vers un lieu de convivialité ou festif (bar, boîte de nuit, etc.), dans la rue (en des espaces de sorties), voire à un événement culturel ou sportif ; de sortir la nuit en certains jours. De même que « faire la fête », sortir est une activité collective (sortir « avec ») et normée. S'exprime également une grande appétence pour cette activité, malgré l'expression, parfois, du coût élevé des sorties si elles ont lieu dans des espaces marchands dédiés.

Enfin, le terme « soirée(s) » a été le plus utilisé pour décrire cette activité sociale. La soirée inclut le fait de faire la fête et de sortir, tout en débordant ces activités. Ce terme est davantage utilisé pour désigner l'activité qu'une temporalité, soit le moment de convivialité dans sa globalité (festif ou calme, « posé »). Ainsi, la soirée se déroule tant au début du temps nocturne qu'au cœur de la nuit ; au domicile, dans un espace marchand de convivialité ou dans l'espace urbain. Du fait de sa proximité avec la fête et les sorties, la soirée se veut collective (le collectif pouvant être un petit comité) et articulée, souvent, avec l'alcoolisation et des rencontres amicales, voire sentimentalo-sexuelles. Pour autant, peu d'informateurs évoquent le fait de « faire » une soirée, et plutôt le fait de « passer » la soirée. De plus, elle n'est pas forcément organisée ; le terme fait référence tant à des moments de convivialité formels qu'informels et improvisés. Enfin, bien que le pluriel soit moins utilisé, la soirée est diverse et changeante, en fonction de l'accentuation portée sur un critère : temporel (horaire ou journalier), spatial (le lieu de la soirée), moral (jugement de valeur : « bonne »/« mauvaise » soirée), le type d'activité ou d'événement et son importance. Il s'agit pour les informateurs de catégoriser et de hiérarchiser les soirées, en fonction de ces critères et de leurs expériences passées. L'emploi de ce terme est donc personnalisé, relatif aux souvenirs de l'informateur.

2. *Les sens donnés au terme « nuit »*

Le terme « nuit » a été bien plus utilisé que le terme « fête », par les informateurs. La nuit est entendue, tout d'abord, comme une simple temporalité permettant de se repérer par rapport à la journée. Le caractère nocturne spécifie une pratique au-delà de sa hiérarchie dans une échelle de temps : « *Le jour ou la nuit, finalement, ça ne veut pas dire grand-chose* » (Alexis, H6). Ainsi, les activités pratiquées durant la nuit semblent spécifiques, caractérisées par la recherche du plaisir et de l'amusement. Un véritable goût pour les sorties est exprimé, notamment quand elles sont festives. Il ne semble pas y avoir d'autres activités proposées à Paris de nuit. De la sorte, face à la nuit marchande des établissements de convivialité (bars et boîtes de nuit), les plus jeunes semblent vivre leur nuit dans les espaces publics que sont les rues et parcs, une forme de rituel lié à une période de vie (lycée et études universitaires). Il s'agit de revenir à la pratique de « sortir » au sens d'aller hors du domicile, pour effectuer les mêmes activités que dans des lieux marchands (fréquentés, mais en ayant conscience que ce soit un « milieu » particulier) : se retrouver avec des proches et consommer de l'alcool ; la « drague » étant bien moins citée. Cependant, ces moments festifs dépassent le cadre de la nuit astronomique pour s'étaler de l'après-midi (moment plus intime, entre amis « posés » en un lieu) au cœur de la nuit, voire durer plusieurs jours. En avançant dans la nuit, à la recherche du plaisir dionysiaque, le besoin des autres se fait sentir : être dans une foule en tant que cocon protecteur. Pourtant, la nuit peut être (et l'est parfois pour ces informateurs) culturelle ou sportive. Il ne s'agit, cependant pas d'activité nocturne pour eux : « *Enfin, si, tu fais autre chose, mais c'est ce que je disais, c'est pas la nuit, c'est aller au cinéma, sortir faire des expos, des trucs comme ça, mais c'est pas, ouais, c'est pas sortir* » (Corinne, F3).

Cette spécificité de la nuit semble avoir des impacts sur le « Soi », sur la définition du point d'équilibre entre ce que l'individu veut être et ce que le monde social veut que l'individu soit. Ainsi, un certain esprit de la nuit déplace le curseur vers la réalisation de la volonté individuelle, du fait de la perception d'un relâchement des normes sociales pesant sur l'individu. Ce relâchement a deux conséquences principales. Premièrement, l'individu se permet d'effectuer des actes qu'il hiérarchise comme transgressifs (s'il prend un référentiel normatif diurne), tels qu'uriner dans la rue, escalader un monument, monter sur le toit d'une rame de train de banlieue, etc. : « *Ouais, c'est sûr qu'uriner entre deux voitures, je le fais que la nuit* (rires)*, je fais pas ça en journée…* » (Pierrette, F4). Il s'agit de transgresser les normes de comportement socialement établies pour répondre à sa volonté d'exploration du monde. Parallèlement, cela semble marquer une forme d'appropriation des espaces urbains. La moindre densité de population présente dans les rues la nuit (ainsi qu'une moindre densité du trafic automobile) – hormis lors des festivités calendaires - et la pénombre obscurcissant les traits, la vision des actes et du corps, semblent faciliter ces actes. Ainsi, le poids social du regard direct de l'autre s'amenuise la nuit. Cette absence de regard contraignant le corps et l'esprit permet de répondre à ses désir, ce qui peut donner une image de soi contradictoire par rapport à

l'image publique diurne proposée : « *Du coup, c'est vrai que l'espace public pour moi, c'est vraiment deux types différents : la nuit et le jour. Après, comme je te dis, je ne me pose pas sur les places ou dans les jardins ou les trucs comme ça, mais, quand on se balade, on a des espèces de flash : "Ah ouais, mais sur cette place, on est déjà venu et tout, c'est trop drôle, la nuit", et là c'était vraiment marrant : de jour, déguisé et le lendemain on repasse, habillée, sérieuse, toute seule* » (Louise, F2).

Pour autant, plusieurs informateurs notent les régulations sociales nocturnes des comportements, la normalisation des usages de l'espace urbain de nuit qui est intégrée : un espace de déplacement (de passage) dans la discrétion, réduit dans ses possibilités (du fait de parcs fermés, etc.), notamment à Paris. La seconde conséquence découle de celle-ci et est relative aux interactions sociales nocturnes. Ces dernières s'opèrent moins sur le mode de l'anonymat qu'en journée, quand bien même une certaine méfiance de l'autre persiste. Ainsi, les activités nocturnes sont propices à des rencontres, à des formes de sociabilité non envisagées en journée dans la rue. Cela s'explique par le contexte nocturne de ne pas être affairé à, de ne pas avoir à suivre un emploi du temps donc, de ne pas être pressé et, surtout par la formation d'un être-ensemble, une sorte d'être collectif du peuple nocturne qui est lié dans cette recherche du plaisir en un même lieu et temps, solidaire. Tous sont là pour les mêmes raisons et ne portent pas de jugement de valeur sur l'autre s'il respecte les conventions établies informellement collectivement : « *J'ai autant d'interactions la nuit que le jour, mais, sauf que, elles ont pas… elles ont pas la même teneure…* » (Fred, H3). Celui qui pratique ces mêmes activités en un lieu désert est, d'après les informateurs, perçu comme « fou ».

En effet, E. Goffman – dans sa critique du monde asilaire (2013) - montre bien que l'individu se doit de montrer qu'il appartient aux rassemblements et occasions sociales, sous peine de sanctions sociales sévères : les asiles sont remplis d'individus agissant de façon « incorrecte » par rapport à ce qui est attendu d'eux dans ces rassemblements et occasions sociales. La nuit est vécue comme un moment de liberté par rapport aux contraintes diurnes dues au temps de travail et à la « tyrannie de l'horloge », un moyen de décompresser. Pour autant, cela semble se répercuter sur l'emploi du temps du lendemain, du fait d'une « descente » (un moment de récupération) nécessaire. Ajouté au poids du regard de l'autre qui s'évanouit, les informateurs déclarent se sentir plus à l'aise la nuit (l'alcool aidant), moins oppressés. Ils déclarent que, finalement, la vie se passe la nuit, leur véritable identité personnelle semble se dévoiler et s'exprimer durant les activités nocturnes dans l'espace urbain : « *Ce sont les événements de la nuit dont tu parles, finalement. Donc, tu sais, tu as envie de partager ça avec les gens où tu es vraiment proche* » (Béatrice, F7) ; « *J'ai l'impression de créer l'Histoire la nuit* […] *À force de le faire la nuit, à force de le faire le jour aussi, je commençais à connaître et, du coup, à m'approprier le lieu, à oser un peu plus* » (Thomas, H9).

De la sorte, la nuit n'est pas vécue, par les informateurs, exclusivement sous le mode festif. Paris la nuit est un paysage visuel qu'ils aiment contempler à travers des déambulations nocturnes. Ils traversent des quartiers connus de jour, par plaisir de les découvrir la nuit, et non par angoisse de l'inconnu bien que l'idée d'être totalement perdu puisse angoisser. Le décorum monumental, les éclairages nocturnes (dont les fenêtres éclairées sur les façades des immeubles), sont un cadre qui favorise le sentiment de liberté, une atmosphère permettant de profiter de la ville et de sa « magie ». La marche se veut plus lente, dans des petites rues sinueuses plutôt que de grandes avenues vides de sens. Pour autant, cela ne semble fonctionner que dans des cadres précis, telle que la Ville de Paris et son Histoire, son architecture, etc. : « *C'est plus une mise en scène de la ville. Alors qu'en journée, c'est la même lumière partout* » (Raphaël, H8) ; « *Je trouve ça très désagréable de se retrouver, par exemple, sur le Champ de Mars, la nuit, parce que c'est moins bien éclairé.* […] *Dans Paris, ça ne me dérange pas de traîner la nuit, mais, à XX* [une ville de grande couronne], *franchement* » (Matthieu, H1). Avant cette rencontre avec la nuit, certains informateurs ont déclaré qu'ils pouvaient être angoissés, exprimer des craintes par rapport à la fréquentation des espaces urbains de nuit. Ainsi, sortir la nuit et aller en ville nécessitent un certain apprentissage pour dépasser les angoisses enfantines issues des représentations sociales portant sur la nuit : « *Quand j'étais petit, forcément, j'avais peur de la nuit, enfin, je ne sais pas, j'avais peur. J'avais beaucoup d'appréhensions sur le fait de sortir la nuit. Et puis, finalement, à force de le faire* » (Alexis, H6). Au-delà de la nuit urbaine, l'activité festive ne semble pas, de prime abord, perçue comme un moment sympathique à vivre. Un certain apprentissage sur le plaisir - savoir comment se faire plaisir sans aller dans l'excès menant à un résultat inverse – semble nécessaire pour apprécier le fait de s'évader du quotidien, de la routine. De la sorte, l'imprévu et l'incertain (auparavant sources d'angoisses) sont recherchés dans cette quête de l'évasion du quotidien, des normes sociales.

Cependant, les angoisses relatives à la nuit peuvent ressurgir lors de ces expériences. Les informateurs déclarent être dérangés par des comportements qu'ils jugent excessifs, notamment en termes d'alcoolisation. Ce type de comportement n'est plus prévisible et un certain nombre de dangers se profilent, liés à la croyance que l'individu réagit seulement selon ses propres désirs, de manière pulsionnelle. Ils indiquent, bien souvent, que l'espace urbain est masculin et peut être dangereux, de nuit, pour une femme solitaire. Cela est justifié par une non-prise en compte de cette temporalité par les pouvoirs publics qui, d'après les informateurs, marginalisent la nuit. Ils expriment le souhait d'aménagements urbains rendant plus confortables ces traversées nocturnes. De la sorte, « la » nuit parisienne est aussi évoquée dans sa globalité, via son manque d'animation en son cœur : « *Paris ne tient pas sa réputation de plus belle ville du monde la nuit* » (Samir, H7) ; « *T'as une phase, t'as la rue de jour ; t'as une autre phase, c'est la rue "de nuit", entre guillemets, animée, avec, en fin de soirée, avec plein de monde qui se baladent et tout, et tout, et t'as une*

troisième phase où finalement ça y'est, les bars sont fermés et où, tout à coup, tout est mort » (Justine, F1).

Ces représentations sociales sur la nuit, en fonction de vécus expérientiels, permettent d'affiner et de mettre à jour les résultats de C. Espinasse et P. Buhagiar (2004) ayant travaillé sur les vécus et représentations de la nuit parisienne et strasbourgeoise des 19-29 ans. En effet, pour ces jeunes enquêtés, la nuit était opposée au jour, dans le sens d'un temps de liberté opposé au temps des contraintes et obligations. L'analyse des entretiens semi-directifs des informateurs permet de dépasser cette vision restant trop cantonnée aux échelles temporelles et d'expliciter ce qui relève de la spécificité nocturne ou d'un simple contexte situationnel. Néanmoins – et contrairement à l'enquête par questionnaire sociologique – les informateurs n'ont pas évoqué l'activité de repos, calme et sommeil et se sont concentrés sur la seconde activité relevée par C. Espinasse et P. Buhagiar : la fête, la transgression des interdits, l'alcool, etc. La nuit apparaît, d'après les auteures, comme un temps non travaillé, de relâchement et d'amusement, d'échanges, sans censure à l'égard d'autrui ; ce que les informateurs nuancent via la construction d'un système normatif nocturne. Enfin, des similitudes - entre leur étude et la présente étude - sont à noter à propos des conséquences d'alcoolisations excessives, en termes d'agressivité et de violences ; où la solitude représente la misère sociale et amène à un sentiment d'insécurité qui s'amenuise avec le degré de connaissance des nuits urbaines.

3. Le profil des sortants : des jeunes intégrés à la société qui banalisent le noctambulisme

Les expériences sociales du noctambulisme ne sont pas similaires. Cependant, les sorties en ville la nuit se sont banalisées, devenant une routine de nombre de jeunes résidant en zone urbaine dense. Regarder les profils sociologiques des sortants permet de comprendre les caractéristiques sociales qui favorisent le noctambulisme et de noter son caractère non-exceptionnel. L'analyse des carrières dans le noctambulisme – en fonction des trajectoires résidentielles, professionnelles/scolaires et des âges biologiques - permet, par la suite, de noter que les sortants ne sont pas marginaux ou déviants, mais intégrés à la société dans laquelle ils vivent.

3.1. Le phénomène du noctambulisme est sociologiquement conditionné

Les sortants sont des jeunes résidant en zone urbaine dense

Le profil sociodémographique des sortants est en partie spécifique, ce que permet de relever l'enquête par questionnaire sociologique. Une première question générale[66], concernant le fait de se considérer comme sortant ou non dans l'espace public la nuit, était fermée afin de catégoriser au préalable ceux qui s'y reconnaissent ou non. La moitié des informateurs (145 informateurs, soit 54 %) déclarent être « *quelqu'un qui sort dans l'espace public la nuit* » ; dont légèrement plus d'hommes que de femmes (77 hommes, soit 53 %, contre 68 femmes), une proportion inversée pour ceux déclarant ne pas sortir (75 femmes sur 125 contre 50 hommes) : trois hommes sur cinq déclarent sortir la nuit dans l'espace public contre deux femmes sur cinq. Les informateurs ayant un âge compris entre 19 et 34 ans sont plus enclins à sortir (au moins deux tiers pour chaque tranche d'âge considérée), alors que le phénomène est directement inverse pour les plus jeunes et les plus âgés (Figure 12).

[66] La question fermée posée dans le questionnaire était : « *Vous considérez-vous comme quelqu'un qui sort dans l'espace public la nuit ?* ». ». Les propositions de réponses étaient : « *Oui* » ; « *Non* » ; « *NSP/NR* ». 17 informateurs sur 287 n'ont pas répondu à cette question.

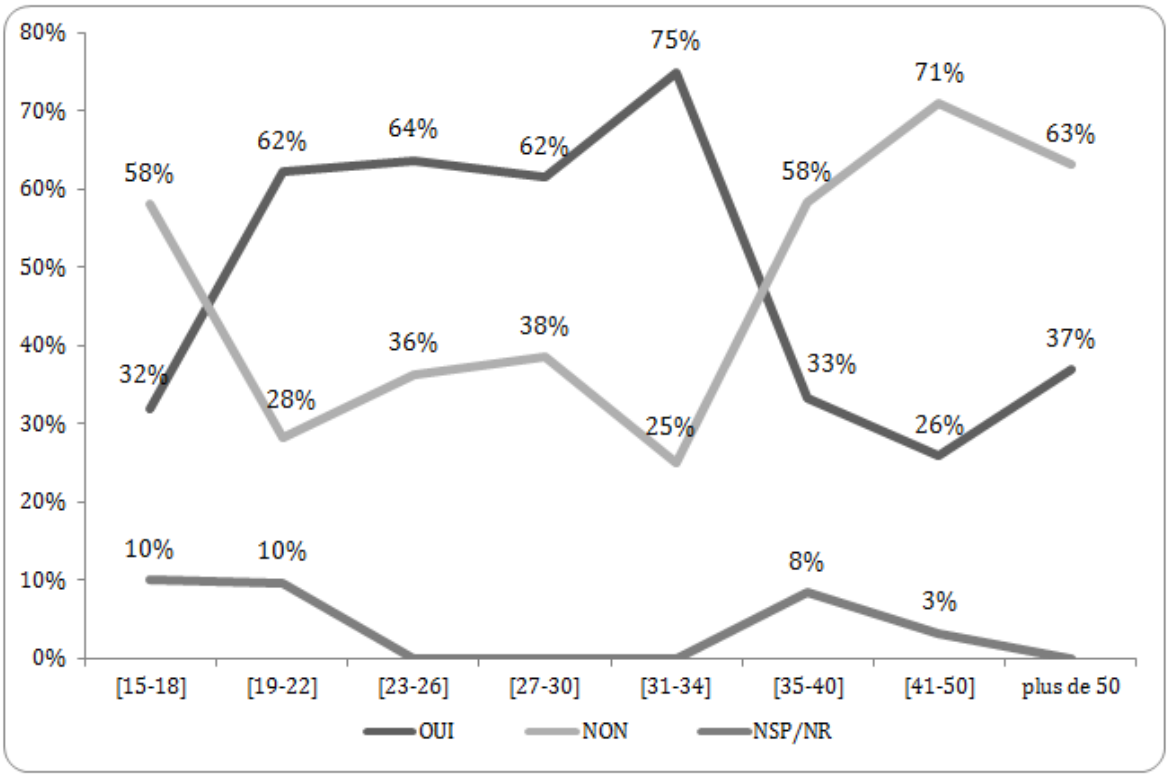

Figure 12 : «La proportion d'informateurs franciliens déclarant sortir ou non dans l'espace public la nuit, en fonction de leur âge » (en %), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

Il en est de même pour la majorité des étudiants (54 %) et pour les membres de professions intermédiaires (57 %) ; alors que les artisans, commerçants et chefs d'entreprises semblent davantage enclins à ne pas sortir dans l'espace public la nuit (pour 71 % d'entre eux), ainsi que les chômeurs. Néanmoins, les membres des cadres et professions intellectuelles supérieures, ainsi que les employés sont moins de la moitié à déclarer sortir dans l'espace public la nuit (respectivement, 46 % et 47 %). Au niveau de la situation financière[67] chez les autonomes, 1.500-2.000 euros de ressources financières mensuelles constituent un seuil. Ceux disposant de ressources supérieures déclarent moins sortir, et inversement. Chez les informateurs à la charge d'un tuteur (souvent les parents), il semble que 100 euros de ressources financières mensuelles constituent un seuil. Ceux disposant de ressources supérieures déclarent davantage sortir, et inversement.

À propos de la structure matrimoniale, les célibataires déclarent davantage sortir que les informateurs mariés (59 % contre 22 %), ce fait étant partagé pour les informateurs en couple (49 %). Il en est de même pour le nombre d'enfants à charge : les informateurs déclarant ne pas avoir d'enfant à charge ont tendance à déclarer sortir dans l'espace public

[67] Il est à noter que les interprétations à ce propos sont soumises à un échantillon faible pour chaque catégorie, ce qui implique une représentativité moins fiable. Pour autant, des tendances se dessinent.

la nuit (58 %). Plus l'informateur a d'enfants à charge, moins il déclare sortir (20 % des informateurs ayant un enfant déclarent sortir et 11 % de ceux en ayant deux ou plus).

Enfin, les informateurs résidant en pavillon (principalement en grande couronne) semblent moins enclins à sortir que les individus résidant en studio (principalement à Paris). Cela a un lien avec le fait de résider à Paris, en petite couronne ou en grande couronne (Figure 13 ; Figure 14).

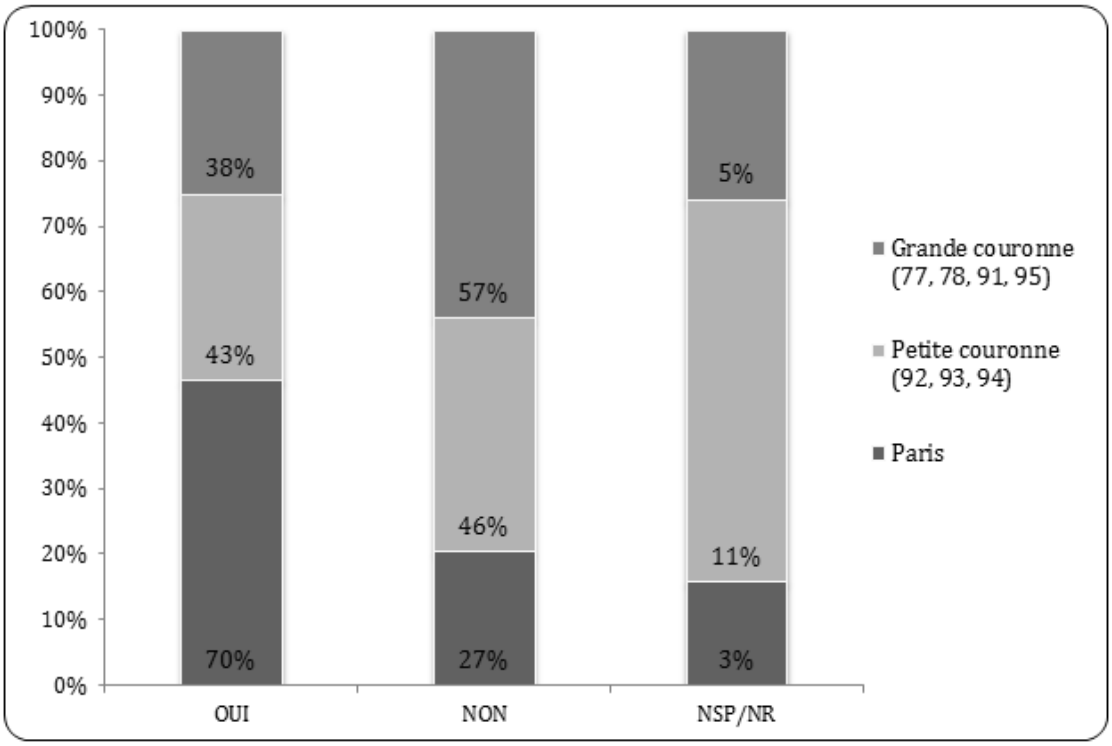

Figure 13 : «La proportion d'informateurs franciliens déclarant sortir ou non dans l'espace public la nuit, selon le lieu de résidence » (en %), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

	Paris (n = 101)	**Petite couronne (92, 93, 94)** (n = 82)	**Grande couronne (77, 78, 91, 95)** (n = 103)
Studio	27 % (27)	14 % (12)	8 % (8)
Appartement	69 % (70)	51 % (41)	17 % (18)
Pavillon	2 % (2)	35 % (29)	75 % (77)
Autre	2 % (2)	0 % (0)	0 % (0)

Figure 14 : «Le lieu de résidence selon le type de logement des informateurs Franciliens » (en %), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

Afin d'inférer une relation statistique entre le fait de sortir dans l'espace public la nuit et les caractéristiques sociodémographiques, j'ai effectué un ensemble de tests du khi-deux (test adapté dans le cas de variables nominales). Il s'agit d'étudier la corrélation entre cette variable à expliquer et les variables explicatives de l'âge, de l'occupation socioprofessionnelle, du statut matrimonial, du nombre d'enfants à charge, du type de logement et du lieu de résidence. Pour cela, les deux hypothèses de départ sont :

- l'hypothèse nulle (H0) postulant qu'il n'y a pas de différence sociodémographique entre ceux déclarant sortir et ceux ne déclarant pas sortir ;
- l'hypothèse alternative (H1) postulant qu'il existe une différence non due au hasard, c'est-à-dire, que le fait de sortir dans l'espace public la nuit dépende des variables sociodémographiques citées.

Les résultats de ces tests sont synthétisés dans le tableau ci-dessous (Figure 15) :

Variables explicatives	**Valeur du Khi-deux (P-value[68] de 5 %)**	**Valeur du Khi-deux (P-value de 1 %)**	**Khi-deux de la variable explicative**	**Degré de liberté**
Âge	23,7	29,1	40,4	14
Occupation professionnelle	28,9	34,8	34,3	10
Statut matrimonial	18,3	23,2	29,6	8
Nombre d'enfants à charge	12,6	16,8	38,9	6
Type de logement	12,6	16,8	29,7	6
Lieu de résidence	12,6	16,8	29,8	6

Figure 15 : «Les résultats du test de corrélation du Khi-deux pour chaque variable explicative », 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

Pour chacune des variables testées, l'hypothèse nulle est rejetée à 5 %. Il y a donc bel et bien un lien entre ces variables et le fait de sortir ou non dans l'espace public la nuit, avec un risque d'erreur de 5 %. Il en est de même pour un risque d'erreur de 1 %, sauf pour l'occupation socioprofessionnelle qui semble avoir une influence moindre. La variable sur les ressources financières n'a pas été testée du fait d'effectifs trop faibles dans chaque case.

[68] La P-value correspond au seuil de rejet : on rejette l'hypothèse H0 avec moins de 5 % de chances de se tromper.

Le profil des déclarés noctambules parisiens

22 informateurs ne se considérant pas sortir dans l'espace public la nuit, ont répondu positivement à une question suivante[69] définissant le fait d'être un « noctambule », ainsi que celle précisant à Paris. Une partie de ceux-ci correspondent aux non-réponses à la question précédente. L'autre partie semble due à l'ordre des questions : la définition des représentations liées à la pratique du noctambulisme précède la question sur le fait de se déclarer être un noctambule parisien. De la sorte, le profil sociodémographique des informateurs franciliens sortant à Paris (Figure 16) se différencie par l'âge (entre 19 et 26 ans), l'occupation professionnelle (être cadre, employé ou étudiant), une rémunération (ou un budget disponible) modeste, le fait d'être célibataire et sans enfant et de plutôt résider en zone urbaine dense.

En articulant les indicateurs, cela permet d'indiquer que les 15-22 ans sont des étudiants, dont les deux tiers ne sont pas autonomes financièrement (avec un revenu inférieur à 500 euros par mois) et sont célibataires, aucun n'a d'enfants à charge. Les 23-26 ans sont, pour la moitié, des étudiants et, pour l'autre moitié, des actifs dans le tertiaire, les trois quarts sont autonomes (avec un revenu modeste autour de 1.500 euros par mois) et les deux tiers sont célibataires, aucun n'a d'enfants à charge. Les plus de 26 ans sont actifs professionnellement, autonomes (avec un revenu autour de 2.000 euros par mois) et un peu plus de la moitié est célibataire, un quart a un/des enfant(s) à charge. Enfin, plus les individus habitent loin de Paris, plus leur logement est grand, pour résider majoritairement dans du pavillonnaire en grande couronne.

Dans la Communauté Autonome de Madrid, l'enquête par questionnaire "Ocio Nocturno en la Comunidad de Madrid" (L. Dionisio, 2003)[70] met en lumière un profil sociologique similaire des sortants : des hommes (63 % des hommes déclarent sortir au moins une fois par mois dans la Communauté Autonome de Madrid), résidant dans la ville de Madrid et ayant moins de 28 ans (44 % des sortants ont moins de 30 ans).

[69] La question fermée posée dans le questionnaire était : « *Si un "noctambule" est un individu qui investit l'espace public, la nuit, pour faire la fête ; se retrouver avec des connaissances ; sortir ; etc. ; vous considérez-vous comme tel ?* ». Les propositions de réponses étaient : « *Oui* » ; « *Non* » ; « *NSP/NR* ».

[70] L'enquête avait pour objectif de montrer les habitudes de loisirs nocturnes des résidents de la Communauté Autonome de Madrid et leurs attentes. L'échantillonnage fut aléatoire. 900 résidents, âgés de 18 à 70 ans, ont été interrogés. Les variables contrôlées pour l'échantillonnage furent : le sexe, l'âge et le lieu de résidence. Le degré de confiance est estimé par l'auteur à 95 %. Le segment des répondants déclarant sortir la nuit au moins une fois par mois est de 533 sur 900 résidents de la Communauté Autonome de Madrid.

Variable	Indicateur	Effectif (n = 167)	Proportion
Sexe	Homme	80	48 %
	Femme	87	52 %
Âge	[15-18] ans	18	11 %
	[19-22] ans	74	44 %
	[23-26] ans	46	28 %
	[27-30] ans	9	5 %
	[31-34] ans	3	2 %
	[35-40] ans	5	3 %
	[41-50] ans	7	4 %
	Plus de 50 ans	5	3 %
Catégorie socio-professionnelle et inactifs	Agriculteurs exploitants	0	0 %
	Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	5	3 %
	Cadres, professions intellectuelles supérieures	22	13 %
	Professions intermédiaires	8	5 %
	Employés	16	10 %
	Ouvriers	0	0 %
	Retraités	0	0 %
	Au foyer	0	0 %
	Étudiants	112	67 %
	Lycéens/collégiens	0	0 %
	Au chômage	4	2 %
Rémunération mensuelle pour les autonomes financièrement (n = 94)	[0-500] euros par mois	13	14 %
	[501-1000] euros par mois	29	31 %
	[1001-1500] euros par mois	20	21 %
	[1501-2000] euros par mois	17	18 %
	[2001-2500] euros par mois	10	11 %
	[2501-3000] euros par mois	3	3 %
	Plus de 3001 euros par mois	2	2 %
Budget mensuel pour les « à la charge de… » (n = 77)	[0-50] euros par mois	9	12 %
	[51-100] euros par mois	9	12 %
	[101-200] euros par mois	14	18 %
	[201-500] euros par mois	30	39 %
	Plus de 500 euros par mois	12	16 %
	NR/NSP	3	4 %
Situation matrimoniale	Célibataire	117	70 %
	Marié	7	4 %
	Divorcé	1	1 %
	Pacsé	0	0 %
	Veuf	0	0 %
	En couple	42	25 %
Nombre d'enfant(s) à charge	0	159	95 %
	1	1	1 %
	2	4	2 %
	3 et +	3	2 %
Type de logement	Studio	42	25 %
	Appartement	88	53 %
	Pavillon	35	21 %
	Autre	2	1 %
Lieu de résidence	Paris	79	47 %
	Petite couronne (92, 93, 94)	49	29 %
	Grande couronne (77, 78, 91, 95)	39	23 %

Figure 16 : «Le profil sociologique des informateurs franciliens se déclarant être un noctambule qui investit l'espace public de la Ville de Paris », 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

3.2. Les trajectoires socio-biographiques des sortants, une histoire de carrières

Afin de comprendre l'engagement des sortants dans le noctambulisme, il est intéressant d'analyser leurs trajectoires socio-biographiques. La trajectoire dans le noctambulisme est imbriquée avec d'autres trajectoires de vie (familiale, résidentielle, scolaire, professionnelle, etc.). Cela permet de contrebalancer les représentations sociales négatives sur les sortants, ne se trouvant pas être en marge de la société ou déviants.

L'objectif est de comprendre comment se structure la « carrière » dans le noctambulisme, c'est-à-dire, la conjugaison des "*series of status and clearly defined offices*" (E. C. Hughes, 1937 : 409-410). Il s'agit d'analyser les séquences typiques de positions, performances et responsabilités dans la pratique de sortie. Au sein du noctambulisme, est visible le passage d'une position à l'autre via une série d'étapes ritualisées (ou au moins organisées) ; ces étapes correspondant à des tournants. Ce passage s'effectue de manière ascendante en termes de positions dans la carrière (F. Bühlman, 2008), avec des possibilités de rupture dans la carrière (D. Bodin *et al.*, 2013 ; H. S. Becker, 1985[71]). Cela nécessite d'articuler l'âge biologique (le développement physiologique de l'individu implique certains statuts) et l'âge social (des attentes sont distribuées envers les membres d'une catégorisation qui est définie socialement). Mais, ces positions évoluent également en fonction de leur inclusion dans des systèmes sociaux plus globaux.

Il ne s'agit pas, ici, de considérer le noctambulisme comme une pratique déviante, mais de se servir du modèle d'analyse séquentiel (et non synchronique) de H. S. Becker (1985) pour comprendre les carrières des sortants. Les étapes définies ci-dessous sont issues des entretiens semi-directifs et d'observation d'individus sur le long terme. Ces informations m'ont permis de réaliser une fiche biographique par informateur avec : les trajectoires résidentielles, professionnelles/scolaires, familiales et de pratiques de sorties, en fonction des âges biologiques. Par comparaison, des séquences peuvent être reconstituées. Chaque informateur a reconstruit son histoire biographique en délivrant, du fait des similitudes en termes de vécu par rapport aux positions sociales, une histoire collective du noctambulisme. Ainsi, peut se dégager une trame générale encadrant la carrière du noctambulisme, traversée de singularités évoquées en filigrane.

Première étape : l'entrée dans la pratique

L'accès à la première position dans la carrière du noctambulisme est relatif à trois facteurs : l'éducation familiale, le rôle des pairs et le lieu de résidence.

[71] L'auteur note : « *Il faudrait aussi prendre en compte ceux qui entretiennent avec la déviance des rapports plus éphémères et que leur carrière éloigne ultérieurement de celle-ci pour les rapprocher d'un genre de vie conventionnel. C'est ainsi, par exemple, que l'étude des jeunes délinquants qui ne continuent pas dans cette voie à l'âge adulte nous en apprendrait peut-être davantage encore que l'étude de ceux qui s'enfoncent dans la délinquance* » (H. S. Becker, 1985 : 48).

De manière générale, le début des sorties s'effectue soit au lycée, soit à l'entrée en études supérieures (ou après la classe préparatoire quand elle est fréquentée), c'est-à-dire entre 14 et 18 ans. Avant cette entrée, les informateurs résidaient chez leurs parents, étaient scolarisés et ne sortaient pas le soir sans leurs parents (pas d'autorisation parentale, cela ne faisait pas sens de le faire, etc.), sauf pour des événements ponctuels tels des anniversaires (mais pouvant se dérouler en journée). Ces événements ponctuels constituent les premiers instants de sociabilités entre amis et hors cadre scolaire[72]. Les informateurs ne les considèrent pas comme les premières sorties. En effet, tel que l'indiquent P. Buhagiar et C. Espinasse (2004), le besoin de sommeil de l'enfant est supérieur à celui de l'adolescent ou de l'adulte. Quand ils ne dorment pas, les enfants ont tendance à être devant la télévision[73]. Une différenciation sexuelle est cependant notable : l'âge de début était vers 17-18 ans pour les individus de sexe féminin et entre 14 et 18 ans pour les individus de sexe masculin ; ce qui peut s'expliquer par une socialisation différenciée.

L'entrée dans la pratique n'est pas relative à l'indépendance résidentielle, quand bien même cela puisse favoriser le fait de sortir. Ces débuts ne sont pas liés non plus à un style éducatif[74] ou à une origine sociale, d'après l'analyse des trajectoires des informateurs. La fratrie joue un rôle moindre, E. Hughes notant lui-même que les acteurs ne réagissent pas de la même façon dans un contexte de socialisation similaire. Cependant, la manière de débuter la pratique est plus ou moins facilitée en fonction du style éducatif. Les informateurs, ayant vécu une relation chaleureuse mais normée avec leurs parents, ont été encouragés à la pratique. L'éducation espagnole inclut cet esprit festif de soirée et fin de semaine. Les informateurs, ayant vécu des relations distantes avec des parents à haut niveau d'exigence et de discipline, ont dû leur mentir aux débuts de la pratique. Les parents étaient réticents du fait d'une inquiétude face à de potentiels dangers liés à l'alcoolisation. Les informateurs, ayant eu des parents avec une autorité négociatrice, ont établi un contrat de confiance implicite sur les sorties. Elles étaient autorisées à condition du respect de l'horaire fixé par les parents (ce qui fut le cas d'après eux), d'une modération de la prise d'alcool et d'une absence d'impact sur la trajectoire scolaire.

Peut également être noté le rôle des pairs qui sont imités dans le noctambulisme. En effet, la pratique se veut collective, il s'agit d'un « sortir avec.. », d'un « marcher avec… ». La pratique des sorties débute majoritairement avec des pairs issus du milieu scolaire, d'autres pairs issus d'une activité commune (sportive, culturelle, etc.) ou d'un trait partagé de l'identité personnelle. C'est par imitation de ce que font (et ont fait précédemment) les

[72] Il peut s'agir, par exemple, d'une « boom », se référant au modèle des bals et boîtes de nuit, mais sans forcément d'alcool.

[73] M. Dagnaud (2005) estime que 25 à 30 % des enfants âgés de 8 à 12 ans sont devant la télévision à 20 heures 30.

[74] Trois style éducatifs peuvent être différenciés : le « style statutaire », le « style contractualiste » et le « style maternaliste » (J. Kellerhals *et al.*, 1992).

jeunes lycéens ou universitaires, en référence à une forme de sous-culture jeune[75], que débute la pratique. La « biture express » (le fait de boire rapidement une grande quantité d'alcool) semble être une forme de rituel de passage entre le foyer familial et le foyer amical (C. Moreau, 2010), entre les socialisations primaire et secondaire (P. Berger et T. Luckmann, 1986). Les rites de passage permettent de canaliser l'énergie des adolescents et de les accompagner socialement (M. Godelier, 1982). Or, étant amoindris dans nos sociétés contemporaines, ce sont les adolescents qui les recréent. Les beuveries se substituent aux ritualisations profanes ou religieuses d'autrefois. Selon les informateurs, l'objectif premier des sorties, au début, est de sortir boire et de « *rentrer défoncé* » *(sic.)*, trop alcoolisé. C'est l'alcool bu avec excès qui constitue un test de passage pour être intégré dans le groupe : celui qui ne boit pas n'est pas intégré à la pratique donc au groupe. Ainsi, l'objectif est de se tester (tester ses limites : combien de verres d'alcool avant de régurgiter) et de se relâcher face aux règles de l'éducation parentale et du milieu scolaire, via la recherche de l'excès. Le groupe a pour fonction de transmettre et d'ajuster les régulations dans la pratique, qui vont s'acquérir au fur et à mesure des sorties. Ce processus de socialisation permet une autonomisation face aux parents : le groupe de pairs devient, à l'adolescence, la référence sociale principale tant sur le plan affectif qu'idéologique. Ainsi, le groupe d'amis dans le noctambulisme permet de recevoir cette affection distribuée au quotidien par les parents, surtout quand ces jeunes résident loin de chez eux. Il permet aussi de fabriquer des points de repère dans sa construction identitaire par rapport au groupe fréquenté et au groupe général de pratiquants.

Enfin, le lieu de résidence joue un rôle sur le choix des lieux de sorties. Le premier espace fréquenté est le centre-ville, notamment les rues, bords de canal ou de fleuve, à proximité de zones de bars lycéens-étudiants. La fréquentation des espaces publics est expliquée, par les informateurs, par le manque de moyens financiers pour consommer dans des bars, le sentiment de liberté, la nécessité de place pour accueillir des grands groupes et la recherche d'un entre soi, entre lycéens-étudiants. Les bars fréquentés dans les villes moyennes sont concentrés sur un espace du centre-ville, une place. La fréquentation des clubs est relative aux soirées organisées dans le cadre scolaire, tel que les repas de classe. Les grands festivals sont fréquentés de manière occasionnelle. Donc, ce sont des « spots » qui sont fréquentés au début de la pratique, c'est-à-dire, des lieux reconnus pour cette pratique et facilement accessibles à pied ou à vélo. Ils sont centraux et permettent de se retrouver entre jeunes. Néanmoins, nombre des premières soirées ont également lieu au domicile. D'ailleurs, cette sociabilité est accentuée par le phénomène de « zapping » consistant à enchaîner divers lieux festifs (établissements de loisir, espaces publics, etc.), tout en prenant nombre de substances psychoactives.

Les informateurs ont évalué leurs premiers pas dans la pratique en évoquant des conseils à donner à un jeune qui souhaiterait commencer à expérimenter les nuits urbaines. Ils

[75] Ces « jeunes » - devenant les futurs adultes et parents - perpétuent les pratiques festives d'une autre manière (dîners où la bouteille d'alcool est au centre de la table, sorties dans des boîtes de nuit spécialisées, etc.), soit une socialisation primaire au « boire » pour leurs enfants.

étaient hésitants au début, du fait d'une absence de règles clairement établies pour permettre à un jeune d'entrer dans le noctambulisme. Il s'agit plutôt de codes informels où chacun avance en fonction de Soi et de ses rencontres. Les conseils portent, surtout, sur le choix des lieux de sortie à effectuer et à éviter, en fonction du type de lieu (bar ou espace public, par exemple), de l'ambiance du lieu, de l'activité proposée, de la manière dont elle est contrôlée, des marges de manœuvre possibles dans la disposition des corps et du budget. Également, le choix du groupe peut paraître important pour ceux ayant mal vécu ces premières fois, afin que la pratique de sortie corresponde à *sa* propre vision du noctambulisme. Le conseil principal porte sur le fait de savoir s'écouter, de connaître ses envies, donc, de se faire plaisir. Tous ont noté leur goût pour cette pratique, le désir de la poursuivre. De la sorte, il n'y a pas d'universaux, de « bonne manière », mais des variations en fonction des jeunes, de leurs envies dans la manière de sortir. Cette idée de savoir s'écouter et de « faire attention » est très liée à la prise de substances psychoactives : repérer ses limites pour retirer du plaisir à la consommation ; ainsi qu'à un état d'esprit festif.

Seconde étape : perpétuer la pratique

Après avoir eu accès à la première position de la carrière dans le noctambulisme, les sortants doivent passer une seconde étape pour perpétuer la pratique. Il s'agit de savoir régulariser, innover et singulariser les sorties, selon la lecture faite des trajectoires sociales des informateurs.

Durant les deux premières années d'études supérieures, les informateurs vivent de manière autonome (pour la majorité de ceux non nés à Paris), dans des moyennes et grandes villes. Cette pratique peut remplacer les rituels des repas en famille, le jeudi soir devenant le jour de sortie estudiantin pour ceux rentrant chez eux le week-end. C'est un noctambulisme rythmé entre des soirées en grand groupe et plus intimes. Leurs réseaux de sociabilités sont multiples du fait des connaissances universitaires et plus anciennes ou liées à d'autres formes d'identification. La recherche de l'Autre « jeune » universitaire est toujours plébiscitée par les informateurs, en fréquentant les spots de centre-ville (bars et boîtes de nuit) et ses espaces publics (rues et bords de fleuves). Ainsi, apparaissent des soirées dans les espaces verts ; les bars sont fréquentés de manière plus intense (notamment à la sortie des cours) et des invitations les uns chez les autres se mettent en place. Les événements organisés et fréquentés se multiplient : les événements institutionnels (Nuit Blanche, Fête de la musique, etc.), universitaires (soirées étudiantes), ainsi que ceux non-organisés (concerts informels, etc.). La mobilité est piétonne ou en transports en commun, avec un début de distinction entre le noctambulisme de semaine et de week-end. L'alcool est de mise, pour permettre la sociabilité. Cependant, les formes de digression sociale sont en exergue : uriner dans la rue, fumer des joints, prendre de la drogue, « squatter ». Elles sont mêlées avec des moments plus tranquilles : pique-niques,

discussions, etc. L'objectif est, selon les informateurs, de s'amuser - et de mettre toutes les chances de son côté pour - et de se connaître. L'activité scolaire ne prime pas sur le noctambulisme, mais, pour apprécier la pratique, il semble primordial de connaître ses limites. Cette période correspond à celle de la régularisation du noctambulisme.

Durant la suite des études universitaires, la majorité des informateurs ont effectué une césure entre 20 ans et 22 ans, en voyageant/résidant dans une grande ville non-familière (à l'étranger ou en France). Il semble que la découverte du noctambulisme dans les villes moyennes favorise sa pratique dans les grandes villes, via la connaissance des codes pour la recherche d'un amusement toujours plus intense. Les déambulations et l'attente font partie intégrante de la pratique. C'est un noctambulisme complexifié :

- les spots de fête centraux sont toujours fréquentés mais aussi ceux en marge de la ville (petite couronne ou est-parisien pour ceux étant à Paris) ;
- certains types de bars correspondant aux critères musicaux, idéologiques, etc., des pratiquants sont fréquentés ; l'espace public est laissé de côté ;
- les réseaux se multiplient et engendrent des distinctions de noctambulisme en fonction des camarades universitaires (ou professionnels), des anciens réseaux (d'enfance souvent) et des activités pratiquées (culturelles, sportives) ou d'une part identitaire affirmée (homosexualité, culture rave/techno).

La mobilité est piétonne, cycliste ou en transports en commun, avec une véritable différenciation entre le noctambulisme de semaine et de week-end : des soirées terminant plus tôt en semaine que le week-end. Les événements organisés sont laissés de côté au profit d'expériences informelles et liées à la consommation de substances psychoactives nouvelles, à l'écoute/production de musique « pointue » et à la recherche du lieu, de l'ambiance. Pour faire perdurer la pratique, il semble donc important de se confronter à l'innovation, de multiplier les expériences variées pour connaître ses préférences.

À un niveau élevé en études supérieures et en début d'activité professionnelle, les informateurs résident à Paris. Leurs réseaux sont toujours multiples, mais se resserrent sur des « liens forts ». Les spots de fête sont fréquentés, mais de manière moindre par rapport aux marges de la ville et aux bars plus ou moins formels. Notons également un noctambulisme plus fréquent dans l'espace public (quais et rues) et dans les espaces verts. De fait, la centralité n'est plus le critère de sélection principal des lieux fréquentés. La mobilité est piétonne, cycliste ou en transports en commun, voire en taxi. Les moments se veulent informels, parfois plus *soft* (cinéma, pique-nique, etc.) et d'autres fois plus *hard* (consommation de substances psychoactives élevée, sorties tardives, etc.). Ces moments sont davantage ritualisés par l'habitude de sortir avec son groupe de telle ou telle manière. Les formes de digression sociale se minimisent selon les informateurs. Notons que le noctambulisme est moins pratiqué dans l'objectif de boire de l'alcool que d'être avec les siens, mais est toujours pratiqué avec de l'alcool. Ainsi, la pratique devient routinière via diverses manières de la vivre en fonction de Soi, de ses propres envies/désirs. Le sortant apprend les codes au fur et à mesure, en se confrontant aux codes des Autres. Il évolue

dans sa pratique de par sa connaissance plus affinée des lieux, temps et groupes de sortie, ainsi que de Soi. Cette mobilité est ascendante, dans le sens où l'apprentissage est un déroulé, de même que l'apprentissage du goût pour la pratique, voire l'accoutumance à la pratique.

Troisième étape : la sortie du noctambulisme

Aucun informateur n'est complètement sorti du noctambulisme, même s'ils ont pu vivre des moments de rupture. Ainsi, une femme de 42 ans (F4) a arrêté le noctambulisme entre ses 33 ans et ses 38 ans, du fait de la combinaison de divers facteurs : des compagnons de sortie avec des enfants donc moins disponibles et une nouvelle occupation du temps de loisirs par la pratique de la pêche sportive au leurre tôt le dimanche matin. Une autre femme de 31 ans (F6) a arrêté le noctambulisme entre ses 27 ans et ses 30 ans, du fait d'expériences dramatiques liées aux festivités et de compagnons de sortie n'étant plus disponibles car ayant des enfants. D'autres informateurs expriment – à peu près à la même période d'âge biologique – une forme de lassitude liée à cette manière de sortir. La lassitude semble due à l'alcoolisation (et au budget alloué) pour des rencontres de « liens faibles » dont la forme se réitère sans cesse, ne faisant plus sens à leurs yeux. De la sorte, soit une sortie du noctambulisme s'opère, soit une autre manière de sortir se met en place. Certains, notamment des femmes, avouent ne plus savoir comment se comporter en boîte de nuit, ne plus connaître les lieux où sortir et être en décalage par rapport à l'âge des coprésents. Ils ne sont plus « à jour » dans les manières de sortir et expriment une forme de nostalgie d'un passé reconstruit comme un âge d'or dans la pratique. Il leur faut donc trouver d'autres lieux et d'autres manières de le faire. Les sorties ont moins lieu en boîte de nuit et davantage lors d'événements non-organisés institutionnellement mais ritualisés ou dans des lieux à plus haut prestige. Le temps de préparation des sorties est plus important, avec la volonté de se détendre parmi ses proches.
En évoquant explicitement la manière de sortir du noctambulisme, la plupart des informateurs hésitent, ayant du mal à se projeter. Répondant en premier lieu par la négative, ils nuancent ensuite leur propos, notant qu'ils n'ont pas envie réellement d'arrêter à ce jour mais que cela est envisageable (au moins une restructuration du noctambulisme). Dans tous les cas, les plus âgés voient leur pratique s'amenuiser au fil du temps. Des facteurs exogènes sont utilisés pour justifier la sortie potentielle de la pratique : mobilité résidentielle (dans un lieu offrant peu de possibilités de sorties), entrée dans la vie professionnelle (liée à une évolution de la maturité en termes d'âge biologique et l'arrivée de responsabilités en termes d'âge social), fatigue physiologique et temps de récupération plus important (rendant difficile une pratique intensive), stabilité de vie (professionnelle, familiale et résidentielle). Néanmoins, ces facteurs peuvent être articulés à la nécessité du collectif pour la pratique : le fait de se retrouver seul car les autres membres du groupe ont vécu une mobilité résidentielle, ont construit une vie de famille,

etc., amène à envisager l'arrêt de la pratique. De fait, les informateurs ont déjà connu une expérience professionnelle (stage ou apprentissage durant les études, salariat saisonnier, etc.), voire sont actifs, tout en poursuivant les sorties. Ils sont également en mesure de citer des personnes de leur connaissance, en âge plus avancé, continuant la pratique. Ils indiquent, de même, la fluctuation des réseaux sociaux, donc la possibilité de former un autre groupe de sortie lié à leurs envies. Néanmoins, les potentiels offerts par le cadre urbain sont importants pour envisager la continuité de la pratique.
En portant le regard sur deux facteurs particuliers - la vie en couple et le fait d'avoir des enfants - cela permet d'apporter quelques éléments de compréhension. En ce qui concerne la vie en couple, elle n'est pas un facteur pertinent – pris isolément – pour la sortie du noctambulisme. La conciliation entre les deux a été vécue par les informateurs, voire a pu intensifier la pratique. La vie en couple devient un frein quand elle est articulée à la volonté d'une vie stabilisée, en termes d'emploi et de lieu de résidence. Par contre, le fait d'avoir des enfants constitue une véritable rupture dans le noctambulisme. Cela est notamment dû – selon les informateurs - aux responsabilités affiliées : nécessité d'un mode de vie stable pour parfaire à l'éducation des enfants, obligation sociale de les surveiller, modification du rythme de vie. Ainsi, le contenu du temps libre varie, le soin apporté aux enfants prenant une place importante et nécessitant – si la pratique veut être poursuivie – un aménagement novateur des rythmes de vie dans le contexte parisien où l'accès aux nuits urbaines n'est pas démocratisé (ce qui est moins le cas à Madrid).

Donc, la carrière dans le noctambulisme ne peut pas être dissociée de la trajectoire familiale, résidentielle, scolaire, professionnelle, etc. Le passage d'un statut à un autre (du novice au confirmé) s'effectue en fonction des autres éléments d'identification, modifiant la pratique – en plus des préférences individuelles. Il s'agit donc bien d'une forme de carrière pour l'individu, débutant par la transgression des codes des entrepreneurs de morale inculqués par l'individu (par l'excès de substances psychoactives, des comportements relâchés, etc.), puis continuant avec l'engagement dans la pratique (la régularisation, le fait de devenir « leader », etc.), la désignation publique de la pratique (le fait d'être étiqueté comme appartenant à un groupe de sortants) et l'adhésion à ce groupe (le foyer amical devenu un noyau central dans la vie de l'individu), avec des formes de rationalisation de la pratique relatives à ce groupe. Cela consiste en l'apprentissage à sortir « correctement » pour l'apprécier : prendre conscience de la nécessité de sortir et des implications individuelles, aimer la pratique. Ainsi, c'est l'acte de sortir sur le long terme qui produit la motivation à sortir. Les plus engagés vont se professionnaliser dans la pratique, en devenant organisateur de soirées (amenant à développer des réseaux multiples donc à intensifier la pratique), ou en se professionnalisant musicalement (en créant une association puis une entreprise, que ce soit en tant que DJ ou musicien), voire en devenant propriétaire d'un lieu festif et de convivialité. Cela ne s'improvise pas et demande un ensemble de savoir-être et savoir-faire auxquels l'individu doit se conformer

pour être reconnu statutairement. Maxime (H5) a fondé un collectif de DJs du fait de son appétence pour la musique et de sa connaissance du monde électro, ainsi que d'autres scènes festives.

Conclusion de la seconde partie

L'investissement nocturne de l'espace urbain à des fins de divertissement et par les couches populaires a longtemps fait l'objet d'un contrôle socio-politique, via un quadrillage par les forces de l'ordre et l'éclairage public. De peur d'un défi posé aux autorités politiques, elles ont tenté de réfréner cette activité sociale.

Les représentations sociales sur le noctambulisme portent les traces de ce passé, notamment dans l'idée d'un conditionnement des jeunes dans la légitimité d'investir l'espace urbain de nuit. La réalité socialement élaborée et partagée sur le noctambulisme est plutôt positive s'il est pensé en tant que divertissement dans des espaces marchands dédiés, davantage négative quand il est pensé dans l'espace public. Ainsi, le formalisme et la légitimité institutionnelle de la pratique de sortir encouragent à une vision sociale positive, face à l'informel et à la non-programmation institutionnelle du sortir qui encouragent à une vision plutôt négative. Il en est de même pour les acteurs, les sortants qui sont perçus négativement, d'autant plus s'ils prennent des substances psychoactives. La presse écrite encourage donc à un étiquetage social du noctambulisme informel ou en décalage avec la légitimité institutionnelle. Elle stigmatise cette tranche de jeunesse pour la protéger (d'elle-même ou d'autres adultes), en relatant des conflits sociaux entre politiques répressives et usagers, riverains-plaignant et usagers-nuisant et à propos des comportements liés à la prise de substances psychoactives. Ceux qui ne l'expérimentent pas le qualifient plutôt négativement, via l'alcoolisme, l'étrangeté, le danger, les bruits, reproduisant un étiquetage social de la pratique et des sortants.

Les acteurs sociaux du monde du noctambulisme s'approprient ces représentations pour redéfinir le noctambulisme. Les associations de médiation et de prévention produisent une définition de la fête non marchande, sanitaire et morale : une « bonne manière » de faire la fête ; les associations de riverains prônent une fête régulée et conviviale ; les médias de mode impulsent une dimension dramatique du vertige ; les exploitants et alcooliers recherchent une fête marchande et régulée selon leurs normes ; etc. Chaque acteur tente de défendre son cœur de métier, sa définition de la fête nocturne urbaine, produisant une hiérarchisation morale des scènes festives. Or, santé publique et tranquillité publique sont superposés, ce qui ne résout pas la contradiction et réitère les représentations sociales négatives sur le noctambulisme. Les sortants sont considérés comme irresponsables ou vulnérables donc immatures.

Pour autant, le noctambulisme n'est pas un phénomène de dérégulation sociale. La fête se « fabrique », elle nécessite la création d'un état d'esprit positif qui respecte des normes interactionnelles et régulations internes. C'est l'acte de sortir sur le long terme qui produit la motivation à sortir. Cette expérience au sein du noctambulisme amène à considérer positivement le phénomène, suite à un apprentissage séquencé. Il apparaît être une respiration face aux contraintes normatives diurnes, un moment d'échanges conviviaux et festifs, d'amusement hédoniste.

- Partie III -

La structuration réticulaire du noctambulisme

Des moments et des lieux imbriqués

Introduction

Le déroulé du noctambulisme ne s'effectue ni dans une unité de temps, ni dans une unité de lieu. Le noctambulisme se développe dans des pôles fonctionnant en système réticulaire, en fonction des temporalités. Analyser ce phénomène permet d'apporter une connaissance approfondie du fonctionnement urbain, de comprendre ce qu'il se passe en soirée et au cœur de la nuit. Le regard diurne est décalé vers une compréhension nocturne de la ville.

L'étude de la structuration réticulaire du noctambulisme permet de nuancer l'idée de fluidification des territoires et des temporalités de la « troisième modernité ». Le paradigme de la vitesse, appuyant cette idée de fluidification, est démontré pour des échelles temporelles et territoriales globales. L'objectif est de le mettre à l'épreuve empiriquement à l'échelle mezzo. Tels que « les analystes des mutations géographiques de l'économie » d'après J. Monnet (2010 : 7), F. Ascher a tendance à opposer le « territoire (ancré, localisé, immobile et politique) » et le « réseau » (dynamique, global, économique). Il s'agit d'une opposition idéologique entre un territoire potentiellement enfermant et un réseau d'ouverture potentielle, ou entre un réseau aliénant et un territoire ressourçant. Or, territoires et réseaux ne s'opposent pas : les réseaux produisent les territoires, soit des conflits entre territorialités aréolaire et réticulaire. Cet entremêlement entre aires et réseaux produit une « géographie du fluide et du flou », selon J. Monnet (2001, 2010) ; les territoires ayant un caractère mouvant et incertain du fait des pratiques socio-spatiales et de leurs temporalités. Donc, les espaces sociaux ne peuvent pas être compris sans prendre en compte le vécu qu'en ont les acteurs sociaux, dans une relation circulaire entre la matérialité de l'espace et ses potentiels, le système de valeurs attribué au territoire et le système d'actions sur le territoire fondé sur ce système de valeurs.

L'analyse prend appui sur le modèle développé par J. Monnet (2010) (Figure 17). L'auteur discute la construction de la notion de « territoire » en introduisant la dimension de territoire approprié ou « territorialité », soit « *la capacité d'un acteur à exercer une compétence sur une certaine étendue* » et les représentations que se font les acteurs sociaux de leur territoire (les systèmes de valeurs liés) (J. Monnet, 2010 : 4). La « territorialisation » permet d'évoquer « *l'action humaine qui se fonde sur un système de valeur pour produire un territoire* » (Vannier, 2009, cité par J. Monnet, 2010 : 4). L'auteur articule l'espace physique et matériel à un espace social, produit par l'action humaine.

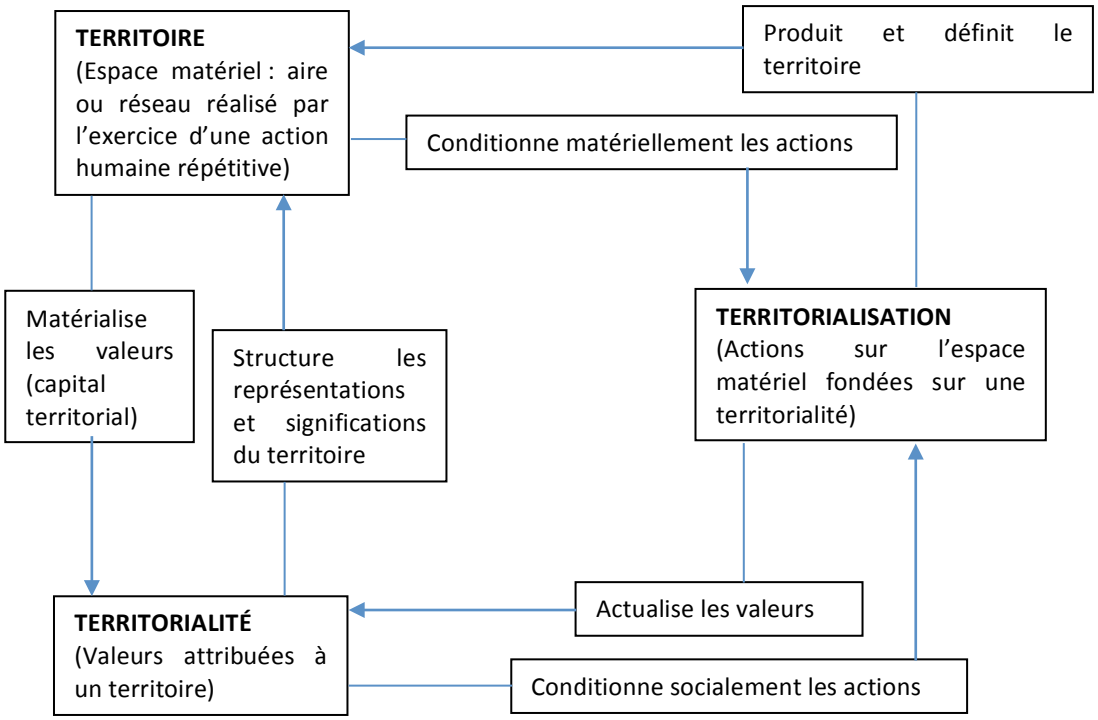

Figure 17 : « Le système socio-territorial : l'indétermination entre territoire, territorialité et territorialisation », source : J. Monnet, 2010 : 5

De son côté, le temps étant *a priori* définissable comme une durée objective limitée et abstraite, peut être revu selon le schéma précédant, en tant que configuration socio-temporelle (Figure 18).

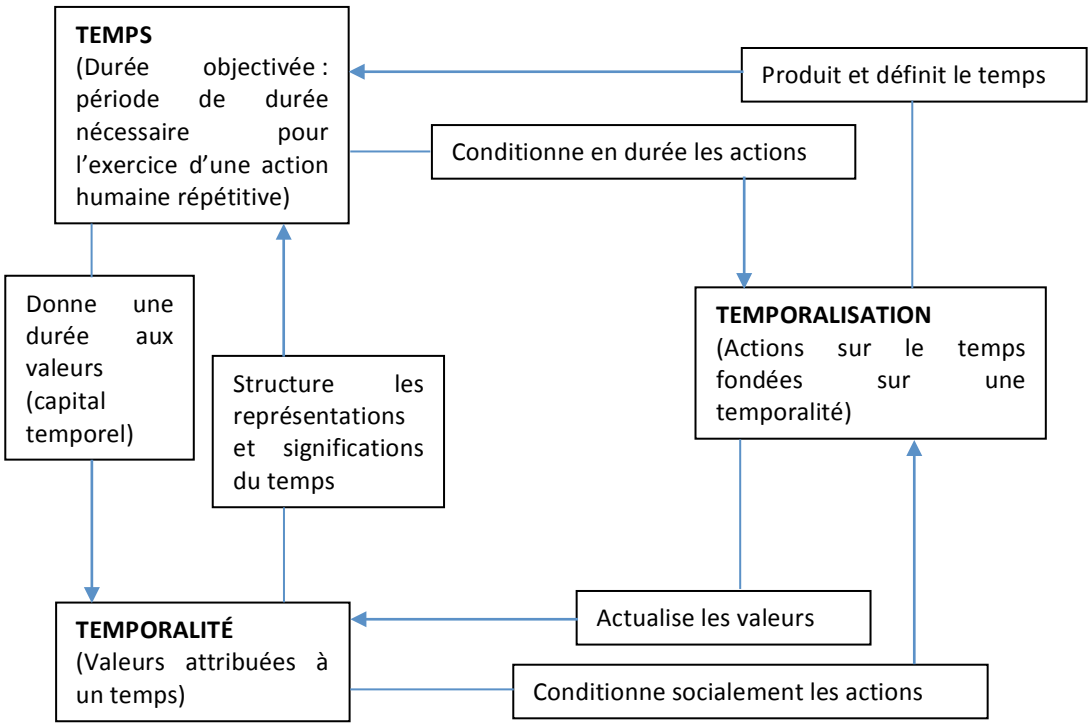

Figure 18 : « Le système socio-temporel. Un calque du système socio-territorial de J. Monnet », auteur, 2016

Le modèle d'analyse de J. Monnet permet déjà d'introduire la temporalité dans la compréhension des configurations socio-territoriales, qui évoluent selon diverses échelles temporelles. Cependant, il me semble que porter le regard sur l'objet « temps » en tant que tel permet d'enrichir les analyses territoriales. Cela donne accès à la compréhension des configurations socio-temporelles, évoluant selon les échelles territoriales. Ces deux types de configurations s'articulent pour former les rythmes socio-urbains du noctambulisme et, plus largement, de la ville nocturne et festive. Cependant, l'articulation ne signifie pas l'assimilation de l'un par l'autre, plutôt l'enrichissement mutuel des deux types de configurations. Ainsi, la configuration socio-territoriale ne peut pas se superposer à la configuration socio-temporelle, du fait qu'ils correspondent à des systèmes structurels différents mais se recoupant. En effet, la structure de la configuration socio-territoriale reste le territoire réticulaire ou aréolaire et la structure de la configuration socio-temporelle reste le temps géocentrique ou héliocentrique.

La mobilité des biens, services, personnes, idées, modèles, etc., est liée à la vitesse, soit le rapport entre une distance et une durée. La « mobilité urbaine » (à différencier de la « mobilité sociale » concernant les transferts de catégories socioprofessionnelles) est classiquement comprise en tant que déplacement d'un point à un autre. Dans le cadre de la « troisième modernité », le concept de « mobilité urbaine » en ce sens strict est réinterrogé, notamment par V. Kaufman (2008)[76] qui articule trois dimensions : les conditions de mobilité (« *champs du possible* »), les aptitudes à la mobilité (« *motilité* ») et les mouvements en soi (« *déplacements* »). J. P. Orfeuil (2010) prend également en compte ces dimensions en définissant la « mobilité urbaine » via :

- la fabrique de moyens de déplacement adaptés aux besoins sociétaux évolutifs, telles que les politiques en faveur de l'automobile, les analyses coûts-bénéfices, etc. ;
- les déterminants des possibilités et contraintes à la mobilité en fonction du genre, du bassin de vie, etc. ;
- les évolutions des formes de mobilité en termes de coûts ou de stationnements, prises dans des enjeux globaux (économiques, sociaux, environnementaux, urbains).

De la sorte, les stratégies, tactiques, etc., des acteurs sociaux sont prises en compte dans ce nouvel angle d'analyse des « mobilités urbaines » qui deviennent structurantes de la vie urbaine, dans une interaction entre local et global. Ce sont les potentiels de mobilité qui permettent d'introduire une dimension sociologique, en fonction du milieu dans lequel la mobilité s'effectue. Parler de configuration fluide revient à dire que les potentiels de mobilité sont facilitateurs, qu'il n'y a pas d'entraves à la mobilité, donc que les distances peuvent être maximales pour des temps réduits, permettant la formation de rythmes socio-urbains intenses ; ce qui semble remis en cause dans le noctambulisme. Parler de flou revient à noter la dimension informelle de ces potentiels de mobilité, à analyser ce qui

[76] Selon la lecture qu'en effectue J. Maisons (2009).

en est intégré et exclus, donc les formes d'incertitudes sur la formation de rythmes socio-urbains qui ne sont intenses que dans une certaine mesure (soit une rythmique), modifiant de manière incertaine les configurations précédentes. Il s'agit de mettre à jour ces éléments nuançant la circulation et le mouvement fluide à la base des rythmes socio-urbains « glocalisés », pour un phénomène spécifique : le noctambulisme.

Ces hypothèses sont développées, dans cette partie, en trois chapitres. Tout d'abord, sont étudiés les moments du noctambulisme et la manière dont les sortants jouent avec les échelles et le conditionnement temporel. Puis, les lieux du noctambulisme sont analysés à travers les processus de polarisation à l'œuvre. Les tactiques des sortants face à cette structuration éclairent alors les trajectoires au sein du noctambulisme. Il s'agit d'une analyse des mobilités spatio-temporelles au sein des sorties.

1. Les moments du noctambulisme

Traditionnellement, le découpage du temps fait référence à des conceptions climatiques (saisons chaudes et froides liées à l'agriculture), à des conceptions téléologiques (le temps humain face à la mort, relatif aux divinités) et à des conceptions événementielles collectives (les rituels de passage entre les âges sociobiologiques). Il relève d'un construit social permettant l'organisation, la coordination et la communication entre les individus. La « saison chaude » et les périodes de vacances scolaires, les fins de semaine (du jeudi au samedi inclus), la plage horaire s'étalant entre 21 heures et 03 heures, constituent la principale configuration temporelle du noctambulisme.

Aujourd'hui, l'articulation des temps sociaux se complexifie (B. Pradel, 2010 : 27). Le temps social se réfère à un ordre (naturel, politique, etc.), mais, est également approprié par l'acteur (individuel ou collectif) qui transforme le rapport au temps, soit le passage du temps au rythme social. La périodicité est le critère de base de l'appréciation des rythmes sociaux. Elle permet une société harmonieuse où les phénomènes se répètent de manière régulière.

Alors que le temps social permet la coordination de la vie sociale d'après E. Durkheim et M. Mauss, une lecture allemande de cette notion permet de comprendre que le temps social ne détermine pas complètement l'existence individuelle. Selon la lecture de P. Michon (2005) à propos des travaux de G. Simmel[77], les activités humaines suivent un rythme social qui s'est progressivement déconnecté des rythmes naturels, notamment dans le domaine du travail et de l'alimentation (l'agriculture), dans le passage d'un système communautaire dit « primitif » à une société dite « moderne ». Ainsi, l'année est divisée socialement entre des périodes d'activité et de repos, tel que M. Mauss l'a également noté, mais, la journée est aussi scandée par le rythme des repas, un rythme ayant évolué à l'échelle diachronique. De même, la généralisation de l'éclairage urbain permet de s'affranchir du rythme jour/nuit dans l'alternance entre veille et sommeil. G. Simmel indique, au début du XX^{e} siècle, un affranchissement de certaines catégories sociales face à ces contraintes collectives. Ainsi en est-il, par exemple, de l'apparition du dîner et de son recul horaire au XVII^{e} siècle et au XVIII^{e} siècle, dans les couches les plus aisées de la population. La perspective de M. Weber est proche, alors qu'il introduit la notion du « temps » en tant que structuration des activités de travail[78], d'après la lecture qu'en effectue J. Thoemmes (2008). M. Weber interroge, via la notion d'habitude au travail, « le rôle de facteurs conscients et inconscients dans l'appréhension des temporalités ». Ainsi, le niveau de fatigue n'est pas corrélé à la durée de travail, mais, à l'appréhension subjective et inconsciente du temps de travail et du rythme de la production. Or, ces

[77] Il s'agit de l'ouvrage de G. Simmel portant sur la *Philosophie de l'argent* [Philosophie des Geldes] (1900).

[78] Il s'agit, ici, des travaux de M. Weber portant sur la sélection et l'adaptation dans les industries textiles du début du XX^{e} siècle (1908) : « Methodologische Einleitung für die Erhebungen des Vereins für Sozialpolitik über Auslese und Anpassung (Berufswahl und Berufsschicksal) der Arbeiterschaft in der geschlossenen Grossindustrie ».

derniers dépendent, selon M. Weber, de l'éducation reçue et de la vision idéologique du monde qu'en a l'individu, notamment concernant le piétisme et le syndicalisme social-démocrate. Ainsi, le rôle de facteurs structurels externes (la monnaie, les télécommunications et les systèmes de mobilité) est substitué par les dispositions et conditions de vie de l'individu, le sens qu'il donne aux temps sociaux et aux rythmes sociaux en fonction de son propre vécu du temps. Ce dernier dépend de son « habitus » (disponibilité, usage de l'alcool ou non, âge, situation familiale, « style de vie ») et de l'« ambiance » dans un milieu donné (ici l'usine, et ce, bien avant les travaux d'Hawthorne sur la Western Electric Company).

Les temps sociaux relèvent donc d'un ordre collectif (des cadres structurants), ils sont pluriels, en fonction des attitudes, croyances et milieux, et permettent de rendre intelligibles des phénomènes sociaux. Mais, ils sont également traduits en rythmes sociaux par le sens et le vécu qu'en ont les acteurs (discours, comportements, etc.), soit un principe vital de continuité et renouvellement social, permis par la réactualisation au présent du vécu de rythmiques passées. Ils ne sont pas un simple cadre, mais, ont une réelle portée sociologique, une signification sur la manière dont les occupations humaines et rapports sociaux prennent place. Il s'agit d'une diversification des modes de contraintes portant sur le contenu des temps sociaux, où le rythme social comme instrument de domination et d'intégration (et d'exclusion) se complexifie par la diversification des intérêts matériels et symboliques concurrents et opposés.

Dans le cadre du noctambulisme, il est intéressant de comprendre la synchronisation/désynchronisation des rythmes d'investissement de l'espace urbain entre les usagers. Celui-ci est plus ou moins étiré (ou concentré) selon les conditions sociodémographiques des sortants.

1.1. Les temps libre des réjouissances : moments festifs officiels, événements urbains festifs, moments festifs ordinaires

Les offres de temps festifs et de convivialité constituent le contexte des temporalités festives individuelles qui ne se forment pas *ex nihilo*. Il s'agit de comprendre les conditions situées plus ou moins coercitives des temporalités festives urbaines, du « semi-loisir » au loisir désintéressé et hédoniste. Ces conditions sont catégorisées, pour l'analyse, en trois types : les « moments festifs officiels », les « événements urbains festifs » et les « moments festifs ordinaires ». Le noctambulisme correspond à la troisième catégorie, à des routines ordinaires ; les deux premières catégories sont plutôt relatives à l'action publique et à la volonté de démocratiser l'accès aux nuits urbaines, de se positionner dans la compétition métropolitaine ou de mettre en scène la ville. Un découpage interne à chaque événement ou moment festif a été proposé par V. Nahoum-Grappe (2008) en tant qu'invariant anthropologique :

- Le moment « *cérémoniel* » diurne et silencieux, où le rassemblement est tourné vers le « *geste d'un célébrant* » qui effectue un acte social puissant ritualisant les hiérarchies sociales et les rapports de force ;
- le moment nocturne de « *réjouissances* », de « *culture de l'ivresse* », où les barrières sociales tombent et les formes de transgression de l'ordre moral et d'inversion de l'ordre social se lisent ;
- les « *charivaris* » potentiels (ou bizutages) correspondant à un jugement social informel, à la punition et au blasphème de celui qui est exclu du groupe social et non sanctionné par la voie officielle.

La seconde strate – du moment festif nocturne – est celle qui concerne plus spécifiquement le noctambulisme.

Les moments festifs officiels démocratisent et rendent attractifs l'accès aux nuits urbaines

Le déroulé des moments festifs officiels suit un calendrier hiérarchisé par strate administrative. Ils sont compartimentés en un territoire administratif, concentrés en une durée limitée et plutôt estivale et segmentés en fonction des catégories sociales (statuts socioprofessionnels, styles de vie et de consommation). Mais, le processus de sécularisation et les événements historiques modifient les cycles festifs, tel qu'a pu le montrer F. Cruces Villalobos (1995) à Madrid. Au niveau le plus global, se retrouvent des événements culturels et sportifs tels les Jeux Olympiques ou Mondiaux relatifs à un sport, les Expositions universelles et internationales ou la Nuit européenne des musées, par exemple. Ces événements ont une zone de chalandise planétaire et un cycle de périodicité large, se reproduisant annuellement. Au niveau le plus local, se retrouvent les fêtes de quartier et de voisins, voire les fêtes de famille (anniversaires, etc.) et ayant une organisation plus ou moins formelle. Entre ces deux niveaux, se retrouvent des fêtes de niveau intermédiaire (national, régional, etc.), ayant une ligne socioculturelle commune mais étant différenciées dans la forme et le contenu au niveau local. Ces moments festifs peuvent, d'ailleurs, ne pas être reproduits selon une fréquence mesurée. Un élément déclencheur peut être à leur origine, telle une victoire électorale ou une victoire lors d'un match de football important (OPM1, le mercredi 16/04/2014, 21h30-06h00, Madrid – *Plaza de Cibeles*, temps agréable)[79] :

> Dans le cadre de mon enquête de terrain, j'ai séjourné à Madrid durant la semaine sainte, une semaine de rassemblements religieux importants prenant la forme de processions diurnes et nocturnes, en fonction des appartenances cléricales. Il s'agit d'un événement important pour la Ville, moins qu'à Grenade ou Séville, mais attirant tout de même nombre de touristes. Cependant, le 16 avril 2014, il est entré

[79] Ce récit est issu d'une observation effectuée à Madrid. Il consiste en un résumé effectué à partir du journal de terrain, une opération de synthèse effectuée exceptionnellement sous cette forme et permettant, dans ce cas, une meilleure lisibilité.

> en concurrence avec un autre événement : le match de football opposant le Real de Madrid et le FC Barcelone. Il s'agissait d'un match important du point de vue sportif (la finale de *la Copa del Rey*) et symbolique (Barcelone et Madrid étant, respectivement, les capitales catalanes et castillanes de l'Espagne, deux métropoles en concurrence directe sur de nombreuses dimensions dont économiques et identitaires). En fin de matinée, sur la *Plaza de Cibeles*[80], ce match était préparé par les autorités urbaines, de par l'installation d'un imposant dispositif d'écrans, de sonorisation, de barrières sécuritaires, etc. En effet, cette place est le lieu de rassemblement en cas de victoire. En se baladant en soirée dans le centre-ville, vers 21 heures 30, l'on peut apercevoir que la plupart des bars se sont également préparés à cet événement, le retransmettant à la télévision et ayant précisé cela sur un écriteau. Quand est sifflée la fin du match, une vague de joie immense s'empare des rues, les gens courent et crient, font la fête dans un joyeux bazar, le Real de Madrid ayant gagné 2 buts à 1. À la *Plaza de Cibeles*, des milliers de personnes se sont rejointes pour voir le feu d'artifice, les joueurs et fêter cet événement. La rue principale a été fermée à la circulation automobile par les autorités publiques, ce qui laisse la place aux milliers de personnes pour investir l'espace urbain. Ce sont majoritairement des hommes qui sont présents, la plupart étant alcoolisés, dans une forme de liesse collective, mais surveillés de près par la police. Vers 01 heure 30 – 02 heures, ce rassemblement arrive à proximité de son terme. Il n'est pas possible de prendre le bus de nuit ici, étant pourtant le pôle de mobilités nocturnes du fait de résidents madrilènes nombreux venant du sud de Madrid, au-delà de la rocade M-30. Ainsi, vers 05 heures du matin, nombre de groupes de jeunes (de trois à cinq individus) descendent à pied vers le quartier *Puente de Vallecas*. Le *paseo del Prado* est devenu un véritable dépotoir, jonché de détritus : bouteilles, verres, etc., laissés par terre. Les employés municipaux sont alors au travail pour nettoyer ce lieu touristique ; un travail de longue haleine étant donné que chaque coin ait été recouvert de déchets. La grande installation sur la place est en cours de démontage par des employés municipaux qui termineront de nettoyer les traces de la veille au petit matin. Quelques jeunes ivres d'alcool et de joie prennent les premiers métros vers 06 heures du matin, qui s'avéreront être quasiment vides.

Ce type d'événement rend visible la pulsation festive, notamment à Madrid, où l'événement est attendu mais préparé le jour-même, la liesse est très intense mais encadrée et retombe le soir-même, pour être complètement effacée du cadre urbain et non de la mémoire collective. Il permet de prendre la mesure de la puissance des moments festifs organisés de manière institutionnelle, réfrénant les comportements inadéquats et

[80] Il s'agit d'une place importante de la Ville, une forme de rond-point supportant en son centre une fontaine représentant la déesse Cybèle, faisant le lien entre la rue principale de *Alcalá* (étant la continuité de la *Gran Vía*), le *paseo de Recoletos* et le *paseo del Prado*, et offrant une vue sur un ensemble de monuments correspondant au *Palacio de Buenavista* face au *Palacio de Linares* ou *Casa de América*, ainsi qu'au *Palacio de Comunicaciones* aujourd'hui le siège de la Mairie de Madrid et *el Banco de España*.

renforçant le sentiment d'appartenance identitaire à l'échelon administratif organisant cet événement.

Les événements urbains festifs légitiment institutionnellement les sorties

Les événements urbains festifs correspondent à de nouveaux types de rassemblements urbains collectifs créés à partir des années 1990. Ce sont des événements qui créent une nouvelle tradition du fait de leur reproduction cyclique. Ils sont modernes car ils mettent en avant des valeurs éducatives ou sportives et des valeurs écologiques et démocratiques. Ils sont ancrés dans la « glocalisation » (F. Ascher, 2000) car le concept est mercantilisé sous la forme d'un marketing municipal urbain et diffusé en fonction des cultures locales (relocalisation). Cela permet d'améliorer la réputation de la ville et d'accroître son potentiel touristique, soit des retombées politiques et économiques non négligeables. Au niveau local, d'autres objectifs sont mis en avant, reliés à des problématiques faisant sens pour les habitants. Mais, leur mise en œuvre nécessite un dispositif de gestion spécifique et complexe, qui introduit une certaine manière de vivre des moments de convivialité urbains, tel l'événement « Paris-Plages » (B. Pradel, 2010). Ce dernier est un « événement urbain festif » (EUF), tel que défini par Monica Miranda (2010). Il s'agit d'une action urbaine éphémère (un mois), mais cyclique (« Paris-Plages » est reproduit chaque année) et liée au domaine des loisirs. Cette action est articulée au pouvoir municipal qui est organisé en régie, notamment au niveau de la maîtrise d'ouvrage, de la majorité de la maîtrise d'œuvre, de la communication, des inspections d'hygiène et de sécurité, de l'animation quotidienne avec les plagistes et du nettoyage quotidien. Un certain nombre de tâches spécialisées sont dédiées à des prestataires qui représentent 400 entités différentes. Le Maire est responsable de l'événement, que ce soit juridiquement, politiquement ou financièrement. Mais, dans une logique partenariale, il faut également compter sur des groupes tels que : Lafarge, Universcience, Disneyland Paris, Franprix, etc. L'ensemble de ces acteurs convergent vers le directeur de l'EUF qui était S. Chave en 2012, le responsable des grands événements à la Mairie de Paris avec lequel un entretien semi-directif fut effectué. Il est l'homme de confiance du Maire dont il porte la responsabilité. C'est un rôle complexe de coordination d'une multitude d'acteurs et de supervision. Néanmoins, la gestion de « Paris-Plages » en régie impose de se soumettre aux contraintes de gestion du public, qui paraissent antinomiques avec la notion même d'événementiel et d'éphémère. Les passations de marché sont longues, complexes et très réglementées : publicité, mise en concurrence, délais légaux, etc. Malgré la rigidité des marchés publics, la mobilisation des compétences internes permet une réduction des coûts.

L'EUF « Paris-Plages » répond bien aux objectifs d'attraction de divers usagers internes à un territoire par le nombre de visiteurs et de partenaires, d'attraction de ceux qui en sont externes par son traitement médiatique, les touristes, investisseurs, etc. Il suscite diverses dynamiques autour de projets de développement urbain (ici, les berges qui seront

piétonnisées), social (permettre aux plus nécessiteux d'accéder à un cadre de vacances) et économique. Au niveau de la communication de cet évènement, différentes plateformes sont mises en place : revue de presse, site Internet, Twitter, Facebook, applications, blogs et ligne téléphonique. L'affiche est réalisée chaque année par un artiste en rapport à l'histoire des Berges et articulant des imaginaires de la « ville » et de la « station ». Son succès fait que le concept a été repris dans plus d'une trentaine de communes en banlieue parisienne (Champigny, Puteaux, etc.), dans d'autres villes françaises (Metz, Lille, Toulouse, etc.) et à l'étranger (Bruxelles, Prague, etc.). Il peut être intéressant d'interpréter et d'évaluer cette circulation événementielle à travers le monde, au niveau des éléments diffusés ou repris. S. Chave permet de soulever quelques éléments en notant que les villes ayant copié « Paris-Plages » en ont souvent fait un gigantesque *pub*, soit une suite de bars (à Lyon, par exemple). Ceci restreint l'éventail des classes d'âges et empêche les objectifs sociaux d'avoir lieu. Aucune ville n'a l'expérience, ni le réseau d'experts municipaux large de Paris, ou les fonds publics à investir. Or, la mise en scène de la ville, éphémère, correspond à la proposition d'un imaginaire, soit la volonté de production d'une identité locale singulière forte, avec pour objectif des retombées économiques et politiques. L'imitation de ces EUF peut cependant avoir tendance à homogénéiser les grandes villes. Une tension se dessine entre une certaine universalisation de l'urbanisme temporaire et des particularités culturelles mises en exergue.

De leur côté, les mouvements collectifs à la base de revendications sociales, notamment en termes de droits civiques, sont des opérateurs de transformations profondes des mœurs sociétales, pour devenir des opérateurs de transformations de la loi. Face à la stigmatisation en fonction d'un caractère particulier, la minorité stigmatisée s'organise pour lutter contre l'injure, au sens large. En se professionnalisant, le mouvement social permet de rendre ses revendications davantage légitimes, crédibles et visibles, en parallèle d'une reconnaissance d'un groupe formé en communauté. Cette professionnalisation déplace le curseur de l'événement urbain vers le rassemblement collectif qui peut se centrer sur des valeurs festives, de liesse populaire. Il en est ainsi du mouvement des « Lesbiennes, gays, bi- et trans-[81] » (LGBT). La formation d'une « culture gay » s'est portée sur deux orientations : la dimension socio-politique de l'accès à des droits civiques similaires aux hétérosexuels et la dimension culturelle (musique gay, peinture, littérature, cinéma, etc.) et festive, un travail sur l'apparence physique (modification des codes par le port du rose, l'épilation et le maquillage pour les hommes, etc.), ainsi que l'affirmation d'un « milieu gay », de territoires regroupant un réseau d'établissements de convivialité, d'hôtels, de boutiques, etc., ouverts à et tournés vers la communauté LGBT.
Depuis une dizaine d'années, les « Marches des fiertés LGBT » à Paris et à Madrid ont pris une tournure festive. Ce revirement est intéressant dans la mesure où l'équilibre est

[81] Il s'agit d'un mouvement regroupant des actions collectives portant sur la perception sociale de l'homosexualité féminine et masculine, de la bisexualité et de la trans-identité, ayant pour objectif de faire reconnaître l'existence sociale de ce genre et de cette sexualité ainsi que d'obtenir des droits sociaux et civils.

difficile à maintenir entre la nécessité d'une visibilité et d'une attractivité de l'événement (d'où la dimension festive prônant la joie, l'amour, la tolérance) et d'une visibilité politique et sociale (d'où la dimension du militantisme). D'ailleurs, nombre d'individus se revendiquant LGBT ne participent à cette marche que pour la dimension festive, sans en connaître les ressorts historiques, politiques ou sociaux. Est ainsi visible la circulation de la drogue, des bouteilles d'alcool achetées au supermarché, où les marcheurs dansent sur le tempo de la musique de discothèque diffusée sur les chars. La dimension cérémonielle de cette nouvelle tradition LGBT a tendance à perdre du poids face à la dimension festive, de liesse populaire, transformant – à Madrid - le quartier de *Chueca* en terrain de jeu pour un *botellón*[82] légitimé par les autorités publiques, qui vont jusqu'à nettoyer chaque soir les places et rues adjacentes. Donc, les événements urbains officialisés sont des moments de rassemblements enjoignant à sortir et légitimés car gérés ou encadrés par les autorités urbaines.

Les moments festifs ordinaires, des soirées de réjouissances

L'analyse des offres de temps festifs et de convivialité ne peut se réduire au calendrier officiel, aux fêtes légitimées par les autorités publiques. Le noctambulisme correspond plutôt à une logique de routine, à l'expression de moments de réjouissances ordinaires. Ainsi, la strate du moment cérémoniel essentiellement diurne est au moins réduite, voire inexistante. La sortie ne s'effectue pas pour marquer un acte social puissant, célébrant un fait religieux ou historique. De même, le noctambulisme ne correspond pas aux fêtes non fériées, faisant collectivement sens en tant que moment festif. Cela vient de l'héritage de ces traditions : des fêtes civiles tels la fête des amoureux ou le jour du Souvenir des Déportés ; des fêtes religieuses tels le Dimanche des Rameaux ou l'Épiphanie. Ces dernières sont vécues de manière intimiste, au sein de la sphère privée du foyer familial ou d'un regroupement collectif restreint et faisant sens pour un segment culturel ou social de la société globale.

La sortie relative au noctambulisme correspond à des soirées organisées dans des lieux spécifiques – légalement ou non. Ce type de sortie fait l'objet d'un autre calendrier, en fonction du segment de fêtards auxquels elle s'adresse. Évoquer ces sorties par le terme « soirée » n'est pas anodin. En effet, ce terme est significatif pour les pratiquants du noctambulisme, correspondant davantage à un usage vernaculaire que savant. La « soirée » est une séquence festive débutant durant le temps de la soirée, au moment du déclin de la configuration urbaine diurne. Elle se termine avec le coucher de l'individu. La « soirée » peut donc se prolonger jusqu'au petit matin, bien au-delà de la soirée en termes horaires, et concerner une grande diversité de lieux.

[82] Il s'agit d'un rassemblement collectif dédié à la convivialité et marqué par une forte consommation d'alcool.

Il existe des cycles de soirées en direction des individus s'identifiant comme LGBT, une forme d'agenda gay, où la référence n'est pas le lieu mais la soirée en elle-même, c'est-à-dire, un état d'esprit, une musique, un prix, un style, etc. Ces cycles sont mensuels, voire bimensuels ou hebdomadaires, et prennent place principalement le week-end (vendredi, samedi). Par exemple, la « Flash Cocotte » est une soirée ayant souvent lieu à l'espace Pierre Cardin (Paris), avec une organisation formelle : droit d'entrée, DJ, bar, sécurité, etc. Elle a lieu une fois par mois de manière cyclique, mais dans un espace éphémère, à très grande capacité et où le regard porté sur les comportements des participants semble moins contrôlé que dans une discothèque classique : la drogue circule aisément, l'alcoolisation peut être importante, il est possible de s'asseoir par terre, etc. De son côté, la « Doctor Love » est une soirée prenant place dans le club Haussmann (Paris), avec une organisation professionnelle du fait du lieu recevant cet événement mensuel et un contrôle social davantage restrictif sur l'accès financier, social, le comportement, etc. La communication de ce type de soirée est, de fait, très importante avec des flyers déposés en masse sur les automobiles garées dans le Marais, des affiches collées sur les murs du Marais, la création de sites ou blogs sur Internet et le référencement dans les agendas de soirées. Il en est de même pour des cycles de soirées en direction d'individus s'identifiant à d'autres groupes spécifiques comme les *gamers* (des joueurs de jeux vidéo), les cinéphiles, les joueurs de jeux de société, les groupes d'intérêt pour un type de musique, etc. Notons que l'identification à un groupe et le fait d'aller potentiellement au type de soirée correspondant n'est pas exclusive, les groupes d'appartenance étant multiples. Ce style de soirée peut aller d'un simple rassemblement convivial plus ou moins important à une liesse carnavalesque relevant du dionysiaque.

Des soirées illégitimes pour les autorités urbaines, voire illégales, se développent également depuis les *free-parties*[83] des années 1990. À Paris, des collectifs - tel que le collectif « Poney Club » créé en 2009 - occupent des espaces délaissés pour proposer des événements festifs alternatifs, dans le sens où : ces lieux sont investis illégalement et la manière de faire la fête, où le permissif règne, est en décalage avec celle des discothèques classiques. Il en est ainsi des soirées « Pipi Caca » ayant lieu dans les anciennes vespasiennes près des Grands Boulevards à Paris mais étant fermées depuis début 2015. L'organisateur, « Aladdin », ouvre le lieu et le prépare, le droit d'entrée étant symbolique. Ce dernier permet d'investir dans de nouveaux projets. Cependant, l'organisateur se confronte aux forces de l'ordre et à la législation, l'amenant à investir régulièrement de nouveaux lieux avec son équipe. La communication pour ce type d'événement est davantage informelle, relevant du bouche à oreille, de groupes Facebook, voire de l'envoi d'un message téléphonique indiquant l'heure et le lieu au dernier moment. Cela pose une problématique de construction de la légitimité publique - pour des pratiques qui peuvent être très similaires. Des « squats » institutionnels et financés par les pouvoirs publics sont

[83] Les *free-parties* ne suivent pas les restrictions légales des scènes ou manifestations musicales et défendant des valeurs de liberté dans la manière de faire la fête (C. Moreau, A. Sauvage, 2006).

légitimés, tels le 59 Rivoli ou la Tour Paris 13. Des squats autofinancés sont illégitimes pour les autorités publiques, telles les soirées du squat de la rue Ordener dans le XVIII[e] arrondissement de Paris, fermant au bout de deux ou trois heures du fait de plaintes de résidents du voisinage.

Les cycles de types de festivités organisées par une entité plus ou moins formelle s'intensifient face à une perte de vitesse des soirées dans les établissements de convivialité, en termes de fréquentation et de chiffre d'affaires. Ces dernières correspondent à des cycles festifs avec une grande régularité relative au quotidien, formellement cadrés par la réglementation. S'y imbriquent d'autres cycles, tels les *happy hours*[84] ayant lieu au début de la soirée ou des soirées spécifiques organisées par l'établissement. De même, les exploitants ouvrent majoritairement leur établissement en fin de semaine, du jeudi au dimanche, notamment concernant les discothèques.

Donc, les « soirées » sont plurielles et hétérogènes ; imbriquées dans un ensemble de cycles festifs multi-scalaires qui s'articulent entre eux. Cette diversité permet de noter le climat actuel de la fête à Paris et à Madrid. Mais, la catégorisation en fonction du territoire administratif de l'offre n'est pas suffisante, elle omet la prise en compte du contenu de l'événement, de son vécu et des formes d'identification à l'événement. Ainsi, des soirées sont organisées de manière plus ou moins légale et légitime, relatives à des traits culturels d'identification spécifiques en cet instant. Cela conditionne les temporalités subjectives des sortants, en gérant et en encadrant la proposition événementielle (animation et mise en valeur du site) ainsi que les comportements des usagers, leurs itinéraires, leur degré de relâchement, la plage temporelle du moment de réjouissances.

1.2. Les tactiques des sortants face au conditionnement temporel : la temporalisation au sein du noctambulisme

Le conditionnement temporel du noctambulisme est effectué tant par l'enchevêtrement et la distribution des rythmes sociaux que par le cadre des cycles festifs, à la fois temporel et normatif. Ces conditions plus ou moins coercitives limitent l'expression du « sentiment de liberté » temporelle et d'improvisation, l'expression d'une alter-temporalité[85]. Pour autant, les sortants mettent en place un certain nombre de tactiques pour se réapproprier les temps festifs nocturnes, ils font preuve de temporalisation. Porter le regard sur les capacités d'action, au lieu de seulement se référer au conditionnement et formes de soumission, possède un véritable intérêt heuristique (A. Touraine, 2013 : 24, 49). A.

[84] Il s'agit des heures pendant lesquelles des boissons alcoolisées et non-alcoolisées sont vendues à tarif réduit.
[85] Évoquer l'« alter-temporalité » au lieu de l'« a-temporalité » permet de reconnaître un détachement des temporalités du noctambulisme face aux temporalités ordinaires, diurnes, liées au temps de travail ; mais, également, un déroulé relatif au phénomène, soit un enchaînement de séquences.

Touraine reconnaît alors un intérêt de l'École de Chicago consistant à porter le regard sur le sens et le but donnés par les acteurs à leurs conduites. M. de Certeau (1990) définit les tactiques (par rapport aux stratégies) comme :

> « *…des procédures qui valent par la pertinence qu'elles donnent au temps – aux circonstances que l'instant précis d'une intervention transforme en situation favorable, à la rapidité des mouvements qui changent l'organisation de l'espace, aux relations entre moments successifs d'un "coup", aux croisements possibles de durées et de rythmes hétérogènes, etc.* […] *Les tactiques misent sur une habile utilisation du temps, des occasions qu'il présente et aussi des jeux qu'il introduit dans les fondations d'un pouvoir* » (M. de Certeau, 1990 : 63).

Cette lecture permet de comprendre comment les sortants organisent le passage d'un type d'événement à un autre (les moments festifs officiels, les événements urbains festifs et les moments festifs ordinaires) et produisent leurs propres temps festifs.

Les sortants fuient l'amateurisme festif du public des événements urbains festifs

Les entretiens semi-directifs auprès d'informateurs franciliens permettent de pointer une représentation mitigée des événements officiels, institutionnels, tels la Fête de la musique, les Nuits blanches ou le feu d'artifice du 14 juillet. Or, ces événements urbains festifs attirent un large public mixte dans les rues parisiennes : plus de 500.000 spectateurs (selon les chiffres rapportés par les médias) sont présents au Champ-de-Mars lors du feu d'artifice du 14 juillet, tiré de 23 heures à 23 heures 30 et précédé d'un concert ; environ deux millions de visiteurs (selon les rapports annuels de la Mairie de Paris) fréquentent chaque année la Nuit blanche. Il s'agit d'une véritable démocratisation de l'investissement des nuits parisiennes, un investissement quantitatif bien plus important que lors des nuits ordinaires. C'est l'un des points de critique négative apportée par les sortants interrogés. Ils notent une densité très importante d'individus, ce qui implique de longues files d'attente, des difficultés pour se déplacer à pied et surtout des nuisances (bruit et déchets). Les informateurs estiment que le public de ces événements – uniformisé en une masse – sont des individus qui « *ne savent pas faire la fête* », ne connaissent pas les codes festifs appropriés pour investir les nuits urbaines. Principalement lors de la Fête de la musique, les excès de consommation d'alcool sont mal vécus car ils mènent à des nuisances sonores et à des conflits physiques, du fait d'un non-apprentissage des normes festives nocturnes par ceux n'en ayant pas l'expérience. Qui plus est, le cadrage temporel et spatial formel de l'organisation institutionnelle (un programme précis, une surveillance policière et sanitaire accrue, etc.) semble empêcher la convivialité, le développement d'un « *esprit festif* ». Du fait de leurs connaissances musicales et artistiques, les informateurs interrogés ont une certaine exigence qualitative qui n'est pas au rendez-vous lors de ces événements. Ils sont davantage friands d'événements plus ciblés, tels des concerts ou la diffusion de films en plein air. Concernant les Nuits blanches, la dimension culturelle et

contemporaine est perçue comme attractive pour ceux ayant l'habitude de fréquenter des musées et expositions, inversement pour les autres.

Les informateurs différencient les événements culturels (cinéma, expositions, etc.) des événements festifs (musicaux). En effet, ceux ayant répondu à l'enquête par questionnaire sociologique et ayant déclaré être « *un "noctambule" qui investit l'espace public de la Ville de Paris* », privilégient l'occupation conviviale et festive du temps libre[86] (Figure 19). Entre 4 % et 10 % des 164 répondants ont déclaré ne jamais pratiquer ces types de sorties ; alors qu'un seul informateur dans chaque catégorie a déclaré pratiquer tous les jours ces types de sorties (et 16 informateurs pour l'espace public). Les « sorties festives » et les « sorties chez un ami » sont effectuées de manière hebdomadaire pour quasiment la moitié des répondants (respectivement, 75 et 74 des 164 informateurs) et deux à trois fois par mois pour le tiers des répondants (respectivement, 59 et 49 des 164 informateurs). Or, les « sorties culturelles » sont moins fréquentes : 67 informateurs (41 %) déclarent en effectuer deux à trois fois par mois et 66 (40 %), une fois par mois.

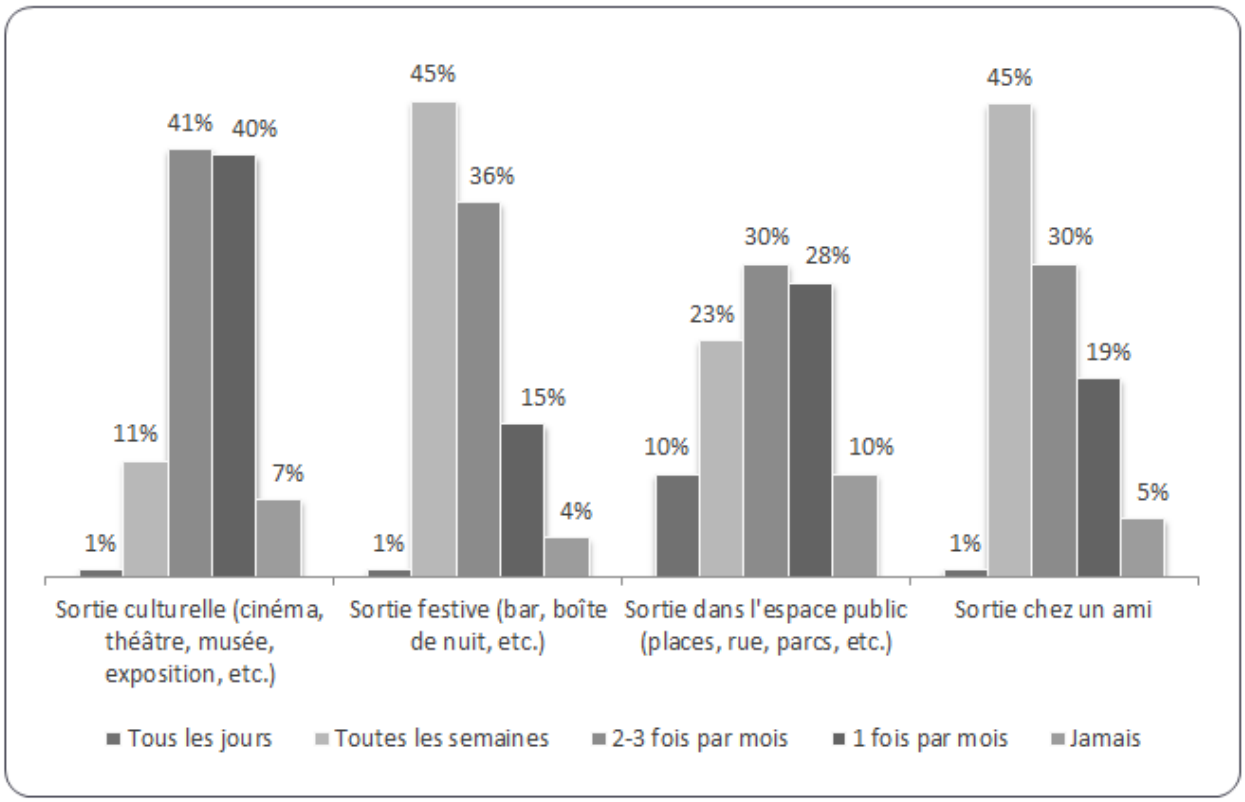

Figure 19 : «La proportion d'informateurs franciliens effectuant des sorties culturelles, festives, dans l'espace public et chez des amis, en fonction de la fréquence de ces types de sortie » (en %), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

[86] La question fermée posée dans le questionnaire était : « *Quel(s) type(s) de sortie nocturne dans la Ville de Paris effectuez-vous le plus fréquemment ?* », par rapport aux « *Sorties culturelles (cinéma, théâtre, musée, exposition, etc.)* » ; aux « *Sorties festives (bar, boîte de nuit, etc.)* » ; aux « *Sorties dans l'espace public (places, rues, parcs, etc.)* » et aux « *Sorties chez un ami* ». Les propositions de réponses étaient : « *Jamais* » ; « *1 fois par mois* » ; « *2-3 fois par mois* » ; « *Toutes les semaines* » ; « *Tous les jours* ». 3 informateurs sur 167 n'ont pas répondu à cette question.

L'événement institutionnel, une occasion pour le noctambulisme

Malgré la fuite des conséquences des événements urbains festifs, les sortants se saisissent de ces événements comme prétexte ou occasion sociale pour un moment de réjouissances ordinaire. Ce moment de réjouissances est vécu en important leur propre manière de faire la fête, c'est-à-dire, leurs modes de consommation et leurs cadres temporels dépassant celui de l'événement. Ils s'appuient sur l'événement en tant qu'attracteur festif, amenant à des réjouissances collectives avec ses activités proposées et la foule présente, son effet de polarisation. Or, il n'est pas forcément vécu pour ce qu'il est en soi, mais en tant que moyen, que prétexte pour un rassemblement collectif festif, tel qu'il est effectué de manière routinière. Par exemple, lors du feu d'artifice du 14 juillet à Paris, le Champ-de-Mars (Paris) est surveillé par la police et quadrillé avec des barrières de sécurité, chaque entrant étant fouillé. Pour contourner l'interdiction d'apporter de l'alcool, les bouteilles sont cachées au fond du sac avec un vêtement dessous afin d'éviter que les forces de l'ordre entendent le bruit du verre ou sentent la forme de la bouteille lorsque le sac est palpé. De même, lors du festival du cinéma en plein air au Parc de la Villette (Paris) ayant un plus faible dispositif de sécurité, les groupes viennent avec des bouteilles d'alcool et aliments achetés au supermarché ou dans une épicerie voisine, pour pique-niquer avant la diffusion du film.

La description suivante permet de lire comment s'articule le noctambulisme avec un cycle festif d'envergure, relatif à un événement urbain spécifique, la semaine des fiertés LGBT à Madrid, en 2015 (OPM2, le jeudi 02/07/2015, 21h00-07h00, Madrid – *Plaza del Rey* et *Plaza de Chueca*, temps de fortes chaleurs) :

> [Dans le cadre de mon enquête de terrain, j'ai séjourné à Madrid durant le MADO 2015 et ai pu découvrir l'ambiance nocturne du quartier de *Chueca* lors d'un tel événement]. Le jeudi 02 juillet, dans l'après-midi, un jeune madrilène homosexuel d'origine américano-latino me donne rendez-vous vers 19 heures à la *Plaza del Rey* située dans le quartier de *Chueca*, en me conseillant d'amener à boire (une bouteille de bière à 1 euro 50 achetée dans une épicerie du coin, tels de nombreux autres jeunes). En y allant à pied, vers 21 heures, je découvre plusieurs petits concerts ayant lieu sur les places à proximité de la *Gran Vía*, attirant nombre de jeunes qui se baladent avec un grand verre en plastique à la main, en groupe, buvant dans la rue et navigant entre le quartier de *Chueca* et la place de *Callao*. Les rues du quartier de *Chueca* sont étroites et exceptionnellement investies d'une foule impressionnante constituée du public des concerts en plein air, des clients de bars et autres badauds, piétinant pour avancer, notamment entre la *Plaza de Vázquez de Mella* et la *Plaza del Rey*. Un dispositif de sécurité encadre ce quartier festif : trois à quatre camions du Samu et deux tentes ont été installées, les rues sont fermées à la circulation et la police veille. Il est difficile de rejoindre la *Plaza del Rey* où a lieu un concert en plein air, sur une scène dotée d'un véritable système

de sonorisation. Autour de la scène, sur toute la place et dans les rues adjacentes, nombre de groupes de jeunes sont assis par terre ou debout, buvant de l'alcool, certains étant en groupes de plus d'une dizaine d'individus et habillés de manière décalée. Des déchets jonchent le sol, parsemé de mégots de cigarettes, verres d'alcool, etc.

Mon informateur, Javier, est sur la place, posé dans un coin avec quatre de ses amis (dont deux sont hétérosexuels, l'événement n'attirant pas que la communauté LGBT). Ils forment un petit cercle. Les deux amis hétérosexuels sont complètement alcoolisés, l'un ne tenant plus debout et montrant quelques signes de violence. Les deux autres amis homosexuels sont un peu à l'écart. Originaires de l'Équateur, ils connaissent Javier via l'université. Chacun a un verre de sangria à la main, la bouteille étant posée dans un sac plastique à deux mètres d'eux, sur des marches. Je sors ma bouteille de bière et Javier me présente. Ses deux amis équatoriens sont habillés en short blanc et noir, avec un t-shirt noir. Kévin a environ 21-22 ans, il vit avec ses parents à *Embajadores* (un quartier populaire) et est étudiant en marketing ; Diego est son ami depuis 5 ans, il a 19 ans et travaille en ce moment pour payer ses études. Javier semble également être assez alcoolisé, mais, à ce moment précis, la préoccupation majeure tourne autour de son ami assis sur le sol. L'un tente de lui donner de la sangria, ce qu'il refuse. Il essaye alors pendant de longues minutes de rouler une cigarette mais n'y arrive pas vraiment. Il balance la bouteille à son ami et allume sa cigarette avec difficulté. Finalement, son ami hétérosexuel dit à Javier qu'il va le raccompagner et rentrer. Une jeune fille vient nous voir, un verre vide à la main, pour demander à boire car personne ne lui en fournit. Javier lui donne la moitié du grand verre de sangria ; elle nous remercie et nous dit qu'elle est avec son groupe dans la rue, si nous voulons la rejoindre plus tard. Tandis que Kévin boit son verre tranquillement, son ami Diego le jette par terre en disant qu'il a trop bu. Javier se sert beaucoup à boire et Kévin veut « bouger » [se déplacer] où il y a du monde, plus près de la scène, alors que mon informateur est contre.

Finalement, nous y allons et, là, nous croisons ses deux amis hétérosexuels qui font semblant de rien [par rapport à leur justification précédente]. En fait, ils sont en train de draguer un groupe de filles. Nous allons au milieu de la piste, en face du bar improvisé et où il y a assez peu de monde. On aperçoit des personnes debout sur les bancs en granit, tournées vers la scène. Mais, de manière globale, les individus sont davantage corporellement tournés vers leur propre groupe que vers la scène, avec peu d'échanges entre les groupes. Il y a pourtant des jeux de regard assez intenses entre jeunes hommes gays, surtout quand certains circulent au milieu de la foule : le corps, le visage et les fesses sont regardés plus ou moins intensément en fonction de l'attractivité ou non du jeune homme. La plupart sont en short et t-shirt ou débardeur. Kévin trouve qu'il n'y a pas beaucoup d'ambiance

et n'aime pas la musique. Javier ne connaît pas les chansons espagnoles qui passent. Mais, après le groupe de musiciens, une drag-queen vient sur la scène pour faire son show de joute verbale et chanter des chansons populaires espagnoles. La distribution de flyers – présentant des soirées dans des établissements LGBT – permet de s'aérer face à la chaleur estivale intense. Nous dansons tous un peu, la danse s'effectuant avec de micro-gestes et sur place. Finalement, vers 23 heures, la musique s'arrête et le spectacle prend fin. Les jeunes présents restent encore quelques instants. Kévin nous demande de bouger, sans avoir où aller.

Mon informateur Javier semble vouloir aller dans un bar dansant nommé « Délirio ». Nous marchons en direction de ce lieu. À une intersection, un homme torse nu nous arrête pour nous faire aller dans le bar où il travaille, les *copas* [verres d'alcool fort mélangé avec un soda] étant à 6 euros. Il nous dit que c'est à côté et Javier veut y aller. Nous le suivons et le salarié lui demande d'où nous venons, il essaie de converser. Mais, en voyant le bar étroit, à l'ambiance froide et la population d'âge mûr, nous décidons de nous dépêcher de partir pour que le salarié ne nous remarque pas. En fait, il y a bien plus de monde dans la rue que dans les bars et restaurants. Diego rentre en chemin car il est fatigué, nous le saluons et continuons notre route. Cependant, il n'est que 23 heures 30, Kévin n'a pas envie de rentrer mais il dit n'avoir pas assez bu pour aller dans un bar dansant, alors que Javier veut y aller. Nous décidons d'acheter une bouteille pour le chemin. Kévin me dit qu'il n'a pas mangé pour que l'alcool monte davantage. Nous allons au *chino* [« chinois » : une épicerie de nuit tenue par des individus d'origine asiatique] de la rue *Pelayo* pour acheter une bouteille de sangria à 3 euros. Mais, nous n'avons pas le temps de finir la bouteille que nous sommes arrivés. Nous rebroussons chemin vers la place de *Chueca* qui est emplie de monde : les terrasses de bar sont ramassées mais le sol est une immense terrasse à ciel ouvert, avec plein de groupes assis par terre. Nous nous mettons debout contre un camion garé à proximité et buvons chacun notre tour une gorgée de sangria. Javier nous parle de son futur voyage, de ses angoisses car il devra parler Français, sera seul, etc., et nous tentons de le rassurer. Quand la bouteille est vide, Kévin nous dit d'aller en racheter une au *chino* de la place. Nous prenons un *tinto de verano* [vin d'été] car il ne reste que cela et nous allons nous poser, debout, au milieu de la place. Javier ne veut pas s'asseoir bien que Kévin lui propose une carte pour s'asseoir sans se salir.

Il est quasiment 01 heure du matin quand nous décidons d'aller au bar « La Kama » pour danser. Javier croise un groupe de trois jeunes hommes qu'il connaît, il parle avec eux, nous le perdons de vue et tentons de le retrouver. Il ne répond pas aux appels. Après avoir fait un rapide tour, nous allons dans la file d'attente de « La Kama », finissant la bouteille, et nous le voyons sur le trottoir d'en face, un verre d'alcool à la main acheté à l'intérieur. Il est très alcoolisé et nous croyons pouvoir

rentrer avec lui mais devons attendre. Il nous donne son verre, nous buvons un peu puis il revient. Nous rentrons dans le bar qui est un peu bondé et allons directement aux toilettes. Une cabine est occupée par quatre hommes, nous ne savons pas ce qu'ils ont fait ensemble mais deux se recoiffent en sortant. Nous allons ensuite directement sur la piste de danse et, d'un coup, Javier s'en va. Nous sortons et tentons de le rattraper dans la rue *Hortaleza*. En fait, il ne se sent pas bien, veut rentrer et prendre son bus. Kévin lui dit que ce n'est pas la bonne direction. Finalement, Javier se met à pleurer car il a vu un ex-petit copain qui ne prête pas du tout attention à lui. Nous parlons avec lui, puis, il nous dit qu'il préfère s'en aller et nous le laissons partir. Du coup, Kévin ne sait pas où aller ; nous marchons dans la rue bondée. Il voit une discothèque avec une petite file d'attente, qui lui semble intéressante. Le prix est de 10 euros avec un verre, il me demande si cela me convient et nous entrons. Le videur nous donne les tickets. C'est une pièce rectangulaire, en longueur, les toilettes sont en bas, le bar est sur la droite et la piste de danse, au fond. C'est plein. Kévin descend et demande où sont les vestiaires mais il n'y en a pas. Nous allons au bar pour prendre une *copa*. Nous buvons le reste de la bouteille de soft, prenons une paille, restons un petit peu accoudés au bar pour boire quelques gorgées et allons sur la piste de danse. Il y a des miroirs sur un mur et une petite scène où dansent les homosexuels efféminés et les filles. La musique est un mélange de danses latines et de pop espagnole. Les danses se font resserrées, des regards de séduction sont lancés et les gestes sont plus prononcés qu'en début de soirée. Au bout d'une petite heure, nous sortons de la discothèque pour une pause cigarette.

Mais, Kévin appelle un ami lui disant qu'il est sur la *Plaza de Vázquez de Mella*. Nous y allons ; il est environ 3 heures. Nous arrivons sur la place où il y a encore du monde, surtout assis par terre, autour de la fontaine ou sur les bancs ; les groupes étant espacés les uns des autres. Kévin appelle son ami qui vient nous chercher. Alejandro est un jeune latino d'environ 19 ans, hétérosexuel, habillé avec un t-shirt violacé, une casquette, un pantalon noir et des chaussures de sport. Nous allons voir son groupe que Kévin ne connaît pas. Il y a une jeune fille espagnole, en couple avec un homme d'origine sénégalaise qui vit dans le quartier ; ce dernier a un ami qui est latino-américain, plus discret ; il y a également trois autres personnes ayant un rôle un peu périphérique. Il s'agit de trois jeunes hommes qui se tiennent à l'écart et parlent peu. Avec Kévin, après avoir salué tout le monde, nous allons acheter à boire au *chino* d'à côté : une sangria, des glaçons et deux verres en plastique, pour 4 euros 50. Puis, nous allons sur la place avec ses amis pour boire. Kévin ne veut pas partager la sangria. Son ami Alejandro cherche un verre, en trouve un par terre, l'essuie et récupère des bouteilles de sangria non vides qui sont sur la place, afin de boire. Il partage sans cesse son verre et nous mettons des glaçons régulièrement. Nous rigolons, Alejandro et l'homme d'origine sénégalaise

chantant en connaissant peu les paroles. De manière incessante, un espagnol d'origine cambodgienne passe, une bière à la main et un sac remplit de bières, pour nous vendre une canette. Deux artistes passent avec une guitare à la main et un autre instrument, Alejandro demande une chanson mais ils refusent. Nous nous levons pour aller les voir jouer et chanter un peu, puis, c'est une séance de photos en groupe qui se met en place, jouant avec les casquettes et les postures. Vers 04 heures 30, la police arrive, une vague d'inquiétude monte, voire de stress. Kévin pose mon verre par terre plusieurs fois, me le redonne, le repose, par peur de l'amende. Les camions de police sont garés, les quelques policiers en sortent à pied, vêtus de jaune fluo et font partir les gens de la place simplement en avançant. Nous fuyons assez rapidement. Il semble que ce soit pour le service de nettoyage car la place est jonchée de déchets de canettes, papiers, etc.

Notre groupe descend à la *Gran Vía* puis jusqu'à la place de *Cibeles*, officiellement pour trouver un lieu sympa. Cependant, c'est davantage pour rentrer chez soi et prendre un bus de nuit. En chemin, nous croisons un groupe d'une quinzaine de personnes posées sur le perron de la maison de *Cervantès*. L'un d'entre eux a le même t-shirt qu'un de nos camarades, donc, une photo est prise par Alejandro. Nous nous arrêtons aussi dans une rue pour aller uriner au coin d'un mur. En chemin, nous buvons toujours nos verres de sangria, avec des glaçons. Arrivés à la place de *Cibeles*, tous rentrent en bus sauf Kévin et Alejandro. Nous allons alors nous poser au niveau du *paseo del Prado* - en s'écartant d'un homme complètement alcoolisé – et nous allons nous asseoir autour de la fontaine, en passant par le parterre de fleurs. Alejandro parle alors de ses déceptions amoureuses, du fait que les filles se moquent un peu de lui, etc. Il aimerait aller en discothèque et, en même temps, prendre son bus. Il est environ 05 heures. Finalement, à la fin de nos verres, Alejandro rentre chez lui et, Kévin et moi, nous remontons la *Gran Vía* en marchant. Nous nous asseyons sur le perron d'un grand bâtiment et discutons quelques instants. Un employé de cet hôtel vient chercher des sacs de linge sale avec un chariot. Finalement, Kévin va prendre un taxi pour rentrer chez lui. Il est environ 07 heures et on sent la ville se réveiller, le jour se lever. Les premiers employés sont présents. Mais, les derniers fêtards rentrent, en urinant dans la rue, en ne marchant pas droit...

Ainsi, l'événement urbain festif offre davantage d'opportunités et peut accroître l'esprit festif. Il permet une interaction entre cycles festifs et vécus de ces cycles, l'un et l'autre se renforçant mutuellement. Néanmoins, la véritable soirée n'a pas lieu lors de cet événement, le retour à des trajectoires festives classiques se lisant assez rapidement, au moment de la rupture temporelle de minuit. Il est à noter d'autres tactiques plus radicales face à ces événements urbains festifs, qui consistent au fait de ne pas y aller ou d'effectuer une soirée alternative en un autre lieu.

Dépasser le conditionnement temporel

Face au conditionnement horaire des établissements festifs et de convivialité, les sortants mettent également en place des tactiques. Cela est moins visible à Madrid où, selon l'enquête "Ocio Nocturno en la Comunidad de Madrid" (L. Dionisio, 2003), trois quarts des répondants sont satisfaits des horaires des discothèques et des *bares de copas*. À Paris, selon l'Institut français d'opinion publique (2010), un tiers des répondants ayant les caractéristiques sociodémographiques des plus festifs, expriment le souhait d'une autorisation plus tardive de fermeture des établissements festifs, afin d'impacter positivement la vie nocturne (contre 28 % de l'ensemble des répondants). C'est une attente également relevée par C. Espinasse et P. Buhagiar (2001) pour certains sortants parisiens de 19-29 ans.

De manière générale, les tactiques consistent au fait de sortir du bar à l'heure demandée, avec un verre en plastique contenant le reste de sa boisson payée dans le bar. La prolongation de la soirée s'effectue dans la rue, sur le trottoir en face ou à proximité du bar. Il s'agit d'un moment de transition, où le groupe se recompose et l'attitude festive remonte en intensité, donnant lieu à de potentielles déambulations. Ce temps traîne plus ou moins en longueur, en fonction de la connaissance du programme pour la suite de la soirée : rentrer au domicile, continuer dans un club/bar dansant ou rejoindre des amis. Le temps de prise de décision peut varier selon les propositions effectuées et la connaissance des événements ce soir-là (ou la recherche des événements sur un smartphone, via le bouche à oreille sur place…). Cela dépend également de la recomposition éventuelle du groupe par la rencontre, à l'intérieur du bar, d'autres sortants qui peuvent proposer une suite attractive à la soirée (en appartement ou dans un établissement). Plus rarement, des sortants restent dans le bar, une fois le rideau de fer descendu. La soirée continue entre les quelques personnes présentes, choisies du fait de la connaissance du barman ou gérant de l'établissement. La musique est moins forte, des filets de lumière étant pourtant visibles de la rue. Il s'agit de prolonger la soirée au-delà de l'horaire réglementaire, de manière plus intime, faisant de l'établissement un prolongement du « chez soi ».

L'extrait d'observation suivant à Paris permet de montrer ce phénomène dans des lieux concentrant des établissements de convivialité (ODP3, le vendredi 17/04/2015, 01h30-03h00, Paris – quartier Oberkampf, temps agréable) :

> Je descends la rue Jean-Pierre Timbaud pour rejoindre un collègue au niveau du « Chat Noir ». La rue est difficile à reconnaître de nuit, l'ambiance du quartier étant modifiée par le peu de lumière et l'animation présente. En arrivant à l'angle avec la rue Saint-Maur, une trace de vomi datant du soir-même est visible par terre. L'animation festive est bien présente ; les trottoirs sont investis devant les devantures de bars par des clients, parfois avec un verre à la main. Cependant, il n'y a pas foule, c'est un soir plutôt calme.

> Dans la rue Saint-Maur et la rue Oberkampf, la plupart des bars commencent à fermer et font sortir leur clientèle dans la rue. Les rues sont illuminées des enseignes de bars, plutôt dans les tons rouges et jaunes, ainsi que par les quelques lampadaires accrochés au mur, avec une couleur jaunâtre peu visible. La terrasse de la Place Verte est quasiment vide, les tables sont en train d'être ramassées. Au niveau du café « Charbon », fermant à 04 heures, une file d'attente est formée sous l'échafaudage qui coure le long du trottoir. Deux sans-abris sont assis devant les guichets automatiques de La Poste, et deux clients retirent de l'argent. À l'angle de la rue Oberkampf et de la cité Griset, une masse de jeunes est posée debout, composée de trois ou quatre groupes formant une quinzaine de personnes. Un petit groupe attend un taxi ; les autres semblent se demander où aller sachant que le « 114 » en face est ouvert et qu'il y a une petite file d'attente devant. […] C'est véritablement l'heure de fermeture des bars et du début des salles de concert et clubs, […] il semble y avoir une population importante arrivant, à cette heure-ci, d'autres quartiers ; contrairement au début de soirée […].
>
> En descendant la rue Jean-Pierre Timbaud, nous voyons quelques groupes de jeunes traîner dans la rue. Des bières sont posées sur une boîte aux lettres de La Poste, tel un bar debout dans la rue. En face du bar-club-café-concert de l'« Alimentation générale » (fermant ses portes à 05 heures), il y a une file d'attente sur le trottoir. Un groupe en sort, un vendeur indien de roses et de serre-têtes avec des oreilles lumineuses les accoste, ils sont un peu réticents, puis un jeune homme du groupe prend un serre-tête pour s'amuser et l'offre à une « pote ». Le vendeur remonte la rue, ainsi que le groupe, ils vont dans une fourgonnette abandonnée ici et étant ouverte. Les trois jeunes hommes se posent à l'intérieur, les autres membres du groupe prenant des photos avec leur téléphone portable (un souvenir d'une soirée « amusante »). […] Les grilles du bar juste à côté sont fermées et il y a des clients plus âgés à l'intérieur, assis au comptoir [des salariés du lieu ?]. Ce phénomène, assez récurrent dans la rue, est discret vis-à-vis de la police […]. Les lumières du fast-food « Subway » restent allumées alors qu'il semble fermé. À l'angle avec la cité Griset, il n'y a plus personne. Nous décidons de redescendre prendre le Noctilien vers Châtelet aux alentours de 03 heures.

Ainsi, les sortants se réapproprient les temporalités festives et nocturnes, permettant l'expression d'un sentiment de liberté. Ceux qui souhaitent continuer la soirée profitent des aménités urbaines pour perpétuer l'esprit festif dans l'attente de rentrer chez soi, d'aller dans un club ou en tant qu'alternative au *clubbing*. Ce mouvement se lit au niveau de la fin de la rupture temporelle, vers 02 heures, marquée par la fermeture des bars. Une tactique plus radicale, face à la réglementation horaire, consiste en l'organisation de soirées au domicile ou dans un espace investi de manière illégale, tel un squat.

1.3. La structuration des temporalités dans le noctambulisme

Penser les temporalités du noctambulisme revient à comprendre les valeurs et les significations données aux temps festifs par les sortants. Il s'agit de relever les cadres temporels de la pratique et la manière dont les sortants rationalisent leurs temporalités festives nocturnes.

L'année peut être divisée en temps festifs liés aux saisons, c'est-à-dire, au calendrier cosmologique ainsi qu'à ses caractéristiques climatiques (A. Sauvage, C. Moreau, 2006). Ce mouvement de balancier entre une période de dispersion (correspondant à l'été et aux vacances) et une période de concentration (correspondant à l'hiver et au repli) implique, selon M. Mauss (1904-1905), deux types de rapports sociaux : une intensité des échanges par une vie à l'extérieur (moment d'activité et de dépense) et un repli sur la sphère intime (moment de repos et de réparation). Cette oscillation se développe à diverses échelles temporelles, en fonction des activités potentielles et effectives (C. Espinasse, P. Buhagiar, 2004 ; L. Gwiazdzinski, 2005) : le début de la nuit (de 20h00 à 00h30-01h30) correspond au temps du dîner, des sorties culturelles ou amicales et des promenades, où l'offre de services urbains bat son plein et le brassage socio-urbain semble important ; le cœur de la nuit (de 01h-01h30 à 03h30-04h30) correspond à la phase festive du temps nocturne, caractérisée par un « creux » dans l'occupation des rues, une offre de services urbains réduite et une homogénéisation des publics ; la fin de la nuit (de 04h-04h30 à 06h-07h00) correspond à une phase de fatigue pour les fêtards, où les activités urbaines démarrent pour préparer la ville diurne et les activités nocturnes se replient. À Paris, selon l'Institut français d'opinion publique (2010), un quart des résidents de l'agglomération parisienne (âgés de 18 à 40 ans) interrogés déclarent sortir une fois par semaine en hiver, contre la moitié d'entre eux en été[87].

Les temporalités du noctambulisme

La pratique du noctambulisme se déploie dans des configurations temporelles spécifiques. Les études portant sur les pratiques festives ou nocturnes montrent que la saison chaude, la fin de semaine et la soirée après le dîner y sont propices. L'enquête par questionnaire sociologique a permis de faire ressortir la configuration temporelle du noctambulisme francilien à travers cinq questions portant sur la fréquence, les jours, les périodes annuelles, les plages horaires de sorties la nuit ou en soirée dans la Ville de Paris, ainsi que le temps en heures passé dans l'espace public lors de ces sorties. Cette partie du

[87] Il en est de même à Genève, d'après l'étude préalable aux États généraux de la nuit (M-A Berthet, E. Nada, 2010), où seuls 2.4 % des interrogés déclarent sortir « surtout l'hiver » (contre 45.7 % « surtout l'été ») et 20 % des interrogés noctambules déclarent être satisfaits ou très satisfaits de l'ambiance de la ville en hiver (contre 75 % en été).

questionnaire s'adressait aux informateurs ayant préalablement déclaré être « *un "noctambule" qui investit l'espace public de la Ville de Paris* » (167 répondants).

Concernant les périodes annuelles de sorties nocturnes, la question posée était volontairement ouverte[88]. L'intérêt était de ne pas influencer les informateurs en leur imposant une catégorisation temporelle préétablie qui n'a pas de sens pour eux. Six catégories de réponse en sont ressorties, relatives à la différenciation entre une période froide, hivernale, et une période plus chaude, estivale ; aux périodes calendaires de repos et à une non-pertinence d'un découpage annuel (par la réponse : « toute l'année »). Quasiment la moitié des informateurs (77 informateurs sur 163, 47 %) déclarent sortir toute l'année. Un tiers des informateurs (53 informateur sur 163, 32 %) déclarent sortir durant la saison chaude (été, printemps). 14 informateurs sur 163 (9 %) ont spécifié les vacances scolaires comme période de sortie. Mais, la saison froide (hiver, automne) n'est déclarée exclusivement que par trois informateurs.

Concernant les jours de sorties nocturnes, la question posée était fermée[89], les catégories faisant sens pour l'ensemble des informateurs. Le samedi et le vendredi sont les jours de sortie les plus cités (respectivement, 147 et 141 informateurs sur 167, soit 88 % et 84 %), puis, le jeudi (68 informateurs sur 167, soit 41 %). Le dimanche, le mardi et le mercredi sont cités par 30 à 35 informateurs (18-21 % des répondants pour chacun de ces jours) ; le lundi étant le jour le moins cité (13 informateurs sur 167, soit 8 %). Articuler cette question avec les fréquences de sorties hebdomadaires (Figure 20) permet de comprendre la configuration des temporalités hebdomadaires de sortie. La question posée était fermée[90], afin de proposer aux informateurs une échelle de temps comparable. Un tiers des informateurs déclarent sortir deux fois par semaine, un quart déclarent sortir une fois par semaine et un cinquième déclarent sortir trois fois par semaine. Seuls 19 informateurs sur 166 déclarent sortir moins d'une fois par semaine (11 %), ce qui montre la pertinence de l'échelle de temps proposée ; 20 informateurs déclarant sortir plus de quatre fois par semaine (12 %). L'articulation entre la fréquence et le jour de sortie n'amoindrit pas le poids de la fin de semaine. En effet, quel que soit le nombre de sorties par semaine, les jours les plus fréquemment cités sont le samedi, puis, le vendredi et le jeudi (avec la combinaison « vendredi-samedi-… » qui prédomine).

---

[88] La question ouverte posée dans le questionnaire était : « *Quelles sont les périodes annuelles durant lesquelles vous sortez en soirée/la nuit dans l'espace public de la Ville de Paris ?* ». 4 informateurs sur 167 n'ont pas répondu à cette question.

[89] La question fermée posée dans le questionnaire était : « *Quel(s) jour(s) sortez-vous, en général, dans la Ville de Paris la nuit/en soirée ?* ». Les propositions de réponses étaient : « *Aucun* » ; « *Lundi* » ; « *Mardi* » ; « *Mercredi* » ; « *Jeudi* » ; « *Vendredi* » ; « *Samedi* » ; « *Dimanche* ». Tous les informateurs ont répondu à cette question. La proposition de réponse « *aucun* » était une forme de test de contrôle de la fiabilité des répondants, celui cochant cette case ne pouvant pas être « *un noctambule qui investit l'espace public de la Ville de Paris* ».

[90] La question fermée posée dans le questionnaire était : « *À quelle fréquence sortez-vous dans la Ville de Paris, la nuit ou en soirée ?* ». Les propositions de réponses étaient : « *Moins d'1 fois par semaine* » ; « *1 fois par semaine* » ; « *2 fois par semaine* » ; « *3 fois par semaine* » ; « *4 fois par semaine* » ; « *5 fois par semaine et plus* ». 1 informateur sur 167 n'a pas répondu à cette question.

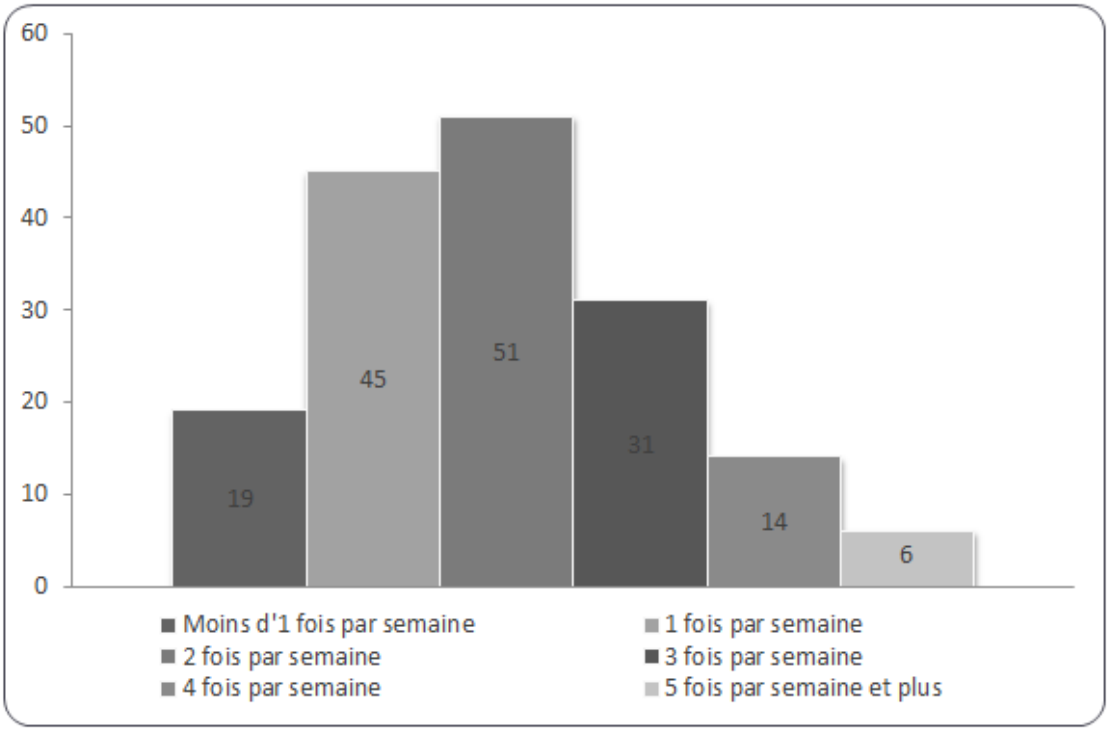

Figure 20 : «La fréquence de sortie des informateurs Franciliens dans la Ville de Paris, la nuit ou en soirée » (en effectif), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

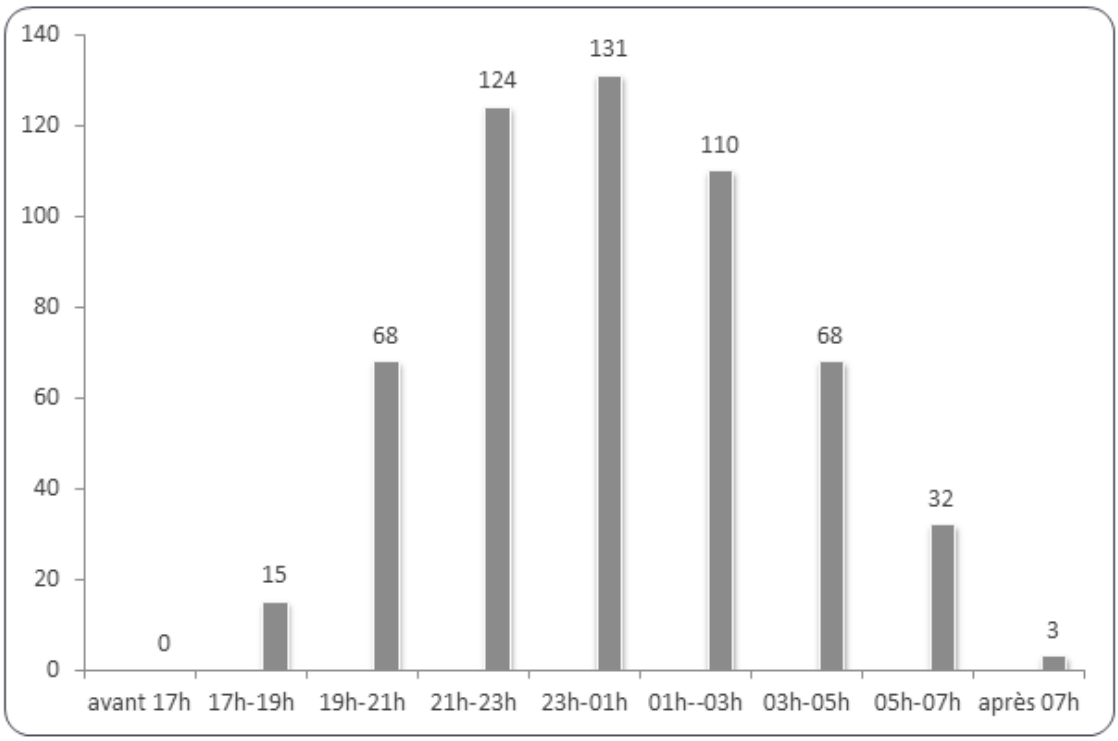

Figure 21 : «Les plages horaires de sortie des informateurs franciliens dans l'espace public de la Ville de Paris, la nuit ou en soirée » (en effectif), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

Enfin, concernant les plages horaires de sorties nocturnes dans l'espace public (Figure 21), la question posée était ouverte[91] afin de confronter les résultats des observations effectuées sur le terrain aux déclarations des informateurs. La plage horaire la plus citée est celle allant de 21 heures à 03 heures du matin : 124 informateurs sur 149 (83 %) ont déclaré sortir dans l'espace public parisien entre 21 heures et 23 heures, 131 informateurs (88 %) entre 23 heures et 01 heure et 110 informateurs (74 %) entre 01 heure et 03 heures. La soirée (19-21 heures) et le cœur de la nuit (03-05 heures) sont moins cités : 68 informateurs sur 149 (46 %) déclarent y être présents à chacune de ces plages horaires ; les extrêmes se trouvant être avant 19 heures (15 informateurs sur 149, 10 %) et après 06 heures (5 informateurs sur 149, 3 %).
Articuler cette question avec celle du temps passé dans l'espace public permet de préciser la configuration temporelle quotidienne des sorties nocturnes. La question posée était fermée[92], afin de proposer aux informateurs une échelle de temps comparable avec leurs déclarations en termes d'horaires de sortie. Plus de la moitié des informateurs déclarent passer en moyenne entre 03 et 06 heures dans l'espace public parisien lors de leurs sorties nocturnes (91 informateurs sur 167, soit 54 %) ; 33 informateurs sur 167 (20 %) déclarent y passer entre 02 et 03 heures ; ils ne sont qu'un dixième à déclarer y passer entre 01 et 02 heures ou entre 06 et 10 heures. Or, une tendance se dessine : le fait de passer un certain temps dans l'espace public de nuit semble propice au décalage tardif de la plage horaire. Ainsi, les sortants restant moins d'une heure dans l'espace public, sortent dans la plage horaire entre 19 heures et 01-02 heures ; ceux y restant entre 02 et 03 heures, sortent entre 20 heures et 03 heures du matin ; ceux y restant entre 06 et 10 heures, sortent entre 20 heures et 05-06 heures du matin.

Ces résultats statistiques montrent que le noctambulisme est un phénomène continuel à Paris, en soirée ou la nuit, mais avec des configurations temporelles diverses pour les sortants et des séquences plus intenses que d'autres. Ces configurations temporelles ont été construites socialement : les habitudes actuelles de sortie ne sont pas « naturelles ». En effet, les sorties de fin de semaine avaient plutôt lieu le dimanche soir au XIX^{e} siècle (S. Delattre, 2003), conduisant à chômer le lundi (« saint Lundi ») voire le mardi, une pratique rendue visible dès la fin du XVII^{e} siècle par la hausse du taux de criminalité (A. Cabantous, 2009). Également, les moments festifs de l'automne et de l'été n'ont pas toujours eu cette intensité (A. Sauvage, C. Moreau, 2006).

---

[91] La question ouverte posée dans le questionnaire était : « *Quelles sont les plages horaires durant lesquelles vous sortez en soirée/la nuit dans l'espace public de la Ville de Paris ?* ». 18 informateurs sur 167 n'ont pas répondu à cette question ou ont proposé une réponse inexploitable (exemple : « *en soirée* »).
[92] La question fermée posée dans le questionnaire était : « *Combien de temps (en heures), en moyenne, passez-vous dans l'espace public, dans la Ville de Paris, lors de vos sorties nocturnes ?* ». Les propositions de réponses étaient : « *[0-1] heure* » ; « *]1-2] heures* » ; « *]2-3] heures* » ; « *]3-6] heures* » ; « *]6-10] heures* » ; « *Plus de 10 heures* ». Tous les informateurs ont répondu à cette question.

Les jeunes hommes urbains ont des configurations temporelles diffuses, les autres ont des configurations temporelles contractées

Les configurations temporelles du noctambulisme sont diversifiées selon les caractéristiques sociodémographiques des sortants : le sexe, l'âge et l'occupation socioprofessionnelle (comprenant le fait d'être étudiant). L. Gwiazdzinski (2005) note qu'avec l'avancée dans le cœur de la nuit, la population présente dans les rues se rajeunit (tout en étant majeure) et se masculinise, les femmes présentes étant davantage accompagnées. L'étude de Fors-Recherche sociale (2013) (AP14) sur les usages des espaces urbains parisiens nocturnes montre un ralentissement et une masculinisation de l'investissement urbain entre 01 heure et 03 heures.

Selon l'enquête par questionnaire, les hommes sont plus nombreux, en moyenne, que les femmes à déclarer sortir toute l'année. Les femmes déclarent plutôt sortir l'été et pendant les vacances scolaires. Alors que la fréquence des sorties ne semble pas varier en fonction du sexe, les jours de sortie diffèrent : les hommes déclarent sortir, en moyenne, davantage que les femmes le jeudi, le mardi et le dimanche (et les femmes, davantage que les hommes le samedi et le lundi). En termes de plages horaires, quel que soit le sexe, les informateurs déclarent majoritairement sortir entre 21 heures et 23 heures. Mais, en s'avançant dans le cœur de la nuit, les hommes se déclarent davantage présents que les femmes (5 points d'écart entre 23 heures et 01 heure, 10 points entre 01 heure et 03 heures, 13 points entre 03 heures et 05 heures). Les femmes déclarent plutôt sortir en soirée (5 points d'écart entre 19 heures et 21 heures).

De même, les informateurs ayant entre 19 et 26 ans sont plus nombreux, en moyenne, à déclarer sortir toute l'année ; les autres concentrent leurs sorties durant la saison chaude. Au niveau des fréquences des sorties, les 23-26 ans, puis, les 19-22 ans sont ceux déclarant le plus sortir, en moyenne : 41 % et 26 % d'entre eux déclarent sortir deux fois par semaine, 20 % et 23 % déclarent sortir trois fois par semaine et 20 % des 23-26 ans, quatre fois par semaine (36 % des 19-22 ans, une fois par semaine). Les plus jeunes sortent une fois ou moins par semaine pour les trois quarts d'entre eux, les plus de 26 ans plutôt une à deux fois par semaine. D'ailleurs, les 23-26 ans sont ceux pour qui les jours de sortie sont plus diffus dans la semaine, avec une importance tout de même marquée pour le jeudi, le vendredi et le samedi. Les moins de 18 ans et les plus de 34 ans déclarant davantage sortir le vendredi et le samedi. En termes de plages horaires, les 19-22 ans sont ceux dont la plage est la plus tardive (de 21 heures à 05 heures), les 27-34 ans étant ceux ayant la plage horaire la plus réduite et précoce (de 20 heures à 02 heures). Les autres tranches d'âge déclarent une plage horaire courant de 20 heures à 03-04 heures.

Le fait d'être étudiant ou actif professionnellement ne modifie pas la saisonnalité de la pratique. Par contre, les actifs ont déclaré sortir plus fréquemment que les étudiants : deux fois par semaine (42 % contre 25 % pour les étudiants) ou une fois par semaine (22 % contre 29 % pour les étudiants). À l'inverse, les étudiants déclarent de plus longues plages

horaires de sorties : de 19 heures à 05 heures pour la moitié d'entre eux (et un quart après 05 heures), les actifs concentrant leurs sorties de 21 heures à 03 heures.
Donc, les hommes, les 19-26 ans et les étudiants sont ceux pour qui la configuration temporelle est la plus floue, la plus diffuse ; alors qu'elle est plutôt concentrée pour les femmes, les moins de 18 ans et plus de 26 ans et les actifs.

Dans la Communauté Autonome de Madrid, l'enquête par questionnaire "Ocio Nocturno en la Comunidad de Madrid" (L. Dionisio, 2003), permet également de noter la variation des temporalités selon les catégories sociales des sortants : le sexe et l'âge.
Les jours de sorties sont majoritairement le samedi, puis, le vendredi (respectivement, pour 84 % et 66 % des répondants), alors que 13 % ont déclaré sortir durant les jours ouvrés hors vendredi (Figure 22). La différenciation selon le sexe n'est pas pertinente, cependant, l'âge est un facteur pertinent :

	18-28 ans	29-39 ans	40-54 ans	55-70 ans	Total	Hommes	Femmes
Jour ouvré	10	13	13	28	**13**	13	13
Vendredi soir	71	62	64	52	**66**	68	63
Samedi soir	90	83	78	68	**84**	85	83
Dimanche soir	10	6	6	12	**8**	10	7
Jour férié	10	6	5	4	**7**	6	9

Figure 22 : « Les jours de sortie des répondants selon l'âge et le sexe » (en %), 2003, source : L. Dionisio (n = 533)

	18-28 ans	29-39 ans	40-54 ans	55-70 ans	Total	Hommes	Femmes
20-23 heures	50	62	78	92	**62**	61	64
23-02 heures	50	35	21	8	**37**	37	36
02-05 heures	-	1	1	-	**1**	1	-
05-08 heures	-	1	-	-	**-**	-	-

Figure 23 : « Les plages horaires de début des sorties des répondants selon l'âge et le sexe » (en %), 2003, source : L. Dionisio (n = 533)

	18-28 ans	29-39 ans	40-54 ans	55-70 ans	Total	Hommes	Femmes
20-23 heures	-	2	4	32	**3**	3	3
23-02 heures	13	34	47	64	**30**	27	32
02-05 heures	43	43	42	4	**41**	39	43
05-08 heures	38	13	6	-	**21**	25	17
Plus tard	6	5	1	-	**4**	5	3

Figure 24 : « Les plages horaires de fin des sorties des répondants selon l'âge et le sexe » (en %), 2003, source : L. Dionisio (n = 533)

Les plages horaires de sorties sont délimitées entre un début vers 20-23 heures (pour 62 % des répondants) et une fin de soirée entre 02 et 05 heures (pour 41 % des répondants). Néanmoins, les femmes déclarent terminer plus tôt leurs soirées que les hommes. De même, plus les interrogés sont âgés, plus leur soirée commence tôt et termine tôt, en durant moins longtemps. Ainsi, la moitié des 18-28 ans commencent leur soirée entre 20 heures et 23 heures contre 62 % des 29-39 ans et 92 % des 55-70 ans. De même, 38 % des 18-28 ans terminent leur soirée entre 05 heures et 08 heures contre 13 % des 29-39 ans. Sachant que 90 % des moins de 28 ans déclarent sortir de nuit au moins une fois par mois, il est intéressant d'indiquer les fréquences globales de sortie relatives à cette tranche d'âge afin de voir des tendances se dessiner : 32 % déclarent sortir environ une fois par semaine et 28 %, plusieurs fois par semaine[93].

Les « grosses » soirées ont plutôt lieu le week-end lors de la saison chaude

Afin d'approfondir la démarche quantitative à propos des configurations temporelles du noctambulisme, dix-huit informateurs franciliens ont été sélectionnés pour réaliser un entretien semi-directif. L'objectif était, en partie, de comprendre les sens subjectifs que ces informateurs donnent à leurs configurations temporelles de noctambulisme. Hormis la question d'ouverture descriptive et large[94], aucune question du guide d'entretien ne portait précisément sur ces configurations. Il s'agit plutôt d'une thématique transversale qui est visible à travers, par exemple, des questionnements sur les manières de concilier la vie active et la vie festive, les représentations à propos des nuits urbaines ou les potentiels conseils pour des profanes. Une analyse thématique transversale permet de soulever les éléments de rationalisation des informateurs, d'apporter des clés de lecture par rapport au caractère plus ou moins diffus de la pratique selon les échelles temporelles et catégories sociales.

L'ensemble des informateurs interrogés différencient le noctambulisme selon des échelles temporelles. Tout d'abord, la saisonnalité modifie l'utilisation de la rue et les lieux de la pratique. L'hiver, la rue est un support des déplacements pour aller d'un établissement de convivialité à un autre, ou entre le domicile et un établissement de convivialité, par une démarche au rythme rapide. Étant donné que l'offre en événements se raréfie, les soirées festives ont lieu majoritairement au domicile ou dans un bar. L'été, par contre, est propice à une utilisation utile et ludique de l'espace urbain extérieur (parcs, places, rues). Ainsi, les soirées se prolongent ; elles débutent dès l'après-midi pour pique-niquer sur le Canal Saint-Martin, les quais de Seine ou dans un parc. Le budget de la soirée est moins important du fait de l'achat des biens en supermarché ou en épicerie, à consommer avant d'aller éventuellement dans un bar ou une boîte de nuit. L'offre en événements est plus

[93] 27 % déclarant sortir au moins une fois par mois et 2 %, tous les jours.

[94] La question d'ouverture posée en entretien semi-directif était : « *Pouvez-vous me raconter comment se déroulent vos expériences nocturnes dans la Ville de Paris ?* ». Un des éléments de relance portait sur la temporalité (saison, jours et horaires).

importante et diversifiée (cinéma et concerts en plein air, etc.), ainsi que le nombre de places dans les établissements de convivialité, du fait du déploiement des terrasses extérieures. L'architecte-urbaniste J. Gehl (2012 : 158) note une tendance au développement des terrasses, même dans des régions froides et pluvieuses, favorisant les activités récréatives.

L'argument principal des sortants justifiant cette différenciation de pratique est le climat : des températures basses et la pluie impliquent le repli en intérieur face à des températures élevées et le soleil enjoignant à sortir. La saison chaude est propice aux déambulations et marches de loisir, aux pauses lors des déambulations pour « *profiter* » du milieu, pour « *traîner* » *(sic.)*. Néanmoins, et ce principalement pour les étudiants, cet argument est articulé aux vacances scolaires estivales de longue durée qui permettent de prolonger les soirées (absence de responsabilités scolaires). Cela implique une disponibilité plus importante des autres sortants de la même classe d'âge. Certains informateurs (minoritaires) vivent jour après jour en fonction des moments festifs : dormir la journée et se réveiller l'après-midi pour débuter une soirée. Ce phénomène est bien mis en lumière par le réalisateur Montxo Armendariz qui, dans le film *Historias del Kronen* (1995)[95], décrit les vacances du jeune Carlos, issu de la classe moyenne élevée en Espagne, dont voici un résumé synthétique :

> Un coup de téléphone sonne et Carlos s'en va rejoindre ses amis dans un bar, commençant par boire une bière. Puis, la fête s'intensifie par le fait d'aller à un concert de rock, de fumer, de prendre de la drogue (cocaïne, LSD, etc.) et de s'alcooliser pour tenir toute la nuit, s'amuser et se dépasser. Après un temps de repos dans l'espace urbain pour se poser et discuter en buvant un verre, les transgressions des normes sociales et légales ont lieu : monter en haut d'un bâtiment en travaux, se suspendre à un pont, aller nu dans une piscine, etc., ce qui s'avérera fatal pour l'un de ses amis. Puis, le temps de la sexualité devient pressant, par la recherche d'une fille dans les bars ou discothèques. Au petit matin, le jeune Carlos rentre chez lui et dort jusqu'à 14-15 heures, se douche, puis le téléphone sonne…

Seuls deux informateurs interrogés ne voient pas de différenciation de leur pratique selon la saisonnalité (l'un est inactif et l'autre sort en fonction d'une activité sportive se déroulant toue l'année).

À l'échelle hebdomadaire, la différenciation porte sur l'écart entre la semaine et le week-end. La semaine correspond plutôt au moment des soirées de courte durée, s'arrêtant avec la fin des métros qui constitue une véritable contrainte horaire pour les sortants. Ainsi, les soirées sont relatives à un moment convivial autour d'un verre, encadré par la période courant de la fin de la journée de cours ou de travail aux derniers métros. Pour les actifs, cela est justifié par le fait de devoir travailler le lendemain, de « pouvoir gérer » suite à un

[95] ARMENDARIZ, Montxo, réal. (1995), *Historias del Kronen* [DVD], E. QUEREJETA, Espagne, 95 min. Ce film est basé sur une nouvelle de José Angel Manas dont plusieurs éléments (notamment la fin) ont été modifiés.

temps suffisant de récupération. Ainsi, les moments festifs sont davantage dirigés vers un but (un lieu en général) et moins fréquents. Pour les inactifs (dont les étudiants), la distinction est plus floue entre semaine et week-end, les soirées de semaine étant annulées en cas de projet de travail important sur une période donnée. Ainsi, la période des examens est moins investie. Par contre, le fait que les lieux festifs soient moins fréquentés en semaine est plutôt bien vécu car propice à « profiter » de manière détendue et à la découverte de nouveaux lieux. Certains informateurs effectuent également une différenciation des lieux et activités en fonction des jours de la semaine ; ils ont établi une sorte de calendrier des sorties hebdomadaires relatif à la disponibilité d'un ami (ou groupe), à une offre festive telles les soirées gay du « Rosa Bonheur » le dimanche, ou à un événement particulier tels les entraînements sportifs, la fin des cours, etc. De son côté, le week-end, débutant le jeudi soir (voire le mercredi soir), est propice à des soirées prolongées sur la durée, du fait de l'absence de contraintes professionnelles le lendemain (samedi ou dimanche). Les soirées les plus mémorables sont, selon eux, celles qui se prolongent jusqu'à 07-08 heures du matin, voire durent tout un week-end, tel qu'en *free-party* ou dans les boîtes de nuit berlinoises (F. Guérin, 2015). Elles donnent lieu à des déambulations à pied décousues, à des pauses en fonction des offres attractives de la vie nocturne. Ainsi, les soirées du week-end se terminent davantage avec le passage des premiers transports en commun (métro ou réseau express régional), voire la prise d'un taxi pour les informateurs les mieux dotés financièrement. Alors que les sorties le week-end sont désirées, l'idée d'effectuer une « grosses soirée » est vécue comme une obligation sociale, surtout par ceux pouvant en effectuer en semaine. Deux facteurs principaux jouent sur la mise en œuvre de cette obligation sociale : la disponibilité des amis/potes de sortie et l'offre festive, notamment au niveau des boîtes de nuit. Ce décalage horaire entraîne néanmoins une fatigue physiologique, nécessitant des périodes de récupération.

Enfin, en termes horaires, la différenciation dans la pratique du noctambulisme est liée à la différenciation hebdomadaire et saisonnière. Elle permet de lire un plan des trajectoires festives. Le schéma horaire typique – tout en sachant qu'il existe des variations selon l'animation des soirées et la disponibilité (financière, psychologique, sociale) à sortir – est le suivant :

- Début de soirée nommé *before*[96] entre 17 et 20 heures durant la saison chaude (pour des pique-niques dès la fin de l'après-midi ou la terrasse d'un bar) ou 19-20 heures durant l'hiver, soit après la journée de travail ou de cours (pour profiter des tarifs exceptionnels durant les *happy hours* en bar, surtout pour les étudiants). Il s'agit d'un moment d'activité urbaine diversifiée et mixte socialement, mêlant les activités culturelles, de restauration et ludiques ;
- Une alternative du début de soirée nommé *before* est entre 21 et 23 heures, au domicile d'un membre du groupe de sortants ;

[96] Début de soirée servant de préparation avant d'entrer dans le cœur de la soirée.

- Jusqu'à 00-02 heures, les lieux de sortie peuvent se succéder entre le domicile (ou l'espace public) et un bar, voire entre plusieurs bars ;
- Entre minuit et deux heures, un choix est opéré pour rentrer chez soi (du fait de l'arrêt des métros et du réseau express régional) ou continuer ; le fait de rentrer étant plutôt lié à l'hiver et aux jours de semaine (du fait des responsabilités professionnelles), mais, la disponibilité financière et l'animation de la soirée peuvent entrer en compte dans le calcul coût/risque de continuer ou non - le risque étant d'être dans un « *plan foireux* » *(sic.)*, c'est-à-dire, d'effectuer une errance sans événement, voire menant à des formes de violence physique ou verbale, ou de dépenser de l'argent pour une soirée qui n'en « *vaut pas le coup* » - ; un calcul dépendant de la possibilité de rentrer chez soi (donc du lieu de résidence) plus ou moins facilement sans transports en commun ferrés ;
- Vers 02-03 heures, surtout lors de la saison chaude et le week-end, la soirée se poursuit dans une discothèque ou un bar dansant jusqu'à 05-06 heures. Si durant cette période de temps la soirée consiste en une errance urbaine sans événement, le choix du retour au domicile est fait ;
- Vers 06-07 heures, un choix est opéré pour rentrer chez soi (du fait de la reprise des métros et du réseau express régional), en fonction de l'animation de la soirée et des opportunités présentes. Les rares sortants continuant leur soirée effectuent un *after* (une soirée après la soirée « officielle » en discothèque) au domicile d'un membre du groupe, dans un établissement de convivialité spécialisé dans les *after*, dans un bar ouvrant au petit matin ou dans un lieu non-officiel (un squat), jusqu'à 10 heures, voire midi. Le fait qu'il fasse jour peut rebuter certains sortants, faisant directement référence à un mode de ville diurne.

De fait, les informateurs rationalisent le phénomène de diffusion/contraction des temporalités du noctambulisme par : le facteur climatique, l'offre événementielle plus ou moins diversifiée et l'offre relative aux établissements de convivialité, l'offre de mobilités et la facilité pour rentrer au domicile, l'animation durant la soirée et la disponibilité de proches, et l'inscription du rythme festif dans d'autres rythmes (dont celui du travail et du temps de récupération physiologique). La grande diversité des possibilités parisiennes est cadrée temporellement. Paris n'est pas vécue comme une ville où le contexte permet de continuer la soirée après une boîte de nuit par exemple, sauf pour les informateurs fins connaisseurs. Paradoxalement à ce cadrage temporel, les représentations des informateurs sur les nuits urbaines festives portent sur la dimension alter-temporelle : la nuit en tant que temps de « liberté », laissant place aux formes d'improvisation, au fait de se laisser happer par un événement. Cette vision des nuits urbaines festives est une opposition radicale à la représentation diurne en tant que contraintes horaires et prévisibilité.

2. Les lieux du noctambulisme

Les lieux investis dans l'espace urbain relèvent d'une construction sociale qui organise les formes d'accessibilité à des espaces. Dans le cadre du noctambulisme, l'espace public des places et berges et les espaces marchands voués à la convivialité, dans l'hyper-centre ou au niveau des polarités festives, constituent la principale configuration spatiale. Cependant, celle-ci est plus ou moins diversifiée selon les conditions sociodémographiques des sortants. Il est intéressant de comprendre les conditions et potentiels de sortie selon l'organisation sociale de l'accessibilité aux espaces. Or, les sortants se jouent de ce conditionnement ; ils territorialisent le noctambulisme selon leurs propres attentes.

2.1. Les pôles urbains festifs et de convivialité

Un pôle urbain correspond à un territoire urbain qui :

- est repérable en termes démographiques (concentration d'activités résidentielles et d'usagers) et fonctionnels (services urbains diversifiés ; activités culturelles, ludiques et commerciales) par une importance en poids ;
- joue un rôle dans la structuration et l'organisation nocturne du territoire parisien, voire métropolitain, par son rayonnement. La zone d'influence et de chalandise peut être internationale ;
- fait l'objet de stratégies politiques ;
- entre dans un système de polarités dynamiques et réticulaires.

L'identification des pôles urbains nocturnes a été effectuée via quatre moyens : une analyse des rapports d'étude relatifs aux usages nocturnes parisiens ; la prise en compte des dispositifs mis en place la nuit ; une enquête exploratoire (observations) ; une analyse de données de mobilités. Ces divers moyens étudiés permettent de réaliser la carte suivante (Figure 25) :

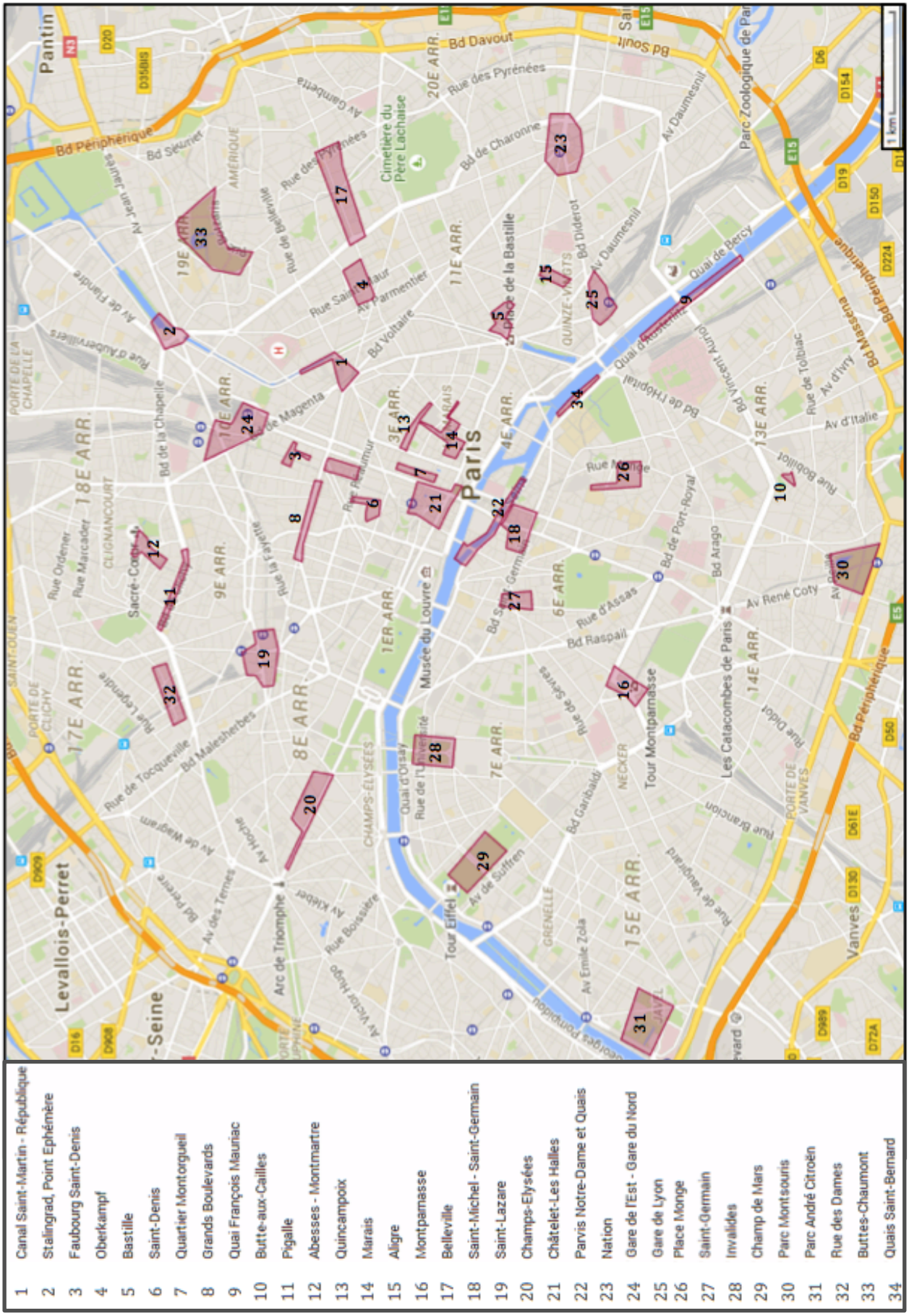

Figure 25 : « Les pôles urbains nocturnes potentiels dans la Ville de Paris », 2016, source : Google Maps, réalisation : auteur

Ce relevé a été effectué dans le cadre d'une étude menée en 2016 pour la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires de la Mairie de Paris, commanditée par le chargé de la politique de la nuit. L'objectif de l'étude est de s'attacher à la compréhension des processus de polarisation nocturne en fonction des temporalités diversifiées. Le relevé permet de montrer une grande diversité de pôles, en fonction de leur type : espaces verts (parcs ouverts la nuit), plateformes de mobilité (les pôles de gares notamment), quais et berges (de la Seine et du Canal Saint-Martin), ainsi que des rues et places.

Afin de préciser la dernière catégorie – relative au réseau viaire – il est intéressant de se référer à la carte des « débits de boisson » (code 56.3 de la Nomenclature d'Activités Françaises, INSEE, 2015), qui comprennent les « *activités de préparation et de service de boissons destinées à la consommation sur place* ». Il s'agit des bars, des cafés, des discothèques et des pistes de danse, des vendeurs de boissons itinérants. La dénomination montre l'importance de l'alcool lors des sorties festives. Les données sur ces établissements sont éparses et peu harmonisées. Selon B. Gualbert (Centre Régional d'Observation du Commerce, de l'Industrie et des Services, 2007), l'Ile-de-France comptait en 2006 : 2.053 bars (soit une diminution de 739 établissements par rapport à 2000, 26 points) et 1.298 cafés-tabac (soit une diminution de 270 établissements par rapport à 2000, 17 points). Cet écart entre le nombre de bars et de cafés-tabac est principalement visible à Paris, l'écart étant bien moins prononcé dans les autres villes d'Ile-de-France. Cela semble dû au développement des bars, notamment dans des pôles festifs, tel qu'il sera montré par la suite. La ville de Paris est la ville en Ile-de-France comptant la majorité des établissements avec 985 bars et 382 cafés-tabac, dont les trois-quarts ont moins de deux salariés, et environ 170 discothèques. Les établissements à caractère sexuel, inclus dans les trajectoires festives de certains sortants, sont concentrés au niveau de la rue Saint-Denis, du boulevard Clichy, de la rue de la Gaité et aux environs du Palais-Royal. L'Apur (2015) (Figure 26, Figure 27, Figure 28) a réalisé des cartes de localisation de ces établissements à Paris, selon trois séquences temporelles : 22h00-00h30, 00h30-02h00, 02h00-06h00. La première séquence s'arrête avec la fin du service des métros et la seconde séquence avec la fermeture réglementée des bars. La première séquence ne présente pas les discothèques, ouvertes plutôt en seconde partie de soirée. Cependant, elle montre les quelques péniches-bars présentes à Paris et les nombreux autres établissements festifs.

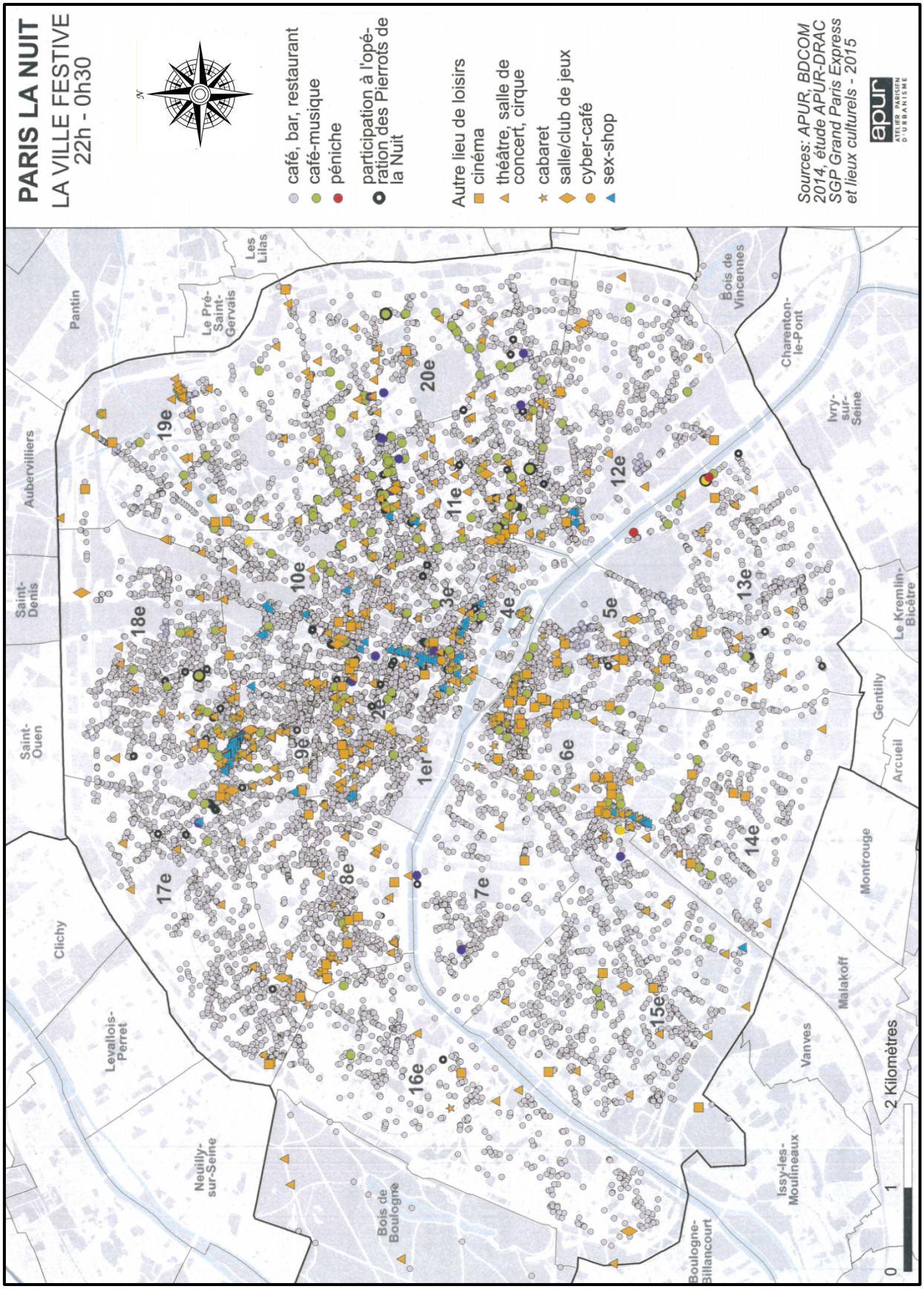

Figure 26 : « Localisation des établissements festifs et de loisirs ouverts de 22h00 à 00h30 dans la Ville de Paris », 2015, sources : Apur, BDCom (Banque de données sur le commerce à Paris), réalisation : APUR-DRAC, SGP Grand Paris Express et lieux culturels

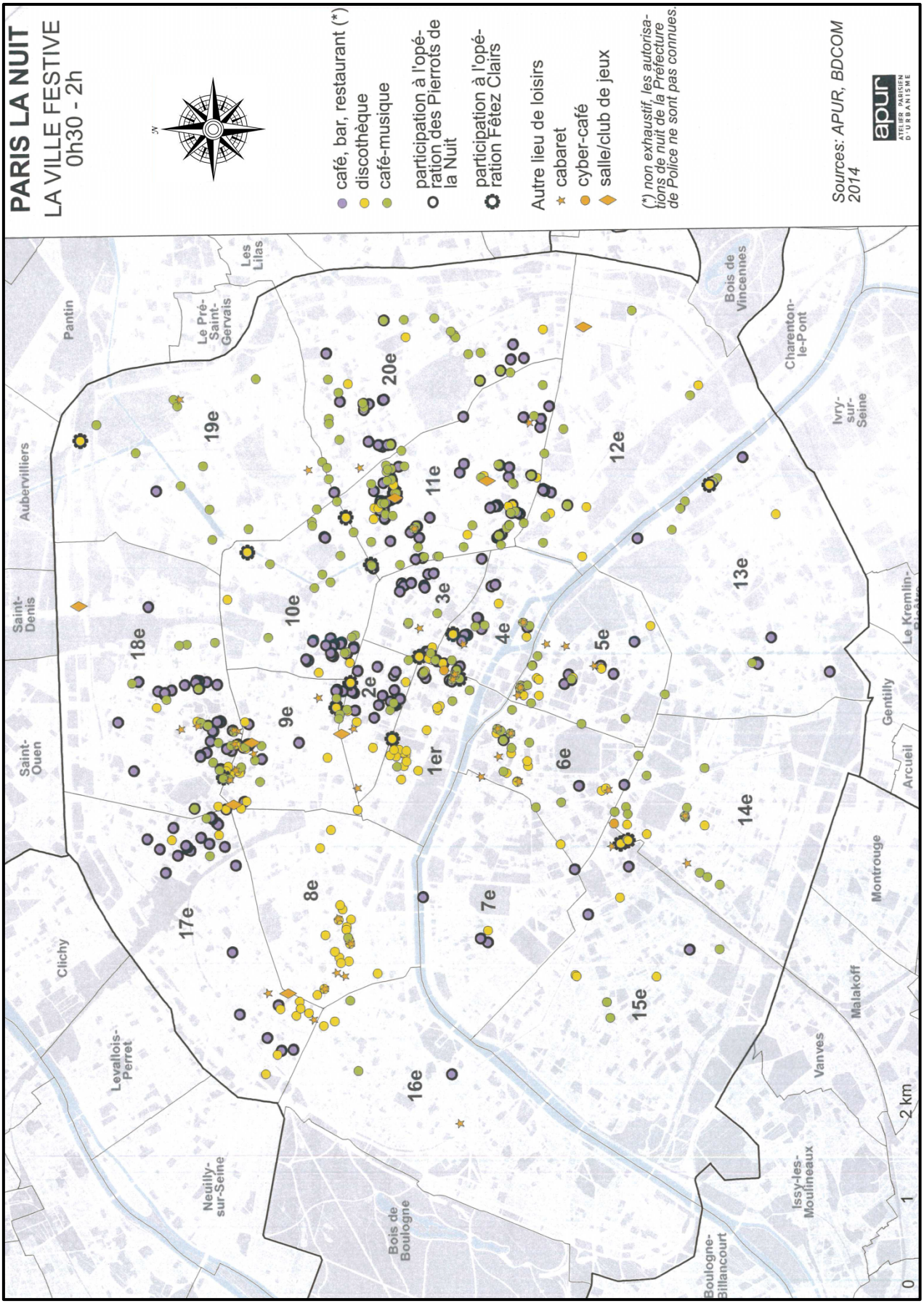

Figure 27 : « Localisation des établissements festifs et de loisirs ouverts de 00h30 à 02h00 dans la Ville de Paris », 2015, sources : Apur, BDCom, réalisation : APUR-DRAC, SGP Grand Paris Express et lieux culturels

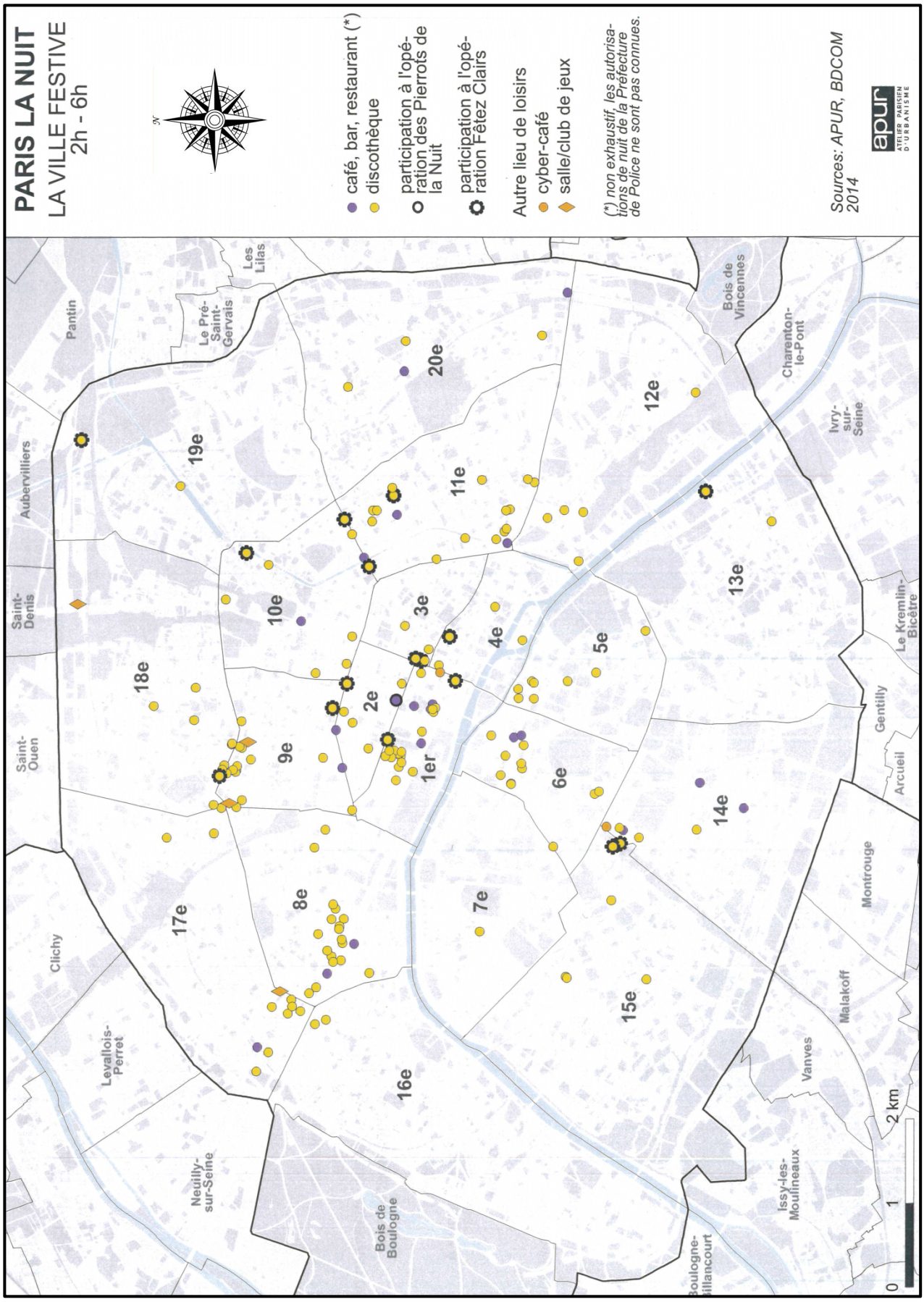

Figure 28 : « Localisation des établissements festifs et de loisirs ouverts de 02h00 à 06h00 dans la Ville de Paris », 2015, sources : Apur, BDCom, réalisation : APUR-DRAC, SGP Grand Paris Express et lieux culturels

Ces cartes permettent de noter une grande diversité de l'offre et une répartition assez homogène des établissements à Paris entre 22 heures et 00 heures 30, avec tout de même une prééminence des arrondissements centraux de Paris.
Néanmoins, cette répartition des établissements parisiens évolue au cours de la nuit vers une polarisation des établissements et une homogénéisation des types d'activités. Ainsi, entre 00 heures 30 et 02 heures, il y a un resserrement des activités nocturnes autour des bars, des boîtes de nuit et des établissements à caractère sexuel. La configuration en polarités est bien plus visible dans cette tranche horaire, autour de Châtelet, des Champs-Élysées, de Montparnasse, de Saint-Michel et Saint-Germain des Prés, de Pigalle et Montmartre, du Marais, d'Oberkampf ou de Bastille, soit une polarisation autour du centre, du nord et de l'est parisien (en plus des Champs-Élysées). Après 02 heures du matin, il reste des établissements à vocation nocturne (lieux de spectacles musicaux ou de danse) ou implantés dans un secteur festif, touristique ou culturel. Les boîtes de nuit correspondent à l'offre majoritairement proposée à Paris, dont (par ordre décroissant du nombre de boîtes de nuit) aux Champs-Élysées, aux Halles/Marais, au niveau du boulevard de Clichy, des Grands Boulevards, d'Opéra, de Saint-Germain-des-Prés et de Bastille, de République, d'Oberkampf, du Palais-Royal et de Montparnasse, d'après la Chambre Syndicale des Cabarets Artistiques, salles et lieux de spectacles vivants (variétés, jazz, chansons) et Discothèques de France.

À Madrid, dans la zone intra-périphérique (M-30) comprenant les sept districts centraux de la ville (*Centro, Retiro, Arganzuela, Salamanca, Chamberí, Chamartín* et *Tetuán*), les établissements festifs et de convivialité correspondent aux bars, aux *bares de copas*[97] et aux discothèques. Les données sur ces établissements sont peu nombreuses et difficilement accessibles. Les pages jaunes espagnoles furent donc une ressource pour quantifier ces établissements. Il est possible de noter qu'il y a environ 1.290 bars (contre 1.370 à Paris) ; environ 160 *bares de copas* et 100 discothèques (contre 170 discothèques à Paris). Or, de 2008 à 2013, entre 60 et 100 discothèques ont fermé à Madrid, d'après l'alliance interentreprises du loisir nocturne et du tourisme « ProNoche »[98]. Il y a également environ 2.500 restaurants, *bodegas* et cafétérias ; 240 cinémas ; 30 salles de concerts ; etc. La répartition des bars est relativement homogène à Madrid, avec une prééminence du centre de la ville (notamment le quartier universitaire) (Figure 29).

[97] Les *bares de copas* sont semblables aux bars de nuit en France, avec la vente de mixtures d'alcools forts avec des softs et une activité de danse prédominant.
[98] ProNoche (2013), "Empresarios del ocio nocturno manifiestan su situación "desesperada" ante la nueva subida de impuestos". Madrid: *Europa Press*, 2 mai.

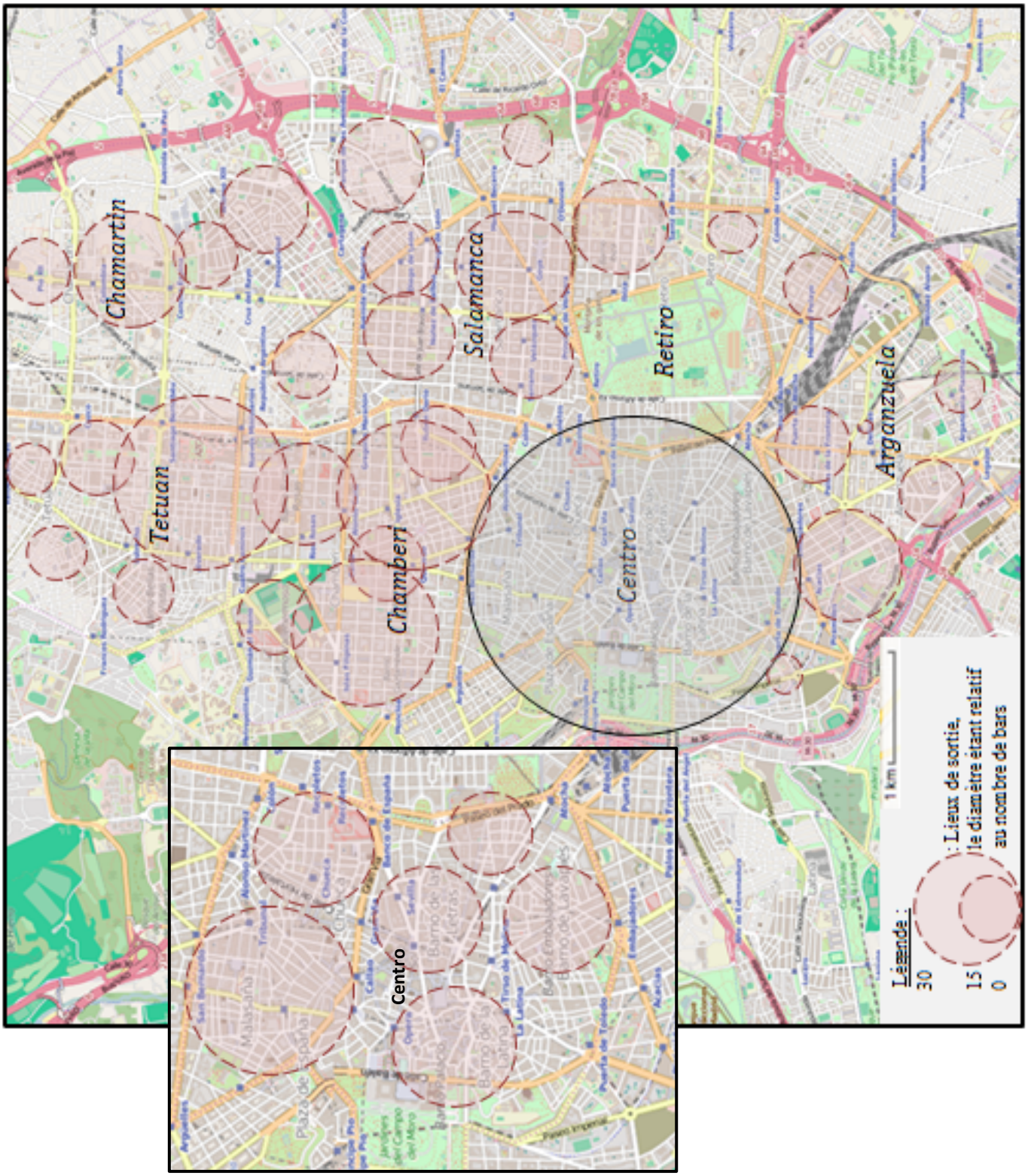

Figure 29 : «Localisation des bars en fonction des quartiers de la Ville de Madrid intra-périphérique », 2016, source : Géoportail, réalisation : auteur

La répartition par district des bars madrilènes est la suivante (Figure 30) :

Centro		**Retiro**		**Salamanca**		**Arganzuela**	
Cortes	54	*Adelfas*	4	*Castellana*	27	*Atocha*	1
Embajadores	66	*Ibiza*	29	*Fuente del berro*	14	*Imperial*	11
Justicia	66	*La estrella*	3	*Goya*	36	*La chopera*	21
Palacio	75	*Los jeronimos*	6	*Guindalera*	28	*Las acacias*	32
Sol	65	*Niños jesus*	14	*Lista*	24	*Las delicias*	5
Universidad	114	*Pacifico*	20	*Recoletos*	23	*Legazpi*	16
X	-	X	-	X	-	*Palos de moguer*	22
448		**77**		**157**		**112**	

Tetuán		**Chamartín**		**Chamberí**	
Almenara	15	*Castilla*	14	*Almagro*	24
Bellas vistas	18	*Ciudad jardin*	22	*Arapiles*	23
Berruguete	17	*El viso*	19	*Gaztambide*	47
Castillejos	25	*Hispanoamerica*	37	*Rios rosas*	32
Cuatro caminos	53	*Nueva españa*	19	*Trafalgar*	48
Valdeacederas	16	*Prosperidad*	27	*Vallehermoso*	24
149		**141**		**203**	

Figure 30 : «Le nombre de bars en fonction des quartiers de la Ville de Madrid intra-périphérique », 2016, source : pages jaunes espagnoles

Néanmoins, la localisation de l'offre d'établissements évolue au cours de la nuit pour se polariser au niveau du *Centro*, ainsi que des districts de *Salamanca, Chamberí, Chamartín*. La fermeture tardive des *bares de copas* (03 heures) et des discothèques (fréquentées à partir de 02 heures, alors que les bars classiques ferment), permet de noter une forme de concurrence entre ces deux types d'établissements et un renforcement de la centralité. Les *bares de copas* (Figure 31) prédominent à Madrid, principalement dans les quartiers centraux de la Justice, les quartiers universitaires, du Palais Royal et *del Sol,* ainsi que dans les quartiers nord de *Trafalgar, Vallehermoso* et *Hispanoamerica* ; les boîtes de nuit (Figure 32) étant, principalement, dans les quartiers centraux de la Justice, les quartiers *del Sol, Cortes* et universitaire.

Centro		Retiro		Salamanca		Arganzuela	
Cortes	9	*Adelfas*	0	*Castellana*	8	*Atocha*	0
Embajadores	3	*Ibiza*	2	*Fuente del berro*	1	*Imperial*	2
Justicia	18	*La estrella*	1	*Goya*	3	*La chopera*	4
Palacio	11	*Los jeronimos*	2	*Guindalera*	1	*Las acacias*	2
Sol	8	*Niños jesus*	2	*Lista*	1	*Las delicias*	0
Universidad	15	*Pacifico*	1	*Recoletos*	2	*Legazpi*	0
X	-	*X*	-	*X*	-	*Palos de moguer*	0
64		**8**		**16**		**8**	

Tetuán		Chamartín		Chamberí	
Almenara	1	*Castilla*	1	*Almagro*	2
Bellas vistas	0	*Ciudad jardin*	3	*Arapiles*	1
Berruguete	1	*El viso*	2	*Gaztambide*	2
Castillejos	5	*Hispanoamerica*	7	*Rios rosas*	4
Cuatro caminos	2	*Nueva españa*	4	*Trafalgar*	8
Valdeacederas	0	*Prosperidad*	5	*Vallehermoso*	7
9		**22**		**24**	

Figure 31 : «Le nombre de *bares de copas* en fonction des quartiers de la Ville de Madrid intra-périphérique », 2016, source : pages jaunes espagnoles

Centro		Retiro		Salamanca		Arganzuela	
Cortes	6	*Adelfas*	0	*Castellana*	1	*Atocha*	0
Embajadores	4	*Ibiza*	0	*Fuente del berro*	0	*Imperial*	2
Justicia	10	*La estrella*	0	*Goya*	1	*La chopera*	0
Palacio	4	*Los jeronimos*	0	*Guindalera*	0	*Las acacias*	2
Sol	7	*Niños jesus*	3	*Lista*	0	*Las delicias*	0
Universidad	5	*Pacifico*	0	*Recoletos*	8	*Legazpi*	0
X	-	*X*	-	*X*	-	*Palos de moguer*	0
36		**3**		**10**		**4**	

Tetuán		Chamartín		Chamberí	
Almenara	0	*Castilla*	0	*Almagro*	3
Bellas vistas	0	*Ciudad jardin*	1	*Arapiles*	0
Berruguete	0	*El viso*	2	*Gaztambide*	2
Castillejos	3	*Hispanoamerica*	2	*Rios rosas*	2
Cuatro caminos	3	*Nueva españa*	2	*Trafalgar*	5
Valdeacederas	0	*Prosperidad*	0	*Vallehermoso*	2
6		**7**		**14**	

Figure 32 : «Le nombre de discothèques en fonction des quartiers de la Ville de Madrid intra-périphérique », 2016, source : pages jaunes espagnoles

La géographie de l'offre des établissements festifs et de convivialité parisienne et madrilène a tendance à se concentrer en pôles – avec une prééminence de l'hyper-centre - et l'offre commerciale se restreint au cœur de la nuit. Les pôles attractifs – moins nombreux et plus épars au cœur de la nuit - sont ceux disposant du plus grand nombre d'établissements dès le début de la soirée.

Cependant, certains pôles festifs et de convivialité ne sont pas représentés, à l'instar des espaces publics tels que les berges de la Seine et du Canal Saint-Martin et les espaces verts ouverts la nuit. À Madrid, les berges du *Manzanares* ne sont pas investies la nuit ; l'éloignement géographique du fleuve par rapport au centre de la ville peut l'expliquer. Ces espaces publics ne sont pas représentés car il n'y a pas d'établissements. Or, leur proximité avec les pôles d'établissements festifs et de convivialité peut interroger sur la structuration en réseau du territoire des sortants.

Cette distribution des pôles festifs et de convivialité permet de montrer que la catégorisation opérationnelle et stable de « l'espace public » est à réinterroger. De fait, les soirées prennent place dans un ensemble diversifié de lieux qui sont polarisés, avec une prééminence de l'hyper-centre. Il semble exister un lien entre la géographie de l'offre des établissements festifs et de convivialité et les espaces publics. Donc, le caractère juridique du lieu importe peu. D'ailleurs, nombre d'auteurs ont pu montrer le caractère scientifiquement inopérant de la catégorisation binaire public-privé (politique-économique) en tant qu'espaces étanches, comme le souligne N. García Canclini (1996) :

> "*Confirmamos la recomendación de John Keane de que no conviene reificar lo público ni lo privado como esferas o espacios discretos, sino más bien concebirlos como sistemas modulares de redes que se superponen*" (N. García Canclini, 1996 : 10)[99].

La distinction entre ces types d'espaces est floue, relative à la définition des acteurs sociaux en situation. Il n'y a pas une nature spatiale différente mais des degrés selon des caractéristiques plus ou moins activables dans chaque espace, qui se définissent par l'accessibilité physique et sociale, l'ambiance, etc. Cependant, la définition d'un lieu qui reçoit du public, pour un espace public, n'est pas entièrement satisfaisante non plus car elle implique de définir quel public est autorisé ou exclus. En fait, il semble que définir un espace public avec des critères statiques, essentialisant, n'est pas opérant scientifiquement. C'est pourquoi l'analyse des territoires du noctambulisme est effectuée via une vision plus large que celle de l'espace public au sens juridique.

[99] « *Nous confirmons la recommandation de John Kean selon laquelle il ne convient pas de réifier ce qui est considéré comme public ou comme privé en tant que sphères ou espaces étanches. Il faudrait plutôt les considérer comme des systèmes modulaires de réseaux qui se superposent* ».

2.2. Les processus de polarisation de lieux festifs

Revenir sur l'évolution locale de pôles festifs permet de comprendre comment l'offre a pu se construire et leur investissement actuel. Deux focus sont effectués, sur le quartier de *Chueca* à Madrid (par rapport au quartier du Marais à Paris) et sur le pôle festif de la Bastille à Paris. L'analyse des processus de polarisation (des configurations d'attraction/répulsion dynamiques) permet de mettre en évidence des processus de gentrification, dont la définition retenue ici est celle de R. Glass (1964). Cependant, l'analyse ne s'arrête pas à la gentrification résidentielle et prend en compte les mutations socioéconomiques d'un quartier et leurs impacts urbains, notamment relatifs à la festivité nocturne, tel que décrit par Smith et Williams (1986). Il s'agit d'envisager la gentrification dans un processus plus large en incluant des transformations spatiales, sociales et économiques (S. Zukin, 1987, 2008). Comprendre ce processus permet de pointer l'évolution de l'offre commerciale de ces pôles en termes de types de commerces et de cible et le potentiel décalage entre les caractéristiques sociodémographiques des résidents et celles des sortants. Ce décalage peut être l'un des facteurs explicatifs des conflits portant sur les usages temporellement différenciés de l'espace public (cf. partie VI).

La construction d'un pôle festif gay à Madrid, une « gaytrification »

La vie nocturne madrilène est sectorisée géographiquement par thématiques. Pour illustration, le quartier de *Las Letras*, notamment la rue *Huertas*, est réputé pour être un lieu où l'on écoute de la musique jazz, flamenco, pop-rock, fréquenté par des sortants de tout âge, notamment des étudiants étrangers, touristes et personnalités du théâtre et de la télévision. Le quartier de *Malasaña* propose plutôt une fête où les airs rock des années 1980 ne sont jamais très loin. L'avenue *Princesa* est plutôt fréquentée par un public jeune et étudiant, pour des soirées dites « commerciales », c'est-à-dire, centrées sur l'industrie du *clubbing*. Le quartier de *Salamanca* regroupe un certain nombre d'établissements de standing, avec notamment des services de voituriers. Les spectacles de théâtre ouverts à un large public se trouvent davantage dans le quartier de *La Latina*. Quant aux festivités populaires et multiculturelles, elles se situent dans les bars, cafés, salles et espaces publics de *Lavapiès*. Les alentours de la place de *Callao* trouvent leur public nocturne désirant sortir en discothèque. Enfin, le quartier de *Chueca* est l'un des quartiers les plus festifs de la ville, s'adressant à tout type de générations et plutôt fréquenté par un public homosexuel.

Le quartier de *Chueca* (une délimitation non-officielle) fait partie, administrativement, du quartier *Justicia*. En termes sociodémographiques[100], le quartier *Justicia* comptait, en 2015, 16.622 résidents administratifs pour une superficie de 0,74 km^2 ; il est l'un des plus denses de la ville en population résidente. La distribution par classes d'âges est la suivante : 9 % de 0-14 ans, 15 % de 15-29 ans, 32 % de 30-44 ans, 23 % de 45-60 ans, 13 % de 60-74 ans et 9 % de plus de 74 ans. Il est intéressant de noter – de manière similaire dans le district du *Centro* auquel

[100] Área de Gobierno de Economía, Hacienda y Administración Pública. Dirección General de Estadística (2015), « Padrón Municipal de Habitantes ».

appartient le quartier *Justicia* – que cette répartition correspond au taux le plus bas des 0-14 ans (2 à 10 points de différence avec les autres districts) et au taux le plus élevé des 30-44 ans (7 à 14 points de différence avec les autres districts). Également, plus de la moitié des résidents (54 %) sont diplômés du supérieur dans le quartier *Justicia*, contre 45 % dans le district *Centro* et 34 % dans la ville de Madrid. Les résidents du quartier *Justicia* sont donc majoritairement des 30-60 ans et de milieu social plutôt élevé. Dans le district du *Centro*, la proportion d'hommes et de femmes est proche de celle de l'ensemble de la ville (49 % d'hommes contre 46 % pour l'ensemble de la ville). Néanmoins, le prix moyen du foncier au mètre carré est le troisième plus élevé d'entre tous les districts : 3.650 euros par mètre carré, contre 2.726 euros par mètre carré pour l'ensemble de la ville. En fait, il s'agit du district touristique et culturel le plus ancien de la ville : le nombre de chambres d'hôtels disponibles était de 9.651 en 2014 (soit 28 % de l'ensemble des chambres d'hôtels disponibles pour les vingt-et-un districts de la ville) et le nombre de chambres en pension s'élevait à 5.229 (soit 82 % de l'ensemble des chambres disponibles en pension dans la ville). La majorité des monuments et des lieux d'intérêt touristiques se situent dans ce district : *El Palacio Real*, *El Edificio Metrópolis*, *La Catedral de la Almudena, la Puerta de Toledo*, *El Banco de España*, *la plaza de España*, *la Puerta del sol*, *la Plaza Mayor*, *la Gran Vía*, *la Plaza de Colon*, *El Paseo del Prado*, etc. De même, la majorité des musées et galeries s'y situent, ainsi qu'une grande partie des salles de spectacles et cinémas (du côté de *Callao*) et de l'offre commerciale, avec la zone *Preciados–Sol–Carmen* et le marché du *Rastro* (*La Latina*). Peut se lire, ainsi, un décalage entre les caractéristiques sociodémographiques des résidents du quartier *Justicia* (où se situe *Chueca*) et celles des sortants.

La représentation d'une communauté gay dans le quartier de *Chueca* – au niveau des travaux académiques et des mentalités collectives - prend les années 1990 comme point de départ (Fernández, 2007 ; García, 2000 ; Santos, 2002[101]). Or, l'homosexualité était déjà présente dans ce quartier, mais de manière clandestine, tel que dans des toilettes publiques dans les années 1920, puis, dans les cabarets travestis, les espaces mixtes (cafés « Gijón » et « Oliver », restaurant « Gades »), les espaces de prostitution masculine et transsexuelle et des espaces publics, d'après R. Boivin (2013). Puis, selon l'auteur, le mouvement gay espagnol fonda l'association AGHOIS (*Agrupación Homófila para la Igualdad Sexual*) en 1972. C'était une époque où le projet de loi de « Peligrosidad y Rehabilitación Social » (06/08/1970) était envisagé, en désignant les homosexuels comme dangereux socialement (ch. 1, art. 2 ; ch. 3, art. 6). La dépénalisation de l'homosexualité eut lieu en 1980, après la mort de Franco.

Les premiers établissements de loisir à destination d'un public gay ont vu le jour dans les années 1980-1990, au moment de l'élection du maire socialiste Enrique Tierno Galván. Selon les barmen et gérants d'établissements que j'ai interrogés de manière informelle, la discothèque du « Black and White » s'est installée dans la rue *Libertad* aux débuts des années 1980, époque où le quartier était dégradé et les prix abordables. Cependant, il a fallu attendre les années 1990 pour que le soutien des voisins et la reconnaissance du lieu soient présents. Le café « Figueroa », à l'angle des rues *Hortaleza* et *A. Figueroa*, a ouvert en 1981 avec une politique d'ouverture et de tolérance pour sa clientèle ; tout comme le bar « Rimmel », à proximité du « Black and White »,

[101] Cités par R. Boivin (2013).

qui a ouvert dans les années 1990. Durant cette période, le quartier de *Chueca* était composé de cocaïnomanes, d'errants et de délinquants (A. Gancedo[102], président du *Colectivo de Lesbianas, Gays, Transexuales y Bisexuales de Madrid*). Néanmoins, un certain rejet du communautarisme a vu le jour ; le « ghetto commercial » - tel que nommé par R. Boivin – ne permettait pas l'acceptation de la population LGBT dans la société globale. L'auteur montre que ce n'est qu'avec les « années Sida » que les commerçants ont réussi à s'unir autour de la question sanitaire ; le collectif COGAM étant créé en 1986. Des bars gays, des discothèques gays et des saunas inclus dans les trajectoires festives homosexuelles ont ouvert. Les premiers commerces communautaires ont pu ouvrir de jour, tels que la librairie « Berkana », le café « XXX » ou le restaurant « El Armario ». L'image du quartier *Chueca* devient alors positive, notamment autour de l'ambiance de ce quartier associé à l'homosexualité. Ainsi, en une décennie, ce quartier est devenu prospère économiquement et attractif pour le tourisme et les sorties festives. La géographie des établissements de loisirs nocturnes homosexuels, dans le quartier de *Chueca*, peut être représentée ainsi[103] (Figure 33).

[102] Cité par B. Veksler (2005).
[103] Il s'agit d'une carte réalisée à partir des observations de terrain que j'ai effectuées.

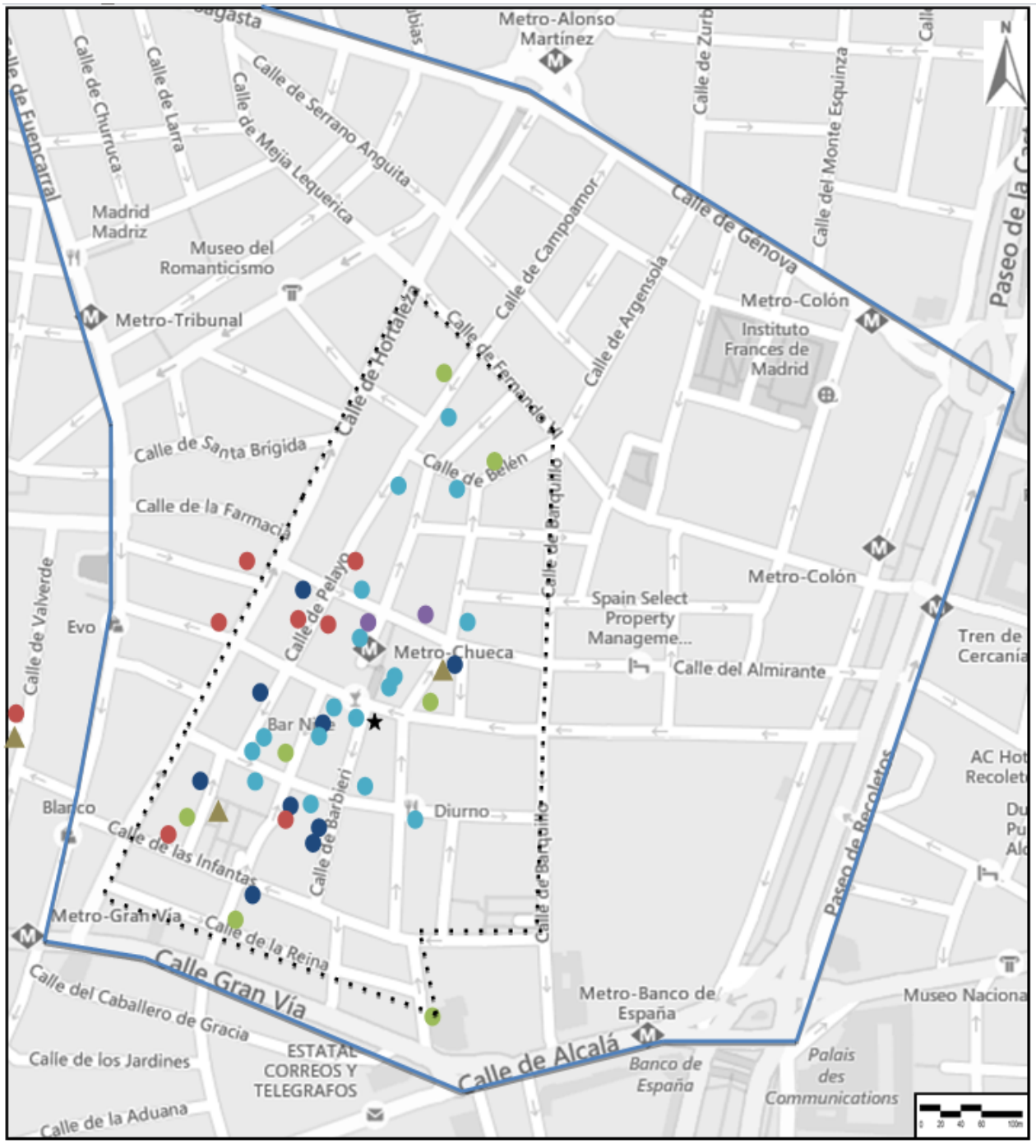

- Sex-club gay
- Bar gay
- Discothèque homosexuelle
- *Bar de copas* gay
- Bar lesbien
- Lieu de prostitution homo/transsexuelle
- Marchés *San Ildefonso* et *San Anton*
- Limites administratives du *Barrio Justicia*
- Limites approximatives du *Barrio Chueca*

Figure 33 : «Répartition des bars, *bares de copas*, discothèques et sex-clubs gays à *Chueca* », 2016, fond de carte : Google Maps, source : observations, réalisation : auteur

Cette carte des établissements festifs et de convivialité homosexuels ne signifie pas qu'il n'y ait que des établissements à destination de la population LGBT à *Chueca*. Cependant, c'est une véritable spécificité. Dans d'autres quartiers (à *Malasaña* ou *Lavapiès*), sont surtout implantés des saunas et sex-clubs gays. Les discothèques gays, quant à elles, sont situées majoritairement aux alentours de la place de *Callao* : « Revolución », « La Boite », « El Strong », etc. Cette répartition des établissements à destination des homosexuels peut être spécifiée à l'échelle du quartier de *Chueca*, en fonction de la population visée (une typologie collectivement partagée entre homosexuels) :

- Les « bears »[104] trouvent la majorité de leurs établissements autour de la place *de Vásquez de la Mella*, au niveau de la rue de las *Infantas*. Les établissements leur étant dédiés sont reconnaissables soit par l'un des symboles de la « communauté bear » (voire ont une partie de leur nom qui contient le mot « bear »), soit par le fait qu'un des membres de la communauté soit le vigile régulant l'entrée de ce lieu, tels le « Bearbie », le « Hot » ou le « Zarpa bear de copas » ;
- Les « daddy »[105] et les « sugar daddy »[106] constituent la clientèle des premiers établissements mis en place tels le « Rimmel » pour les « daddy », le « Black and White » pour les « sugar daddy » (relation entre un « père » espagnol qui rémunère un « fils » venant d'Amérique Latine et pouvant s'apparenter parfois à de la prostitution) ;
- Les « lesbiennes » ont des établissements leur étant destinés qui se trouvent au nord de la place *Chueca*.

D'autres formes de distinction s'effectuent – dans la distribution de la clientèle des établissements – en fonction de l'âge des clients, du type de musique diffusé, voire des goûts individuels ou des thématiques proposées. Ainsi, les homosexuels latino-américains fréquentent un certain nombre d'établissements homosexuels diffusant de la musique latine et pouvant avoir une décoration intérieure aux connotations latines, tel que « La Kama ». Un certain nombre d'établissements homosexuels proposent des shows de travestis, qui correspondent au fait de chanter en *play-back* ou en *live*, de converser avec la clientèle afin de l'intégrer à la soirée et de danser sur la musique diffusée, sur une scène – le tout avec un humour premier degré. Le « LL bar » ou le « Delirio » en sont des exemples manifestes, le premier à destination des touristes et le second, à destination de la jeunesse madrilène. Un autre exemple peut être pris parmi les sex-clubs, comme le « Boyberry » qui est destiné à une population plus jeune ou attirée par la jeunesse, alors que le « Leather Club » est à destination d'une population d'âge mûr, tant dans la décoration que dans l'organisation et les soirées thématiques proposées.

---

[104] Ou « ours » : ce sont des hommes homosexuels ou bisexuels qui ont, pour point commun (au-delà de leur orientation sexuelle), une apparence particulière (pilosité faciale et corporelle importante, masse corporelle importante), une revendication d'une forme de virilité (ou « masculinité ») exacerbée, allant à l'encontre des codes d'autres groupes « gays ».

[105] Ou « Papa » : ce sont des hommes homosexuels d'un âge avancé pour le milieu homosexuel (cinquantenaires ou plus) qui sont engagés dans une relation sentimentale ou ont des relations sexuelles avec des hommes plus jeunes. La structuration de la relation s'effectue par une hiérarchisation parentale traditionnelle père-fils (le « père » guide le « fils » dans divers domaines de sa vie, nourrissant le partenaire non-expérimenté).

[106] Similaire au « daddy » mais avec une rémunération pécuniaire envers le partenaire plus jeune.

Le processus de gentrification de *Chueca* (mis en avant par R. Boivin, 2013) et de valorisation urbaine a homogénéisé le style de vie gay :

> *"Es así como masculinización, normalización del homosexual y gentrificación se vinculan: la rehabilitación urbana – la valorización de un espacio – sería por tanto, a la vez que producto de la participación homosexual a su revitalización residencial y comercial, una fuerte palanca para la propia rehabilitación del homosexual*" (R. Boivin, 2013 : 122)[107].

Cette articulation entre l'homosexualité et la gentrification, dans un processus de réhabilitation urbaine, est nommée « gaytrification » par C. Giraud (2010). L'auteur montre comment le « facteur gay » permet d'opérer le changement, la transformation de quartiers laissés pour compte et anciens. Cela débute par un double phénomène : la reconnaissance sociale, politique et symbolique de l'homosexualité dans les années 1980-1990 et l'implantation de commerces destinés aux homosexuels dans un/des secteur(s) géographiques restreints, formant un « village » (une rue dans le cas montréalais) ou « milieu gay ». Les homosexuels sont l'un des groupes d'acteurs de la gentrification, du fait des facteurs sociologiques décris par C. Giraud : le fait d'être célibataire, d'avoir un statut professionnel favorisé (et un diplôme élevé) donc un revenu relativement important. Puis, la transformation des commerces (donc des manières de consommer) a rendu ces secteurs géographiques attractifs pour d'autres groupes de « gentrifieurs », notamment par leur localisation dans le centre-ville. Ces autres groupes de « gentrifieurs » ont un potentiel économique auquel tous les homosexuels ne peuvent pas prétendre, les excluant économiquement de résidence. Progressivement, l'offre commerciale évolue et les établissements de convivialité et festifs LGBT sont de plus en plus nombreux à fermer. Ils sont remplacés par des commerces de prêt-à-porter de luxe, par exemple, dans le Marais à Paris, signant la fin de ce pôle festif.

Le quartier de *Chueca* – tel que celui du Marais – peut être considéré telle une « région morale », soit une répartition auto-ségréguée de la population des homosexuels en fonction de leurs goûts, intérêts et tempéraments. R. E. Park (1925) – ayant conceptualisé ce terme – note qu'une « région morale » peut être un lieu de rencontre, et pas forcément le lieu de résidence ; dont la formalisation est liée « *en partie aux contraintes imposées par la vie urbaine, en partie à la licence qu'elle procure* » (R. E. Park, 1925, *in* I. Joseph, Y. Grafmeyer, 1990 : 128). La différence, ici, avec l'analyse de Park est la concordance entre cette répartition homosexuelle et les intérêts économiques des commerces LGBT – ayant par exemple déplacé le quartier gay de la rue Sainte-Anne au Marais, à Paris. Ainsi, ce sont les potentiels de sortie entre pairs et de rencontre de ses pairs, dans un pôle concentrant ces potentiels, qui permettent la formation d'une région morale homosexuelle.

---

[107] « *Ainsi, la masculinisation, la normalisation de l'homosexuel et la gentrification sont liés : la réhabilitation urbaine – la valorisation d'un espace – serait donc le produit de la participation homosexuelle à sa revitalisation résidentielle et commerciale, un levier important pour la propre réhabilitation de l'homosexuel* ».

La construction d'un pôle festif à Paris, une « oberkampfisation »

La vie nocturne parisienne, comme à Madrid, est sectorisée par thématiques. Le pôle de la Bastille est l'un des plus festifs de la ville, s'adressant à une génération de classe moyenne et plutôt jeune, allant du lycée à l'entrée dans la vie active. La Bastille n'est pas administrativement un quartier ; elle fait partie du quartier de la Roquette. En termes sociodémographiques[108], le quartier de la Roquette comptait, en 1999, 47.520 résidents administratifs pour une superficie de 1,17 km^2. Ce quartier a une densité résidentielle deux fois plus importante que le quartier *Justicia* de *Chueca* à Madrid, ainsi que par rapport à la densité moyenne à Paris. Il est inclus dans le XI^e arrondissement, le plus dense de la ville de Paris : 153.461 résidents pour 3,7 km^2 (2013). La proportion d'hommes et de femmes est proche de celle de l'ensemble de la ville (46,2 % contre 47,1 % pour Paris). Les 25-39 ans sont les résidents les plus nombreux (30.000), puis, les 40-54 ans (20.000), les 18-24 ans et les 55-64 ans étant estimés à 14.000. Le prix moyen d'une habitation au mètre carré est plus élevé que la moyenne municipale : 8.777 contre 8.340 euros par mètre carré. En fait, il s'agit d'un quartier ancien, peu touristique, mais marqué de l'histoire des révoltes parisiennes. Ancien arrondissement ouvrier, il regroupe peu de monuments et lieux d'intérêt touristique, mais de nombreux sites culturels, tels les musées d'« Édith Piaf » et du « Fumeur » ; de nombreux théâtres comme « À la Folie », « Aktéon 11 », « Théâtre de la Bastille », « Olympe-de-Gouges », « Artistic Athévains », … ; des café-concert comme le « Bataclan », le « Nouveau Casino », le « Gibus », le « Balajo », le « Cirque d'hiver », etc.

La rue de Lappe à la Bastille[109] - aujourd'hui un pôle festif de par la concentration des établissements – était occupée, sous Louis XIV, par des Auvergnats du fait des privilèges accordés à des corps de métier. La rue du Faubourg Saint-Antoine - qui jouxte cette rue - fut le lieu de l'artisanat et de la métallurgie du fait des chaudronniers ou ferrailleurs venus s'y installer. Puis, au XVII^e siècle, des menuisiers et ébénistes s'y sont établis, donnant une coloration populaire au quartier. Près de quinze bals musette s'y tenaient ouverts le dimanche, dont le « Balajo ». Celui-ci est devenu un dancing en 1936, à une époque où ce territoire était mal famé. Le « Barrio Latino », rue du Faubourg Saint-Antoine, est un ancien grand magasin ouvert en 1907, devenu aujourd'hui un complexe festif par la série de bars et restaurants aux divers étages, dans un « *décor exotique, inspiré des films hollywoodiens consacrés au mythe de Zorro* » (*Ibid.*, 2013 : 136). Puis, l'Opéra, « *symbole de la culture légitime et savante* », a participé au processus d'embourgeoisement du quartier, tout comme la proximité au quartier du Marais dont nous avons pu voir le processus de gentrification.

Aujourd'hui, l'enquête de terrain permet de noter que le pôle festif de la Bastille est investi par deux types de sortants : un premier type d'individus d'origine sociale populaire, fréquentant des bars bons marchés ayant conservé des traces de l'histoire du quartier, ou étant installés à proximité de ces bars (escaliers de l'opéra, scooters sur la place, etc.) ; et une population davantage aisée ainsi que quelques touristes, fréquentant les nouveaux cafés et les nouvelles boîtes de nuit marqués par des influences latino-américaines. Les tarifs pratiqués dans ces nouveaux établissements sont prohibitifs pour les usagers antérieurs. Les étroites rues de la

[108] Atelier Parisien d'Urbanisme (septembre 2005).
[109] Selon la lecture effectuée par M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot (2013).

Roquette et de Lappe font l'objet d'une quasi mono-activité commerciale (bars et restaurants) et la piétonisation informelle de la rue - prolongeant largement l'espace des bars - rend la circulation automobile très difficile. Tel le pôle d'Oberkampf dans le XIe arrondissement, la Bastille est une polarité festive. Cela indique un usage ludique de ces rues en soirée, dont la zone de chalandise dépasse l'échelle du quartier. Mais, les observations de terrain montrent que les interactions entre groupes sociaux n'ont pas véritablement lieu.

Lors d'un entretien semi-directif avec l'adjoint au Maire du XIe arrondissement, chargé de la prévention, de la sécurité et de la médiation (AP9), ce dernier évoque ce phénomène en tant que « lappisation ». Dans les années 1980, il n'existait, selon lui, que trois ou quatre bars dans la rue de Lappe. Le « Balajo » était fréquenté par des sortants issus du monde de la mode, avec de fortes capacités financières et souhaitant vivre une expérience en décalage avec la bourgeoisie. Cette fréquentation rend le pôle de la Bastille attractif, menant à sa redécouverte et à la création de lofts dans les ateliers délaissés. Une offre commerciale est développée, via de nouveaux restaurants et bars à la mode. Vers la moitié des années 1990, le quartier est investi par les sortants des Halles, une polarité en désuétude malgré sa position centrale, soit une population venant de l'extérieur du fait de facilités de mobilité. Ainsi, les premiers clients se déplacent vers le quartier Oberkampf. Vers 2005, la population de sortants à la rue de Lappe est volumineuse et brasse diverses classes sociales, amenant les exploitants à ouvrir un second établissement en spécialisant l'offre. Ainsi, ce sont des débits de boissons thématiques qui apparaissent, suite au rachat des anciennes galeries d'art, magasins et autres, menant à une mono-activité festive. Des industries d'alcooliers investissent également cette polarité, avec un modèle économique subtil (taux de femmes qui doit constituer la clientèle, type d'alcool servi, etc., pour maximiser les bénéfices). De fait, des groupes s'identifiant à des pans culturels spécifiques investissent cette polarité, menant à des conflits culturels, à des formes de violence accentuées par la prise de drogues. Le lieu devient « mal famé ».

La polarité d'Oberkampf fait l'objet d'un dynamisme commercial similaire, comme le décrivent A. Fleury (2003) et A. Defrance (à paraître). Les auteurs montrent comment la gentrification a transformé ce territoire populaire et culturellement métissé en quartier tendance[110]. Selon A. Fleury, ce dynamisme serait lié à un « *phénomène d'extension et de diffusion du modèle créé* » (dans d'autres polarités) et à « *un phénomène d'embourgeoisement et d'institutionnalisation de son centre qui peut aller jusqu'au dévoiement du modèle initial* ». Bien que la rue Oberkampf soit récemment devenue une polarité festive, ce processus de formation (et de transformation à la Bastille) de l'attractivité, montre bien comment agit la gentrification sur le processus de polarisation de lieux festifs. Ainsi, il semble que la polarité soit attractive pour son exotisme et sa soi-disant « authenticité » reconstituée *a posteriori* (à travers des éléments de décor de bars faisant référence au passé industriel ou artisanal). De nouveaux résidents aux conditions socioéconomiques supérieures aux résidents d'origine s'installent. Puis, les mutations de l'offre commerciale en font une polarité avec une zone de chalandise plus large à l'échelle de la ville, voire internationale, multipliant les types de sortants. Le prix du foncier grimpe et le visage

[110] Un processus de transformation urbaine décrit à Bruxelles, Paris, New York ou Lille (Van Criekingen, Fleury, 2006 ; Zunkin, 2010 ; Hae, 2011 ; Ocejo, 2014 ; cités par Candela, 2015).

socioéconomique se modifie. La mono-activité commerciale est alors remise en cause ; elle ne correspond pas aux manières d'être des résidents, à leurs formes d'identification au groupe social de référence.

2.3. Les tactiques des sortants face au conditionnement territorial : la territorialisation au sein du noctambulisme

Le conditionnement territorial du noctambulisme est relatif à l'offre polarisée des établissements ouverts en soirée et la nuit et au processus de polarisation lié à la gentrification qui modifie la structure commerciale d'un quartier. Ces conditions (de confort, de sentiment de sécurité, de centralité et de correspondance avec son mode de vie) plus ou moins coercitives, limitent l'expression du « sentiment de liberté » et d'improvisation, l'expression d'une alter-territorialité[111]. Les sortants mettent en place un certain nombre de tactiques pour faire face à ces conditions.

Les sortants détournent les fonctions territoriales initiales

Les sortants signifient l'espace public en territoire festif. Ils détournent sa fonction de base pour qu'il soit le support d'une pratique ludique. Le métro fait l'objet d'un investissement festif quatre fois par an depuis décembre 2007, lors des *subparties* organisées à Paris. Ces événements sont organisés par un collectif visible sur la plateforme numérique Facebook, par laquelle il transmet les informations relatives au lieu de rendez-vous et à l'horaire, souvent sur une place ou dans un parc, entre 18 heures et 21 heures. La troupe d'une centaine de sortants investit joyeusement les rames du métro, faisant de cet espace urbain un territoire festif - tout en tenant à respecter le règlement de la RATP. Il s'agit d'une véritable tactique allant à l'encontre d'un lieu festif fixe et marchand (un bar, une boîte de nuit…) et d'un lieu du déplacement utilitaire. Voici leur descriptif :

> « *Morosité et monotonie font partie du quotidien de ces milliers de passagers qui empruntent le métro parisien chaque jour… Nous aimons la fête, nous aimons les lieux insolites, nous aimons faire la fête dans des lieux insolites ! Dans une ville, où se divertir et sortir implique souvent un porte-feuille bien rempli, nous proposons des événements festifs gratuits, populaires, en des lieux de rencontre improbables ; une nouvelle forme de happening, où règne l'euphorie des foules, heureuses d'être là, ensemble, pour un moment particulier, un vrai bon moment de partage ! Ici les maîtres-mots sont : enthousiasme et bonne humeur !!!* »[112].

[111] Évoquer l'« alter-territorialité » au lieu de l'« a-territorialité » permet de reconnaître une différenciation des territorialités du noctambulisme face aux territorialités ordinaires, diurnes ; mais, également, un phénomène se déroulant dans un territoire, soit avec une certaine matérialité physique.
[112] Page Facebook de ce groupe : <https://www.facebook.com/SubParty/home> [en ligne].

De même, des espaces urbains interstitiels sont investis, telles que des friches industrielles pour des soirées électroniques, l'ancienne « petite ceinture » ou les catacombes de Paris. Deux journalistes-reporters web (chez « Brain magazine » et « The Ground », AP16, AP17), avec qui j'ai pu m'entretenir, m'ont permis de comprendre comment se déroulent ces soirées dans les catacombes et leur mise en place face à l'offre en boîte de nuit qu'ils qualifient de « *musique commerciale* ». Pour effectuer ce type de soirées, il faut entrer dans le cercle des cataphiles par un informateur avec qui la confiance doit être créée. L'information à propos des soirées reste discrète du fait de l'illégalité d'investir les catacombes sous peine d'amende. Le rendez-vous est le plus souvent donné à Place d'Italie, au niveau d'une bouche d'égout vers minuit, puis, 01 heure et 02-03 heures, jusqu'à 05-06 heures. D'après ces journalistes, investir les catacombes pour une soirée revient à investir un « *environnement libre* », sans barrières d'accès (que ce soit en termes de prix ou de sélection sociale) et avec un poids des normes sociales moins important (notamment pour le bruit et les sociabilités). La population – les nommés « touristes » par les cataphiles - semble mixte socialement, dans une ambiance « bon enfant » et tolérante, avec une musique proche des soirées berlinoises ou londoniennes. Le fait de partager une expérience illégale et insolite semble favoriser cette ambiance : chacun doit porter des bottes du fait de la boue, avoir des vêtements pratiques pour se déplacer dans des endroits parfois exigus et descendre dans le noir des souterrains parisiens en se suivant pour ne pas se perdre. La soirée a lieu dans les salles souterraines, dans lesquelles le matériel de sonorisation et les lumières ont été descendus auparavant. Les substances psychoactives prennent librement place ici et les sortants peuvent se dénuder. D'autres pratiques existent, tel que le fait de creuser des galeries, de produire des formes artistiques, etc. Selon les journalistes interrogés, ce type de pratique est attractif car il fait sortir de leur zone de confort les Parisiens habitués aux offres commerciales classiques.

Il s'agit véritablement de détourner la fonction initiale de ces territoires : le déplacement avec le métro, la chambre funéraire dans les catacombes, etc., pour un investissement ludique qui permet de palier aux offres ne correspondant pas à leurs attentes.

Le noctambulisme élargit le territoire de sortie[113]

La palette des territoires de sortie s'élargit, notamment via le développement de la pratique de l'« easyjet-setting » qui est une forme de tourisme urbain de court séjour (city-break) nocturne et festif. Un exemple de l'« easyjet-setting » est celui au départ de Paris et en direction de Berlin. C'est un objet peu étudié dans le monde scientifique. Le nom de cette pratique sociale spécifique est issu de la contraction entre la compagnie aérienne low-cost « easy-jet » et le terme « jet-set » qui est apparu dans les années 1950 pour désigner un groupe social d'élite, aisé et branché, voyageant à travers le monde pour « faire la fête » dans des lieux lui étant spécifiquement réservés. L'expression « easyjet set » a été impulsée par le journaliste allemand Tobias Rapp, et vulgarisée dans son ouvrage *Lost and Sound. Berlin, Techno and the Easyjet Set* publié en 2009.

[113] Afin de lire un développement plus complet sur la pratique de l'« easyjet-setting », le lecteur peut se référer à l'article de F. Guérin (2015).

Ce terme lui permettait de désigner le nouveau public des clubs berlinois et d'appréhender le nouveau type de *clubbing*. L'easyjet-setting est une forme de tourisme festif où les usagers partent pour une longue fin de semaine dans une ville attractive pour son activité de *clubbing* et sa culture *underground*. Lié au phénomène du « jeudredi » (une fin de semaine s'étalant du jeudi-vendredi au dimanche soir), l'easyjet-setting est permis par la flexibilité du temps de travail pour les cadres et les étudiants et par le développement des offres de dernière minute sur Internet. L'objectif de ce tourisme est d'opérer une rupture de rythme face à l'environnement urbain quotidien. Il prend de l'importance depuis quelques années, en s'inscrivant dans le monde social plus large du noctambulisme métropolitain.

Le choix de l'easyjet-setting de Paris vers Berlin s'explique, notamment, par l'importance des représentations parisiennes autour du tourisme ludique berlinois. La dimension nocturne, articulée à l'investissement d'usines désaffectées dans une zone peu urbanisée et à l'attrait du lieu inconnu et hors conventions sociales, donne un caractère *underground* à la pratique. Des soirées *underground* existent déjà à Paris dans les friches industrielles de première couronne. Néanmoins, ces soirées – qui semblent concurrencer la vie nocturne berlinoise – ne sont pas légitimées par les politiques publiques. Globalement, le mouvement comparatif européen engendre une certaine perception de la ville de Berlin. Pour illustration, une enquête de l'Institut français d'opinion publique (octobre 2010 : 4) montre que 43 % des 700 répondants jugent Paris moins animée que la capitale allemande. En fait, le développement du tourisme festif berlinois est lié à sa réputation d'être une capitale techno depuis les années 1990, autour d'établissements tels que le Kit Kat Klub, l'E-Werk, l'UFO, le Trésor ou le Berghain. Ceci a d'ailleurs encouragé le maire de Berlin à utiliser l'expression devenue un slogan : « *Berlin est pauvre mais sexy* » (Focus-Money, 2003[114]). Ainsi, la ville de Berlin possède 250 clubs, dont la moitié sont concentrés dans les arrondissements de Charlottenburg et de Mitte (en comparaison, il y a 171 clubs en Île-de-France, F. Steinbach et S. Clappe-Corfa, 2014 : 28). Les sortants, venus de l'étranger, prennent collectivement possession du pont *Admiralbrücke* du canal (avant de *clubber*), ce qui entre en contradiction avec la pratique de flânerie des résidents et leur désir de repos dans un entre soi.

L'easyjet-setting permet d'étendre le territoire des sortants. La pratique exprime un nouveau rapport au temps et à l'espace où la contiguïté recoupe la proximité. John Urry (1990) considère le tourisme comme une forme radicalement nouvelle de mondialisation, fruit d'innovations technologiques qui modifient le rapport que les êtres humains entretiennent avec l'espace et le temps. Il s'agit d'une pratique qui se distingue des habitudes festives correspondant à la recherche d'établissements de loisir nocturne à proximité de son lieu de résidence. Ce qui joue est la recherche d'une culture festive dépaysant, qui rompt avec le quotidien. Selon S. Juguet (2009), les attentes du city-breaker sont : une fluidité technique dans l'accès à l'offre (peu de ruptures de charge en particulier) et une rupture émotionnelle avec le quotidien, un « ré-enchantement ». Les fêtards se disent prêts à parcourir des kilomètres pour accéder au *clubbing* berlinois et sortir de l'ennui parisien. À Berlin, l'aéroport Schönefeld recevait 1,7 million de passagers en 2003 et 6,3 millions en 2007, dont 80 % avaient emprunté un vol low-cost. En

[114] *Focus-Money* (2003), « Interview de Klaus Wowereit ». Munich, novembre.

2011, 35 % des touristes français avaient entre 15 et 35 ans, confirmant l'intérêt croissant des jeunes pour l'Allemagne. T. Rapp (2010 : 82), pour sa part, estime qu'il y a 10.000 fêtards par semaine qui restent trois jours et trois nuits à Berlin pour écouter de la musique techno et libérer leur sexualité et leur psyché. Il s'agit également d'une forme de rupture avec leur temporalité traditionnelle. Le club berlinois est lui-même hors-temps : la nuit dure plus de 48 heures en raison de la succession *before – club – after* [nommée par les Berlinois : *WG – club – after-party*]. Le club ne ferme pas ses portes et la fréquentation reste importante à 10 heures du matin. Il y a une forme de retrait par rapport aux normes des horaires habituels, troublant le cycle du sommeil et rendant difficile le retour en France. Ainsi, les easyjet-setters correspondent à l'individu hypermoderne (N. Aubert, 2006), dont le rapport gourmand au temps est possible du fait d'un emploi du temps souple (étudiants, artistes et classes sociales moyennes-supérieures). Ils peuvent même signifier l'émergence de nouveaux comportements de touristes, voire d'une nouvelle conception du quotidien marquée par la perturbation du couple traditionnel travail/loisirs dans la réalisation de soi.

La pratique de l'easyjet-setting correspond, à l'origine, à une forme d'élitisme social réservé aux anciens clients des clubs branchés parisiens. Ils connaissent les codes sociaux à respecter en ces clubs et sont à l'aise financièrement (pour acheter un billet d'avion, payer une nuit d'hôtel…). Or, le plaisir « ici et maintenant » est davantage valorisé à Berlin que la correspondance à une culture de classe élitiste. Certains touristes français – conservant ces codes de classe sociale – sont remarqués et déconsidérés pas les easyjet-setters de la première heure (interrogés dans le cadre de cette recherche), du fait qu'ils valorisent trop ce trait : un style vestimentaire trop branché, des expansions de joie et une consommation ostentatoire qui ne correspond pas au lieu. Du côté des classes moyennes, le rapport qualité/prix des soirées parisiennes est évoqué comme le facteur rédhibitoire par les jeunes informateurs franciliens interrogés, même si certains s'achètent du LSD, de la MDMA[115] ou une autre drogue… Ainsi, le coût des sorties est l'une des raisons pour lesquelles ils pratiquent aujourd'hui l'« easyjet-setting » : les soirées berlinoises coûtent 20 à 30 % moins cher que les soirées parisiennes, pour une qualité des programmations musicales et un sentiment de liberté en terre d'accueil incomparables, d'après eux. Donc, l'easyjet-setting se démocratise : les milieux aisés commencent à rencontrer les milieux moyens. Les étrangers, y vivant quelques mois, invitent leurs amis de soirée à venir découvrir la vie nocturne de Berlin. Ils les logent et leur enseignent les codes à connaître. En suivant la typologie de Juguet (2009), l'easyjet-setter est un city-breaker « futé », c'est-à-dire à la recherche d'une offre touristique au bon rapport qualité/prix et pour un séjour centré sur le plaisir.

Selon la définition de la « fête » de B. Careil et C. Moreau (2010), il est possible de considérer que le *clubbing* est le ciment de la société élitiste qu'est la jeunesse dorée. Ces sortants régulent leurs émotions en mettant leur corps et leur psyché à l'épreuve. Avec les travaux de Véronique Nahoum-Grappe (*in* B. Careil et C. Moreau, 2010 : 25-29), il est possible de noter que cela ne correspond pas aux fêtes traditionnelles, mais aux moments festifs contemporains au sens

[115] Le LSD, diéthylamide de l'acide lysergique, est un psychotrope hallucinogène ; l'ecstasy ou MDMA (3,4-méthylène-dioxy-méthamphétamine) est une amphétamine qui stimule le système nerveux central.

anthropologique. L'espace festif des easyjet-setters s'inscrit en miroir du monde réel non festif qui constitue son milieu. Dans un quartier de Berlin à un moment particulier considéré comme festif, ils passent du rassemblement à la liesse pour sortir de leur espace quotidien et routinier. Pour autant, les représentations sociales sur les nuits berlinoises sont critiquées. L'easyjet-setting n'encourage qu'à la visite des clubs, donc à la confrontation avec ses *clubbers*, pas avec les autres Berlinois. Il ne consiste aucunement en la visite du patrimoine culturel, gastronomique, etc., d'une ville. Les easyjet-setters sont des étrangers qui ne permettent pas aux Berlinois de se confronter à « l'épreuve de l'étranger » (I. Joseph, 1997), au sens d'accueillir la langue de l'étranger dans sa propre langue et d'une violence envers sa propre langue à partir de la langue de l'Autre, étranger. Cela ne favorise pas la réalisation de l'hospitalité. Ainsi, le club du Berghain a une très petite « liste d'invités ». L'inscription permet de montrer son appartenance au lieu ; le prix d'entrée étant modique par rapport au fait de prendre un taxi, à l'alcool et aux drogues. Passer le videur est la première étape du rituel d'accès au Berghain. Cet accès est refusé à nombre de touristes qui présentent des codes de classe et parlent une langue étrangère. Or, seul l'Autre, l'étranger, peut donner une unité à l'être humain, par son assignation à une catégorie sociale et à une place sociale. Plus globalement, le revers du phénomène des easyjet-setters vient d'une uniformisation des nuits avec la circulation des DJs dont le métier est facilité à Berlin. Ils sont plus libres que dans d'autres métropoles festives, en raison de l'alliance entre clubs et labels (dont les DJs sont producteurs). Cependant un décalage persiste entre la vie nocturne réelle et imaginée de Berlin, face à celle d'autres villes comme Hambourg et sa « Reeperbahn[116] ».

2.4. La structuration des territorialités au sein du noctambulisme

Penser les territorialités du noctambulisme revient à comprendre les valeurs et les significations données aux territoires festifs en tant qu'espaces matérialisés, par les pratiquants. Il s'agit de relever les cadres territoriaux de la pratique et la manière dont les pratiquants rationalisent leurs territorialités festives nocturnes.

Selon L. Gwiazdzinski (2005), la ville nocturne peut être segmentée en fonction des usages urbains entre : une « *ville qui dort* » (dans les zones résidentielles et banlieues, …), une « *ville qui travaille en continu* » (dans les industries, hôpitaux, …), une « *ville qui s'amuse* » (dans le centre-ville et les complexes de loisir périphériques), une « *ville qui s'approvisionne* » (dans le centre-ville et la périphérie) et une « *ville vid*e » (simple coquille pour les activités diurnes). Dans ce cadre, les pôles de la ville festive ont tendance à se contracter en avançant dans le cœur de la nuit. De même, l'étude de Fors-Recherche sociale (2013) sur les usages des espaces urbains parisiens nocturnes montre la structuration de la ville nocturne en polarités. Elles sont repérées par des aménagements et des services urbains spécifiques avec l'éclairage public, les mobilités et l'animation commerciale ; ainsi que par les ruptures avec les zones rurales et les ruptures de

[116] Axe principal du célèbre quartier des plaisirs.

réseaux et de flux. L'étude met également en lumière la modification des usages des parcs et rues, selon les temporalités nocturnes.

Concernant les types d'espaces investis, l'étude préalable aux États généraux de la nuit à Genève (M-A Berthet, E. Nada, 2010) repère une typologie de lieux festifs en fonction du type de public ; de l'attractivité (prix, aménagement intérieur, programmation et ambiance) ; des horaires d'ouverture et de la définition réglementaire. Les auteures différencient les « *bars mainstream* » se voulant être tout public mais diversifiés dans les tarifs et les thématiques ; les « *bars résiduels* » bon marché, adressés à des habitués et prenant la forme de bars de quartier ; les « *lieux alternatifs* » bon marché, tout public, et liés à des événements ; les « *night-clubs* » aux prix élevés, tout public, fermant plus tardivement et parfois thématisés ; les « *parcs* » en plein air pour tout public et sans consommation tarifée ; les « *cabarets* » tout public mais plutôt masculins, proposant des services à caractère sexuel et aux prix élevés, fermant plus tardivement ; les « *événements officiels* » ponctuels. C. Moreau et A. Sauvage (2006) définissent les espaces publics en fonction de la densité des passants hétérogènes se renouvelant régulièrement ; de la concentration des services et des commerces et de l'accessibilité physique ; de la qualité architecturale, de l'« esprit des lieux », de l'expression de « secteurs identitaires » où les conflits sociaux s'exposent et se policent ; du confort sensible pour séjourner et animer ces espaces. Dans la ville, les pôles festifs se trouvent en tension, mais l'hyper-centre perpétue une aspiration des activités culturelles et de convivialité.

Les territoires du noctambulisme

La pratique du noctambulisme se déploie dans des configurations territoriales spécifiques. Les études portant sur les pratiques festives ou nocturnes montrent que la géographie nocturne festive, en ville, est circonscrite. De la sorte, les bars/clubs et quelques places ou parcs, le centre-ville et des complexes périphériques, avant 02 heures du matin, semblent propices au noctambulisme. L'enquête par questionnaire sociologique[117] permet de faire ressortir la configuration territoriale du noctambulisme francilien à travers trois questions portant sur la fréquence des espaces publics fréquentés (en fonction du type d'espace public), l'ordre de fréquentation de ces espaces publics et l'exclusion de lieux, espaces publics ou arrondissements.

Concernant la fréquence des espaces publics fréquentés (en fonction du type d'espace) (Figure 34), la question posée était volontairement fermée[118]. L'intérêt était de pouvoir comparer les réponses entre les informateurs, en leur proposant des tranches temporelles de fréquences faisant sens pour eux, ainsi que des types d'espaces significatifs de la vie nocturne parisienne. À

[117] Cette partie du questionnaire s'adressait – telle que la partie sur les temporalités du noctambulisme - uniquement aux informateurs ayant préalablement déclaré être « *un "noctambule" qui investit l'espace public de la Ville de Paris* », soit 167 répondants.

[118] La question fermée posée dans le questionnaire était : « *Quels sont les espaces publics que vous fréquentez lors de vos sorties nocturnes dans la Ville de Paris ?* », en se focalisant sur six types prédéfinis : « *Parc/espace vert* », « *Place* », « *Devant un monument* », « *Bords de Seine* », « *Rue piétonne* », « *Rue non-piétonne* ». Les propositions de réponses étaient : « *Jamais* » ; « *1 fois par mois* » ; « *2-3 fois par mois* » ; « *Toutes les semaines* » ; « *Tous les jours* ». 15 informateurs sur 167 n'ont pas répondu à cette question, un phénomène difficile à expliquer dans ce cadre.

Paris, les rues piétonnes, les bords de Seine et les places semblent les espaces publics les plus fréquentés lors des sorties nocturnes des informateurs franciliens, respectivement de manière quasiment hebdomadaire ou mensuelle. Puis, ce sont les rues non-piétonnes, qui ont une fréquentation déclarée mitigée. Enfin, les espaces verts et les parvis de monuments semblent peu fréquentés, de manière pluriannuelle, voire jamais pour le tiers des sortants.

	Parc/espace vert	**Place**	**Parvis d'un monument**	**Bords de Seine**	**Rue piétonne**	**Rue non-piétonne**
Jamais	**35 %**	18 %	**40 %**	18 %	14 %	**31 %**
1 fois par mois	**28 %**	**39 %**	**31 %**	**37 %**	20 %	22 %
2-3 fois par mois	26 %	**24 %**	20 %	**35 %**	**33 %**	18 %
Toutes les semaines	8 %	16 %	7 %	10 %	**24 %**	20 %
Tous les jours	3 %	1 %	1 %	1 %	8 %	8 %

Figure 34 : «La fréquence de sortie nocturne des informateurs franciliens en fonction des types d'espaces publics fréquentés dans la Ville de Paris (n = 152) » (en %), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

La comparaison entre ces résultats et ceux relatifs à la fréquence des « *sorties dans l'espace public (places, rue, parcs, etc.)* » (Figure 35) permet de confirmer la prééminence de certains espaces publics. Les fréquences moyennes de sortie par types d'espaces publics correspondent aux fréquences moyennes de sortie dans l'espace public pour la moitié des informateurs. Les autres informateurs ont une moyenne par types d'espaces publics d'un point plus élevé que la moyenne de fréquentation de l'espace public (entre un tiers et la moitié des informateurs), un point inférieur pour le reste.

Moyenne de la fréquence de sortie par types d'espaces publics / Fréquence de sortie dans l'espace public	**Jamais**	**2 fois par mois**	**2-3 fois par mois**	**Toutes les semaines**	**Tous les jours**
Jamais	**5**	10	1	0	0
2 fois par mois	**4**	**30**	6	0	0
2-3 fois par mois	3	**22**	**19**	2	0
Toutes les semaines	0	9	**18**	**6**	0
Tous les jours	0	1	3	**10**	**1**
Total (Fréquence de sortie dans l'espace public)	12	73	47	18	1

Figure 35 : «La fréquence de sortie nocturne des informateurs franciliens par types d'espaces publics en fonction de la fréquence de sortie dans l'espace public de la Ville de Paris » (en effectif), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

À propos de l'ordre de fréquentation de ces espaces publics lors de sorties nocturnes, la question posée était volontairement ouverte[119]. Ainsi, les catégories d'espaces publics fréquentés émergent des informateurs, de ce qui a du sens pour eux. Les réponses à la question ne permettent pas véritablement de reconstruire les trajectoires festives des informateurs. Une multitude de trajectoires s'entremêlent et les informateurs attribuent un double sens à la question. Certains citent des types d'espaces publics alors que d'autres évoquent des lieux géographiquement situés. Les réponses donnent par contre à voir la complexité des trajectoires. 90 sur 139 répondants ont cité des espaces génériques et 115 sur 139 répondants ont cité des lieux précis. 66 répondants ont cités les deux.

Concernant les espaces génériques fréquentés lors des sorties nocturnes à Paris, quasiment la moitié des informateurs parisiens concernés ont cité des espaces publics : les « quais » (pour 46 % d'entre eux), la « rue » (23 %), les « places »/« parvis » (19 %) et les « espaces verts »/« parcs » (17 %), ce qui correspond aux tendances des réponses à la question précédente. D'autres types d'espaces ont été cités, tels que les transports en commun (et notamment le métro/RER) qui sont des espaces du domaine public sous concession privée (pour 14 % d'entre eux). Néanmoins, quasiment la moitié des informateurs concernés ont cité des établissements de convivialité qui sont des espaces juridiquement privés recevant du public : « bar » ou « terrasses de bars » (42 %), « boîte de nuit » (32 %) ; 10 % ont cité le « restaurant », ce qui est souvent articulé au « cinéma » (7 %) ou au théâtre (6 %). Enfin, 18 % des informateurs concernés ont cité le « domicile », soit un espace juridiquement privé et non ouvert à tout public, mais à des individus choisis. Les informateurs ne restreignent pas l'espace public à la voirie et aux espaces verts. Ils élargissent la définition aux lieux recevant du public, qu'ils soient juridiquement privés ou publics.

Une analyse lexicométrique des entretiens[120] réalisés avec les informateurs franciliens a été effectuée via le logiciel Lexico3. Ce type d'analyse a confirmé ces données. Il consiste en la recherche de régularités lexicales dans un corpus de données, soit les fréquences d'un terme employé et ses spécificités, puis, les cooccurrences entre les termes recherchés et les termes avoisinant. L'expression « espace public » a été utilisée par moins de la moitié des informateurs et de manière peu fréquente. Dans ce cas, elle désigne l'espace public au sens administratif du terme : le réseau viaire et les espaces verts. Les informateurs utilisant l'expression fréquemment sont ceux qui ont une connaissance des enjeux de l'aménagement ou de l'urbanisme par leurs études ou leur fonction professionnelle. De la sorte, c'est une expression relevant du langage technique professionnel et non du langage courant. Ainsi, plusieurs informateurs considèrent ne pas aller dans l'espace public durant leur trajectoire festive, bien qu'ils utilisent la rue pour aller d'un lieu de convivialité à un autre.

---

[119] La question ouverte posée dans le questionnaire était : « *Citez les noms des espaces publics que vous fréquentez lors de vos sorties nocturnes dans la Ville de Paris PAR ORDRE DU DÉBUT DE VOS SOIRÉES À LA FIN* ». 28 informateurs sur 167 n'ont pas répondu à cette question, sans doute du fait que ce soit une question ouverte, mais aussi du fait que le terme « espace public » pouvait prêter à confusion.

[120] Dans la grille d'entretien, le terme « espace public » n'a pas été utilisé afin de laisser les informateurs utiliser leurs propres catégories de pensée.

Les informateurs utilisent des expressions plus précises pour évoquer leurs lieux de sortie, tels que la « rue », le « bar », la « boîte de nuit ». Ainsi, l'utilisation du terme « bar » permet de désigner un mouvement vers/entre/dans/après l'objet bar en tant que tel, de manière indifférenciée ; les spécificités de l'objet bar qualifié en fonction d'une qualité intrinsèque (peu cher, sympathique, etc.) et son rôle dans une soirée (effectuer des rencontres, aller aux toilettes, etc.) ; un bar géographiquement situé, voire nommé. L'utilisation du terme « boîte de nuit » (plus fréquemment que le terme « club » ou « discothèque ») est plus rare que le terme « bar » du fait d'une pratique moins courante et moins partagée. Il permet de désigner un mouvement vers ce type d'établissement et les activités effectuées durant ce déplacement ; la spécificité de l'objet boîte de nuit par rapport aux bars, au domicile, etc. (qualifié par ses horaires, son prix, les normes vestimentaires et de comportement, les seuils d'entrée, etc.) ; une boîte de nuit caractérisée par son emplacement géographique, son type de clientèle ou de musique. Le terme « rue » est autant utilisé que le terme « bar ». Il permet de désigner par son nom une rue géographiquement située et son utilité fonctionnelle pour le déplacement. Mais il est surtout utilisé pour décrire les activités de déambulation et de festivités nocturnes (l'occupation de la rue) au même titre qu'un bar. Les observations *in situ* permettent effectivement de rendre compte d'une extrême porosité entre les divers espaces. Une soirée dans un appartement qui a les fenêtres ouvertes laisse entendre la musique de la rue et des interactions visuelles, voire verbales, peuvent avoir lieu entre les participants à cette soirée et ceux dans la rue. Le filtre à l'entrée d'une boîte de nuit représenté par la liste des invités et la présence du vigile peut être mis en parallèle avec le carton d'invitation à une soirée dans un espace domestique, une invitation Facebook ou un SMS pour une soirée *underground* à la dernière minute. Il s'agit d'entrer chez quelqu'un, ce qui nécessite une autorisation du propriétaire des lieux. Un bar, prolongeant la soirée malgré son autorisation horaire limitée, peut fermer le rideau de fer et se transformer en espace complètement clos pour les personnes à l'intérieur qui continuent la soirée, tel un espace domestique.

Concernant les lieux précis de sortie, la ville de Paris semble segmentée. L'hyper-centre est l'un des pôles les plus fréquentés (cité 129 fois), ce qui correspond à l'espace rive droite autour de Châtelet-Les Halles, du Marais et de l'Hôtel de ville ; rive gauche autour de Saint-Michel, de Saint-Germain des Prés et du Luxembourg ; ainsi qu'aux quais de Seine au niveau de l'Ile de la Cité et de l'Ile Saint-Louis. De même, le quart nord-est est très fréquenté (cité 132 fois), ce qui correspond à l'espace rive droite comprenant : le parc de la Villette, Jaurès-Stalingrad et la Gare de l'Est au nord ; Belleville, Ménilmontant, Gambetta et le parc des Buttes-Chaumont au nord-est ; Bastille (cité 34 fois), Gare de Lyon et Nation à l'est ; et surtout la zone (citée 55 fois) comprenant les quais du Canal Saint-Martin, les rues Oberkampf et Jean-Pierre Timbaud/Saint-Maur, les grands boulevards et République. Les autres espaces parisiens ont été moins cités, mais, il est intéressant de pointer le nord-ouest (Pigalle, Barbès, Montmartre) cité 21 fois, ainsi que le sud et centre-ouest (Champs de Mars/Trocadéro, Champs-Élysées et Opéra/Haussmann) cité 40 fois. La rive gauche, correspondant au sud parisien, semble moins fréquentée de manière festive la nuit. Au total, 56 lieux différents ont été cités (Figure 36, Figure 37).

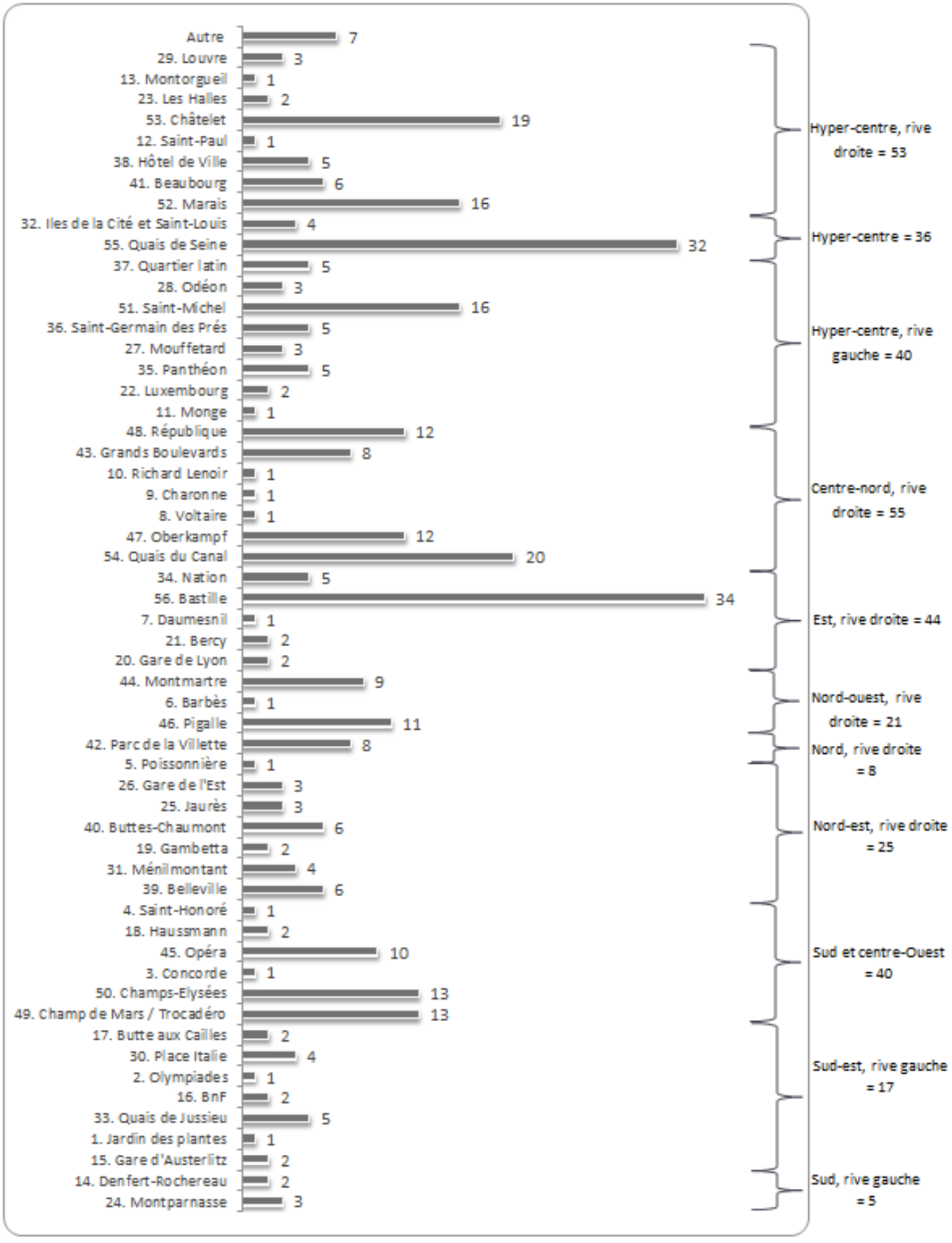

Figure 36 : «Les lieux précis de sortie nocturne des informateurs franciliens, dans la Ville de Paris » (en effectif), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

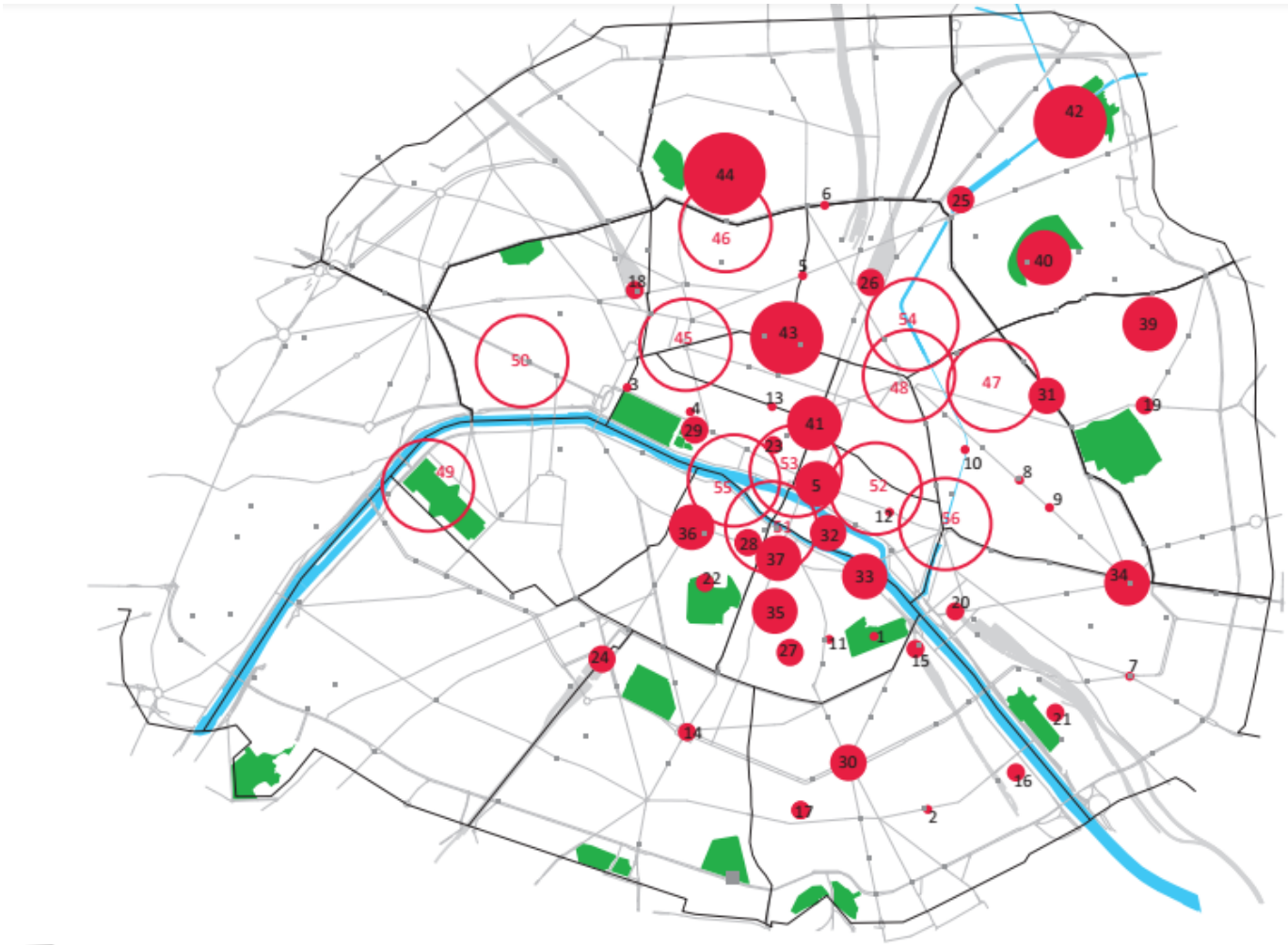

1. Jardin des Plantes
2. Olympiades
3. Concorde
4. Saint-Honoré
5. Poissonnière
6. Barbès
7. Daumesnil
8. Voltaire
9. Charonne
10. Richard Lenoir
11. Monge
12. Saint-Paul
13. Montorgueil
14. Denfert-Rochereau
15. Gare d'Austerlitz
16. BNF
17. Butte aux Cailles
18. Haussmann
19. Gambetta
20. Gare de Lyon
21. Bercy
22. Luxembourg
23. Les Halles
24. Montparnasse
25. Jaurès
26. Gare de l'Est
27. Mouffetard
28. Odéon
29. Louvre
30. Place d'Italie
31. Ménilmontant
32. Îles de la Cité et Saint-Louis
33. Quais de Jussieu
34. Nation
35. Panthéon
36. Saint-Germain-des-Prés
37. Quartier Latin
38. Hôtel de Ville
39. Belleville
40. Buttes Chaumont
41. Beaubourg
42. Parc de la Villette
43. Grands Boulevards
44. Montmartre
45. Opéra
46. Pigalle
47. Oberkampf
48. République
49. Champ de Mars / Trocadéro
50. Champs-Élysées
51. Saint-Michel
52. Marais
53. Châtelet
54. Quais du Canal
55. Quais de la Seine
56. Bastille

Figure 37 : «Les lieux précis de sortie nocturne selon le nombre de citations des informateurs franciliens, dans la Ville de Paris », 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur et Sabine Bognon

Concernant les lieux de sorties nocturnes exclus, la question posée était ouverte[121] pour répondre aux mêmes objectifs que la question précédente. La moitié des informateurs concernés (52 %) ont cité un manque d'attractivité, d'envie. Cela s'explique par la représentation de ces autres lieux comme ne proposant pas d'offres d'animation nocturne ou des offres ne correspondant pas à leurs attentes en termes de sortie selon des critères d'ambiances, d'offres commerciales et de public. La seconde raison est liée aux potentiels de mobilité urbaine (29 %) car la distance entre le domicile ou le lieu de travail/études et le lieu de sortie constitue un frein. La troisième raison (20 %) est liée au fait de fréquenter des territoires de sorties nocturnes habituels, similaires, notamment avec leur groupe de sortie. Enfin, 7-10 % des informateurs ont cité des raisons subsidiaires telles que le manque d'occasion, le fait que certains espaces soient fermés de nuit ou interdits pour des pratiques festives (parcs et places), le rapport qualité-prix et le sentiment d'insécurité à cette heure-ci. Une minorité d'informateurs a cité le manque de temps pour découvrir ces autres lieux et une densité trop importante d'individus, notamment de touristes.

Ces résultats montrent la diversité des lieux relatifs au noctambulisme et une segmentation géographique selon la nature des espaces fréquentés. Selon l'échelle prise en compte (rue, établissement, ville, etc.), les configurations territoriales du noctambulisme s'imbriquent. Cependant, ces configurations relèvent d'une construction socio-historique. Oberkampf, par exemple, est devenu récemment un lieu de concentration d'établissements de convivialité et les boîtes de nuit et salles du cinéma datent du XX^{e} siècle. Les sorties, au XIX^{e} siècle, avaient plutôt lieu au niveau des estaminets des Halles, des salles de jeux, de la prostitution et des balades vespérales du Palais-Royal, de centres d'attraction aristocratiques, ou de cabarets du côté des grands boulevards (A. Cabantous, 2009 ; S. Delattre, 2003).

[121] La question ouverte posée dans le questionnaire était : « *Comment expliquez-vous le fait de ne pas fréquenter les autres types d'espaces publics/ de lieux/ d'arrondissements ?* ». 28 informateurs sur 167 n'ont pas répondu à cette question, correspondant à ceux n'ayant pas répondu à la question précédente.

3. Les trajectoires au sein du noctambulisme : articuler temporalités et territorialités

Étudier les trajectoires au sein du noctambulisme permet de comprendre comment s'effectue l'interaction entre les configurations socio-temporelles et socio-territoriales des sortants. Cela permet de revenir sur le processus polarisant d'attractivité (commerces de convivialité ouverts, etc.) et de mettre en lumière les mobilités urbaines (en tant que motilité, champs du possible et déplacement).

3.1. Articuler les configurations socio-temporelles et socio-territoriales des sortants

Les configurations territoriales du noctambulisme varient selon les caractéristiques sociodémographiques des sortants et les temporalités (W. Robert, 2008).

D'après l'enquête *Pratiques culturelles des Français* (O. Donnat, 2008), les sorties des Français sont majoritairement tournées vers des sorties de convivialité que des sorties culturelles : 63 % ont déclaré sortir le soir pour aller chez des amis, 51 % pour aller au restaurant, 43 % pour aller chez des parents et 35 % pour se promener, retrouver des amis dans la rue… ; contre 36 % ayant déclaré sortir le soir pour aller au cinéma et 20 % pour aller au spectacle. Les pratiques de sortie sont peu différenciées selon le sexe, les hommes allant davantage que les femmes chez des amis (68 % contre 59 % des femmes) ou se promener, retrouver des amis… (38 % contre 31 % des femmes). Cependant, l'âge des répondants possède une influence : les 15-19 ans et les 20-24 ans vont majoritairement chez des amis (78 % et 81 %), au cinéma (67 % et 68 %), se promener (63 % et 70 %). Puis, ces pratiques diminuent avec l'âge, remplacées par les réunions non-familiales et non-amicales ou le fait d'aller chez des parents. Le fait d'être élève ou étudiant accentue les tendances des 15-19 ans ; il en est de même pour les diplômés de bac+4 ou plus (tout en allant davantage au spectacle - du fait du capital culturel supérieur ? - ou au restaurant que se promener). Les résidents Parisiens, de même, sont les plus nombreux à aller chez des amis (75 %), au restaurant (68 %), se promener (59 %), au cinéma (58 %) ou voir un spectacle (48 %). Les « boîtes de nuit », quant à elles, sont majoritairement fréquentées par des 20-24 ans (67 % de la classe d'âge), puis, les 15-19 ans (52 %), principalement étudiants (69 % des étudiants), résidant en zone urbaine dense et étant sans enfant. L'équipement des villes a donc une certaine influence, tel que P. Boisard (2013) l'a montré. Mais, les profils d'occupation sont sociologiquement différenciés, notamment dans les communes très urbaines telles que Paris, ayant une surreprésentation de cadres et professions intellectuelles supérieures et une sous-

représentation d'ouvriers dans la proportion des résidents par rapport à la moyenne nationale. Donc, il est difficile de distinguer – via ce type d'enquête – les pratiques de sortie en fonction des catégories sociales, de leur ancrage territorial et, de fait, de comprendre les facteurs influençant davantage ces pratiques.

P. Buhagiar et C. Espinasse (2001) montrent, de leur côté, un cadrage territorial des sortants en fonction des catégories sociales. Ainsi, les « bars-boîtes », correspondant aux établissements voués à une activité de danse, sont situés en centre-ville et fréquentés par des 19-30 ans célibataires. Les « bars » sont fréquentés par des petits groupes de 25-30 ans célibataires ou en couple. Les « boîtes », situées en dehors du centre-ville, sont fréquentées par les moins de 24 ans. Les auteures notent l'ambivalence relative aux boîtes de nuit qui sont soit appréciées pour la musique et la danse, soit rejetées pour le prix, le bruit et la non-discussion. Cela fait qu'elles regroupent plutôt des sortants fréquents, étudiants et travailleurs nocturnes, majoritairement masculins. En termes géographiques, les auteures évoquent l'attractivité d'une grande ville par rapport au reste de sa communauté urbaine, du fait de l'offre diversifiée d'établissements de convivialité et dans l'aménagement urbain (rues piétonnisées, quais, etc.), alors que l'offre périphérique est sporadique et relative à quelques boîtes de nuit. Les quartiers exclus, évités, sont marqués par une « *absence de vie* » ou fréquentés par des prostituées, sans-abris, drogués, etc., favorisant un sentiment d'insécurité, ainsi que les « cités dortoirs ».

Plus spécifiquement, dans le cadre d'une étude anthropologique du « Café Oz » (rue Saint-Denis à Paris), M. Jarvin (1999) a réalisé une enquête quantitative pour étudier les caractéristiques sociodémographiques de la clientèle. Ce bar australien a une population à dominante masculine (deux fois plus d'hommes que de femmes) et jeune : un tiers a moins de 23 ans, un quart entre 23 et 26 ans ou plus de 29 ans et un cinquième entre 26 et 29 ans. En termes d'activité professionnelle, la clientèle est surtout composée d'étudiants (35 %) et d'employés (22 %), soit une population de classe moyenne majoritairement célibataire (82 %) et parisienne. Bien que l'enquête soit datée d'une vingtaine d'années et relative à un lieu spécifique (de par sa thématique), elle permet de montrer des tendances de fréquentation des bars au niveau des Halles. De même, l'auteure relève l'évolution des caractéristiques sociodémographiques de la clientèle, dans un même lieu, en fonction des temporalités quotidiennes. Ainsi, le « Café Oz » est fréquenté par une clientèle plus âgée pour le repas du midi et entre 20 heures et 22 heures, alors que la clientèle plus jeune est davantage présente en soirée durant l'*happy hour* (18 heures à 20 heures) et après 22 heures : « *Nuit, boisson et jeunesse constituent le symétrique inversé du jour, du repas et de l'âge adulte* » (M. Jarvin, 1999 : 36).

L'articulation entre territorialité, temporalité et catégories sociales est également visible dans l'investissement nocturne des espaces publics catégorisés en quatre types, d'après l'étude de Fors-Recherche sociale (2013) à Paris :

- Les espaces publics à proximité de quartiers résidentiels et aux commerces et espaces verts fermés après 21 heures, hormis de rares cafés de quartier. C'est le

lieu des habitués, des places vides et traversées essentiellement par des résidents de proximité. Le week-end, un petit groupe d'hommes d'environ 25 ans, de banlieue, investit pendant plusieurs heures des espaces proches, discutant et buvant de l'alcool ;

- Les espaces publics de la mobilité au niveau des boulevards, peu aménagés (ou de manière peu accueillante) et aux commerces fermés. Ils constituent des lieux de passage pour les sortants, vers des lieux festifs ; ainsi que des lieux où l'automobile est prégnante (bruit, densité et intensité visuelle). Les terre-pleins centraux, relativement isolés, permettent un investissement par les sans-abris ;
- Les espaces publics de la nuit festive au niveau de « *quartiers emblématiques (Pigalle, Bastille, Saint-Germain)* », offrant de nombreux commerces ouverts tardivement (bars, boîtes de nuit, boutiques, lieux de restauration, etc.). Ils sont marqués par un investissement dense, des flux de marcheurs lents et des stagnations de petits groupes (dont de touristes), ainsi que des flux automobiles denses. La flânerie laisse place aux transitions entre lieux de convivialité, avec une animation diminuant après 02 heures. À proximité, des lieux isolés sont occupés par de jeunes adultes consommant de l'alcool sur un banc ;
- Les espaces publics de l'hospitalité au niveau de lieux préservant une part de naturel et isolant des zones de flux, en permettant d'accueillir un investissement urbain important (tel le Canal Saint-Martin). Ils sont investis l'été, après 18 heures 30, par des groupes de jeunes et des familles, pour des pique-niques sur le quai, ou pour fréquenter les terrasses de bars et restaurants ; un investissement s'appauvrissant après 02 heures, pour rejoindre des boîtes de nuit.

Dans la Communauté Autonome de Madrid, l'enquête par questionnaire "Ocio Nocturno en la Comunidad de Madrid" (L. Dionisio, 2003) permet également de noter cette articulation entre configurations socio-temporelles et socio-territoriales des sortants, selon le sexe et l'âge. Les bars, discothèques et *after hours* sont majoritairement fréquentés par des hommes (respectivement, 73 %, 38 % et 10 % contre 67 %, 30 % et 4 % des femmes). La prégnance des bars se confirme avec la fréquentation des *bares de copas*, similaire selon le sexe. En termes de classe d'âge, les 18-28 ans sont majoritairement ceux qui fréquentent les discothèques et *after hours* (respectivement, 55 % et 12 % d'entre eux contre 26 % et 4 % des 29-39 ans) ; ils sont également un peu plus nombreux à fréquenter les *bares de copas* (81 % des 18-28 ans contre 64 % des 29-39 ans et 44 % des 40-54 ans). La fréquentation des bars est plus mixte. En termes géographiques, la moitié des répondants (quel que soit le sexe et l'âge) se déplacent entre 1 et 20 kilomètres pour sortir, un quart effectuant plus de 20 kilomètres (les résidents de la banlieue madrilène).

Donc, les établissements voués à la danse ou fermant tardivement sont plutôt fréquentés par des 19-24 ans (18-28 ans à Madrid), résidant en zone urbaine dense et, à Paris, étudiants ou diplômés du supérieur et sans enfants. Les bars sont fréquentés avec une plus

grande mixité de la clientèle, ainsi que les espaces urbains de l'hospitalité, surtout en soirée. Cependant, l'investissement des lieux se modifie, selon des critères sociodémographiques, avec l'avancée dans le cœur de la nuit.

3.2. Le déroulé des trajectoires au sein du noctambulisme

L'enquête de terrain permet de faire ressortir les mobilités urbaines nocturnes et leurs conditions de déroulement. En effet, durant des phases d'observation directe en certaines polarités festives parisiennes, une « enquête flash » a pu être passée. Elle consiste en quatre thématiques :

- la « trajectoire nocturne » : le déroulement de la soirée actuelle en décrivant les lieux et horaires successifs, le passage entre ces lieux, les activités et rencontres effectuées et le budget dépensé ;
- les « habitudes de sortie » (les lieux, jours, horaires, fréquences et motifs de sortie) ;
- les « ambiances de la rue » (les sentiments de confort et de sécurité, l'éclairage, l'odeur, l'ambiance sonore, la propreté et l'aménagement) ;
- la « perception des nuits parisiennes » (soit une qualification des nuits parisiennes, des attentes, pistes d'amélioration et atouts).

La seconde thématique permet, dans une certaine mesure, de nuancer les réponses à la première thématique, en essayant de voir si la présence en ce lieu et horaire est spécifique ou habituelle. Les deux autres thématiques permettent d'apporter des éléments sur la compréhension de cette trajectoire nocturne, en supposant que la trajectoire festive dépende en partie de l'ambiance du lieu.

L'échantillon de « l'enquête flash » est composé de 38 individus[122] interrogés la nuit dans des polarités festives (Figure 38).

[122] Il s'agit du nombre d'individus ayant répondu, chaque individu pouvant être en groupe.

Variable	Indicateur	Nombre de répondants (en effectif)	Caractéristiques croisées
Horaire de passation	*22h-23h*	5	1 femme
	23h-02h	29	-
	04h-05h	4	1 femme
Sexe	*Hommes*	24	-
	Femmes	14	-
Âge	*- de 21 ans*	6	-
	21-30 ans	25	-
	31-40 ans	4	-
	+ de 40 ans	3	-
Origine socioprofessionnelle	*Étudiant/lycéen*	17	12 Parisiens 3 femmes de petite couronne 2 hommes de grande couronne
	À la retraite	1	1 femme
	Employés	4	3 hommes et 1 femme de grande couronne
	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	2	2 hommes
	Professions intellectuelles supérieures	7	6 hommes parisiens 1 femme de grande couronne
	Nc	7	-
Constitution des groupes de sortie	*Seul*	2	-
	1 autre sortant	15	Même âge
	4-5 sortants	8	Même âge
	10-15 sortants	4	Mixité en âges

Figure 38 : « Les caractéristiques sociodémographiques des informateurs ayant répondu aux enquêtes flash », 2016, source : enquêtes flash, réalisation : auteur

Concernant les trajectoires du noctambulisme, ces informateurs ont des lieux de sortie relatifs à leur lieu de résidence et aux polarités festives :

- Les individus résidant en petite ou grande couronne sortent au niveau des polarités festives importantes (République, Bastille, Châtelet et les quais de Seine), avec quelques habitudes pouvant se situer ailleurs (au niveau du lieu de travail) tels que les IXe ou XVIIe arrondissements, voire dans des lieux fréquentés pour une boîte de nuit (tel que Montparnasse) ;
- Les individus résidant à Paris sortent majoritairement à proximité de leur lieu de résidence (entre le XVIIIe et le Xe arrondissements – entre Barbès et Strasbourg Saint-Denis - ; dans l'arrondissement de résidence tel que le XIXe, le XIe ou le VIe ; etc.). Mais, certains arrondissements restent fréquentés par des individus résidant à proximité ou à distance, soit les polarités festives majeures (le Marais, Bastille, République, Châtelet) notamment pour des établissements spécifiques, ainsi que les quais de Seine.

La trajectoire du noctambulisme dépend de la proximité au lieu de résidence pour les Parisiens. L'ensemble des répondants sort également dans le cœur historique qui a une offre diversifiée et une forte accessibilité en transports en commun. Les non-Parisiens

sortent plutôt dans des polarités accessibles facilement en transports par la connexion avec la couronne proche et des établissements/événements spécifiques.

Ces informateurs ont effectué une sortie dans un ou deux lieux, avec chaque fois un passage dans un bar ou sur les quais lors de la saison chaude. Le lieu précédant potentiel est un restaurant ou un théâtre (sinon il s'agit du lieu de résidence ou de travail) ; le lieu suivant étant plutôt une boîte de nuit. Le passage d'un lieu à un autre s'effectue majoritairement à pied, du fait de leur proximité, voire en métro. La majorité des informateurs sont arrivés sur le lieu en transports en commun (métro ou RER), et repartent avec les derniers transports en commun – voire avec le Noctilien en cas de prolongation de la soirée. Les autres formes de mobilité (voiture de tourisme avec chauffeur, taxi, bus, scooter, Transilien, marche à pied et vélo) sont moins utilisées. Les taxis sont plutôt utilisés par des cadres et les voitures de tourisme avec chauffeur par des informateurs résidant plutôt en petite couronne, soit comme seul mode de transport, soit combiné avec un transport en commun. Les activités pratiquées durant le trajet au cœur du noctambulisme relèvent majoritairement de la discussion, puis, du fait de prendre des *selfies* avec son téléphone portable, voire du fait de s'alcooliser en passant par des épiceries de nuit ou de se droguer.

Durant l'ensemble de la soirée, les informateurs ont déclaré avoir bu de l'alcool. La consommation est majoritairement de deux verres, puis, entre quatre et six verres de bière et de vin, voire entre sept et quinze verres (dont de l'alcool fort) ; deux informateurs déclarant n'avoir rien bu. Ceux déclarant boire de l'alcool ont majoritairement fumé du tabac, notamment pour les plus alcoolisés étant également ceux ayant pris de la drogue (sept informateurs l'ayant déclaré, principalement des étudiants). Néanmoins, aucun lien de corrélation ne peut être effectué, à ce stade, sur les multi-consommations. Il semble exister un lien entre le budget pour une soirée, l'âge et l'appartenance socioprofessionnelle : les plus âgés et les plus à l'aise financièrement semblent être propices à dépenser davantage.

La présence nocturne de ces informateurs dans ces polarités festives n'était pas anodine, sauf pour sept individus (quatre étant présents ici pour la première fois et trois autres informateurs venant de s'installer ou de revenir dans cette ville). En effet, ils expriment l'habitude de venir ici, en notant les transformations notamment dans l'occupation du lieu. D'ailleurs, la majorité des informateurs déclarent sortir plusieurs fois par semaine à Paris. La majorité des informateurs déclarent se sentir en sécurité dans l'endroit où ils se trouvent, notamment du fait de la familiarité au lieu. L'animation commerciale, les coprésents auxquels s'identifier et la présence policière mesurée leur semblent être des facteurs de bien-être. Les fins de soirée au cœur de la nuit font l'objet de davantage de réticences, notamment au niveau des arrêts de bus de nuit et du fait de l'alcoolisation. Ainsi, à la Bastille, l'ambiance sonore est qualifiée de très bruyante ; l'éclairage étant considéré comme plutôt intense (sauf dans la rue de Lappe). Les rues sont qualifiées de sales (comme à Barbès). Le parvis de Montparnasse est perçu comme impersonnel dans

son aménagement et avec un éclairage qualifié d'agressif. Les quais de Seine, en fin de soirée, laissent une odeur d'urine importante et certaines femmes subissent des interactions non-désirées avec des hommes alcoolisés. Enfin, les lieux centraux – tel que Saint-Michel – reçoivent un avis mitigé du fait de leur fréquentation touristique et du prix élevé des consommables pour une qualité moindre. Les atouts des nuits parisiennes semblent être : la diversité de la population présente, la diversité des établissements et leur ambiance, la dimension festive (voire la musique électronique) et les drogues et alcools. Cependant, les informateurs notent majoritairement un manque de dynamisme nocturne, du fait d'une restriction horaire des bars, des restaurants et des métros, pour un rapport qualité/prix de l'offre (en termes de musique, d'alcool et de comportement social) peu attractif. De même, l'aménagement des polarités festives ne semble pas donner sa place au marcheur et parfois manquer de services de sécurité.

Par conséquent, les polarités sont surinvesties du fait de la fréquentation des lieux familiers, précédemment connus par les sortants d'après leur ambiance festive (type d'offre commerciale, type de population présente, ambiance sonore, olfactive, visuelle, etc.). Cependant, le budget attribué pour une soirée (fonction de l'âge et de l'appartenance socioprofessionnelle) modifie le territoire de sortie où le rapport qualité/prix se doit d'être maximal. D'ailleurs, le moment festif est optimisé du fait des restrictions horaires. Les lieux à proximité du domicile et familiers sont investis, où l'expérience permet d'éviter une perte de temps et de connaître les rythmes potentiels de l'événement à venir.

Conclusion de la troisième partie

Dans le cadre de la « troisième modernité », se pose la question de savoir si nous nous dirigeons vers un monde arythmique, où la fête disparaît par manque de fonction sociale. Les propos de G. Debord permettent d'introduire ce débat :

> « *Cette époque, qui se montre à elle-même son temps comme étant essentiellement le retour précipité de multiples festivités, est également une époque sans fête. Ce qui était, dans le temps cyclique, le moment de la participation d'une communauté à la dépense luxueuse de la vie, est impossible pour la société sans communauté et sans luxe. Quand ses pseudo-fêtes vulgarisées, parodies du dialogue et du don, incitent à un surplus de dépense économique, elles ne ramènent que la déception toujours compensée par la promesse d'une déception nouvelle. Le temps de la survie moderne doit, dans le spectacle, se vanter d'autant plus hautement que sa valeur d'usage s'est réduite. La réalité du temps a été remplacée par la publicité du temps.* […] *Le projet révolutionnaire d'une société sans classes, d'une vie historique généralisée, est le projet d'un dépérissement de la mesure sociale du temps, au profit d'un modèle ludique de temps irréversible des individus et des groupes, modèle dans lequel sont simultanément présents des temps indépendants fédérés* » (G. Debord, 1992 : 94-101).

Ma recherche permet de montrer que les temps libres des réjouissances peuvent être institutionnalisés, ce qui légitime collectivement les sorties et démocratise l'accès aux nuits urbaines. Cependant, les sortants, au sein du noctambulisme, se jouent de ce conditionnement temporel, l'utilisant comme occasion pour la réalisation de leurs désirs de sorties. Ils mettent en place des tactiques pour dépasser les contraintes, notamment horaires. Pour autant, des tendances communes se dessinent avec des moments privilégiés : le week-end et la saison chaude. La contraction/diffusion de la configuration temporelle du noctambulisme dépend, de fait, de conditions sociodémographiques et de la carrière dans la pratique.

Les lieux de sortie procèdent également d'un conditionnement du noctambulisme, par l'occupation légitime de pôles car ils sont marchands ou définis pour la pratique. Or, ces formes de polarisation sont processuelles. De leur côté, les sortants détournent les fonctions territoriales initiales et élargissent leur territoire de sortie, afin de se confronter à d'autres expériences, de fabriquer leurs territoires de sortie. La diversité/uniformité de la configuration territoriale du noctambulisme dépend également de conditions sociodémographiques et de la carrière dans la pratique.

La polarisation au sein des lieux de sortie à proximité d'une offre marchande festive est due au type d'offre marchande. Les lieux s'adressent à des clientèles ciblées et leurs

horaires d'ouverture modifient l'attractivité d'un pôle selon les temporalités, en plus de l'horaire de fermeture des transports en commun ferrés qui cadre les soirées en semaine (l'horaire d'ouverture pour le week-end). Plus largement, ces pôles se sont constitués historiquement selon les transformations urbaines vécues dans un quartier : gentrification, transformation de remparts en promenade, embourgeoisement, tertiarisation de l'emploi, etc. Ainsi, l'offre évolue, faisant la clientèle se déplacer entre les pôles selon des effets de mode.

Cependant, des problématiques se posent en termes de surfréquentation et d'accessibilité socio-économique. Les rythmes des commerces et les effets de mode rendent ces pôles ultra-attractifs pour les sortants de classe moyenne (jeunes actifs et étudiants, hommes ou femmes), notamment le week-end. Or, ces pôles sont relativement circonscrits (quadrillage en fonction des commerces), dans des rues (ou sur des trottoirs) trop étroits par rapport au nombre d'usagers. Les usagers prolongent l'intérieur des établissements et les rues deviennent des terrasses-fumeurs. *A contrario*, les mobilités fonctionnelles sont ralenties en ces instants de surfréquentation.

Par conséquent, malgré la multiplication croissante des kiosques, services urbains de nuit et des services à distance, voire l'allongement des plages horaires des commerces et équipements afin de les rentabiliser, soit une « *conquête* » progressive de la nuit par la ville diurne (L. Gwiazdzinski, 2005), la ville ne fonctionne pas à plein régime 24 heures sur 24. Le cœur de la nuit peut apparaître telle une respiration face à la densité urbaine et à ses multiples sollicitations diurnes. Bien que cette différenciation jour/nuit contraigne le sentiment de liberté territoriale des sortants en termes de déplacement, elle permet d'habiter les nuits urbaines. Les sortants sont des acteurs de l'urbanité, organisés et organisant leurs rapports aux configurations temporelles et territoriales. Ainsi, le temps ne détermine plus les actions, mais, ce sont les actions qui imposent leurs temporalités dans un présent vécu. M. Weber (1908) permettait, il y a un siècle, de complexifier cette perspective pour comprendre le rythme social en tant qu'articulation entre les dimensions structurelles de la mesure, la manière dont il est incorporé (dimension introduite également par A. Lasén) et, surtout, le vécu (les dimensions psychosociologiques) relié à l'ambiance du milieu, soit un principe vital de réactualisation au présent du vécu de rythmiques passées donnant sens aux rapports sociaux, occupations humaines de l'espace-temps, etc. Les espaces-temps sont habités, chargés de sens. Les territoires et temporalités sont produits par des systèmes de valeur des acteurs, ce qui influence leurs actions. Cependant, ces actions dépendent des potentiels offerts par les territoires et les temps socialement produits.

La partie suivante permet d'analyser la manière d'habiter ces espaces-temps, en fonction du milieu de coprésents et des formes d'identification. Puis, sont étudiés les potentiels du milieu non-humain.

- Partie IV -

Le milieu festif du noctambulisme

Un pseudo contre-ordre social dans les interactions nocturnes et festives

Introduction

S'intéresser aux réseaux des groupes de sortie permet de comprendre les modalités des interactions sociales, soit les épreuves liées à la proximité sociale, à des processus d'identification et d'altérisation.

Selon les termes de l'analyse goffmanienne (1973, 2002), l'enquête de terrain met en lumière le fait que les individus, en contexte nocturne et festif, se constituent en collectif, ils évoluent « en présence » d'autres, soit une obligation de manifester un intérêt rituel pour rejoindre le groupe et quand ils se retirent. Ainsi, un membre du groupe qui s'évapore sans saluer ses camarades - dans un rituel assez long relatif à la tentative de le retenir en soirée, aux justifications, à la résignation puis aux salutations d'au revoir (voire attente et aide pour qu'il puisse rentrer) – est sanctionné par les autres membres. L'arrivée d'un membre dans le groupe fait aussi l'objet d'un rituel, relatif à une salutation marquée de la joie de se retrouver – soit une reconnaissance mutuelle -, d'une focalisation de l'attention de l'un sur l'autre et du partage des dernières nouvelles marquantes depuis l'entrevue précédente – où le contact physique, au-delà de l'embrassade ou poignée de main, peut débuter – avant de s'inclure dans le contexte festif. Cette ritualisation est au cœur des interactions de face à face, selon E. Goffman, marquant le respect que deux individus se manifestent. Il est ainsi rendu hommage à l'invitation par l'offrande d'une bouteille ou d'un verre d'alcool, et par sa présence signifiant un plaisir. Or, ces interactions entre membres impliquent des coûts, en termes de temps (disponibilité durant un laps de temps acceptable), d'argent (pour accompagner l'autre dans sa trajectoire festive) et d'efforts (concernant la communication et la mobilité), modulables selon la fréquence du contact, le degré de familiarité (les coûts pouvant être minimisés en cas de « liens forts »).

Dans ce cadre, les confidences marquent une forme d'importante familiarité entre sortants. Si elles ne sont pas partagées au sein de tous les membres d'un groupe (en se retirant à deux et via les messes basses), une offense est ressentie par les autres du fait que cela ne doit pas se faire en cas de présence de l'ensemble du groupe. Ce degré de reconnaissance plus ou moins familier est alors visible par le fait d'être ensemble : une distance proxémique moins importante qu'en situation de coprésence entre anonymes, corps et regards orientés l'un vers l'autre. Il en est ainsi également de l'obligation de saluer, à tel point que dans les milieux festifs restreints d'un habitué, une grande partie des autres clients est saluée individuellement par un « *Salut. Comment vas-tu ?* » (la réponse important peu), sans véritablement avoir un degré de familiarité important avec ces autres.

Les observations permettent de noter que la rencontre imprévue avec un acolyte de sortie se passe en surjouant la surprise liée à la coprésence en milieu urbain dense, la joie de se croiser et la possibilité de se joindre l'un à l'autre pour la continuité de la soirée – au moins la proposition. En cas de participation à un grand groupe festif de « potes », les

salutations peuvent être bien plus réduites et se contenter d'un geste général de la main, accompagné d'un sourire. Mais, la prise de substances psychoactives et le contexte festif partagé peuvent engendrer une rupture de la convention d'inattention civile où, dans l'espace urbain, des inconnus peuvent interagir avec d'autres inconnus, par une sorte de cri d'ouverture à la relation (tel que « *Hey !* »), accompagné d'une boutade pour minimiser la rupture de la ritualisation conventionnelle. Ces interactions éphémères, relatives à la demande d'un briquet, d'une cigarette, etc., sont accompagnées d'une gestuelle corporelle assurant l'orientation de l'interaction demandée et permettant à l'autre de s'orienter dans celle-ci. Elles permettent de lire le déroulé des relations sociales qui commencent, se développent, se transforment et s'atténuent. Ainsi, l'« étranger » (au sens de Lofland) perd une partie de son caractère d'étrangeté. Or, ce type d'interaction peut être perçu telle une « offense », notamment si cette ouverture non-ritualisée est produite par un être considéré indésirable en cette situation sociale. Si l'individu ne le percevait pas ainsi, il pourrait perdre l'estime de son groupe. Ainsi, le groupe est socialement responsable du bon déroulé des interactions nocturnes et festives. Cela induit également qu'en cas de membre du groupe interagissant sous une tonalité indésirable du fait d'un trop de substances psychoactives par exemple, il est recadré par le groupe d'appartenance.

Ces modalités sont interrogées dans cette partie en trois temps. La dimension collective du noctambulisme est d'abord présentée, avec ce que cela implique en termes de reconfigurations intra-groupales et de rencontres inter-groupales. Puis, la qualité des interactions sociales est analysée, sous le prisme des substances psychoactives. Enfin, les sociabilités sont complexifiées par les rapports sociaux de sexe, articulés aux rapports sociaux de genre, générationnels, de classe et racisés.

1. Le noctambulisme est un moment collectif de réjouissances

La fête est une activité sociale universelle, un temps de rupture avec le quotidien, telle que la nuit rompant avec le jour, et avec le temps de travail. Ce temps laisse place à l'oisiveté présente. La fête est collective au sens d'une cohabitation harmonieuse entre catégories diverses ; elle oscille entre un moment de commémoration (solennité) et de réjouissances (plaisir frénétique). Ainsi, la fête n'est pas exclusivement nocturne, elle peut également se dérouler dans l'espace domestique relevant du domaine privé et être normée selon l'ordre apollinien. Analyser le noctambulisme – en tant qu'activité sociale – nécessite d'interroger l'articulation entre fêtes diurnes et nocturnes, internes et externes, privées et publiques, cérémoniales et de réjouissances, avec un ordonnancement apollinien ou dionysiaque, entre convivialité et festivité.

1.1. La dimension collective de la fête

> « *Il y a nuit et nuit. Fête et fête. Quoi de commun entre une free party, une virée entre célibataires à La Tupina, et son rayon lumineux, une gavotte dansée en fest-noz, le baloche de grand-papa et une descente dans une boîte branchée ?* […] *On dit tout et son contraire. Normal. C'est la grande nouveauté : la nuit est tout à la fois* » (A. Malherbe, L'Express, 02/08/2001[123]).

Cette citation permet d'introduire la question de la diversification des fêtes et fêtards, de leur hétérogénéité ; le noctambulisme n'en est qu'une partie. Envisager la fête en tant que structure anthropologique revient à considérer l'acte festif comme un phénomène universel dans le temps et l'espace, à la base de la structuration culturelle des groupes humains (J. Duvignaud, 1991 ; C. Moreau, A. Sauvage, 2006). De fait, le noctambulisme conserve une dimension collective, en tant qu'intégration des individus à un être collectif.

La fête rituelle – soit la cérémonie - a pour fonction essentielle de relier les individus. L'une des origines étymologiques du mot « religion » étant *religare* (relier), la fête renforce symboliquement le sentiment d'appartenance à un groupe, via la commémoration d'un fait historique ou religieux. Selon E. Durkheim (1998 : 536) : « *Le rite ne sert donc et ne peut servir qu'à entretenir la vitalité de ces croyances, à empêcher qu'elles ne s'effacent des mémoires, c'est-à-dire, en somme, à revivifier les éléments les plus essentiels de la conscience collective* ». Il s'agit d'un espace-temps marqué par un processus de transmission, d'enculturation et de socialisation d'un individu aux modes de vie propres à une société et partagés par ses membres : l'ensemble des manières de penser, d'agir et de sentir d'une communauté dans son triple rapport à la Nature, à l'être humain, à l'Absolu. Néanmoins, le noctambulisme ne correspond pas au cérémoniel ; il est plutôt relatif à des pratiques festives/de convivialité ordinaires et nocturnes, soit le moment de réjouissances.

[123] MALHERBE, Arnaud (2001), « Les nouvelles lois de la fête ». *L'Express*, 02 août.

Ainsi, c'est plutôt la thèse de R. Caillois (1939 : 126) qui permet de comprendre les rapports entre fête et noctambulisme, en tant qu'opposition au rythme des jours ouvrés de travail. Elle met en exergue une « *frénésie exaltante* » face à « *la répétition quotidienne des mêmes préoccupations matérielles* ». La transmission est liée au sacré, à l'art ou à la subversion, et inclut une dimension sociale (la solidarité d'un groupe en désignant un Autre qui est exclu) et morale (le contrôle des désirs de transgression). L'auteur évoque les fêtes de sociétés dites primitives pour les comparer – dans leur forme – aux guerres de sociétés dites modernes : recomposition des interdits, débauche de moyens, force bouleversant la vie quotidienne et absorption de l'individu dans le groupe[124]. Donc, la fête est un « fait social total », tel que défini par M. Mauss (1968), soulignant l'aspect socialisateur et intégrateur :

> « *Ainsi la fête, la feria latine, le moussem berbère, sont à la fois, dans grand nombre de cas : des marchés, des foires, des assemblées hospitalières, des faits de droit national et international, des faits de culte, des faits économiques et politiques, esthétiques, techniques, sérieux, des jeux.* […] *c'est pendant ce temps que s'établissent et se créent et se transmettent toutes les traditions, même les littéraires, même celles qui seront aussi passagères que le sont les modes chez nous* » (M. Mauss, 1968, cité par T. Wendling, 2010 : 92-93).

Bien que le noctambulisme ne conserve pas la dimension cérémonielle de la fête, il peut constituer un rituel de passage de l'enfance à la vie adulte, via l'autonomisation de ses parents et l'imitation de pratiques adultes dans un entre soi générationnel. Ainsi, selon C. Moreau :

> L'allongement de la jeunesse (donc l'entrée plus tardive dans le monde actif désarticulée avec la trajectoire matrimoniale et le logement indépendant) « *génère un allongement de la "période de marge" et donc un allongement des pratiques initiatiques et mortifères. La période d'entre-deux (ni enfant - ni adulte) est en effet propice aux expériences de vertige et de petite mort, et des études montrent par exemple que la quête identitaire adolescente (Lebreton, 2008 ; Pommereau, 2006), ou l'appartenance au monde étudiant (Deroff, 2007) génèrent des conduites d'excès* » (C. Moreau, 2010 : 81).

Le sens de la fête ordinaire est « *d'éprouver quelque chose selon le sens commun (qu'Aristote considère comme le sixième sens)* » (F. Vallos, 2010 : 53), soit la participation vers un collectif qui se fait par un acte de décision ou de préférence. Le collectif est une condition permettant de créer la « bonne ambiance », de rompre l'ennui. Pour autant, le noctambulisme ne peut être essentiellement considéré sous la dimension d'une exaltation festive venant de la transgression des interdits, selon la perspective freudienne. Il est une manière d'habiter la nuit par un moment de réjouissances en collectif, de divertissement nocturne, impliquant de « sortir » de son espace intime pour aller à la rencontre de l'Autre. Cela permet de créer du lien social et de se socialiser parmi ses pairs. Cet aspect de convivialité ordinaire peut se métamorphoser en transgression des normes de civilité diurne, mais, ce n'en est point une condition.

---

[124] Selon la lecture effectuée par N. Righi (2002).

1.2. Le rôle du degré de familiarisation aux collectifs

L'enquête par questionnaire sociologique permet de comprendre la configuration des formes de sociabilités dans le noctambulisme francilien à travers trois questions portant sur les accompagnants de sortie, la connaissance de ces accompagnants hors cadre festif et le rapport aux autres en cadre festif et nocturne[125].

Concernant la constitution des collectifs de sortie la nuit dans la Ville de Paris en fonction du type d'accompagnant et de leur nombre (Figure 39), la question posée était volontairement fermée et à choix multiples (au vu de la diversité possible des sorties)[126]. L'intérêt était de pouvoir comprendre la structuration des collectifs pour sortir la nuit à Paris et le degré de familiarité avec ces sortants. Néanmoins, les réponses à cette question ne donnent pas une information complète du processus complexe de reconfiguration des groupes au cours d'une soirée, ce qui sera analysé via les entretiens semi-directifs menés avec les sortants et via les observations. Tout d'abord, ces sorties sont collectives : seuls 12 % des informateurs (19 sur 152) ayant déclaré sortir seuls. Cependant, chacun des informateurs ayant évoqué ce fait ont également répondu sortir avec des amis, ce qui permet de nuancer la potentielle solitude en soirée. Le noctambulisme individuel est plutôt rare et réservé à certaines phases temporelles à l'échelle d'une soirée (préparation à la sortie, attente d'un groupe, retour au domicile) ou biographique. Des sortants avancés en âge par rapport aux coprésents, étiquetés comme déviants, mais, considérés comme potentiellement amusant, sont décrits comme des « personnages » et dotés d'une histoire contée de bouche à oreille.

Les collectifs de sortie sont majoritairement constitués par des amis. Ceux déclarant sortir avec le conjoint sont majoritairement des informateurs mariés (6 sur 7 déclarés mariés) ; la moitié des informateurs déclarés en couple ne sortent pas avec leur conjoint (20 informateurs sur 42).

Indicateur		**Effectif (n = 152)**
Amis	*1 ami*	39
	2-5 amis	115
	Plus de 5 amis	57
Conjoint		28
Famille		31
Inconnu(s)		5

Figure 39 : «La composition des groupes de sortie dans la Ville de Paris, selon les informateurs franciliens », 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

[125] Cette partie du questionnaire s'adressait uniquement aux informateurs ayant préalablement déclaré être « *un "noctambule" qui investit l'espace public de la Ville de Paris* », soit 167 répondants.

[126] La question fermée posée dans le questionnaire était : « *Avec qui sortez-vous, en général, la nuit dans la Ville de Paris ?* ». Les propositions de réponses étaient : « *Seul* » ; « *1 ami* » ; « *2-5 amis* » ; « *Plus de 5 amis* » ; « *De la famille* » ; « *Le conjoint* » ; « *Des inconnus* » ; « *Autre (veuillez préciser)* ». 15 informateurs sur 167 n'ont pas répondu à cette question, un phénomène difficile à expliquer dans ce cadre.

Articuler cette question avec la connaissance de ces individus en journée permet de comprendre une partie du degré de familiarité au sein du collectif. La question posée était volontaire fermée[127]. Cependant, elle ne proposait que deux choix de réponse (hormis le « Autre ») alors qu'elle aurait valu un développement plus précis en incluant des degrés de variation. La grande majorité des informateurs a répondu fréquenter ces personnes en journée donc les connaître dans un autre cadre que festif (132 répondants sur 152, 84 %) ; seuls 13 répondants (8 %) déclarent ne pas fréquenter ces personnes en journée. Pour ces derniers, déclarant sortir avec des amis, il est possible de considérer que ces « amis » soient en fait des « potes de sortie ». 7 répondants ont déclaré que cela dépendait des personnes avec qui elles sortaient, ayant moins l'habitude de fréquenter en journée leurs amis de sortie du week-end que leurs amis de sortie de la semaine (étant davantage des collègues). Donc, les informateurs franciliens déclarent majoritairement sortir avec un petit groupe d'amis dont le degré de familiarité est notable.
Dans la Communauté Autonome de Madrid, l'enquête par questionnaire "Ocio Nocturno en la Comunidad de Madrid" (L. Dionisio, 2003), permet également de noter la configuration des groupes de sortie. Seuls 2 % des répondants ont déclaré sortir seuls, alors que 41 % des 18-28 ans et 40 % des 29-39 ans ont déclaré sortir en petit groupe et, respectivement, 36 % et 15 % d'entre eux ont déclaré sortir en grand groupe.

Afin de tester l'hypothèse d'une différenciation entre des amis familiers et des amis de soirée, une analyse lexicométrique (via le logiciel Lexico3) des entretiens réalisés avec les informateurs franciliens a été effectuée. L'objectif était d'analyser les termes utilisés (« amis » et « potes »[128]) par les informateurs pour évoquer les accompagnants dans les sorties festives nocturnes à Paris. Le terme « amis » au pluriel a été utilisé par tous les informateurs, de manière assez fréquente (cité 193 fois). Le terme « ami » au singulier n'a été cité que 23 fois par l'ensemble des informateurs. De la sorte, ils semblent évoquer plutôt un groupe d'amis et non un ami en particulier, ce qui confirme la caractéristique collective de la pratique. La proximité affective avec les « amis » est marquée pour quasiment la moitié de la fréquence d'utilisation du terme, via les déterminants possessifs. Il s'agit principalement du « mes » ; le « ses » étant utilisé pour lier les « amis » en question à une tierce personne étant une connaissance proche, telle qu'un concubin, un colocataire, etc., afin de distinguer le groupe d'amis de ce proche par rapport au sien. Cela marque un engagement relationnel avec le/les collectif(s) d'ami(s) accompagnant l'informateur en soirée. Quand il y a lieu, les « amis » sont identifiés en fonction d'une caractéristique partagée relative à un lieu d'études/de travail (lycée, Erasmus, etc.), à un lieu géographique (espagnols, de Rennes, de Paris, etc.) ou à une activité. Cette qualification permet de noter la pluralité des groupes d'amis d'un informateur, qui ne se croisent pas forcément car

[127] La question fermée posée dans le questionnaire était : « *Est-ce que vous fréquentez ces personnes en journée ?* ». Les propositions de réponses étaient : « *Oui* » ; « *Non* » ; « *Autre (veuillez préciser)* ». 15 informateurs sur 167 n'ont pas répondu à cette question, les non-répondants correspondant à ceux n'ayant pas répondu à la question précédente.
[128] Les termes « copain(s)/-ine(s) », « fêtard(s) », « sortant » et « noctambule(s) » sont bien moins utilisés. Ils ont été cités, par l'ensemble des informateurs, entre 6 et 14 fois pour chaque terme ; 25 fois pour le terme « copines » marquant une différenciation entre hommes et femmes, ces dernières évoquant plutôt les membres du groupe comme des « copines » que comme des « potes », les hommes n'utilisant pas le terme « copines ». Il se pourrait que les groupes soient ségrégués par le sexe, cependant, cette analyse ne permet pas de le confirmer, les termes « potes » et « amis » au pluriel englobant masculin et féminin.

ils appartiennent à des univers d'identification variables, parfois aux valeurs éloignées. Ainsi, il y a une forte utilisation du déterminant « des » pour désigner les « amis », soit la désignation vague d'un groupe, avec un engagement affectif moins marqué par rapport à l'utilisation de « mes amis ». Cela permet de focaliser l'attention sur quelques amis au sein d'un groupe, voire de séparer ce groupe en un sous-groupe afin d'évoquer une pratique ou un moment particulier vécu avec.

Le terme « potes » au pluriel a été utilisé par quasiment tous les informateurs, de manière un peu moins fréquente que le terme « amis » (cité 134 fois). Le terme « pote » au singulier n'a été cité que 38 fois par l'ensemble des informateurs. De manière relative, il a été moins utilisé que le terme « amis », sauf pour quatre informateurs. Il s'agit également d'un groupe de potes et non d'un pote qui est évoqué, confirmant la dimension collective, notamment quand il est accompagné du terme « avec » (pour quasiment la moitié des citations). La proximité affective est également bien présente dans l'utilisation de ce terme, via les déterminants possessifs « mes » et « tes ». Ceci implique un ensemble d'activités de sorties, effectuées avec ce groupe exclusif, pouvant être qualifiées en fonction d'une identification partagée. Les « potes » sont hiérarchisés par le lieu de résidence, une qualité identitaire (hétérosexuel, homosexuel, etc.), une activité professionnelle / un lieu de rencontre (de telle école), l'âge (« *mes potes qui sont plus vieux que moi* »), etc. Ceci permet de créer divers sous-groupes de « potes » sous la désignation d'un grand groupe de « potes », où ces sous-groupes ne se rencontrent pas forcément. Le déterminant « tes » permet de parler de ses propres potes (comme le « mes ») mais sous une veine davantage descriptive d'un phénomène global, en se désengageant partiellement : « *Tu te retrouves à faire le gendarme à tes potes qui parlent plus fort que toi* », « *tu vas créer un cercle avec tes potes et tu ne vas pas faire chier les autres* », « *et le week-end tu vois tes potes* », etc. Il y a également une forte utilisation du déterminant « des » pour désigner les « potes », articulé avec le sujet « on » ou « je ». Ceci permet de désigner quelques potes, de manière vague, parmi le groupe de potes, en fonction du lieu de résidence ou d'un autre caractère sociodémographique, afin d'évoquer un moment particulier vécu avec lui. Quand il est utilisé avec la troisième personne, ceci permet de désigner un groupe de manière vague, avec un engagement moindre que « mes potes » et un caractère davantage général. C'est alors moins le groupe qui importe que l'activité restant en souvenir.

Quant au terme « groupe » au singulier, il a été utilisé par quasiment tous les informateurs (sauf deux), de manière assez fréquente (cité 143 fois). Le terme « groupes » au pluriel n'a été cité que 26 fois par l'ensemble des informateurs. Il s'agit d'un groupe d'appartenance qui est évoqué, selon quelques attributs d'identification, sans tenir compte de la pluralité des groupes affinitaires. Les informateurs semblent ainsi davantage s'identifier à un groupe central. Le groupe de sortants est évoqué de manière globale, avec des limites assez floues en nombre de membres (bien qu'il puisse parfois être qualifié de « petit » ou « grand ») et de degré de familiarité. Il semble que « potes » et « amis » se mélangent dans ce groupe, soit des degrés de familiarité divers avec les membres au niveau individuel, mais un degré d'affinité marqué envers le groupe pris dans sa globalité.

L'intérêt du groupe est lié au fait que les pairs jouent un rôle dans le processus de socialisation secondaire avec, par exemple, l'acquisition d'un langage spécifique. Le groupe de « liens forts » est celui à travers lequel un individu apprend à devenir un membre à part entière, c'est-à-dire, à reconnaître et à mettre en œuvre les formes de régulations caractéristiques de ce collectif en tant que milieu social. C'est un processus itératif, les étapes permettant de construire progressivement des dispositions, savoir-faire, savoir-être et représentations du monde. Ce processus peut être implicite par la familiarisation à un groupe, l'imprégnation dans un milieu. Cependant, l'individu est actif dans cette acquisition qui oriente son action, il les réajuste.

1.3. La constitution des groupes de sortants

La constitution d'un groupe social de sortants résulte de phénomènes interactionnels codés, liés à l'élection affinitaire d'individus formant un collectif et à l'accès à l'autre (géographique, social, …). Sortir seul « ne se fait pas », il y a une forme d'injonction au collectif pour aller dans un établissement de convivialité ou un espace urbain à l'appropriation festive. Il est possible de s'y rendre seul, mais, la norme sociale établie est d'y retrouver un groupe, un collectif (ce qui semble moins le cas dans les clubs berlinois), pouvant correspondre – dans le cas extrême des piliers de bar solitaires – aux employés du lieu habituel de sortie et à son public. Néanmoins, tous les individus n'ont pas forcément de groupes de sortie, ce qui peut les amener à vivre les nuits urbaines autrement, tel qu'en effectuant des balades en solitaire.

Une formation incrémentale des groupes de sortants

Une analyse thématique des entretiens semi-directifs permet de comprendre comment se constituent les groupes d'amis/de potes. L'analyse apporte des clés de lecture sur les formes de rationalisation à propos de la formation et de la configuration des groupes de sortants, ainsi que de leur perpétuation.

Les groupes de sortants semblent se former en fonction des lieux communs de fréquentation. Ainsi, les études au niveau supérieur ou au lycée impliquent la coprésence sur le long terme de petits groupes d'étudiants, en un univers relativement clos. Des sous-groupes se forment alors, avec l'un des points communs étant l'intérêt disciplinaire. Ces groupes peuvent se recomposer au cours des études, notamment s'il y a un changement de ville ou d'orientation scolaire. Cependant, l'affiliation à un groupe de sortie peut se dérouler d'une autre manière ; il en est ainsi des rencontres effectuées au sein de la sphère du travail (saisonnier ou non, le travail saisonnier favorisant les contacts et la formation de groupes de sortie éphémères entre ces travailleurs partageant ce statut), ou suite à l'introduction par un proche (un conjoint par exemple) où le degré de familiarité avec le groupe dépend d'affinités réciproques. Également, le fait de partager une forme d'identification socialement stigmatisant, telle que l'orientation sexuelle correspondant à l'homosexualité, peut permettre la formation d'un groupe de sorties. Dans ce cas, les individus se rencontrent sur un site de rencontre, une application, dans une association,

etc. Il en est de même pour le fait de fréquenter régulièrement un même groupe au sein d'une activité de loisir, associative ou sportive, qui peut amener à la formation d'un groupe de « potes » davantage que d'« amis ». Enfin, le lieu de résidence peut influencer la formation et la pérennité d'un groupe de sortie, la proximité géographique et les mobilités facilitant les contacts réguliers. Vivre dans une même résidence où certaines fonctions se doivent d'être partagées (notamment au niveau culinaire), peut amener à la formation de groupes de sortie, tel que dans les résidences étudiantes, les foyers, les colocations, etc.

Néanmoins, cette constitution du groupe s'effectue par étapes, de manière incrémentale, en construisant une forme de familiarité par le partage d'expériences communes et d'une part de son Soi intime. Il semble que les sorties festives nocturnes permettent d'amener à cette connaissance intime de l'autre, à la formation d'une amitié plus complète par rapport à des expériences partagées essentiellement en journée, dans un cadre de coprésence « obligée ». Ainsi, Béatrice, une jeune étudiante résidant à Paris dans une chambre de bonne, a l'habitude d'effectuer des sorties festives, permettant de construire des rapports amicaux :

> « *En journée, tu es posé et tout. Mais, c'est la nuit que les choses se passent, ce sont les événements de la nuit dont tu parles, finalement. Donc tu sais, tu as envie de partager ça avec les gens où tu es vraiment proche. Mais bon, à l'inverse, quelqu'un que tu ne vois qu'en soirée, c'est un bon pote* » (F7).

Cependant, toutes les activités nocturnes ne semblent pas adaptées à cette connaissance de l'autre. La plupart des informateurs effectuent une distinction entre les activités culturelles (aller au cinéma, visiter un musée, etc.) et les activités de convivialité, les premières n'amenant pas à la connaissance véritable de l'autre. R. Bigot (2001), prenant appui sur les travaux de N. Elias, affirme que :

> « *Lorsque deux personnes se voient et qu'elles échangent des points de vue différents, les conceptions de chacun évoluent au fil de la discussion. Deux modifications interviennent à la suite de cet échange : non seulement les individus en ressortent différents de ce qu'ils étaient auparavant, mais la forme de leur relation s'est également modifiée. Il découle de cette perméabilité des échanges, une modification permanente des relations personnelles, et par suite des structures sociales* » (R. Bigot, 2001 : 14).

La familiarité des membres d'un groupe s'effectuant par étapes, le rapport aux autres membres du groupe évolue selon la trajectoire biographique. Un haut degré de familiarité semble permettre de présenter l'« identité pour soi » (le *self*, l'identité revendiquée par l'individu) plutôt que de s'efforcer à correspondre à l'« identité pour autrui » (l'image que les autres nous renvoient de nous-mêmes via des actes d'attribution). Cela peut correspondre au fait de « *se prendre une murge* » *(sic.)* en étant jeune, par fierté ou compétition virile, voire par imitation (quitte à s'en rendre malade) ; ce qui est évité dans un groupe à fort degré de familiarité, où l'alcoolisation importante vient du fait de passer du bon temps avec son groupe[129]. De la sorte, l'intensité de l'engagement dans la festivité des soirées varie en fonction de la trajectoire biographique et de la carrière dans le noctambulisme. L'expression de l'« identité pour soi » peut

[129] Pour les sortants effectuant cette pratique avec un engagement festif très intense, connaître un membre du groupe qui est devenu malade du fait des conséquences physiologiques de ces sorties, amène à une réflexivité sur la pratique.

également se vérifier dans la fréquentation de lieux devenant familiers. Ainsi, Maxime, un jeune étudiant résidant en petite couronne, a commencé très jeune les sorties festives (notamment dans des *free-party*, des squats, etc.) et se considère très sociable :

> « *Après c'est marrant parce que, à force de sortir dans les mêmes genres d'endroits, dans les mêmes genres de lieux, t'as des têtes qui reviennent à chaque fois, donc, au fur et à mesure, tu crées une, un groupe d'amis qui n'est pas vraiment ton groupe d'amis parce que c'est juste des gens que tu vas croiser en soirée. Et, au fur et à mesure, tu tisses de plus en plus de liens avec ces gens-là et tu sais que tu vas pas les voir dans la vie extérieure mais tu sais que tu vas les voir en soirée, tu vas rigoler avec eux : "Hey, salut, on se voit encore", c'est marrant* » (H5).

Au niveau individuel, l'identité pour soi et l'identité pour autrui peuvent ne pas coïncider : l'identité n'est donc jamais donnée une fois pour toute, elle est toujours construite et à reconstruire dans une incertitude plus ou moins grande et durable (C. Dubar, 2003).

La grande familiarité avec les membres du groupe constituant des « liens forts » implique de ne pas effectuer d'efforts particulier de présentation de soi pour sortir, notamment sur son apparence en tant que forme d'identification à un lieu et une place sociale. *A contrario*, les sorties avec un groupe constituant des « liens faibles », voire avec des individus peu connus, semblent nécessiter un travail sur la présentation de soi pour présenter une façade correspondant au lieu – tout en évitant une hypercorrection qui montrerait la non-connaissance des codes en vigueur dans ce milieu. L'ambiance de la soirée et l'attitude face à celle-ci sont différenciées en fonction du degré de familiarité des coprésents. Si ce sont majoritairement des individus partageant des « liens forts », le relâchement est de mise pour une soirée en petit groupe, qui peut avoir lieu au domicile de l'un des membres, avec un partage de signes langagiers et de souvenirs qu'ils sont les seuls à même de maîtriser. De même, certaines expériences illégitimes – voire illégales à propos des drogues non autorisées - sont partagées au sein de ce groupe, via un membre ayant accès au produit. Sinon, les discussions sont, de prime abord, relatives aux « ressources banales » (tel que les nomme E. Goffman et correspondant, par exemple, à évoquer la météo) et le comportement fait l'objet d'un fort autocontrôle, pour une soirée ayant lieu dans un établissement ou un espace urbain.

Les réseaux de sortants liés à EGO et l'effet du collectif

Le groupe avec lequel le degré d'affinité est réciproque et maximal constitue un noyau dur composé de quelques amis (entre trois et cinq individus) ; les autres membres du groupe - plus nombreux - étant périphériques au noyau dur, ce sont des potes de soirée. Ce noyau dur semble résister au changement (reconfiguration des groupes sociaux, distance géographique, etc.), constituant des liens de sociabilité forts, malgré le faible rythme de fréquentation potentielle. *A contrario*, les « potes de soirée » constituent un ensemble de liens de sociabilité faibles, c'est-à-dire, un ensemble de liens de sociabilités nombreux et éphémères, le nom de l'autre n'étant pas forcément connu. Le manque de familiarité et de partage d'expériences avec ces membres du groupe à liens faibles fait que peu de souvenirs sont créés en commun ; la reconfiguration du

collectif n'impliquant alors pas de grand affect. De même, ces liens faibles ne sont pas mobilisés pour une interaction à deux en face à face, du fait d'un manque d'éléments de discussion à partager. Pour résumer, les configurations possibles des groupes de sorties peuvent se symboliser ainsi (Figure 40).

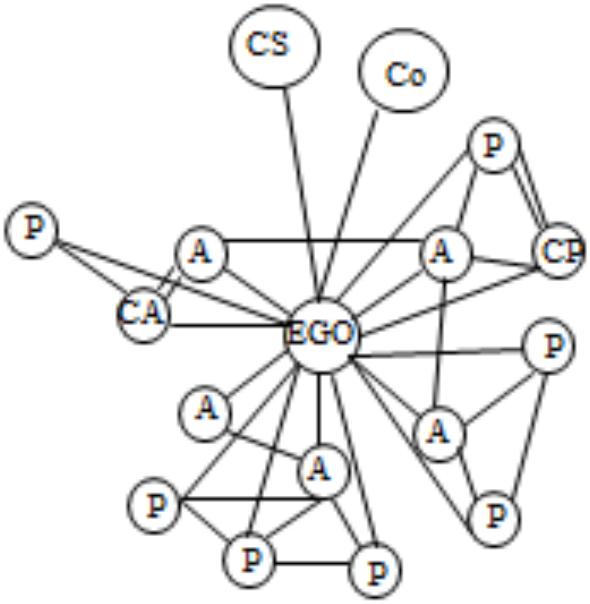

Légende :

EGO : Informateur
A : Ami(e)
CA : Conjoint(e) d'ami(e)
P : Pote
CP : Conjoint(e) de pote
CS : Connaissances de soirée
Co : Collègues

Figure 40 : «La configuration générique des groupes de sortie », 2016, source : auteur

La composition des groupes de sortie d'EGO peut se dessiner ainsi : l'informateur a cinq amis constitués en deux groupes ne se connaissant pas. Un ami est en couple durable, faisant que l'informateur connaisse cette personne. Les amis d'amis sont des potes, soit huit potes en comptant l'un qui est en couple durable. Sont également à prendre en compte des connaissances éphémères de soirée croisées avec une certaine forme de régularité ; ainsi que son groupe de collègues, les deux formant un agglomérat flou.

L'effet groupe (le collectif) dépasse la somme des individualités, ce qui permet le fonctionnement du groupe en termes de sociabilités. En effet, E. Durkheim (1898) montre que les « *faits sociaux sont, en un sens, indépendants des individus et extérieurs aux consciences individuelles* » (*Ibid.* : 293). Les représentations collectives viennent alors de la combinaison des individus qui forment une totalité étant davantage que la somme des individus ; les sentiments prennent une valeur sociale « *en se combinant sous l'action des forces* sui generis *que développe l'association* » (*Ibid.* : 295). Il y a donc une forme d'indépendance et d'extériorité des faits sociaux par rapport aux individus, ce qui est rendu visible par les croyances, règles morales et préceptes légaux. Cette substance collective déborde chaque individu, mais, la vie collective en est dépendante et distincte.

Cet être collectif avec une conscience collective crée un rempart face au regard des autres, au contrôle social naturel. Il permet le développement d'un sentiment de liberté comportementale des membres au sein de leur groupe, en fonction du degré de tolérance collectif partagé. Des

manières d'être et de penser sont partagées au sein de cet être collectif, amenant à des actes qui ne seraient pas effectués individuellement, en dehors du collectif. Il y a donc un véritable effet groupe qui opère sur l'*agir* dans le noctambulisme. Pierrick, un jeune étudiant résidant à Paris, raconte les formes de transgressions nocturnes qu'il opère au sein de son groupe de sortie (qu'il ne ferait pas individuellement), face aux normes sociétales partagées diurnes :

> « *Je trouve que le côté liberté, pour le coup, enfin moi, genre je me, ça m'arrive, ça m'arrive de me baigner dans les fontaines la nuit avec des potes en me disant : "Yes", ça nous ait déjà arrivé de nous baigner dans la Seine ou dans le Canal ou, je ne sais pas. Ou se mettre à poil devant des monuments parce que ça nous faisait triper enfin, tu vois, il y a un côté… la nuit normée, enfin je ne vais pas dire un peu qu'elle meurt mais…* » (H2).

Il en est de même pour Sandra, une jeune étudiante récemment arrivée à Paris, qui note comment le groupe constitué de sociabilités à liens forts permet l'apprentissage du relâchement du corps face aux contraintes diurnes, à l'autocontrôle imposé par les normes sociétales en vigueur dans les situations diurnes :

> « *Une amie qui est une fille à maman, je l'ai décontractée. Autant se poser dans un parc, tranquille, à parler…* » (F8).

Se forme alors progressivement, avec la familiarisation aux membres du groupe, l'idée partagée de pouvoir se permettre un relâchement entre soi, sur la présentation de soi, sur la « face » correspondant à la « *valeur sociale qu'une personne revendique à travers la ligne d'action qu'elle adopte au cours d'une interaction* » (I. Joseph, 2003 : 123).

1.4. Les reconfigurations des groupes de sortants : de l'entre soi à la rencontre

L'enquête de terrain (observations participantes, entretiens semi-directifs et informels) permet d'apporter des clés de lecture sur les reconfigurations dans un groupe de sortants et entre groupes de sortants. Les informations recueillies ont été analysées par catégorisation thématique.

L'art des reconfigurations intra-groupales

À l'intérieur des groupes de sortants, l'enquête de terrain fait ressortir que les caractéristiques sociodémographiques semblent plutôt homogènes au niveau des rapports sociaux de sexe, générationnels, économiques ou de dimensions de l'identité personnelle. Ainsi, les femmes hétérosexuelles semblent plus enclines à former un groupe avec d'autres femmes hétérosexuelles ; il en est de même pour les hommes hétérosexuels plus enclins à former un groupe avec d'autres hommes hétérosexuels, sauf en cas de sorties avec le conjoint (impliquant alors des compromis). Ainsi, R. Bigot (2001) lors de l'étude sur la sociabilité des Français, note que :

> « *Plus jeunes, les couples vivant maritalement reçoivent plus souvent leurs amis et fréquentent moins souvent leur famille.* […] *Le statut matrimonial est*

> *incontestablement un facteur déterminant de la sociabilité des Français, notamment parce que le conjoint est un pont vers d'autres relations. Lorsque l'union est dissoute, le réseau se fragmente* » (R. Bigot, 2001 : 7).

Être célibataire ne signifie pas une extension importante du réseau de sociabilités, étant donné que chaque membre d'un foyer apporte avec lui son réseau, d'après R. Bigot. Cependant, le fait de sortir de son foyer et d'entretenir ses réseaux de sociabilité amicale se déroule lors des soirées festives nocturnes. De leur côté, les homosexuels peuvent également avoir tendance à être enclins en la formation d'un groupe entre eux, les hommes pouvant être en groupe avec des femmes hétérosexuelles également. Les mêmes classes d'âge semblent se retrouver au sein des groupes de sortie, notamment pour ceux s'étant formés lors des études (moins pour ceux formés par le partage d'une caractéristique socialement stigmatisant). Les jeunes sont ceux qui ont le tissu relationnel le plus diversifié et étendu. En termes socioéconomiques, les lieux fréquentés impliquent une certaine forme de ségrégation, tant au niveau des lieux de rencontres tels que ceux des études ou de la sphère du travail, que des lieux de convivialité : les tarifs de certains établissements, l'ambiance du lieu créée par les clients et usagers montrant une identification socioéconomique de par leur attitude, apparence, etc., peuvent être prohibitifs. Enfin, le groupe semble lié par le partage d'un socle de valeurs (politiques, morales, etc.) et un ensemble de centres d'intérêts en commun, tel que le football par exemple. Ce sont les reconfigurations de second ordre qui permettent une plus grande hétérogénéité sociodémographique du groupe de sortie.

Ces reconfigurations sont, le plus couramment, liées à des relations sociales réticulaires : les réseaux d'amis. Ce sont des « amis d'amis » (tels que le déclarent les informateurs) qui peuvent intégrer le collectif, du fait de la caution apportée par l'ami proche. De même, il semble que cela soit lié à l'idée conditionnelle que : si A est ami avec B et B est ami avec C & si A partage les mêmes centres d'intérêt que B et qu'il en est ainsi pour B et C, alors A et C devraient partager les mêmes centres d'intérêts, être ancrés dans un système de valeurs proches. Corinne, une jeune chargée d'études qui a résidé à Paris, raconte sa manière de reconfigurer un groupe de sortie :

> « *Par exemple, jeudi soir, je suis allée à la pendaison de crémaillère d'une amie d'une amie de mon groupe, en fait, qui s'est un peu ajoutée au groupe alors que, moi, je suis vers* XX [une grande ville française] *maintenant. Et, je ne connais pas les personnes qui s'ajoutent directement au groupe, du coup, c'est une fille qui… qui s'est fait un peu amie avec tous les gens du groupe et, moi, je ne la connaissais pas encore donc j'ai fait sa connaissance jeudi soir. Et c'est comme ça, en fait, c'est quand quelqu'un a une amie, qui l'amène à la soirée, et du coup on parle et ça devient aussi un membre du groupe* » (F3).

Néanmoins, la rencontre entre l'ami A et l'ami C peut amener au partage d'une dimension de l'identité personnelle et de goûts (musique, ambiance, etc.) non partagés entre les amis B et C ; soit un système de valeurs en partie différencié. De fait, l'ami A intègre le groupe de l'ami C.

De la sorte, les reconfigurations ne sont pas totalement dues au hasard d'une rencontre avec un inconnu. Elles surviennent régulièrement en cas de mise en couple d'un membre du groupe et sont le plus visibles lors de l'arrivée d'enfants en bas âge, impliquant l'arrêt au moins partiel des sorties festives. Les membres du groupe n'ayant pas d'enfants et souhaitant continuer les sorties

se doivent de reconfigurer leur groupe de sortie pour pérenniser l'activité. Les rencontres ayant lieu au cours des soirées, notamment en fumant une cigarette à la terrasse d'un établissement, semblent se terminer au maximum avec la fin de la soirée ; peu restant en contact après. Ce sont des sociabilités de liens faibles pouvant amener à diversifier le profil sociodémographique des individus interagissant. Les interactions évitées sont celles où la « face » que présente l'individu en soirée ne correspond pas à la sienne – ou à celle de son groupe – à ce moment donné : un individu trop alcoolisé lors d'un pique-nique tranquille, une manière d'être en décalage avec les normes socioculturelles du milieu fréquenté, un groupe de touristes, etc.
Les réseaux de sociabilités en soirée ont, donc, un rôle structurant. Les lieux de convivialité sont des lieux de rencontres. Chacune de ces rencontres construit la carrière des sortants, tant par leur côté quantitatif que qualitatif, elles donnent aux individus une certaine valeur pour le milieu et le public. Ainsi, la plupart des reconfigurations de groupes de sortie naissent par la représentation en direct, lors d'une soirée. Il s'agit d'un test en direct des capacités de l'autre, de la direction qu'il donne à ses sorties et des possibles affinités. De la sorte, le recrutement d'un membre du groupe prend son plein effet en ce lieu. Un sortant reconnu par le groupe est appelé pour effectuer une soirée en fonction de ses propres disponibilités. Mais, si la représentation en soirée se déroule mal, cela se répercute sur sa propre réputation de sortant. Le bouche à oreille est une norme instituée pour la composition d'un groupe et sa représentation, soit un rôle structurant des rumeurs et des appréciations plus ou moins subjectives, de ce qui est considéré comme un « bon » fêtard.

La rencontre inter-groupale et ses enjeux interactionnels

Certains informateurs déclarent avoir plusieurs groupes d'appartenance, correspondant à une étape différente de la vie. Certains groupes sont abandonnés, du fait de la distance géographique ou des différences de valeurs, alors que d'autres se perpétuent. Mélanger ces groupes, afin de reconfigurer un groupe de sortie, ne semble pas aisé car ils ne se sont pas formés dans le même contexte, ni par rapport à la même caractéristique de partage identitaire. Cependant, ce peut être une gageure de perpétuation des sorties et des liens développés avec les membres de ces groupes. Ainsi, une informatrice a un petit groupe d'amies avec qui elle aime effectuer des activités de détente plutôt que festives, qu'elle a mélangé avec un grand groupe de potes rencontrés lors d'un changement de ville et de sa mise en couple. Ce mélange des groupes a été effectué pour fêter un événement majeur (une soirée de départ). Dans ce cas, le souvenir en est resté très positif du fait de la réussite du mélange, c'est-à-dire, de la production d'échanges par la volonté d'entrer dans l'univers de significations de l'autre. De son côté, un autre informateur a tenté d'effectuer un mélange entre un ami rencontré lors de ses études et un groupe d'amis d'enfance, un rapprochement s'étant avéré infructueux au début puis ayant terminé par la fusion de cet ami au sein du groupe. Maxime, un jeune étudiant résidant en petite couronne, raconte comment peut se dérouler cette rencontre entre groupes de sortants :

> « *Soit le feeling il passe, soit le feeling ne passe pas. Je me rappelle à une soirée où j'ai un pote d'un groupe d'amis qui s'est embrouillé avec un pote d'un autre groupe d'amis,*

> *depuis, ils ne peuvent pas se saquer, c'est normal. Un de mes potes était un peu défoncé, parce qu'il avait pris un truc hallucinogène un peu trop fort et l'autre lui demandait un truc et ils ont eu une incompréhension des deux côtés et, du coup, mon pote a embrouillé* » (H5).

La familiarisation avec l'autre demande du temps, des échanges pour modifier la relation interindividuelle et comprendre l'autre. Néanmoins, le sentiment d'appartenance à un groupe constitué de liens forts et ayant développé une conscience collective fait que le groupe se positionne contre l'autre groupe en cas de désaccord.

Cependant, à Paris, les informateurs expriment majoritairement la volonté de rester dans une forme d'entre soi, avec les membres du groupe constitué de liens forts. Cet entre soi permet de se protéger face à des interactions non désirées avec d'autres. Mais, il est surtout rationalisé par le fait que le principal motif de sortie soit lié aux retrouvailles entre amis : il s'agit de partager des expériences avec *ses* propres amis, l'objectif de base de la sortie n'étant pas forcément la détente en soi. Cet entre soi, quand il est articulé à la sédentarité des lieux de sortie, peut s'élargir au personnel du lieu avec qui des liens de familiarité sont développés.

Pour autant, la rencontre avec l'autre semble être paradoxalement un élément recherché pour la réussite de la soirée. Il en est de même à Madrid, où l'enquête par questionnaire "Ocio Nocturno en la Comunidad de Madrid" (L. Dionisio, 2003) permet de montrer que le motif principal de sortie correspond au fait de se divertir avec les amis et de discuter, d'échanger. Les hommes et les plus jeunes sont légèrement majoritaires à déclarer également connaître de nouvelles personnes et rechercher des relations sexuelles. Il s'agit de pouvoir échanger avec un autre pour permettre l'arrivée de l'événement qui sera le souvenir de la soirée, tel que peut l'exprimer Béatrice, une jeune étudiante résidant à Paris :

> « *Et quand on est allé à Montmartre, on a croisé le cousin et on est allé chez lui, et on s'est retrouvé à jouer aux cartes, tu vois, chez un mec qu'on ne connaissait pas. Et c'est ça qui est génial dans ces soirées. Après c'est vrai qu'il y a des fois des gens qui sont dans leur bulle, qu'il y a des gens qu'ont l'air de se faire chier à mort. Mais des fois tu peux vraiment, c'est un âge où tu as envie de rencontres et, en sortant dans des endroits comme Montmartre, ça fait rencontrer les gens. Je crois que c'est vraiment ce que tu cherches en soirée* » (F7).

Cette recherche de l'événement par l'autre est surtout exprimée pour les plus jeunes (moins de 25 ans), le contexte nocturne et festif semblant faciliter les interactions sociales. Face à l'anonymat et au droit à la tranquillité relatif aux situations sociales diurnes dans l'espace urbain, où l'on est confronté à une masse d'« étrangers » (au sens de L. Lofland, 1985), les situations sociales nocturnes et festives permettent d'adoucir le rythme des mobilités urbaines et de s'ouvrir à l'autre. Il y a un véritable désir de communiquer avec l'autre, d'aller à sa rencontre, un autre qui n'est pas si différent car fréquentant les mêmes lieux. Cette ouverture est facilitée par les substances psychoactives et la drague.

La situation de coprésence nocturne semble liée à un motif similaire : les soirées de convivialité et festives[130]. La majorité des coprésents sont dans le même état d'esprit, alors que la densité de coprésents est moindre, que le contrôle social naturel est lâche du fait de la fermeture des commerces, de la moindre présence des services de garde et des automobiles, et que l'alcoolisation désinhibe. Ainsi, l'autocontrôle comportemental est relâché, permettant de transgresser les normes sociales diurnes de civilité. D'ailleurs, le respect de ces normes diurnes, dans une situation sociale nocturne et festive, est dénigré, excluant. Il est ainsi courant d'observer, dans la rue ou dans les transports en commun, des échanges entre des « étrangers ». Ces échanges sont brefs (quelques minutes) mais divers : une boutade, une information d'orientation, ou par rapport aux événements du soir, un jugement sur un fait, etc.

Néanmoins, deux dimensions peuvent faire varier le degré d'ouverture à l'autre en soirée : une dimension culturelle (du rapport à l'autre) et une dimension de morphologie urbaine (aménagement de places, concentration de commerces de convivialité). Tout d'abord, joue la dimension culturelle où ceux qui sont habitués à une « culture de rue » ont tendance à développer ce type de relations de sociabilités informelles. Il en est ainsi, par exemple, de Madrid où l'espace urbain est investi la soirée et la nuit, durant la saison chaude, moment agréable dans la journée pour sortir. Ce sont plusieurs générations qui se retrouvent, les enfants étant en train de jouer dans des parcs aménagés, sur des placettes, à côté des terrasses où les parents peuvent manger (le dîner étant plus tardif qu'en France) et boire un verre. En périphérie, les plus jeunes sont assis sur les bancs (voire par terre), buvant de l'alcool acheté au « chinois » (l'épicerie de nuit) ou au supermarché, vivant ainsi un moment de sociabilités. Les échanges entre groupes sont dynamiques, le silence étant prohibé : ton de la voix élevé, musique, etc., créent une ambiance sonore particulière. À une autre échelle, cette différenciation est notée par les informateurs entre Paris et d'autres villes françaises. À Paris, la norme de civilité semble être, d'après les informateurs, le fait de rester dans un relatif entre soi, la multi-polarisation festive et la concentration d'une masse d'individus divers diminuant le degré de familiarisation aux lieux ; contrairement aux villes de moindre envergure où la concentration des fêtards et des commerces de convivialité, semble encourager au fait d'aller vers l'autre. Pierrick raconte comment il vit ce moment différencié selon les contextes urbains :

> « *Il y a un passage qui fait que tu peux aussi rencontrer des gens que tu connais dans des endroits que t'as pas prévu de, t'as pas prévu de voir donc y a beaucoup plus une capacité d'improvisation sur le moment que, je pense qu'on n'a pas à Paris parce que, si tu vas dans un endroit tout seul en espérant croiser tes potes, y a quand même, à moins que tu sois vraiment en mode : je squatte mon micro-quartier et j'y squatte tout le temps, c'est pas trop ça quoi.* […] *C'est pas forcément dans les habitudes de, d'aller t'asseoir dans un groupe pendant deux heures.* […] *Alors qu'à* XX [une ville française], *je pense que plus spontanément il y aurait eu : "Viens, je t'offre une bière*" » (H2).

Cependant, ces rencontres restent des relations de sociabilités constituant des liens faibles, éphémères. Le fait d'échanger, quand bien même cet échange puisse être fructueux, ne se transforme que rarement en une relation plus durable, avec un partage amenant à la création de

[130] Cela n'est pas vrai pour tous les coprésents, tels les sans-abris, mendiants et travailleurs nocturnes qui ne festoient pas après leur service.

liens forts. L'écart du système de valeurs, du mode de vie ou de caractéristiques identitaires à partager est trop important, la nécessité de se constituer de nouveaux amis n'est pas forcément ressentie. Le contact, lors de ce type de rencontres, est davantage poursuivi dans une situation de résidence sur le moyen ou long terme dans une ville inconnue.

Perpétuer le groupe, la distribution des rôles sociaux

Deux rôles sociaux sont assurés pour permettre la survie dans le « monde » (au sens de H. S. Becker, 1985) du noctambulisme : être *leader* ou être *sideman*. L'évolution dans ce monde est relative à un système de coteries, à l'influence des relations interpersonnelles en fonction de la place occupée par les autres membres du même monde. Les relations interpersonnelles permettent d'assurer les sorties, le succès de sa représentation (ou celle de son groupe) lors des sorties et la mobilité entre divers types de milieux. Le système interactionnel n'est pas totalement clôt, ces rencontres pouvant amener à satisfaire les désirs exprimés. Les coteries offrent un certain nombre de ressources : informations sur les soirées, recommandations sur la présentation de soi, introduction dans un autre groupe, etc., soit l'ouverture d'un accès à certains lieux et groupes. Un parallélisme avec les musiciens de jazz étudiés par H. S. Becker (1985) peut alors être effectué.

Il semble qu'il faille assurer la position de *leader* pour assurer sa position sociale, mais prévoir un recrutement de *sidemen* afin d'assurer la régularité des soirées[131]. En effet, dans les soirées ordinaires, il n'y a pas de chef d'orchestre tel que pour les grands événements institutionnels où le gouvernement local peut jouer ce rôle. Ceci laisse place à la formation de hiérarchies internes, entre *leader* et *sideman* (accentuées par les rapports sociaux de sexe, de genre, de génération, …). Alors que le *leader* est telle une marque de fabrique du groupe de sortie (composition du répertoire des soirées, trajectoire festive, etc.), le *sideman* est, au-delà d'un simple exécutant, appelé à coopérer dans la production des sorties festives. Ceci induit une sorte d'équilibre des positions dans le groupe, l'improvisation permettant la cohésion du collectif. C'est un véritable jeu sur scène où les improvisations se succèdent, soutenues par des grilles prédéfinies d'habitudes de sorties, l'initiateur possédant la responsabilité de l'ensemble du groupe.

Certains sont rarement appelés pour sortir et ce, malgré leurs groupes de potes. Face à cela, ils recrutent eux-mêmes les sortants pour former un groupe, en fonction de leur épanouissement individuel et ambition dans cette soirée. Une notoriété suffisante ou des moyens financiers conséquents peuvent supplanter certaines difficultés de recrutement. Mais, dans un groupe composé de liens forts réguliers sur la durée, cette position de *leader* est moins marquée : personne ne se revendique véritablement comme *leader*, le répertoire est co-constitué, c'est le rôle d'un accompagnant de donner le *tempo* de la soirée. Ce dernier fait le lien dans le groupe, il apporte une dynamique, tout en dosant son jeu pour laisser s'exprimer les autres accompagnants. Il s'agit d'un véritable travail interactionnel où l'écoute est prégnante. Il donne cohésion au groupe, en apportant un piquant à la soirée et en sublimant chaque membre du

[131] M. Buscatto (2003), à propos des chanteuses de jazz, note qu'il faut : « *assurer la position de leader pour deux ou trois groupes et être recruté comme sideman dans plusieurs groupes aux configurations variées* ».

groupe, tel que le batteur dans un groupe de jazz m'ayant raconté : « *Tu vois, dans les phrasés ou quand tu connais les gens, tu sais vers où ils vont et, donc, à toi de pousser tout le temps, tout le temps, au maximum de ce qu'ils peuvent donner, quoi.* […] *Si t'as un chorus de guitare, par exemple, toi tu joues des charlest' à côté, qui collent au chorus de la guitare et il faut essayer de jouer toujours un peu devant, pour lui donner une dynamique* ».

Dans le cas de Corinne (F3), par exemple, son conjoint se charge de l'organisation des soirées et de réunir les membres du groupe, en envoyant un message Facebook dans un groupe partagé ou en envoyant des textos. Son groupe d'amis lui semble être telle une seconde famille. Il s'agit, dans ce cas, du membre du groupe qui est à l'initiative des retrouvailles entre amis. Cet ami *leader*, s'il n'est pas présent à la soirée, peut également influencer la trajectoire festive en donnant des conseils préalables sur des lieux ou événements. Ainsi, le *leader* est celui qui a l'expérience des nuits festives en cette ville, qui connaît les lieux et événements où aller pour passer une « bonne » soirée. La connaissance des événements passe beaucoup par les réseaux Internet, notamment Facebook et les agendas en ligne, voire en ayant le contact de l'organisateur pour des soirées plus intimistes telles que certaines soirées de musique transe. Néanmoins, le *leadership* peut se modifier, au fil de l'expérience acquise par les autres membres du groupe.

De la sorte, les soirées sont organisées à l'avance, notamment pour les éléments concernant l'horaire et le lieu. C'est moins le cas si les soirées s'effectuent entre un petit nombre de membres du groupe qui partagent des liens forts, étant plus propices à l'improvisation de dernière minute, ou si les soirées s'effectuent à un endroit et une heure prédéfinis par habitude, du fait de la régularité de la pratique. Également, si un membre du groupe participe à l'organisation d'une soirée (en tant que musicien, serveur, etc.), il est rejoint par son groupe d'amis. Pour autant, les informateurs sont peu à ressentir une forme de domination contraignante, notant plutôt un consensus suite à l'éclairage apporté par l'un des membres ; tout en sachant que les trajectoires festives se reconfigurent au cours de la soirée.

Donc, la pratique du noctambulisme est fonction du type de groupe d'appartenance. Intégrer un groupe centré sur l'alcoolisation sous forme de beuverie implique de s'adapter à cette pratique. Si d'autres activités de convivialité sont préférées (telles que les pique-niques, jeux de société, etc.), et si un groupe partageant ce type d'activités est rencontré, alors le premier groupe ne forme plus qu'un lointain souvenir (soit des distances de sociabilité). La taille du groupe diminue avec l'avancée en âge, pour des soirées plus intimistes. Ce sont également les rythmes de la pratique qui se modifient. Il s'agit, en fait, de partager une vision commune sur le noctambulisme, vision qui évolue en fonction de la carrière au sein de la pratique.

2. La qualité des interactions entre sortants : le rôle des « exhausteurs » de sociabilité

Les formes de sociabilités nocturnes et festives sont spécifiques par rapport aux sociabilités diurnes, notamment par la facilitation des interactions avec les « étrangers » en ville. Néanmoins, ce n'est pas la simple configuration nocturne et festive qui permet d'outrepasser les normes de civilité diurnes valables dans un cadre urbain dense. Pour cela, l'individu nécessite une aide, une médiation qui peut passer par l'usage de substances psychoactives (alcool, tabac, stupéfiants). Ils constituent des « exhausteurs » de sociabilités. Sans modifier le contenu interactionnel, ces « exhausteurs » facilitent les rencontres en augmentant l'intensité des échanges, en se rendant moins perméable à la rencontre et davantage réceptif à l'univers de significations de l'autre. Ils épuisent les ressources interactionnelles avec cet autre.

2.1. L'alcool amenuise le poids des normes de civilité diurnes

Le « boire », une condition des nuits festives

« *L'homme est le seul animal*
qui accepte de mourir pourvu
qu'il en tire un plaisir
(stupéfiants, alcool, etc.) »,
Boris Vian

Les chercheurs - s'étant intéressés aux pratiques festives - ont pu montrer l'importance de l'alcool en soirée. Ainsi, C. Moreau, C. Pecqueur et G. Droniou (2011) notent que la « *quête du plaisir et de l'ivresse est un élément important de l'expérience festive* » (*Ibid.* : 15), où les boissons alcoolisées sont l'une des quatre principales sources (en plus de la danse, de la nourriture et de la musique). Alors que les mineurs ne semblent pas de grands consommateurs d'alcool, les jeunes adultes (25-29 ans) en sont les plus grands consommateurs en quantité et intensité (pour 61 % de ceux ayant répondu au questionnaire sociologique). Pour autant, la surconsommation a tendance à être évitée. De leur côté, J. Freyssinet-Dominjon et A-C Wagner (2003) – ayant enquêté 226 étudiants franciliens – montrent que l'alcool est associé au sentiment de liberté dans le sens où : « *l'alcool libère non des autres mais au contraire de ses soucis ou inhibitions* » (*Ibid.* : 138) pour être avec les autres et aller vers les autres, notamment extérieurs au groupe et dans l'idée de drague. Les auteures ont établi la typologie suivante :

- les « buveurs de week-end » (consommation généreuse lors des soirées étudiantes) constituant quasiment la moitié d'entre eux : issus de classes supérieures, ce sont des « *Français de vieille souche* » (tradition et valeurs positives associées à l'alcool) ;
- les « petits buveurs » (un verre bu occasionnellement de manière irrégulière) constituant un tiers d'entre eux : plutôt féminins, d'origine populaire ou issus de classes

moyennes salariées, ce qui est interprété par les représentations sur le comportement alcoolique féminin et l'idée d'une image de soi à contrôler ;

- les « bons buveurs » (recherchant l'ivresse) constituant 14 % d'entre eux : plutôt masculins, d'origine populaire, ce qui est interprété par la pénibilité du quotidien dont l'ivresse est une échappatoire ;
- les « buveurs modérés » (appréciant le goût de l'alcool, dont du vin) constituant une minorité de 4 % : ce sont des « *Français de jeune souche* » (notamment par interdit religieux - les auteures montrant que les jeunes « *d'origine ou de religion musulmane* » sont critiques face à l'alcool et honteux, sans doute de manière exagérée pouvant amener à une forme de stigmatisation[132]).

L'anthropologue V. Nahoum-Grappe (2008, 2010) montre que « sortir » et « boire » permettent au jeune de s'émanciper, de se désaffilier par rapport au cadre parental (restant dans l'intime, devant la télévision, calme et silencieux) pour vivre des expériences de vertige, défricher la nuit, jusqu'à laisser s'exprimer son être le plus intime. Une performance de sortie réussie minorise le rôle de l'alcool face à la musique ou à la danse ; inversement pour une performance ratée.

Dans le contexte madrilène, D. Farnié (2006) explicite le fait de s'alcooliser dans l'espace public par la tendance occidentale globale à produire des structures auto-élaborées pour s'échapper des infrastructures. Cela lui permet d'enrichir les raisons évoquées par l'enquête du GIESyT étant : les tarifs élevés dans les établissements de convivialité pour de l'alcool de mauvaise qualité, leurs rythmes et leur clientèle, ainsi que le mouvement de la *Movida*. Les participants, d'après C. Amador *et al.* (2005), sont plutôt jeunes, issus de classe moyenne et étudiants, souhaitant passer du bon temps avec les amis (seuls 10 % déclarant que l'ivresse est recherchée). L'alcoolisation en tant que critique face à l'industrie du loisir et de la fête, ou en tant qu'expression d'un mal-être juvénile, ne semble pas explicative pour les auteurs.

L'alcool désinhibe le sortant

L'enquête par questionnaire sociologique permet de comprendre le poids des activités, telles que boire et prendre des stupéfiants, par rapport aux autres activités[133]. La question posée était volontairement fermée et à choix multiples[134], afin de comprendre la diversité des activités réalisées. L'intérêt était de pouvoir comprendre les différences sociodémographiques de réalisation de ces activités.

Plus des trois quarts des informateurs ont déclaré prendre de l'alcool la nuit, dans l'espace public parisien. Les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes à déclarer cette activité (9 points de différence, soit respectivement 84 % et 75 %). Ce sont également ceux

[132] Dans ce cadre, il est légitime de se demander pourquoi ne sont pas catégorisés ceux d'origine ou de religion juive, chrétienne, etc. ; ayant un rapport similaire avec certains interdits alimentaires.

[133] Cette partie s'adressait uniquement aux informateurs ayant préalablement déclaré être « *un "noctambule" qui investit l'espace public de la Ville de Paris* », soit 167 répondants.

[134] La question fermée posée dans le questionnaire était : « *Quelles sont vos activités principales dans l'espace public, quand vous sortez la nuit dans la Ville de Paris ?* ». Les propositions de réponses étaient : « *Boire de l'alcool* » ; « *Fumer du tabac* » ; « *Prendre des drogues* » ; « *Manger* » ; « *Écouter de la musique* » ; « *Pratiquer de l'art* » ; « *Pratiquer un/des sport(s)* » ; « *Discuter* » ; « *Se promener* » ; « *Se déplacer d'un lieu à un autre* » ; « *Danser* » ; « *Autre (veuillez préciser)* ». Tous les informateurs ont répondu à cette question.

situés dans la tranche d'âge des 19-26 ans (majoritairement les 23-26 ans) qui ont déclaré effectuer cette activité (85 %), puis, les 15-18 ans et les 27-30 ans. En termes d'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle, ce sont les étudiants, puis, les individus appartenant à la catégorie des professions intellectuelles supérieures et des professions intermédiaires, qui sont les plus nombreux à déclarer prendre de l'alcool (entre 73 % et 84 %). Ces résultats sont confirmés par les salariés d'établissements de convivialité et le personnel hospitalier (rencontrés lors des observations de terrain) qui notent une évolution des clients au niveau des pôles festifs (et des patients ayant des comas éthyliques liés à la prise excessive d'alcool ou de stupéfiants). Ainsi, la mixité hommes/femmes est visible, avec une prégnance des hommes au cœur de la nuit, menant dans certains pôles à des formes de violence et d'agressions perçues comme accrues. Il en est de même au niveau de l'âge (des sortants davantage précoces) au niveau des ivresses excessives, tel que ce jeune étudiant, tout juste majeur, peut évoquer à propos de ses sorties en boîtes de nuit :

> « *Il y a plus rien qui existe, tu te lâches complètement. Tu bois, tu bouges et tout. C'est orgasmique, t'as la musique à fond, tu t'éclates quoi !* […] *Si tu veux, c'est comme une voiture. Tu démarres et puis t'enchaînes les vitesses et bam, tu roules à 200 ! (rires) La tise*[135] *ça fait tout ! Un peu de vodka, de rhum, un peu de whisky-coca et c'est bon, t'as de quoi faire une bonne soirée* ».

Ainsi, l'alcool est véritablement au cœur des activités festives et de convivialité des Franciliens. La fête alcoolisée apparaît être un élément de cohésion.

L'analyse thématique transversale des entretiens semi-directifs, auprès de dix-huit informateurs, permet de comprendre les sens subjectifs donnés au « boire » de l'alcool. Aucune question du guide d'entretien ne portait directement sur cette thématique, afin de la laisser émerger en fonction des pratiques. Il s'agit plutôt d'une thématique transversale visible à travers la manière de raconter des expériences nocturnes (les rencontres, formes de transgression, etc.). En effet, l'ensemble des informateurs a utilisé des références à l'alcool tout au long des entretiens, laissant apparaître un lien quasiment inébranlable entre l'alcool, la soirée et la fête. L'alcool devient un moyen pour accéder à l'état festif, de remplir le vide et l'ennui. Ainsi, les débuts de soirée, où chacun arrive sobre, se trouvent être sur un ton calme, laissant apparaître des silences, des comportements de mal-être visibles corporellement, surtout si la soirée se déroule avec des inconnus ou peu connus. La conversation tourne autour de sujets classiques tels que le travail, les dernières nouvelles, etc. Chacun se doit d'apporter une bouteille d'alcool, l'alcool étant posé sur la table et les verres se remplissant. L'alcool est un cadeau, il entre dans une logique de partage, via une forme d'économie solidaire. Il permet de remplir cet ennui potentiel par le temps de servir un verre et d'en boire une gorgée, l'état plus relâché enjoignant facilement au rire et à se montrer dans son intimité. Le verre permet d'occuper ses mains, de se montrer à l'aise et confiant. Au-delà, « boire » de l'alcool permet, d'après les informateurs, d'amenuiser les normes sociales pesant sur l'individu – notamment en termes de civilité urbaine

---

135 La boisson alcoolisée. Ce terme semble issu de *tissit* en kabyle, signifiant boisson < http://www.dictionnairedelazone.fr>.

– afin d'aller à la rencontre de l'autre. Il s'agit d'une forme de libération par rapport aux contraintes diurnes liées au temps de travail. Le poids du regard de l'autre s'amenuise, les informateurs déclarent se sentir plus à l'aise la nuit (l'alcool aidant), moins oppressés et oser effectuer des actes qu'ils n'effectueraient pas en journée. Cela semble même se retranscrire dans leur rapport au corps qui se libère, se relâche pour laisser les mouvements et la voix s'exprimer. De la sorte, les rencontres sont facilitées avec l'autre, vers qui la discussion ne se serait pas portée en situation diurne et non festive. Il ne s'agit pas de boire de l'alcool pour s'enivrer, mais de se permettre d'aller vers l'autre et l'amusement. L'état d'esprit « pompette » est valorisé en tant qu'exhausteur de sociabilités, facilitateur de rencontres et de convivialité, tout en permettant la réussite de cette rencontre.

Collectivement, une autre ambiance est produite, amenant au partage d'une expérience festive, où l'autre n'est plus un simple « étranger » mais un membre de ce collectif. Ainsi, Maxime - un jeune étudiant résidant en petite couronne – déclare :

> « *Même l'alcool en fait* […] *Ca délie les langues, ça rend plus joyeux, même chose pour la drogue.* […] *Ouais, l'alcool est un "lubrifiant social", dirait un ami à moi (rires). C'est vrai, c'est… au bout de deux verres, tu commences à avoir la parole plus facile donc…* » (H6).

La désinhibition provoquée par l'alcool permet à la fois d'accepter que l'autre vienne parler et d'aller vers l'autre. Face à l'anonymat et au droit à la tranquillité en situation urbaine diurne, le contexte nocturne et festif semble approprié pour rompre ces règles de civilité. L'interaction avec l'autre débute par une simple demande : du feu, des cigarettes, un peu d'alcool, un tire-bouchon, etc., et est pérennisée par l'amusement, les blagues, le sourire. Cela peut être rapproché de la technique de manipulation du « pied dans la porte » où la demande peu coûteuse (d'une cigarette, etc.) et acceptable, peut permettre une demande plus coûteuse telle qu'une interaction focalisée, un engagement orienté vers l'autre (R-V Joule, J-L Beauvois, 2002). La nature des conversations se modifie alors pour passer de thématiques qualifiées de « sérieuses » à des blagues, des thématiques qualifiées de « superficielles », sans intérêt sauf celui de l'amusement. Cet extrait d'observation permet de montrer comment se négocie une demande de substance psychoactive à un autre fêtard (OPP2, le jeudi 08/03/2012, 21h00-21h30, Paris – Montmartre, météo douce, température fraîche) :

> Au niveau des escaliers de l'esplanade du Sacré-Cœur, aux alentours de 21 heures, un groupe de trois hommes, vêtus d'un jean et d'un blouson, est assis au milieu droit de la seconde volée de marches. Ils ont dans les 25-30 ans et l'un d'entre eux joue de la musique avec une guitare, les deux autres tapant dans leurs mains et chantant. Ils suivent la musique impulsée par un autre groupe ayant un tam-tam. Celui qui joue de la guitare a posé sa bière sur le côté, tandis que les deux autres l'ont à la main. Un narguilé allumé est posé entre eux, sur les marches. Au bout d'une dizaine de minutes, un membre du groupe au tam-tam se lève. Il monte les quelques marches vers ces trois hommes, une bière à la main. Son objectif semble être de pouvoir « tirer » sur le narguilé. L'un de ces trois hommes se lève et lui fait un signe négatif avec son corps. Du coup, l'intrus engage la conversation avec l'autre homme assis qui ne joue pas de la guitare. Il lui montre sa

> bière en évoquant le fait qu'ils soient tous pareils. Le jeune homme assis acquiesce et l'autre se rassoit. L'intrus s'assoit alors sur la marche du dessous. Ils continuent à parler avec des gestes moins amples et partagent le narguilé. Au bout de cinq à dix minutes, l'intrus se relève en remerciant gestuellement les trois hommes ; il rejoint son groupe quelques marches plus bas et se rassoit.

C'est tout un corpus de normes sociales qui est transgressé, permettant de laisser exprimer son désir. Afin de libérer sa conscience socialisée (des normes, de la spatio-temporalité, pour le plaisir immédiat et inconditionnel), de passer du « Surmoi » au « Ça », la prise de substances psychoactives semble une aide. Or, ce relâchement n'est pas aisé, il nécessite un long rituel, difficile à effectuer seul. Ceci peut expliquer pourquoi l'investissement festif des nuits urbaines est collectif. Il s'agit d'un processus de désocialisation diurne pour une socialisation nocturne alternative, pouvant rester inachevé et ne pas aboutir au désordre carnavalesque.

2.2. L'alcoolisation, du vertige à la régulation

Le vertige de l'alcoolisation

L'alcoolisation en tant que « vertige »[136] (R. Caillois, 1958) correspond à une consommation rapide et importante (biture express, *binge drinking*, *botellón*) permettant de déstabiliser les sens et d'accéder à la « transe ». Cela amène le fêtard à accéder à un rôle autre, à adopter les attitudes d'un autre que soi. Cette forme fait référence aux « bacchanales »[137]. Il s'agit d'un exutoire face aux angoisses nocturnes, à l'ordre politique mis en place et à l'austérité à venir, via un trop-plein de nourriture et boissons, l'exubérance du travestissement, le vacarme, etc. Cet exutoire est permis par le port d'un masque qui symbolise l'inversion de l'ordre social établi et permet la transgression de l'ordre moral. Cela reste théâtral et cantonné au monde nocturne, mais, a une véritable portée dramatique faisant appel aux imaginaires nocturnes et festifs dans leur figuration.

Ce « trop » dérégulé peut être illustré par deux extraits d'observations montrant la manière différenciée d'envisager une telle soirée. Ce premier extrait d'observation permet de montrer ce qu'une jeune intellectuelle (peu fêtarde) considère comme étant la « route de la décadence » (OPM4, le vendredi 28/11/2014, 22h00-01h00, Madrid – *Lavapiès*, temps couvert, température douce) :

---

136 R. Caillois (1958) définit la version archaïque des jeux par la combinaison entre le simulacre (*mimicry*) et le vertige (*ilinx*). Il s'agit d'un jeu sans règles (*paidia*) marqué par l'inversion de l'ordre social et la transgression de l'ordre moral.

137 Les Bacchanales (issues des fêtes dionysiaques) étaient des fêtes nocturnes organisées par les Romains en l'honneur de « Bacchus », une sorte de secte orgiastique de par l'ivresse alcoolique et sexuelle. Prenant lieu tous les trois ans, elles étaient prétextes aux désordres. À l'origine présidées par les femmes, les hommes furent introduits par la prêtresse Pacculla et elles devinrent publiques. Les participantes erraient par monts et forêts, à moitié nues, se saoulant et mangeant de la viande crue, en poussant des hurlements. La musique des tambours et flûtes étouffaient les cris des initiés (J-C Belfiore, 2010).

J'ai rendez-vous à 22 heures avec Rosa, une jeune madrilène originaire d'Amérique du Sud. Elle souhaitait me montrer comment les madrilènes font la fête, notamment dans le quartier de *Lavapiès*. Lui demandant au préalable le budget nécessaire, Rosa me répond que nous n'irions pas dans des lieux payants et que le budget dépendait du nombre de verres bus, sachant qu'une bière vaut un à deux euros et qu'un cocktail ou verre plus alcoolisé vaut six à huit euros. […]

J'arrive vers 22 heures 05 au point de rendez-vous et contacte Rosa par *WhatsApp*. Sous son parapluie à fleurs, Rosa arrive me chercher : elle porte un manteau cape et un petit pull rose avec un jean. Elle me fait de suite la bise, enchantée de me rencontrer. Nous commençons alors à parler de la soirée, m'expliquant qu'elle va me montrer divers types de bars pour que je comprenne la différence des termes et sorties. Nous nous dirigeons vers le quartier *Huertas*, marchant l'un à côté de l'autre. […] Rosa m'explique que ce quartier est très touristique et empli de bars-discothèques, passant de la musique commerciale pour danser, ce qui ne lui plaît pas vraiment. Elle préfère commencer par un bar de jazz. Nous parlons alors de mon sujet, je lui explique pourquoi j'ai choisi Madrid et elle me conseille de prendre en compte la *marcha madrilena*, tellement spécifique, issue de la *Movida* des années 1980. Nous tournons dans la rue de *Moratin* (parallèle à la rue *Huertas*) et rentrons dans le fameux quartier *Huertas*. Les rues sont assez vides. Rosa retire des espèces à la banque. Elle m'explique qu'elle préfère aller danser la salsa – tel que de nombreux immigrants latinos – plutôt qu'aller dans ces discothèques. Le bar de jazz est à proximité.

Nous entrons dans un petit bar et nous asseyons directement au comptoir - la plupart des tables avec sofas étant prises - où il y a de quoi déposer ses affaires (comme dans la plupart des bars madrilènes) : un crochet et une sorte de petite étagère sous le comptoir. Nous sommes sur des tabourets - la musique jazz dans les oreilles - et commandons deux verres de vin rouge. Rosa a déjà mangé mais elle me dit que, dans la plupart des bars madrilènes, il y a un peu de tapas offerts avec les verres. Elle en demande au barman qui nous donne quelques chips, ce qui lui fait dire qu'ils [les propriétaires] doivent être pauvres. Elle me demande pourquoi j'étudie la nuit et les différences entre les nuits madrilènes et les nuits parisiennes. Son étonnement vient des rythmes de vie différents, notamment pour sortir, manger, etc., mais elle confirme le rôle du climat. D'après elle, 22 heures est le début des sorties à Madrid, quoi que les gens dînent à cette heure-là. Rosa me parle alors de son quartier de vie : *Argüelles* […]. Elle aime ce quartier car il est pratique pour se déplacer où elle le souhaite et populaire. Par contre, le quartier de *Lavapiès* lui plairait moins, du fait des problèmes d'insécurité potentielle. Les habitants resteraient un peu entre eux, mais dans une grande mixité socio-culturelle. Il y a également des problèmes de drogue, comme partout, mais plutôt dans la rue que dans les bars. Nous finissons notre verre et sortons, je paie cinq euros bien qu'elle ait voulu m'offrir le verre.

Rosa me montre un très joli bar en face, où elle affectionne aller, du fait de son côté authentique et de la musique. Nous nous dirigeons vers le quartier de *Lavapiès* pour

manger des tapas dans un bar qu'elle aime beaucoup. Elle m'explique que son père vit dans ce quartier et qu'il peut lui arriver de le rencontrer, ce qui est amusant mais parfois dérangeant car elle souhaiterait une complète indépendance. En chemin, Rosa me montre un lieu qu'elle considère horrible, avec une lumière tamisée, peu de gens, une odeur très désagréable aux toilettes et une ambiance déprimante, « *surtout si tu y vas seul* ». Nous ouvrons la porte et voyons quatre clients jouant au billard, dans un calme plat et une ambiance peu accueillante. Nous arrivons au bar à tapas qui est empli de monde. Le bruit est intense de par la foule de personnes discutant, et l'ambiance paraît très mouvementée du fait que chacun aille chercher des tapas ou une bière au bar avant de se rasseoir. Nous nous posons au bar, Rosa commande un verre de vin et moi une petite bière et nous prenons deux tapas typiquement espagnols que nous partageons : l'un sur du pain avec du pâté espagnol et l'autre avec un morceau de viande en sauce sur du pain. L'ambiance a l'air joyeuse, bon enfant. Rosa m'explique qu'il est facile de se faire des contacts à Madrid. Les gens sortent en groupe mais sans rester dans un entre soi : le groupe est extensible et tu peux rencontrer facilement des gens *(sic.)*. Beaucoup de jeunes sortent aussi pour draguer (Rosa est en couple depuis deux ans). Ainsi, les jeunes madrilènes lui paraissent très portés sur le sexe : trois quarts de ses amis (elle a trois petits groupes d'amis mais ne sort pas toutes les semaines) sont sur une application le soir pour une relation sexuelle, ce qu'ils ne font pas en public car ils doivent garder la face par rapport à leurs amis. Elle explique cela par la différence d'avec les valeurs catholiques des parents, qui ne comprendraient pas. Rosa évoque les Madrilènes qui habitent en périphérie, où il y aurait très peu de lieux nocturnes (hormis des *free-party* ou des lieux *underground*). La vie nocturne est très centralisée. Certains prennent donc la voiture mais il faut faire attention à l'alcool car les contrôles se sont accrus du fait des nombreux morts et accidents. En effet, il n'y a pas de métro la nuit mais des bus de nuit, ce qu'elle trouve positif mais peu connu et plus long. […]

Puis, nous sortons et continuons dans *Lavapiès*, pour rejoindre un bar référencé par les guides français pour ses mojitos et cocktails à base de fruits frais. Rosa m'explique qu'il y a deux types de bars à Madrid : ceux qui ferment à 03 heures et les bars à *after* pour après. Nous descendons alors dans le quartier *Embajadores*, un quartier de melting-pot avec une forte immigration africaine. Nous voyons quelques enfants, pouvant être dehors jusqu'à 02 heures (voire 05 heures), alors qu'ils devraient dormir d'après elle. La rue est investie. Nous arrivons dans le petit bar chaleureux et Rosa est accueillie par une amie étudiante. Nous nous installons à une table en hauteur pour deux, sur des tabourets. Rosa me dit qu'il est courant d'être debout. Nous avons chacun un mojito et des fruits frais servis avec. Sa collègue vient nous parler en français ; elle a effectué un stage à Bruxelles. Le goût des mojitos vient des ingrédients de qualité issus de cuba […]. Rosa évoque ses relations sentimentales durant un long moment et nous commençons à partager des tranches intimes de notre vie. […] Nous décidons de partir ; son amie nous offre les boissons car elle termine son contrat le lendemain soir. Rosa m'accompagne à

pied jusqu'au métro *Lavapiès*, puis, elle rentre chez elle vers 01 heure, chacun de nous étant « pompette ».

Le second extrait d'observation, faisant suite à cette nuit madrilène, permet de montrer comment les plus festifs envisagent un cœur de nuit vertigineux :

Je prends la route à pied pour rejoindre le centre-ville. Je me sens alcoolisé, pensant que nous avons beaucoup bu et rapidement. J'arrive vers un bar de nuit homosexuel aux alentours de 02 heures. Il y a un peu de monde à l'intérieur. Je m'assois au bar et un Français quarantenaire commence à m'aborder. Il est un haut fonctionnaire installé à Madrid [...]. Je lui paie un verre et il me paie les autres bières. Nous sommes les derniers à sortir pour nous diriger vers la place de *Chueca*. En chemin, j'ai l'impression désagréable qu'il porte facilement des jugements de valeur : telle fille dont on dirait une « pute » à la vue de son habillement, tel garçon mignon ou non, des couples qui ne vont pas ensemble, etc. Il avait gardé sa bière (la cachant sous son pull) pour la boire en chemin. Plusieurs vendeurs informels nous proposent des bières que nous refusons.

Ce quarantenaire m'avoue ne pas être sorti depuis quelques temps donc ne pas trop savoir où aller. En demandant à des jeunes croisés dans la rue, l'un présente ses fesses pour rigoler. Ils nous indiquent un bar homosexuel de nuit au niveau de la place *Vázquez de Mella*. Il y a du monde devant, en train de fumer ou discuter. Mais, l'entrée ne pouvant pas être réglée par carte bancaire, les vigiles nous indiquent un distributeur à proximité. Mon compère va retirer des espèces et demande à une prostituée transgenre si le club est intéressant. Cette dernière lui répond par la positive, tout en indiquant un autre club, le « Back and White ». Il s'agirait d'un « *bar à putes* » *(sic.)* et le quadragénaire souhaite absolument s'y rendre.

Nous arrivons devant le club. Le vigile nous demande de payer la personne à l'entrée, dans la rue : deux verres pour 10 euros par personne. Le quadragénaire me dit de prêter attention à mes poches car ce quartier de Madrid serait *insecure*, surtout du fait des « putes » qui voleraient. À l'intérieur, il ne croit voir que des « putes » - correspondant en fait à de jeunes hommes originaires d'Amérique Latine. Il drague ouvertement les barmen et me dit être ouvert. […] Je me rends compte qu'il énerve le personnel et quelques clients du fait de son insistance. De même, il a tendance à beaucoup se mettre en avant, évoquant les films pornographiques où il a tourné, l'argent qu'il a reversé pour un projet humanitaire, sa relation avec un mec travaillant dans la mode de luxe. […] Je me mets à danser un peu avec un mec sur l'estrade puis redescends. Me dirigeant vers les toilettes, j'aperçois un petit manège de relations sexuelles, où les hommes s'enchaînent les uns après les autres. […] Les jeunes hommes « prostitués » semblent assis tout autour du bar, seuls, à observer et se mettre en avant. […] Nous rencontrons un Français et lui parlons un peu. […] Nous sortons à la fermeture du bar, vers 06 heures.

À l'extérieur, le quadragénaire rencontre un jeune homme venant d'Afrique du nord et lui parle quelques mots en arabe. Ce dernier nous emmène insidieusement vers un *after* où il faut payer l'entrée 20 euros. Le quadragénaire me paie l'entrée, l'inconnu le souhaite également mais il refuse (et nous le retrouverons plus tard à l'intérieur).

> L'entrée est petite, la porte noire étant peu visible. Le bar à *after* est en longueur, la surface réduite pour danser faisant que les clients se posent pour discuter. La file d'attente pour les deux toilettes fait quasiment la moitié de la longueur du bar, du fait des relations sexuelles et de la prise de drogue. En effet, en arrivant dans la pièce réservée aux toilettes, la question est posée directement pour savoir dans laquelle aller en fonction des activités, les jeux de drague ayant lieu dans la file d'attente. Sont également présentes des prostituées transgenre qui vendent de la cocaïne. Le quadragénaire sort avec l'une d'entre elles pour en acheter et insiste pour que j'en prenne, ce que je refuse. Il avoue que celle-ci est de mauvaise qualité et est énervé du fait qu'il l'ait payé 50 euros. Vers 07 heures 30, je ne le vois plus dans le bar à *after* et décide de m'en aller. Les rues sont quasiment vides.

Cette idée de l'alcoolisation menant au vertige, à l'ivresse jusqu'à ne plus en pouvoir, a été largement exprimée par les informateurs, notamment autour de leurs premières expériences nocturnes et festives (à la fin de l'adolescence). La fin commune est de terminer sa soirée en étant « déchiré », « bourré », « défoncé ». Il s'agit de relâcher l'ensemble des contraintes sociales d'un coup par une alcoolisation rapide, importante et sans maîtrise. Pierrick - étudiant en sciences sociales à Paris – raconte ce rapport à l'alcool :

> « *Quand t'es, quand t'es au lycée et que ta mère elle te dit : "Rentre à une heure", donc voilà, il y a une sorte d'impératif d'être bourré à telle heure et de profiter. Là, t'es sans tes parents donc tu gères comme tu veux et puis après, tu gères, tu gères ton truc comme tu veux… Mais par contre… moi, je pense que… ça a, ça a, ça a un certain sens parce que, finalement, quand tu regardes, moi, mes expériences où je suis resté dans l'espace public la nuit, les fois où je suis resté c'était forcément autour de l'alcool* » (H2).

Ce rapport « triste » à l'alcool, d'après les informateurs, relève du « sale », tant par les déchets jonchant le sol suite à une biture express en grand groupe, que par le comportement violent et provocant de l'alcoolisé qui peut avoir tendance à devenir paranoïaque. La normalisation du « boire » mène à des comportements réprimés, tel que l'artiste Raphaël (H8) ayant trouvé amusant, en étant très alcoolisé, de jeter une bouteille en verre sur un groupe de fêtards, en fin de soirée après une altercation vestimentaire (ce qui mena à une altercation physique) ; ou un ami de Justine (F1) qu'elle a dû suivre tout au long de la nuit dans ses pérégrinations de bars en bars, où il avait un comportement violent. Ce qui est remis en cause est le non-respect de l'autre, membre du groupe ou autre fêtard, ainsi que la non-compétence de gestion de son alcoolisation, du « savoir faire la fête ». Cela est surtout remarqué pour des individus seuls, pour lesquels l'alcool fait ressortir une forme de rancœur (relative à un « stigmate » au sens de E. Goffman, 1975). Ce « bourré » est une figure pouvant rappeler la misère sociale, l'alcoolique ouvrier du XIX^{e} siècle qui a un comportement violent dans le milieu conjugal, pouvant mener à la perte de son emploi et au sans-abrisme. Cette figure est davantage relative à un imaginaire socialement construit qu'à une réalité généralisable[138]. Le fait d'être touché physiquement par cette personne

[138] Il s'agit d'une représentation sociale construite à la fin du XIX^{e} siècle avec, notamment les lois de Théophile Roussel qui répriment l'ivresse publique et les enseignements portant sur les dangers de l'alcoolisme en termes d'hygiène, de morale, d'économie sociopolitique, ainsi que des affiches distinguant les alcools industriels et les boissons hygiéniques, etc. Or, cette construction politique de l'alcoolisme pathologique tend à hiérarchiser l'alcool misérable de

est, par exemple, perçu comme déplaisant, sale. Un sentiment d'insécurité et d'inconfort se laisse percevoir face à cet autre qui peut être soi en d'autres situations et fait resurgir le sentiment de honte ou culpabilité éprouvé le lendemain. L'autre alcoolisé est perçu comme celui qui laisse exprimer ses instincts, ses pulsions.

Il y a donc diverses manières de « boire », le contrôle de son taux d'alcoolémie et de son comportement en étant alcoolisé étant une source importante de normativité sociale. Béatrice – jeune étudiante en littérature – raconte sa vision de la « bonne » alcoolisation :

> « *Les grosses soirées étudiantes aussi, c'est comme ça. Enfin, ça peut être cool, mais, je ne sais pas, ils pensent trop à l'alcool. Je pense que tu peux boire autant que tu veux, mais, faut le faire avec "classe", tu vois ce que je veux dire ou pas ? Même si à la fin tu finis déchiré. J'aime bien finir déchirée aussi. Mais bon, pas boire hyper vite, pour se dire : "Là, je relâche tout et je fais n'importe quoi"* » (F7).

Le jeu régulé de l'alcoolisation

Replacer ces pratiques festives dans le cadre d'une société civilisée implique, selon R. Caillois (1958), la combinaison entre compétition (*agôn*) et hasard (*alea*). Il s'agit d'une véritable compétition pratiquée pour celui qui « tient » à l'alcool, prouver que l'on soit « le plus fort », le plus apte)[139]. Mais la réaction du fêtard reste imprévisible (coma éthylique, envie de dormir, amusement, violence, etc.). Cela implique un entraînement, une habitude au « boire » et une connaissance de ses propres réactions à l'alcool, ainsi que la mise en place de règles du jeu (*ludus*). Cette tension entre l'acceptation ou la condamnation de l'alcoolisation, entre l'amusement et le relâchement complet, est une dimension ambivalente du rapport à l'alcool.

Les désordres festifs et nocturnes, menant à un renversement de l'ordre social établi, ont pour conséquence la mise en place d'un certain nombre de régulations[140]. L'investissement public nocturne contemporain répond à des formes de régulations sociales, établies au sein des collectifs, afin de préserver l'esprit festif. Il y a une véritable conscience collective de la transgression de l'ordre moral diurne et des dangers de l'alcoolisation. La condamnation porte, à l'interne des groupes de sortants, sur les dimensions sanitaires liées à une alcoolisation massive et morales liées au non-respect du « vivre ensemble ». Pour autant, la tension entre la jouissance et le « trop » de jouissance est une frontière perméable, floue du fait de la signification transformée du rapport entre le plaisir et le bonheur, tel que le note le philosophe Y. Michaud (2012) en conclusion :

> « *Dans le contexte antique, la sagesse était le moyen d'assurer le lien entre plaisirs et bonheur. Désormais, ce sont des moyens techniques et cognitifs qui le font – médecine,*

---

l'ouvrier et l'alcool fastueux des élites, donnant une connotation différenciée - en fonction du mode de vie - d'une pratique commune (D. Nourrisson, 1990). L'ouvrage de E. Zola, *L'assommoir* (1972), en livre une description naturaliste réussie.

[139] Sur cette dimension, la consommation d'alcool peut être rapprochée du jeu d'arcade tel que décrit par M. Triclot (2012).

[140] Il en est ainsi des Bacchanales régulées par les autorités, via le consul *Spurius Postumius Albinus*. Le décret sénatorial (*senatus consultum de Bacchanalibus*, 186 av. JC) interdisait cette pratique au peuple romain, en mettant en place des dérogations pour ceux qui exprimaient un besoin irrépressible d'y participer (sur autorisation du préteur urbain ou du sénat).

> *drogues, conditionnements de l'existence, tous facteurs d'une économie du bien-être au sens propre comme au sens figuré. Dans cette économie des plaisirs, l'addiction devient non seulement possible mais quasiment inévitable : le plaisir peut se commander. Et la formule de l'addiction est particulièrement simple : "encore, encore, encore !"* ».

La régulation permet de « garder la face » (au sens de Goffman), de faire preuve d'autocontrôle et de ne pas mettre en péril son intégration sociale. De la sorte, les informateurs - se considérant comme gros consommateurs durant les études – précisent la volonté de ne pas échouer scolairement, de ne pas avoir redoublé une classe malgré leurs soirées. L'alcoolisation devient raisonnable et raisonnée avec l'expérience des festivités, l'apprentissage de ses propres réactions et du regard de l'autre. Ainsi, Pierrette – une quarantenaire résidant à Paris – décrit son rapport mesuré à l'alcool :

> « *Parce qu'on parle de sorties, on parle d'alcool, donc, voilà, cette gestion, cette gestion de l'alcool. Connaître ses limites à ce niveau-là, toujours pouvoir, toujours pouvoir rentrer chez soi, ne pas dépendre de quelqu'un. Je garde toujours un 'ti bout de cerveau (rires) clairvoyant pour, pour ne pas faire n'importe quoi : garder ses clés sur soi, garder sa carte bleue* » (F4).

Cela peut amener à revendiquer un non-boire (assez rare), stigmatisant parmi les groupes de fêtards qui ont l'habitude de boire de l'alcool, mais assumé, telle que Aziza (F6) – une employée trentenaire franco-algérienne, résidant en petite couronne. Elle montre comment son éducation familiale, sa culture d'origine et ses expériences liées à l'alcool l'ont amené à ce non-boire. Sa famille étant de confession musulmane, il lui a été transmis un certain nombre d'interdits alimentaires et de valeurs relatives à la religion, tel que le fait de ne pas boire de l'alcool. Malgré cela, elle a effectué quelques sorties alcoolisées durant son adolescence, en se cachant face à sa famille. Pour cela, sa première étape fut de la curiosité face aux effets de l'alcool, puis, l'imitation de son groupe de pairs et l'acceptation des effets de l'alcool pour se désinhiber. Cependant, la perte d'un ami du fait d'un accident de voiture en rentrant de soirée, lié au verglas et à un virage étroit, ainsi qu'à l'alcoolisation et à la drogue, semble l'avoir véritablement traumatisée. Le père de cet ami - comprenant le phénomène de l'alcoolisation parmi les jeunes – a encouragé la modification de son rapport à l'alcool, pour n'être qu'une expérience rare, devenant elle-même une ambassadrice de la conduite sans alcool auprès de ses amis. Elle rationalise ce changement de rapport à l'alcool par le fait de se déplacer en soirée en voiture et par « *l'envie d'être dans le contrôle* ».

La situation sociale de festivité conditionne, en partie, le rapport à l'alcool. Ainsi, les espaces publics de la convivialité (parcs, quais, etc.) sont, en cette situation sociale produisant cette qualification, des espaces en soirée marqués par un rapport mesuré à l'alcool, articulé avec une activité de pique-nique. L'esprit est « *bon enfant* » - tel que le qualifie un informateur. La soirée peut cependant se prolonger et amener à un rapport plus intense à l'alcool – au cœur de la nuit - mêlé avec le fait de fumer un « joint » entre amis. De leur côté, les déplacements dans les espaces publics – entre deux lieux de sortie - sont marqués par un rapport intense à l'alcool (préparation d'une mixture d'alcool fort et de jus ou soda, ou achat de l'alcool sur le chemin). Il s'agit de boire une quantité suffisante pour tenir toute la soirée dans un établissement dansant, sans trop y

acheter de boissons à un prix prohibitif, tout en régulant sa consommation pour ne pas paraître éméché à l'entrée de l'établissement et pouvoir y entrer (une négociation au seuil de l'établissement qui se met en place avec le vigile). Ainsi, nombre de bouteilles d'alcool en verre sont visibles à proximité de ce type d'établissements, dans les corbeilles de rue, posées dans un coin de rue ou cassées par terre. Néanmoins, concernant la régulation, la croyance incertaine est partagée à propos de l'interdiction de boire de l'alcool dans la rue. C'est un fait réel à Madrid mais flou à Paris, du fait de la méconnaissance des rythmes concernant cette réglementation et de l'assimilation de l'interdiction de l'état d'ébriété avec l'interdiction de boire dans la rue. Un certain nombre de tactiques sont mises en place, notamment pour cacher l'alcool. Il en est ainsi, par exemple, de la mixture effectuée dans une bouteille de soda ou du fait de cacher l'alcool dans le pochon en plastique du commerce où il a été acheté. Enfin, les pôles festifs d'établissements marchands sont marqués par un rapport à l'alcool à divers degrés, selon la situation sociale et l'établissement. Par exemple, les bars étudiants sont des lieux à forte consommation d'alcool (principalement de la bière) du fait des prix attractifs (*happy hours*) et dans un dynamisme global marqué par la pratique du *cash and carry*. Celle-ci consiste à aller commander un verre au comptoir, le régler et retourner vers son groupe, une pratique facilitant les déplacements à l'intérieur du bar donc les rencontres (D. Desjeux *et al.*, 1999). De leur côté, les bars tous publics sont des lieux à consommation modérée d'alcool (vin, bière, etc.), en terrasse ou à l'intérieur, pour converser avec un petit groupe d'ami. Ce sont plutôt les bars de quartier qui regroupent des habitués, certains étant solitaires et ayant un rapport à l'alcool qualifié d'alcoolisme (vin, Ricard, etc.) et eux-mêmes étant qualifiés de « pilier de bar », une figure négative et de laquelle les informateurs souhaitent s'échapper. Les cabarets, bars à ambiance, à thème, etc., sont plutôt des lieux à consommation élevée d'alcool, mais sous la forme de cocktails (au prix assez élevé) et avec une activité de danse marquée, favorisant les rencontres. Hormis dans les espaces réglementés pour (telles que les terrasses formelles ou non), il est interdit de sortir avec un verre d'alcool à la main. Ceci est particulièrement indiqué à Madrid, où des petits dispositifs pour poser son verre permettent de sortir fumer sur le trottoir. Cependant, le fait de voir son verre vide et de ne plus avoir accès à de l'alcool (fin des bouteilles, etc.) signe la fin de la soirée si le stock n'est pas renouvelé.

2.3. Les poly-consommations en cadre festif, une culture de la « défonce » ?

L'alcool n'est pas le seul « exhausteur » de sociabilités. Tel qu'il a déjà pu être noté en filigrane, il peut être articulé au fait de fumer du tabac et à la prise de drogues illégales, bien que ces deux pratiques soient moins importantes. En effet, dans l'enquête par questionnaire sociologique, la question relative aux activités principales en soirée permet de relever que la moitié des informateurs déclarent fumer du tabac en soirée à Paris et 26 informateurs (16 %) déclarent prendre une autre drogue (Figure 41). Les hommes sont plus nombreux que les femmes à déclarer ces pratiques (respectivement, 9 et 6 points de différence).

	Fumer du tabac	Prise de drogue autre
Hommes	54 %	19 %
Femmes	45 %	13 %

Figure 41 : «Le pourcentage des répondants franciliens ayant déclaré fumer du tabac ou prendre de la drogue, selon le sexe » (en %, n = 167), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

Ce sont ceux situés dans la tranche d'âge des 15-18 ans (61 %) et des 27-30 ans (78 %) qui ont déclaré majoritairement fumer du tabac, puis, les 19-22 ans (53 %) et les 23-26 ans (43 %). La prise de drogue autre décroît avec l'âge, les 15-18 ans, puis, les 19-22 ans étant les plus nombreux à le déclarer. Ces résultats – similaires en Espagne d'après l'étude menée par T. S. Llivina (2009) - correspondent à l'idée selon laquelle les débuts dans les activités festives articulent simulacre et vertige, soit un relâchement total sans règles. En effet, il s'agit, principalement de poly-consommations mêlant alcool, tabac et autres drogues (principalement du cannabis), un phénomène déjà repéré par la littérature grise dans le cadre des pratiques festives juvéniles, tels que le notent L. Romo *et al*. (2011).

Ces pratiques mènent à ce qui est appelé une forme de « défonce » (C. Bouchard *et al.*, 2011 ; C. Moreau, 2010 ; S. Tutenges, 2009). Certains auteurs essaient d'en rechercher des causalités socialement structurelles : allongement de la jeunesse, désagrégation des jeunes, modifications des rites festifs, affaiblissement de la vocation matrimoniale, socialisation familiale à l'alcool… Pour autant, cette « défonce » - plus ou moins bien perçue parmi les fêtards – peut être envisagée comme un moyen « *de se rapprocher les uns des autres tant physiquement que psychologiquement* » (S. Tutenges, 2009 : 50), soit un phénomène significatif à étudier en tant que tel. Les observations de terrain et entretiens informels permettent de confirmer une évolution de la soirée vers la « défonce », chez les plus jeunes, dont le virage nocturne se situe aux alentours de 02 heures du matin. Les effets des substances consommées laissent entrevoir des comportements relâchés, des cris, le fait de monter l'un sur l'autre, une forte emprise dans l'espace, etc., un comportement facilité par les poly-consommations, tel que le laisse entendre ce jeune étudiant (la vingtaine, résidant en grande couronne et gagnant de l'argent du fait d'un apprentissage) :

> « *Au début de la soirée, on boit pas trop. Quand on arrive vers, je sais pas, 01 heure 30 – 02 heures, c'est pas encore ça l'ambiance ! Ça vient après. Du coup, quand ça commence à chauffer, on attaque les alcools plus forts : whisky, vodka, etc.… Je suis pas un fan des cocktails style Piña Colada, Malibu et Mojito. En général, ce sont les filles qui boivent ça… Après, y a pas que l'alcool, tu vois. On fume pas mal, d'ailleurs, j'ai commencé à fumer avec les potes avec lesquels je sors en boîte. Faut dire, quand tout le monde se lève pour aller fumer et que toi t'as que deux solutions, soit tu restes tout seul dans la boîte, un peu paumé quoi, soit tu vas avec eux et tu restes les bras croisés en attendant qu'ils aient fini… et t'as l'air bête aussi en fait. Du coup bah, tu fumes quoi ! Avec, y'a pas que les clopes, y'a de l'herbe qui circule* ».

Les entretiens semi-directifs auprès de dix-huit informateurs permettent de comprendre les sens subjectifs donnés au tabac et aux autres drogues. En effet, les observations de terrain différaient des déclarations relatives au questionnaire, ce qui peut s'expliciter par le fait que la

prise de drogue soit une pratique illégale. Ainsi, une question du guide d'entretien portait directement sur cette thématique[141], en fin d'entretien afin que la confiance avec les informateurs ait pu s'établir au préalable.

Fumer du tabac est une activité du noctambulisme aussi banale que manger ou boire de l'alcool. Néanmoins, la manière de fumer et la quantité dépend des situations. Ainsi, les fumeurs consument davantage de cigarettes que durant le temps de travail (les fumeurs occasionnels privilégiant également les moments festifs ou de convivialité), pouvant correspondre à un paquet pour une soirée. Cela représente une part du budget des sorties non négligeable d'après les informateurs, notamment pour ceux étant devenus dépendant à la nicotine. De la sorte, les fumeurs doivent préparer à l'avance leur quantité nécessaire de cigarettes (ou tabac à rouler) pour la soirée. Le prix du paquet de cigarettes est inférieur dans un bureau de tabac (environ 6 euros 50 à Paris et 4 euros 50 à Madrid) par rapport à une épicerie de nuit, où l'on peut en acheter à l'unité, ou à un établissement de convivialité (environ 10 euros le paquet à Paris).

Cependant, l'une des fonctions de la cigarette (et du briquet) est de permettre, en soirée, l'engagement dans une conversation avec un autre coprésent, une interaction focalisée qui peut mener à la drague, tel que l'indique Justine :

> « *Par contre, je me souviens d'une fois où je remontais la rue des Pyrénées* [Paris, XX^e^ arrondissement], *pour le coup, la rue des Pyrénées, il n'y a pas grand monde, enfin, il n'y a pas de bars, il n'y a pas énormément de bars qui donnent sur la rue des Pyrénées et, pour le coup, il devait être encore tard aussi, genre 04 ou 05 heures du matin. J'étais à pied et, et un mec m'avait offert une clope et moi, à cette heure-là, j'étais tout à fait d'accord pour fumer une clope, du coup, il en avait déduit que je voulais sortir avec lui, et je lui ai dit non et, heureusement, il n'avait pas insisté* » (F1).

Dans le milieu homosexuel, cela s'est banalisé par une phrase dite sur le ton de l'humour en allumant la cigarette d'un autre coprésent, signifiant que celui qui allume la cigarette de l'autre est celui qui aura la position sexuelle active avec cet autre, se trouvant parfois être un homme peu connu. En fait, la cigarette peut être un moyen d'acquérir de la confiance dans la création du lien avec l'autre. En fumant, l'idée, pour les plus jeunes, est de « paraître cool », à l'aise, car les deux mains sont occupées par la cigarette et le verre d'alcool ; la cigarette devient un accompagnement du Soi. Le geste de fumer permet de combler le potentiel silence dans l'interaction avec l'autre, qui est dragué. Fumer une cigarette semble permettre d'accepter de laisser le temps s'écouler pour observer son milieu.

Cependant, au cœur de la nuit, la cigarette peut devenir un embrayeur de conflits. Ainsi, celui qui se trouve dans la rue en fumant une cigarette, se fait interpellé par plusieurs « étrangers » - au sens de L. Lofland (1985) – pour en fournir une. Or, le fait de ne pas en donner peut mener, pour les « étrangers » alcoolisés, à insulter violemment celui qui fume. De la sorte, se dessine une obligation à donner une cigarette, dans un contexte nocturne où les bureaux de tabac et distributeurs sont majoritairement fermés, et un contexte festif où le partage est au cœur de la

[141] La question prévue était : « *Quels types de transgressions sont plus ou moins autorisés la nuit ? (drogue, déchets, etc.)* », une question renforcée au cours de l'entretien par la suivante : « *Racontez-moi comment se passe la prise de drogue* ».

convivialité. Ce « don » se cristallise au niveau de l'objet « cigarette » (incluant le briquet) et de l'alcool, les autres éléments n'étant pas envisagés dans l'échange.

De son côté, la drogue se révèle être un élément essayé par une bonne partie des informateurs croisés dans cette recherche. La drogue la plus couramment prise en soirée est le cannabis. Il s'agit de « *fumer de la beuh* » *(sic.)* de manière conviviale, en la partageant entre les membres de son groupe d'amis, pour permettre la « détente » (et non la « défonce »). Le cannabis est fumé au bout de quelques heures, une fois que la soirée a « pris », permettant une forme de communion entre les membres notamment dans les espaces publics pour une appropriation conviviale (berges de Seine, etc.) ou aux abords de bars. Cependant, la consommation - illégale en France et en Espagne - incite à la mise en place de tactiques, telles que réaliser une soirée au domicile au lieu d'un bar, se mettre dans un endroit peu éclairé dans l'espace public ou se mêler à la foule des espaces de festivités. Ainsi, l'extrait d'observation suivante montre une tactique pour fumer du cannabis en évitant l'arrestation (OPP3, le vendredi 27/04/2012, 23h30-X, Paris – Montmartre, temps agréable) :

> Je me retrouve au niveau de l'esplanade du Sacré-Cœur (Montmartre), aux alentours de 23 heures 30. Samir, un de ses amis et moi, sommes posés sur la pelouse à côté des escaliers de l'esplanade. Pour y accéder, nous sommes – chacun notre tour – passés par-dessus un pilier des escaliers, nous avons monté la pelouse en pente avec difficulté avant de nous installer en haut, assis sur le rebord d'un grillage, alignés. Nous avons une bouteille de vin à la main et buvons chacun un verre en parlant et fumant. De l'autre côté des balustrades, en haut de l'escalier, deux hommes ayant une vingtaine d'années, habillés avec un jogging, cachent ce qu'ils font avec leurs mains, en tapotant contre la balustrade. Je regarde le plus discrètement possible ce qu'il se passe et l'un d'entre eux croise mon regard. Quelques minutes après, Samir, son ami et moi-même, nous nous levons et grimpons par-dessus le grillage. Nous redescendons par les escaliers lorsque l'un des deux jeunes nous interpelle en nous demandant : « Vous en voulez ? » [en parlant de drogue et nous montrant les mains]. Samir répond : « Non, merci », par manque de temps (nous devions raccompagner son ami à la station de métro) et d'argent. Il m'avoua en bas des escaliers qu'il en aurait bien voulu.

Néanmoins, la consommation n'est pas seulement collective. Le membre du groupe qui apporte le cannabis est celui qui a le plus de chances d'en fumer également seul, avant de s'endormir par exemple, mais toujours avec cet aspect « détente ».

D'autres drogues ont un effet, d'après les informateurs n'en ayant pas consommé, davantage de « défonce » et une dimension formelle moins conviviale, amenant à refuser leur consommation, d'autant plus que le prix peut être assez prohibitif. Les non-consommateurs ont une forme d'appréhension sur les conséquences de ces autres drogues, notamment en termes de dépendance puis de déchéance socio-économique et sanitaire. La consommation s'effectue moins lors d'une soirée au domicile que dans le cadre du *clubbing*, sauf pour les relations sexuelles sous drogue appelées « plans chems » et pour les premières fois où le fait de vivre cette expérience dans un environnement où l'on se sent en sécurité est évoqué. Or, des affichettes

présentes dans les toilettes (où est notamment prise la cocaïne) rappellent l'interdiction de consommer de telles drogues et signifient, pour les contrevenants, une interdiction d'entrée dans le club et une traduction en justice. Les observations de terrain laissent tout de même entrevoir une circulation à peine cachée de ces autres drogues en boîte de nuit, les cachets étant, pour illustration, transmis de main à main sur la piste de danse dans une soirée éphémère à l'espace Pierre Cardin (Paris) où la sortie de ce club laisse entrevoir nombre de jeunes sous drogue (ce qui est rendu visible par le regard particulier et la difficulté à se maintenir corporellement) ; la MDMA étant prise sur la piste de danse ou dans les verres d'alcool, le nom de code correspondant à « D » ou « para' » (signifiant parachute, soit une dose de MDMA) ; la fiole de GHB[142] et des seringues étant montrées ouvertement sur la piste de danse d'une boîte de nuit homosexuelle à Madrid ; etc. Pour les consommateurs de ces autres drogues (étant les plus gros consommateurs de fêtes), il s'agit d'arriver à être en phase avec le milieu festif dans lequel ils évoluent, notamment au niveau musical. Certaines drogues modifieraient la perception sensitive de la musique et accentueraient son appréciation, à tel point que certains types de musique diffusés en soirée (telle que la « hard-tech ») ne seraient appréciables qu'avec la prise de ces drogues. Les pseudo-hallucinations semblent résulter des expériences passées de l'individu, donc de la mémoire de ces expériences, en lien avec le milieu dans lequel il est : des perceptions visuelles déformées du corps, des confusions entre les sens, une perte de la notion de temps, etc. (OPP4, jour ouvré, 2013, Paris – Pigalle, temps doux) :

> [Lors de mon enquête de terrain, j'ai pu accompagner un groupe de trois jeunes informateurs parisiens effectuant une pré-soirée dans l'appartement du père de l'un d'eux]. Après avoir échangé, passé du temps ensemble, fumé, tous assis autour d'une table, le fils du propriétaire sort des buvards [le contenant du LSD pouvant correspondre à du papier à cigarette] imprégnés de LSD. Ils discutent rapidement du prix des buvards avant de se motiver à tenter l'expérience (chaque prise consistant en une expérience unique). Celui qui les détient semble le plus motivé, les deux autres le désirant mais émettant quelques réserves. Finalement, chacun va avaler son buvard et l'un m'en proposera – ce que je refuse poliment. Nous sortons alors de l'appartement situé dans le Nord de Paris, pour se balader dans la rue. Je leur demande de me conter leurs expériences pseudo-hallucinatoires, afin de comprendre leur « monde perceptif » de l'instant. D'apparence, ils ne semblaient pas avoir ingéré une telle substance, hormis via quelques pas déstabilisés. Néanmoins, leurs expériences visuelles étaient étonnantes. L'un d'eux me raconta qu'en me voyant, il voyait l'ensemble de mes veines en-dehors de mon corps, tournoyer telle une danse. Un autre me décrivait son urine (après s'être soulagé dans la rue) comme étant multicolore. Ils ne semblaient plus véritablement conscients des frontières entre le corps et la rue…

[142] L'acide gamma-hydroxybutyrique se présente sous forme de liquide incolore ou poudre blanche. À dose modérée, il permet d'obtenir le sentiment d'une ivresse proche de l'alcoolisation mesurée, sans les conséquences du lendemain (tels que les maux de tête), soit une forme de désinhibition. Cependant, il ne doit pas être mélangé avec de l'alcool dans ce cadre festif et l'individu doit s'hydrater régulièrement.

Durant cette expérience de terrain, on peut voir tout un « monde perceptif » qui s'ouvre à ces jeunes informateurs, se trouvant être à ce moment-là des artistes en mal d'inspiration, en quête d'harmonie avec le milieu dans lequel ils évoluent.

L'alcool, puis, le tabac et les stupéfiants permettent d'amenuiser le poids des normes sociales pesant sur l'individu, en termes de civilité urbaine, soit une forme de libération face aux contraintes du temps de travail. Ainsi, les interactions avec l'autre « étranger » sont facilitées, le poids du regard de l'altérité s'amenuisant au profit de la rencontre, soit une forme de désinhibition amusée. Néanmoins, la manière d'en consommer et la forme sont différenciées selon les catégories sociodémographiques. Ainsi, un passage est effectué entre une consommation liée au relâchement extrême et une consommation maîtrisée. Cependant, les degrés d'intensité de ces consommations varient également en fonction de la situation sociale et des dynamiques d'attraction festives, remettant en cause une vision exclusivement orientée vers la culture de la « défonce ».

3. L'art de la drague modifie les formes de sociabilités

La prise de substances psychoactives n'est pas la seule manière de modifier les formes de sociabilités dans le noctambulisme. La mise à l'épreuve de soi s'effectue également à travers l'exogamie, via l'art de la drague. Ce motif de rencontre (face à l'entre soi désiré dans son groupe d'amis) permet de lire comment se dessinent les rapports sociaux de genre et de sexe. Ces derniers donnent une autre teneur à l'altérité, passant des tentatives de séduction à une traque sexualisée.

3.1. L'art de la drague : des interactions retravaillées par les rapports sociaux de sexe

La drague, un arrangement des interactions sociales selon l'identité sexuelle

Les motifs des sociabilités nocturnes en contexte festif sont habituellement interrogés par les sociologues travaillant sur la fête, via notamment des enquêtes par questionnaire. En termes de rencontres, les deux types principaux évoqués correspondent aux rencontres amicales et aux rencontres sentimentalo-sexuelles. Concernant ces dernières, les répondants ne les positionnent pas en tant que motif prioritaire dans l'activité festive. Pour autant, si l'on se réfère aux informateurs ayant répondu à l'enquête par questionnaire relative à ce travail de recherche, la majorité des sortants ont déclaré être célibataires. Ainsi, et tel que le note Aziza (F6) – une employée trentenaire résidant en petite couronne – l'objectif affiché des sorties face aux amis est de partager un moment, une expérience avec eux, mais l'objectif officieux, non-dit, est de pouvoir rencontrer quelqu'un. De même, M. Jarvin déclare, dans son enquête sur le Café Oz :

> « *À la question de savoir si la "drague" était fréquente dans les bars, la première réponse donnée était souvent "je ne sais pas, je ne drague pas". Cependant, tout le monde s'est finalement montré capable d'en parler* » (M. Jarvin, 1999 : 136).

L'auteure explicite ceci par la connotation négative du terme « drague » faisant référence à une approche peu subtile, alors que les interactions entre sexes opposés s'effectuent de manière implicite, dans un jeu de séduction.

La « drague » est à interroger sous forme d'interactions de face à face (peu contraintes socialement mais codifiées) qui sont actives, une forme de séduction où le masculin (pas forcément l'homme) approche le féminin (pas forcément la femme) qui, de son côté, se rend attrayant pour le masculin. Le regard importe (« mater » l'autre), soit une interaction passive. Cependant, le formalisme de la domination masculine ne semble être qu'un jeu dont les deux parties ont conscience (bien qu'une part d'implicite soit présente), et non une structure sociale structurante et structurée (P. Bourdieu, 1998) qui serait déterministe ; les tactiques mises en place pour le contrôler étant repérables par une approche qualitative. Ainsi, M. Jarvin indique que la réaction du féminin dépend de la situation sociale et de la face présentée par le masculin

dans cette situation sociale : « *limiter les avances de certains en une explication claire et directe qu'elles ne souhaitent pas aller au-delà de la discussion* », répondre « *brièvement aux questions posées et en continuant à parler avec la personne avec qui elles étaient déjà* », « *montrer son manque d'intérêt* […] *se détourner de la personne ou de partir ailleurs* », de donner un faux numéro de téléphone (M. Jarvin, 1999 : 138). Néanmoins, son analyse maintient une différenciation homme/femme, à réinterroger en rapports de genre masculin/féminin.

En termes d'identité sexuelle, E. Goffman (1977) note que la reconnaissance mutuelle s'effectue par des parades sexuelles définies - selon la lecture qu'en a effectuée Y. Winkin : « *comme des styles comportementaux qu'emploient de façon distincte les hommes et les femmes participant à des situations sociales* » (Y. Winkin, 1990 : 58-59). Mais, ces différences sexuelles – au niveau individuel (soit, le genre masculin ou féminin) - s'inscrivent dans les institutions sociales (l'École, etc.), confortant les arrangements sociaux selon le sexe. Les femmes sont désavantagées par rapport aux hommes (dans une configuration proche des handicapés physiques du fait du caractère individuel et disséminé, plutôt que de celle des afro-américains), représentées comme vulnérables et fragiles, mais estimées dans le système de galanterie pour accéder à une position sociale – ce qui engendre une ritualisation spécifique dans la séduction :

> "*But whether the male is interested in courtship or mere seduction, he must pursue the female with attentions and she has the power to lengthen or shorten the pursuit*" (E. Goffman, 1977 : 309-310).

E. Goffman explicite cela par la socialisation différenciée selon le sexe et les arrangements culturels produisant une identification – dans les interactions de face à face – fondée par la catégorisation sexuelle binaire, renforçant mutuellement l'essentialisation d'une division sexuelle naturelle :

> "*So it is apparent that men and women find themselves quite differently related to public life, its contingencies being very much greater for females than for males, and for reasons that are structurally deep-seated. This difference cuts sharply and cleanly along sex-class lines in spite of the fact that physical potential for assault and for self-defense is by no means so clearly divisible into non-overlapping classes. Plainly, it is for membership sorting that biology provides a neat and tidy device; the contingencies and response that seem so naturally to follow along the same lines are a consequence of social organization*" (E. Goffman, 1977 : 330).

Ce texte est parfois perçu comme trop structuraliste[143] (voire soutenu par une approche fonctionnaliste) du fait du principe fondamental de Goffman du « *maintien de l'ordre social grâce au maintien de l'ordre de l'interaction* » (Y. Winkin, 1990 : 61). Pourtant, il permet d'expliciter la différenciation des arrangements de l'interaction selon l'identification à une catégorie de l'identité sexuelle par l'autre, largement ancrée dans les attitudes individuelles du fait de leur inclusion structurelle dans des systèmes institutionnels. Cette perspective permet d'aller au-delà

[143] Cela fait référence aux travaux de l'anthropologie structuraliste en France, notamment ceux de F. Héritier (1996). Or, l'auteure a eu : « *la prétention à des généralisations transhistoriques et transtemporelles* » (C. Deschamps, 2012 : 29), faisant de la « valence différentielle des sexes » un quatrième pilier anthropologique, après les trois universaux repérés par C. Lévi-Strauss.

des recherches centrées exclusivement sur les femmes, où les hommes ne sont pas interrogés dans leur rapport aux femmes :

> « *Nous sommes en quelque sorte revenus au premier temps des recherches sur les femmes, où ces dernières intéressaient dans leur spécificité et non dans le cadre plus large des rapports de genre* » (C. Deschamps, 2012 : 30).

Une complexification peut être apportée par l'étude des rapports sociaux de genre, de couples non-hétérosexuels et d'autres cultures que la culture étatsunienne de classe moyenne blanche.

L'art de la drague dans le noctambulisme

L'enquête par questionnaire sociologique, à travers une question portant sur les nouvelles rencontres effectuées en soirée, apporte des réponses sur les motifs de l'altérité[144]. La question posée était volontairement ouverte[145], afin de ne pas influencer les informateurs en leur imposant des catégories de pensée ne leur faisant pas sens. Cela permet de les laisser s'exprimer sur ces rencontres avec un autre inconnu, c'est-à-dire, la volonté ou non d'effectuer de nouvelles rencontres et ce que cela leur apporte personnellement dans le cadre d'une nuit festive. 17 informateurs franciliens sur 136 trouvent inintéressant de rencontrer de nouvelles personnes lors de ces soirées nocturnes du fait que ce ne soit pas le but (par rapport au fait de se retrouver entre amis), qu'ils n'en aient pas l'occasion (du fait d'être en couple, d'être membre d'un groupe plutôt fermé, etc.) ou qu'ils puissent trouver cela dangereux (ne connaissant pas les réactions potentielles de l'autre). 3 informateurs sont partagés, notant une envie d'aller vers l'autre et le potentiel enrichissement, tout en prenant en compte la diversité des rencontres possibles et la pénibilité de certaines d'entre elles (notamment du fait de l'alcoolisation). 116 informateurs sur 136 trouvent, par contre, intéressant de rencontrer de nouvelles personnes lors de leurs sorties nocturnes, notamment par l'ouverture que ces rencontres peut apporter. Il s'agit d'une ouverture comprise en plusieurs sens : la rencontre de nouveaux profils sociodémographiques (par rapport aux sphères de vie habituelles de l'informateur, telle que la sphère du travail), mais également le partage d'autres points de vue sur le monde, d'expériences nouvelles, etc. Parmi ceux-ci, 10 informateurs ont évoqué la « drague », ce qui montre le caractère non-dit de ce type d'interaction.

Une seconde question[146], portant sur un souvenir lors d'une sortie nocturne, permet de comprendre l'événement qui a pu marquer les informateurs. En effet, les expériences passées peuvent modifier les attitudes et représentations sociales face aux expériences à venir, d'où l'intérêt de comprendre les faits marquant, ancrés dans la mémoire de l'individu. Les rencontres

---

144 Cette partie du questionnaire s'adressait uniquement aux informateurs ayant préalablement déclaré être « *un "noctambule" qui investit l'espace public de la Ville de Paris* », soit 167 répondants.

145 La question ouverte posée dans le questionnaire était : « *En quoi rencontrer de nouvelles personnes lors de ces soirées nocturnes dans la Ville de Paris est intéressant ou non ?* ». 31 informateurs sur 167 n'ont pas répondu à cette question, sans doute du fait que ce soit une question ouverte et située à la fin du questionnaire.

146 La question ouverte posée dans le questionnaire était : « *Veuillez nous raconter un souvenir lors de ces sorties nocturnes dans la Ville de Paris* ». 65 informateurs sur 167 n'ont pas répondu à cette question, sans doute du fait que ce soit une question ouverte, intime (une informatrice l'a exprimé avec humour : « *J'ai perdu mon journal intime, désolée* », ce qui montre la difficulté de parler de ses nuits, étant considérées comme des moments intimes) et située à la fin du questionnaire (« effet de longueur du questionnaire », tout en sachant que le temps nécessaire pour répondre d'environ quinze minutes est très raisonnable dans l'utilisation de cet outil technique).

nocturnes insolites correspondent à la thématique privilégiée par les informateurs (49 informateurs). Ce sont des souvenirs positifs : 35 évoquent des rencontres amicales ; 13 évoquent des rencontres sexuelles et sentimentales ; 1 souvenir évoque une simple interaction visuelle. Au niveau des rencontres sexuelles et sentimentales, les souvenirs portent sur la drague dans la rue par hasard ou en soirée, souvent liée à la beauté de la femme (voire des femmes) et, ceux sur le sentimentalisme sont davantage contés par des femmes, la relation pouvant être encore d'actualité. Le style d'écriture est plutôt narratif, avec des phrases assez longues et descriptives (correspondant à la temporalité de la soirée).

Les entretiens semi-directifs, auprès de dix-huit informateurs, permettent d'affiner la compréhension des relations entre masculin et féminin dans un jeu de séduction. En effet, les observations de terrain laissaient entendre une place prépondérante de ce type de relations, avec un poids plus important que dans les déclarations relatives au questionnaire, ce qui peut s'expliquer par l'intimité de ce type d'information. Quelques questions du guide d'entretien portaient plus ou moins directement sur cette thématique[147], relatives au facteur du sexe biologique dans la modification des interactions et dans le rapport à la nuit ; puis, plus largement, relatives aux rencontres effectuées et à leur teneur plus ou moins conflictuelle, ainsi qu'aux agressions sexuelles potentielles qui modifient le sentiment de sécurité la nuit en ville. Le terme « drague » a été peu utilisé par les informateurs de sexe masculin, contrairement aux informatrices l'ayant utilisé au moins une fois en référence à un comportement déplacé, de leur point de vue, d'un homme « lourd », c'est-à-dire, essayant de séduire avec insistance et sans subtilité.

Les hommes hétérosexuels évoquent un certain nombre de représentations sociales intériorisées à propos des femmes hétérosexuelles. Tout d'abord, ils pointent les dangers potentiels des nuits urbaines pour une femme, du fait du comportement d'hommes alcoolisés qui peuvent les agresser. Les femmes sont envisagées comme soumises à un certain nombre de dangers dont les hommes doivent les protéger. Ils préconisent ainsi de ne pas sortir seule en étant une femme et d'éviter les transports en commun ou la marche à pied pour rentrer au domicile – tel que Pierrick le déclare :

> « *Ouais, moi, j'encourage, je veux dire, je suis par exemple avec une fille, je vais l'encourager à prendre un Vélib' ou un truc comme ça parce que, parce que, ouais. Après, ça trace, à la fois tu arrives plus vite chez toi mais à la fois aussi il y a un côté plus* safe*, même pour elle je pense. Je pense que les filles, elles ont moins peur sur les vélos que à pied.* » (H2).

D'autres représentations sociales portent sur le fait que les femmes tiennent moins bien l'alcool (et si un homme boit peu dans un groupe d'hommes, il peut être sanctionné par un surnom

[147] Les questions prévues étaient : « *Est-ce spécifique de sortir la nuit quand on est un [homme/femme] par rapport à un [homme/femme] ?, y a-t-il d'autres facteurs plus marquants [origine sociale, critères religieux, orientation sexuelle, orientation politique, âge, critères ethniques] ?* » ; « *Comment se déroulent vos rencontres avec d'autres [X : voir le terme utilisé : sortants/fêtards ?] à Paris ? [voire dans la rue si pas indiqué]* » ; « *[si conflits évoqués] : Racontez-moi les conflits que vous pouvez vivre à Paris, la nuit ?, comment les gérez-vous ?* » ; « *En quoi vous sentez-vous en sécurité ou en insécurité la nuit ?, cela dépend-il des lieux fréquentés ?* » ; « *Y a t'il des formes d'entraide, de coopération, de convivialité entre [X : voir le terme utilisé : sortants/fêtards ?] à Paris ?, en quoi ?* ».

relatif à la féminité) ; elles ont tendance à davantage prévoir leur soirée à l'avance et à effectuer des soirées de durée plus restreinte ; elles sont davantage propres que les hommes, notamment dans leur apparence physique et usage des toilettes. Peu d'hommes hétérosexuels évoquent un travail sur leur propre apparence, le vêtement devant être propre et confortable et la préparation étant réduite à son strict minimum. Bien que leur manière de converser puisse être dénigrée, elles sont sollicitées pour leurs attraits physiques (et les relations sexuelles qui pourraient s'ensuivre), notamment dans l'enceinte des boîtes de nuit (où les hommes ne peuvent pas forcément entrer sans être accompagnés de femmes, du fait d'un ratio trop important d'hommes par rapport aux femmes). La drague passe par la discussion et le fait d'offrir des verres d'alcool. Il peut exister des techniques plus originales, axées sur l'humour, afin de surpasser des complexes physiques ou de sociabilités. Cependant, le fait qu'un homme drague la conjointe d'un autre homme correspond à la transgression d'une norme informelle, pouvant mener à de la violence physique.

Du côté des informateurs hommes homosexuels, un seul évoque les femmes et les dangers des nuits urbaines, explicités par la « masculinisation » de l'espace public. Ainsi, l'espace public n'est pas « réservé » aux hommes, mais aux attraits masculins, le féminin étant en danger – tel que le montre Fred en évoquant une déambulation avec des homosexuels efféminés :

> « *Par exemple, l'autre jour, j'étais avec deux potes et, eux, non seulement sont assez féminins de base mais… mais en plus, ils avaient mis des vêtements qui étaient assez, enfin, ils s'étaient déguisés pour sortir. Ils avaient un short très, très court et une chemise qui, une chemise à paillettes, une veste à paillettes. On a traversé tout le quartier de Couronnes, tous les trois et là, pour le coup, ouais, j'ai entendu plusieurs mecs qui disaient, enfin, qui faisaient des remarques du style : "Ouais, mais, venez pas ici dans ce quartier"* » (H3).

Le groupe d'amis est en partie fonction de l'orientation sexuelle, de peur du regard de l'autre et que l'hétérosexuel se sente menacé de séduction par un homme. Tous évoquent les rencontres en soirée avec d'autres homosexuels, dans un objectif soit de relation amoureuse, soit de relation sexuelle (surtout dans le milieu homosexuel). Bien qu'il ne s'agisse pas forcément de l'objectif de base, la sortie en boîte de nuit permet de « draguer pour coucher » et, si la soirée est infructueuse, les zones de dragues, applications mobiles et *sex-clubs* permettent une relation sexuelle. D'ailleurs, le travail sur l'apparence semble un peu plus important que pour les hommes hétérosexuels ; un effort de style est effectué pour donner une certaine image de soi (l'apparence, très codifiée, reflétant la personnalité, voire la position sexuelle s'il y a lieu).

Les informatrices femmes hétérosexuelles semblent également avoir intériorisé cette idée des nuits urbaines potentiellement dangereuses pour elles. Ces dangers sont relatifs à la drague d'hommes hétérosexuels sous la forme de joutes verbales du type « charmante », « hey, mademoiselle », etc., que ce soit dans un contexte diurne ou nocturne. La nuit, l'alcoolisation excessive de certains hommes effectuant cela (et de femmes pouvant recevoir ces interpellations) rend la situation moins sereine. Or, en cas de refus – par la femme – d'interagir avec l'homme, elle est l'objet d'insultes (et non de violences physiques, ce qui est davantage le cas dans les interactions entre individus de même sexe biologique). L'interpellation masculine

peut sembler – pour ces informatrices - paradoxale avec l'insulte qui s'ensuit en cas de refus : si elles sont véritablement des « *salopes* » *(sic.)*, des filles de mauvaise augure, pourquoi les draguer ? Les informatrices femmes n'expriment pas une colère face à ces interpellations, mais, une fatigue de par leur fréquence et leur nature potentiellement agressive. De la sorte, elles mettent en place des tactiques pour tenter d'éviter de les subir, soit des manières de repousser ces avances – tel que le déclare Béatrice :

> « *À Aubervilliers, à 03 heures du matin, même sur le boulevard, des fois, il y a des gens qui font chier. Bon, après, en général, ça se passe très bien. Mais bon, juste, je trouve qu'il faut savoir gérer.* […] *Tu marches et puis voilà, ils ne vont pas te courir après. Mais, tu vois, après, il y a des filles qui vont répondre : "Mais, comment tu parles" et tout, c'est chiant. Ça prend trois heures à chaque fois, en général, ça ne finit jamais par se taper, mais, ça finit par 03 heures de galère où tout le monde hurle et tout* » (F7).

À l'inverse, des femmes hétérosexuelles célibataires expriment le désir d'une rencontre sentimentale, suite à une discussion avec un homme (qui peut se transformer en rencontre sexuelle d'un soir). Elles notent, d'ailleurs, la facilité – en tant que femme – pour engager une interaction avec un homme, que ce soit sur ce registre ou un autre, selon l'*a priori* qu'elles inspirent la « sympathie » (contrairement à l'homme qui inspire la méfiance). Elles font ainsi part de l'asymétrie des relations hommes-femmes, subissant les interpellations et insultes masculines face au corps féminin dans l'espace urbain, subissant la masculinisation de l'espace urbain (tel que pour uriner dans la rue, nécessitant d'aller aux toilettes dans le lieu précédant ce passage), tout en travaillant l'apparence personnelle pour elles-mêmes draguer. Pour des soirées dansantes (en boîte de nuit, par exemple) et où la coprésence avec des « étrangers » (au sens de L. Lofland) est importante, elles ont tendance à « se faire belles », soit à prêter attention au maquillage, à mettre une jupe/robe et des talons pour élancer le corps et montrer ses jambes de manière sensuelle. En effet, les femmes sont scrutées par le regard de l'homme et de leurs paires, dans un contexte nocturne et festif non adapté à une discussion en profondeur (en boîte de nuit), d'où la mise en concurrence physique des corps. Les plus féminines réalisent ces efforts pour toute présentation en public. Il en est ainsi d'Aziza (F6), entrant en compétition avec ses copines de soirée pour obtenir un maximum de numéros de téléphone. Pour autant, le regard de l'autre, notamment au niveau des transports en commun dans la petite couronne du nord parisien, était une véritable confrontation de valeurs, où l'apparence sexy renvoyait l'image d'une femme facile face aux jeunes hommes qui se permettaient de la considérer tel un objet sexuel. Puis, vers 25 ans, ces efforts sur l'apparence lui sont apparus être un « poids » à supporter, dont elle s'est défaite progressivement en se tournant vers une occupation intellectuelle. Néanmoins, ce tournant correspond également à un tournant des sorties nocturnes et festives, devenues moins fréquentes.

Enfin, les deux informatrices femmes homosexuelles indiquent également cette idée d'un espace urbain nocturne moins sécuritaire pour les femmes et d'agressions (verbales) majoritaires des hommes vers les femmes. Pour autant, elles n'expriment pas un sentiment d'insécurité du fait du non vécu personnel d'agression physique et de savoir comment gérer ces interactions nombreuses. Il s'agit plutôt de l'expression d'une méfiance envers les interactions nocturnes

avec des hommes – notamment alcoolisés. Ainsi, des tactiques sont mises en place, telles qu'ignorer l'homme, lui répondre fermement sans être trop blessante (« *l'envoyer chier* »), avoir un différentiel de vitesse avec l'homme assis (en marchant) ou courir face à un suiveur (voire utiliser un Vélib'), passer par des rues animées avec des commerces afin de pouvoir trouver de l'aide en cas de danger. Une autre technique – plus rare mais rencontrée également chez des hommes homosexuels ne souhaitant pas dévoiler leur identité sexuelle – consiste à inventer un prénom, voire une vie, afin de ne pas être reconnu socialement par cet autre non-désiré. Par contre, ces informatrices pointent l'idée d'une solidarité féminine face à l'agression masculine, où le collectif concret permet de se protéger dans les interactions de face à face, et le collectif virtuel des femmes permet de se rendre vigilante les unes par rapport aux autres. Ceci peut être relié à leur engagement associatif dans des causes liées au monde social LGBT et à la cause féministe. Du côté des rapports sociaux de genre, cependant, l'une évoque les difficultés de se montrer en couple en public, notamment suite aux réactions violentes relatives à l'ouverture de la loi sur le mariage aux personnes de même sexe à Paris en 2013 (une difficulté moins présente à Madrid où les couples de même sexe sont visibles dans la rue, sans créer particulièrement de réactions agressives). Ainsi, tenir la main de sa conjointe dans les espaces hors Marais semble soumis à l'évaluation de la situation sociale, où le contexte nocturne permet davantage de libertés du fait d'une moindre densité et hétérogénéité de population. En termes de drague, le travail sur l'apparence semble moins marqué que pour les femmes hétérosexuelles, notamment pour celles qui se déclarent ne pas être féminines (certaines étant par contre stylisées).

3.2. L'érotisation de la drague masculin/féminin

Les observations de terrain permettent de confirmer l'ambivalence de ces rapports sociaux de sexe et de genre, que ce soit en boîte de nuit ou dans la rue. Les rapports de séduction en boîte de nuit sont intéressants à analyser car ce sont des codes réutilisés dans d'autres lieux (espace public, domicile, etc.) en cas de situation sociale similaire, ou à proximité d'un tel établissement dans les cas de perméabilité avec la rue.

L'érotisation en boîte de nuit

De prime abord, la boîte de nuit est un lieu de divertissement consacré à la danse, cependant, elle a remplacé le bal dans la fonction de séduction, de rencontres amoureuses. Ainsi, tel que le notent W. Rault et M. Bozon (2012), la rencontre du premier partenaire sexuel est moins l'apanage du bal (une instance de séduction en voie de disparition) que du lieu d'études, ainsi que des soirées et boîtes de nuit. Cette étude ne mesure que le premier lieu de rencontre, ce qui ne signifie pas l'opération de séduction dont les entretiens semi-directifs ont permis de montrer qu'elle avait plutôt lieu en boîte de nuit. Les interactions sociales y sont structurées/hiérarchisées par une forme de domination symbolique où l'estime de soi (honneur), la présentation de soi (relative au capital économique) et l'habileté sociale sont des

valeurs prépondérantes ; soit un lieu miroir des normes socialement dominantes de ségrégation sociale. Ainsi, les interactions sociales, sous forme de corps à corps, y passent moins par le langage verbal que gestuel.

Les rapports aux corps (au sien et à celui de l'autre) correspondent à l'expression d'une présentation de soi, analysée par l'autre. Le corps, notamment féminin, est mis en scène, travaillé au niveau de son apparence (B. Réault, 2006) : il s'agit autant de l'utilisation d'artifices (maquillage, coiffure, vêtements pour les femmes et homosexuels efféminés) que d'une préparation sur le long terme des courbes de son corps, où la minceur féminine (avec des formes généreuses au niveau des zones érogènes) et la musculature masculine sont des codes de séduction, en ce contexte. Cependant, pour tous, il s'agit d'exprimer un style, soit une attitude et une association vestimentaire marquant une forme d'identification socioculturelle à un groupe. Ce « style » varie en fonction des types de boîtes de nuit, donc de leur clientèle, mais se doit d'être proportionné à l'ambiance du lieu (« *ne pas trop en faire* »). Il est impulsé par la mode du moment (dictée par les magazines de mode et autres médias), imité par les coprésents qui se réapproprient une partie des codes, mais aussi impulsé par le gestionnaire de la boîte de nuit qui peut refuser l'entrée à celui ne correspondant pas aux codes vestimentaires (et donc, d'attitude) du lieu, ce que montre bien R. A. Buford May (2014) dans l'explicitation de la drague de rue des afro-américains à Northeast (Géorgie). Il y a donc une véritable socialisation aux codes de l'apparence qui s'opère parmi le groupe de pairs et au sein de la boîte de nuit.

En boîte de nuit homosexuelle, l'homme féminin fait davantage l'objet de railleries, notamment par ceux se présentant sous une apparence surjouant la masculinité (muscles saillants, vêtements relatifs à des figures telles que le bucheron ou l'ouvrier, etc.). Ainsi, l'homme se présentant avec une gestuelle et des vêtements féminins, tout en ayant un gabarit corporel féminin (c'est-à-dire mince), est nommé à l'interne (par les homosexuels) « crevette » et potentiellement insulté de « *folle* » à Paris, « *maricón* » à Madrid ; de « *tapette* » ou « *pédé* » à l'externe, soit des jugements de valeur dépréciatifs relatifs à un détournement de la virilité (pouvant amener des hommes homosexuels à changer de vêtements entre leur lieu de résidence masculinisé et le milieu homosexuel afin d'éviter une agression). Cela est à distinguer des « *grandes dames* », étant des figures travesties ayant un rôle central dans le milieu homosexuel, marquées d'un fort charisme et plus largement respectées pour ce qu'elles sont. Le rapport au corps ne s'arrête pas à son apparence. Il joue également sur le dénuement partiel, l'exhibition de zones du corps considérées comme érogènes, tout en cachant les parties intimes. Le *dancefloor* et les podiums du *dancefloor* (permettant de se mettre individuellement en valeur) sont une manière de mettre à l'épreuve son apparence (en plus de ses capacités de danse). La danse peut aller jusqu'à l'imitation par le féminin (ou dans un jeu entre masculin et féminin) de positions sexuelles, afin d'attirer le prédateur masculin. C'est le lieu où les corps sont visibles et scrutés, le regard et l'échange de regards (voire d'un sourire) étant le préalable à toute interaction (verbale sous forme d'interpellation ou de corps à corps dans la danse). Par contre, au niveau du comptoir, c'est davantage le masculin qui se doit de séduire le féminin, mettant en valeur ses capacités financières par le don de verres d'alcool et la mise en valeur d'éléments subtils (telle qu'une montre de luxe portée au poignet, une carte bancaire de luxe, etc.). En effet, C. Deschamps

(2011b) montre que les rapports d'échanges monétaires dans la séduction en bars, bien que discrets, créent « l'espoir *de la sexualité* » (alors que l'argent « assure *le service sexuel* » dans le cadre de la prostitution) :

> « *Par ce verre, les hommes proposent – ou imposent – un don, se plaçant d'emblée en donateurs, alors que les femmes ont l'initiative de la réponse, notamment de ce qu'elles donnent ou non en échange de ce verre. Certes, elles ne sont pas obligées de rendre et, surtout, ce rendu peut aller du simple échange furtif de banalités à la rencontre sexuelle. Il n'en reste pas moins que* […] [les hommes] *créent* de facto *la dette* » (C. Deschamps, 2011b : 391).

La boîte de nuit est le lieu où « conclure », où embrasser son partenaire séduit. En boîte de nuit homosexuelle, il est courant d'observer une multiplication de groupes distincts entrant petit à petit, puis, au cœur de la nuit, les groupes devenant plus lâches au gré des opérations de séduction réussies et la terminaison consistant au fait d'avoir pu trouver un homme, il ne reste plus que des couples sur le *dancefloor*.

L'érotisation dans la rue

Dans l'espace public, des formes de drague prennent lieu, relatives aux modifications des formes de sociabilités dans des situations nocturnes et festives. Ce type d'interaction suit le schéma séquentiel suivant : des hommes assis regardent une femme (ou un groupe de femmes) passer, s'opère un échange de regards entre hommes sur l'évaluation physique de la femme, puis, une interpellation du type « *Hey* », une réponse gestuelle de la passante (retournement de tête, sourire, etc.), voire verbale. La passante poursuit son chemin et le dragueur reprend ses activités. Si la femme est « posée », c'est le dragueur qui se déplace vers elle, seul et d'un pas amusé. Cependant, ce n'est plus une personne qu'il interpelle mais le groupe auquel fait partie la femme à séduire. La conversation s'engage, parsemée de rires pour la réussite de l'interaction. À la fin, un échange de numéros peut s'effectuer ou une interruption de l'interaction par un refus de la femme à séduire ; le dragueur rejoint son groupe. Ces interactions sont basées sur le passage d'une non-focalisation à une focalisation de l'attention et de la dimension cognitive ; elles sont marquées par une conversation gestuelle et verbale. R. A. May Buford (2014) évoque ce phénomène en parlant de poursuite des femmes par les hommes, les femmes travaillant à attirer les hommes. Elles montrent une ouverture, mais cela revient aux hommes d'engager l'interaction. Cette poursuite construit, chez l'homme, la confiance au pouvoir du masculin et de l'hétérosexuel. Mais les femmes qui cherchent à se marier, dans le contexte de l'étude de R. A. May Buford (2014), évaluent l'homme en fonction de sa condition sociale. Ainsi, les hommes identifiés comme non-attractifs (appartenant au milieu populaire) sont repoussés de manière plus violente par les femmes, alors qu'elles-mêmes caractérisent leur approche de plus agressive.

Néanmoins, l'observation du milieu homosexuel permet de nuancer cette approche, en accentuant plutôt sur les rapports sociaux de genre que de sexe. Ainsi, s'intéresser aux interactions sociales dans les espaces urbains du Marais (Paris) et de *Chueca* (Madrid),

identifiés socialement comme gays, permet d'élargir cette idée de traque où c'est le masculin qui engage l'interaction avec le féminin (plutôt que l'homme traquant la femme), voire deux masculinisés entre eux. Les seuils symboliques de ces espaces sont intéressants à analyser, tant une modification de la corporéité est visible. La démarche est différente, marquant une ouverture vers l'autre et un relâchement de l'autocontrôle relatif aux espaces urbains masculinisés, pouvant permettre l'expression de gestes féminins et d'une voix plus aigüe, le fait de tenir la main de l'autre et de chercher une interaction par le regard avec les coprésents (la probabilité qu'ils soient gays étant plus importante que dans les autres espaces urbains). Ainsi, une forme de sentiment d'appartenance à la communauté se fait ressentir, où les regards sont plus insistants et les interactions facilitées. La familiarité avec les lieux peut alors amener à la reconnaissance d'un autre rencontré lors d'une soirée précédente ou étant un commerçant mutuellement identifié. Il suffit de marcher, en soirée, dans ces espaces urbains pour se faire siffler ou recevoir une interpellation, issue majoritairement d'un homme plus âgé. Il arrive même de marcher, seul ou en groupe, et de se faire stopper par un homme déclarant explicitement désirer une relation sexuelle ; voire (et ce plutôt à Madrid) de se faire siffler d'un balcon pour monter voir l'homme désirant une relation sexuelle[148]. Au cœur de la nuit, les substances psychoactives aidant, la densité de population plus faible et homogène au niveau de l'orientation sexuelle, la traque se veut plus intense. Ainsi, des hommes assis sur des marches peuvent siffler ou émettre à haute voix un jugement sur le passant, suivant une séquence similaire aux traques hommes-femmes. Cela amène certains hommes solitaires (et moins intégrés au milieu homosexuel notamment du fait de leur âge et apparence ne reflétant pas les canons de la jeunesse) à attendre en errant la nuit dans ces quartiers pour essayer de recevoir une telle interaction. À l'inverse, des jeunes – identifiés comme résidant en cité d'habitat social – peu intégrés au milieu homosexuel, peuvent attendre en solitaire afin de traquer un autre homme solitaire, à la recherche d'une relation sexuelle. Les réactions des dragués pour repousser les indésirables sont alors similaires à celles des femmes ; les désirables permettant une poursuite de l'interaction de plus ou moins courte durée (selon le fait d'une connivence au-delà du physique), et finalement pas forcément sous forme sexualisée.

3.3. Enrichir les rapports sociaux de sexe par l'intersectionnalité

Au-delà des rapports sociaux de sexe et de genre, d'autres critères entrent en jeu dans ce type d'interactions. Il s'agit d'une perspective mise en avant par quelques études portant sur les rapports sociaux de genre, dont notamment la géographe C. Hancock (AP15) – avec qui j'ai pu m'entretenir dans le cadre de *La Lettre Passerelle* (2013) :

[148] Ce type d'interactions est assez commune et partagée au sein de ce milieu, l'hypothèse posée ici (mais non vérifiée) étant que la probabilité de connaître l'orientation sexuelle de l'autre est facilitée, ainsi que sa potentielle acceptation car ce système est proche des applications géo-localisant les hommes gays autour de soi et centrées principalement sur des rencontres sexuelles éphémères.

> « *Il n'y a pas que les femmes qui subissent des contraintes, ce sont différents types de publics qui subissent différents types de contraintes, à différents moments.* […] *Ce sont des types de normativité qui s'appliquent aussi bien au genre qu'à la classe d'âge, à l'apparence physique, etc. On peut être un homme ou une femme, mais aussi d'une certaine classe sociale, d'une certaine apparence physique, valide ou non.* […] *Cependant, il y a beaucoup de choses qui ne s'expriment pas sous la forme de la contrainte mais plutôt de l'autocensure. On va se dire : "Il ne faut pas que j'aille à tel endroit", "Il ne faut pas que j'y aille à telle heure", "Il ne faut peut-être pas que j'y aille toute seule",... Finalement, on adapte des comportements plus que l'on subit des contraintes liées à l'espace lui-même.* […] *Dans certains types d'espace, c'est aussi quelque chose qui expose à des contraintes : une bande de jeunes dans un centre commercial va être repérée comme potentiellement dangereuse et fauteuse de troubles et aussi exposée à des remarques, être suivie par les vigiles, on va essayer de les mettre dehors…* » (C. Hancock, 2013 : 1-3).

Les interactions basées sur la drague ont lieu entre individus s'identifiant comme jeunes, c'est-à-dire, correspondant aux canons de beauté socialement admis de la jeunesse, considérée tel un idéal de beauté (V. Daoust, 2005). La jeunesse a ainsi un certain pouvoir exprimable dans son rapport au corps, l'attente sociale étant qu'ils livrent une « belle » représentation du corps, étant les pionniers du futur. Il s'agit d'un double objectif de l'identité attribuée : assurer l'avenir de la société en respectant l'ordre moral et normatif du monde adulte (donc éviter des transformations du corps signifiant des attitudes morales ne correspondant pas aux normes socialement admises) et être un *pattern* de la société actuelle (dont au niveau de la mode). Or, la reconnaissance de la jeunesse en tant qu'« *acteur social réel* » fut tardive. Elle vient des mouvements sociaux, culturels ou politiques, des jeunes Américains et Français dans les années 1960, selon A. Touraine :

> « *La jeunesse, qui n'est ni seulement une fraction de "classe" ni simplement un âge de la vie* », ce qui nécessite de « *construire de nouvelles catégories sociologiques et politiques* » (A. Touraine, 2013 : 71).

Mais ces interactions basées sur la drague sont transformées par les rapports sociaux racisés, où les individus identifiés comme « afro-américains » ou « Blacks » (alors que ce sont majoritairement des Français issus d'une filiation où une immigration venant d'Afrique noire a eu lieu au cours de leur histoire familiale, ou des Français originaires de DOM-TOM) subissent le stéréotype d'une hyper-sexualisation, considérés comme attractifs sexuellement (mais pas forcément sentimentalement). À Madrid, il s'agit plutôt d'une hyper-sexualisation tournée vers les identifiés latino-américains. C. Salomon (2007) a pu étudier également ce phénomène de racialisation des interactions de séduction, dans le cadre de l'étude d'une boîte de nuit parisienne étiquetée « afro-antillaise » :

> « *Les rapports de domination, racisme, classisme, sexisme et jeunisme, se manifestent de façon ouverte dans ces lieux de rencontre dont le Manapany est emblématique.* […] *Force est de constater la persistance chez les enquêtés des préjugés et des stéréotypes éculés : les hommes sont supposés être actifs et sexuellement entreprenants, les femmes*

> *passives dans l'amour oblatif mais non dans l'affirmation de leur sexualité.* […] *Leurs partenaires qui refusent le rapport au corps et à la sexualité socialement assignée aux femmes de leur âge et se montrent capables de sortir d'une respectabilité convenue pour aller à la rencontre d'hommes noirs plus jeunes, acceptent de payer des prestations sociales et sexuelles masculines, mais à la condition que la comédie de la séduction hétérosexuelle soit jouée et l'aspect économique de la transaction dissimulé sous le registre du don* » (C. Salomon, 2007 : 108-109).

Donc, l'asymétrie des relations de séduction se joue dans les rapports du masculin et du féminin (davantage que dans le rapport de l'homme à la femme), ainsi que dans les rapports sociaux de génération, de classe et racisés.

L'extrait d'observation suivant permet d'illustrer ces phénomènes dans le cadre d'une soirée à Paris (OPP5, le vendredi 09/08/2013, 22h30-06h00, Paris – Hyper-centre, temps agréable) :

> Vers 15 heures 20, Leïla [une jeune femme d'environ 23 ans, résidant chez ses parents en grande couronne, célibataire, hétérosexuelle, au teint latin et employée dans le tourisme] me contacte en me demandant comment je vais ; elle souhaite savoir si je suis toujours « OP » [opérationnel] pour sortir ce soir. Nous nous donnons rendez-vous et je pars vers 21 heures 40 de chez moi. Arrivé dans le centre-ville de Paris vers 22 heures 20 (place Sainte-Opportune), j'attends Leïla en fumant une cigarette […]. Leïla m'appelle quelques minutes plus tard, me disant qu'elle s'est garée boulevard Sébastopol. […] Chacun au téléphone, nous nous voyons arriver l'un face à l'autre. Je complimente Leïla sur son apparence travaillée (elle est vêtue d'une robe noire avec des accessoires dorés et maquillée) et elle me retourne le compliment.
>
> Nous avançons sans trop savoir où nous allons. Ne nous étant pas vus depuis un an, nous échangeons sur ce que nos vies deviennent. […] À proximité de Châtelet-Les Halles, un jeune homme « black » se poste devant elle et lui dit : « *Hey meuf, ça va ?* », en voulant la draguer. Elle prend un air surpris, se montre désintéressée et nous continuons notre chemin. Cette scène lui est déjà arrivée il y a peu de temps, mais, Leïla se dit qu'elle ne sortirait pas avec quelqu'un qui l'accoste comme ça. Elle pense n'attirer que les « cassos » [cas sociaux]. Nous décidons de trouver un endroit pour manger tout en buvant un verre de vin. Je lui propose une pizzéria […]. Arrivés rue des Archives, nous voyons des terrasses de cafés et restaurants prises d'assaut. Une table est libre, avec deux places assises, un serveur nous indique donc du doigt d'y aller nous asseoir. Chaque groupe assis est face à la rue, comme si elle constituait un spectacle, ce qui peut être assez troublant face à la convention de manger face à face. La convention est d'être assis, d'attendre le serveur puis lui faire un signe visuel de la main, afin d'effectuer une demande pour être servis. […] Pendant le repas en terrasse, nous pouvons fumer à notre guise. Nous évoquons son emploi et la suite de la soirée. Leïla me propose de regarder les soirées latines du vendredi sur Internet, nous en trouvons une proche des Halles et décidons d'y aller faire un tour, après avoir effectué la tournée des bars. Nous sortons de table vers 23 heures 15, réglons l'addition et nous levons.

Nous marchons l'un à côté de l'autre, à moins de 50 centimètres, vers les quais de l'Hôtel de Ville et prenons le pont en direction de Saint-Michel. […] Sur le chemin, Leïla décide que nous nous inventions une vie pour la soirée. […] Nous arrivons rue de la Huchette, où nous décidons de nous arrêter. Le « Café Georges », à l'angle, semble intéressant : des jeunes ayant une apparence qu'elle qualifie de « classe », de la musique dansante et une file d'attente indiquant un lieu sans doute attrayant. Le choix de faire la file d'attente s'est effectué après un balayage visuel de l'ensemble des bars à proximité. […] Nous attendons côte à côte, quelques-uns fument une cigarette. Il y a deux jeunes hommes devant nous, ayant un style vestimentaire relatif à la culture hip-hop qui se voient refuser l'entrée car ils ne sont pas accompagnés (sous-entendu d'une fille). Les deux femmes devant eux se font alors passer pour des touristes afin de ne pas permettre leur entrée et de bloquer toute interaction (alors qu'elles sont Françaises). L'attente est longue, l'entrée s'effectuant au compte-goutte. […] Le vigile est physiquement grand et musclé, il est « black » et porte un gant en cuir qui s'avère être un point américain […] [Nous ne] nous asseyons pas et dansons sur la piste. Un jeune, accompagné de plusieurs filles, se met à danser avec moi, à vouloir me toucher, etc. Nous en rigolons avec Leïla. Nous continuons à danser dans cette ambiance folle et bourgeoise. La décoration est intimiste, sombre, emplie de noir et de violet, dans une ambiance discothèque-lounge en bar. Le jeune revient plusieurs fois vers nous. À un moment donné, il renverse sa bouteille de vodka par terre pour s'amuser, Leïla en reçoit et s'énerve un peu. Nous décidons d'aller commander un verre, mais, à peine arrivés au comptoir, les barmen crient : « *Champagne !* ». L'un d'entre eux est debout sur le bar, torse nu et masqué. Du champagne est ouvert et le barman arrose les danseurs. Nous en sommes recouverts, rigolons mais décidons de sortir, il est environ minuit et quart.

[…] Un peu plus loin, Leïla voit un bar latino et nous décidons d'y entrer. Le gérant nous dit de nous asseoir à l'entrée, car il n'y a plus de place au fond, ou d'aller au comptoir. […] Le bar est lumineux, le jaune étant à l'honneur. La clientèle est plutôt de classe moyenne et identifiée comme Latine ou « Arabe ». Nous commandons chacun un cocktail au bar, allons vers le gérant qui nous « autorise » à aller nous asseoir dans le fond. Nous nous posons sur une table en bois et discutons. Leïla m'explique les types de musique et danses. En fait, peu de clients dansent, les couples tournant en fonction du type de musique. Leïla me propose d'aller danser, elle me montre les pas et nous effectuons deux ou trois danses. Nous sommes serrés aux autres, c'est plutôt sensuel. Cependant, la chaleur à l'intérieur du bar fait que nous décidons de sortir.

Il n'y a plus grand monde dans la rue de la Huchette et seuls quelques kebabs ouverts. Nous avons l'impression d'un Paris vide, vidé de ses habitants partis en vacances. Il est environ 01 heure 20. […] [Nous] marchons vers la rue de la Princesse. Nous avons du mal à la trouver et nous informons sur le GPS de nos smartphones. Le chemin est long, mais nous ne le percevons pas. Arrivés rue de la Princesse, Leïla voit un drapeau américain et elle décide que nous nous prenions en photo devant, que nous l'envoyons sur Facebook en indiquant que nous sommes aux États-Unis, à Miami. Nous avançons vers les trois

bars ouverts dans le fond de la rue. Deux ont leur vitrine complètement ouverte sur la rue, l'autre a une porte très opaque et nous ne pouvons pas y entrer car il est plein, ni voir ce qu'il se passe à l'intérieur. Nous sommes interpellés, tels les jeunes nous entourant, par une voiture de police garée dans l'angle, avec deux policiers à l'intérieur. Une jeune femme sexy passe sa tête par la fenêtre et discute avec eux, en échangeant les numéros de téléphone. Les jeunes félicitent les policiers qui sourient et repartent, cela dure une dizaine de minutes. Nous entrons dans le bar de droite, les clients restent debout, mais nous sommes seuls à danser. Nous décidons de sortir rapidement par manque d'ambiance et de musique. […] Leïla chante, deux jeunes passent sur la route à pied, en face, et disent : « *C'est tout ?* », elle leur répond par l'affirmative et rigole, nous continuons. Pour combler le vide de la rue, Leïla semble vouloir faire du bruit par plusieurs moyens : avec les chaussures, en chantant ou rigolant, […] il semble qu'elle souhaite créer l'ambiance qu'elle aurait aimé trouver en ces lieux pour s'amuser. Ceci l'amène à interagir avec les passants, à essayer de se servir de chaque élément pour en faire un jeu, du bruit, s'amuser.

Elle appelle l'un de ses amis qui est à Paris. Elle m'en a parlé dans le bar latin comme un camarade de formation un peu excessif sur l'alcoolisation. Cet ami est à Bastille. Nous hésitons entre le rejoindre ou retourner à Châtelet (où est garée la voiture de Leïla). En regardant sur le GPS du smartphone, nous voyons qu'il faut au moins une demie heure de marche pour aller à Châtelet et encore davantage pour Bastille. Nous ne nous étions pas rendu compte du chemin que nous avions effectué en marchant. Nous hésitons à prendre un taxi, ainsi, je retire de l'argent à la banque à proximité. […] Finalement, nous décidons de marcher, nous verrons bien si cela nous prend du temps, mais, le manque d'envie ralentit la marche, nous coupons le long de la route. Leïla émet le souhait de « squatter » une soirée chez un bourgeois, nous sommes du côté de Saint-Germain des Prés, un coin huppé de Paris. […] Nous arrivons place du Châtelet. […] Un cycliste en Vélib' passe sur notre gauche, Leïla lui crie en rigolant : « Taxi », le cycliste se retourne, sourit et continue sa route.

Leïla a envie d'aller à la boîte latine dont nous avions vu l'adresse. Nous avons du mal à trouver la rue, nous nous servons des cartes sur les panneaux de travaux des Halles. Nous devons passer rue Saint-Denis, où il y a davantage de monde, plutôt multiculturel et populaire. Autour de la fontaine des Innocents, il y a un groupe de jeunes « blacks », à moitié assis-allongés, en train d'écouter de la musique, de boire et de parler à vive voix. Le sol est sale, jonché des déchets de kebab et restauration rapide à proximité. […] Trois personnes, tenant le kebab à l'angle, nous voient et nous demandent ce que nous cherchons. Nous le leur expliquons et ils nous disent que c'est de l'autre côté, vers le « Banana », si on veut des boîtes de nuit. Nous les remercions et repartons dans cette direction. En partant, je vois l'un des employés, qui était accoudé à l'entrée, regarder Leïla fixement.

Je dis à Leïla que nous pourrions passer dans le Marais, au « Raidd bar », elle a retenu ce bar comme celui où il y a des douches. Elle est d'accord, mais pense ne pas pouvoir

entrer car elle est une fille. Arrivés devant, il y a un jeune homme qui essaie d'entrer, il est d'origine « arabe » et a la vingtaine. Le vigile ne veut pas le laisser entrer malgré le fait qu'il déclare connaître le patron. Il donne alors des noms de serveurs, le vigile lui accorde l'entrée. Puis, il nous laisse entrer. Il y a beaucoup de monde à l'intérieur de ce club gay. Nous voyons, sur la gauche, des danseurs très musclés, en hauteur, quasiment nus, les regards des clients étant tournés vers eux. Nous allons commander un verre au bar où les serveurs en short et torse nu, montrent leurs muscles. Un show de déshabillage commence dans la « douche ». Le jeune homme se savonne et se met de l'eau sur lui devant les homosexuels qui se sont approchés et prennent photos et vidéos avec leurs téléphones portables. […] Nous allons au centre de la piste, danser un peu, puis, sur le côté. Un jeune homosexuel torse nu danse de manière sexuelle avec une jeune femme. Des regards se jettent vers nous, un mec me touche la main pour venir vers moi. Au bout de quelques instants, nous décidons de sortir.

[…] Nous revenons alors sur nos pas pour aller au « Banana café ». Devant le « Banana », il n'y a pas grand monde : celui qui s'occupe des vestiaires, le vigile et deux clients. Il y a d'ailleurs peu de vestes au vestiaire, Leïla me fait remarquer que c'est du fait de la température estivale. Nous hésitons avant d'entrer, pour savoir les horaires et le prix. Nous nous étonnons d'être restés éveillés aussi longtemps alors que nous étions chacun fatigués. Finalement, nous entrons, allons voir le vigil pour entrer et payons. À l'intérieur, il y a beaucoup de clients par rapport à la superficie. Un jeune homme effectue un strip-tease sur une barre. Au fond, au niveau des canapés, c'est le coin de la prise de cocaïne. Au niveau du fumoir du fond, la porte est ouverte, il n'y a pas assez de place. Nous descendons au sous-sol. Leïla se fait suivre par une jeune femme « black » portant un t-shirt du PSG, mais, elle lui fait comprendre qu'elle n'est pas intéressée. Nous palpons l'ambiance, puis allons commander un verre. Devant nous, il y a un homme d'une quarantaine d'années qui achète une bouteille de champagne : moins de 200 mais plus de 100 euros est son prix souhaité, tel qu'il le dit au serveur ; cela prend du temps. Il sort ses billets puis demande à Leïla si je suis avec elle [son copain], elle répond par l'affirmative et il lui demande si elle veut bien me prêter pour une nuit contre une bouteille de champagne. Elle lui répond de voir ça avec moi et je fais comprendre que non, il insiste. […] Puis, nous décidons d'aller danser, ça se bouscule, c'est énergique, beaucoup d'hommes sont torse nu pour montrer leurs muscles. Un de ceux-là entoure Leïla, il danse de manière sensuelle avec, ça ne la dérange pas mais un « lourd dingue » le fait aussi par derrière et il ne s'arrêtera plus jusqu'à la fin. […] Après la cigarette et cette danse, nous remontons, mais, la salle du haut est vide et les tabourets sont montés sur le bar. Nous décidons de sortir.

Leïla rigole et deux jeunes nous regardent bizarrement, comme si nous étions trop alcoolisés. Ils remarquent finalement que nous ne le sommes pas quand nous repassons devant. Leïla me propose un « after », il est 06 heures. Étant fatigué, je lui dis que je souhaite rentrer. […]

La médiation des rapports sociaux de sexe et de genre

Les rapports sociaux de sexe et de genre, travaillés par d'autres rapports sociaux et ancrés dans un motif de séduction érotisée, sont renforcés par les médias, c'est-à-dire, les affiches et flyers vantant les mérites d'une soirée. Or, les médias peuvent avoir une influence sur les attitudes, ici, en termes de rapports sociaux de sexe et de genre.
En effet, tel que le montre R. Allemand (2010) - ayant étudié le contexte montpelliérain – les médias relatifs aux boîtes de nuit affichent, dans l'espace public visible de tous, une sexualisation marquée du corps féminin :

> « *La femme est la représentation la plus fréquente des affiches de discothèques (de façon plus anecdotique le corps masculin est parfois représenté, mais il est extrêmement rare. Il se retrouve fréquemment associé au corps de la femme, mais ne constitue pas un élément majeur de l'affichage).* […] *Une particularité de ces affiches est que la femme y apparaît constamment mise en situation et non saisie dans l'ordinaire. Les poses sont issues de l'univers pornographique (Joignot, 2007) donnant à voir des représentations (ou des clichés) de l'infirmière lubrique, de la dominatrice sadomasochiste (étrangement soumise), de la secrétaire cochonne, de la mère noël délurée, de la soubrette allumeuse ou encore de la collégienne perverse. Le corps de la femme est hyper sexualisé et cristallise les représentations de fantasmes masculins couramment usités dans le visuel pornographique* » (R. Allemand, 2010 : 31-32).

Cependant, l'érotisation diffusée par l'image festive ne semble pas tant intrinsèque à la femme en tant que telle et plutôt orientée vers ce qui fait l'objet d'une attirance sexualisée, de fantasmes (tout en reproduisant et contribuant à renforcer ces représentations sexualisées, érotisées). Ainsi, lors de l'enquête de terrain à Madrid, j'ai pu récupérer un certain nombre de flyers distribués par les racoleurs de boîte de nuit. Ces racoleurs sont des individus engagés par une boîte de nuit dans l'objectif de capter les flux piétons et de les attirer à l'intérieur de l'établissement. Ils sont sous un contrat précaire, consistant en un supplément pécuniaire à un autre emploi – à titre principal - peu rémunérateur. La technique est d'être en face de la boîte de nuit, de déborder sur le trottoir jusqu'aux points de croisement, afin de vendre les prestations à l'intérieur de l'établissement par un tarif alléchant des consommations, dans une ambiance qui est vendue comme « incroyable » (au niveau de la musique, de la clientèle, etc.) et de personnaliser la relation de service en apposant sa signature et accompagnant les clients jusqu'à la boîte de nuit, voire à l'intérieur. Le lecteur peut alors s'imaginer assez facilement les formes de concurrence entre racoleurs dans les zones de polarité festive, où la personnalité joue un rôle important. Néanmoins, les images diffusées sur ces flyers (et placardées sur les murs des villes) donnent une vision tronquée de la clientèle et de l'activité festive – tel que l'échantillon suivant permet de constater (Figure 42).

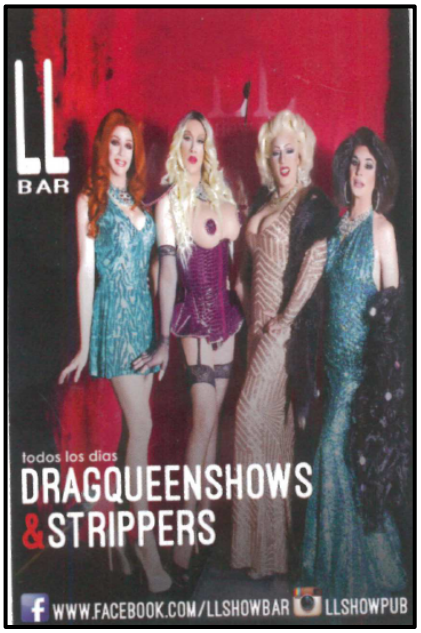

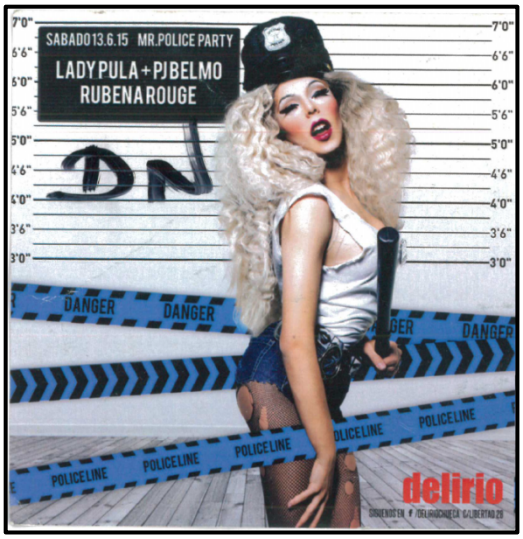

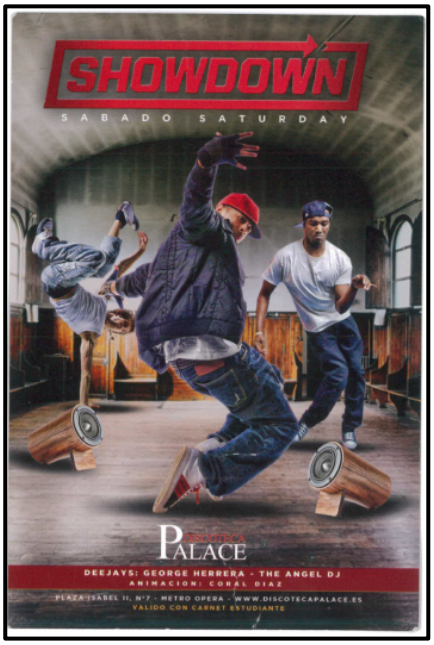

Figure 42 : «Des flyers distribués par les racoleurs de boîtes de nuit à Madrid », 2015, source : auteur

Deux éléments sont mis en avant sur cette face du flyer : le nom de l'établissement et le corps (entier ou non) ; la mise en scène globale étant plutôt relative à l'événement qu'à l'établissement en soi. Le corps présente une identité et une attitude exprimées par l'établissement, à l'attention de la clientèle potentielle et ciblée, encourageant à adopter *ses* propres codes. Ainsi, la boîte de nuit « Studio54 » - *gay-friendly*- présente un corps d'homme masculin (pouvant s'adresser aux femmes et aux homosexuels), érotisé par sa musculature saillante. À l'inverse, le « Palace » s'adresse plutôt à une population hétérosexuelle, présentant trois hommes masculins mais non érotisés, faisant référence à la culture hip-hop, soit une codification basée sur cette culture mais véhiculant des stéréotypes (par le vêtement tels que la casquette et le baggy, par la couleur de peau des représentés, par la posture et gestuelle d'une danse hip-hop). De son côté, le « Delirio » - un bar de nuit homosexuel – présente un corps de femme mais sous les traits d'un transsexuel (maquillage prononcé et perruque blonde aux cheveux longs), étant dans une posture suggestive et avec des vêtements mettant en avant les éléments corporels érogènes, avec une insistance sur la dimension « trash » (les déchirures du collant, du short, du débardeur…), soit la référence à la « bitch » (la salope) – de nombreuses soirées gay portant cette marque identificatoire (pour les événements et les clients, marquant une ambiance de débauche). La boîte de nuit « K-Boom » - *gay-friendly* – sexualise également le féminin, mais sous forme dessinée (ce qui n'enlève rien à la dimension érotique), où la bouche légèrement ouverte (et la langue, tel que pour le « Delirio ») symbolise la sexualité ; les corps d'hommes étant cachés et identifiables uniquement par leurs musculature (via la référence notamment au personnage de « Superman ») et faisant référence à l'agressivité par l'explosion musicale et le relâchement comportemental dans la soirée, le client devenant un super-héros pour y faire face. Le bar de nuit homosexuel à touristes, le « LL bar » présente les acteurs du show, soit des « drag-queens » très maquillées, avec une perruque et une mise en valeur des seins ou du corps – de manière subtile pour la majorité, via un vêtement avec des formes de transparence, soit la promesse d'une théâtralisation de la féminité. Enfin, le sex-club homosexuel « BoyBerry » présente trois corps d'hommes masculins (par leur musculature saillante et les tatouages) - correspondant à trois styles stéréotypés (le « minet », le « boys band », le « bad boy ») – figurant une érotisation par leur rapprochement et l'acte de déchirer le t-shirt.

L'ensemble des corps, dans chaque établissement, est mis en situation (par une mise en scène reflétant l'ambiance désirée) et en posture active, regardant le futur potentiel client droit dans les yeux, afin de personnifier la relation et de lui vendre un fantasme de sexualité. La ressemblance avec la clientèle désirée est basée sur divers types de rapports sociaux tels que la génération : de jeunes adultes (ayant l'âge d'entrer dans ces établissements mais faisant l'objet du fantasme juvénile), représentant une certaine sous-culture par les codes disséminés sur le flyer. Il s'agit d'une véritable invitation à l'érotique et au désordre urbain et festif, publicisée dans l'espace public, devenue familière aux clients habitués de ces boîtes de nuit qui savent où et comment prendre les flyers pour obtenir des réductions.

L'espace public apparaît donc « masculinisé » et « hétéronormatif ». Cependant, des tactiques sont mises en place pour reprendre la main sur ce placement social, qui amènent à réinterroger la perspective structurelle et binaire (homme/femme, domination/soumission). Le jeu est

rééquilibré par ceux qui en ont saisi les règles et l'utilisent à leurs propres fins. Ainsi, la musique et la danse constituent une mise en scène corporelle de ces hiérarchisations, appuyée sur le langage verbal de la présentation de soi stylisée par une forme érotisant les relations, où le choix du partenaire n'incombe pas à l'homme masculin. Pour autant, les agressions verbales constituent des rappels d'un manque de légitimité sociale de l'investissement des espaces urbains la nuit, notamment pour les non-masculins et non-hétérosexuels.

Conclusion de la quatrième partie

Entrer dans le noctambulisme via une perspective égocentrée permet de comprendre sa structuration à un niveau micro, de donner corps au rôle des sortants en tant qu'acteurs sociaux. Cela permet de mettre en avant les subjectivités propres aux pratiquants. En effet, les actions des sortants sont « compréhensibles » de par les raisons subjectives qu'ils en donnent, situées en contexte (R. Boudon, 2009). Face aux conditions coercitives du noctambulisme, imposant une pulsation d'entre soi et d'altruisme, les sortants développent des potentiels d'action. Ils se saisissent de ces conditions pour vivre un moment de réjouissances selon les modes de consommation et codes qui leur sont propres.

De fait, le noctambulisme est un moment de réjouissances collectif mettant en œuvre des normes de civilité alternatives aux normes diurnes de par l'état d'esprit festif collectivement partagé. Pour autant, il n'existe pas de communauté de sortants, mais une création collective de l'estime sociale. Malgré le conditionnement sociologique des sortants (majoritairement des jeunes célibataires résidant en zone urbaine dense, étudiants ou cadres), le noctambulisme implique la constitution d'un groupe de sortie. À l'interne de ce(s) groupe(s), le sortant modifie son comportement, la présentation de soi, selon le degré de familiarité aux autres membres : des « liens forts » aux « liens faibles ». La constitution de « liens forts » demande du temps, la mise en place d'une relation de confiance et le partage d'un certain nombre de traits identitaires ou goûts de sorties. La carrière au sein du noctambulisme constitue ainsi un apprentissage de ses codes et normes pour perpétuer la pratique. Mais, cela implique de prendre le rôle de *leader* et d'assurer la représentation sur scène, directement face au public de son groupe et des autres groupes de sortants qui évaluent la prestation. Dans ce cadre, ce sont davantage les affects et sentiments esthétiques qui permettent d'éprouver collectivement, les sens étant magnifiés par la prise de substances psychoactives. Le partage de ces derniers amène à un partage de valeurs sur ce qu'est la fête et à la recréation de valeurs au sein d'un lieu habité par d'autres groupes aux valeurs proches.

Néanmoins, le noctambulisme n'est pas une pratique d'ouverture complète à l'autre. Ce rapport à l'autre évolue en fonction des références culturelles de l'individu et des potentiels donnés par l'aménagement urbain. La rencontre avec l'autre n'est pas le but premier affiché des sorties, contrairement à l'entre soi parmi ses « liens forts ». L'esprit festif collectif en ville et la prise de substances psychoactives amènent tout de même à s'ouvrir aux autres, le temps d'une soirée. Ce sont des rencontres éphémères, des « liens faibles » qui peuvent constituer l'événement recherché au cours d'une soirée. Cette ambivalence de l'entre soi à l'altérité peut se lire à travers l'un des objectifs officieux de ces sorties : draguer. Entre séduction sentimentale et traque sexuelle, l'art de la drague reconfigure les relations sociales entre sortants. À un niveau plus général, la sortie du noctambulisme de certains – du fait des responsabilités « adultes » - amène à la

reconfiguration des groupes, donc, à la rencontre. L'âge social dans la pratique de sortir peut y mettre un terme, bien que cette sortie ne soit pas désirée. L'âge biologique n'empêche pas la poursuite des sorties : il permet la constitution de groupes multigénérationnels.

Ces interactions de face à face font l'objet d'un travail d'identification de l'autre et par l'autre, amenant à redéfinir l'accessibilité sociale, en termes de rapports sociaux de sexe, de genre, générationnels, de classe et racisés. La problématique de la construction de la légitimité sociale dans l'investissement ordinaire apparaît. La problématique du sentiment d'être à sa place sociale, économique et festive, est conditionnée par l'offre de commerce et l'aménagement des espaces urbains. Ainsi, les propriétés relatives à l'ambiance (sonore et musicale, visuelle via l'éclairage, le décor, etc.), au confort (urbain et intérieur), à l'état d'esprit de la population présente (et absente) conditionnent la trajectoire festive et la construction du sentiment de légitimité.

- Partie V -

Les ambiances urbaines nocturnes

Le design urbain donne prise au ludo-festif

Introduction

Dans la relation circulaire entre milieu urbain et noctambulisme, le milieu non-humain joue également un rôle. Il s'agit ainsi d'interroger la conception des ambiances urbaines, la manière dont le design urbain conditionne et transforme le noctambulisme. Cela est mis en parallèle avec la production-transformation du milieu non-humain par le noctambulisme.

Les critères de choix pour fréquenter un lieu de sortie sont relatifs à :

- son accessibilité pour le groupe de sortants (proximité géographique avec le lieu de résidence ou de travail, proximité à des arrêts de métro ou RER, ainsi qu'à des boulevards structurant le territoire, etc.) ;
- l'ambiance relative au pôle, du fait des éclairages, du milieu sonore et du *decorum* proposés, de l'accueil au sein des lieux de sortie, etc. ;
- l'interconnexion avec les polarités festives, au moins la proximité avec une épicerie de nuit ou une supérette ;
- l'identification aux autres coprésents, que ce soit en termes socio-économiques (tarifs pratiqués dans les établissements), mais aussi en termes d'offre festive selon les goûts relatifs à un groupe, ou le sentiment de bien-être au sein de ces autres méconnus (avec qui un échange est envisageable).

Mais, la polarisation au niveau des lieux de sortie pour une appropriation conviviale est relative au design urbain, soit un cadre architectural confortable et esthétique pour s'y installer. Le paysage urbain possède toute son importance, que ce soit à travers la présence d'éléments naturels (eau, verdure, etc.) ou d'une architecture de qualité, dont les traits sont magnifiés par les jeux d'ombres de l'éclairage urbain. La dimension du confort est relative à la piétonisation (formelle ou non) des espaces, éloignés des flux automobiles à la vitesse et au bruit trop radicaux pour se sentir à l'aise, dans un état d'esprit de détente et récréatif. Ce fait nécessite un aménagement permettant de s'asseoir ou de s'allonger, telle sur une plage : escaliers et pelouses sont notamment utilisés à cette fin, les recoins permettant de s'échapper quelques instants du regard des autres coprésents. N'ayant pas d'offre marchande sur site, les vendeurs ambulants investissent ces espaces en passant entre les groupes pour vendre des bières et cigarettes. L'intérêt réside, en partie, en cette dimension de l'activité perçue comme non-marchande (ou à moindre coût), face aux tarifs parfois prohibitifs des établissements festifs. Ces lieux d'appropriation conviviale permettent la création d'un cocon, d'un entre soi parmi le groupe de sortants et entre groupes de sortants s'identifiant les uns aux autres. Ils permettent de s'écarter des définis indésirables, que ce soit les signes d'une forte urbanité (automobiles, bruits de la ville, etc.), le tourisme ou les potentiels résidents-plaignants. Étant à l'écart, ils laissent exprimer une liberté comportementale au cœur de la nuit.

Ce sont ces dimensions qui sont ici présentées, à travers une focale posée sur la marche en tant qu'activité ludique. Il s'agit de lire son déroulé, en fonction des obstacles et potentiels redéfinissant le sentiment de confort urbain et d'attractivité. Or, son déroulé semble fonction de la rencontre d'un événement, des ambiances nocturnes traversées et recherchées. L'analyse de ces déambulations permet de comprendre la fabrique du milieu urbain.

1. Une étude de cas. Le fonctionnement nocturne d'une rue commerçante parisienne

La compréhension du milieu urbain passe par un diagnostic. Celui-ci permet de mettre à jour les caractéristiques de la morphologie et du design urbains, de comprendre la manière dont un espace est planifié pour organiser la vie nocturne. L'intérêt est de montrer que la marche nocturne consiste en la gestion d'interactions avec d'autres usagers de la rue et avec des éléments non-humains (mobilier urbain, terrasses, poubelles, ambiance, etc.), évoluant selon les temporalités.

À cette fin, une recherche intensive[149] a été menée au sein d'une rue commerçante parisienne, la rue Faubourg-du-Temple (RFT) (Figure 43), par le Groupe Transversal « Mobilités Urbaines Pédestres »[150] (Labex FutursUrbains). La Direction de la Voirie et des Déplacements (Ville de Paris) souhaitait évaluer la mise en place de « zones de rencontre »[151]. En 2013, la Ville de Paris a développé un large projet « zones 30 étendues », comprenant la création de zones de rencontres dont celle de la RFT située entre le X^{e} et le XI^{e} arrondissement parisien. Ce projet fait suite au réaménagement de la Place de la République (ouverte au public le 16 juin 2013), l'objectif étant de poursuivre la refonte urbaine de ce quartier. La RFT se situe dans la continuité linéaire de la Place de la République, vers le Canal Saint-Martin dont les abords sont en projet de restructuration durant la mandature municipale 2014-2020. Plus globalement, ce projet d'aménagement sous-tend des objectifs de piétonisation, d'amélioration du « vivre ensemble » et du cadre de vie métropolitain, en journée et la nuit.

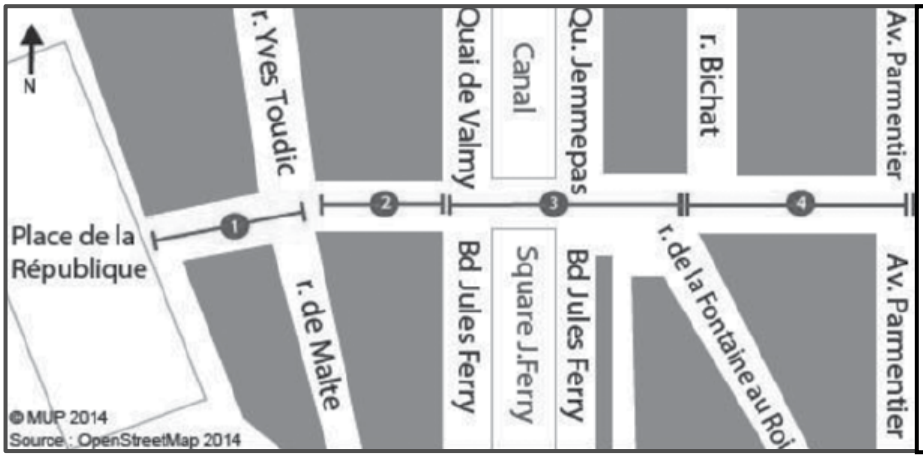

1. Appendice de la place (transit de piétons *vs* stationnements de taxis, vélos, Vélib', sans-abris…)
2. Goulot d'étranglement (maximum de flux et d'immobilités piétonnes)
3. Échangeur malcommode (discontinuité du cheminement pédestre le long du canal, croisements problématiques)
4. Rue faubourienne du XXI^{e} siècle (rue commerçante)

Figure 43 : «La zone d'étude du projet d'investigation de la RFT », 2014, source : OpenStreetMap, réalisation : MUP

[149] J. Monnet, E. Hernandez (coord.) (2014).

[150] Étant membre de ce groupe transversal, j'étais en charge de l'analyse de la temporalité nocturne. Un atelier professionnalisant de l'Institut Français d'Urbanisme (niveau Licence 3, une quinzaine d'étudiants) a été mobilisé pour accompagner les chercheurs.

[151] Faisant suite aux « zones 30 » qui sont apparues dans les années 1990, les « zones de rencontre » - promulguant le partage de la voirie pour tous les types de mobilités - ont été permises par le décret du 30/07/2008.

1.1. Les obstacles à la marche nocturne dans la RFT

Globalement, la marche à Paris la nuit est aisée, mais des problématiques d'usage de l'espace urbain, telles que des formes de ralentissements de la marche, de détours, etc., sont visibles à travers le design urbain, les interactions avec des éléments non-humains. Ainsi, entre 2010 et 2013, il y a eu dans la RFT (entre la Place de la République et l'avenue Parmentier) 37 accidents corporels de la circulation, dont 15 de nuit avec des conséquences principalement peu graves[152]. Les accidents sont plus nombreux au niveau des intersections, surtout au carrefour entre la Place de la République et la rue Faubourg-du-Temple et à celui entre la rue Faubourg-du-Temple et l'avenue Parmentier (9 sur 15 accidents corporels de circulation). 9 accidents ont eu lieu durant le week-end (entre minuit et 02 heures) et 6 accidents ont eu lieu en semaine (entre 22 heures et minuit).

Pour repérer les obstacles à la marche, deux techniques d'enquête ont été utilisées. Des « suivis de personnes »[153] dans la RFT permettent de recueillir des informations de base sur les trajectoires des usagers, leurs obstacles et « prises » dans la rue. Cette technique d'enquête est issue des travaux de J-P Thibaud (2010) et sa méthode « Je-Tu-Il ». Cette approche correspond à la troisième étape de sa méthode, la marche à la troisième personne. Elle consiste en un suivi de passants à distance raisonnable, en effectuant un récit de leur parcours mis en contexte. Cela permet de relever le degré d'anonymat et de visibilité en public du terrain. Il s'agit de retranscrire la manière dont le passant se meut, le rythme de sa marche et la dynamique de sa posture corporelle. Pour cela, une observation *in situ* est nécessaire, en synchronie avec le passant, en diverses temporalités et avec une variété de marcheurs. Il faut alors noter leur allure, leurs arrêts, gestes, démarches, actions, expressions, activités, rencontres, événements, incidents, etc. Le récit consiste en un texte synthétique, linéaire et chronologique ; le trajet est retracé sur un plan. L'autre technique utilisée est relative à des observations directes effectuées en neuf points de la RFT. Elles se sont déroulées la nuit du mardi 25 au mercredi 26 février 2014, de 19 heures à 06 heures et la nuit du samedi 28 au dimanche 01 mars 2014, de 19 heures à 05 heures. Une demi-heure d'observation par point avait lieu chaque heure. Ces observations ont été complétées par un ensemble de vidéos effectuées avec une caméra

[152] Mairie de Paris (DVD), Cellule sécurité routière, rapport d'accidentologie publié le 19/02/2014. Il ne relève que les accidents ayant fait l'objet d'un procès-verbal d'accident notifié par la Préfecture de Police. Un accident corporel de la circulation provoque au moins une victime, survient sur une voie ouverte à la circulation publique et implique au moins un véhicule.

[153] Nous avons réalisé 29 « suivis de personnes », dont treize en semaine et seize le week-end. Davantage de suivis ont été effectués, mais, un manque de formation de certains enquêteurs n'a pas permis de les utiliser car le récit effectué en était trop peu descriptif. Le choix du passant à suivre s'est effectué selon l'échantillonnage aléatoire simple définit à l'avance par chaque enquêteur (pour illustration : « *suivre le second passant qui entre dans la rue* »). L'une des difficultés a pu être de suivre un passant à distance raisonnable sans se faire remarquer. Du fait de la foule, il pouvait être délicat, parfois, de ne pas le perdre de vue. De même, les autres individus présents dans la rue nous ont vus effectuer de multiples allers-retours. Les résultats sont des données descriptives et narratives, relatives aux différentes trajectoires des passants. Pour autant, l'échantillon est à la fois limité et pas nécessairement représentatif ; il ne permet donc pas de monter en généralité mais plutôt de caractériser des trajectoires et postures corporelles spécifiques, qui peuvent exister au niveau local.

GoPro par une ou deux personnes. Toutes les heures, un trajet prédéfini a été suivi par ces enquêteurs qui portaient la caméra à une main, de manière discrète. Le trajet à pied durait, en moyenne, 15-20 minutes.

Ces techniques ont permis de réaliser des analyses et retranscriptions cartographiques des obstacles rencontrés dans la rue de nuit. En effet, J. Gehl note :

> « *Pour marcher avec aisance, à une vitesse adéquate et sur une distance raisonnable, on doit parcourir un trajet ne comportant pas trop d'obstacles et d'interruptions. Les rues piétonnières remplissent souvent ces critères, mais c'est rarement le cas des trottoirs bordant les rues ordinaires. En effet, il est stupéfiant de constater combien d'obstacles et de difficultés ont encombré les trajets des piétons au fil des ans* » (J. Gehl, 2012 : 135).

Les interruptions menant à des trajectoires en slalom rendent la ville peu qualitative pour marcher, soit la difficulté de l'habiter.

La seconde partie de la rue Faubourg-du-Temple (entre la zone de rencontres et le Canal Saint-Martin) est la plus problématique en termes de fluidité piétonne, du fait des établissements de loisir nocturnes et de la restauration rapide. Plusieurs stratégies d'évitement et de contournement sont mises en place par les passants : jouer avec les potelets, passer alternativement sur le trottoir et la chaussée, tourner ses épaules de sorte à prendre le moins de place possible et à ne pas se faire toucher, traverser pour emprunter le trottoir d'en face, etc. Les passages piétons au design innovant entre cette partie de la rue et la zone de rencontre sont également problématiques du fait d'une perte de points de repères. Les terrasses déployées des bars/brasseries à proximité constituent de véritables obstacles à la marche. De son côté, le carrefour entre la rue du Faubourg-du-Temple et le square Jules Ferry amène à une non-prise en compte de la signalisation routière du fait de la visibilité et de l'appel d'air offert après avoir traversé la foule précédente. Enfin, la zone de rencontre, en certains instants, amène à des stratégies d'évitement des groupes d'individus qui attendent un bus, le métro ou un autre moyen de transport.

De la sorte, c'est la variété des modes de marche dans la rue Faubourg-du-Temple qui est à l'origine d'un certain nombre de problématiques. Pour illustration, la marche passante se veut être sous le mode de l'anonymat maximal : éviter de toucher les individus dans les files d'attente, regarder son téléphone portable, etc. La marche festive est à l'opposé au niveau de la visibilité en public (bruits, grands groupes sur la chaussée, etc.), le flâneur se situant entre les deux. Au niveau des inclinations à la marche, la prudence est relative aux passants alors que la disponibilité est relative aux fêtards ; la vigilance est relative aux passants et la curiosité aux flâneurs ; l'attitude empressée est relative au motif professionnel, etc.

Donc, les interactions dysfonctionnelles entre les marcheurs et leur milieu correspondent à des groupes immobiles de sortants dans le segment n° 1 (en attente d'un transport, de connaissances, etc.), aux terrasses déployées des bars et brasseries, aux bacs à ordures

ménagères, aux potelets et aux files d'attente à l'entrée des établissements dans le segment n° 2, aux feux de signalisation peu lisibles et à l'incohérence de la trajectoire piétonne dans le segment n° 3.

1.2. Les temporalités des commerces modifient les interactions entre marcheurs et éléments non-humains dans la RFT

Les problématiques de fluidité piétonne sont liées, en partie, aux éléments d'attractivité et de répulsion d'une polarité, dont le commerce. La RFT fait l'objet d'une protection particulière de l'artisanat : l'ensemble des locaux d'artisanat doit être préservé en rez-de-chaussée. La densité commerciale est élevée : 21.1 commerces par hectare en 2012. Cependant, il y a peu de commerces alimentaires : 90 sur 1.080 locaux commerciaux entre 2003 et 2005, dont 15 % de locaux vacants. Ce quartier fait l'objet d'un fort investissement de commerce textile bas de gamme. Plusieurs habitants du quartier dénoncent cette modification commerciale : une arrivée massive de ce type de commerce de textile et de la restauration rapide, face à un départ des fromagers, primeurs, etc.

Durant la fin du temps diurne, de 19 heures à 21 heures, une multitude de commerces sont ouverts. Il s'agit véritablement d'une rue commerçante assez animée. Il y a une prédominance du prêt-à-porter. Ceux-ci ferment vers 20 heures. La majorité des commerces alimentaires sont également encore ouverts, ainsi que ceux de vente de biens ou services. Se mêlent des activités commerciales attirant des acheteurs de prêt-à-porter, des demandeurs de services, des clients de commerces alimentaires, avec des clients des bars, restaurants, salles de spectacles. Au niveau du commerce informel, au moins un vendeur des roses passe à cet horaire (1 rose vaut 2 euros). Il tient un gros bouquet de roses dans ses bras et passe dans les groupes qu'il trouve dans l'espace public, en terrasse et dans les restaurants, afin que l'homme offre une rose à la femme qui l'accompagne. Entre 21 heures et minuit, le commerce de prêt-à-porter et de vente de biens et services est fermé. Il ne reste plus que des commerces à dominante de loisirs, dont une multitude de restaurants (comprenant de nombreux fast-food) et bars. Entre minuit et 02 heures, soit durant la rupture au cœur de la nuit, le schéma est similaire à la temporalité précédente. Cependant, les restaurants sont fermés, au profit de quelques fast-foods terminant plus tard leur service le week-end. Les bars et salles de spectacles prédominent, les clubs débutent leurs entrées. Entre 02 heures et 06 heures, il ne reste plus que des établissements à dominante festive. Deux bars sont l'essentiel de l'animation de la rue en semaine. Le week-end, s'ajoutent les clubs largement fréquentés. Au niveau du commerce informel, quelques revendeurs de drogue sont présents. Avec l'avancée dans le cœur de la nuit, l'offre commerciale se rétracte dans le segment n° 2 (Figure 51, Figure 52, Figure 53).

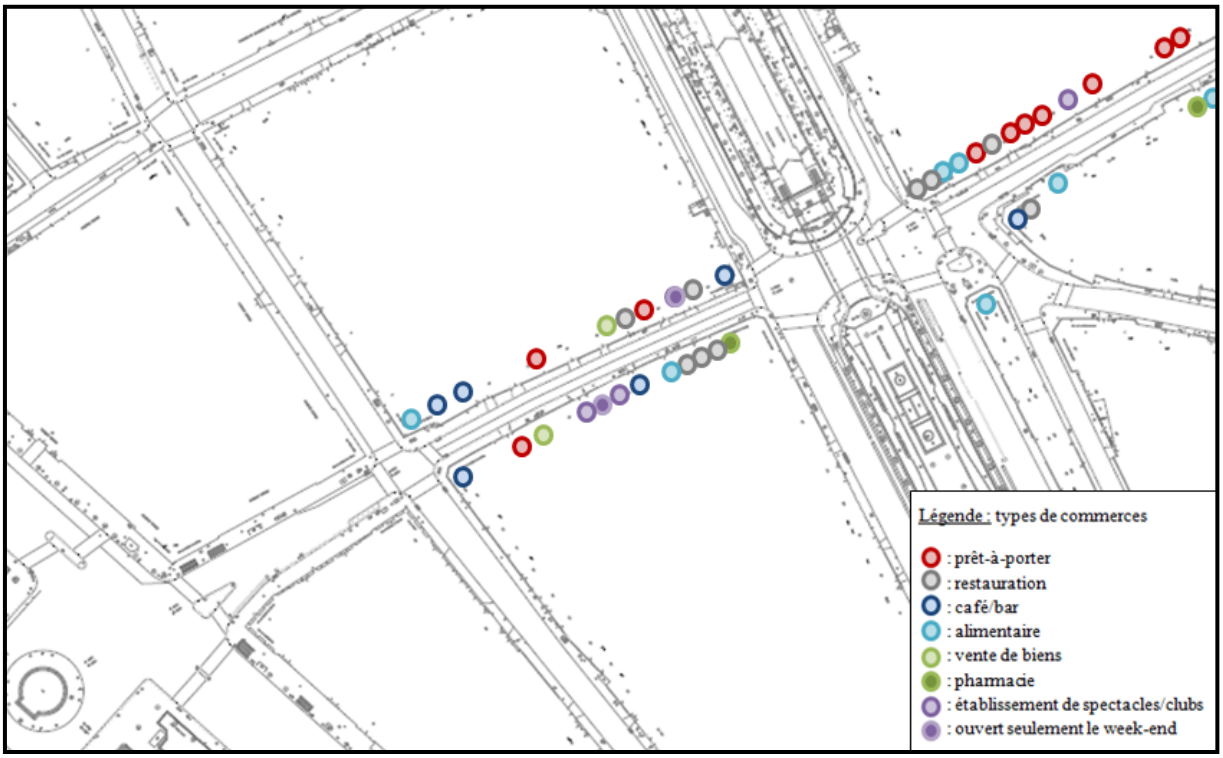

Figure 44 : « Les types de commerces ouverts dans la RFT, 19h-21h », 2014, source : Open Street Map, réalisation : auteur

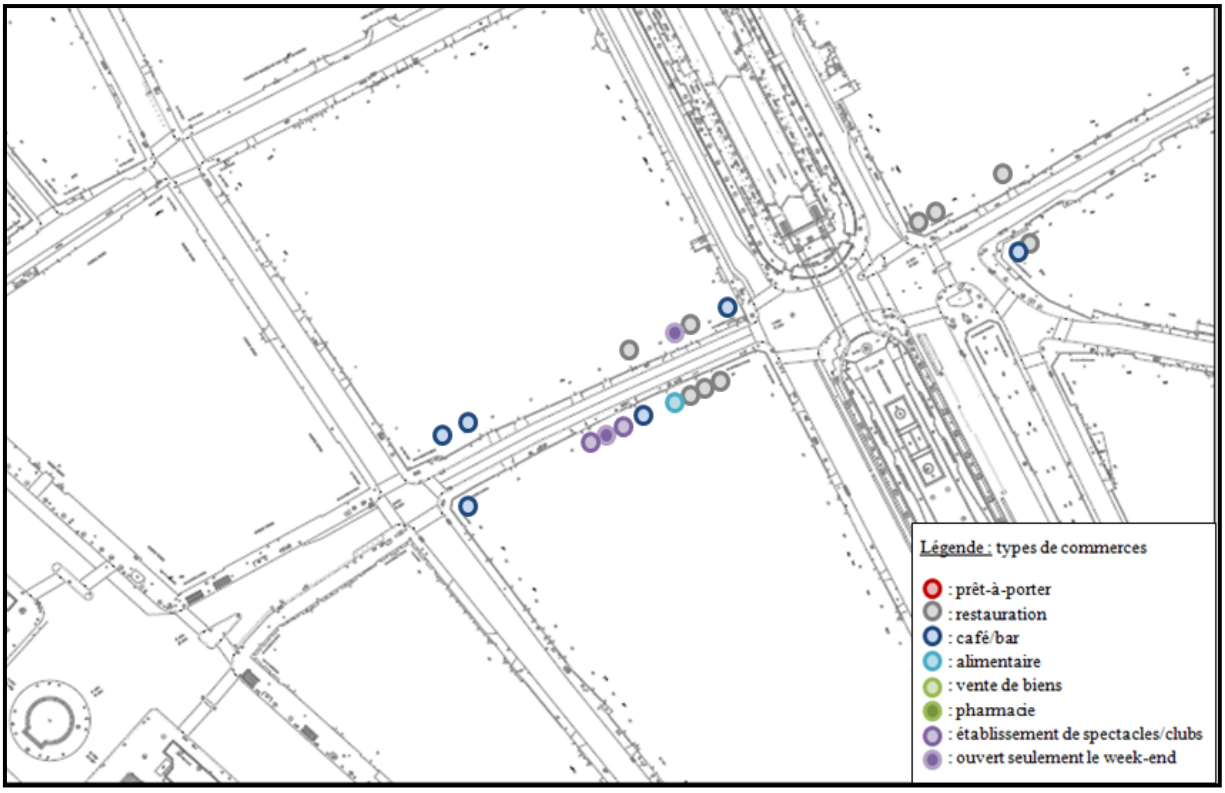

Figure 45 : « Les types de commerces ouverts dans la RFT, 21h-02h », 2014, source : Open Street Map, réalisation : auteur

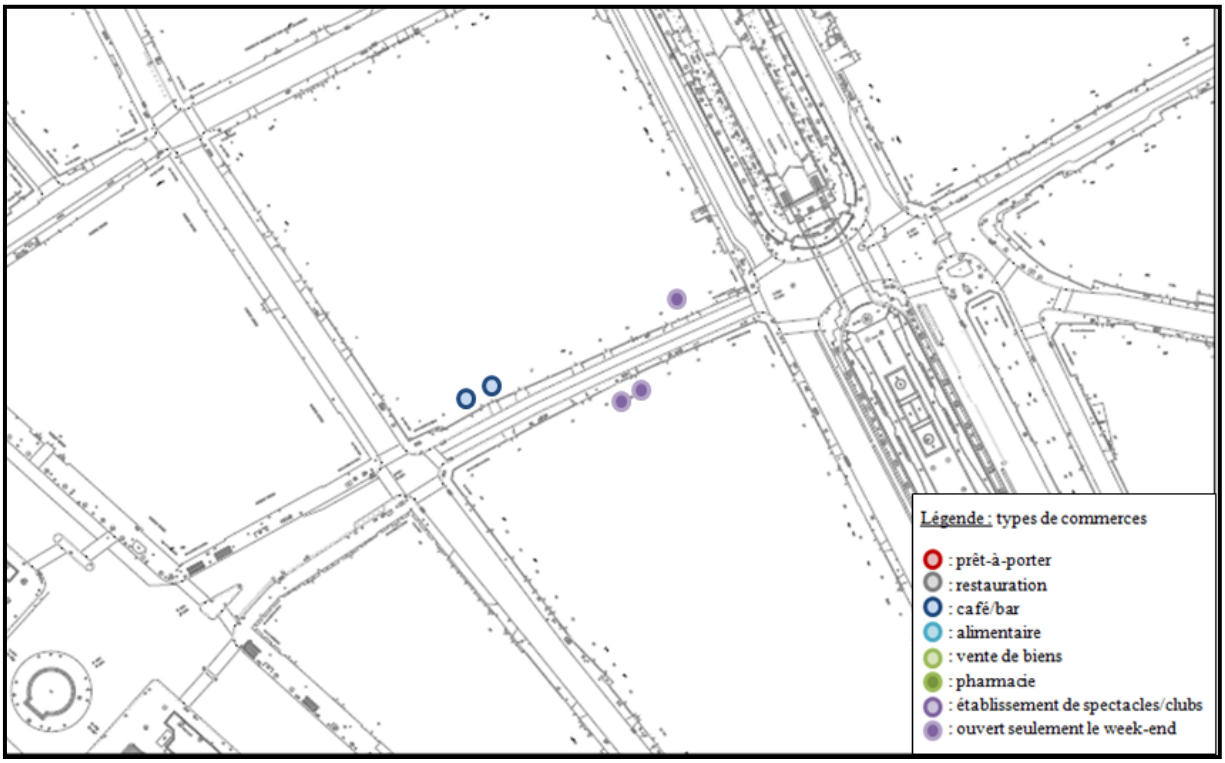

Figure 46 : « Les types de commerces ouverts dans la RFT, 02h-06h », 2014, source : Open Street Map, réalisation : auteur

1.3. Le degré de saleté modifie le confort de la marche nocturne

Le confort de la marche nocturne dépend, en partie, du degré de saleté des rues. Il s'agit de porter un regard sur le positionnement des bacs à ordures ménagères en tant qu'obstacles pour la marche, sur la saleté des rues en tant que traces de l'activité nocturne, sur les dégradations du milieu urbain et la gestion de la propreté (l'équipement en corbeilles de rue, le nettoyage).

En haut de la RFT, vers Goncourt, les cabines téléphoniques et murs visibles sont recouverts d'affiches, de tags et autre, ainsi que le pourtour de boutiques à l'abandon. Mais, le degré de propreté varie selon les temporalités :

- Durant la fin du temps diurne (19h -21h) :
- Vers 19h :
  - En semaine, les corbeilles de rue sont quasiment vides de la Place de la République au Canal Saint-Martin et au moins à moitié pleines en haut de la RFT. Le week-end, les corbeilles de rue sont assez pleines ;
  - Les rues sont propres sauf à Goncourt où le sol est jonché de morceaux de papiers ;
  - Les bacs à ordures ménagères sont nombreux : posés sur la chaussée ou le trottoir, beaucoup gênent l'entrée et la sortie de véhicules du garage privé

en face. Quand le trottoir est étroit, il devient un obstacle pour les piétons à contourner.

- Vers 21h :
  - Inversion, en semaine, les sacs des corbeilles de rue ont été changés dans le haut de la RFT ;
  - Les rues sont propres sauf à Goncourt ;
  - Les bacs à ordures ménagères sont moins nombreux, sauf du côté de l'abribus.

- Durant le début du temps nocturne et son intensification (21h-00h) :
  - En semaine, la situation des corbeilles de rue à 23h est similaire à celle de 21h, avec un petit peu de remplissage, notamment à la Place de la République et dans le haut de la RFT. Le week-end, une forme d'inversion a lieu avec des sacs des corbeilles de rue changés entre 20h00 et 21h30 dans le haut de la RFT ;
  - Les rues sont un peu plus sales, surtout près des kébabs où il n'y a pas de corbeilles de rue, en face du palais des Glaces et à Goncourt ;
  - Seuls deux bacs à ordures sont dans le bas de la RFT et mis en bout de trottoir dans le haut de la RFT.
- Durant la rupture (00h-02h) :
  - En semaine, au niveau du Canal Saint-Martin, les corbeilles de rue se remplissent à plus de la moitié. Le week-end, la situation à 00h30 est similaire à celle de 23h30. Celle à Goncourt, en face du bar, est remplit rapidement (sans doute du fait du bar fermé). Quand les corbeilles de rue débordent, des sacs à ordures et ordures sont posés à côté ;
  - Le degré de saleté général est similaire ;
  - Le nombre de bacs à ordures ménagères a encore diminué, il en reste environ 7 dans la RFT.
- Durant le creux nocturne (02h-04h) :
  - En semaine, de 02h à 03h, les sacs sont changés dans le bas de la RFT. À 03h30, le week-end, le bas de la RFT est toujours à saturation ;
  - Les rues sont un peu plus sales.
- Durant la reprise du temps diurne (04-06h) :
  - En semaine, à 05h, les sacs des corbeilles de rue du Canal Saint-Martin, devant le McDonald et en haut de la RFT, ont été changés. En général, les corbeilles de rue au niveau du croisement du Canal Saint-Martin et de la RFT ont subi de fortes hausses de déchets. La zone allant de la Place de la République au Canal Saint-Martin est à saturation le week-end, ce n'est le cas que pour la zone de rencontre en semaine ;

- La saleté de la rue est intense avec des sacs en plastique et mouchoirs par terre, ainsi que de nombreux mégots devant les établissements de loisir, voire nombre de bouteilles en verre vides devant le Gibus ;
- Il n'y a quasiment plus de bacs à ordures ménagères à 05h, sauf devant le Gibus : 4 bacs à ordures ménagères sont posés sur le trottoir, de manière désordonnée et bloquant quasiment complètement le passage piéton.

- Au petit matin (07h) :
  - Les sacs des corbeilles de rue sont en train d'être changés au niveau de Goncourt ;
  - Un camion-citerne permet de nettoyer la rue au jet d'eau. Les balayeurs nettoient la rue au niveau du Gibus ;
  - Il n'y a plus de bacs à ordures ménagères de visibles. Par contre, dès 05h, des bacs à ordures ménagères sont présents le long des Quais de Jemmapes et les livraisons prennent de la place sur le trottoir, notamment devant le bar à l'angle Canal/RFT (caisses de bouteilles) et devant le Franprix (palettes).

Les quelques cartes suivantes permettent de montrer les zones problématiques relativement au degré de saleté des rues (Figure 47, Figure 48).

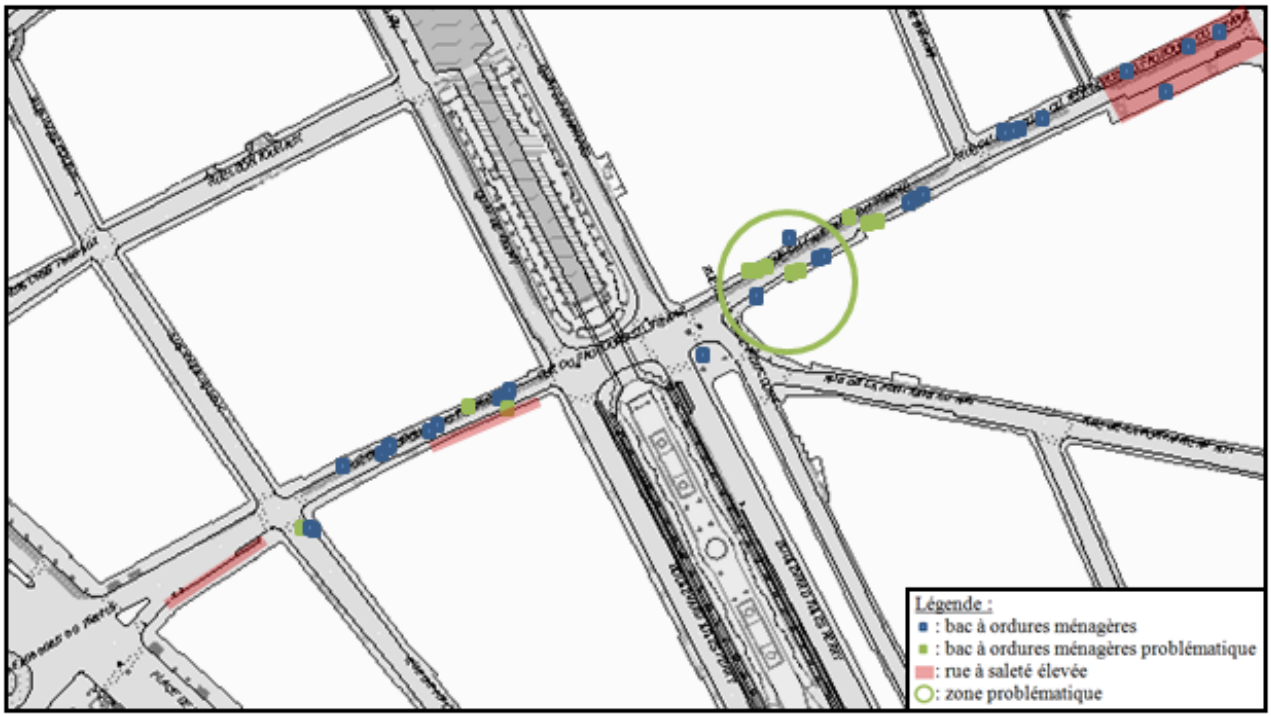

Figure 47 : «Les bacs à ordures ménagères et le degré de saleté de la RFT à 19h, en semaine », 2014, source : Open Street Map, réalisation : auteur

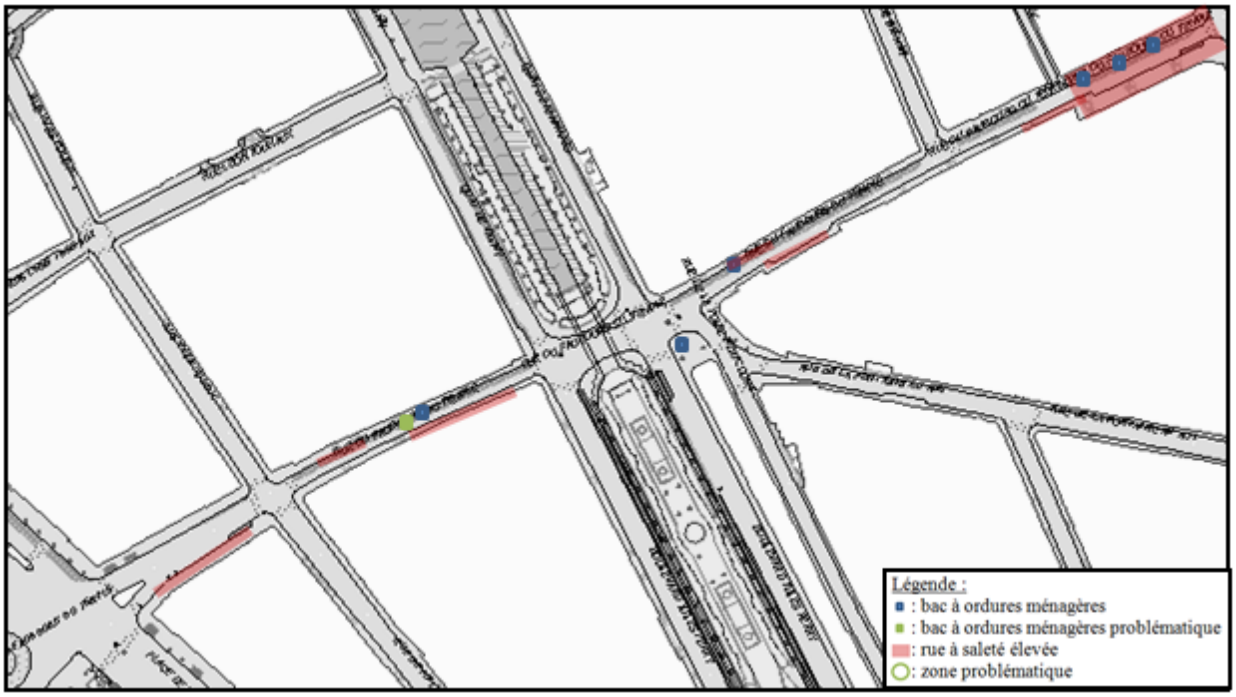

Figure 48 : «Les bacs à ordures ménagères et le degré de saleté de la RFT à 03h, en semaine », 2014, source : Open Street Map, réalisation : auteur

1.4. Les interactions dysfonctionnelles entre marcheur et milieu

Les interactions entre les marcheurs et les éléments non-humains du milieu urbain évoluent en fonction des temporalités urbaines (commerces, rythmes sociaux, etc.) et du design urbain. Cette rue, traversée du fait de l'offre marchande festive, de l'accès aux transports en commun (Place de la République) et de la présence du Canal Saint-Martin, est un exemple condensé de ces interactions plus ou moins problématiques. La marche est omniprésente, sous des formes hétérogènes. Elle est imbriquée avec d'autres usages de la rue (consommation, services, loisirs, survie), ce qui produit des interactions dysfonctionnelles entre le marcheur et son milieu, et entre types de mobilités, selon les formes temporalisées de polarisation (Figure 49).

	Fin du temps diurne (19h-21h)	**Début du temps nocturne et intensification (21h-00h)**	**Rupture (00h-02h)**	**Creux nocturne (02h-05h)**	**Reprise du temps diurne (05h-07)**
Fluidités piétonnes	Retour au domicile, origine des flux : métro	Loisirs et RDV amicaux, origine des flux : métro	Loisirs et retour au domicile, origine des flux : bar ; rues quasiment vides en semaine de 02 à 05h		Retour au domicile, aller au travail : les rues se vident le week-end
Mobilités globales	Flux automobile et stationnements importants Taxis mêlés aux autres véhicules avec une circulation « normale » Individus venus en Vélib'	Peu de flux automobile en semaine et flux intense le week-end, idem pour le stationnement Moins de cyclistes et station de Vélib' pleine dès 23h Taxis mis en valeur, rapides, vont sur les places réservées et à proximité des établissements de loisir le week-end		De moins en moins de flux, stationnement important le week-end Des fêtards rentrant chez eux en Vélib' Moins de taxis : ils vont à la recherche de clients	Reprise vers 05h avec les premiers camions et camionnettes en semaine Plusieurs Vélib' passant (du fait des métros fermés) et une station de Vélib' qui se vide dès 04h Taxis mêlés aux autres véhicules
Commerce	Rue avec des commerces diversifiés : prédominance du prêt-à-porter, clients mêlés	Rue de commerces liés à l'hôtellerie / restauration	Rue de commerces festifs : restaurants fermés ; les bars et salles de spectacles prédominent (deux bars en semaine dans le bas de la RFT), les clubs débutent (le week-end), la drogue est vendue		
Conclusion	**Rue intense et attractive, passante**	**Rue intense et attractive, début des festivités**	**Rue festive et moins attractive**	**Rue vide en semaine, festive et sale le week-end**	**Rue dormante, lieu de passage**

Figure 49 : « Les rythmes socio-urbains de la RFT de nuit », 2014, source : auteur

2. Le rôle des ambiances et du design urbain dans le noctambulisme

Les ambiances et le design urbains conditionnent et transforment le noctambulisme. Ce sont ces modalités qui sont ici interrogées, à travers les critères de choix des lieux de sortie et les qualités du design urbain.

2.1. Les critères de choix des lieux de sortie : le rôle des ambiances

Interroger les ambiances nocturnes permet de revenir sur l'ambiguïté des représentations sociales selon le vécu du noctambulisme. L'« ambiance » est une notion du sens commun, composée de trois dimensions selon J-J Terrin (1999) : le sensible (ce qui est repérable par les sens de l'humain) ; le perçu (comment est qualifié ce qui est repéré en termes d'expérience esthétique) ; le vécu (comment se déroule l'expérience en situation en termes de confort). Elle est donc composée d'une dimension physique (tel le son), mais aussi psychosociologique. L'ambiance rend compte d'une articulation entre l'individu et le milieu, où ce dernier produit des expériences sensorielles et psychosociologiques. Le regard est alors porté sur le confort d'un milieu mis en scène, notamment au sein du Centre de Recherche sur l'Espace Sonore et l'environnement urbain (CRESSON). M. Miranda (2010) définit l'ambiance comme :

> « *La mise en scène sur un site spécifique d'un stimulus élaboré à travers un ensemble d'éléments – physiques, sensibles et psychologiques – qui enveloppe les usagers leur conférant un certain confort tout en influençant leur expérience sur le site, c'est-à-dire, influençant : (1) l'interprétation et la représentation qu'ils se font du site et (2) leur comportement sur ce site* » (M. Miranda, 2010 : 176).

Les ambiances des nuits urbaines possèdent une certaine ambivalence selon le poids de la dimension festive. D'un côté, la perception sensorielle de l'ambiance est traduite en nuisances du fait des activités nocturnes festives entrant en contradiction avec la nécessité du sommeil nocturne. D'un autre côté, la contemplation d'un monde sensible nocturne est traduite en termes poétiques, une magie du spectacle urbain et nocturne spécifique par rapport au jour. Il s'agit du point de tension entre le vécu subjectif d'un environnement mesurable et le perçu esthétique d'un paysage objectivé, ces deux dimensions étant recueillies par les sens. L'ambiance joue un rôle sur le sentiment de confort, de sécurité, mais aussi, sur l'expérience esthétique, des dimensions modifiant la représentation sociale portée sur cet espace-temps et, *in fine*, le comportement.

Les ambiances nocturnes parisiennes[154]

Les Marches Urbaines Exploratoires de Nuit[155] sont une technique d'enquête permettant de recueillir les perceptions et les sensations relatives à un espace urbain, tout en effectuant un diagnostic urbain critique.

1. La conception des ambiances nocturnes

Après analyse du discours des participants aux Marches Urbaines Exploratoires de Nuit, il apparaît que l'éclairage urbain à Paris est plutôt agréable, d'intensité moyenne et forte, dans la plupart des lieux traversés. L'intensité de l'éclairage semble particulièrement adaptée au Parc de la Villette : il y a un travail sur le respect de l'obscurité, une conception de l'éclairage traçant des cheminements avec des teintes variées. Dans les autres espaces, l'éclairage est perçu comme adapté du fait qu'il ne soit pas agressif, mais plutôt chaleureux. La dimension chaleureuse semble impulsée par une lumière jaunâtre et une ambiance lumineuse respectant les zones d'ombres. À l'inverse, les espaces éclairés d'une lumière blanchâtre et très intense (du type néon) sont perçus comme désagréables, inconfortables[156]. Les sources de l'ambiance lumineuse expliquent l'intensité globale de l'éclairage. Le réverbère est le type de mobilier urbain le plus utilisé dans Paris. La seconde source est liée à la circulation automobile (phares et feux de signalisation) qui accentue fortement l'intensité de l'ambiance lumineuse ; puis, aux enseignes commerciales. Ces dernières se retrouvent surtout dans des pôles urbains centraux. Cependant, au-delà de la multiplicité des sources d'éclairage, c'est le nombre qui influe sur l'intensité, à l'instar du Carreau du Temple où cinq réverbères installés en un espace restreint donnent une intensité relativement forte.

L'ambiance sonore est d'intensité moyenne et faible dans la plupart des lieux parisiens traversés. Cette intensité semble liée à deux facteurs principaux : les sources de l'ambiance sonore et la forme urbaine. Les deux sources principales de l'ambiance sonore sont : la circulation automobile en tant que fond sonore continu et les discussions, voix, en tant que fond sonore continu ou rupture dans l'ambiance sonore globale, en fonction des contextes. Alors que les sources naturelles (surtout liées à l'eau) sont perçues de manière agréable ; les travaux, à l'inverse, marquent davantage un inconfort. L'intensité de la circulation automobile rend ce fond sonore plus ou moins perceptible. Mais, ce qui influe sur la perception de l'ambiance sonore est davantage dû aux ruptures dans le fond sonore qu'au fond sonore lui-même. Ainsi, un klaxon retentissant, un camion réfrigéré ou les rires épisodiques, constituent davantage des sources modulant le ressenti de l'intensité sonore que des discussions sur fond continu en terrasse. La temporalité joue un rôle au niveau des sources de l'ambiance sonore. Ainsi, il est noté que ce sont les discussions qui

154 Cf. Annexe n° 2, où sont retranscrites les ambiances nocturnes parisiennes en photographie.
155 Cf. Annexe méthodologique n° 4.
156 Un tel éclairage peut être mis en place par les autorités urbaines afin d'éviter les attroupements de jeunes hommes au cœur de la nuit sur une place.

constituent le fond sonore jusqu'à 02 heures 30, puis, la circulation automobile jusqu'à 04-05 heures. Au niveau de la forme urbaine, les zones favorisant la place de l'automobile et les rues/places étroites où se situent des terrasses constituent des lieux où l'ambiance sonore est plus intense. De même, les zones plus centrales géographiquement dans Paris sont marquées par une intensité plus importante de l'ambiance sonore.

2. La gestion des ambiances nocturnes

À propos de la gestion des ambiances nocturnes parisiennes, les participants ont pu noter que l'espace public est plutôt propre, dans l'ensemble des lieux traversés. Les espaces traversés les plus propres sont ceux du début de la nuit (avant 00 heures 30) et, qu'elle que soit l'heure, qui sont peu marqués par des activités nocturnes : des parcs fermés, le Carrousel du Louvre, Invalides, etc. Les espaces moyennement et peu propres sont des espaces plutôt situés au nord et à l'est de Paris, au niveau de quartiers populaires et marqués par une animation nocturne après 02 heures 30. Les espaces perçus comme plutôt propres sont ceux où l'on ne trouve que des mégots par terre et où les corbeilles de rue ne sont pas trop remplies. Les espaces perçus comme moyennement propres sont ceux où l'on retrouve des mégots et de nombreux déchets alimentaires (sacs de corbeille de rue déchirés, interstice remplit de déchets, etc.) et des traces de souillures (urine principalement). Les espaces perçus comme peu/pas propres sont ceux où l'on trouve des déchets alimentaires et autres en quantité dans la rue et des corbeilles de rue débordantes, des encombrants, ainsi que des traces de souillures (davantage notées que les mégots ou tessons de bouteilles). Aucun agent d'entretien n'a été rencontré. Au niveau de la sécurité publique, très peu d'agents de police ou de sécurité privée ont été rencontrés dans l'ensemble et les caméras de vidéosurveillance n'ont globalement pas été remarquées (sauf au niveau de placettes). Les rares évocations de la présence des agents de sécurité sont liées à leur manière d'agir sur le territoire : les passages de voiture à vitesse modérée ne semblent pas gênants, mais, un nombre important d'agents, se tenant droit et au regard imposant ou en train de courir produit un sentiment de gêne, d'inconfort.

3. Les usages en fonction des ambiances nocturnes et signes d'appropriation

Au niveau des signes d'appropriation, pas ou peu de marques de dégradations ont été notées par les participants, sauf au niveau d'endroits très localisés. Il en est ainsi de la place des Fêtes, du fait de la pyramide centrale détruite, des structures pour le marché peu entretenues et des affiches sauvages. Les seuls signes d'usure ou de dégradation proviennent de potelets enfoncés (sans doute du fait d'accidents d'automobiles) et d'affiches et pancartes sauvages. Les autres formes de ce type sont très localisées et moindres : un sol pavé usé au Parc de la Villette, des tags et graffitis sur les immeubles au Grand Belleville, le bassin de la fontaine Saint-Michel un peu abîmé, etc. L'appropriation des espaces urbains est due à la présence de groupes de noctambules peu mobiles, mais

principalement à proximité de lieux festifs ou dans le nord de Paris, sans temporalité différenciante. C'est surtout en cas d'alcoolisation importante que cette occupation crée un sentiment d'inconfort. Une autre forme importante d'emprise sur l'espace est liée au sans-abrisme, au repos visible de nuit. Les autres formes d'emprise spatiale plus minimes sont assez variées : des passants solitaires semblant rentrer chez eux ; des employés de travaux publics ; des prostituées ; des hommes recherchant une relation sexuelle ; etc. L'espace semble inutilisé, « vide », dans un grand nombre d'espaces parisiens, qu'elle que soit l'heure de la nuit.

4. Les discours marquant la perception des ambiances urbaines et leur promotion

Les discours des participants sur les ambiances nocturnes parisiennes permettent de pointer que l'éclairage urbain est perçu comme permettant majoritairement d'avoir une bonne visibilité, donc, de bien se repérer, sauf dans les lieux où la mise en valeur de la qualité architecturale semble plus importante ou dans ceux où l'intensité de l'éclairage gêne la visibilité. Les participants déclarent se sentir, majoritairement, plutôt en sécurité, sauf, par exemple, à la Place des Fêtes et à la Goutte d'Or où ils se sentent moyennement en sécurité. Ce sentiment d'être plutôt en sécurité semble dû principalement à un éclairage urbain adapté et à une présence humaine, dont une surveillance humaine équilibrée. Ce sentiment de sécurité est plus intense si la population identifiée est reconnue comme sécurisante, en fonction de son apparence sociale et culturelle, pour l'individu. L'animation commerciale du lieu semble également jouer dans le sentiment de sécurité : la présence de commerces augmente le sentiment de sécurité et fait qualifier l'espace de « convivial ». À l'inverse, le côté « calme » a parfois été noté comme explicatif du sentiment de sécurité. Il semble que cela dépende du type d'espace, donc, des attentes envers cet espace : un parc se doit d'être calme et relaxant ; une rue commerçante se doit d'être animée. Le sentiment plus mitigé semble dû à une ambiance « sinistre » ou « glauque », du fait de dégradations, d'un manque d'entretien, d'un éclairage non adapté, augmentée d'une non-présence humaine et commerciale.

Choisir un lieu de sortie : du budget aux ambiances

Les discours de dix-huit informateurs franciliens, à travers un entretien semi-directif, permettent d'approfondir la démarche. La question d'ouverture descriptive et large, ainsi que quelques questions plus spécifiques sur les choix des lieux de sortie, la découverte de territoires nocturnes et la correspondance entre les aménagements urbains et pratiques de sortie[157], permettaient de faire ressortir des éléments sur les ambiances urbaines. Cette

[157] La question d'ouverture posée en entretien semi-directif était : *« Pouvez-vous me raconter comment se déroulent vos expériences nocturnes dans la Ville de Paris ?* ». Un des éléments de relance portait sur les types d'espaces fréquentés et la géographie festive nocturne. Les questions spécifiques posées étaient : « *Comment s'opèrent les choix de lieux et d'activités nocturnes ? [en fonction du type d'espace]* » ; « *En quoi le fait de sortir la nuit a pu modifier votre regard sur les espaces fréquentés en journée ?* » et « *Les espaces que vous fréquentez la nuit vous paraissent-ils adaptés à vos pratiques/sorties ? [rues, parcs, etc. ; éclairage, mobilier, etc.]* ».

dimension fut également relevée de manière transversale, notamment lors de l'explicitation des évolutions dans la manière de sortir, en fonction des âges biologiques et sociaux. Une analyse thématique transversale entre chaque entretien permet d'apporter une analyse compréhensive des critères de choix des lieux de sortie.

L'un des critères de choix les plus cités correspond au budget attribué à la soirée, soit le prix des consommations dans un bar et des entrées en boîte de nuit, par rapport au prix des consommations achetées en supermarché ou dans une épicerie de nuit. Ainsi, la vie nocturne parisienne est considérée comme coûteuse, par rapport à d'autres villes que les informateurs ont pu expérimenter. En effet, ils ont tendance à comparer ce coût avec celui de plus petites villes où ils ont pu vivre et où les « *rues de la soif* » sont des espaces (places ou rues) concentrant l'ensemble de la vie festive. Les coûts peu élevés permettent d'effectuer un « barathon »[158] : passer de bar en bar pour s'alcooliser, une pratique effectuée par les plus jeunes majeurs. De même, dans des lieux aux prix de consommation moins élevés, le fait de payer un verre (une « tournée ») est davantage visible que dans ces lieux aux tarifs prohibitifs.
Le fait d'investir l'espace public permet de diminuer le budget de la soirée pour boire une quantité d'alcool plus importante que dans un bar ; il en est de même en profitant des tarifs exceptionnels lors des *happy hours* en bar, où un alcool de basse qualité est toléré. Cependant, même en choisissant d'investir l'espace public, l'alcool acheté dans une épicerie de nuit située à proximité se fait en fonction du prix : des bières ou du vin plutôt que des bouteilles d'alcool fort. Le prix est plus élevé dans ce type de commerce que dans un supermarché : environ 15 euros contre 5-8 euros pour une bouteille de vin et 5 euros pour une fiole d'alcool fort. Ce coût des soirées peut amener des informateurs à exclure des quartiers – considérés comme « gentrifiés » ou bourgeois - ou établissements qu'ils décrivent « huppés », notamment pour les étudiants. Il ne s'agit pas simplement du budget de la soirée par rapport au budget global d'un ménage, mais également du rapport qualité/prix. Cette critique est largement émise dans le contexte madrilène également, bien que le coût des boissons puisse être très bas dans certains bars : à partir de 0,50 euros le demi de bière. Le fait de payer 8 euros une pinte de bière ne leur semble pas toujours justifié ; ainsi que le fait de payer l'entrée pour des boîtes de nuit passant de la musique « commerciale » et faisant preuve d'un fort contrôle social. Ils effectuent ce constat en comparant les lieux entre eux, suivant leur expérience qui peut être internationale. Les boîtes de nuit à l'entrée gratuite sont recherchées, voire des lieux alternatifs où il est possible d'apporter son alcool et avec des coûts d'entrée et de consommation moins élevés, ou des bonnes adresses où le prix se justifie. De la sorte, les « pièges à touristes » sont évités, c'est-à-dire, les lieux situés au niveau des quartiers touristiques et proposant de l'alcool de mauvaise qualité à prix fort (tel qu'aux Champs-Élysées). Ce phénomène joue sur la géographie des sorties, les plus avertis ayant repéré un

[158] Correspondant à la *marcha* en Espagne.

certain nombre de bars ou boîtes de nuit proposant des consommations ou entrées à prix raisonnable pour l'informateur. Cela nécessite un apprentissage de la vie nocturne parisienne et de ses offres.

Le budget pose la question des autres critères de choix motivant à fréquenter tel établissement de convivialité plutôt qu'un autre. Le principal critère repose sur le motif d'action (parler, danser, boire, etc.) en fonction de la temporalité de la soirée, soit la trajectoire festive. Le regard est porté sur l'ambiance du lieu et ses potentialités d'action.
La *before* a lieu dans un bar à la musique calme et où les clients sont assis autour d'une table ; la configuration du lieu correspondant à une entrée avec un long comptoir accessible (et ses tabourets), un ensemble de tables, banquettes et chaises, et des toilettes. L'ambiance se veut calme, détendue, prêtant à la discussion. Cette configuration implique au groupe de trouver un lieu pouvant le recevoir dans sa totalité, ce qui peut mener à des déambulations tout au long de la nuit. Puis, les bars dansant / bars de nuit correspondent à un lieu avec un volume musical davantage élevé et une moindre luminosité avec des colorations de boîte de nuit ; la configuration du lieu étant similaire à celle d'un bar de *before*, avec un espace permettant la danse et remplaçant les nombreuses tables, parfois un vestiaire et un sas d'entrée avec un videur. Les discothèques, enfin, de taille plus importante, développent une ambiance avec le volume musical le plus élevé, un travail sur l'éclairage permettant des colorations particulières et festives, une configuration du lieu avec un sas d'entrée, un videur et un vestiaire, un ou plusieurs comptoir(s) avec, parfois, des tabourets, une ou plusieurs piste(s) de danse avec une cabine de DJ, quelques banquettes entourant la piste de danse et des toilettes, voire un fumoir. Dans ce lieu, la norme est d'être debout, d'être actif et d'interagir par les mouvements du corps et le regard, plutôt que par la discussion.
La musique, le décor et le prix guident ce choix ; ces éléments étant relatifs au type de clientèle présente. En effet, les discothèques commerciales (du centre parisien) – quand elles sont fréquentées – le sont du fait de la musique grand public et d'une population mixte socialement, avec un tarif moyen ; les discothèques branchées (de l'ouest parisien) sont fréquentées du fait d'une musique effectuée par un DJ reconnu et par une population plus aisée, avec un tarif élevé ; les squats ou friches industrielles convertis en lieu informel de danse (aux portes de Paris, notamment au nord) sont fréquentés du fait d'une musique plus pointue effectuée par un DJ moins connu et du fait d'une population économiquement moins dotée, ainsi que par quelques individus avides de nouvelles expériences. À Madrid, ce type de phénomène est observable où, par exemple, la discothèque du « Teatro Kapital » offre sept niveaux de pistes de danse et a un prix d'entrée plus élevé que les autres discothèques. Elle procède à une sélection sociale (avec la nécessité de porter une chemise), contrairement aux autres discothèques où l'essentiel est d'être à l'aise. Le choix en fonction de l'ambiance du lieu (musique, décor, type de clientèle) évolue selon l'avancée dans les âges biologiques ou sociaux. Ainsi, des quartiers et types

d'établissements/lieux sont plutôt fréquentés durant les années du lycée (tel que la Bastille et les espaces publics), de l'université (tel que le pôle d'Oberkampf et les bars, discothèques) ou de l'entrée dans la vie active (tels que les bars et bars de nuit).

À la recherche du lieu idéal

Un extrait d'une observation participante effectuée à Madrid permet de mettre en lumière ce processus du choix d'un lieu de sortie. Il amène à comprendre comment s'effectue le passage d'un lieu à un autre (selon l'ambiance). L'extrait montre la nécessité de respecter certains critères : un lieu pouvant recevoir le groupe, une ambiance correspondant à leur vision de la fête, un lieu adapté à la temporalité horaire (aller en bar avant une boîte de nuit) et saisonnière (avoir de l'air conditionné), des tarifs accessibles. Il met aussi en avant le conditionnement du choix par l'offre marchande et la régulation policière, amenant à une errance (OPM3, le vendredi 03/07/2015, 00h15-02h30, Madrid – *Glorieta de Bilbao*, temps de fortes chaleurs) :

> Je rejoins José au métro de *Bilbao* vers 00 heure 15, un informateur madrilène avec lequel nous avions pu échanger quelques messages auparavant. Il m'a donné rendez-vous à la *Glorieta de Bilbao*, un lieu qu'il qualifie de festif à Madrid et un point de rendez-vous habituel. Ce soir, il va à l'anniversaire de la conjointe de l'un de ses amis. Avant qu'il n'arrive sur les lieux, je fais un tour de la *Glorieta* et remarque qu'il s'agit d'une forme de rond-point où convergent de grands axes routiers structurant ; les alentours sont parsemés de quelques bars et discothèques pour une clientèle trentenaire (voire plus), le lieu étant assez peu animé à cette heure-ci. Nous nous retrouvons devant le « Cafe comercial », au niveau du métro, où je ne suis pas le seul à attendre quelqu'un. Il m'appelle pour se retrouver plus facilement, nous nous saluons en nous serrant la main. José est un jeune homme hétérosexuel, ayant entre 28 et 35 ans, il vit – comme la majorité de ses amis rencontrés ce soir-là et avec qui il sort – à 15-20 km de Madrid, dans un endroit tranquille qu'il considère plus reposant que la ville. José est réceptionniste dans une chaîne hôtelière de luxe. Il est madrilène mais a vécu quelques temps à Paris, où un informateur parisien l'avait recueilli chez lui. Habillé en jean, avec un polo bleu-marine et des tennis, il est issu de la classe moyenne supérieure, ses parents étant médecins (ils avaient une vie festive peu développée selon lui).
>
> Nous marchons d'un pas rapide dans la rue, tout en discutant, ses amis étant déjà sur les lieux de l'anniversaire. En arrivant à proximité du « bar » où nous avons rendez-vous, José veut retirer de l'argent à une banque, comme trois autres personnes devant lui, cependant, sa carte bancaire ne passe pas. Dans la rue *Fuencarral*, devant le *mercado San Ildefonso*, il appelle rapidement un de ses amis pour savoir s'ils sont bien là, sachant que le marché va bientôt fermer (vers 01 heure). Il me rassure en me disant qu'il y aura sans doute peu de monde à

l'anniversaire. Dans le marché couvert, déroulant une suite de snacks sur trois niveaux, il y a peu de monde, hormis les commerçants. Les terrasses sont fermées. Au dernier étage - où se trouve le bar du marché – il n'y a quasiment que son groupe de présent. En montant les escaliers, José croise l'un de ses meilleurs amis : ils se saluent, me présente, puis, le même rituel a lieu avec la conjointe de son ami et deux autres amies. Il souhaite un joyeux anniversaire à la personne organisant la soirée, sans lui donner de cadeau ou autre.

Nous rejoignons leur table située dans le fond, à proximité du bar central où il y a deux serveurs, habillés à la manière des serveurs parisiens. La majorité des membres du groupe sont des jeunes femmes, les hommes accompagnant une jeune femme ; la plupart se connaissent. Installés à une grande table en bois, assis sur des tabourets, ils semblent avoir dans les 25 ans, voire un peu plus. Les jeunes femmes portent une robe de soirée, noire et courte, sont maquillées et apprêtées, sauf deux membres qui ont des vêtements plus colorés (mais ne sont pas madrilènes) ; les hommes portent un jean avec soit une chemise, soit un polo et des tennis. Il y a environ vingt personnes présentes, tout en sachant qu'il y a un certain renouvellement du fait de jeunes partant alors que d'autres arrivent. Nous saluons l'ensemble en faisant la bise et se présentant.

Dans le bar, José parle majoritairement avec son meilleur ami et un autre jeune homme qu'il connaît assez bien, assis au bar avec sa conjointe. En fait, l'ensemble du groupe est divisé en sous-groupes de deux à cinq personnes, la configuration se modulant un peu et l'activité principale étant tournée essentiellement autour de la discussion. L'ami de José et moi parlons un peu de ce que nous faisons dans la vie. L'alcool est omniprésent, les jeunes femmes buvant un *mojito* ou du vin blanc ; les hommes étant plutôt à la bière. Enfin, arrive un couple que connaît José. Cependant, il fait très chaud à l'intérieur du « bar » qui va fermer ; plusieurs membres du groupe souhaitent alors sortir pour prendre l'air et aller dans un endroit climatisé. Or, le jeune homme venant d'arriver prend une bière, malgré la fermeture imminente annoncée par le serveur. Les autres membres du groupe, autour de lui, essaient de le convaincre de boire rapidement pour partir au plus vite. En attendant, l'organisatrice de la soirée veut effectuer une photo de groupe : tout le monde se met autour d'elle, chacun étant aligné ; elle demande au serveur de prendre la photo d'ensemble avec son téléphone portable. Le serveur prend alors le rôle de photographe, en disant à certains de se décaler, etc.

Nous sortons du marché assez rapidement, vers 01 heure du matin, du fait de l'envie pressante de José et de quelques autres. Il essaie d'aller retirer des espèces une autre fois, mais, cela ne fonctionne toujours pas. Son meilleur ami lui dit alors qu'il va lui payer ses verres. Nous marchons tous en direction de *Bilbao*, avec pour objectif de trouver un bar sympathique, pouvant recevoir l'ensemble des membres du groupe et, surtout, possédant l'air conditionné. Les jeunes femmes marchent

ensemble, un seul jeune homme les accompagnants ; les jeunes hommes sont de leur côté, menés par José. En chemin pour *Bilbao*, José souhaite s'arrêter à un *chino* pour acheter une bière en me demandant si j'aime cela. Nous achetons finalement une canette chacun à un cambodgien (vendeur ambulant et informel), ce qu'apprécie vivement José du fait qu'elle soit fraîche et alcoolisée. Son ami n'en veut pas car il dit avoir déjà bien bu. En chemin, nous apprenons à nous connaître et, par rapport à mes origines rennaises, ils ne connaissent que le club de football, ce sport étant une « religion » à Madrid.

En passant à côté d'une placette qui porte le nom d'un musicien récemment décédé, José s'engage dans une diatribe portant sur l'histoire de la *Movida*. Il m'explique que c'est un musicien de rock'n roll, célèbre durant les années 1980, qu'il apprécie vraiment. Issu de la vague de la *Movida*, ce musicien est décédé du fait d'une *overdose* à l'héroïne. La *Movida* lui semble une période extraordinaire à Madrid, surtout dans le quartier de *Malasaña* (du côté du métro *Tribunal*), symbole d'une festivité faste et d'une culture musicale intense, mais aussi d'une surconsommation de drogues. Il aurait aimé pouvoir vivre cette période ; ses parents n'y ont d'ailleurs pas profité d'après lui. Le quartier est encore festif aujourd'hui, mais, selon lui, cela n'a rien à voir avec la période faste de l'après-franquisme. Il lui semble normal qu'après une dictature, il y ait tant de formes de liberté qui jaillissent. En parlant de cette période, ses yeux pétillent.

Arrivés à *Bilbao*, nous ne trouvons pas directement un bar, hormis le « Cafe comercial » qui est en train de fermer – ce que le groupe regrette - et un petit bar authentique d'un passé madrilène, qui les fait rire. Nous nous dirigeons alors vers le nord-est, en suivant José et son ami. Il semble assez difficile de trouver un bar correspondant à leurs critères, d'autant plus que le quartier ne leur semble pas familier. Nous arrivons devant une sorte de *pub*, peu fréquenté et à la clientèle masculine d'âge mûr, l'intérieur étant sombre et étroit, sans air conditionné. Le temps de la décision commençant à s'allonger, quelques jeunes femmes demandent s'il y a une salle au fond du bar, mais, le patron va fermer. Nous continuons à marcher en retournant sur nos pas. Passant dans une rue dont l'activité commerciale est liée aux discothèques, la démarche générale ralentit et un salarié vient nous voir avec ses flyers, vendant sa discothèque comme un lieu où les boissons sont peu chères et l'air conditionné fonctionne. Nous l'écoutons par politesse, prenons quelques flyers pour, finalement, se dire qu'il ne doit pas y avoir grand monde dans sa discothèque, sinon, il n'aurait pas besoin de nous démarcher. Donc, la déambulation reprend son cours.

En marchant, José m'explique qu'il est trop tôt pour aller dans une discothèque. D'ailleurs, lui et ses amis en connaissent une qu'ils ont l'habitude de fréquenter, mais, seulement à partir de 02 heures. En fait, avant d'habiter à quinze kilomètres de Madrid, il vivait du côté de *Malasaña*, ce qui lui permettait de sortir tous les

soirs à la *Plaza Dos de Mayo*. Cependant, depuis l'interdiction du *botellón*, la police passe régulièrement sur cette place pour mettre des amendes à ceux buvant dans la rue. Or, le coût de l'amende est élevé (environ 700 euros). Même s'ils n'en ont pas reçu, José et ses amis ne se sentent plus légitimes à continuer de le faire.

Tout au long de la déambulation, José aura essayé de contacter un de leurs amis afin qu'il les rejoigne. Néanmoins, il semble avoir des soucis, notamment pour garer sa voiture. Finalement, nous entrons dans un petit bar qui ne paie pas de mine, une sorte de bar de quartier. Rectangulaire et s'étendant dans la largeur marquée par le comptoir, nous retrouvons certaines connaissances du groupe assises à une table en bois (une dizaine de personnes). En face, l'écran géant est allumé sur la chaîne sportive et la bière coule à flots, tel que dans un PMU. Les toilettes sont en bas d'un grand escalier. Après les salutations, nous allons au comptoir, les jeunes hommes commandent des pintes de bière à 2 euros 50 et les jeunes femmes commandent des cocktails. Tandis qu'ils sont accoudés, serrés du fait de l'étroitesse du lieu, les jeunes femmes ont formé un petit coin pour elles, debout, près de l'escalier. La configuration bouge un peu, mais, l'animation est assez plate et les discussions peu vives. Certains regardent la télévision et plusieurs membres du groupe commencent à partir. Je vais fumer dehors et discute avec un Écossais qui vit à Madrid ; il est doctorant en sciences politiques. Il me demande de rentrer pour boire une bière avec lui. Je le vois seul accoudé au bar. Au bout de quelques instants, je me décide à quitter le bar, au même moment qu'un couple, vers 02 heures 20.

2.2. Le design urbain modifie le noctambulisme

L'ambiance et le design des espaces publics modifient la manière de se sentir dans l'espace en question (à l'aise, en insécurité, etc.). Cela vient des conditions plus ou moins coercitives de confort, de liberté de mouvement, de contrôle social, donc, d'appropriation urbaine. En effet, les designers urbains et analystes de la vie quotidienne dans les espaces publics tels que J. Gehl (2012) et W. H. Whyte[159] indiquent l'intérêt de la prise en compte de l'échelle humaine pour la conception de villes de qualité. À travers douze critères de qualité, il s'agit de permettre – selon J. Gehl - la protection des citadins (contre les accidents, la violence et les perceptions sensorielles désagréables), le confort des citadins (pour marcher, être debout, s'asseoir, observer, échanger, créer) et l'attractivité d'un lieu (par l'échelle adaptée, un climat maîtrisé et l'esthétisme). Ces facteurs permettent la création d'usages récréatifs dans l'espace public, au-delà du déplacement utilitaire. Leur articulation encourage à habiter l'espace public.

[159] WHYTE, William H. (1990), *The Social Life of Small Urban Spaces* (Documentaire), New York : The Municipal Art Society of New York, 58 min.

Les qualités nocturnes du design urbain à Paris

Pour étudier ces conditions, une méthodologie de diagnostic urbain – dans le cadre de Marches urbaines exploratoires de nuit[160] – a été mise en place. Le design urbain joue un rôle sur les usages effectifs. En effet, l'arrangement d'un espace urbain et sa gestion modifient la manière dont il est utilisé et approprié à un instant *t* (de par les « prises »[161] qu'il offre). Il est ici compris en tant que l'ensemble des dispositifs techniques et de gestion d'une rue mis en place pour arranger, mettre en valeur et adapter cet espace à un groupe d'usagers définis. Cela permet de revenir sur la dimension ambiguë entre la mise en place d'un mobilier urbain et d'un design urbain confortables et ergonomiques pour tous, et les détournements d'usage des aménagements, marquant des formes de production et appropriation urbaines.

1. L'aménagement et la conception urbaine

D'après les participants, le type et la densité de mobilier urbain mis à disposition des usagers varient en fonction des espaces traversés. Ainsi, les espaces les plus centraux de Paris (l'hyper-centre urbain) sont caractérisés par une densité plus importante de mobilier urbain qui a un « style parisien » (au niveau du design), bien noté par les participants de nationalité étrangère. À l'inverse, les arrondissements les plus éloignés du centre et la périphérie sont caractérisés par une densité faible de mobilier urbain et des formes de différenciation. Plus on avance vers le centre de Paris, plus le mobilier urbain est intense et homogénéisé ; il est constitué de : potelets, barrières, kiosques, colonnes Morris, fontaines Wallace, et des éléments d'art urbain classiques, avec des statues représentant des éléments de la mythologie occidentale ou religion catholique. Une autre différenciation entre en jeu : le type d'espace public traversé. Ainsi, les places/placettes, boulevards et parcs ont tendance à avoir un aménagement urbain plus dense que les rues piétonnes. Les places/placettes et parcs reçoivent un aménagement de relaxation (fontaine, jardinières/arbres), de décoration (monuments, art urbain) et de repos (bancs, abri, etc.). Cependant, dans les zones festives telles que Saint-Michel (rue de la Huchette), Oberkampf, le Marais ou la Bastille, le traitement du sol conserve son pavage, mais le mobilier urbain est peu dense du fait d'un manque d'assises. Les rues piétonnisées, souvent de configuration étroite, semblent accaparées par les terrasses de cafés ou bars. Les corbeilles de rue sont présentes sur l'ensemble du territoire parisien. Nous pouvons également indiquer la présence de bacs à ordure ménagère et de cartons venant de commerces, jusqu'à minuit, dans des zones très commerciales de jour ou en soirée. Dès lors que le taux de remplissage des corbeilles de rue est trop important et combiné à une présence de bacs à ordures ménagères, est noté un sentiment de malpropreté, d'inconfort.

[160] Cf. Annexe méthodologique n° 4

[161] Le terme « prise » est compris telle une « affordance », soit en tant que ressource du milieu exploitée de manière opportuniste pour une activité donnée, l'activité transformant cette ressource du milieu en prise. Il s'agit du sens donné au terme par A. Berque (2000) et I. Joseph (1997).

Il s'agit, en somme, d'une survalorisation du déchet dans l'espace visuel. Enfin, des dispositifs d'aménagement sont perçus négativement par les participants, du fait qu'ils marquent un ordonnancement urbain rigide : des dispositifs anti-SDF, des pics sur des grilles ; ou du fait d'un manque de cohérence.

2. La gestion des dispositifs d'aménagement urbain

Le mobilier urbain est globalement bien entretenu et propre. Il se trouve que la Ville de Paris a entamé une opération de renouvellement de son mobilier urbain, en se tournant vers du mobilier innovant. Les nouveaux abribus ont une borne de recharge, un affichage interactif numérique et un design moderne (proche des abris d'Autolib') rompant avec le « style parisien ». Les premières zones à en être équipées sont centrales, les zones les plus éloignées souffrant d'un mobilier vieillissant. Nous pouvons remarquer, également, un mauvais entretien des trottoirs au niveau des zones éloignées du centre (Porte de Pantin, Grand Belleville), sans dispositif de remplacement en cas de chantier, contrairement aux zones plus centrales. Les dispositifs d'informations événementielles sont divers : affiches institutionnelles relatives aux événements du lieu (Parc de la Villette), affiches sauvages relatives à des événements ayant lieu dans un établissement festif (Oberkampf, Marais, Saint-Michel, Bastille) et colonnes Morris donnant l'information plus générale sur un spectacle ou un film sortant au cinéma (Oberkampf, métro Belleville, Carreau du Temple, Saint-Michel). Par contre, certains espaces – plutôt populaires - en sont dépourvus.

3. Les usages en fonction des dispositifs d'aménagement urbain

Les usages des aménagements urbains sont différenciés. Quand il n'y a pas de dispositif d'assise du type banc ou que cette fonction est seulement remplie par les commerces, il est remplacé par d'autres dispositifs, la nuit : des marches, escaliers ou bordures de trottoirs, voire des barrières pour s'appuyer. Il en est de même quand il se trouve placé en visibilité (dans des zones trop éclairées et trop en vis-à-vis), tel qu'au Parc de la Villette. Si un espace-temps est dépourvu du mobilier adéquat pour satisfaire un usage, les usagers le satisfont à leur manière : uriner au milieu de la rue (Place de la République), contre un mur ou une porte cochère (pour les hommes) ou entre deux voitures (pour les femmes), du fait des sanisettes et commerces fermés (surtout après 02 heures) ; utiliser un scooter pour s'asseoir (Bastille) du fait d'un manque de bancs ou sortir une chaise de son commerce (République). Si l'usage n'est pas légitime pour les pouvoirs publics, ou marginal, l'usager s'aménage son propre espace pour satisfaire son besoin : utiliser le renfoncement d'un commerce pour dormir en cas de manque de domicile ; utiliser des entrées d'immeubles pour se poser debout et dans une semi-obscurité afin d'attirer le client sans trop se montrer, en cas de prostitution (métro Belleville) ; utiliser les bosquets et entrées/sorties d'une zone commerciale pour se draguer voire effectuer un acte sexuel (Carrousel du Louvre). Notons, tout de même, certains dispositifs utilisés : les bancs au métro Belleville pour se poser entre jeunes mais alignés et trop petits, donc, certains

individus sont debouts ou à côté. Certains aménagements ont même été créés par des habitants (un banc en bois au belvédère de Belleville, des bacs à fleurs dans la rue de Belleville) ; ou transformés pour satisfaire leur mode de vie et agrémenter leur espace (tels que des potelets peints). Selon J. Gehl, les bancs publics permettent d'améliorer la qualité d'un espace public et d'augmenter son usage, quel que soit le climat ; une « *ville accueillante est une ville habitée* » (J. Ghel, 2012 : 29).

Des lieux pré-indiqués pour le noctambulisme en fonction de leur design

Selon les informateurs interrogés, l'esprit festif est plus intense dans les villes du sud et au climat agréable. La vie nocturne y est multi-générationnelle, de partage et de rencontres (non agressives) dans un espace public extérieur largement utilisé, soit une « culture du dehors ». Ce lien entre la manière d'utiliser l'espace urbain et le climat/l'atmosphère sudiste est articulée au design urbain, dans le sens où les espaces publics extérieurs parisiens ne leur semblent pas adaptés au noctambulisme. Il existerait peu de places non-marchandes à investir, par rapport à la ville de Madrid.

Les quais de Seine et du Canal Saint-Martin sont vécus comme des lieux « autorisés », malgré l'interdiction de boire de l'alcool aux abords du Canal Saint-Martin. Ce sont des lieux pré-indiqués où la pratique est tolérée. Ainsi, les informateurs arrivés à Paris pour leurs études ont pu noter le décalage avec d'autres villes françaises plus petites car le fait de boire sur un banc « *ne se fait pas* » à Paris. C'est une manière de sortir perçue de manière négative par les sortants et les passants, les espaces où ces bancs sont installés semblant peu agréables en termes de décor et d'ambiance urbaine. Il existe des espaces urbains « réservés » à la festivité. En effet, lors d'un entretien informel, un jeune professeur d'histoire-géographie dans le secondaire, fraîchement arrivé à Paris, déclare qu'il avait une représentation de la vie nocturne de cette ville proche de celle qu'il a pu vivre à Rennes lors des années intenses de 2004-2005, où la rencontre et la convivialité lui semblaient le cœur de la vie nocturne. De fait, à son arrivée, il s'est installé avec deux bouteilles de vin rouge devant la Sorbonne, pensant qu'il pourrait fêter ainsi la fin des examens. Il n'y a rencontré personne, hormis la police qui se demandait ce qu'il faisait là, posé sur un banc à boire de l'alcool. Pour autant, certains individus (d'origine immigrée) effectuent cette pratique en étant installés à proximité d'une polarité festive et en discutant tranquillement en petit groupe, en buvant parfois de l'alcool. Donc, il y a de véritables normes spatiales qui se dessinent pour les festivités nocturnes à Paris. Or, la problématique posée est relative à la fermeture nocturne des espaces verts, contrairement à Londres. Ainsi, deux informateurs m'ont raconté passer par-dessus les grilles pour s'y retrouver, notamment au niveau des Buttes-Chaumont vécues comme un espace vert très agréable pour s'installer, du fait du cadre.

D'après l'analyse du discours des informateurs, trois types d'espaces sont visibles : les espaces publics du déplacement, les espaces publics pour une appropriation conviviale[162], les espaces publics avoisinant une offre festive marchande. Ces types sont des qualifications en situation d'un même espace qui peut supporter plusieurs catégories en fonction des temporalités. Cela peut créer de véritables contrastes, où un lieu touristique de jour tel que Le Louvre peut être vide de touristes la nuit et investi pour des moments festifs ; un espace où les individus ont une démarche rapide et une attitude affairée de jour peut devenir un espace où s'asseoir et avoir une démarche ralentie de nuit ; etc. La qualité d'un espace urbain est alors principalement liée au cadre urbain, dont en grande partie l'éclairage via ses couleurs et son intensité, et à la présence humaine. La densité et le type d'individus présents signifient un état d'esprit plus ou moins festif. Au-delà de l'autorisation informelle de s'installer dans tel ou tel espace urbain pour un moment festif, le design de l'espace urbain modifie la perception de cette tolérance, où l'éclairage urbain et l'attractivité du lieu montrent une forme d'acceptation sociale. Il s'agit de pouvoir se sentir à l'aise, à sa place sociale.

1. Les espaces publics du déplacement consistent en des rues vécues comme supports de déplacements, peu fournies en commerces ouverts. La démarche va de la flânerie à un rythme soutenu, entre l'errance et le déplacement. Néanmoins, les repères urbains sont chamboulés par la nuit, où ce qui est visible est « *ce qu'illuminent les réverbères* », tel qu'un informateur le déclare. Ainsi, les couleurs sont modifiées, l'animation n'est plus la même et la mobilité est réduite de par les transports en commun moins fréquents. Les petites rues, tortueuses, sont préférées aux grandes avenues, notamment pour les flâneurs qui souhaitent être surpris des ambiances urbaines et admirer les façades parsemées d'éclairages privés. Les quartiers les moins attractifs en termes de commerces deviennent des « *terrains de jeux* » urbains, au sens littéral du terme. Pour autant, des formes de frustration peuvent ressortir, pour les plus aventureux, au niveau du nombre de barrières et d'espaces fermés la nuit. Cependant, vivre ce type d'espace sous la forme du déplacement peut amener au cœur du moment festif en soi, c'est-à-dire, à un prolongement du *before* avant d'aller dans une boîte de nuit, une bouteille d'alcool à la main et une marche en groupe lente et zigzagante.
2. Les espaces publics pour une appropriation conviviale consistent en des places, des marches monumentales, des parcs ou des quais/berges. Ils sont situés à distance raisonnable à pied d'établissements festifs et constituent un point de rendez-vous habituel pour les plus jeunes. Pour autant, la soirée peut avoir exclusivement lieu en ces espaces, les biens consommés étant achetés dans des supérettes à proximité. Ainsi, l'espace public extérieur est un lieu où s'installer, s'asseoir. Il s'agit d'espaces qualifiés de confortables, du fait de la possibilité d'y

[162] La convivialité fait référence à une festivité de faible intensité, où le plaisir d'être avec son groupe et d'établir un échange joyeux est le motif principal, tous assis autour d'une bouteille ou de victuailles. Elle peut se transformer en festivité dionysiaque au cœur de la nuit.

être en grand nombre et de pouvoir s'asseoir en cercle, fumer en buvant de l'alcool, se déplacer facilement, etc. De même, le fait d'être dans un endroit isolé, à l'écart des automobilistes, permet une atmosphère de sérénité au niveau de l'ambiance sonore et, parallèlement, le fait d'être à l'écart des riverains permet de s'amuser sans causer de troubles au niveau de l'ambiance sonore. De la sorte, le cadre importe dans le choix de ces espaces, c'est-à-dire, la « *beauté du lieu* », le décor (architecture, éléments naturels), ainsi qu'un isolement relatif par rapport aux autres, non désirés, tels que les touristes. Cependant, ces espaces n'ont pas de système de sonorisation, ce qui peut faire que les habitués des boîtes de nuit ont tendance à les éviter (ou à embarquer leur propre système : diffusion de musique via le téléphone portable, *battle* de rap en *live*, etc.). Enfin, la localisation importe : l'espace investi doit être accessible pour le groupe.

3. Les espaces publics avoisinant une offre festive marchande consistent en des espaces à proximité de bars, où l'alcoolisation peut se prolonger sur le trottoir, devenant une terrasse pour les fumeurs. La musique provenant des établissements est perceptible de la rue. Le cadre général est modifié par rapport à la journée (surtout en matinée) où les rideaux de fer sont davantage baissés. Ainsi, l'espace extérieur est un lieu d'attente et de déambulations lentes. Ces espaces sont formellement ou non piétonnisés : le nombre de personnes utilisant le trottoir en tant que terrasse, et le débordant, empêche une fluidité automobile. Cet effet masse des commerces et individus rend l'espace plutôt sécurisant. Cependant, une différenciation urbanistique est effectuée entre des « petits » espaces de ce type, tels que des places ou interstices permettant de connaître les autres présents, et les « grands » espaces de ce type, telles que les longues rues parsemées de bars emplis d'inconnus, où le petit désordre ambiant (bruit, foule désordonnée, etc.) est de plus en plus rejeté en vieillissant.

Donc, la recherche d'une ambiance type est relative à la musique (volume, type de musique et présence ou non de la musique), au décor urbain (isolement par rapport aux autres et aux éléments rappelant une forte urbanité, éclairage urbain, architecture environnante, aménagement confortable, etc.) et au décor d'un établissement (en fonction du type d'établissement et de sa clientèle), à la population présente (densité, état d'esprit). Cette recherche évolue en fonction de la trajectoire festive et avec l'avancée dans les âges biologiques ou sociaux, mais l'ambiance se transforme en fonction des temporalités. Cependant, les informateurs ont tendance à naturaliser les lieux du noctambulisme, en fonction d'*a priori* peu confirmés en réalité. Ainsi, les sortants fréquentent des lieux correspondant à leurs attentes d'après leurs représentations, souvent les mêmes territoires par habitude et praticité. Or, les plus aventureux indiquent que leur territorialité est large, via les nombreuses découvertes et surprises potentielles, ce qui est visible – par exemple - quand ils se font happer par un événement ayant lieu en petite couronne.

À Madrid, la pratique juvénile de l'alcoolisation massive et rapide dans les espaces urbains nécessite également certains types d'aménagements liés à l'offre commerciale de proximité et à la centralité urbaine. D. Farnié (2006), a étudié le *botellón* en tant que réunion de jeunes, de 16 à 24 ans, dans des espaces publics ouverts en libre accès, pour mélanger et consommer des boissons achetées préalablement dans des commerces, écouter de la musique et parler. L'auteur note une occupation du quartier de *Malasaña* par des jeunes, dès 1992. Cette localisation est due à la présente d'une place symbolique de *la Movida* (*Plaza del Dos de Mayo*) qui a un caractère central et est accessible par les transports en commun. Les jeunes créent alors un « espace propre » du fait qu'ils soient encore domiciliés chez leurs parents et que l'espace public ouvert permette une souplesse quasi illimitée sur les horaires, le bruit, les critères d'admission, la capacité, etc. De même, la polarisation donne la possibilité d'acheter de l'alcool dans les petites épiceries avoisinantes. Or, ce sont également des zones résidentielles, ce qui pose des problématiques de nuisances sonores et des conflits d'usages de l'espace urbain, d'où la mise en place de régulations institutionnelles. De la sorte, les participants au *botellón* cherchent des zones plus éloignées. À Madrid, par exemple, ils peuvent se retrouver au niveau du quartier de *Lavapiès*.

3. Les interactions entre le noctambulisme et le milieu urbain

3.1. Le milieu urbain conditionne le régime de marche nocturne en situation

Le conditionnement de la marche nocturne par le milieu urbain est visible via l'analyse des Marches Urbaines Exploratoires de Nuit. Les participants ont pu indiquer des obstacles tels que : le pavage des rues limitant l'usage des rollers ou skateboards et rendant ardu le passage des valises ; les croisements avec les automobiles par des passages piétons nombreux et feux de signalisation ; un mobilier urbain de barrières et potelets trop important. Les atouts facilitant la marche à pied sont, d'après eux : un grand espace piéton (plateau piétonnisé), vide et sans obstacle ; des trottoirs larges du type boulevard ; un éclairage dessinant des cheminements. De la sorte, davantage que la densité de population dans les rues, ce sont des éléments de l'aménagement urbain qui sont relevés. Le milieu urbain dans lequel se déroule la marche à pied possède donc son importance, en fonction des « prises » potentielles qu'il permet. La densité de marcheurs (ralentissement du déplacement) ou la présence d'autres formes de mobilité (limitant les mouvements) ne sont notées que lorsqu'ils constituent de véritables freins à la marche à pied. De leur côté, les zones éloignées du centre urbain ou au croisement d'un ensemble de quartiers dynamiques semblent être des espaces favorisant plutôt une forte mobilité. Les zones urbaines spacieuses, conçues sous forme de place et à proximité d'éléments de végétalisation, semblent être des espaces favorisant plutôt la flânerie. Alors que la polarité festive de la Bastille semble être un exemple « raté » de la cohabitation entre les régimes ludique et du déplacement, la place Saint-Michel semble plutôt réussie, selon les informateurs. De même, au cœur de la nuit, où les transports en commun se font rares et les taxis remplacent les automobilistes, la flânerie et la marche à pied sont davantage l'apanage des sortants.

1. L'environnement physique – le rôle de l'aménagement urbain

Les équipements et infrastructures en mobilité urbaine les plus repérés sont des équipements publics : les Borne Vélib' et les stations de métro/RER. Ils sont présents dans tous les types d'espaces de la Ville, repérables par une signalétique et un mobilier commun, visible de loin. Notons que les stations de bus viennent ensuite, étant peu visibles de nuit du fait que seuls les Noctiliens soient utilisables. Puis, sont repérés les éléments relatifs à l'automobile : le stationnement automobile et les stations de taxis ; les taxis étant davantage notés au niveau des plateformes de mobilité du type gare et des zones festives et centrales. Enfin, sont notés les stationnements deux-roues, dans le nord et le centre parisien. Les Autolib' ont été peu relevées, bien qu'elles soient repérées de par

leur cabine moderne et illuminée, rompant avec le *decorum* parisien. Les croisements de boulevards, les grands équipements culturels et de mobilité, ainsi que les zones festives centrales, semblent les plus équipés pour permettre des mobilités urbaines. Les espaces qui sont les plus vides et les rues festives étroites sont ceux qui semblent le moins équipés. Cependant, de par leur rôle de centralité, ces dernières se trouvent à proximité d'équipements de mobilité.

2. L'ordre urbain – les enjeux de l'information

De manière globale, il n'y a pas de dispositifs d'information sur les possibilités en matière de mobilité urbaine nocturne dans Paris. Ils n'ont pas été repérés par les participants. Seule la Place Saint-Michel semble être un espace où les informations et les cartes affichées sont présentes et lisibles, notamment du fait des nombreux arrêts de bus et de métro. Il s'agit d'une zone centrale, où se croisent de nombreux types de mobilités : marche à pied, métro/RER, ligne de taxis, automobiles, etc. De même, il ne semble pas y avoir de panneaux/signalisations permettant de s'orienter dans un quartier spécifique ou de repérer ce qui peut y être notable (hormis du côté des Halles).

3. L'hospitalité urbaine – les usages et usagers du milieu

La circulation est globalement mixte, c'est-à-dire, mêlant une circulation motorisée et une circulation piétonne/douce. Les espaces non-accessibles aux automobiles sont exclusivement perçus selon une circulation piétonne/douce. De même, la circulation semble globalement fluide. Seuls les quelques espaces de saturation ou incohérence sont marqués par des conflits d'usages : stationnements et circulations multiples s'entrecroisant qui mettent le piéton en péril, un grand flux automobile dans des rues étroites et très fréquentées, etc. L'offre de mobilités urbaines et les attentes ne semblent majoritairement pas être en adéquation. Ceci est dû principalement à une problématique des deux-roues : des stationnements inadaptés pour les deux-roues motorisés entraînant un stationnement informel sur les trottoirs et des stations de Vélib' non utilisables du fait d'un manque de roulement, notamment à proximité des zones festives. La seconde raison est relative à un manque de transports en commun utilisables de nuit : des métros fermés et des arrêts de bus pour Noctiliens pas toujours adaptés, peu ou pas de transports en commun de longue distance pour toute l'Ile-de-France. Enfin, quelques-uns ont noté un manque de stationnements automobiles et des flux trop importants dans les zones festives. Néanmoins, cette adéquation est réalisée dans certains endroits traversés, surtout du fait de la cohabitation réussie entre divers types de mobilités : mobilités douces (cyclistes et piétons), transports en commun (métros, bus) et automobiles (dont les taxis ayant une zone réservée).

4. La perception du paysage urbain – le rôle de l'espace sensible

La marche à pied est globalement aisée dans l'ensemble du territoire parisien, malgré les quelques obstacles notés. Cependant, la circulation automobile peut paraître agressive, de par son bruit. Un espace est spécifiquement dédié à la flânerie, voire à la pause, quand il est marqué par le déploiement des terrasses ; ce qui correspond aux places et placettes. Quelques espaces sont, à la fois : des zones de pause, flânerie et de circulation, traversée. Les espaces de circulation sont marqués par un flux automobile ou piéton important, du fait d'une conception en entonnoir ou d'un aménagement favorisant les automobilistes. Les espaces de flânerie sont des espaces faiblement occupés et ayant une zone de repos, du type d'une placette ou d'un parc.

Les critères du milieu urbain favorisant un régime utilitaire du déplacement sont, d'après l'analyse des Marches Urbaines Exploratoires de Nuit :

- Des équipements publics de mobilité repérables et homogènes, bien répartis sur le territoire ;
- Des stationnements automobiles et des zones de taxis à proximité des zones festives centrales et des stationnements deux-roues informels permis ;
- La proximité de grands équipements et de zones festives centrales ;
- Une fluidité et un flot de la circulation par la non-saturation globale et un aménagement cohérent, en faveur des automobilistes ;
- Une adéquation entre l'offre de mobilités urbaines et les attentes, en termes d'équipements ;
- Des aménagements étant des obstacles à la marche à pied : pavage, croisements avec automobiles et mobilier urbain en profusion ;
- L'absence de zones piétonnisées et une forme urbaine en entonnoir.

Les critères du milieu urbain favorisant un régime ludique de la déambulation sont :

- Un manque d'équipements publics de mobilité et une répartition inégale (stations de Noctiliens) ;
- Des zones « vides » et éloignées d'animations nocturnes, des rues étroites ;
- Des aménagements facilitant la marche à pied : plateau piéton sans obstacle, trottoirs larges, éclairage de cheminement ;
- Une inadéquation entre l'offre de mobilités urbaines et les attentes, en termes d'équipements : des stationnements deux-roues inadaptés, un approvisionnement du nombre de Vélib' en station problématique en zone festive, etc. ;
- Une adéquation entre l'offre de mobilités urbaines et les attentes via des zones de cohabitation pacifiée entre divers types de mobilités ;
- Une occupation plus faible de l'espace et la conception de zones de repos (placettes, parcs).

Les polarités festives constituent des zones où cohabitent une injonction au déplacement utilitaire et des champs du possible ouverts sur cette modalité, ainsi que la déambulation

urbaine, mais avec un aménagement urbain plus ou moins réussi pour permettre cette cohabitation.

Les temporalités du milieu urbain modifient le régime de marche nocturne

Au cœur de la nuit à Paris, le fait que les établissements (bars, brasseries, restaurants) replient leurs terrasses avant 02 heures du matin diminue largement leur emprise sur la rue, laissant de larges espaces de déambulation. Ceci est particulièrement visible dans les espaces publics avoisinant une offre festive marchande, devenant des espaces publics du déplacement. Néanmoins, l'absence de commerces ouverts enjoint à un moindre investissement humain. L'exemple suivant, à Paris, est assez parlant (Figure 50, Figure 51, Figure 52, Figure 53).

Il en est de même dans la Ville de Madrid, où la *plaza de Chueca* est très investie en soirée - les terrasses des bars avoisinant étant déployées – puis devient un espace du déplacement peu investi. La rythmique dépend du calendrier des événements, notamment du *Día del Orgullo* qui amène à un investissement plus intense. Il peut sembler paradoxal que les espaces publics avoisinant une offre festive marchande (surchargés par l'emprise des commerces ouverts) laissent place à un régime ludique. Or, ces espaces publics deviennent plus accessibles du fait d'un repli des commerces (l'espace de marche devenant plus important) et laissent place à un régime du déplacement, voire de vide. Pour autant, cela peut se comprendre par l'attractivité des commerces en soirée et, inversement, la répulsion des conséquences du commerce passé au cœur de la nuit (déchets, etc.).

Figure 50 : « L'investissement nocturne dans la rue de la Huchette, un pôle d'animation festif », Saint-Michel, 18/07/2014, 22 heures 40, source : auteur

Figure 51 : « L'investissement nocturne dans la rue de la Huchette, un pôle d'animation festif », Saint-Michel, 18/07/2014, 22 heures 52, source : auteur

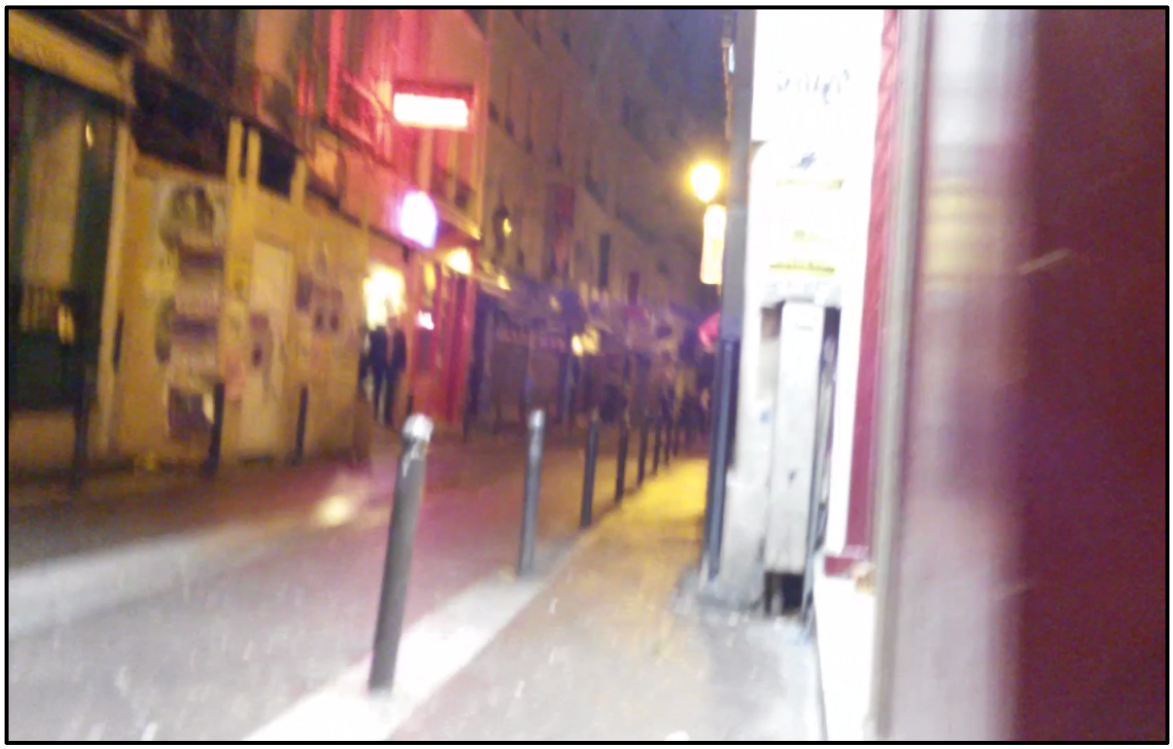

Figure 52 : « Le vide nocturne dans la rue de la Huchette, un espace urbain du déplacement », Saint-Michel, 02/05/2015, 02 heures 05, source : auteur

Figure 53 : « Le vide nocturne dans la rue de la Huchette, un espace urbain du déplacement », Saint-Michel, 02/05/2014[163], 02 heures 05, source : auteur

[163] Les photographies présentées ici sont issues de vidéos filmées lors de l'enquête de terrain. Néanmoins, les dates des documents présentés sont différenciées, du fait d'un problème technique sur l'ensemble des documents ; ce qui n'affecte pas la position défendue et vérifiée par l'observation.

3.2. La marche nocturne produit le milieu urbain en situation

La marche nocturne - sous un régime ludique - s'effectue soit entre deux lieux de sortie, soit en tant que déambulation. La démarche se déroule de manière lente et collective. Alors que le déplacement peut être effectué de manière rapide du fait de la proximité des lieux, il devient une véritable activité en soi de rencontre avec les autres individus présents dans la rue et dans un esprit festif. Cet état d'esprit induit un ensemble de pauses, de discussions, etc. Néanmoins, ce moment est également l'occasion de respirer entre deux lieux, une sorte de moment de préparation pour la suite de la soirée, où se recoiffer avec les miroirs de certaines boutiques, apprendre à connaître l'autre en ayant une conversation au calme, trouver l'attitude adéquate, etc. De fait, les sortants en profitent pour le combiner avec le fait de retirer de l'argent pour payer l'entrée dans un établissement ou de l'alcool, le besoin d'uriner, la nécessité de manger via l'un des snacks ouvert tardivement, le fait de devoir s'alcooliser davantage pour pouvoir danser, se « lâcher » en achetant de l'alcool dans les épiceries de nuit ouvertes ou, par exemple, en fumant un joint. Il s'agit bien d'aller d'un point A à un point B en se servant de la rue. Mais, le choix de la marche, par défaut de transports ou commodité du fait de la proximité et de l'esthétisme urbain, fait que ce registre soit mêlé aux expériences urbaines et à la production de l'espace urbain. Il en modifie les usages conçus et pensés par les aménageurs.

La recherche de l'événement nocturne

Cependant, le cœur de la soirée peut se passer dans la déambulation, ce qui se produit souvent par défaut : le fait de ne pas trouver le lieu convenable (ambiance ne correspondant pas aux attentes, manque de place, etc.) pouvant mener à des tensions au sein du groupe. C'est l'expérience de la nuit (ou celle des autres en se tenant au courant par téléphone portable) qui enjoint à une telle mobilité, pour créer le souvenir insolite permettant de narrer sa soirée. Ces souvenirs résultent en une « image » faite de rencontres et activités marquant l'appropriation d'un lieu, marquant le fait d'avoir passé une « bonne soirée » qui pourra être racontée. Samir est un jeune parisien homosexuel qui a l'habitude de sortir dans l'espace public. Son expérience, débutant dès l'adolescence, est large et diversifiée, bien que seuls quelques souvenirs lui restent, tel que celui-ci :

> « *Le quartier de Montmartre, c'est grand. Ouais, c'est très grand. Mais après, ça se passe à la Basilique du Sacré-Cœur.* [FG : La Place du Tertre, non ?] *Place du Tertre également, où j'ai des amis qui se s'ont fait arrêtés en train de tagger au-dessus d'un arrêt de bus. C'était très drôle. C'est l'image de la soirée, tu restes sur ta faim à chaque fois. Après, tu te fais une image de la soirée, une image globale. C'était l'image, plutôt drôle, donc* » (H7).

Le sociologue D. Boullier (2010) permet de noter qu'il s'agit d'une recherche de l'événement dans l'événement même de sortir. Par exemple, le fait que la police ou les pompiers viennent est une forme d'événement dans l'événement : les sortants ne sont pas sortis pour rien. L'événement est alors vu comme une attente d'une transformation. Il est un passage de l'attente (l'agrégation de publics différents), à la validation de la nécessité de sa présence (ou *blue note* : l'événement), au fait de revivre l'événement et de valoriser sa présence la nuit.

L'analyse d'une déambulation nocturne : entre régimes utilitaire et ludique de la marche

L'extrait d'observation participante suivant permet de comprendre le passage du régime du déplacement au régime ludique de la marche, dans une recherche de l'événement nocturne. Il relève d'une déambulation relative à une errance urbaine tout au long d'une nuit. Bien que cette forme de noctambulisme ne soit globalement pas la plus courante, elle reste assez pratiquée par les plus jeunes (dont mineurs) (OPP1, le vendredi 10/05/2013, 22h00-04h30, Paris, temps confortable)[164].

L'arrivée au premier lieu correspond à un déplacement, soit une stratégie utilitaire devant mener à un horaire donné (celui du concert), dans un espace prédéfini (un bar) et dans un état d'esprit lié à la représentation préalable portant sur ce lieu (état d'esprit festif et alcoolisé). Il en est de même pour passer de ce premier lieu au second (le domicile d'un des membres du groupe), après un temps de prise de décision pour décider de la meilleure stratégie en fonction des contraintes et désirs de chacun, ainsi que de la contrainte collective de passer une « bonne soirée ». Cependant, commencent à se dévoiler quelques traces du régime ludique dans ces deux moments de marche, où les services attracteurs rencontrés (ici, des épiceries de nuit principalement) encouragent à des trajectoires entrecoupées de moments de pauses, de redéfinition, de reconfiguration du groupe, de rencontres et à une modification progressive de l'état d'esprit. À la sortie du second lieu (le domicile), c'est une véritable déambulation qui se met en place, où le régime ludique devient l'engagement principal. En effet, une direction est envisagée, mais aucun lieu et horaire n'est prédéfini. Il s'agit plutôt de se laisser porter par les diverses « prises » offertes par le milieu d'évolution, où les formes d'improvisation prennent toute leur place en fonction des rencontres effectuées et de l'ambiance des lieux traversés. La démarche, dans son rythme et sa manière d'être, est alors différenciée, le temps semblant être suspendu et l'ouverture à l'autre et au milieu urbain nocturne étant complète. Il s'agit d'un déplacement menant vers des polarités festives, mais sans contrainte de rythme hormis celui du développement et du repli de ces polarités festives. Quand bien même l'attente de l'événement ne semble pas être satisfaite, malgré les représentations collectives du groupe liées à une pratique passée, les membres semblent faire avec les éléments donnés et

[164] Il est consultable en annexe n° 3.1.

reconfigurer leur soirée au fur et à mesure de la marche. Ainsi, des opportunités (des soirées potentielles) se dessinent en fonction des rencontres, des lieux sont abandonnés en fonction de leur absence de vie, etc. C'est l'occasion d'aller vers le peu connu, de se confronter à des éléments de l'urbain et de la cité leur étant peu familiers (telles que les prostituées), et de s'engager vers l'autre, d'apprendre à le connaître par les conversations intimes, dans le partage de cette expérience collective, de cet affront à la nuit. Une fois l'accord collectif posé sur la fin de cette activité, le régime utilitaire reprend le premier rôle, dans une marche active vers le lieu de repos.

Cette déambulation montre que la marche nocturne produit en partie le milieu urbain. En effet, le désir principal de ces sortants est de trouver l'événement de la soirée, correspondant ici à la rencontre avec une jeune femme pour une relation au moins sexuelle. L'espace-temps nocturne est alors perçu tel un grand terrain de jeu de séduction, en plus du jeu festif lié à l'alcoolisation et au cannabis. Pour réaliser ce désir, les sortants marchent en collectif, jouant un rôle général de fêtard (esprit d'amusement et de relâchement) qui est décliné sous diverses facettes, divers styles d'être fêtard. Malgré la mise en place d'un *leadership*, chacun se doit d'apporter sa pierre à l'édification du déroulement de la soirée, permettant d'arriver à la *blue note*. En présence d'autres, ils présentent une face de leur identité personnelle permettant d'avoir accès à leur univers de signification (si tel est leur désir), tout en conservant la face par rapport à leur groupe (soit une orientation globale du style de fêtard joué). L'environnement physique est un support de ces jeux, permettant la réalisation technique de la déambulation et offrant des prises pour le déroulé de la soirée (des objets où se poser, des barrières à sauter, des éléments pour poser un verre, etc.) ; les prises devenant telles par l'action des sortants. Ils produisent plus ou moins de désordre urbain en jouant leur rôle. Néanmoins, l'essentiel est le discours, la capacité de signe des sortants entre eux et face à l'autre, amenant - en plus de la gestuelle corporelle - à montrer des signes d'(in-)hospitalité face à l'altérité, donnant une perception de l'espace-temps – de fait – plus ou moins hospitalier. La capacité de signe permet la rencontre, la réalisation de l'événement, mais aussi l'évitement, l'exclusion (notamment d'un humain seul et trop alcoolisé). Ce déroulé prend place dans un espace sensible, le paysage étant créé par la perception qu'en ont les sortants, traduite en langage corporel ou verbal. Chacun explicite ce qu'il ressent : la beauté d'un lieu, le sentiment d'inconfort, etc., en développant sa manière de voir les choses et recrée du confort en s'appropriant les éléments urbains à disposition. Dans un milieu urbain (une situation), les éléments peuvent devenir des « prises » modifiant le rapport du marcheur au milieu et à la marche. L'intention du marcheur (son engagement) peut varier ; elle va permettre l'embrayage d'un régime de marche à un autre. Cependant, la rythmique de déploiement et repliement des polarités urbaines festives enjoint à un investissement différencié de l'espace urbain. Ainsi, cet embrayage est flou et se situe à un niveau micro, nécessitant la prise en compte fine des comportements : le déplacement entre deux lieux de sortie peut devenir une déambulation, soit la recherche improvisée

d'un événement. La stratégie utilitaire domine quand le lieu, l'horaire et l'état d'esprit sont prédéfinis ; alors que la déambulation domine dans le cas inverse. Cette domination d'un régime par rapport à l'autre modifie la démarche, où le régime ludique amène à une ouverture vers l'autre et le milieu (rencontres, éléments non-familiers, etc.), dans une expérience collectivement partagée.

La délimitation des territoires entre sortants

Le régime ludique de la marche permet aux sortants de laisser des traces, des « marqueurs » selon l'expression de E. Goffman (déchets, tags, humeurs, etc.) et de détourner les éléments présents dans le milieu urbain pour qu'ils deviennent des « prises ». Cela permet de satisfaire leurs manières de pratiquer le noctambulisme (transformation de bacs à ordures ménagères, scooters ou boîtes aux lettres en bar-debout, utilisation des pelouses interdites telles une plage, d'escaliers monumentaux comme territoire festif, etc.). Les « marqueurs » sont des actes ou des dispositions qui permettent de revendiquer une partie d'un espace. Les sortants utilisent trois types de marqueurs :

- les marqueurs « centraux » – des objets placés au centre d'un territoire constitué du cercle du groupe de sortants – comme les bouteilles d'alcool, les instruments de musique, le joint partagé, etc. ;
- les marqueurs « signets » - portant la marque du signataire – tels que les tags ou les photographies prises ;
- les marqueurs « frontières » - séparant deux territoires – tel que le seuil d'entrée dans les établissements de loisir nocturne (passer le seuil de la terrasse implique de devenir client, de commander un verre ; les clients qui sortent du bar peuvent devenir des sortants ou rester clients s'ils fument simplement une cigarette), l'espace laissé entre deux groupes, l'évitement du regard de l'autre, etc.

Les marqueurs « frontières » permettent de séparer le territoire des sortants de celui des non-sortants. Pour illustration, à Montmartre (Paris), au niveau des escaliers de l'esplanade menant au Sacré-Cœur, les sortants qui n'arrivent pas en groupe rejoignent un groupe connu. Ils les saluent en s'abaissant légèrement, échangent quelques mots et s'assoient à côté. Ils ne se dirigent pas directement vers les groupes méconnus. Les touristes étrangers - plus nombreux – s'assoient généralement sur le palier du bas, ils forment un grand groupe d'une vingtaine d'individus. Quelques individus sont debout pour s'intégrer au groupe. Mais, les commerçants informels et les touristes se tiennent debout en haut de l'escalier. Ils forment une sorte de ligne, de barrière derrière les sortants. Les commerçants sont tournés vers le Sacré-Cœur alors que les touristes sont tournés vers Paris. De l'autre côté des barrières qui encadrent ces escaliers, des petits groupes intimes de sortants sont installés sur les pelouses. Un écart entre chaque groupe est laissé, en fonction des détritus déposés sur l'herbe et des coins plus ou moins terreux.

Au niveau du balcon, les jardinets sont enfermés par des barrières, une dénivellation et une luminosité différente. Cela permet aux sortants de se cacher. Un seul banc est utilisé la nuit – contrairement à la journée où les trois bancs sont utilisés pour séparer les groupes. Au niveau de la rue du Cardinal Dubois, les touristes sont accoudés le long des barrières, les couples se prennent dans les bras, ils sont tournés vers Paris. À l'inverse, les sortants se posent dos contre les barrières pour se soutenir. D'ailleurs, au niveau des escaliers menant au balcon, les barrières sont un seuil que les touristes hésitent à traverser – contrairement aux sortants qui n'hésitent pas à passer par-dessus. L'espace est aussi segmenté entre divers types de véhicules, dont les piétons font partie. Au niveau de la sortie du métro Anvers, il y a une distribution des voies entre transports en commun, automobilistes, sortants du métro, cyclistes, piétons, etc. Ceux qui se dirigent vers la Basilique empruntent la rue de Steinkerque – une rue commerçante rendue piétonne par l'usage. Cependant, la nuit, la séparation fonctionnaliste tend à s'estomper : les sortants ne respectent pas les feux signalétiques et des automobilistes empruntent la voie de bus. Une forme de segmentation spatiale plus fine est lisible : la place Saint-Pierre est fréquentée l'après-midi par des enfants – venant de l'école primaire –, des clients des kiosques ouverts, des touristes et des résidents. À partir de 21 heures, les sortants « Black » investissent cette place : deux ou trois sont postés au niveau des kiosques fermés et quelques autres au niveau du funiculaire. Une certaine méfiance est rendue visible par les autres sortants qui pressent le pas. La file d'attente devant le funiculaire est moindre et ceux qui attendent sont bruyants. Il en est de même au niveau des escaliers de l'esplanade menant au Sacré-Cœur et de ceux menant au balcon. Le haut des escaliers, à gauche, est « réservé » aux sortants s'identifiant à une culture nord-africaine. La musique est arabisante, le narguilé est sorti ; alors que le bas de ces escaliers est occupé par les jeunes touristes étrangers et couples discrets.

Les marqueurs « centraux » et les marqueurs « signets » permettent aux sortants de s'approprier l'espace. Ils marquent leur possession du territoire. Au niveau des escaliers de l'esplanade menant au Sacré-Cœur, les sortants sont par groupes de deux ou trois. Ils mangent et parlent, boivent de l'alcool. Le bruit produit par cette masse marque également leur présence. Ils sont là, vivent, et le font savoir. Il en est de même au niveau des humeurs humaines (urine, etc.). Ils en font un espace réservé par leur occupation physique, sociale et symbolique (via des fétiches, un récit partagé spécifique à ce territoire). Ces marques permettent de circonscrire le noctambulisme dans un territoire et de se rendre visible, créant un sentiment de sécurité et de confort.

Conclusion de la cinquième partie

L'occupation d'un lieu dépend du budget des individus, ainsi que de l'aménagement et de l'ambiance du lieu investis. Ces derniers critères modifient les sentiments de confort et embrayent plus ou moins le régime ludique du noctambulisme. Pour les sortants, le choix du lieu adéquat permet d'exprimer un certain sentiment de liberté, recherchant l'événement qui constituera le souvenir de la soirée. Au sein des espaces publics pour une appropriation conviviale, aucun âge minimal ne prohibe cette activité, des groupes de grande envergure peuvent y trouver aisément une place pour s'installer, la formation en cercle peut se reconfigurer au gré du nombre de membres du groupe qui arrive ou part, les déplacements sont facilités pour changer d'interlocuteur, il est possible de fumer en buvant de l'alcool, etc.

Cependant, ce type d'appropriation est contraint par divers facteurs (le climat, les horaires des transports en commun ferrés, etc.). Les lieux de sortie peuvent se raréfier selon cette relation entre conditionnement et choix, notamment dans un contexte urbain dense, ce qui produit des problématiques de surfréquentation. Cela nécessite un regard sur la gestion des déchets, les corbeilles de rue étant souvent pleines dès le début de la soirée. Il en est de même à propos des besoins qui sont satisfaits dans la rue, du fait de l'absence de sanisettes ouvertes ou de leur malpropreté. Le long des quais de Seine, les nombreux rats déchirant les sacs des corbeilles de rue renforcent la vision dégradée de l'espace au cœur de la nuit. De leur côté, les polarités multifonctionnelles (résidentielles et commerciales[165]), dans des rues étroites, sont au cœur de nuisances sonores produites par les activités commerciales et l'activité des comportements festifs. En effet, la sélection de la clientèle opérée par des établissements (de manière directe par un vigile ou indirecte par l'ambiance, etc.), fait que les laissés pour compte s'approprient les espaces alentours, extérieurs, faisant d'un scooter, d'une boîte aux lettres, d'un banc, etc., un bar improvisé. Cela leur permet de profiter du dynamisme impulsé par la commercialité du lieu, sans pouvoir y accéder. Or, ces polarités sont peu aménagées pour s'installer dans l'espace public, pour profiter des nuits urbaines.

Un sentiment d'insécurité peut apparaître au cœur de la nuit, du fait du peu de visibilité des forces de l'ordre et de la surfréquentation par une population alcoolisée. Dans certains lieux, aucun contrôle social naturel n'est opéré du fait de l'absence de kiosques, d'offre marchande, de services de prévention, etc. Des formes de ségrégation apparaissent en tant que protection face aux autres, selon l'identification qui en est effectuée, fondée sur l'ordre de l'apparence et sur l'ordre spatial qui informent sur le comportement d'autrui.

[165] Cela n'est pas noté en cas de fonction de bureaux de fait inoccupés la nuit. Se pose, pour les résidents, la question de l'antériorité d'installation par rapport à la polarisation festive.

- Partie VI -

Une politique publique de la vie nocturne déconnectée de la citoyenneté des sortants

Introduction

Il peut paraître ambigu d'évoquer le terme de « politique publique » dans le contexte d'une multiplication des échelles d'action spatiale, de la prolifération des acteurs mobilisés et de la circulation des modèles et instruments d'action, menant à délaisser ce terme pour celui d'« action publique » (P. Lascoumes, P. Le Galès, 2012). Néanmoins, c'est cette ambiguïté qui me semble être au cœur des problématiques touchant la régulation du noctambulisme : entre l'idée que l'autorité publique mène une action pour traiter une situation perçue comme problématique (et crée, de fait, un ordre social et politique) et la mise en place d'un espace de négociation entre une multitude d'acteurs, reformulant le cadre institutionnel.

Dans le cadre de la recherche, la question qui se pose est : comment est aujourd'hui géré le phénomène du noctambulisme face à l'ambiguïté entre la répression des pratiques nocturnes et la banalisation de l'investissement urbain pour se divertir ? L'hypothèse centrale est que la fabrique de la politique publique de la vie nocturne, dans les métropoles occidentales, est déconnectée de la citoyenneté des sortants. Cela porte un véritable intérêt heuristique, A. Touraine (2013) notant que :

> « *Le creusement des inégalités et l'incapacité des pouvoirs publics de résister aux crises ébranlent pour leur part la confiance dans l'action politique. Dans tous les domaines, la logique des institutions semble dépassée ou même contredite par les pratiques* » (A. Touraine, 2013 : 90).

Il ne s'agit pas, pour autant, de spatialiser la notion de sphère publique dans l'espace public, tel qu'il a pu être effectué via les analyses du *coffee-house*, du salon mondain, de la loge maçonnique ou du salon de peinture[166]. En effet, le phénomène du noctambulisme ne se déroule pas dans un espace prédéfini et essentialisé, sans prendre en compte les trois autres dimensions (temporalité, activité, altérité). Cela revient à opposer l'espace public à l'espace privé (ou le domaine public au domaine privé), ce que ce travail de recherche remet en cause.

La grille d'analyse séquentielle introduite par C. O. Jones (1970) est ici utilisée pour définir les étapes menant à la situation actuelle. Les six séquences correspondent à :

- l'émergence du problème public, du besoin : la société civile formule ce problème en tant que revendication à faire remonter aux autorités publiques ;
- l'inscription sur l'agenda politique : la prise en compte de ce problème par les autorités publiques ;
- le choix d'une solution politico-administrative ;
- l'*implementation* : la mise en œuvre concrète de la politique publique ;
- l'évaluation de la politique publique mise en place : interroger l'efficacité de celle-ci (cette phase est peu analysée du fait du peu de recul actuel) ;

[166] S. Van Damme (2007) apporte des éclairages sur ces lectures.

- la séquence de « terminaison ».

La séquence de « terminaison » n'est pas prise en compte car l'idée d'une disparition possible des politiques publiques est à remettre en cause : les institutions résistent aux politiques publiques et les problèmes ont tendance à resurgir (par exemple, la tuberculose est réapparue avec le Sida). De même, les quatre conditions essentielles à cette séquence sont rarement réunies : un problème défini, des objectifs énoncés de manière univoque, des résultats mesurables et une solubilité du problème.

Afin d'aborder ces éléments, la partie est divisée en quatre chapitres. La gestion du noctambulisme par les autorités politiques est d'abord questionnée. Puis, la nécessité d'une négociation collective et la mise à l'agenda politique du noctambulisme sont mis en lumière. Cela permet d'effectuer un focus sur les solutions politico-administratives et leur mise en œuvre. Enfin, les justifications et argumentations des acteurs en débat sont analysées.

1. La gestion inadaptée du noctambulisme par la réglementation et la répression

Face aux problématiques historiquement construites de la légitimité du noctambulisme et des sortants, des formes de régulation ont été mises en place par les autorités urbaines. Il ne s'agit pas de revenir sur l'évolution diachronique de ces régulations, mais, de comprendre la situation précédant la mise à l'agenda politique de cette pratique. Les dérégulations de l'ordre urbain apportées par la prise de substances psychoactives et l'offre festive marchande, mènent à envisager le noctambulisme en tant que producteur de nuisances. Les autorités publiques s'attachent à programmer, à planifier des comportements afin de les gérer. Elles régulent les investissements ordinaires de l'espace urbain la nuit pour un ordre social et politique.

1.1. La gestion des temporalités : la mise en place des politiques des temps de la ville

La programmation et l'organisation de l'investissement nocturne ordinaire de l'espace public est géré par les autorités urbaines compétentes, notamment au niveau des municipalités en Europe. Le rapport – en France – réalisé par E. Hervé (2001) est un précurseur à la mise en place des politiques temporelles. Les destinataires du rapport permettent d'indiquer une orientation globale de ces politiques : la gestion des villes et les problématiques spécifiques aux femmes. Tentant d'articuler temps, spatialités et mouvements (mobilités), l'auteur propose que la compétence d'harmonisation des temps soit municipale, car le Maire peut intervenir auprès des entreprises de transport (pour la gestion des mobilités urbaines), des commerces (via une charte d'urbanisme commercial), des équipements (via les associations sous convention avec la commune) et des services municipaux. Cependant, le souhait est d'élargir la dynamique par un développement aux niveaux intercommunal et national. Des réformes ont déjà eu cours dans les années 1990 concernant le temps du travail et le temps scolaire ; ainsi que des évolutions concernant les horaires des services commerciaux, administratifs, culturels et sportifs (J-Y Boulin, U. Mückenberger, 2002 : 25-26). La limite principale en est – selon les auteurs – le manque d'articulation entre les objets des mutations temporelles (temps de famille, de travail, etc.). Or, ils défendent l'idée suivante :

> « *Le concept de temps "pivot", c'est-à-dire d'un temps (ici, très clairement, le temps de travail) qui opère un rôle structurant dans l'articulation des temps sociaux et dans l'organisation sociale des temps* » (J-Y Boulin, U. Mückenberger, 2002 : 34).

Alors que la synchronisation de l'organisation temporelle (dans le couple production/consommation de masse) a encombré le temps et l'espace, la ville est le théâtre de multiples et diverses temporalités s'entrelaçant. Les auteurs pointent des mutations via : le contenu du travail (devenant immatériel), l'intensification et la densification du temps de travail, la réduction et la flexibilisation du temps de travail, l'inscription croissante des femmes sur le marché du travail, l'évolution des structures familiales ; des mutations qui, articulées aux transformations globales, modifient l'utilisation du temps et ses représentations. Les mouvements féministes ne proposent pas, en France, de modèles temporels alternatifs, contrairement aux élus locaux, notamment à Rennes, Saint-Denis, Poitiers et Belfort. L'Allemagne et l'Italie constituent des lieux où repérer des « bonnes pratiques », permettant la mise en œuvre du programme « Territoires 2020 » de la Datar. Dans ce cadre, E. Hervé propose la création de « bureaux du temps » dans les communes de plus de 20.000 habitants[167]. Cette proposition fait suite à la loi Aubry II[168] (19/01/2000) permettant un allègement du temps de travail.

Afin de programmer et d'organiser les temps des citoyens, les bureaux des temps s'intéressent aux amplitudes horaires des services publics et à la coordination des systèmes d'horaires sur un espace, tel que le décalage des horaires de l'Université pour décongestionner le métro à Rennes en heure de pointe. L'objectif affiché est l'amélioration de la qualité de vie, cependant, la vision du temps reste essentiellement métrique. La Ville de Paris s'est dotée d'un bureau des temps suite à l'élection du Maire socialiste B. Delanoë en 2001. Le fait de placer le bureau des temps sous l'autorité de la première adjointe de l'époque (A. Hidalgo) marque la priorité des actions à envisager et une volonté politique forte. Au-delà d'être un service de la Mairie, le bureau des temps constituait un réseau de correspondants dans les arrondissements. Les objectifs étaient alors de diagnostiquer les décalages entre les horaires des services collectifs et les rythmes citoyens, ainsi que d'animer des concertations locales entre tous les acteurs concernés pour envisager des solutions concrètes.

Les premières actions (selon le rapport d'Émergences, 2004) concernaient l'articulation entre temps de travail et autres temps sociaux et le décalage des rythmes de vie des femmes par rapport à ceux des hommes, du fait de l'articulation entre le bureau des temps et les droits des femmes. Cela a conduit à la question de la petite enfance via les horaires des crèches municipales publiques, les horaires de garde. Puis, les actions se sont prolongées vers les horaires d'accès des bibliothèques, des piscines et des parcs et jardins, augmentés en soirée. Il faut attendre le rapport du Conseil de développement économique durable (Codev) de Paris en 2003 pour que la question de la nuit soit prise en compte. Ce rapport note la nécessité de conserver la différenciation de rythme urbain entre la nuit et le jour à Paris, tout en appelant à la nécessité de satisfaire des besoins absolus (santé, sécurité, hôtellerie). Les propositions émises concernent la nécessité de communiquer sur

[167] Une structure bien étudiée par S. Mallet (2009).
[168] Loi n° 2000-37 du 19/01/2000 relative à la réduction négociée du temps de travail.

la nuit parisienne (newsletter Paris-loisirs), l'extension des horaires de points d'animation (points-commerces ouverts 24h/24, extension des horaires des équipements culturels et sportifs), une clarification des règles concernant les autorisations d'ouverture nocturne, une offre de transports publics plus tardive (développement du réseau de bus de nuit « Noctambus »), un zonage pour les animations nocturnes et festives (voire des zones piétonnes multifonctionnelles et des zones touristiques), une charte de bonne conduite et une étude sur l'économie nocturne (et la mise en place de conciergeries de quartier, de crèches d'entreprises, etc.).

Les propositions du Codev n'ont pas été mises en place de suite, nécessitant un temps d'application et une volonté politique pour s'emparer des questions nocturnes. Pour autant, plusieurs études ont été commanditées pour diagnostiquer finement ces problématiques, telle que l'étude exploratoire « Paris la nuit » délivrée en février 2004 (Apur), reprenant la grille d'analyse de L. Gwiazdzinski (2002, 2005) aux niveaux temporels et géographiques, avant d'effectuer une étude des mobilités nocturnes. Concernant ce dernier point, des entreprises et groupements de transports publics ont également commandité des études, telle que celle de C. Espinasse et P. Buhagiar (2001). Dès 2002, le temps de la nuit à Paris a fait l'objet d'une initiative phare de la municipalité, avec l'organisation de la « Nuit Blanche ». Rendre l'art accessible à tous, mettre en valeur l'espace urbain par la création moderne, créer un moment de convivialité : tels sont les enjeux fixés pour cette manifestation annuelle.

1.2. La programmation publique des supports du noctambulisme

La programmation de la nuit parisienne par les autorités urbaines peut se décliner selon trois cibles : la gestion des établissements de convivialité (réglementations), les comportements dans les espaces publics (réglementations), le conditionnement des mobilités nocturnes.

Les réglementations relatives aux gérants des offres festives marchandes

Les sorties ayant lieu dans les établissements de convivialité correspondent à des cycles festifs avec une grande régularité relative au quotidien. Ces cycles temporels sont formellement cadrés par la réglementation.

1. La régulation des biens proposés à la vente

En France, l'article L. 3331-1 du code de la santé publique permet de catégoriser les établissements en fonction des produits qu'ils ont le droit de délivrer : la licence 2 permet de vendre des boissons sans alcools (relatives à la licence 1 supprimée en juin 2011 par la loi n°2011-302) et des boissons fermentées mais non distillées (vin, bière, cidre, …) ; la

licence 3 permet de vendre les boissons des deux premières licences ainsi que des boissons ayant un taux inférieur à 18° d'alcool pur (autres vins doux, vins de liqueur, apéritifs à base de vin, liqueurs de fruits) ; la licence 4 permet de vendre tous les types de boisson légaux (dont les rhums, tafias…). À cette catégorisation, s'ajoutent les licences relatives à la restauration : la petite licence restaurant (permettant de vendre les boissons de seconde catégorie mais seulement à l'occasion des repas principaux) et la licence restaurant (permettant de vendre les boissons de quatrième catégorie mais seulement à l'occasion des repas principaux). La vente au forfait ou *open bar* est interdite depuis la loi du 21/07/2009[169].

2. La régulation des horaires des établissements

À Paris, les débits de boissons et restaurants ayant la licence correspondante ont un droit d'ouverture, par arrêté préfectoral, allant jusqu'à deux heures du matin. Les « ouvertures de nuit » (entre 02 heures et 05 heures du matin) correspondent à des autorisations personnelles et incessibles pour des établissements à vocation nocturne, c'est-à-dire, les « *établissements qui offrent à leur clientèle, à titre principal, l'audition de musique et le spectacle sur scène* ». Pour autant, les terrasses ne sont pas concernées par ces dérogations. Les discothèques (les établissements proposant une activité de danse à titre principal) doivent fermer, au plus tard, à 07 heures du matin et cesser la vente d'alcool une heure et demi avant la fermeture (décret du 23/12/2009[170]), ce qui prolonge la réglementation précédente imposant une fermeture à 05 heures.

À Madrid, la Communauté Autonome catégorise, depuis 1998[171], les établissements de convivialité en fonction du type d'activité proposé. Les discothèques et salles de danse (lieux d'activités récréatives) ont des horaires d'ouverture s'étalant de 17 heures à 05 heures 30 et les salons de jeux d'argent, de 10 heures à 00 heures 30. Les restaurants et brasseries, ainsi que les tavernes et *bodegas* ont des horaires s'étalant de 10 heures à 02 heures ; les bars, cafétérias peuvent ouvrir de 06 heures à 02 heures et les bars spécifiques (de *copas* principalement) de 13 heures à 03 heures. Cependant, en fin de semaine (vendredi, samedi et veilles de fête à caractère général) et l'été, les horaires d'ouverture sont prolongés d'une demi-heure à une heure. Les terrasses sont régies par le même système horaire que les établissements, mais, avec une ouverture après 10 heures. Cependant, la Mairie peut décider de prolonger ou réduire ces horaires.

3. La régulation des nuisances sonores dues à l'activité économique d'un lieu

Concernant les lieux recevant du public et diffusant habituellement de la musique amplifiée (discothèques, salles de concerts, bars, …), un seuil en termes de décibels a été fixé : « *le niveau de pression acoustique ne doit dépasser 105 dB (A) en niveau moyen et 120*

[169] Loi n°2009-879 du 21/07/2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires.
[170] Article 15 du décret n°2009-1652 du 23/12/2009 du code du tourisme.
[171] Ordonnance 1562 du 23 octobre 1998 décret 184/1998. L'ordonnance est relative aux horaires des locaux de spectacles publics et d'activités récréatives, ainsi que des autres établissements ouverts au public.

dB en niveau de crête, dans les conditions de mesurage prévues par arrêté » (article R 571-26 du Code de l'Environnement).

Les réglementations relatives aux comportements dans les lieux de sortie

1. La régulation de la consommation de produits alcoolisés

La réglementation principale relative aux comportements festifs est liée à l'ivresse publique: « *Une personne trouvée en état d'ivresse dans les rues, chemins, places, cafés, cabarets ou autres lieux publics, est, par mesure de police, conduite à ses frais au poste le plus voisin ou dans une chambre de sûreté, pour y être retenue jusqu'à ce qu'elle ait recouvré la raison* » (article L 3341-1 du code de la santé publique). À cette réglementation nationale, s'ajoutent des arrêtés préfectoraux et municipaux[172] interdisant la vente d'alcool à emporter et la consommation d'alcool dans les lieux publics (en dehors des établissements autorisés), dans un périmètre donné et pour une temporalité donnée (durant le Nouvel An au Champ-de-Mars, l'été et entre 21 heures et 07 heures au Bassin de la Villette, etc.) pouvant, en termes horaires, s'étaler de 16 heures à 07 heures d'après le Contrat Parisien de prévention et de sécurité de 2009-2013 (au lieu de 21 heures à 06 heures). Dans la Communauté Autonome de Madrid, la législation est plus radicale, interdisant toute consommation de boissons alcoolisées sur la voie publique - hormis les terrasses ou lors de fêtes institutionnelles régulées par une ordonnance municipale - depuis la loi 5/2002 du 27 juin[173] et quel que soit l'horaire.

2. La régulation de la consommation de tabac

Le décret du 15/11/2006[174], relatif à la loi Évin, fixe les « conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif ». L'article R. 3511-1 mentionne les lieux concernés par cette interdiction – dont les CHRD[175] font partie, en tant qu'Établissements Recevant du Public - :

> « *Art. R. 3511-1. - L'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif mentionnée à l'article L. 3511-7 s'applique :*
> *1° Dans tous les lieux fermés et couverts qui accueillent du public ou qui constituent des lieux de travail ;*
> *2° Dans les moyens de transport collectif ;*
> *3° Dans les espaces non couverts des écoles, collèges et lycées publics et privés, ainsi que des établissements destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement des mineurs* ».

[172] Article L 2212-1 du Code général des collectivités territoriales.
[173] « Ley sobre Drogodependencias y otro Trastornos adictivos », article 30.
[174] Décret n°2006-1386 du 15/11/2006.
[175] Cafés, Hôtels, Restaurants, Discothèques.

L'article R. 3512-1 vise à l'application répressive du décret via des sanctions financières pour le fumeur contrevenant et le gérant de l'établissement où la contravention a été établie :

> « *Art. R. 3512-1. - Le fait de fumer dans un lieu à usage collectif mentionné à l'article R. 3511-1 hors de l'emplacement mentionné à l'article R. 3511-2 est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe* ».

La mise en application de ce décret s'est effectuée le 01/02/2008 pour les CHRD.

3. La régulation des nuisances sonores comportementales

Le pendant de ce décret ou « effet pervers » (au sens de R. Boudon), vient du fait que les clients de ces établissements de loisir nocturnes fument à la terrasse des établissements ou au niveau du trottoir en cas d'absence de terrasse officielle. Or, le fait de fumer à l'extérieur de l'établissement, en groupe, produit du bruit de par les discussions plus ou moins animées, ce qui est une source de gêne pour les résidents à proximité, tel que le déclare l'informatrice Pierrette (F4) – une quarantenaire résidant à Paris - :

> « *Mais du coup, c'est vrai que du coup, les fumeurs investissent les trottoirs. Et c'est vrai que c'est un deuxième problème pour le voisinage parce que, effectivement, jusqu'à 02 heures du mat', y'a des gens qui font du bruit sous leur fenêtre, été comme hiver, parce qu'ils fument. D'ailleurs, ils ont lancé une espèce de campagne, enfin, je ne sais pas si on appelle ça une campagne, justement, dans le quartier d'Oberkampf, tout ça, enfin c'est là que je l'ai vu. Ils ont distribué aux bars* […] *une espèce de, de, comment on appelle ça, d'oriflamme, qu'ils mettent devant les bars, avec des petites bulles de bande dessinée où y'a écrit : « Chut », « Moins de bruit », « Fêtez en silence », « Merci pour les voisins », ou je sais pas quoi.* […] *Ils essayent de, voilà, de sensibiliser les gens, effectivement, à faire moins de bruit, la nuit, quand ils fument leur clope. Et ça c'est la contrepartie de, qu'on ne peut plus fumer dedans. C'était sûr que, ça allait se payer d'une manière ou d'une autre* ».

À l'intérieur d'un établissement de convivialité, cette réglementation implique des allers et retours avec l'extérieur pour fumer une cigarette, soit une rupture dans le rythme même de la soirée festive se déroulant à l'intérieur. Cette rupture peut être vécue comme une libération par rapport à une interaction sociale pesante à l'intérieur, comme une respiration dans le rythme de la soirée et comme un moyen de partager une discussion plus intime avec un membre du groupe.

Les « nuisances sonores » sont réglementées, en France, par la loi relative à la lutte contre le bruit (31/12/1992), appliquée par les municipalités en tant que détentrices du pouvoir de police :

> « *La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Elle comprend notamment :*

> *2° Le soin de réprimer les atteintes à la tranquillité publique telles que les rixes et disputes accompagnées d'ameutement dans les rues, le tumulte excité dans les lieux d'assemblée publique, les attroupements, les bruits, les troubles de voisinage, les rassemblements nocturnes qui troublent le repos des habitants et tous actes de nature à compromettre la tranquillité publique ;* » (article L 2212-2 du Code général des collectivités territoriales).

Cependant, aucun seuil en matière de décibels n'est fixé, il s'agit d'un constat effectué à l'oreille par l'huissier ou l'agent des forces de l'ordre :

> « *Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité* » (article R 1334-31 du Code de la santé publique, décret n° 2006-1099, 31 août).

La réglementation est valable durant la période diurne ou nocturne, la période nocturne (définie comme s'étalant de 22 heures à 07 heures) impliquant un mesurage du bruit différencié pour les établissements recevant du public et prévoyant une sanction relevant du Code pénal (contravention de 3ème classe) en cas de bruit ou tapage troublant la tranquillité d'autrui (article R 623-2).

La législation sur les troubles anormaux du voisinage concernant les particuliers fait l'objet des articles juridiques R-1334-31 et R-1337-7 du Code de la santé publique. Il n'y a pas de limite de seuils en termes de décibels, la définition de la gêne est subjective. Néanmoins, la différence entre le niveau de bruit ambiant et le bruit gênant est fixée à 3 décibels de 22 heures à 3 heures. Le tapage nocturne est seulement relatif à l'article 623-2 du Code pénal, mais, le bruit trop intense est également interdit le jour (le seuil de nocivité du bruit est de 80 dB) (DDASS-Essonne, 2002).

Le conditionnement des mobilités nocturnes

Le système de programmation des mobilités urbaines nocturnes à Paris est complexe et foisonnant ; le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (Stif) en est l'autorité organisatrice. Concernant les métros, seize lignes couvrent la Ville de Paris et la petite couronne de proximité ; le Réseau Express Régional (RER) est composé de cinq lignes couvrant la Ville de Paris, la petite couronne et une partie de la grande couronne (il est renforcé par huit lignes de Transilien). Les horaires de passage des derniers trains se situent entre 00 heures 40 et 01 heure 15 (en bout de ligne), du dimanche au jeudi. Les vendredis, samedis et veilles de jour férié, l'horaire de fin de service est décalé d'une heure depuis 2007. Les premiers trains débutent leur service entre 05 heures 30 et 06 heures. Ainsi, un creux nocturne d'environ 03-04 heures se dessine au niveau du service des transports en commun (similaire dans la Ville de Madrid, le service s'étalant entre 06 heures et 01 heure

30). À ce creux nocturne s'ajoute une diminution de la fréquence de passage des trains dès la soirée (fréquence diminuée par deux), pour un passage en moyenne toutes les dix minutes entre minuit et 02 heures (toutes les quinze minutes à Madrid). Les résidents de la petite couronne peuvent avoir un temps d'attente doublé du fait de la division des lignes de transports.

Les usagers sont moins nombreux à fréquenter le métro la nuit que la journée : 5 à 6 % des utilisateurs d'une journée utilisent le métro entre 21 heures et 01 heures (le double le samedi), d'après l'Apur (2010a). Le week-end, les pics horaires relatifs aux heures de travail ne sont pas observés dans le nombre d'entrants aux stations de métro. Une analyse plus fine des données mises à disposition par les autorités compétentes (Open Data de la Rapt et du Stif) permet de soulever quelques tendances intéressantes. Elle est rendue possible par une extraction des données portant sur le nombre d'entrants dans une station du réseau ferré à Paris, un samedi et un jour ouvré hors vacances scolaires (au premier semestre 2015). L'analyse est centrée sur trois plages horaires relatives au séquençage proposé des nuits urbaines parisiennes : de 21 heures à 22 heures (début du fonctionnement nocturne de l'espace urbain), de minuit à 01 heure (phase de rupture où le métro termine son service), de 05 heures à 06 heures (reprise du fonctionnement diurne de l'espace urbain et du métro). Il ne s'agit que de tendances du fait qu'un seul jour ait été pris en compte, en fonction des données disponibles, que seules les validations par carte magnétique sont comptabilisées (et non les validations avec des tickets magnétiques ou la fraude) et que les passages d'un mode de transport et d'une ligne à un(e) autre – sans barrière de validation – ne sont pas comptabilisés.

Il est tout de même possible de noter qu'entre 21 heures et 22 heures, les plateformes de mobilité (Châtelets-Les Halles ; Gare du Nord ; Gare de Lyon ; Gare Montparnasse ; Gare Saint-Lazare) sont celles où le nombre d'entrants est le plus important, avec un volume plus important de validations le samedi par rapport à la semaine. Puis, ce sont les polarités festives et les zones touristiques qui sont les plus empruntées en volume d'entrants aux stations. À minuit, un pic de fréquentation est notable. Entre minuit et 01 heure, le nombre d'entrants est, en volume, deux à trois fois moins important qu'entre 21 heures et 22 heures. Châtelet-Les Halles, puis, les plateformes de mobilité et les polarités festives sont les zones les plus empruntées. Cependant, le samedi, le volume d'entrants est multiplié par deux par rapport à la semaine. La reprise du service, entre 05 heures et 06 heures du matin, est marquée par un nombre d'entrants, en volume, deux fois moins important qu'entre minuit et 01 heure. Les plateformes de mobilité sont les plus fréquentées en nombre d'entrants. Puis, concernant les jours ouvrés, les stations aux portes de Paris (où les conditions socioéconomiques des résidents sont historiquement populaires) sont notables (l'hypothèse étant qu'il s'agisse des premiers travailleurs). Concernant le samedi, sont davantage notables les polarités festives de boîtes de nuit.

Face au creux nocturne du Réseau Express Régional et du métro, un réseau de bus de nuit a été mis en place par la Ville de Paris. Implanté dès 1921, le « Noctambus » permettait de

relier les portes de Paris au centre-ville (Châtelet). Aujourd'hui, 47 lignes de bus de nuit couvrent la ville de Paris, la petite couronne et une partie de la grande couronne. Le système des « Noctiliens »[176] est polarisé autour de cinq plateformes de mobilité : Châtelet, Gare de Lyon, Gare Montparnasse, Gare de l'Est et Gare Saint-Lazare ; le maillage centralisé étant renforcé par deux lignes circulaires. Ces bus circulent de 00 heures 30 à 05 heures 30. La fréquence des Noctiliens s'est accrue au fil des années : un Noctilien sur six passe quatre fois ou plus par heure le week-end contre deux Noctambus par heure auparavant (Apur, 2010a). Néanmoins, les Noctiliens desservant la grande couronne sont moins fréquents, pour une moyenne d'un bus par heure. De même, la fréquentation n'a eu de cesse de s'accroître : de 2.9 millions de voyageurs en 2000 à 3.9 millions de voyageurs en 2004, 8.4 millions de voyageurs en 2009 et 10.5 millions en 2014. La fréquentation de ce réseau de bus de nuit est plus élevée le week-end que la semaine, d'environ 65 %, soit en moyenne : 19.000 clients par nuit en semaine, 31.000 clients le week-end et 40.000 clients lors d'une nuit festive particulière, en 2009 (S. Mabille, 2010). Le réseau Noctilien desservant la grande couronne est davantage fréquenté entre 01 heure et 02 heures, puis, la fréquentation diminue jusqu'à atteindre 24 % entre 04 heures et 05 heures. Le réseau desservant la ville de Paris a une fréquentation plus stable tout au long de la nuit, avec deux pics entre 02 heures et 03 heures (28 %, fermeture des débits de boissons) et entre 04 heures et 05 heures (29 %, avant l'ouverture du service de métros).

À Madrid, le réseau de bus de nuit (le « Búho ») est composé de 27 lignes centralisées autour de la *Plaza de Cibeles*, dont seules deux lignes partent de la Plaza de Alonso Martinez, de minuit à 03 heures en semaine (jusqu'à 05 heures les vendredis, samedis et veilles de fêtes). La fréquence d'un bus est de 35 minutes jusqu'à 04 heures du matin, puis, 70 minutes jusqu'à 06 heures ; de 15 minutes en fin de semaine.

D'autres alternatives sont envisageables pour les sortants, tel que le réseau de vélos en libre-service (Vélib') mis en place depuis 2007 à Paris. Le réseau comprend 1.200 stations couvrant la ville de Paris et la petite couronne de proximité, pour 17.000 vélos en circulation. La durée moyenne d'un trajet est de 19 minutes en semaine et de 23 minutes le week-end (Apur, 2010b) ; avec une utilisation plus importante en journée que la nuit, notamment pour les trajets domicile-travail. Cependant, entre 02 heures et 04 heures du matin, les zones de polarités festives font l'objet d'un plus fort taux d'utilisation du Vélib', notamment le week-end (20 % des trajets d'une journée de week-end étant effectués de nuit). En parallèle, l'aménagement de pistes cyclables s'est amélioré à Paris, passant de 8 kilomètres en 1995 à 180 kilomètres en 2000 et 444 kilomètres en 2009. Ce type de système a été tout récemment implanté à Madrid (courant 2014-2015), soit 123 stations pour 1.580 vélos. Appelé « BiciMAD », il est encore difficile d'en évaluer l'usage, d'autant plus que l'utilisation du vélo dans le centre-ville n'était pas monnaie courante.

[176] La nouvelle appellation donnée au réseau de bus de nuit, en 2005, suite à sa restructuration.

1.3. La Ville de Rennes. Un exemple du passage d'une politique répressive à la négociation collective

Au début des années 2000, la situation urbaine des centres-villes devient problématique au niveau de la gestion de l'investissement ordinaire de la rue la nuit. En effet, le phénomène du noctambulisme se développe, avec ses corollaires nommés *binge drinking*, *botellón* ou biture express. Se posent alors des problématiques sanitaires et sécuritaires : éviter l'alcoolisation massive de la jeunesse et assurer l'ordre urbain nocturne. Au niveau national, en 2006, les préfets ont émis un diagnostic soulignant le rôle néfaste de l'alcool dans des actes individuels (agressions, violences conjugales) ou collectifs (rixes), avec un passage à l'acte plus fréquent. La loi de « Prévention de la délinquance » du 05/03/2007 aggrave les sanctions en cas de viols, violences ou agressions sexuelles commis en état d'ivresse manifeste.

Face à ces problématiques sociétales, se lit la nécessité d'une modification de la gestion de l'ordre urbain nocturne. En effet, deux objectifs antagonistes mais faisant référence au droit du citoyen entrent en conflit : la nuit comme temps du repos (le droit à la tranquillité publique) et la fête comme pratique pleinement culturelle (le droit à l'investissement de l'espace public). Or, la Déclaration universelle des droits culturels stipule :

> « *Les droits culturels sont partie intégrante des droits de l'homme qui sont universels, indissociables et interdépendants.* […] *Toute personne doit pouvoir participer à la vie culturelle de son choix et exercer ses propres pratiques culturelles dans les limites qu'impose le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales* » (Unesco, 2001, art. 5).

Afin de résoudre cette contradiction, les réponses habituelles des gestionnaires de l'ordre urbain apparaissent non adaptées : la répression de la pratique (réglementations, sanctions, etc.) ne fonctionne pas et a mauvaise presse ; la technicisation de l'espace urbain est inefficace. Concernant ce dernier point, l'hypothèse des gestionnaires est que l'aménagement urbain conditionne les comportements des citadins. Mis en place par les services municipaux, correspondant à des techniciens du monde de l'ingénierie, l'aménagement fonctionnaliste répond à des normes techniques. Ainsi, la largeur des trottoirs, l'emplacement des éclairages publics et leur intensité, etc., sont autant de dispositifs techniques devant contraindre ou favoriser les comportements (in-)désirés par les autorités publiques.

Tel que le montre J. Dreyfus (1976), la rationalisation technique et la normalisation de l'espace urbain est un moyen d'asservir les citadins. L'auteur voit les traductions spatiales du pouvoir tant au sein de micro-échelles (l'appartement) que de macro-échelles (la ville). Dans sa critique de l'État planificateur des Trente Glorieuses et, par là-même, de l'esprit du capitalisme, l'auteur montre que l'urbanisme est un moyen de contrôle social des ouvriers : il tente de créer un monde ordonné, rationalisé, donc, normalisé pour discipliner les comportements des individus. Cet urbanisme fonctionnaliste crée des besoins aux

habitants et tente de les satisfaire en affichant officiellement la volonté d'accroître le bonheur des urbains, soit la mise en place d'un mythe entretenu par les médias de masse. Ce fonctionnement lui apparaît tel un carcan qui enferme l'être humain, au nom de son bonheur, dans un réseau de contraintes mis en place pour le contrôler. Les contraintes sont intériorisées par le langage. Or, l'espace fonctionnaliste, ne pouvant s'accorder en permanence aux évolutions technologiques, économiques et sociales, risque de devenir absurde par rapport à sa propre logique. Donc, la ville est devenue une sorte de panoptique. La saturation de l'espace devient un frein à la flexibilité : la démarche fonctionnaliste agit par exclusions, des contraintes matérielles naissent et elles doivent être compensées par des équipements divers, ce qui débouche sur une complexification aporétique. Les conflits symboliques de cohabitations improbables sont ignorés, de même que la relation à l'autre. Via une « clef de lecture du réel » consistant en une théorie de la réalité psychique et sociale, Dreyfus semble envisageable d'aller au-delà de certaines contraintes imposées par l'espace. Désir et altérité (le droit à la différence) lui apparaissent au cœur de la société actuelle, face au besoin et à la communauté. Les habitants peuvent se soustraire à ces espaces de pouvoir.

Dans le cadre du noctambulisme, il est apparu nécessaire de revenir à une gestion collective de la fête, à une négociation collective pour assurer la cohabitation des deux antagonismes. L'espace public ne peut pas se définir seulement par son utilité : aller d'un point A à un point B, faire du lien entre différents espaces. Il se définit également par son programme virtuel : flâner, se poser, rencontrer, créer un territoire propre. Entre la rationalisation de l'espace par les urbanistes (fonctions des espaces) et l'usage qu'il en est fait, un hiatus s'accroît. Par leur manière d'user, leurs inventions dans les usages, les sortants créent la ville, fabriquent de l'urbain. Cependant, la mise en débat public du « noctambulisme » et sa reconnaissance en tant que problème social n'a pu s'effectuer que par la constitution de groupes de représentants.

Le cas de la Ville de Rennes : de la répression à la médiation

Un focus sur la gestion des festivités dans la ville de Rennes[177] (région Bretagne, France), permet de comprendre comment ces problématiques se posent. Il est intéressant d'effectuer un focus sur cette ville car les conflits liés à la vie nocturne et festive y ont été très médiatisés et ont mené à une autre forme de gestion, avant la Ville de Paris.

En effet, cette ville fut le théâtre d'un conflit concret, visible, entre la droite conservatrice et la gauche progressiste, les résidents soucieux de leur sommeil et les habitants festoyant. L'association de riverains du quartier Centre (« Vivre à Rennes centre ») se mobilise pour combattre les faits sociaux qu'elle considère illégitimes : nuisances sonores, odorantes et

[177] J'ai mené une enquête de terrain dans le centre-ville de Rennes en 2011 : observations directes et participantes, 7 entretiens semi-directifs auprès de jeunes sortants (deux lycéens, trois étudiants et deux jeunes actifs) et 2 entretiens semi-directifs auprès d'acteurs institutionnels (G. Jegou, conseiller municipal délégué à la Jeunesse à la Ville de Rennes et C. Ziwès, chargée de mission à la discrimination à la Ville de Rennes et à Rennes Métropole), ainsi que 4 parcours commentés.

comportementales. Elle souhaite imposer un certain nombre de régulations de la vie nocturne pour « aider » les jeunes, éviter de trop fortes alcoolisations. Du côté des professionnels de la nuit, un animateur des « États généraux de la fête » (B. Careil), musicien et producteur, dénonce la fermeture de quasiment tous les café-rock en vingt ans. L'arrivée à la Préfecture de B. Malgorn – en 2002 - a signé un tournant dans la gestion de l'espace public festif. En effet, son objectif principal était de mettre fin aux bacchanales alcoolisées, la fin justifiant les moyens. Face aux problèmes sociaux soulevés par la « rue de la soif » [la rue Saint-Michel], un arsenal juridique fut déployé : interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique, interdiction de la vente dans les épiceries après 20 heures, obligation pour les cafés d'ouvrir après 06 heures 30 pour éviter les *after*, etc. Entre 400 à 1.200 bouteilles de mixture d'alcool fort et jus de fruit sont confisquées tous les jeudis soirs dans la rue, d'après le directeur départemental d'Ille-et-Vilaine.

Or, un certain nombre d'effets pervers sont rendus visibles depuis. Est notable une augmentation des déchets : bouteilles laissées sur le bas-côté pour éviter la police, gobelets distribués à la fermeture par les barmen ne voulant pas déroger à la loi et qui se retrouvent par terre en cours de soirée. L'investissement des rues est également quantitativement plus important : les mineurs étant de plus en plus limités dans le choix d'établissement, ils font la fête dehors et, quand les bars ferment, la liesse peut se poursuivre sur l'espace public. Quelques contradictions voient le jour : les discothèques ferment à 07 heures actuellement, donc, l'ouverture des cafés à 06 heures 30 n'a plus sa légitimité d'origine. B. Malgorn a fait appel aux forces de l'ordre pour faire appliquer sa définition de la vie nocturne à Rennes, soit une nuit devant se terminer à 02 heures. Ceci a engendré nombre de conflits entre les forces de l'ordre et les sortants : bombes lacrymogènes contre cannettes de bières, hausse du nombre de CRS contre des mobilisations de jeunes amplifiées (venant de toute la Bretagne, de Nantes et de Caen). Cela a entraîné la formation d'un jeu dangereux par une réaction répressive à paliers ascendants. Le summum fut l'utilisation d'un canon à eau en décembre 2004 pour chasser les jeunes et les multiples répressions musclées durant 2005.

Ces événements ont été à l'origine d'un conflit institutionnel entre la Préfecture bretonne et la Ville de Rennes. B. Malgorn était une étudiante rennaise ayant vécu à Sainte-Anne, proche de la rue de la soif, ce qui a sans doute amplifié ses représentations sociales sur la vie nocturne et festive. E. Hervé, alors maire socialiste de Rennes, reprochait à la préfète de nuire à sa ville de 60.000 étudiants. La visée sécuritaire de B. Malgorn (formée par le Ministère de l'Intérieur sarkozyste) était posée en concurrence avec la visée médiationniste de la Ville, souhaitant un partenariat avec les différents acteurs de la nuit locaux. Ces conflits de diagnostic sont devenus des conflits d'intérêts et de couleur politique.

Il a fallu créer de nouvelles approches sécuritaires, une compréhension plus affinée des nuits urbaines. C'est un collectif d'associations[178] qui est à l'origine des « États généraux de la fête » (2005). Il s'agit d'associations de professionnels, d'étudiants ou de citoyens attachés à la culture bretonne. L'objectif principal est d'innover dans la gestion collective de la fête pour un mieux vivre ensemble. « Les cahiers de doléances sur la gestion publique de la fête » sont le média par lequel ces associations communiquent avec les pouvoirs publics. Les 14 et 15 mai 2005, quatre ateliers sont mis en place : « La fête est-elle une nécessité ? »[179] ; « La fête est-elle une nuisance ? »[180] ; « Le cadre légal de la fête »[181] ; « la fête révélateur de la société »[182]. Le document synthétique est remis par le Pr. J-M Lucas aux pouvoirs publics (élus de la Ville, du Département et de la Région, responsables des services de l'État) le 17 mai 2005. La conclusion des États généraux a porté principalement sur la nécessité d'une gestion innovante de la fête, qui soit collective et permette de répondre aux attentes de chacun : « *la fête a de multiples significations, c'est un phénomène complexe qui doit être considéré comme tel* » ; « *une règle de bonne gestion serait de partager les responsabilités de la gestion publique de la fête* » (Adrénaline, 2005). Trois pistes sont ainsi soulevées : l'apport de savoirs, le dialogue et la culture de l'échange, l'expérimentation concertée. Par rapport à ce dernier point, quatre terrains sont privilégiés : les temps sociaux (des fermetures des CHRD plus tardives et un cadre juridique modifié), l'ivresse (des actions de prévention, de médiation et culturelles, associant bénévoles et professionnels), l'information et l'accompagnement (pour une création d'événements festifs), les projets urbanistiques (devant intégrer des espaces festifs).

Adrénaline (à l'origine de ces États généraux) a signé un véritable engagement dans la poursuite des réflexions ; l'association voit son action dans la continuité et le dialogue. Cette réflexion a pu être prolongée via un soutien de la Région Bretagne, de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Ville de Rennes – dans le cadre du dispositif ASOSC (Appropriation SOciales des Sciences) - qui ont financé le « projet d'expertise et de concertation pour une meilleure gestion publique de la fête en Bretagne » (2008-2010), mené par l'équipe de recherches Jeudevi. À cette occasion, chercheurs en sciences humaines et sociales, élus, techniciens, intervenants et professionnels de la nuit ont pu se retrouver pour évaluer et comparer les dispositifs mis en place dans l'urgence (N. Lejeune du « Collectif Culture Bar bars ; G. Floch, éducatrice spécialisée ; C. Ziwès, chargée de mission Jeunesse à la Ville de Rennes ; G. Jegou, conseiller municipal délégué à la Jeunesse

[178] Il regroupe « Le Collectif/Jardin Moderne », « L'Élaboratoire », « Les Ateliers du vent », « L'Antipode », « Katarsis », l'Amicale des élèves de l'Insa de Rennes, Korn'g heol, Bagad Roazhon, Kerig.

[179] Coordonné par le sociologue C. Moreau, A. Calipel de l'association « Orange bleue » qui lutte contre les risques dans les *free parties*, J-M Lancelot qui a créé les « Folies rennaises » et H. Bordier ayant créé les « Transmusicales » et coordonnant la Fête de la musique en France.

[180] Coordonné par le sociologue A. Sauvage, H. Bordier et T. Ménager étant directeurs de l'Antipode et G. Hamdi du Crij Bretagne.

[181] Coordonné par C. Massiot du collectif Korn'g Héol des sound system de l'ouest, K. Seguin qui est gérant du bar « Le Chantier » et J. Abalain, organisateur de concerts et festivals.

[182] Coordonné par I. Garat qui est géographe, C. Huon étant membre du collectif rennais d'artistes « L'Élaboratoire », P. Tournedouet, gérant du bistrot de la Cité et J-M Lancelot.

à Rennes ; C. Moreau, sociologue et chercheur au LARES, Université de Rennes 2 ; etc.). L'objectif était d'ouvrir le débat pour apporter des réponses efficaces à l'ivresse juvénile bretonne, aux conflits nocturnes (par l'expérimentation de dispositifs) et aux fermetures administratives des CHRD.

C'est une politique de la nuit qui a vu le jour à travers la mise en place des soirées « Dazibao » (portées par le Crij Bretagne), la relance des Cafés spectacles (20.000 euros d'aide furent accordés aux propriétaires de ces bars en 2005) et l'introduction de dispositifs de prévention. L'ambition officiellement affichée est de proposer une alternative aux jeunes avec des loisirs nocturnes gratuits et sans alcool, soit une autre manière de vivre la ville nocturne. Il s'agit de donner les clés pour faire la fête à des jeunes parfois en manque de repères familiaux, d'après G. Jégou (conseiller municipal délégué à la jeunesse). La Nuit des 4 Jeudis a été mise en place dès 2005 en partenariat avec les jeunes. Elle se traduit en la proposition d'une nuit thématique le jeudi soir : « Dazibao » (ouverture d'un lieu culturel en centre-ville), la « Nuit du Sport » (initiations à des pratiques sportives originales), la « Nuit Découvertes » (animations culturelles, artistiques, réalisées par des jeunes dans des maisons de quartier ou des Maisons des Jeunes et de la Culture), la « Nuit des Arts » (propositions artistiques originales et décalées). Ces nuits se sont étendues aux vendredis, où les lycéens colonisent davantage la nuit. Elles s'adressent aux 18-25 ans (définition de la jeunesse par la Ville). Officiellement, il s'agit d'une alternative à la répression par la responsabilisation des jeunes (ce sont eux qui choisissent la programmation) : il faut « *réduire le phénomène d'alcoolisation et montrer aux jeunes que l'on peut faire la fête autrement* »[183]. Le festival « Tam-Tam » en fait pleinement partie. Il a pour objectifs de favoriser la cohabitation entre les jeunes et les autres habitants, tout en redorant l'image de la Ville et celle de la jeunesse apte à monter de véritables projets.

La création du dispositif « Prév'en ville » vise à réduire les conduites à risque lors des événements festifs. Le « 4 Bus » en est l'emblème et est demandé pour les soirées Dazibao, la Fête de la musique, les Quartiers d'été, Tam-Tam, les Transmusicales, etc. Son matériel de prévention et de documentation est distribué dans la plupart des lieux festifs. La campagne de communication « À ta santé ! » est mise en place en 2007 pour sensibiliser sur les conduites excessives liées à l'alcool. La première partie ciblait les 15-30 ans et utilisait des images chocs, en lien avec une certaine conception du langage « jeune » (or, la jeunesse n'est pas une classe homogène). Puis, les médias de diffusion se sont diversifiés. L'opération « Noz'ambule » a démarré en 2008 afin de prévenir directement sur l'espace public (sans moraliser) et de mieux saisir les enjeux qui y ont court (budget de 180.000 euros). De 17 heures à 23 heures, quelques jeunes étudiants, affiliés à la « La Mutuelle Des Étudiants », parcourent les rues et vont à la rencontre des sortants pour tenter de leur proposer une autre manière de faire la fête et d'améliorer la cohabitation avec les autres populations du centre-ville. De 22 heures à 2 heures le jeudi et de 22 heures à 1 heure le

[183] *Ouest-France* (2010), « Des soirées à la carte faites par les jeunes ». JEGOU, Glenn, 22 septembre.

vendredi, ce sont les professionnels de santé de l'ANPAA qui prennent le relais, accompagnés de partenaires associatifs. Ils sont stationnés sur un lieu avec une camionnette. La population lycéenne semble être la plus attentive à ce dispositif.

Enfin, la Charte de la vie nocturne a été signée le 11/09/2009 par les plus hautes instances politiques, juridiques et commerciales locales. Elle s'appuie sur les quatre piliers suivants : développement des actions de prévention des conduites à risques, tenue « correcte » des débits de boisson, renforcement de la coordination des forces de sécurité et mise en place d'un système de vidéosurveillance. Au niveau sécuritaire, en France, le Maire est devenu le coordinateur de la tranquillité publique depuis le 05/03/2007. À Rennes, le Contrat Local de Sécurité a été signé en 1998. L'orientation globale s'engage, donc, dans la voie de la médiation sociale. Les commerçants, quant à eux, se sont engagés à surveiller le comportement de leurs clients face à une consommation excessive d'alcool. Les effectifs de la police municipale ont été renforcés et un système de vidéosurveillance a été mis en place au niveau du secteur Sainte-Anne/Saint-Michel et à Maurepas. Il a un rôle dissuasif et permet une intervention policière rapide. La Ville oscille, donc, entre une approche de médiation et de répression.

L'évaluation du dispositif de la « Nuit des 4 Jeudis » a été effectuée en 2010 (T. Hemmer, 2010). En 2008-2009, ces jeudis soirs ont accueilli 12.000 jeunes, ayant majoritairement entre 21 et 22 ans. Cette évaluation souligne l'importance d'une coordination trimestrielle entre les différents acteurs, de la création d'une identité commune et d'une meilleure gestion des réseaux. Deux soucis majeurs sont relevés : le manque d'investissement des jeunes et les représentations autour de la politique sans alcool. La communication est également retravaillée par la valorisation des outils utilisés par les jeunes (55 % des jeunes vivant en centre-ville ne connaissent pas le dispositif). Ceci peut être perçu comme un moyen d'encadrer davantage ces pratiques en les réglementant et en leur assignant un espace et un temps spécifiques. D'autant plus qu'il revient à l'initiative des jeunes d'organiser un thème particulier pour ces « Nuits des 4 Jeudis », alors qu'ils sont peu au courant de cette possibilité. Les élus sont conscients que les jeunes veulent boire, ils les laissent donc s'installer autour du Liberté (lieu où se déroule « Dazibao »), par exemple, avec quelques bouteilles. La « Nuit des 4 Jeudis » est le dispositif issu des politiciens auquel ils tiennent particulièrement, or, elle ne résout en rien le conflit moral, tout au plus, elle le déplace parfois, mais souvent, ce ne sont pas les mêmes jeunes qui sont concernés. Au niveau du dispositif « Prév'en ville » et du « 4 Bus », ces espaces sont quatre fois plus fréquentés que d'autres dispositifs de prévention. Cependant, ils restent ponctuels et limités spatialement. Pour la campagne d'informations « À ta santé », les moins de 25 ans semblent en avoir saisi le message qui les a amenés à la réflexion, cependant, l'impact direct sur les comportements fut négligeable. Enfin, au niveau du dispositif « Noz'ambule », les jeunes bénévoles sont trop peu nombreux par rapport à la masse de sortants et ils sont parfois en perte de crédibilité : certains tiennent le discours de

prévention et de médiation à travers ce dispositif quand, en pratique, ils ne suivent pas ces conseils.

En définitive, la politique de la nuit mise en place à Rennes s'attache à une médiation en concertation avec les jeunes. Seulement, deux pans totalement différents sont superposés : la santé publique et la tranquillité publique, la prévention et la sécurité. D'un côté, le discours se positionne pour le « bien-être » des sortants alors que, de l'autre côté, il se positionne pour la cohabitation avec les populations du Centre. Or, la garantie d'une sécurité absolue est impossible, par rapport au droit à la sûreté. La création d'espaces de rencontres intergénérationnelles est une solution d'avenir politiquement affirmée (la « Nuit des arts », par exemple, permet ce partage). Les « festnoz », pratique culturelle d'origine bretonne, illustrent cela : de multiples générations se rassemblent en grand nombre, l'alcool coule à flots et pourtant, les générations se respectent : il y a une transmission de savoir et d'écoute, des gestes de bienveillance et de condescendance envers une jeunesse qui doit se vivre et une vieillesse qui doit se respecter. Une négociation intergénérationnelle semble s'accroître en certains lieux, moins centraux, moins mis sur la scène médiatique, mais, tout aussi festifs.

2. La mise à l'agenda politique du noctambulisme. L'organisation de groupes d'acteurs « captée » par les pouvoirs publics locaux

L'absence de prise en compte de la nuit comme forme complexe, les réponses inadaptées des autorités urbaines en place et la continuité de problématiques sociétales (bruit, alcoolisation, déchets, etc.), sont à l'origine de la constitution de collectifs d'acteurs civils et professionnels.

2.1. La mise en association des riverains

L'expression des citoyens résidant dans un territoire administratif donné est encadrée par la loi Vaillant (27/02/2002[184]), obligeant les communes de plus de 80.000 résidents à se doter de conseils de quartier :

> « *Dans les communes de 80.000 habitants et plus, le conseil municipal fixe le périmètre de chacun des quartiers constituant la commune. Chacun d'eux est doté d'un conseil de quartier dont le conseil municipal fixe la dénomination, la composition et les modalités de fonctionnement. Les conseils de quartiers peuvent être consultés par le maire et peuvent lui faire des propositions sur toute question concernant le quartier ou la ville* ».

À Paris, 122 conseils de quartier permettent une forme de démocratie de proximité, la consultation des résidents pour la construction d'équipements, la mise en place de politiques publiques, etc. Or, tel que le montre C. Gardesse (2011) dans le cadre de la « concertation » mise en place par la Mairie de Paris pour le réaménagement du quartier des Halles (2002-2010), ce type de dispositif ne permet pas la négociation des principes majeurs du projet urbain et se révèle être plutôt un dispositif d'information, voire de consultation des citoyens organisés. De même, la mise en place de ce type de dispositif et sa durée limitent largement le caractère démocratique de la participation. Ce n'est donc pas véritablement au sein de ce type de structure que les « riverains » [résidents administrativement dans un quartier parisien] se sont organisés.

Le bruit, une gêne individuelle

À l'origine, des riverains ont multiplié (au niveau individuel) des interpellations face aux exploitants d'établissements de convivialité ou festifs (appels, envois de textos, etc.). Puis, ces interpellations se sont transformées en dépôts de plaintes et pétitions. Le président de l'association SOS Bruit a déclaré en 2009 que : « *Les pétitions dénonçant le bruit généré par*

[184] Loi Vaillant n° 2002-276 du 27/02/2002.

les terrasses de café se multiplient. L'association est de plus en plus sollicitée, notamment depuis qu'il est interdit de fumer dans les lieux publics »[185]. Ces plaintes portent sur le droit à la tranquillité et au sommeil durant le temps nocturne, via l'utilisation d'indicateurs relatifs aux conséquences nuisibles des activités festives (bruit, saleté, comportements violents, etc.). Ils s'appuient principalement sur deux éléments à articuler : les nuisances sonores et l'interdiction de fumer dans les établissements publics, suite au décret du 15/11/2006 relatif à la loi Évin.

Concernant les nuisances sonores, L. Gwiazdzinski (2005) indique que le bruit diminue la nuit : la tranche horaire la plus calme se situe entre minuit et 05 heures en semaine et entre 05 heures et 08 heures le dimanche. Le bruit est une nuisance revendiquée mais pas la plus gênante (selon l'étude menée par TNS-Sofres, 2010) : la « saleté et les déchets » (34 % des répondants) et la « pollution de l'air » (32 %) troublent davantage la qualité de vie que le bruit (22 % des répondants). De fait, les principales sources de nuisances sonores sont davantage relatives aux transports (54 %) qu'aux comportements (21 %). Au niveau des activités industrielles et commerciales, les « activités de bars, restaurants, salles de spectacles et discothèques » ne gênent que 4 % des répondants, quand les « travaux et chantiers » en gênent 31 %. Enfin, les individus interrogés déclarent être davantage gênés en journée (50 % des répondants) que la nuit (25 % des répondants ; 33 % pour les habitants des agglomérations de plus de 30.000 habitants).

De plus, avant l'application de la loi Évin, des problématiques similaires étaient posées via les nombreux cafés concerts ayant fermés quelques années auparavant. Historiquement, la non-acceptation de l'investissement des espaces urbains par les jeunes (étudiants, militaires en permission, etc.) a souvent été rendue visible par la mise en place de couvre-feu spécifiques ou autres formes de régulation (A. Cabantous, 2009 ; S. Delattre, 2003). Or, le bruit est « normal » en ville : le citadin sait qu'il va vivre la foule, le bruit, l'activité. Il relève davantage d'un problème moral, de sa légitimité. La perception du bruit (comme gêne ou plaisir) vient de ce qu'il signifie pour l'individu ou un collectif (M. Periañez, 2003) : soit ce bruit est un univers sonore de la ville qui fait partie intégrante de sa « nature » ; soit des ruptures sonores ne font pas partie de son habitus donc le gênent ; soit il éprouve un besoin pathologique du bruit ; soit cela l'indiffère. Le vécu sonore dépend du changement social perçu par le sujet et non de ce que l'auteur appelle une « mythologie du décibel » (intensité sonore, qualité sonore, origine spatiale, etc.).

La structuration en collectif(s) face aux nuisances sonores

Au niveau collectif, ces nuisances sonores ont été captées par des groupes constitués de résidents pour rendre leurs requêtes légitimes face aux autorités publiques. Le Réseau « Vivre Paris ! » revendique actuellement 25 associations de riverains parisiens membres.

185 OTTAVIANI, Thierry (président de « SOS Bruit ») (2009), « Les pétitions se multiplient contre les terrasses fumeurs », *Le Figaro*, 11 août.

Il est à noter que le terme « riverain » correspond aux résidents du territoire administratif concerné, et non à l'habitué, au salarié ou autre. Concernant le noctambulisme, la focale peut être posée sur cinq associations.

- L'Association « Accomplir », des I^er^ et II^nd^ arrondissements, existe depuis 1999. Elle fut fondée pour organiser la convivialité du quartier (notamment des vide-greniers) et participer à l'émergence du projet des Halles. Les revendications portant sur la nuit datent de 2010, au moment de la création du Réseau « Vivre Paris ! » et de la mise en place des États généraux de la nuit à Paris. D'ailleurs, son vice-président (G. Pourbaix, AP1) est membre du bureau du Réseau « Vivre Paris ! ».
- L'Association « Vivre le Marais ! », des III^e^ et IV^e^ arrondissements, semble être née en 2006[186] pour le respect du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Marais, la lutte contre le bruit, l'inesthétisme et la malpropreté, la compatibilité des activités commerciales et professionnelles avec leur définition de la qualité de vie, la co-construction des politiques publiques, dans l'objectif – entre autres – du respect de la réglementation concernant les terrasses des débits de boisson. Le président actuel (D. Feutry) est également membre du bureau du Réseau « Vivre Paris ! ».
- L'« Association des Riverains du Canal Saint-Martin », du X^e^ arrondissement, fondée en 2006, s'attache au développement des berges du Canal en respectant la qualité de vie des résidents attenant, notamment en termes de nuisances et de fréquentation. Ils n'indiquent pas la composition de leur conseil d'administration, dont pourtant B. Lukacs semble être le président.
- Il en est de même pour le « Collectif Riverains Jean-Pierre Timbaud », du XI^e^ arrondissement, dont J-F Révah est président et membre du bureau du Réseau « Vivre Paris ! ». Le collectif s'attache à la lutte contre le tapage diurne et nocturne, l'insalubrité, l'insécurité et la saleté.
- L'Association « Les Riverains de la Butte-aux-Cailles », du XIII^e^ arrondissement, créée en 1995, s'attache à la lutte contre les nuisances (bruit et propreté) liées aux animations festives du quartier. Ils n'indiquent pas la composition de leur conseil d'administration, dont A. Penneau semble être la présidente tout en étant membre du bureau du Réseau « Vivre Paris ! ».

Des structures membres du réseau tel que « déCLIC 17-18 » (revendiquant 300 adhérents), des VIII^e^, IX^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ arrondissements, semblent éloignées de ces problématiques. Fondée en 1995, elle se positionne plutôt pour la co-conception des projets urbains et la rénovation des espaces urbains du territoire, l'amélioration des transports en commun et la propreté.

L'action en collectif de « riverains » porte, au début, sur l'interpellation des autorités publiques locales (le Maire d'arrondissement), telle que l'Association « Les Riverains de la

[186] Il s'agit de la date la plus ancienne des archives consultables sur leur site Internet.

Butte-aux-Cailles »[187] a pu le faire en 2007 au moment de la nomination de ce dernier. Reçus par deux occasions en 2008, les membres de l'association considèrent qu'aucune avancée n'est effective et décident d'envoyer des courriers (en 2009) aux exploitants des « *établissements auteurs de nuisances particulièrement graves* », sans soutien de la Mairie d'arrondissement. Puis, ils ont saisi le « Bureau des actions contre les nuisances » de la Préfecture de police pour lutter contre les nuisances sonores relatives aux musiques amplifiées et l'investissement nocturne massif des rues. Cela a permis la mise en place d'un arrêté préfectoral en mai 2011[188], relatif à l'interdiction - dans le quartier de la Butte-aux-Cailles - de la consommation de boissons alcoolisées sur la voie publique entre 16 heures et 07 heures et de la vente à emporter entre 22 heures et 07 heures. Ensuite, le Maire d'arrondissement a proposé une forme de régulation par la signature d'une charte locale (ratifiée en 2012), dont les termes ne sont pas respectés d'après l'association. La mise en place de chartes locales, signées entre les autorités publiques locales, des associations de commerçants et exploitants et des associations de riverains a été expérimentée dans plusieurs pôles parisiens, sans grand succès du fait d'un non-suivi des diverses parties prenantes.

En janvier 2010, le Réseau « Vivre Paris ! » est créé pour lutter officiellement contre l'extension des terrasses de café et faire front face aux exploitants et syndicats professionnels des CHRD. G. Pourbaix (AP1) indique que ce type d'association a l'habitude d'un fonctionnement en réseau. Leur réseau est constitué par des associations légales (vérification des statuts), correspondant à leurs valeurs (ne pas avoir une dimension sécuritaire proche de la politique du parti du Front National), partageant un socle commun relatif à l'espace public, aux nuisances nocturnes et à l'alcoolisation massive (source des nuisances sonores et de la violence)[189]. Il s'agit, en fait, des mêmes revendications que celles des associations de riverains membres du Réseau, soit la lutte contre les conséquences liées aux activités marchandes festives et à l'investissement ordinaire nocturne des rues. Pour cela, ils s'appuient sur les textes réglementaires, en visant le respect de la réglementation concernant les terrasses (officiellement, pour permettre la libre circulation des piétons), le mesurage objectif des décibels provenant des établissements et terrasses (officiellement, pour éviter le stress dû à un manque de sommeil), l'alcoolisation dite massive et la prise de substances psychoactives (menant à du bruit, des déchets et un sentiment d'insécurité). Cependant, la revendication contenue derrière est de pouvoir co-concevoir les politiques publiques relatives à leur quartier, en demandant un droit de parole et de critique à chaque instance de prise de décision. D'ailleurs, plusieurs membres du conseil d'administration de l'association de riverains « Accomplir » se sont inscrits sur la liste électorale « Europe-Écologie-Les Verts » pour les municipales de 2014 (C. Simonnet, G. Pourbaix, B. Blot et F. Ortun). Cela montre leur

[187] Il s'agit de l'histoire récente de leurs actions que les membres de l'association ont eux-mêmes reconstituée.
[188] Annulé le 18/03/2014 par la Cour administrative.
[189] La vérification est effectuée par des recherches sur Internet (site ou blog de l'association candidate et commentaires à propos) et une mise en situation lors des réunions mensuelles.

intérêt pour le politique et le désir d'y prendre part. Le fait qu'ils soient les interlocuteurs privilégiés de la Mairie de Paris les amène à entrer dans le jeu politique. Cependant, cette liste du Ier arrondissement, n'a reçu que 6.3 % des voix des électeurs inscrits et 10.8 % des voix des électeurs exprimés, soit 659 voix (donc aucun siège à la Mairie d'arrondissement).

Les associations de riverains se sont véritablement structurées et sont présentes et visibles tant en face à face que sur Internet (sites, blogs, réseaux sociaux). D'ailleurs, le réseau met régulièrement en ligne des photographies (Figure 54, Figure 55) de situations qu'ils considèrent anormales (sans les dater) et textes très critiques. Depuis 2016, ils ont créé le Réseau Européen « Vivre la Ville ! » pour « *le droit de vivre en ville, d'y dormir la nuit et d'y circuler sans entrave sur l'espace public le jour* ». Il s'agit de regrouper les associations de riverains concernées au niveau européen, afin de gagner en puissance et légitimité. Ainsi, la *Asociación de Vecinos de Chueca* (Madrid, district *Centro*) est devenue membre de ce réseau, dont la grande majorité est constituée d'associations italiennes.

Figure 54 : «Rue Hérold privatisée pour une soirée ! », date inconnue, source : Réseau « Vivre Paris ! » [190]

[190] Ces photographies sont mises en ligne sur le site Internet du Réseau « Vivre Paris ! » (captures effectuées en juillet 2016), visant à prouver leurs déclarations, à légitimer leurs plaintes. Cependant, l'absence de date et de systématisation empêche de savoir s'il s'agit d'un phénomène récurrent et récent ou non, plus ou moins éphémère. De même, le cadrage empêche de voir s'il s'agit d'un phénomène très localisé ou élargit au quartier, voire à l'arrondissement. Enfin, la technique de la photographie – utilisée ainsi – fige l'action, empêche de connaître les formes de mobilité et les nuisances sonores éventuelles. Seuls sont visibles des individus debout sur un trottoir, ce qui n'est en rien illégal ou illégitime.

Figure 55 : «Le Cox. Cet établissement s'approprie les trottoirs et en empêche l'utilisation aux piétons qui doivent passer sur la chaussée. Qu'en disent la Direction de l'Urbanisme et la Préfecture de Police ? », date inconnue, source : Réseau « Vivre Paris ! »

Les associations de riverains partent en « croisade morale »

Il s'agit d'une forme de « croisade morale » entreprise par des riverains qui deviennent « croisés de la morale »[191] (au sens d'H. S. Becker, 1985). Ces derniers font référence à des croyances représentationnelles sur le monde nocturne et font appel à des normes morales endiguant la prise de substances psychoactives, le bruit et tout autre aspect négatif relié à la vie nocturne. Ils se posent contre certains établissements dits « mauvais élèves », contre des sortants alcoolisés dits incivils, contre des élus non impliqués. À Londres et à Madrid, ces discours se cristallisent autour des phénomènes de *binge drinking* et de *botellón*.
Récemment, des résidents berlinois émettent des critiques similaires aux associations de riverains parisiennes, autour des nuisances sonores. Un article du Nouvel Observateur (08 mai 2011) était titré « 'Nein, danke !' Berlin veut fermer sa porte aux touristes ». Les nuisances sonores (des musiques amplifiées, des « bars debout », etc.) est la cause de leur mécontentement. Les « Grüne » locaux (Parti des verts) ont repris politiquement ces plaintes et construit leur campagne politique autour du slogan : « Au secours, les touristes débarquent ». Ainsi, un hiatus persiste entre la ville rêvée des touristes et la ville construite et vécue par les riverains, qui se traduit par des conflits autour de la

[191] Il en est de même pour les exploitants constitués en collectifs qui souhaitent imposer des normes pour le bien de…, devenant législation, ou pour les sortants revendiquant le droit à faire la fête.

publicisation des lieux urbains. Les nuisances sonores (valises à roulettes, fêtards dans la rue, etc.) sont le point d'accroche pour soulever ces problématiques.

2.2. L'appel collectif des exploitants

L'expression collective des exploitants d'établissements de convivialité ou festifs entre dans le cadre du syndicalisme entrepreneurial. À Paris, le Syndicat national des entreprises gaies & Co (Sneg & Co) (AP11), le Syndicat national des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et traiteurs (SYNHORCAT) (AP12), la Chambre syndicale des cabarets artistiques et discothèques (CSCAD) comptent parmi les principaux. À Madrid, la *asociación de empresarios de ocio nocturno de la Comunidad de Madrid*, « Noche Madrid » (AM2), est le principal collectif de représentation. Ces syndicats et collectifs ont pour objet :

> « *L'étude et la défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des personnes visées par leurs statuts* » (Loi n° 82-915 du 28/10/1982, art. L411-1).

Il s'agit, pour ces collectifs structurés, de défendre leur cœur de métier relatif aux loisirs et à la festivité, ici, nocturne. Néanmoins, les exploitants n'ont pas pour obligation de se syndiquer. Ils soulèvent trois types d'évolutions de leur activité : la hausse des plaintes de résidents du fait de l'hyperdensité parisienne et du manque de lieux de diffusion musicale (impliquant une imbrication des fonctions de la ville)[192], la fuite de professionnels de la nuit et de sortants vers d'autres capitales européennes (impliquant une baisse de la fréquentation de leurs établissements et du chiffre d'affaires)[193], la mise en application de la loi Évin (impliquant une responsabilisation des activités dans la rue, donc de l'occupation des trottoirs). De la sorte, c'est à la fois une pression financière, réglementaire et foncière qui produit la montée en puissance de leurs revendications, pour lesquelles les syndicats ne peuvent pas directement agir. Une confrontation se fait jour face aux associations de riverains, considérées comme regroupant deux ou trois individus passant leur temps à harceler téléphoniquement un établissement et à envoyer des courriers à la Mairie et à la Préfecture de police.

L'interpellation des pouvoirs publics

Pour mettre en avant ces problématiques, les exploitants ont interpelé les pouvoirs publics via la « Lettre ouverte des acteurs de la musique et de la nuit à Paris à l'attention du Ministre de l'Intérieur, du Ministre de la Culture et de la Communication, du Maire de

[192] Il s'agit d'une causalité également évoquée par le Réseau « Vivre Paris ! », selon G. Pourbaix (AP1).
[193] Effective d'après les chiffres délivrés par le Synhorcat, une situation n'ayant guère évolué positivement (AP12).

Paris, du Préfet de Police de Paris et de la Région Ile-de-France et du Président du Conseil Régional », plus couramment nommée la pétition « Quand la nuit meurt en silence » (portée par le disquaire Éric Labbé de My Electro Kitchen, l'association Technopol et l'organisateur de soirées Matthieu Jaussaud de Plaqué Or). Entre octobre et décembre 2009, elle a été signée par plus de 16.000 acteurs de la musique et de la nuit. Cette pétition stipule :

> Il « *est dorénavant bien établi que Paris a abandonné toute espèce de leadership européen au bénéfice de villes comme Londres, Barcelone, Prague et Berlin vers lesquelles s'exilent chaque jour plus d'artistes et de professionnels français. Sans parler du public francilien qui n'hésite plus à partir en week-end pour aller faire la fête* ».

Néanmoins, l'un des objectifs principal est de remédier aux fermetures administratives, comptabilisées à 197 entre janvier et octobre 2009 :

> « *Les trois premiers termes de l'équation sont simples : pas de culture sans musique, pas de musique sans lieux de diffusion, pas de lieux de diffusion sans vie nocturne. Mais pour bien comprendre la réalité de la situation et l'impasse dans laquelle Paris est en train de se fourvoyer, il faut s'intéresser au dernier terme de l'équation : pas de vie nocturne sans tolérance. Dire cela c'est, d'une part, accepter de voir la vie telle qu'elle est et c'est, d'autre part, comprendre qu'en cela comme en tout, de vrais arbitrages et de justes compromis sont nécessaires* ».

Les fermetures administratives sont ensuite d'environ 244 par an jusqu'en 2013, 230 en 2014 et 182 en 2015, selon les chiffres fournis par la Préfecture de police[194]. Les exploitants évoquent des fermetures à répétition pour « tapages avec musique amplifiée » et « atteintes à la tranquillité publique constituées par des éclats de voix et des rires », non légitimes car remises en cause lors de recours. À celles-ci, il convient d'ajouter les sanctions par amendes et les pertes d'autorisation d'ouverture de nuit. Or, il s'agit d'environ 200 fermetures prononcées sur plus de 10.000 établissements, dont des fermetures parfois multiples pour des exploitants récidivistes selon la Préfecture de Police. De même, la cause n'est pas forcément relative aux nuisances sonores et plutôt au travail au noir et à des problématiques d'hygiène (pour la moitié des fermetures).

Il conviendrait de connaître le type d'établissement touché car, en réalité, il n'y a que 985 bars, 382 cafés-tabac implantés à Paris et environ 800 établissements ouverts après 02 heures du matin. De plus, les gérants de CHRD se posent la question de la responsabilité de ces tapages. Ainsi, D. Monin – directeur de l'Abracadabar (Paris) – déclare :

> « *Nous ne pouvons pas demander aux exploitants de gérer les personnes qui vont fumer dehors. Ils le font très régulièrement, mais cela relève aussi d'une responsabilité publique. On ne peut pas demander à l'exploitant d'être partout* »[195].

---

[194] La Préfecture de police (en réunion publique) explicite cette diminution du fait de l'organisation des professionnels, du discernement dans la sanction et de la médiation.

[195] *Le débat* (2012), « Quelles évolutions profondes des nuits festives ? », D. Monin, 12 novembre.

Ils ont peu de prises sur la non-clientèle attirée par la polarisation festive que constitue un établissement d'envergure ou un regroupement d'établissements ; les sortants présents dans la rue génèrent potentiellement des formes de nuisances pour les voisins. Les établissements syndiqués professionnellement ont travaillé sur ces problématiques et mis en place des dispositifs tels qu'un double sas d'entrée, un vigile, un « chuteur », des sous-bocks ou des affiches indiquant la nécessité de respecter le sommeil des voisins (notamment pour les syndiqués au Sneg & Co) (AP11). Ainsi, ils ne comprennent pas le fait d'être visés alors qu'il leur semble que les « mauvais élèves » soient les établissements non-syndiqués, pour lesquels ils ne peuvent pas avoir une surveillance sur leur « professionnalisme » ; et ce malgré le fait de ne pas forcément respecter la réglementation (emprise de la ou des terrasse(s) sur le trottoir, utilisation de bâches en plastique, etc.). D'autres ont fait évoluer leur offre festive, avec une programmation musicale moins risquée au niveau des débordements ou une carte des boissons et une offre de restauration correspondant à une clientèle de trentenaires et quarantenaires, soit une offre de convivialité plutôt que de festivité liée à la gentrification de zones festives.

La problématique des fermetures administratives

Pour défendre efficacement leur cœur de métier, ces exploitants syndicalisés (et leurs syndicats) étudient les procédures de sanctions financières et fermetures administratives, notant l'absence de procédure contradictoire. Selon le président du CSCAD, ces fermetures administratives sont vécues comme une « *épée de Damoclès* ». Pour autant, ce type de procédure est réglementé. Selon la Conseillère chargée de la prévention de la délinquance à la Préfecture de Police (AP4), la première étape consiste en un signalement effectué par des résidents ou des élus, puis, une vérification des faits est effectuée par la police judiciaire qui dresse un procès-verbal (la constatation de l'infraction) et contacte l'exploitant concerné. Ce dernier est invité au commissariat pour échanger sur les faits (la procédure contradictoire où l'exploitant peut être accompagné d'un syndicat) et une suite est donnée ou non sous forme d'un arrêté qui est envoyé et signé par la Préfecture de Police. Les grands établissements tels que les clubs sont gérés par la Brigade de Répression du Proxénétisme et le groupe des « Cabarets ».

En cas de problème non-récurrent et non-grave, il s'agit plutôt d'une verbalisation que d'une procédure administrative. En cas de procédure administrative, l'exploitant est contacté pour une procédure contradictoire avec la Direction des Transports et de la Protection du Public. C'est à cette étape que les syndicats sont utiles pour permettre une défense adaptée, notamment la possibilité pour l'exploitant de proposer une feuille de mission afin d'endiguer les nuisances reprochées. Suite à cette procédure, la sanction est ordonnée ou non, correspondant à un avertissement, puis, une fermeture administrative de 9 jours en cas de récidive ou 15 jours, voire un mois. D'après la Préfecture de Police, la récidive est minime et la durée de la procédure permet de prévenir afin d'éviter une

fermeture, soit une forme d'autorégulation des exploitants. La procédure est contrôlée par le tribunal administratif (auprès duquel un recours est possible) et réglementée, faisant que l'appréciation discrétionnaire a peu de fondements, selon la Conseillère chargée de la prévention de la délinquance à la Préfecture de Police (AP4). Pour autant, la dureté de la sanction relève bien du commissaire, de son point de vue au moment donné, tel qu'un élu d'arrondissement a pu me raconter en voyant la réaction du commissaire de son arrondissement face à des images filmées.

De leur côté, les exploitants en collectif notent que le nombre de réglementations évolue rapidement et il leur devient impossible de totalement les satisfaire. Cependant, c'est davantage la reconnaissance de l'économie et de la culture nocturne par les pouvoirs publics, qui est visée : subventions demandées pour insonoriser les lieux[196], prise en compte de leur parole dans les instances, mise en place d'un zonage, mise à disposition de lieux pour des événements d'envergure. Il s'agit de redorer l'image d'un Paris nocturne et festif à l'international (argument officiel culturel), de faciliter le développement de leurs activités professionnelles (argument officieux économique). Pour autant, la diminution de fréquentation des établissements – bien qu'elle soit globale – n'est pas similaire pour chaque type d'établissement : les établissements conservant leurs manières de faire et ayant une offre homogène sont repoussés par la clientèle (d'autant plus si le prix des consommations est considéré comme élevé) face à des établissements évoluant, innovant et proposant des offres thématiques, multiples et variées, devenant attractifs.

2.3. Une émergence « captée » par les pouvoirs publics

Face à ces revendications des associations de riverains et collectifs d'établissements – relayées par les médias et réseaux sociaux – les pouvoirs publics ont capté l'émergence des problématiques concernant la vie nocturne parisienne. Les rapports du Codev (2003), de l'Apur (2004), avaient permis à la Mairie de Paris de pointer un certain nombre de carences. Les Mairies d'arrondissement, qui n'ont pas de pouvoir décisionnaire réel, ont transmis le dossier des associations de riverains à la Mairie centrale, notant une problématique à résoudre pour satisfaire son électorat. Les revendications des exploitants et le rapport commandité par le CSCAD à l'École de Guerre Économique (2009), ont permis une prise de conscience de l'importance de l'économie nocturne et festive directe et indirecte, sans connaître les données concrètes mais en regardant au-delà du chiffre d'affaires des CHRD. Cette économie est envisagée sous le prisme du tourisme, la ville de Paris étant l'une des villes les plus touristiques au monde (en nombre de touristes et non de nuitées), avec plus de 30 millions de touristes par an. L'enjeu – pour les autorités urbaines – est de développer le tourisme nocturne et festif à Paris, donc, d'améliorer

[196] Une requête aberrante pour les associations de riverains qui pensent que cela revient à l'établissement et non au contribuable de financer de tels travaux.

l'attractivité de Paris, afin de se positionner dans la compétition économique et en termes d'image publique entre grandes métropoles. D'ailleurs, le Ministère des Affaires Étrangères a récemment considéré le tourisme nocturne comme l'un des pôles d'excellence pour renouveler l'image touristique de la France et commandité un rapport (R. Barillet, F. Steinbach, 2015). L'ensemble des acteurs institutionnels (municipaux et préfectoraux) déclarent publiquement ne pas souhaiter d'une ville fonctionnant 24 heures sur 24, notant que cela ne fait pas sens pour les électeurs. Plutôt que de « copier » le fonctionnement diurne, alors que les usagers de la ville nocturne sont moins nombreux qu'en journée, ils souhaitent conserver une spécificité nocturne. Ainsi, le tourisme urbain de court-séjour (ou *city-break*) recèle tant des enjeux économiques que politiques.

L'intérêt des nuits urbaines pour l'attractivité touristique

Pour investir dans des politiques touristiques, le schéma type de rénovation et de réaménagement des centres-villes (G. Dubois, J-P Ceron, 2001) peut se décliner ainsi : conception d'un équipement d'envergure par un architecte de renom, aménagement du quartier alentour, autres développements (résidentiel, universitaire, etc.) et diffusion au niveau des secteurs commerciaux. L'enjeu pour l'élu est communicationnel, un message sur l'image de la ville destiné aux touristes et à ses électeurs. Ainsi, une forme de concurrence entre villes se dessine, qui induit un partage entre « villes de loisirs » et « villes actives ». L'impact urbain du tourisme n'est pas des moindres : il créé de nouvelles formes urbaines (comptoirs, complexes…) et d'urbanité (identification et altérité), en modifiant le regard sur les villes par le biais de la patrimonialisation et de la festivalisation (S. Nahrath, M. Stock, 2012). À Berlin, les pouvoirs publics ont pris conscience de ces retombées plus rapidement que la Ville de Paris. Il ne s'agit pas de créer l'attraction autour d'un événement d'envergure, telles les « Nuits blanches » parisiennes, mais plutôt d'un micro-événementiel basé sur la renommée internationale d'un DJ, où le DJ-résident d'une discothèque est la véritable marque identitaire. Ainsi, la municipalité est en partenariat avec les acteurs de l'industrie de la musique (dont MediaSpree) et le ministre fédéral des Affaires étrangères (Frank Walter Steinmeier) était parrain de la Nuit européenne des clubs en 2009.

Les territoires du clubbing (Berghain, Watergate, Bar-25…) sont concentrés en une partie de la ville : le long de la Spree entre l'arrondissement de Mitte et celui de Friedrichshain-Kreuzberg (entre le centre-ville et un quartier sud de la ville). La moitié des 250 clubs berlinois ont été créés dans les années 2000, bien souvent à la suite d'une reconversion d'usines désaffectées, et ont généré en 2005 un chiffre d'affaires de 170 millions d'euros, dont 20 % dus au tourisme (O. Kretschmar, R. Grigutsch, 2007 : 2). La musique de type « électro » est présente dans 67 % des soirées organisées par des professionnels et des événements en clubs à Berlin : ils sont 44 % à déclarer qu'ils ciblent les touristes. Le club Berghain a, d'ailleurs, été élu meilleur club du monde par le magazine en ligne de

référence DJmag[197] (« Top100DJs », 2009), le Watergate occupait la huitième place ; ils sont classés 13e et 68e en 2015 (en comparaison, le Rex Club à Paris était classé 37e en 2009 et 65e en 2015)[198]. Plus globalement, il existe aujourd'hui des agences de voyage spécialisées, telles que « esayjetsetter.com » ; la partie « vie nocturne » des guides de voyage est aussi incontournable qu'à la fin du XIXe siècle, mais elle est centrée sur les lieux du type clubs ; des régions de l'Europe de l'Est (côte bulgare) ou des cités (Mykonos) se sont ultraspécialisées dans une sous-culture festive.

Mais ces événements à diverses échelles sont souvent imprévisibles et le contenu dépend des possibilités de la ville d'accueil. Ceci complique largement la programmation et l'organisation de l'ordre urbain pour l'action publique. La pratique touristique de la ville a comme effet l'augmentation de la diversité de la population présente (les touristes important des cultures spatiales différentes) et la hausse du prix du foncier, ce qui résulte en des formes d'évitement pour les habitants qui se replient sur des lieux marchands et privatifs et en un sentiment d'insécurité de certaines zones touristiques. Dans le quartier de Kreuzberg, à Berlin, le nombre d'hôtels a doublé entre 2010 et 2015. Au niveau de l'activité commerciale, les épiceries, les restaurants rapides, etc., sont peu à peu remplacés par des cafés gourmets ou des magasins étiquetés « bio ». Le prix du foncier a subi une hausse de plus de 10 % depuis 2012. Après la réunification de l'Allemagne, les prix de l'immobilier avaient fortement chuté (entre 1995 et 2010), contrairement au reste de l'Europe. Or, la démographie stagnait avec un effondrement de la promotion immobilière en Allemagne, ce qui a favorisé l'installation de nombreux clubs le long de la Spree (processus accentué par les avantages concurrentiels offerts par la ville dès 2004). Le mouvement inverse s'est opéré dans les grandes villes allemandes depuis 2010, avec 10 à 15 % de hausse. Par ailleurs, une importante communauté turque s'était installée depuis les années 1960 du côté de Kreuzberg ; ils y sont 150.000 aujourd'hui sur 1.050.000 habitants (quand Paris en compte plus de deux millions : la ville de Berlin est deux fois moins dense en population résidente que Paris).

Mais, en raison de la flambée du prix des loyers et du foncier, la communauté turque est encouragée à vivre en banlieue : le bail à la relocation a subi une hausse en 2011, du fait de l'arrivée d'étudiants et de jeunes couples (les logements sociaux ont été vendus après la réunification à des investisseurs privés). Par contre, le prix du mètre carré reste inférieur à 2.000 euros, soit un des plus bas d'Europe. En comparaison, le prix du mètre carré à Paris est supérieur à 8.000 euros. Le pouvoir d'achat immobilier (salaire moyen par rapport au prix du mètre carré) y est environ 4,4 fois supérieur à celui des Parisiens. Cela, outre la qualité de vie, amène des étrangers à investir à Berlin et à s'y installer, notamment des artistes, dont certains des informateurs interrogés qui y vivent encore ou y sont restés quelques mois, même un an. Les populations défavorisées sont donc repoussées vers la

197 < http://djmag.com/top100dj?year=2009>.

198 Cette chute peut s'expliquer, en partie, par la modification dans la constitution du classement, où 160.000 lecteurs ont pris part au vote ; or, le Berghain a une politique d'accès restrictive, il s'adresse à un public spécialisé dans la musique électronique et pointue.

périphérie, même si les jeunes y résistent, ce qui crée un décalage entre une société de consommation (des touristes) et une société du manque, à la source de violences.

La mise à l'agenda politique des enjeux de la vie nocturne parisienne

Pour être portés sur l'agenda politique, les enjeux de la vie nocturne parisienne se doivent d'être requalifiés pour rentrer dans le champ de la compétence municipale et correspondre aux positions idéologiques du pouvoir en place, socialiste dans le cas parisien. De même, l'inscription sur l'agenda politique doit être rendue légitime aux yeux des électeurs. Ainsi, c'est autour de la thématique du « vivre ensemble » (opérer une médiation efficace entre les associations de riverains du réseau « Vivre Paris ! » et les collectifs d'exploitants) et de la démocratisation de l'accès aux nuits urbaines que l'enjeu principal s'est porté. Le « vivre ensemble » (thématique de B. Delanoë, reprise par A. Hidalgo) consiste, selon la Mairie de Paris, en la capacité à accepter la différence des autres et à être dans l'altérité, à faire respecter les valeurs de la République où chaque membre doit se sentir légitime et être rendu légitime en tant que participant à la République. D'ailleurs, l'objectif affiché des États généraux de la nuit à Paris est d'« *organiser le "vivre ensemble" harmonieusement* » (Mairie de Paris, M. Peninou, 2010 : 4). Cette notion de « vivre ensemble » consiste en une théorie du « lien social » comprenant :

> « *la totalité et la nature des relations qui unissent les membres d'une collectivité. Cette expression témoigne tant de la volonté de vivre en société que de l'ambition de redonner une place aux individus désocialisés, ainsi que de la détermination d'œuvrer pour une société plus inclusive* » (F. Carvajal Sanchez, 2012 : 62).

C'est à partir d'une déliaison sociale, entre des collectifs, que cette nécessité et ce mot d'ordre réapparaissent dans le champ politique de la Mairie de Paris. Or, selon l'« analogie guerrière » (F. Carvajal Sanchez, 2012) consistant à considérer l'être humain en tant qu'être égoïste, l'ordre urbain et le lien social sont permis et assurés par le pouvoir des institutions et des autorités qui imposent des règles contraignantes, amenant à mériter protection et assistance. Il s'agit d'une forme d'habileté politique que d'agir au nom de ce mot d'ordre relevant, pourtant, d'un droit universel devant être assuré. La meilleure application politique de ce mot d'ordre revient à encourager la participation des citoyens au processus démocratique. En analysant les dispositifs participatifs (tels que les États généraux de la nuit), cela permet de comprendre l'effectivité ou non de la volonté d'un « vivre ensemble ».

Le vœu déposé par I. Brossat (président du Groupe communiste au Conseil de Paris) a été adopté pour permettre l'organisation des États généraux de la nuit à Paris en 2010[199]. Mao Peninou (alors adjoint au Maire, chargé de la qualité des services publics municipaux, de

[199] Ce dispositif ayant pris place avant le début de la thèse de doctorat, il ne m'a pas été possible de l'observer en direct.

l'accueil des usagers et du Bureau des temps de 2009 à 2013) reprend les rênes des débats sur la vie nocturne en ouvrant les États généraux, qui se veulent démocratiques, mobilisateurs et ouverts. Or, il a été soutenu par Jean-Bernard Bros (en charge du Tourisme) et Christophe Girard (en charge de la Culture, à l'origine des « Nuits Blanches »), soit une intention officieuse du rayonnement parisien sous-jacent à ce dispositif de participation publique.

Les États généraux de la fête à Rennes (2005) et les États généraux de la nuit à Genève (2011) n'ont pas été organisés par le politique. La municipalité a soutenu financièrement la tenue de ces débats, mais ce sont les acteurs de la nuit qui en sont les initiateurs. À Paris, les États généraux ont été organisés par l'échelon municipal (Mairie de Paris) et régional (région Ile-de-France et Préfecture de Police). Les « invités » (questionnant le sens d'un dispositif participatif) ont été, en premier lieu, les professionnels de la vie nocturne (le CSCAD, Sneg & Co, le réseau des Musiques Actuelles à Paris, le PRODISS, Technopol, « Nuits Vives », le collectif « Cultures Bar-Bars »). Selon G. Pourbaix (AP1), les associations de riverains ont dû forcer la porte pour y participer, soit la présence de « Vivre le Marais », « les riverains de la Butte aux Cailles », « Accomplir », « Monts 14 », « Amis de la Butte aux Cailles » et « Robins du marais ».

De fait, les États généraux ont accueilli seulement 1.000 participants, dont de nombreux élus, membres d'associations de riverains ou conseillers de quartiers et acteurs économiques de la vie nocturne. Neuf ateliers ont eu lieu l'après-midi et deux, la nuit, autour du commerce de nuit, des mobilités, des discriminations, de la tranquillité publique, de la promotion de la vie nocturne, de la prévention des conduites à risque, de la recherche de nouveaux espaces de loisir, des conditions de vie des travailleurs nocturnes, des phénomènes d'insécurité et d'inégalités et de deux tentatives de prospectives. Aucune information n'a pu être trouvée sur le coût de ces États généraux, hormis le fait d'une dépense annuelle estimée entre 250.000 et 300.000 euros pour le sujet de la nuit (Mairie de Paris, 2015). En s'emparant de ce dispositif, le politique a pu mieux saisir les enjeux de la nuit urbaine de par les diverses études menées : APUR (« La nuit à Paris, état des lieux et tendances 2000-2010 »), LH2 (« Enquête sur le travail de soir et de nuit en Ile-de-France : profil, satisfaction et attentes des travailleurs »), ARISTAT (« Synthèse de l'étude sur le travail de nuit à Paris »), IFOP (« Pratiques et perception des nuits parisiennes par les franciliens de 18 à 40 ans »). De même, il a pu recueillir la parole citoyenne via les débats, le forum interactif (« La nuit porte-t-elle conseil ? ») et le questionnaire des Conseils de quartiers. Enfin, ceci lui a permis de trouver des solutions innovantes, de manière participative, pour mieux légitimer ses décisions législatives et pratiques.

3. Les solutions politico-administratives et leur mise en œuvre

Le noctambulisme – devenu un enjeu politique – constitue un problème public à traiter. Ainsi, des solutions politico-administratives sont mises en œuvres. Deux objectifs antagonistes mais faisant référence au droit du citoyen entrent en conflit : la nuit comme temps du repos et la fête comme pratique pleinement culturelle. Il s'agit d'opérer un travail d'équilibriste pour essayer de faire fonctionner ensemble ces visions pouvant être *a priori* contradictoires. Les autorités publiques se positionnent en médiateur et régulateur des activités nocturnes. Il s'agit de comprendre comment les pouvoirs publics ont retraduit cette problématique via le mot d'ordre du « vivre ensemble », tout en exprimant la nécessité de se positionner dans la compétition pour l'attractivité métropolitaine. Ce chapitre revient sur le processus de prise de décision, une décision nécessairement coercitive et possédant un caractère dramatique, qui fixe la manière dont l'action s'effectue. La coercition a alors à voir avec la mise en place d'un cadre cognitif, normatif, institutionnel et juridique. Il est intéressant de décrypter les éventuels décalages entre les intentions et objectifs initiaux, par rapport aux compétences mobilisées et conditions d'application, soit un écart entre la prise de décision et sa mise en œuvre.

3.1. Les solutions politico-administratives cadrant le noctambulisme, un principe de précaution

Les conclusions et suites concrètes des États généraux de la nuit

Les conclusions faisant suite aux États généraux de la nuit à Paris sont multiples et relatives, globalement à : la nécessité d'une meilleure information sur les potentiels de la vie nocturne parisienne ; l'instauration d'un dialogue et d'une coopération entre les acteurs liés à la vie nocturne ; le manque de savoirs/connaissances sur la nuit urbaine et ses usages/usagers ; la nécessité de solutions pratiques pour gérer les nuisances et l'insécurité ; la nécessité d'un projet politique et d'un projet urbain à long terme (d'une vision globale). Les pouvoirs publics sont ainsi passés d'un principe d'attention à un principe de précaution concernant le noctambulisme. Au départ, les souffrances citoyennes entendues ont encouragé à la mise en place d'un certain nombre de décisions (souvent répressives) pour y remédier. Cependant, à la vue de l'inefficacité de ces dernières, les États généraux ont laissé une place centrale aux chercheurs avant la prise de décision, d'où le principe de précaution. Le modèle de la décision mis en place est alors celui d'une rationalité limitée et incrémentale. Le débat a dépassé le cadre politique, les médias s'en sont emparés et la demande en est, à la suite, la mise en place de solutions

politico-administratives décidées démocratiquement. Quant aux élus locaux, ils souhaitent voir s'engranger une réflexion nationale sur le sujet.

À la clôture des États généraux, la Ville de Paris s'est engagée à prendre ses responsabilités. Certaines mesures et orientations politiques sont envisagées, tel que l'indique M. Peninou (adjoint au Maire de Paris, chargé de la qualité des services publics municipaux, de l'accueil des usagers et du Bureau des Temps), via l'élément central du « vivre ensemble ». En pratique, les décisions prises à l'échelon municipal sont relatives à[200] :

- La prévention des incivilités, la résolution de « petits » conflits entre usagers de l'espace public et une veille technique (propreté, etc.), avec la mise en place, dès 2012, des correspondants de nuit (une à deux équipes de 3-4 agents) sillonnant des secteurs prédéfinis. Ceci a permis de soulever la question de la fermeture nocturne des sanisettes ;
- La médiation des nuisances (sonores) relatives aux activités festives avec :
  - six commissions d'arrondissements composées d'élus, de membres de commissariats, d'associations de riverains et d'organisations de professionnels de la nuit, testées dès 2012 en tant que plateforme de dialogue pour trouver des solutions concrètes (notamment la signature de chartes) ;
  - le dispositif des « Pierrots de la Nuit » qui fait suite aux expérimentations menées à Barcelone, Tarragone ou Vienne. Des équipes d'artistes et de médiateurs sillonnent les rues parisiennes à l'affût des nuisances sonores ;
- L'objectivation des nuisances sonores et la mise en place de réglementations. En pratique, « BruitParif » a mené des études dans deux quartiers (XI^e^ et XIII^e^ arrondissements), articulées avec l'expérimentation de communication « Baisser d'un ton » dans le XI^e^ arrondissement. Des subventions sont proposées aux exploitants pour soutenir les projets d'insonorisation. Également, une nouvelle réglementation des terrasses (votée par le Conseil de Paris en mars 2011) rend illégaux les attroupements devant les bars n'ayant pas de terrasse ;
- L'amélioration des mobilités nocturnes. En pratique, les horaires du PAM sont étendus, le forfait de stationnement nocturne est réduit de moitié dans six parkings, le dispositif de voitures en libre-service (Autolib') est mis en place, douze lignes de Noctiliens sont renforcées (intensification du réseau, amélioration de la fréquence, ajout d'arrêts, augmentation des volumes des bus) ;

[200] La connaissance des mesures prévues et effectives est rendue possible par la publication en ligne des comités de suivi des États généraux de la nuit. Composés d'élus, d'acteurs de la nuit, d'associations de riverains, ils sont des espaces de dialogue organisés par la Mairie de Paris et permettant la médiation entre les divers acteurs.

- La prévention des « conduites à risque » relatives à la prise de substances psychoactives et aux comportements sexuels. En pratique, le programme de prévention « FêtezClairs » (présent en boîte de nuit) est prolongé dans les bars volontaires et un *chill-out*[201] est mis en place dans des espaces publics ciblés. Également, l'ouverture en nocturne de centres d'animation est testée depuis octobre 2011. Il s'agit de proposer un lieu d'accueil pour les jeunes (16-25 ans) du quartier qui fonctionne sur le mode du « foyer », en alternant des animations et des temps libres à raison de deux soirées par semaine (centres d'animations Curial du XIX^{e} arrondissement, Poterne des Peupliers du XIII^{e} arrondissement et la Maison des Ensemble du XII^{e} arrondissement) ;
- L'enrichissement de l'information sur les potentiels de la vie nocturne parisienne. En pratique, des campagnes d'information sont mises en place (« Paris Night Life », « Paris magique ») via des parcours nocturnes et pour lutter contre les discriminations autour du droit de sortir (et de l'accessibilité aux lieux : cartes et labels) ; l'espace de la « Gaîté lyrique » est ouvert la nuit comme lieu destiné aux arts numériques ; de nouveaux espaces de culture sont ouverts (tels que le « 104 » ou le « Petit Bain ») ; l'ouverture des parcs, jardins publics et squares, en nocturne, est testée ; un site électronique d'information sur les événements nocturnes à Paris a été mis en place ; des expositions sont proposées en nocturne par les musées municipaux lors de leurs rétrospectives ; une semaine dédiée à la musique live et au *clubbing* est organisée dans plus de soixante lieux de diffusion (les « Nuits capitales »), ainsi que des rencontres-débats coproduites par « Nuit Vives », « Le Map » et « Technopol » ; le dispositif de piétonisation éphémère de la voirie (« Paris respire ») est envisagé en nocturne mais non rendu effectif.

À un niveau plus global, d'autres mesures sont envisagées. La charte des lieux musicaux a été signée en 2004 entre la Région Ile-de-France, la Sacem et les représentants des lieux musicaux pour engager une médiation autour des conflits de voisinage ; un plan de lutte contre le bruit a été adopté par le Conseil de Paris en 2006 (avant les États généraux). Également, S. Mazetier (vice-présidente à l'Assemblé nationale du groupe Socialiste, radical et citoyen) a effectué une proposition de loi visant à la réussite de l'urbanité de jour comme de nuit. Cette proposition souligne la spécificité nocturne avec un intérêt pour une culture du dialogue, la médiation et les « bonnes pratiques ». Le projet de texte « Je suis un fêtard citoyen » est en cours, ainsi qu'une nouvelle Charte des noctambules citoyens.

Donc, la mise en œuvre concrète des décisions a été impulsée par les autorités publiques (la Préfecture de Police à Paris) et les régulateurs (la municipalité, puis, l'État) ; ils en sont

[201] Les *chill-out* sont des espaces mobiles d'information et de prévention sur les risques liés aux prises de susbtances psychoactives présents dans l'espace public (Bastille, Quai François Mauriac, Oberkampf et Grands Boulevards). Ils sont menés par les associations « Le Kiosque Infos Sida et Toxicomanie » et « Techno + » de 21 heures à 5 heures. Ce sont également des espaces d'assistance en cas de blessures ou d'ivresse, via la présence de médecins.

les principaux financeurs. Les professionnels de la nuit participent, parfois, au financement et cogèrent une partie des dispositifs. Les associations (culturelles, etc.) et les professionnels de la santé, du social et de la sécurité sont ceux présents sur le terrain.
La mise en œuvre des décisions se veut être sous une forme innovante, oscillant entre une application par les services administratifs dédiés et la délégation à des associations, professionnels et organisations. Il s'agit de formes de cogestion, de partenariats entre la Ville, les experts/professionnels et les citoyens. Les instruments utilisés sont des instruments matériels (textes, projets de loi, chartes), financiers (subventions) et symboliques (discours d'entrée et de clôture aux États généraux, campagnes d'information). Il convient cependant de noter que les États généraux n'ont pas attiré la population concernée des sortants, soit une des limites[202]. De la sorte, les solutions proposées vont dans le sens des deux acteurs collectifs en conflit (exploitants et associations de riverains), en apportant satisfaction aux enjeux soulevés par ces collectifs. La Mairie, se positionnant en tant que médiateur, tente de répondre également à ses propres enjeux d'image et de compétitivité par rapport aux enjeux inter-métropolitains. Les solutions proposées correspondent à la fois à des enjeux de prévention et de sécurité, dans un objectif de bien-être (les « bonnes manières » de faire la fête) et de cohabitation, dans un objectif de « bien vivre ensemble ». Cela revient à impulser un comportement d'autrui, sans tenir compte de ses propres désirs et de son rapport à l'altérité. Ainsi, la mise en œuvre concrète peut être remise en question : en quoi favorise-t-elle un groupe social ? L'approche « bottom-up » ne rend-elle pas la mise en œuvre concrète faible et relative à de grands principes, à des aspirations générales ?

Les évolutions du système de programmation des mobilités nocturnes à Paris

Lors des États généraux de la nuit à Paris (2010), un atelier « Mobilités nocturnes » a été mis en place. Les objectifs affichés relatifs à cet atelier correspondaient à : la valorisation de l'offre de transports la nuit, une amélioration de la liaison Paris-Région parisienne, la prise en compte des usages et la facilitation des déplacements. Les thèmes discutés ont majoritairement portés sur les transports en commun et l'idée de la prolongation et du renforcement du service des transports en commun en fin de semaine, afin de s'adapter aux usages festifs. Les propositions relatives correspondent à la création de deux lignes supplémentaires de Noctilien, la prolongation du service de transport pour les Parisiens en situation de handicap et à mobilité réduite (PAM 75) de minuit à 02 heures, la prolongation d'une heure du service du métro et RER. Également, sont envisagés : une meilleure gestion de l'attente intermodale ; une amélioration de la sécurité dans les transports en commun nocturnes (propositions de la présence de médiateurs et d'agents de sécurité dans les pôles de Noctilien et dans les métros et d'un travail sur les ambiances) ; un confort amélioré des déplacements nocturnes (proposition d'un plan de piétonisation

[202] Ce qui est développé dans la suite du propos.

« Paris respire » la nuit) et une meilleure visibilité des Noctiliens (proposition de la mise en place d'un bus mobile pour informer sur les possibilités de transports nocturnes). De plus, le développement des taxis nocturnes est favorisé (proposition de la création de nouvelles licences de taxi pour le soir et la nuit), ainsi que d'autres formes de mobilité individuelle (propositions du développement du service de voitures en libre-service Autolib', de la réduction du coût du stationnement, de la distribution d'éthylotests, de l'information sur les formes de covoiturage). Concernant l'extension du service de métro/RER, des négociations ont lieu depuis de nombreuses années entre la Mairie de Paris (dont la Maire, A. Hidalgo[203], qui a exprimé cette volonté dans sa campagne municipale) et l'autorité compétente (le Stif, qui est en cours d'évaluation de cette proposition). Alors que les conseillers municipaux chargés de la nuit[204] évoquent la question des transports en tant qu'essentielle à la nuit, ils notent quelques restrictions techniques (l'absence de double tronçon des lignes ferrées à Paris et une durée d'entretien plus longue par rapport à d'autres villes ayant un service continu), économiques (relatives au salariat nocturne du fait de la régie) et institutionnelles (relatives à la non-compétence de la Mairie sur ce sujet).

Néanmoins, aucune proposition concernant le déplacement à pied n'est effectuée ou discutée. Ce mode semble laissé pour compte. Seule une intervenante, lors des États généraux, a livré un appel à la prise en compte de la marche (rapidement oublié) :

> « *Il serait intéressant de réfléchir à développer la marche comme un vrai réseau. Et concernant la marche de nuit, je formule le vœu que la marche de nuit, qui fait peur à un certain nombre de personnes, soit développée, rendue conviviale et amène.* […] *On imagine un système de sentiers urbains aménagés qui seraient repérables et éclairés, et ça c'est pas seulement le traitement du transport, c'est vraiment un travail sur la ville* » (Mairie de Paris, 2010 : 39).

Les réflexions actuelles sur le schéma directeur du « plan piéton »[205] parisien peuvent y remédier. Cependant, sa construction est plutôt adaptée à un fonctionnement diurne que nocturne. Or, pour illustration, la Ville de Montréal (S. Tremblay, 2013) a renouvelé son éclairage urbain dans le Vieux-Montréal (60 % du plan éclairage réalisé entre 1996 et 2005) afin d'assurer la sécurité des usagers, d'améliorer l'attrait nocturne de l'arrondissement et d'améliorer le développement économique par un accroissement de la fréquence nocturne. Il s'agit d'un plan d'éclairage nocturne où des points de repères temporels et spatiaux d'envergure sont créés, où les cheminements piétons sont rendus confortables et sécurisants par un ajustement aux marcheurs et où l'expérience esthétique est renouvelée ; au lieu d'un éclairage fonctionnaliste.

---

[203] Élue à la Mairie de Paris pour la mandature 2014-2020.

[204] Notamment F. Hocquard (AP7, conseiller délégué auprès du Premier Adjoint, chargé des questions relatives à la « nuit », durant la mandature 2014-2020) et P. Ducloux (AP8, chargé de toutes les questions relatives à la qualité des services publics municipaux, à l'accueil des usagers et au bureau des temps, durant la mandature 2008-2014), deux acteurs interrogés dans le cadre de cette recherche.

[205] La dénomination étant encore incertaine du fait de sa mise en place en cours de l'année 2016, le « plan piéton » semblant davantage s'orienter vers une stratégie d'orientation sur les usages et aménagements des voiries piétonnes.

Le dispositif des « Pierrots de la nuit », un enjeu de communication ?

Le dispositif des « Pierrots de la nuit » est un dispositif de médiation mis en place suite aux États généraux de la nuit, le dispositif « phare » ayant fait l'objet d'une large communication dans les médias. Leur objectif est d'agir sur le comportement des sortants en prônant une « bonne manière » de faire la fête pouvant concilier le besoin de repos des résidents à proximité et une qualité de vie festive à Paris. Or, lors d'une entrevue avec I. Thomas[206] (directrice des Pierrots de la nuit entre 2011 et 2014, ayant développé la structure), elle affirme que les Pierrots de la nuit ne vont pas demander aux fêtards de ne pas faire de bruit dans les rues durant les premiers week-ends de beau temps du fait de la longue période morose de l'hiver précédant.

Le dispositif (Figure 56) a été fondé par le Réseau des Musiques Actuelles de Paris (comprenant 52 salles de concerts et producteurs) et la Chambre Syndicale des Cabarets Artistiques et Discothèques (comprenant 700 structures de spectacles vivants ; restaurants, bars ; discothèques). Ce sont donc des professionnels de la nuit qui, sous l'impulsion de Mao Peninou (adjoint au Maire de Paris), permettent à la Ville de mettre en place cette action. Le dispositif est géré et développé par l'Association de Médiation pour un Usage Optimal de la Nuit (A.M.U.O.N), qui s'occupe exclusivement du dispositif des « Pierrots de la nuit » (versant nocturne de leurs activités) et d'un accompagnement des exploitants pour gérer les nuisances sonores (versant diurne). Les brigades d'intervention Artistique Nocturne – ayant pour message : « *Restons éveillés sans réveiller* » - sont composées de :

- Deux artistes de rue : sélectionnés par l'A.M.U.O.N, ils effectuent des performances silencieuses suite à deux jours de formation (ils étaient 37 artistes en 2012) ;
- Un médiateur de rue : formés par le Centre de Médiation et de Formation à la Médiation, ils suivent les artistes pour renseigner et sensibiliser les fêtards, ainsi que prévenir les conflits liés aux nuisances sonores. En journée, ils sont chargés de la sensibilisation auprès des exploitants et de la distribution d'outils de communication (sous-bocks, affiches, etc.) (ils étaient 10 médiateurs en 2012, chacun ayant en charge un secteur défini).

La Préfecture de Police est un partenaire institutionnel avec la Spré et la SACEM. Elle apporte son expertise et sa connaissance des quartiers sensibles, en retour, une réunion de bilan du dispositif a lieu tous les trois mois avec elle. La Société Pour la Rémunération Équitable collecte la rémunération pour les artistes-interprètes et les producteurs, redistribuée pour des actions d'intérêt général. Dans le cadre de ses missions de soutien à la création, à la diffusion et à la formation, la SACEM est partenaire des Pierrots de la Nuit.

Les partenaires projets sont « Nuit-Vive », le « SNEG & Co », « Fêtez Clairs » et « Paris Nightlife ». « Nuit-Vive » coordonne les acteurs de la vie culturelle et festive pour mieux faire reconnaître le travail et l'utilité sociale, économique et culturelle des acteurs de la vie

[206] Entrevue réalisée en 2013 dans le cadre du projet d'une mission d'évaluation du dispositif.

festive. Le « SNEG & Co » soutient les entreprises s'adressant à la clientèle gay ou gay-friendly. « Fêtez Clairs » aide les professionnels de la fête à prévenir et gérer au mieux les conduites à risques (communication et formation des médiateurs). « Paris Nightlife » s'adresse aux 30 millions de touristes de Paris qui désirent découvrir la nuit parisienne, il développe une démarche citoyenne par les recommandations du Guide du Parfait Parisien. De nouveaux partenaires sont envisagés comptant parmi eux l'ADAMI, la SACD, la Fondation RATP, la Fondation Kronenbourg…

Les missions peuvent être réparties, selon le bilan d'activités (2015), en quatre dimensions :

- L'accompagnement des gérants d'établissement pour lutter contre les nuisances sonores liées à leur activité :
  - 258 établissements signalés, 321 établissements rencontrés pour les informer sur la réglementation, 152 établissements accompagnés individuellement pour les conseiller, 86 interventions de nuit ;
  - 50.000 sous-bocks, 33.000 flyers, 15.000 éco-cendriers, 2.250 affiches distribués ;
  - 14 parcours créés dans 10 arrondissements parisiens, fréquentés entre 21h-22h et 01h-02h.
- La participation à la création d'une politique de la vie nocturne :
  - Participation au maintien et à la création de chartes locales ;
  - Participation aux groupes de travail du Conseil de la nuit et à la conception d'une politique de communication envers les fêtards ;
  - Organisation des « Rencontres Européennes de la Vie Nocturne #2 » pour créer une culture commune de gestion de la vie nocturne.
- La contribution à la résolution des conflits locaux :
  - Présentation du dispositif aux résidents et recueil des plaintes ;
  - Suivi et accompagnement de la résolution de conflits locaux entre résidents et exploitants.
- La sensibilisation des sortants sur leurs pratiques festives et l'encouragement à ne pas stagner dans la rue :
  - Distribution d'outils de sensibilisation ;
  - Réalisation d'une cartographie des établissements ouverts après 02h ;
  - Répétition des parcours pour permettre la mémorisation du message ;
  - Participation aux événements d'envergure.

Pour réaliser l'ensemble de ces missions, ce dispositif a un coût évalué entre 275.000 euros (2015) et 333.000 euros (2014). La direction opérationnelle de l'A.M.U.O.N. est, de fait, portée sur la culture du résultat pour obtenir des financements et tenter de légitimer les subventions publiques (à hauteur de 43-50 %). Cela s'effectue par des évaluations internes du dispositif des « Pierrots de la nuit » ; ainsi que par la demande d'une évaluation externe d'un chercheur, notant que si les résultats ne vont pas dans le sens

d'une réussite du dispositif, ils sont mis au placard[207]. Les partenariats et mécénats financent un tiers du dispositif. Cependant, les dépenses majoritaires concernent la masse salariale (70-80 %) ; la communication (2 %) et les autres charges liées aux frais de gestion, impôts, etc. (17 %) n'étant qu'une partie moindre du budget. Pour autant, les salaires ne sont pas conséquents : la coordinatrice du Pôle Médiation, par exemple, reçoit un salaire proche du SMIC en étant qualifiée d'un Master 2 ; les médiateurs sont peu nombreux et en contrats partiels, nécessitant un double emploi ; le graphisme des outils de sensibilisation est effectué par de jeunes connaissances qui acceptent une moindre rémunération ; etc.

Face à ces éléments, la question se pose (et est posée par divers acteurs de la politique nocturne : associations de riverains, représentations d'usagers, etc.) de l'efficacité du dispositif face aux conflits liés aux nuisances sonores. La critique n'est pas tant relative au versant diurne (plutôt méconnu finalement des autres acteurs, hormis des sortants qui notent la présence des affiches, etc.) que relative au versant nocturne (le dispositif le plus commenté, les Pierrots étant qualifiés de « clowns » et le financement par la Fondation Kronenbourg étant perçu comme contradictoire avec leur objectif de départ). Effectivement, les répercussions sur le comportement des sortants semblent difficiles à mesurer, tant les dispositifs s'entrecroisent et les médias de masse s'emparent du sujet de manière tronquée. La création des « Pierrots de la nuit » est la base du dispositif, l'artistique étant le cœur de leur action, avec une grande diversité (mime, danse, clown, théâtre, chant, etc.) et des performances de qualité (pour certaines devenant des spectacles indépendants). Ce dispositif reste pourtant plutôt modeste et promulgue une norme du silence, ce qui est contradictoire – dans les termes – avec la fête au sens bachique. Ainsi, il semble que ce soit plutôt la norme de la convivialité qui soit promue, dans des lieux et tranches horaires circonscrits. Cependant, l'A.M.U.O.N. semble opérer un tournant, accentuant le cœur de son activité vers la médiation diurne et directe des conflits entre exploitants et résidents de proximité, jouant également l'interface entre les exploitants et les pouvoirs publics. Ces activités sortent de leur champ initial pour recouper celui des syndicats professionnels et d'autres types d'acteurs, pour autant, ils peuvent sans doute atteindre les établissements non-syndiqués, considérés comme les responsables des maux de la nuit (tels que les fêtards gros consommateurs, donc, les absents du dialogue).

[207] Ce que m'a explicitement affirmé I. Thomas (2013), lors d'une entrevue pour un projet de mission d'évaluation du dispositif, m'ayant amené à refuser la mission.

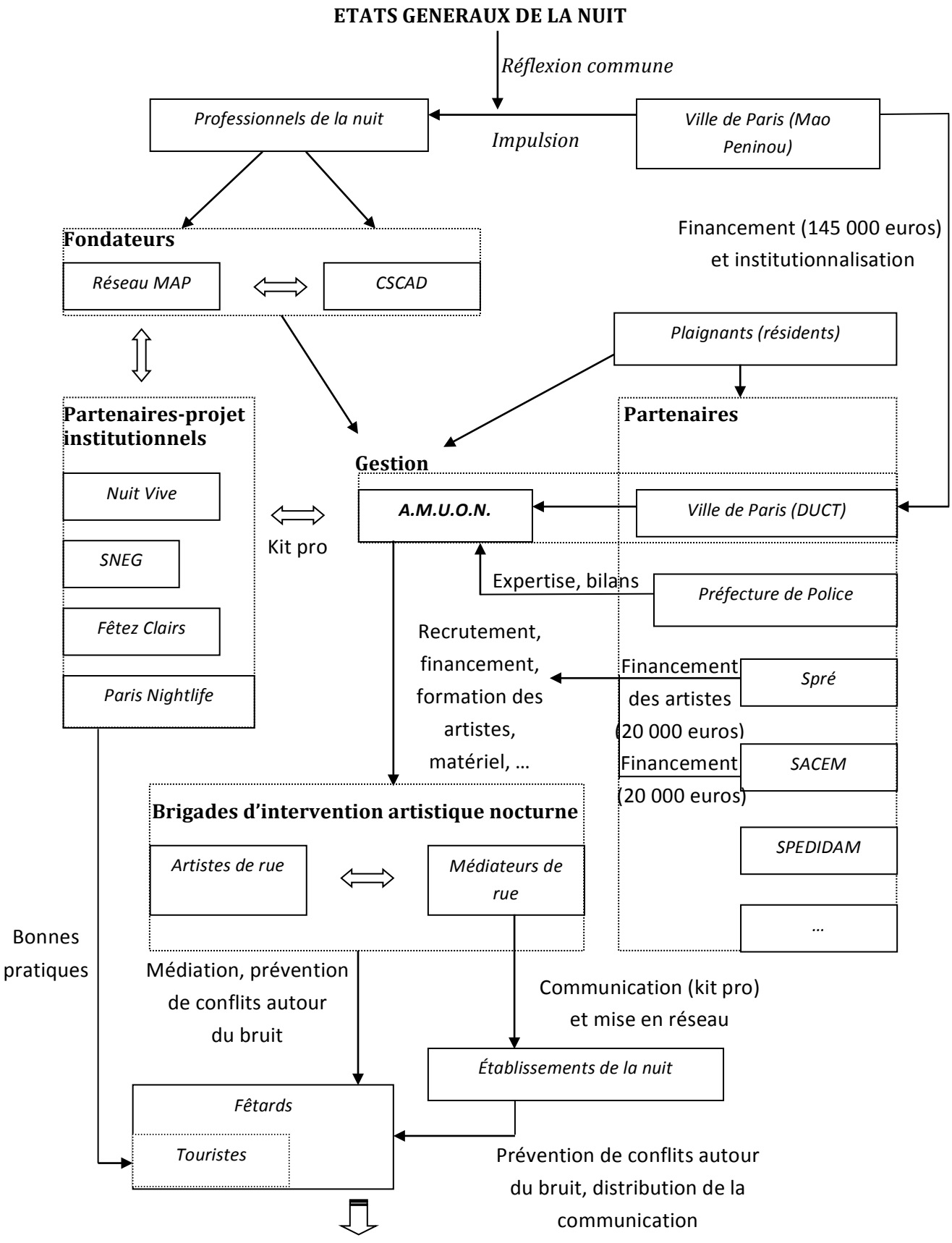

Figure 56 : «Le dispositif des « Pierrots de la nuit », un système d'acteurs complexe », 2014, source : auteur

L'évaluation à court-terme des solutions politico-administratives

Les dispositifs mis en place ne font pas l'unanimité et ne correspondent pas aux attentes issues des États généraux de la nuit.

Le dispositif des « Pierrots de la nuit » est le plus visible, mais il fait l'objet de nombreuses controverses. Il est évalué par les bénévoles y participant à chaque fin d'intervention, puis, par les établissements et, en dernier lieu, par les riverains. Un acteur des « Pierrots de la nuit » estime que « *Ça marche plutôt bien, les gens sont surpris et curieux* »[208]. Cependant, ce dispositif est plutôt modeste (il est encore en phase d'expérimentation donc touche peu de quartiers) et promulgue la norme du silence, contradictoire avec la fête. En effet, E. Labbé (initiateur de la pétition de 2009) juge cette mesure « infantilisante » et trop modeste ; il s'est retiré du suivi des États généraux. Le dispositif peut devenir bruyant (d'où son ambiguïté) car les artistes sont applaudis à la fin de leur mise en scène ; ils ne sont présents que trois fois par semaine, de 23 heures à 3 heures et délivrent un message pouvant entrer en contradiction avec les valeurs de la fête (A. Defrance, 2012).

Concernant les *chill-out*, l'évaluation effectuée par la municipalité montre une forte satisfaction du dispositif pour les résidents à proximité et le public de ce dispositif. Entre 200 et 350 personnes se présentent en soirée (l'âge moyen étant de 25 ans, la moitié ayant entre 18 et 25 ans), une vingtaine de professionnels et de bénévoles sont mobilisés les soirs de mise en œuvre et 1.500 supports de prévention sont diffusés par soirée (dont la thématique « sexualité » en représente la moitié). Ainsi, la municipalité envisage de créer un mobilier spécifique, telle une balise identifiable, semblable à un container.

Le dispositif des commissions a été peu saisi, ce qui encourage M. Peninou à développer l'information et la sensibilisation autour de leur existence. E. Labbé a un avis négatif sur ce dispositif dont il trouve la mise en œuvre « *pas forcément régulière et coordonnée* ». En fait, la problématique sous-jacente est celle de la fermeture administrative prononcée par la Préfecture de Police. Le gérant du Rex (B. Blanckaert) juge les fermetures administratives comme le « fait du prince », ce qui freine le développement commercial. Ainsi, S. Mazetier souligne qu'il faudrait différencier les autorisations provisoires d'ouverture (régulées par la Préfecture de Police) et la fermeture de nuit. Les professionnels souhaitent une procédure de conciliation préalable. Néanmoins, P. Lellouche – député Les Républicains – pense que la répression est nécessaire pour assurer la coexistence entre commerçants et riverains.

À propos du financement de l'insonorisation des lieux de diffusion musicale, la municipalité et la Région prévoient d'en subventionner une partie. Cependant, les syndicats professionnels indiquent que ce sont les résidents qui financeront cette mesure, via l'impôt. Ils proposent une différenciation par établissement, en fonction de ceux qui ont des prix prohibitifs et les autres. Les premiers doivent assumer les investissements et

[208] KLEIBER, M-A (2011), « Les nuits, dans quel état ? ». *Le JDD*, Paris, 20 novembre, interview d'un acteur de 24 ans.

s'engager contractuellement à baisser leurs tarifs pour bénéficier de subventions. En effet, la « Mécanique ondulatoire » (bar de la scène rock parisienne) a dû déposer le bilan, en 2012, du fait de coûts d'insonorisation trop importants et de poursuites judiciaires pour nuisances sonores. Ainsi, rares sont les arrondissements où la médiation entre professionnels et associations de riverains a été efficace sur la question du bruit. De plus, M. Peninou note que la distribution des aides n'est pas objective du fait de la complexité parisienne. Ceci, ajouté aux problématiques de fermetures administratives, à la difficulté d'obtenir une licence IV et des crédits, fait qu'une poignée d'individus s'est accaparée la nuit parisienne, ce qui peut conduire à une forme de standardisation de la programmation nocturne. Une autre solution envisagée par la municipalité est d'implanter des établissements dans des zones moins peuplées. Cependant, les professionnels pensent qu'y organiser un événement est difficile. L'avis des sortants n'est pas pris en compte sur la localisation des lieux festifs.

Concernant la charte visant à lutter contre les discriminations à l'entrée des établissements, il ne semble pas qu'elle soit applicable pour l'association « Paris nous appartient » (AP2). Cette association demande des garanties de sanctions significatives pour faire évoluer les mœurs des gérants. D'ailleurs, elle indique qu'une législation supplémentaire n'est pas nécessaire, contrairement à la communication sur la législation existante mais non efficiente.

La nouvelle réglementation pour les terrasses ne semble pas appliquée. Le Réseau « Vivre Paris ! » a recensé 121 terrasses non-réglementaires, mais, la municipalité n'a pas réagi. Il semble que les commerçants aient un certain poids sur la prise de décision des municipalités d'arrondissements : refus de l'implantation du dispositif « BuitParif » pour des commerçants du XIII^{e} arrondissement, boissons alcoolisées servies dans la rue malgré les arrêtés préfectoraux, etc. M. Peninou refuse de condamner ces pratiques devenues des habitudes pour les bars.

Par conséquent, deux ans après les États généraux, l'évaluation des actions mises en œuvre a pu être effectuée pour les dispositifs phares proposés par les municipalités, tels que les *chill-out*. Cependant, ce sont les dispositifs les plus visibles et l'évaluation en est surtout quantitative (nombre de visiteurs, de flyers distribués, etc.), liée à la satisfaction des usagers. De la sorte, nous ne pouvons pas savoir si ces dispositifs résolvent les conflits entre professionnels de la nuit et associations de riverains – à la base des États généraux. Ajoutons que l'administration française – à l'origine de ces évaluations – manque d'autonomie : l'exercice d'un pouvoir politique est nécessaire pour engager l'administration à l'évaluation et cette dernière risque de mettre en cause directement le décideur. Ainsi, les dispositifs semblent trop modestes, insuffisants, pas toujours identifiables et mal adaptés à certains contextes, ce qui amène de nombreuses ambiguïtés : le dispositif « Pierrots de la nuit » qui prône le silence et est bruyant, la réglementation des terrasses d'établissements qui n'est pas appliquée, etc. Un besoin de différenciation et de qualification se fait ressentir, ainsi que la nécessité d'une vision globale à l'échelle de la

Ville. Les mesures prises semblent trop dérisoires. Tous soulignent l'effort des municipalités ayant pris ces problèmes sociaux à bras le corps, mais, beaucoup sont déçus des résultats réels. Donc, l'efficacité en est surtout communicationnelle et symbolique, relative au mandat municipal et à des pratiques en vogue telle que la concertation locale. Une observation effectuée lors d'un Comité de suivi des États généraux de la nuit à Paris permet de soulever des éléments en débat (ORP1, le jeudi 19/12/2013, 18h30-21h20, Paris – Hôtel de Ville)[209].

3.2. Le « tournant Hidalgo » : de la médiation à la régulation

A. Hidalgo, élue à la Mairie de Paris pour la mandature 2014-2020, suit les développements impulsés par son prédécesseur B. Delanoë, dont elle était l'adjointe. Son programme s'inscrit dans la continuité d'une ligne politique socialiste, orienté par le mot d'ordre du « vivre ensemble ». La question nocturne lui est importante du fait de la montée en puissance des enjeux politiques liés et, sans doute, par sa mobilisation au sein du Bureau des temps. A. Hidalgo a, dès sa campagne aux municipales, porté cet enjeu dans la sphère politique. Pour se positionner sur ce sujet, sa principale concurrente (N. Kosciusko Morizet, parti des Républicains) a effectué une opération de communication en faisant une tournée de lieux de la vie nocturne parisienne, à scooter, accompagnée d'un des acteurs de la vie nocturne. Pour la poursuite de la construction d'une politique de la vie nocturne, ces élections ont constitué un véritable enjeu. Il s'agit sans doute de la première élection municipale d'envergure portant la thématique nocturne à un tel niveau d'importance.
D'ailleurs, les acteurs politiques ayant participé à la construction d'une politique de la vie nocturne se retrouvent dans son équipe : I. Brossat est adjoint à la Maire de Paris chargé de toutes les questions relatives au logement et à l'hébergement d'urgence et M. Peninou est adjoint chargé de toutes les questions relatives à la propreté, à l'assainissement, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil de Paris. Le premier adjoint à la Maire de Paris chargé de toutes les questions relatives à la culture, au patrimoine, aux métiers d'art, aux entreprises culturelles, à la "nuit" et aux relations avec les arrondissements est B. Julliard. Il s'agit d'une petite révolution où la « nuit » est affiliée à un adjoint qui amène, dans le même temps, à mettre un terme au Bureau des temps. F. Hocquard (AP7) devient le conseiller délégué chargé des questions relatives à la nuit. Dans leur feuille de route, ils ont reçu le souhait d'une amélioration de la Nuit Blanche vers l'attention aux enfants, la valorisation des œuvres existantes de la ville et une démarche davantage participative, tout en l'élargissant aux villes partenaires. Plus spécifiquement, concernant la nuit, le souhait de A. Hidalgo est le suivant :

[209] Il est consultable en annexe n° 3.2.

> « *La nuit à Paris fera l'objet d'une attention particulière. La dynamique issue des États généraux de la nuit doit être poursuivie afin de créer les conditions d'une nuit vivante et respectueuse de chacun, qui participe au rayonnement de Paris à l'international. Je souhaite que la concertation avec l'ensemble des acteurs soit structurée autour d'un Conseil de la Nuit, qui aura vocation à se réunir deux fois par an avec une première réunion avant l'été 2014. Je tiens également à la mise en place d'un élu référent à la Nuit dans chaque arrondissement, chargé de piloter les médiations locales. Afin de construire un "mieux vivre ensemble" la nuit, vous vous attacherez à amplifier au cours des trois prochaines années les programmes de médiation en coordination étroite avec la DPP sur les dispositifs des Correspondants de Nuit et des Pierrots de la Nuit. Vous travaillerez également avec le STIF et la RATP sur des hypothèses d'extension des horaires du métro et de renforcement des Noctiliens. Vous identifierez des modalités renouvelées de soutien à des événements nocturnes et expérimenterez l'ouverture de nuit de certains parcs et équipements publics. Je serai par ailleurs sensible au soutien de toutes les initiatives de lutte contre les discriminations à l'entrée des lieux festifs* ».

Ce besoin d'entrée en politique était visible dès le 12 novembre 2013, avec l'élection d'un « Maire de la nuit » à Paris. Faisant suite à un mouvement impulsé dans d'autres villes telles que Toulouse, Amsterdam ou Nantes, ainsi qu'au développement du Grand Conseil de la Nuit à Genève (suite aux États généraux de la nuit de 2011), il s'agit d'occuper une fonction non-institutionnelle[210], permettant de replacer la vie nocturne et festive à Paris au cœur du débat public. De fait, ces élections ont été organisées au sein des établissements de convivialité et festifs (42 établissements), avec une participation de 2.189 votants pour le second tour (le premier tour s'étant déroulé sur le réseau social Facebook). E. Labbé, à l'origine de la pétition « Quand la nuit meurt en silence », est celui qui a impulsé cette initiative. Le candidat « Clément Léon R. » (AP3, un chroniqueur et organisateur de soirées âgé de 32 ans) est élu avec 31.34 % des votes, avec une campagne pastichant celle de F. Hollande. Lors de la campagne municipale, il a posé quinze questions aux candidats. Les réponses de A. Hidalgo sont proches de la feuille de route proposée, Clément Léon R. lui a donc adressé une lettre ouverte au lendemain de son élection. La vision de A. Hidalgo lui semble éloignée de sa propre vision, donc, d'une connaissance fine de la complexité des nuits parisiennes.

De leur côté, les associations de riverains du réseau « Vivre Paris ! » ont posé huit questions aux candidats aux municipales de Paris :

> « *Le Réseau "Vivre Paris !" invite donc les candidat(e)s à répondre par un simple et limpide "oui" ou "non", à 8 questions phare, pour permettre aux électeurs de se faire leur opinion.*

[210] Le « Maire de la nuit » n'occupe pas administrativement une fonction de maire et l'élection ne s'est pas déroulée selon la réglementation en vigueur. Il permet simplement de noter la nécessité de la prise en compte de la temporalité nocturne par les autorités urbaines, en mettant au cœur de cette activité informelle un individu identifiable qui s'occupe à plein temps de ces problématiques.

1- Vous engagez-vous à défendre le respect de la réglementation sur le bruit, dans tous les quartiers, et donc y compris dans ceux comportant une concentration de bars ou autres établissements de loisirs ?

2- Êtes-vous favorable aux arrêtés préfectoraux interdisant la vente et la consommation d'alcool sur la voie publique hors cas d'exploitation d'une terrasse autorisée par la Ville ?

3- Acceptez-vous de considérer les exploitants des bars et autres établissements de loisirs comme devant répondre des tapages de leurs clients stationnant sur la voie publique et devant leurs établissements, aussi bien assis en terrasse que debout ?

4- Vous engagez-vous à faire sanctionner toute sorte de tapages par des refus ou retraits d'autorisation de terrasse ainsi qu'à demander à la Préfecture l'abaissement de l'horaire d'ouverture (fermeture imposée avant l'heure légale de 02 H 00 / suppression des autorisations de nuit) ?

5- Vous engagez-vous à faire réaliser, sur une période probante, des enregistrements automatiques par des tiers de confiance et à admettre que leurs résultats soient rendus publics et servent de preuve vis-à-vis de la Ville, lorsque les nuisances dénoncées par les associations de riverains sont niées par les commerçants et que les constatations d'agents assermentés font défaut ?

6- Vous engagez-vous à exiger de la Préfecture une action efficace contre les tapages, même dans les cas où des phénomènes d'insécurité ne sont pas encore advenus, puisque la Ville finance ladite Préfecture pour assurer la tranquillité du voisinage ?

7- Vous engagez-vous à actionner les agents des différentes directions de la Ville aptes à faire constater les nuisances, ainsi qu'à augmenter les moyens des correspondants de nuit en nombre et en amplitude horaire d'activité ?

8 – Vous engagez-vous à utiliser la SEMAEST pour lutter contre la mono-activité de l'alcool, qui détruit la vie de certains quartiers (ville morte et rideaux de fer baissés pendant la journée, chaos et insécurité en soirée et la nuit) dès lors qu'avec cette société, la Ville dispose d'un instrument pour favoriser la diversité commerciale et vivifier le lien social ?

Réponse attendue à : contact@vivre-paris.fr ».

Il ne s'agit pas tant de questions que d'une requête, auprès de chaque candidat, pour porter leurs propres revendications, tant la formulation n'est pas neutre. Le Réseau « Vivre Paris ! » ne semble pas avoir reçu de réponses, le débat étant biaisé d'avance. Néanmoins, ces initiatives permettent de noter comment l'élection municipale à Paris cristallise les conflits autour des enjeux politiques soulevés précédemment. Un changement d'équipe peut signifier un changement de ligne politique face à la vie nocturne et, surtout, une modification du jeu d'acteurs en place. Chaque collectif impliqué ayant compris cet enjeu, il s'est mobilisé pour se faire entendre et conserver sa place aux côtés des autorités urbaines.

La mise en place du Conseil de la nuit parisien

Suite à la désignation d'un élu chargé de la nuit dans chaque arrondissement, F. Hocquard (AP7) a suivi sa feuille de route en mettant en place le Conseil de la nuit parisien en décembre 2014. Il fait suite aux Comités de suivi des États généraux de la nuit, tout en se voulant être dans le renouveau. Certains élus évoquent ce conseil comme de seconds États généraux de la nuit.

Mis en place par la Mairie de Paris, le Conseil de la nuit parisien a vocation – selon A. Hidalgo[211] - à mettre en place une politique publique de la vie nocturne qui soit élaborée de manière collégiale. Il s'agit de mettre en place des solutions concrètes, les premiers États généraux étant requalifiés en phase de diagnostic et les premiers dispositifs, en expérimentations. Ces solutions doivent porter sur le travail nocturne (déplacements, services, sécurité), la fête (trouver d'autres territoires tels que les voies sur berges et pacifier les quartiers devenant festifs) et son corollaire (le sommeil), l'attractivité nocturne parisienne (via des événements tels que les Nuits Blanches). Il s'agit de promouvoir une logique transversale sur plusieurs dimensions :

- La transversalité des politiques publiques où la Maire de Paris tente d'articuler les autres projets avec celui d'une vie nocturne attractive (projet urbain de requalification des voies sur berges, etc.) ;
- La transversalité des directions parisiennes, la question nocturne concernant à la fois la sécurité, la jeunesse, l'aménagement urbain, etc., ainsi que divers territoires administratifs parisiens ;
- La transversalité des acteurs en collégialité : collectifs d'exploitants, Préfectures et associations (de riverains et de prévention), la Maire assurant le rôle de médiatrice.

La vision démocratique impulsée est celle du dépassement de la controverse collective (ville trop festive/ville morte) et des contradictions individuelles, ainsi que des étiquettes liées aux fonctions représentatives de chaque partie prenante, pour inventer collectivement un modèle de vie nocturne parisienne. Ce modèle ne se veut pas figé mais tel un processus, sans cesse renouvelé, nécessitant une collégialité durable. Il ne s'agit donc pas de nier le rôle du conflit dans le processus démocratique, mais, d'une reconnaissance de celui-ci, du « *caractère irréductible du conflit des identités* », sans pour autant renoncer à la possibilité de dépasser le conflit. Tel que le note L. Blondiaux :

> « *Les dispositifs contemporains de participation et de délibération sont toujours le lieu d'une tension entre la recherche d'un consensus et l'expression d'une critique, qui pourra prendre d'autant plus facilement appui sur les principes dont la procédure se réclame que les règles du jeu seront claires et défendues par une autorité indépendante. Le caractère démocratique de ces nouvelles institutions de*

[211] Lors du discours d'ouverture tenu le 09 décembre 2014.

> *la démocratie tient précisément à l'impossibilité que l'une de ces logiques puisse l'emporter sur l'autre* » (L. Blondiaux, 2008 : 146).

L'organisation institutionnalisée du débat public est, dans le cadre du Conseil de la nuit (tel que celui des autres arènes publiques de discussion précédentes), très solennelle. La participation s'effectue sur invitation, suite à une demande auprès de F. Hocquard (AP7) – une autorisation que j'ai pu obtenir après m'être entretenu avec ce dernier[212]. Cela nécessite une connaissance de la mise en place de ce Conseil, relayée en priorité aux acteurs concernés, à savoir les acteurs étant partie prenante des débats précédents. L'ouverture est protocolaire, de même que la prise de parole à l'interne, les règles du jeu étant celles de l'institution en charge du dispositif et qui accueille le public, soit une forte dimension symbolique.

Après une ouverture de A. Hidalgo, ce sont ses adjoints chargés de la nuit qui ont pris la parole - B. Julliard puis F. Hocquard qui soutiennent le discours de A. Hidalgo. Le premier a rappelé que la vie festive parisienne se portait bien et qu'il n'y avait pas de dérégulation en soi. B. Julliard a thématisé les sujets abordés en cette instance (fête, culture, sécurité, santé, discriminations), tout en tenant un discours contradictoire : « *le premier axe consiste à discuter de tous les sujets* » ; il en est de même pour les acteurs concernés, oubliant de citer les principaux : les usagers, les sortants. Le second, F. Hocquard, a accentué le trait sur l'intérêt pour la Mairie d'une telle politique publique : « *nous devons aussi travailler ce sujet, à savoir comment la ville peut-elle mieux valoriser sa nuit au niveau de l'attractivité internationale, par rapport à d'autres capitales européennes qui, de ce point de vue-là, rayonnent sur les questions nocturnes* » ; ainsi que sur les thématiques proposées au débat (incivilités, alcoolisation massive, espaces nocturnes, festifs ou culturels, propreté, transports). Puis, le tour de parole est donné aux Préfectures, montant également sur l'estrade face au public-spectateur. Les soins portés par la Mairie de Paris, au niveau de ses relations avec les Préfectures, s'expliquent par la nécessité de travailler en collaboration (crédits, ressources et dispositifs apportés par les Préfectures), d'impulser une dimension régulatrice, de ne pas froisser cette instance qui mettra en place le nouveau contrat parisien de prévention et de sécurité et d'avancer progressivement vers un élargissement des pouvoirs municipaux à Paris (des compétences en matière de tranquillité publique attribuées jusque-là à la Préfecture de police et des ressources humaines supplémentaires). Le sous-préfet affirme donc son soutien, notamment pour des missions de répression (envers les exploitants non-réglementaires et sur la voie publique), de médiation et de prévention. La Préfecture de région affirme son soutien financier et intellectuel, autour de cinq outils : le bien-être avec le dispositif « FêtezClairs », la lutte contre les violences faites aux femmes, la lutte contre les discriminations, le respect du droit du travail de nuit, l'inscription de la politique de vie nocturne parisienne dans une réflexion métropolitaine. Cette dernière dimension, souvent oubliée malgré un discours

[212] Il en était de même pour les Comités de suivis aux États généraux de la nuit, où l'entrevue avec P. Ducloux (AP8) (alors en charge du Bureau des Temps) m'a permis un accès à ces instances.

sous-jacent qui note un certain intérêt pour, est réaffirmée en conclusion par B. Julliard et F. Hocquard. Mais, ce qui devait constituer le cœur de cette première réunion – le temps laissé au public pour dialoguer - fut assez écourté. De fait, chaque acteur (associations de prévention, associations de riverains, adjoints référents à la nuit, syndicats de professionnels, syndicats nationaux, associations relatives aux femmes et au genre) a affirmé son soutien au Conseil de la nuit parisien, tout en exprimant sa principale attente en fonction de ses propres intérêts. Pour autant, le sortant, ciblé par cette politique publique, est absent de ces instances de dialogue. Il est considéré tel un jeune fêtard, qui est vulnérable (d'où les dispositifs de prévention sanitaire). La conclusion de la Préfecture de région livre une image assez partagée de cette figure du fêtard vulnérable, représenté comme une catégorie homogène par ces acteurs mais, de fait, méconnue :

> « *Comme vous, je suis certaine que si nous nourrissons les jeunes, si nous leur donnons de nouvelles façons de comprendre et de réinventer le monde qui est le leur, par le biais, entre autres, des nouvelles expressions artistiques et des arts numériques, ils auront moins envie d'oublier ce monde et cette réalité en usant de l'alcool, de la drogue ou de la violence* ».

Logiquement, les solutions vont vers une médiation entre exploitants et résidents, une répression des formes de violence des usagers et la prévention sanitaire du fêtard vulnérable.

T. Charlois (AP13) a été désigné chef de projet pour la politique de la Nuit à la Démocratie des Usagers, des Citoyens et des Territoires à la Mairie de Paris, afin de gérer le Conseil de la nuit. Cet acteur a un profil intéressant pour la fiche de poste, du fait qu'il soit un acteur clé du monde de la nuit (fondateur de l'association TechnoPlus suite aux raves parties pratiquées et à la diffusion de l'ecstasy), un connaisseur des problématiques de prévention en milieu festif (chef de projet « FêtezClairs »), ayant développé de nombreux réseaux au niveau européen (chef de projet de « Basics Network », chef de projet européen « Rezolat » et au sein du Forum Européen pour la Sécurité Urbaine, consultant pour les politiques européennes en matière de drogues, président du réseau Party+ et du réseau NewNet). Ainsi, il est lié à l'action publique sans en prendre pleinement part, ne se reconnaissant pas en tant que politicien. Son rôle de coordination des groupes de travail et d'articulation entre les acteurs en concertation pour une politique publique de la vie nocturne, lui sied du fait d'une personnalité directe et amicale. Il lui est ainsi difficile de suivre les directives coercitives en termes de communication politique, ne correspondant pas à l'idée qu'il se fait du service public.

Le Conseil de la nuit est composé de cinq collèges prédéfinis par la Mairie de Paris :

- Le collège des institutions composé des élus et techniciens, de la Préfecture de police, du Conseil régional, des Conseils généraux, de la Préfecture de région, des communes limitrophes ;
- Le collège des associations : de riverains, de prévention, de médiation, étudiantes, etc. ;

- Le collège des organisations professionnelles : des établissements, organisateurs de soirées, syndicats de travailleurs, organisations patronales ;
- Le collège des organismes spécialisés : RATP, Stif, SACEM, ADAMI, Apur, BruitParif, FFSU, Tempo Territorial, etc. ;
- Le collège des personnalités qualifiées : acteurs des soirées parisiennes, artistes, chercheurs, etc.

L'Assemblée plénière rassemble ces acteurs deux fois par an, afin de croiser les avancées effectuées dans chaque groupe thématique. Les sept groupes thématiques (nouveaux espaces pour les nuits, prévention des conduites à risques, discriminations, mobilités nocturnes, tranquillité publique et médiation, commerces et travail, information et promotion de la vie nocturne) permettent de prendre des décisions pour la mise en place de solutions concrètes. Les membres sont inscrits suite à une demande auprès du chef de projet et les solutions sont proposées au Comité de pilotage. Ce Comité, présidé par F. Hocquard (AP7), valide et met en œuvre les actions proposées, tout en organisant la cohérence entre elles.

Le groupe thématique relatif à la « tranquillité publique »[213] est celui qui condense les principales problématiques, à la base de la mise en place d'une politique publique de la vie nocturne. Ainsi, l'objectif général rédigé dans la fiche-action est : « *Promouvoir le "vivre ensemble la nuit" à Paris afin de concilier les usages festifs de la nuit avec le besoin de sommeil et la tranquillité des riverains* ». Il constitue la véritable sphère de débats, voire de conflits, entre les divers acteurs concernés, pour des solutions se voulant préventives et répressives relatives aux : exploitants et personnels des débits de boissons (formation et information pour lutter contre les nuisances liées à leurs activités), usagers et clients (sensibilisation sur les nuisances relatives à leurs usages et interventions préventives), résidents (développer des commissions de concertation locales et des rencontres).

[213] Il s'agit également du groupe principal pour lequel j'ai pu être un observateur des avancées.

Le fonctionnement proposé par la Mairie de Paris est le suivant (Figure 57) :

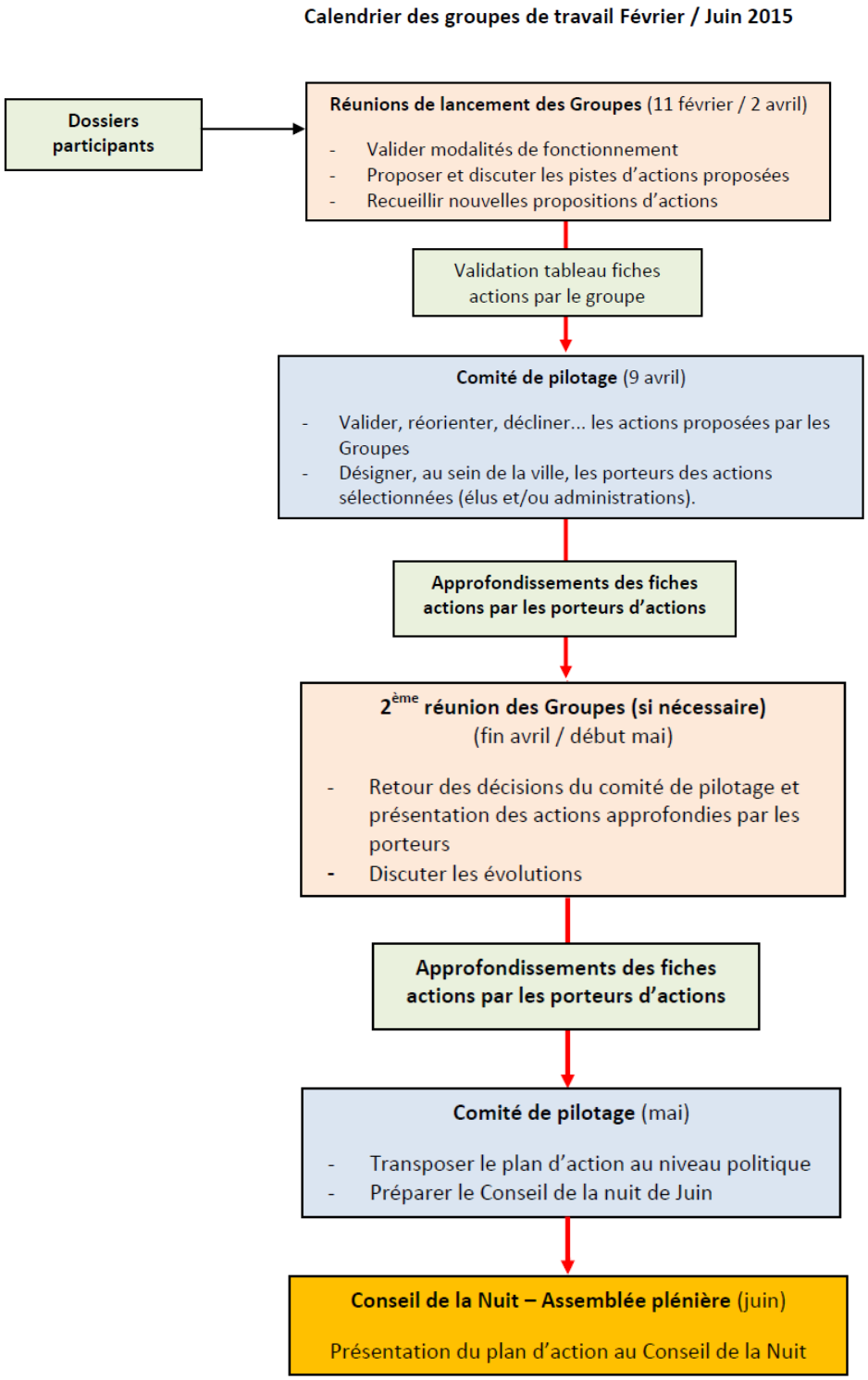

Figure 57 : «Le calendrier des groupes de travail », 2015, source : Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires

Les actions se rapportant au groupe « Tranquillité publique » sont les suivantes (Figure 58) :

Actions	Actions détaillées	Responsable et partenaires	Calendrier	Statut
5.1. Coordonner et renforcer les actions d'information et de **formation des exploitants** et de leurs équipes ainsi que la valorisation, la diffusion et la mise en œuvre des bonnes pratiques	1. **Formation** : Voir action transversale 0.3.			
	2. Aider les exploitants des débits de boisson à obtenir de prêts permettant **d'investir** dans des aménagements **d'isolation acoustique**	VP CR	Moyen terme	Réflexion
	3. Aider les exploitants des débits de boisson à mutualiser le **recrutement du personnel** destiné à encadrer la clientèle : portiers, chuteurs. (Lien actions transversale 0.3.)	VP	Moyen terme	Réflexion
5.2. Rencontrer les **usagers de la nuit** sur l'espace public afin de les **sensibiliser sur les nuisances** et effectuer les rappels à la règle	1. **Communication** : Voir action transversale 0.4.			
	2. Adapter les **pratiques d'intervention** à l'évolution des enjeux locaux : 2015 : Actions sur Oberkampf, Bastille, Canal Saint Martin 2015 : Evaluation /adaptation Pierrots de la Nuit (action transversale 0.8.)	VP MA PP ASS	Court terme	En cours
	3. Renforcer et rendre visible les messages de la ville, les **arrêtés** et les **sanctions** : 2015 : Communication Canal St Martin 2015 : Saisie par VP du Gouv[t] sur verbalisation	VP MA PP	Court terme	En cours
5.3. Assurer à l'ensemble des intervenants une **connaissance partagée des problématiques** de la nuit	Voir action transversale 0.2. Formation des intervenants			
5.4. Soutenir le développement de **commissions de concertation** locales à la prise en compte des problématiques liés aux usages de la nuit	1. Animer le réseau des **Elus référents Nuit** des arrondissements : échange bonnes pratiques, valorisation chartes locales, etc.	VP MA	Moyen terme	En cours
	2. Mettre en place un dispositif de **mesure du bruit**	VP MA PP ASS	Court terme	Réflexion
	3. Développer une méthodologie permettant de **favoriser les signalements** au niveau des Mairies d'arrondissement / relier les signalements reçus par les MA, les directions de la Ville et les commissariats	VP MA PP	Court terme	Elaboration Expé dans le 10ème
5.5. Organiser des **rencontres entre la PP, la VP, les syndicats** des débits de boissons et les **riverains**	Organisation de réunions Echange d'informations sur les actions mises en œuvre par les différents services concernés	PP VP OP, ASS	Court terme	Elaboration

Figure 58 : «Tableau de synthèse des actions partagées – G5 Tranquillité publique », 2015, source : Conseil de la nuit

Elles sont articulées à des actions transversales entre les groupes (Figure 59) :

G0. ACTIONS TRANSVERSALES				
0.2. Renforcer la **présence humaine** dans l'espace public la nuit	1. **Recruter** des médiateurs, préventeurs, agents de sécurité, etc. via le service civique et le bénévolat : Définir rôles et porteurs, programmes de formation, zones prioritaires, etc.	VP PRIF ASS	Moyen terme	Etat des lieux
	2. Organiser des séances de **formation croisée** permettant aux intervenants (prévention, médiation, ordre public) l'acquisition de connaissances et de pratiques (échange d'expertise entre les intervenants, culture commune d'intervention) ▪ Diagnostic des besoins et des champs d'expertise ▪ Mise en œuvre des sessions de formation	VP PP PRIF ASS	Court terme	Etat des lieux
0.3. Mutualiser les actions **d'information** et de **formation des professionnels de la fête**pour une meilleure qualification concernant la gestion des conduites à risques, des nuisances sonores, des discriminations, etc.	**1. Développer l'offre de formation** ▪ Faire un état des lieux des dispositifs existants	VP OP	Court terme	En cours
	▪ Concevoir plan de formation transversal	VP OP, ASS	Court terme	Réflexion
	▪ Négocier avec les OPCA et le CR pour financement plan de formation transversal	VP CR, OP, OPCA	Court terme	Réflexion
	▪ Mise en œuvre des formations	OP, ASS	Moyen terme	Réflexion
	2. Organiser des **séances plénières** de sensibilisation des exploitants	PP, VP	Court terme	Réflexion
	3. Utiliser les organisations professionnelles et autres acteurs (Pierrots de la Nuit) pour diffuser l'information auprès de leurs adhérents. Editer un guide recensant les responsabilités d'un gérant d'ERP/débits de boissons.	VP OP, ASS	Court terme	Elaboration
0.4. Mener des **campagnes de communication vers les usagers de la nuit** en lien avec la gestion les conduites à risques, incivilités, discriminations, etc.	**Donner la parole aux fêtards** via représentation dans le Conseil de la Nuit (élection ?), CPJ, enquêtes (Mme la Maire j'ai une idée ?) et/ou focus groupes pour comprendre leurs besoins, le sens qu'ils donnent à leurs comportements, l'acceptabilité des messages	VP PP, PRIF ASS	Court terme	Réflexion
	Concevoir des campagnes de communication cohérentes et transversales	VP	Court terme	Réflexion
	Mettre en œuvre les campagnes ▪ **2015 :** Campagne BingeDrinking ▪ **2015 :** flyers « que faire après 2 h ? » des Pierrots de la Nuit pour lutter contre le phénomène des publics circulant à l'heure de fermeture des établissements. ▪ Réadapter campagne Paris la Nuit sans Discrimination	VP PP, PRIF, ASS	Court terme	Elaboration
0.8. **Evaluer** les actions et dispositifs	Evaluation /adaptation Pierrots de la Nuit	VP	Court terme	Réalisé
	Evaluation programme Fêtez Clairs	VP PRIF	Court terme	Elaboration

Figure 59 : «Tableau de synthèse des actions partagées – Actions transversales », 2015, source : Conseil de la nuit

Se pose alors des questions sur le processus critique ayant amené à la formulation de telles actions, notamment à destination des usagers, fêtards, sortants. Comment les acteurs en négociation entrent-ils dans le débat ? Quels sont les régimes de justification employés ? En quoi ce processus - qualifié de démocratie participative – peut-il être remis en cause ?

4. Acteurs en débat, entre argumentation et justification

Le noctambulisme est devenu un enjeu politique collectif par la constitution de groupes de représentants des professionnels du monde de la nuit et des citoyens. Ce problème social est devenu public par son caractère général (pluralité d'acteurs) et le rôle de l'État. Il s'agit d'une émergence captée du problème car une forme d'imposition du récit de ces acteurs est visible. Le récit est construit de manière continue et vise la responsabilité d'acteurs publics. En effet, en cas de désagrément physique, les résidents se plaignent auprès des autorités publiques qui ont deux façons de régler les litiges selon H. S. Becker[214] :

> « *Soit on réduit la gêne occasionnée aux plaignants, en faisant insonoriser un local utilisé* […] *soit on indemnise d'une manière ou d'une autres les personnes lésées* » (H. S. Becker, 2006 : 190).

L'État influence, selon l'auteur, la production en défendant ses intérêts (*Ibid.* : 192). Ces intérêts sont : l'ordre public, le rayonnement culturel et le prestige international. Si l'État estime qu'une activité sert ses intérêts, il la soutient (tels que les événements urbains festifs institutionnalisés). Donc, l'État limite les marges de manœuvre des usagers, il définit l'indésirable et le légitime. Comment construire un équilibre entre des aspirations contradictoires, entre la tranquillité publique, l'attractivité culturelle et la citadinité nocturne ?

Pour répondre à ce questionnement, le chapitre se base sur l'analyse de quinze entretiens semi-directifs et du discours de douze acteurs-clés obtenu via des échanges informels. Ce sont des acteurs contribuant, directement ou non, à la mise en place d'une politique publique de la vie nocturne. Il s'agit de représentants d'associations de riverains, de représentants d'usagers (des sortants), de représentants d'exploitants (syndicats professionnels, etc.), de représentants institutionnels (adjoints à la Mairie centrale, à une Mairie d'arrondissement, Préfecture de Police, etc.) et de représentants d'associations de prévention et de médiation, à Paris et à Madrid[215].

[214] L'auteur évoque des nuisances relatives aux activités artistiques, mais l'analyse peut être transposée.
[215] Le détail et la description des acteurs interrogés est en annexe méthodologie n° 2.

4.1. Entre prévention situationnelle et répression, les définitions de l'ordre urbain

Les travaux d'auteurs tels que M. Froment-Meurice et A. Fleury (2014) mettent en avant la hiérarchisation des valeurs d'usage de l'espace public opérée par la Mairie de Paris. Des activités telles que consommer, s'amuser et se cultiver seraient promues[216], face à celles d'habiter et de travailler dans l'espace public. La Ville de Paris met alors en place des dispositifs pour impulser des normes comportementales[217], valorisant l'embellissement des espaces publics face à leurs usages marqués par une appropriation effective et matérielle. Selon les auteurs, il s'agit d'un processus de « pacification » ou de « domestication » des espaces publics face aux conflits potentiels émergeant par la coprésence d'usagers hétérogènes.

Les dispositifs mis en place par les autorités publiques visent les dites « nuisances » ou « incivilités », notamment par des plaintes de riverains avoisinant ces usages. Il s'agit d'une production de légitimité de l'utilisation des espaces publics, régulée par des mesures réglementaires, techniques ou sociales, relatives à la « prévention situationnelle ». Ce concept est relatif à la théorie des opportunités, selon B. Benbouzid (2010). Il est apparu dans le domaine de la criminologie en Grande-Bretagne à la fin des années 1970, avec le postulat selon lequel « *il est plus opportun de s'intéresser à l'événement (la situation du passage à l'acte du délinquant) qu'aux phénomènes de criminalité (les conditions sociales de son apparition)* » (B. Benbouzid, 2010 : 1). Cela a conduit à intégrer la sécurité dans la conception et l'aménagement des espaces urbains, afin de prévenir les « *victimisations par une dissuasion physique, en façonnant un cadre de vie non propice aux actes délictueux* » (*Ibid.* : 2). Or, il peut s'accompagner d'un urbanisme répressif qui définit les comportements et usages désirables et rejette l'indésirable. La mise en œuvre de la « prévention situationnelle » varie en fonction des acteurs en débat, d'où l'intérêt de porter un regard sur leurs formes de justification.

La gestion des incivilités : la question de la propreté

Assurer la tranquillité publique est une compétence relative à la Préfecture de police de Paris, une compétence récemment concédée à la Mairie de Paris. Les « agents de la Ville de Paris chargés d'un service de police » sont juridiquement chargés de la gestion des nuisances sonores, des épanchements d'urine, des espaces verts, de l'occupation de la voie publique, des terrasses et étalages, etc. Ainsi, concernant les dites « incivilités », la Mairie de Paris tente d'impulser des normes comportementales, via des campagnes de

[216] Il me semble que ces activités soient promues seulement et seulement si elles se déroulent dans les espaces et temporalités programmés pour.

[217] Les auteurs prennent l'exemple des bancs publics transformés afin de signifier qu'il n'est pas possible de s'allonger car, officieusement, les usagers ne doivent pas s'allonger. Cela rend l'occupation prolongée des bancs publics par des sans-abris comme indésirable.

communication, puis, par la verbalisation, tel que pour les jets de mégots dans la voie publique qui n'étaient pas verbalisés jusqu'à la prise en compte de leur importance par la municipalité. La carte postale suivante (Figure 60) fait partie d'une communication publique portant sur les épanchements d'urine verbalisés à 35 euros. Il s'agit de cibler principalement le public masculin se soulageant sur le trottoir, contre un mur ou une porte cochère, laissant des odeurs et une trace visible après son passage. De fait, les « incivilités » nocturnes et festives - définies comme telles par les autorités publiques - font l'objet d'une prévention puis d'une répression.

Figure 60 : «Pour un individu soulagé combien de dégoûtés ? », 2013, source : Mairie de Paris

Ces incivilités, pour l'ensemble des acteurs interrogés, sont principalement dues aux usagers, aux sortants. Ces derniers feraient preuve de manque de « civilité » ou de « civisme », du fait qu'ils ne résident pas à proximité des lieux de sortie. Ainsi, les résidents de proximité se plaignent de ce type de nuisances (tels les vomissements en cours de soirée), surtout quand elles sont répétées. Le Président de la "Asociación de Vecinos de Chueca" (AM1) note que ses membres tentent de récupérer l'information auprès des résidents de proximité pour la transmettre aux responsables politiques, et inversement. Il s'agit d'un véritable travail de lobbying où les questions de propreté importent. Il articule – tel qu'un journaliste pour le périodique « SomosChueca » (AM4) - les questions de saleté

nocturne au *botellón*, indiquant le problème de civisme et de sur-fréquentation des centres-villes. Le vice-président de l'Association de riverains « Accomplir » et membre du bureau du Réseau « Vivre Paris ! » (AP1) effectue une même causalité entre festivité et saleté. Bien qu'il nuance son propos en notant son attrait pour la fête, il pointe les débordements extrêmes par manque de « savoir-faire » la fête. Cela lui semble être également une question de respect, de civisme et d'éducation. D'ailleurs, son réseau a publicisé sur Internet un Tumblr regroupant des photographies de déchets – suite aux festivités le long du Canal Saint-Martin – avec des commentaires ironiques. L'association de prévention « FêtezClairs » indique, suite à un diagnostic de terrain au Canal Saint-Martin, que l'alcoolisation massive ou les faits de violences ne sont pas problématiques, contrairement aux incivilités (déchets, urine, etc.), notamment durant la saison chaude. Bien que le directeur exécutif du Sneg & Co (AP11) estime qu'un commerce produit une activité donc de la nuisance, il articule également les problématiques de saleté au civisme. À l'inverse, le Président des Cafés, bars, brasseries – SYNHORCAT (AP12) montre, par expérience, que la mise en place d'une rue commerçante peut améliorer la qualité d'un territoire et éviter qu'il devienne une « pissotière ». Le « Maire de la nuit » officieux (AP3) prend aussi en considération les détritus liés au snacking de soirée et aux gobelets distribués à la sortie des bars, les problématiques d'urine, etc., tout en imputant le fait à des sortants extérieurs au quartier (tant au niveau résidentiel que de la place sociale) et faisant preuve d'incivilité, d'irrespect. Les acteurs institutionnels ont conscience du problème de la visibilité de la saleté. Ainsi, l'adjoint au Maire du XIX^{e} arrondissement de Paris, chargé des questions relatives à la propreté (AP6) indique que des espaces tels que le Bassin de la Villette sont particulièrement surveillés, ainsi que – de manière générale - le ramassage des bacs à ordures ménagères. Son objectif est d'éviter la vision dégradée de l'espace public, par la verbalisation. L'adjoint au Maire de Paris, chargé de la qualité des services publics municipaux, de l'accueil des usagers et du bureau des temps (AP8) pointe, de même, ce phénomène en lui imputant la même causalité que le « Maire de la nuit » officieux : un public différent des résidents (de petite ou grande couronne) impliquant une surfréquentation.

Considérant les diverses causalités imputées à la saleté, les solutions portent sur la communication (pour prévenir les usagers) et la verbalisation, plutôt que sur la mise en place de dispositifs techniques, l'aménagement urbain ou l'amélioration de sa gestion. De fait, il ne s'agit pas d'une question véritablement évoquée lors des rencontres au sein du Conseil de la nuit parisien – hormis pour évoquer la mise en place de peintures spécifiques[218] et l'ouverture nocturne de sanisettes. Cela peut s'expliquer, sans doute, par l'organisation formalisée de la Direction de la propreté à Paris et le cloisonnement des Directions. Également, le processus de décentralisation localisée (en un découpage en divisions) sous la direction d'un ingénieur (explicitant les solutions techniques proposées)

[218] Il s'agit de peindre les murs faisant l'objet d'épanchements d'urine, afin que l'usager qui se soulage soit arrosé de son urine du fait du caractère hydrophobe des peintures.

rend difficile une vision globale. Un chef de la Division de propreté d'un arrondissement parisien (AP5) note que cette décentralisation, impulsée sous la mandature de B. Delanoë, permet une proximité avec le territoire et ses problèmes concrets. Par exemple, c'est son service qui indique à la Mairie centrale où installer les corbeilles de rue, suite à des ajustements. Alors que la Mairie centrale paraît trop éloignée des problématiques locales, elle reste cependant le lieu de réception des plaintes des résidents.

Chaque division gère le service de propreté (balayage, lavage, etc.) et la collecte des déchets. Les éboueurs travaillent tous les jours de 06 heures à 13 heures 45 ou de 12 heures 30 à 20 heures 15, soit environ 340 éboueurs dans cet arrondissement. Or, ces horaires ne permettent pas la prise en charge des activités nocturnes, d'autant plus que les agents ne sont pas informés du déroulement du noctambulisme étant éphémère, peu prévisible et non programmable. Le chef de la Division de propreté indique que la festivité est peu maîtrisable ; les conséquences sont évaluées le lendemain. Le « dispositif estival » permet de s'organiser face aux festivités intenses de la saison chaude par : la mise en place de corbeilles de rue supplémentaires et d'urinoirs et sanisettes, la hausse des moyens humains pour vider les corbeilles de rue avant les débuts des pique-niques (sachant qu'elles sont pleines à 17 heures). Considérant le coût de ce dispositif, le chef de la division estime qu'il est directement relatif à la volonté des élus : la Mairie de Paris et la Mairie d'arrondissement financent les urinoirs, les correspondants de nuit distribuent des sacs aux pique-niqueurs, etc. Ce dispositif semble une réussite, selon l'adjoint au Maire du XIX^{e} arrondissement de Paris, chargé des questions relatives à la propreté (AP6). Il note un ressenti positif des résidents, par rapport à la canicule de 2003, et une responsabilisation des fêtards.

La responsabilité et la gestion incertaines des nuisances sonores

Au-delà du degré de propreté des rues au petit matin, le bruit est considéré comme une importante source de nuisances liées aux festivités. La principale différence dans son traitement, par rapport à la propreté, est relative à son caractère direct et éphémère, ne laissant pas de traces derrière lui. Cette imprévisibilité rend la gestion publique des nuisances sonores difficile. Tous les acteurs interrogés s'accordent pour considérer la souffrance due aux potentielles nuisances sonores pour les résidents. Pour autant, certains notent son extraordinaire résurgence actuelle.

La problématique vient de la légitimité de la plainte en fonction de la nature du bruit et de sa potentielle gêne selon le milieu sonore dans lequel l'individu habite, au sens large. D'ailleurs, le Vice-président de l'Association de riverains « Accomplir » et membre du bureau du Réseau « Vivre Paris ! » (AP1) indique judicieusement que ce qui apparaît comme du bruit pour certains, apparaît plutôt comme de la musique pour d'autres. Le « Maire de la nuit » officieux (AP3) indique que le trafic routier (bus, motos, etc.), notamment diurne, produit davantage de nuisances sonores que les festivités. Cette

question était une des causes de scission entre la "Asociación de Vecinos de Chueca" (AM1) et l'association de riverains du *Centro*, à Madrid (en plus du profil sociodémographique éloigné) : ces derniers se plaignent plutôt des nuisances sonores dues au trafic routier, alors que l'association de *Chueca* se plaint plutôt des nuisances sonores dues aux sortants. Le point critique leur semble lié aux trajectoires festives, notamment au moment de la consultation entre sortants pour le choix d'un lieu de sortie. Néanmoins, l'adjoint au Maire du XIe arrondissement, chargé de la prévention, de la sécurité et de la médiation, élu Référent Nuit (AP9) prend le contrepied de l'association de riverains de *Chueca*, en notant que la souffrance est subie par les résidents les moins dotés économiquement, du fait de bâtiments de moindre qualité, de l'impossibilité du déménagement et de la précarité des horaires de travail. Or, ce sont ceux qui ne se plaignent pas auprès des autorités urbaines, des « sans voix »[219]. Il considère donc être de sa responsabilité, en tant qu'élu, de permettre le sommeil de tout un chacun et de se saisir du sujet sous le mode de la conciliation pour rendre vivable le milieu sonore. En filigrane, apparaît un autre argument à l'échelle locale, notamment du XIe arrondissement : la densité en population résidente du quartier et la vétusté des immeubles résidentiels, donc, une insonorisation peu efficace. Cet argument est également noté par l'adjoint au Maire de Paris, chargé de la qualité des services publics municipaux, de l'accueil des usagers et du bureau des temps (AP8). À l'échelle de la rue, sa morphologie étroite peut, par réfraction, accentuer les nuisances sonores. Ainsi, le Président des Cafés, bars, brasseries – SYNHORCAT (AP12) a œuvré pour faire enlever un banc public fréquenté la nuit par des sans-abris alcoolisés qui criaient. Ceci a rendu possible le retour au calme et évité une incrimination des exploitants et ce, malgré sa considération pour l'utilité des bancs publics.

Cependant, une autre donne entre en compte : le choix de la localisation par le résident. En effet, la "Asociación de Vecinos de Chueca" (AM1) indique une potentielle perte de valeur foncière du bien pour le propriétaire. Bien qu'il comprenne cette donne, le Président des Cafés, bars, brasseries – SYNHORCAT (AP12) note que ces résidents se sont installés ici du fait de l'animation, de l'attractivité commerciale. Le Vice-président de l'Association de riverains « Accomplir » (AP1) s'oppose également aux plaintes des résidents s'installant dans un quartier où la nuisance existait avant l'installation, du fait que le prix du foncier y est moins élevé. Il lui semble essentiel de respecter les primo-habitants de ces lieux, que ce soient des prostitués, dealers, etc. En cas d'installation antérieure à l'origine du bruit, il se positionne contre le déménagement subi. En effet, selon lui, les nuisances sonores font déménager des propriétaires qui louent leurs appartements de manière saisonnière. Or, ce type de location produit de la nuisance (par le surinvestissement des appartements, le bruit des valises à roulettes, les fêtes à domicile, etc.) et amène les autres propriétaires à continuer ce processus de location. Au final, cela augmente le prix de la location de longue

[219] Il explicite ce phénomène par le complexe de ces individus - dû au décalage de classe sociale - à s'adresser à un élu, la volonté de ne pas se distinguer parmi le voisinage (établissant un contrôle social) et de ne pas « avoir de problèmes » avec la police ou les élus.

durée[220]. Également, il indique que des espaces telle la Cour des Petites Écuries (Xe arrondissement, Paris) étaient investis par des artisans, ici garagistes, produisant du bruit en journée. Faisant preuve de mauvaise foi, il qualifie cependant les fêtes actuelles d'« infernales », en ce lieu devenu une polarité festive et sans avoir connaissance du bruit infernal du travail manuel. Mais, selon la Préfecture de police de Paris (AP4), rien ne justifie la privation de sommeil du fait de ses conséquences sanitaires graves. Selon cette dernière, la conciliation avec les exploitants ne peut s'effectuer du fait d'intérêts divergents par essence, le chiffre d'affaires étant facteur du bruit. Ils proposent plutôt une pression de la force publique.

L'origine du bruit, donc la question des responsabilités, est au cœur des débats. Ainsi, un membre de l'association "NocheMadrid" (AM2) (association des entreprises de loisir nocturne en Espagne) indique qu'il existe une confusion politique entre le bruit lié à une activité sociale de festivité et le bruit lié à des activités économiques de loisirs. Selon lui, le bruit existe sans les bars, ils n'en sont pas les producteurs, mais des embrayeurs. Cette même problématique a émergé à Paris au sein du Conseil de la nuit. Les exploitants sont un levier facilement identifiable pour les autorités urbaines (afin de diminuer les nuisances sonores), face aux sortants investissant la rue. L'adjoint au Maire du XIe arrondissement, élu Référent Nuit (AP9) note que le « contrôle des masses » est le problème le plus épineux à gérer pour la force publique, alors que les bars peuvent être contrôlés directement, sans intermédiaires. De leur côté, les syndicats professionnels ont fait comprendre aux associations de riverains qu'ils ne peuvent pas être responsables du bruit de la fête dans la rue produit par des non-clients. Il s'agit pour eux de défendre leur cœur de métier, alors que l'offre festive marchande attire des publics, donc une activité sociale de fête productrice de nuisances sonores. Ainsi, en diffusant de la musique avec les devantures ouvertes, ils tentent d'attirer les passants à la consommation. Pour autant, des établissements « professionnalisés » font des efforts : ils ont embauché des individus appelés « chuteurs » pour éviter le bruit au niveau de leurs alentours, ils indiquent aux salariés de ramasser les terrasses en faisant attention au bruit produit, etc. Cela complique le modèle économique des exploitants, ce que reconnaît l'association « Paris nous appartient » (AP2).

Un journaliste du périodique « SomosChueca » (AM4) indique que les clients des terrasses produisent du bruit, tout autant que ceux dans la rue. Or, les prix élevés dans les établissements, pour une qualité moindre de l'alcool, impliquent un investissement des rues par les jeunes. Ici, les nuisances sonores – et la saleté – sont directement imputées au *botellón*. Il en est de même à Paris où le Trésorier de l'association « Paris nous appartient » (AP2) et le « Maire de la nuit » officieux (AP3) indiquent que ce problème de rapport qualité-prix n'est pas pris en compte par le discours politique. Il leur paraît pourtant être

[220] Il s'agit d'un phénomène également décrit par M. Saltzman (2014) considérant le tourisme de masse comme un facteur de disparition de la communauté locale et de l'histoire des lieux. À Paris, l'Apur (2011) estime que 20.000 résidences principales sont louées meublées de courte durée (soit 1.5 % du total), dont 4.370 sont situées dans le Marais et 4.303 dans le quartier latin ; un phénomène qui n'existe pas dans tous les arrondissements (notamment de l'ouest et du nord parisien).

une cause de l'investissement des rues. De fait, selon eux, plus de 85 % de l'alcool acheté en France l'est dans les supermarchés, et non dans les établissements de convivialité ou festifs. Pour le Vice-président de l'Association de riverains « Accomplir » (AP1), il s'agit d'une mauvaise manière de vivre la fête, impliquant des comportements déviants. Il ne voit pas de magie dans un tel vécu des nuits urbaines, plutôt une tristesse qu'il qualifie de vécu « minable ».

La gestion des nuisances sonores est l'objet de vifs débats. Les acteurs institutionnels à l'échelle de Paris estiment le dispositif des « Pierrots de la nuit » comme un outil efficace pour lutter contre celles-ci. Ainsi, le Conseiller délégué au Maire de Paris, chargé des questions relatives à la nuit (AP7) déclare :

> « *Si on dit : "Les « Pierrots de la nuit », ça va faire en sorte qu'il n'y ait plus de bruit dans les rues", je ne crois pas que ce soit la réalité, ce n'est pas vrai. Par contre, si on dit : "Les « Pierrots de la nuit » sont une présence humaine, de la prévention, de la médiation, de la responsabilisation des clients de la nuit et des usagers de la nuit – puisque c'est aussi en direction des bars", ça, oui, ça a une grande utilité là-dessus* ».

À l'inverse, d'autres acteurs tels que l'association « Paris nous appartient » (AP2) estiment que cette multiplication des dispositifs (alors que les structures « FêtezClairs » et « Nuits Vives » existent déjà) sectorise la question des nuisances et diminue les possibilités d'action du fait des restrictions budgétaires et en ressources humaines. L'adjoint au Maire du XIe arrondissement, élu Référent Nuit (AP9) va plus loin en considérant la nécessité de pérenniser les *chill-out* urbains, du fait du renouvellement des usagers de l'espace public et de l'efficacité de la pédagogie de long terme.

À Madrid, la solution proposée est plus radicale avec la mise en place en 2012 d'une *Zona de Protección Acústica Especial*[221] (ZPAE) dans le district *Centro*. D'après la "Asociación de Vecinos de Chueca" (AM1), cela permet d'établir une norme et de légitimer la plainte en fonction du non-respect de cette norme acoustique. Or, la norme vise principalement les exploitants et non les sortants. Selon l'association, la gestion doit plutôt s'atteler à déconcentrer les sortants. Il en est de même pour le Président des Cafés, bars, brasseries – SYNHORCAT (AP12) qui donne une responsabilité aux sortants, notamment aux femmes qui produisent davantage de bruit par leurs hurlements, leur voix stridente, etc.

Néanmoins, les nuisances liées à la saleté et au bruit sont à articuler entre elles et avec d'autres sources de nuisances, telle que la prise de substances psychoactives. Ainsi, le Conseiller délégué au Maire de Paris, chargé des questions relatives à la nuit (AP7) estime l'ouverture de l'espace public aux piétons comme une orientation globale de la ville, qu'il ne faut pas empêcher du fait de potentielles nuisances. Au contraire, il lui semble que la prévention des diverses nuisances peut permettre un mieux vivre ensemble dans l'occupation de ces espaces. De même, les membres de « FêtezClairs » (AP13) estiment que leur action, plutôt centrée sur la prévention des conduites à risque liées aux substances

[221] Zone de protection acoustique spécifique.

psychoactives, fait partie d'un objectif général de tranquillité publique. Ils agissent d'ailleurs en lien avec les « Pierrots de la nuit » lors des *chill-out* urbains. La Préfecture de police de Paris (AP4), elle-même, estime l'importance de prévenir l'alcoolisme et les prises de risques, afin d'éviter la prohibition désirée par les associations de riverains.

L'idée de la « prévention situationnelle »

Les exploitants – première cible face aux nuisances sonores – ont prouvé leur « bonne foi » par leur professionnalisation et se sont défendus via les syndicats professionnels. De fait, ce sont les exploitants non syndiqués et les sortants qui sont, aujourd'hui, rendus responsables des incivilités et nuisances.

Les sortants sont considérés comme vulnérables face à l'addiction et potentiels fauteurs de troubles à l'ordre public dans des quartiers n'étant pas leur quartier résidentiel. Ils sont donc sanctionnés par le moyen légal qu'est « l'ivresse publique manifeste » à Paris (voire la mise en place d'un arrêté préfectoral interdisant la consommation d'alcool dans un périmètre donné) et l'interdiction de consommer de l'alcool dans la rue à Madrid. Or, pour ces derniers, aucune voix ne leur est donnée dans les instances participatives. Le Conseiller délégué au Maire de Paris, chargé des questions relatives à la nuit (AP7) explicite cela par leur absence de mode de représentation, bien que le « Maire de la nuit » officieux ou des associations les représentant existent. Paradoxalement, les associations de riverains sont rendues légitimes, malgré leur faible représentativité. La Préfecture de police de Paris (AP4) estime également la non mise en collectif des sortants et la facilité d'accès à leurs positions, sans aucune étude pour soutenir cet argument. De fait, la prévention est effectuée au moyen de panneaux de communication explicitant les arrêtés préfectoraux et des dispositifs tels que « FêtezClairs » ou les « Pierrots de la nuit » tentent de prévenir avant de sanctionner. L'adjoint au Maire du XI^{e} arrondissement, élu Référent à la Nuit (AP9) estime la situation actuelle, en France, comme celle d'une « fausse liberté » du fait d'un manque d'autocontrôle comportemental par les individus. Les sortants recherchent, selon lui, la « vraie liberté ». Or, ils ne sont pas contrôlés par les exploitants, d'où l'intérêt d'un agent représentant l'intérêt général qui se doit de les rappeler à l'ordre. Cet acteur s'interroge beaucoup sur ce phénomène, notamment lié à l'alcoolisation massive qui touche une classe d'âges et peut avoir des conséquences sanitaires importantes.

Pour autant, la réponse sécuritaire n'est pas la solution envisageable, dans les mots de nombre d'acteurs aux positions divergentes (déplaçant bien souvent plus le problème que ne le résolvant). Elle reste tout de même la solution envisagée lors du Conseil de la nuit parisien. Il en est de même à Madrid, où la "Asociación de Vecinos de Chueca" (AM1) souhaite l'installation de caméras de vidéosurveillance en des points stratégiques de *Chueca* afin de garantir la sécurité. Or, un membre de l'association "NocheMadrid" (AM2) (association des entreprises de loisir nocturne en Espagne) indique l'hypocrisie sociale et

médiatisée de cette scandalisassion face aux jeunes utilisant des drogues ou buvant de l'alcool. Ayant été jeune durant les années 1980 et 1990 et aimant la fête (une position partagée par un membre de « FêtezClairs »), il note que ce phénomène n'a rien de nouveau au niveau des prises de risques. D'ailleurs, l'ecstasy (une drogue qui était alors très répandue dans les *free party*) était moins connue et moins contrôlée que peuvent l'être les prises de risques actuelles. Il lui semble être plutôt un phénomène anthropologique, une sorte de rituel de passage de chaque génération de jeunes pour être intégré socialement. Ainsi, les membres interrogés de « FêtezClairs » (AP13) ne sont pas contre la consommation de substances psychoactives, mais pour une consommation évitant les dommages graves pour le consommateur, les autres coprésents et le lieu de consommation.

A contrario, les associations de riverains se positionnent pour une approche sécuritaire, en évoquant le principe de la « prévention situationnelle ». Ainsi, le « Collectif Riverains Jean-Pierre Timbaud », lors de son quatrième bilan de situation (11/04/2013), évoque cette piste d'action en tant que solution attendue. Ils considèrent que des mesures peuvent être mise en place pour :

> « *empêcher le passage à l'acte* [criminel] *1) en augmentant l'effort nécessaire pour commettre un acte de malveillance ou comportement déviant, 2) en accroissant la perception des risques pour le délinquant potentiel, 3) en réduisant le bénéfice de l'acte et 4) en empêchant la justification de l'acte* » (« Collectif Riverains Jean-Pierre Timbaud », 2013 : 43).

Ils proposent de :

1) Ralentir la consommation d'alcool par la fin des « open bars », la hausse du coût des produits alcoolisés, l'attractivité des boissons sans alcool ; d'« endormir » les rues parisiennes en rendant les autorisations d'ouverture de nuit favorables aux résidents ; d'améliorer le contrôle de l'insonorisation des lieux.

Ce premier axe ne prend pas en compte le coût déjà élevé des boissons alcoolisées et l'achat majoritaire en supermarché, amenant à la consommation dans la rue, ni la volonté d'une attractivité nocturne ou la présence d'une offre pouvant recevoir de potentiels clients (au lieu de les déverser dans la rue, sans transports en commun).

2) Surveiller les comportements des clients par des contrôles réguliers des établissements et la mise en place de sanctions sévères, avec la formation de vigiles, chuteurs et correspondants de nuit et la présence visible d'un « maître des lieux » institutionnel ; de contrôler l'alcoolémie des conducteurs ; de sensibiliser les livreurs des établissements.

Ce second axe ne prend pas en compte la réglementation existante et le fonctionnement bureaucratique français pour sa mise en place, ni la manière dont sont formés et recrutés les divers personnels (étant qualifiés et certifiés) ou les difficultés, pour un exploitant, de

survivre économiquement après une fermeture administrative pour des problématiques ne relevant pas de sa responsabilité.

3) Contrôler l'activité des exploitants afin d'éviter la réalisation aisée de bénéfices, d'éviter la formation des « bars dehors » et le jet des mégots dans la rue ; de contrôler les stationnements illégaux et les coursiers des établissements par la vidéo-verbalisation.

Ce troisième axe ne prend pas en compte les modèles économiques existant et effectue des liens improbables entre la gestion d'un bar et l'investissement des rues, tout en proposant des solutions inefficaces (telle que la vidéosurveillance) ou en inventant des problèmes (les trottoirs en face des établissements étant nettoyés par les salariés).

4) Rappeler les règles de civilité par les flyers et personnels (chuteurs, etc.) ; de ne pas intimider les riverains en voulant concilier fête et sommeil [?] ; de casser l'association d'idées « alcool-fête-volume-ambiance-bruit-cris ».

Ce dernier axe ne prend pas en compte l'existant au niveau de la prévention et montre une intolérance des pratiques festives ne correspondant pas à leurs propres normes. Leur définition de la fête correspond plutôt à de la convivialité dans un entre soi choisit (et non à une définition anthropologique).

Sans s'attarder sur cette question (au vu de l'argumentaire des associations de riverains de ce type), la « prévention situationnelle » ne peut pas efficacement s'appliquer dans le cadre du noctambulisme. En effet, cette méthode implique de considérer les actes issus du noctambulisme tels des actes de délinquance, de l'ordre de la criminalité. Cependant, l'articulation entre le noctambulisme, les établissements de convivialité et la délinquance est loin d'être démontrée. La nuit, selon certains travaux (L. Gwiazdzinski, 2005 ; A. Cabantous, 2009), peut même apparaître moins criminogène que le jour. Cette articulation implique, de fait, une conception essentialiste de la déviance, réfutée depuis au moins un demi-siècle par, notamment, les travaux de l'École de Chicago (dont H. Becker, 1985). Considérer cette méthode montre la méconnaissance de la population et des activités ciblées, où engager le dialogue avec les sortants implique de leur donner la parole, de comprendre le sens donné à leurs activités. Or, les associations de riverains (telles que celle-ci) déclarent explicitement ne pas vouloir engager un tel dialogue.

Pour autant, c'est une vision sécuritaire qui apparaît dans le « Contrat parisien de prévention et de sécurité 2015-2020 », où la prévention situationnelle correspond au troisième axe nommé « Améliorer la tranquillité publique ». Mais, il s'agit d'une vision bien plus nuancée et correspondant davantage aux objectifs initiaux de la méthode. Trois actions sont éclairantes :

- F.3.2 : Renforcer la prévention situationnelle et la sécurisation des espaces ouverts au public. Il s'agit principalement des futurs projets urbains d'envergure (notamment les secteurs en renouvellement urbain) qui doivent effectuer de telles enquêtes afin d'améliorer le sentiment de sécurité (notamment des femmes). Cette

méthode n'est pas appliquée à l'investissement nocturne ordinaire de l'espace public.

- F.3.7 : Mieux partager l'espace commun : lutter contre les incivilités et prévenir les nuisances du quotidien. Il s'agit de permettre le mieux « vivre ensemble » dans les espaces ouverts, par la mise en place des Correspondants de nuit et des « Pierrots de la nuit », donc, des formes de résolution locale des petits conflits et de prévention des nuisances sonores. Des agents assermentés constatent par procès-verbal les infractions.
- F.3.14 : Promouvoir une vie nocturne apaisée. Il s'agit de la mise en place des commissions d'arrondissement pour permettre la médiation entre résidents et exploitants, ainsi que des arrêtés préfectoraux de vente et consommation d'alcool et l'équilibrage des fermetures administratives et autorisations d'ouvertures tardives. Également, la Préfecture de police travaille avec les Pierrots de la nuit en informant des secteurs qu'ils considèrent problématiques en termes de nuisances sonores et en amenant à la rencontre des établissements sanctionnés. Sont abordés, de même, la lutte contre les discriminations à l'entrée des établissements (campagne de prévention) et les dispositifs d'objectivation du bruit. Enfin, des enquêtes liées aux comportements addictifs, le programme « FêtezClairs » et une campagne de sensibilisation permettent d'éviter la mise en danger de soi et d'autrui dans l'espace public, notamment par l'alcoolisation massive.

L'innovation réside dans la mise en place de « Brigades vertes » luttant contre les incivilités dans l'espace public, afin de permettre la réalisation effective du « droit à la sécurité ». Ces brigades sont décrites par A. Hidalgo – maire de Paris – dans un communiqué (13/06/2016[222]) :

> « *Mobile, composée de 320 agents, elle aura vocation à intervenir 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, sur l'ensemble du territoire parisien, à l'image d'ailleurs de la fonctionnelle, cette équipe qui travaille dans notamment la propreté de Paris. Cette brigade réunit notamment l'unité de nuit, dont les effectifs vont être doublés, et une nouvelle unité d'appui qui comptera 145 inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris.*
>
> *En lieu et place de l'actuelle D.P.P., nous créons une nouvelle grande Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection. Ses effectifs vont quasiment doubler pour atteindre environ 1.900 agents, avec notamment l'arrivée des agents de surveillance des jardins.*
>
> *Cette nouvelle entité conservera les missions de l'actuelle D.P.P. et assumera, par ailleurs, la totalité des missions de surveillance des équipements et des espaces municipaux. Elle sera chargée de la lutte contre toutes les formes d'incivilités. Les spécificités locales seront en outre davantage prises en compte par la*

[222] Consultable en ligne sur Internet : <https://api-site.paris.fr/images/83115>.

déconcentration des services et le renforcement du rôle des maires d'arrondissement ».

La définition proposée de la lutte contre les incivilités et nuisances potentielles ne correspond donc pas – du côté des autorités politiques - à la prévention situationnelle. Il est davantage question de prévention sur le terrain et de répression comportementale par la verbalisation. Les dispositifs innovant pour impulser des normes comportementales dans l'investissement ordinaire des nuits urbaines sont, dans les faits, assez légers (campagnes de communication, présence des maîtres de lieux institutionnels dans les lieux de sortie, etc.). Pour autant, les dispositifs préexistants restent d'actualité, telle la moindre accessibilité aux espaces publics de nuit, la répression des pratiques festives ne correspondant pas à celle impulsée par les autorités publiques, etc., des dispositifs qui se veulent sécuritaires.

4.2. La politique publique de la vie nocturne se négocie via des positions inégalitaires

Les positionnements des acteurs en négociation

1. *Les relations entre les acteurs en négociation et les associations de riverains, un problème de reconnaissance de la légitimité des revendications*

Les associations de riverains du Réseau « Vivre Paris ! »[223] sont perçues de manière négative par l'ensemble des acteurs en négociation. Ces acteurs notent la difficulté de dialoguer avec le Réseau, tel que le « Maire officieux de la nuit » (AP3) déclarant qu'ils sont dans le combat et les nomment « la minorité gueularde ». Il en est également ainsi pour des collectifs d'établissements, des associations de médiation, des représentants d'usagers ou le chargé de la politique de la vie nocturne pensant que ce Réseau est là pour « *gueuler* » dans tous les domaines, chaque pas fait vers eux étant insuffisant. J'ai moi-même subi cela du fait de les avoir invités à un colloque organisé sur les nuits urbaines, sans les avoir programmé pour une session sachant que seuls des chercheurs sélectionnés par un comité scientifique présentaient une communication. Deux membres m'ont écrit ou appelé, critiquant le contenu et m'insultant sans avoir aucune idée de ce qu'il en était. La Préfecture de police (AP4) considère que la demande réelle de ces associations est la prohibition ; elle répond tout de même aux courriers des associations de riverains et agit en cas de courriers et pétitions multiples. F. Hocquard (AP7) - le conseiller délégué chargé des questions relatives à la nuit – et P. Ducloux (AP8) - chargé du bureau des temps durant

[223] Il est important de préciser cela car d'autres associations de riverains existent, indépendamment du réseau. Il en est ainsi de l'association « Action Barbès », présente lors des débats publics sur la vie nocturne, mais en retrait du Réseau. Leur revendication principale est liée au suivi de la charte locale mise en place et leurs valeurs semblent éloignées de celles du réseau.

la mandature 2008-2014 - sont davantage nuancés, considérant les membres des associations de riverains comme des usagers de la nuit. Néanmoins, les membres de ces associations ne correspondent pas au profil sociologique des sortants.

Se pose, de fait, la question de leur représentativité par rapport à la majorité des autres résidents qui peuvent souhaiter une animation du quartier, une convivialité et sont silencieux. À ce propos, le « collectif des Cailleux »[224] est souvent cité. L'élu référent nuit du XIe arrondissement (AP9) montre que les membres du Réseau ont un niveau culturel, social et urbain élevé, qu'ils ont acheté un appartement donnant sur un parc à prix élevé, donc sont légitimes pour revendiquer un droit au sommeil. Cependant, les autres profils sociologiques (les « sans voix ») ne sont pas représentés. Or, les membres de ces associations de riverains sont quasiment les seuls résidents présents aux débats publics, malgré l'existence des conseils de quartier. C'est une solution de facilité choisie par les autorités politiques car ces associations se sont présentées en tant qu'interlocuteur. La crispation principale vient de la manière de discourir et d'argumenter, souvent insultante et avec un discours peu fondé et répétitif. La lutte pour la reconnaissance du droit au sommeil menée par ces associations de riverains est parfois perçue comme illégitime, sachant que leurs membres ne sont pas forcément ceux qui résident au cœur d'une polarité festive.

2. *Les relations entre les acteurs en négociation et les autorités politiques, un problème de transversalité et de reconnaissance des acteurs en débat*

Les relations des acteurs en négociation avec les autorités politiques sont nuancées, selon la thématique avancée et les acteurs concernés. P. Buhagiar note un véritable cloisonnement entre les directions, celle des Usagers, des Citoyens et des Territoires (qui concerne la politique de la vie nocturne) permettant de faire lien. Cependant, ce n'est pas le cas avec la Direction de l'Urbanisme du fait de nombreux obstacles. Il lui semble que la mise à l'agenda politique de la vie nocturne est liée au recrutement de personnels créant une émulation intellectuelle, notamment par des projets informels entre homologues et présentés aux supérieurs hiérarchiques sous la forme d'intérêts communs. Le chef de la division de la propreté (AP5) considère également ce cloisonnement mais à un autre niveau : il est mal-informé, par les Mairies d'arrondissement, des manifestations et événements, ce qui rend la programmation du nettoyage difficile.

De son côté, F. Hocquard (AP7) considère travailler de manière transversale avec les adjoints de la Maire A. Hidalgo, tout en notant un rapport hiérarchique de par la feuille de route orientant fortement son action. Malgré ce discours tenu, il reste très attaché à l'articulation entre nuit et culture, liée à sa trajectoire professionnelle, notamment dans les nombreux exemples développés et reflétant sa vision des nuits urbaines. Il se déclare un peu en porte-à-faux avec la proposition de loi Mazetier, notamment concernant le travail de nuit, mais souhaite élever la problématique à l'échelon national. Néanmoins, son

[224] Ce collectif regroupe des résidents de la Butte-aux-Cailles (Paris, XIIIe arrondissement).

objectif principal semble être l'image du Paris nocturne dans les guides touristiques pour améliorer son attractivité. À travers son discours, P. Ducloux (AP8) semblait aller plus loin dans la transversalité au sein du Bureau des temps. Il indique – au-delà de la transversalité avec les autres adjoints, les Mairies d'arrondissement et associations concernées - son engagement au sein de l'association « Tempo territorial » qui regroupe les bureaux de temps inter-métropolitains et des questionnements plus larges sur les temporalités et rythmes urbains. La Préfecture de police (AP4) considère, de son côté, échanger et travailler avec la mairie de Paris. Elle se déclare très impliquée dans et hors débats publics, notamment via les « Pierrots de la nuit ». Néanmoins, l'adjoint référent nuit du XIe arrondissement (AP9) a une vision nuancée à propos de la vision et de l'action des Mairies centrale et d'arrondissement. Il indique, par exemple, que les autres mairies ne souhaitent pas mettre en place des *chill-out* dans l'espace public afin d'éviter d'avoir à traiter les problématiques de prévention des conduites à risques. Il en est de même pour l'ouverture des parcs et jardins, désirée par la Mairie centrale, mais sans anticiper les problématiques de sureté publique. Pour illustration, les acteurs des dispositifs tels « FêtezClairs » (AP13) pensent être entrés, à un moment donné, dans un système de prestation pour les autorités publiques. Or, le fait que la Préfecture de police se désengage a déséquilibré le pilotage, la Mairie de Paris retrouvant de la puissance.

Le « Maire officieux de la nuit » (AP3) propose ses conseils et sa collaboration à la Mairie centrale, considérant qu'elle ne joue pas son rôle au niveau de l'écoute des administrés et d'une vision à long terme. Les référents nuit et F. Hocquard lui semblent incompétents du fait d'une méconnaissance de la vie nocturne. Le dialogue a été rompu, ce qui l'a encouragé à boycotter la Fête de la musique avec des exploitants fermant leur établissement ce jour-là. Il considère que A. Hidalgo le méprise : elle ne lui reconnaît pas la mise en œuvre d'idées étant siennes. L'association « Paris Nous Appartient » (AP2) a tenté, de son côté, de faire remonter les désirs des usagers lors des États généraux de la nuit. Cela laissait présager de bons rapports, du fait qu'ils soient un interlocuteur recherché par les autorités publiques. Mais, après ces instances, l'amélioration de la vie nocturne considérée par le discours institutionnel leur semble être une volonté performative car il n'y a pas de pensée sur la nuit développée par l'institutionnel. C'est à la fois un problème de dialogue et d'études à propos des nuits parisiennes, d'informations par les autorités politiques, donc de compétence. Les propositions de A. Hidalgo leur semblent relever d'une incompréhension des nuits parisiennes. De fait, ces deux acteurs trouvent dommageable que la compétence de la nuit soit portée vers une personnalité, notamment liée à la culture, alors que le sujet est transversal. Il y aurait une peur de l'investissement des nuits, contrairement à d'autres villes au niveau international, traduite en répression. Les deux notent également les dommages causés par l'institutionnalisation des formes créatives et la volonté de fermer les bistrots authentiques pour délocaliser la vie nocturne, au lieu de favoriser des projets localisés et ordinaires.

G. Pourbaix (AP1) du Réseau « Vivre Paris ! » estime également ce mépris, notamment du fait qu'ils aient dû s'inviter aux États généraux de la nuit. Il considère cependant que leurs relations avec les autorités politiques se sont améliorées, du fait qu'ils soient électeurs donc qu'ils doivent être écoutés. Pour autant, certaines propositions rendent cette relation tendue, telle que la création de quartiers dédiés aux festivités (impliquant, selon eux, la hausse de la location touristique et des inégalités résidentielles) ou l'autorisation de terrasses ne respectant pas la réglementation (faisant qu'ils assignent la ville au tribunal administratif d'instance). À Madrid, la *Asociación de Vecinos de Chueca* (AM1) note des relations moins ouvertes entre la mairie et les citoyens. Elle essaie d'effectuer du lobbying mais les partis politiques sont davantage intéressés par des aspects plus problématiques et vitaux.

De leur côté, les exploitants madrilènes (AM2) se sont longtemps sentis persécutés, réprimés. Ils ont dû mettre en place des garanties avec une labellisation qualité pour devenir légitimes aux yeux des autorités politiques. Ces exploitants notent un manque de recherches sur le sujet et, en conséquence, la non-prise en compte des potentiels touristiques des festivités madrilènes. Ainsi, l'interdiction du *botellón*, face à la hausse d'autorisations de terrasses, prouve la considération de l'investissement juvénile comme indésirable. À Paris, les syndicats professionnels considèrent, eux, être en bonne posture avec les autorités politiques, en engageant le dialogue. Ils sont conciliants sur certains points pouvant être améliorés dans les établissements adhérant, tout en gardant une fermeté dans leurs revendications. La problématique peut être due à des désaccords entre Mairie d'arrondissement et Mairie centrale, ainsi qu'au niveau des relations interpersonnelles. Davantage que des positions statutaires liées à une structure d'appartenance, les jeux entre acteurs semblent ainsi s'effectuer selon l'entente entre individus concernés. De fait, le jeu consiste à entretenir ce type de relations.

3. Les relations entre les acteurs en négociation et les exploitants, un problème de concentration d'établissements

Les relations avec les exploitants d'établissements sont partagées en fonction de ce qui est considéré être la « bonne volonté », l'absence de « mauvaise foi » de leur part. La problématique principale est relative à la concentration des établissements.

F. Hocquard (AP7) – le conseiller délégué chargé des questions relatives à la nuit - considère que l'offre nocturne et marchande à Paris se porte bien, avec une croissance des lieux de l'activité. Cependant, cela implique une régulation car nous sommes, selon lui, dans une « crise de la croissance ». La régulation doit, selon lui, permettre une variété de l'offre et éviter sa concentration, sans émettre de quotas. La Préfecture de police (AP4) comprend que les fermetures administratives soient mal vécues par les exploitants, notant qu'ils défendent l'économie de leur activité. Pourtant, la procédure est cadrée. La régulation peut se faire, en premier lieu, par le passage d'agents de police dans les rues la nuit. Elle note l'existence de quotas pour l'obtention de licences IV, mais non pour les

autorisations d'ouverture de nuit (en fonction de l'environnement commercial et des besoins). Or, l'absence de critères harmonisant la répartition géographique de la licence IV produit une concentration possible dans un quartier sans évolution du *numerus clausus* global dans Paris. L'ensemble des acteurs institutionnels, tels que P. Ducloux (AP8) ou l'adjoint référent nuit du XIe arrondissement (AP9), estime également ce problème de concentration d'établissements, notamment dans le XIe arrondissement. La variété de l'offre semble nécessaire au-delà du type de festivité, par le type d'activité culturelle, ludique ou sportive proposée, en fonction des besoins des Parisiens. La concentration se fait, selon eux, par vagues de modes, pouvant rendre insupportable l'activité festive des exploitants et la présence des jeunes par un surinvestissement du quartier. La seule obligation, pour les exploitants, relève d'une déclaration de transfert auprès de la Préfecture de police et une courte formation. Il semble au référent nuit du XIe arrondissement (AP9) que certains exploitants ne jouent pas le jeu du « vivre ensemble » en « *tirant sur la corde* » pour obtenir davantage de bénéfices financiers. Mais, en rationalisant le fonctionnement et en innovant par des économies d'échelles, cela permettrait d'assurer des bénéfices sur le long terme, selon lui. La concentration ne lui semble pas rentrer dans une logique économique de concurrence mais de captation du flux passant de clientèle importante. Donc, les seuls leviers – du fait d'une non-compétence sur les licences IV – relèvent des réglementations horaires, des arrêtés préfectoraux pour la vente et la consommation d'alcool et des sanctions envers les exploitants.

Le syndicat professionnel du SYNHORCAT (AP12) est davantage nuancé sur l'articulation entre concentration des établissements et régulation des licences IV. Il note que la multiplication des bars correspond à ceux ayant la licence « petite restauration », proposant du vin et de la bière (et non des alcools forts), ce qui déplace le problème. Plus intéressante lui semble être la proposition de loi sur le droit d'antériorité où le nouveau résident signe un document indiquant qu'il a conscience du type de commerces présent dans le voisinage et des nuisances potentielles. Le gérant de plusieurs établissements (AP10) se positionne davantage comme un entrepreneur culturel, un créateur de lieux de vie, qu'un entrepreneur financier. Il lui a fallu environ six années pour ouvrir « La Bellevilloise », restaurer le lieu et trouver des financements. Il lui semble que la réussite d'un lieu de vie nocturne doit à la fois compter sur le contenu et le contenant. Ici, le respect de l'histoire du lieu, de sa dimension architecturale, a guidé la scénographie créée et la manière de l'habiter. Ne pouvant pas aussi être le créateur du contenu culturel, il travaille avec nombre d'artistes. Mais il s'agit également pour lui de proposer un plaisir des sens global, que ce soit par le goût, la boisson, le visuel du lieu ou l'écoute de l'artiste. Contrairement aux pratiques de nombres d'exploitants ou lieux culturels qui sont cloisonnés, il ne lui semble pas incompatible de boire un verre de vin de qualité, de bien manger et d'écouter de la musique de qualité. Pour cela, il se réfère aux modèles des cabarets et à la prise de risque, au fait de bousculer la confiance en soi acquise par un projet réussi. Mais il prend soin également d'appliquer des prix justes en fonction de l'offre

de qualité et des publics ciblés, d'où une programmation éclectique amenant une diversité de clients.

Ces problématiques de concentration d'établissements et du peu de prises, hormis par la réglementation horaire, sont visibles à *Chueca* (Madrid), selon la *Asociación de Vecinos de Chueca* (AM1). Également, G. Pourbaix (AP1) du Réseau « Vivre Paris ! » pense qu'il existe un manque de compatibilité entre certains établissements et leur environnement, en termes d'insonorisation, de gestion de la sortie et de violences. Étant un problème relatif à leur activité, il considère que les dispositifs tels les « Pierrots de la nuit » doivent être financés en prélevant une taxe sur leur activité. Ce face à face entre exploitants et associations de riverains peut devenir violent, avec une argumentation *ad hominem* :

> « *La Droguerie Moderne, Le Bar -13 février 2014 · ✖✖✖ NOTRE BAR DERANGE! ✖✖✖ Oyé Oyé les jeunes, NE VOUS MEPRENEZ PAS ! Le 61 bis rue Jean Pierre Timbaud à ré-ouvert ses portes mais pourtant la Droguerie Moderne n'est plus ! À force de pousser les murs pour tous vous accueillir, la Droguerie a explosé sous les plaintes de riverains. ☞ Pour plus d'informations, s'adresser au président de l'association des riverains Mr Jean-Francois Révah. Pour soutenir le quartier Saint Maur/Jean-Pierre Timbaud signez la pétition ici : ☞☞☞ http://lc.cx/qPF ✌ LA FAMILLE S'AGRANDIT, ON DÉMÉNAGE POUR PLUS GRAND. LA GARDE MEURT MAIS NE SE REND PAS ✌* »[225].

La solution proposée par ces associations de riverains consiste plutôt en un déplacement des établissements vers des zones non fréquentées la nuit, telles que les zones de bureaux. D'ailleurs, l'agence AWP – dans le cadre de l'exposition au Pavillon de l'Arsenal (2011) – proposait la création de lieux festifs en périphérie afin de limiter les plaintes des riverains, tel qu'à La Défense ou Rungis. Néanmoins, le système des transports en commun centralisateur est inadapté à la périphéricité ; cela contraint également le phénomène de circulation entre établissements et ne prend pas en compte la nécessité d'une qualité paysagère pour sortir.

L'association de sortants « Paris Nous Appartient » (AP2) considère aussi ce phénomène de concentration, notant qu'une labellisation des établissements (sur la charte des consommations, la non-discrimination à l'entrée, la prévention des conduites à risques, etc.) peut permettre un « vivre ensemble ». En effet, au-delà du problème de concentration de lieux, c'est celui de l'homogénéité de la clientèle, en fonction des origines sociales, qui est à travailler selon eux. Insonoriser un lieu est trop couteux sans subventions pour des résultats parfois non efficaces. La labellisation permettrait d'aider des structures non-marchandes, impliquées dans ces problématiques. « FêtezClairs » (AP13) se positionne dans cette veine en tentant d'améliorer les pratiques professionnelles et les pratiques des *clubbeurs* parisiens, via un travail partenarial. Cela passe par des interventions concernant

[225] Appel à soutien de la part d'un établissement estimant avoir dû fermer ses portes du fait des plaintes répétées d'un résident de proximité et incriminant publiquement ce résident. <https://www.facebook.com/ladrogueriemoderne/?fref=ts>

la prévention, mais aussi par la formation réitérée des personnels du fait du *turn-over*. La création de standards de fête permettrait, à travers un travail de qualité sur certains établissements, d'irriguer largement par la circulation des personnels et *clubbeurs*. Organiser une soirée est une prise de risques important, où des problématiques de comas éthyliques liés à la prise de drogue doivent être évités pour les organisateurs, d'où l'intérêt du partenariat. De même, le « Maire officieux de la nuit » (AP3) ne se considère pas comme le représentant des exploitants, mais travaille avec eux pour améliorer leurs conditions. Il estime son élection due, en partie, au fait qu'il soit un sortant assidu depuis une dizaine d'années. Cette indépendance lui permet une vision critique.

Par conséquent, la nature des relations avec les exploitants est liée à la mise en place du dialogue et à sa qualité, pour permettre la reconnaissance de chaque partie. De même, en se mutualisant entre exploitants, cela permet de diminuer les coûts liés aux dispositifs et de faire face au manque de ressources humaines qualifiées.

4. Les relations entre un syndicat professionnel et les exploitants, un problème de mutualisation

Le Sneg & Co est une organisation professionnelle reconnue par l'ensemble des acteurs. Elle revendique moins une dimension commerciale que d'autres organisations selon le « Maire officieux de la nuit » (AP3) et comprend la nécessité des dispositifs à mettre en œuvre selon la Préfecture de police (AP4).

Le développement de cette organisation est lié, selon son directeur exécutif (AP11), à l'épidémie du Sida au milieu des années 1980. Les établissements gays prennent alors conscience de leur responsabilité face à la clientèle avec un message de prévention adapté, contrairement au message institutionnel de l'époque. Cela permet la préservation de leur commerce, dans le sens où les enterrements successifs limitaient l'ambiance festive. Ils se sont regroupés avec cet objectif de prévention et face aux forces de l'ordre ne comprenant pas les problématiques LGBT, menaçant de fermer les établissements. Donc, le Sneg est impulsé par des chefs d'entreprises, avec une vocation associative à la base puis syndicale suite à l'affaire du milieu des années 1990, où six lieux marchands gays et parisiens d'ampleur ont fermé du jour au lendemain lors d'une affaire de trafic de stupéfiants. Du fait de l'absence de procédure contradictoire, le Sneg a porté un dossier pour défendre ces exploitants. Puis, les deux aspects se sont scindés entre la prévention effectuée par l'Enipse et le syndicalisme par le Sneg & Co.

Cependant, tel que pour d'autres syndicats, se pose la problématique du nombre d'adhérents du fait du paiement d'une adhésion annuelle pour une structure nécessaire seulement ponctuellement, en cas de problèmes. L'« affaire du poppers » lui est un indicateur de cette problématique. Le décret d'interdiction de cette substance, en 2007, a inquiété les commerçants du fait d'un taux de marge important sur ce produit. Le Sneg & Co a attaqué le décret sur le fond et la forme (vice de forme). Ils ont gagné mais suite à 23.000 euros de frais de procédure, or, peu d'établissements ont suivis après coup en

finançant par une adhésion, malgré les difficultés financières de la structure. Concernant d'autres dossiers, telle que la loi sur l'accessibilité des Établissements recevant du public, les syndicats professionnels constituent un lobby puissant, en lien étroit avec le Ministère des finances.

Concernant le rapport à l'alcool, le syndicat note que la grande distribution, les épiceries et stations-services en sont les plus grands fournisseurs, sans connaître de telles réglementations que celle de la licence IV. D'après le « Maire officieux de la nuit » (AP3), les exploitants permettent de réguler la consommation alcoolique, par rapport au phénomène d'alcoolisation massive dans les espaces publics. Mais, selon ce directeur exécutif du Sneg & Co, le problème viendrait du rapport qualité-prix des produits proposés et du service dans certains établissements où la clientèle est mal considérée par les exploitants. Les associations de riverains notent, d'ailleurs, que les jeunes clients pensent aller « chez des copains », alors qu'ils sont considérés, d'après eux, comme des tiroirs caisses.

Un *illusio* de débat public

Le passage d'une politique publique à une action publique permet aux autorités urbaines d'afficher publiquement la volonté d'une co-construction de la prise de décisions, dès les États généraux de la nuit. Néanmoins, tel que le rappelle M. Koebel (2009), la démocratie participative se transforme souvent en démocratie représentative du fait que la prise de décision finale revienne aux représentants élus, avec la participation de citoyens. Dans le cadre du noctambulisme, la participation ascendante (ou « bottom up ») s'est transformée en participation octroyée par les autorités urbaines. Il s'agit davantage d'enregistrer des décisions précédemment élaborées et de les faire accepter collectivement, plutôt que de co-construire les décisions. L'auteur évoque ainsi le passage de la coopération à la communication. Cela est visible en plusieurs points des dispositifs.

Tout d'abord, les objectifs des élus ne sont pas clairement fixés concernant leur volonté pour la vie nocturne parisienne. Il en est de même pour le degré de prise en compte de la parole des citoyens. A. Hidalgo (dans la feuille de route adressée à son adjoint B. Julliard) souhaite renforcer la dimension collégiale via la mise en place du Conseil de la nuit parisien. Elle indique également son souhait d'apporter des solutions aux problématiques entre le Paris festif et le Paris qui dort et d'améliorer l'attractivité nocturne de Paris à l'international. Cependant, ces objectifs vagues ne sont pas discutés et aucune arme n'est donnée pour mettre fin à ces problématiques. À cette fin, la Maire de Paris se place en tant que médiatrice, tout en souhaitant la mise en place d'un modèle de régulation. De la sorte, F. Hocquard (AP7) prend – en réunion publique – une posture d'autorité face aux autres membres de la concertation, tout en assumant la posture de médiateur. Il représente A. Hidalgo, l'incarne, en tentant d'éviter les tensions, en rappelant les manières de s'exprimer publiquement, en indiquant les éléments non discutés et en se chargeant du

déroulé des réunions publiques. Or, ce flou portant sur les objectifs et le degré de participation produit des incompréhensions. Les acteurs mobilisés travaillent sur des projets afin de permettre la régulation ou médiation, pensant agir tel qu'il se doit dans un dispositif de la sorte. Mais, cela n'est pas entendu ou discuté, les dossiers constitués étant traités individuellement telle que n'importe quelle interpellation des autorités publiques, sans vision collective ou partagée entre les participants des débats publics.

Un autre élément concerne le manque de communication à propos de ces débats publics. Les participants sont invités par la Mairie de Paris – ce qui en limite le nombre, permet de contrôler les contenus et les types de participants – et aucune information publique n'est présentée. Le chargé de la politique de la vie nocturne regrette ce manque de transparence, notamment à propos des avancées des débats, des diagnostics effectués ou des dispositifs testés. Selon ce dernier, ce manque de partage de données nuit aux débats car les participants ne savent pas réellement le travail engagé par la Mairie de Paris ou les orientations prises en compte. Il s'agit, de fait, d'un jeu de communication politique, sa hiérarchie le reprenant quand il divulgue trop d'éléments en réunion publique pouvant mettre à mal l'image publique que veut délivrer la Mairie de Paris. Cela a été en partie résolu par la mise en ligne d'une newsletter, gérée par F. Hocquard (AP7) et partagée aux participants aux débats publics. De leur côté, les participants invités informent les membres de leur collectif, mais avec leur propre interprétation de l'information, souvent individualisée ; ce qui peut biaiser le débat. Ainsi, de nombreuses réunions en petit comité ont lieu en-dehors de ces temps de débats publics, où des postures et orientations se dessinent sans avoir de prise, pour les autres participants, sur ces processus. Or, cela fait partie du processus des micro-logiques de prises de décision, amenant à des positions solidement ancrées. De même, l'information n'étant partagée qu'entre membres des collectifs, les externes ne sont pas au courant des orientations prises. Cela fait que leur participation épisodique aux débats publics porte souvent sur des éléments largement discutés précédemment : ces interventions sont rendues illégitimes par les participants, sauf en cas d'un intérêt particulier commun avec cet intervenant. La Mairie de Paris joue pleinement son rôle en prenant en compte et répondant à ce type d'intervention.

Le type de participants est l'une des grandes limites de ces débats publics. Il s'agit d'acteurs choisis par les instances institutionnelles du fait qu'ils représentent une légitimité publique, selon ces dernières : associations, syndicats, etc. Néanmoins, ce choix implique, de fait, que les débats soient semi-publics, l'entrée y étant contrôlée. La question de la légitimité de celui qui parle revient constamment lors des débats publics : qui parle au nom de qui, de quelle structure et doit-il être reconnu pour parler ainsi à leur nom ? Chaque participant contrôle la légitimité de ce qui peut être dit et pris en compte, notamment les associations de riverains et élus. De fait, les exploitants d'établissements non-syndiqués professionnellement ne sont pas présents dans les débats, ainsi que les

usagers et leurs représentants[226], les chercheurs spécialistes de la question[227] ou les collectifs de riverains ayant des positions différentes du Réseau « Vivre Paris ! »[228]. Il semble difficile d'opérer une médiation quand un des termes de la médiation est absent. C'est aussi un moyen de connaître les alliés et ennemis de l'argumentation défendue par chacun. Par exemple, le Réseau « Vivre Paris ! » reconnaît le Sneg & Co tel un allié, alors que son directeur exécutif est mitigé sur le sujet du fait de positions contradictoires. C'est enfin une manière de discuter dans un certain entre soi sociologique, du fait du profil assez homogène des participants. Ils sont majoritairement des hommes (hormis pour les associations de prévention et de médiation), avec une femme pour les associations de riverains sur cinq ou six membres, environ deux femmes pour les représentants politiques sur une dizaine d'entre eux et une femme, parfois, pour la Préfecture de police. L'âge des participants se situe majoritairement entre 40-45 et 55-60 ans, sauf pour les associations de prévention et de médiation et quelques membres de la représentation politique en arrière-plan. L'ensemble des acteurs réside à Paris et appartient à la catégorie socioprofessionnelle des cadres et professions intellectuelles supérieures ou y sont assimilables du fait de leurs conditions de vie et capital culturel. L'homogénéité des participants nuit aux potentiels d'orientation à donner, notamment du fait du profil bien éloigné de celui des sortants. Cela sera, en partie, résolu avec l'élection d'un comité représentant les usagers des nuits parisiennes. Prenant exemple sur le fonctionnement du Conseil parisien de la Jeunesse, ce comité sera tiré au sort parmi des volontaires recrutés via les réseaux sociaux et dans les lieux d'activités nocturnes.

Concernant le déroulement des débats publics, la position d'autorité de la Mairie de Paris est surlignée. Lors des réunions thématiques, la configuration de la salle correspond à des tables disposées en « U » où F. Hocquard et ses collaborateurs sont à la table d'honneur, encadrés par les élus d'arrondissement d'un côté et la Préfecture de Police de l'autre côté. Les associations de riverains font face aux élus ou aux syndicats professionnels et exploitants, ces derniers faisant face à la Préfecture de Police ou aux riverains. Les associations de prévention et de médiation sont disséminées, mais éloignées de la table d'honneur. L'ordre du jour de ces réunions est décidé par la Mairie de Paris, ce qui contraint la discussion et permet d'en contrôler le contenu. Chaque réunion est engagée par F. Hocquard ou B. Julliard, suivi d'un exposé par le chargé de la politique de la vie

[226] Ils sont symboliquement exclus des débats car considérés comme non représentatifs de la grande diversité des usagers et du fait de positions pouvant aller à l'encontre de celles de la Mairie de Paris. Leurs positions sont étouffées. Il en est ainsi du « Maire officieux de la nuit » (AP3) qui est mis en arrière-plan et dont la parole n'est pas prise en compte, ou d'une représentante de l'*European Forum for Urban Security* qui s'est fait recadrer quand elle a tourné la focale vers les sortants.

[227] Certains chercheurs ont été invités mais ne semblent pas avoir répondu positivement. Il en est ainsi de L. Gwiazdzinski, ayant participé aux États généraux de la nuit et à l'exposition « Paris la nuit » du Pavillon de l'Arsenal. C'est un chercheur qui s'est fait reconnaître, a été rendu légitime pour la plupart des participants et est régulièrement cité, certains regrettant qu'il n'ait pas davantage de prise sur les actions en cours.

[228] Il en est ainsi du « collectif des Cailleux » qui regroupe des résidents de la Butte-aux-Cailles (Paris, XIII^{e} arrondissement), afin de s'opposer « *aux interdictions successives visant à tuer la convivialité du quartier, la dernière en date étant l'arrêté préfectoral du 31 mai 2011 interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique entre 16h et 7h* ». Il met en avant la convivialité et l'animation du territoire redéfini en tant que quartier de vie. < https://www.facebook.com/Le.collectif.des.Cailleux/?ref=page_internal>

nocturne, voire d'un autre représentant des autorités urbaines. Puis, les invités à présenter un dispositif – quand la situation se présente – prennent la parole. La parole est ensuite distribuée au public, au moins après la moitié du temps de réunion imparti. Les associations de riverains reçoivent la parole en premier, auxquelles il est demandé de porter une voix collective. Puis, ce sont les syndicats professionnels, voire un élu adjoint. F. Hocquard et la Préfecture de police répondent, ainsi que quelques élus adjoints. Le temps devient limité, l'énervement se fait ressentir et il est demandé de poser des questions concises. Un rapide tour de questions peut être relancé, auquel les associations de médiation et prévention participent. Enfin, F. Hocquard conclut la séance. Donc, les temps de parole sont inégalement distribués, renforçant la domination symbolique de la Mairie de Paris. La parole citoyenne est coupée et remise en cause, soit dans le fond (illégitimité d'un argument), soit dans la forme (manière de s'exprimer publiquement à des institutionnels). Si le ton est marqué d'un énervement et le discours n'est pas construit, le participant est recadré par les institutionnels. La domination symbolique est renforcée par le choix du lieu qui est institutionnel, ainsi que des éléments fins tel que le fait de savoir se servir du micro, de prendre la parole au bon moment, etc. S'exprime une véritable violence symbolique, parfois traduite en mots ou rictus.

Finalement, des rapprochements de positions ont lieu entre acteurs coprésents et en négociation. Les postures de chacun sont en partie reconnues, progressivement, par l'ensemble des participants. Mais la médiation ne fonctionne pas réellement et n'est plus désirée par tous. L'ensemble des participants semble pourtant assez d'accord sur la voie préventive puis répressive des actions concrètes, envers les absents (usagers et exploitants non-syndiqués). Cependant, les objectifs d'une vision globale et transversale ne sont pas réellement atteints, seule la nuit festive et la tranquillité publique étant au cœur du débat. Il n'y a pas réellement, non plus, de vision métropolitaine, ce qui réitère les ségrégations sociogéographiques et empêche l'articulation entre cette action publique et d'autres engagées ou à venir.

Enfin, la mise en confiance des participants n'est pas effective, rendant délicate l'adhésion aux réformes, tel que le note le philosophe P-O Monteil (2014). La mise en confiance suppose d'agir pour la liberté en desserrant certaines contraintes et en prenant acte de ce qui s'oppose à la liberté. Or, ici, seul le second volet est développé : les sanctions à apporter pour ceux agissant contre la liberté de dormir, contre le « vivre ensemble » défini par les autorités urbaines, au dépend de la liberté d'avoir un usage festif de la ville. Cependant, redonner de la confiance aux résidents-électeurs, ainsi qu'aux sortants, ne peut pas être dicté par le politique. Cela nécessite un climat de confiance à la base des futures relations de confiance à établir. Ce fait passe, par exemple, par le rétablissement d'une confiance économique entre les exploitants (particulièrement ceux opérant un rapport qualité-prix médiocre et se souciant peu des relations humaines) et les sortants ou d'une confiance morale entre les institutions publiques et les sortants. Cela implique une reconquête des valeurs de la coopération dans la logique compétitive, une quête de sens

pour que le sortant s'identifie aux polarités festives, se sente légitime de les investir. Il en est de même entre les institutions publiques et les exploitants, en termes de subventions et de réglementations. Cela implique une prise de conscience de la valeur des établissements pour l'économie nocturne et festive (donc le marketing urbain) et de la valeur du commerce de proximité, tel le bistrot, pour la vie de quartier, le « vivre ensemble » localisé. Entre gouverneurs et gouvernés, la concertation peut permettre l'entretien de la confiance, via une reconnaissance réciproque dans ce type de dispositif. Néanmoins, cela implique de mener à bien une telle concertation et une limite se pose quant au fait que les élus ne représentent qu'une partie des gouvernés. Or, ceux qui ne rentrent pas dans ces jeux institutionnels, donc ne se mettent pas en collectif du fait d'un engagement (moral, temporel, etc.) important, sont des sans-voix : les sortants, les classes socio-économiquement défavorisées, les résidents hors-Paris, les touristes, etc. Ils habitent pourtant les nuits urbaines. Il est donc impossible de rencontrer une adhésion par consentement. Ceci est d'autant plus délicat que les participants sont étiquetés en tant que « élus », « riverains », « exploitants », etc., empêchant la formation d'un « nous ». Il ne peut y avoir ainsi de conciliation entre identité et altérité dans le compromis. Au niveau identitaire, la mémoire doit être vivante, sans reléguer les actions révolues dans un passé dépassé qui est tantôt oublié, tantôt muséifié, constituant une illusion sur le passé suite à une reconstruction biographique.

Dernier acte, manifester sa reconnaissance

Suite à la description et à l'analyse des acteurs en négociation, de leurs positions et interactions, la synthèse des jeux d'acteurs est ici effectuée avec la théorie de la reconnaissance. La reconnaissance, selon A. Honneth (2011), passe par la visibilité sociale : l'existence sociale aux yeux des autres. Se comporter intentionnellement comme si l'autre n'existait pas, revient à être indifférent à l'autre en tant qu'humain, à mépriser son humanité. À travers ce phénomène, s'exprime un rapport de domination : les dominants pouvant se permettre d'invisibiliser les dominés. Ceux qui souhaitent se rendre visibles cherchent alors à être identifiés en public :

> « *Contrairement à la connaissance qui est un acte cognitif non public, la reconnaissance dépend de moyens de communication qui expriment le fait que l'autre personne est censée posséder une "valeur" sociale* » (A. Honneth, 2003 : 141).

La valeur morale de l'autre est reconnue publiquement, imposant des limites à ses propres inclinations. L'identification publique préalable à l'interaction avec l'autre, peut se faire à un autre niveau, sociétal, l'autre constituant le « sujet historique » reconnaissant et reconnu.

Pour se positionner par rapport aux autres acteurs en négociation, l'enjeu est de se rendre crédible et d'obtenir un pouvoir d'influence. En premier lieu, il s'agit de faire reconnaître

un certain nombre de droits, soit un positionnement au niveau de la sphère juridique de la reconnaissance. Puis, il s'agit de faire adhérer la société aux valeurs collectivement portées par chaque groupe d'acteurs : se positionner au niveau de la sphère éthique de la reconnaissance. En jouant sur les incertitudes entourant la politisation de la vie nocturne, les groupes d'acteurs négocient leurs positionnements dans une lutte pour la reconnaissance.

L'utilisation des médias permet la visibilité et la reconnaissance de sa parole et – indirectement – du groupe dont est revendiquée l'appartenance identitaire, ce qu'ont compris les acteurs en négociation dans le noctambulisme. Chacun est présent sur Internet, notamment via les réseaux sociaux – ce qui peut mener à des conflits virtuels. Au-delà, ce sont les médias du type radio, télévision et presse qui intéressent ces acteurs. Le « Maire officieux de la nuit » (AP3) développe ses réseaux médiatiques, afin que sa parole soit diffusée largement. Le droit à la parole médiatique lui permet un droit à la négociation semi-publique avec les autorités politiques, de peur d'une communication publicisée internationalement qui ne soit pas en faveur de la Mairie. Chaque acteur souhaite ainsi maîtriser son image médiatique. G. Pourbaix (AP1) du Réseau « Vivre Paris ! » choisit ses moments de médiatisation et les lieux adéquats pour faire passer son message[229]. Il s'agit d'une question de crédibilité publique pour permettre une reconnaissance sociale du discours tenu. F. Hocquard (AP7) est également largement invité à s'exprimer : il doit à la fois tenir un discours par rapport à sa vision de la politique de la vie nocturne et à son appartenance au parti socialiste.

Cependant, le conflit de reconnaissance n'a pu se résoudre par cette voie, chacun portant une parole relative à son groupe d'appartenance, contradictoire avec celle d'autres groupes. Le conflit symbolique a été publicisé par la presse, sans le résoudre. De fait, le dernier acte actuel est l'écriture d'un manifeste par chaque collectif. Le réseau européen des associations de riverains « Vivre la ville ! » a rédigé le « Manifeste européen pour une régulation de la vie nocturne » en mai 2016, afin de rendre habitables les centres-villes historiques face aux phénomènes d'hyper-alcoolisation, de bruit et de dérégulation sociale, selon leurs propres mots. Il s'agit de se confronter directement aux autorités publiques pour agir indirectement sur les exploitants et sortants. L'argumentation n'évolue pas véritablement et est fondée sur de simples constats revendiqués par les auteurs du manifeste. Les solutions proposées sont, pour une partie, des dispositifs existants, l'impact, la mise en œuvre et le coût étant évalués sans explicitations de la méthodologie.

De leur côté, des penseurs de la vie nocturne en ville (des géographes dont L. Gwiazdzinski, des artistes, des architectes, des sociologues) ont rédigé un manifeste pour partager leurs découvertes de manière collaborative, suite à un colloque à Sao Paulo en 2014 : « Manifesto da noite. Em busca de uma cidadania 24h »[230]. Ils se sont intéressés aux mobilités et infrastructures urbaines, aux droits humains et discriminations et à

[229] Pour illustration, cet acteur a refusé une interview par France 2 sur les terrasses au mois de novembre, du fait d'un manque de pertinence durant la saison froide.

[230] « Manifeste de la vie nocturne. À la recherche d'une citadinité 24h/24 ».

l'occupation de l'espace public. Ils plaident pour une accessibilité sociale totale, en prenant en compte les territoires culturels dans une ville se redéfinissant sans cesse. Prenant acte de la globalisation de l'économie, les auteurs notent le caractère inopérant de la catégorisation jour/nuit, les services urbains devant être accessibles en continu et les territoires aménagés en fonction. À cette fin, la solution du chrono-urbanisme est envisagée pour articuler des dimensions temporelles et spatiales et pour prendre en compte la diversité des usages, donc, rendre les métropoles accessibles et humaines. Néanmoins, l'argumentation repose essentiellement sur le discours de L. Gwiazdzinski, uniforme dans de nombreux articles et posé comme un universel, sans réinterroger ses traductions locales. W. Straw propose la discussion d'un cas concret : le conflit entre le Paris gentrifié faisant preuve de « bistrophobie » et le Paris vivant qui tente de retrouver une authenticité du bruit festif dans le quartier en question, mais considéré comme faisant partie des gentrifieurs. L'auteur propose que la fluidité des nuits urbaines ne se réduise pas aux scènes marchandes, mais redonne place aux espaces virtuels et physiques des communautés s'identifiant en collectif. Pour autant, il semble délicat de parler de communautés formées dans des quartiers tels Oberkampf. C'est, à l'origine, un objectif similaire aux associations de riverains qui est revendiqué : rendre habitables les nuits urbaines, mais en promulguant le droit à vivre la nuit. Il s'agit également d'interpeler les pouvoirs publics pour rendre désirable la vie nocturne et la vie diurne en ville (la nuit apprenant des éléments au jour), à partir d'une connaissance des temporalités. Cependant, ces dernières sont envisagées de manière métrique, par le biais d'une cartographie des horaires des services accessibles, oubliant la dimension humaine, le vécu et la spécificité nocturne.

Enfin, les exploitants ont effectué des rencontres européennes pour partager des « bonnes pratiques » et rédiger un guide « Pratiques & réglementations » en 2014, porté par le CSCAD. Il s'agit de défendre la liberté du commerce nocturne, face à la liberté diurne, une dimension remise en cause dans les deux manifestes précédents. Leurs revendications portent sur la reconsidération du système français des fermetures administratives, la mise en place d'une concertation pérenne et l'élection d'un « Maire de nuit » qui ne fait pas partie des autorités politiques mais a des compétences. Il s'agit également de promouvoir le dialogue pour harmoniser les initiatives européennes et de garantir une information sur les évolutions réglementaires. C'est un appel aux autorités politiques pour permettre la création d'une politique festive européenne, où la fête se veut positive et transversale.

Chaque manifeste correspond à la mise à plat des revendications portées par un collectif : associations de riverains, exploitants et syndicats, représentants d'usagers de la nuit, avec une défaillance en termes de dialogue inter-collectifs (malgré la préconisation), en termes de diagnostic partagé, en termes de discours fondé, scientifiquement argumenté. Davantage qu'une aide à la prise de décision politique juste, il s'agit plutôt d'une orientation axiologique de la prise de décision pour défendre des intérêts de groupe. La logique d'une lutte pour la reconnaissance éthique et juridique semble devenir une

logique de lutte pour la défense des intérêts de collectifs identifiés, oubliant la dimension morale.

L'à-venir seul permettra de connaître la voie empruntée par les autorités politiques. Elles peuvent choisir de quitter le débat public, considérant qu'il n'est pas de leur rôle d'arbitrer et laisser le conflit potentiellement s'envenimer. Elles peuvent choisir de porter leur propre voix, transversale aux revendications ou en porte-à-faux, se devant alors de convaincre les autres de l'intérêt de cette orientation et risquant une non-adhésion donc un conflit contre elles. Elles peuvent choisir d'adhérer à une orientation proposée, au risque de frustrer les autres collectifs et de faire monter la colère, voire de tenter la réalisation de l'ensemble des revendications, au risque d'arriver à une politique incohérente, chronophage et inefficace. Les autorités politiques peuvent, enfin, prendre acte des contradictions, inclure l'ensemble des termes dans le débat et favoriser la création collective d'une orientation véritablement co-élaborée et flexible. Il s'agirait de passer outre les jeux d'acteurs et leurs positionnements, outre la conciliation impossible d'intérêts divergents et d'affirmer une puissance politique du réel « vivre ensemble », une morale de la reconnaissance. Or, cela ne peut se faire sans inclusion réelle de la recherche scientifique pour comprendre le fonctionnement des nuits urbaines, au lieu de segmenter et de cloisonner les diagnostics effectués avec hâte et sans moyens.

Conclusion de la sixième partie

La gestion du noctambulisme est difficile du fait qu'il soit fondamentalement incertain. L'acceptation de cette prémisse par les acteurs concernés a permis de soulever la nécessité d'une gestion collective et de la mise à l'agenda politique des problématiques liées.

La gêne individuelle du bruit de proximité s'est, à l'origine, exprimée par des interpellations de résidents face aux exploitants, puis, par des dépôts de plaintes. Davantage que le nombre de décibels, il s'agit d'un mal-être par rapport au bruit rompant avec le milieu sonore habituel et désiré. De fait, des résidents se sont constitués en collectif afin de rendre légitimes leurs requêtes face aux autorités publiques. Il s'agit d'un véritable conflit symbolique portant sur l'appropriation de l'espace urbain : espace public entre anonymes pour les passants, prolongement du chez-soi pour les résidents.

De leur côté, les exploitants ont interpelé les pouvoirs publics, via une lettre ouverte, afin de lutter contre les fermetures administratives. Il leur s'agit de faire reconnaître l'importance de l'économie nocturne produite par l'activité festive, donc, de mettre en lumière les contraintes réglementaires importantes qui freinent leur développement. En parallèle, il s'agit d'apporter une réponse aux résidents plaignants, en notant leur non-responsabilité face aux individus attirés par leur établissement mais qui ne sont pas clients et en indiquant leur professionnalisme dans la gestion de leur activité.

De fait, les autorités urbaines ont pris en compte ces problématiques. Néanmoins, elles les ont traduites selon leurs propres intérêts, dont l'attractivité touristique. Il s'agit de communiquer une image de la ville nocturne en termes de marketing urbain, pour rentrer dans la compétition métropolitaine. Afin de rendre légitime leur position et de permettre la négociation directe et collective, la thématique du « vivre ensemble » est mise en avant. Il s'agit explicitement de prôner une conciliation de problématiques contradictoires. À cette fin, les États généraux de la nuit sont un dispositif de coopération donnant les orientations à venir : prévention des incivilités, médiation à propos des nuisances, réglementation et sanctions, amélioration des potentiels de mobilités, enrichissement de l'information sur les offres de la vie nocturne. Plus globalement, des ressources matérielles sont utilisées pour légiférer et acter la coopération : chartes, plan de lutte contre le bruit et proposition de loi.

La mise en œuvre concrète pour permettre le « vivre ensemble » consiste en la mise en place de dispositifs partenariaux, cogérés. Or, les représentations sur le noctambulisme étant biaisées, ces solutions favorisent les acteurs en négociation et oublient les sortants, absents des débats. Les dispositifs se révèlent avoir une efficacité moindre et à court-terme, parfois ils ne sont pas mis en œuvre et leur financement pose question. Il manque, de fait, une évaluation externe et indépendante permettant de les calibrer. Les polarisations festives sont peu travaillées, la marche est absente des débats, la

multiplication des structures réduit leurs possibilités en termes de ressources financières et humaines. La visibilité, leur publicisation communicationnelle semble être l'angle d'attaque des autorités publiques, avec l'espoir d'un discours performatif.

Pour autant, cette expérience permet de transformer la mise en place des politiques publiques pour conduire à la fabrique d'actions publiques. Intervient la transversalité entre politiques publiques, directions et territoires administratifs, acteurs en négociation. Le Conseil de la nuit parisien est censé reflété cette vision. Or, il s'avère être un *illusio* de participation publique, de co-construction « bottom-up ». La question de la propreté est gérée par la direction affiliée, les confusions entre les conséquences d'une activité festive et d'une activité économique ne sont pas résolues, la tranquillité publique est transformée en prévention des conduites à risques et sanction des incivilités, par une municipalité qui concentre les pouvoirs (dont de police repris à la Préfecture). Donc, le débat est inégalitaire au niveau des positions sociales des acteurs et de l'accès qu'ils ont à celui-ci. Les problématiques de reconnaissance des sortants ne sont pas prises en compte. Enfin, la dialectique conflictuelle est pensée en termes de conciliation possible, au lieu de l'acceptation d'une dialectique qui ne peut être résolue et de l'expression des positions contradictoires.

- Conclusion générale -

1. Résumé des enseignements

Le noctambulisme met en lumière la désynchronisation des rythmes sociaux entre eux et des temporalités urbaines à l'œuvre dans la troisième modernité. Cependant, le degré de désynchronisation varie en fonction des profils sociodémographiques (en termes d'âge, de lieu de résidence et de catégorie socioprofessionnelle) et de l'expérience pratique des sortants. Il est encadré par le degré de légitimité institutionnelle des pratiques de sortie faisant varier les potentialités.

L'offre événementielle et la polarisation des lieux marchands conditionnent les rythmes socio-urbains des sorties. Le noctambulisme est structuré par la distribution des rythmes sociaux. La planification et la programmation temporelles des sorties sont relatives à un ensemble de cycles festifs : entre des rassemblements lors de fêtes officielles institutionnalisées et des moments de réjouissances lors de soirées informelles et ordinaires. L'offre institutionnalisée légitime des potentiels d'usages nocturnes de la ville, face à l'informel. La place accordée au temps libre et son contenu (oisif ou culturel, activités de divertissement ou de sociabilités) produisent une configuration temporelle plus ou moins concentrée/diffuse (plus ou moins alter-temporelle). Or, le contenu du temps libre dépend du budget-temps et du capital culturel des individus, ainsi que des rythmes de vie dans leur milieu culturel. Le noctambulisme est également structuré par la géographie des établissements de convivialité en un système polarisé. La planification territoriale est relative à l'évolution des polarités festives, en fonction de processus urbanistiques globaux. L'offre d'établissements de convivialité intégrés dans leur milieu légitime les sorties, face à l'investissement éphémère et réitéré rendu indésirable. La place accordée aux espaces marchands (bars, boîtes de nuit, etc.) face aux espaces publics (rues, parcs, etc.) et l'acceptation d'une distance géographique produisent une configuration territoriale plus ou moins homogène/diversifiée (plus ou moins alter-territoriale). Or, l'offre marchande se contracte, se centralise et s'homogénéise en avançant au cœur de la nuit. Ainsi, les territoires et temporalités des sorties se dessinent selon l'âge social des sortants et leur carrière dans le noctambulisme.

Ces contraintes favorisent le développement du noctambulisme informel : les sortants mettent en place des tactiques, font œuvre de création, la déambulation improvisée pouvant constituer le cœur des sorties. Ceci constitue une remise en cause du paradigme de la fluidité relatif à la troisième modernité. La programmation est détournée par la mise en place de tactiques. Les sortants tentent de retrouver un sentiment de liberté temporelle en fuyant le public des rendez-vous urbains, en détournant les réglementations horaires et en se servant des événements institutionnalisés comme autant d'occasions pour mettre en place leurs propres normes de sortie. Du côté de la territorialisation, les sortants détournent les fonctions territoriales initiales et élargissent leur territoire de sortie, afin

de trouver des lieux à habiter. Cela est facilité par les substances psychoactives qui désinhibent ; elles amenuisent le poids des normes collectivement partagées. Ces substances articulées avec la force du collectif font que les sortants osent effectuer des actes qu'ils n'effectueraient pas en journée. Leur corps se relâche et le désir peut s'exprimer, du fait de la libération du regard moralisateur direct de l'autre et indirect de l'ordre social. Les sortants reprennent confiance en eux pour habiter la ville.

Ces tactiques rendent compte de formes d'appropriation de la ville la nuit ; elles donnent à voir la banalisation de l'investissement des nuits urbaines. Pour autant, cet investissement varie selon les territoires psychosociologiques des sortants. Ces variations réitèrent des formes d'exclusion/inclusion à l'interne, en termes de rapports sociaux de genre, de sexe, racisés et générationnels. Ainsi, la publicisation est produite en situation, selon l'identification aux autres et au milieu dans lequel les sortants jouent leur rôle, entre un territoire de l'intimité et un territoire de l'anonymat. Le déroulé du noctambulisme est conditionné par le jeu de l'identification que le sortant établit avec un lieu et ses occupants, en termes d'ambiance et d'identification du sortant par les occupants du lieu. Ainsi, des normes se laissent lire dans l'investissement des nuits urbaines. La « défonce » est prohibée en cas de non-maîtrise de soi, des lieux à investir sont pré-indiqués ainsi que des manières d'investir ces lieux. Les territoires sont marqués afin de séparer les groupes, d'établir des seuils d'entrée et de sortie et de séparer les sortants des non-sortants. Il s'agit, pour chaque groupe, de revendiquer l'expression d'une facette identitaire, pouvant entrer en contradiction avec d'autres facettes minorées. La familiarisation aux lieux et aux autres modifie l'accessibilité aux territoires psychosociologiques, par une plus ou moins grande publicisation. Accessibilité et mobilité sont liées par les potentiels d'un lieu, devenant des « prises » pour les sortants. Marchant dans la rue, ils publicisent le noctambulisme tout en recréant de manière éphémère des territoires leur étant propres. Cela peut mener à des jeux de séduction : entre mater et draguer (se laisser mater et érotiser l'image délivrée), à des vertiges d'alcoolisation, à la production de routines qui renforcent l'identification au territoire.

Les formes d'appropriation impliquent des problématiques plus larges de cohabitation. Les producteurs diurnes qui dorment la nuit sont en conflit symbolique avec les consommateurs oisifs qui vivent les nuits urbaines. Les résidents qui prolongent leur chez-eux à leur voisinage immédiat sont en conflit symbolique avec les sortants qui mettent en place leurs propres codes dans ces territoires considérés comme appartenant à tous. Les individus se considérant socialement au statut de l'adulte responsable rentrent en conflit symbolique avec les individus considérés comme de jeunes insouciants. Ces modes d'êtres sont contradictoires. De fait, les groupes impliqués luttent pour la reconnaissance légitime de leurs désirs dans une sphère de négociation collective. Les associations de riverains luttent pour la prise en compte du droit à la tranquillité publique (au sommeil) et à la

parole publique, en tant qu'électeurs donc citoyens devant co-élaborer les politiques publiques. Les exploitants luttent pour faire reconnaître l'importance de l'économie nocturne et le professionnalisme de leur métier lié aux activités festives. Les associations de prévention et de médiation luttent pour le bien-être en ville et la pérennité des activités festives selon un « savoir-faire ». Les autorités publiques luttent pour l'attractivité touristique des nuits urbaines et la reconnaissance d'une prise en compte de l'ensemble des électeurs, via le mot d'ordre du « vivre ensemble ». La gestion du noctambulisme est difficile du fait de l'incertitude et inefficace du fait de cet oubli. La technicisation de l'espace urbain est inefficace et le système de sanctions produit des conflits directs avec les électeurs. Afin de permettre l'expression des droits citoyens (de la tranquillité publique et de l'investissement de l'espace public), la nécessité d'une gestion collective du noctambulisme se laisse apparaître. Cela amène à la constitution d'une action publique.

Néanmoins, les luttes de reconnaissance des sortants sont oubliées des débats publics et non prises en compte par les autorités publiques en termes d'aménagement urbain nocturne et de gestion. Or, ils tentent de retrouver confiance en eux par la création d'un habiter en ville la nuit, au moyen de substances psychoactives. Ils tentent de retrouver une estime sociale par la création d'un esprit festif collectivement partagé en termes de valeurs, sans pour autant constituer une communauté. Ils tentent de retrouver un droit à la ville la nuit, mais reproduisent des formes de ségrégations internes. De leur côté, les partenaires conviés aux débats publics arrivent progressivement à reconnaître les luttes des acteurs en présence. Cependant, les intérêts divergents produisent des contradictions indépassables. Malgré un discours de volonté de conciliation, une politique répressive est mise en place. La communication publique est censée permettre son acceptation, or, la participation publique « bottom up » est un *illusio*. Ainsi, les représentations sociales négatives sur l'informalité du noctambulisme sont réitérées car l'acceptation de la dialectique insoluble n'est pas envisagée. Cela renforce les contraintes sur le noctambulisme donc la mise en place de tactiques, d'œuvres créatrices et de l'informalité.

2. Les apports de la démarche comparative

Le phénomène du noctambulisme a été analysé de manière comparative entre les villes de Paris et Madrid, selon les éléments comparables des configurations mises à jour, des processus analysés. Il ne s'agit pas d'une comparaison termes à termes, ne faisant pas sens dans le cas d'études de phénomènes humains hors laboratoire, ce qui m'a permis d'effectuer des ouvertures à travers d'autres villes telles que Berlin ou Rennes.

Globalement, les représentations sociales véhiculées à propos des vies nocturnes madrilènes et parisiennes sont différenciées. En Espagne, l'idée circule d'une « culture festive » informelle liée à *La Movida* (et représentée dans les premiers films de Almodovar). Ce mouvement culturel a laissé des traces encore visibles, une telle représentation pouvant être liée à la frénésie développée par la fin d'une longue dictature en Espagne (en 1975), où la France connaissait déjà un vent libertaire depuis les années 1968. Certains de mes informateurs considéraient ainsi que les touristes viennent « faire la fête » en Espagne, alors que la France est, selon eux, plutôt visitée pour sa gastronomie. À Paris, circule l'idée d'une convivialité entre intellectuels et artistes, où la terrasse et les cabarets jouent un rôle central. De fait, les sortants sont davantage légitimés par la presse espagnole que par la presse française. Mais, la connotation négative est plutôt liée, en France, à des problématiques de sécurité, de nuisances sonores ou du modèle alternatif délivré par une célébrité et, en Espagne, à la biture express (*botellón*) en responsabilisant les sortants et industries d'alcooliers, ainsi qu'aux déchets s'ensuivant.
Il s'agit plutôt d'un mode de vie différencié en termes de rythmes sociaux. Les Espagnols ont un temps de sommeil décalé par rapport aux Français, lié aux temps des repas et du travail. Cependant, la quantité de temps libre ne varie pas. Les différenciations entre hommes et femmes sont accentuées en Espagne, les autres types de différenciations (notamment en termes de milieu social et de lieu de résidence) sont observables dans les deux cas. Concernant son contenu, les Espagnols et les Français ont tendance, progressivement, à privilégier la dimension du loisir en tant qu'*otium*, augmentant leur temps passé devant un écran, les activités passives de divertissement. Or, chacun exprime le souhait de « sortir » du chez soi pour ses loisirs, les Français donnant une plus grande importance que les Espagnols à la rencontre de gens sympathiques.

La littérature grise montre des similitudes dans l'analyse des jeunesses espagnoles et françaises : des représentations sociales sur la jeunesse prenant appui sur des phénomènes de déviance, de socialisation alternative ou de dépolitisation.
En termes de socialisation, la recherche permet de souligner que les jeunes français ont davantage tendance à tenter de trouver une place professionnelle rapidement, alors que les jeunes espagnols sont plutôt dans une logique d'installation familiale. Le « style

maternaliste » d'éducation semble d'ailleurs davantage prégnant à Madrid qu'à Paris, amenant à une relation chaleureuse mais normée entre les parents et les enfants.

Que ce soit à Paris ou à Madrid, les premières sorties sont plutôt marquées par le simulacre et le vertige, un relâchement total sans règles, avec des poly-consommations de substances psychoactives : la « défonce » en tant que manière de partager une expérience physique et psychologique. Cela peut constituer le cœur de la jeunesse sortante lors des moments vides de vacances scolaires. Les drogues rendues illégales sont consommées à travers des tactiques pour éviter l'arrestation, en se cachant des yeux adultes, en se jouant des lumières des réverbères et des barrières fermant l'espace public de nuit. Mais, la prise de drogues illicites semble moins contrôlée dans les discothèques madrilènes, où elles circulent de manière assez visible (les cachetons et « parachutes » étant privilégiés à Paris).

Le samedi, puis le vendredi, sont les jours privilégiés de sorties pour la majorité, à Paris et à Madrid. Le profil sociologique des sortants est proche : des jeunes (moins de 30 ans) très urbains, davantage masculins au cœur de la nuit. Ce sont d'ailleurs les principaux qui fréquentent les établissements voués à la danse et fermant plus tardivement, les bars recevant un public davantage mixte. Le coût des soirées est davantage un frein à Paris qu'à Madrid, où c'est le rapport qualité-prix qui prime (hormis pour certains établissements sélectifs).

Cependant, les rapports sociaux sont travaillés différemment à Paris et à Madrid. L'orientation sexuelle publicisée semble moins problématique dans la ville madrilène qu'à Paris, se tenir la main dans la rue hors *Chueca* étant observable entre personnes de même sexe. Du côté des rapports sociaux racisés, ce sont plutôt les immigrés originaires d'Amérique centrale ou latine qui font l'objet d'un process de stigmatisation à Madrid, paradoxalement hyper-sexualisés, alors que ce sont davantage des afro-antillais ou immigrés originaires d'Afrique noire ou du nord à Paris. Cela semble davantage dû aux histoires culturellement différenciées de l'immigration, donc à la rencontre avec l'autre en tant qu'étranger selon quel « étranger » arrive dans *son* territoire, qu'à la caractéristique visible d'une couleur de peau. Mais, en termes de rapports sociaux de sexe, les interactions de drague sont proches à Paris et à Madrid, la mise en scène corporelle servant de langage de séduction.

À Paris et à Madrid, les groupes de sortie se constituent en fonction d'une caractéristique partagée, relative à un lieu d'études/de travail, à un lieu géographique ou à une activité. Ainsi, les sortants peuvent constituer une pluralité de groupes, la majorité d'entre eux sortant en petit groupe. Cela peut être interprété par la volonté de préserver un entre soi, pour se divertir avec ses proches, une interprétation davantage valide à Paris qu'à Madrid. Pourtant, dans les deux cas, la rencontre avec l'autre est implicitement recherchée, notamment à des fins de relations sexuelles ou sentimentales, voire pour créer l'événement.

À Madrid, les résidents sont davantage familiers d'une « culture de rue » dans des placettes aménagées et animées, amenant au développement de relations de sociabilités informelles. L'image donnée est un mélange intergénérationnel, correspondant plutôt à la coprésence d'une plus grande diversité d'usagers qu'à Paris en soirée. Cela semble aussi le fait des villes n'étant pas constitués de multipolarités, amenant à la reconnaissance mutuelle de par le degré de familiarisation.
De fait, les investissements urbains à Madrid se font moins dans l'esprit de lieux « autorisés », pré-indiqués pour la pratique, malgré l'interdiction de boire de l'alcool dans la rue (une réglementation plus floue à Paris). L'enjeu réside plutôt dans l'accessibilité géographique du lieu et sa proximité à des lieux de ravitaillement (les épiceries de nuit), soit des places de terrasses en soirée devenant des lieux investis informellement au cœur de la nuit. Ce sont de véritables structures auto-élaborées qui se mettent en place durant une saison chaude plus longue qu'à Paris.

La programmation des sorties festives par le système marchand possède des similitudes à Madrid et à Paris. La répartition des bars est homogène sur ces deux territoires en soirée et se polarise vers le centre-ville au cœur de la nuit. L'offre commerciale se restreint progressivement, donnant une large place aux établissements dansant (les discothèques, augmentées des *bares de copas* à Madrid) et à vocation sexuelle. La différenciation semble plutôt venir de la satisfaction relative aux horaires d'ouverture des établissements pour les clients, des horaires plus tardifs étant demandés à Paris. Cependant, dans ces deux villes, des espaces publics sont investis : les berges et quelques espaces verts à Paris et certaines places à Madrid. Ceci modifie l'investissement territorial des nuits urbaines, notamment durant la saison chaude.
Les polarités nocturnes ont évolué à travers le temps, en fonction de processus larges de réhabilitations urbaines. Ce processus semble davantage avancé à Paris qu'à Madrid, notamment dans l'hyper-centre. L'implantation résidentielle de nouvelles populations amène à la transformation de la commercialité du voisinage, pouvant créer des « régions morales » tels les quartiers gays de *Chueca* et du Marais. Les établissements marchands dédiés à la convivialité ou à la festivité constituent ainsi de véritables potentiels de sorties entre individus s'identifiant aux autres coprésents, amenant à la circulation des publics sur le territoire. Le « barathon » et la *marcha española* rendent concrètement visible cette circulation en une nuit. Cependant, à Paris et à Madrid, ces déplacements sont contraints par le creux nocturne des transports en commun ferrés de 03-04 heures au cœur de la nuit. Paris a su plus rapidement que Madrid proposer des alternatives diversifiées et amplifiées en termes de bus, de vélos et automobiles en libre-service.
Au-delà, la Ville de Madrid donne une pulsation festive plus intense que la Ville de Paris, permettant l'organisation d'événements multiples plutôt institutionnalisés à diverses échelles administratives. Très encadrés, ils enjoignent au développement d'une liesse

intense dans un charivari mémorable, pour la faire redescendre et nettoyer ses traces le lendemain. Cela est moins permis à Paris, ce type de comportement étant plutôt réfréné.

À Paris et à Madrid, l'investissement ordinaire des nuits urbaines fait l'objet de régulations, d'un quadrillage policier et lumineux. Dans les deux cas, l'objet – pour les autorités politiques – est de contrôler les milieux populaires et la jeunesse, face au développement des salons, des cafés, des bistros et d'autres loisirs imitant les pratiques curiales. Aujourd'hui, les débats sont tournés vers les nuisances sonores subies par les nouveaux résidents et dues aux festivités. Dans les deux cas, les autorités publiques ont tendance à mêler les nuisances liées à des activités marchandes (fumer en terrasse et discuter) et liées à l'activité sociale de festivité, un moyen pour elles d'agir plus facilement en s'adressant aux exploitants d'établissements. Les sortants sont considérés comme vulnérables face à l'alcoolisation et aux drogues, le phénomène étant caractérisé comme exceptionnel, oubliant les rituels anthropologiques de passage entre des âges sociaux, le développement des *free party* dans les années 1990 ou la mise en place des discothèques dans les décennies précédentes. Ce qui est mis en avant est l'extériorisation de la vie nocturne et festive, la démocratisation en termes de rapports sociaux de sexe et la caractéristique juvénile de ces sorties.

Néanmoins, la fabrique d'une politique publique de la vie nocturne est davantage avancée à Paris qu'à Madrid. Souhaitant s'écarter de la voie répressive et mettre en place des dispositifs de participation publique, la Ville de Paris donne la parole à divers acteurs structurés en collectifs, contrairement à la Ville de Madrid – davantage répressive - où il y a peu de place pour les associations de riverains et le collectif entrepreneurial « Noche Madrid ». Ces derniers, comme à Paris, tentent de se faire une place, de faire du lobbying auprès de la municipalité centrale. À Madrid, toutes les causalités sont tournées vers le *botellón* qui serait à l'origine des problématiques de nuisances sonores, de saleté urbaine, de violences nocturnes. À Paris, cela a longtemps été imputé à la prolifération des bars. Il s'agit chaque fois, pour les entrepreneurs de morale, de désigner un coupable, sans rechercher véritablement à comprendre la configuration du phénomène en question, la construction des définitions du phénomène et son historicité.

Ainsi, l'action publique, malgré ses défauts, a paradoxalement davantage cours à Paris, quand la décentralisation politique est davantage marquée en Espagne. Pour autant, les revendications des associations de riverains et leur composition sont similaires à Paris et à Madrid. La solution espagnole proposée est la mise en place d'une *Zona de Protección Acústica Especial* (ZPAE) dans le district *Centro*, une proposition aussi effectuée par la Maire de Paris, A. Hidalgo (à travers des quartiers dits « tranquilles »), qui s'est faite déboutée. Il s'agit, plus largement, des rapports entre autorités politiques et citoyens qui sont remis en question ; ceci peut expliquer en partie le succès du parti citoyen « Podemos » en Espagne.

Pour élargir ce travail de recherche, il pourrait être intéressant d'élargir les termes de la comparaison à d'autres types d'espaces. En effet, les problématiques ne peuvent pas être les mêmes entre une métropole entrant en compétition internationale et une aire d'influence large, une capitale régionale de moindre envergure, une agglomération urbaine autre, le périurbain ou le milieu rural. Interroger les déroulés du noctambulisme dans ces cadres pourrait permettre d'enrichir la compréhension du rôle de l'urbain dense, au-delà d'un simple contexte. Cela apporterait, de même, des éléments à propos de la carrière des sortants ayant grandis dans ces lieux et étant confrontés, au cours de leur carrière, aux sorties en zone urbaine dense.

Également, les définitions du noctambulisme et ses enjeux politiques ne peuvent être pensés de la même manière suivant les degrés d'urbanité d'un territoire. La moindre densité laisse imaginer de moindres problématiques de voisinage, la concentration centralisée des établissements peut éviter les déambulations festives, etc. Les enjeux économiques et en termes d'images de la ville ne semblent aussi pas de la même envergure. Enfin, dans le milieu rural, le contrôle social s'exerce différemment, les formes de sociabilités relevant davantage d'une structure proche des relations communautaires, de solidarités mécaniques selon Durkheim. La confrontation à l'autre, l'altérité et les formes d'identification doivent être chamboulées par rapport à un cadre urbain dense.

Il pourrait être envisagé de poursuivre cette recherche par une étude de la grande couronne francilienne, avec ses complexes de loisirs (boîtes de nuit-restaurant-bowling-cinémas). D'autres initiatives ont déjà cours, tels les travaux du collectif Candela dans la ville de Lille (mais il s'agit d'une grande ville influencée tant par la Belgique que par Paris) ou les États généraux de la fête à Rennes (qui ont eu lieu en 2005 et dont le développement est suivi par l'association Jeudevi). Un contrat doctoral vient de débuter à l'Université de Reims avec S. Mallet et F. Mancebo à propos des nuits dans les villes moyennes en Europe, un projet de recherche est en cours de montage à Brest (Université de Bretagne Occidentale) à propos des rapports sociaux de genre dans les usages nocturnes de l'espace urbain, etc. Le champ de la nuit est en pleine effervescence dans l'investigation scientifique.

3. Perspectives de recherche

La perspective développée dans cette recherche consiste en la compréhension du noctambulisme en tant que phénomène publicisant la désynchronisation des rythmes sociaux, à l'origine de problématiques de reconnaissance des cohabitations nocturnes. Cela permet de réinterroger les catégories analytiques usuelles d'espace public, de jeunesse, de temporalité et de mobilité. À cette fin, la recherche s'appuie sur la compréhension des relations entre l'espace-temps nocturne, le milieu non-humain et le milieu humain, à diverses échelles. Les concepts de désynchronisation, de cohabitation et de reconnaissance permettent d'apporter des clés de lecture. Le chrono-urbanisme est une manière de gérer des rythmes collectifs et des usages individualisés de la ville, en organisant le programme des citadins, services et cycles urbains. Néanmoins, les logiques d'appropriation, plus ou moins éphémères et aux contours incertains, amènent à des conflits de valeurs selon les désirs des usagers. Cela conduit à des conflits de définition du moral et du légitime, donc, à des problématiques de reconnaissance affective, éthique et juridique.

Ce type de lecture peut se rencontrer plus largement dans l'étude d'autres phénomènes. Les formes d'occupation du temps hors travail sont multiples et impliquent d'autres conflits de cohabitation entre usagers et de reconnaissance pour soi et par autrui. En catégorisant un phénomène social selon son déroulé territorial, temporel, social et d'action, des perspectives peuvent en découler pour enrichir la recherche :

- La dimension territoriale : l'analyse des centres commerciaux permet de lire des formes de publicisation en situation d'un espace marchand, privé et fermé, pouvant fonctionner tel un espace de promenade, ouvert et ludique. Entre ces deux régimes – et le positionnement des usagers selon ces régimes (travailleurs, clients, visiteurs) - des conflits de cohabitation peuvent naître, dont le gestionnaire se doit d'apporter des solutions. Le regard peut alors être porté sur la « gestion de site »[231] (A. Bourdin, M-P. Lefeuvre (dir.), 2003) et se décaler vers d'autres espaces tels des parcs d'attraction, des stations de transports en commun ferrés, etc. ;
- La dimension temporelle : l'analyse des usages d'un territoire en continu permet de lire la (dé-)synchronisation des usagers et usages, voire des conflits latents relatifs à ce phénomène du fait de traces des autres usages et usagers. Il en est

[231] L'expression « gestion de site » est entendue comme « *un ensemble de techniques de gestion de services, qui répondent à des logiques économiques et visent à résoudre des problèmes d'organisation* » (A. Bourdin, M-P Lefeuvre (dir.), 2003 : 10). Paris-Plages, par exemple, est un site car cet évènement est délimité géographiquement : une étendue de 3,5 kilomètres sur la berge rive droite de la Seine et la place de l'Hôtel de Ville, et des sites annexes comme le bassin de la Villette ; juridiquement et normativement. L'accès peut d'ailleurs être fermé. Il a une activité principale : les loisirs et le tourisme (vacances, plage, mer) et une multiplicité de fonctions annexes : urbaine (promouvoir la ville et les projets urbains, le réaménagement des berges), économique et politique. De plus, ce site fait l'objet d'un dispositif de gestion technique, d'animation, de sûreté, etc. Enfin, cet évènement crée une centralité éphémère à Paris, soit de grands volumes de flux et une diversité de comportements.

ainsi d'un jardin d'enfants, utilisé à la sortie de l'école en tant que terrain de jeux pour des enfants et lieu de sociabilités pour des parents, et en tant que territoire festif pour des jeunes au cœur de la nuit, voire comme un territoire romantique pour un couple. Or, les traces des bouteilles en verre, le bruit des enfants, etc., sont autant de marqueurs territoriaux, variables selon les temporalités. Plus largement, la fabrique d'un tel lieu pour une population ciblée amène les autorités urbaines à le penser, en termes de gestion, pour celle-ci, le fermant la nuit et ne prévoyant pas forcément d'autres types de lieux pour les autres populations du voisinage. Dans un cadre urbain dense, il peut être intéressant d'optimiser l'utilisation de lieux en toute temporalité, de les rendre flexibles en termes fonctionnels, telle l'idée de bandes de stationnement multi-usages évoquées par la Direction de la Voirie et des Déplacements (Mairie de Paris), ou la mise en place des « Park(ing) Day » à travers le monde ;

- La dimension sociale : les deux dimensions précédentes amènent des catégories sociales d'individus à se confronter dans la définition des usages et normes d'usages d'un lieu à un moment donné. Cela implique de porter le regard sur ces catégories : personnes âgées, personnes à mobilité réduite, familles, enfants, etc., et à comprendre leurs rapports à la ville et à ses temporalités. Néanmoins, la recherche de ces catégories situationnelles est infinie, chacune recréant sans cesse des formes d'inclusion et d'exclusion. Il importe donc plutôt de travailler les interactions sociales selon leurs formes et leurs contenus, amenant à interroger la gestion situationnelle des coprésences. Ainsi, l'analyse des coprésences subies, comme dans un wagon de train, peut être riche d'enseignements ;
- La dimension de l'action : les trois dimensions font jaillir sans cesse l'usage, l'activité en cours s'appuyant sur le milieu humain et non-humain et le transformant. L'analyse de la reconnaissance d'une activité sous certaines de ses formes, selon sa production par une chaîne d'acteurs en coopération, produit une mine d'informations permettant d'élargir la problématique.

Selon une autre perspective d'ouverture, il peut être intéressant de prolonger les notions analytiques utilisées, telles les formes d'identification et de reconnaissance, ou l'action publique.

1. Penser l'action publique innovante

Concernant l'action publique, un regard sur la mise en place d'une stratégie piétonne à la Mairie de Paris donne des éléments d'élargissement par rapport aux développements ici proposés. En effet, la « mobilité piétonne» est une activité ordinaire, banale, que chaque humain pratique sans s'en rendre explicitement compte. Il n'est pas véritablement possible de définir des catégories de « piétons » ou « marcheurs » tellement elles varient

selon les situations. Il est davantage possible de repérer des types de « mobilité piétonne » selon les motifs de cette mobilité (déplacement, ludique, logistique, etc.) ou les manières de faire, voire selon des configurations spécifiques de « mobilité piétonne » et définies en tant que catégories d'analyse, telle la mobilité piétonne avec un système d'embarquement (sac, canne, valise, etc.). Or, face à des enjeux sociétaux de santé et d'environnement, la « mobilité piétonne » a été mise à l'agenda politique. Telles les nuits urbaines, il n'existe pas d'associations de marcheurs ou de piétons représentant la diversité des situations. De même, la gestion classique sous forme de politique publique, amenant à la création de plans de déplacement urbain, ne fonctionne pas (telles les solutions classiques de quadrillage policier et lumineux des villes). De fait, a été constituée une sphère de négociation critique menant à une action publique sur la « mobilité piétonne », dans le cadre d'un dispositif participatif où les résidents administratifs de la ville sont appelés pour donner leur avis sur les priorités de réaménagement (les « budgets participatifs »). De même, des instances collectives de dialogue ont été mises en place par la Mairie de Paris, dont la forme peut être rapportée aux États généraux de la nuit ou au Conseil de la nuit parisien. En effet, la « mobilité piétonne » est – tout comme la nuit – une dimension transversale entre les directions, concernant tant les déplacements que la santé ou l'aménagement urbain. On le voit, pour des objets émergeants et transversaux pour lesquels il n'existe pas de structure institutionnalisée, un virage idéologique est emprunté par les autorités politiques. Elles tentent de mettre en place des dispositifs de participation citoyenne, des espaces de négociation entre une diversité d'acteurs, laissant apparaître – dans leur analyse – des jeux de pouvoir. Cela peut mener à une communication orchestrée par les autorités politiques pour faire accepter une idéologie peu mise en pratique du fait d'un manque de lignes budgétaires. Peut-être l'utilité se trouve être davantage à l'interne, dans la modification des manières de faire et de penser la ville au sein des directions.

2. Relire les formes d'identification et de reconnaissance

Concernant les formes d'identification et de reconnaissance, l'un des prismes spécifiques de cette recherche a été d'apporter des éléments de compréhension à propos de l'homosexualité notamment masculine. E. C. Hughes (1945) note – dans le contexte particulier de son époque dont les termes peuvent apparaître aujourd'hui étonnants – que l'appartenance à la « race noire » est une caractéristique identitaire majeure pour déterminer le statut d'un individu, prenant le pas sur les autres caractéristiques identitaires. Or, le statut professionnel est également un trait identitaire majeur. Dans le cadre des groupes professionnels, un dilemme se dessine où les collègues affiliés à un groupe dominant sont embarrassés d'accueillir quelqu'un de déprécié car affilié à un groupe dominé, non-reconnu pour exercer cette profession donc pour être membre du groupe professionnel. Un individu de « race noire » est alors dans le dilemme entre

accepter le rôle de « noir » (et trahir sa « race ») ou accepter le rôle professionnel et être déprécié aux yeux des clients et collègues.

Dans le cadre de l'homosexualité, il peut sembler intéressant de comprendre si l'identification à cette caractéristique est majeure ou non pour déterminer le statut d'un individu. L'hypothèse est que cela varie en fonction des situations. Ainsi, l'identification pour soi à l'homosexualité est liée, selon cette hypothèse, aux territoires d'identification : le « milieu » gay, le « village » gay, etc., semblent être autant de territoires de socialisation à des manières d'être homosexuel. Par-là, ces territoires enjoignent l'individu homosexuel à adopter un rôle homosexuel et à le jouer selon les définitions impulsées par ce milieu. Ces territoires se trouvant être dans des centres villes urbains denses, les individus hors-milieu ne s'identifiant pas majoritairement à cette caractéristique pour se définir. Cela serait à réinterroger dans le cadre des territoires virtuels (sites Internet de rencontre, applications mobiles de rencontre, magazines LGBT, etc.) modifiant ce caractère localiste de la socialisation à l'être homosexuel. Le dilemme se pose dans l'identification pour autrui, dans la perception qu'à l'autre d'un individu en tant qu'homosexuel. Mais identifier l'autre en tant qu'homosexuel implique la connaissance (ou la création) de codes d'identification si ce trait identitaire n'est pas connu : la perception de gestes comportementaux, de regards, d'une présentation de soi qualifiée d'homosexuelle.

L'homosexualité ne semble *a priori* pas un trait physique aussi visible que la couleur de la peau ou le sexe biologique d'un individu, mais il constitue un « stigmate » (au sens de E. Goffman, 1975), en tant qu'écart à la norme de l'être humain collectivement admise et produite par des « entrepreneurs de morale ». Ces normes évoluent et sont fonction des contextes : la définition de l'homosexualité est relative à une catégorisation sociale pour différencier ce trait de l'hétérosexualité considérée comme l'identification sexuelle normale de l'humain, ce qui produit en France les « Manif' pour tous » lors de l'adoption du mariage pour des personnes de même sexe, une pénalisation de l'homosexualité dans certains pays et d'autres sanctions sociales ailleurs. Certains ne vont pas stigmatiser l'homosexualité à proprement parler, mais des attributs qualifiés de féminins chez certains homosexuels. Cela fait que l'individu doit gérer son identification pour autrui afin de gérer la tension entre cette norme et son identification pour soi, que ce soit dans le milieu « familial », dans le milieu « professionnel » ou dans la rue. Cette négociation s'effectue selon le degré accordé à l'homosexualité dans l'identification de l'autre et le processus de stigmatisation ou non effectué par autrui. Certains homosexuels sont ainsi amenés à produire des actes qualifiés d'homophobes. Interviennent, de fait, des problématiques de reconnaissance en termes affectifs (la perte de confiance en soi du fait de sévices moraux et physiques subis par un individu identifié comme homosexuel), juridiques (la privation de droits du fait de la pénalisation de l'homosexualité ou de la non-reconnaissance de l'ensemble de ses droits de citoyen), éthiques (l'humiliation en tant qu'individu considéré comme déshonorant l'humain, du domaine de l'impur). Ces problématiques de reconnaissance sont visibles à travers des conflits sociaux devenus des

enjeux politiques de cohabitation, amenant ici à retravailler les notions d'identité et d'identification sexuelles.

Ce que l'on pourrait dénommer les « night studies » en sont à leurs prémisses. En tirant le fil de phénomènes sociaux tel le noctambulisme, des catégories analytiques usuelles sont enrichies, que ce soit en termes d'urbanité, de formes de mobilités, d'action publique ou de design urbain. Explorer les nuits urbaines ouvre de nombreuses perspectives, un monde de potentiels à découvrir…

Table des figures

Figure 1 : « Heures de sommeil selon les nuits de la semaine en 2010 » en France métropolitaine, 2012, source : Insee 31
Figure 2 : « Les quatre dimensions d'analyse du milieu urbain », 2016, source : auteur 58
Figure 3 : « Les quatre dimensions d'analyse de la marche », 2016, source : auteur 61
Figure 4 : « Le système global d'analyse du noctambulisme en situation », 2016, source : auteur 64
Figure 5 : «Le monde générique du noctambulisme », 2016, source : auteur 105
Figure 6 : « Le nombre d'articles étudiés en fonction de la nationalité de la presse et du terme recherché », 2016, source : auteur 115
Figure 7 : « L'avis des informateurs Franciliens concernant la pratique du noctambulisme » (en effectif), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 122
Figure 8 : « L'avis des informateurs Franciliens concernant la pratique du noctambulisme, selon leur âge » (en %), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 123
Figure 9 : « L'avis des informateurs Franciliens concernant la pratique du noctambulisme, selon la déclaration d'être ou non un noctambule parisien » (en effectif), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 123
Figure 10 : « L'opinion des informateurs Franciliens concernant la pratique du noctambulisme » (en %), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 124
Figure 11 : « L'opinion des informateurs Franciliens concernant la pratique du noctambulisme, selon le fait ou non de déclarer investir l'espace public la nuit » (en effectif), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 124
Figure 12 : «La proportion d'informateurs franciliens déclarant sortir ou non dans l'espace public la nuit, ... 133
Figure 13 : «La proportion d'informateurs franciliens déclarant sortir ou non dans l'espace public la nuit, selon le lieu de résidence » (en %), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 134
Figure 14 : «Le lieu de résidence selon le type de logement des informateurs Franciliens » (en %), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 134
Figure 15 : «Les résultats du test de corrélation du Khi-deux pour chaque variable explicative », 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 135
Figure 16 : «Le profil sociologique des informateurs franciliens se déclarant être un noctambule qui investit l'espace public de la Ville de Paris », 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 137
Figure 17 : « Le système socio-territorial : l'indétermination entre territoire, territorialité et territorialisation », source : J. Monnet, 2010 : 5 149
Figure 18 : « Le système socio-temporel. Un calque du système socio-territorial de J. Monnet », auteur, 2016 149
Figure 19 : «La proportion d'informateurs franciliens effectuant des sorties culturelles, festives, dans l'espace public et chez des amis, en fonction de la fréquence de ces types de sortie » (en %), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 162
Figure 20 : «La fréquence de sortie des informateurs Franciliens dans la Ville de Paris, la nuit ou en soirée » (en effectif), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 172
Figure 21 : «Les plages horaires de sortie des informateurs franciliens dans l'espace public de la Ville de Paris, la nuit ou en soirée » (en effectif), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 172
Figure 22 : « Les jours de sortie des répondants selon l'âge et le sexe » (en %), 2003, source : L. Dionisio (n = 533) 175
Figure 23 : « Les plages horaires de début des sorties des répondants selon l'âge et le sexe » (en %), 2003, source : L. Dionisio (n = 533) 175

Figure 24 : « Les plages horaires de fin des sorties des répondants selon l'âge et le sexe » (en %), 2003, source : L. Dionisio (n = 533) 175
Figure 25 : « Les pôles urbains nocturnes potentiels dans la Ville de Paris », 2016, source : Google Maps, réalisation : auteur 181
Figure 26 : « Localisation des établissements festifs et de loisirs ouverts de 22h00 à 00h30 dans la Ville de Paris », 2015, sources : Apur, BDCom (Banque de données sur le commerce à Paris), réalisation : APUR-DRAC, SGP Grand Paris Express et lieux culturels 183
Figure 27 : « Localisation des établissements festifs et de loisirs ouverts de 00h30 à 02h00 dans la Ville de Paris », 2015, sources : Apur, BDCom, réalisation : APUR-DRAC, SGP Grand Paris Express et lieux culturels 184
Figure 28 : « Localisation des établissements festifs et de loisirs ouverts de 02h00 à 06h00 dans la Ville de Paris », 2015, sources : Apur, BDCom, réalisation : APUR-DRAC, SGP Grand Paris Express et lieux culturels 185
Figure 29 : «Localisation des bars en fonction des quartiers de la Ville de Madrid intra-périphérique », 2016, source : Géoportail, réalisation : auteur 187
Figure 30 : «Le nombre de bars en fonction des quartiers de la Ville de Madrid intra-périphérique », 2016, source : pages jaunes espagnoles 188
Figure 31 : «Le nombre de bares de copas en fonction des quartiers de la Ville de Madrid intra-périphérique », 2016, source : pages jaunes espagnoles 189
Figure 32 : «Le nombre de discothèques en fonction des quartiers de la Ville de Madrid intra-périphérique », 2016, source : pages jaunes espagnoles 189
Figure 33 : «Répartition des bars, bares de copas, discothèques et sex-clubs gays à Chueca », 2016, fond de carte : Google Maps, source : observations, réalisation : auteur 194
Figure 34 : «La fréquence de sortie nocturne des informateurs franciliens en fonction des types d'espaces publics fréquentés dans la Ville de Paris (n = 152) » (en %), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 205
Figure 35 : «La fréquence de sortie nocturne des informateurs franciliens par types d'espaces publics en fonction de la fréquence de sortie dans l'espace public de la Ville de Paris » (en effectif), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 205
Figure 36 : «Les lieux précis de sortie nocturne des informateurs franciliens, dans la Ville de Paris » (en effectif), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 208
Figure 37 : «Les lieux précis de sortie nocturne selon le nombre de citations des informateurs franciliens, dans la Ville de Paris », 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur et Sabine Bognon 209
Figure 38 : « Les caractéristiques sociodémographiques des informateurs ayant répondu aux enquêtes flash », 2016, source : enquêtes flash, réalisation : auteur 215
Figure 39 : «La composition des groupes de sortie dans la Ville de Paris, selon les informateurs franciliens », 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 226
Figure 40 : «La configuration générique des groupes de sortie », 2016, source : auteur 232
Figure 41 : «Le pourcentage des répondants Franciliens ayant déclaré fumer du tabac ou prendre de la drogue, selon le sexe » (en %, n = 167), 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 252
Figure 42 : «Des flyers distribués par les racoleurs de boîtes de nuit à Madrid », 2015, source : auteur 273
Figure 43 : «La zone d'étude du projet d'investigation de la RFT », 2014, source : OpenStreetMap, réalisation : MUP 282
Figure 44 : « Les types de commerces ouverts dans la RFT, 19h-21h », 2014, source : Open Street Map, réalisation : auteur 286
Figure 45 : « Les types de commerces ouverts dans la RFT, 21h-02h », 2014, source : Open Street Map, réalisation : auteur 286

Figure 46 : « Les types de commerces ouverts dans la RFT, 02h-06h », 2014, source : Open Street Map, réalisation : auteur 287
Figure 47 : «Les bacs à ordures ménagères et le degré de saleté de la RFT à 19h, en semaine », 2014, source : Open Street Map, réalisation : auteur 289
Figure 48 : «Les bacs à ordures ménagères et le degré de saleté de la RFT à 03h, en semaine », 2014, source : Open Street Map, réalisation : auteur 290
Figure 49 : « Les rythmes socio-urbains de la RFT de nuit », 2014, source : auteur 291
Figure 50 : « L'investissement nocturne dans la rue de la Huchette, un pôle d'animation festif », Saint-Michel, 18/07/2014, 22 heures 40, source : auteur 312
Figure 51 : « L'investissement nocturne dans la rue de la Huchette, un pôle d'animation festif », Saint-Michel, 18/07/2014, 22 heures 52, source : auteur 312
Figure 52 : « Le vide nocturne dans la rue de la Huchette, un espace urbain du déplacement », Saint-Michel, 02/05/2015, 02 heures 05, source : auteur 313
Figure 53 : « Le vide nocturne dans la rue de la Huchette, un espace urbain du déplacement », Saint-Michel, 02/05/2014, 02 heures 05, source : auteur 313
Figure 54 : «Rue Hérold privatisée pour une soirée ! », date inconnue, source : Réseau « Vivre Paris ! » 344
Figure 55 : «Le Cox. Cet établissement s'approprie les trottoirs et en empêche l'utilisation aux piétons qui doivent passer sur la chaussée. Qu'en disent la Direction de l'Urbanisme et la Préfecture de Police ? », date inconnue, source : Réseau « Vivre Paris ! » 345
Figure 56 : «Le dispositif des « Pierrots de la nuit », un système d'acteurs complexe », 2014, source : auteur 362
Figure 57 : «Le calendrier des groupes de travail », 2015, source : Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires 372
Figure 58 : «Tableau de synthèse des actions partagées – G5 Tranquillité publique », 2015, source : Conseil de la nuit 373
Figure 59 : «Tableau de synthèse des actions partagées – Actions transversales », 2015, source : Conseil de la nuit 374
Figure 60 : «Pour un individu soulagé combien de dégoûtés ? », 2013, source : Mairie de Paris 377

Bibliographie

6-T (2016), « Heetch ». Synthèse de l'étude, Paris, février

ABRIC, Jean-Claude (1987), *Coopération, compétition et représentations sociales*. Cousset (Fribourg) : Delval

ADLER, Patricia A., ADLER, Peter (1987), *Membership roles in field research*. New York : Sage Publications

ADRENALINE (2005), « Cahiers de doléances sur la gestion publique de la fête ». Rennes, mai

AMADOR, Calafat, MONTSERRAT, Juan, ELISARDO, Becoña, AGURTZANE, Castillo, CESÁREO, Fernández, MARTA, Franco (2005), "El consumo de alcohol en la lógica del botellón". *Adicciones*, vol. 17, n°3, pp. 193-202

A.M.U.O.N. (2013), « Bilan d'activité 2013 ». CLAPPE-CORFA, Solène, décembre

A.M.U.O.N. (2015), « Bilan 2015 ». CLAPPE-CORFA, Solène, décembre

ARBORIO, Anne-Marie, FOURNIER, Pierre (1999), *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris : Nathan université

ARENDT, Hannah (2002), *Condition de l'homme moderne*, Paris : Presses-Pocket, 2e éd. (1ère éd., 1958, University of Chicago Press, *The Human Condition*, trad. G. Fradier)

ARIÈS, Philippe (1960), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris : Plon

ARISTAT (2010), « Synthèse de l'étude sur le travail de nuit à Paris ». Note de synthèse, novembre

ARMENGAUD, Marc (2013), *Paris la nuit. Chroniques nocturnes*. Paris : Pavillon de l'Arsenal

ASCHER, François (1995), *Métapolis ou l'avenir des villes*. Paris : Odile Jacob

ASCHER, François (1997), « Du vivre en juste à temps au chrono-urbanisme ». *Les annales de la recherche urbaine*, n° 77, décembre, pp. 113-122

ASCHER, François (2000), *Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs. Essai sur la société contemporaine*. La Tour d'Aigues : L'Aube

ASCHER, François, APPEL-MULLER, Mireille (dir.) (2007), *La rue est à nous … tous !*. Paris : Au Diable Vauvert

Atelier Parisien d'Urbanisme (2004), « Paris la nuit. Étude exploratoire ». Commanditée par la Mairie de Paris (Direction de la Voirie et des Déplacements, Bureau des temps) et la Régie autonomie des transports parisiens, Paris, février

Atelier Parisien d'Urbanisme (2005), « Paris 1954-1999. Données statistiques. Population, logement, emploi. Paris et arrondissements ». Série de recueils *Paris - Évolution 1954-1999*, Paris, septembre

Atelier Parisien d'Urbanisme (2010a), « La nuit à Paris. État des lieux et tendances 2000-2010 ». *Note*, n° 43, Paris, novembre

Atelier Parisien d'Urbanisme (2010b), « Schéma d'orientations pour le développement du vélo ». PELLOUX, Patricia, JEANNO, Mélanie, Paris, mai

Atelier Parisien d'Urbanisme, (2010c), « La nuit à Paris, état des lieux et tendances 2000-2010 ». ALBA, Dominique, Paris, n°43, novembre

Atelier Parisien d'Urbanisme, (2010d), « Équipement automobile des ménages parisiens ». VILLOT, Anne-Marie, RENOUVEL, Sophie, Paris, décembre

Atelier Parisien d'Urbanisme (2011), « Les locations meublées de courte durée à Paris. État des lieux et propositions ». ALBA, Dominique, Paris, novembre

ATTIAS-DONFUT, Claudine (1996), « Jeunesse et conjugaison des temps ». *Sociologie et sociétés*, vol. 28, n° 1, pp. 13-22

AUBERT, Nicole (2006), « Un individu paradoxal ». *L'individu hypermoderne*, Toulouse : Érès, pp. 11-24

AUGÉ, Marc (1992), *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Le Seuil

AUGOYARD, Jean-François (2010), *Pas à pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*. Bernin : À la croisée (1ère éd., 1979, Paris : Seuil)

Ayuntamiento de Madrid (2015), "Padrón Municipal de Habitantes". Área de Gobierno de Economía, Hacienda y Administración Pública. Dirección General de Estadística, janvier

BADIA, Benjamin, BERTRAND, Damien *et al.* (2013), « Mission d'étude sur l'évolution des usages des espaces publics nocturnes à Paris ». Rapport final, Paris : FORS-Recherche sociale, mars

BARILLET, Renaud, STEINBACH, Franz (2015), « Pôles d'excellence touristique. 22 mesures pour faire de la vie nocturne un facteur d'attractivité touristique à l'international ». Paris : Ministère des Affaires étrangères

BARJAVEL, René (1977), *Colomb de la lune*. Paris : Gallimard (1ère éd., 1962, Denoël)

BECK, Ulrich (2001), *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Paris : Aubier (1ère éd., 1986, Berlin: Suhrkamp Verlag, trad. L. Bernardi)

BECKER, Howard Saul (1985), *Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*, Paris : Métailié (trad. J-P Briand, J-M Chapoulie, 1ère éd., 1963, New York: The Free Press of Glencoe)

BECKER, Howard Saul (1986), « Biographie et mosaïque scientifique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, juin, pp. 105-110

BECKER, Howard Saul (2002), *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris : La Découverte (1ère éd., 1998, *Tricks of the Trade: How to Think about Your Research While You're Doing It,* Chicago : The University of Chicago Press, trad. J. Mailhos)

BECKER, Howard Saul (2006), *Les mondes de l'art*. Paris : Flammarion (trad. J. Bouniort, 1ère éd., 1982, *Art Worlds*, The University of California Press)

BÉGAUDEAU, François, SORMAN, Joy (2010), *Parce que ça nous plaît. L'invention de la jeunesse*. Paris : Larousse

BELFIORE, Jean-Claude (2010), *Grand dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*. Paris : Larousse

BENBOUZID, Bilel (2010), « Urbanisme et prévention situationnelle : le cas de la dispute des professionnels à Lyon ». *Métropoles*, n° 8 [en ligne]

BENRAHHAL SERGHINI, Zineb**,** MATUSZAK, Céline (2009), « Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien ». *Études de communication*, n° 32, pp. 33-49

BERGER, Peter L., LUCKMANN, Thomas (1986), *La construction sociale de la réalité*. Paris : Méridiens Klincksieck (1ère éd., 1966, The social Construction of Reality)

BERQUE, Augustin (2000), *Médiance. De milieux en paysages*. Paris : éd. Belin (1ère éd. 1990, Paris : Reclus)

BERRY-CHIKHAOUI, Isabelle (2009), « Les notions de citadinité et d'urbanité dans l'analyse des villes du Monde arabe ». *Les Cahiers d'EMAM*, n° 18, pp. 9-20

BERTEAUX, Daniel (1997), *Les récits de vie. Perspective ethnosociologique*. Paris : Nathan

BERTHET, Marie-Avril, NADA, Eva (2010), *Voyage au bout de la nuit. Recherche sur la vie nocturne genevoise*. Genève : Ville de Genève, Département de la culture, septembre

BERTIN, Sylvain (en cours), « La mise en lumière du paysage nocturne ». Thèse de Doctorat en Design, dirigée par T. Vaïkla-Poldma, S. Paquette, Université de Montréal

BESSIÈRE, Bernard (1992), *La culture espagnole. Les mutations de l'après-Franquisme*. Paris : L'Harmattan

BESSIÈRE, Bernard (1996), *Histoire de Madrid*. Paris : Fayard

BIDET, Alexandra (2010), « Qu'est-ce que le vrai boulot ? Le cas d'un groupe de techniciens ». *Sociétés contemporaines*, vol. 2, n° 78, pp. 115-135

BIGOT, Régis (2001), « Quelques aspects de la sociabilité des français ». *Cahier de recherche*, Credoc, n°169

BLONDIAUX, Loïc (2008), « Démocratie délibérative vs. démocratie agonistique ? Le statut du conflit dans les théories et les pratiques de participation contemporaines ». *Raisons politiques*, vol. 2, n° 30, pp. 131-147

BODIN, Dominique, JAVERLHIAC, Sophie, HÉAS, Stéphane (2013), « Une étape particulière de la carrière hooligan : la sortie temporaire du groupe ». *Déviance et Société*, vol. 37, n° 1, pp. 5-26

BOISARD, Pierre (2013), *L'évolution de la durée de travail depuis 1841 à nos jours*. Actes de la conférence débat du 22 novembre 2012, n° 9, Paris : Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

BOIVIN, Renaud (2013), "Rehabilitación Urbana y Gentrificación en el Barrio de Chueca: la Contribución Gay". *Revista Latino-americana de Geografía e Gênero*, Ponta Grossa, vol. 4, n°1, pp. 114-124

BOLTANSKI, Luc, THÉVENOT, Laurent (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard

BONNY, Yves (2010), « Les pratiques festives nocturnes dans les espaces urbains centraux », programme de recherche MAGIE, Eso-Rennes

BONNY, Yves (2011), « Mobilisations dans les espaces urbains centraux : le cas des pratiques festives à Rennes ». BONNY, Yves, OLLITRAULT, Sylvie, KEERLE, Régis, LE CARO, Yvon (dir.), *Espaces de vie, espaces enjeux. Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes

BONTE, Marie (en cours), « La ville, la nuit, la fête. Géographies des pratiques citadines à Beyrouth ». Thèse de Doctorat en Géographie, dirigée par M. Houssay-Holzschuch, Université Grenoble Alpes

BORDREUIL, Jean-Samuel (1997), « Marseille : le grand projet urbain et les quartiers Nord. Les gens des cités n'ont rien d'exceptionnel ». QUERRIEN, Anne (coll.), *En marge de la ville, au cœur de la société : ces quartiers dont on parle*, La Tour d'Aigues : Aube, pp. 219-267

BOUCHARD, Claude, LE MONTAGNER, Frédérique, LAURENT, Christelle, M. VILLERBU, Loïck (2011), « Usage et représentations de la « défonce » chez les jeunes. Les pratiques festives de l'ivresse alcoolique chez les jeunes de 18 à 24 ans en milieu urbain ». *Les cahiers de l'Ireb*, Paris, n°20, pp. 123-128

BOUDON, Raymond (1986), *L'idéologie, ou l'origine des idées reçues*. Paris : Fayard

BOUDON, Raymond (2009), *La rationalité*. Paris : Presses Universitaires de France

BOULIN, Jean-Yves, MÜCKENBERGER, Ulrich (2002), *La ville à mille temps. Les politiques des temps de la ville en France et en Europe*. La Tour d'Aigues : l'Aube

BOULLIER, Dominique (2010), *La ville événement. Foules et publics incertains*. Paris : Presses Universitaires de France

BOURDIEU, Pierre (1973), « L'opinion publique n'existe pas ». *Les temps modernes*, n° 318, pp. 1292-1309

BOURDIEU, Pierre (1978), « La jeunesse n'est qu'un mot ». Entretien avec A-M Métailié, paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris : Association des Âges, pp. 520-530

BOURDIEU, Pierre (1980), *Le sens pratique*. Paris : éd. de Minuit

BOURDIEU, Pierre (1998), *La domination masculine*. Paris : Seuil

BOURDIN, Alain, LEFEUVRE, Marie-Pierre, MELÉ, Patrice (dir.) (2006), *Les règles du jeu urbain. Entre droit et confiance*. Paris : Descartes & Cie

BOURDIN, Alain, LEFEUVRE, Marie-Pierre, LELÉVRIER, Christine, PANDOLFI, Laurent (dir.) (2003), « Produire des lieux par la gestion. Gestion de site et renouvellement urbain ». Rapport LTMU, Caisse des Dépôts et Consignations, Ministère de la recherche (ACI Ville)

BRITO LEMUS, Roberto (1996), "Hacia una sociología de la juventud. Algunos elementos para la desconstrucción de un nuevo paradigma de la juventud". *JOVENes, Cuarta Época*, n° 1

BRODY, Jeanne (dir.) (2005), *La rue*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail

BRUNET Roger, FERRAS Robert, THÉRY Hervé (1992), *Les Mots de la Géographie, dictionnaire critique*. Paris : Reclus-La Documentation Française

BRUNET, Étienne (2012), « Au fond du GOOFRE, un gisement de 44 milliards de mots ». *JADT 2012*, Université de Liège, pp. 7-21

BRUNETEAUX, Patrick, LANZARINI, Corinne (1998), « Les entretiens informels ». *Sociétés contemporaines*, vol. 30, n° 1, pp. 157-180

BUFORD MAY, Reuben A. (2014), *Urban Nightlife. Entertaining Race, Class, and Culture in Public Space*. New Brunswick, New Jersey, London: Rutgers University Press

BÜHLMANN, Felix (2008), "The Corrosion of career ? Occupational trajectories of Engineers and Business Economists in Switzerland". *European Sociological Review*, vol. 34, n° 5, pp. 601-616

BUSCATTO, Marie (2003), « Chanteuse de jazz n'est point métier d'homme. L'accord imparfait entre voix et instrument ». *Revue française de sociologie*, vol. 44, n°1, pp. 35-62

CABANTOUS, Alain (2009), *Histoire de la nuit. XVIIe-XVIIIe siècle*. Paris : Fayard

CAILLOIS, Roger (1950), *L'Homme et le Sacré*. Paris : Gallimard (1ère éd., 1939)

CAILLOIS, Roger (1958), *Les jeux et les hommes*. Paris : Gallimard

Candela (2015), « Rapatrier la vie nocturne pour mieux la contrôler ? Une analyse des politiques de la nuit lilloise ». Colloque international *Cohabiter les nuits urbaines. Penser,*

sentir et narrer la vie nocturne, Lab'Urba, Lavue, Prodig, Pacte, Paris, Marne-la-Vallée, 05-06 mars

CAPRON, Guénola, CONNOLLY, Priscilla, GONZÁLEZ, Salomón, PÉREZ, Ruth (2016), "Razones por las que la gente deja de usar el automóvil". Séminaire bilatéral *Automovilidades en la ciudad de México y en otros lugares*, Universidad Autónoma Metropolitana, Université Paris-Est : Mexico DF, 13-14 avril

CAREIL, Benoit, MOREAU, Christophe (2008), *Fête(s) et horaires nocturnes*. Actes du colloque « Adrénaline », Rennes, 25-26 janvier

CAREIL, Benoit, MOREAU, Christophe (2010), *La fête réussie et les rassemblements festifs dans l'espace public*. Actes du colloque « Adrénaline », Rennes, 6-7 décembre

CARVAJAL SÁNCHEZ, Fernando (2012), « Lien social émancipateur et modèles de justice ». *Pensée plurielle*, vol. 1, n° 29, pp. 61-74

CASTAING, Xavier (2010), « Du bleu dans la nuit ». *Liaisons*, Paris : Préfecture de police, n° 98, juin-août

CAUQUELIN, Anne (1977), *La ville, la nuit*. Paris : Presses Universitaires de France

CEFAÏ, Daniel (2015), « Mondes sociaux ». *SociologieS* [En ligne] (consulté le 13/06/2016)

CHALLÉAT, Samuel (2010), « Sauver la nuit. Empreinte lumineuse, urbanisme et gouvernance des territoires ». Thèse de Doctorat en Géographie, dirigée par A. Larceneux, Université de Bourgogne, 13 octobre

CHANIER, Audrey, KORDOVA, Ben, LOUBATON, Fanny, MERET, Anne-Claire (2009), « Rapport sur la compétitivité nocturne de Paris ». Paris : Mairie de Paris, Chambre syndicale des cabarets artistiques et des discothèques, École de guerre économique

CHAPOULIE, Jean-Michel (1984), « Everett C. Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie ». *Revue Française de Sociologie*, vol. 25, n° 4, pp. 582-608

CHAPOULIE, Jean-Michel (1997), « La conception de la sociologie empirique d'Everett Hughes ». *Sociétés contemporaines*, vol. 27, n° 1, pp. 97-109

CHAPOULIE, Jean-Michel (2000), « Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie ». *Sociétés contemporaines*, vol. 40, n° 1, pp. 5-27

CHARDONNET DARMAILLACQ, Sabine (2012), « La marche, du chemin faisant au faire chemin ». THIBAUD, Jean-Paul, SIRET, Daniel, *Ambiances en acte(s)*, Second congrès international sur les ambiances, Montréal, septembre, pp. 435-440

CHAUSSON, Nicolas (en cours), « Penser la nuit par la qualité de vie : entre opportunités, tensions et risques. Une première approche des nuits de la métropole lyonnaise ». Thèse de Doctorat en Géographie, dirigée par M. Vanier, Université Grenoble Alpes

CLÉMENT, Garance, GUÉRIN, Florian, RAMOS-GORAND, Mélanie (2013), « Le genre, une contrainte urbain ? Entretien avec Claire Hancock ». *La Lettre – Passerelle. Le vécu des contraintes urbaines*, n°16, juin

COMELLI, Cécilia (2015), « Mutations urbaines et géographie de la nuit à Bordeaux ». Thèse de Doctorat en Géographie, dirigée par H. Velasco-Graciet, Université Bordeaux Segalen, 19 juin

CONORD, Sylvaine (1999), « La photographie comme méthodologie appliquée à l'étude des bars ». DESJEUX, Dominique, JARVIN, Magdalena, TAPONIER, Sophie, *Regards anthropologiques sur les bars de nuit*, Paris : L'Harmattan, pp. 83-112

COUCHOURON-GURUNG, Céline (2006), « Marcel Gauchet, Un monde désenchanté ? ». *Archives de sciences sociales des religions*, vol. 136, pp. 115-283

COULON, Alain (2002), *L'École de Chicago*. Paris : Presses Universitaires de France (4e éd.)

CRAMPON, Augustin (1923), *La Bible*. (trad. des Pères de la Cie de Jésus)

CRESWEEL, Tim (1996), *In Place / Out of Place. Geography, Ideology, and Transgression*. Minnesota Archive editions

CROZIER, Michel, FRIEDBERG, Erhard (1977), *L'acteur et le système*. Paris : Seuil

CRUCES VILLALOBOS, Francisco (1995), « Fiestas de la ciudad de Madrid. Un estudio antropológico ». Thèse de Doctorat en Anthropologie sociale, dirigée par H. M. Velasco Maíllo, Universidad Nacional de Educación a Distancia

CUMONT, Franz (1906), « Les mystères de Sabazius et le judaïsme ». *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 50, n° 1, pp. 63-79

CUNY, Cécile (2009), « Appropriation de l'espace et prise de parole. Enquête socio-ethnographique sur la participation des habitants dans un quartier de grand ensemble à Berlin-Est ». Thèse de Doctorat en Sociologie, dirigée par Y. Sintomer et K. Eder, Université Paris VIII, Université Humboldt de Berlin, 4 décembre, pp. 187-195

DAGNAUD, Monique (2005), « L'enfant, la culture et la télévision ». *CNRS le journal*, n° 189, octobre

DAOUST, Valérie (2005), *De la sexualité en démocratie. L'individu libre et ses espaces identitaires*. Paris : Presses Universitaires de France

DDASS-ESSONNE (2002), « Bruits de voisinage. Guide de traitement des plaintes ». Agence Régionale de Santé Ile-de-France, janvier

DE BÆCQUE, Antoine (2015), *Les Nuits parisiennes. XVIIIe-XXIe siècle*. Paris : Seuil

DE BAECQUE, Antoine (2016), *Une histoire de la marche*. Paris : Perrin

DE CERTEAU, Michel (1990), *L'invention du quotidien. Arts de faire*. Paris : Gallimard

DE CONINCK, Frédéric, GUILLOT, Caroline (2007), « L'individualisation du rapport au temps. Marqueur d'une évolution sociale ? ». *¿ Interrogations ?*, n°5, décembre [en ligne]

DE LA PRADELLE, Michèle (2000), « La ville des anthropologues ». PAQUOT, Thierry, LUSSAULT, Michel, BODY GENDROT, Sophie (dir.), *La ville et l'urbain*. *L'état des savoirs*, Paris : La Découverte, pp. 47-56

DE SABLET, Michel (1988), *Des espaces urbains agréables à vivre*. Paris : éd. du Moniteur

DEBORD, Guy (1958), « Théorie de la dérive ». *Internationale situationniste*, n°2, Paris : Les sections de l'Internationale situationniste, décembre

DEBORD, Guy (1992), *La société du spectacle*. Paris : Gallimard, 3ème éd. (1ère éd., 1967, Paris : Buchet-Chastel) [en ligne]

DEFRANCE, Adrien (2012), « La politique du bruit nocturne à Paris : concilier l'inconciliable ? ». Séminaire *Sociologie de l'urbain*, RT9, Institut d'Urbanisme de Paris, 29 novembre

DEFRANCE, Adrien (en cours), « Bruits nocturnes, conflits et résolutions dans les quartiers centraux des villes ». Thèse de Doctorat en Urbanisme et aménagement de l'espace, dirigée par Y. Fijalkow, Université Paris-Ouest Nanterre

DEHOUVE, Danièle (2015), « Les deux nuits des Indiens Tlapanèques (Guerrero, Mexique) ». GALINIER, Jacques, BECQUELIN, Aurore Monod (dir.) *Séminaire Anthropologie de la nuit*, Paris : Université Paris-Ouest-Nanterre, 8 janvier

DELATTRE, Simone (2003), *Les douze heures noires. La nuit à Paris au XIXe siècle*. Paris : Albin Michel (1ère éd., 2000)

DELEUIL, Jean-Michel (dir.) (2009), *Éclairer la ville autrement : innovations et expérimentations en éclairage public*. Lausanne : Presses Polytechniques Universitaires Romandes

DELUMEAU, Jean (1978), *La peur en Occident (XIVe-XVIIIe siècles). Une cité assiégée*. Paris : Fayard

DESCHAMPS, Catherine (2006), *Le sexe et l'argent des trottoirs*. Paris : Hachette

DESCHAMPS, Catherine (2011a), « Deux usages, deux médiatisations : un dispositif. L'espace public de femmes prostituées et de femmes multipartenaires ». *Pensée plurielle*, vol. 2, n° 27, pp. 59-73

DESCHAMPS, Catherine (2011b), « le sexe et l'argent : deux monstres sacrés ? ». *Revue du MAUSS*, vol. 1, n° 37, pp. 385-401

DESCHAMPS, Catherine (2012), « Genre et sexe. Mécanismes de protection et de contrôle des femmes et des hommes dans l'espace ». *Hermès, la Revue*, vol. 2, n° 63, pp. 28-34

DESCHAMPS, Catherine (à paraître a), « Le genre du *Droit à la nuit* parisienne ». MONTANDON Alain, GUÉRIN, Florian, HERNANDEZ, Edna (dir.), *Cohabiter les nuits urbaines*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes

DESCHAMPS, Catherine (à paraître b), « Pensés et impensés de la fabrique des nuits urbaines ». MONTANDON Alain, GUÉRIN, Florian, HERNANDEZ, Edna (dir.), *Cohabiter les nuits urbaines*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes

DESCLES, Jean-Pierre (2015), « Deux modèles d'analyse de la nuit : la nuit Yin et Yang. La nuit comme lieu quasi-topologique ». GALINIER, Jacques, BECQUELIN, Aurore Monod (dir.) *Séminaire Anthropologie de la nuit*, Paris : Université Paris-Ouest-Nanterre, 5 février

DESJEUX, Dominique, JARVIN, Magdalena, TAPONIER, Sophie (dir.) (1999), *Regards anthropologiques sur les bars de nuit. Espaces et sociabilités*. Paris : l'Harmattan

DESSE, René-Paul (2015), « Temporalités nocturnes des espaces publics. Les soirées festives dans les villes universitaires ». SOUMAGNE, Jean (coord.), *Temps et usages de la ville*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes

DIONISIO, Lara (2003), "Ocio Nocturno en la Comunidad de Madrid". ECO- Asociación madrileña de empresarios por la calidad del Ocio, Madrid, 7 janvier

DONNAT, Olivier (2008), « Enquête Pratiques culturelles des Français *».* DEPS Ministère de la Culture et de la Communication, Paris : La Découverte

DREYFUS, Jacques (1976), *La ville disciplinaire, Essai sur l'urbanisme*. Paris : éd. Galilée

DUBAR, Claude (2003), *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*. Paris : Presses Universitaires de France, 2003 (1ère éd., 2000)

DUBET, François (1996), « Des jeunesses et des sociologies. Le cas Français ». *Sociologie et sociétés*, vol. 28, n° 1, pp. 23-35

DUBOIS, Ghislain, CERON, Jean-Paul (2001), « Enjeux sociaux et environnementaux du développement du tourisme urbain ». *Revue d'économie régionale et urbaine*, no 5, pp. 831-860

DURAND, Gilbert (1992), *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*. Paris : Dunod (1ère éd. Paris : Bordas, 1969)

DURKHEIM, Émile (1898), « Représentations individuelles et représentations collectives ». *Revue de métaphysique et de morale*, vol. 6, n°3, pp. 273-302

DURKHEIM, Émile (1967), *De la division du travail social*. Paris : Presses Universitaires de France (1ère éd., 1893, Paris : Félix Alcan)

DURKHEIM, Émile (1998), *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris : Presses Universitaires de France, 4ème édition (1ère éd., 1912)

DUVIGNAUD, Jean (1991), *Fêtes et civilisations*. Arles : Actes sud

ELICAGARAY, Édouard [R*** M.] (1830), *Promenade à tous les bals publics de Paris, barrières et guinguettes de cette capitale*. Paris : Terry jeune, pp. 168-170

Émergences (2004), « Le Bureau des Temps de la Ville de Paris : construire un dialogue social territorial ? ». Rapport réalisé par S. Ouazan

ESPINASSE, Catherine, BUHAGIAR, Peggy (2001), *Extérieur nuit. Rapport d'étude détaillé de la phase d'approfondissement auprès de jeunes sortants nocturnes de 19 à 29 ans pour raisons professionnelles ou de loisirs*. Groupement des autorités responsables de transport, Union des Transports Publics et Ferroviaires, Programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres, Compagnie des Transports Strasbourgeois, Paris, 23 août

ESPINASSE, Catherine, BUHAGIAR, Peggy (2004), *Les passagers de la nuit : vie nocturne des jeunes*. Paris : L'Harmattan

ESPINASSE, Catherine, GWIAZDZINSKI, Luc, HEURGON, Edith (dir.) (2005), *La nuit en question(s)*. La Tour-d'Aigues : L'Aube

FARNIÉ, Diego (2006), « Le "Botellón" : l'alcool hors les murs ». SALAÜN, Serge, ÉTIENVRE, Françoise (dir.), *Ocio y Ocios. Du loisir aux loisirs (Espagne XVIIIe-XXe siècles)*, Centre de recherche sur l'Espagne contemporaine, Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III, pp. 15-39

FASSIN, Didier (1996), « Exclusion, *underclass*, *marginalidad*. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France, aux États-Unis et en Amérique latine ». *Revue française de sociologie*, vol. 1, n° 37, pp. 37-75

FEIXA, Carles, PORZIO, Laura (2004), "Los estudios sobre culturas juveniles en España (1960-2003)". *Estudios de Juventud*, n° 64, pp. 9-28

FER, Stéphanie (en cours), « La production du gouvernement des territoires urbains à Yaoundé sous le spectre des appropriations nocturnes dans les quartiers populaires (Cameroun) ». Thèse de Doctorat en géographie, dirigée par B. Tallet, M. Morelle, Université Paris-I Sorbonne

FIORI, Sandra (2000), « Réinvestir l'espace nocturne : les concepteurs lumière ». *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 87, pp. 73-80

FLEURY, Antoine (2003), « De la rue-faubourg à la rue "branchée" : Oberkampf ou l'émergence d'une centralité des loisirs à Paris ». *Espace Géographique*, 2003, vol. 3, tome n°32, pp. 239-252

FLEURY, Antoine (2007), « Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul ». Thèse de Doctorat en Géographie, dirigée par Thérèse Saint-Julien, Université Paris-I, 14 décembre

FLEURY, Antoine, FROMENT-MEURICE, Muriel (2014), « Embellir et dissuader : les politiques d'espaces publics à Paris ». DA DUNHA, Antonio, GUINAND, Sandra, *Qualité urbaine, justive spatiale et projet. Ménager la ville*, Presses polytechniques et universitaires romandes, pp. 67-79

FRASER, Nancy (2001), « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement ». *Hermès*, n° 31, pp. 125-156 (1ère éd., 1992, Cambridge : MIT Press, trad. M. Valenta)

FRASER, Nancy (2005), « La transnationalisation de la sphère publique ». *Institut européen pour des politiques culturelles en devenir* (Eipcp) [en ligne], mars (trad. Y. Vaudable)

FREYSSINET-DOMINJON, Jacqueline, WAGNER, Anne-Catherine (2003), *L'alcool en fête. Manières de boire de la nouvelle jeunesse étudiante*. Paris : L'Harmattan

GAISSAD, Laurent (2009), « De vrais hommes entre eux. Lieux de drague et socialisation sexuelle au masculin ». *Sextant*, vol. 27, pp. 45-60

GALINIER, Jacques, BECQUELIN, Aurore Monod *et al.* (2010), "Anthropology of the Night. Cross-Disciplinary Investigations". *Current Anthropology*, vol. 51, n° 6, pp. 819-847

GALLAND, Olivier (2009), *Les jeunes*. Paris : La Découverte (1ère éd., 1984)

GALLEZ, Caroline, KAUFMANN, Vincent (2009), « Aux racines de la mobilité en sciences sociales. Contribution au cadre d'analyse socio-historique de la mobilité urbaine ». FLONNEAU, Mathieu, GUIGUENO, Vincent, *De l'histoire des transports à l'histoire de la mobilité*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 41-55

GARCÍA CANCLINI, Nestor (1996), "Público-privado: la ciudad desdibujada". *Alteridades*, n° 11, Universidad Autónoma Metropolitana, pp. 5-10

GARDESSE, Camille (2011), « La "concertation" citoyenne dans le projet de réaménagement du quartier des Halles de Paris (2002-2010) : les formes de la démocratisation de l'action publique en urbanisme et ses obstacles ». Thèse de Doctorat en Urbanisme et aménagement de l'espace, Architecture, dirigée par J. Zetlaoui, Université Paris-Est, 02 décembre

GARRAUD, Philippe (2004), « Agenda/émergence ». BOUSSAGUET, Laure, JACQUOT, Sophie, RAVINEL, Pauline (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris : Presses de Science Po, pp. 49-57

GASNIER, Arnaud (2006), « De nouveaux espaces publics urbains ? Entre privatisation des lieux publics et publicisation des lieux privés ». *Urbanisme*, n° 346, pp. 70-73

GEHL, Jan (2012), *Pour des villes à échelle humaine*. Montréal : Les éditions écosociété (1ère éd., Island Press, *Cities for people*, trad. N. Calvé)

GÉRARDOT, Maie (2007), « Penser en rythmes », *EspacesTemps.net*, Travaux, 8 décembre [en ligne]

GERMAIN, Floriane (2014), « Les visites nocturnes. L'impact de la nuit sur l'expérience de visite : le cas de la cour Marly au musée du Louvre ». Thèse de Doctorat en Sciences de l'information et de la communication, dirigée par D. Jacobi, C. Saouter, MC O'Neill, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, 25 juin

GIDDENS, Anthony (1994), *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan (1ère éd., 1990, Cambridge)

GIRARDON, Jacques (1980), *Quand la ville dort mal : le sentiment d'insécurité*. Paris : Stock

GIRAUD, Colin (2010), « Identités homosexuelles et processus de gentrification à Paris et Montréal ». Thèse de Doctorat en Sociologie et Anthropologie, dirigée par J-Y Authier, Université Lumière Lyon 2, 29 octobre

GLASS, Ruth (1964), "Introduction: aspects of change". *London: Aspects of change*, Londres : Centre for Urban Studies, pp. xiii-xlii

GODELIER, Maurice (1982), *La production des grands hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée*. Paris : Fayard

GOFFMAN, Erving (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne. La présentation de soi*. Paris : Les éditions de minuit (1ère éd. 1959, Edimbourg: Anchor Books, trad. A. Kihm)

GOFFMAN, Erving (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public*. Paris : Les éditions de minuit (1ère éd. 1959, Edimbourg: Anchor Books, trad. A. Kihm)

GOFFMAN, Erving (1975), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps.* Paris : Les éd. De Minuit (trad. A. Kihm)

GOFFMAN, Erving (1977), "The arrangement between the sexes". *Theory and Society*, vol. 4, n° 3, pp. 301-331

GOFFMAN, Erving (2002), *L'arrangement des sexes*. Paris : La Dispute (présenté par ZAIDMAN, Claude, trad. H. Maury)

GOFFMAN, Erving (2013), *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements*. Paris : Economica (1ère éd. 1963, New York: The Free Press, trad. D. Céfaï)

GÓMEZ-GARCÍA PLATA, Mercedes (2006), « Culture populaire et loisir citadin : les *cafés cantantes* de 1850 à 1900 ». SALAÜN, Serge, ÉTIENVRE, Françoise (dir.), *Ocio y Ocios. Du loisir aux loisirs (Espagne XVIIIe-XXe siècles)*, Centre de recherche sur l'Espagne contemporaine, Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III, pp. 110-127

GRAFMEYER, Yves, JOSEPH, Isaac (dir.) (1990), *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine.* Paris : Aubier (1ère éd., 1979)

GROSSETTI, Michel (2004), *Sociologie de l'imprévisible. Dynamiques de l'activité et des formes sociales*. Paris : Presses Universitaires de France

GUALBERT, Bénédicte (2007), « Les cafés franciliens dans la tourmente ». *Les Cahiers du Crocis*, n°101, septembre

GUÉRIN, Florian (2015), « L'easyjet-setting de Paris à Berlin », *Téoros*, vol. 34, n° 1-2 [en ligne] <http://teoros.revues.org/2731>

GUTWIRTH, Jacques (1982), « Jalons pour l'anthropologie urbaine ». *L'Homme*, vol. 22, n° 4, pp. 5-23

GWIAZDZINSKI, Luc (2002), « La nuit dimension oubliée de la ville : entre animation et insécurité. L'exemple de Strasbourg ». Thèse de Doctorat en géographie, dirigée par C. Cauvin-Reymond, Université Louis Pasteur, décembre

GWIAZDZINSKI, Luc (2005), *La nuit, dernière frontière de la ville*. La Tour d'Aigues : Aube

GWIAZDZINSKI, Luc (2006), « Traversées nocturnes ». LE FLOC'H, Maud, *Mission repérage. Un élu un artiste*, Montpellier : éd. L'Entretemps, pp. 241-242

GWIAZDZINSKI, Luc (2013), « Quel temps est-il ? Éloge du chrono-urbanisme ». *Vues sur la ville*, n° 30, mai, p. 3

HABERMAS, Jürgen (1992), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot, 5e éd. (1ère éd., 1962, *Strukturwandel der öffentlichkeit*, Hermann Luchterhand Verlag, trad. M. M. de Launay)

HALL, Stuart (2008), *Identités et cultures. Politiques des* cultural studies. éd. Amsterdam (1ère éd. 2007), ch. 8

HAMMOU, Karim (2012), « Les Mondes de l'art comme activité collective ». BENGHOZI, Pierre-Jean, PARIS, Thomas, *Howard Becker et les mondes de l'art*. École Polytechnique Eds, Colloque de Cerisy, pp. 195-205

HANNERZ, Ulf (1983), *Explorer la ville*. Paris : Les éditions de minuit

HBILA, Chafik (2012), "Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse. Adhésion et résistance des Jeunes ». Thèse de Doctorat en Sociologie, dirigée par J-Y Dartiguenave, Université de Rennes 2

HEMMER, Timothée (2010), « Évaluation du dispositif Nuit des 4 Jeudis ». Rapport

HÉRITIER, Françoise (1996), *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*. Paris : Odile Jacob

HERNANDEZ GONZALEZ, Edna (2010), « Comment l'illumination nocturne est devenue une politique urbaine : la circulation de modèles d'aménagement de Lyon (France) à Puebla, Morelia et San Luis Potos (Mexique) ». Thèse de Doctorat en Architecture, dirigée par J. Monnet, Université Paris-Est, octobre

HERPIN, Nicolas (1980), « Sennett Richard, *Les tyrannies de l'intimité* ». *Revue française de sociologie*, vol. 21, n° 2, pp. 308-309

HERVÉ, Edmond (2001), « Temps des villes ». Rapport de Monsieur Edmond Hervé Député-Maire de Rennes, Rennes, 19 juin

HÉSIODE, *La Théogonie*. (trad. A. Bignan) [en ligne]

HEURGON, Édith (2005), « Préserver la nuit pour réinventer le jour, essai de prospective nyctalogique ». ESPINASSE, Catherine, GWIAZDZINSKI, Luc, HEURGON, Edith (dir.) *La nuit en question(s)*, La Tour d'Aigues : éd. de l'Aube, pp. 51-63

HOMÈRE, « Rhapsodie XIV », *Iliade*. (trad. A. Lemerre, 1866) [en ligne]

HONNETH, Axel (2010), *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : éd. du Cerf (1ère éd., 1992, *Kampf um Anerkennung*, Suhrkamp Verlag, trad. P. Rusch)

HONNETH, Axel (2011), « Visibilité et invisibilité : sur l'épistémologie de la "reconnaissance" ». FRASER, Nancy, HONNETH, Axel, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Paris : La Découverte (1ère éd., 2003, *Redistribution or recognition? A political-philosophical exchange*, trad. E. Ferrarese)

HOSSARD, Nicolas, JARVIN, Magdalena (dir.) (2005), *« C'est ma ville ! ». De l'appropriation et du détournement de l'espace public*. Paris : L'Harmattan

HOVLAND, Carl Iver, JANIS, Irving Lester, KELLEY, Harold H. (1953), *Communication and persuasion: psychological studies of opinion change*. New Haven: Yale University Press

HUGHES, Everett Cherrington (1937), "Institutional Office and the Person". *American Journal of Sociology*, vol. 3, n° 43, pp. 404-413

HUGHES, Everett Cherrington (1945), "Dilemmas and contradictions of status". *American Journal of Sociology*, vol. 50, n° 1, pp. 353-359

HUGHES, Everett Cherrington (1951), "Studying the nurse's work". *The American Journal of nursing*, vol. 51, n° 5, pp. 294-295

HUGHES, Everett Cherrington (1956), "Social Role and the Division of Labor". *Midwest Sociologist*, n° 17, vol. 1, pp. 304-310

HUGHES, Everett Cherrington (1962), "Going concerns: the study of American Institutions". Communication *Southwestern Sociological Society*, pp. 52-64

HUGHES, Everett Cherrington (1996), *Le regard sociologique*. Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales (textes rassemblés et présentés par CHAPOULIE, Jean-Michel)

IBUSZA, Bela (1972), *L'éclairage public et la signalisation*. Paris : Jacques Fréal

Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France (2004), *Les pratiques de loisirs des Franciliens en Ile-de-France*. n° 351, mars

Institut français d'opinion publique (2010), « Pratiques et perceptions des nuits parisiennes par les Franciliens de 18 à 40 ans ». *Annexes des Actes des États généraux de la nuit de Paris*, Ville de Paris, octobre

Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) (2011), « Depuis 11 ans, moins de tâches ménagères, plus d'Internet ». *Conditions de vie des ménages*, n° 1377, novembre

Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) (2012), « En 25 ans, le temps passé à dormir la nuit a diminué de 18 minutes ». *Vue d'ensemble - Conditions de vie*, Paris

Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) (2015), « Des disparités de niveaux de vie fortes à Paris et dans les Hauts-de-Seine ». BELLIDENTY, Jacques, MARTINEZ, Corinne, Paris, n° 5, juin

Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) (2015), « NAF rév. 2, 2008 - CPF rév. 2.1. Section I. Division 56 ». *Nomenclatures d'activités et de produits françaises*, Paris

Instituto Nacional de Estadística (2011), "Encuesto de Empleo del tiempo 2009-2010. Resultados definitivos". *Notas de prensa*, juillet

JODELET, Denise (1989), *Folies et représentations sociales*. Paris : PUF, « Introduction »

JODELET, Denise (1994), *Les représentations sociales*. Paris : PUF, pp. 36-57

JONES, Charles O. (1984), *An Introduction to the Study of Public Policy*. Brooks/Cole Publishing Company (1ère éd., 1970)

JOSEPH, Isaac (1997), « Prises, réserves, épreuves ». *Communications*, vol. 65, nº 1, pp. 131-142

JOSEPH, Isaac (2003), *Erving Goffman et la microsociologie*. Paris : Presses Universitaires de France, (1ère éd., 1998)

JOULE, Robert-Vincent, BEAUVOIS, Jean-Léon (2002), *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble (1ère éd., 1987)

JUAN, Marie-Sylvie (1991), *Paris la nuit. Nerval, Maupassant, Proust, Aragon*. Paris : Quintette

JUGUET, Stéphane (2009), « Qu'est-ce qu'une ville ludique et surprenante ? ». Actes du colloque « Tourisme urbain, patrimoine et qualité urbaine en Europe », Rennes : Conférence Nationale du Tourisme Urbain, 26-27 mars

KELLERHALS, Jean, MANTANDON, Cléopâtre, RITSCHARD, Gilbert, SARDI, Massimo (1992), « Le style éducatif des parents et l'estime de soi des adolescents ». *Revue française de sociologie*, vol. 33, n° 3, pp. 313-333

KESY, Catherine et al. (2015), "Quality of life. Facts and views". *Eurostat – Statistical books*, Luxembourg: Publications Office of the European Union

KIESLER, Charles A. (1971), *The psychology of commitment*. New York: Academic Press

KOEBEL, Michel (2009), « De l'existence d'un champ politique local ». *Cahiers philosophiques*, vol. 3, n° 119, pp. 24-44

KRETSCHMAR, Olaf, GRIGUTSCH, Rainer (2007), „Studie über das wirtschaftliche Potenzial der Club und Veranstalterbranche in Berlin" [Étude sur le potentiel économique de l'industrie du clubbing et de l'événementiel à Berlin]. Berlin: Senatsverwaltung für Wirtschaft, Technologie und Frauen, Landesinitiative Projekt Zukunf

La Ligue de l'enseignement à Paris (2010), « Pour faire société ! ». *Rapport d'activités*, Paris, 36 pages

LACARRIÈRE, Jacques (1980), « Entretien avec Jacques Jaubert » [en ligne]

LASCOUMES, Pierre, LE GALÈS, Patrick (2012), *Sociologie de l'action publique*. Paris : Armand Colin (1ère éd., 2007)

LASÉN, Amparo (1997), "Ritmos sociales y arritmia de la modernidad". *Política y Sociedad*, n° 25, pp. 185-203

LAUTREY, Jacques (1980), *Classe sociale, milieu familial, intelligence*. Paris : Presses Universitaires de France

LAZARSFELD, Paul, BERELSON, Bernard, GAUDET, Hazel (1968), *The people's choice: How the voter makes up his mind in a presidential campaign*. Columbia University Press, 3ème éd. (1ère éd., 1944, New York: Duell, Sloan, and Pearce)

LE BOT, Jean-Michel (2002), *Aux fondements du lien social. Introduction à une théorie de la personne*. Paris : L'Harmattan

LE BRAS-CHOPARD, Armelle (2006), *Les putains du diable. Le procès en sorcellerie des femmes*. Paris : Plon, 2006

LEFEBVRE, Henri (1974), « La production de l'espace ». *L'Homme et la société*, vol. 31, n°1, pp. 15-32

LENEL, Emmanuelle (2014), « L'espace public "revitalisé" comme gouvernance de l'intime ». *Ambiances, Perception - In situ - Écologie sociale*, mis en ligne le 01 juillet

LÉVI-STRAUSS, Claude (1964-1971), *Mythologiques*. Paris : Plon

LEYENBERGER, Georges (2005), « Pensée, parole et nuit(s) ». *Le Portique*, n° 9, pp. 2-15

LEZZI, Maria (2015), « Notre aménagement du territoire ne connaît que le jour. Il ne prend pas en compte la nuit. Pas encore ». *Forum du développement territorial : Aménagement du territoire et vie nocturne*, Suisse : ARE, n° 3, vol. 15, éditorial, mars

LH2 (2010), « Enquête sur le travail de soir et de nuit en Ile-de-France : profil, satisfaction et attentes des travailleurs ». Note de synthèse, novembre

LLIVINA, Teresa Salvador (2009), *Adolescentes y jóvenes: ocio y uso del tiempo libre en España*. Pozuelo de Alarcón: Delegación del Gobierno para el plan nacional sobre drogas

LOFLAND, Lyn H. (1985), *A world of strangers. Order and action in urban public space*. Illinois : Waveland Press (1ère éd., 1973)

LOFLAND, Lyn H. (1998), *The public realm. Exploring the city's quintessential social territory*. Berlin : Aldine de Gruyter

LUSSAULT, Michel (2000), « Action(s) ! ». LÉVY, Jacques, LUSSAULT, Michel (dir.), *Logiques de l'espace, l'esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Paris : Belin, pp. 11-36

LYNCH, Kevin (1969), *L'image de la cité*. Paris : Dunod (1ère éd., 1960, MIT Press, trad. M-F Vénard et J-L Vénard)

MABILLE, Sébastien (2010), « À l'occasion des États Généraux de la Nuit des 12 et 13 Novembre, le STIF présente un bilan positif du service de nuit Noctilien ». Communiqué de presse, Paris : Syndicat des Transports d'Ile-de-France

Mairie de Paris (2010), « Actes des États généraux de la nuit à Paris ». Paris : Direction des usagers, des citoyens et des territoires

Mairie de Paris (2015), « Expériences présentées : États généraux de la nuit à Paris et projets lancés à l'issue de ces travaux ; Temps de travail pour le nettoyage en journée ; Accessibilité aux services pour les PIMMS ». *Mission temps. Pôle des Usagers, de la Qualité et des Temps*, Paris

MAISONS, Juliette (2009), « Vincent Kaufmann, (2008), Les paradoxes de la mobilité, bouger, s'enraciner ». *Méditerranée*, n°113, décembre, pp. 154-155

MALINOWSKI, Bronislaw (1989), *Les argonautes du pacifique occidental*. Paris : Gallimard (1ère éd., 1922, trad. 1963, A. Devyver, S. Devyver)

MALLET, Sandra (2009), « Des plans-lumière nocturnes à la chronotopie. Vers un urbanisme temporel ». Thèse de Doctorat en Aménagement de l'espace et urbanisme, dirigée par T. Paquot, Université Paris-Est, 17 novembre

MARGIER, Antonin (2013), « La cohabitation dans les espaces publics : conflits d'appropriation entre riverains et populations marginalisées à Montréal et Paris ». Thèse de Doctorat en études urbaines et touristiques, dirigée par R. Morin, Université du Québec (Montréal), 12 décembre

MARTINET, André (1967), *Connotations, poésie et culture*. The Hague-Paris : Mouton, t. 2, p. 1290

MARTINEZ, Emilio (2008), "Los jóvenes habitan la ciudad: el espacio como recurso y vinculo social". *Urbanismo y Juventud*, Madrid – Injuve, pp. 53-78

MAUSS, Marcel (1950), « Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimo. Étude de morphologie sociale ». *Sociologie et anthropologie*. Paris : Presses Universitaires de France, pp. 389-477(1ère éd. dans *L'Année Sociologique*, 1904-1905, vol. 9)

MAUSS, Marcel (1950), « Les techniques du corps ». *Sociologie et anthropologie*. Paris : Presses Universitaires de France, pp. 366-386 (1ère éd. dans *Journal de psychologie*, 1936, vol. 22, nos 3-4)

McKINNEY, John C. (1966), *Constructive Typology and Social Theory*. New York : Appleton-Century-Croft

MEAD, George Herbert (1934), *Mind, Self, and Society*. University of Chicago Press: Charles W. Morris

MEAD, Margaret (1972), *Adolescence à Samoa*. Paris : Plon (1ère éd., 1928, *Coming of Age in Samoa*, Penguin paperback)

MESNIL, Camille (2015), « Étude de bilan concernant le dispositif des Pierrots de la Nuit ». *Mairie de Paris*, juin

MICHAUD, Yves (2012), « Sur l'industrialisation contemporaine de l'hédonisme ». *Psychotropes*, vol. 18, n° 1, pp. 17-22

MICHON, Pascal (2005), *Rythmes, pouvoir, mondialisation*. Paris : Presses Universitaires de France, pp. 112-117

MICHON, Pascal (2012), « Notes éparses sur le rythme comme enjeu artistique, scientifique et philosophique depuis la fin du XVIIIème siècle ». *Rhuthmos*, 9 novembre [en ligne]

MIRANDA, Mónica (2010), « L'événement urbain festif : vers une « gestion de site exploratoire » sur l'espace public ? Le cas de Nantes et de Bordeaux ». Thèse de Doctorat en Aménagement de l'espace et urbanisme, dirigée par A. Bourdin, Université Paris-Est, 22 novembre

MIZON, Bob (1994), "The European Colloquium on Light Pollution". *J. Bristish Astron. Ass.*, vol. 3, n° 104, pp. 148-150

MONNET, Jérôme (2000), « La ville comme O.S.S.I. (objet socio-spatial identifiable). Les catégories de l'expérience et de la connaissance de l'espace urbain ». MONNET, Jérôme, CAPRON, Guénola (dir.*), L'urbanité dans les Amériques. Les processus d'identification socio-spatiale*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, pp. 19-39

MONNET, Jérôme (2001), « Pour une géographie du fluide et du flou ». *La Géographie. Acta Geographica*, vol. 2, hors-série (n°1502 bis), pp. 89-94

MONNET, Jérôme (2010), « Le territoire réticulaire ». *Anthropos: Huellas del conocimiento*, n° 227, pp. 91-104

MONNET, Jérôme, HERNANDEZ, Edna (coord.) (2014), « La place de la marche dans le fonctionnement de la rue du Faubourg du Temple à Paris ». Groupe Transversal « Mobilités Urbaines Pédestres », Labex FutursUrbains, Université Paris-Est, pour la Mairie de Paris, Agence de la Mobilité, Direction de la Voirie et des Déplacements, 26 novembre, 35 p.

MONNET, Jérôme (2016), "¿El fin del dualismo vialidad vehicular/banqueta peatonal? Nuevos vehículos y nuevos usos peatonales de la calle". Séminaire bilatéral *Automovilidades en la ciudad de México y en otros lugares*, Universidad Autónoma Metropolitana, Université Paris-Est : Mexico DF, 13-14 avril

MONTANDON, Alain (dir.) (2013), *Dictionnaire littéraire de la nuit*. Paris : éd. Honoré Champion

MONTANDON, Alain (2015), « Représentations picturales des nuits urbaines ». Colloque international *Cohabiter les nuits urbaines. Penser, sentir et narrer la vie nocturne*, 5-6 mars

MONTEIL, Pierre-Olivier (2014), « Rétablir la confiance en ravivant le sens du vivre ensemble ». *Revue du MAUSS*, vol. 1, n° 43, pp. 203-212

MONTESQUIEU (1721), *Lettes persanes*. Cologne : Pierre Marteau

MOREAU, Christophe, SAUVAGE, André (2006), *La fête et les jeunes. Espaces publics incertains*. Rennes : Apogée

MOREAU, Christophe (2010), « Jeunesses urbaines et défonces tranquilles. Évolution anthropologique de la fête et quête d'identité chez nos jeunes contemporains ». *Pensée plurielle*, vol. 1, n°23, pp. 77-91

MOREAU, Christophe, PECQUEUR, Christophe, DRONIOU, Gilles (2011), « Qu'est-ce qu'une fête réussie ? Enquêtes sur les facteurs sociaux de régulation des consommations ». *Les cahiers de l'Ireb*, Paris, n°20, vol. 9, pp. 237-242

MOSER, Gabriel, WEISS, Karine (dir.) (2003), *Espaces de vies. Aspects de la relation homme-environnement.* Paris : Armand Colin

MOUCHTOURIS, Antigone (2003), *Les jeunes de la nuit. Représentations sociales des conduites nocturnes*. Paris : L'Harmattan

MROZOWSKI, Stephen A., ILLOUZ, Frédéric Eugène (2012), « Temps, rythme et espace. L'influence d'Henri Lefebvre dans le champ de l'archéologie historique ». *L'Homme et la société*, vol. 3, n^{os} 185-186, pp. 119-131

MULLER, Pierre (2013), *Les politiques publiques*. Paris : Presses Universitaires de France

MUNN, Nancy D. (1992), "The cultural anthropology of time: a critical essay". *Annual Review of Anthropology*, vol. 21, pp. 93-123

NAHOUM-GRAPPE, Véronique (2006), « Enfance et jeunesse : le risque du faux sens. Approche ethno-phénoménologique ». *Perspectives Psy*, vol. 45, n° 1, pp. 68-75

NAHOUM-GRAPPE, Véronique (2008), « Le regard de l'anthropologue ». Actes du colloque *Fête(s) et horaires nocturnes*, Rennes, 25-26 janvier, pp. 24-27

NAHOUM-GRAPPE, Véronique (2010), *Vertige de l'ivresse. Alcool et lien social*. Paris : Descartes & Cie

NAHRATH, Stéphane, STOCK, Mathis (2012), « Urbanité et tourisme : une relation à repenser ». *Espaces et sociétés*, vol. 3, n^{o} 151, pp. 7-14

NARBONI, Roger (1995), *La lumière urbaine : éclairer les espaces publics*. Paris : Le Moniteur

NARBONI, Roger (2015), « De l'urbanisme lumière à l'urbanisme nocturne ». Colloque international *Cohabiter les nuits urbaines. Penser, sentir et narrer la vie nocturne*, Lab'Urba, Lavue, Prodig, Pacte, Paris, Marne-la-Vallée, 05-06 mars

NOURRISSON, Didier (1990), *Le buveur du XIXème siècle*. Paris : Albin Michel

O'CONNOR, Justin (1998), « Donner de l'espace public à la nuit. Le cas des centres urbains en Grande-Bretagne ». *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 77, pp. 40-46

Observatoire français des drogues et des toxicomanies (2013), « Marchés, substances, usagers : les tendances récentes (2011-2012) ». CADET-TAÏROU, Agnès, GANDILHON, Michel, Saint-Denis-La-Plaine, juillet

Observatoire français des drogues et des toxicomanies (2007), « Drogues, chiffres clés ». COSTES, Jean-Michel, Saint-Denis-La-Plaine

OFFENBACH, Jacques (1866), *La Vie parisienne*, Livret de Censure (éd. de 2003, Berlin : Boosey & Hawkes - Bote & Bock)

ORFEUIL, Jean-Pierre (2010), « Mobilité ». *L'abc de l'urbanisme*, Créteil : Institut d'Urbanisme de Paris, Université Paris-Est Créteil, pp. 107-110

PAQUOT, Thierry (1997), « Le Sentiment de la nuit urbaine aux XIXe et XXe siècles ». BUFORD, Norman, *French literature in/and the city*, vol. 24, Amsterdam : Rodopi

PARK, Robert Ezra (1925), « La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain ». GRAFMEYER, Yves, JOSEPH, Isaac, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris : éd. Aubier, 1990, pp. 83-130 (1ère éd., 1979, Paris : Les éditions du Champ Urbain)

PARK, Robert Ezra (1926), « La communauté urbaine. Un modèle spatial et un ordre moral ». GRAFMEYER, Yves, JOSEPH, Isaac, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris : éd. Aubier, 1990, pp. 197-211 (1ère éd., 1979, Paris : Les éditions du Champ Urbain)

PASQUIER, Sylvain (2003), « Erving Goffman : de la contrainte au jeu des apparences ». *Revue du MAUSS*, vol. 2, n° 22, pp. 388-406

PELICIER, Yves, THUILLIER, Guy (1972), *La drogue*. Paris : Presses Universitaires de France

PELICIER, Yves (dir.) (1980), *Insomnuits, les insomnies et les insomniaques*. Paris : Economica

PERETZ, Henri (2004), *Les méthodes en sociologie : l'observation*. Paris : La Découverte

PÉREZ, Ruth (2016), "Desplazarse a pie en una ciudad automovilizada". Séminaire bilatéral *Automovilidades en la ciudad de México y en otros lugares*, Universidad Autónoma Metropolitana, Université Paris-Est : Mexico DF, 13-14 avril

PERIAÑEZ, Manuel (2003), « Vous entendez-vous entre voisins ? De la signification des bruits, retour sur trente ans de recherche ». *Espaces et sociétés. Ambiances et espaces sonores*, n°115, pp. 147-165

PERRAULT-SOLIVERES, Anne (2001), *Infirmières, le savoir de la nuit*. Paris : Presses Universitaires de France

PETITEAU, Jean-Yves, PASQUIER, Élisabeth (2001), « La méthode des itinéraires : récits et parcours ». THIBAUD, Jean-Paul, GROSJEAN, Michèle (dir.), *L'espace urbain en méthodes*. Marseille : Parenthèses, pp. 63-77

PÉTONNET, Colette (1982), « L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien ». *L'Homme*, vol. 22, n°4, pp. 37-47

PHILO, Greg (1990), *Seeing and believing. The influence of television*. Londres : Routledge, 1990

PINCON, Michel, PINCON-CHARLOT, Monique (2013), *Paris. Quinze promenades sociologiques*. Paris : Payot et Rivages (1ère éd., 2001, Paris : Calmann-Lévy, *Paris Mosaïque. Promenades urbaines*)

POIRIER, Jean, CLAPIER-VALLADON, Simone, RAYBAUT, Paul (1996), *Les récits de vie. Théorie et pratique*. Paris : Presses Universitaires de France (1ère éd., 1983)

PRADEL, Benjamin (2010), « Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs ». Thèse de Doctorat en Sociologie, dirigée par F. Godard et M-H Massot, Université Paris-Est, 27 novembre

PREISER, Christine (2015), « "I told you, don't smoke [weed] inside where everybody can see it!" Bouncers negotiating space and (in)formal rules in nightclubs ». Colloque international *Cohabiter les nuits urbaines. Penser, sentir et narrer la vie nocturne*, Lab'Urba, Lavue, Prodig, Pacte, Paris, Marne-la-Vallée, 05-06 mars

PREISER, Christine (en cours), "Bouncers and the (re-)establishment of order. An ethnographic study". Thèse de Doctorat en Sociologie, dirigée par D. Oberwittler, T. Scheffer, Université de Fribourg

QRIBI, Abdelhak (2010), « Socialisation et identité. L'apport de Berger et Luckmann à travers "la construction sociale de la réalité" ». *Bulletin de psychologie*, vol. 2, n° 506, pp. 133-139

RAPP, Tobias (2010), *Lost and Sound*. Berlin: Innervisions (trad. P. Sabin, 1ère éd., 2009, Francfort: Suhrkamp)

RAULT, Wilfired, BOZON, Michel (2012), « De la sexualité au couple. L'espace des rencontres amoureuses pendant la jeunesse ». *Population*, vol. 67, n°3, pp. 453-490

RÉAU, Bertrand (2006), « Enchantements nocturnes : ethnographie de deux discothèques parisiennes ». *Ethnologie française*, vol. 36, n°2, pp. 333-339

REDOUTEY, Emmanuel (2002), « Géographie de l'homosexualité masculine à Paris, 1984-2000 ». *Urbanisme*, n° 325, pp. 59-63

REINBERG, Alain (1998), *Le Temps humain et les Rythmes biologiques*. Monaco : éd. du Rocher

RÉTIF DE LA BRETONNE, Nicolas-Edmé (1986), *Les Nuits de Paris ou le Spectateur nocturne*. Paris : Gallimard (1ère éd., Guillot, Jean-François Hubert, 1788-1794)

REYNAUD, Jean-Daniel, BOURDIEU, Pierre (1966), « Une sociologie de l'action est-elle possible ? ». *Revue Française de Sociologie*, vol. 7, n° 4, pp. 508-517

RIGHI, Nicolas (2002), « Un objet pour tous : la fête ». *Le Philosophoire*, vol. 2, n° 17 , pp. 149-169

RIUTORT, Philippe (2004), *Précis de sociologie*. Paris : Presses Universitaires de France

ROBERT, Williams W. (2008), "Night Spaces: Darkness, Deterritorialization, and Social Control". *Space and Culture*, vol. 11, n° 4, novembre, pp. 514-532

ROMO, Lucia, CHEZE, Nathalie, COEFFEC, Adélaïde, MORVANNOU, Adèle, WAHART, Charlotte (2011), « Étude exploratoire sur les liens entre la consommation d'alcool et la présence d'autres addictions avec ou sans substances chez les jeunes ». *Les cahiers de l'Ireb*, Paris, n°20, pp. 117-122

ROSA, Hartmut (2010), *Accélération : une critique sociale du temps*. Paris : La Découverte (1ère éd., 2005, *Beschleunigung. Die Veränderung der Zeitstrukturen in der Moderne*, Suhrkamp: Frankfurt am Main, trad. D. Renault)

ROUSSEL, Julie (2016), « Marche, déplacements pédestres et confort : le cas des espaces publics parisiens ». Thèse de Doctorat en Aménagement de l'espace et urbanisme, dirigée par J. Monnet et S. Chardonnet Darmaillacq, Université Paris-Est, 1er juillet

SALOMON, Christine (2007), « Jungle Fever. Genre, âge, race et classe dans une discothèque parisienne ». *Genèses*, vol. 4, n°69, pp. 92-111

SALTZMAN, Megan (2014), "Las formas de control y la cotidianeidad en la ciudad global: #FemPlaça, una intervención para reclamar el uso abierto del espacio publico". *AlcesXXI*, pp. 73-109

SALZE, Paul (2016), "Las relaciones entre prácticas y representaciones del caminar: una cuestión de (dis)posiciones?". Séminaire bilatéral *Los espacios del caminar en la ciudad*, Universidad Autónoma Metropolitana, Université Paris-Est : Mexico DF, 11-12 avril

SANSOT, Pierre (1998), *Du bon usage de la lenteur*. Paris : Payot

SANSOT, Pierre (2004), *Poétique de la ville*. Paris : Payot (1ère éd., 1973, Paris, Klincksieck)

SAUVADET, Thomas (2005), « Hiérarchisation et consommation de drogues chez les « jeunes de la cité » ». P. GIRAUX-ARCELLA *et al.*, *Villes et toxicomanies*, Toulouse : Érès, pp. 73-83

SCHIVELBUSCH, Wolfgang (1993), *La nuit désenchantée. À propos de l'histoire de l'éclairage artificiel au 19e siècle*. Paris : Le Promeneur (1ère éd., 1983, *Lichtblicke. Zur Geschichte der künstlichen Helligkeit im 19. Jahrhundert*, trad. A. Weber)

SCHLÖR, Joachim (1998), *Nights in the big City. Paris, Berlin, London 1840-1930*. Londres : Reaktion (1ère éd., 1991, *Nachts in der großen Stadt. Paris, Berlin, London 1840-1930*, Munich : Artemis und Winkler)

SCHLÖR, Joachim (2004), « Quand vient la nuit. Une promenade à travers la ville ». TÉNOUDJI, Patrick, DIASIO, Nicoletta (dir.), *Revue des Sciences Sociales : La nuit*, n° 32, pp. 24-29 (trad. C. Breyel-Steiner)

SEGAUD, Marion (2007), *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*. Paris : Armand Colin

SENNETT, Richard (1979), *Les tyrannies de l'intimité*. Paris : Seuil (1ère éd., 1974, *The Fall of Public Man*, Alfred A. Knopf Inc., trad. A. Berman et R. Folkam)

SIMMEL, Georg (1903), « Métropoles et mentalité ». GRAFMEYER, Yves, JOSEPH, Isaac (dir.), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris : éd. Aubier, 1990, pp. 61-77 (1ère éd., 1979, Paris : Les éditions du Champ Urbain)

SIMMEL, Georg (1908), « Digressions sur l'étranger ». GRAFMEYER, Yves, JOSEPH, Isaac (dir.), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris : éd. Aubier, 1990, pp. 53-60 (1ère éd., *Soziologie*, trad. P. Fristch, I. Joseph)

SIMON, Gwendal (2010), « Pratiques touristiques dans la métropole parisienne : une analyse des mouvements intra-urbains ». Thèse de Doctorat en Sociologie, dirigée par F. Godard et M-H Massot, Université Paris-Est

SINGLETON, Mike (2010), « Un anthropologue en ville, sinon la (re)naissance de l'anthropologie urbaine ? ». *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 4, n° 1, pp. 157-163

SMITH, Adam (1995), *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. Paris : Presses Universitaires de France (1ère éd., 1776, trad. G. Garnier)

SMITH, Neil, WILLIAMS, Peter (1986), "Alternatives to orthodoxy: invitation to a debate". *Gentrification of the city*, Londres : Allen&Unwin, pp. 1-10

STÉBÉ, Jean-Marc, MARCHAL, Hervé (2007), *La sociologie urbaine*. Paris : Presses Universitaires de France

STEINBACH, Franz, CLAPPE-CORFA, Solène (2014), « Le tourisme nocturne en Europe ». Paris : Night Tourism in Europe, EuroCouncil of the Night

STRAUSS, Anselm L., (1991), *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme.* Paris : L'Harmattan (textes réunis et présentés par BASZANGER, Isabelle)

STRAW, William (2014), "The Urban Night". DARROCH, Michael, MARCHESSAULT, Janine, *Cartographies of Place: Navigating the Urban*, Montréal : McGill-Queens University Press, pp. 185-200

Syndicat des Transports d'Ile-de-France – Observatoire de la mobilité en Ile-de-France (2013), « Les déplacements des Parisiens. Enquête Globale de Transport 2010 ». Omnil, n° 5, janvier

TASSIN, Étienne (1991), « Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité ». *Hermès*, n° 10, pp. 27-37

TERRIN, Jean-Jacques (1999), « Conception, qualité, gestion de projet ». Paris, Plan Urbanisme Conception Architecture

THIBAUD, Jean-Paul (2001), « La méthode des parcours commentés ». THIBAUD, Jean-Paul, GROSJEAN, Michèle (dir.), *L'espace urbain en méthodes*. Marseille : Parenthèses, pp. 79-99

THOEMMES, Jens (2008), « Sociologie du travail et critique du temps industriel ». *Temporalités*, n° 8 [en ligne]

THOMAS, Rachel (dir.) (2010), *Marcher en ville. Faire corps, prendre corps, donner corps aux ambiances urbaines*. Paris : Les archives contemporaines

TNS-Sofres (2010), « Les Français et les nuisances sonores ». Ministère de l'environnement, de l'écologie et du développement durable, Paris, mai

TOURAINE, Alain (2013), *La fin des sociétés*. Paris : Seuil

TREMBLAY, Sylvie (2013), « Plan lumière du Vieux-Montréal ». Journées d'études *Vie de nuit / Villes de nuit*, Montréal : Université de Montréal, 10-11 avril

TRICLOT, Mathieu (2012), « 1970. Pong invente le jeu d'arcade ». *Sciences Humaines*, mars-avril 2012, n°26, p. 75

TRUC, Gérôme (2005), « Simmel, sociologue du cosmopolitisme ». *Tumultes*, n° 24, pp. 49-77

TUTENGES, Sébastien (2009), « La nouvelle culture de la « défonce » ». *Sociétés*, vol. 1, n°103, pp. 47-57

URRY, John (1990), *The Tourist Gaze*. Londres: Sage

VALLOS, Fabien (2010), « Théorie de la fête : festivité, inopérativité & désoeuvrement ». Thèse de Doctorat en Langue française, dirigée par G. Molinié, Université Paris-IV – Sorbonne, 28 juin

VAN DAMME, Stéphane (2007), « Farewell Habermas ? Deux décennies d'études sur l'espace public ». *Les Dossiers du Grihl* [En ligne], 28 juin

VAN DE VELDE, Cécile (2008), *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Paris : Presses Universitaires de France

VANNESTE, Damien (2007), *Night-shops. Pratiques et insertions économiques au cœur du commerce ethnique*. Louvain-la-Neuve : Bruylant-Academia sa, n°38

VEKSLER, Bernardo (2005), *Del Barquillo a Chueca: transformación y glamour de un barrio madrileño*. Madrid : Editorial Vision Libros

VEYNE, Paul (2007), *Quand notre monde est devenu chrétien (312-394)*. Paris : Albin Michel

WALKER, Étienne (en cours), « Les cohabitations nocturnes dans les hypercentres : exemples de Caen, Rennes et Paris ». Thèse de Doctorat en Géographie, dirigée par P. Caro, Université Caen-Normandie

WEBER, Max (1964), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme. Suivi d'un essai*. Paris : Plon (1ère éd., 1904-1905, « Die protestantische Ethik und der "Geist" des Kapitalismus ». *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, vol. 20, n° 1 (1904), pp. 1-54 ; vol. 21, n° 1 (1905), pp. 1-110 ; trad. J. Chavy) [en ligne]

WENDLING, Thierry (2010), « Us et abus de la notion de fait social total. Turbulences critique ». *Revue du MAUSS*, vol. 2, n° 36, pp. 87-99

WHYTE, William Foote (2002), *La structure sociale d'un quartier italo-américain*. Paris : La Découverte (1ère éd., 1943, *Street Corner Society*, Chicago : The University of Chicago Press, trad. S. Guth, J. Sevry, M. et J. Destrade, D. Vazeilles)

WINKIN, Yves (1990), « Goffman et les femmes ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 83, n° 1, pp. 57-61

WIRTH, Louis (1990), « Le phénomène urbain comme mode de vie ». GRAFMEYER, Yves, JOSEPH, Isaac (dir.), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris : éd. Aubier, pp. 255-282 (1ère éd., 1938, Paris : Les éditions du Champ Urbain)

WITHINGS (2014), *Différences culturelles et impact sur le sommeil*. Nanterre : Health Bossters, octobre [en ligne]

WRIGHT MILLS, Charles (2006), *L'imagination sociologique*. Paris : La Découverte (1ère éd., 1959, *The Sociological Imagination*, trad. P. Clinquart)

ZOLA, Émile (1972), *L'assommoir*. Montrouge : Larousse

ZUKIN, Sharon (1987), "Gentrification: Culture and Capital in the Urban Core". *Annual Review of Sociology*, vol. 13, pp. 129-147

ZUKIN, Sharon (2008), "Consuming authenticity. From outposts of difference to means of exclusion". *Cultural Studies*, Londres : Routledge, vol. 22, n°5, pp. 724-748

Titre :

Enjeux socio-urbains du noctambulisme. Les cas de Paris et Madrid au début du XXIe siècle

Résumé :

Le noctambulisme est un phénomène émergeant dans les villes métropolitaines dynamiques, telles que Paris et Madrid. Sortir en ville la nuit est une pratique démocratisée parmi les jeunes urbains, s'extériorisant des lieux marchands et assimilant en quantité alcool, tabac et drogues. Les représentations sociales négatives font référence tant à une problématique de santé publique (nommée la « défonce » des jeunes vulnérables), qu'à une problématique morale du bien « vivre ensemble ». La symbolique nocturne accentue ces traits.

La nuit est devenue un enjeu électoral. Analyser la construction de la politique publique de la vie nocturne rend compte du décalage des acteurs en négociation avec le noctambulisme. La légitimation des dispositifs sociotechniques de répression s'effectue au moyen d'une participation publique biaisée, dont les sortants sont absents. Les résidents-plaignants s'attaquent au bruit des terrasses, les exploitants d'établissements défendent le développement économique de leur activité, les institutionnels encouragent l'attractivité touristique nocturne.

Or, ce phénomène social met en lumière la désynchronisation des rythmes sociaux entre eux et des temporalités urbaines, relative à la troisième modernité. Comprendre comment les sortants publicisent en situation cette désynchronisation permet de mettre à jour les valeurs et normes produites. Il s'agit d'étudier leurs tactiques face à la programmation urbaine, la gestion du stigmate qu'ils portent, les formes de légitimation dans l'investissement ordinaire des nuits urbaines. En leur redonnant la parole, apparaissent des conflits symboliques de cohabitation nocturne, une problématique de reconnaissance de la jeunesse.

Mots-clés :

Noctambulisme ; interactionnisme symbolique ; désynchronisation ; reconnaissance ; publicisation

UNIVERSITÉ PARIS-EST

ECOLE DOCTORALE « VILLE, TRANSPORTS ET TERRITOIRES »

Thèse de Doctorat en Aménagement de l'espace et Urbanisme
Lab'Urba

GUÉRIN Florian

ENJEUX SOCIO-URBAINS DU NOCTAMBULISME

Les cas de Paris et Madrid au début du XXIe siècle

Tome 2 : Annexes

Thèse dirigée par : MONNET Jérôme
Co-encadrée par : CRUCES VILLALOBOS Francisco

Soutenance le : 23/02/2017

Composition du jury :

Yves WINKIN, Professeur, Conservatoire National des Arts et Métiers (pré-rapporteur), Président du jury
Catherine DESCHAMPS, Maître assistant HDR, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine-et-Marne (pré-rapporteure)
Jérôme MONNET, Professeur, Université Paris-Est (directeur de thèse)
Francisco CRUCES VILLALOBOS, Professeur, Universidad Nacional de Educación a Distancia, Madrid (co-encadrant de thèse)
Stéphane MARTINET, Adjoint au Maire du XIe arrondissement de Paris, chargé de la prévention, de la sécurité et de la médiation, élu référent nuit (examinateur)
Véronique NAHOUM-GRAPPE, Chercheure associée, Institut Interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain, EHESS/CNRS (examinatrice)

Table des matières

- I – ANNEXES METHODOLOGIQUES 5

1. L'ENQUETE PAR QUESTIONNAIRE SOCIOLOGIQUE 6

2. LES ENQUETES PAR ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS 20
2.1. L'enquête par entretiens semi-directifs auprès des sortants 20
2.2. L'enquête par entretiens semi-directifs auprès d'acteurs de la fabrique d'une politique publique de la vie nocturne 31
2.3. Le rôle des échanges informels 52

3. LES OBSERVATIONS DIRECTES ET PARTICIPANTES 55
3.1. Les observations participantes avec les sortants 55
3.2. Les observations directes : imprégnation et diagnostics urbains 62
3.3. Observer les débats publics 72

4. LES MARCHES URBAINES EXPLORATOIRES DE NUIT 74
4.1. Les innovations méthodologiques des marches urbaines exploratoires pour comprendre les nuits urbaines 74
4.2. Les résultats empiriques et méthodologiques obtenus par les MUEN 80
4.3. Les enjeux heuristiques des MUEN dans le cadre d'une critique socio-urbaine 84
4.4. Cartographies des parcours effectués 87
4.5. Le carnet d'exploration des participants 91

5. L'ANALYSE DOCUMENTAIRE 102

- II – ANNEXES 107

1. L'EVOLUTION DIACHRONIQUE DES REPRESENTATIONS SOCIALES PORTANT SUR LES NUITS URBAINES FESTIVES 108
1.1. Les mythes fondateurs de la conception des nuits festives occidentales 108
1.2. Les nuits festives occidentales du Moyen-Âge à la fin de la Renaissance 114
1.3. Les nuits festives occidentales des Temps Modernes 120
1.4. Les nuits festives occidentales du Consulat à la Troisième République 125
1.5. Les nuits festives occidentales au XX^{e} siècle 133

2. Retranscrire les ambiances nocturnes parisiennes en photographie 144

3. RETRANSCRIPTION DE SEQUENCES D'OBSERVATIONS 181
3.1. OPP1, Observation d'une déambulation nocturne 181
3.2. ORP1, Observation d'une réunion publique 189

TABLE DES FIGURES 203

- I –

Annexes méthodologiques

1. L'enquête par questionnaire sociologique

Suite à une enquête exploratoire qualitative[1] menée dans le centre-ville de Rennes et le quartier de Montmartre à Paris, j'avais les clés pour construire une enquête par questionnaire sociologique. En effet, cette exploration a permis de déconstruire l'objet d'étude (le noctambulisme), de comprendre les codes en vigueur à l'interne de la pratique de sortir et les univers de significations des sortants.

Les objectifs de l'enquête par questionnaire sociologique

Mener une enquête par questionnaire sociologique est bien différent d'autres types d'enquêtes quantitatives. Une enquête administrative correspond à la construction immédiate d'un formulaire, sans recours à une documentation préalable. Les catégories utilisées sont relatives au sens commun, la construction du formulaire n'est pas effectuée par un chercheur et il n'y a pas d'échantillonnage. Une enquête statistique est basée sur une documentation minimale préalable, mais elle diffuse une représentation positiviste de la société. Les catégories ne sont pas réinterrogées dans leur complexité, telle l'assimilation entre le niveau de culture et le niveau scolaire. Il s'agit d'une enquête menée par des spécialistes statisticiens, du type de celles effectuées par l'Insee, avec un échantillonnage aléatoire performant.
D'après P. Bourdieu (1973), les sondages d'opinion sont à réinterroger. Effectivement, chacun peut porter une opinion selon son expérience sociale d'usager et chaque opinion singulière peut être située sur un même pied d'égalité. Cependant, avoir une opinion sur un sujet nécessite de s'intéresser à celui-ci et d'avoir les compétences et capacités pour formuler un discours cohérent et argumenté sur le sujet, au-delà de ses intérêts particuliers. Ceci est d'autant plus problématique que les sujets posés sont relatifs à une demande sociale et à sa reformulation en termes politiques, alors que chacun n'y prend pas forcément part. De même, chaque individu ne possède pas la même expérience d'usage et ne l'a pas vécue de la même manière, soit l'impossibilité d'être partiel et partiel. Donc, selon l'auteur, l'opinion publique n'existe pas dans le sens donné par les instigateurs des sondages d'opinion : des opinions sont constituées autour de groupes d'intérêts divers et aucune opinion moyenne n'existe. Il s'agit d'un artefact ne rendant pas explicite le système de forces à l'œuvre dans la production d'une opinion, ni des dispositions à avoir des opinions. Ceci induit un renforcement de l'opinion dominante : le sondage d'opinion apparaît comme un instrument de l'action politique imposant l'illusion d'une opinion publique. Analyser les non-réponses est un moyen d'approcher cela afin d'obtenir une information sur la signification de la question pour le répondant et des informations sur la catégorie à laquelle appartient celui qui n'a pas répondu.

[1] Mémoire de Master (2012) : « Les jeunes noctambules à Paris et à Rennes. Une micro-écologie des relations en public nocturnes », Institut Français d'Urbanisme, sous la direction de J. Monnet et C. Cuny.

Une enquête sociologique ne cherche pas à couvrir une population large d'ensemble (telle la population française), mais un groupe restreint. Elle est construite à partir de concepts sociologiques et s'intéresse aux représentations sociales des répondants. L'échantillonnage est effectué par quotas, avec une rectification si nécessaire. Il s'agit d'établir des régularités, de dénombrer pour comprendre des faits sociaux. Concernant le noctambulisme, l'objectif consistait en l'analyse de tendances à propos des pratiques de sortie et des représentations sociales sur le noctambulisme. La statistique descriptive a permis de décrire sociologiquement le profil des sortants, leurs territoires et temporalités de sorties, les activités pratiquées et les formes de sociabilités ; ainsi que les représentations sociales des sortants et des non-sortants sur le noctambulisme. La statistique inférentielle a permis de tirer des conclusions sur la population à partir de l'étude de l'échantillon, en effectuant des analyses de données et en les recoupant aux résultats obtenus au moyen d'autres techniques d'enquête.

La construction de l'échantillon

Il n'existe pas de base de données recensant la population des sortants. Ainsi, la population globale est la population francilienne, soit douze millions de résidents administratifs. À cette population, sont retirés les enfants de moins de quinze ans du fait qu'ils soient trop jeunes pour avoir des expériences de sortie intéressantes dans l'analyse du noctambulisme. Parmi cette population, l'objectif était de déterminer une catégorie de déclarés sortants la nuit à Paris pour une activité sur le temps libre. Prenant acte de la littérature grise existante sur le sujet, l'échantillonnage a consisté en la définition de quotas pouvant correspondre à cette catégorie. De fait, l'accent a été porté sur les moins de trente ans et les étudiants. Le quota selon le sexe est similaire à celui de la région Ile-de-France. Concernant le lieu de résidence, le choix a été fait d'observer un équilibre entre Paris, la petite couronne et la grande couronne.

De la sorte, 287 Franciliens ont répondu à l'enquête par questionnaire sociologique. Parmi eux, 167 répondants peuvent être catégorisés dans les déclarés sortants la nuit à Paris pour une activité sur le temps libre et 120 répondants peuvent être catégorisés dans les déclarés non-sortants. Vu la taille de la population et le nombre de répondants, la marge d'erreur est ici de 5.7 %, avec un niveau de confiance de 95 %. De la sorte, les résultats ont 5 % de risques d'être erronés, avec une marge de + ou – 5.7 %.

Concrètement, l'échantillon (Figures 1 à 6) est composé de 134 hommes (47 %) et 153 femmes (53 %). 208 répondants ont entre 15 et 26 ans (72 %) et 79 répondants ont plus de 26 ans (28 %). Parmi les répondants, 177 sont étudiants (62 %), 100 sont actifs occupés (35 %) et 10 ne sont pas occupés professionnellement (3 %). 101 répondants résident à Paris (35 %), 82 répondants résident en petite couronne (29 %) et 103 répondants résident en grande couronne (36 %).

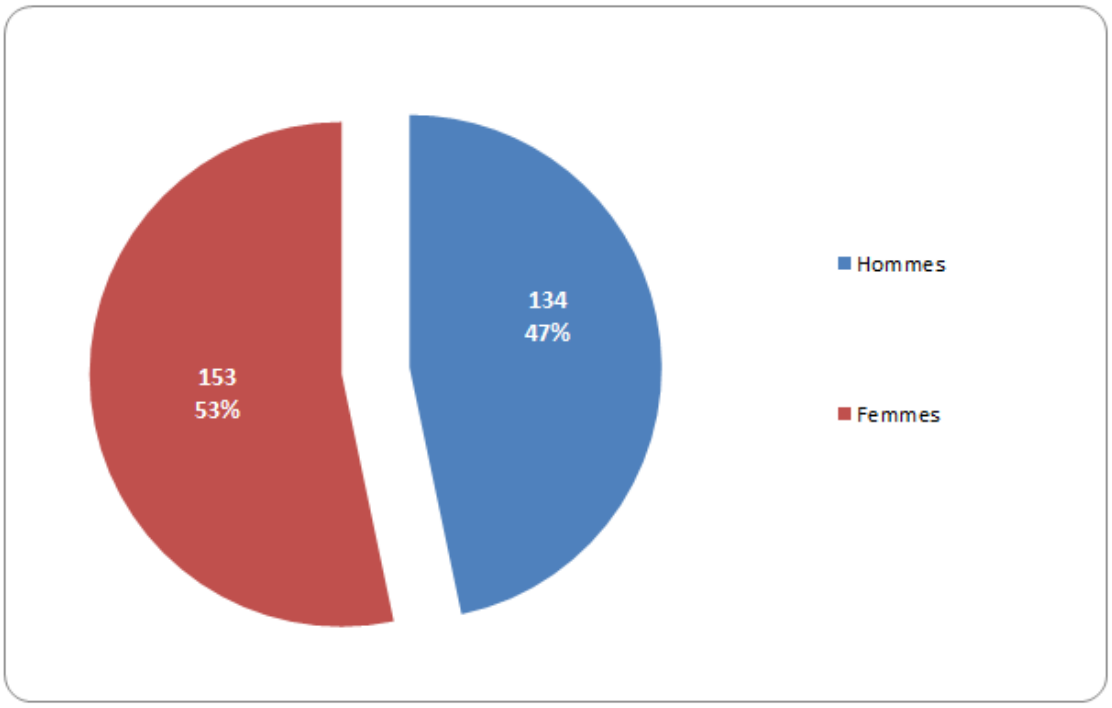

Figure 1 : «La proportion et le nombre d'informateurs franciliens selon le sexe », 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

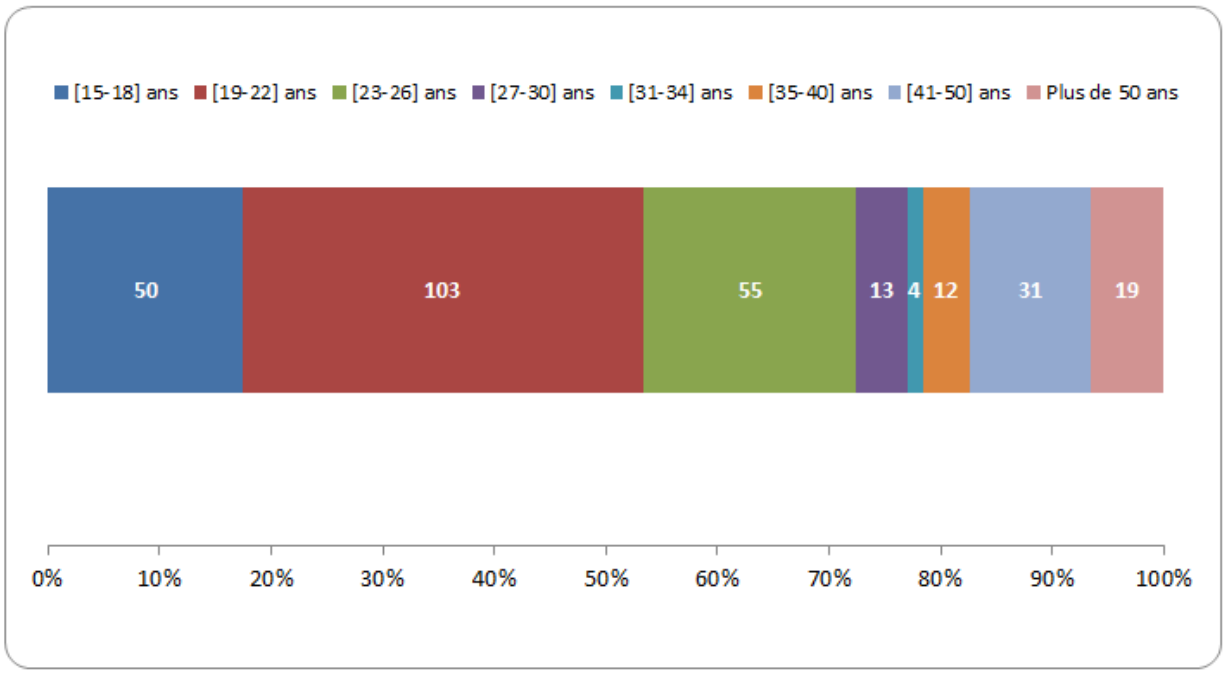

Figure 2 : «La proportion et le nombre d'informateurs franciliens selon l'âge », 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

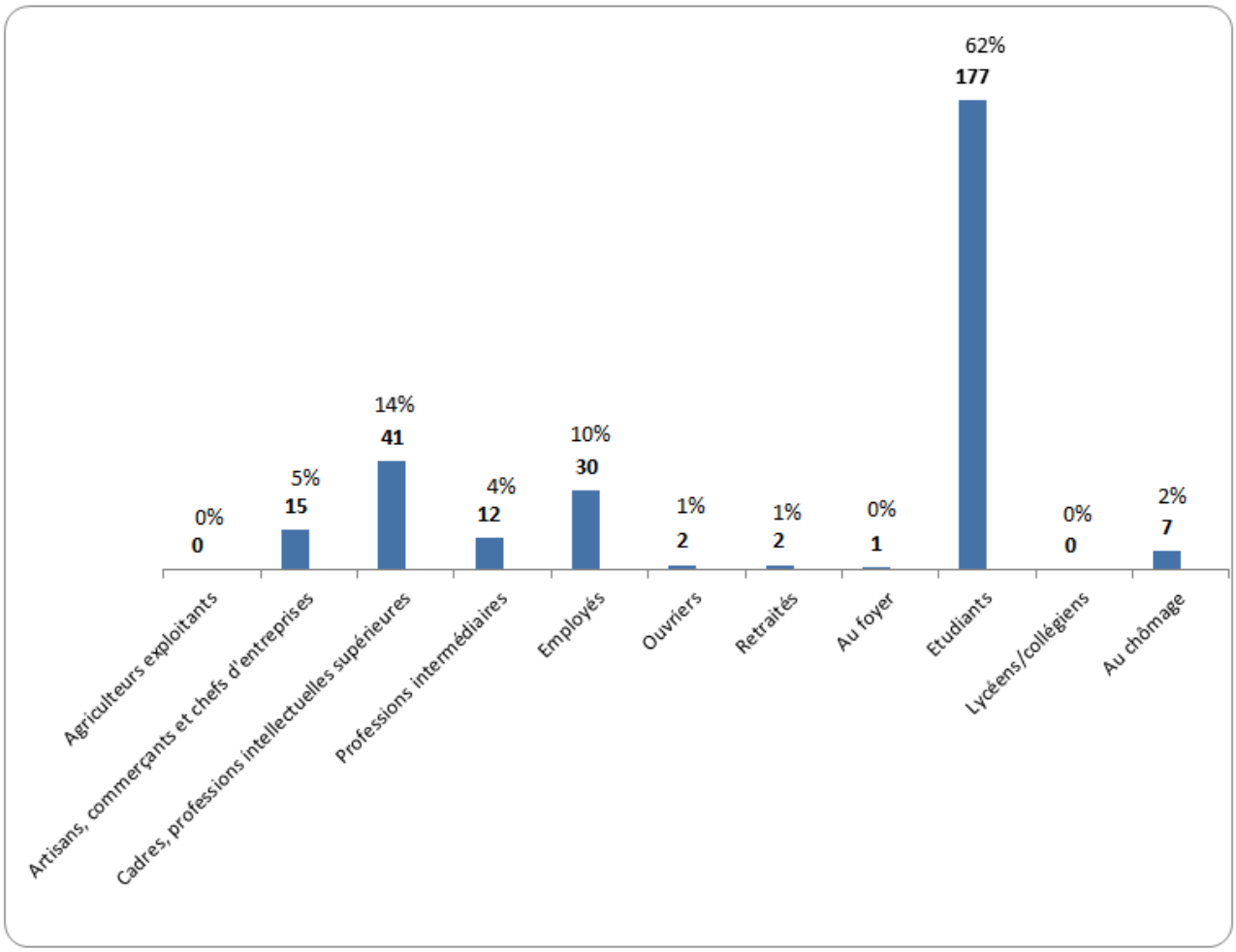

Figure 3 : «La proportion et le nombre d'informateurs franciliens selon l'activité professionnelle », 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

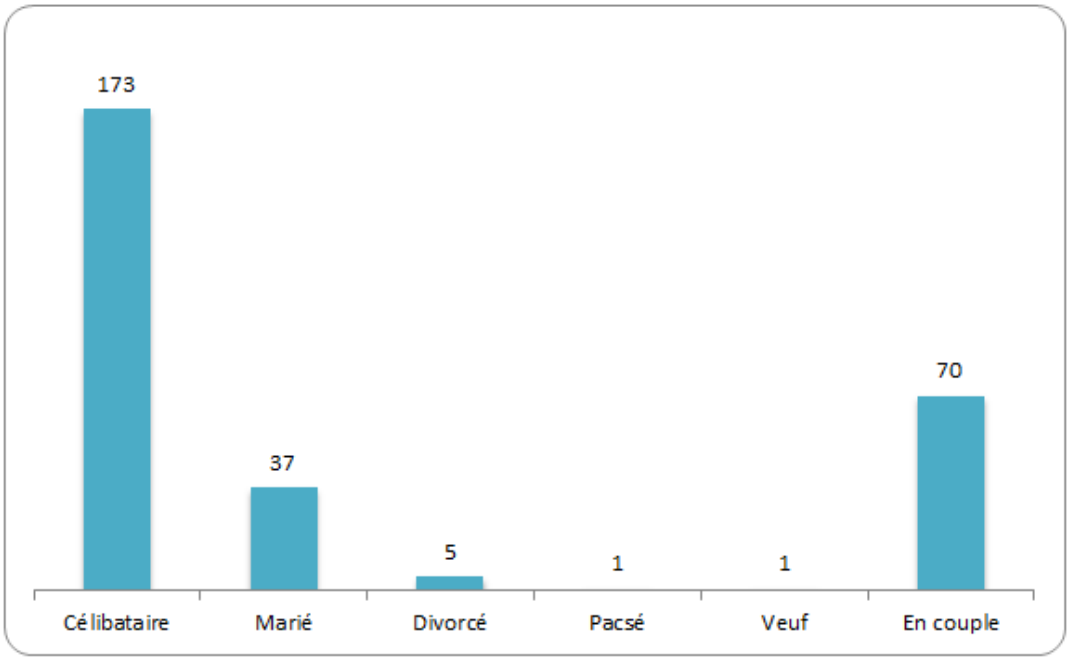

Figure 4 : «Le nombre d'informateurs franciliens selon le statut matrimonial », 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

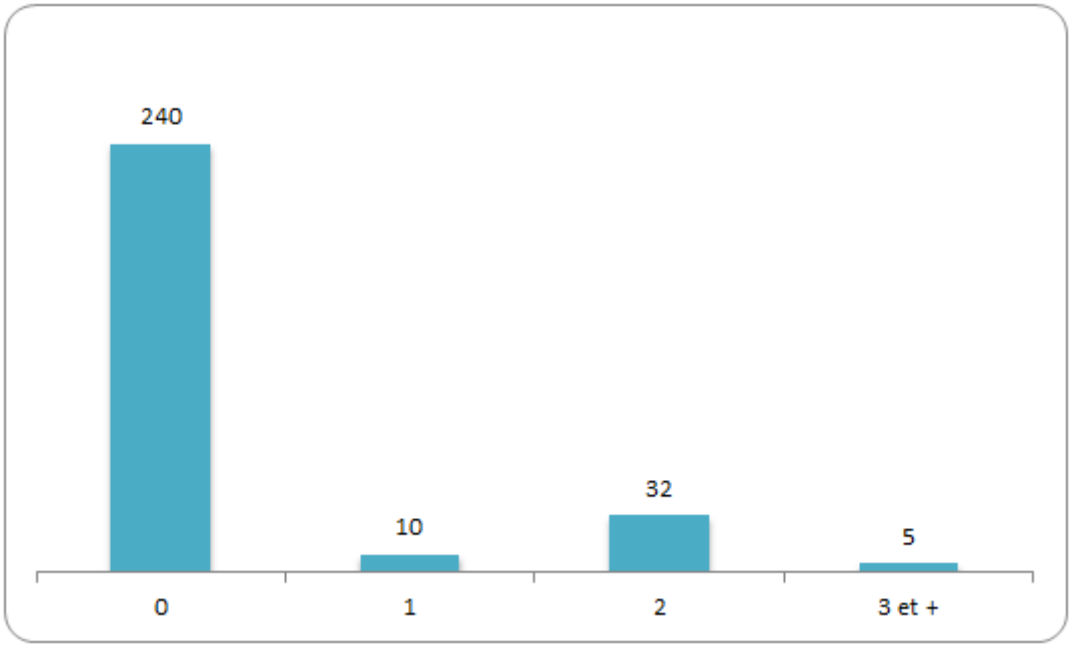

Figure 5 : «Le nombre d'informateurs franciliens selon le nombre d'enfants », 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

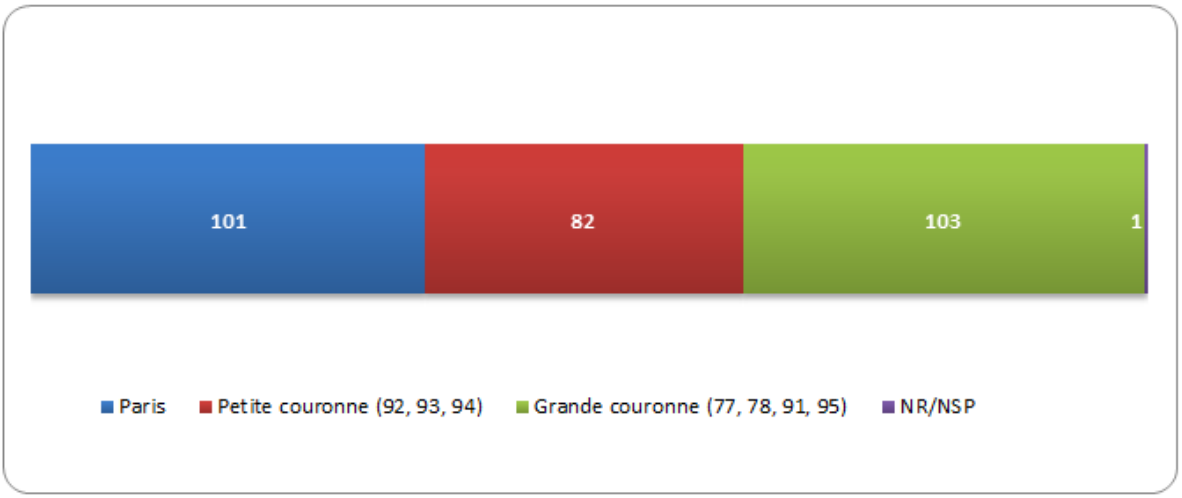

Figure 6 : «Le nombre d'informateurs franciliens selon le lieu de résidence », 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur

Du fait d'une telle construction de l'échantillon, il n'apparaît pas envisageable de caractériser socio-démographiquement la population des déclarés non-sortants. Cependant, des tendances apparaissent parmi les déclarés sortants à Paris la nuit pour une activité sur le temps libre. Elles permettent d'apporter une compréhension à propos des configurations du noctambulisme, fiabilisée au moyen d'autres techniques d'enquête. Certaines variables semblent freiner (ou encourager) plus ou moins fortement le noctambulisme (Figure 7).

Variable	Indicateur	Déclarés sortants		Déclarés non-sortants		Différentiel entre sortants et non-sortants
		Effectif (n = 167)	Proportion	Effectif (n = 120)	Proportion	
Sexe	*Homme*	80	48 %	54	45 %	**+ 3**
	Femme	87	52 %	66	55 %	**- 3**
Âge	*[15-18] ans*	18	11 %[2]	32	27 %	**- 16**
	[19-22] ans	74	44 %	29	24 %	**+ 20**
	[23-26] ans	46	28 %	9	7 %	**+ 21**
	[27-30] ans	9	5 %	4	3 %	**+ 2**
	[31-34] ans	3	2 %	1	1 %	**+ 1**
	[35-40] ans	5	3 %	7	6 %	**- 3**
	[41-50] ans	7	4 %	24	20 %	**- 16**
	Plus de 50 ans	5	3 %	14	12 %	**- 9**
Catégorie socio-professionnelle et inactifs	*Agriculteurs exploitants*	0	0 %	0	0 %	**0**
	Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	5	3 %	10	8 %	**- 5**
	Cadres, professions intellectuelles supérieures	22	13 %	19	16 %	**- 3**
	Professions intermédiaires	8	5 %	4	3 %	**+ 2**
	Employés	16	10 %	14	12 %	**- 2**
	Ouvriers	0	0 %	2	2 %	**- 2**
	Retraités	0	0 %	2	2 %	**- 2**
	Au foyer	0	0 %	1	1 %	**- 1**
	Étudiants	112	67 %	65	54 %	**+ 13**
	Lycéens/collégiens	0	0 %	0	0 %	**0**
	Au chômage	4	2 %	3	2 %	**0**
Situation matrimoniale	*Célibataire*	117	70 %	56	47 %	**+ 23**
	Marié	7	4 %	30	25 %	**- 21**
	Divorcé	1	1 %	4	3 %	**- 2**
	Pacsé	0	0 %	1	1 %	**- 1**
	Veuf	0	0 %	1	1 %	**- 1**
	En couple	42	25 %	28	23 %	**+ 2**
Nombre d'enfant(s) à charge	*0*	159	95 %	81	67 %	**+ 28**
	1	1	1 %	9	7 %	**- 6**
	2	4	2 %	28	23 %	**- 21**
	3 et +	3	2 %	2	2 %	**0**
Type de logement	*Studio*	42	25 %	5	4 %	**+ 21**
	Appartement	88	53 %	41	34 %	**+ 19**
	Pavillon	35	21 %	74	62 %	**- 41**
	Autre	2	1 %	0	0 %	**+ 1**
Lieu de résidence	*Paris*	79	47 %	22	18 %	**+ 29**
	Petite couronne (92, 93, 94)	49	29 %	33	27 %	**+ 2**
	Grande couronne (77, 78, 91, 95)	39	23 %	64	53 %	**- 30**

Figure 7 : «La composition de l'échantillon selon le fait de se déclarer sortant ou non-sortant », 2016, source : auteur

[2] Se lit : 11 % des déclarés sortants (18 sur 167) ont entre 15 et 18 ans.

Le canevas du questionnaire

L'étape de construction du questionnaire est primordiale pour la fiabilité des données recueillies. Le questionnaire a été construit autour de sept grandes thématiques :

- Les données personnelles (sexe, âge, activité professionnelle) qui sont des variables potentiellement explicatives ;
- Les données sur les conditions de vie (niveau de vie, logement, situation matrimoniale) qui peuvent apporter des éléments explicatifs ;
- Les représentations sociales sur le noctambulisme et la manière dont les répondants comprennent ce concept, qui sont à expliquer ;
- Les temporalités de leurs pratiques de sorties (en termes horaires, hebdomadaire, saisonnier et de fréquence), à expliquer ;
- Les territoires de leurs pratiques de sorties (types de territoires fréquentés et explicitation du choix), à expliquer ;
- Les activités durant les sorties (types de sorties par fréquence, activités principales effectuées), à expliquer ;
- Les formes de sociabilités durant les sorties (types d'accompagnement, lien de connaissance, rapport aux rencontres, souvenir), à expliquer.

L'organisation globale correspond à un questionnaire de 33 questions pour les sortants et 22 questions pour les déclarés non-sortants, soit un temps de réponse entre 10 et 15 minutes pour le questionnaire long. Afin d'éviter une perte des données sociodémographiques et un ennui par la longueur du questionnaire, les données personnelles – faciles à remplir – ont été mises au début. Les questions les plus intimes, tel le fait de raconter un souvenir, se retrouvent à la fin du questionnaire. Ainsi, l'organisation respecte la prescription de commencer par des questions générales et peu engageantes pour terminer par des questions intimes et particulières.

L'introduction au questionnaire explicite les objectifs de ce dernier et garantit l'anonymat des réponses données. Elle est brève et donne les éléments légaux tels que la rectification des données et la déclaration à la Commission nationale de l'informatique et des libertés.
24 questions sur 33 sont fermées, ce qui facilite le codage, la réponse et l'analyse, mais contraint la liberté du répondant. 6 questions sur 33 sont totalement ouvertes (soit 18 %), ce qui permet au répondant de s'exprimer en ses propres termes, mais contraint l'analyse (catégorisations à effectuer) et produit un potentiel évitement par le répondant. 3 questions sur 33 sont semi-ouvertes, ne nécessitant que la citation d'un terme (tel le nom de la Commune de résidence).
Parmi les questions fermées, 16 sont à réponse unique (notamment concernant les données personnelles et conditions de vie), dont seulement 4 sont dichotomiques. Les 12 autres questions s'attachent à donner toute la gamme des possibles. 6 questions sont à choix multiples. Chaque question où cela s'avère nécessaire se voit attribuée l'élément

« NSP » (non-réponse) et l'élément « Autres (précisez) », afin de faire émerger des éléments de réponse non-imaginés au préalable. Les questions d'opinion possèdent autant d'éléments de réponse positifs que négatifs, afin d'éviter d'influencer le répondant.
Je me suis attaché à formuler les questions avec clarté, afin qu'elles fassent sens et soient compréhensibles. Le langage technique est évité, ainsi que les formes négatives et imprécisions (du type « souvent »). Une idée est abordée par question afin d'obtenir des réponses claires. Aucun jugement de valeur ou réponse donnée dans la question n'est présent. La présentation se veut harmonieuse afin de permettre la meilleure lisibilité possible.
Pour se prémunir contre ces éventuelles maladresses, j'ai testé le questionnaire auprès d'un petit échantillon, me permettant de reformuler des questions obscures et de parer à certains oublis. De même, j'ai fait relire mon questionnaire à des chercheurs. Pour autant, la question sur la « qualification de la pratique de sortir » - en donnant trois adjectifs – est restée assez problématique pour les répondants.
Le questionnaire se conclut par des remerciements pour la participation et la possibilité de laisser un moyen de contact afin de poursuivre l'étude par un entretien semi-directif.

La passation du questionnaire

L'étape de l'administration du questionnaire a été la plus délicate. J'ai débuté par le choix d'administrer moi-même le questionnaire. Malgré un taux de réponse plus fiable, cela est très couteux en temps (étant le seul enquêteur sur le terrain) et il existe de réels risques d'influence directe entre enquêteur et enquêté. Ainsi, je me suis plutôt orienté, par la suite, vers la méthode de l'auto-administration, où le répondant est seul face au questionnaire.
Il n'était pas véritablement faisable d'administrer le questionnaire par téléphone du fait de sa longueur. Deux modes d'administration ont donc été privilégiés. D'un côté, j'ai distribué le questionnaire sous format papier, notamment à des petits collectifs peu mobiles à un moment donné. Cela permet un fort taux de réponse, mais des réponses parfois peu fiables. Dans le contexte nocturne et festif, il est peu possible d'utiliser cette méthode, du fait de la prise de substances psychoactives et du fait que remplir un questionnaire rappelle le temps du travail, alors que les répondants sont sur du temps libre.
D'un autre côté, j'ai administré le questionnaire via Internet, permettant de cibler un panel davantage diversifié de répondants, eux-mêmes pouvant répondre selon leurs propres contraintes et à leur rythme. Néanmoins, je n'avais pas accès à une base de données constituée d'adresses e-mail et n'avais pas les moyens d'en acheter une auprès d'une entreprise de panélistes. J'ai ainsi effectué de la communication autour de l'enquête par questionnaire, en diffusant l'information dans des communiqués de presse généraliste et sur des groupes Facebook variés. Afin de pallier aux problématiques d'administration durant le temps nocturne et festif, j'ai réalisé des prospectus indiquant le lien vers le questionnaire et un *Quick Response* code pour y répondre à travers un smartphone. Ces

modes de communication ont fait varier grandement le type de répondants, mais ont également engendré un grand nombre de questionnaires incomplets ou non fiables. Ainsi, plus de 1.500 individus ont cliqué sur le lien, mais je n'ai pu analyser que 113 questionnaires. De l'autre côté, j'ai pu analyser 174 questionnaires papiers.
Le fait de saisir les réponses moi-même dans une base de données me permettait de contrôler la fiabilité des réponses. Pour les questions ouvertes, cela a nécessité, après-coup, de créer des catégories en fonction des regroupements possibles de réponses. Néanmoins, cette problématique d'administration ne m'a pas permis d'obtenir suffisamment de répondants à Madrid (une trentaine sur 321 clics), ce qui fait que je n'ai pas développé davantage cette technique. Cela ne posait pas une problématique majeure du fait qu'une enquête par questionnaire conséquente avait été précédemment réalisée.

L'analyse des données

La première étape de l'analyse des données recueillies a consisté en une description de l'information à travers des tris à plat. Pour chaque question, j'ai calculé la distribution des effectifs et des pourcentages (sauf en cas d'effectifs trop faibles) des modalités de réponses. Cela permet d'obtenir certaines tendances et de formuler des hypothèses à tester. Ainsi, les chiffres remarquables ou étonnants attirent l'attention ; des rapprochements entre questions peuvent être envisagés. Par exemple, je pouvais rapprocher les fréquences hebdomadaires de sortie avec les jours de sortie dans la semaine. Cependant, avant cette étape, il importe d'examiner les non-réponses, en termes de profil de non-répondants et de raisons potentielles (désintérêt, question sensible, etc.). Les laisser de côté fait perdre une information précieuse.
La seconde étape de l'analyse consiste en un examen de l'information à travers des tris croisés. Ils permettent de prendre en compte deux variables et de comparer la distribution des réponses entre sous-groupes de répondants. Cela fait apparaître un certain nombre de tendances, de liens entre les variables à expliquer (questions sur les pratiques, représentations, etc.) et les variables explicatives (questions sociodémographiques et sur les conditions de vie, notamment). J'ai également croisé plusieurs questions à expliquer, la causalité pouvant être multivariée.
Dans l'interprétation des données, il faut prêter attention à la différence entre contingence et concomitance, hasard et corrélation. Les tris croisés permettent de lire des coïncidences et non des causalités. Afin d'inférer une relation statistique entre deux variables, j'ai effectué des tests de corrélation (notamment des tests du khi-deux adaptés dans le cas de variables nominales). Il s'agit d'étudier la corrélation entre une variable à expliquer et les variables explicatives.

Le formulaire du questionnaire

Étude : Nuit(s) à Paris

A.- Présentation

L'étude universitaire à laquelle vous participez porte sur les pratiques sociales nocturnes, les manières de faire la fête dans l'espace public. Ce questionnaire restera strictement anonyme et confidentiel. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification à vos données personnelles en vertu des articles 34 et 35 du Ch. 5 de la « Loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés » (n°78-17 du 06/01/1978), en utilisant cette adresse e-mail : flosax@live.fr. Cette étude fait l'objet d'une déclaration à la Cnil.

Date: _____ / Heure: _____

B.- Caractéristiques individuelles

1- Sexe :
- ☐ Homme
- ☐ Femme

2- Année de naissance :

3- Nationalité :

4- Activité professionnelle :
- ☐ Agriculteurs exploitants
- ☐ Artisans, commerçants et chefs d'entreprises
- ☐ Cadres, professions intellectuelles supérieures
- ☐ Professions intermédiaires
- ☐ Employés
- ☐ Ouvriers
- ☐ Retraités
- ☐ Au foyer
- ☐ Étudiants
- ☐ Lycéens/collégiens
- ☐ Au chômage
- ☐ Autre (Veuillez préciser) : _____

5- Précisez votre activité professionnelle (en termes de missions, statut, etc.) :

_____

_____

C.- Conditions de vie

6- Au niveau financier, à quelle situation correspondez-vous ?
- ☐ Autonome
- ☐ À la charge d'un/de tuteur(s) légal(-aux) [veuillez passer à la qt 8]
- ☐ À la charge du conjoint [veuillez passer à la qt 8]
- ☐ Autre (Veuillez préciser) : _____

7- Avec combien d'euros par mois estimez-vous vivre, approximativement ?
- ☐ [0-500] euros par mois
- ☐ [501-1000] euros par mois
- ☐ [1001-1500] euros par mois
- ☐ [1501-2000] euros par mois
- ☐ [2001-2500] euros par mois
- ☐ [2501-3000] euros par mois
- ☐ Plus de 3001 euros par mois

[Veuillez passer à la qt 9]

8- Si vous êtes à la charge de quelqu'un : quel est, approximativement, le budget mensuel qui vous est donné ?
- ☐ [0-50] euros par mois
- ☐ [51-100] euros par mois
- ☐ [101-200] euros par mois
- ☐ [201-500] euros par mois
- ☐ Plus de 500 euros par mois

9- Quelle est votre situation matrimoniale ?
- ☐ Célibataire
- ☐ Marié
- ☐ Divorcé
- ☐ Pacsé
- ☐ Veuf
- ☐ En couple

10- Combien d'enfant(s) avez-vous à votre charge ?
- ☐ 0
- ☐ 1
- ☐ 2
- ☐ 3 et plus

11- Dans quel type de logement résidez-vous ?
- ☐ Studio
- ☐ Appartement
- ☐ Pavillon
- ☐ Autre (Veuillez préciser) : _____

12- Avec qui résidez-vous dans ce logement ? (plusieurs réponses possibles)
- ☐ Seul
- ☐ Hébergé par les parents
- ☐ En couple
- ☐ En collocation
- ☐ Avec 1 ou plusieurs enfants
- ☐ Avec de la famille autre
- ☐ Autre (Veuillez préciser) : _____

13- Dans quelle Commune résidez-vous ?

_____

D.- Représentations sur le noctambulisme

14- Vous considérez-vous comme quelqu'un qui sort dans l'espace public la nuit ?
- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ NSP/NR

15- Donnez trois adjectifs pour qualifier la pratique de sortir la nuit dans l'espace public :

_____
_____
_____

16- Quel avis avez-vous sur la pratique du noctambulisme ?
- ☐ Totalement négatif
- ☐ Plutôt négatif
- ☐ Plutôt positif
- ☐ Totalement positif
- ☐ NSP/NR

17- Veuillez préciser votre opinion sur le noctambulisme en entourant le chiffre correspondant (1 = vision très négative du noctambulisme et 10 = vision très positive du noctambulisme) :

1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 8 – 9 – 10

☐ NSP/NR

18- Si un « noctambule » est un individu qui investit l'espace public, la nuit, pour faire la fête ; se retrouver avec des connaissances ; sortir ; etc. ; vous considérez-vous comme tel ?
- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ NSP/NR

19- Êtes-vous un « noctambule » qui investit l'espace public de la Ville de Paris ?

☐ Oui [veuillez passer à la qt 23]
☐ Non

E- FILTRE

Si vous ne fréquentez pas la Ville de Paris et/ou si vous n'êtes pas noctambule, l'enquête se termine avec ces trois questions. Nous vous remercions pour votre participation. Si vous êtes noctambule et que vous fréquentez la Ville de Paris, veuillez continuer l'enquête en passant à la question 23.

20- Avez-vous déjà été un "noctambule" qui sortait la nuit dans l'espace public à Paris pour faire la fête ?

☐ Oui
☐ Non [veuillez passer à la qt 22]
☐ NSP/NR

21- Depuis combien de temps n'effectuez-vous plus cette pratique ?

_____

22- Si vous êtes d'accord pour continuer cette étude sous une autre forme, veuillez laisser votre adresse e-mail :

_____

F- Temporalité du noctambulisme

23- À quelle fréquence sortez-vous dans la Ville de Paris, la nuit ou en soirée ?

☐ Moins d'1 fois par semaine
☐ 1 fois par semaine
☐ 2 fois par semaine
☐ 3 fois par semaine
☐ 4 fois par semaine
☐ 5 fois par semaine et plus

24- Quel(s) jour(s) sortez-vous, en général, dans la Ville de Paris la nuit/en soirée ?

☐ Aucun
☐ Lundi
☐ Mardi
☐ Mercredi
☐ Jeudi
☐ Vendredi
☐ Samedi
☐ Dimanche

25- Combien de temps (en heures), en moyenne, passez-vous dans l'espace public, dans la Ville de Paris, lors de vos sorties nocturnes ?

☐ [0-1] heure
☐ [1-2] heures
☐ [2-3] heures
☐ [3-6] heures
☐ [6-10] heures
☐ Plus de 10 heures

26- Quelles sont les périodes annuelles durant lesquelles vous sortez en soirée/la nuit dans l'espace public de la Ville de Paris ?

_____
_____
_____

27- Quelles sont les plages horaires durant lesquelles vous sortez en soirée/la nuit dans l'espace public de la Ville de Paris ?

_____
_____
_____

G- Activités nocturnes

28- Quel(s) type(s) de sortie nocturne dans la Ville de Paris effectuez-vous le plus fréquemment ?

	Sortie culturelle (cinéma, théâtre, musée, exposition, etc.)	Sortie festive (bar, boîte de nuit, etc.)	Sortie dans l'espace public (places, rue, parcs, etc.)	Sortie de nécessité (rentrer du travail, emplettes, etc.)	Sortie chez un ami
La fréquence par type de sortie	☐ Jamais ☐ 1 fois par mois ☐ 2-3 fois par mois ☐ Toutes les semaines ☐ Tous les jours	☐ Jamais ☐ 1 fois par mois ☐ 2-3 fois par mois ☐ Toutes les semaines ☐ Tous les jours	☐ Jamais ☐ 1 fois par mois ☐ 2-3 fois par mois ☐ Toutes les semaines ☐ Tous les jours	☐ Jamais ☐ 1 fois par mois ☐ 2-3 fois par mois ☐ Toutes les semaines ☐ Tous les jours	☐ Jamais ☐ 1 fois par mois ☐ 2-3 fois par mois ☐ Toutes les semaines ☐ Tous les jours

29- Quelles sont vos activités principales dans l'espace public, quand vous sortez la nuit dans la Ville de Paris ? (plusieurs réponses possibles)

- ☐ Boire de l'alcool
- ☐ Fumer du tabac
- ☐ Prendre des drogues
- ☐ Manger
- ☐ Écouter de la musique
- ☐ Pratiquer de l'art
- ☐ Pratiquer un/des sport(s)
- ☐ Discuter
- ☐ Se promener
- ☐ Se déplacer d'un lieu à un autre
- ☐ Danser
- ☐ Autre (Veuillez préciser) : _____

H- Territoire du noctambulisme

30- Quels sont les espaces publics que vous fréquentez lors de vos sorties nocturnes dans la Ville de Paris ?

	Parc/espace vert	Place	Devant un monument	Bords de Seine	Rue piétonne	Rue non-piétonne
Fréquence par type d'espace public	☐ Jamais ☐ 1 fois par mois ☐ 2-3 fois par mois ☐ Toutes les semaines ☐ Tous les jours	☐ Jamais ☐ 1 fois par mois ☐ 2-3 fois par mois ☐ Toutes les semaines ☐ Tous les jours	☐ Jamais ☐ 1 fois par mois ☐ 2-3 fois par mois ☐ Toutes les semaines ☐ Tous les jours	☐ Jamais ☐ 1 fois par mois ☐ 2-3 fois par mois ☐ Toutes les semaines ☐ Tous les jours	☐ Jamais ☐ 1 fois par mois ☐ 2-3 fois par mois ☐ Toutes les semaines ☐ Tous les jours	☐ Jamais ☐ 1 fois par mois ☐ 2-3 fois par mois ☐ Toutes les semaines ☐ Tous les jours

31- Citez les noms des espaces publics que vous fréquentez lors de vos sorties nocturnes dans la Ville de Paris PAR ORDRE DU DÉBUT DE VOS SOIRÉES À LA FIN :

_____
_____
_____
_____
_____
_____

32.- Comment expliquez-vous le fait de ne pas fréquenter les autres types d'espaces publics/ de lieux/ d'arrondissements ?

_____
_____
_____
_____
_____
_____

I- Sociabilité des noctambules

33- Avec qui sortez-vous, en général, la nuit dans la Ville de Paris ?

- ☐ Seul
- ☐ 1 ami
- ☐ 2-5 amis
- ☐ Plus de 5 amis
- ☐ De la famille
- ☐ Le conjoint
- ☐ Des inconnus
- ☐ Autre (Veuillez préciser) : _____

34- Est-ce que vous fréquentez ces personnes en journée ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Autre (Veuillez préciser) : _____

35- En quoi rencontrer de nouvelles personnes lors de ces soirées nocturnes dans la Ville de Paris est intéressant ou non ?

_____
_____
_____
_____
_____

36- Veuillez nous raconter un souvenir lors de ces sorties nocturnes dans la Ville de Paris :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

_____
_____
_____
_____
_____

37- Si vous êtes d'accord pour continuer cette étude sous une autre forme, veuillez laisser votre adresse e-mail :

_____

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre correctement à ce questionnaire.

2. Les enquêtes par entretiens semi-directifs

2.1. L'enquête par entretiens semi-directifs auprès des sortants

Suite à l'enquête par questionnaire sociologique, il était possible de réaliser une enquête par entretiens semi-directifs auprès des sortants. En effet, des profils polarisés en termes sociodémographiques et d'engagement dans la pratique sont apparus. Cela a permis d'approfondir la compréhension de représentations statistiques à propos des représentations sociales et des comportements déclarés.

Les objectifs de l'enquête par entretiens semi-directifs

Mener une enquête par entretiens semi-directifs permet d'aller au-delà des résultats obtenus par un questionnaire sociologique. Contrairement à un questionnaire, l'entretien n'impose pas des propositions de réponses à l'informateur. Le biais - selon lequel une vaste population comprend un univers de significations commun – est amoindrit, les groupes laissés pour compte dans les enquêtes par questionnaire peuvent être réintégrés. De même, effectuer un entretien permet d'approcher la manière dont les acteurs sociaux interprètent leurs représentations sociales, attitudes et comportements, au-delà du simple lien entre des caractéristiques sociodémographiques et d'engagement dans la pratique (des variables explicatives) et des territoires, temporalités, sociabilités, activités et représentations déclarés (variables à expliquer). L'influence de l'âge sur les temporalités de sortie, par exemple, passe par l'interprétation qu'effectue le sortant. Relativement à une sociologie de l'action sociale, l'entretien permet de « *reconstruire les structures intentionnelles de l'acteur, lesquelles sont considérées comme une modalité particulière de causalité de l'action* » (G. Simon, 2010 : 246). Mais il permet également d'accéder à une partie de l'implicite, le chercheur amenant les informateurs à s'interroger sur des attitudes et comportements non forcément explicites à l'origine.

De prime abord, l'entretien peut apparaître telle une conversation entre le chercheur et l'informateur, où le chercheur oriente les propos de l'informateur. Il s'agit d'une interaction verbale consistant en la production d'un discours à propos d'un vécu passé. De fait, l'information recueillie n'est pas l'expression d'un commentaire à propos d'une situation présente, mais un récit à propos d'un fait qui s'est produit. Il est alors assimilé, subjectivé, soit une information indirecte suite aux logiques d'interprétation de l'informateur. Ceci peut mener à une reconstruction biographique *a posteriori*, problématique si l'objectif en est la recherche d'une prétendue vérité, moins s'il porte sur les formes de rationalisation d'un acteur. De la sorte, l'informateur livre à la fois un savoir commun et partagé au sein d'un groupe d'appartenance (les positions ayant pu évoluer

suite à des échanges au sein du groupe) et un savoir expert, une compétence relative à sa propre expérience d'usager. Pour autant, il s'agit d'un point de vue partiel et partial, la mise en mots consistant en une synthétisation orientée et la mémoire des informateurs n'étant pas infaillible.

La passation d'un entretien constitue en la recréation artificielle d'une situation d'échanges. Le discours est socialement construit en fonction des caractéristiques sociodémographiques qui place l'individu sur une échelle sociale partagée, mais aussi en fonction de la situation donnée, de la création d'un contexte. Passer un entretien dans un bar habituel d'un informateur ne produit pas le même type de discours que dans le bureau du chercheur, pouvant engendrer une forme d'inconfort. De même, effectuer un entretien avec un groupe d'interconnaissances implique un discours orienté pour ne pas froisser les coprésents. La mise en scène de chaque acteur coprésent laisse place au déroulement de tactiques pour garder la face. Ainsi, des non-dits, des sous-entendus et divers processus, tel celui de l'euphémisation, entrent en jeu. Un travail sur la présentation de soi et la manière de verbaliser, ainsi qu'une écoute de l'autre (à la fois directe et relative à ses attentes non-exprimées verbalement), permettent de minimiser ces biais. L'objectif est d'arriver à une interaction paisible, du fait d'une confiance réciproquement établie.

La construction de l'échantillon

Afin d'effectuer cette enquête, l'échantillonnage a été effectué par la recherche de « cas négatifs » (H. S. Becker, 1986). Il s'agissait d'obtenir un échantillon large de sortants et diversifié en termes sociodémographiques et d'engagement dans la pratique. Il ne s'agit donc pas d'obtenir un échantillon représentatif donnant un statut privilégié aux chiffres. L'exhaustivité n'a rien d'absolu selon J. Poirier *et al.* (1983). La fin d'une telle enquête vient de la saturation des données et de la répétitivité de l'information.

De fait, sur les 18 informateurs interrogés dans le cadre de leurs sorties, 11 informateurs avaient répondu au questionnaire. Des informateurs supplémentaires ont été contactés, sans réponse au début de l'enquête. Puis, j'ai procédé à une sélection parmi les répondants, en fonction de la recherche de « cas négatifs ». L'effet « boule de neige » m'a permis de m'entretenir avec deux informateurs supplémentaires (Pierrette et Cécile) qui avaient des caractéristiques différentes de l'informateur d'origine. Puis, lors des observations, un informateur privilégié (Raphaël) m'a donné accès à un autre informateur (Samir) que j'ai suivi lors de ses déambulations. Ce dernier m'a permis de réaliser deux autres entretiens (Béatrice et Sandra). J'ai également pu m'entretenir avec un autre informateur (Alexis) rencontré dans le cadre des observations.

Concrètement, l'échantillon des informateurs (Figures 8 et 9) est composé de dix hommes et huit femmes. Un participant avait entre 15 et 18 ans, neuf participants entre 19 et 22 ans, six participants entre 23 et 26 ans, un participant entre 31 et 34 ans et un autre entre 41 et 50 ans. Quatre participants étaient professionnellement actifs, un participant était au

chômage, deux étaient inactifs et onze étaient étudiants. Treize participants résidaient à Paris et cinq en Ile-de-France (hors Paris). Quatorze participants étaient célibataires et quatre en couple ; aucun n'avait d'enfant à charge. Deux autres critères ont été ajoutés, telles l'identité sexuelle (onze hétérosexuels et sept homosexuels) et les références culturelles nationales en fonction du milieu d'origine (ne correspondant pas forcément avec la nationalité au sens administratif). En effet, ces deux critères jouent un rôle dans la manière d'effectuer la pratique. Mais, le choix des participants fut également effectué avec la volonté de varier l'engagement dans la pratique.

Les informateurs relatifs à l'enquête par questionnaire ont été contactés par e-mail. Je prêtais attention à ma présentation personnelle, à la présentation précise et claire de l'objet de ma requête (en précisant l'anonymat) et à la demande de « raconter » leurs expériences de sortie (telle la préconisation de D. Berteaux, 1997), sans être trop formaliste. Une présentation en tant qu'étudiant était davantage acceptée pour les informateurs eux-mêmes étudiants, connaissant sans doute la difficulté d'entrer dans le terrain. En cas de refus, je restais courtois, tout en demandant l'objet du refus. En cas d'acceptation, nous prenions rendez-vous par e-mail (afin d'éviter un début d'entretien téléphonique non-désiré) pour une date proche et dans un lieu de leur choix. Ce dernier point est important, dans le sens où la situation peut modifier la teneur d'un entretien. Malgré les difficultés de retranscription du fait du bruit, passer un entretien dans un bar choisis par les sortants permet d'apporter un morceau de connaissance en direct de leurs pratiques de sortie. De même, cela instaure un début de confiance entre les interlocuteurs, du fait que l'informateur se sente davantage à l'aise. Ceci est accentué par le fait de boire un verre d'alcool en parallèle, encourageant à parler de soi plus facilement. Passer un entretien au domicile permet d'avoir accès en direct aux conditions de vie de l'informateur et à la possibilité de confidences. Ces deux lieux amènent à la possibilité de poursuivre, si l'entretien a lieu en soirée, par une observation participante d'une sortie. Passer un entretien dans le lieu de travail permet une retranscription aisée, cependant, cela nécessite nombre d'efforts pour instaurer un sentiment de confort et une relation de confiance : ne pas recevoir dans son bureau mais un lieu clos, se mettre à pied d'égalité, servir une boisson, etc.

Code	Pseudonyme	Sexe	Âge	Activité professionnelle	Origine sociale[3]	Lieu de résidence	Situation matrimoniale / Identité sexuelle	Origines nationales
F1	**Justine**	F	25	Profession intellectuelle (chercheuse)	Moyenne haute	Paris	Célibataire, Homosexuelle	France
F2	**Louise**	F	22	Étudiante (sciences sociales)	Moyenne haute	Paris	Célibataire, Hétérosexuelle	France, Espagne
F3	**Corinne**	F	24	Au chômage (chargée d'études)	Moyenne	Paris	En couple, Hétérosexuelle	France
F4	**Pierrette**	F	42	Profession intermédiaire (infographiste)	Moyenne	Paris	Célibataire, Homosexuelle	France
F5	**Cécile**	F	26	Étudiante (audiovisuel)	Moyenne haute	Paris	Célibataire, Hétérosexuelle	France
F6	**Aziza**	F	31	Employée (agent d'escale)	Précaire	Petite couronne	Célibataire, Hétérosexuelle	France, Algérie
F7	**Béatrice**	F	20	Étudiante (lettres, littérature)	Moyenne basse	Paris	En couple, Hétérosexuelle	France, Liban, Allemagne
F8	**Sandra**	F	19	Étudiante (langues)	Moyenne haute	Paris	Célibataire, Hétérosexuelle	France, Tchad
H1	**Matthieu**	H	23	Étudiant (commerce, marketing)	Moyenne	Grande couronne	Célibataire, Homosexuel	France
H2	**Pierrick**	H	23	Étudiant (sciences sociales)	Moyenne	Paris	Célibataire, Hétérosexuel	France
H3	**Fred**	H	24	Employé (serveur)	Moyenne basse	Paris	Célibataire, Homosexuel	France
H4	**Guillaume**	H	25	Étudiant (haute administration publique)	Moyenne haute	Paris	Célibataire, Hétérosexuel	France
H5	**Maxime**	H	20	Étudiant (sciences humaines)	Moyenne basse	Petite couronne	Célibataire, Hétérosexuel	France
H6	**Alexis**	H	25	Apprenti (sciences de gestion)	Précaire	Grande couronne	En couple, Homosexuel	France, Ile Maurice, Vietnam
H7	**Samir**	H	18	Inactif (cours de couture)	Moyenne basse	Paris	Célibataire, Homosexuel	France, Tunisie
H8	**Raphaël**	H	22	Inactif (artiste)	Moyenne haute	Grande couronne	Célibataire, Homosexuel	France, Pérou
H9	**Thomas**	H	22	Étudiant (paysagisme)	Moyenne	Paris	Célibataire, Hétérosexuel	France
H10	**Jules**	H	25	Étudiant (arts, lettres)	Moyenne basse	Paris	En couple, Hétérosexuel	France

Figure 8 : «Le profil sociologique des informateurs franciliens ayant participé à un entretien semi-directif », 2016, source : auteur

[3] L'origine sociale a été catégorisée en prenant en compte l'emploi des parents et leurs ressources financières estimées.

Code	Date de l'entretien	Durée de l'entretien	Horaires de l'entrevue totale	Lieu	Enregistrement
F1	18/04/13	02h00	9h30-12h00	Son lieu de travail – salle de réunion	oui
F2	17/04/13	01h50	10h00-12h30	Université – local associatif	oui
F3	24/06/13	01h15	14h15-16h00	Brasserie – Place de la Sorbonne, Paris	oui
F4	04/07/13	02h00	15h30-17h30	Brasserie – République, Paris	oui
F5	01/04/14	01h15	19h30-21h00	Bar – Ménilmontant, Paris	oui
F6	28/10/14 03/11/14	04h30	18h00-22h00 14h30-16h30	Mon lieu de travail - bureau	oui
F7	05/04/13	01h15	21h30-01h00	Domicile – XXe arr., Paris	oui
F8	29/03/13	01h00	16h30-00h00	Espace vert – Montmartre, Paris	non
H1	16/04/13	01h30	18h30-20h30	Bar – Sainte-Opportune, Paris	oui
H2	23/04/13	01h40	18h30-20h30	Bar – Nation, Paris	oui
H3	15/05/13	01h15	20h15-23h30	Bar – Xe arr., Paris	oui
H4	20/10/14	01h00	16h30-18h00	Bar – XIIe arr., Paris	oui
H5	06/11/14	01h40	13h00-15h00	Mon lieu de travail - bureau	oui
H6	12/02/13	01h15	22h00-00h30	Domicile – Grande couronne	oui
H7	15/02/13	00h50	18h00-20h00	Domicile – Xe arr., Paris	oui
H8	29/03/13	01h00	16h30-00h00	Espace vert – Montmartre, Paris	non
H9	05/02/15	01h30	11h00-12h30	Mon lieu de travail - bureau	oui
H10	04/06/15	02h00	21h00-23h00	Bar – Saint-Michel, Paris	oui

Figure 9 : «Le contexte des entretiens semi-directifs passés avec des informateurs franciliens », 2016, source : auteur

Le canevas de l'entretien

L'étape de construction du guide d'entretien est importante pour la fiabilité des données recueillies. En effet, il s'agissait d'entretiens semi-directifs, soit une conversation dont les thématiques sont orientées par le chercheur, tout en permettant une flexibilité et des digressions. Cette technique permet de comparer les réponses entre informateurs. L'entretien libre (ou non-directif) est plutôt utilisé en psychologie clinique. Il permet, à partir d'une question large, de laisser l'expression totalement libre de l'informateur. Cependant, il encourage à de nombreuses digressions et permet peu de répondre à des problématiques sociologiques. *A contrario*, l'entretien directif cadre totalement les

réponses de l'informateur, en posant une série de questions assez fermées. Il est proche du questionnaire et possède ses propres limites.

Préparer un entretien semi-directif nécessite la préparation d'un guide d'entretien, d'un ensemble de thématiques à aborder. Réaliser progressivement les entretiens permet de réajuster ce qui fonctionne ou non, l'analyse en cours étant aussi un moyen de cibler l'échantillon. Le guide est donc évolutif, d'autant plus qu'il est adapté à l'informateur. Les thématiques constituent une structuration de base :

- Les données personnelles (sexe, âge, activité professionnelle, lieu de résidence) demandées en fin d'entretien si l'information n'a pas été délivrée ;
- Le récit descriptif des sorties, une question large d'ouverture permettant de mettre à l'aise l'informateur ;
- L'entrée dans le noctambulisme (les premières expériences à raconter, la réaction de l'entourage familial, les découvertes et régulations, la spécificité sociodémographique) permettant de comprendre l'accès à la pratique et le rôle de la socialisation ;
- Le vécu actuel du noctambulisme (les groupes fréquentés, la place des sorties dans la vie quotidienne, l'évolution des types de sorties) permettant de comprendre le maintien dans la pratique et le rôle du collectif ;
- Les interactions au sein des sorties (types de rencontres, conflits et coopérations, sentiment de sécurité) permettant de saisir les formes de sociabilités nocturnes ;
- L'organisation des sorties et groupes (choix des lieux et activités, adaptation des territoires à la pratique, mobilités nocturnes, rapport aux événements institutionnels et aux autorités publiques, activités dites transgressives) permettant de comprendre la formation de *leadership* et les rapports aux normes ;
- La sortie du noctambulisme (désir d'arrêter la pratique, conduite du changement, conseils à donner, bilan) permettant d'avoir accès aux représentations sur la pratique et aux formes d'engagement.

L'organisation globale correspond à un guide de 33 questions très ouvertes, chacune recevant des questions de relance. Il ne s'agit pas de poser l'ensemble des questions, mais d'obtenir les informations relatives. Les questions les plus générales et descriptives sont placées au début, afin d'instaurer progressivement une relation de confiance pour terminer par les questions les plus intimes et analytiques. L'introduction explicite les objectifs de l'entretien et garantit l'anonymat des réponses données, puis l'enregistrement de l'entretien est négocié (afin de permettre une retranscription fidèle). Les questions s'intéressent au « comment » plutôt qu'au « pourquoi », telles les préconisations de H. S. Becker et E. Freidson[4]. En effet, il ne s'agit pas de demander de « bonnes raisons » ; la réponse ne pouvant d'ailleurs pas être directement observable. *A contrario*, le « comment » permet de comprendre les conditions nécessaires à la réalisation d'un

[4] FREIDSON, Eliot, BECKER, Howard (1998), *Trois leçons de sociologie. (1) Sur le travail de terrain.* [en ligne] Université Paul Verlaine, Metz, 32 min.

comportement ou à la production d'une attitude. De même, les questions sont formulées avec clarté et précision, afin qu'elles soient compréhensibles pour les informateurs et fassent sens. Aucun jugement de valeur ou réponse donnée dans la question n'est présent. Afin d'éviter des maladresses potentielles, j'ai fait relire la grille d'entretien à un petit échantillon, en demandant si les questions étaient claires et leur compréhension des questions. L'entretien se termine par des remerciements pour la participation et la demande de contacts potentiels.

En parallèle de l'idée d'un entretien semi-directif, l'objectif était d'obtenir des éléments biographiques. Cela a permis de replacer la carrière dans le noctambulisme en fonction des trajectoires sociales : familiales, résidentielles, professionnelles et amicales. La série des positions sociales occupées est interrogée en rapport aux contextes sociétaux qui affectent les trajectoires sociales. Cette orientation de l'entretien est proche du « récit de vie », soit une approche biographique. Les histoires de vie permettent d'analyser des phénomènes sociaux plus larges, telle l'immigration avec le travail de F. Znaniecki et W. I. Thomas sur les paysans polonais (1918). Néanmoins, il ne s'agissait pas de mener, dans cette recherche, de véritables entretiens biographiques. Ces derniers nécessitent de longs moments d'entrevue et des rencontres répétées. Il s'agit davantage d'une mise en récit de la biographie d'un informateur que d'une interaction cadrée. Les traits biographiques ont pu être obtenus par la structuration chronologique des questionnements et l'interrogation sur les positions sociales successivement occupées ou les relations avec d'autres acteurs-clés au niveau des moments de transition.

Le déroulé de l'entretien

Le moment de l'entrevue est le point-clé d'une enquête par entretiens. Il s'agit de pouvoir mettre l'interlocuteur en confiance pour permettre la réussite de l'interaction. L'échec le plus brutal consisterait au fait que l'informateur arrête brutalement l'entretien et ne souhaite plus échanger avec le chercheur. Ceci peut avoir lieu si le chercheur exprime clairement un jugement de valeur en décalage avec celui de l'informateur, ce qui doit être évité au risque de froisser son interlocuteur. Quand bien même l'informateur puisse avoir des positions éloignées de celles du chercheur, ce dernier se doit de les comprendre et d'apporter un jugement de fait *a posteriori*. Ceci permet de souligner la dimension de l'influence potentielle dans l'interaction, où le moindre signe expressif du chercheur peut être interprété par l'informateur pour accentuer sa position dans une réponse donnée. L'idéal est de tendre vers une neutralité de position, à l'écoute de l'autre. Mais il reste difficile de faire parler un informateur qui ne soit pas dans la disposition correspondante, ce qui affaiblit la qualité d'un entretien (et m'est arrivé pour l'un d'entre eux).
Selon D. Berteaux (1997), les deux attitudes du chercheur à proscrire sont le fait de trop parler et de ne rien exprimer. Le chercheur guide la conversation et tente d'approfondir la

compréhension des réponses de l'informateur, mais est à l'écoute de la manière dont ce dernier formule ses réponses. Il s'agit d'être attentif pour relancer l'entretien, tout en développant une relation interpersonnelle. Reconnaître son ignorance, sans apparaître trop naïf, permet le développement du sens donné à ce qui peut apparaître comme des évidences. Mais, il peut arriver au chercheur de mal s'exprimer, de perdre ses mots ou d'avoir des oublis. Cela reste une interaction, ces moments de flous sont compris par l'informateur si la confiance se crée et peuvent même amener à dédramatiser la situation. Les silences nécessaires à l'informateur doivent être respectés, pouvant être le temps d'une réflexion nécessaire ; il en est de même pour les moments de gêne trop intenses. Des fous-rires ont pu surgir, ainsi que des moments de tristesse ou d'énervements en racontant le souvenir d'un événement. Mener un entretien est un véritable jeu d'équilibriste tant sur le plan émotionnel qu'au niveau des informations à recueillir.
Prendre des notes pendant l'entretien, quand bien même l'enregistrement soit accepté, permet de palier aux défauts potentiels de l'enregistrement et de gager de son attention portée aux propos de l'informateur. Cela peut l'encourager à développer certains points et à ralentir pour poser sa réflexion. Mais la prise de notes ne porte pas seulement sur le verbe, aussi sur la gestuelle, les expressions non-verbales. À la fin des entretiens, nombre d'informateurs ont pu évoquer l'approfondissement demandé dans les réponses, le fait que ce soit très complet, voire parfois très intime d'évoquer ses sorties nocturnes. Certains dires ont nécessité d'éteindre le dictaphone et de rassurer l'informateur, de peur de perdre la face pour des comportements qu'ils pensent moralement répressibles. Pour autant, la plupart étaient satisfaits du recueil de leur parole et de m'apporter leurs éléments d'informations.

L'analyse des données

La première étape de l'analyse des données recueillies a consisté en la retranscription fidèle des propos des informateurs et de la communication non-verbale. La retranscription est longue mais permet de repérer les moments de silences, les intonations et les manières d'améliorer le déroulé de l'entretien. Cette étape permet une pré-analyse, en repérant des thématiques et éléments de réponses plus ou moins récurrents, ainsi que des manières de s'exprimer.
Une première analyse a consisté en une analyse lexicométrique, à travers le logiciel Lexico3. Il s'agit de repérer les termes utilisés pour comprendre les éléments de langage significatifs. Dans un corpus de données, les régularités lexicales sont recherchées : les fréquences des termes employés et leurs spécificités. Ces régularités sont comparées entre les divers entretiens. Puis, des cooccurrences sont recherchées et les régularités sont replacées dans leur contexte de signification. Cela permet de repérer les champs lexicaux et l'univers de signification d'un informateur.
Une seconde analyse a consisté en une analyse thématique catégorielle. Cela revient à rechercher des thèmes transversaux entre les entretiens. Les catégories sont issues de

l'information empirique, mais cette information est cadrée par la problématique (du fait du guide d'entretien). Cela permet de repérer les éléments de convergences et divergences selon les profils sociodémographiques et l'engagement dans la pratique. À partir des entretiens, une liste de thèmes est effectuée, puis, les contenus sont comparés entre les entretiens. La principale limite est relative à la perte du sens global du discours produit par un informateur, le contenu d'un thème étant détaché de son contexte discursif. Cependant, la connaissance des entretiens par la passation, la retranscription et la relecture, permet de palier en partie à cette limite.

Une dernière analyse a consisté en une analyse des trajectoires biographiques. Il s'agit de retrouver la structure diachronique de l'histoire sociale d'un informateur. Les faits sont reconstitués et mis en relation, dans la succession temporelle des événements. Cela nécessite une sélection de l'information et son interprétation, davantage fiable avec une connaissance de l'informateur sur le long terme (lors des observations participantes). Un intérêt de retracer une chronologie des événements biographiques de l'informateur, est de les mettre en relief avec le contexte socio-historique ayant pu affecter cette trajectoire sociale. En cas de manque d'informations et pour vérifier les interprétations, un aller-retour avec l'informateur me semblait nécessaire.

La limite à cette enquête par entretiens semi-directifs est de ne pas avoir interrogé des déclarés non-sortants. J'avais pour ambition de réaliser des entretiens collectifs (ou *focus groups*) avec des groupes de sortants et de non-sortants, selon une typologie préétablie. Cette technique spécifique nécessite une formation, à laquelle je m'étais adonné par la littérature grise sur le sujet. Au-delà, elle nécessite des moyens humains et financiers, ce que je n'ai pu obtenir. La location d'une salle spécifique, la rétribution financière des participants, la nécessité d'un animateur, d'une retranscription en direct et d'une analyse globale derrière une vitre sans tain, sont autant d'éléments auxquels je n'ai pu accéder. Les questionnaires sociologiques et l'analyse de la presse écrite permettent en partie d'avoir accès à des éléments de réponse. Il en est de même pour l'enquête auprès de certains acteurs de la politique publique de la vie nocturne, exprimant des positions en tant que non-sortants. De fait, cette approche aurait alourdit le travail de recherche et sa restitution, sans apporter d'éléments véritablement enrichissant par rapport à la problématique.

Le guide d'entretien des sortants

Il s'agit d'un guide générique, adapté à chaque informateur. Bien qu'il puisse paraître rigide et précis, il s'agit d'un « guide mental », un aide-mémoire pour aborder l'ensemble des thématiques nécessaire à la recherche. Il n'est pas utilisé tel quel en situation d'entretien et seulement parcouru à la fin (ou lors d'une pause), afin de s'assurer d'obtenir des éléments pour chaque thème. La pré-formulation des questions permet d'amoindrir l'influence du chercheur en situation.

Guide d'entretien pour les sortants - Entretien N°XX

Date : **Horaires de l'entretien :**
Lieu : **Durée totale de l'entrevue :**
Nom : **Prise de contact :**

Présentation :

Je m'appelle Florian et suis étudiant en Urbanisme. Dans le cadre de mes études universitaires, je vous ai sollicité pour réaliser un entretien. En effet, je cherche à comprendre les pratiques sociales nocturnes à Paris. Je tiens à vous garantir l'anonymat par l'utilisation d'un pseudonyme.

Négociation du dictaphone

Question d'ouverture : (environ ¼ h)

Pouvez-vous me raconter comment se déroulent vos expériences nocturnes dans la Ville de Paris ?

[Ce que je dois obtenir : où (espaces (publics/privés, publicisés), trajets, territoire) ?, quand (année, semaine, heures) ?, avec qui (quels groupes) ?, manière de se préparer, de s'identifier]

I – L'entrée dans le noctambulisme :

- Revenons-en à vos premières fois, comment ont débuté vos premières expériences de la nuit en Ville ? *[Ce que je dois savoir : quand ?, où ?, avec qui ?, de quelle manière ?]*
- Quelle fut la réaction de votre entourage familial lors de ces premières expériences nocturnes ?
- Comment vos sorties nocturnes ont elles évolué ? *[étapes, carrière à suivre pour s'habituer à sortir]*, quels sont les facteurs liés à ces évolutions ?
- Quelles sont les règles à respecter, la nuit, à Paris ?
- Est-ce spécifique de sortir la nuit quand on est un *[homme/femme]* par rapport à un *[homme/femme]* ?, y a-t-il d'autres facteurs plus marquants *[origine sociale, critères religieux, orientation sexuelle, orientation politique, âge, critères ethniques]* ?
- En quoi vos premières sorties nocturnes vous ont fait découvrir de nouveaux espaces, si tel est le cas ? *[différence espaces publics/privés opérante ?]*

II – Le vécu actuel du noctambulisme :

- [Quels sont les différents groupes que vous avez pu fréquenter la nuit à Paris ?] -> *si pas déjà évoqué précédemment*
- Vos *[X, voir le terme utilisé : amis/potes ?]* de sortie nocturne vous ressemblent-ils ?, en quoi ? *[même âge, genre, origine sociale, etc.]*
- Quelle place dans votre vie quotidienne accordez-vous à vos *[X, voir le terme utilisé : amis/potes ?]* de sortie nocturne ?
- Comment arrivez-vous à tenir une nuit complète ?
- Comment conciliez-vous votre quotidien de la journée avec le fait de sortir la nuit ?

III – Les interactions dans l'espace public :

- Comment se déroulent vos rencontres avec d'autres *[X : voir le terme utilisé : sortants/fêtards ?]* à Paris ? *[voir dans la rue si pas indiqué]*
- *[si conflits évoqués] :* Racontez-moi les conflits que vous pouvez vivre à Paris, la nuit ?, comment les gérez-vous ?
- En quoi vous sentez-vous en sécurité ou en insécurité la nuit ?, cela dépend-il des lieux fréquentés ?
- Y a-t-il des formes d'entraide, de coopération, de convivialité entre *[X : voir le terme utilisé : sortants/fêtards ?]* à Paris ?, en quoi ?

IV – Des notions de pouvoir :

- Comment organisez-vous vos sorties nocturnes ? *[leadership ?]*
- Comment s'opèrent les choix de lieux et d'activités nocturnes ? *[en fonction du type d'espace]*
- En quoi le fait de sortir la nuit a pu modifier votre regard sur les espaces fréquentés en journée ?
- Les espaces que vous fréquentez la nuit vous paraissent-ils adaptés à vos pratiques/sorties ? *[rue, parcs, etc. : éclairage, mobilier, etc.]*
- En quoi la marche nocturne est-elle différente/similaire à la marche diurne ?
- Qu'est-ce qui vous attire dans le fait de sortir la nuit ?, qu'est-ce que vous n'appréciez pas ?
- Quels types de souvenirs vous reste-il de ces sorties nocturnes à Paris ?
- *[Si pas évoqué] :* Fréquentez-vous les événements nocturnes organisés par les institutions (Nuits Blanches, Fête de la musique, etc.) ?, qu'en pensez-vous ?
- Quels rapports avez-vous avec les autorités publiques ?, la police ?
- Quels types de transgressions sont plus ou moins autorisés la nuit ? (drogue, déchets, etc.), prenez-vous de la drogue ? (racontez-moi)

V – La sortie du noctambulisme :

- Envisageriez-vous de ne plus sortir la nuit un jour ? *[impact d'être en couple, d'avoir des enfants ?]*
- Comment vous organiseriez-vous pour arrêter ces sorties nocturnes ? *[stopper tout contact avec les sortants, etc. ?]*
- Que conseilleriez-vous à un jeune qui veut expérimenter la nuit en Ville ?
- Au final, quel bilan faites-vous de ces expériences (positif et négatif) ?, quels enseignements en tirez-vous ?
- En quoi ces expériences vous ont elles permises de mieux vous connaître ?
- En quoi vous sentez-vous intégré ou non à la société actuelle ?
- Les jeunes français vous paraissent-ils écoutés par le monde adulte ?

VI – Talon sociologique

Sexe :
Année de naissance :
Nationalité :
Fonction :
Lieu de résidence :

Remerciements

- Demande de contacts

2.2. L'enquête par entretiens semi-directifs auprès d'acteurs de la fabrique d'une politique publique de la vie nocturne

Suite à l'étude des représentations sociales externes sur le noctambulisme (à travers la presse écrite) et à l'étude de la documentation institutionnelle préexistante, il était possible de réaliser une enquête par entretiens semi-directifs auprès d'acteurs de la fabrique d'une politique publique de la vie nocturne des sortants. En effet, des débats et définitions polarisées de problèmes sociaux sont apparus. Cela a permis l'approfondissement de la compréhension des positionnements et argumentations dans les débats publics.

Les objectifs de l'enquête par entretiens semi-directifs

Mener une enquête par entretiens semi-directifs auprès d'acteurs impliqués dans une politique publique ne modifie pas la technique en soi, ni le fait qu'elle corresponde à une conversation cadrée par un guide (et la problématique) ou celui de la création artificielle d'une situation sociale où chaque interlocuteur se met en scène. Cependant, l'approche de ces acteurs et les objectifs de l'enquête divergent quelques peu.

Interroger ces divers acteurs permet de comprendre comment sont produites les définitions de la légitimité du noctambulisme, ses régulations et normes collectivement admises. Cela donne accès aux positionnements des acteurs, à leurs formes de rationalisation par rapport à celles exprimées publiquement. Néanmoins, la principale difficulté est de dépasser le statut social de l'acteur et son discours pré-formaté du fait d'une habitude aux interviews. Il s'agit d'apprendre à dépasser le discours formel et institutionnalisé. La mise en confiance de l'interlocuteur, l'explicitation précise de son projet et de la manière d'exploiter les données et la mise en porte-à-faux des discours dont des moyens de s'en départir. Selon P. Muller (2013), la mémoire est également défaillante pour ce type d'acteurs (confusion de dates, reconstructions biographiques, etc.), le déroulé des événements pouvant être revisité en leur faveur (rôle dans une décision minimisé ou valorisé selon son succès). Cela est davantage visible, à mon sens, dans l'expression publique où les micro-logiques menant à la prise de décision sont effacées au profit d'une logique hiérarchique. Lors d'un entretien en face à face, si la relation de confiance est établie, il devient possible de revenir dessus et de déceler les mécanismes de défense ou valorisation. Néanmoins, P. Muller recommande une veille régulière sur les événements (dates des procédures, vérification des informations, etc.).

Un autre objectif relatif à ces entretiens est la compréhension d'éléments techniques et fonctionnels. Il s'agit de revenir sur la structure de rattachement, son mode d'organisation et ses compétences, en rapport à d'autres structures et à un environnement contextuel plus large. Les questionnements techniques peuvent paraître de la naïveté de la part du

chercheur ; il me semble cependant important de l'assumer, permettant de dépasser les prénotions, d'acquérir des compétences précises sur le sujet et de connaître la manière dont ces acteurs envisagent ces dimensions (leur savoir sur ces questions, par rapport à celui des techniciens et inversement en cas d'entretien avec un technicien : son savoir sur les jeux d'acteurs politiques, par exemple).
Enfin, j'ai tenté de replacer le positionnement et les formes de rationalisation dans une trajectoire biographique plus large. Il s'agit de revenir sur leurs expériences sociales et les tournants, en termes professionnels et personnels. Cela permet de comprendre comment ces tournants affectent leurs positionnements et les acteurs-clés ayant participé aux tournants.

La construction de l'échantillon

Afin d'effectuer cette enquête, l'échantillonnage a été effectué par la recherche des individus participant directement ou non à la mise en place d'une politique publique de la vie nocturne. La documentation, les observations de réunions publiques et la presse sont des moyens de constituer la population. Elle est ici constituée d'associations de riverains, de collectifs représentant les sortants, de syndicats professionnels des établissements de loisir nocturne, d'associations de prévention et de médiation, de représentants des autorités publiques (municipalité, Préfecture de Police) et de chercheurs.
De fait, 21 entretiens semi-directifs ont été réalisés (dont six avec des acteurs éloignés de la fabrique de la politique publique). L'échantillonnage a consisté en la recherche d'acteurs engagés dans la fabrique de la politique publique de la vie nocturne, qu'ils participent ou non aux négociations. Je me suis attaché à identifier les acteurs-clés dans chaque groupe et à les contacter. Cette prise de contact est importante, l'enjeu étant de montrer sa légitimité. Il s'agit de se présenter tel un chercheur (et non un étudiant), afin d'accélérer le processus et d'être pris au sérieux. La prise de contact a été effectuée par e-mail. Ils ont été contactés, selon les types d'acteurs, par le biais de Facebook (notamment les collectifs représentant les sortants), via leur site ou blog personnel (notamment les associations de riverains et les syndicats professionnels), via le contact d'une secrétaire ou d'un salarié interne (notamment les autorités publiques). Mais, l'effet « boule de neige » est très utile dans ce type d'enquête, afin de repérer l'ensemble des acteurs participant moins directement à la politique publique (donc moins visibles) et d'engendrer plus facilement une acceptation de la rencontre (du fait d'une recommandation). Le processus a été très long pour les autorités urbaines, nécessitant plusieurs mois avant d'avoir accès à un entretien qui est souvent de courte durée du fait d'un emploi du temps surchargé. Le processus n'a pas pu aboutir à Madrid, le contact avec les autorités urbaines étant plutôt fermé, ce qui m'a été confirmé par des chercheurs locaux. De même, les associations de riverains m'ont fermé leur porte suite à un événement explicité dans cette recherche (et

non suite au premier entretien effectué), mais de manière ponctuelle. Les autres types d'acteurs étaient davantage réceptifs et ouverts au dialogue.

Concrètement, l'échantillon (Figure 10) de ces acteurs est composé d'un entretien avec :

- le Réseau d'associations de riverains « Vivre Paris ! » et la "Asociación de Vecinos de Chueca" (Madrid) ;
- l'association de sortants « Paris nous appartient » et le « Maire de la nuit » officieux à Paris ;
- la Préfecture de Police de Paris, le chef de la Division de la propreté d'un arrondissement, l'adjoint au Maire du XIX^{e} arrondissement de Paris chargé des questions relatives à la propreté, le conseiller délégué au Maire de Paris chargé des questions relatives à la nuit, l'adjoint au Maire de Paris chargé de la qualité des services publics municipaux, de l'accueil des usagers et du bureau des temps, l'adjoint au Maire du XI^{e} arrondissement chargé de la prévention, de la sécurité et de la médiation et élu Référent Nuit ;
- un collectif de représentants d'établissements de loisirs madrilènes, un gérant parisien de 14 sociétés, président du réseau des Musiques Actuelles de Paris et de l'A.M.U.O.N., les syndicats professionnels du SNEG & Co et du SYNHORCAT ;
- le dispositif de prévention « FêtezClairs » et le projet « Le Kiosque » ;
- un directeur d'études dans le cadre d'un diagnostic de la vie nocturne parisienne, un professeur en géographie madrilène et membre du club de débats urbains, un maître de conférences en géographie parisien ;
- deux journalistes de blogs de sortie parisiens et un journaliste d'un périodique madrilène du quartier de *Chueca*.

J'ai souhaité enrichir ces entretiens avec la parole des exploitants d'établissements. Cependant, l'accès aux exploitants n'est pas aisé pour ce type d'exercice, préférant être interrogés directement sur leur lieu de travail et durant l'ouverture de l'établissement. L'échantillonnage aurait été complexe et, finalement, ils participent peu à la fabrique de la politique publique de la vie nocturne, contrairement aux représentants syndicaux. Concernant les autres acteurs, la durée du processus de contact et son acceptation dépendaient en partie du *timing*. En effet, le roulement des équipes et la création de nouvelles fonctions (cette politique publique étant récente) engendre un temps nécessaire d'adaptation à la fonction, un changement accentué par les élections municipales de 2014. La plupart des entretiens se déroulaient dans la structure d'appartenance de l'acteur, me permettant de me rendre compte en direct de l'accès à cette structure et de leurs conditions de travail. Cependant, cela peut engendrer des interruptions du fait que les autres membres de la structure continuent leur travail collaboratif. De même, un travail est nécessaire pour que le chercheur ne paraisse pas impressionné par la position alors dominante de l'acteur, étant dans un territoire familier et dont il maîtrise les codes. Cela nécessite une adaptation et la création d'une aisance, tout en restant respectueux des codes en vigueur.

Code	Nom[5]	Fonction	Date	Lieu	Durée de l'entretien	Enregistrement
Associations de riverains						
AP1 [6]	G. Pourbaix	Vice-président de l'Association de riverains « Accomplir » et membre du bureau du Réseau « Vivre Paris ! »	19/02/2014	Son domicile – Ier arr., Paris	01h50	Oui
AM1	E. Benito	Président de la "Asociación de Vecinos de Chueca"	27/09/2012	Café – *Chueca*, Madrid	00h45	Oui
Représentants des sortants						
AP2	Anonymat[7]	Trésorier de l'association « Paris nous appartient »	08/11/2013	Gaîté Lyrique - Paris	02h	Oui
AP3	Clément Léon R.	« Maire de la nuit » officieux	21/07/2014	Café – XVIII^{e} arr., Paris	02h	Oui
Autorités urbaines						
AP4	Anonymat	Conseillère chargée de la prévention de la délinquance	22/09/2015	Son bureau – Préfecture de Police de Paris	01h	Non
AP5	Anonymat	Chef de la Division de propreté d'un arr.	11/07/2013	Son bureau – Paris	02h	Non
AP6	Y. Chaouat	Adjoint au Maire du XIX^{e} arr. de Paris, chargé des questions relatives à la propreté	18/06/2013	Son bureau – Mairie du XIX^{e} arr., Paris	01h	Non
AP7	F. Hocquard	Conseiller délégué au Maire de Paris, chargé des questions relatives à la nuit	10/10/2014	Son bureau – Hôtel de Ville de Paris	01h	Oui
AP8	P. Ducloux	Adjoint au Maire de Paris, chargé de la qualité des services publics municipaux, de l'accueil des usagers et du bureau des temps	19/11/2013	Son bureau – Hôtel de Ville de Paris	00h30	Oui
AP9	S. Martinet	Adjoint au Maire du XI^{e} arr., chargé de la prévention, de la sécurité et de la médiation, élu Référent Nuit	22/05/2013	Son domicile – XI^{e} arr., Paris	02h	Oui
Collectifs d'établissements						
AM2	Anonymat	NocheMadrid	06/08/2015	Cafétéria - Madrid	00h50	Oui
AP10	Anonymat	Gérant de 14 sociétés, président du réseau MAP et de l'AMUON	17/11/2015	Son bureau – XX^{e} arr., Paris	02h	Oui
AP11	Anonymat	SNEG & Co	16/10/2015	Son bureau – VIII^{e} arr., Paris	02h15	Oui
AP12	Anonymat	Président des Cafés, bars, brasseries - SYNHORCAT	08/10/2015	Son bureau – II^{e} arr., Paris	01h30	Oui
Associations de prévention						
AP13	T. Charlois & Anonymat	Chef de projet « FêtezClairs » et « Techno+ » & coordinateur de projet « Le Kiosque »	02/10/2013	Restaurant asiatique – centre de Paris	01h	Oui
Chercheurs						
AP14	D. Bertrand	Directeur d'études, politiques urbaines et de l'habitat	03/10/2013	Son bureau - FORS-Recherche, Paris	00h45	Oui
AM3	E. Canosa	Professeure de géographie	06/07/2015	Café – La	01h	Non

[5] Ce sont majoritairement des hommes qui ont été interrogés car ce sont ceux qui font partie du débat public qui se trouve être masculinisé. De fait, une autre caractéristique entre en compte qui est l'homosexualité, amenant à interroger ce lien entre acteur public de la vie nocturne et homosexuel.

[6] AP = acteurs parisien ; AM = acteur madrilène.

[7] Les informateurs sont anonymisés quand ils en ont explicitement effectué la demande ou n'occupent pas une fonction publicisée, la visibilité du nom jouant sur le débat public.

	Zamora	humaine à la Universidad Autónoma de Madrid et membre du Club de Debates Urbanos		Latina, Madrid		
AP15	C. Hancock	Maître de conférences HDR en géographie à l'Université Paris-Est Créteil	25/04/2013	Son bureau – Lab'Urba, UPEC	01h	Oui
Journalistes						
AP16	Anonymat	Journaliste-reporter chez « The Ground » (et d'autres blogs)	09/07/2013	Café - Paris	01h15	Non
AP17	Anonymat	Photographe et journaliste chez « Brain »	26/06/2013	Café - Paris	01h	Non
AM4	Anonymat	Journaliste pour le périodique « SomosChueca »	09/07/2015	Espace de coworking – *Malasaña*, Madrid	01h30	Non

Figure 10 : « Le contexte des entretiens semi-directifs et le profil statutaire des acteurs de la fabrique d'une politique publique de la vie nocturne », 2016, source : auteur

Description succincte des acteurs

Gilles Pourbaix (AP1) :

- la cinquantaine, ex-enseignant d'origine anglo-saxonne, réside à Paris (Ier arr.) ;
- vice-président de l'Association de riverains « Accomplir » du Ier arrondissement de Paris et membre du bureau du Réseau « Vivre Paris ! », affilié au parti politique Europe Écologie Les Verts ;
- il aime sortir dans des bars à vin calmes et la mixité de la ville ; il est à l'aise, souriant et prompt à me répondre.

Esteban Benito (AM1) :

- la quarantaine, architecte-urbaniste, réside à *Chueca* (Madrid) ;
- président de de la "Asociación de Vecinos de Chueca". Très actif sur les médias, il défend la valorisation du quartier de *Chueca*, tant au niveau de la propreté que de l'esthétisme (affiches sauvages, etc.), des nuisances sonores (relatives au trafic routier, aux établissements de loisir nocturne, aux sortants) et de la diversité commerciale ;
- actif socialement, ouvert à la discussion et prévenant.

Paris Nous Appartient (AP2) :

- la trentaine, représentant d'un groupe de participations dans la culture indépendante au Benelux ;
- trésorier de l'association « Paris nous appartient ». Formé à l'Institut d'Études Politiques de Strasbourg, il a eu une première expérience d'assistant parlementaire au Parlement Européen ;

- il a beaucoup voyagé, il aime la culture et la fête et est très investit sur les questions nocturnes : littérature sur la nuit, participation aux négociations, etc. Il est ouvert à la discussion, accueillant mais très occupé.

Clément Léon R. (AP3) :

- la trentaine, au RSA, réside à Paris (XVIII^{e} arr.) ;
- élu officieusement « Maire de la nuit » à Paris, en novembre 2013, par 2.189 votants. Il s'agit d'occuper une fonction non-institutionnelle, permettant de replacer la vie nocturne et festive à Paris au cœur du débat public. Anciennement chroniqueur et organisateur de soirées, il a effectué des études de philosophie, commerce, journalisme ;
- il sort tous les soirs à Paris depuis 10 ans, est franc et direct dans son discours.

Préfecture de Police de Paris (AP4) :

- environ 25 ans, Préfecture de Police de Paris ;
- conseillère chargée de la prévention de la délinquance. Elle est issue de Sciences Politiques Paris et de l'École Nationale d'Administration ;
- elle est ouverte à la discussion, mais se réfère surtout aux procédures réglementaires relatives à son métier, illustrées par des expériences personnelles.

Division de propreté (AP5) :

- la trentaine, cadre dans la fonction publique, réside à Paris ;
- chef de la Division de propreté d'un arrondissement à Paris. Il ingénieur en chimie industrielle de formation, puis, est devenu ingénieur en génie urbain ;
- il pratique la vie nocturne de son arrondissement (parcs, cafés-concerts, etc.), en ayant toujours un œil sur la propreté. Très ouvert à la discussion, il est à l'aise, souriant et méticuleux dans la description de son service.

Yacine Chaouat (AP6) :

- la trentaine, cadre dans la fonction publique, réside à Paris (XIX^{e} arr.) ;
- adjoint au Maire du XIX^{e} arrondissement de Paris, chargé des questions relatives à la propreté et collaborateur parlementaire au Sénat. Il est diplômé d'un Master 2 en affaires publiques et affilié au parti socialiste ;
- il sortait régulièrement avant sa reprise d'études. Très ouvert à la discussion, il est à l'aise et souriant.

Frédéric Hocquard (AP7) :

- environ 44 ans, cadre dans la fonction publique, réside à Paris (XX^{e} arr.) ;
- conseiller délégué au Maire de Paris, chargé des questions relatives à la nuit ; président du groupe du Parti Socialiste et apparentés à la Mairie du XX^{e}

arrondissement. Il est également responsable d'un établissement culturel et travaille sur les questions de politique culturelle ;

- il est peu avide de sorties nocturnes festives, et plutôt de sorties culturelles (théâtre, peinture). Peu ouvert à la discussion, il a l'habitude des entretiens.

Philippe Ducloux (AP8) :

- environ 51 ans, cadre dans la fonction publique, réside à Paris (XIe arr.) ;
- adjoint au Maire de Paris, chargé de la qualité des services publics municipaux, de l'accueil des usagers et du bureau des temps ; conseiller de Paris et du XIe arrondissement. Il est affilié au groupe socialiste et radical de gauche ;
- il aime les nuits parisiennes et sortir. Très ouvert à la discussion, il a l'habitude des entretiens et de s'exprimer sur son sujet. Il était à l'aise, souriant.

Stéphane Martinet (AP9) :

- environ 55 environ, cadre dans la fonction publique, réside à Paris (XIe arr.) ;
- adjoint au Maire du XIe arrondissement, chargé de la prévention, de la sécurité et de la médiation, élu Référent Nuit. Ayant obtenu un BTS Tourisme, il est d'abord devenu guide interprète, puis, chargé de mission auprès de la vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France pour les questions relatives à la culture et directeur adjoint de la Commission du Film d'Ile-de-France. Affilié au parti socialiste, il a été secrétaire de sa section et adjoint au Maire du XIe arrondissement, chargé des affaires culturelles ;
- il est sorti régulièrement à Paris, a beaucoup voyagé et dit s'être beaucoup amusé. Il connaît les nuits parisiennes, est très à l'aise, souriant et accueillant.

NocheMadrid (AM2) :

- la cinquantaine ;
- membre de la *Asociación de Empresarios de Ocio Nocturno de la Comunidad de Madrid* "NocheMadrid". Formé en philosophie, il pense avoir suffisamment de recul pour comprendre la vie nocturne et, ayant travaillé pour des collectivités publiques, il a une connaissance de la logique politique. Ainsi, il se porte pour la défense des établissements et leur professionnalisation, la prévention auprès des jeunes et la nécessité d'une prise en compte de ces problématiques par les autorités publiques ;
- il a pu vivre les nuits festives dès les années 1980 et a vu ses évolutions.

Entrepreneur et président de MAP et l'A.M.U.O.N. (AP10) :

- environ 43 ans, entrepreneur et gérant, réside à Paris (XXe arr.) ;
- gérant de 14 sociétés, président du réseau des Musiques Actuelles de Paris et de l'A.M.U.O.N. Formé dans une école audiovisuelle à Trappes, il a débuté par des

expériences humanitaires et l'organisation de festivals de cultures en tant que producteur. Il est très occupé du fait de l'ensemble de ses projets à gérer et peut être considéré comme un nouveau manager de lieux de convivialité, intéressé par la conception du lieu, son fonctionnement, etc. ;

- il a vécu l'univers festif tardivement, était ouvert à la discussion et à l'échange.

Sneg & Co (AP11) :

- la cinquantaine, réside à Paris (XVIII^{e} arr.) ;
- directeur exécutif de Sneg & Co (syndicat national des établissements LGBT et ouverts à la population LGBT). Suite à une école de journalisme, il a travaillé vingt ans dans les médias identitaires de tout type (FG, Têtu, etc.), ce qui lui permet d'avoir une connaissance du métier d'exploitant et du milieu LGBT. Il est très occupé car le seul salarié face à un petit conseil d'administration ;
- il aime sortir et lit les études et périodiques sur la vie nocturne LGBT, très ouvert au dialogue et franc.

SYNHORCAT (AP12) :

- plus de la cinquantaine, réside à Paris (X^{e} arr.) ;
- président de la branche des Cafés, bars, brasseries dans le syndicat professionnel SYNHORCAT. Il est spécialiste des questions relatives aux terrasses et médiateur, pour les exploitants, auprès de la Sacem, de la Spré et des autorités publiques concernant les fermetures administratives, les sanctions et les problématiques de cohabitation. Il est régulièrement appelé pour co-construire des politiques publiques. Il a été exploitant d'établissements de restauration mis actuellement en gérance : c'est un homme d'affaires passionné de son métier ;
- il aime Paris et sa dynamique mais souhaite le respect de chacun, la civilité, le vivre ensemble. Il est à l'aise, prêt à répondre aux questions.

Thierry Charlois et salarié du Kiosque (AP13) :

- T. Charlois : environ 45 ans, réside à Paris / Salarié du Kiosque : la trentaine, réside à Paris ;
- T. Charlois était chef des projets « FêtezClairs » et « Techno+ » et coordinateur du projet « Le Kiosque ». Il est ensuite devenu chef de projet sur la politique de la vie nocturne à la Mairie de Paris. Il s'intéresse à la prévention du fait de son orientation sexuelle et de son expérience des *free-party*. Il est un acteur clé du monde de la nuit (fondateur de l'association TechnoPlus suite à la diffusion de l'ecstasy), un connaisseur des problématiques de prévention en milieu festif (chef de projet « FêtezClairs »), ayant développé de nombreux réseaux au niveau européen suite à l'obtention d'un Master « Chef de projet européen » (chef de projet de « Basics Network », chef de projet européen « Rezolat » et au sein du

Forum Européen pour la Sécurité Urbaine, consultant pour les politiques européennes en matière de drogues, président du réseau Party+ et du réseau NewNet). Le salarié du Kiosque s'est intéressé à la prévention du fait de son orientation sexuelle. Suite à un Master 2 en communication, il a eu des expériences décevantes dans les médias ;

- ils aiment les nuits parisiennes et sont très accueillant, ouverts à la discussion.

Damien Bertrand (AP14) :

- environ 35 ans, sociologue-urbaniste, réside à Paris ;
- directeur d'études politiques urbaines et de l'habitat à FORS-Recherche, manageant des équipes pluridisciplinaires. Suite à une commande de la DUCT (Mairie de Paris), il a effectué une étude sur la vie nocturne parisienne du quotidien, notamment les temporalités de la nuit dans les espaces publics (sans y être formé mais en étant passionné) ;
- il est plutôt ouvert à la discussion, calme et prêt à répondre à mes questions.

Elia Canosa Zamora (AM3) :

- environ 55 ans, géographe ;
- professeure de géographie humaine à la *Universidad Autónoma de Madrid* et membre du « Club de Debates Urbanos » (une organisation civile, indépendante, promouvant la participation publique et l'animation urbaine citoyenne). Elle s'intéresse aux discriminations sociales en ville et aime le quartier de *La Latina* pour son côté créatif et mixte culturellement ;
- à l'origine peu au fait des problématiques liées à ma recherche, elle s'y est ensuite intéressée du fait des débats publics portant sur les nuisances sonores nocturnes et la mise en place, dans le district du *Centro*, de la *Zona de Protección Acústica Especial* (ZPAE).

Claire Hancock (AP15) :

- environ la cinquantaine, géographe ;
- Maître de conférences HDR en géographie à l'Université Paris-Est Créteil. Elle est intéressée par la question du genre, notamment dans ses dimensions intersectionnelles ;
- elle est à l'aise, ouverte à la discussion et prompte à répondre.

Journaliste-reporter (AP16) :

- environ 27 ans, journaliste, réside à Paris ;
- journaliste-reporter pour des blogs. Il s'intéresse surtout aux histoires humaines, au terrain ; il aime être dans l'action. Diplômé de Sciences Politiques à Grenoble, il

a fait du journalisme en Argentine pour « So Foot » puis a fondé « The Ground » du fait du peu de reportages sur Internet et sur la nuit ;
- il aime travailler sur les nuits parisiennes et est un grand fêtard. Il semblait de plus en plus à l'aise, calme et prêt à répondre à mes questions.

Journaliste-photographe (AP17) :
- la trentaine, photographe, réside à Paris ;
- photographe et journaliste chez « Brain ». Il s'intéresse à la photographie de reportage, à l'action et à l'écriture fantastique. Son père était patron d'une discothèque et lui-même s'occupait de la communication d'une salle de concert ;
- il est à l'aise, calme et prêt à répondre à mes questions.

Journaliste (AM4) :
- environ 25-30 ans, journaliste, réside à *Chueca* (Madrid) ;
- rédacteur pour le périodique « SomosChueca » qui tente de créer une communauté de quartier et met en ligne des nouvelles relatives au quartier, ainsi que les promotions des commerçants ;
- il est à l'aise et très accueillant.

Le canevas de l'entretien

L'étape de construction du guide d'entretien est aussi importante que dans le cadre de l'enquête par entretiens semi-directifs auprès de sortants. Un guide d'entretien était préparé avant chaque entrevue, en fonction des informateurs. Ainsi, je me renseignais au préalable sur mes interlocuteurs, afin d'adapter au mieux ce guide. Les thématiques de la structure générique de base sont :
- Les données personnelles (sexe, âge, activité professionnelle, lieu de résidence) demandées en fin d'entretien si l'information n'a pas été délivrée ;
- Le récit descriptif de la fonction occupée ainsi que de la structure d'appartenance, une question large d'ouverture permettant de mettre à l'aise l'informateur ;
- La naissance du projet, du dispositif, de la structure ou la manière d'arriver à l'occupation de cette fonction (origine, relations avec des acteurs ou structures proches, inscription personnelle dans le projet) ;
- Le déroulement actuel du projet, du dispositif, de la fonction, de la structure (objectifs, finances, évolutions, etc.) ;
- Une focale sur des thématiques précises afin d'approfondir des questions techniques et positionnements ;
- L'évaluation du projet, du dispositif, de la fonction ou de la structure (déroulement de l'évaluation professionnelle, évaluation personnelle, bilan, réception des publics cibles, etc.) ;

- Le rapport aux nuits parisiennes (connaissances, pratiques, évolutions, défis, etc.).

L'organisation globale correspond à un guide de 25 à 35 questions très ouvertes, avec des questions de relance. Les questions descriptives et générales du début permettent de mettre en confiance, pour s'intéresser au cœur du sujet vers la fin de l'entretien. L'introduction explicite les objectifs de l'entretien, puis l'enregistrement de l'entretien est négocié. Les questions s'intéressent au « comment » plutôt qu'au « pourquoi ». Aucun jugement de valeur ou réponse donnée dans la question n'est présent. L'entretien se termine par des remerciements pour la participation et la demande de contacts potentiels et documents internes.

Le déroulé de l'entretien

L'entrevue est un moment important. L'objectif est de pouvoir mettre en confiance l'interlocuteur, afin qu'il puisse se livrer, mais aussi de dépasser le langage formaté, relatif à un discours institutionnel. L'échec consiste en la collecte d'un discours médiatique, public, ne permettant pas d'approfondir les questionnements sociologiques. Il est alors nécessaire de replacer la spécificité de l'entretien semi-directif par rapport aux interviews journalistiques et de faire preuve de professionnalisme dans la conduite de l'entretien. Cela passe par la préparation des questions, une connaissance préalable de la structure et de l'interlocuteur, ainsi qu'un savoir préalable sur les codes en vigueur dans la structure. En cas de discours très normatif, la ficelle du « sinon quoi » de H. S. Becker (2002) peut s'avérer utile : comprendre ce qu'il se passe si la norme n'est pas appliquée. Il en est de même avec le recours à la contradiction, permettant de présenter une argumentation en négatif de l'interlocuteur. Il s'agit véritablement d'approfondir le discours de l'interlocuteur afin d'éviter des réponses et une analyse superficielles. Se retrouvent également les défis relatifs à l'enquête par entretiens semi-directifs auprès des sortants, en termes d'influence, de disposition à parler, d'attitude et de gestion de l'interaction.
Le respect de l'interlocuteur dans sa fonction et un bon déroulé d'entretien permettent l'accès à des données supplémentaires, que ce soient des réunions internes ou d'autres interlocuteurs. Il faut donc prendre soin de son interlocuteur afin d'éviter l'impossibilité de continuer son terrain. Certains interlocuteurs n'ont pas souhaité être enregistrés et ont souhaité garder l'anonymat, voire relire la retranscription, sans doute de peur que les propos soient lus par la hiérarchie ou enveniment le débat public. Il me fallait donc rassurer sur l'utilisation des retranscriptions.

L'analyse des données

La première étape de l'analyse des données recueillies a consisté en la retranscription des propos des informateurs et de la communication non-verbale. Cette étape permet une pré-analyse, telle lors de l'enquête par entretiens avec les sortants. L'analyse principale a consisté en une analyse thématique catégorielle. Il s'agissait de rechercher des thèmes

transversaux entre les entretiens. Une fois les thèmes listés, les contenus comprenaient les positionnements de chaque acteur. Cela permet de repérer les éléments de convergences et divergences selon les types d'acteurs et structures d'appartenance. Mais, l'analyse des entretiens ne pouvait être effectuée sans une analyse parallèle des observations de réunions publiques et de la documentation relative aux débats publics. Il s'agit de comprendre l'argumentation en tant que discours situé par rapport aux évolutions du débat public et à un contexte politique (réglementations, annonces, etc.), économique (fermetures administratives, chiffres d'affaire, etc.) et global (tels les attentats ayant pu modifier la manière d'aborder les thématiques). La cohérence globale du discours est rendue possible par le fait de la participation des acteurs en diverses instances, donc la connaissance de l'évolution des positionnements. De même, le fait de passer, retranscrire et relire soi-même les entretiens, permet de palier à cette limite.

Des exemples de guides d'entretien d'acteurs de la fabrique d'une politique publique de la vie nocturne

Il s'agit de guides spécifiques relatifs à un type d'acteur.

Exemple de guide d'entretien pour les acteurs associatifs - Entretien N°XX

Date : **Horaires de l'entretien :**
Lieu : **Durée totale de l'entrevue :**
Nom : **Prise de contact :**

Présentation :

Je m'appelle Florian et suis étudiant en Urbanisme. Dans le cadre de mes études universitaires, je vous ai sollicité pour réaliser un entretien. En effet, je cherche à comprendre les pratiques sociales nocturnes à Paris. (Je tiens à vous garantir l'anonymat par l'utilisation d'un pseudonyme).

Négociation du dictaphone

Question d'ouverture :

Pouvez-vous me décrire en quoi consiste votre fonction au sein du projet associatif « *XX* » ?, quelles sont les missions que vous effectuez ?

[Ce que je dois obtenir : quoi (types de missions), avec qui (partenariats, jeux d'acteurs), où (espace géographique des missions), quand (temporalité des missions)]

I – À l'origine du projet :

- Comment est née l'idée d'un tel projet ? Qui a impulsé ce projet ? *(seulement à Paris ?, passer de l'idée au projet)*
- Comment s'est-il concrétisé, mis en place à Paris en 2005 ? Quelles marges de manœuvre par rapport à la Mairie et à la Préfecture, porteuses de ce projet ?
- Avez-vous reçu tout de suite des soutiens de la part des institutions, syndicats, associations, clubs, médias ou des freins ?
- Comment vous avez pu vous inscrire, vous personnellement, au sein de ce projet ?, qu'est-ce qui vous y a encouragé ?

II – Le projet actuel - fonctionnement :

- Pouvez-vous me décrire votre structure : nombre d'employés, fonctions, budget, etc. ?
- Votre budget a augmenté d'environ 50.000 euros entre 2010 et 2011, est-ce dû simplement aux extensions des projets ?, fut-il difficile d'obtenir une telle rallonge ?
- Comment choisissez-vous les événements et espaces publics où vous intervenez ?
- Comment réussissez-vous à vous inscrire dans la plupart des événements de grande envergure à Paris et en Europe ?, Qu'est le réseau *XX* ?
- Comment interpréter le fait que le nombre de signataires de la charte diminue par année et qu'il y en ait si peu en comparaison du nombre d'établissements parisiens ?
- Est-ce anodin que bon nombre d'établissements signataires et d'événements auxquels vous intervenez soient liés à l'homosexualité ?
- D'ailleurs, les actions proposées peuvent se chevaucher avec le travail du SNEG ou d'Aides, par exemple, comment gérez-vous cela ?

III – Le projet actuel - acteurs :

- Quel type de public visez-vous ? *(chiffres, caractéristiques, etc.)*
- Quel type de discours tenez-vous aux fêtards que vous croisez ?
- Comment reçoivent-ils ces discours ?, est-ce que cela ne va pas en contradiction avec le phénomène de zapping en soirée ?
- Qui sont les différents acteurs intervenant sur le terrain et comment sont-ils recrutés ?
- Comment sont conçus les guides de prévention ?

IV – Évaluation du projet :

- En 2011, 38 actions se sont déroulées dans les clubs et 9 dans l'espace public, comment se fait-il qu'il y ait un tel écart ?
- Comment évaluez-vous le concept des « chill-out » urbains ?
- Quels types de rapport entretenez-vous avec les Pierrots de la nuit ? *(structure davantage institutionnelle ?, concurrence ?)*
- Deux fois plus de documents sont diffusés dans l'espace public que dans les clubs car : davantage de personnes présentes, plus facile de les atteindre, davantage d'excès dans la rue, … ?
- Quels retours par rapport au projet avez-vous de la part des fêtards ?, syndicats ?, institutions ?
- Que pensent les habitants qui sont les financeurs de ce projet (les Parisiens) ?

V – La nuit à Paris :

- Que pensez-vous des nuits parisiennes actuelles : insécurité et/ou attractivité ?
- Pensez-vous que substances psychoactives, IST et fête soient intrinsèquement liés ?
- Quelles évolutions avez-vous pu noter dans la manière de faire la fête ?, davantage d'excès aujourd'hui ?
- Qu'est-ce que pour vous une « belle fête » ?
- Vous-même, êtes-vous amené à pratiquer ces nuits et comment ?
- Quel retour politique peut avoir le projet « *XX* » ? *(lié à la couleur politique ?)*
- Quels sont les prochains défis que vous souhaitez relever ?

VI – Talon sociologique

Sexe :
Année de naissance : Fonction :
Nationalité : Lieu de résidence :

Remerciements

- Est-il possible d'avoir accès aux résultats issus du questionnaire proposé par *XX* ?
- Demande de participation à une action sur le terrain

Exemple de guide d'entretien pour les associations de riverains - Entretien N°XX

Date : **Horaires de l'entretien :**
Lieu : **Durée totale de l'entrevue :**
Nom : **Prise de contact :**

Présentation :

Je m'appelle Florian et suis étudiant en Urbanisme. Dans le cadre de mes études universitaires, je vous ai sollicité pour réaliser un entretien. En effet, je cherche à comprendre comment se déroule la vie nocturne dans l'espace public parisien et ses conséquences.

Négociation du dictaphone

Question d'ouverture :

Pouvez-vous me décrire la structure de votre collectif : nombre de participants, fonctions, budget, etc. ? En quoi consiste votre fonction au sein du collectif *XX* ?, quelles sont les missions que vous effectuez ?

[Ce que je dois obtenir : quoi (types de missions), avec qui (partenariats, jeux d'acteurs), où (espace géographique des missions), quand (temporalité des missions)]

I – À l'origine du collectif :

- Comment est né le collectif *XX* ? *(revendications spécifiques ?)*
- Comment vous avez pu vous inscrire, vous personnellement, au sein de ce projet ?, qu'est-ce qui vous y a encouragé ?
- Comment s'organisent les relations avec les institutions (Mairie d'arrondissement et de Paris, Préfecture), les autres associations du quartier et les médias ?

II – Les objectifs du collectif :

- Votre objet est « *d'améliorer la qualité de vie et la qualité de l'environnement des habitants du centre de Paris (quartier des Halles, quartier Montorgueil et environs)* », considérez-vous que les usagers de cet espace qui y habitent le temps de leur usage (pour l'emploi par exemple) comme des habitants légitimes ou non ?
- Comment avez-vous obtenu la légitimité de représentation des habitants du centre de Paris ?
- Comment apportez-vous une contribution à la réalisation des projets de quartier (expertise ?, etc.) ?
- Comment pouvez-vous influencer les décisions municipales ?
- Pensez-vous que vos objectifs initiaux soient remplis, au moins en partie ?

III – La vie nocturne :

- Que pensez-vous de l'espace public nocturne dans votre arrondissement ? Et de la jeunesse nocturne ?
- Quels sont les types de revendications que vous portez par rapport à la vie nocturne ?
- Pouvez-vous me parler des recommandations que vous effectuez pour l'améliorer, comme le respect de la réglementation sur les terrasses ?
- Se référer à la loi Évin à propos des nuisances sonores, est-ce expliquer la réalité des nuisances de la vie nocturne (plus de fumeurs dans la rue donc plus de bruit) ou un moyen d'action politique (n'y avait-il pas du bruit avant avec les bars de rock, etc.) ?
- Vous-même, vous arrive-t-il de sortir dans votre arrondissement et ailleurs dans Paris en soirée ou la nuit ?
- Qu'est-ce qui vous attire dans le fait de sortir la nuit ?, qu'est-ce que vous n'appréciez pas ?
- Comment vivez-vous le fait de vous retrouver la nuit hors de votre domicile ?

- En quoi vous sentez-vous en sécurité ou en insécurité la nuit ?, cela dépend-il des lieux fréquentés ?
- Quels types de stratégies mettez-vous en place pour vous sentir à l'aise ?
- Les espaces publics, la nuit, vous paraissent-ils adaptés aux pratiques de sortie ? *[rue, parcs, etc. : éclairage, mobilier, etc.]*
- Finalement, quel serait votre idéal pour la vie nocturne parisienne et dans votre quartier ? Et en prenant en compte l'intérêt économique et culturel d'une dynamique festive et touristique ?

IV – L'évaluation :

- Comment évaluez-vous, vous-même votre action avec le collectif *XX* ?
- Un objectif de 2012 était de « *Participer au comité de suivi des états généraux de la nuit et faire reconnaître le droit au sommeil des Parisiens* », vous n'étiez pas à celui de décembre ?
- Est-il possible d'avoir un bilan plus récent que celui de 2011 ?
- Accès possible à vos plaintes ?

V – Talon sociologique

Sexe :
Année de naissance : Fonction :
Nationalité : Lieu de résidence :

Remerciements

- Demande de contact pour une autre association

Exemple de guide d'entretien pour les syndicats professionnels - Entretien N°XX

Date : **Horaires de l'entretien :**
Lieu : **Durée totale de l'entrevue :**
Nom : **Prise de contact :**

Présentation :

Je m'appelle Florian et suis étudiant en Urbanisme. Dans le cadre de mes études universitaires, je vous ai sollicité pour réaliser un entretien. En effet, je cherche à comprendre le phénomène des festivités juvéniles dans l'espace urbain, de nuit, et la manière dont les acteurs institutionnels s'en saisissent.

Négociation du dictaphone

Questions d'ouverture :

- Pouvez-vous me raconter en quoi consiste votre syndicat ?, quel est l'intérêt de rapprocher deux syndicats : celui des Restaurateurs, Limonadiers et Hôteliers, le Syndicat Français de l'Hôtellerie et l'Union Professionnelle des Artisans Cuisiniers ?
- Pouvez-vous me décrire en quoi consiste votre fonction de président de la Branche des Cafés, Bars, Brasseries au *XX* ?, quelles sont les missions que vous effectuez ?
  [Ce que je dois obtenir : quoi (types de missions), avec qui (partenariats, jeux d'acteurs), où (espace géographique des missions), quand (temporalité des missions)]
- Comment conciliez-vous cette charge avec le fait d'être gérant de l'établissement « *XX* » à Gare de l'Est ?, conflits d'intérêt ou opportunité que des bénévoles de *XX* soient des professionnels ?
- Comment en êtes-vous arrivés à occuper une telle fonction pendant 5 ans, après avoir été restaurateur ?, des difficultés spécifiques ?
- Étant le 1er syndicat sur Paris – IDF et la 2ème organisation nationale avec 13.500 adhérents et plus de 200.000 salariés, quels types de rapports entretenez-vous avec la municipalité de Paris autour des questions de vitalité nocturne (dont F. Hocquard) ?, quels poids et marges de manœuvres ?, et avec la Préfecture de police ?

I – La réglementation des terrasses :

- Vous êtes au cœur des polémiques à propos des réglementations touchant les CHRD, comment êtes-vous consulté dans leur création et mise en application ?, quelles marges de manœuvres possédez-vous ?, comment consultez-vous l'ensemble des acteurs concernés ?
- La nouvelle réglementation sur les terrasses est très précise sur les dimensions des terrasses fermées, ouvertes et contre-terrasses, leur installation, sanctions applicables, etc., comment avez-vous participé à son élaboration ?, aidé les exploitants à son application ?
- Les associations de riverains prennent régulièrement des photos de terrasses empêchant le passage des piétons (devant être d'au moins 1.60 m) et de terrasses avec bâches, soit un non-respect de la réglementation. Qu'en pensez-vous ? Quelles relations avez-vous avec ces associations ?
- Les terrasses sont très limitées dans les beaux quartiers parisiens (Opéra, Madeleine, Vendôme, etc.), comment expliquer cette forme de réglementation discriminatoire ?, pas de pollution visuelle pour les habitants ?
- À propos des chauffe-terrasses, comment avez-vous pu obtenir l'annulation de leur interdiction ?

II – La réglementation sur le tabac :

- À propos de l'interdiction de fumer, datant de quasiment 10 ans, que pensez-vous du fait que des exploitants soient moins vigilants afin de permettre la survie de leur commerce ?, elle n'a pas aussi modifié les manières de consommer ?
- Cette interdiction aurait participé à l'augmentation du nombre de terrasses, ce qui génèrerait des nuisances sonores (conversations bruyantes). Alors que celles-ci ne sont pas illégales, des exploitants subissent des difficultés suite aux plaintes de riverains et doivent mettre en place des chuteurs, etc. Établissez-vous un lien direct entre nuisances sonores et interdiction de fumer ? Comment réagissez-vous face à ces injonctions des élus, non justifiables dans la réglementation ?
- Concernant les établissements diffusant de la musique amplifiée, comment les aider financièrement à l'installation de sas, etc., pour éviter la diffusion de sons dans la rue ? Le certificat d'isolement acoustique est-il réellement acquis à chaque fois ?, suffisant pour se défendre face aux revendications sur le bruit ?
- Comment gérer le phénomène des jeunes s'alcoolisation dans la rue, sans être client d'un établissement mais en étant à proximité et « troublant » la tranquillité du voisinage ?
- L'une de vos missions est « d'aider les entreprises en situation critique », notamment pour des fermetures administratives, en quoi consiste cette aide ?, comment réagissez-vous si la responsabilité vient de l'exploitant ?

III – Les finances en question :

- Sur le premier trimestre 2015, on pouvait voir une situation financière et de fréquentation des HCR qui se dégradait à Paris-Ile-de-France, surtout pour les cafés-bars (-4 % de CA par rapport au 1er trimestre 2014, diminution de la valeur du ticket moyen et de la fréquentation). Comment s'explique cette évolution ? (réglementation, changements des modes de sortie, économie globale, etc.) Qu'en est-il à la fin de l'année 2015 ?
- Ainsi, on a pu voir, depuis de nombreuses années, une baisse globale du nombre de cafés-bars. Comment expliquer cette tendance et l'inverser ?, sont-ce les mêmes commerçants qui se convertissent en cafés branchés destinés à une clientèle touristique et de luxe, dans les centres-villes ?
- Le prix des soirées parisiennes vous semble-t-il un frein à l'accès aux lieux festifs, comment faire évoluer cette problématique ? Cela permettrait le développement des soirées alternatives, comment réagissez-vous pour vous adapter ?, et face à la concurrence internationale ?

IV – La vie nocturne parisienne :

- Que pensez-vous de l'évolution de la clientèle parisienne ces dernières années ?
- Comment a évolué la vie nocturne parisienne, au niveau des cœurs de fête ?
- Au niveau de la réglementation, il y a le souhait formulé de l'évolution de la licence 4 pour permettre de réguler l'installation des bars/clubs. Qu'en pensez-vous ?
- Quels types d'attentes avez-vous par rapport à la vie nocturne de Paris ? Quelles pistes d'amélioration concrètes proposez-vous ?
- Quels sont les meilleurs atouts de la vie nocturne parisienne ?

V – Talon sociologique

Exemple de guide d'entretien pour les élus - Entretien N°XX

Date : **Horaires de l'entretien :**
Lieu : **Durée totale de l'entrevue :**
Nom : **Prise de contact :**

Présentation :

Je m'appelle Florian et suis étudiant en Urbanisme. Dans le cadre de mes études universitaires, je vous ai sollicité pour réaliser un entretien. En effet, je cherche à comprendre le phénomène des festivités juvéniles dans l'espace urbain, de nuit, et la manière dont les acteurs institutionnels s'en saisissent.

Négociation du dictaphone

Questions d'ouverture :

- Pouvez-vous me décrire en quoi consiste votre fonction d'« Élu Référent Nuit » à la mairie du *XXX*ème arrondissement, un nouveau type de fonction à Paris ?, quelles sont les missions que vous effectuez ?
  [Ce que je dois obtenir : quoi (types de missions), avec qui (partenariats, jeux d'acteurs), où (espace géographique des missions), quand (temporalité des missions)]
- Comment conciliez-vous cette charge avec le fait d'être « Adjoint au Maire chargé de *XX* » ?, contradictoire dans les termes d'assurer la sécurité et une vie nocturne ?
- Comment en êtes-vous arrivés à occuper une telle fonction, après avoir été guide-interprète pendant 17 ans ?
- Comment vous est venue une telle préoccupation pour les questions nocturnes ? Comment vous êtes-vous formé/informé des problématiques nocturnes en ville, notamment à Paris (car vous n'êtes pas parisien), *à proximité des quartiers relativement festifs ? Vécu personnel ?*
- Quels types de rapports entretenez-vous avec les conseillers d'arrondissement délégués à la nuit ? Et avec F. Hocquard ?

I – La vision politique :

- Vous êtes au cœur des politiques culturelles, en ayant été *XXXX*, en suivant les dossiers culturels du cabinet *XX*, en devenant directeur-adjoint de *XX*, chargé de la culture et du patrimoine auprès de *XX* ; de son côté F. Hocquard est président d'Arcadi, B. Julliard est le premier adjoint à la Maire centrale chargé de la culture et de la nuit ; comment se fait-il que les questions nocturnes soient soutenues essentiellement par des acteurs de la culture ?
- Bien que nombre de ces acteurs pensent que les questions nocturnes soient transversales, n'y a-t-il pas des amalgames qui soient effectués (mesures mettant en avant les événements culturels, prônant le tourisme nocturne culturel, ouvrant tardivement les équipements sportifs et culturels, etc.) ? Que vous ont enseigné ces questions culturelles sur les problématiques nocturnes (réseaux, etc.) ? D'ailleurs, pouvons-nous encore parler de culture quand nous parlons de festivité nocturne ?
- Quelle vision politique avez-vous à propos de la question nocturne, car elle semble souvent partagée entre deux idéologies : une ville 24h/24 avec adaptation nocturne (qui serait davantage portée par les socialistes) ou la conservation des spécificités diurnes et nocturnes (donc le repos, davantage porté par les républicains) ?
- Comment passer de l'échelon local à l'échelon national après l'échec de la proposition de loi Mazetier ?

II – La jeunesse :

- Comment comprenez-vous le phénomène des jeunes qui vivent des moments festifs dans l'espace urbain parisien ?, autour de lieux festifs par exemple ?

- Le prix des soirées parisiennes vous-t-il semble un frein à l'accès aux lieux festifs, comment faire évoluer cette problématique ? Que leur proposez-vous dans le *XXX*ème arrondissement ? Cela permettrait-il, en sus d'un sentiment de liberté, de légitimer les soirées alternatives ?
- Hormis au niveau du milieu LGBT, la nuit parisienne semble peu multi-générationnelle, qu'en est-il dans le *XXX*ème, des propositions ?
- Vous semblez très impliqués dans la cause LGBT, effectuez-vous un lien avec la vie nocturne parisienne ?
- Que pensez-vous de l'idée que les noctambules sortent en « tribus » en fonction des goûts musicaux ? Quels types de noctambules dans le *XXX*ème ? Vous semblez avoir l'idée que des frictions culturelles donnent des frictions corporelles ?
- Vous prônez des zones de monoculture de bars ?

III – La nuit des établissements dans le XI arrondissement :

- Quelles sont les problématiques des établissements de loisir nocturne du *XXX*ème arrondissement ? Essentiellement centré autour de *XX* et *XX* ?, vous sentez les problèmes du coût du foncier et de la distribution des licences 4 ?
- Comment a évolué la vie nocturne dans le quartier *XX*, ancien quartier ouvrier ?
- Le *XXX*ème est l'un des arrondissements les plus denses de Paris, avec des immeubles anciens dont l'acoustique n'est pas forcément excellente, et une activité festive très concentrée dans des rues étroites, n'est-ce pas contradictoire ?, possible de gérer les localisations ?
- Concernant les fermetures administratives, d'un côté l'on entend des exploitants et organisateurs de soirée se plaindre de fermetures administratives et annulations pour raisons occultes et, de l'autre côté, la Préfecture de Police assurer qu'il y a une réglementation stricte sur le sujet, avec une procédure vérifiée par le tribunal administratif, qu'en est-il dans le *XXX*ème ?, un manque de clarté sur la réglementation ?, de la mauvaise foi ?
- Il y a eu un boycott de la Fête de la musique, organisé en coordination entre Clément Léon R. et l'association « *XX* » : quelles conséquences ?, comment se fait-il, pas d'interlocuteur ?
- Les réglementations sur le bruit impliquent l'installation de sas d'entrée, fumoirs, etc., comment aider les exploitants à l'installation de ces dispositifs ?
- Trop de réglementation (sur la bruit, le tabac, la sécurité, la santé publique sur l'alcoolisation) tue la vie nocturne ?
- Au niveau de la réglementation, en quoi souhaitez-vous l'évolution de la licence 4 ?, permettre de réguler l'installation des bars/clubs ?

IV – Dispositifs et évaluation des politiques nocturnes :

- Comment est adaptée la gestion du nettoyage urbain aux quartiers festifs ?, la différenciation entre *XX* et *XX* ?
- Et au niveau de la sécurité/sûreté urbaine ?
- Le dispositif Bruit Parif a utilisé le *XXX*ème arrondissement comme test pour placer des sondes sonores, mesurant le volume du bruit. Or, elles ne mesurent que des décibels et seulement dans la rue…, qu'en pensez-vous ? N'y aurait-il pas à gagner à mesurer le sentiment de gêne ? Quelles en ont été les conséquences, suites ?
- La fermeture des transports en commun, en décalage avec la fermeture des bars, semble expliquer une partie des possibles nuisances nocturnes, du fait d'un déversement des publics dans la rue. Comment gérez-vous cet instant fatidique ? Qu'en est-il véritablement dans le *XXX*ème ? Est-ce aux établissements de gérer des publics n'étant pas forcément leurs clients ?
- Quels types de marges de manœuvre avez-vous par rapport à la politique d'A. Hidalgo ? Notamment au niveau des quartiers tranquilles/festifs ?
- Paris la nuit ne peut se circonscrire à la ville au sens administratif, comment l'englober dans des problématiques de Paris, ville métropolitaine, en concurrence avec d'autres villes métropolitaines européennes ? (*Quid des RER pour les petites et grandes couronnes de Paris ?, du stationnement, rapport à Londres ?*)

V – La place des usagers :

- En tant qu'ancien chargé de la décentralisation, et vu la feuille de route d'A. Hidalgo adressée à B. Julliard, la participation citoyenne semble au cœur de la vision politique parisienne. Comment travaillez-vous à la médiation locale pour construire un « mieux vivre ensemble » ?
- Par rapport aux États généraux de la nuit, aux comités de suivis et au Conseil de la nuit, que pensez-vous du fait que les usagers des nuits parisiennes ne soient pas vraiment représentés, ni écoutés ? *[Pourtant, associations comme Paris nous appartient, …]*
- Comment se fait-il que les associations de riverains, restreintes, aient davantage de poids que les collectifs (tel que *XX*) et autres riverains individuels qui sont majoritaires ? Comment gérez-vous les plaintes des riverains, notamment autour de l'association de *XX*, dans le *XXX*ème ? Quels rapports entretenez-vous avec Clément Léon R. ?
- Comment évaluez-vous les dispositifs de médiation des Correspondants de Nuit et Pierrots de la nuit, dispositifs phares des nuits parisiennes mais controversés (autour du financement, de leur efficacité surtout en intervention artistique, du nombre d'interventions, etc.) ?
- Comment traduire des intérêts individuels d'usagers et de riverains par rapport à l'intérêt collectif de la Ville ?
- Vous-même, êtes-vous amené à pratiquer les nuits parisiennes ?
- Qu'est-ce qui vous attire et vous repousse dans les nuits parisiennes ?

VI – Talon sociologique

Sexe :
Année de naissance : Fonction :
Nationalité : Lieu de résidence :

Remerciements

2.3. Le rôle des échanges informels

Les deux enquêtes par entretiens semi-directifs ne constituent pas le seul matériau discursif recueilli. Afin de se rapprocher d'une situation d'interaction classique, de recouper les données et d'obtenir davantage d'éléments intimes auprès d'un ensemble diversifié d'interlocuteurs, elles ont été complétées par des entretiens informels. Ce type d'échange réduit l'artificialité de la situation de l'entretien et la perturbation, chez l'interlocuteur, apportée par les normes discursives du chercheur. Dans ce cadre davantage informel, l'interlocuteur peut avoir le sentiment d'une liberté de propos. Le chercheur peut alors entrer pleinement dans l'univers de sens de son interlocuteur, comprendre son point de vue et ouvrir de nouvelles pistes de recherche. Les anecdotes et récits d'expériences sont des détails enrichissant grandement l'analyse, constituant le cœur de la subjectivation effectuée par l'interlocuteur.

P. Bruneteaux et C. Lanzarini (1998) ont formulé la manière de mener les entretiens informels et leur intérêt, dans le cadre de recherches sur les « sous-prolétaires ». Les auteurs montrent les difficultés à poser un « *contrat de conversation* » avec leurs interlocuteurs, où la formalisation des entretiens semi-directifs bloque la conversation ou la détourne de ses objectifs. Ils s'appuient sur les travaux de l'École de Chicago, dont ceux de W. F. Whyte (2002) qui s'est progressivement formé à l'art de la conversation selon ses interlocuteurs (face aux entretiens selon les codes de chercheur). Le dépassement de la situation artificielle d'un entretien formel s'effectue par la réalisation d'entretiens informels dans les situations naturelles de la conversation des interlocuteurs. Dans mon cas, concernant les sortants, il s'agissait d'échanges ayant lieu dans des cafés, à la table d'une terrasse ou au comptoir, sur le chemin menant au bar, chez quelqu'un ou au retour au domicile. Ce sont des moments d'échanges pour les sortants, où les codes sont bien différents des entretiens semi-directifs. Ainsi, il n'y a pas d'outil complémentaire, tels un dictaphone, un carnet de notes, etc. Il s'agit plutôt d'une conversation correspondant au cadre conversationnel habituel des sortants. Étant dans leur milieu, ils se sentent plus à l'aise. Rester présent et disponible, discuter tout en étant dans une posture d'écoute attentive, fumer et partager un verre, sont autant d'éléments au cœur de ces échanges.

Néanmoins, il ne s'agit pas d'une simple conversation de comptoir. Elle se veut orientée par le chercheur. En s'appuyant sur les « *formes ordinaires des échanges sociaux* », l'entretien apparaît telle une conversation. Le flou sur l'identité du chercheur permet de ne pas polariser l'attitude de l'interlocuteur. Les thèmes sont abordés progressivement, en replaçant l'interlocuteur dans sa trajectoire sociale par la démarche régressive, selon les auteurs (en demandant « *et avant ?* »). Cependant, il s'agit d'un cadre qui engage le chercheur à donner un peu de lui-même, afin de rendre crédible la situation d'échange. Cela permet d'améliorer la confiance, il en est de même avec l'utilisation d'astuces conversationnelles amenant l'interlocuteur à se justifier : ne pas croire tout en un bloc,

jouer « l'avocat du diable », etc. Certains moments sont des paris risqués du chercheur, qui apprend à s'ajuster aux valeurs du milieu étudié par le ton des blagues et des critiques, les retours individualisés en situation de face à face. Mais, la réaction permet de pousser « *aux épreuves de vérité* ». Cela est d'autant plus visible dans l'écart entre la parole publique dans un collectif de sortants (où chacun joue un rôle en se positionnant par rapport aux autres et en ajustant son discours) et la parole intime en face à face (où l'individu ressort son propre discours avec ses valeurs et pensées si la confiance est établie).

De la sorte, l'information arrive à soi, permettant l'accès à de nombreuses situations d'observation participante. Cela évite à l'interlocuteur d'avoir à supporter le regard du chercheur en posture d'observation et amène au sentiment d'être compris, véritablement écouté et entendu. C'est toute une richesse qui s'ouvre, permettant la reformulation des théories tout en amoindrissant la dimension comparative. La mémoire est le plus cher allié du chercheur, qui retranscrit par la suite ce qu'il s'est passé. Il faut cependant, à mon sens, prêter garde au trop fort engagement du chercheur dans ce type de démarche. Cela peut amener à la perte de son identité personnelle, ne sachant plus si les relations sociales créées sont dans le cadre de la recherche ou de l'amitié, si les sorties effectuées sont à retranscrire ou pour le plaisir, s'il est chercheur ou sortant. Il importe alors de s'aménager des portes de sortie.

J'ai pu mettre à profit cela dans le cadre des enquêtes sur les sortants. C'est de cette manière que j'ai pu échanger avec des revendeurs de drogue, des serveurs, des prostitués, des vendeurs informels d'alcool, des racoleurs, des chauffeurs de taxi, etc., soit des acteurs du monde social de la vie nocturne. À Paris, ces échanges ont largement complété les entretiens semi-directifs et permis de corriger en partie l'échantillonnage. Je l'ai également utilisé ponctuellement afin de tester des hypothèses provisoires. C'est une véritable manière de préciser son cadre analytique, de ne pas « trahir » son terrain. À Madrid, c'est essentiellement par ce biais que j'ai pu recueillir l'information discursive. Les entretiens formalisés faisaient moins sens chez les sortants qu'à Paris et ils se livraient davantage sous cette forme. Cela me permettait également d'obtenir une confiance plus importante, difficile à obtenir dans le cadre de séjours ponctuels sur le terrain. C'était également un moyen de palier aux décalages sociaux entre les interlocuteurs et le chercheur, ainsi qu'aux décalages culturels et notamment linguistiques. Enfin, j'ai utilisé cette technique pour m'imprégner davantage du fonctionnement institutionnel en coulisses, pour dépasser les discours formels. C'était aussi, dans ce cadre, un moyen de palier à certains refus d'entretiens formalisés et d'obtenir une richesse de données à recouper. Le tableau[8] (Figure 11) ci-dessous représente le type d'échanges informels menés avec des acteurs de la fabrique d'une politique publique de la vie nocturne et d'autres acteurs-clés[9].

[8] Ne sont indiqués ici que les échanges informels utilisés dans le cadre de la thèse de doctorat et ayant une certaine substance.

[9] Je ne cite pas ici mon directeur de thèse (J. Monnet) et mon co-directeur madrilène (F. Cruces Villalobos), du fait de la relation qui implique nécessairement des échanges réguliers et une influence certaine sur la thèse de doctorat.

Nom	Fonction	Dates	Occasions	Moyens
Associations de riverains				
J-F Révah	Président du « Collectif Riverains Jean-Pierre Timbaud » et membre du bureau du Réseau « Vivre Paris ! »	2014-2015	- Colloque « Cohabiter les nuits urbaines » - Demandes de rencontre - Réunions publiques	- Conversations par e-mail - Échanges de documentation
Représentants des sortants				
A. Larvoire	Fondatrice de « À nous la nuit »	18/05/2016	- Prise de contact avec le Labex FutursUrbains	- Conversation en face à face
Autorités urbaines				
P. Buhagiar	Responsable Études Recherches Actions – Direction des Usagers des Citoyens et des Territoires (Mairie de Paris)	17/04/2013 18/11/2013 06/03/2015	- Rapport d'étude transmis - Intervention Master 2 VISU (Institut Français d'Urbanisme) - Responsable d'une table ronde, colloque « Cohabiter les nuits urbaines »	- E-mail - Questions-réponses en face à face - Organisation du colloque
T. Charlois	Chargé de la politique de la vie nocturne – Direction des Usagers des Citoyens et des Territoires (Mairie de Paris)	2014-2016	- Conseil de la nuit parisien - Étude « Les pôles de flux nocturnes »	- Participation au GT « Tranquillité publique » - Commanditaire
S. Martinet	Adjoint au Maire du XIe arrondissement, chargé de la prévention, de la sécurité et de la médiation, élu Référent Nuit	17/09/2015 05/07/2016	- Rencontres européennes du tourisme nocturne #2 - Réunion d'échanges avec les Pierrots de la nuit	- Conversations informelles - Présence à la réunion - Dîner
S. Chave	Responsable du département des événements (Mairie de Paris)	2012	- Demande de rencontre à propos de « Paris plages »	- Conversation en face à face
J. Merino	Chef de projet au Département de la jeunesse – Mairie de Madrid	06/2015	- Demande de rencontre	- Échanges d'e-mail et de documents
Exploitants, commerçants				
Anonymat	Employée d'une épicerie de nuit	04/2015	- Demande d'entretien	- Conversation en face à face
Anonymat	Épicier de nuit	04/2015	- Demande d'entretien	- Conversation en face à face
Dispositif de médiation				
I. Thomas, S. Clappe-Corfa, C. Marty	Direction et coordination des « Pierrots de la nuit »	2013-2015	- Projet de mission d'évaluation du dispositif - Organisation des Rencontres européennes du tourisme nocturne #2 - Conseil de la nuit parisien	- Conversation en face à face - Réunions d'organisation, rapport - Réunions publiques
Chercheurs				
A. Defrance	Doctorant en Urbanisme et aménagement de l'espace	2013-2016	- Intervention dans un colloque - Organisation du colloque « Cohabiter les nuits urbaines » - Organisation de Marches urbaines exploratoires de nuit	- Conversation rapide - Réunions d'organisation - Rapports - Échanges réguliers
E. Hernandez	Maître de conférences à l'Institut GéoArchitecture, Brest	2012-2016	- Membre du Groupe Transversal « Mobilités Urbaines Pédestres » - Organisation du colloque « Cohabiter les nuits urbaines » - Co-écriture d'articles - Étude « République Faubourg du Temple » - Ateliers professionnels (Institut Français d'Urbanisme)	- Échanges récurrents en face à face et par e-mail - Rapports - Réunions

Figure 11 : « Les échanges informels avec des acteurs de la fabrique d'une politique publique de la vie nocturne et d'autres acteurs-clés », 2016, source : auteur

3. Les observations directes et participantes

3.1. Les observations participantes avec les sortants

En parallèle de l'enquête par entretiens semi-directifs auprès des sortants, j'ai mené une enquête par observations participantes. En effet, les récits d'une pratique ne permettent pas d'en avoir une compréhension complète, de mettre à jour le vécu *in situ* du noctambulisme. Un hiatus persiste entre le discours et la pratique, des détournements des règles formelles ont lieu en situation, des échanges verbaux prennent corps, etc. L'observation participante permet tant de vérifier les discours des informateurs que d'enrichir les données.

Les objectifs de l'enquête par observations participantes

En sociologie, l'observation est issue de l'idée théorique selon laquelle, dans la relation circulaire entre les individus et la société, les comportements individuels constituent la base de la vie en société. Il s'agit d'une analyse interprétative, compréhensive, de la part du chercheur. Cette technique se situe à un niveau microsociologique donnant à lire les interactions, la position du corps lors des interactions, les jeux de regard, etc. L'observation permet d'étudier l'activité sociale *in situ*, sans pour autant donner accès au sens que les individus donnent à cette activité, d'où la nécessité de la corréler avec l'entretien. En effet, il existe bien souvent un décalage entre la pratique individuelle et la représentation qu'un acteur a de sa pratique. Techniquement, l'observation est basée sur la captation visuelle, par le chercheur, des comportements qui se produisent (ou non) sous ses yeux, leur retranscription et leur interprétation. Ainsi, H. Peretz (2004) définit l'observation comme le fait d'« *être le témoin des comportements sociaux d'individus ou de groupes dans les lieux mêmes de leurs activités ou de leurs résidences sans en modifier le déroulement ordinaire. Elle a pour objet le recueil et l'enregistrement de toutes les composantes de la vie sociale s'offrant à la perception de ce témoin particulier qu'est l'observateur* » (H. Peretz, 2004 : 14). Concrètement, cette technique est la seule qui permette de percevoir le réel en situation.

La technique de l'observation appliquée à un contexte urbain a été développée par l'École de Chicago. À contre-pied de la sociologie de bureau et des techniques statistiques, les sociologues de l'Université de Chicago – tels R. Park ou E. Hughes – encourageaient les étudiants à aller se « *salir les fonds de pantalons avec de la vraie recherche* » (R. Park, *in* J. McKinney, 1996 : 71). Ainsi, l'interactionnisme symbolique des premières années se base sur le travail empirique qualitatif, c'est-à-dire, l'analyse d'histoires de vie, de documents personnels, de documents institutionnels, d'entretiens plus ou moins formels

et d'observations *in situ*[10]. Pendant que la sociologie française restreint l'observation à la sphère du travail, les sociologues de Chicago étudient des petites communautés urbaines tel un ghetto italo-américain de Boston (W. F. Whyte, 1943) ou des fumeurs de marijuana (H. S. Becker, 1963), afin de produire des monographies ethnographiques. Cependant, mon étude ne porte pas sur un groupe homogène qui forme une communauté, mais sur une pratique socio-culturelle spécifique, diversifiée et diffuse. Quelques difficultés se posent alors telle l'impossibilité d'étudier seulement un/des lieu(x) circonscris. Cela placerait dans l'ombre les déplacements en groupe lors des sorties. En effet, l'une des limites des travaux de Chicago est que l'ensemble des monographies forme une mosaïque sans interconnexion (U. Hannerz, 1983). Elles ne permettent pas de connaître les processus de recouvrement entre les « régions morales » (R. E. Park, 1925).

B. Malinowski (1963), sans être le premier ethnologue à avoir obtenu des matériaux sur des terrains exotiques dans des sociétés dites « primitives », fut le précurseur de la théorisation de l'observation participante. Ainsi, il a défini un certain nombre de règles à suivre, tel le fait que le chercheur se doive de dépasser les préjugés de son temps tout en prenant acte de l'exotique. En effet, une absence d'exotisme donne l'illusion au chercheur que tout va de soi, ce qui n'est pas le cas. Cet étonnement (le rire incontrôlé face à une situation inhabituelle au chercheur) permet de noter les divergences de normes culturelles avec les enquêtés. Dans les études urbaines, il faut savoir surmonter l'ethnocentrisme de classe du chercheur qui est complètement inclus dans la culture étudiée. Ainsi, les multiples allers-retours entre mon terrain et mon bureau m'ont permis de réinterroger mes observations en les confrontant à des regards extérieurs au terrain. Malinowski ajoute que seule l'observation permet d'avoir accès aux règles implicites et non-formalisées de la vie sociale (et non l'entretien), permet de saisir l'implicite normatif d'une culture « indigène » et d'avoir accès aux « impondérables de la vie authentique ». Sans l'utilisation de cette technique d'enquête, je n'aurais pas pu avoir accès à de multiples informations. Pour illustration, le fait de prendre des substances psychoactives (hormis l'alcool) n'est quasiment pas cité dans les questionnaires sociologiques ; les effets et la pratique de ces dernières ne sont dévoilés que subrepticement lors d'entretiens formels ; alors que cela relève de l'ordinaire lors des observations *in situ*. De même, l'ensemble des gestes quotidiens et banals, effectués sur le mode non-intentionnel, ne sont accessibles que par l'observation. Cependant, le sens donné à ces gestes par les acteurs sociaux ne peut pas s'obtenir ainsi. Le recoupement des techniques s'avère essentiel.

De la sorte, j'ai mis en place des observations en mouvement et participantes. Il s'agit d'accompagner des groupes de sortants lors de leurs pérégrinations. Ce type d'observations me permet d'analyser les interactions fines entre les enquêtés et de mieux comprendre le rôle des espaces-temps dans leur manière d'effectuer leur pratique en

[10] Il convient de noter le fait que seules huit thèses sur 42 soutenues à l'Université de Chicago en sociologie (1915-1950) ont utilisé l'observation. L'innovation méthodologique tient davantage des enquêtes directes auprès des individus concernés, avec une utilisation massive des récits biographiques (L Harvey, 1987 : 56, *in* A. Coulon, 2002).

mouvement. Cependant, cette technique demande du temps, notamment pour obtenir la confiance des informateurs. Les rapports avec ces informateurs sont intenses et ont des implications personnelles pour eux et le chercheur. L'objectif est d'être reconnu dans cette relation de confiance. À travers des informateurs privilégiés fréquentés régulièrement, j'ai pu découvrir une diversité de groupes de sortants.

La construction de l'échantillon

L'entrée dans les groupes de sortants s'est effectuée par des informateurs privilégiés étant au courant de ma démarche. Les autres membres du groupe étaient plus ou moins au courant de la recherche. Mais, le suivi sur le long terme a permis de légitimer ma posture et d'éviter le biais de modifications de la pratique par la présence d'un intrus. Il s'agissait de suivre un groupe de sortants tout au long de sa trajectoire festive en une soirée et de répéter l'expérience.

À Paris, une ville que je connaissais alors très peu, j'ai dû faire la rencontre d'informateurs pour débuter les observations participantes. J'ai fait le choix de résider à proximité de la ville afin d'avoir un accès régulier et constant tout au long de la recherche aux sorties potentielles, d'aller au bout des problématiques de mobilité des sortants (notamment en résidant en grande couronne) et de pouvoir me détacher de la vie urbaine parisienne aux moments opportuns. Cela m'a permis de ne pas créer des habitudes de vie de quartier à Paris donc de tendre vers la neutralité dans le rapport à l'espace. J'ai suivi sept groupes :

- Groupe A : étudiants et jeunes actifs homosexuels (ou proches d'homosexuels) résidant en Ile-de-France. Raphaël est le premier informateur rencontré à Paris, lors des Nuits blanches. C'est un artiste qui m'a mis en contact avec un groupe de jeunes étudiants artistes homosexuels. Je les ai suivis lors de leurs soirées (de longues déambulations), dont un épisode est raconté dans ces pages (OPP4, prise de LSD). Leur déménagement en cours de recherche a mis fin aux suivis.
- Groupe A' : étudiants et jeunes actifs résidant en Ile-de-France. Par le biais de Raphaël, j'ai aussi rencontré son meilleur ami : un étudiant en droit de classe moyenne supérieure. Je l'ai suivi, de manière épisodique, dans quelques sorties avec ses amis étudiants (des moments de convivialité) et d'autres soirées avec des collègues travaillant dans des compagnies aériennes (il était steward durant les vacances scolaires).
- Groupe B : étudiants et jeunes actifs homosexuels (ou proches d'homosexuels) nouveaux résidents à Paris. Par le biais d'informateurs rencontrés dans la Ville de Rennes et récents résidents à Paris, j'ai pu rencontrer un groupe de sortie plus large du fait de mon orientation sexuelle similaire. Suivis sur le long terme, j'ai pu comprendre les reconfigurations du groupe de base et de ses ramifications, ainsi que les évolutions des types de sorties : entre « barathons »-*clubbing* et soirées conviviales à domicile.

- Groupe C : jeunes actifs de profession intellectuelle supérieure résidant à Paris. Par le biais d'un informateur, j'ai pu rencontrer un groupe de collègues que j'ai suivis lors de sorties après le travail et de quelques soirées avec d'autres proches de cet informateur. Cela m'a permis d'avoir accès aux soirées de type *afterwork* et à d'autres territoires de sorties.
- Groupe D : étudiants devenus jeunes actifs de profession intermédiaire ou intellectuelle supérieure, résidant en Ile-de-France. Par le biais d'un colocataire, j'ai pu rencontrer un groupe de sortants mixtes de classe moyenne, issus de Grandes Écoles ou de l'Université. Cela m'a permis de diversifier les types de sorties, notamment par la fréquentation d'événements institutionnalisés et de pique-niques plus informels.
- Groupe E : jeunes actifs de classe moyenne basse, majoritairement de sexe féminin, résidant en Ile-de-France. Par le biais d'une informatrice, j'ai pu avoir accès à son groupe de sorties de manière épisodique. Cependant, les soirées entre femmes sont difficilement accessibles pour un homme, modifiant de fait leur manière d'être. Un épisode est raconté dans ces pages (OPP5).
- Groupe F : jeunes étudiants et inactifs de classe moyenne basse, majoritairement de sexe masculin, résidant à Paris. Par le biais de Samir, j'ai eu accès à cette ramification de son groupe de sortants, ce qui m'a permis de diversifier les territoires et types de soirées. Deux épisodes sont racontés dans ces pages (OPP1, OPP3).

Ces suivis ont été complétés par des sorties épisodiques avec soit un informateur rencontré via les entretiens semi-directifs, soit un individu rencontré dans le cadre d'une soirée.

À Madrid, une ville qui m'était inconnue, j'ai dû également rencontrer des informateurs-clés pour débuter les observations participantes. J'y ai séjourné quatre mois entre 2013 et 2015, selon un découpage saisonnier (deux semaines en novembre, trois semaines en avril, deux mois et demi l'été). J'ai fait le choix de résider dans deux types de quartiers : le quartier résidentiel et de classe moyenne *Salamanca* (distancié du centre-ville) et le quartier symbolique de *La Movida* : *Malasaña*, à proximité du quartier de *Chueca*. Cela m'a permis d'avoir accès à deux modes d'urbanité différenciés et d'avoir un accès facilité et constant aux sorties potentielles. Résider à proximité de *Chueca* a permis de comprendre les limites mentales attribuées au quartier, sans pour autant y constituer une vie de quartier. J'ai suivi quatre groupes de manière régulière :

- Groupe A : jeunes actifs (22-35 ans) ayant un titre de séjour ou madrilènes, de classe moyenne. Par le biais d'une colocataire à *Salamanca*, j'ai eu accès à ce groupe de sortants diversifiés et ayant un territoire de sortie local et de centre-ville.
- Groupe B : jeunes madrilènes (19-24 ans), correspondant à la seconde génération d'une immigration venue d'Amérique latine, de classe moyenne basse. Par le biais

d'un informateur, j'ai pu rencontrer son groupe de sortants. Parmi eux, un sortant m'a donné accès à son propre groupe de jeunes homosexuels et hétérosexuels, amenant à de longues déambulations en soirée en centre-ville. Un épisode est raconté dans ces pages (OPM2).

- Groupe C : jeunes actifs (trentenaires), résidant dans la banlieue madrilène, de classe moyenne. Par le biais d'un informateur français, j'ai eu accès à un membre qui m'a présenté son groupe de sortants. Cela m'a permis de découvrir d'autres manières de sortir, dont un épisode est raconté ici (OPM3).
- Groupe D : jeunes touristes français de classe moyenne, séjournant dans le centre-ville. Par le biais d'un informateur français, j'ai eu accès épisodiquement à la manière de découvrir la vie nocturne madrilène de ces jeunes touristes.

J'ai complété ces suivis par la participation à d'autres sorties suite à des invitations reçues ou à des rencontres effectuées en soirée.

Les informateurs-clés sont ceux avec qui j'ai pu nouer des liens sur le long terme, notamment émotionnels du fait de la régularité des rencontres. Je leur ai confié l'objectif de mon travail sur la vie nocturne, un dévoilement qui ne s'est pas avéré problématique. Je gardais une franchise sur ma présence qui a pu créer des attentes et faciliter l'accès à certains lieux, voire à des contacts.

Le déroulé des observations

La participation aux sorties s'est effectuée au gré de leur organisation par les groupes de sortants, tout au long du travail de recherche. Ainsi, un informateur m'envoyait un SMS ou une invitation par Facebook pour me prévenir d'une sortie, m'indiquant l'heure et le lieu de rendez-vous. Quand je ne connaissais pas du tout le type de lieu, je demandais aux informateurs-clés ce qu'il fallait apporter et la manière de se présenter.

Arrivé sur le lieu de rendez-vous, mon informateur-clé me présentait - aux autres membres - en tant que connaissance, dont la rencontre était soit inventée avec lui, soit présentée comme le fait d'être un « pote d'un pote ». La régularité de fréquentation de groupes a permis de dépasser ce stade de mise en relation, pour arriver progressivement à une mise en confiance. Or, cela nécessite un don de soi de la part du chercheur, comme lors des entretiens informels. Tout en participant aux sorties en groupe, je ne me situais pas au cœur de l'activité. Dans les premiers temps, j'adoptais un rôle « périphérique » (A. et P. Adler, 1987) permettant une certaine « émancipation » d'après E. C. Hughes (*in* J-M Chapoulie, 1984), soit un engagement en demi-teinte. Pour illustration, je ne me portais pas comme le leader du groupe, influençant ses compères pour choisir les lieux et activités. De même, je ne participais pas au fait de prendre certaines drogues et me rangeais du côté des prudents en cas d'activité dangereuse, tout en dépassant certaines de mes limites. L'expérimentation des substances psychoactives a été effectuée quelques fois, lors de l'adoption d'un rôle davantage central, afin d'éprouver concrètement les sorties, à

la manière des sortants. Cependant, ces pratiques limitent les capacités de mémorisation des événements et de leur déroulé. *A contrario*, je devais m'engager un minimum dans les sorties pour permettre la pérennité de ma présence. Il me fallait ainsi boire de l'alcool et échanger, en prenant garde de ne pas m'imposer. Des alternatives peuvent être également envisagées, en tenant un rôle spécifique : être celui qui a des cigarettes, être celui qui « tient » et finit tard les soirées, etc. Je m'attachais à rester le plus longtemps possible, afin de comprendre l'ensemble du déroulé des sorties. Le moment de préparation était plus difficilement accessible.

Certains traits personnels ont facilité le déroulé des observations. Ainsi, mon âge était proche de celui des sortants, ne créant pas de dissonance particulière sur la légitimité générationnelle de ma présence. Ma classe sociale populaire était un solide argument pour être accepté auprès de sortants issus de la même origine sociale, alors que ma place sociale (un individu effectuant des études supérieures) me permettait une adaptation à d'autres milieux, à leurs codes. Mon orientation sexuelle a facilité les sorties dans les milieux homosexuels et auprès des groupes de sortants de ce type, mais a constitué un potentiel frein auprès de groupes masculins hétérosexuels que j'ai dû combler par le fait de cacher mon homosexualité. Le fait d'être un homme et de phénotype caucasien ne posait pas de problèmes à ma présence de nuit dans l'espace urbain, pour la majorité. Cependant, dans certains groupes partageant des traits communautaires particuliers, où l'origine culturelle compte, cela a constitué un véritable frein que je n'ai pas su dépasser. Il en est de même pour les groupes constitués exclusivement de femmes.

Durant les sorties, mon objectif consistait à obtenir des informations sur les systèmes de relations sociales, les manières de se comporter, les normes en vigueur ou les interactions de face à face. La lecture des travaux de l'École de Chicago, notamment ceux de E. Goffman, ont constitué de véritables grilles de lecture. La présence sur le terrain me permettait de saisir *in vivo* le verbal et le non-verbal, de ressentir les effets corporels des sorties, etc. Pour entrer dans l'intimité des sortants et les formes de rationalisation, j'utilisais la technique des entretiens informels, en tentant de faire varier les points de vue sur une situation.

L'analyse des données

Une fois l'observation terminée, comme pour un entretien, je la retranscrivais intégralement dans un journal de bord. Les épisodes présentés dans ces pages correspondent à une réécriture partielle de ces retranscriptions, en corrigeant certains éléments de langage. Les premières retranscriptions sont très longues et descriptives, présentant les lieux, personnes et actions rencontrés. J'utilisais des moyens techniques pour me souvenir, notamment le fait de retracer le parcours sur une carte afin de revoir le déroulé global. Je m'écrivais également des SMS durant l'observation, afin de noter des horaires ou mots-clés spécifiques. Il ne m'était pas possible d'envisager écrire directement sur le terrain. Progressivement, j'ai raccourci les descriptions au profit de comptes rendus

davantage analytiques, interprétant les situations et livrant des impressions personnelles, ainsi que des manières de se comporter.
Puis, les notes de terrain ont été analysées par thématiques, en catégorisant les observations effectuées. Cela permet de repérer des régularités et divergences entre les groupes. En parallèle, je devais prêter attention à ne pas perdre la cohérence interne à chaque observation, soit la trajectoire de sortie. J'ai également utilisé des schémas pour mieux comprendre le fonctionnement d'un lieu fréquenté lors des sorties.

Le guide de retranscription des observations participantes

Observation– Informateur *XX* n° *XX*

Date :
Durée de l'observation :
Horaires :
Température :
Contexte général :

Avant l'observation :

Manière dont le rendez-vous a été pris :
Les aléas durant le trajet :

La présentation de soi :
Les attentes avant la sortie :

L'observation :

Description textuelle suivant le fil de la trajectoire de sortie.
[*Impressions et commentaires personnels en filigrane*]

Les schémas :

3.2. Les observations directes : imprégnation et diagnostics urbains

En amont et en parallèle des observations participantes avec les sortants, j'ai réalisé des observations directes et circonscrites de lieux de sortie à Paris. Le regard n'est plus egocentré, mais géocentré. Cela permet de comprendre le rôle de la morphologie et du design urbains. Il s'agit de comprendre comment un espace est conçu et planifié pour organiser la vie nocturne. En mettant en perspective ces éléments avec le vécu des sortants, il devient possible de lire les formes de détournement et d'appropriation.

Entrer dans le terrain par une imprégnation flottante

La première étape consistait à entrer dans le terrain. S'agissant ici d'espaces urbains, il n'y avait pas de problématiques d'accès particulières. Il ne s'agit pas de négocier l'accès, l'entrée et sa place comme dans le cadre d'une institution ou d'une entreprise collective. Néanmoins, il s'agit de repérer les lieux de sortie pour les catégoriser et comprendre la manière dont ils s'incluent dans un territoire plus large.

La période d'imprégnation consistait en des observations en mouvement dans des territoires inconnus ou peu connus. Il s'agit de la première étape de la démarche de l'« écologie urbaine » (Y. Grafmeyer, I. Joseph, 1984). Le terrain est fréquenté en tant que flâneur pour repérer les lieux, s'imprégner de l'ambiance, avoir un point de vue global sur la pratique étudiée. Avant cela, je me suis positionné en touriste, allant visiter la journée ces deux villes dans leur grande diversité. Cela me permettait de connaître le patrimoine, l'histoire culturelle, les différenciations sociales, etc., des visites augmentées d'une documentation sur ces sujets (statistiques sociodémographiques, synthèses historiques, analyses sociologiques). L'observateur est ouvert à l'inconnu, à se laisser porter entre les divers spots d'activité nocturne. Cette démarche est proche de l'« observation flottante » qui « *consiste à rester en toute circonstance vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à la laisser 'flotter' afin que les informations la pénètrent sans filtre, sans a priori, jusqu'à ce que des points de repères, des convergences apparaissent* » (C. Pétonnet, 1982 : 39). L'enregistrement des données a été effectué en marchant, avec un dictaphone numérique, ou après coup, par une retranscription. Les rapports avec les observés sont distants, limités à quelques interactions verbales du fait de ma présence en solitaire, pour demander une cigarette ou un briquet, voire pour me provoquer. Mais, l'âge et la classe sociale proches des observés m'ont permis de légitimer ma présence à leurs yeux (ainsi que la marche à pas lents). D'ailleurs, cette phase d'imprégnation permet d'avoir un premier regard sur les normes en vigueur et la présentation de soi, des éléments utiles pour les observations participantes.

Concrètement, la démarche consiste en une description du lieu, en termes d'ambiance, de mobiliers, d'objets, ainsi que des usagers du lieu. Il s'agit d'une sorte de photographie

globale à l'instant *t*. Puis, des déambulations à travers le lieu sont effectuées, sans participer aux activités. Il s'agit d'écouter et de regarder les faits et discours. Cela est répété à diverses temporalités, une systématisation permettant de comprendre la complexité du fonctionnement du lieu. Progressivement, sont alors comprises les raisons de la présence des usagers, leur organisation et leurs manières d'user du lieu. En parallèle, il importe de contextualiser le lieu dans un territoire plus global, afin de comprendre les fractures et liaisons potentielles, d'émettre des hypothèses de fonctionnement.

La sélection des cas d'étude

Ce travail exploratoire, combiné avec les données recueillies par les autres techniques d'enquête, a permis de choisir des lieux précis à diagnostiquer. Les critères choisis pour leur sélection – en sus de critères géographiques - sont relatifs à quatre caractéristiques :

- L'urbanisation du lieu :
  - Les transformations urbaines : « pas de transformation », « rénové récemment », « en cours de rénovation », « future rénovation » ;
  - Le type d'espace urbain : « rue », « place, « parc/espace vert », « avenue ».
- Le caractère festif du lieu :
  - Le type de lieux festifs à proximité : « bars », « boîtes de nuit », « espace public », « espace résidentiel non festif » ;
  - L'intensité de la festivité : « faible », « modérée », « forte ».
- Les usagers nocturnes :
  - Le nombre de jeunes : « peu », « moyen », « beaucoup » ;
  - Les caractéristiques sociodémographiques des usagers : « étudiants », « milieu populaire », « pluralité sociale », « milieu aisé ».
- Les formes de publicisation dans le lieu : « anonymat large », « anonymat modéré », « interstice », « quasiment intime ».

Ces critères ont été appliqués aux polarités nocturnes et festives (Figure 12). Ils correspondent aux axes structurant de la recherche au moment de leur application. Cela m'a permis de choisir des sites privilégiés pour l'analyse, tels que : République-Faubourg du Temple, les Halles-Châtelet, les Quais de Seine, Saint-Michel-Odéon, le parc de la Villette, Bastille, le Marais, les Tuileries-Palais-Royal, Oberkampf.

Critères	Indices	Indicateurs	Lieux
critère urbanistique	**rénovation urbaine**	pas de transformation	Oberkampf ; Odéon – Saint-Michel ; Champs-Élysées ; Marais ; Tuileries - Palais Royal ; Bastille
		rénové récemment	Parc de La Villette ; Place de la République
		en cours de rénovation	Les Halles-Châtelet
		future rénovation	Quais de Seine
	type d'espace urbain	rue	Oberkampf ; Odéon - Saint-Michel ; Marais ; Bastille
		place	Place de la République ; Les Halles-Châtelet
		parc/espace vert	Quais de Seine ; Tuileries - Palais Royal ; Parc de La Villette
		avenue	Champs-Élysées
critère festif	**types de lieux festifs**	bars	Oberkampf ; Odéon - Saint-Michel ; Marais ; Les Halles-Châtelet ; Bastille
		boîtes de nuit	Champs-Élysées ; Marais
		espace public	Place de la République ; Les Halles-Châtelet ; Quais de Seine ; Parc de La Villette
		espace non festif	Tuileries - Palais Royal
	intensité de la festivité	faible	Tuileries - Palais Royal ; Parc de La Villette
		modérée	Odéon - Saint-Michel ; Champs-Élysées ; Place de la République
		forte	Les Halles-Châtelet ; Oberkampf ; Marais ; Quais de Seine ; Bastille
critère usagers	**nombre de jeunes**	peu	Tuileries - Palais Royal
		moyen	Parc de La Villette ; Marais ; Odéon - Saint-Michel ; Champs-Élysées ; Place de la République
		beaucoup	Les Halles-Châtelet ; Oberkampf ; Quais de Seine ; Bastille
	caractéristiques socio-économiques	étudiants	Oberkampf ; Quais de Seine ; Bastille
		milieu populaire	Oberkampf ; Les Halles-Châtelet
		pluralité sociale	Place de la République ; Champs-Élysées ; Parc de La Villette ; Tuileries - Palais Royal ; Marais ; Bastille
		milieu aisé	Odéon - Saint-Michel
critère publicisation de l'espace		anonymat large	Place de la République ; Champs-Élysées ; Les Halles-Châtelet
		anonymat modéré	Oberkampf ; Odéon - Saint-Michel ; Marais ; Bastille
		interstice	Tuileries - Palais Royal ; Quais de Seine
		quasiment intime	Parc de La Villette

Figure 12 : « Les critères de catégorisation des sites à diagnostiquer », 2016, source : auteur

Les sites analysés correspondent, à Paris, au centre-ville historique rives gauche et droite (les Halles-Châtelet, Odéon-Saint-Michel), à de fortes polarités festives au centre-ville et au nord-est (Bastille, Oberkampf, le Marais, République) et à des espaces ouverts disséminés (parc de la Villette, Tuileries-Palais-Royal, quais de Seine). Les Champs-Élysées n'ont finalement pas fait l'objet d'une telle analyse. À Madrid, le quartier de *Chueca* a été le principal site analysé.

Le déroulé des diagnostics urbains

Les sites sélectionnés ont fait l'objet d'une étude éco-descriptive. Il s'agit d'une étude du lieu et de son inscription dans un territoire, des mobilités/immobilités et de ses aménagements. Il s'agit d'une observation directe, où l'observateur joue un des rôles à la marge de la pratique étudiée : le touriste, le jeune attendant des amis à une station de métro, etc. J'enregistrais les données soit directement sur le terrain, soit par mémorisation et retranscription après l'observation, en activant la mémoire par des mots-clés, horaires, etc., notés lors de l'observation. Ce type d'observation peut être complété par de la vidéo, en mouvement et fixes. Ces vidéos permettent d'effectuer, après coup, des relevés quantitatifs plus précis et de compléter les oublis de l'observation. Surtout, cet outil permet au chercheur de revenir sur ses observations quelques temps après, c'est-à-dire, d'avoir un regard réflexif sur ses premières interprétations.

L'ensemble des sites n'a pas été étudié avec la même intensité, certains étant assez proches dans leur fonctionnement. Le diagnostic consistait en une description du territoire à travers plusieurs dimensions relatives au modèle d'analyse. Tout d'abord, l'ambiance et l'atmosphère du lieu est décrite à travers les éclairages, les odeurs, les sons et les degrés de saleté/dégradations. Puis, les types, la densité et l'état du mobilier urbain sont recensés, en parallèle de l'usage qui en est effectué. Ensuite, les usagers sont décrits selon leur profil sociodémographique, leur densité et emprise sur le territoire, en fonction de leurs activités. Les mobilités et formes de circulations sont recensées à travers l'offre, l'usage qui en est effectué et l'organisation. Enfin, les commerces et services formels et informels sont recensés en fonction du degré d'accessibilité. Pour cela, j'ai créé une grille d'observation détaillée, complétée d'un carnet d'observation et, parfois, d'entretiens informels et de suivis de personnes.

Étudier les configurations urbaines nocturnes permet de décaler le regard du chercheur qui étudie habituellement des configurations urbaines sous un prisme diurne. Ceci implique la nécessité d'outils pour penser le monde nocturne, notamment urbain, c'est-à-dire les relations spécifiques entre cet espace-temps, le milieu non-humain et l'être humain. De fait, certains outils ont dû être adaptés en cours de recherche, afin de leur donner une plus grande flexibilité et des catégories d'analyse pertinentes pour le monde nocturne. Les grilles remplies et le carnet d'observation ont fait l'objet d'une synthèse par site et d'une analyse catégorielle, afin de comparer les critères entre les sites étudiés.

La grille d'observation pour les diagnostics urbains

Il s'agit de la grille la plus complète utilisée pour ces diagnostics.

Grille pour les diagnostics urbains - Observation N°XX

Date : Lieu : Heure début : fin :

Température et climat :

Contexte général :

Avant d'arriver sur les lieux :
Ce que je pense observer comme usages et usagers cette nuit-là dans la rue :

Définition du cadre
Périmètre du lieu observé :

Prendre des photographies du lieu

Ambiance / atmosphère / ressentis	**L'éclairage de cet espace…**	Me permet de bien voir	Me permet de bien me repérer	Me gêne visuellement	Donne un sentiment d'animation	Met en valeur la qualité architecturale				
	L'intensité de l'éclairage est plutôt… (0=inexistant ; 6=très illuminé)			0--1--2--3--4--5--6		**Justifiez (coloration, nombre de sources, etc.) :**				
	Types de sources lumineuses et quantité	___ Réverbères	___ Enseignes commerciales	___Feux de signalisation	___ Phares de véhicules	___ Habitations	___ Éclairage monumental	Autre :		
	L'intensité de l'ambiance sonore est plutôt… (0=inexistant ; 6=très bruyant)			0--1--2--3--4--5--6		**Types de sources sonores (naturelles, mécaniques, musicales, etc.) :**				
	Décrire les odeurs :									
	L'entretien de la rue est plutôt… (0=aucun entretien ; 6=très propre)			0--1--2--3--4--5--6		**Justifiez :**				
	Il y a des traces de saleté de…	Déchet(s) alimentaire(s)	Encombrants	Tessons de bouteilles	Mégots	Souillure (urine, vomi, etc.)	Préservatifs	Autre :		
	La quantité de dégradations…	Aucune	Un peu	Moyen	Beaucoup	**De quels types ? (décrire)**				
	Je me sens… (0=très en insécurité ; 6=totalement en sécurité)			0--1--2--3--4--5--6		**Justifiez :**				
	Notez-vous des signes de conflits d'usages dans l'espace public, des formes de violence ?									

Décrire l'ambiance urbaine :

Mobilier urbain	**Présence et nombre de…**	___ Mobilier de repos (bancs, sièges, etc.)	___Barrières, potelets	___ Jeux pour enfants	___ Kiosques, colonnes Morris, etc.	___ Écrans tactiles, bornes de recharge	___Panneaux d'information événementielle	___ Jardinières, arbres	___ Fontaines	___ Statues, monuments	___ Abris
	Les dispositifs utilisés pour s'asseoir/s'allonger sont… (escaliers, bancs, bordures, fontaines,…) :										
	Le lieu est équipé de manière visible de…	___ Corbeilles de rue	___ Bacs à ordures ménagères		**La densité de mobilier urbain semble…**		Très faible	Faible	Moyenne	Forte	Très forte
	L'état du mobilier urbain est plutôt… (0=aucun entretien ; 6=très propre)			0--1--2--3--4--5--6		**Justifiez :**					
	Qualifiez les dispositifs d'information sur les activités nocturnes :										

Décrire l'emplacement du mobilier urbain (plans, etc.), des corbeilles de rue et le mobilier utilisé ou non :

Usagers	**Profil des individus**	Plutôt masculin	Plutôt féminin	Mixte : ____ % de femmes		**Quelles tranches d'âges semblent présentes (et nombre d'individus par tranche) ?**				
	La densité d'occupation du lieu est…	Très faible	Faible	Moyenne	Forte	Très forte		**Combien de personnes voyez-vous (environ) ?**		
	Décrivez le type de personnes présentes : (milieu social, vêtement, appartenance culturelle, etc.)									
	Les individus sont plutôt…	En groupe de …… personnes	Seuls	Les deux ____ % de personnes seules		**Les usagers semblent utiliser les espaces…**	Dans l'obscurité	Dans la semi-obscurité	Éclairés	
	Nombre de sans-abris…		**Décrivez leur dispositif :**							

Décrire les usagers présents (ce qu'ils font, comment ils sont, leurs interactions, etc.) :

Mobilité / transports, Circulation / stationnement	**Notez-vous la présence et le nombre de…**	___ Borne Vélib	___ Borne Autolib	___ Stationnement automobile	___ Stationnement 2-roues	___ Station de taxi	___ Station de bus	___ Station de métro/RER	
	L'offre (stationnement, fréquence, disponibilité) vous semble-t-elle en adéquation avec la demande (stationnements trop pleins ou vides, manque de Vélib', etc.) ?								
	Notez-vous d'autres formes de mobilité (roller, skateboard, etc.) : oui, lesquels / non								
	Comment s'organisent ces formes de mobilité dans l'espace ? (plans, qui va où avec quoi ?, conflits, etc.) :								
	La circulation est plutôt…	Piétonne/douce	Motorisée	Mixte		Fluide	Moyenne	Saturée	
	C'est une zone de…	Pause	Flânerie	Circulation	Mixte				
	Marcher à pied ici est…	Difficile	Plutôt difficile	Plutôt aisé	Aisé	**Pourquoi ? (types d'obstacles) :**			
	Qualifiez les dispositifs d'information sur les transports en commun (bus, Noctilien, métro, taxi, etc.):								

Décrire les formes de mobilité et potentiels de transports (ainsi que d'immobilités) :

<table>
<tr><td rowspan="13">Commerces / Loisirs / Travail de nuit / Services aux publics</td><td rowspan="2">Notez-vous la présence (et nombre) de…</td><td>___ Commerces de convivialité, festifs</td><td>___ Commerces de proximité (boucherie, etc.)</td><td>___ Espaces culturels, sportifs à proximité</td><td>___ Espaces verts, parcs, promenades plantées</td><td>___ Services de garde (police, pompiers, etc.)</td><td>___ Hôtels, pensions</td><td colspan="4" rowspan="2"></td></tr>
<tr><td>___ Ouverts</td><td>___ Ouverts</td><td>___ Ouverts</td><td>___ Ouverts</td><td>___ Ouverts</td></tr>
<tr><td>Ce type de services est présent…</td><td>Poste</td><td>Gendarmerie</td><td>Secours, pompiers</td><td>Mairie</td><td>Services de santé, soins</td><td>Toilettes publiques</td><td>Boîtes aux lettres</td><td>Cabines téléphoniques, bornes wifi</td><td>Vidéo-surveillance</td><td>Distributeurs (préservatifs, etc.)</td></tr>
<tr><td>La densité commerciale semble…</td><td>Très faible</td><td>Faible</td><td>Moyenne</td><td>Forte</td><td>Très forte</td><td>Les types de commerces proposés sont plutôt…</td><td>Très variés</td><td>Plutôt variés</td><td>Plutôt non variés</td><td>Pas du tout variés</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Ces lieux semblent accessibles (physiquement, économiquement, socialement)…

(1 = pas du tout ; 4 = tout à fait)</td><td>Lieux festifs</td><td>Lieux de convivialité</td><td>Commerces de proximité</td><td>Espaces culturels, sportifs</td><td>Espaces verts, parcs, promenades plantées</td><td>Services de garde</td><td>Hôtels, pensions</td><td colspan="4" rowspan="3"></td></tr>
<tr><td>1 2 3 4</td><td>1 2 3 4</td><td>1 2 3 4</td><td>1 2 3 4</td><td>1 2 3 4</td><td>1 2 3 4</td><td>1 2 3 4</td></tr>
<tr><td colspan="8">En quoi ? (justifiez)</td></tr>
<tr><td colspan="10">Notez-vous d'autres usages ludiques éphémères (activités culturelles, pique-nique, etc.) ? Oui, lesquels / Non</td></tr>
<tr><td colspan="10">Comment l'espace est utilisé spontanément (usages non-prévus dans l'aménagement initial) ?</td></tr>
<tr><td>Espace utilisé de manière…</td><td>Ludique</td><td>Festive</td><td>Culturelle</td><td>Sportive</td><td>Relaxante</td><td>De circulation</td><td>Non utilisé</td><td colspan="2">Autre :</td><td></td></tr>
<tr><td rowspan="2">Notez-vous la présence de…</td><td>garde (policiers, gendarmes, etc.)</td><td>voirie (éboueurs, balayeurs, etc.)</td><td colspan="3">boissons, de cigarettes), lesquels ? :</td><td>Vendeur de stupéfiants / dealers</td><td>Prostitution</td><td colspan="2">Autre :</td><td rowspan="2"></td></tr>
<tr><td colspan="9">Décrivez leur organisation dans l'espace :</td></tr>
</table>

3.3. Observer les débats publics

En parallèle des entretiens semi-directifs avec des acteurs de la fabrique d'une politique publique de la vie nocturne, j'ai réalisé des observations *in situ* des instances des débats publics. Cela permet de comprendre le décalage entre les discours en face à face et les discours en public, ainsi que le décalage entre les discours et la pratique. Observer les débats publics donne ainsi des informations sur la circulation des idées et arguments (entre participants et entre villes), la mise en place des positionnements affichés publiquement et le déroulé des argumentaires. Ces observations ont été effectuées au niveau de quatre échelles de publicisation des débats.

À un niveau global, j'ai été spectateur-invité des débats publics institutionnels, regroupant la majorité des types d'acteurs. Il s'agit du dernier Comité de suivi des États généraux de la nuit, des séances plénières du Conseil de la nuit parisien et des réunions du groupe thématique « Tranquillité publique ». Dans ce dernier cas, j'ai progressivement adopté une position moins périphérique au déroulé des réunions, étant finalement invité à la table des participants au débat (au lieu d'être en arrière-plan). Cela est dû à ma présence répétée aux instances, à la connaissance de divers participants et à la participation aux demandes relatives à ces débats. J'ai également été spectateur des conférences données lors des « Nuits Vives ».

Au niveau plus restreint de collectifs ou de territoires locaux, j'ai été invité à des débats semi-publics par un membre de ces collectifs. Il en est ainsi de l'assemblée générale des « Pierrots de la Nuit » du fait d'avoir participé à la mise en place de marches exploratoires, d'un Conseil de quartier dans le XI^{e} arrondissement (Paris) relatif aux nuisances nocturnes ou du second volet des « Rencontres européennes de la vie nocturne ». Il s'agit de trois collectifs : association de médiation, collectif de résidents et collectif de syndicats professionnels et professionnels de la nuit, soit trois manières d'aborder la vie nocturne et ses problématiques. Je n'ai pas pu être présent aux rencontres des associations de riverains, mais j'ai eu accès aux présentations. À travers ces collectifs, les acteurs circulent et se positionnent différemment selon le public, soit une mise en scène adaptée. Il est intéressant d'observer ce mouvement et la réception de ces mises en scènes.

À un niveau davantage micro, j'ai observé deux dispositifs en action. J'ai ainsi participé au dispositif de *chill-out* de « FêtezClairs », les autres interventions étant davantage à l'intérieur de clubs. J'adoptais un rôle périphérique me permettant de multiples entretiens informels avec les membres du dispositif. De même, j'étais en plein cœur de l'action pour comprendre le déroulé en public, mais aussi en coulisses (dont les évaluations *a posteriori*). J'ai également observé les « Pierrots de la nuit », tant à l'interne avec la mise en place de la communication, les réunions avec les membres, etc., qu'en externe, en visite de terrain. Ceci m'a permis d'obtenir leur confiance et d'avoir accès à un corpus riche d'informations, au-delà de ce qu'aurait apporté un entretien semi-directif avec un

coordinateur. En effet, j'ai pu effectuer des entretiens informels avec divers membres de ce dispositif, donnant accès à des points de vue variés sur les mêmes situations.

Enfin, à un niveau davantage intime, je me suis imprégné du fonctionnement institutionnel en coulisses, via la réalisation de deux projets avec des acteurs-clés. Cela m'a permis d'avoir accès aux discours informels, non dévoilés en public, aux problématiques internes de fonctionnement, soit un ensemble de données inaccessibles avec le décor édulcoré du bureau d'un adjoint interrogé lors d'un entretien semi-directif. Néanmoins, une limite a été de ne pas être complètement à l'interne de ces sphères. Ainsi, il a été difficile de connaître finement les jeux d'acteurs et micro-logiques de prises de décision. De fait, chaque instant passé à l'interne est devenu crucial, chaque parole et geste devant être retenu pour l'analyse. Les jeux de pouvoirs à l'échelle micro échappent donc à l'analyse.

Concrètement, les techniques d'observation sont similaires à celles menées auprès des sortants. Cependant, c'est l'entrée dans ces milieux et la pérennité de ma présence qui a fait l'objet des principaux défis, notamment dans des instances qui sont closes. La présentation de soi est essentielle, ne devant pas adopter une position particulière lors des débats publics, tout en montrant mon intérêt pour ces questionnements. Par exemple, au sein du Conseil de quartier dans le XI^{e} arrondissement (Paris), à peine étais-je assis que des résidents me demandaient dans quel camp j'étais. Il s'agit, en ce type de cas, de faire preuve de parcimonie dans ses réponses, en comprenant ce que l'autre désire savoir et comment lui apporter suffisamment d'éléments de réponse sans trop en dévoiler. L'objet n'est pas de faire « comme si » le chercheur jouait un autre rôle, celui de résident en colère, de représentant, de bénévole associatif, etc., ce qui n'est pas crédible aux yeux des autres acteurs en présence et empêche de susciter un intérêt pour sa recherche, d'avoir accès à des documents internes ou à des acteurs. De même, j'ai dû réaliser quelques tâches de documentation ou de conseil, assez marginales, afin d'assurer le contre-don dans l'échange.

L'observation, en ces cas, porte autant sur les discours que sur la gestuelle. Le discours est survalorisé par rapport aux observations auprès de sortants, du fait du peu de déplacements corporels lors des débats. J'effectuais une sorte de photographie des positions corporelles au début, puis notais les modifications éventuelles des positions ainsi que la gestuelle. Par contre, les arguments au sein des discours, les réponses et réactions, les tournures de phrases sont autant d'éléments essentiels, chaque terme étant scruté par les participants. J'ai donc retranscris l'ensemble de ces données dans des carnets de recherche, analysées par type d'acteurs.

4. Les Marches Urbaines Exploratoires de Nuit

L'hypothèse de base est que la marche, en tant qu'expérimentation méthodologiquement cadrée, permet le renouvellement de la critique urbaine systématisée. Cette démarche méthodologique encourage à un regard *in situ* sur le monde urbain, une réflexivité critique en situation. Cette critique articule : la manière dont un espace-temps urbain est pensé au niveau de son aménagement ; conçu concrètement et promu ; géré et utilisé/vécu ; perçu (aux sens ontologique et sensible) par les usagers, en fonction de leurs attentes initiales. Afin de mettre à l'épreuve cette hypothèse, nous[11] avons mis en place une méthodologie de marches urbaines exploratoires, c'est-à-dire, de traversées collectives nocturnes. Les parcours sont constitués pour rencontrer une diversité d'espaces, à des temps variés et avec une palette de rapports à l'autre (de l'identification socio-culturelle à la défiance). Trois événements nous ont permis de proposer cette exploration à soixante-deux participants, aux profils sociologiques et de marcheurs nocturnes variés. Cette expérimentation permet de caractériser finement les nuits urbaines parisiennes, d'avoir une réflexivité critique sur la méthodologie et de renouveler les démarches compréhensives.

4.1. Les innovations méthodologiques des marches urbaines exploratoires pour comprendre les nuits urbaines

La méthodologie des marches urbaines exploratoires articule une chrono-cartographie sensible et un diagnostic urbain des nuits parisiennes, soit une articulation entre une optique objective et subjective.

État de l'art des explorations urbaines

Afin d'articuler les premiers savoirs sur les nuits urbaines contemporaines à l'action publique, une technique d'explorations urbaines a été mise en place par M. Armengaud et L. Gwiazdzinski dès les années 1990. L'objectif était davantage politique que scientifique : interpeler les pouvoirs publics sur l'importance de la temporalité nocturne délaissée, les faire dialoguer avec d'autres types d'acteurs (artistes, urbanistes, chercheurs, citoyens, etc.) et envisager des innovations en termes d'aménagement urbain afin de permettre une hospitalité urbaine. Ces traversées sont envisagées sous un prisme sensible, une sorte de relevé systématique des sensations et impressions procurées par les lieux traversés (L. Gwiazdzinski, 2006). Malgré tout l'intérêt de cette démarche, il semble que la

[11] Cette technique a été développée en collaboration avec E. Hernández González, Maître de conférences à l'Université de Bretagne Occidentale – Institut de GéoArchitecture.

construction des outils possède quelques lacunes. En effet, les « interviews d'habitant-e de la nuit » sont construites à partir de pseudo-questions larges[12], déconnectées de l'univers symbolique des interrogés et menant à la construction superficielle de dichotomies et catégorisations non forcément partagées[13]. Ainsi, les résultats sont de faible portée et généraux, d'autant plus que les participants sont encouragés à livrer des pistes d'action dès le lendemain, sans analyse préalable des données recueillies.

D'autres méthodes ont été développées et éprouvées pour analyser les effets sensitifs d'un milieu sur l'individu, et inversement. Initiées au CRESSON, elles consistent en une mise en récit du parcours en temps réel, ainsi que des interactions avec le milieu et ses « prises ». La méthode des « parcours commentés » de J-P Thibaud (2001) permet d'analyser un espace urbain en évitant le biais des caractéristiques individuelles de l'observateur (qui débute par décrire sa propre expérience sensible). La « méthode des itinéraires » (J-Y Petiteau, E. Pasquier, 2001) est proche. Il s'agit, pour le participant, d'énoncer les souvenirs et ressentis provoqués par la réalisation du parcours (qui retrouvent au présent une évidence première). Ces techniques d'enquête permettent d'avoir accès aux micro-rituels du quotidien et de mettre en évidence le caractère contextuel des conduites sociales. Néanmoins, il peut sembler artificiel de verbaliser le processus menant à prendre des microdécisions parfois non conscientes et une « fracture sociale » est visible entre les participants ayant la compétence de décrire leurs ressentis ou non. Ainsi, il est possible de retrouver des prénotions portant sur le lieu et inculquées par le participant mais ne lui correspondant pas (soit une vision acquise mais non appropriée). Se pose également la question de l'habitude, de la routine qui rend le parcours « intime » pour le participant le pratiquant quotidiennement et change son rapport au lieu, par rapport à un « étranger » au sens large.

Il semble que ces développements fassent suite aux critiques du mouvement moderne, notamment à la formalisation des « dérives urbaines » de Guy Debord. Il s'agit d'effectuer une carte des reliefs « psychogéographiques », c'est-à-dire, du rôle des coupures du tissu urbain sur la réalisation d'un parcours qui se veut aléatoire. Le parcours est dirigé par l'habitude de l'individu et sa perception de l'ambiance urbaine du milieu traversé (donc des sollicitations du terrain). L'objectif est de modifier les pratiques urbanistiques, afin de supprimer les marges interstitielles, soit une critique des espaces réels, représentés et vécus. Néanmoins, ces dérives ne semblent pas pouvoir s'effectuer de nuit, la fatigue amenant à l'abandon (GE Debord, 1958).

Ces méthodologies d'explorations urbaines sont de véritables critiques de la société moderne. Elles permettent une compréhension du monde contemporain à partir de l'analyse de ses continuités/discontinuités historiques d'avec la société moderne, en termes politiques, technico-économiques et identitaires. Il s'agit d'analyser les ruptures dans l'organisation des rapports sociaux entre la modernité « classique » occidentale et le

---

[12] Le type de questions posées était : « *Ce que vous aimez la nuit ?* » ; « *Ce que vous détestez la nuit ?* » ; « *Ce qu'il faut changer ?* » ; « *Que représente la nuit pour vous ?* ».

[13] Des catégorisations binaires entre bruit et silence, éclairage et obscurité, etc.

temps présent. L'aménagement urbain en est le principal marqueur. Il produit des effets sur la forme sociale, la mise en scène des groupes sociaux. Mais, ces espaces sont également sans cesse réappropriés, de manière éphémère, par l'affirmation des besoins propres à une population. Il s'agit d'un « habiter » (au sens de M. Segaud, 2007), d'un espace « vécu » (au sens de P. Sansot, 2004), « perçu » et « représenté » (aux sens d'H. Lefebvre, 1974), soit un espace différencié. Or, cette différenciation des manières d'envisager l'« habiter » d'un espace-temps conduit à des conflits, notamment de nuit. Les explorations urbaines tentent de mettre à jour ces conflits et d'amener à la compréhension de l'autre, dans son univers de significations.

Fondées sur le « sensible », ce qui résulte de ces marches peut être compris comme illusoire, en décalage avec le réel, relatif au monde des opinions. Penser cela est omettre le fait que les situations problématiques sont issues d'une pensée de la modernité se voulant scientiste, prétendument objective. Via la démarche hypothético-déductive (d'après la vision positiviste de C. Bernard), le chercheur se considère extérieur à son objet d'analyse afin de garantir une objectivité et une scientificité de sa démarche. Cette croyance des sciences humaines et sociales, basée sur une certaine idée de la démarche en sciences naturelles, est largement remise en cause aujourd'hui. H. Arendt défend l'idée selon laquelle la science moderne est entrée en crise suite au rejet de la connaissance sensible au profit des connaissances rationnelles, par la « mathématisation de la physique » (H. Arendt, 2002 : 360-361). De fait, le prisme d'un structuralisme ou fonctionnalisme clos et enfermant ne permet pas de rendre compte du sens de l'engagement des individus dans une action, de leur rapport à un milieu urbain qui influence leurs comportements et est produit, en retour, par leurs formes d'occupation et de cohabitation. La compréhension de ces univers de signification, et de leurs interactions avec le milieu (social, urbain, etc.) dans lequel ils prennent place, ne peut se faire que par une articulation entre objectivité et subjectivité. Ces deux dimensions se trouvent en relation dialogique et il est vain de vouloir se passer de l'une ou de l'autre dans le travail scientifique. L'émotion ressentie permet d'agir dans un milieu et de le comprendre, de lui donner du sens. Or, le monde social se transforme continuellement. Donc, cette articulation est dynamique, sans cesse en devenir.

La mise en place des marches urbaines exploratoires de nuit

La méthodologie des marches urbaines exploratoires de nuit que nous avons mise en place se base sur ce corpus méthodologique. Une culture commune des nuits parisiennes peut naître dans les échanges entre les diverses catégories de participants (chercheurs, élus, étudiants, associatifs, techniciens, architectes-urbanistes, exploitants, citoyens, etc.). Nous avons tenté d'articuler cette « objectivation » des nuits urbaines, avec la perception de ces espace-temps et l'effet produit sur soi des ambiances, en termes physiques, sociaux et psychologiques (sentiments de confort, de sécurité, de propreté, de bien ou mal-être).

Ainsi, ce sont à la fois des représentations mentales et formes de perception sensible de l'espace-temps nocturne qui sont interrogées, et les manières dont se déroulent les interactions entre le milieu, ses « prises » et les comportements individuels et collectifs.
Afin d'affiner la méthodologie de diagnostic urbain, nous nous appuyons sur deux types de méthodologies. Les « diagnostics en marchant » sont des dispositifs mis en place par les pouvoirs publics et permettant de faire appel à l'expertise d'usage des habitants d'un lieu afin de permettre un réaménagement adapté. Néanmoins, il s'agit d'une vision fonctionnaliste, basée sur les matrices SWOT (pour, en français : forces, faiblesses, opportunités, menaces). De plus, cette évaluation *ex ante* de définition des axes stratégiques ne permet d'interroger qu'un domaine d'activité et non pas d'obtenir une vision globale. Enfin, elle est souvent mise en œuvre de manière partielle et peu aboutie. De leur côté, les « promenades sociologiques » de M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot (2013) sont une manière de rendre intelligible ce qu'ils appellent le « chaos urbain », c'est-à-dire, les principes d'organisation du monde social. Riches de significations et porteuses d'une dimension souvent oubliée : l'histoire sur le temps long des phénomènes et transformations donnés à voir, elles ne sont cependant pratiquées que par ce couple de chercheurs qui nous livrent un portrait de Paris assez général.

Pour la réalisation de nos marches urbaines exploratoires de nuit (MUEN), en tant qu'approche sensible et diagnostic urbain, nous nous sommes servis de trois événements : le colloque international "The intricacy of walking and the city. Methods and Experiments"[14] (MUEN A), le colloque international « Cohabiter les nuits urbaines. Penser, sentir et narrer la vie nocturne »[15] (MUEN B et C) et les « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »[16] (MUEN D). Ainsi, nous avons pu améliorer notre méthodologie au fur et à mesure des événements et faire varier les temporalités (dont saisonnières, du fait du rôle du climat sur l'occupation des espaces publics). L'intérêt de s'appuyer sur ces événements était triple : pouvoir maîtriser le déroulement global des explorations et garder une indépendance d'action et de pensée de par la co-organisation de ces événements ; avoir un vivier de participants volontaires et avec des caractéristiques sociologiques variées ; avoir un espace de présentation de la démarche et d'explicitation des objectifs, techniques employées, etc. Ce dernier point est important : il ne s'agit pas de laisser les participants seuls face à eux-mêmes, mais bien de donner une cohérence au projet, qu'il puisse leur faire sens. Ainsi, nous avions un temps de parole lors de chaque événement et un temps de restitution collective pour les deux derniers événements. Au préalable, chaque participant inscrit devait remplir un questionnaire afin de connaître ses caractéristiques sociodémographiques, son degré de connaissance de la nuit parisienne et son rapport à la nuit urbaine. Cela nous permettait de constituer des équipes en variant les

[14] Labex FutursUrbains, Groupe Thématique « Mobilités Urbaines Pédestres », Paris-Marne la Vallée, 21-23 janvier 2015.
[15] Lab'Urba, Prodig, Lavue, Pacte, Paris-Marne la Vallée, 05-06 mars 2015.
[16] EuroCouncil of the Night, Pierrots de la nuit, Paris, 17-18 septembre 2015.

caractéristiques des participants et d'affiner l'analyse en tentant d'amoindrir ce qui est dû aux caractéristiques individuelles des participants (en évitant les effets d'âge, de sexe, culturels, etc., influençant le recueil de données). De même, nous avons pu fournir, en amont, une explicitation de la démarche, sans dévoiler trop de détails afin d'éviter de perdre le caractère d'étrangéité de la démarche. Enfin, il nous est apparu essentiel de faire signer un accord de confidentialité afin de garantir le respect de l'éthique du chercheur, des informateurs rencontrés et la préservation du terrain d'enquête.

Divers itinéraires (Figure 13) ont été prévus en amont, dans l'objectif de traverser une variété d'espaces-temps, en ne s'arrêtant pas exclusivement sur les spots festifs nocturnes. Ils ont été pensés en fonction des connaissances de terrain qu'ont les organisateurs et, pour la dernière exploration, avec dix-neuf contributions de participants au Conseil de la nuit parisien. Au niveau du tracé, six thématiques principales nous ont permis d'engendrer cette diversité au niveau des formes de : mobilités (infrastructures de transports, potentiels de mobilités et stationnements, etc.), loisirs (commerces de convivialité, loisirs informels, etc.), travail nocturne (services urbains, « ville de garde », etc.), sureté et prévention (délinquance, etc.), aménagement urbain (mobilier urbain, voiries, types d'espaces, etc.), information (signalétique, etc.). De même, la volonté était de parcourir un Paris utilisé de nuit, d'amener à la comparaison entre des quartiers aux conditions socio-économiques variées et de traverser des formes de ruptures urbaines, d'interstices (dont le passage du boulevard périphérique). Il s'agissait donc d'aller à la rencontre d'ambiances et usagers variés, d'espaces-temps vides et animés.

MUEN	MUEN A	MUEN B	MUEN C	MUEN D
Spatialités	XIIIe arrondissement (de la Bibliothèque François Mitterrand à Denfert-Rochereau)	a. De la Porte de la Villette à la Place de la République b. De la Place Saint-Michel à la Place de la République	XIIIe arrondissement (de l'avenue d'Italie au centre commercial du Kremlin Bicêtre)	a. De la Porte de Pantin à la Place du Châtelet b. De Saint-Denis à la Place de Clichy c. De Carreau du Temple à la Place du Châtelet
Temporalités	23/01/2015 21h30-23h30	05/03/2015 a. 23h00-02h30 b. 21h00-00h30	06/03/2015 23h00-01h00	17/09/2015 22h30-05h00

Figure 13 : «Les spatialités et temporalités traversées lors des MUEN », 2016, source : auteur

Le déroulement des marches urbaines exploratoires de nuit

Lors de ces marches urbaines exploratoires de nuit, nous avons tenté d'obtenir un diagnostic urbain critique et une chrono-cartographie sensible de Paris. Chaque membre

du groupe consignait les éléments non-humains, humains et ressentis sur les espaces et temporalités nocturnes traversés. Les MUEN A et C étaient centrées sur les représentations et perceptions des participants : chacun les notaient sur un carnet et se devait de réaliser une carte mentale à la fin du parcours. Puis, une discussion collective avait lieu sur ces perceptions et représentations de la nuit parisienne traversée, en prenant appui sur leur propre carte mentale, afin de partager les expériences sensibles. Les MUEN B et D tentaient d'articuler l'objectivation des aménagements urbains et des représentations et perceptions sensibles des nuits urbaines parisiennes. Pour cela, chaque membre du groupe se voyait remettre un carnet d'exploration contenant divers objectifs à atteindre. Concernant les diagnostics urbains, des points précis étaient indiqués pour effectuer une observation directe, suivant une grille semi-ouverte préétablie ; ainsi que des tranches d'itinéraires d'environ dix minutes pour effectuer une observation « flottante » et remplir une grille ouverte préétablie. De même, des grilles d'interviews ont été mises en place, l'une pour interroger des noctambules présents et l'autre pour interroger des travailleurs de nuit. Nous pouvons noter que la prise de photographies, partagées par la suite, était conseillée. Concernant la chrono-cartographie sensible, la réalisation d'une carte mentale (accompagnée d'un discours écrit) était demandée en fin de parcours, ainsi qu'une grille d'impressions (au début et à la fin du parcours), sur les souvenirs du trajet effectué jusque-là et les sensations corporelles.

La réalisation d'observations directes (H. Peretz, 2004 ; AM Arborio, P. Fournier, 1999 ; etc.), d'observations flottantes (C. Pétonnet, 1982) et d'entretiens informels (P. Bruneteaux, C. Lanzarini, 1998) sont des techniques d'enquête aujourd'hui éprouvées, validées par la communauté scientifique. Nous les avons adaptées au contexte d'une enquête en marche et pour des enquêtés n'étant pas formés à ces techniques. Concernant les cartes mentales, il convient de distinguer la « carte mentale » (ou *cognitive map*) de la « carte heuristique » (ou *mind map*), qui s'intéresse à la structuration de la pensée. La carte mentale est la retranscription sur papier d'une cartographie de son expérience sensible de son environnement. Environnement et individu sont articulés et c'est la manière dont l'individu se représente l'environnement (suite à sa perception de cet environnement) qui intéresse le chercheur, par le médium du dessin. K. Lynch (1969) est l'auteur de référence à propos du développement de cette méthode. Il a démontré la légitimité de l'analyse visuelle du paysage urbain. Cependant, quelques questionnements peuvent se poser à propos de cette technique d'enquête, notamment autour de sa fiabilité. Est-il réellement possible de faire correspondre nos représentations mentales à une représentation visuelle ? Il semble nécessaire de compléter cette technique d'enquête avec d'autres techniques, telle que la réalisation d'entretiens (G. Moser, K. Weiss, 2003). Ces derniers permettent de comprendre finement la manière dont les enquêtés ont raisonné pour construire leur carte mentale et le sens qu'ils lui donnent. Elles ont tout de même le mérite d'exprimer des éléments constitutifs de la représentation mentale qui sont difficiles à exprimer verbalement, lors d'un entretien ; des éléments relevant de l'implicite.

4.2. Les résultats empiriques et méthodologiques obtenus par les MUEN

La mise en place des MUEN, consistant en une forme de « bricolage » méthodologique évolutif en fonction des retours des participants et chercheurs, est un processus itératif. C'est par les analyses successives des résultats empiriques obtenus que nous avons pu réorienter la méthodologie. Elle ne se veut pas figée et se doit d'être adaptée aux contextes culturels.

Les analyses des données obtenues

Afin d'établir la chrono-cartographie sensible, l'analyse des cartes mentales a été effectuée à partir des conseils de K. Lynch, en articulant trois éléments : le dessin de la carte mentale, la scripturalité de la carte mentale et le discours sur la carte mentale.
Concernant le dessin, différents niveaux d'analyse s'imposent : la composition du dessin, la localisation des objets et leurs relations. Tout d'abord, d'un point de vue global, il nous semblait intéressant d'analyser : l'échelle globale du dessin par rapport à l'échelle réelle ; le type de représentation (heuristique, séquentielle, cartographique, etc.) ; l'orientation du dessin. Puis, nous portions notre intérêt sur des points précis, relatifs à la grille de K. Lynch : les voies (le type de réseau, la hiérarchisation des voies, etc.), les limites (les frontières, ruptures, coutures), les quartiers (les parties de la ville identifiées comme un tout), les nœuds (les points stratégiques de jonction et de concentration, où la prise de décision se fait) et les points de repère (les références ponctuelles en fonction de caractéristiques physiques ou symboliques, l'échelle d'action d'un point de repère). Concernant la scripturalité, nous avons porté notre intérêt sur les mots et expressions inclus dans le dessin. Nous commençons par classer ces termes en fonction de leur nature (jugement climatique, jugement esthétique, etc.). Puis, nous articulions ces termes avec l'analyse du dessin de la carte mentale. Enfin, nous comparions les scripturalités entre les individus. À propos du discours, nous avons porté notre intérêt sur le récit effectué après la réalisation de la carte mentale. Il s'agissait, tout d'abord, d'évaluer la validité des interprétations précédentes du fait d'une explicitation orale. Puis, nous cherchions à comprendre les convergences et divergences entre les participants, par la structure du discours. À la suite de ces trois parties, nous catégorisions les cartes mentales et tentions de les articuler aux caractéristiques sociodémographiques, à l'investissement de cet espace-temps, à la connaissance de la pratique sociale et au *background* scolaire des individus. Enfin, nous avons tenté de tirer des pistes sur les représentations mentales des nuits parisiennes, en fonction de la perception de cet espace-temps. Cela ne donne pas une représentation cartographique, où il serait vain d'exprimer les ruptures, détournements et, surtout, d'exprimer les variations en fonction des temporalités et des activités sociales dynamiques.

Afin d'établir le diagnostic urbain, nous avons effectué une analyse thématique, proche des conseils de J. Poirier *et al.* (1996) pour les récits de vie[17]. L'analyse catégorielle était composée de cinq dimensions : les sens des ambiances ; les aménagements et dérangements urbains ; l'(in-)hospitalité nocturne ; les (im-)mobilités et le (dés-)ordre urbain. Celles-ci ont été mises en lumière via les quatre axes d'analyse d'ensemble :

- la conception et l'aménagement des espaces-temps urbains (configuration, mobilier, etc.) ;
- la gestion de l'espace urbain (propreté, entretien, maintenance, sécurité, etc.) ;
- les usages (signes visibles d'appropriation, de dysfonctionnement, de conflits ou de dégradations, etc.) ;
- les discours sur ces espaces-temps, pour leur promotion et la manière dont ils sont perçus.

Chaque dimension a été analysée par ces quatre axes pour interroger une dialectique. Elles peuvent être regroupées en un schéma (Figure 14) :

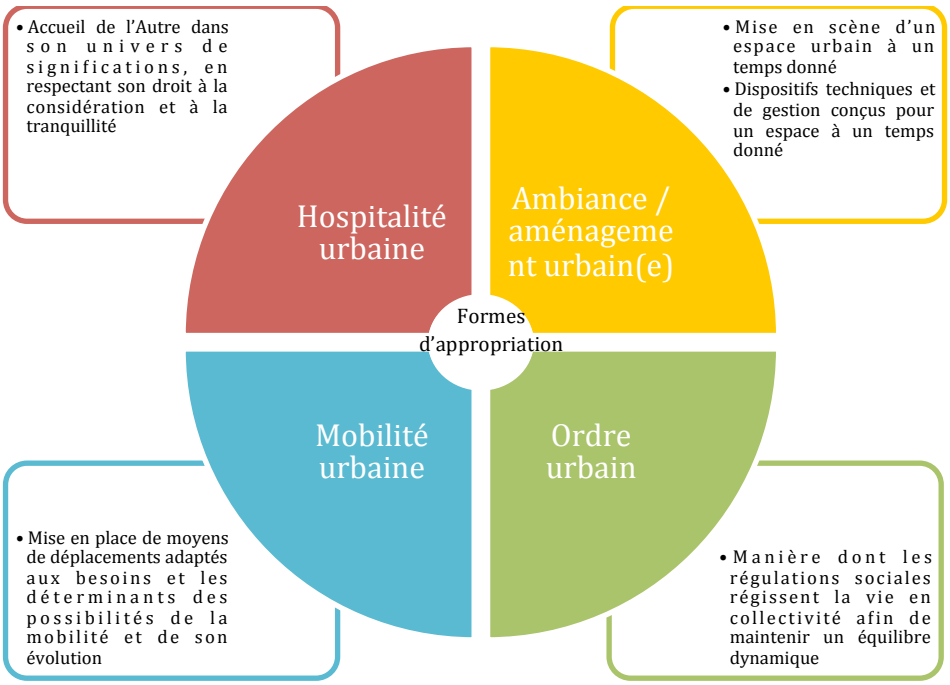

Figure 14 : «Le modèle d'analyse du diagnostic urbain effectué lors des MUEN », 2016, source : auteur

Ces cinq dimensions sont des éléments centraux pour comprendre comment est occupé un espace-temps urbain nocturne, les formes de « publicisation » et de perception/représentation.

[17] Il s'agit d'une analyse de contenu dont nous avons retenu une partie des étapes : relecture des fiches et carnets, avec annotations ; clarification du corpus et mise en cohérence ; organisation du corpus via des grilles d'analyse ; traitement catégoriel et quantitatif ; synthèse ; interprétations et commentaires.

Les détours méthodologiques

Les caractéristiques individuelles jouent un rôle important dans les différenciations de représentations sociales et perceptions individuelles. De même, la qualité des données n'est pas homogène, elle a évolué en fonction des variables testées et des améliorations successives apportées à la méthodologie des MUEN.

Au niveau méthodologique, nous avons souhaité tester trois variables (Figure 15) : temporalités (horaires, saisons, jours), spatialités, constitution et fonctionnement des collectifs. Par rapport aux temporalités, bien que la plupart des parcours durent trois heures (sauf pour la dernière exploration de 05-06 heures), une temporalité large de la nuit a été traversée : de 21h30 à 05h00, avec une forte présence au moment de la temporalité de rupture nocturne (00h-02h). Les explorations ont toutes eu lieu un jeudi ou un vendredi, soit des jours particulièrement marqués par les activités nocturnes (dont festives). En ne choisissant pas le samedi soir, nous pouvions observer le chassé-croisé dans la rue entre les derniers sortants et premiers travailleurs. Au niveau des spatialités, nous avons pu voir la diversité des parcours traversés. Nous pouvons noter que la première marche était la seule où il n'y avait aucun parcours prédéfini : seuls les points de départ et d'arrivée étaient donnés, contrairement aux autres. Enfin, concernant le fonctionnement et la constitution des collectifs, la MUEN A était constituée de cinq groupes de 3-5 personnes, où des individus de nationalité diverse étaient mixés avec un individu parisien (aussi pour des raisons pratiques), afin de relever les différences d'objectivation et de perception suivant la culture d'origine. Cependant, l'individu parisien a bien souvent « embarqué » les autres membres dans une direction, voire avec une allure pouvant empêcher l'observation. La MUEN B était formée de deux groupes de 5-6 individus chacun, dont l'un était composé plutôt d'individus ne connaissant pas bien la vie nocturne de Paris et l'autre composé plutôt d'individus en ayant une connaissance préalable. Les organisateurs guidaient les groupes. La MUEN C s'est déroulée avec 8 individus, menés par deux artistes du collectif KMK[18]. L'originalité, ici, était l'interdiction d'échanger des paroles entre les participants, afin de se laisser personnellement guider et de favoriser l'attention au milieu urbain. La MUEN D était constituée de deux groupes de 7 individus (en diversifiant les catégories d'acteurs) et d'un groupe de 14 individus (en diversifiant les catégories d'acteurs et nationalités), menés de manière souple par les organisateurs.

[18] La compagnie artistique KMK a produit une collection de promenades intitulée « Ailleurs à… », en divers lieux et pour obtenir une cartographie sensible des espaces traversés. La marche est un « processus d'exploration » avant de devenir un moyen de restitution. Les perceptions peuvent être modifiées par un accompagnement sonore.

		MUEN A	MUEN B	MUEN C	MUEN D
Jour	Jeudi		+		+
	Vendredi	+		+	
Horaire	21h-00h	+	+	+	+
	00h-02h		+	+	+
	02h-05h				+
Climat	Plutôt froid	+	+	+	
	Plutôt chaud				+
Parcours	Contraint		+	+	+
	Libre	+			
Quartiers	Sud-Est	+		+	
	Nord-Est		+		+
	Centre		+		+
	Nord-Ouest				+
Constitution des groupes	3-5	+			
	5-8		+		+
	+ de 8			+	+
Fonctionnement des groupes	Nationalités diverses	+	+		+
	Nationalités homogènes		+	+	+
	Échanges verbaux	+	+		+
	Interdiction des échanges			+	
Type de MUEN	Sensible	+	+	+	+
	Diagnostic urbain		+		+

Figure 15 : «Les variables testées à travers les diverses MUEN », 2016, source : auteur

La différenciation en termes horaires est articulée au climat, c'est-à-dire, à la difficulté de continuer la marche dans le froid et au degré d'animation nocturne. Le parcours « libre » rend l'analyse complexe et faible du fait du peu de comparaisons possibles, cependant, il permet de montrer des attractions sensorielles fortes de par la proximité des cheminements, les détours étant dus aux habitudes. Néanmoins, de son côté, le « tracé » ne suit pas les trajectoires festives ou des sortants ; il oblige à traverser les formes de diversité notées dans les oppositions analytiques, qui n'auraient sans doute pas été explorées. Les quartiers Ouest et Sud ont peu été traversés du fait de la moindre animation nocturne, mais aussi de la réduction du nombre de parcours via un manque de participants. Les plus petits groupes se sont avérés plus efficaces, étant donné qu'au-dessus de huit participants il y avait une division en sous-groupes. Ils assuraient une plus grande cohésion en évitant les abandons. Le mélange de nationalités et des autres

caractéristiques encourageait à des échanges plus fructueux que des groupes homogènes. Le fait d'interdire l'échange semble, par contre, plus efficace pour éprouver la ville de manière sensible, se laisser porter, mais est difficilement accepté et compris au début. Enfin, le diagnostic urbain peut très bien se mêler à la radiographie sensible, cependant, la sélection fine d'une thématique permet de l'approfondir (tout en perdant la vision globale qu'il faut reconstruire après-coup, en multipliant les parcours).
Par conséquent, la variable temporelle se doit d'être adaptée aux espaces traversés en termes d'animation urbaine et au climat. La variable spatiale est davantage efficace quand l'espace est circonscrit, au moins en partie, quand le parcours est guidé de manière souple et les espaces traversés sont différenciés socio-économiquement et culturellement. La variable collective doit être maîtrisée en termes de nombre, pour assurer une cohésion, et en termes d'échanges, pour permettre une appréhension sensible. Enfin, le type de MUEN se doit d'être bien défini à l'avance, tout en sachant que des pertes de données ont lieu en fonction de ce choix.

4.3. Les enjeux heuristiques des MUEN dans le cadre d'une critique socio-urbaine

Les opportunités et limites des MUEN

La mise en place de la méthodologie des marches urbaines exploratoires de nuit s'est effectuée via une prise de distance critique avec les méthodologies de radiographie sensible de la ville et de diagnostic urbain. Ainsi, nous avons construit la méthodologie en utilisant des techniques éprouvées par la communauté scientifique et en mettant en place une démarche rationnelle d'accès au réel : analyse préalable du territoire vécu, mise en place et test des parcours, réalisation des explorations, analyse des données et interprétations, permettant de revenir sur l'analyse préalable et d'améliorer la méthodologie (dans le choix des variables). Les catégories d'analyse ont été construites de manière itérative, en articulant les recherches effectuées préalablement par les organisateurs des MUEN et avec la volonté d'une compréhension complexe du monde urbain nocturne. Le prisme des représentations collectives et perceptions sensibles a été articulé au prisme de l'objectivation des aménagements urbains, soit le respect de la relation dialogique entre recherche de l'objectivité et de la subjectivité, la seule à même de permettre l'obtention d'un discours scientifique sur l'hospitalité urbaine, les formes de publicisation, et d'éviter un regard fonctionnaliste et clos, ainsi qu'un regard individualiste et fractionné. Ce faisant, nous avons tenté de neutraliser les biais des caractéristiques individuelles des participants lors de l'analyse. Chaque participant a pu exprimer son vécu et interprétation des espaces-temps traversés (via les cartes mentales) et énoncer les souvenirs et ressentis provoqués (via les grilles d'impressions et récits s'appuyant sur les

cartes mentales). La collection des mini-diagnostics urbains (via les grilles d'observation) a permis d'en faire ressortir une analyse globale, c'est-à-dire, de comprendre les configurations espace-temps-action en situation urbaine, ainsi que d'avoir accès à quelques univers de significations des individus rencontrés en chemin (via les entretiens informels). Chacun a pu effectuer une description, en utilisant ses propres moyens ; description aidée par le carnet d'exploration fournit. L'analyse globale a permis de relever des points d'accroche en termes d'interactions entre les conduites sociales, le contexte ou milieu urbain et les « prises » offertes par ce milieu spatio-temporel, donc, les ruptures du tissu urbain en termes d'ambiance et d'aménagement et les effets de ces ruptures. Une forme de « culture commune » des nuits parisiennes a été rendue possible, surtout via les petits groupes de collectifs, en permettant le dialogue entre divers types d'acteur, lors des explorations et après-coup (via les restitutions collectives et rapports écrits). Ce dialogue collectif émerge par les événements rencontrés en situation. En effet, le partage de l'expérience longue et épuisante de la marche permet d'amoindrir les statuts sociaux, encourage chacun à s'exprimer, en faisant appel à sa propre expérience d'usager qui est montée en généralité par le dialogue. La différenciation des âges de la vie et de l'introduction dans les nuits parisiennes encourage également à avoir un retour sur la dimension historique. Néanmoins, la phase de « préconisations » n'a pas été entamée, du fait qu'il semble prématuré de l'effectuer avant et pendant l'analyse des données. Il est essentiel de les relier aux problématiques rencontrées et ne relèvent pas du métier d'un chercheur, plutôt des techniciens des pouvoirs publics. Le chercheur n'est qu'une aide à la décision publique, pointant les processus en cours et passés, ainsi que leurs conséquences, ici, socio-urbaines.

Cependant, la méthodologie des MUEN n'est pas parfaite, un certain nombre de limites se sont posées. Tout d'abord, nous n'avons pas réellement eu accès aux micro-rituels du quotidien, étant donné que la part d'étrangéité à l'espace-temps était une volonté initiale de la démarche. Il s'agissait d'éviter de rentrer dans le territoire « intime » des participants, afin d'avoir la confrontation avec un regard critique, avec des yeux d'un Persan[19] étant en partie familiers de la culture occidentale. Les contrastes culturels permettent de mieux appréhender le territoire, nous étant familier en tant que terrain d'enquête. D'ailleurs, la collection de regards collectifs est un moyen d'enrichir les observations du chercheur, notamment autour de la validité de ses interprétations au regard d'un prisme qui aurait pu devenir socio-centrique. De même, nous n'avons pas eu accès directement aux trajectoires festives ou de sortants, du fait d'un tracé spatio-temporel menant à la confrontation de la diversité et donc à l'ouverture des perspectives face aux connaissances des usagers. Celles-ci n'ont pu être obtenues qu'en partie via les entretiens informels. Néanmoins, ce questionnement n'était pas un objectif affiché à la

[19] Dans ses *Lettres persanes*, Montesquieu (1721) donne une illustration aboutie du « regard étranger », c'est-à-dire, d'un regard interrogateur sur des mœurs étrangères qui permet, *in fine*, d'apporter une critique à ses propres mœurs.

démarche. Une des limites fortes est le manque de formation des participants-enquêteurs qui, quel que soit leur statut social, sont peu habitués à ce type de démarche qui ne leur fait pas complètement sens. De la sorte, les descriptions et autres recueils de données ont été bien souvent parcellaires et approximatifs. La présence des chercheurs participant à l'exercice permet de palier à ce handicap. Ceci peut également s'expliquer par les outils proposés qui demandaient une attention soutenue et un temps de réponse important, afin de garantir la richesse des données. Un équilibre est à tenir entre la nécessité de mettre en exergue les informations nécessaires à recueillir (afin d'éviter des oublis tels que les caractéristiques sociodémographiques et de pouvoir comparer les collections de diagnostics pour les analyser) et la liberté d'action des participants, dans des interactions informelles et éphémères. Notons que les grilles d'observation ont tendance à figer la vision d'un lieu à un instant *t*. Elles sont davantage adaptées à la description des aménagements urbains qu'à la description fine des usages et usagers. Seule la répétition des mêmes parcours permet d'y avoir accès, au moins partiellement. Nous avons dû faire face aussi à la difficulté d'accès à des participants venant de la société civile et sous ce statut, malgré la publicité des événements effectuée sur Internet et dans des magazines parisiens. Enfin, et tel que l'avait pressenti GE Debord, la réalisation des marches urbaines exploratoires est plus difficile la nuit qu'en journée. En effet, au cœur de la nuit, les sollicitations urbaines se font plus rares. De même, le climat se rafraîchit et la fatigue se fait ressentir de par le creux physiologique. Ainsi, un certain nombre d'abandons a pu être noté en cours de route pour les plus longues marches nocturnes. Les abandons préalables à la marche sont plutôt dus au fait que des participants voient que ces MUEN ne convergent pas forcément avec leurs intérêts singuliers. Donc, une communication efficace et pertinente semble importante pour le bon déroulement de la méthodologie.

De la marche à la critique socio-urbaine

Par conséquent, la marche, dans le cadre des MUEN, est une méthodologie d'analyse urbaine et sensible, mais aussi un moyen pour encourager la participation citoyenne. Ce faisant, nous avons pu procéder à une critique socio-urbaine, en situation, c'est-à-dire, relative à une configuration espace-temps-action. Cependant, nous avons pu remarquer que les MUEN ne suffisent pas, en soi, au diagnostic critique. Elles sont à inclure dans une démarche plus générale de connaissance préalable du territoire, de ses problématiques et de la construction de catégories analytiques. De fait, elles permettent d'enrichir et de vérifier les interprétations initiales, ainsi que de les généraliser. Il s'agit donc d'une véritable montée en généralité de recherches effectuées en configuration restreinte, à un niveau micro, tout en prenant en compte des spécificités des autres configurations. En retour, les découvertes spécifiques aux autres configurations et les similitudes avec la configuration initialement étudiée permettent d'enrichir ces dernières.

Néanmoins, cette critique socio-urbaine par les MUEN ne permet pas, en soi, d'analyser les continuités/discontinuités historiques d'avec la société moderne, en termes politiques, technico-économiques et identitaires. Or, les auteurs critiques de la société moderne[20] analysent les ruptures dans l'organisation des rapports sociaux entre la modernité « classique » occidentale et le temps présent. Pour autant, les MUEN permettent d'avoir une emprise empirique face aux essais critiques, parfois spéculatifs. Elles encouragent à la réalisation d'enquêtes de terrain pour renforcer ces critiques de manière concrète, sur sa propre société. En effet, E. C. Hughes (1996) note que la connaissance de soi (de sa société) ne peut s'effectuer que si l'on est disposé à connaître l'autre via un nouvel éclairage. Il ne s'agit pas d'une entreprise aisée, mais l'observateur doit être capable de s'analyser dans son propre rôle social en fonction de la matrice sociale auquel il prend part. Ainsi, si la sociologie peut se définir comme la science spécifiquement portée sur l'analyse des interactions sociales et de leurs impacts culturels et institutionnels, les mêmes problématiques que la vie en société se posent. Donc, le problème d'effectuer une « sociologie de la sociologie » est de reconnaître les situations permettant cela. Oser se confronter directement au regard d'autres, pour un chercheur qui met en place des MUEN, est une épreuve menant à un réel enrichissement personnel et professionnel.

4.4. Cartographies des parcours effectués

L'ensemble des parcours – testés par nous-mêmes au préalable - est lisible sur les cartes suivantes (Figures 16 à 19) :

[20] Il ne s'agit pas de critiquer l'« époque moderne » au sens historique du terme qui s'étend de la fin de l'Empire romain à la Révolution française, voire à la fin de l'Empire napoléonien, mais bien d'une critique de la société qui leur est contemporaine à partir d'une vision généalogique ou d'une historiographie diachronique du phénomène social étudié.

Figure 16 : «MUEN A, tracés des parcours », 2015, source : auteur

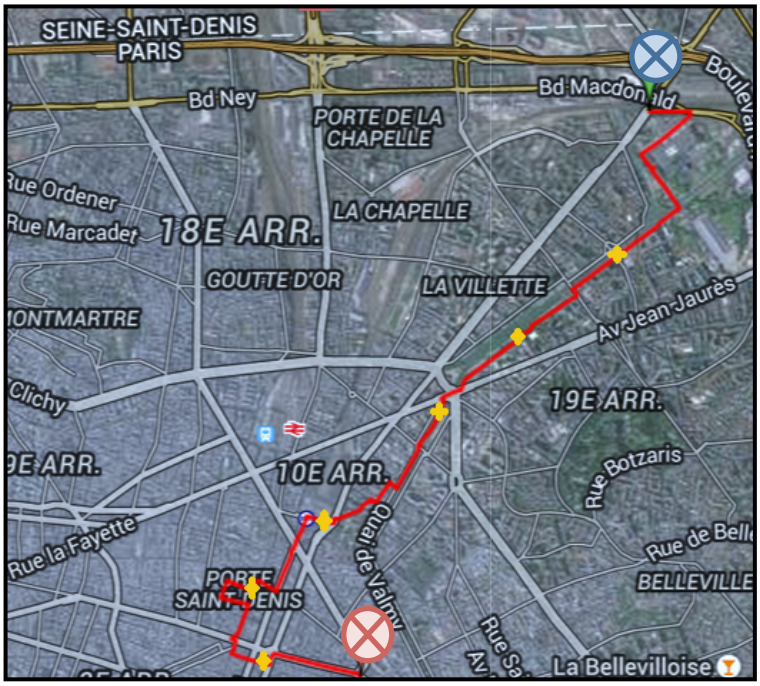

Légende :

⊗ : Point de départ, Porte de la Villette, 23h00

⊗ : Point d'arrivée, Place de la République, 02h30

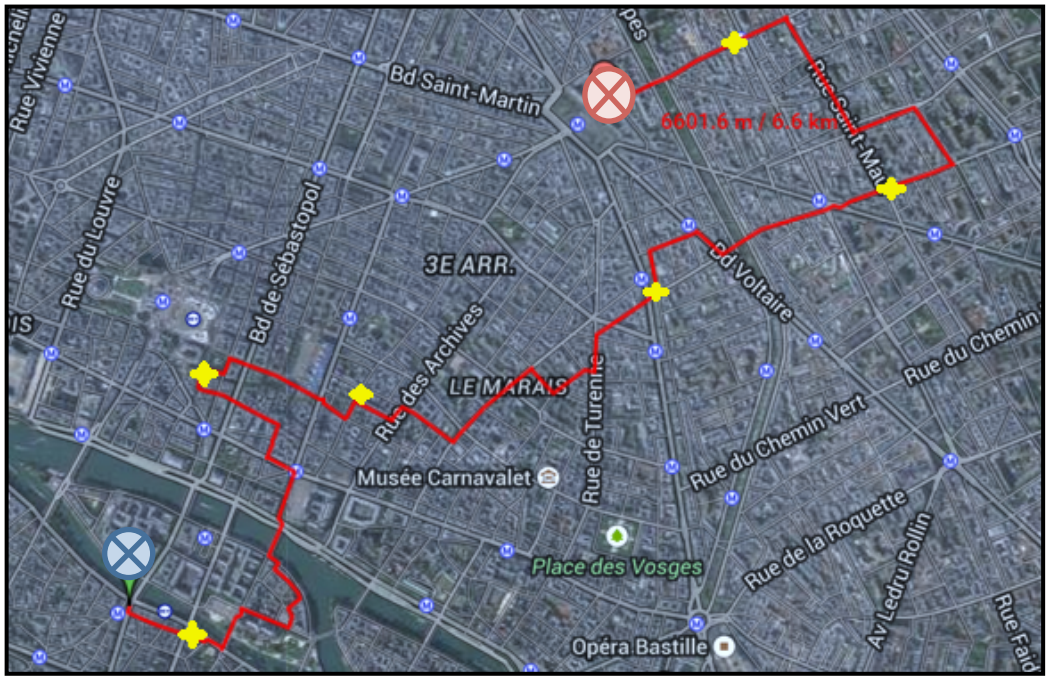

Légende :

⊗ : Point de départ, Place Saint-Michel, 21h00

⊗ : Point d'arrivée, Place de la République, 00h30

Figure 17 : «MUEN B et C, tracés des parcours », 2015, source : auteur

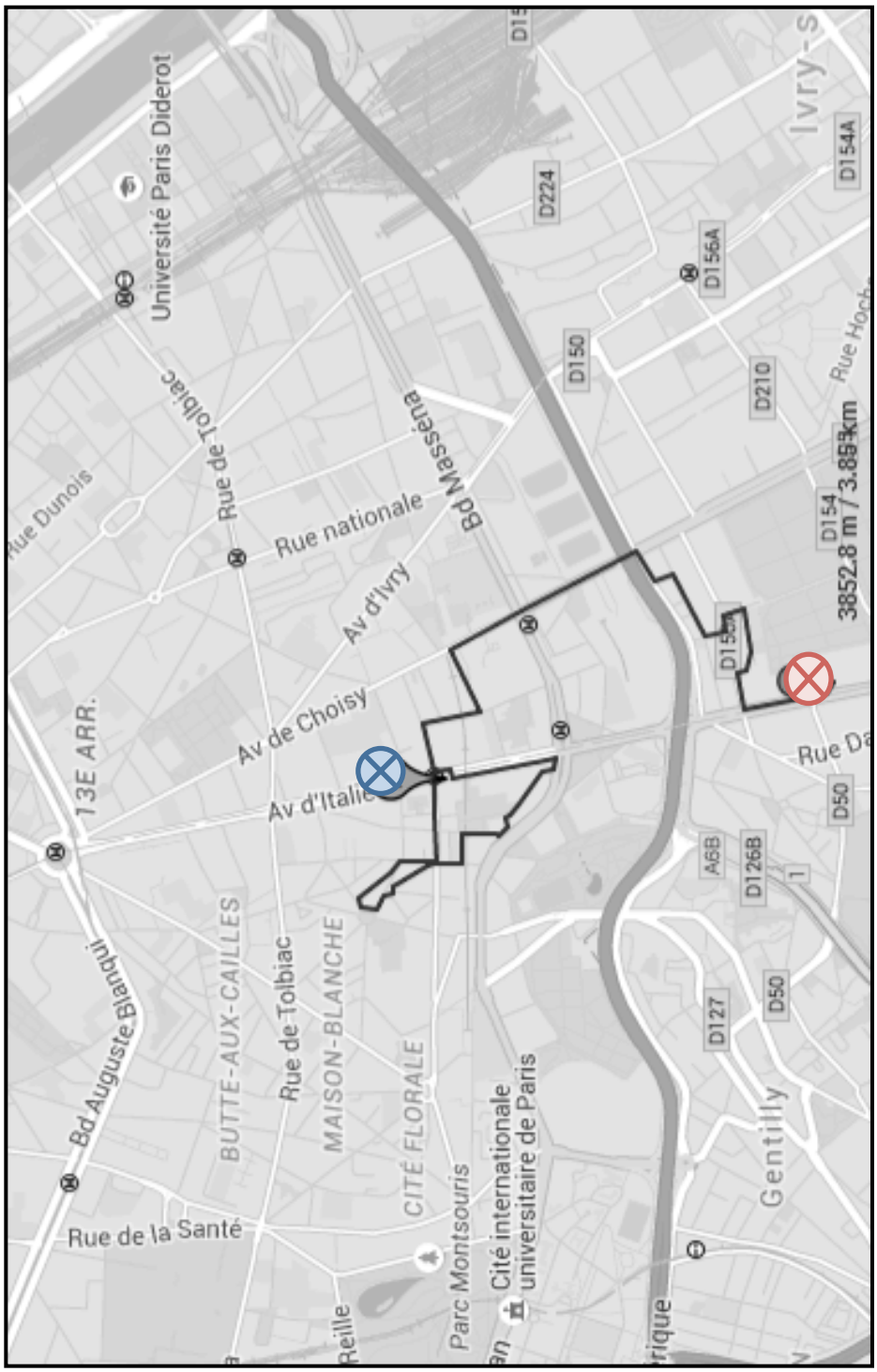

Légende :

⊗ : Point de départ, Avenue d'Italie, 23h00
⊗ : Point d'arrivée, Centre commercial du Kremlin Bicêtre, 01h00

Figure 18 : «MUEN C, tracé du parcours », 2015, source : auteur

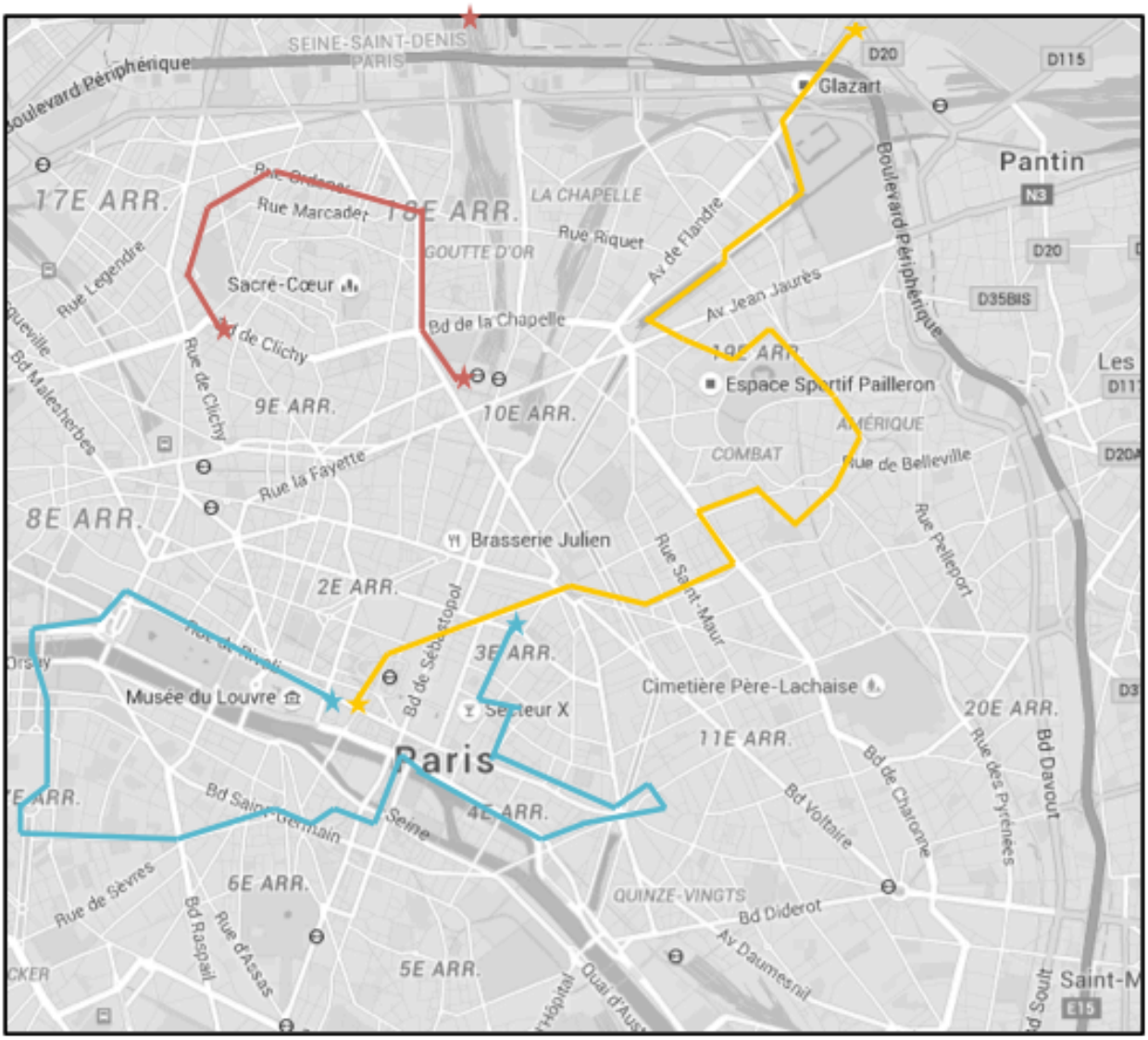

Légende :

- : Équipe jaune : de la Porte de Pantin (23h00) à la Place du Châtelet (05h00)
- : Équipe rouge : de Saint-Denis (22h30) à la Place du Châtelet (05h00)
- : Équipe bleue : du Carreau du Temple (23h00) à la Place de Clichy (04h00)

Figure 19 : «MUEN D, tracés des parcours », 2015, source : auteur

4.5. Le carnet d'exploration des participants

Il s'agit des outils méthodologiques utilisés pour la dernière marche urbaine exploratoire de nuit, la plus aboutie.

Grille d'observation fixe

Lieu : **Heure : __H__** **Rédacteur de la fiche :**

Ambiance / atmosphère / ressentis	L'éclairage de cet espace…	Me permet de bien voir	Me permet de bien me repérer	Me gêne visuellement	Donne un sentiment d'animation	Met en valeur la qualité architecturale								
	L'intensité de l'éclairage est plutôt… (0=inexistant ; 6=très illuminé)			0–1–2–3—4–5–6		Justifiez :								
	Types de sources lumineuses	Réverbères	Enseignes commerciales	Feux de signalisation	Phares de véhicules	Habitations	Eclairage monumental	Autre :						
	L'intensité de l'ambiance sonore est plutôt… (0=inexistant ; 6=très bruyant)			0–1–2–3—4–5–6		Types de sources sonores (naturelles, mécaniques, musicales, etc.) :								
	Décrire les odeurs :													
	L'entretien de la rue est plutôt… (0=aucun entretien ; 6=très propre)			0–1–2–3—4–5–6		Justifiez :								
	Il y a des traces de saleté de…	Déchet(s) alimentaire(s)	Encombrants	Tessons de bouteilles	Mégots	Souillure (urine, vomi, etc.)	Préservatifs	Autre :						
	La quantité de dégradations…	Aucune	Un peu	Moyen	Beaucoup	De quels types ? (décrire)								
	Je me sens… (0=très en insécurité ; 6=totalement en sécurité)			0–1–2–3—4–5–6		Justifiez :								
	Notez-vous des signes de conflits d'usages dans l'espace public, des formes de violence ?													
Mobilier urbain	Présence de…	Mobilier de repos (bancs, sièges, etc.)	Barrières, potelets	Jeux pour enfants	Kiosques, colonnes Morris, etc.	Ecrans tactiles, bornes de recharge	Panneaux d'information évènementielle	Jardinières, arbres	Fontaines	Statues, monuments	Abris			
	Les dispositifs utilisés pour s'asseoir/s'allonger sont… (escaliers, bancs, bordures, fontaines,…) :													
	Le lieu est équipé de manière visible de…	Corbeilles de rue	Bacs à ordures ménagères		La densité de mobilier urbain semble…		Très faible		Faible		Moyenne		Forte		Très forte
	L'état du mobilier urbain est plutôt… (0=aucun entretien ; 6=très propre)			0–1–2–3—4–5–6		Justifiez :								
	Qualifiez les dispositifs d'information sur les activités nocturnes :													

Usagers	**Profil des individus**	Plutôt masculin	Plutôt féminin	Mixte		**Quelles tranches d'âges semblent présentes ?**					
	La densité d'occupation du lieu est…	Très faible	Faible	Moyenne	Forte	Très forte		**Combien de personnes voyez-vous (environ) ?**			
	Décrivez le type de personnes présentes : (milieu social, vêtement, appartenance culturelle, etc.)										
	Les individus sont plutôt…	En groupe de …….. personnes		Seuls	Les deux		**Les usagers semblent utiliser les espaces…**		Dans l'obscurité	Dans la semi-obscurité	Eclairés
	Nombre de sans-abris…			**Décrivez leur dispositif :**							
Mobilité / transports, Circulation / stationnement	**Notez-vous la présence de…**	Borne Vélib	Borne Autolib	Stationnement automobile	Stationnement 2-roues	Station de taxi	Station de bus	Station de métro/RER			
	L'offre (stationnement, fréquence, disponibilité) vous semble-t-elle en adéquation avec la demande ?										
	Notez-vous d'autres formes de mobilité (roller, skateboard, etc.) : oui, lesquels / non										
	Comment s'organisent ces formes de mobilité dans l'espace ? :										
	La circulation est plutôt…	Piétonne/douce	Motorisée	Mixte		Fluide	Moyenne	Saturée			
	C'est une zone de…	Pause	Flânerie	Circulation	Mixte						
	Marcher à pied ici est…	Difficile	Plutôt difficile	Plutôt aisé	Aisé	**Pourquoi ? (types d'obstacles) :**					
	Qualifiez les dispositifs d'information sur les transports en commun (bus, Noctilien, métro, taxi, etc.):										

Commerces / Loisirs / Travail de nuit / Services aux publics	**Notez-vous la présence de…**	Commerces de convivialité, festifs				Commerces de proximité (boucherie, fleuristes, etc.)				Espaces culturels, sportifs à proximité				Espaces verts, parcs, promenades plantées				Services de garde (police, pompiers, etc.)				Hôtels, pensions									
	Ce type de services est présent…	Poste				Gendarmerie				Secours, pompiers				Mairie				Services de santé, soins				Toilettes publiques				Boîtes aux lettres		Cabines téléphoniques, bornes wifi		Vidéo-surveillance		Distributeurs (préservatifs, etc.)	
	La densité commerciale semble…	Très faible				Faible				Moyenne				Forte				Très forte				**Les types de commerces proposés sont plutôt…**				Très variés		Plutôt variés		Plutôt non variés		Pas du tout variés	
	Ces lieux semblent accessibles (physiquement, économiquement, socialement)… **(1 = pas du tout ; 4 = tout à fait)**	Lieux festifs				Lieux de convivialité				Commerces de proximité				Espaces culturels, sportifs				Espaces verts, parcs, promenades plantées				Services de garde				Hôtels, pensions					
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4		
	En quoi ? (justifiez)																														
	Notez-vous d'autres usages ludiques éphémères (activités culturelles, pique-nique, etc.) ? Oui, lesquels / Non																														
	Comment l'espace est utilisé spontanément (usages non-prévus dans l'aménagement initial) ?																														
	Espace utilisé de manière…	Ludique				Festive				Culturelle				Sportive				Relaxante				De circulation				Non utilisé				Autre :	
	Notez-vous la présence de…	Services de garde (policiers, gendarmes, etc.)				Services de la voirie (éboueurs, balayeurs, etc.)				Commerces ambulants (vendeur de roses, de boissons, de cigarettes)												Vendeur de stupéfiants / dealers				Prostitution				Autre :	
		Décrivez leur organisation dans l'espace :																													

Grille d'observation flottante	**Lieu :** **Heure de début : ___H___ Heure de fin : ___H___ Rédacteur de la fiche :**		
Thèmes	**Points positifs**	**Points négatifs**	**Opportunités et limites des usages**
Propreté *(assainissement, poubelles, encombrants)*			
Sécurité *(éclairage public, caméras de surveillance, agents de sécurité…)*			
Aménagement de la voirie *(mobilier urbain, bancs, marches etc.)*			
Ambiance urbaine *(convivialité, animation des lieux / signes tension, vandalisme)*			
Transports publics *(stations Vélib, Autolib, arrêts de bus…)*			
Information sur la vie nocturne / signalétique *(kiosques, panneaux…)*			
Usagers/fréquentation	1. Hommes 2. Femmes 3. Mixte 4. Seuls 5. En groupe de ___ personnes Tranches d'âges présentes :	Densité d'occupation :	Type de personnes présentes : (milieu social, vêtement, appartenance culturelle, etc.)
Comment vous sentez-vous ?	**Décrivez les odeurs :**	**Décrivez l'ambiance sonore :**	***Commentaires***

Interview noctambule	
Lieu :	**Heure : __H__**

1/ Trajectoire festive : « Nous allons vous poser des questions sur le déroulement de votre soirée actuelle »

a) Veuillez nous raconter comment a débuté votre soirée :

Lieu :	**Heure :** ___H___
Avec qui ? : Nombre de personnes : Sexe et âge :	Liens de connaissance :
Activités effectuées : ☐ Boire de l'alcool ☐ Manger ☐ Fumer du tabac ☐ Prendre de la drogue ☐ Ecouter de la musique ☐ Discuter ☐ Danser/chanter ☐ Jouer (de société, d'alcool, etc.) ☐ Pratiquer de l'art ☐ Pratiquer un sport ☐ Autre :	
Alcool/drogue consommés : Nombre de verres : Drogue consommée :	Types :
Rencontres effectuées : Nombre de rencontres : Types de rencontres :	

b) Veuillez nous raconter la suite de votre soirée :

Second lieu :	**Heure :** ___H___
Transport pour s'y rendre : ☐ A pied ☐ En 2-roues ☐ En bus ☐ En métro/RER ☐ En taxi ☐ En voiture ☐ Autre :	**Activités durant ce trajet :**
Avec qui ? : Nombre de personnes : Sexe et âge :	Liens de connaissance :
Activités effectuées : ☐ Boire de l'alcool ☐ Manger ☐ Fumer du tabac ☐ Prendre de la drogue ☐ Ecouter de la musique ☐ Discuter ☐ Danser/chanter ☐ Jouer (de société, d'alcool, etc.) ☐ Pratiquer de l'art ☐ Pratiquer un sport ☐ Autre :	
Alcool/drogue consommés : Nombre de verres : Drogue consommée :	Types :
Rencontres effectuées : Nombre de rencontres : Types de rencontres :	

Qu'est-ce qui vous a motivé à aller dans ces divers lieux ?

Quel a été le montant de vos dépenses durant cette soirée jusqu'à maintenant ? :

☐ 0-10 euros ☐ 11-20 euros ☐ 21-30 euros ☐ 31-50 euros

☐ 51-100 euros ☐ 101-500 euros ☐ Plus de 500 euros

Quels sont vos plans pour continuer la soirée ?

2/ Habitudes de sorties :

Durant les trois dernières soirées, dans quels types de lieux êtes-vous sortis la nuit à Paris au moins une fois ?

Lieux marchands / commerciaux :	Bars	Boîtes de nuit / clubs	Restaurants / brasseries	Fast-food	Salles de spectacle	Cinémas	Sex-clubs/sex-shops
Lieux non-commerciaux :	Squats	Rues, places	Parcs, espaces verts	Berges de Seine, de canal	Soirée en lieu privé		
Événements festifs :	Institutionnels (Nuits Blanches, etc.)	Alternatifs, informels (Friches industrielles, etc.)	Soirées éphémères et payantes	Fêtes municipales, nationales			

Durant les trois dernières soirées, dans quels quartiers parisiens êtes-vous sortis la nuit ?

Pour ces trois dernières soirées, quels jours de la semaine êtes-vous sortis ?

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐ Samedi ☐ Dimanche

Pour ces trois dernières soirées, quels ont été vos horaires de sortie approximatifs ?

Soirée 1 : ___H___ à ___H___ Soirée 2 : ___H___ à ___H___ Soirée 3 : ___H___ à ___H___

Habituellement, quelle est la fréquence de vos sorties à Paris la nuit ?

☐ Tous les jours ☐ 4 à 6 fois par semaine ☐ 2 à 4 fois par semaine

☐ 1 fois par semaine ☐ Plusieurs fois par mois ☐ 1 fois par mois ☐ Moins souvent

3/ Ambiances de la rue :

L'ambiance de cette rue vous semble… (0 = très désagréable ; 6 = très agréable)	0--1--2--3—4--5--6
L'éclairage de cette rue est… (0 = très sombre ; 6 = très éclairée)	0--1--2--3—4--5--6
L'ambiance sonore de cette rue est… (0 = très calme ; 6 = très bruyante)	0--1--2--3—4--5--6
L'entretien de cette rue est… (0 = aucun entretien ; 6 = très propre)	0--1--2--3—4--5--6
Je me sens… (0 = en totale insécurité ; 6 = totalement en sécurité)	0--1--2--3—4--5--6

Que pensez-vous de la propreté de la rue et de son aménagement par rapport à vos usages nocturnes ?

En quoi vous sentez-vous plus ou moins libres / contraints dans l'espace public à Paris, la nuit ?

4/ Perception des nuits parisiennes :

Pour qualifier les nuits parisiennes actuelles, j'utiliserais les trois mots :
1/ _____ 2/ _____ 3/ _____

Quelles sont les pistes d'amélioration que vous proposeriez pour la vie nocturne de Paris ?

Connaissez-vous ces nouvelles mesure/expérimentations mises en place par la Ville pour améliorer la vie nocturne parisienne ? :

Mesures	**Oui/Non**	**Si oui, avis :**
Le Site Que faire à Paris – nuitsdeparis.fr		
Ouverture nocturne de centres d'animation (3)		
Ouverture nocturne d'équipements sportifs (17)		
Ouverture nocturne de parcs et jardins (4)		
Désignation d'un adjoint à la nuit		
Soutien à 9 festivals électro (Weather festival…)		

Quels sont les meilleurs atouts de la vie nocturne parisienne ?

5/ Informations sociodémographiques :

Année de naissance : *Sexe : M F*
Activité professionnelle :
Lieu de résidence (Ville, arrondissement/quartier) : *Depuis combien de temps ? :*
Situation familiale :
Conditions de vie (salaire, être à l'aise financièrement ou non, etc.)

Interview commerçant / travailleur de nuit		
Lieu :	**Heure : __H__**	**Rédacteur de la fiche :**

Fonction : **Type de contrat :** **Horaires de travail :**

1/ Description de l'emploi :

Depuis combien de temps exercez-vous ce métier ?

A quelle fréquence travaillez-vous de nuit ?

Quels sont les difficultés et les atouts pour exercer cet emploi de nuit ?

Difficultés :	*Atouts :*

Y a-t-il des nouvelles réglementations nocturnes portant sur votre métier ? Si oui, comment vous y adaptez-vous ?

2/ Clientèle/usagers du commerce :

Quel est le profil de la clientèle/des usagers nocturnes par rapport à la journée ?

- Nombre de clients (par nuit, semaine, mois ou événement) :
- Nombre/pourcentage de touristes :
- Sexe et âge des clients :
- Milieu social, culturel des clients :
- Plutôt des habitués, nouveaux clients ? :

Que pensez-vous de l'évolution de la clientèle/des usagers nocturnes ces dernières années ?

Quelles sont vos relations avec le voisinage ? Cela vous arrive-t-il d'intervenir auprès des usagers pour gérer des conflits, nuisances, etc. ? (Anecdote ?)

3/ Perception de la vie nocturne :

Comment a évolué la vie nocturne dans ce quartier ?

L'ambiance globale des nuits parisiennes vous semble… (0 = très désagréable ; 6 = très agréable) ?
0---1---2---3—4---5—6

Pour qualifier les nuits parisiennes actuelles, vous utiliseriez les trois mots :
1/ _____ 2/ _____ 3/ _____

Quels types d'attentes avez-vous par rapport à la vie nocturne de Paris ?

Quels sont les meilleurs atouts de la vie nocturne parisienne ?

Quelles pistes d'amélioration concrètes proposez-vous pour la vie nocturne parisienne (meilleure utilisation du mobilier urbain, autre type d'éclairage urbain, etc.) ?

4/ Informations sociodémographiques :

Année de naissance : *Sexe : M F*
Lieu de résidence (Ville, arrondissement/quartier) : *Depuis combien de temps ? :*
Situation familiale :
Conditions de vie (salaire, être à l'aise financièrement ou non, etc.) :

Carte mentale

Nous souhaiterions que vous dessiniez une carte de votre parcours nocturne. Vous devez nous montrer la manière dont vous avez vécu cette expérience. Essayez de dessiner tous les éléments principaux. Nous n'attendons pas un dessin professionnel, simplement de voir ce dont vous vous souvenez. Ce n'est pas important si vous ne vous rappelez pas des noms des lieux. Dessinez ce que vous aimez ou non, un sentiment, un objet, …. Ce n'est pas un test de mémoire ou de compétence, mais, une autre manière de partager votre expérience vécue de la traversée.

Feuille A4

Commentez votre carte mentale :

5. L'analyse documentaire

L'analyse documentaire est relative à une analyse de la presse écrite pour comprendre les représentations sociales sur le noctambulisme et les noctambules. Les documents administratifs et techniques constituent plutôt une source d'informations de seconde main.

Le corpus de presse est composé de 167 articles publiés entre 1999 et 2012, issus de la base de données Factiva (sauf pour *Le Monde*) et des bases de données internes pour la presse espagnole. 64 articles contenant le terme « noctambulisme » et 66 articles contenant le terme « noctambule » ont été retenus (respectivement, 9 et 28 articles pour la presse espagnole).

Termes « noctambulisme » et « noctambule » - presse française :

24H (2005), « Les soupçons de GHB qui nous sont signalés restent très rares ». 28 décembre
24H (2005), « Un endroit pour sustenter les noctambules ». 12 août
24H (2006), « Tour de piste lausannois… ». 09 novembre
24H (2006), « Policier mordu par un clubber hystérique ». 09 novembre
24H (2006), « Les bars se cotisent pour assurer la tranquillité d'Yverdon-la-Noctambule ». 27 juillet
24H (2006), « Léon + Block = Boum ! ». 30 mars
24H (2007), « Le guide lausannois du parfait noctambule ». 26 avril
24H (2010), « Carine Jaggi varie les plaisirs ». 08 mai
24H (2010), « Un puissant anesthésiant débarque dans les soirées ». 05 mai
24H (2012), « Une sécurité accrue – pour que la fête soit belle ». 15 juin
Agence France Presse (2006), « Fidel Castro : le lent déclin d'une force de la nature ». 01 août
Agence France Presse (2007), « Fiche signalétique des personnages de Julien Gracq ». 23 décembre
All Africa (2010), « Nuits de Ramadan à Tunis. Une tonalité haute en couleur, mais… ». 28 août
Alternatives Économiques (2000), « La violence menace-t-elle nos sociétés ? ». 01 avril
Focus Vif (2010), « Poseurs modernes ». 30 avril
L'Express (2002), « L'Institut de France ». 07 novembre
L'Express (2003), « Du disco à l'électro ». 10 avril
L'Express (2003), « Nuits… à l'asiatique ». 23 janvier
L'Express (2004), « Cafés, bars, boîtes : les rendez-vous noctambules ». 08 novembre
L'Express (2004), « Ambiances… et idées ». 18 octobre
L'Express (2005), « Frédéric Taddeï. "Accéder à un monde enchanté" ». 27 juin
L'Express (2006), « Sortir. Hollerich, terminus ! ». 12 octobre
L'Express (2006), « Sortir. Et la fête continue ». 10 août
L'Express (2008), « Sortir. Ports d'attache ». 14 août
L'Express (2008), « Littérature française. Nina aimait un homme au présent ». 11 octobre
L'Express (2009), « Une nouvelle et copieuse fête celtique ». 26 janvier
L'Express (2009), « Les maîtres du goût ». 03 décembre
L'Express (2011), « Un américain à Paris ». 01 juillet
L'Express (2011), « La nuit lui appartient ». 11 mars
L'Express (2012), « Qu'on aime. Shopping ». 31 août
L'Hebdo (2012), « Quelles nuits folles pour les genevois ? ». 17 novembre
L'Hebdo (2012), « Deux nouvelles bagarres la nuit dernière ». 09 septembre
L'Indépendant (2007), « Un parachute de cocaïne trouvé sur un noctambule ». 07 mars

L'Yonne Républicaine (2012), « Rue Thénard, les gens veulent dormir ». 30 août
La Tribune (1999), « Des rêveries sur la réalité ». 09 février
La Tribune (2005), « Les noctambules du Zoo nagent dans les images ». 25 avril
La Tribune (2005), « Du Subtone Trio à la princesse Vanina ». 28 janvier
La Tribune (2005), « Boum boum au Bout-du-Monde ». 07 mars
La Tribune (2006), « Cars interurbains pour noctambules assoiffés ». 05 octobre
La Tribune (2007), « 3 Nuit avec DJ dans la cave de Rhino ». 21 juillet
La Tribune (2007), « La "Nuit des loups" retrouve la séduction du bal masqué ». 15 mars
La Tribune (2007), « Littlehouse fête deux ans de noctambulisme ». 21 décembre
La Tribune (2008), « Laura Smet enfin sortie du tunnel ». 23 mai
La Tribune (2008), « Éprouvée par les ravages de l'alcool chez les ados, la France vient de donner un… ». 02 août
La Tribune (2008), « Le chanteur Carlos a rejoint sa dernière oasis ». 18 janvier
La Tribune (2011), « La télévision sonne le glas des cabarets "à l'ancienne" ». 29 janvier
Le Figaro (1999), « Petit coup de bars ». 13 octobre
Le Figaro (2001), « Palmade. "Marre d'être sulfureux" ». 18 décembre
Le Figaro (2002), « Lolita Pille, mauvaise garçonne ». 27 juin
Le Figaro (2004), « Red Bull rue dans les paddocks ». 22 novembre
Le Figaro (2005), « Quartiers de nuit ». 30 novembre
Le Figaro (2006), « Nuit blanche. La Notte bianca. La Noche en blanco ». 05 octobre
Le Figaro (2006), « L'idée de fumoir laisse les restaurants sceptiques ». 12 avril
Le Figaro (2010), « Les rois de la nuit ». 14 décembre
Le Matin (2005), « J'ai envie de réaliser mes rêves les plus fous ». 23 septembre
Le Matin (2005), « DJSpoke, un son romand à la Street ». 07 août
Le Matin (2006), « Ils ont un rôle dissuasif ». 27 juillet
Le Matin (2006), « The place to be après le concert ». 05 juillet
Le Matin (2007), « Les jeunes préfèrent le confort de l'hôtel ». 29 juillet
Le Matin (2012), « Le centre-ville de Lausanne connaît régulièrement des fins de nuit agitées à la… ». 30 septembre
Le Monde (1999), « Bryce-Echenique au-delà du réel ». 15 janvier
Le Monde (2002), « Les soirées (set) : un marathon de DJ's et de concerts ». 27 décembre
Le Monde (2003), « Les douceurs de Valence ». 09 juillet
Le Monde (2003), « Clubbing : le mardi aussi ! ». 23 juin
Le Monde (2003), « Noctambulations parisiennes ». 07 mars
Le Monde (2003), « Le grand retour du samedi soir ». 24 janvier
Le Monde (2005), « Le papillon "gringo" à l'assaut de la coca colombienne ? ». 28 juin
Le Monde (2007), « Rennes existe dans le paysage sinistré des festivals rock ». 04 décembre
Le Monde (2010), « Paris se rêve à nouveau en capitale nocturne ». 13 novembre
Le Monde (2012), « Les Pierrots de la nuit à l'assaut des fêtards parisiens ». 02 avril
Le Monde (2012), « Les toqués du shaker ». 03 mars
Le Monde, *X*
Le Monde, *X*
Le Nouvel Observateur (2007), « Un récit d'Élisabeth Quin. Paris est une fête ». 17 mai
Le Parisien (2006), « Je vais pouvoir rentrer de soirée avec le bus 613 ! ». 02 octobre
Le Parisien (2012), « Céline est une inconditionnelle ». 13 juillet
Le Point (2004), « Gens d'influence et réseaux nancéiens ». 16 septembre
Le Point (2005), « L'infernale sarabande de Jean Lorrain ». 04 août
Le Point (2007), « Frédéric Taddeï ». 11 octobre
Le Point (2007), « L'oiseau de nuit ». 03 mai
Le Point (2010), « Paris dort-il ? ». 22 avril

Le Progrès (2006), « Nuit Blanche à Aurec-sur-Loire. Ambiance cabaret ». 14 mars
Le Progrès (2003), « Jacques-Pierre Amette, un Goncourt si discret ». 21 décembre
Le Temps (2001), « Le 23-15 ouvre les fenêtres ». 17 août
Le Temps (2006), « Le "Progretto" apaisé de Martha Argerich ». 27 juin
Le Temps (2006), « Passion d'une veuve indigne ». 28 janvier
Le Temps (2008), « Le Palace renaît, plus vieux qu'avant ». 13 novembre
Le Temps (2011), « Silence, on danse. Durant les "silent parties", tout le monde danse avec un casque audio sur les oreilles ». 03 septembre
Le Temps (2011), « "Paris est une fête". Mémoires de jeunesse d'Ernest Hemingway ». 20 mai
Les Échos (2006), « Noctambulisme ». 20 février
Libération (2000), « Paris by night ». 16 novembre
Libération (2000), « Le bus, salut des fêtards du Cap-Ferret ». 31 août
Libération (2000), « 24 H sur 24. Le non-stop s'impose comme mode d'ouverture des services ». 31 janvier
Libération (2001), « Les Champs, pignon de Paris ». 28 septembre
Libération (2002), « Un noctambule exhumé ». 28 décembre
Libération (2002), « Extérieur nuit ». 05 octobre
Libération (2006), « Ronde de nuit ». 02 décembre
Libération (2006), « Portails de nuit, par ici la sortie ». 08 mars
Libération (2007), « Dernière bouffée d'angoisse ». 31 décembre
Libération (2009), « Paris n'a pas coiffé un bonnet de nuit, c'est la mairie qui le dit ». 18 novembre
Marianne (2012), « Rubempré aux Bains-Douches ». 25 août
Midi-Libre (2007), « Mia Frye a ouvert le havanna noche ». 04 décembre
Midi-Libre (2007), « *Sans Titre* ». 17 novembre
Midi-Libre (2007), « La nouvelle vie de la brasserie ». 12 janvier
Midi-Libre (2008), « Noctambulisme. Soirée infirmières – sapeurs-pompiers ». 19 octobre
Midi-Libre (2008), « Laurent Wolf déstresse 1.500 personnes ». 27 avril
Midi-Libre (2008), « Une soirée blanche pour les 14-17 ans ». 12 avril
Midi-Libre (2008), « Noctambulisme. Le Pinky king club ouvre ses portes ». 27 janvier
Midi-Libre (2009), « Le 2 souffle fort et bien ses dix bougies ». 12 décembre
Midi-Libre (2009), « O Kiss bar : fermeture oui, puis non ». 05 juillet
Midi-Libre (2009), « Pas d'alcool demain soir à L'uzine à gaz ». 06 février
Midi-Libre (2009), « Mambo Mambo. La voisine veut inviter le sous-préfet à vivre sa vie ». 15 octobre
Midi-Libre (2011), « Noctambulisme ». 22 octobre
Midi-Libre (2011), « Noctambulisme ». 29 juillet
Midi-Libre (2012), « La tournée des patrons aux comptoirs ». 25 août
Midi-Libre (2012), « Il dégaine sa machette ! ». 11 juin
Midi-Libre (2012), « De Sète à Marseille : 1ère Nuit des cafetiers ». 20 avril
Midi-Libre, *X*
Ouest-France (2008), « Télénantes. 24 heures sur 24 sur Internet ». 30 août
Ouest-France (2010), « Pas un samedi comme les autres ». 10 mars
Ouest-France (2012), « Via-Note, nouvelle discothèque à Châteaulin ». 25 octobre
Ouest-France (2012), « Il vole un tracteur en sortant de boîte ». 23 août
Ouest-France (2012), « Coupette ravageuse, rue de la soif ». 28 mars
Presse Océan (2009), « La provoc' Guti, le noctambule persiste et signe ». 13 novembre
Sud-Ouest (2004), « Festive et responsable ». 15 décembre
Sud-Ouest (2005), « A pied le long des dunes ». 26 décembre
Sud-Ouest (2005), « La bonne humeur de Yerim Sy ». 19 juin
Sud-Ouest (2007), « Jusqu'au bout de la nuit ». 27 août
Sud-Ouest (2007), « 5.000 teufeurs à l'improviste ». 16 avril

Sud-Ouest (2009), « Noctambulisme. L'œil du festif orthézien a renversé la ville, vendredi et samedi ». 27 juillet

Termes « noctambulismo » et « noctambulo » - presse espagnole :

ABC (2003), "Unos 400.000 jóvenes hacen botellón una vez al mes, pese a estar prohibido". 06 mars
ABC (2005), *X*
ABC (2009), "Madrid sigue padeciendo los estragos del botellón". 26 octobre
ABC (2009), "La Comunidad descarta abrir el metro durante las noches del fin de semana". 19 août
ABC (2007), "Turistas en busca de luz". 10 décembre
ABC (2006), "Abierto hasta el amanecer". 16 septembre
Cinco Días (2003), "Oslo, el alto precio de la mejor calidad de vida". 06 septembre
Cinco Días (2006), "El humo permaneció en los bares en el primer día de la ley antitabaco". 02 janvier
Cinco Días (2007), "Terrazas que miran al mar y al cielo". 21 juillet
El Mundo (2001), "¡Por fin ya es viernes!". 13 septembre
El Mundo (2002), "El ritmo de la noche". 11 septembre
El Mundo (2003), "Un estudio revela que 160.000 madrileños hacen botellón todos los meses, pese a la prohibición". 05 mars
El Mundo (2008), "Hamburgo, noctambula y cosmopolita". 25 septembre
El Mundo (2008), "Veraneantes a litro por hora en el Marítimo". 04 août
El Mundo (2010), "Una copa o 10 da igual: le dieron las cinco de la madrugada". 10 septembre
El Mundo (2011), "Versos, bares y tumbas". 15 mars
El Mundo (2012), "La rebelión de los noctámbulos". 30 octobre
El País (1999), *X*
El País (2000), "Gata, gata". 24 novembre
El País (2000), "¡Viva Madrid, que es la corte!". 01 février
El País (2003), "Dias de sol y noches egipcias". 13 décembre
El País (2003), "Al encuentro de los colosos de Ramsés". 13 décembre
El País (2003), "Comienza la fiesta". 05 octobre
El País (2005), "Un club iluminado por una nube". 07 octobre
El País (2006), "Ruta madrileña con Tomas Alía". 07 octobre
El País (2007), "Madrid cerrara los locales que superen el nivel de ruido". 02 mai
El País (2007), "Malasaña, barrio sitiado". 03 mars
El País (2009), "24 horas de fiesta". 18 juillet
El País (2009), "Bossa nova en Salvador de Bahía con Martina Klein". 14 mai
El País (2010), "Buenos días, Malasana". 29 mai
El País (2012), "Ornamento y Delito: Adorno". 08 janvier
El País (2012), "Movida promovida por el Ayuntamiento". 09 février
La Vanguardia, *X*
La Vanguardia, *X*
La Vanguardia, *X*
La Vanguardia, *X*
La Vanguardia, *X*

- II –

Annexes

1. L'évolution diachronique des représentations sociales portant sur les nuits urbaines festives

Les représentations sociales ont une structure socio-historique qui s'est transformée selon un processus lent, inachevé et non-linéaire. Afin de comprendre la constitution des représentations actuelles, il convient d'en effectuer une analyse diachronique prenant corps dès les mythes fondateurs. Cela revient à comprendre, tout d'abord, les fondements de l'ordre social et moral dans chaque contexte historique, afin de décrire les rapports des individus à la nuit urbaine et à la fête. En effet, ces deux aspects semblent consubstantiels, la nuit révélant « *d'autres manières d'être ensemble au monde* » afin de repenser l'urbanité diurne (E. Heurgon, 2005). Cela permet de pointer que tout phénomène social est situé et la nécessité de l'introduction d'une dimension historique dans l'analyse. Cependant, le processus historique de transformation des univers de signification liés aux représentations portant sur les nuits festives est un processus fait de discontinuités. Pour autant, ce cheminement permet de déceler les axes structurant des représentations sociales sur les nuits urbaines festives en Occident.

1.1. Les mythes fondateurs de la conception des nuits festives occidentales

« *Si l'on veut trouver certains aspects vivants de la Grèce antique,*
il ne faut pas les chercher dans les monuments,
ni même dans les lieux, mais dans telle façon d'être ou de vivre,
dans une tradition, une fête, parfois même un conte »
Jacques Lacarrière (entretien avec Jacques Jaubert, 1980)

L'intérêt de relire les mythes fondateurs

L'œuvre majeure de Claude-Lévi Strauss fut les *Mythologiques* (1964-1971), soit un ensemble de quatre volumes où il effectue une analyse structurale de 816 récits collectés sur le continent américain. Il s'agit de considérer que la structure des mythes se diffuse d'un peuple à un autre, lorsqu'ils sont en contact, en subissant des transformations périphériques (opposition, homologie, symétrie, inversion ou équivalence). Ainsi, ce n'est pas le mythe en soi qui permet de lire les fondements culturels d'un collectif, mais la structure fondamentale de ces mythes rapportée à des oppositions classiques telles que la terre et le ciel, le cru et le cuit, etc. Néanmoins, cette entreprise scientifique semble difficile à transposer dans un autre contexte que celui de l'aire géographique des Amérindiens. Elle était rendue possible du fait de l'isolement du continent américain. Dans les autres contextes, les mythes se réfèrent davantage à des contes et légendes héroïques qu'à l'explicitation de la genèse des plantes et animaux.
Pour autant, G. Durand (1992) a tenté de décrire la structuration de l'imaginaire en prenant appui sur les mythes définis en tant que discours mettant en scène des personnages, situations

et décors plutôt non-naturels, segmentables en « mythèmes » (soit une proximité avec l'approche de C-L Strauss), avec une forme d'engagement symbolique prégnant et mettant en œuvre une logique faisant tenir ensemble des contraires, voire des contradictions. Il envisage ainsi le « régime nocturne de l'image » à partir d'une inversion du « régime diurne », c'est-à-dire, d'une inversion des valeurs diurnes « *de l'étalement, de la séparation, du morcellement analytique* » (*Ibid.*, 1992 : 268). Ainsi, la valorisation de l'intimité est liée au nocturne, mais, la « Grande Mère » (l'entité religieuse maternelle et universelle) permet d'euphémiser la chute dans les ténèbres. Néanmoins, les symboles nocturnes, du blotissement dans l'intime et de la chute, sont dépendants de leurs pendants diurnes, notamment de l'éclairement ; le symbolisme diurne menaçant sans cesse de réapparaître. Son analyse lui permet de dégager deux structures du « régime nocturne » de l'imaginaire : une structure synthétique et une structure mystique. La première est liée à une représentation diachronique où les contradictions sont articulées par le facteur temps, en tant que progression et retour éternel. Ainsi, c'est la primeur de la copulation, de l'orgie ou du sacrifice, de la musique, de la pierre philosophale, du rouet, etc. La seconde est liée à une représentation à la fois homogénéisant (par la structure de persévération) et hétérogénisant (par l'adhésion aux choses et à leur image), exprimée par une descente vers l'intime. Ainsi, c'est la primeur de la digestion, des sens directs, c'est-à-dire, de la tombe, de la caverne, du ventre, etc.

Il ne s'agit pas, ici, de donner le récit d'un mythe en tant que synthèse des diverses leçons qu'il apporte, mais, de tenter de comprendre ce qui a du sens pour les individus, dans leur contexte, via ce mythe.

Les mythologies nocturnes

Dans la mythologie grecque (reprise, sur ce sujet, par la mythologie romaine), « Nyx » ou « Nux » (voire « Nox » en latin) est l'une des plus anciennes divinités. Déesse de la nuit, elle semble être la fille du « Chaos » originel, tel que son frère « Érèbe » (signifiant les Ténèbres). Ainsi, Hésiode décrit sa naissance :

> « *Au commencement exista le Chaos, puis la Terre à la large poitrine, demeure toujours sûre de tous les Immortels qui habitent le faîte de l'Olympe neigeux ; ensuite le sombre Tartare, placé sous les abîmes de la Terre immense ; enfin l'Amour, le plus beau des dieux, l'Amour, qui amollit les âmes, et, s'emparant du cœur de toutes les divinités et de tous les hommes, triomphe de leur sage volonté. Du Chaos sortirent l'Érèbe et la Nuit obscure (19). L'Éther et le Jour (20) naquirent de la Nuit, qui les conçut en s'unissant d'amour avec l'Érèbe. La Terre enfanta d'abord Uranus couronné d'étoiles et le rendit son égal en grandeur afin qu'il la couvrît tout entière et qu'elle offrît aux bienheureux Immortels une demeure toujours tranquille ; elle créa les hautes montagnes, les gracieuses retraites des Nymphes divines qui habitent les monts aux gorges profondes* »
> (Hésiode, *La Théogonie*, trad. A. Bignan).

Il est intéressant de noter, ici, le fait que le jour succède à la nuit ; ce qui explique que le temps n'était, à l'origine, pas compté en jours mais en nuits. Il en est de même dans la mythologie

nordique où « Nótt » précède « Dag » et dans la mythologie égyptienne où « Nout » avale le soleil « Ra » pour le mettre au monde chaque matin. Dans la mythologie celtique, « Dispater » ou « Dis Pater » était le Dieu des morts et de la nuit, le Père des êtres humains, ce qui engendra également l'usage du comptage par nuits. Ainsi, les Gallo-romains désignaient la semaine par « wythnos », soit huit nuits.

De la sorte, « Nyx » semble dotée d'une puissance plus importante que les Dieux et les mortels, selon Homère :

> « [« Hypnos » répondant à « Aphroditè »] : *Hèrè, vénérable Déesse, fille du grand Kronos, j'assoupirai aisément tout autre des Dieux éternels, et même le fleuve Okéanos, cette source de toutes choses ; mais je n'approcherai point du Kroniôn Zeus et je ne l'endormirai point, à moins qu'il me l'ordonne. Déjà il m'a averti, grâce à toi, le jour où son fils magnanime naviguait loin d'Ilios, de la cité dévastée des Troiens. Et j'enveloppai doucement les membres de Zeus tempêtueux, tandis que tu méditais des calamités, et que, répandant sur la mer le souffle des vents furieux, tu poussais Hèraklès vers Koôs bien peuplée, loin de tous ses amis. Et Zeus, s'éveillant indigné, dispersa tous les Dieux par l'Ouranos ; et il me cherchait pour me précipiter du haut de l'Aithèr dans la mer, si Nyx qui dompte les Dieux et les hommes, et que je suppliais en fuyant, ne m'eût sauvé. Et Zeus, bien que très-irrité, s'apaisa, craignant de déplaire à la rapide Nyx. Et maintenant tu m'ordonnes de courir le même danger !* » (Homère, *Iliade*, Rhapsodie XIV, trad. A. Lemerre, 1866).

« Nyx » enfanta, seule, le Destin (Moïra), la Mort (Thanatos), le Sommeil (Hypnos) et les songes (les Oneiroi dont Morphée), la Vieillesse (Géras), l'Amour sexuel (Philotès), le Sarcasme (Momos), la Tromperie (Apaté), la Ruse (Dolos), le Sort (Moros), la Misère (Oizys). Elle est aussi associée à la naissance des Érinyes (Tyche, Alecto et Megare, les divinités persécutrices), des Kères (les esprits des morts violentes), les Hespérides (les nymphes du couchant), du Styx (un fleuve des enfers), des Moires qui tissent le destin des humains et des Dieux (Clotho, Lachésis et Atropos ou Nona, Décima et Morta en latin), etc. « Nyx » est symbolisée par une draperie noire volante ou des ailes déployées, et parfois se déplaçant dans le ciel avec un char noir tiré par des coursiers noirs. Deux enfants l'accompagnent, l'un en blanc symbolisant le sommeil et l'autre, en noir, symbolisant la mort.

Ainsi, la déesse de la Nuit aurait mis au monde les éléments de « mauvaises mœurs », de connotation négative. En effet, « Nyx » (Figure 20) est associée à la mort, à l'enfer et aux rites mystérieux et les Érinyes, en cas de transgression sociale, condamnent à une folie violente. Ainsi, la peur du noir, les angoisses nocturnes semblent issues de ce mythe fondateur.

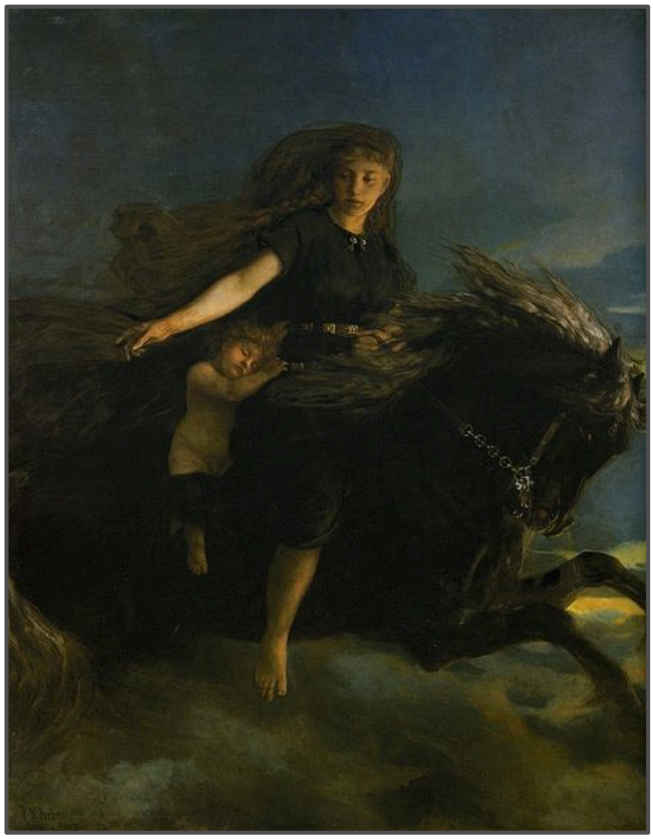

Figure 20 : « Nótt sur son cheval », P. N. Arbo, 1831-1892, Norvège

Les mythologies festives

Dans la mythologie grecque, selon J-C Belfiore (2010), « Dionysos » n'est pas un dieu *de facto*, il a dû convaincre pour atteindre l'Olympe. Dieu de la vigne et du vin, il semble être le fils de Zeus et Sémélé (fille de Cadmos, roi de Thèse), ce qui engendra la jalousie d'Héra. Dans un esprit de vengeance, elle encouragea Sémélé à demander sa véritable identité à Zeus, ce qui la fit mourir. Dionysos, rendu immortel par les flammes paternelles, sera porté par Zeus au niveau de sa cuisse. Enfant, il sera confié par Hermès aux nymphes filles du dieu-fleuve Lamos, Hermès qui devra sauver à nouveau Dionysos quand Héra découvrira où il est caché. Il sera donc porté à Ino, dont la servante Mystis en deviendra la nourrice. Quand Héra voudra détruire la maison d'Ino, Hermès enlèvera rapidement Dionysos pour le mener auprès de Rhéa, mère de Zeus, envers laquelle Héra n'osera pas se confronter ; elle se vengera plutôt sur Ino et Athamas. Adulte, Dionysos sera frappé de démence par Héra, ce qui l'encouragea à effectuer de longues pérégrinations à travers le monde : en Égypte, Syrie, Phrygie où Cibèle l'initie aux mystères, etc., dont en Inde où il restera sept années pour anéantir les Indiens impies (sur ordre de Zeus et grâce à une armée prodigieuse de satyres, silènes, bassarides, bacchants, Cyclopes, etc., et héros comme Éaque, Œagre, Érechthée, Aristée, Hyménaios, etc.) et accéder à l'Olympe. C'est en voyant un serpent mordre dans une grappe de raisins sauvages qu'il découvrira la vigne. Dionysos va donc enseigner l'art de planter la vigne et de faire du vin. Retrouvant la raison, Dionysos ira à

Thrace, accompagné des bacchantes, silènes et satyres. Mais, le roi étant opposé au fait de lui vouer un culte, Dionysos lui ôtera la raison et rendra les terres de son peuple incultes ; le peuple en viendra à tuer leur roi. À Thèse, la sanction de Dionysos est similaire, il va encourager au démembrement et à la décapitation du fils du roi, Penthée, lors d'une fête donnée sur le mont Cithéron. À Argos, de ce fait, il transformera les Protéides en vaches errantes et beuglantes. Voulant se rendre ensuite à Naxos, il embarquera sur un navire tyrrhénien, mais, du fait que l'équipage de pirates veuille le vendre en tant qu'esclave en Asie, il métamorphosera les rames et mâts du bateau en serpents, apparaîtra comme un lion féroce et fera surgir des sons horribles de flûte, si bien que les matelots vont se jeter à la mer et être changés en dauphins. Ensuite, il affermira son essence divine pour accéder à l'Olympe. Il ira délivrer des Enfers sa mère Sémélé (renommée Thyoné), pour gagner le séjour des dieux à ses côtés.

« Dionysos » est très représenté (Figure 21), soit jeune, soit adulte et barbu. Il est vêtu d'une peau de panthère, porte le thyrse et un vase à boire ; souvent accompagné de son thiase, un cortège orgiaque composé de ménades, satyres et joueurs de flûte. En fonction des variantes, il peut être appelé Bacchos, Evios, Iobacchos, Lyaios, Bromios, Lénéus, Eriboas, voire Zagréus (s'il est né de Zeus et Perséphone). Dans la mythologie romaine et celtique (suite à la conquête romaine), « Dionysos » est transposé en « Bacchus », dieu de la vigne et du vin. Il n'a pas l'importance, pour les Romains, de « Dionysos ». Il semblerait avoir été, à l'origine, plutôt le dieu de la bière – une boisson des couches populaires – avant d'être le dieu du vin – suite à son anoblissement.

Figure 21 : « Dionysos et son thiase. Cratère-psykter à figures noires » (céramique), Athènes, 525-500 av. J-C, 36,20 x 40,5 cm, Paris, Le Louvre

Ainsi, « Dionysos » est connu de par les nombreuses légendes où il apparaît. Surtout, c'est par le culte lui étant voué, sous Pisistrate (VIe siècle av. JC), qu'il acquerra ses lettres de noblesse. Ce tyran instituera quatre fêtes à Athènes célébrant Dionysos et dont l'organisation revient aux archontes (les dirigeants politiques des cités) : les Grandes Dionysies (ou Dionysies urbaines), les Anthestéries, les Lénéennes et les Petites Dionysies champêtres. Son but était d'affaiblir l'aristocratie faisant peu cas des cultes chthoniens. Les Grandes Dionysies – suivies des Dionysies champêtres (où un phallus était promené sur un char) - avaient lieu à la fin du mois de mars, durant six jours de représentations théâtrales superbes ; ce qui est à l'origine de l'affiliation entre « Dionysos » et la naissance de l'art dramatique. Le dithyrambe (cet hymne religieux représentant l'emprise de Dionysos sur les mortels) en était la forme littéraire, les chants et musiques se faisaient via des percussions et flûtes dissonantes, aux rythmes syncopés, provocant effroi et surprise. Cette frénésie, accompagnée d'une procession lors des Anthestéries où les participants étaient masqués, permet d'articuler également « Dionysos » et le carnavalesque. Il en est de même pour les Lénéennes qui avaient lieu deux mois avant, et durant lesquelles des concours de représentations dramatiques étaient donnés, sous la forme d'une dilogie de deux tragédies. Les Anthestéries correspondent, quant à elles, à trois jours néfastes terminant la période hivernale, de retour des âmes des défunts, et de fête du vin, où un concours de comédies a lieu. Au Ve siècle av. JC, Athènes sort humiliée de la guerre du Péloponnèse, ce qui permettra l'acceptation de Dionysos en tant que dieu permettant la cohésion de la cité. Du côté Romain, « Bacchus » est célébré par les vendanges, soit les Fêtes de *Vinalia* ; les *Vinalia priora* étant célébrées en avril et les *Vinalia rustica* étant célébrées en août.

Les nuits festives antiques

Dans l'Antiquité grecque, les fêtes en l'honneur des dieux étaient nombreuses, si bien qu'il pouvait y avoir davantage de jours chômés en une année que de jours travaillés. Ainsi, les Panathénées étaient données en l'honneur de la déesse Athéna, dans la cité d'Athènes. Elles avaient lieu tous les quatre ans et consistaient en des concours sportifs et dramatiques, se terminant par une longue procession. Chaque cité, chaque dème avait ses propres fêtes publiques consacrées aux dieux, en plus des panégyries (dont les Jeux Olympiens).

Cependant, « Dionysos », avec ses mystères excessifs, les délires bachiques, les ménades et bacchantes hurlantes, etc., symbolise la suprématie de la passion et de l'enthousiasme sur la raison. En cela, il est l'antithèse d'« Apollon », affilié à l'harmonie et à l'art lyrique. Dionysos est articulé à la nuit, de par son affiliation à la mort (le vin et la transe extatique permettent aux fidèles de transcender l'angoisse de la mort) et son rapport aux mystères, serments, rites. Les bacchantes étaient des prêtresses faisant partie du cortège de Dionysos et célébrant les mystères, poussant, seins nus, des hurlements et entrant en transe. Ainsi, les Bacchanales (originaires des fêtes dionysiaques) étaient des fêtes nocturnes organisées par les Romains en l'honneur de « Bacchus », une sorte de sectes orgiastiques de par l'ivresse alcoolique et sexuelle. Prenant lieu tous les trois ans, elles étaient prétextes aux désordres. À l'origine présidées par les femmes, les hommes furent introduits par la prêtresse Pacculla et elles devinrent publiques. Les

participantes erraient par monts et forêts, à moitié nues, se saoulant et mangeant de la viande crue, en poussant des hurlements. La musique des tambours et flûtes étouffaient les cris des initiés.
Cependant, ces désordres festifs et nocturnes menaient à des sacrifices, assassinats, violences, complots, etc. Ainsi, du fait qu'elles renversaient l'ordre social établi, ces pratiques ont été régulées par les autorités, via le consul *Spurius Postumius Albinus*. Le décret sénatorial concernant les Bacchanales (*senatus consultum de Bacchanalibus*, 186 av. JC) interdisait au peuple romain leur pratique, en mettant en place des dérogations pour ceux qui exprimaient un besoin irrépressible d'y participer (sur autorisation du préteur urbain ou du sénat). Mais, les réunions de plus de cinq individus sont interdites, ainsi que les réunions nocturnes et rites mystiques. Néanmoins, sous l'Empire romain, elles ont retrouvé leur intensité.

1.2. Les nuits festives occidentales du Moyen-Âge à la fin de la Renaissance

Dans l'Antiquité, les fêtes dionysiaques s'opposent à l'ordre apollinien, c'est-à-dire, à l'harmonie du Dieu solaire. Or, le rapport au monde a évolué durant le Moyen-Âge, via un passage du polythéisme au monothéisme. Cette nouvelle religiosité étant au fondement de l'ordre social, il convient de comprendre ses préceptes portant sur les nuits festives afin d'envisager l'évolution des représentations sociales et leurs conséquences.

Du polythéisme au monothéisme comme fondement de l'ordre social

Les débuts du monothéisme, en Occident, semblent prendre leurs racines dans le culte de Mithra répandu à Rome entre le III^e^ et I^er^ siècles av. JC. Ayant un fonctionnement proche de la bureaucratie de l'État romain, il fait sens pour les fonctionnaires et centurions : il est hiérarchique, masculin et cadré par des procédures formelles ; sans exclure la possibilité de se vouer à d'autres cultes. À l'inverse, les paysans restaient polythéistes, du fait que les querelles divines leur semblaient mieux expliquer les caprices de la nature.
Le christianisme séduira plus tardivement l'élite romaine, au III^e^ siècle de notre ère, pour devenir la religion officielle au moment où l'Empereur Constantin va se convertir (sans imposer la religion). Avant cette conversion, analysée par P. Veyne (2007), son peuple était à 90-95 % constitué de païens ; le christianisme était donc une véritable secte. La rupture vient de la « bonne foi » de Constantin, sa sincérité. L'auteur explique cette transition par l'originalité du culte : il s'agit d'une religion de salut personnel, fondée sur l'amour, avec une sévérité tempérée par le pardon après aveu de la faute et l'invention d'une « nature céleste » de l'âme humaine. Dieu s'est fait homme et la relation n'est plus clientéliste mais intime. Enfin et surtout, il s'agit d'une religion avant-gardiste de par la morale et la philosophie accessible qui la sous-tend, soit une forme de contre-société. Sa structuration est moderne, via l'organisation de réunions, de messes et la hiérarchisation du clergé. Ainsi, l'institutionnalisation de l'Église articule le religieux

et la sagesse, la vertu ; elle créera un véritable lien entre l'Église et l'État, la religion au sens « privé » (une conversion personnelle) et au sens « public » (l'élection étatique). La paysannerie se convertira, par la suite, via quelques concessions au polythéisme : trinité, culte de la Vierge et des Saints, etc. Puis, le christianisme se répandra en Europe, du fait que l'Empire romain devienne officiellement chrétien, sans retour en arrière, via la victoire de Théodose et ses mesures d'interdiction du paganisme.

Ainsi, le christianisme sera structurant au Moyen-Âge, via le livre majeur : la Bible (notamment les enseignements du Nouveau Testament) dont la parole est diffusée lors des réunions, les messes chrétiennes (le christianisme n'étant pas une religion unifiée).

Les préceptes religieux à propos des nuits festives

Dans l'Ancien Testament, dès la Genèse, l'obscurité précède le jour, tel que dans les mythologies nocturnes antiques. Ainsi, il est écrit :

> « *Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. La terre était informe et vide ; les ténèbres couvraient l'abîme, et l'Esprit de Dieu se mouvait au-dessus des eaux. Dieu dit : "Que le lumière soit !" et la lumière fut. Et Dieu vit que la lumière était bonne ; et Dieu sépara la lumière et les ténèbres. Dieu appela la lumière jour, et les ténèbres Nuit. Et il y eut un soir, et il y eut un matin ; ce fut le premier jour* » (Genèse, 1923 : 1-5).

L'opposition entre nuit et jour, c'est-à-dire ici entre ténèbres et lumière (Dionysos et Apollon), est toujours prégnante.

En effectuant une analyse lexicométrique[21], on s'aperçoit, tout d'abord, que la « nuit » est relativement moins évoquée dans le Nouveau Testament que dans l'Ancien Testament (un quart de fréquence relative du terme en moins), c'est le phénomène inverse qui se produit pour le terme « ténèbres » ; alors que le terme « fête » est relativement autant évoqué. Le terme « jour », très évoqué dans l'Ancien Testament (1.400 occurrences), l'est beaucoup moins dans le Nouveau Testament (301 occurrences) ; alors que le terme « nuit » est bien moins évoqué (387 occurrences au total, dont plus de 300 pour l'Ancien Testament). Le terme « lumière » est, quant à lui, davantage évoqué que le terme « ténèbres » (218 occurrences dont 143 dans l'Ancien Testament, contre 167 occurrences dont 112 dans l'Ancien Testament). Ainsi, malgré l'antériorité de l'obscurité sur la lumière, de la nuit face au jour, la religion catholique semble donner une prédominance au jour et à la lumière. Cette dernière est utilisée à la fois pour évoquer la lumière au sens physique, en partie rapportée au soleil, et au sens spirituel, représentant Dieu. Quant aux ténèbres, ils sont évoqués également au sens physique, relatif à la nuit, mais aussi en un sens spirituel plus flou, relatif à l'ignorance de la lumière divine. Ainsi, l'un et l'autre s'opposent, mais, la lumière est la voie à suivre pour sortir des ténèbres, de l'Enfer, de l'ignorance divine, donc de la nuit. La nuit est aussi le temps des visions, des « illusions » sensitives. Ainsi, la nuit semble envisagée sous un prisme négatif, lieu du Mal et de la mort qui sera guérit le jour suivant. Dans l'Évangile de saint Jean, il est écrit :

[21] Analyse du livre de la Bible effectuée avec le logiciel Lexico3.

> « *Les Disciples lui dirent : Maître, il n'y a que peu de temps, que les Juifs cherchaient à te lapider, et tu y vas encore ! Jésus répondit : n'y a-t-il pas douze heures au jour ? Si quelqu'un marche de jour, il ne bronche point ; car il voit la lumière de ce monde. Mais si quelqu'un marche de nuit, il bronche ; car il n'y a point de lumière avec lui. Il dit ces choses, et puis il leur dit : Lazare notre ami dort ; mais j'y vais pour l'éveiller. Et ses Disciples lui dirent : Seigneur, s'il dort il sera guéri. Or Jésus avait dit cela de sa mort ; mais ils pensaient qu'il parlât du dormir du sommeil* » (Évangile de saint Jean, 11:10).

C'est également le temps des faits de péché et de honte, de celui qui est las, ou de celui qui est ivre et embrasse le sommeil. Dans le Thessalonicien, il est écrit :

> « *Vous êtes tous des enfants de la lumière, et du jour ; nous ne sommes point de la nuit, ni des ténèbres. Ainsi donc ne dormons point comme les autres, mais veillons, et soyons sobres. Car ceux qui dorment, dorment la nuit ; et ceux qui s'enivrent, s'enivrent la nuit. Mais nous qui sommes enfants du jour, soyons sobres, étant revêtus de la cuirasse de la foi et de la charité, et ayant pour casque l'espérance du salut. Car Dieu ne nous a point destinés à la colère, mais à l'acquisition du salut par notre Seigneur Jésus-Christ. Qui est mort pour nous, afin que soit que nous veillons, soit que nous dormions, nous vivions avec lui. C'est pourquoi exhortez-vous l'un l'autre, et édifiez-vous tous l'un l'autre, comme aussi vous le faites* » (Théssalonicien, 5:11).

Néanmoins, le livre de la Révélation, l'Apocalypse permet d'entrevoir une nouvelle terre sans mer, ni jour, ni nuit, avec seule la lumière au sens spirituel pour guider les humains :

> « *Il n'y aura plus de nuit, et ils n'auront besoin ni de la lumière de la lampe, ni de la lumière du soleil, parce que le Seigneur Dieu les illuminera ; et ils régneront aux siècles des siècles* » (Apocalypse, 22:5).

Donc, ce n'est pas tant la nuit que sa symbolisation négative des ténèbres, c'est-à-dire, de l'ignorance divine, face à la lumière divine, qui transparait dans le christianisme.

La construction du discours démonologique

Lorsque la nuit renaît, les démons et morts réapparaissent en tant que monstres symbolisant le Diable. Dans les religions polythéistes, il n'existait pas une entité représentant la personnification du Mal en tant qu'infamie détruisant le cosmos, mais, un ensemble de Dieux pouvant l'incarner avec un double visage symbolisant aussi le Bien. Il semble que le « Diable » - en tant que tel - soit né des religions monothéistes. Ainsi, il apparaît dans le Livre de Job de l'Ancien Testament, sous le nom de Satan, face à Dieu (nommé ici Yahweh) :

> « *Il arriva un jour que, les fils de Dieu étant venus se présenter devant Yahweh, Satan vint aussi au milieu d'eux. Et Yahweh dit à Satan : « D'où viens-tu ? ». Satan répondit à Yahweh et dit : « De parcourir le monde et de m'y promener ». Yahweh dit à Satan : « As-tu remarqué mon serviteur Job ? Il n'y a pas d'homme comme lui sur la terre, intègre, droit, craignant Dieu et éloigné du mal ». Satan répondit à Yahweh : « Est-ce gratuitement que Job craint Dieu ? Ne l'as-tu pas entouré comme une clôture, lui, sa maison et tout ce qui lui appartient ? Tu as béni l'œuvre de ses mains, et ses troupeaux*

couvrent le pays. Mais étends la main, touche à tout ce qui lui appartient, et on verra s'il ne te maudit pas en face ! ». Yahweh dit à Satan : « Voici, tout ce qui lui appartient est en ton pouvoir ; seulement ne porte pas la main sur lui ». Et Satan se retira de devant la face de Yahweh » (Livre de Job, 1:6-12).

Satan, le « Diable », le chef des « anges déchus », reçoit ainsi l'accord par Dieu de faire le mal afin de tester la sincérité de la foi de Job. Malgré les épreuves infligées, Job ne reniera pas son Dieu.

Cette personnification du Mal apparaît également dans le premier livre des Chroniques, où Satan incite le roi David à recenser son peuple :

« *Satan se tint contre Israël, et il excita David à faire le dénombrement d'Israël. Et David dit à Joab et aux chefs du peuple : « Allez, comptez Israël depuis Bersabée jusqu'à Dan, et faites-moi un rapport, afin que je sache leur nombre ». Joab répondit : « Que Yahweh ajoute à son peuple cent fois ce qu'il y en a ! Ô roi, monseigneur, ne sont-ils pas tous esclaves de mon seigneur ? Pourquoi donc mon seigneur demande-t-il cela ? Pourquoi faire venir le péché sur Israël ? ». Mais la parole du roi prévalut contre Joab. Joab partit et parcourut tout Israël, et il revint à Jérusalem. Et Joab remit à David le rôle du dénombrement du peuple : il y avait dans tout Israël onze cent mille hommes tirant l'épée, et en Juda quatre cent soixante-dix mille hommes tirant l'épée. Il ne fit pas le dénombrement de Lévi et de Benjamin au milieu d'eux, car l'ordre du roi répugnait à Joab* » (Livre des Chroniques, 21:1-6).

Satan est représenté, dès le Haut Moyen-Âge, sous des traits anthropomorphiques, mais, repoussants et hideux, parfois avec des éléments animaliers issus des satyres. Les croyances populaires s'empareront alors de ce personnage qui sera représenté dans les contes et fables, afin d'éduquer la population par la peur. Naîtra la démonologie qui se développera durant le Bas Moyen-Âge, notamment via le *Traité sur le mal* de saint Thomas d'Aquin (1272). Le Mal vient de facteurs externes tels que Satan qui pousse au péché, soit une inclination au mal. Le péché est une rupture avec l'ordre moral au fondement du catholicisme, il diminue les possibilités d'accès à la grâce ; seule la rédemption permettra d'y prétendre.

Du côté de la religion musulmane, le Diable (un *shaytan* nommé Satan ou Iblis) est une créature du feu, un *jinn* (soit une créature surnaturelle, invisible), qui trompe les humains pour les encourager au Mal. Or, les *djinns* agiraient surtout de nuit, d'où le fait de devoir protéger sa famille et sa maison contre tout esprit malveillant :

« *Au soir, à la tombée de la nuit, retenez vos enfants, car Satan se déploie en ce moment. Quand la nuit s'est installée, libérez-les et fermez les portes et mentionnez le nom d'Allah. Satan n'ouvre pas une porte fermée. Attachez les bouches de vos outres et mentionnez le nom d'Allah. Couvrez vos récipients, ne serait-ce qu'en plaçant un objet dessus, et mentionnez le nom d'Allah. Éteignez vos lampes* » (d'après le Prophète Djabir ibn Abdallah, rapporté par al-Boukhari, 3280, Hadith 89).

De fait, le Mal est associé au Diable, à l'Enfer, venant des Ténèbres donc de la nuit. Dès le XIVe siècle, et surtout à partir du XVIe siècle, cette angoisse nocturne aurait été instrumentalisée par les autorités publiques sous la forme d'une « pastorale de la peur » (J. Delumeau, 1978). Il s'agit alors de mettre en exergue les éléments les plus inquiétants : l'Enfer, la justice de Dieu, la

Passion, l'aveu ; afin de susciter un engouement pour la conversion. Le Diable est « le prince des ténèbres terribles », ce qui accentue l'association entre ténèbres et angoisse. Donc, la nuit, l'œuvre diabolique et les ténèbres sont confondus de la Renaissance au début du XVIIe siècle (A. Cabantous, 2009). Or, la nuit est le temps du sommeil, un temps de vulnérabilité où la sorcellerie pouvait s'épanouir.

En effet, le rapport entre la figure de la « sorcière » et celle du Diable (le « dieu cornu » surnommé *Verbouc* ou *Werbock*) date du développement de la démonologie. Or, il s'est diffusé via tout un ensemble de récits folkloriques dont il serait intéressant de mener une analyse approfondie pour comprendre la nature du lien, les formes de diffusion et réception, etc. Néanmoins, il est notable que le symbole maléfique de la sorcière pratiquant la magie noire et cette origine diabolique sont des facteurs des « chasses aux sorcières » (suivant *a priori* le *Malleus maleficarum*), où la « sorcière » est une femme. En devenant « sorcière », donc, en signant un pacte avec le Diable (fournissant les pouvoirs contre la soumission et l'âme de la sorcière), elles dépassent leur condition de femme. Cela implique un rejet de la lumière divine, mais aussi, un rapport homme-femme de domination, où la magie de la sorcière vient finalement des mains des hommes. Elles sont donc considérées comme des êtres passifs, manipulés par Satan (A. Le Bras-Chopard, 2006).

Il est intéressant de pointer le lien entre les pratiques des sorcières et les Bacchanales. Elles semblaient se réunir de nuit, dans des lieux éloignés des habitations (des monts, forêts, …), afin de s'adonner à des rites magiques proches d'une transe chamanique, menant à une luxure collective, voire à du cannibalisme selon certaines descriptions. Ces réunions nocturnes sont nommées « sabbat », dont l'origine étymologique est soumise à discussion. Néanmoins, la pratique semble similaire aux Bacchanales, d'où l'hypothèse que le « sabbat » soit issu du dieu thraco-phrygien « Sabazius » correspondant à Dionysos et Bacchus ; une identification qui daterait du IIe siècle av. JC (F. Cumont, 1906).

La retranscription sociale des croyances monothéistes sur les nuits festives

Le mythe des angoisses nocturnes, dû à la construction du discours démonologique, permet de comprendre la mise en place du couvre-feu urbain qui, depuis le XIIIe siècle, interdit de circuler après 21 heures ou 22 heures (en fonction de la saison), ainsi que dans les boutiques ou cabarets (A. Cabantous, 2009). La nuit urbaine est perçue comme dangereuse, propice à une rencontre avec le Diable ou quelconques voleurs, d'où la persistance des murailles et portes. C'est aussi le lieu des machinations politiques, la nuit permettant le maintien du secret, et des massacres organisés (on se rappellera à ce propos de la nuit de la Saint-Barthélemy). De plus, l'éclairage urbain en Europe, avant 1660, dépendait essentiellement des propriétaires. Or, leur peu d'enthousiasme, et ce malgré la volonté des autorités publiques d'imposer un éclairage urbain à la charge des habitants (1504, 1558, 1594), fait que la ville est plongée majoritairement dans le noir. A. Cabantous note qu'à la fin du Moyen-Âge, des ordonnances et règlements urbains précisent les moments du couvre-feu signalé par un son de cloche, en fonction des localités. À

Paris, il y avait des chaînes pour barrer la chaussée seulement empruntable par le guet bourgeois. Ce dernier se devait de vérifier le respect du couvre-feu et la fermeture des maisons.
Pour autant, l'année était scandée d'un certain nombre de festivités, en campagne comme en ville. Des veillées duraient jusqu'à minuit, en tant que manifestations collectives pour exorciser les peurs nocturnes (L. Gwiazdzinski, 2005). L'angoisse poussait à communiquer avec les esprits, tel que lors de la fête celtique de Samain, origine de la fête d'Halloween (qui atteindra les États-Unis et le Canada via l'émigration irlandaise). Fixée au 1er novembre depuis le VIIIe siècle, elle est un moment de réunion des communautés où l'on se pare de costumes monstrueux pour faire peur aux esprits malins. Cette fête est l'occasion d'un banquet, d'une ivresse pouvant mener à des bagarres. Cependant, ce rituel correspond surtout au passage d'une saison claire à une saison sombre, marquant la fin des rafles et des travaux agraires. On rejoint alors l'origine anthropologique des rapports entre nuit et jour, ténèbres et lumière, où allumer un feu préfigure le cycle solaire, permet de négocier les seuils saisonniers voire quotidiens. Ainsi, des grands feux étaient allumés, dont le premier revenait aux druides dans la version originale celtique. Il en est de même au solstice d'été, où les feux de la Saint-Jean[22] sont allumés pour célébrer ce passage, bénir les moissons et purifier cette nuit par un combat entre Dieu et Satan. À Paris, le roi de France allumait le feu sur la Place de Grève jusqu'en 1648. Des effigies de créatures maléfiques étaient jetées dans le bûcher. Une coutume consistait également à sauter par-dessus le feu afin de permettre la réalisation d'un vœu d'amour ou de sécurité. Ces rituels - prenant des airs de festivités - ont, par conséquent, une forte portée cosmologique : l'humain se replace au sein du cosmos et assure le retour du Soleil, du divin face au démoniaque (une créature du feu dans la tradition musulmane).
Par conséquent, les festivités moyenâgeuses étaient principalement à vocation religieuse, parfois reprises de festivités antiques, voire païennes. De la sorte, les événements religieux étaient fêtés de manière cérémonielle, tels que Pâques, l'Ascension ou la Pentecôte ; ainsi que les événements publics telles que les naissances royales, les intronisations ou funérailles princières, les victoires, etc. Il est à noter, également, des fêtes traditionnelles. Il en est ainsi de la Fête des Fous, où les rôles sociaux sont inversés : un « pape » est élu pour occuper le trône jusqu'à l'Épiphanie, chantant des refrains obscènes et se travestissant, soit une véritable dérision de l'ordre social. Également, est notable la fête de l'âne où l'introduction d'un âne dans les cérémonies religieuses permettait de détourner leur caractère solennel. Enfin et surtout, le Carnaval (issu des Saturnales) marquant l'entrée dans le Carême et étant organisé collectivement par la jeunesse, surtout masculine, qui permettait de préserver la communauté villageoise des désordres sexuels et de maintenir l'équilibre social (C. Moreau, A. Sauvage, 2006). Ces festivités étaient un moment de mascarades, où le peuple se déguisait et le désordre urbain se laissait autoriser. À Paris, la promenade du bœuf gras fut longtemps prolongée. Le masque permettait de s'attribuer un rôle social, de s'exposer tout en étant voyeur ; l'ensemble de ces festivités se terminant par un banquet.
Par conséquent, les croyances monothéistes sont fêtées de manière rituelle lors de cérémonies religieuses qui scandent le calendrier annuel. Cependant, les fêtes médiévales sont également

[22] Correspondant, dans la mythologie celtique, à la fête de « Belten », le dieu de la lumière assimilé à Apollon.

l'occasion de pratiques de transgressions et d'inversions : ce sont de véritables exutoires face aux angoisses nocturnes, à l'ordre politico-religieux et à l'austérité à-venir (via un trop-plein de nourriture et boissons, l'exubérance du travestissement, le vacarme, etc.).

1.3. Les nuits festives occidentales des Temps Modernes

Durant les Temps Modernes, la place du religieux s'amenuisa du fait du mouvement de sécularisation. Ce processus eut nécessairement une portée transformatrice de l'ordre urbain, donc, un certain nombre de conséquences sur les représentations sociales des nuits festives. On peut alors se demander ce qu'il est advenu de l'exutoire festif face aux angoisses nycthémérales, ainsi que des rites de transgression et d'inversion face à l'ordre politico-religieux.

Le recul de la place du religieux, un mouvement de sécularisation

Les Temps modernes s'ouvrent avec le mouvement de « sécularisation » faisant suite à la Renaissance, soit une diminution de l'influence du poids de la religion dans la société. Les composantes culturelle, politique et économique vont progressivement s'autonomiser de la religion. En effet, la Renaissance engage le programme prométhéen, soit une préfiguration des bouleversements survenant à l'époque suivante. Avec F. Bacon, la pensée scientifique s'émancipe en se référant davantage à l'expérience et à la méthode qu'au dogme, soit un savoir conquis ici-bas ; un mouvement qui prendra de l'ampleur en France avec R. Descartes et sa notion de doute méthodique. Au niveau pictural, l'introduction de la perspective linéaire permet de replacer l'humain au centre de la composition, comme sujet absolu du tableau (ce qui coïncide avec la résurgence du genre des « portraits »). Également, le clair-obscur (ou *sfumato*) introduit par L. De Vinci permet de réveiller l'imaginaire en représentant une réalité illusionnée (via des contours « vaporeux », des jeux d'ombre et de lumière et une composition narrative). *A contrario*, Caravage sera un partisan du réalisme radical, où la représentation fidèle de la réalité des corps prime, quel que soit le modèle. En termes politiques, les « Traités de Westphalie » de 1648 permettent de mettre un terme aux conflits religieux entre catholiques et protestants et de neutraliser la religion en tant que sujet de discorde. Les États deviennent souverains, ils ne subiront plus en droit la tutelle du pouvoir spirituel et la religion étatique sera celle du prince, sans droit d'ingérence. Enfin, avec la pensée des Lumières, la proto-industrie et les révolutions libérales, l'économie s'émancipera de la religion et de la politique, via la montée de la bourgeoisie. Ainsi, le « désenchantement du monde », étudié par M. Gauchet[23], correspond à la transformation du mode d'être-ensemble initié dès l'introduction des religions monothéistes (et surtout du christianisme) qui permettent une rupture entre le monde humain et le monde divin. Le christianisme est donc « la religion de la sortie de la religion », c'est-à-dire, une voie de sortie de la structuration politique et économique de la société par la religion, au profit de l'État, mais

[23] Cette lecture de M. Gauchet est effectuée à partir de l'analyse qu'en fait C. Couchouron-Gurung (2006).

sans rejeter la croyance religieuse. Par conséquent, l'humain se replace dans le monde et se responsabilise face aux transformations du monde. De même, en s'émancipant d'une explication dogmatique et magique du monde, le processus de rationalisation s'enclenche (M. Weber, 1904-1905) et, à la fin du XVIIIe siècle, il est permis de se poser scientifiquement la question de l'être humain, en tant qu'élément de la Nature (et non relevant du domaine du sacré).

La modernité des nuits festives

La « chasse aux sorcières » prend fin dans la seconde moitié du XVIIe siècle, cependant, les relations entre nuit et diabolisme ne s'amenuisent pas, via notamment les pratiques d'exorcisme nocturne ayant lieu dans la Sainte-Chapelle parisienne à *minuict*, dans la nuit du Vendredi au Samedi saint (A. Cabantous, 2009). Ainsi, le Diable n'est plus une source d'angoisses dont il faut s'échapper, mais un être diabolique à combattre, qui enjoint les individus à commettre des déviances sociales et morales. Ainsi, les autorités religieuses interdisaient les usages funèbres nocturnes, sous peine d'excommunication. Ceci est à distinguer du transfert nocturne des dépouilles, tel que celui du corps de Louis XIII vers la nécropole royale de Saint-Denis, organisé par Anne d'Autriche, où le décor nocturne permettait une véritable mise en scène par l'utilisation de centaines de cierges. Or, pour les exclus socialement, les enterrements devaient avoir lieu dans l'obscurité : c'est le cas des esclaves à Madrid (suite au règlement de 1695) et des prisonniers de la Bastille à Paris. Il en est de même pour d'autres attitudes religieuses, tel que le mariage où la réalisation nocturne menacerait le salut des âmes. Ceci enjoint les autorités religieuses à ordonner la fermeture des Églises de nuit, vers la fin du XVIIe siècle. Or, si les sermons se terminent avant la nuit, seuls les prêtes, bourgeois et femmes dévotes peuvent s'y rendre. Les contre-cérémonies du mariage, moments d'indécence clandestins, se poursuivront malgré les volontés d'interdiction à Paris et Madrid. De plus, cela n'empêche pas certaines formes d'attitudes religieuses nocturnes, tels que les mariages aristocratiques, puis de la noblesse de robe. De même, les veillées nocturnes rurales sont proscrites. Ces dernières étaient des moments de réunion à dimension communautaire, pour travailler, causer et se divertir via des récitations de prières, des lectures à haute voix, des jeux, etc. De son côté, l'oraison avant le coucher permettait de comprendre la nuit comme un moment de préparation au jour, à la lumière divine, en examinant sa conscience et se lavant des péchés. Pour autant, des festivités nocturnes liées au calendrier chrétien persistent car la réalisation de processions nocturnes a une valeur pédagogique par leur théâtralité. Il s'agit de mettre en exergue la nécessaire pénitence, où le feu symbolise les Enfers. Les grands incendies nocturnes ne peuvent que soutenir cette représentation, tel que celui de l'Alcazar de Madrid en 1734, les grandes écuries du château de Versailles en 1751, l'Hôtel-Dieu de Paris en 1772, de nombreux théâtres et opéras, etc. De même, le côté magique de la nuit est articulé au côté magique de la religion, c'est-à-dire, à la réalisation de demandes de guérison et de miracles, non-rationnellement explicités, devant s'effectuer dans un cadre nocturne. Il semble qu'il faille attendre le XVIIIe siècle pour que la pédagogie de la peur s'amenuise.

Cette idée de l'individu doté d'une certaine puissance, pour combattre les esprits maléfiques, permet sans doute de comprendre pourquoi la nuit est investie progressivement. Cet investissement prend deux directions : le travail de nuit et les festivités. Le travail de nuit se développe à la fin du XVII^e siècle, où les « heures indues » de travail sont sans cesse repoussées : à partir de 18 heures en hiver en 1666 et à partir de 22-23 heures en 1777 (alors que cette pratique était interdite au Moyen-Âge du fait d'une utilisation dangereuse de chandelles pour, finalement, un mauvais ouvrage), voire au-delà pour les cabaretiers (ancêtres des gérants de cabarets). A. Cabantous (2009) explicite ce décalage horaire, voire le détournement de la réglementation, par l'évolution économique de l'époque, où « nécessité fait loi » suivant le carnet de commandes des artisans, le type de pêche des marins pour permettre le ravitaillement des marchés, etc. Ainsi, il pouvait être recommandé par l'almanach, au monde paysan, d'effectuer des plantations de nuit ; les serviteurs avaient tendance à multiplier les tâches domestiques durant le sommeil de la maisonnée ; le cas extrême étant celui des boulangers, renonçant de fait à toute vie familiale. En effet, la démographie des villes européennes impliquait la nécessité de pouvoir satisfaire à la consommation de chacun ; ce qui, du côté des effets pervers, amplifia les nuisances sonores et empêcha un sommeil réparateur. Ainsi, la ville de Paris est passée de 250.000 à 500.000 habitants et celle de Madrid de 65.000 à 110.000 habitants, entre 1600 et 1700.

Parallèlement, le fait de « sortir » se développa – pour le monde aristocratique - via la mise en place des porteurs de falot à partir de 22 heures, d'un service de fiacres à Paris avec un tarif spécial entre 23 heures et 06 heures dès 1779, etc. Ceci peut être mis en lien avec le processus de sécularisation qui permet le développement du libertinage intellectuel parmi les jeunes de la Cour (et sous la coupe de Théophile de Viau), n'observant pas les prédications religieuses. On pourra alors observer, d'une part, le développement des salons. Ainsi, en Espagne, les *tertulias* et, en France, les salons apparaissent, se substituant aux salles de la Cour. Ces lieux de la critique littéraire, puis, politique, sont le symptôme de la montée de la société bourgeoise intellectuelle, où la ville représente le centre des activités culturelles et politiques. Marqués par une influence féminine, ils permettent l'émancipation de l'opinion par rapport au statut socio-économique. D'autre part, on peut observer le développement de quelques loisirs imitant les pratiques curiales (théâtre, bals privés, illuminations, etc.), si bien qu'une quarantaine de villes françaises auront un théâtre en 1789. En effet, la personnalité de Louis XIV (excellent danseur) et l'influence de la culture italienne font que le temps nocturne devint un faire-valoir de la domination du prince. Ainsi, des représentations théâtrales, des soupers tardifs, des bals étaient organisés. Les divertissements princiers de la cour sont la marque nouvelle de cette classe sociale, où l'*otium* devient la règle, soit le divertissement au détriment du travail et du sommeil. Cela nécessite des dépenses excessives pour maîtriser les éléments (retraduits en spectacle), créer des illusions, etc., d'où la fin des grandes nuits de Sceaux par exemple. Les feux d'artifice constituent un des symboles de la royauté, de sa maîtrise de la lumière donc du temps nocturne. De plus, le temps alimentaire se modifie avec le recul du dîner pour les couches aisées, vers 19 heures au début du XVIII^e siècle et après 21 heures en 1740 (contre 14 heures au XVI^e siècle) – le restaurant n'existera, en tant que tel, qu'après la Révolution, quand les cuisiniers princiers

devront quitter Versailles. La Comédie française et l'Opéra seront réservés à une population plus aisée, les théâtres de Boulevard et spectacles de foire permettant aux couches populaires de compenser ce manque. Les couches plus populaires et masculines fréquenteront plutôt des débits de boisson, qu'ils soient des estaminets, cabarets ou tavernes, entre 18 heures et 22 heures. Il y aurait 600 établissements (guinguettes, cafés, débits de boisson) dans la capitale à la veille de la Révolution, ouverts jusqu'à minuit. Situés aux Halles, au niveau de l'enceinte des Fermiers généraux (au niveau de la Haute Courtille où l'octroi n'était pas dû, d'où le développement des établissements) et au Boulevard du Temple (le « boulevard du crime »), ils font de la nuit urbaine un espace-temps *insecure* (moment d'alcoolisation, articulé la prolifération de la prostitution, des vendeurs à la sauvette, voleurs, etc.). Ce dynamisme peut être symbolisé par la « Marseille de la Courtille », dont les premières paroles sont :

« *À table, citoyens,*
Videz tous les flacons,
Buvez, mangez, qu'un vin bien pur
Humecte vos poumons !
Allons enfants de la Courtille,
Le jour de boire est arrivé, […] »
(A. Antignac, vers 1792).

Un autre loisir commença également à se développer : la promenade vespérale. À Madrid, dès la seconde moitié du XVII[e] siècle, les gentilshommes la pratiquaient sur le *paseo del Prado*. À Paris, avec Louis XIV, les remparts (les grands Boulevards actuels) puis l'avenue des Champs-Élysées devinrent des promenades plantées et les anciennes portes fortifiées sont remplacées par des arcs de triomphe. Ainsi, ce sont des espaces particuliers, aménagés pour la flânerie (telles que les Tuileries), qui sont élus ; des lieux de la galanterie où le mot d'ordre est « voir et être vu ». Mais, ces lieux vont devenir également les symboles des jeux de l'amour et des rendez-vous clandestins ou prohibés, tels que les rendez-vous homosexuels. Le théâtre mettra en scène ces quiproquos amoureux, mais, la nuit ne peut pas constituer le cadre de l'action du fait de la règle des trois unités. Elle est toutefois associée aux pratiques intimes, à la confusion des formes favorisant la confusion des places sociales et la transgression des règles de civilité et rencontres.

Les conséquences socio-urbaines de l'investissement nocturne et festif

Cette modification de la pratique nocturne par le divertissement a, sans doute, transformé l'image de la nuit qui sera marquée par la réalisation d'actes répréhensibles et un frottement des classes sociales en certains moments tels que les foires ou feux d'artifices, voire les promenades (les courtisanes et duchesses se côtoyant). Le chahut de groupes juvéniles beuglant, s'injuriant ou se bagarrant anime les charivaris, des jeunes désœuvrés se réunissent, etc., soit un moment nocturne vécu comme un défi face aux régulations sociales. Les guet-apens et autres formes de délinquance privilégient les jardins ; des formes de dégradations urbaines se développent, contre la bourgeoisie, contre le clergé, contre les sources lumineuses, symboles de la monarchie et de la surveillance. Elles sont le privilège des jeunes hommes, les femmes étant tenues à l'écart

de ces réunions alcoolisées et devant se maintenir au foyer (sauf pour les prostituées). La nuit du dimanche au lundi enregistre alors les pics de criminalité.

Ces phénomènes vont entraîner un quadrillage progressif, tel que la surveillance et répression des jeux de hasard ou la mise aux galères pour les bris de lanternes à Paris. La mise en place d'un système de police urbaine (ce qui ne sera le cas à Madrid qu'à la fin du XVIII^{e} siècle) et de l'éclairage artificiel se fait pour permettre un contrôle social nocturne, symbolisé par la gravure de la médaille de Louis XIV : *Urbis Securitas et Nitor* (sécurité et éclat de la ville). À Madrid, la lumière a également cette fonction d'embellissement et de marquage de l'autorité royale, ce que l'on peut observer via la féérie sur la *Plaza Mayor* que donna Philippe V au duc de Saint-Simon en 1721. Ainsi, la charge de police de Paris est créée en 1667 pour garantir l'ordre public, complémentaire à d'autres instances de surveillance. Au début des années 1740, les artères parisiennes sont quadrillées de nuit une fois par semaine, l'été, et deux fois, l'hiver, par 15 à 20 hommes non armés et un commissaire. Ils sont à la fois un moyen de rassurer la population du fait de leur présence, mais aussi là pour s'assurer de la fermeture des habitations, éviter les risques d'incendies, parer aux bagarres ou vols, etc. Au début du XVIII^{e} siècle, la garde de la ville s'élève à 300 hommes dont 92 cavaliers ; elle sera de 1.190 fantassins et 265 cavaliers en 1789. La Grève, le Pont-Neuf, la place Maubert, le faubourg Saint-Germain puis les faubourgs Saint-Denis, Saint-Martin et de Montmartre font partie de lieux où s'effectuaient des rondes. Le suspect était alors celui qui marchait seul le soir, exhibant un objet en décalage avec son apparence, étant de « mauvaise volonté », de classe populaire, et ne portant pas de lanterne. Ce sont alors les jeunes, les domestiques, les étudiants et les soldats qui sont particulièrement surveillés. D'ailleurs, le lieutenant de police de Paris a interdit aux soldats, en novembre 1716, de déambuler hors de leur quartier après 18 heures lors de la saison froide et 21 heures lors de la saison chaude. Le nettoyage urbain était nocturne à Madrid, les balayeurs étant précédés de porteurs de torche. Ils ratissaient les ordures afin de les emmener dans les égouts. Pour autant, la Ville semblait malodorante, sale et défraichie, surtout dans les quartiers populaires. De plus, la corrélation entre la nuit et les dommages et nuisances fait que les juristes commencent à s'y intéresser : le glanage devint un délit qualifié s'il est effectué de nuit, les effractions d'espaces privés de nuit sont criminalisées, etc. Ainsi, la vulnérabilité de l'homme au domicile, troublé dans son sommeil, fait qu'il est légitimé de tuer un voleur. La réalisation d'actes répréhensibles de nuit augmente la peine du fait de ce critère nocturne. Cette judiciarisation de la nuit va remplacer les préceptes religieux pour peupler la nuit d'interdits. Or, l'obscurité ambiante des villes empêche un témoignage fiable, du fait d'erreurs d'interprétation possibles, ce que déplorera, par exemple, la justice royale espagnole après l'assassinat du patron d'un *bodegón* de Madrid en octobre 1628 (A. Cabantous, 2009). Ce quadrillage judiciaire et politique peut, sans doute, s'expliquer par la peur des machinations politiques, des stratégies du secret nocturne, d'un soulèvement populaire. Par conséquent, les Temps modernes voient se multiplier des types de discours portant sur la temporalité nocturne devenue criminogène, où la réponse face au désordre urbain est répressive. Le temps nocturne est immoral.

1.4. Les nuits festives occidentales du Consulat à la Troisième République

L'ordre princier est renversé à la fin du XVIIIe siècle, ce qui laissa place à la Terreur, puis, aux premières formes de la République avec le Directoire. Ainsi, les fondements de l'ordre social se voient transformés, d'où un investissement des nuits urbaines sur le mode du loisir (favorisé par les nouvelles techniques de gestion, d'aménagement urbain, etc.). On peut alors se demander si l'investissement festif et nocturne est un lieu d'« égalitarisation » des conditions sociales et ce qu'il advient de la politique répressive des pratiques populaires. Cela amènera à comprendre l'évolution des représentations sociales portant sur les nuits festives et leur rapport au crime.

L'insurrection révolutionnaire, une transformation des rapports sociaux

Le XIXe siècle prend naissance à partir de la Révolution française de 1789 à Paris (ainsi que la Constitution du 03 septembre 1791, faisant suite à la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ») et de l'insurrection contre l'occupation de l'Espagne par les troupes napoléoniennes à Madrid, où le soulèvement du *Dos de Mayo* (le 02 mai 1808) fait figure de symbole en tant que Fête de la Communauté Autonome Madrilène. Ces événements historiques débouchèrent sur la mise en place d'un État libéral et bourgeois, garantissant les droits individuels des citoyens et, au moins en France, prévalant la séparation des pouvoirs royaux face aux organes de contrôle. Avec la philosophie des Lumières et les poussées révolutionnaires, la sécularisation est avancée et le mode d'être-ensemble se transforme au profit d'une recherche « d'égalitarisation » des conditions sociales. Pourtant, cet objectif n'est pas remplit au XIXe siècle ; seuls véritablement les bourgeois avaient des intérêts privés convergeant vers la défense d'un intérêt commun : la société civile (J. Habermas, 1992). Ainsi, c'est un intérêt de classe qui se dessinait à la base de l'opinion publique et qui a dû se faire reconnaître en tant qu'intérêt général. Les conflits d'intérêts économiques sont traduits en conflits politiques. De la sorte, au milieu du XIXe siècle, et suite à l'ouverture permise par Napoléon III (qui a été progressiste sur cette affaire), la sphère publique a été investie par ces classes sociales. Le pouvoir politique devint alors le pouvoir d'une classe de propriétaires opprimant une autre classe de non-propriétaires. Néanmoins, une sphère privée où règnent l'autonomie et la liberté individuelle fut assurée, soit une émancipation des relations humaines intimes, libérées des fonctions économiques. Cela eut pour conséquence la transformation des rapports de sexe, mais aussi l'autorisation de s'établir où l'on le souhaite. La fin de l'ère libérale est signée par la grande dépression de 1873, où le protectionnisme se déploie. La Bataille de Sedan marque la fin d'une époque : la fin d'un Empire français au profit d'une nation marquant l'Europe.

L'épanouissement des nuits festives

À la fin du XVIIIe siècle, l'investissement festif des nuits est critiqué du fait qu'il symbolise l'autorité royale et que le temps de liesse des foules est dangereux. À ce propos, il convient de rappeler l'événement tristement célèbre du 16 mai 1770, lors du mariage du futur Louis XVI, où

cent trente-neuf personnes ont péri par un mouvement de foule dû aux feux d'artifice. D'après A. de Bæcque (2015), les fêtes étaient comparées à des orgies par les philosophes des Lumières, allant à l'encontre de l'idée de la fête philosophique « où le peuple se contemple dans son harmonie ». Or, l'individu plus solitaire est à la quête des plaisirs des sens. Les philosophes proposent alors des fêtes diurnes prises en charge par des particuliers, soit une privatisation des festivités urbaines marquée par la présence de salons, de cafés et de lieux tels que le parc du Tivoli (semblable au premier Waux-hall londonien). Parallèlement, d'autres lieux de divertissement marquent cette époque, tels que les cabarets et guinguettes proliférant de l'autre côté de la barrière de l'octroi. Le moment de l'année le plus figuratif de ces lieux est celui du Carnaval de Paris, particulièrement la descente de la Courtille au lendemain du mardi gras, racontée ici par M. R*** en 1830 :

> « *Mais c'est le mercredi des cendres qu'il est beau de voir la Courtille. Sur les sept ou huit heures du matin, ceux qui ont passé la nuit du mardi gras à la barrière n'attendent plus, pour rentrer dans la capitale, que l'arrivée des masques des différens bals de Paris. Bientôt ils arrivent en foule chez Desnoyez, et, après s'être régalés du bouillon bien faisant, ils se disposent tous à partir. C'est ici que le tableau devient intéressant : des hommes et des femmes masqués sortent de tous les côtés, parcourant la rue de Belleville, les habits en désordres, crottés jusqu'aux genoux, la figure pâle et remplie de poussière ; des femmes hurlant, véritables bacchantes, excitant leurs maris à s'enivrer et leur en donnant l'exemple ; des menuisiers, des cordonniers, des marchands, des commis, des étudians, toute espèce de gens mêlant et confondant les conditions, et ne connaissant plus aucune distance ; des filles de joie, à pied ou en voiture découverte, proférant des paroles auxquelles les oreilles ne sont pas accoutumées ; des hommes trébuchant à chaque pas, se querellant, se battant, cherchant leurs femmes qu'ils viennent de perdre dans la foule, jurant, les traitant d'infidèles, en se servant de termes plus expressifs ; des chiffonniers se roulant par terre sans pouvoir se relever, des buveurs crians aux fenêtres et inondans les passans, des cris de joie, des paroles obscènes, des gestes et des manières dégoutans : voilà ce que l'on voit et ce que l'on entend pendant la matinée du mercredi des Cendres, voilà ce que l'on nomme la descente de la Courtille. Un célèbre voyageur prétendait que dans ce jour les Français étaient méconnaissables ; sans vouloir appuyer cette opinion, nous nous contenterons de dire qu'ils donnent une grande preuve de légèreté* » (M. R***, 1830 : 168-170).

Cependant, sous le duc d'Orléans, c'est le Palais Royal qui représente le lieu de concentration des nuits festives urbaines : un lieu des plaisirs et de la politique où les jeux, les cafés et clubs de lecture, le commerce libertin, les promenades vespérales, les illusions, etc., prolifèrent. En Espagne, le phénomène de développement des cafés sera similaire, en tant que forme première d'organisation des sociabilités urbaines, au début du XIXe siècle. Puis, seront créés les *cafés cantantes* (M. Gómez-García Plata, 2006), lieux de spectacles musicaux où s'est épanoui le flamenco – différenciés du théâtre. Accessibles à tous, ils permettaient une forme de mixité sociale d'apparence, dans le divertissement qui se professionnalisa progressivement. À Madrid, il y avait une soixantaine de cafés vers 1847, dont les plus importants – tel que le *Café del*

Principe - se devaient de proposer un spectacle musical dans les années 1860 (surtout dans les rues *Toledo* et *Cava Baja*), entre 20 heures et minuit (pour les classes laborieuses) puis les bourgeois et aristocrates venaient voir des vedettes et afficher leur pouvoir économique. La clientèle se voulait plutôt masculine, où la moralité des lieux était douteuse et portée sur la sexualisation du corps de la femme. Ce phénomène engendra le développement du *flamenquismo*, une mode bourgeoise juvénile.

Néanmoins, la nuit est encore sombre et cela revient aux « porte-falots » d'accompagner les noctambules dans leurs déplacements, un métier qui disparaîtra vers 1830 du fait de leur possible lien avec la police ou les voleurs. E. Zola illustre bien cette terrible pénombre nocturne du Paris de la moitié du siècle, où le spectacle des vitrines commence à naître, via cette description de l'ancien passage du Pont-Neuf :

> « *Le soir, trois becs de gaz, enfermés dans des lanternes lourdes et carrées, éclairent le passage. Ces becs de gaz, pendus au vitrage sur lequel ils jettent des taches de clarté fauve, laissent tomber autour d'eux des ronds d'une lueur pâle qui vacillent et semblent disparaître par instants. Le passage prend l'aspect sinistre d'un véritable coupe-gorge : de grandes ombres s'allongent sur les dalles, des souffles humides viennent de la rue ; on dirait une galerie souterraine vaguement éclairée par trois lampes funéraires. Les marchands se contentent, pour tout éclairage, des maigres rayons que les becs à gaz renvoient à leurs vitrines ; ils allument seulement, dans leur boutique, une lampe munie d'un abat-jour, qu'ils posent sur un coin de leur comptoir, et les passants peuvent alors distinguer ce qu'il y a au fond de ces trous où la nuit habite pendant le jour. Sur la ligne noirâtre des devantures, les vitres d'un cartonnier flamboient : deux lampes à schiste trouent l'ombre de deux flammes jaunes. Et, de l'autre côté, une bougie, plantée au milieu d'un verre à quinquet, met des étoiles de lumière dans la boîte de bijoux faux* »
> (E. Zola, 1988 : 6).

L'éclairage au gaz commence à être introduit en certains points marqués socialement comme aisés, tels que la place de la Concorde, le Palais Royal, la place du Carrousel, la place Vendôme, puis, les Grands boulevards et les Champs-Élysées. Par conséquent, l'ambivalence est notable du fait d'une méfiance de l'investissement nocturne propice aux complots et d'un investissement important des boulevards, passages, etc., où l'on trouve les théâtres, grands cafés et flâneurs faisant du lèche-vitrine. Néanmoins, la ségrégation sociale est marquée par le droit d'entrée en certains lieux tels que le célèbre bal Mabille, ouvert au public aristocratique à la moitié du XIX^{e} siècle. La décoration exotique et la prolifération lumineuse, agrémentés de multiples plaisirs, en font un lieu très fréquenté. En effet, la nuit aristocratique qui se déployait à Versailles, tend à se déployer dans les vastes propriétés environnant Paris et à investir quelques hauts lieux parisiens. L'opéra de Paris (Opéra Le Peletier) est représentatif de cette effervescence des danses échevelées représentées par le cancan (Figure 22).

Figure 22 : « Le bal de l'opéra » (huile sur toile), E. Giraud, 1866, 172 x 125 cm, Paris, Musée Carnavalet

Paradoxalement, la fête impériale se veut sans les débordements du Carnaval, où le masque donne toutes les possibilités. Ainsi, le cancan sera proscrit des fêtes officielles ; une réglementation de la festivité et une ségrégation sociale critiquée, notamment par Offenbach. En effet, ouvrant son théâtre en 1855 (les Bouffes-Parisiens), il y représente ses propres œuvres fortes d'une critique sociale, d'une satire et dérision de son époque, tel que dans *La Vie parisienne* :

« *Je suis Brésilien, j'ai de l'or*
Et j'arrive de Rio-Janeire
Vingt fois plus riche que naguère
Paris ! Je te reviens encor !
Ce que je veux de toi, Paris
Ce que je veux, ce sont tes femmes
Ni bourgeoises, ni grandes dames
Mais les autres ... l'on m'a compris
Celles que l'on voit étalant
Sur le velours de l'avant-scène
Avec des allures de reine
Un gros bouquet de lilas blanc
Celles dont l'œil froid et câlin

« Alfred.
Merci, messieurs, je compte sur vous.
Nous avons ici ce soir une grande fête
offerte par un Brésilien à toutes ces
dames et à tous ces messieurs. Ces
dames seront en grisettes, ces
messieurs seront en tourlourous. Ce
sera charmant, et le souper sera
formidable. Venez ici, M. le premier ?
(le sommelier fait un pas en avant).
Quel vin donnerons-nous au
commencement de ce souper ?
Le 1er Sommelier.

En un instant, jauge une salle
Et va, cherchant de stalle en stalle
Un successeur à ce gandin
Qui, plein de chic, mais indigent
Au fond de la loge se cache
Et dit, en mordant sa moustache
Où diable trouver de l'argent
De l'argent ! moi ! J'en ai ! Venez !
Nous le mangerons, mes poulettes
Puis après, je ferai des dettes
Tendez vos deux mains, et prenez !
Je suis Brésilien, j'ai de l'or
Et j'arrive de Rio-Janeiro
Vingt fois plus riche que naguère
Paris, je te reviens encor !
Hurrah ! Je viens de débarquer
Mettez vos faux cheveux, cocottes
J'apporte à vos blanches quenottes
Toute une fortune à croquer !
Le pigeon vient ! Plumez, plumez !
Prenez mes dollars, mes bank-notes
Ma montre, mon chapeau, mes bottes
Mais dites-moi que vous m'aimez ! »

(1er Acte, « Gare du chemin de fer de l'Ouest », scène 11e[24])

Du bon vin.
Alfred.
Et au milieu ?
Le 1er Sommelier.
Du vin moins bon ...
Alfred.
Et à la fin ?
Le 1er Sommelier.
Du vin ordinaire ...
Alfred.
Quel prix paiera-t-on le vin au commencement du souper ?
Le 1er Sommelier.
Dix francs la bouteille.
Alfred.
Et au milieu ?
Le 1er Sommelier.
Quinze francs.
Alfred.
Et à la fin ?
Le 1er Sommelier.
Un Louis.
Alfred.
Très bien. Voilà un observateur. Un mot encore, messieurs ... Je vous ai dit de ne pas employer de moyens vulgaires pour forcer l'addition ; cependant si en la parcourant du regard vous vous aperceviez d'une erreur énorme commise au bénéfice de la maison :
Fermez les yeux
Laissons payer les amoureux,
Fermez les yeux ! »

(5e Acte, « Au Café Anglais », scène 1ère)

À cette époque, Paris se devait de faire face à l'afflux migratoire massif et aux nombreux maux urbains en termes de salubrité, hygiène, etc. Les travaux haussmanniens constituaient alors une

[24] OFFENBACH, Jacques (1866), *La Vie parisienne*, Livret de Censure (éd. de 2003, Berlin : Boosey & Hawkes - Bote & Bock).

forme de purification, mettant en avant la ligne droite pour la « circulation utile et élégante », par rapport au « cercle, [symbolisé par] le salon, le café, le passage, la loge de théâtre » (S. Delattre, 2003). La vie nocturne s'extériorise et il en est de même pour la prostitution. Ainsi, en Espagne, la réglementation de 1859 interdit l'ouverture des bordels au-delà de minuit lors de la saison chaude. La ville se veut pacifiée pour une nuit festive improductive à domestiquer. La rive gauche sera progressivement investie, les noctambules et ouvriers se croiseront aux Halles et le divertissement et la peur s'entremêleront dans un Paris dionysiaque devenu une référence pour les autres métropoles : la « ville lumière ». À la fin de l'Empire, l'envie de divertissement se prolongea malgré la césure que cet événement provoqua. L'Opéra Garnier fut achevé, le cancan se développa et des lieux emblématiques de la fête ont vu le jour, tels que le Moulin Rouge, les Folies Bergères ou le Ba-Ta-Clan, où pulsions érotiques et enivrement alcoolique se mêleront. Par la vigueur de ses coups de pinceaux dynamiques et le choix de la couleur rouge, G. Boldini restitue bien la frénésie moderne des festivités dans un lieu comme le Moulin-Rouge (Figure 23).

Figure 23 : « Scène de fête » (huile sur toile), G. Boldini, 1889, 96,8 x 104,7 cm, Paris, Musée d'Orsay

Ainsi, et du fait des progrès de la sécurité urbaine, ce n'est plus l'assassinat qui devient la marque des nuits urbaines, mais, la transgression des mœurs sexuelles et de l'ordre social.

D'une nuit d'allégresse à la flânerie nocturne

Alors que la nuit révolutionnaire fut marquée par l'épouvante et la Terreur, le Directoire correspond à une résurgence des formes de frivolité. Mais, sous le Consulat et l'Empire, peu de

comptes rendus portant sur l'investissement festif des nuits urbaines sont consultables. C'est à partir de la moitié du XIXe siècle que la « révolution nocturne » prend lieu, notamment via l'éclairage public permanent. L'électricité permet le déploiement de la nuit ostentatoire, du spectacle nocturne visible à travers les vitrines. Du Palais-Royal à Montmartre, des Halles aux Champs-Élysées, en passant par les Grands Boulevards, etc., Paris se vit après minuit. Ainsi, le flâneur noctambule continue de parcourir ce Paris nocturne et d'en rendre compte, suite au récit des mille et une nuits du « Hibou spectateur », Rétif de la Bretonne, un moraliste parcourant les bas-fonds de Paris de l'Ancien Régime pour en restituer les vices à la marquise :

> « *Que de choses à voir lorsque tous les yeux sont fermés ! Citoyens paisibles, j'ai veillé pour vous ; j'ai couru seul, les nuits pour vous. Pour vous, je suis rentré dans les repaires du vice et du crime. Mais je suis un traître pour le vice et pour le crime ; je vais vous vendre ses secrets... Pour vous, je l'ai guetté à toutes les heures de la nuit, et je ne l'ai quitté, que lorsque l'aurore le chassait, avec les ténèbres ses fauteurs...* » (N-E Rétif de la Bretonne, 1788-1794 : 34).

Ainsi, nombre de tableaux du Paris et des Parisiens nocturnes furent publiés au cours du XIXe siècle, où s'entremêlaient fiction et réalité pour des auteurs qui vont se mélanger au peuple des bas-fonds (S. Delattre, *Ibid.*). Selon l'auteure, cette multiplicité d'observations retranscrites pourrait s'expliquer, en partie, par la « crise de représentation » que subit Paris au XIXe siècle. Paris et ses mœurs mutent rapidement, par opposition à une province plongée dans « l'inertie du temps long ». De vastes recueils collectifs énumèrent, font des typologies pour décrire ces transformations. Un mythe se crée, le « mythe de Paris » où la partie nocturne se veut rassurante et pittoresque. C'est une nuit vécue par des poètes et artistes, contant les nuits des ivrognes, vagabonds et voleurs ; décrivant l'invisible. La pensée fantasmagorique n'est pas loin, elle laisse toujours entrevoir quelques apparitions diaboliques, mais un Diable humanisé. De panorama synthétique via un point extraterritorial, le promeneur noctambule va décrire, à partir de la monarchie de Juillet, les rues labyrinthiques d'un Paris médiéval voué à disparaître, puis, évoluer vers un « *fantastique onirique où la déambulation dans la nuit parisienne n'est plus que le prétexte à l'expression de la divagation intérieure* » (*Ibid.* : 98-99), tel le cauchemar de Maupassant. La nuit laisse alors espérer un renouveau de l'être ou plonge dans un vide abyssal, dans une ville insaisissable dépeinte dans le *Spleen de Paris* par Baudelaire. La figure tragique en sera celle de Gérard de Nerval qui se pendra le 26 janvier 1855 à une grille rue de la Vielle-Lanterne.

Le terme « noctambule » (« noctambulo » en castillan) semble avoir été formé en 1701, pour signifier celui qui « se distrait la nuit » (T. Paquot, 1997). L'analyse de l'utilisation du terme « noctambule » fut effectuée via l'outil « Ngram Viewer » qui calcule le nombre d'ouvrages dans lesquels apparaît le terme, parmi la totalité des ouvrages numérisés. Il est articulé à la fonctionnalité « Google Books », une entreprise ayant permis de numériser plus de 500.000 volumes. Cependant, quelques limites sont notables (E. Brunet, 2012), du fait d'erreurs de lecture des textes (qualité variable de papier, encrage, non-reconnaissance des blancs) : c'est une écriture graphique qui est reconnue, soit un ensemble de caractères mis bout à bout. Ainsi, les « s » de l'ancienne topographie sont mélangés avec les « f ». De même, il s'agit d'un traitement

informatique codé en Unicode UTF8, où les majuscules de début de phrase n'ont pas été neutralisées, ce qui fait considérer les mots ainsi comme des noms propres. Enfin, les fréquences réelles ne sont pas lisibles, on obtient des points sur une courbe correspondant à des fréquences relatives suivant des moyennes mobiles. Néanmoins, cela permet d'avoir une idée de la fréquence d'utilisation d'un terme et de l'évolution de cette fréquence. J'ai tenté de neutraliser quelques biais en comparant les singuliers et pluriels et en ajoutant des majuscules. De même, je me suis satisfait d'un contexte court de trois mots consécutifs pour la recherche et ai tenté de revenir aux textes proposés sur quelques périodes sélectionnées de par leur significativité. L'utilisation du terme « noctambule » semble s'être développée entre 1761 et 1769 autour du sens médical de somnambule, ainsi que pour nommer la personne se levant la nuit pour aller à la rencontre d'une demoiselle (au lieu de dormir), puis, il sera moins utilisé avant de réapparaître au milieu du XIXe siècle pour un usage sans cesse plus important. De même, le terme est réutilisé de manière importante entre 1927 et 1944 pour signifier le fêtard nocturne alcoolique, l'individu se levant nuitamment pour arpenter les rues ou la confusion d'avec le sens médical. Puis, il sera moins utilisé jusqu'aux années 1980, où il prendra davantage le sens du fêtard ou du flâneur nocturne. Étymologiquement, il est issu du latin « noctambulus » - dérivant de « noctus » (nuit) et « ambulare » (se mouvoir) - qui peut se traduire, sémantiquement, en cinq dimensions :

- Une dimension médicale relative au somnambule, écartée de l'analyse ;
- Une dimension littéraire et poétique relative au promeneur nocturne, au déambulateur nocturne volontaire (nommé « noctivague » par J. Lemer), soit un intellectuel dérivant en ville pour en décrire la vie nocturne ;
- Une dimension culturelle relative aux individus se rendant à des parties de plaisir à des heures tardives, fréquentant des lieux de divertissement (le fêtard ou le noceur), soit un consommateur de la nuit ;
- Une dimension sociale relative à l'habitude de pratiquer des activités nocturnes (le couche-tard), pouvant être des activités liées à une communauté secrète qui effectue des forfaits nocturnes (les *nightriders* contre les Noirs américains du sud, durant la Reconstruction) ;
- Une dimension économique relative au travail nocturne (les « noctiurges » de J. Lemer ou nuiteux).

De son côté, le terme « noctambulisme » (« noctambulismo » en castillan) fut bien moins utilisé que le terme « noctambule ». Il semble qu'il porte davantage une connotation savante. Apparu vers 1775, son utilisation fut plus importante entre 1812 et 1826 pour signifier le somnambulisme. Puis, son utilisation déclina jusqu'aux années 1890, pour signifier le somnambulisme en tant que maladie physio-psychologique (fin du XIXe siècle) et les envolées lyriques liées à l'écriture nocturne et aux festivités nocturnes (au début du XXe siècle). Ensuite, son utilisation fut moindre jusqu'à aujourd'hui. Étymologiquement, il est issu du terme latin « noctambulus » et du grec ancien « -ισμός » (« -ismós » qui a donné « -ismus » en latin), ce qui pourrait laisser à penser qu'il désigne l'activité pratiquée par les noctambules. Or, le terme « noctambule » est polysémique, d'où les quatre dimensions du terme « noctambulisme » :

- Une dimension médicale portant sur le somnambulisme ;

- Une dimension littéraire et poétique liée à l'habitude de se promener la nuit ;
- Une dimension culturelle liée à l'habitude de se divertir la nuit ;
- Une dimension sociale liée aux activités nocturnes, à la veille.

La dimension économique en semble ainsi exclut. Néanmoins, quelques ambiguïtés se dessinent car le terme « noctambulisme » désigne trois éléments en même temps, sans distinguer les types de noctambules : le comportement d'une personne noctambule (sa manière d'être), la qualité d'être noctambule et l'idéologie liée aux noctambules. Ainsi, il désigne à la fois des pratiques et usages sociaux, des statuts et rôles sociaux et des représentations sociales. À cela, s'ajoutent les ambiguïtés liées au terme « noctambule ». Ainsi, le somnambulisme et la déambulation sont désignées par ce terme alors que l'un est involontaire et l'autre, volontaire. La déambulation nocturne et le festoiement sont, tous les deux, des activités qui impliquent une veillée tardive, des activités de consommation de la nuit, mais l'une dans l'espace public et l'autre dans un établissement.

Par conséquent, « noctambule » et « nuit » sont des termes étroitement liés. Il s'agit de l'individu de la nuit qui ne dort pas. Seulement, cet individu est défini par ses activités, le « noctambulisme ». De la sorte, il peut être somnambule, déambulateur nocturne, fêtard, couche-tard et/ou nuiteux. Or, ces activités ne sont pas étrangères les unes aux autres, mais entrelacées. Ainsi, nombre de confusions tiennent lieu quant à l'utilisation des termes, ce qui en biaise les représentations. L'étude demande alors de savoir, au préalable, de quel type de noctambule et noctambulisme il est question – ici, le déambulateur fêtard (la frontière entre les deux correspondant à un seuil flou, à des limites peu perceptibles). Le noctambulisme est donc interrogé sous les trois angles : de la pratique, de l'identification à la pratique et des représentations sociales sous-tendues.

1.5. Les nuits festives occidentales au XXe siècle

Durant le XXe siècle, la modernité des rapports sociaux s'est radicalisée, au niveau de ses processus d'individualisation et de réflexivité. L'investissement festif des nuits urbaines s'est démocratisé et massifié, dans le contexte d'une société des loisirs. La question se pose alors de savoir ce qu'adviennent les ambiguïtés entre divertissement transgressif et contrôle sociétal, entre ivresse et régulation, entre angoisses et investissement nocturne, entre ségrégation (élitiste) et cohabitation sociale.

La modernité des rapports sociaux et sa radicalisation

Suite à l'insurrection révolutionnaire et à l'expression de besoins de légitimation, le XXe siècle sera le théâtre d'un affrontement entre des idéologies (des discours construits rationnellement pour être mis au service de causes politiques ou mouvements sociaux) totalitaires (fascisme, communisme, etc.) et libérales. Alors que la fin de la Guerre froide devait signer la fin de cette dissension, de nouvelles formes les ont fait émerger à nouveau, tels que l'altermondialisme ou le

multiculturalisme, en faisant s'opposer le libre-échange global et le républicanisme. Fondées sur une argumentation scientifique, elles sont formulées de manière à la déformer par simplification, radicalisation ou restriction, alors qu'elles sont dotées d'une crédibilité excessive.
Selon A. Giddens (1994), la modernité a transformé les rapports sociaux et les a replacés dans des champs spatio-temporels indéfinis, soit une forme de dé-localisation. Celle-ci se traduit par la « création de gages symboliques » (tel que l'argent) essentiels pour la propriété et l'aliénation des biens ; et par l'« établissement de systèmes experts » envers lesquels les non-initiés ont « foi ». Il s'agit alors d'une entrée dans un système basé sur la « confiance » (envers l'autre, les systèmes experts, etc.) face à une société du risque - qui se serait substitué à la *fortuna*, c'est-à-dire, à la destinée cosmologique. Les liens sociaux sont stables et resserrés, mais diversifiés du fait de la multiplicité des groupes d'appartenance et de la spécialisation dans la division du travail. La tradition joue alors un rôle mineur, sous le mode de la parodie, face à une présomption à la réflexivité systématique. Il ne s'agit pas de considérer l'action comme rationnelle, mais, comme relative à une maîtrise implicite et pratique de la situation par le profane. Face au risque, le projet est de miser sur la réflexivité, les sciences et techniques, la confiance et l'éthique. Au niveau institutionnel, l'échelle est devenue internationale via la constitution d'États-nations, où la centralisation administrative sera relative aux capacités de surveillance directe ou indirecte (via l'information). L'État monopolise alors les moyens de la violence (physique – de par l'industrialisation de la guerre - et symbolique) qui est expulsée du contrat de travail. Mais, l'influence étatique est relative au niveau de richesse et à la puissance militaire, cette puissance venant du potentiel de souveraineté piloté par la réflexivité. Néanmoins, face à ces caractéristiques de la modernité, la thèse de A. Giddens est que dans la radicalisation de la modernité, tout mécanisme de délocalisation va interagir avec des contextes d'action relocalisés, permettant soit de les soutenir, soit de les saper. De fait, les risques ne sont plus qu'une série de menaces et dangers, dans un ordre mondial où la puissance militaire est très destructrice mais avec une pacification interne. L'incertitude engendre alors un retour de la *fortuna*, dans un contexte global de pénurie à dépasser. L'État et la discipline qu'il implique sont en perte de vitesse distincte, les droits de l'individu l'emportent sur les devoirs du citoyen et, à l'homogénéité culturelle relative des États-nations s'est substituée la coexistence en leur sein de groupes culturellement divers, soit une référence au leitmotiv du « vivre ensemble ».

Entre frénésie et moralisation des nuits festives

À la Belle Époque, Montparnasse est l'un des pôles d'influence culturelle, avec Montmartre qui devient « *le refuge des écrivains et des peintres, anticonformistes et rebelles, qui y vivent en bande à la Belle Époque, entre le Bateau-Lavoir, rue Ravignan, où ils logent, travaillent et exposent, leurs cabarets, le Chat Noir, le Mirliton, …* » (A. De Bæcque, 2015 : 132). La nuit parisienne se fête et s'écrit. Lors de l'Exposition Universelle de 1889, Paris est nommée la « Ville lumière », du fait de l'éclairage électrique pour les millions de visiteurs et du bouillonnement intellectuel européen dans lequel la France a pris part. Paris renvoie une image d'euphorie et de prospérité : « *On imagine du luxe, des petites femmes chez Maxim's* » (B. Marchand, 1993, cité dans *Paris la nuit.*

Étude exploratoire, 2004 : 14). Suite à la démolition du mur des fermiers généraux et à l'annexion des communes avoisinant Paris, la culture des guinguettes a tendance à se délocaliser, alors que les bals publics et cabarets tiennent toujours le haut du pavé dans les boulevards. Les polarités d'activité nocturne sont semblables au siècle précédent, mais, l'éclairage électrique et le développement du tramway et du métro vont permettre une modification des modes de vie nocturnes, qui vont gagner en intensité et en vitesse, face à la lenteur des flâneries antérieures. Les industries délocalisées hors de Paris vont impacter la vie nocturne des classes populaires, les ouvriers étant délocalisés en banlieue. Or, les faubourgs sont toujours plongés dans la pénombre. Les anarchistes s'en prendront donc à l'ordre bourgeois et à ses nuits ostentatoires, via le ciblage des espaces de loisir nocturnes. La prostitution va quitter les bordels pour arriver dans la rue et les hôtels de passe, tout en se déplaçant vers le centre de Paris. Cependant, en 1910, la crue de la Seine dévasta une partie de la ville dont la reconstruction coûtera trois milliards de francs. La guerre éclatant, la nuit change de nature et les bals, concerts ou expositions se déplacent en journée. Le marché noir explose pour les bourgeois et officiers et les femmes ouvrières commencent à s'approprier les nuits urbaines, s'amusant dans les bals et rencontrant les soldats en permission.

D'après la lecture de A. Montandon (2015), les impressionnistes du second XIX^{e} découvraient de nouvelles couleurs et nuances par ces éclairages urbains où les « *lumières de la ville font écho à celle des étoiles ou exacerbent le contraste de l'éclairage jaune des vitrines et des lampes à gaz avec le bleu sombre de la nuit comme dans l'Avenue de Clichy de Louis Anquetin* ». Néanmoins, la réalité du début du XX^{e} fait que les artistes rompent avec l'impressionnisme, pour développer un expressionnisme angoissant, déformant la réalité pour atteindre une intensité expressive, « *où l'intimité des nuits fait place à l'anonymat d'un monde désorienté par le capitalisme, l'industrialisation forcenée, les nouveaux rythmes nocturnes et l'agitation des foules* » (Figure 24).

Figure 24 : « Apokalyptische Landschaft » (Apocalyptic Landscape) (huile sur toile), L. Meidner, 1912, 94 x 109 cm, Collection privée

La ville et la vie nocturne sont représentées tel un chaos, symbole d'une époque désemparée. La composition est fragmentaire et les personnages sont entrelacés, soit un futurisme inversé, c'est-à-dire, montrant les travers de la civilisation urbaine et son industrialisation.
Après la Première Guerre mondiale, Paris de nuit devient un lieu de consommation de masse, où sont expérimentées de nouvelles cultures dans une ambiance jazz, avec Joséphine Baker, Sidney Bechet, etc. Les « Années folles » sont marquées par la figure de la « garçonne », de jeunes femmes vêtues en garçon et portant les cheveux courts, comme « Kiki » de Montparnasse. Par cette excentricité d'une nuit radicale et libératrice (pour les homosexuels, les femmes, les noirs-américains, etc.), les nuits parisiennes deviennent cosmopolites. L'éclairage devient commercial et de publicité, le projet de la ville, via une explosion des couleurs qui prône une intensité signalétique, une fascination (Figure 25).

Figure 25 : « Illuminations du Bazar de l'Hôtel de Ville » (photographie), L. Gimpel, 1929, 9 x 12 cm, Paris, Pavillon de l'Arsenal

Des auteurs vont se remettre à écrire des chroniques nocturnes, tels que F. Carco, P. Morand ou J. Kessel. Montparnasse, les Champs-Élysées et Pigalle sont les épicentres de cette frénésie nocturne. Louis Aragon, dans *Aurélien* (1944)[25], revient sur ce Paris d'entre-deux guerres, où le Paris mondain se presse à Pigalle, un public socialement différencié des consommateurs du bistrot. Le monde de l'argent et des plaisirs apparaît comme un tourbillon dans lequel le héros est entraîné, un monde de liberté des mœurs. Cependant, l'image de la ville est terni : Paris sépare, désigne une façon de vivre artificielle et corrompue, elle est une « ville de naufragés ». Les habitants apparaissent laids et les lieux, sordides, avec une propreté douteuse et un mobilier

[25] D'après l'analyse effectuée par M-S Juan (1991).

bon marché. Les consommateurs sont alors anonymes, vulgaires et violents, notamment à propos du racisme cachant une ignorance populaire. En effet, suite à la crise de 1929, la vie nocturne parisienne a tendance à se banaliser, une esthétique montrée par le photographe Brassaï et sa vision de « ville vérité », du quotidien (Figure 26).

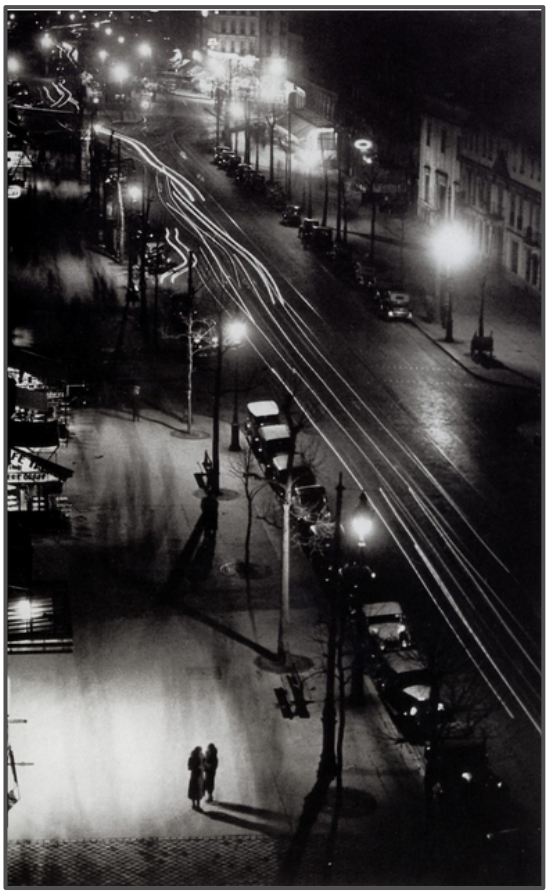

Figure 26 : « Deux filles faisant le trottoir, boulevard Montparnasse » (photographie), Brassaï, 1931, Paris, Pavillon de l'Arsenal

La peinture de E. Hopper (Figure 27) va dans ce sens, en proposant une description d'un *diner* américain où les trois clients sont coprésents mais n'interagissent pas. Pour un regard extérieur, ces personnages situés derrière une vitrine (tel un aquarium du fait de l'absence de porte) semblent agrégés. Ainsi, c'est la solitude et l'aliénation de l'individu qu'Hopper a représenté, dans une atmosphère dramatique, où la luminosité rappelle les néons des années 1940, signalant un lieu de convivialité dans la nuit urbaine. L'extérieur plongé dans la pénombre représente une forme d'angoisse que l'on n'ose affronter, une angoisse face à la société et à soi-même déambulant sans but dans une atmosphère illusoire.

Figure 27 : « Nightawks » (Oiseaux de nuit) (huile sur toile), E. Hopper, 1942, 84,1 x 152,4 cm, Chicago, Institut d'arts

À la sortie de la Seconde Guerre mondiale, Paris n'est plus la capitale des festivités nocturnes. Malgré les bals de la Libération, le mystère nocturne et son expressivité font place au réalisme. Le Paris « noir » des troubles apparaît, un Paris insalubre et précaire marqué par les bidonvilles, dans un contexte de rationnement et une logique d'urgence, notamment face au mal-logement. Les maisons closes sont fermées par la loi du 13 avril 1946, alors qu'il y en avait plus de cinq cent à Paris en 1939, ce qui nourrira toute une économie souterraine. Pour autant, les caves de jazz renaissent, notamment du côté de Saint-Germain des Prés (au Tabou, au Caveau de la Huchette, au Vieux Colombier, etc.), des lieux de rencontre des existentialistes tels que Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Boris Vian, Juliette Gréco ou Albert Camus. Cette mode – aussi éphémère fut-elle – est devenue un symbole de la vie nocturne parisienne, notamment aux États-Unis. En effet, c'est une nouvelle jeunesse qui s'empare des nuits parisiennes, pour s'amuser et refaire le monde, une sorte de préparation à mai 68. Au niveau cinématographique, l'œil du réalisateur est passé de l'intérêt pour les vedettes et le divertissement à celui pour le vécu urbain, les docu-fictions :

> « *On cherche à documenter non plus les intensités de plaisir, de foule ou de luxe, mais au contraire les distensions de la métropole, faite de situations bricolées, de lieux secrets où on se perd dans une illusion de nature, avant de recroiser la signalétique lumineuse des pistes du Bourget, de se guider en écoutant le fracas des industries, de boire un coup dans une de ces stations-services qui ont pris la place des bistrots et, finalement, de prendre le premier train du matin avec les ouvriers* » (M. Armengaud, 2013 : 202).

En 1959, la décision du déménagement des Halles constitue un bouleversement de la géographie et des pratiques nocturnes (déménagées en 1969), dans un contexte urbanistique fonctionnaliste, de « zoning ». Ceci a créé une réduction de la part nocturne des villes, les loisirs ayant tendance à devenir diurnes par les congés payés et autres progrès sociaux. Ainsi, la cité est

« dortoir », aucune vision architecturale ou urbanistique n'étant portée pour la vie nocturne publique. La nuit se veut régulée, elle aura tendance à se commercialiser et à se spécialiser : il n'y a plus de mélange des genres tel qu'au cabaret. Il s'agit de l'entrée dans une société de la consommation des médias de masse, où la radio puis la télévision vont modifier le rapport des individus à la ville. C'est à la périphérie de Paris que les bals et autres loisirs de ce type vont persister. Néanmoins, les classes populaires sont marquées par le phénomène des « blousons noirs », dont la vitesse mécanique permet la liberté métropolitaine des loisirs, face aux « blousons dorés », prémisse de la jeunesse dorée parisienne.

La jeunesse est au cœur de la vie nocturne, ce qui s'accentuera durant les années 1960-70, où le yéyé, puis le rock'n'roll, marquent l'entrée dans l'ère des discothèques ; alors que le périphérique urbain de Paris est en construction, dessinant un nouveau maillage lumineux de Paris par les hauts mâts d'éclairage. Les cinémas, bowlings, spectacles, discothèques, etc., soit un ensemble d'industries de loisir moderne, symbolisent les nouvelles formes de lieux de convivialité. Les styles musicaux, retraduits en styles vestimentaires, se réinventent sans cesse, dans un espace-temps nocturne de fuite face à un monde adulte normalisé et rigide, face à une société urbaine « déshumanisée » par l'industrialisation et l'autoritarisme. Ainsi, Paris voit naître de nouveaux lieux festifs tels que le « Palace », le « Gibus » ou les « Bains douches », des lieux démesurés et complètement tournés vers le divertissement, apparaissant parfois dans de nouvelles polarités urbaines (notamment en petite couronne). La construction de Beaubourg (le Centre Pompidou) apparaît alors comme un nouveau souffle pour les Halles, de culture avant-gardiste. Les mouvements du punk et du hip-hop vont se poser en face du disco. Cette culture « underground », du dessous, soit l'expression artistique de cultures minoritaires, va se développer pleinement. En parallèle, l'espace public est réinvesti par les designers, notamment dans le traitement de son éclairage, d'où l'invention du concepteur lumière. Il s'agit de retravailler les jeux d'ombres et de lumière, tel que P. Soulages a pu le faire dans la partie de son œuvre traitant du « noir », laissant s'exprimer une diversité de textures et de lumières au pouvoir expressif (ce qu'il nommera « l'outre-noir ») (Figure 28).

Figure 28 : « Peinture 202 x 453 cm » (huile sur toile), P. Soulages, 1979, 202 x 453 cm, Paris, Centre Pompidou

En ville, la rue est réinvestie, en tant que lieu de performances artistiques informelles et de l'événementiel institutionnel. Il en est ainsi de l'institutionnalisation des Nuits Blanches à Paris, en 2002. Le « Kiosque des noctambules » (Figure 29), cette œuvre artistique de J-M Othoniel située en face du Palais-Royal, est une bouche de métro recouverte de sphères d'aluminium et de verre de Murano (la coupole à l'entrée figurant le jour et l'autre, la nuit) :

Figure 29 : « Le kiosque des noctambules », J-M Othoniel, 1996-2000, Paris, Place Colette (photo : Galerie Perrontin)

En Espagne, le XXe siècle est marqué par la dictature franquiste de 1939 à 1975. Ce n'est qu'à la sortie de cette période – vécue comme une véritable libération - que les nuits urbaines festives ont pu s'épanouir. Malgré tout, à la fin de la dictature, Franco ouvrira le pays au tourisme et aux capitaux étrangers, dont Madrid a pu bénéficier (ouverture du *paseo de la Castellana*, etc.). Le roi Juan Carlos de Bourdon, lui succédant, va désigner Adolfo Suarez comme chef du gouvernement, afin d'entamer le rapide processus de démocratisation. En effet, la Constitution démocratique est adoptée par 87 % des votants en décembre 1978 (B. Bessière, 1992, 1996). À Madrid, plus spécifiquement, Enrique Tierno Galván est élu maire en avril 1979 et la Communauté Autonome de Madrid (CAM) est créée en 1982. La liberté d'expression est progressivement rétablit avec l'abolissement de la censure sur les films en février 1976 et des dispositions restrictives à propos de la presse, l'autonomisation de la TVE, etc. Néanmoins, le taux du chômage est monté à 10 %, le taux d'assistance aux corridas est au plus bas, les résultats au football sont médiocres et le terrorisme frappe en 1979 (assassinat de 80 individus). La mort de Franco, cette année-là, sera vécue comme une forme de soulagement, de renaissance. Enrique Tierno Galván, le « viejo

profesor », va alors œuvrer pour le développement culturel, via notamment le mouvement de *La Movida* : « *Les Madrilènes sont un peuple jeune. Des jeunes qui sont jeunes et des vieux qui sont jeunes* […] *désir d'apprendre, par cette curiosité évidente pour la culture* » (discours tenu à la Casa de la Villa, le 19 avril 1979). Il va restaurer les fêtes de carnaval, créer les festivals d'été, repoudrer les fêtes de *San Isidro* et les fêtes de quartiers, etc. De nombreux centres culturels et bibliothèques sont ouverts. L'objectif est de redonner espoir, de surprendre artistiquement et séduire. Les poètes Rafael Alberti, Jorge Guillen, Juan Larrea ; le philosophe Maria Zambrano ; l'historien Nicolas Sanchez Albornoz rentrent alors au pays, ainsi que le « Guernica » de Pablo Picasso, le 10 septembre 1981. Un souffle libertaire, de joie et d'insolence s'empare de Madrid, notamment dans le quartier de *Malasaña*. La vie culturelle explose avec P. Almodovar, I. Zulueta, Ouka Lele et Garcia Alix, etc. Ces formes d'expression étaient quasiment clandestines à la fin du franquisme, marginalisées du fait de la censure et d'un public restreint. Elles sont caractérisées par l'éclectisme, le cosmopolitisme, la dérision face au passé du franquisme, la méfiance face aux solutions politiques, l'instinct de fête, le droit à la frivolité et le recours au kitsch ludique. Cependant, rétrospectivement, *La Movida* est souvent assimilée à la seule revitalisation de la fête nocturne, du rock et de la drogue. Cette vague culturelle va décliner vers 1986, à la mort de Tierno Galván et avec l'institutionnalisation de ses acteurs majeurs. Ce mouvement culturel est le symbole d'une époque culturelle faste en Espagne, gravée dans la mémoire de la jeunesse mais sous des formes tronquées. *La Movida* trouvera son ultime expression dans le *pasotismo* (« je m'en foutisme ») radical.

La radicalisation du processus de modernisation a dû faire face, durant le XX^{e} siècle, à l'opposition entre le leitmotiv du « vivre ensemble » et la survivance d'idéologies autoritaristes, deux pôles faisant osciller les nuits festives occidentales entre le couvre-feu et l'orgiaque. La Belle Époque est plutôt synonyme de frénésie de par les améliorations techniques des transports en commun et de l'éclairage électrique. Mais, cet éloge de la vitesse et les horreurs de la guerre vont donner à la nuit une toute autre couleur, symbole d'une déshumanisation et d'un chaos urbain. Puis, se développeront les modes de consommation de masse et un certain cosmopolitisme parisien, une ère de la fascination, la ville nocturne devenant un spectacle. Néanmoins, dans ce tourbillon des plaisirs, la ségrégation sociale laisse entrevoir la misère urbaine et un humain moderne seul et aliéné, où la pénombre symbolise l'angoisse de ce chaos et de cette précarité. Un phénomène semble prendre corps : la jeunesse se réserve l'espace-temps nocturne et se forme en « tribus » musicales, vestimentaires, culturelles. En parallèle, les industries de loisir nocturne fleurissent. Face à ce fonctionnalisme, se développera un retour à l'espace urbain et un intérêt qualitatif, notamment au niveau du traitement de ses ambiances lumineuses. De même, le réinvestissement piéton de cet espace se laissera entrevoir par un événementiel plus ou moins formel et institutionnel, donnant une nouvelle coloration aux nuits festives occidentales.

* * *

Cette lecture diachronique des représentations sociales portant sur les nuits urbaines festives et leurs conséquences concrètes en fonction des fondements de l'ordre social, fut permise par des analyses transversales de spécialistes de la nuit (historiens, anthropologues, géographes, etc.) et de textes et formes d'art. Il serait intéressant de porter un regard analytique sur les rapports qu'ont les personnages de fiction des contes (et autres formes discursives fictives) avec la nuit, en les situant culturellement, historiquement et relativement à la perception des auteurs. En effet, S. Challéat (2010) montre le rôle de la littérature, dès l'enfance, sur la construction des perceptions de la nuit, où les récits sont peuplés de personnages issus des angoisses humaines. La dimension fantastique et fictive prendrait corps dans la mythologie, en mettant en exergue une dimension angoissante et fascinante.

Les nuits urbaines sont ambigües, pleines de contradictions et emplies d'un imaginaire qui justifie sa régulation. Laissons J. Schlör exprimer, via ces quelques extraits, ce sentiment qu'éprouve le promeneur nocturne et marquant les ambiguïtés, entre l'universalisme et le particularisme, de l'évolution des représentations sociales :

> « *La séparation du jour et de la nuit fait partie de ces limites importantes qui structurent notre vie. La notion de singularité utilisée dans la citation de Richard A. Bermann* […] *fait appel à notre façon moderne d'appréhender le temps : la luminosité est considérée comme normale, l'obscurité est une déviance.* […] *Existe-t-il un moment historiquement repérable à partir duquel cette forme d'appréhension de la réalité s'est substituée à une autre qui consistait à accepter passivement l'arrivée de l'obscurité ? Apparemment non. Il semble plutôt qu'à toutes les époques quelques curieux aient soulevé le rideau.* […] *Le besoin de maîtriser cet « espace » aussi (terme étrange, mais la période nocturne est ressentie comme un espace) constitue sans doute une constante anthropologique. En tous cas, la discussion autour de la valeur ou de la non-valeur, de la permission ou de l'interdiction, de la chance ou du risque liés au franchissement des limites, reste l'un des grands thèmes récurrents de l'histoire culturelle.* […] *La position auparavant rétrograde et jugée peu sérieuse, qui consistait à prendre la défense de la nuit contre la lumière artificielle, peut désormais être considérée comme un acte militant qui fait valoir que de l'autre côté du quotidien existent des choses belles et terribles, qui se soustrayaient à l'attention diurne.* […] *Le romantisme a découvert la nuit, peu avant son déclin. Il nous a fourni ces métaphores qui restent toujours valables aujourd'hui : la beauté d'abord, le mystère, l'impénétrabilité. Et l'Autre.* […] *Sur l'échelle des émotions nocturnes entre peur et courage, sortir le soir se tient au milieu. Le concept est lancé : la vie nocturne (concept déjà étroitement lié à la notion de repli dans l'espace intime). Ce qui signifie que la nuit vit et que des gens vivent la nuit. Ce qui signifie aussi qu'il existe dans la ville une période donnée, qui est utilisée par ceux qui n'ont pas besoin de se lever le matin et qui peuvent « sortir » le soir. Ils se créent leur propre espace-temps, dans les heures qui suivent la soirée. Ne savent-ils pas que c'est dangereux ? Question difficile. Une réponse possible : si, mais ils le font tout de même. Une autre réponse possible : non, ce n'est pas plus dangereux que de jour, ils doivent avoir d'autres raisons.* […] *Pauvre obscurité, chargée de tous les maux ! C'est toujours la*

> *vie vespérale et nocturne dans la ville qui fait l'objet de critiques : l'obscurité à la campagne, à l'orée du bois ou entre les villages a conservé toute l'innocence qu'a perdu la nuit urbaine.* […] *Tout est possible dans cette obscurité. Au-delà de tous les discours sur la « vie nocturne » en tant qu'espace-temps du plaisir, de l'exubérance et de la détente, la nuit prend aussi une dimension politique.* […] *La réalité contient de larges espaces d'imagination et la représentation du monde de la nuit est entremêlée de fragments de réalité. C'est ce qui accompagne le promeneur nocturne sur son chemin.* […] *Nous sommes esclaves du sommeil, dit encore Savinio. Il nous empêche d'avancer ; quiconque essaie de s'y soustraire, se libère (puis souffre le matin venu).* […] *Tout ce qui est marginal, bien que commercialisé et canalisé comme jamais auparavant, fait partie de ce que les noctambules ont en eux, de ce qu'ils cherchent et de ce qui les déçoit.* […] *Au bout de la nuit, un long chemin me ramène à travers les rues vides, par-dessus ponts et restes de mur, à travers l'espace que décrit la nuit, espace pour ainsi dire fait pour les méditations philosophiques que les autres passants murmurent ou crient en ces heures matinales, jusqu'au canal dans lequel se reflète le premier rayon de soleil. « L'obscurité et les ténèbres diminuent au fur et à mesure que le jour se lève » conclut Zedler. Il n'y a rien de plus vrai. Ce qui nous tient en vie, c'est la quasi-certitude que la journée aussi se terminera, que l'obscurité reviendra et que dehors le réverbère nous fera signe* » (J. Schlör, 1994).

Quels que soient les moments et lieux occidentaux, la nuit est articulée aux ténèbres angoissants et au risque, face à la raison éclairée et rassurante. Cette association est employée comme régime de justification pour mettre en place des systèmes de contrôle et de régulation sociale, notamment des milieux populaires. Pour autant, c'est la nuit que la fièvre extatique se libère, où les fantasmagories de l'imaginaire émergent dans un monde qui se veut remplit de merveilles et mystères. Ces figures sont représentées par le port du masque qui permet d'inverser l'ordre social établi et de transgresser l'ordre moral, dans une transe collective autour d'un feu rituel (pouvant être symbolisé par le réverbère, la boule à facettes, etc.), marquant son identification à un groupe social et menant à la libération dramaturgique (via le masque devenant le maquillage, le marquage vestimentaire, etc.) de sa place sociale.

2. Retranscrire les ambiances nocturnes parisiennes en photographie

La « photo-ethnographie », selon S. Conord (1999), est une technique d'investigation anthropologique – différente des entretiens ou observations - conduisant à enregistrer visuellement l'ambiance d'un lieu, à mieux comprendre le milieu étudié. Elle permet de capter la diversité des éléments observables en un instant éphémère, soit une aide à l'observation de micro-gestes et de flux, ainsi qu'à la mémorisation d'un grand nombre d'éléments. Il s'agit d'une approche de la photographie en tant qu'outil de collecte de données qui soient plus riches que la retranscription d'une observation et complémentaires pour le recoupement des données. La photographie est, ainsi, une sorte de témoignage « irréfutable », un moyen de désigner et/ou de témoigner d'une réalité passée. Néanmoins, telle qu'elle est bien souvent pratiquée – c'est-à-dire, sur le « vif » et à l'insu des photographiés -, elle place le lecteur (ou « spectateur ») dans une position d'extériorité, face à un document qui se prétend « objectif », selon C. Cuny (2009). Or, le regard du photographe est subjectif, de par le choix d'immortaliser tel instant et tel lieu, de choisir un cadre, de mettre en scène l'image de sa réalité à photographier. Pour autant, la déontologie du chercheur-photographe doit l'amener à gérer cette problématique. De la sorte, la photographie est un moyen de porter un regard sur l'histoire qu'il raconte à ses lecteurs, de les immerger dans la pensée de l'anthropologue sur la réalité qu'il étudie :

> « *L'usage du document photographique en sciences sociales se justifie par sa capacité à fixer et à témoigner du regard que l'homme porte sur le monde ou sur la société. Une telle conception du document photographique oriente effectivement l'histoire de la photographie telle que la conçoivent et la pratiquent Hans Belting et André Rouillé : elle s'inscrit plus généralement dans le projet d'une histoire sociale du regard moderne (Belting, 2004 [2002], Rouillé, 2005)* »
> (C. Cuny, 2009 : 190).

Mais, la photographie peut aussi permettre de révéler l'invisible, ce que le chercheur n'avait pas aperçu ou imaginé, voire avait mal cerné. Ainsi, tout un ensemble de non-dits émergent, de nouvelles associations entre éléments apparaissent. L'image est, donc, polysémique. C'est plutôt dans cette optique-là que la photographie fut utilisée. Cependant, afin d'éviter les biais du regard subjectif du chercheur, ce sont les participants aux Marches Exploratoires Urbaines de Nuit qui ont pris des photographies[26]. La confrontation de ces subjectivités plurielles, du rapport personnel au terrain (la rue nocturne) et à l'autre, a permis de révéler (voire confirmer) des éléments tirés de l'analyse des cartes mentales. Le fait de photographier de nuit pourrait poser quelques problèmes de rendu par rapport à l'image initiale, mais, les participants-photographes étaient équipés et connaisseurs des techniques photographiques, ce qui a limité ces effets. De même, la photographie dans la rue, aurait pu poser des questions à propos de l'image de

[26] Ce travail fut effectué suite à mes nombreuses observations de terrain et m'a permis de décentrer le regard, d'éviter un certain ethnocentrisme.

soi que l'individu – pris en photo – délivre en situation (S. Conord, 1999). Cette image de soi peut être dévalorisante en cas de « mauvais jour » du photographié. Cependant, peu d'anonymes ont été photographiés. L'objectif n'était pas véritablement de révéler des portraits de noctambules, mais plutôt de révéler des ambiances urbaines nocturnes – pouvant impliquer la présence d'une foule. De la sorte, cette expérience n'a pas déclenché la communication avec les photographiés. La photographie n'était pas utilisée comme moyen de médiation entre le chercheur (ou les enquêteurs) et les informateurs (tel que dans les travaux précédemment cités), mais comme un moyen d'enrichir les observations et d'apporter des témoignages anthropologiques.

L'album photographique suivant est constitué d'un petit échantillon de ces prises de vue. Il permet de retranscrire des ambiances urbaines nocturnes de Paris. Pour cela, ces images ont été classées en fonction des catégories repérées lors de l'analyse des cartes mentales et de l'analyse du sens des ambiances nocturnes :

- *Une nuit qui rend visible la précarité… La recréation d'une bulle dans la ville du sans-abrisme* : permet de se référer à la nature de l'occupation de la rue et à la ville des marges ;
- *Une nuit qui laisse des traces… Une ville salit la nuit* : permet de se référer à la gestion des ambiances (en termes de propre et de sale), aux traces d'une animation présente (ou passée) ;
- *Des signatures urbaines aperçues de nuit… Entre tags et graffitis* : permet de se référer aux discours sur/dans la Ville ;
- *Une nuit faite de pleins et de vides… Entre immobilité et absence de mobilité* : permet de se référer au degré d'occupation de la rue et à la dimension des « mobilités » ;
- *Une nuit festive… Entre les bars en fête et les rues festives* : permet de se référer aux signes d'appropriation et à la dimension « festive » ;
- *Un travail de nuit en interstice… Entre ville marchande et ville de garde* : permet de se référer à la gestion des ambiances urbaines et à la dimension du travail ;
- *Une nuit d'ombres et de lumières… Quand la ville est redessinée par l'éclairage* : permet de se référer à la conception des ambiances urbaines nocturnes et à la dimension du paysage urbain ;
- *Une nuit de frontières… Entre espaces ouverts et accès fermés* : permet de se référer aux formes de régulation dans l'accès physique et social aux espaces urbains.

Les titres donnés aux photographies me sont propres ; ils me permettent de justifier le choix des photographies et d'apporter ma propre lecture. Est accolé au titre, le lieu et la date de prise de vue, ainsi que l'événement ayant amené à cette prise de photographies. En effet, les Marches Urbaines Exploratoires de Nuit avaient lieu lors d'événements publics d'envergure. Les participants-photographes correspondent principalement à des profils d'étudiants et de professions intellectuelles supérieures, ayant souvent des affinités pour les arts – soit un profil sociologique plutôt homogène expliquant la qualité des photographies et le cadre de certaines.

Une nuit qui rend visible la précarité… La recréation d'une bulle dans la ville du sans-abrisme :

<u>Figure 30 :</u> « Dormir dans un sac de couchage, un sac de voyage servant d'oreiller et une coupole pour gagner quelques pièces », Quais de l'Hôtel de Ville, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

<u>Figure 31 :</u> « Un fronton de boutique comme toit, quelques couvertures et le sol comme matelas », Paris, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 32 : « Une terrasse vitrée comme abri, seul sur le paillasson d'un café », rue de Belleville, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 33 : « Sous des tentes, se créer un espace de vie collectif », rue Saint-Merry, 07/03/2015, « Cohabiter les nuits urbaines. Penser, sentir, narrer la vie nocturne »

Figure 34 : « Le repos est un droit. Non aux dispositifs anti-gens », grand Belleville, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Une nuit qui laisse des traces… Une ville salit la nuit :

Figure 35 : « Aux abords de lieux festifs, un tapis de mégots », 4e arrondissement, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 36 : « Mégots et gobelets vides, signes d'une soirée animée », Bastille, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 37 : « Corbeilles de rue débordante du fait du sac arraché », Bastille, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 38 : « Quand les déchets supplantent tout l'espace visuel », Paris, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 39 : « Le ventre d'un monument, une fourrière », Place des fêtes, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 40 : « Quand les déchets supplantent tout l'espace visuel », 4e arrondissement, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 41 : « Une terrasse informelle, aux détritus bien réels », Quais de Valmy, 07/03/2015, « Cohabiter les nuits urbaines. Penser, sentir, narrer la vie nocturne »

Des signatures urbaines aperçues de nuit… Entre tags et graffitis :

Figure 42 : « Signer l'espace marchand quand il est fermé », 4e arrondissement, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 43 : « Une œuvre contemporaine en décomposition », Parc de la Villette, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 44 : « Jeux de perspective pour remettre de la nature en ville », Canal de l'Ourcq, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 45 : « Une rue devenue une œuvre, appropriée par artistes, croyants, etc. », rue Dénoyez, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 46 : « Revisiter les toits de Paris autrement », Paris, 23/01/2015, « The intricacy of walking and the city »

Figure 47 : « Mystic met sa patte sur Paris », 13e arrondissement, 23/01/2015, « The intricacy of walking and the city »

Figure 48 : « Réinterprétation urbaine de Picasso », Paris, 23/01/2015,
« The intricacy of walking and the city »

Une nuit faite de pleins et de vides… Entre immobilité et absence de mobilité :

Figure 49 : « Polarité d'un arrêt de bus en une place vide », Bastille, 18/09/2015,
« Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 50 : « Le stationnement informel des deux-roues, une grande emprise », 4e arrondissement, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 51 : « Une rue vide en plein fonctionnement », 4e arrondissement, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

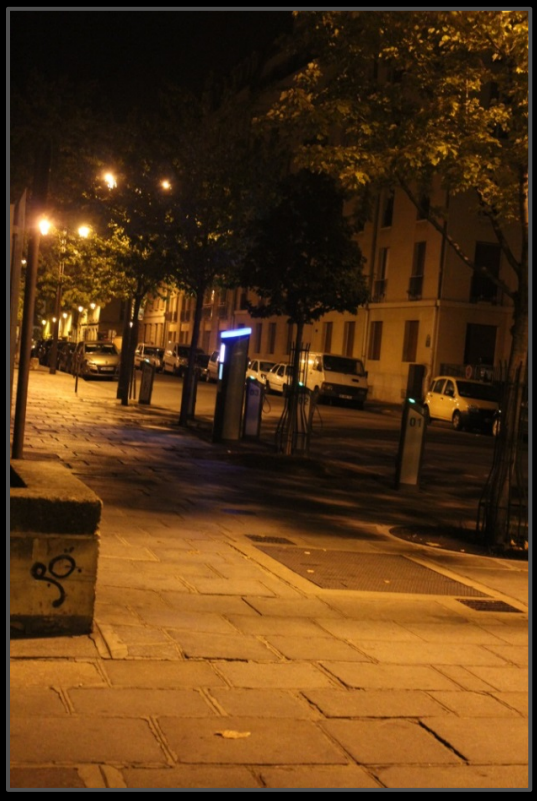

Figure 52 : « Rentrer chez soi… Où sont les Autolib' ? », Bastille, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 53 : « Rentrer chez soi… Où sont les Vélib' ? », Bastille, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 54 : « Une place parsemée de deux-roues », Bastille, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 55 : « La nuit : des rues vides, des rideaux baissés… », Paris, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 56 : « Une perspective du vide, préparation au fourmillement », 13e arrondissement, 23/01/2015, « The intricacy of walking and the city »

Figure 57 : « La ville nous appartient », Quai de Montebello, 07/03/2015, « Cohabiter les nuits urbaines. Penser, sentir, narrer la vie nocturne »

<u>Figure 58 :</u> « Le chaos des immobilismes », Paris, 07/03/2015,
« Cohabiter les nuits urbaines. Penser, sentir, narrer la vie nocturne »

<u>Figure 59 :</u> « Interdit et pourtant… », rue de Thorigny, 07/03/2015,
« Cohabiter les nuits urbaines. Penser, sentir, narrer la vie nocturne »

Figure 60 : « Le chaos des mobilités immobiles », Paris, 07/03/2015,
« Cohabiter les nuits urbaines. Penser, sentir, narrer la vie nocturne »

Une nuit festive… Entre les bars en fête et les rues festives :

Figure 61 : « Quartier en danger. Non à la mono-activité », Carreau du Temple, 18/09/2015,
« Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 62 : « Une terrasse animée en soirée », Le Marais, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 63 : « Entrée d'un club branché », Bastille, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 64 : « Le trottoir : une terrasse improvisée, un lieu de rencontres », Bastille, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 65 : « Une terrasse parisienne, une forte emprise sur l'espace », Saint-Michel, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 66 : « Entrée d'un club gay, le trottoir est son prolongement », Le Marais, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 67 : « Une rue festive », Châtelet-Les Halles, 23/01/2015, « The intricacy of walking and the city »

Figure 68 : « Débordements d'un café », 3e arrondissement, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 69 : « Les double-terrasses, des lieux de vie à forte emprise », Châtelet-Les Halles, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

<u>Figure 70 :</u> « Le scooter, un nouveau banc public », Bastille, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

<u>Figure 71 :</u> « Une place de granit au futur bien animé », Paris, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 72 : « Colonne Morris, annonce d'un spectacle », Paris, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 73 : « L'information théâtrale illumine les rues », Paris, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 74 : « Qui buvait du vin rouge dans la rue ? », Parc des Buttes-Chaumont, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Un travail de nuit en interstice… Entre ville marchande et ville de garde :

Figure 75 : « Les hôtels sont seuls à avoir le rideau ouvert », Le Marais, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 76 : « Un vendeur informel de roses », Saint-Michel, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 77 : « La ville de garde veille sur le sommeil des riverains », Paris, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 78 : « Videur d'un bar touristique », Saint-Michel, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 79 : « En soirée, la police veille sur la fête », Bastille, 18/09/2015« Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Une nuit d'ombres et de lumières… Quand la ville est redessinée par l'éclairage :

Figure 80 : « L'entrée ténébreuse redessinée d'un amas de vert », Paris, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 81 : « Les quais de Notre-Dame sont vides, le cheminement dessiné », Notre-Dame, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 82 : « La modernité défie la nuit », La Villette, 18/09/2015,
« Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 83 : « Ambiance moyenâgeuse », 4e arrondissement, 18/09/2015,
« Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »
Figure 84 : « Des attracteurs d'activité parsemés dans la nuit », Notre-Dame, 18/09/2015,
« Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 85 : « La modernité des quais imaginée », La Villette, 07/03/2015, « Cohabiter les nuits urbaines. Penser, sentir, narrer la vie nocturne »

Figure 86 : « Une douce ambiance industrielle », Canal de l'Ourcq, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 87 : « Vie d'un parc vide et fermé », Parc de Belleville, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 88 : « Une lampe au sodium anti-squat », Place des Fêtes, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 89 : « Terrain de jeux dans la pénombre, encadré de grillages », Haut Belleville, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 90 : « Ombres et lumières à l'asiatique », Olympiades, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 91 : « La Nature devenue de l'art », 13e arrondissement, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

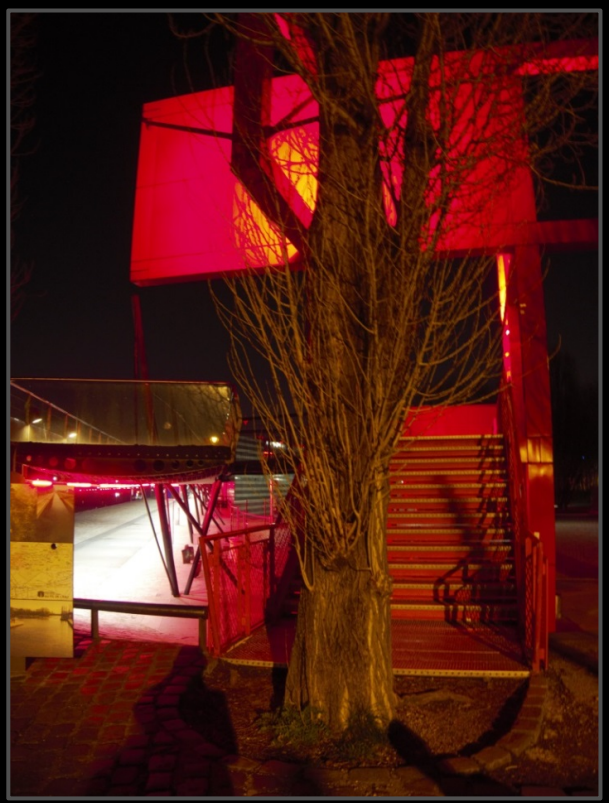

Figure 92 : « De l'absurde en lumière contemporaine », La Villette, 07/03/2015, « Cohabiter les nuits urbaines. Penser, sentir, narrer la vie nocturne »

Une nuit de frontières… Entre espaces ouverts et accès fermés :

Figure 93 : « Une dalle ouverte, marque de l'absence », 13e arrondissement, 23/01/2015, « The intricacy of walking and the city »

Figure 94 : « La rétractation de l'espace, un accès fermé au métro », Paris, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 »

Figure 95 : « Une passerelle à l'accès privé », Pointe de l'île de la Cité, 23/01/2015, « The intricacy of walking and the city »

Figure 96 : « Cheminements prêts à être empruntés en espace semi-privé », 13e arrondissement, 23/01/2015, « The intricacy of walking and the city »

Figure 97 : « Des quais qui ont vécu mais ne sont plus », 4e arrondissement, 23/01/2015, « The intricacy of walking and the city »

Figure 98 : « Les quais de Paris sont à vous », Pointe de l'île de la Cité, 23/01/2015, « The intricacy of walking and the city »

Figure 99 : « Un espace peu approprié malgré son illumination », Paris centre, 07/03/2015, « Cohabiter les nuits urbaines. Penser, sentir, narrer la vie nocturne »

Figure 100 : « La place autorisée, seul lieu pour les banlieusards », Place des Innocents, 07/03/2015, « Cohabiter les nuits urbaines. Penser, sentir, narrer la vie nocturne »

Figure 101 : « Tout est fermé, la rue est pour les piétons », Beaubourg, 07/03/2015, « Cohabiter les nuits urbaines. Penser, sentir, narrer la vie nocturne »

Figure 102 : « Entre ouvertures et fermetures architecturales et marchandes », Beaubourg, 07/03/205, « Cohabiter les nuits urbaines. Penser, sentir, narrer la vie nocturne »

3. Retranscription de séquences d'observations

3.1. OPP1, Observation d'une déambulation nocturne

OPP1, le vendredi 10/05/2013, 22h00-04h30, Paris, temps confortable :

> Vers 19 heures 30, Samir m'envoie un texto pour connaître mes « plans » pour la soirée. Il me propose d'aller voir un concert dans un bar du quartier de Belleville (au nord-est de Paris), avec l'un de ses amis. Samir est un jeune homme de 19 ans, d'origine franco-tunisienne, homosexuel et aux origines sociales très modestes. Il vit dans un appartement HLM avec sa mère et son frère ; il a arrêté les études durant le collège.
>
> J'arrive aux alentours de 22 heures devant le bar, le seul de cette rue étroite perpendiculaire à la rue de Belleville. Il est en plein cœur d'un quartier aux restaurants asiatiques et historiquement populaire (d'ailleurs, des affiches communistes sont placardées aux murs). Le bar est repérable, étant le seul établissement ouvert ; le fond sonore des conversations est audible de la rue. Deux tables sont posées sur le trottoir en guise de terrasse, chacune avec deux chaises posées dos à la devanture. Les jeunes assis là boivent une bière en fumant. Sur le trottoir d'en face, d'autres jeunes sont adossés aux barrières de ville, pour fumer une cigarette et discuter, un verre à la main. Aucune voiture ne passe sur la route, seuls quelques scooters. Quelques passants traversent cette rue, par deux ou en solo, marchant à une allure « normale ».
>
> Samir et son ami Camille arrivent, nous nous saluons par une embrassade. Samir vient de l'appartement de son ami, une canette de coca-cola à la main, mélangé avec du whisky acheté dans une épicerie de nuit. Dès notre arrivée, le serveur reconnaît mes deux acolytes. Nous allons dans le bar, à la superficie très étroite, où seules neuf tables de deux personnes peuvent tenir et le comptoir où commander de l'alcool (voire un plateau de charcuterie). La petite salle où se trouve le concert est en sous-sol, elle est emplie de monde. Après ce petit tour des lieux, Samir propose de commander un verre : de la bière à bas prix pour chacun (3 euros le demi et 5 euros la pinte). Pendant le temps du service, une jeune femme interpelle Samir, étonnée de le voir ici, lui demandant ce qu'il prévoit pour la suite de la soirée. Une fois nos verres en plastique servis, nous payons séparément et Samir va aux toilettes. Camille et moi nous posons alors en terrasse. C'est un jeune homme hétérosexuel de 25 ans, au chômage depuis quelques mois (et avec le désir d'obtenir le diplôme d'éducateur spécialisé), d'origine modeste, qui connaît peu la Ville de Paris. En parlant, il fume beaucoup de cigarettes. Il m'avoue avoir hésité à

sortir, du fait d'une soirée la veille chez lui où il s'est couché tard et a fumé un joint. Il ne s'est donc levé qu'à 17 heures aujourd'hui, s'est douché et a directement joué à la console avant de venir. C'est un artiste informel de rue, allant parfois à Montmartre jouer du djembé pendant que sa copine crache du feu. Samir nous rejoint, fumant une cigarette sans boire de l'alcool, du fait d'avoir la sensation d'avoir beaucoup bu. Pendant que nous parlons, Camille est interpelé à trois reprises par téléphone afin de prévoir la suite de la soirée. Nous évoquons alors les squats où il peut y avoir des soirées sympas, avec de la musique rock.

Vers 22 heures 40, les clients sortent du bar, le concert étant terminé. Certains jeunes et le chanteur du groupe sont connus par Camille et Samir, qui échangent quelques mots, notamment sur les dernières soirées. La rue devient un véritable prolongement du bar, où les jeunes debout discutent entre eux, cherchant à boire et quoi faire pour la suite de la soirée. Un de leurs amis nous rejoint, appelé « Mickey », prenant la place de Samir qui va s'acheter un « truc à manger ». Nous parlons de ses conquêtes et commandons un autre verre pendant que « Benji », un autre de leurs amis, nous rejoint. Alors qu'ils racontent leurs mésaventures de drague, une voix se fait entendre dans la rue, le chanteur proposant de finir la soirée chez une jeune femme. Un groupe d'une dizaine de personnes se déplace alors là-bas. Samir propose d'aller voir une de ses potes mixer, mais, le leader du groupe, « Mickey », ne le souhaite pas. Vers 23 heures, nous nous levons, Camille roule un joint avec Mickey (éloigné du bar, par respect pour le patron), et il propose de passer chez lui récupérer son chien et profiter de la terrasse. En chemin, nous nous arrêtons à une épicerie de nuit (un « arabe ») pour acheter une bouteille de vodka et du jus ; nous marchons en discutant par deux ou trois, la configuration du groupe se modifiant en route.

Nous arrivons chez Camille, au rez-de-chaussée d'immeubles HLM, où trois jeunes sont posés et discutent. Dans son studio, nous nous asseyons, Mickey caresse le chien et Benji va aux toilettes. Camille prépare un joint et met de la musique, il se sert un verre de vodka et fait tourner le joint. Nous parlons d'escalade du fait d'une photo ayant défilé sur son ordinateur. Puis, Samir va sur la terrasse pour cacher qu'il a trop bu et fumer une cigarette ; Camille va le voir et nous propose de nous poser là-bas. Alors que Samir s'en va rapidement, Benji nous propose d'aller sur les quais de Jussieu ; Mickey préfère République.

Nous nous dirigeons alors vers République à pied, vers minuit, après avoir préparé un mix de vodka et de jus de pomme à emporter. La rue est calme, plutôt résidentielle. Camille s'inquiète un peu du fait que sa grand-mère habite à proximité et qu'elle pourrait le voir en état d'ébriété. Devant un kébab, le gérant étant sur le pas de la porte nous demande la race du chien. Après une boutade, nous descendons la rue de Belleville, animée de par les commerces ouverts (bars, restauration rapide, épiceries de nuit, etc.) et les nombreux jeunes dans la rue.

Trois d'entre nous s'arrêtent dans une épicerie de nuit pour acheter une cannette de bière bon marché, puis, la boire en marchant et fumant. Le chien, un husky, interpelle les passants, amusés ou angoissés, le comparant à un loup. Camille laisse son chien courir, devant sans cesse le surveiller : il s'agit d'avoir toujours un contrôle visuel du chien et de le faire attendre avant chaque traversée de route, de peur qu'il ne se fasse écraser. Il y a peu de voitures et Mickey « mène la danse », j'ai l'impression qu'il s'approprie la rue, traverse un peu quand il le souhaite en se souciant peu des automobilistes. Durant la descente de la rue – assez longue -, les discussions se font par deux ou trois, elles portent sur des éléments « privés », sur la résolution de problèmes personnels et sur la manière de percevoir les éléments nocturnes.

Nous arrivons au Canal Saint-Martin, où Mickey et Camille veulent voir ce qu'il se passe. Nous longeons donc le parc fermé qui est dans la continuité du canal, mais, il y a très peu de monde : deux ou trois personnes par passerelle, assises sur les marches, en train de boire une bière. Mickey va alors uriner dans une rue adjacente, contre une porte cochère. Du fait du peu de monde, Camille et Benji proposent d'aller de l'autre côté du Canal, en passant par-dessus les barrières du parc fermé. Deux jeunes y boivent un verre en écoutant de la musique arabisante ; nous nous arrêtons sur un banc, en face de l'eau. C'est assez calme, l'eau est reposante et le paysage plutôt joli avec les lumières ambrées qui s'y reflètent.

Mickey a envie de bouger car il n'y a personne « par rapport à d'habitude ». Nous rebroussons chemin et croisons un groupe de cinq agents de sécurité de la Ville de Paris qui, d'après Mickey, ne peuvent rien nous faire, n'ont même pas le droit de nous fouiller. Voyant un square, il s'y engouffre et se pose sur un jeu pour enfants, une petite cabane en bois. Il y a déjà une flasque de whisky ici et une bière, sans doute laissées par un groupe précédant. Camille roule un joint (les feuilles et la drogue étant cachées dans sa chaussure) et nous parlons des changements de téléphone portable, puis, des jeunes femmes avec qui des relations sexuelles se sont déroulées. Mickey nous vend les mérites des danseuses, qu'il a déjà testées, alors que Benji peine à se faire entendre pour vanter les mérites des joggeuses. Après avoir été trop loin dans l'intimité de la vie sexuelle de Camille, nous changeons de sujet pour parler de la montée du niveau de la Seine et passons par-dessus une barrière pour atterrir à l'étage du dessous. Alors que Mickey veut passer par-dessus une grille pour être le long du Canal ; Camille voit un panneau d'interdiction et de danger, préférant alors prendre le chemin que nous avions pris à l'aller. Nous continuons à parler de drague et Camille reproche à Mickey, en le taquinant, de ne pas savoir où sont les filles ce soir-là. Les conclusions sont que les filles seraient bizarres, difficiles à comprendre, voire hypocrites. Camille ajoute que plus on fuit une fille (voire on l'insulte), plus elle nous suit (envoie des textos pour savoir comment on va), et réciproquement : plus on la suit, plus elle nous fuit (on

passerait alors pour un « blaireau », « looser »). Il s'arrête entre deux voitures garées et urine sur la route, puis, Mickey fait de même entre deux autres voitures. Nous traversons puis continuons en face, vers République.

De loin, Mickey et Camille croient y voir du monde, il semble donc y avoir de l'ambiance, c'est pour cela que nous nous dirigeons vers là. En chemin, nous croisons deux jeunes femmes « blacks » habillées avec une mini-jupe ; Mickey pense qu'elles sont habillées de manière trop courte. En fait, elles se trouvaient juste à côté d'une boîte de nuit où de nombreuses personnes attendent. Il s'agit de jeunes « blacks » plutôt bien habillés (en chemise et chaussures de ville pour les hommes et jupe pour les femmes). L'une d'entre-elles prend peur face au chien, elle l'esquive en s'écartant du trottoir, alors que ses deux amies continuent tout droit sur le trottoir. Arrivés à République, Camille et Mickey ont finis leur bière, nous avons toujours la bouteille de mix avec nous (il est environ 01 heure 15). Benji remarque de suite que des pavés ont été posés sur le sol, ce qui n'était pas le cas auparavant. La place est en plein travaux et très éclairée, il y a pas mal de monde déambulant. Camille et Mickey tentent de prévoir la suite de la soirée en appelant des amis. Mickey réussit à joindre un ami qu'il a en commun avec Camille, seulement, Camille s'est pris la tête avec le frère de cet ami. Mickey avoue qu'il ne s'entend pas très bien avec ce frère non plus, pourtant, il a envie que nous les rejoignons. Camille pensant que cela ne se fait pas, nous continuons à marcher. Mickey tend à Benji et moi la bouteille de mix, il nous dit que nous sommes encore « frais » (pas suffisamment alcoolisés).

Nous continuons à avancer le long du boulevard Saint-Martin, puis, de Strasbourg Saint-Denis. Je me dis que nous passons par l'ensemble des coins fréquentés par les jeunes noctambules. Nous voyons deux jeunes femmes en train de retirer de l'argent. L'une d'elles a envie de caresser le chien, mais, il ne se laisse pas faire. Camille est derrière nous. Quand il arrive à hauteur des jeunes femmes, celle qui voulait caresser le chien le reconnaît. Elle reconnaît aussi Mickey. S'échangent alors des présentations. Elles sont plutôt bien habillées, en pantalon et veste de costume. La jeune femme qui connaît Camille était au premier bar où nous avons vu le concert, y étant restée peu de temps. Depuis, elle n'a fait que boire et se dit un peu « bourrée ». Elle est avec des copines dans un bar à proximité. Mickey décide que nous les accompagnons. Il retire alors de l'argent et chacun de nous fait de même. Cependant, il demande à quelle heure ferme le bar : 02 heures, or, il est 01 heure 40. Quoi qu'il en soit, nous avançons avec elles vers le bar, qui se trouve être rue Saint-Denis.

Au début de la rue se trouve une épicerie de nuit ouverte. Camille veut acheter une bière, nous gardons donc son chien. Un homme d'environ 30 ans est également devant l'épicerie, avec un chien (femelle). Il engage la conversation avec Mickey, à propos des chiens qui veulent s'accoupler : il nous dit qu'il ne veut pas, qu'on devra

s'occuper des petits et que lui va partir dans quelques jours car il est technicien-éclairagiste. Mickey lui propose de boire le mix, se disant que nous devrons abandonner la bouteille avant d'entrer dans le bar qui est un peu plus bas. Les jeunes femmes sont allées vers le bar. L'homme veut boire cul sec, Mickey est d'accord. Seulement, Camille ne veut pas, il préfère en garder pour nous. Il reprend alors la bouteille et continue à discuter avec l'homme ivre. Nous sommes à côté d'un kebab ouvert, avec une file d'attente à l'intérieur. Mickey veut s'acheter un kebab, il insiste. Il prétexte qu'il n'y a personne dans le bar, seulement, il s'était trompé de bar. Camille ne veut pas, il préfère rejoindre les jeunes femmes dans le bar. Un vieux monsieur, d'une cinquantaine d'années, un peu éméché, demande quelque chose à Benji, ce dernier ne comprend pas. Puis, ce monsieur s'adresse à l'homme au chien. Nous continuons de descendre vers le bar et la jeune femme qui connaît Camille revient vers nous. Le bar ferme, tout le monde est dehors, en face, soit une trentaine de personnes. Mickey et la jeune femme tentent de trouver des arguments pour dire, respectivement, que c'est mieux d'être un homme et que c'est mieux d'être une femme : les règles, la grossesse, les hormones, etc. Elle est plutôt jolie, en études d'architecture. Elle nous avoue se servir de son apparence : ses amies se font payer tous leurs verres, d'où l'avantage d'être une fille. L'homme au chien nous rejoint, il nous propose une bière et les chiens recommencent à se chercher. Une troisième copine de la jeune femme vient nous voir, les présentations se font. Elle venait en fait la chercher. Ainsi, celle qui connaît Camille oscille sans cesse entre l'envie de suivre ses copines et celle d'être avec Camille et Mickey. Finalement, elle suit ses copines. Cela énerve Camille : il dit à l'homme au chien de le laisser tranquille, de ne plus nous suivre, il le trouve « lourd ». En fait, il lui semble – et ça ne me paraît pas complètement faux – avoir raté son coup à cause de ce « mec ». Nous remontons alors la rue en accélérant le pas pour rejoindre les jeunes femmes. Camille se demande où est la bouteille, Benji nous dit qu'elle est restée en face du bar. Arrivés en face du kebab, Mickey redemande à s'en acheter un, mais, nous devons les rattraper. Nous arrivons au niveau de l'arc de triomphe de la rue Saint-Denis. La jeune femme qui connaît Camille nous rejoint, elle nous demande ce que nous faisons. Cependant, entre temps, la troisième de ses copines a appelé un taxi. Il n'y a que trois places, Camille ne peut pas y entrer à cause du chien, il lui faudrait le ramener chez lui avant. Le taxi part. Il dit à sa copine d'aller en taxi et de s'amuser, ce qu'elle fait en appelant un second taxi pour elle et une autre de ses amies.

Nous continuons alors à marcher dans la rue Saint-Denis, en direction de Châtelet, dans l'espoir de trouver du monde. La rue est plus sombre, il y a peu de monde. Benji se demande où nous sommes par rapport à la Seine car il déclare ne savoir se repérer que s'il est proche de la Seine. Camille s'arrête au niveau de la rue Blondel pour uriner sur un mur, Benji fait de même. On distingue, un peu plus loin dans la

rue, une prostituée ; Camille taquine Mickey en lui disant : « Tiens, y'a ta mère ». Nous continuons à descendre la rue. Puis, nous tournons dans un petit passage sur la droite : Mickey veut fumer un joint, mais, il faut se « cacher » pour cela. Mickey dépose sa bière sur le toit d'une voiture, il dit à Camille de ne pas trop s'éloigner ; Camille dépose sa bière sur un plot servant à recharger des voitures électriques. Ce dernier prépare le joint et ils le fument. Pendant ce temps, nous voyons un automobiliste tenter de se garer, il a du mal à faire un créneau : Benji dit que ça doit être une femme, Mickey rétorque que non, c'est un homme (effectivement, c'était un homme). Le joint terminé, nous retournons dans la rue pour continuer à la descendre. Sur le côté droit, assis sur un palier, nous croisons deux prostituées et un vieil homme. Nous allons sur le trottoir de gauche, une prostituée prend peur du chien, elle tente de le contourner, ce qui fait rire Mickey et Camille. Mickey regarde alors l'heure sur son portable, il est environ 02 heures 30, ce qui lui fait dire qu'il n'y aura plus grand monde maintenant, que c'est « mort » pour trouver des « filles ». Il tente de regarder dans son répertoire, sur son téléphone portable, mais il n'arrive plus à lire les noms. Personnellement, je commence à ressentir la fatigue de la marche.

Nous arrivons place du Châtelet, ce que je fais remarquer à Benji en lui montrant la Seine, car il se croyait à Arts et métiers. Nous traversons la place, passons sur le pont au Change et arrivons sur l'Ile de la Cité. Mickey et Camille sont en pleine discussion par rapport au frère de son pote, avec qui il s'était pris la tête. Camille ne sait pas quoi faire (dire à son pote que son frère est « nul » ?), Mickey lui conseille de ne pas faire cela car leur pote n'est pas le frère. Benji est très calme, il parle peu. Nous commençons à longer le Palais de Justice, ce qui donne très envie à Mickey de fumer un joint devant. Il insiste (envie de défier l'autorité institutionnelle ?). Camille ne veut pas, il dit que c'est trop surveillé, qu'ils vont se faire embarquer. Mickey répond qu'en cas de problème, il se désignera pour se faire embarquer. Camille ne veut pas, trouve ça idiot donc nous continuons. Nous croisons un couple âgé (la cinquantaine, bourgeois) et un jeune. Ce dernier nous demande une cigarette, nous disons que nous n'en avons pas. Il demande alors des feuilles, Camille lui en donne une. Ainsi, le jeune nous dit que c'est bizarre d'avoir des feuilles et pas de tabac, sur un ton un peu accusateur. Nous le laissons et continuons notre route. Nous arrivons au niveau de la Place Saint-Michel, il y a peu de monde. Mickey nous dit que s'il y a peu de monde ici, alors il y a du monde nulle part. Camille rétorque que c'est touristique ici, donc que nous n'aurions pu croiser que des touristes et que ce n'est pas leur heure. Cela ne fait pas changer d'avis Mickey. Benji a envie de se poser sur les quais de Seine, vers l'est, en direction de chez lui. Mickey acquiesce et se dit que nous pourrions nous poser au niveau du Pont Neuf, or, nous sommes descendus au niveau du Pont au Double, en face de la Cathédrale. Il s'étonne du fait qu'il n'y ait personne, mais, Benji dit qu'il est trop

tard pour y trouver du monde. Pourtant, Mickey insistait, en chemin, sur le fait qu'on peut toujours y trouver du monde : c'est Paris, il y a toujours des gens pour terminer leur soirée sur les quais. Nous ne voyons que deux groupes de deux personnes, éloignés de nous par une vingtaine de mètres. En descendant les escaliers, Benji tente d'entreprendre l'escalade du mur, il y renonce assez rapidement. Mickey s'assoit sur le bord de Seine, à califourchon. Benji s'assoit dos à la Seine et Camille joue avec son chien. Mickey observe beaucoup la Cathédrale Notre-Dame, il aimerait monter en haut pour observer la vue et y fumer un joint (sentiment d'appartenance à la Ville ?). Puis, Camille s'assoit sur un rebord des escaliers, Mickey le rejoint pour fumer un joint et discuter toujours de l'histoire du frère et de leur pote. Ensuite, Mickey se demande ce que nous pouvons faire ; il n'a plus d'idées.

Mickey et Camille décident alors d'aller en face de la Cathédrale pour fumer un joint. Nous remontons les escaliers pour s'y diriger. Camille s'étonne de l'installation devant la Cathédrale, il ne l'avait jamais vue ; Mickey note qu'il s'agit d'une installation pour fêter l'anniversaire de la Cathédrale, ses 850 ans et que ce n'est pas en béton (comme le croyait Camille). Le chien monte les marches pour aller en haut des gradins et nous le suivons. Mickey et Camille s'assoient à côté, en haut des gradins. Je m'assois de l'autre côté et Benji reste debout. Mickey nous dit d'observer la cathédrale, il nous en conte l'histoire, liée à celle de Paris et des *Parisii*. Il semble connaître l'Histoire de sa Ville. Il note qu'il a de la chance d'être dans la plus belle ville du monde, en souriant car il a l'impression de le répéter des milliers de fois. Benji s'étonne d'un défaut architectural au niveau des arcs, quelque chose qui l'intrigue mais auquel il n'a pas de réponse. Il repense aussi au Bossu de Notre-Dame, ce qui fait continuer Mickey sur l'allure de la place au Moyen Age. Nous voyons alors passer en bas, sur la place, un groupe de trois jeunes femmes, rigolant. Un jeune homme en scooter s'arrête derrière elles, il prend son casque à la main et se place derrière les deux jeunes qui se font prendre en photo par la troisième. Ils rigolent tous. Mickey, Camille et Benji sont étonnés, ils pensaient que le jeune homme « s'incrustait », or, il connaissait les trois jeunes femmes. Le jeune homme décide de les prendre en photo. Puis, ils repartent. Camille appelle et siffle son chien, il est redescendu et n'est plus visible, il court alors le chercher puis remonte. De l'autre côté de la place, sur la gauche, nous voyons trois ou quatre jeunes hommes s'amusant sur des vélos. Mickey dévie alors sur les catacombes, où il y aurait des soirées. La dernière fois, un de ses potes y est allé et a vu une soirée « skin », il serait alors partit ; Camille et Mickey se disent qu'ils auraient fait de même. Un autre de leur pote n'a pas osé entrer dans les catacombes, ce qui a fait « foirer » la soirée d'un ami. Mickey continue en disant qu'il aimerait y faire une soirée ; il ajoute qu'il y aurait une ville dessous (en nuançant : peut-être 10 ou 100 personnes), occupée par des SDF. Camille parle alors de l'histoire d'un mec qui

aurait creusé tout seul, toute sa vie, un tunnel dans les catacombes et qui y vivrait aujourd'hui. Nous voyons une voiture s'arrêter. Mickey et Camille croient que c'est pour eux. En fait, non : les trois femmes descendent de la voiture et montent sur les gradins pour prendre en photo la cathédrale. Après un dernier joint, Mickey décide de bouger. Nous descendons alors. Benji rentre, il salue ses amis en leur serrant la main et repasse par le Pont au Double. Mickey me demande par où je rentre, je prends une autre direction qu'eux, donc, il me tend la main pour me saluer, je fais de même. Mickey dit à Camille qu'il a faim, qu'il faut qu'ils s'arrêtent à un kebab en rentrant vers Belleville. Il est environ 04 heures du matin.

Me voilà seul, je décide alors de remonter tranquillement jusqu'à la rue Belleville pour récupérer ma voiture. Devant le Palais de Justice, je croise un fourgon de policiers, ils y entrent et s'en vont. Je remonte à pied et croise quelques fêtards, fatigués, rentrant de leur soirée. Un groupe de jeunes femmes se plaint du fait que le métro soit fermé, cela les oblige à marcher. Je croise quelques sans-abris, en me disant qu'ils sont peut-être plus visibles la nuit que le jour car non englués dans la foule. En même temps, ils tentent de se rendre invisibles, en se cachant sous des sacs de couchage, voire des cartons. De loin, on voit un tas de linge et autres bricoles, dessous se trouve un sans-abri qui dort. Arrivé vers la rue du Faubourg-du-Temple, je croise deux jeunes hommes, l'un me demande si j'ai une cigarette et je réponds par la négative. Il me demande alors si je veux une bière : il en a plein dans un sac et la vend 50 centimes d'euros. Je continue ma remontée. Il y a vraiment peu de monde dans les rues, et encore moins de voitures. Un peu plus haut, je croise une sortie de bar-boîte. Sur le trottoir d'en face, une jeune femme s'énerve après un jeune homme qui veut la suivre, elle l'engueule et d'autres jeunes viennent voir ce qu'il se passe. Plus je remonte, plus je trouve l'ambiance générale violente, parsemée de cris : l'angoisse monte. Arrivé près de ma voiture, j'entends à nouveau des cris et des personnes s'engueuler. Je rentre dans la voiture et repars en direction de chez moi, il y a vraiment peu de monde sur la route.

3.2. ORP1, Observation d'une réunion publique

ORP1, le jeudi 19/12/2013, 18h30-21h20, Paris – Hôtel de Ville :

Suite à une invitation reçue par P. Ducloux (AP8, chargé de toutes les questions relatives à la qualité des services publics municipaux, à l'accueil des usagers et au bureau des temps, durant la mandature 2008-2014) qui préside la séance, je me rends au Comité de suivi, dont je n'avais aucune idée de la forme. Pensant qu'il s'agit d'un événement « officiel », se déroulant dans le lieu fortement symbolique qui est l'Hôtel de Ville, je me suis habillé avec une chemise. Je ne voulais pas « rater » mon entrée dans ce milieu, étant donné la difficulté pour y avoir accès :

- 10/10/2013 : lors d'une observation de terrain avec le collectif « FêtezClairs » effectuant un chill-out, j'ai rencontré C. Jouaux (de la mission prévention des toxicomanies à la Mairie de Paris). Après un échange cordial et la présentation par les membres de « FêtezClairs », elle m'a donné son e-mail pour recevoir une invitation au Comité de suivi ;
- 28/10/2013 : après avoir contacté C. Jouaux m'ayant conduit vers le bureau de P. Ducloux, je reçois une réponse de son secrétariat demandant de prévoir une rencontre ;
- 14/11/2013 : je contacte à nouveau le secrétariat de P. Ducloux, et nous fixons un rendez-vous ;
- 19/11/2013 : jour de la rencontre avec P. Ducloux où je dois assurer de mes bonnes intentions ;
- 20/11/2013 : réception de la convocation pour assister au Comité de suivi ;
- 11/12/2013 : réception de l'ordre du jour de la réunion et de cinq documents soumis à discussion ;
- 19/12/2013 : jour du Comité de suivi.

L'accès à l'Hôtel de Ville s'effectue à l'arrière, au numéro 5 de la rue de Lobau. Un agent de sécurité me demande la raison de ma présence, puis, me laisse passer et fait signe à son collègue pour le passage au scanner de sécurité. Ce dernier m'indique l'accueil sur la droite. J'y entre et ma carte d'identité me sert de laisser-passer, étant donné que je suis inscris sur la liste en tant que stagiaire [un statut que P. Ducloux m'a assigné pour permettre ma présence]. L'agent d'accueil m'indique alors comment rejoindre la salle, en précisant qu'elle est indiquée sur les écrans d'informations.

J'entre dans la salle rectangulaire, sobre et sombre (aux couleurs marronnées), avec un écran au fond pour les interventions. Les invités habituels sont installés autour d'une grande table ovale, chacun possédant une bouteille d'eau avec un verre, un micro et un pupitre indiquant le nom/prénom ou le statut. Je suis assis

sur les strapontins le long des murs, où une vingtaine d'individus se trouvent, chacun derrière le collectif auquel il appartient. Autour de la table, une trentaine d'interlocuteurs se font face, assis tels quels :

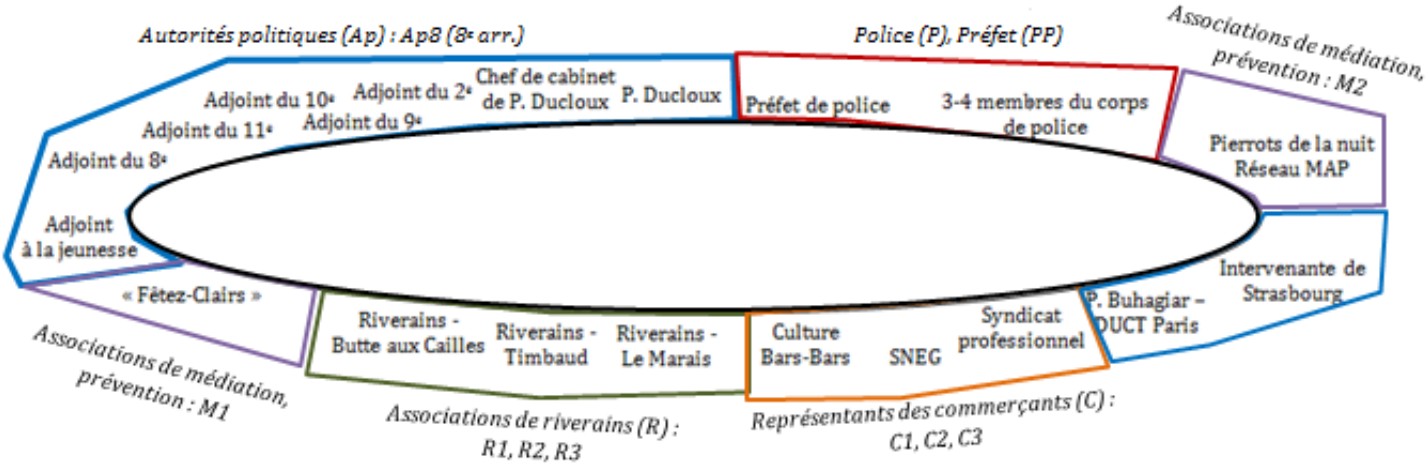

Il est intéressant de noter que :

- P. Ducloux organise le débat, il est au milieu de la table des institutionnels, entre son adjoint et le préfet – signifiant une action conjointe ;
- Les Mairies d'arrondissement sont regroupées, signifiant une puissance politique ; mais, ne sont présents que les arrondissements problématiques au niveau de la vie nocturne ;
- Les associations sont regroupées en bas : les associations de riverains font bloc, de même que les collectifs de professionnels, seuls les organismes de prévention sont dispersés ;
- Les élus font face aux associations de riverains pour les canaliser et montrer un intérêt particulier ;
- La police fait face aux établissements, envers lesquels les problématiques se posent.

La séance débute par une intervention de P. Buhagiar (DDCT – Mairie de Paris) qui fait part d'une étude comparative des mesures mises en place dans plusieurs villes françaises pour réduire les conflits d'usages nocturnes. L'étude situe la mise sur l'agenda politique des nuisances nocturnes entre 2003 (Lille) et 2008, explicitée par la consommation d'alcool amenant à des incivilités et l'interdiction de fumer dans les établissements amenant une foule dans la rue. Les actions communes sont alors la mise en place d'une charte d'engagement (entre professionnels s'engageant à respecter la réglementation et à effectuer de la prévention & associations de riverains) et des actions de médiation sur le terrain, ainsi que parfois une présence renforcée des forces de l'ordre et des caméras de vidéosurveillance. Les sanctions administratives sont appliquées avec un échange

favorisé, mais, les associations de riverains réclament davantage de répression. Enfin, les mesures restrictives de vente de boissons alcoolisées sont mal accueillies. Après avoir cité Lille, Nantes et Strasbourg, P. Buhagiar note que les évaluations des dispositifs restent limitées au suivi des engagements pris dans les chartes et aux comptes-rendus des actions de médiation et prévention par les équipes elles-mêmes. Donc, aucune donnée n'existe et aucun indicateur n'est mis en place sur l'efficacité des dispositifs.

Puis, la parole est donnée par P. Ducloux à une intervenante de la Ville de Strasbourg qui développe son propos en trois axes. Tout d'abord, elle note la mise en place d'une charte de la qualité de la vie nocturne pour « réveiller la belle endormie », permettre le mieux-vivre ensemble la nuit, restaurer un dialogue avec les exploitants. La charte fut validée en 2010 par les élus de la Ville, les représentants des professionnels et ceux des riverains. Ensuite, furent développés un plan lumière et un bureau des temps. L'intervenante note les différences de réglementation avec Paris, où les bars sont soumis à l'autorisation de la Préfecture de police et à l'avis du Maire (ce qui fait émaner nombre de réactions dans la salle). Le personnel des bars est formé et, depuis 2000, un ingénieur acousticien et sept techniciens mesurent les nuisances sonores. Il y a une commission technique par mois pour les nouveaux exploitants, afin de les faire adhérer à la charte et d'amener à la médiation avec les associations de riverains et autres exploitants. La force de la charte ne lui semble pas être le contenu en soi, mais, le dialogue engagé avec les professionnels dans la durée. Une commission plénière par trimestre permet de pointer les problématiques de la vie nocturne et de donner la parole aux résidents. Enfin, une réunion de suivi des débits de boisson permet de noter les incidents et plaintes avant d'engager un plan d'action commun. En termes de mesures, l'intervenante pointe :

- La mise en place de 350 caméras de vidéosurveillance sur le territoire, davantage dans le quartier festif de Kruteneau ;
- La mise en place de sonomètres dans des secteurs stratégiques ;
- Des dispositifs de prévention : IST (préservatifs dans les établissements et campagne sur le VIH), alcool (éthylotests jetables puis, depuis 2012, électroniques) et guide distribué pour rentrer après la fête ;
- Une campagne de communication sur les nuisances sonores ;
- Des interventions de médiateurs (deux sont présents de 22h00 à 02h30, du jeudi au samedi, trois en plus l'été : interventions sur l'alcoolisation et le son auprès des jeunes) ;
- La mise en place d'un timbre-amende pour les nuisances sonores (45 euros) ;
- Un arrêté anti-alcoolisation en 2012 dans l' hyper-centre (38 euros de sanction).

P. Ducloux remercie l'intervenante et indique que des dispositifs existent à Paris également, puis, il donne la parole au public :

R[27]/ Les associations de riverains prennent la parole en premier :
Un premier membre associatif note l'intérêt des exposés et la volonté de les consulter librement. Il se demande comment les exploitants et associations de riverains reçoivent ces dispositifs (dans une logique d'évaluation habituelle aux riverains). D'après l'intervenante de Strasbourg, il s'agit d'une réussite du côté des exploitants du fait du dialogue, chacun s'engage et est responsable ; du côté des associations de riverains, deux à trois associations sont représentées et la Mairie répond directement à leurs questions.
« Vivre le Marais ! » (R3) souhaite des informations sur le coût du dispositif (dans le sens où cela revient aux contribuables de supporter ces coûts). L'intervenante de Strasbourg note un budget de 20.000 euros pour la charte et l'inclusion des autres dispositifs dans le pôle sécurité.
La « Butte aux Cailles » (R1) est intéressée par le rythme et la régularité des retours aux associations de riverains, où la Mairie lui semble véritablement prendre en compte leurs protestations (contrairement à celle de Paris où cela ne serait qu'une vitrine). Elle se demande si des clients sortent avec des verres dans la rue et si des mesures sont prises en cas de tapage. L'intervenante de Strasbourg pointe l'interdiction de sortir avec une boisson, mais, elle pointe la problématique des rues étroites à Strasbourg où seules trois personnes peuvent créer un bruit par écho du fait de leurs discussions. Ainsi, elle indique que le timbre-amende n'est pas mis en place pour des discussions, mais, des déambulations sonores en état d'ébriété.
Une autre association se demande si les exploitants refusent de gérer la clientèle se trouvant devant leurs établissements, dans la rue (comme à Paris). L'intervenante répond que cela est arrivé mais que la Mairie a le soutien de la profession.
Un intervenant demande à P. Buhagiar d'envoyer le rapport avant la réunion afin de se préparer. Il s'interroge sur le fait que les forces de l'ordre n'interviennent pas afin de ne pas troubler davantage en cas d'intervention (notamment au Canal Saint-Martin). L'intervenante est d'accord avec cela car la « foule est folle » et qu'une intervention doit être évitée en cas de foule (l'adjoint du XI[e] acquiesce).
Une question est posée sur les 150 policiers mobilisés à Strasbourg. L'intervenante répond que l'ensemble de la police municipale est habilitée, la particularité étant le fait que cela fonctionne 24h/24.
Une question est posée sur l'horaire de fermeture des terrasses. L'intervenante répond qu'elles ferment à 00h30, voire 01h30 en cas de dérogation en été. La

[27] La signalisation des prises de parole est relative au schéma proposé au début de l'extrait : R = Associations de riverains ; Ap = Autorités politiques ; P = Police ; M = Associations de médiation, prévention, C = Représentants des commerçants.

« Butte aux Cailles » (R1) exprime un soulagement, déclarant son envie que cela soit pareil à Paris.
Puis, les questions portent sur la communication : thèmes des slogans, réception, efficacité. L'intervenante cite les slogans et donne les limites de la médiation en termes horaires (du fait de l'alcoolisation), ainsi qu'au niveau de l'hétérogénéité des comportements. De même, le tapage vient des fêtes privées.
Enfin, une question porte sur les fermetures administratives (un manque de sanctions selon les riverains). L'intervenante cite deux secteurs problématiques avec, néanmoins, un nombre de plaintes stable. La différenciation vient du ciblage territorial des plaintes, mais, les fermetures administratives ont plutôt lieu pour des problèmes d'hygiène que de nuisances sonores.

C/ Le SNEG & Co (C2) enchaîne en ciblant la jeunesse déambulant dans les rues. La jeunesse a besoin de se divertir, elle circule, donc, il est plus précieux pour les riverains d'avoir des établissements professionnalisés que de laisser la jeunesse s'approprier des places. Il note (défendant son cœur de métier) que la pauvreté des établissements à Montpellier, par exemple, fait que la jeunesse est sur la voie publique et crée des nuisances terribles du fait d'une appropriation par défaut. Cela l'amène à considérer que les établissements sont régulièrement pointés du doigt, or, la professionnalisation amène une cohésion sociale. De même, il rappelle les dispositifs « magnifiques » que Paris met en place : le rôle de la Préfecture pour rappeler les établissements au respect de la réglementation, les États généraux de la nuit dont beaucoup en rêveraient ailleurs d'après lui, etc. L'intervenante continue dans la lancée en notant qu'il vaut mieux une vie nocturne dynamique et professionnelle pour que les riverains puissent dormir.

Ap/ Les adjoints aux Mairies d'arrondissement interviennent :
L'adjointe à la Mairie du X^{e} (Ap10) indique les difficultés auxquelles ils sont soumis du fait qu'ils n'ont pas la compétence pour réguler la création d'établissements. Elle se demande si cette évolution est similaire ailleurs, en se référant aux évolutions de la cour des petites Écuries. Cela l'amène à envisager la suppression de l'autorisation des terrasses et revoir la distribution de la licence IV (dont les conditions ne sont pas respectées) en imposant des quotas pour diminuer la concentration des établissements (l'adjoint du XI^{e} acquiesce en notant que cela relèverait du bon sens et les associations de riverains applaudissent). Elle se demande également si la profession est davantage encadrée ailleurs, du fait que les petits établissements ne se syndiquent pas. Enfin, elle note le problème de la topographie et des matériaux pour l'aménagement urbain.
L'adjoint à la Mairie du II^{e} (Ap2) montre son étonnement face au manque d'établissements à Montpellier. Il indique que la solution envisagée, en augmentant

le nombre d'établissements, lui semble aller dans le mauvais sens du fait des questions de précarité : le coût des consommations étant élevé, les jeunes achètent de l'alcool à consommer dans la rue.
L'intervenante de Strasbourg répond qu'il existe peu d'autorisations de nuit. Créer un bar de nuit ne va pas de soi, il y a une longue chaîne d'autorisations : Préfecture, Mairie, services de l'hygiène, police municipale, adjoint à la sécurité. Le nombre d'établissements est stable : 624 licences IV, 95 établissements de nuit, 65 dérogations ; 95 % sont chartés (condition pour une autorisation). Ils ont gelé les licences pendant vingt ans dans deux quartiers, mais, les exploitants respectant la réglementation, les autorités urbaines sont davantage tolérantes. Concernant les terrasses, elles se trouvent dans un secteur sauvegardé donc la réglementation des architectes des bâtiments de France s'applique (mobilier sans bruit, de qualité, etc.), avec possibilité d'en supprimer. À propos de la jeunesse, le chômage juvénile est situé partout (et pas seulement à Paris), il y a une fuite de la consommation mais rien ne vaut un établissement attractif.
L'adjoint à la Mairie du IVe (Ap4) note un problème de pérennisation en cas de signature d'une charte et le fait d'une mutation rapide des établissements. Un label lui semble permettre la responsabilisation des établissements, mais aussi la possibilité de labelliser les citoyens en copropriétés (pour les fêtes privées). Il se demande comment sensibiliser les étudiants, le type de dialogue à mettre en place et sa réception. L'intervenante répond qu'ils organisent tous les ans, à la rentrée, des stands d'information en distribuant un guide pour rentrer et un plan de la vie nocturne. Pour autant, nombre d'étudiants fuient vers l'Allemagne plus permissive et moins chère. La communication est effectuée par papier et une proximité est engagée avec les étudiants par la mise en place d'un conseil des jeunes de moins de 18 ans et d'une Assemblée des jeunes qui s'impliquent.
P. Ducloux demande le coût de ce dispositif. L'intervenante répond que le plan est financé en partie par les établissements, le guide était prévu dans le budget 2011 de la Mairie.

M/ « FêtezClairs » (M1) enchaîne en demandant le degré d'implication des associations de prévention et comment se déroulent les interventions. L'intervenante répond qu'il y a une équipe mobile et leur proximité avec les services de prévention.

Ap/ Retour de la parole aux institutionnels :
L'adjoint à la jeunesse à la Mairie de Paris indique que les jeunes n'ont pas forcément les moyens de consommer, donc, ils ont choisi d'ouvrir des centres d'animation en nocturne et d'élargir les horaires des équipements publics pour proposer des alternatives, cependant, le public est surtout masculin. L'intervenant

note les problèmes similaires à Strasbourg, donc, ils ont mis en place un arrêté anti-alcool pour régler cela (les riverains et adjoints rigolent), ainsi que des soirées officielles sans alcool dans des établissements de nuit. Mais, des problèmes se posent au niveau des soirées sauvages, des apéros Facebook, de la location des salles. P. Ducloux rappelle la mobilisation des jeunes jusqu'à 25 ans dans une instance.

C/ « Culture Bar-Bars » (C1) note l'intérêt de la charte, un intérêt porté depuis longtemps et rendu effectif à Nantes, Lille ou Toulouse, tout en cherchant comment l'effectuer à Paris. Il lui semble intéressant de coordonner les villages de Paris. De même, il ne faudrait pas oublier les usagers : les gens qui organisent les soirées et les sortants ont des choses à dire. Le public est en demande de fête, mais, les exploitants ont un comportement répressif du fait de la réglementation. Donc, il faudrait mettre les usagers au cœur du processus, ayant un avis aussi important que les professionnels, les riverains ou la Mairie. L'intervenante répond que la question se pose à Strasbourg au niveau des organisateurs de soirée. Une de ses collègues va à la rencontre des noctambules pour comprendre les attentes des publics et une charte de l'organisateur de soirée est en projet (les gros groupes lui semblent ingérables pour l'exploitant, donc, il faudrait responsabiliser l'organisateur).
Le SNEG & Co (C2) se demande comment se déroule la relation avec les établissements allemands. L'intervenante pointe la facilité d'y ouvrir des établissements donc une fuite des jeunes. Les établissements allemands vont récupérer les étudiants devant l'université, sans être regardant sur la gestion du pas de porte et l'état des jeunes (les riverains réagissent en désignant cela comme honteux).

M/ Une association de prévention indique que la Préfecture de police doit aussi gérer les discriminations des établissements et les incivilités dont sont victimes les établissements et les riverains. À Paris, il existe quelque chose de merveilleux selon elle, les « Pierrots de la nuit », se demandant si ce dispositif existe à Strasbourg (« FêtezClairs » pouffe). L'intervenante répond qu'il existe sous un autre format : des médiateurs qualifiés déambulent, spécialisés dans la prévention de nuit. Les premiers étaient payés par la profession, puis, par la Ville pour pérenniser l'action. Les associations de riverains sont dans un dialogue serein, en collaboration (« Plus qu'à Paris » note quelqu'un, l'adjoint du XI^{e} demande un rappel au calme). Leur discours était plus hostile au début.

R/ Le collectif de riverains du XI^{e} (R2) se dit satisfait du Comité de suivi. Il rebondit sur une remarque de l'adjoint du X^{e} au niveau de la myriade de petits

établissements et le fait que leur organisation a signalé cela depuis longtemps. Dans son quartier, les exploitants ne sont pas professionnels, donc, le dialogue est rompu.

P. Ducloux clôt cette première partie de séance en notant l'intérêt et l'importance du sujet. Il remercie l'intervenante et note qu'il y a moins d'établissements à Strasbourg qu'à Paris, le contexte diffère du fait de la frontière avec l'Allemagne, de la vie estudiantine, etc. Il répond à l'ensemble en notant que des interrogations sont posées ici, mais, pas de solutions concrètes ; les discussions peuvent se poursuivre par e-mail. Il ajoute que la période électorale fait que la décision d'une charte de la vie nocturne ne sera pas prise le soir-même. De même, le SNEG, les Pierrots de la nuit ou FêtezClairs lui semblent une base, des dispositifs articulés avec la Préfecture de police, donc, les États généraux ne lui semblent pas un échec. Puis, il donne la parole au sous-préfet de police.

Le sous-préfet commence avec le chiffre de zéro fermeture, indiquant qu'il faut tendre vers cela à Paris. Il répond aux interrogations :

- Au niveau des licences IV, la régulation en amont par les pouvoirs publics éviterait des difficultés ;
- L'existence de rencontres avec les exploitants à Paris, sans doute trop ponctuellement ;
- Une campagne de communication sur la prévention des discriminations et un message à destination des noctambules pour modérer les éclats de voix. Une campagne sera menée à la fin de l'année (en lien avec la RATP), en axant sur la vulnérabilité des jeunes s'exposant physiquement en s'alcoolisant ;
- Deux secteurs ont une démarche dynamique : le secteur Timbaud dans le XI^{e} aura un Comité de suivi avec les riverains, grands professionnels et établissements déviants début 2014 ; la nécessité de renforcer la présence policière dans le XI^{e} et à Pigalle (IX^{e}), ainsi qu'une vigilance constante dans le Marais et à la Butte-aux-Cailles (où il existe une charte, mais, une vigilance est nécessaire l'été) ;
- Une hausse des fermetures administratives en 2013 (une quarantaine de plus) du fait de l'effet Zone de Sécurité Prioritaire sur le XVIII^{e} et sur les I^{er}, III^{e}, V^{e}, IX^{e} et XI^{e} arrondissements. Ils sont passés de 93 à 104 fermetures pour tapage, de 120 à 141 fermetures pour travail illégal. Concernant l'effet récidive, 1.400 établissements ont reçu une sanction en trois ans et 1.105 n'ont pas récidivé, 286 l'ont fait plus d'une fois (notamment dans les X^{e} et XVIII^{e} arrondissements) ;
- Une volonté d'augmenter les contrôles auprès des épiceries de nuit et du commerce informel (ils doivent fermer s'ils vendent de l'alcool) ;

- L'accélération du processus pour la demande d'une autorisation de nuit pour les exploitants. Ils ont dû gérer 450 dossiers en moins de deux mois. Il y a davantage de premières demandes accordées ;
- Un renfort de 332 policiers, dont une partie la nuit, et surtout dans le XIe.

P. Ducloux le remercie et note le nombre de policiers, puis, il donne la parole aux associations de riverains.

R/ Les associations de riverains prennent la parole :
« Accomplir » évoque un thème préoccupant : certains quartiers sont identifiés festifs et bruyants, donc, les riverains sont moins légitimes pour se plaindre, mais, dans la situation parisienne, il ne faut pas détruire l'habitabilité. Le sous-préfet déclare son opposition à la stigmatisation de quartiers festifs.
« Butte-aux-Cailles » (R1) indique un problème sur le rapport entre le nombre de fermetures et le tapage. Elle demande les chiffres du BRCN et estime la pression judiciaire insuffisante : 10.000 euros d'amende ne lui semblent pas assez pour un exploitant, la seule solution étant la fermeture. Elle se demande comment saisir le tapage sans musique amplifiée et, de fait, qui verbaliser. Elle considère les difficultés pour le commissariat du quartier et le fait que la musique amplifiée ne soit pas le problème (l'adjoint du XIe déclare : « C'est déjà un progrès, admettez-le »), une autre forme de nuisance s'est substituée. L'intervenante de Strasbourg répond qu'il n'y a pas de quartiers festifs mais des rues avec des établissements, qui font caisse de résonance car elles sont étroites. Si le riverain est là depuis 50 ans et qu'il y a un nouvel établissement, elle est d'accord, mais, pas pour le processus inverse. Les riverains anciens ont un seuil de tolérance plus élevé, mais, limité : la Mairie ne demande pas zéro bruit s'il existe cinq établissements, mais, elle reste vigilante. P. Ducloux demande de rester dans le cadre des États généraux de la nuit du fait qu'« Accomplir » ait fait référence à S. Mazetier et aux élections. Le sous-préfet note une application du droit quel qu'il soit : les fermetures ont été multipliées par trois pour tapage depuis 2009, le travail du BRCN et des exploitants n'est pas gagné partout (en citant le IXe) et cela reste difficile dans l'espace public. La contravention de cinquième classe existe mais ne suffit pas. Le BRCN ne peut pas se prononcer sur une fermeture, ce n'est pas son rôle, il est en appui des rapports de police.
« Butte-aux-Cailles » (R1) indique que le BRCN ne leur a pas dit ça. Le sous-préfet répond que l'action du BRCN se fait pour la musique amplifiée et pour l'acceptabilité des éclats de voix. Le SNEG & Co note que l'avertissement est une sanction, comme une épée de Damoclès. Les établissements sont sous pression pour le bruit. La fermeture administrative est un avis de mort pour l'établissement (réaction : « Oh »).

« Jean-Pierre Timbaud » (R2) pointe la situation désespérante mais a le sentiment d'être entendu par la Mairie et la Préfecture. Il essaie une démarche scientifique dans le XIe, avec trois hypothèses : faire face à des problèmes complexes demande du temps (notamment pour répartir les compétences sur l'alcoolisation) ; si les riverains s'organisent et s'ouvrent vers les établissements, ils sont entendus ; dans la concertation entre acteurs, les autorités publiques sont motivées à les appuyer. Trois ans après, il montre que la complexité est présente et qu'il faut des compétences (en acoustique, en droit, etc.) pour résoudre les problèmes ; les riverains ne voient pas la profession s'ouvrir à eux (sauf pour les chuchoteurs, la hotline n'est pas suivie) donc ils refusent de leur parler ; l'appui lors des concertations ne se fait pas au rythme nécessaire (rendez-vous sans lendemain pour les Pierrots de la nuit et BruitParif), or, leurs adhérents sont de plus en plus nombreux.

Ap/ Les adjoints aux Mairies d'arrondissements prennent la parole :
L'adjoint à la Mairie du XIe (Ap11, écouté par l'assistance) indique la nécessité de nuancer un tel bilan des trois années. Le sujet est inquiétant, or, la médiation a été fermée dans certains quartiers. Il existe un problème dans le quartier Timbaud-Saint-Maur, dix établissements ont ouverts en quatre mois. Il voit des livraisons le matin et se couche tard pour comprendre ce que les riverains vivent, mais, se demande quoi faire. Il salue la Préfecture qu'il trouve juste et équilibrée, mais, note qu'il faut se rapprocher des députés pour la problématique des licences IV, pour comprendre leur distribution. Envers les établissements, il pointe une certaine mauvaise fois avec le dumping sur les prix : la clientèle est alcoolisée car la bière est à deux euros, or, cela a des conséquences pour les femmes. Un commerce nouveau lui apparaît qui sont les livraisons d'alcool par correspondance. Donc, il lui semble nécessaire de réfléchir à la régulation des établissements au kilomètre linéaire. P. Ducloux acquiesce : il perçoit cette thématique de la mono-activité comme un élément à explorer et la nécessité de solliciter les parlementaires. La diversification lui semble importante pour tout le monde ; il retient la demande.
L'adjoint à la Mairie du IIe (Ap2) s'interroge sur le nombre d'autorisations de nuit. Il se demande si la Préfecture suit l'avis du commissaire et du Maire. Il lui semble sensé de maintenir la diversité dans la rue Montorgueil, or, elle devient une rue de terrasses, dont des autorisations sont effectuées par l'adjoint au Maire de Paris, contre l'avis du Maire d'arrondissement, ce qui pose problème.

M/ Les Pierrots de la nuit – Réseau MAP (M2) prennent la parole :
Ils indiquent que les Pierrots ne sont pas sans lendemain et n'ont qu'une partie du budget financé par la Ville. Ce n'est pas facile d'évaluer l'impact réel mais il existe. Les États généraux de la nuit ont fait suite aux agacements des établissements et

des riverains, mais, au nom du Réseau MAP, il semble essentiel de parler aussi de culture et pas seulement de nuisances. 10.000 euros, ce n'est pas indolore pour les établissements. Ils ne sont pas favorables aux fermetures administratives sauf dans des cas gravissimes : la nuisance s'arrête car l'activité est coupée, mais, cela ne règle pas la question. Il faudrait un processus plus structuré accompagnant les sanctions. De plus, les établissements sont, du fait de la nature de leur activité, précaires face aux partenaires, aux banquiers, d'autant plus si la durée fluctue avec la nécessité du renouvellement des autorisations de nuit. Les propositions des États généraux n'ont pas été réalisées en totalité. Concernant la médiation, un organisme tiers a un coût, une mission d'urgence, dont il faudrait en faire un dispositif. Les Pierrots se mettent à disposition des partenaires pour la continuité de la démarche. P. Ducloux répond qu'il faut regarder avec la Région pour les finances.

C/ « Culture Bar-Bars » (C1) affirme qu'il existe des règles sur la hausse du nombre d'établissements et que les licences IV ne sont plus délivrées. Paris est constitué de milliers de villages, or, quand un bar ferme c'est un village qui meurt (l'adjoint du XI^{e} dit qu'eux, ils sont vivants et P. Ducloux le rappelle à l'ordre). Il fait un constat similaire aux associations de riverains sur le fait de ne pas autoriser des zones de fête, ce qui est nuisible pour les bars isolés. Cependant, un portier a un coût, 10.000 euros c'est important et ils font ce qu'ils peuvent. Les mesures du BRCN sont des pressions difficiles à vivre pour les établissements et il indique que les propos émis par les commissariats sont différents de ceux qu'il entend de la Mairie et de la Préfecture, donc, la nécessité d'un rappel à l'ordre.

P. Ducloux donne la parole à une association de riverains en appelant sa représentante par le prénom.

R/ Elle indique qu'elle ne souhaite pas être appelée par son prénom mais son nom, elle est féministe (sic.). Puis, elle enchaîne sur le fait que tout ce qui est en-dehors d'une terrasse doit être interdit, en évoquant les « bars-debout » et demandant s'ils existent à Strasbourg. Concernant la communication, ils n'acceptent pas le double projet : pas l'envie de financer le dispositif des Pierrots-veilleurs et l'image des boules à facettes représentant les clubs, alors que les nuisances sont à l'extérieur, enfin, le slogan « Sauvons la fête la nuit » est un message de E. Labbé. Elle comprend le message selon lequel, pour sauver les établissements il faut faire moins de bruit, cependant, le résultat donne « emmerdeurs de riverains ». Ce n'est pas recevable du fait que ce soit financé à moitié par les riverains, la campagne devrait être tournée vers la notion de respect.

« Butte-aux-Cailles » (R1) indique que sans sanction du BRCN, il y aurait du tapage pour musiques amplifiées, mais, cela ne les résout pas. Selon elle, ils ne sont pas à côté de la plaque car, parmi les quinze propositions, il y en a qui rejoignent celles de ce soir. Cependant, elle indique le brouillage entre le service public et le privé dans le dispositif des Pierrots. P. Ducloux répond qu'ils ne sont pas un service public mais une association à destination du public, puis, appelle au calme. Elle renchérit en notant qu'il s'agit de deniers publics, soit un problème de gouvernance. Puis, elle note son soutien pour la proposition parlementaire, Paris peut montrer l'exemple. Enfin, avec le nouveau règlement des terrasses, il lui semble que la Ville n'a pas saisi l'occasion pour régler les problèmes où elle est compétente.

Ap/ Les institutionnels reprennent la parole :
L'adjointe à la Mairie du X^{e} (Ap10) estime que l'intervention du Réseau MAP (M2) n'était pas au nom des Pierrots mais des établissements, soit une confusion. Ils ont eu des heurts avec les Pierrots sur la charte donc elle a fermé le dialogue.
L'adjoint à la Mairie du IX^{e} (Ap9) pointe les problèmes de concentration d'établissements à Pigalle sud et la similitude avec Oberkampf. 30 % des bars à hôtesse ont fermé et été remplacés par des bars festifs. Il salue le dialogue avec la Préfecture et note que les solutions (chartes ou commissions) sont limitées. Elles doivent être complétées par un encouragement à la diversité commerciale. Dans le IX^{e}, les exploitants ne lui semblent pas des professionnels car ils ne prennent pas en compte l'environnement. Concernant les terrasses, il indique qu'il n'y a pas forcément de terrasses dans des fêtes avec fumeurs : ils sont debout sur l'espace public donc ce n'est pas le même problème aujourd'hui.

C/ Le SNEG & Co (C2) remercie la Préfecture et trouve dommageable le campement des riverains sur leur position. Il estime que l'adjoint au XI^{e} a une belle expertise et approche de la nuit. Cependant, il y a une confusion générale. La nuit est à quelle heure ?, demande-t-il. Les établissements hyper-professionnalisés ont l'ouverture de nuit (en rappelant que la fermeture administrative court aussi durant la journée) ; les bars-restaurants ne sont pas à vocation tardive, or, il y a des gens devant. Les nuisances courent de 22h à 02h, soit avant l'ouverture des établissements de nuit. Pour les habitants de Montorgueil, la difficulté vient du fait que les établissements ne sont pas syndiqués, ce qui agace aussi les Pierrots. Il indique que tous tiennent les mêmes discours : la lutte contre les incivilités des publics. Il y a des polarités : dans le IV^{e}, les établissements sont dédiés et denses, amenant à la course à celui qui fera le plus n'importe quoi.

M/ Les Pierrots de la nuit – Réseau MAP (M2) déclarent que les propositions de la campagne de communication étaient des pistes pour encourager les échanges, elle sera axée sur le respect. Les Pierrots ne sont pas qu'un service public, ils émanent du privé. Ils comptent reparler avec la mairie du X^{e} pour un code de bonne conduite envers les noctambules ; remerciant l'adjointe d'avoir fait remonter le problème. La contradiction leur semble être leur insuffisance, l'impossibilité d'aller partout.

L'intervenante de Strasbourg répond que la campagne de Paris est davantage choc que la leur. Concernant les bars-debout, ils sont interdits, mais, l'arrêté n'est pas pour les terrasses ou pique-niques. Elle se dit impressionnée du nombre de fermetures administratives et note la réactivité de la police.

Le sous-préfet indique sa sensibilité aux propos du SNEG & Co [qui répond qu'il est ouvert au fait qu'on l'appelle par son prénom], aux propos sur les professionnels dans le Marais et à l'irresponsabilité de certains. En 2013, il y eut 89 autorisations de nuit pour des nouveaux établissements ou changements de gérance et 66 refus, sur conseil du maire d'arrondissement. Concernant la médiation, ils ont évité la sanction dans le XVII^{e} du fait d'un dialogue entre professionnels et puissance publique (l'adjoint du XI^{e} indique que c'est bien). Il se positionne contre les propos émis par les commissariats.

P. Ducloux conclut le Comité de suivi, affirmant la richesse des échanges et remerciant Strasbourg. Il indique son possible départ du Comité du fait des élections. Mais, avant les États généraux, chacun lui semblait être dans son coin, or, aujourd'hui, il y a un travail conjoint avec le double objectif de la prévention et de la répression. Il note des thématiques non évoquées : les transports, l'espace public, la sécurité de l'environnement quotidien, le travail de nuit, etc., partageant l'idée de complexité à atténuer. Il rappelle la préparation d'une campagne avec la Préfecture sur l'alcoolisation juvénile qui est un problème de santé publique. De même, la question des discriminations lui semble importante et prise en compte dans les États généraux, ainsi que la création musicale. Tous doivent pouvoir continuer en prenant garde aux lieux (bars-debout), à la population qui boit dans la rue quand tout est fermé, et à la difficulté de mettre en ordre l'appropriation de l'espace public qui est un mode de vie. Il remercie chacun et clôt la séance. À la fin de la réunion, l'ensemble des interlocuteurs vont discuter dans le fond de la salle. « FêtezClairs » s'en va et j'en profite pour parler avec eux. L'un me dit qu'il quitte le « Kiosque » pour une meilleure opportunité, mais surtout, que cette réunion lui semble ridicule du fait d'un manque d'argumentation de la part des riverains.

Finalement, et contrairement aux dires de P. Buhagiar et P. Ducloux (lors d'entrevues précédentes), la question du Maire officieux de la nuit n'a pas été soulevée.

Table des figures

Figure 1 : «La proportion et le nombre d'informateurs franciliens selon le sexe », 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 8
Figure 2 : «La proportion et le nombre d'informateurs franciliens selon l'âge », 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 8
Figure 3 : «La proportion et le nombre d'informateurs franciliens selon l'activité professionnelle », 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 9
Figure 4 : «Le nombre d'informateurs franciliens selon le statut matrimonial », 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 9
Figure 5 : «Le nombre d'informateurs franciliens selon le nombre d'enfants », 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 10
Figure 6 : «Le nombre d'informateurs franciliens selon le lieu de résidence », 2016, source : questionnaire, réalisation : auteur 10
Figure 7 : «La composition de l'échantillon selon le fait de se déclarer sortant ou non-sortant », 2016, source : auteur 11
Figure 8 : «Le profil sociologique des informateurs franciliens ayant participé à un entretien semi-directif », 2016, source : auteur 23
Figure 9 : «Le contexte des entretiens semi-directifs passés avec des informateurs franciliens », 2016, source : auteur 24
Figure 10 : « Le contexte des entretiens semi-directifs et le profil statutaire des acteurs de la fabrique d'une politique publique de la vie nocturne », 2016, source : auteur 35
Figure 11 : « Les échanges informels avec des acteurs de la fabrique d'une politique publique de la vie nocturne et d'autres acteurs-clés », 2016, source : auteur 54
Figure 12 : « Les critères de catégorisation des sites à diagnostiquer », 2016, source : auteur 64
Figure 13 : «Les spatialités et temporalités traversées lors des MUEN », 2016, source : auteur 78
Figure 14 : «Le modèle d'analyse du diagnostic urbain effectué lors des MUEN », 2016, source : auteur 81
Figure 15 : «Les variables testées à travers les diverses MUEN », 2016, source : auteur 83
Figure 16 : «MUEN A, tracés des parcours », 2015, source : auteur 88
Figure 17 : «MUEN B et C, tracés des parcours », 2015, source : auteur 89
Figure 18 : «MUEN C, tracé du parcours », 2015, source : auteur 90
Figure 19 : «MUEN D, tracés des parcours », 2015, source : auteur 91
Figure 20 : « Nótt sur son cheval », P. N. Arbo, 1831-1892, Norvège 111
Figure 21 : « Dionysos et son thiase. Cratère-psykter à figures noires » (céramique), Athènes, 525-500 av. J-C, 36,20 x 40,5 cm, Paris, Le Louvre 112
Figure 22 : « Le bal de l'opéra » (huile sur toile), E. Giraud, 1866, 172 x 125 cm, Paris, Musée Carnavalet 128
Figure 23 : « Scène de fête » (huile sur toile), G. Boldini, 1889, 96,8 x 104,7 cm, Paris, Musée d'Orsay 130
Figure 24 : « Apokalyptische Landschaft » (Apocalyptic Landscape) (huile sur toile), L. Meidner, 1912, 94 x 109 cm, Collection privée 135
Figure 25 : « Illuminations du Bazar de l'Hôtel de Ville » (photographie), L. Gimpel, 1929, 9 x 12 cm, Paris, Pavillon de l'Arsenal 136
Figure 26 : « Deux filles faisant le trottoir, boulevard Montparnasse » (photographie), Brassaï, 1931, Paris, Pavillon de l'Arsenal 137
Figure 27 : « Nightawks » (Oiseaux de nuit) (huile sur toile), E. Hopper, 1942, 84,1 x 152,4 cm, Chicago, Institut d'arts 138
Figure 28 : « Peinture 202 x 453 cm » (huile sur toile), P. Soulages, 1979, 202 x 453 cm, Paris, Centre Pompidou 139
Figure 29 : « Le kiosque des noctambules », J-M Othoniel, 1996-2000, Paris, Place Colette (photo : Galerie Perrontin) 140

Figure 30 : « Dormir dans un sac de couchage, un sac de voyage servant d'oreiller et une coupole pour gagner quelques pièces », Quais de l'Hôtel de Ville, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 » 146
Figure 31 : « Un fronton de boutique comme toit, quelques couvertures et le sol comme matelas », Paris, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 » 146
Figure 32 : « Une terrasse vitrée comme abri, seul sur le paillasson d'un café », rue de Belleville, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 » 147
Figure 33 : « Sous des tentes, se créer un espace de vie collectif », rue Saint-Merry, 07/03/2015, ... 147
Figure 34 : « Le repos est un droit. Non aux dispositifs anti-gens », grand Belleville, 18/09/2015, ... 148
Figure 35 : « Aux abords de lieux festifs, un tapis de mégots », 4e arrondissement, 18/09/2015, ... 148
Figure 36 : « Mégots et gobelets vides, signes d'une soirée animée », Bastille, 18/09/2015, ... 149
Figure 37 : « Corbeilles de rue débordante du fait du sac arraché », Bastille, 18/09/2015, ... 149
Figure 38 : « Quand les déchets supplantent tout l'espace visuel », Paris, 18/09/2015, ... 150
Figure 39 : « Le ventre d'un monument, une fourrière », Place des fêtes, 18/09/2015, ... 150
Figure 40 : « Quand les déchets supplantent tout l'espace visuel », 4e arrondissement, 18/09/2015, ... 151
Figure 41 : « Une terrasse informelle, aux détritus bien réels », Quais de Valmy, 07/03/2015, ... 151
Figure 42 : « Signer l'espace marchand quand il est fermé », 4e arrondissement, 18/09/2015, ... 152
Figure 43 : « Une œuvre contemporaine en décomposition », Parc de la Villette, 18/09/2015, ... 152
Figure 44 : « Jeux de perspective pour remettre de la nature en ville », Canal de l'Ourcq, 18/09/2015, ... 153
Figure 45 : « Une rue devenue une œuvre, appropriée par artistes, croyants, etc. », rue Dénoyez, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 » 153
Figure 46 : « Revisiter les toits de Paris autrement », Paris, 23/01/2015, ... 154
Figure 47 : « Mystic met sa patte sur Paris », 13e arrondissement, 23/01/2015, ... 154
Figure 48 : « Réinterprétation urbaine de Picasso », Paris, 23/01/2015, ... 155
Figure 49 : « Polarité d'un arrêt de bus en une place vide », Bastille, 18/09/2015, ... 155
Figure 50 : « Le stationnement informel des deux-roues, une grande emprise », 4e arrondissement, 18/09/2015, « Rencontres européennes de la vie nocturne #2 » 156
Figure 51 : « Une rue vide en plein fonctionnement », 4e arrondissement, 18/09/2015, ... 156
Figure 52 : « Rentrer chez soi... Où sont les Autolib' ? », Bastille, 18/09/2015, ... 157
Figure 53 : « Rentrer chez soi… Où sont les Vélib' ? », Bastille, 18/09/2015, ... 157
Figure 54 : « Une place parsemée de deux-roues », Bastille, 18/09/2015, ... 158
Figure 55 : « La nuit : des rues vides, des rideaux baissés… », Paris, 18/09/2015, ... 158
Figure 56 : « Une perspective du vide, préparation au fourmillement », 13e arrondissement, 23/01/2015, « The intricacy of walking and the city » 159
Figure 57 : « La ville nous appartient », Quai de Montebello, 07/03/2015, ... 159
Figure 58 : « Le chaos des immobilismes », Paris, 07/03/2015, ... 160
Figure 59 : « Interdit et pourtant… », rue de Thorigny, 07/03/2015, ... 160
Figure 60 : « Le chaos des mobilités immobiles », Paris, 07/03/2015, ... 161
Figure 61 : « Quartier en danger. Non à la mono-activité », Carreau du Temple, 18/09/2015, ... 161
Figure 62 : « Une terrasse animée en soirée », Le Marais, 18/09/2015, ... 162
Figure 63 : « Entrée d'un club branché », Bastille, 18/09/2015, ... 162
Figure 64 : « Le trottoir : une terrasse improvisée, un lieu de rencontres », Bastille, 18/09/2015, ... 163
Figure 65 : « Une terrasse parisienne, une forte emprise sur l'espace », Saint-Michel, 18/09/2015, ... 163
Figure 66 : « Entrée d'un club gay, le trottoir est son prolongement », Le Marais, 18/09/2015, ... 164
Figure 67 : « Une rue festive », Châtelet-Les Halles, 23/01/2015, ... 164
Figure 68 : « Débordements d'un café », 3e arrondissement, 18/09/2015, ... 165
Figure 69 : « Les double-terrasses, des lieux de vie à forte emprise », Châtelet-Les Halles, 18/09/2015, 165
Figure 70 : « Le scooter, un nouveau banc public », Bastille, 18/09/2015, ... 166
Figure 71 : « Une place de granit au futur bien animé », Paris, 18/09/2015, ... 166
Figure 72 : « Colonne Morris, annonce d'un spectacle », Paris, 18/09/2015, ... 167
Figure 73 : « L'information théâtrale illumine les rues », Paris, 18/09/2015, ... 167

Figure 74 : « Qui buvait du vin rouge dans la rue ? », Parc des Buttes-Chaumont, 18/09/2015,..... 167
Figure 75 : « Les hôtels sont seuls à avoir le rideau ouvert », Le Marais, 18/09/2015, ... 168
Figure 76 : « Un vendeur informel de roses », Saint-Michel, 18/09/2015,..... 168
Figure 77 : « La ville de garde veille sur le sommeil des riverains », Paris, 18/09/2015,..... 169
Figure 78 : « Videur d'un bar touristique », Saint-Michel, 18/09/2015,..... 169
Figure 79 : « En soirée, la police veille sur la fête », Bastille, 18/09/2015« Rencontres européennes de la vie nocturne #2 » 169
Figure 80 : « L'entrée ténébreuse redessinée d'un amas de vert », Paris, 18/09/2015,..... 170
Figure 81 : « Les quais de Notre-Dame sont vides, le cheminement dessiné », Notre-Dame, 18/09/2015, ... 170
Figure 82 : « La modernité défie la nuit », La Villette, 18/09/2015,..... 171
Figure 83 : « Ambiance moyenâgeuse », 4e arrondissement, 18/09/2015,..... 171
Figure 84 : « Des attracteurs d'activité parsemés dans la nuit », Notre-Dame, 18/09/2015, ... 171
Figure 85 : « La modernité des quais imaginée », La Villette, 07/03/2015,..... 172
Figure 86 : « Une douce ambiance industrielle », Canal de l'Ourcq, 18/09/2015,..... 172
Figure 87 : « Vie d'un parc vide et fermé », Parc de Belleville, 18/09/2015, ... 173
Figure 88 : « Une lampe au sodium anti-squat », Place des Fêtes, 18/09/2015,..... 173
Figure 89 : « Terrain de jeux dans la pénombre, encadré de grillages », Haut Belleville, 18/09/2015, ... 174
Figure 90 : « Ombres et lumières à l'asiatique », Olympiades, 18/09/2015,..... 174
Figure 91 : « La Nature devenue de l'art », 13e arrondissement, 18/09/2015, ... 175
Figure 92 : « De l'absurde en lumière contemporaine », La Villette, 07/03/2015, ... 175
Figure 93 : « Une dalle ouverte, marque de l'absence », 13e arrondissement, 23/01/2015,..... 176
Figure 94 : « La rétractation de l'espace, un accès fermé au métro », Paris, 18/09/2015, ... 176
Figure 95 : « Une passerelle à l'accès privé », Pointe de l'île de la Cité, 23/01/2015,..... 177
Figure 96 : « Cheminements prêts à être empruntés en espace semi-privé », 13e arrondissement, 23/01/2015, « The intricacy of walking and the city » 177
Figure 97 : « Des quais qui ont vécu mais ne sont plus », 4e arrondissement, 23/01/2015, ... 178
Figure 98 : « Les quais de Paris sont à vous », Pointe de l'île de la Cité, 23/01/2015,..... 178
Figure 99 : « Un espace peu approprié malgré son illumination », Paris centre, 07/03/2015,..... 179
Figure 100 : « La place autorisée, seul lieu pour les banlieusards », Place des Innocents, 07/03/2015,... 179
Figure 101 : « Tout est fermé, la rue est pour les piétons », Beaubourg, 07/03/2015,..... 180
Figure 102 : « Entre ouvertures et fermetures architecturales et marchandes », Beaubourg, 07/03/205, ... 180